JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE E. DONNAUD
RUE CASSETTE, 9.

Société nationale d'horticulture de France.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

TOME VIII. — 1862.

PARIS

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5

1862

QUESTION MISE AU CONCOURS

PAR LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

La Société impériale et centrale d'Horticulture propose pour sujet d'un prix à décerner en 1863, la question suivante :

EXPOSER, EN SE BASANT, SOIT SUR DES EXPÉRIENCES NOUVELLES, SOIT SUR DES FAITS DÉJA CONNUS ET BIEN ÉTABLIS, LES CIRCONSTANCES QUI DÉTERMINENT LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT.

Les mémoires présentés pour ce concours devront être écrits lisiblement et en français. Ils devront être adressés *avant* le 1er février 1863, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris. Le nom des auteurs ne sera pas indiqué sur leur travail, mais dans un pli cacheté portant à l'extérieur l'épigraphe inscrite en tête du mémoire.

Le prix du concours sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE, PENDANT L'ANNÉE 1861 ;

Par M. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

C'est avec une vive satisfaction que je me vois amené, au commencement de chaque année, à jeter un coup d'œil sur l'ensemble de vos travaux pendant les douze derniers mois et à retracer la marche que notre Société a suivie pendant le même espace de temps. Comment en serait-il autrement ? L'accomplissement de ce devoir est pour moi une heureuse occasion de rendre un légitime hommage à votre ardeur pour le bien de l'horticulture, de louer votre zèle pour ses intérêts, comme aussi de montrer que, grâce à votre concours dévoué, notre Association acquiert chaque jour de nouvelles forces et voit s'étendre de plus en plus sur le monde horticole son influence et son action.

Sous ces divers rapports, l'année qui vient de finir n'a pas été inférieure pour vous à celles qui l'ont précédée ; peut-être même

serais-je en droit de dire qu'elle l'a emporté sur elles, à certains égards. Pendant son cours, deux Expositions ont été tenues dans des conditions entièrement nouvelles; les Comités ont déployé une activité soutenue et dont les heureux effets ont été plusieurs fois manifestes; les séances de la Société ont été suivies avec une remarquable assiduité et ont offert constamment un vif intérêt dû à abondance et au choix des objets présentés ainsi qu'à l'importance et à la variété des communications; enfin les écrits de différentes sortes, dans lesquels plusieurs d'entre vous ont consigné les fruits de leurs observations ou l'appréciation de travaux soumis à leur examen ont fourni, pour notre publication mensuelle, des éléments importants et plus nombreux que jamais. L'année, vous le voyez, a été bonne, à tous ces points de vue, pour la Société impériale et centrale d'Horticulture; faut-il donc s'étonner que son accroissement numérique ait continué à suivre la progression rapide qui s'est établie pour elle dès l'année même de la fusion des deux Sociétés parisiennes desquelles elle est issue?

Ces assertions pourraient paraître un peu entachées d'exagération, si je ne m'empressais d'en justifier, par des indications précises, la rigoureuse exactitude; permettez-moi donc, Messieurs, d'entrer dans quelques détails, pour établir à vos yeux les bases sur lesquelles repose chacune d'elles.

Deux Expositions ont été faites par la Société dans les salles de son hôtel, l'une dès le mois de mars, l'autre à la fin du mois de septembre. L'horticulture parisienne a peu l'habitude des Expositions automnales, et je ne sache pas qu'elle ait eu depuis longtemps occasion d'exposer ses produits à la fin de l'hiver. Il y avait donc là une double lacune à combler; or, pour y parvenir, il ne fallait rien moins que la possession d'un local spacieux, et disposé de manière à permettre de donner en tout temps, aux plantes les plus délicates, un abri convenable. J'ose dire que ce double essai a réussi à peu près autant qu'on pouvait le désirer, et cela malgré des circonstances éminemment défavorables, qui devaient inspirer à cet égard de vives inquiétudes. Je ne m'exposerai pas à fatiguer votre attention en l'appelant de nouveau sur ces deux fêtes horticoles, dont j'ai eu déjà l'honneur de vous entretenir dans des comptes rendus spéciaux; mais je crois pouvoir dire ici qu'à mes yeux la

Société a ouvert, en ces deux circonstances, une voie dans laquelle elle ne peut manquer d'obtenir, dès ce jour, des succès honorables pour elle et fructueux pour notre horticulture.

Le *Journal* de la Société a continué de suivre, cette année, sa marche régulière, et, grâce à votre active collaboration, il a reçu un assez grand nombre de documents divers pour former un volume d'environ (880) 900 pages. Deux belles planches y ont été insérées, et vous ont offert la reproduction fidèle, par la lithochromie, de deux remarquables aquarelles peintes par M. Riocreux, notre éminent artiste. Au mérite de l'exécution elles ont joint celui de la nouveauté, car les plantes qu'elles représentent sont des gains récents, l'un et l'autre d'un haut intérêt, savoir : l'Erythrine Marie Bellanger, brillant hybride, né chez M. Bellanger, et les Potentilles à fleur double obtenues par M. Lemoine.

La division et le classement des matières dans le *Journal* sont restés tels que l'expérience les avait déjà fait admettre; mais un nouvel élément y a été joint, conformément à une décision du Conseil d'administration. Cet élément, dont vous avez tous apprécié l'utilité, consiste dans des instructions sur les travaux que réclament les diverses parties d'un jardin pendant chacun des douze mois de l'année. Vous le savez, une première rédaction de ces instructions avait été déjà publiée en 1857 et 1858; élaboré avec soin par les Comités de Culture potagère, d'Arboriculture et de Floriculture, complété à beaucoup d'égards, corrigé même à certains autres, ce texte est devenu la base d'une rédaction nouvelle dont la portion relative à dix mois de l'année a été livrée à la publicité et va recevoir son complément dans les deux premiers cahiers pour 1862.

La division spécialement consacrée aux travaux originaux compris sous la qualification générale de *Notes et mémoires*, a livré à la publicité 43 écrits intéressants à des titres divers, la plupart destinés à faire connaître les résultats d'observations suivies ou d'expériences instructives, plusieurs renfermant soit l'énoncé d'idées ou méthodes nouvelles, soit la description de formes particulières pour les arbres fruitiers, qui tous ensemble ont contribué à donner au *Journal* de la Société impériale et centrale d'Horticulture le cachet d'une rare originalité en même temps que celui d'une remarquable

variété. Mais ce n'est pas encore là tout ce que nous devons à la féconde activité de nos collègues : bien que plusieurs numéros de notre publication mensuelle aient reçu des suppléments qui en ont notablement élargi le cadre, il a été impossible d'y trouver place pour toutes les communications qui ont été faites dans les séances tenues pendant le cours de l'année 1861. Parmi ces écrits de nature variée qui n'ont pu être livrés encore à la publicité, mais qui, d'après l'avis de la Commission de rédaction, devront successivement être mis sous vos yeux, je ne compte pas moins de treize travaux originaux, qui portent à 56, le nombre des communications de cette nature dont vous avez entendu la lecture. Ce nombre dit, plus éloquemment que tous les discours, combien vous avez montré d'ardeur au travail et d'application aux recherches utiles.

Vous rappellerai-je les principales questions traitées dans ces nombreux écrits? Plusieurs d'entre elles se rapportent à la culture potagère, branche importante de l'art horticole qui nous fournit des produits alimentaires aussi utiles que variés. Ici la Pomme de terre a eu la plus large part, comme on devait s'y attendre, en raison de son utilité majeure. M. Louesse et M. Lachesnaye nous ont indiqué les résultats obtenus par eux dans la culture comparative de différentes variétés. M. Vuitry nous a rapporté les détails d'expériences attentives qu'il a faites en vue de reconnaître les différences qu'il croit exister entre la variété à œil violet et la Blanchard; M. Bourgeois nous a dit comment un hasard judicieusement interprété lui a révélé un mode de traitement qu'il croit propre à arrêter les atteintes de la maladie spéciale. — L'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* Dcne), don précieux de l'Asie, qui n'a pas encore, dans nos cultures, toute l'extension à laquelle elle semble appelée, a fixé, à son tour, l'attention de quelques-uns de nos collègues. M. Louesse a rapporté les résultats, malheureusement négatifs, que lui a déjà donnés un premier semis de cette plante, fait en vue d'obtenir des tubercules moins pivotants. M. Vuitry, qui possède à un degré remarquable l'art de l'expérimentation, a donné le détail des essais comparatifs qui l'ont conduit à démontrer que la portion supérieure des tubercules est celle qu'on doit planter de préférence, et que, dans la plantation, des fragments un

peu forts donnent un rendement plus considérable que ceux d'un faible volume. Enfin, M. Louvel nous a dit comment il trouve un avantage marqué, au point de vue du produit, à ne faire de l'Igname qu'une culture annuelle.— Quelques autres plantes potagères ont figuré aussi dans le *Journal :* M. Alibert y a consigné les détails du procédé par lequel il obtient des Tomates fraîches jusqu'en hiver; M. A. Delaville et M. Dubois ont exposé comment ils cultivent, le premier la Laitue Georges, le second la Laitue d'Alger; M. Lhérault, fils, nous a appris comment son père et lui préparent les aspergeries de plein air, pour en obtenir ces magnifiques Asperges que nous avons eu fréquemment occasion d'admirer dans les Expositions et aux séances de la Société. La science a joint sa voix à celle de la pratique jardinière : M. le comte de Lambertye nous a envoyé, dans deux notes successives, la description, d'un côté, de la nouvelle Fraise Marguerite, gain recommandable obtenu par M. Lebreton, de Châlon-sur-Marne, de l'autre, des deux Fraisiers anglais sir Harry et Victória, trop souvent confondus et cependant distincts. Enfin, notre éminent Vice-Président, M. Payen, nous a communiqué l'analyse chimique faite par lui de la racine du Chervis et de celle du Cerfeuil bulbeux.

L'arboriculture n'est pas restée en arriere de la culture potagère. Deux nouvelles formes, pour les arbres fruitiers, ont été signalées, l'une par M. Delaville, sous le nom de demi-palmette oblique, l'autre par M. Lahérard, sous celui de fuseau-palmette. Deux figures jointes au texte vous ont fait saisir à la fois l'ensemble et les détails de ces deux dispositions. — Envisageant la question importante de la taille des arbres à un point devue plus général, M. Ch. Baltet, de Troyes, a présenté sur cet important sujet des considérations très-judicieuses, ainsi que l'expos éd'une méthode peu connue, et M. Forney a réduit à la forme d'aphorismes les principes qui doivent servir de base à cette utile opération. — Trop souvent les propriétaires éprouvent de la difficulté pour choisir de bonnes variétés de Poiriers qui puissent être cultivés avec succès en plein vent; M. de Liron d'Airoles a publié dans le *Journal* un travail qui désormais lèvera pour eux cette difficulté, en leur offrant une liste de variétés, toutes recommandables, qui se prêtent fort bien à ce genre de culture, et, en leur

donnant de sages conseils sur la manière dont ils doivent procéder à ces plantations.

Un autre obstacle contre lequel tous les efforts des propriétaires viennent parfois échouer consiste dans le peu de profondeur du sol, qui ne permet pas aux racines des arbres de s'y enfoncer autant que les y porte leur tendance naturelle; M. Thirion leur a indiqué une méthode qui peut donner les moyens de remédier à ce mal, en donnant aux racines des jeunes arbres une direction horizontale.

Toute perfectionnée qu'est aujourd'hui, dans les environs de Paris, la taille du Pêcher, elle offre cependant encore certains défauts que M. Carrelet a cherché à mettre en relief dans une note spéciale. — L'appréciation de la qualité des fruits est toujours délicate, en raison même de ce qu'elle a de purement individuel et, en outre, à cause des variations que ces fruits peuvent présenter sur différents sols, sous des climats dissemblables, ou même d'une année à l'autre. Un jugement de ce genre vous a été exprimé par M. Pigeaux relativement à cinq sortes de Poires, dont des échantillons avaient été déposés sur le bureau, et qui, bien que généralement estimées, ont été jugées par lui peu favorablement. De son côté, M. Michelin vous a montré comment la consommation des Poires en général est soumise à certaines habitudes non justifiées, qui la restreignent considérablement en la limitant à quelques variétés parfois d'un faible mérite, mais en général volumineuses ou d'un aspect séduisant.

La Vigne a été considérée par plusieurs de nos collègues à des points de vue divers; ainsi M. Charpentier a rapporté quelques détails de la culture en grand à laquelle elle est soumise à Châlons et à Sillery; M. Moreau en a exposé la culture forcée telle qu'il la pratique, surtout au moyen d'une taille qu'on pourrait nommer successive; MM. Vuitry, Guyot (Jules) et Bourgeois en ont examiné les produits tels que les donne l'incision annulaire, et ils ont recherché les effets de cette opération qu'ils ont reconnue, en dernière analyse, avantageuse sur les treilles. Les articles de ces trois auteurs n'ont pu encore trouver place dans le *Journal*.

D'autres opérations auxquelles sont soumis les arbres fruitiers, ont aussi motivé la présentation de notes intéressantes : M. Baron

(Philibert) a décrit la greffe en coulée, dont il vous a montré, à vos séances, les excellents effets ; et M. Quéhen-Mallet vous a appris, dans un travail encore non publié, qu'en marcottant des rameaux imparfaitement lignifiés on obtient une reprise plus prompte que dans le procédé mis habituellement en usage. Une opération applicable à tous les arbres a été décrite par M. Forney : c'est celle qui a pour objet de déterminer la guérison des plaies.

Les végétaux de pur agrément n'ont pas été plus négligés que ceux dont l'utilité détermine la culture. M. Rouillard a donné, selon son usage, sous le titre de Revue de la Floriculture, le relevé des nouvelles variétés mises dans le commerce pendant l'année précédente ; M. Jacques a publié une série de notes descriptives sur des plantes rares, dont quelques-unes sont regardées par lui comme des espèces nouvelles. La culture des Gloxinies a été exposée par M. Chauvière ; celle des Erythrines l'a été par M. Vivet, celle des *Canna* par M. Quéhen-Mallet, celle de l'*Hoteia* et de l'*Astilbe* par M. Hélye. D'autres auteurs ont appelé votre attention sur diverses plantes remarquables à titre d'espèces ornementales ; ainsi M. Marest, fils, vous a entretenus du *Wigandia caracasana*, auquel son magnifique feuillage vaut aujourd'hui une place distinguée dans les jardins ; M. Lareule a fait sentir le parti avantageux qu'on peut tirer des longues plumes soyeuses d'une Graminée indigène, le *Stipa pennata* ; M. Hélye a signalé une belle variété pyramidale du Genévrier de Virginie ; M. Billiard, qui fait sa spécialité de la culture des *Spiræa*, a donné le tableau des belles espèces et variétés de ce genre qui ornent aujourd'hui les jardins ; enfin M. Porte (Marius), le zélé voyageur à qui nous devons l'introduction de beaucoup de belles plantes de l'Amérique et des Philippines, a communiqué, dans un Mémoire très-important, ses observations sur la végétation des plus belles Orchidées dans leur patrie, et a donné par là des indications précieuses pour tous ceux qui se livrent à la culture de ces végétaux aussi bizarres qu'élégants.

Quelques-uns des animaux qui nuisent aux cultures ont fourni le sujet de deux écrits intéressants ; dans l'un, un auteur anonyme fait ressortir, sous une forme piquante et spirituelle, l'importance des services que rend la Taupe par la destruction de divers insectes et particulièrement des larves de Hannetons ; dans

l'autre, M. Pépin signale les ravages qu'a faits cette année sur les Lilas du Jardin des plantes la larve d'un insecte, le *Gracillaria syringella,* dont il fait connaître les mœurs d'après les renseignements que lui a fournis un savant entomologiste, M. Lucas.

Deux travaux relatifs aux Rosiers vous ont vivement intéressés. Dans le premier, vous avez appris de M. V. Varangot qu'il y a un avantage marqué à faire pendant l'automne les boutures de ces arbustes; et, dans le second, M. Lejeune vous a montré que la forme plus ou moins ovoïde ou plus ou moins globuleuse du tube calycinal de chaque Rose indique d'avance si cette fleur sera plus ou moins complétement double.

Pour terminer cette énumération, je me contenterai de vous rappeler en peu de mots les communications originales qui ne rentrent dans aucune des catégories précédentes. M. Daudin, amateur distingué, a fait connaître son mode d'ombrage des serres au moyen de lignes équidistantes de couleur verte à l'huile tracées sur les vitres; M. Léo d'Ounous a communiqué ses observations faites dans le département de l'Ariége relativement à l'action de l'hiver de 1860-1861 sur les végétaux cultivés; M. Ottolander a donné le tableau des cultures dans les environs de la ville de Boskoop (Hollande), qu'il habite (note encore manuscrite); moi-même, j'ai eu l'honneur de signaler, avec M. Moustelou, ce fait curieux de géographie culturale que, sur un point du département de l'Hérault, au pied des montagnes et au nord de Béziers, à Roquebrun, se trouvent, cultivés en pleine terre et sans abri, des Orangers qui produisent en abondance des fruits bons à manger; M. Lecoq, membre correspondant, a exprimé son opinion sur la question fort débattue de l'influence que les Poiriers éprouveraient de la part du Genévrier Sabine; enfin M. Le Guay a fait ressortir, en termes vivement sentis, les précieuses qualités qui avaient valu à M. Auguste Miellez l'estime de ses compatriotes et les importants travaux par lesquels cet horticulteur distingué s'était acquis une réputation européenne.

Des écrits si nombreux et traitant de sujets si variés auraient suffi pour donner un haut intérêt à notre publication mensuelle; cependant un cadre assez large pour embrasser tout ce qui se rapporte à l'horticulture considérée sous tous ses aspects, a permis d'y donner encore place à un grand nombre d'autres travaux divisés

surtout en deux sortes principales : les Rapports et les Comptes rendus d'Expositions.

Les Rapports présentés à la Société en 1861 sont au nombre de 43, parmi lesquels 32 seulement ont pu, jusqu'à ce jour, trouver place dans le *Journal*, à cause de l'abondance des matières. On peut les subdiviser en 3 catégories, selon qu'ils ont pour objet des ouvrages, des cultures ou des appareils rentrant dans le domaine des industries horticoles. La première de ces catégories comprend 12 Rapports qui vous ont fait connaître les mérites divers par lesquels se recommandaient à votre approbation 14 ouvrages différents, dus à MM. Pertusati, Carrière, de Puydt, Lepère, de Liron d'Airoles, Noirot, Hamel, Guyot (Jules), de Lambertye, Brémont, Lecoq, Arthur Eloffe et Courtois-Gérard. Les Rapporteurs ont été MM. Andry, Cottu, Dupuis, Malet père, Pigeaux, Rouillard, et l'auteur de ce compte rendu. Dans la seconde catégorie rentrent 26 Rapports, dont la plupart formulaient une demande de récompense, et qui ont eu pour auteurs MM. Andry, Bachoux, Chardon jeune, Cottu, Croux, Dupuis, Forest, Graindorge (Denis), Guyot (Jules), de Liron d'Airoles, Louesse, Malet père, Malot, Martin, Michelin, Pelé fils, Pissot, Thibault-Prudent et Vivet. Enfin à la 3e catégorie appartiennent 5 Rapports, dont les auteurs sont MM. Guyot (Jules), Laizier et Millet père. Je n'essayerai pas de vous indiquer, même sous la forme la plus concise, les objets sur lesquels ont porté ces nombreux documents, qui tous ont été écoutés par vous avec une bienveillante attention ; je craindrais, en entrant dans ce détail, de prolonger outre mesure ce compte rendu déjà trop long peut-être.

Les Expositions d'horticulture ont motivé de votre part de nombreux comptes rendus. Répondant à l'appel de diverses sociétés que les liens d'une cordiale confraternité unissent à la Société centrale, plusieurs d'entre vous ont participé aux travaux des Jurys locaux, et ils vous ont ensuite fait part de l'impression qu'avait produite sur eux la vue de ces brillantes fêtes horticoles. 23 Expositions ont ainsi été l'objet de comptes rendus spéciaux, dont 12 seulement ont pu être publiés jusqu'à ce jour et qui sont dus à MM. Andry, Basseville, Boisduval, Burel, Dufoy (Alph.), Dupuis, Forney, Hélye, Le Guay, Malet père, Malot, Morel, Pépin, Pigeaux, Thibault.

— Ces Expositions ont eu lieu dans les villes d'Alençon, Autun, Avranches, Bordeaux, Châlon-sur-Marne, Chartres, Clermont (Oise), Coulommiers, Fougères, le Havre, Laval, Londres, Lyon, le Mans, Montauban, Orléans, Rouen, Saint-Germain-en-Laye et Versailles.

Pour compléter cette indication des travaux dans lesquels des auteurs, presque tous Membres de la Société impériale et centrale d'Horticulture ont exprimé leurs idées et consigné les résultats de leurs observations, je dois mentionner 4 lettres qui toutes sont, à proprement parler, des communications originales revêtues de la forme épistolaire, et que leur intérêt a fait juger dignes de l'impression. Dans la première, M. Sinet a exposé la marche habituellement suivie en France pour la culture forcée des Fraisiers; dans la deuxième, M. Bazin a indiqué le moyen imaginé par lui pour former des palmettes doubles très-vigoureuses, grâce à la plantation de deux jeunes arbres qu'il greffe ensuite en approche l'un avec l'autre; la troisième, écrite par M. Belhomme, renferme les détails d'essais de destruction des insectes à l'aide de la poudre obtenue en pulvérisant séparément tantôt les capitules entiers, tantôt les fleurs seules du Pyrèthre de Dalmatie (*Pyrethrum cinerarifolium* Trevir.); enfin par la quatrième, M. Ludovic Lechaut, de Montgeroult, s'est proposé de faire connaître les résultats négatifs d'une expérience dans laquelle il s'était efforcé de communiquer la maladie spéciale à des tubercules de Pomme de terre Xavier.

Ainsi, Messieurs, la Société impériale et centrale d'Horticulture a reçu communication à ses séances, pendant l'année 1861, de 124 travaux d'ordres et d'objets différents, qu'un examen attentif de la part de la Commission spéciale a fait juger dignes de l'impression. Un assez grand nombre d'autres écrits n'ont pas semblé mériter le même honneur; mais ils ont été déposés aux archives, dans lesquelles est conservé religieusement tout ce qui forme les éléments de l'histoire de notre Société.

Enfin, à ces travaux nombreux et variés qui témoignent hautement de la fructueuse activité de notre association, aux procès-verbaux qui présentent le tableau fidèle du mouvement de nos séances, à divers documents officiels relatifs surtout à nos Expositions, le *Journal* a joint, cette année comme par le passé, sous le

titre de *Revue bibliographique étrangère*, des analyses d'articles choisis dans les publications anglaises, belges, allemandes, italiennes, et sous celui de *Revue bibliographique française*, des reproductions ou des extraits de notes insérées dans des journaux horticoles français, et que leur intérêt a fait juger dignes de la vaste publicité que pouvait leur procurer votre propre publication.

Au total, Messieurs, j'ose croire que les félicitations que je vous adressais au commencement de ce compte rendu sur votre ardeur au travail, sur votre zèle pour le bien et les progrès de l'horticulture, sont parfaitement justifiées par l'exposé détaillé que je viens de vous présenter. Je dirai donc avec une pleine assurance que l'année qui vient de s'écouler a été pour notre Société une période de travail incessant et fructueux, pendant laquelle elle a su acquérir de nouveaux droits à la sympathie de tous les amis de l'horticulture. J'ajouterai que cette année a été bonne aussi pour elle en lui donnant encore de nouvelles forces et par cela même de plus puissants moyens d'action. En effet, l'accroissement dans le nombre de ses Membres a été considérable et l'a élevée à ce point que bien peu d'associations horticoles peuvent aujourd'hui rivaliser avec elle sous ce rapport. C'est ce qu'il me sera facile de prouver.

En effet, depuis le relevé officiel que je dois à l'obligeance de M. le Secrétaire-général, le nombre des Membres titulaires portés sur les listes de la Société, au 1er janvier 1861, était de 1979. Pendant l'année 1861, ce nombre n'a été diminué que de 71 par l'effet des pertes que nous avons subies, de démissions beaucoup moins nombreuses que dans les années précédentes, de radiations pour refus de payement qui ont eu cet important résultat de ne laisser sur les contrôles le nom d'aucun Membre qui ne souscrivît aux charges communes. Par une heureuse compensation, les admissions se sont élevées, dans le même espace de temps, à 265; d'où l'on voit que, au 1er janvier 1862, la Société impériale et centrale d'Horticulture comprenait 2173 Membres titulaires. D'un autre côté, elle comptait, au 1er janvier 1861, 158 Dames patronnesses; de nouvelles admissions avaient élevé ce nombre à 166, au 1er janvier 1862. On voit donc, au total, que notre Société peut être fière de posséder en ce moment 2339 Membres payant la cotisation. Si nous ajoutons 34 Membres honoraires, 65 Membres correspondants, 137 Sociétés

correspondantes, soit françaises, soit étrangères, et quelques abonnés au *Journal*, nous verrons que notre publication mensuelle exige aujourd'hui, pour le service régulier, 2600 exemplaires. Ce chiffre considérable dit éloquemment combien l'Horticulture a gagné des nos jours dans la faveur publique, et combien toutes les classes de la Société sont avides de lui demander, les unes ces jouissances dont vous connaissez tous le charme, les autres des produits indispensables à l'alimentation des peuples civilisés.

Par un triste retour des choses de ce monde, plus notre Société s'accroît et prospère, plus en même temps s'élève la proportion des pertes que la mort nous condamne à déplorer chaque année. En 1861, 31 collègues nous ont été ravis. Inégaux par la position sociale, par le nom, par la science, ils étaient tous égaux pour notre cœur, et les regrets que leur mort a causés parmi nous seront également durables. Que l'expression en soit consignée ici avec leurs noms inscrits d'après la date de leur décès. MM. Ventenat, Tarbé des Sablons, Delaville-le-Roux, Guidon (de Colligis), de Vallange, Desbordes, Grony, Bellaud des Communes, Jullien (Jean Martial), Bezault (Pierre), Dupin (J.), Tascher de la Pagerie, Baron de Marinville, Lamouroux, Comte de Marcellus, Debrie père, Launay, Bernard de Charpieux, Poirier, de Sauville, Valton, Colmet, Bacot père, Fournier, Durand jeune, Mme Fougère née Parquin, Froment, Aguillon, Isid. Geoffroy St-Hilaire, Membre honoraire, Petit (Ch.), Chapsal.

Au total, Messieurs, ce compte rendu montre, si je ne me trompe, que l'année 1861 a marqué pour nous une nouvelle période de progrès et de prospérité. Ainsi, depuis qu'une heureuse fusion lui a donné naissance, la Société impériale et centrale d'Horticulture n'a cessé de grandir, et 6 années ont suffi pour l'élever au premier rang parmi les Sociétés horticoles de notre époque. Ayons donc tous une foi entière dans son brillant avenir et par elle dans celui de l'Horticulture française dont elle est le plus puissant et le plus actif représentant.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 DÉCEMBRE 1861.

Présidence de **M. PAYEN.**

Conformément à une décision prise par le Conseil d'administration, la séance est ouverte à une heure.

Le procès-verbal de la séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de 3 nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'y a pas eu d'opposition. Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'administration, dans la séance de ce jour.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Dupuis (A), des *Oignons* doux, de Mèze (Hérault).

2° Par M. Chantrier, de Noisiel, quatre volumineuses racines de la variété de *Persil* nommée Persil à grosse racine ou tuberculeux.

3° Par M. Lachesnaye, une *Poire* sur laquelle une portion gâtée a été remplacée par du coton en vue d'empêcher la pourriture de s'étendre.

4° Par M. Empaytas, des échantillons d'une *Poire* dont il ignore le nom et que produit en grande abondance un arbre déjà vieux, à branches souples et pendantes sous le poids de ses fruits.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Boncenne, juge, à Fontenay-le-Comte (Vendée), annonce qu'une Société d'Horticulture vient de se constituer dans cette ville et de le nommer son Président. En cette qualité, M. Boncenne demande quelle marche devra suivre la nouvelle Société pour recevoir le *Journal*.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour, a décidé que la Société de Fontenay serait admise sur la liste des Sociétés correspondantes, et recevrait dès lors gratuitement le *Journal*.

2° Une lettre dans laquelle M. A. Mas, Président de la Société 'Horticulture de l'Ain donne communication d'une décision

importante qui vient d'être prise, le 7 décembre courant, par cette Société. Cette décision est formulée dans les termes suivants :

« Considérant que les œuvres individuelles traitant de la nomenclature ou de la culture des fruits sont toutes entachées d'erreurs graves ;

» Considérant que le Congrès pomologique de Lyon, quoique présentant les avantages d'une œuvre collective, par des raisons inhérentes à son défaut d'organisation, n'a pas produit les résultats auxquels il voulait atteindre et cela malgré les efforts les plus louables ;

» Considérant qu'il est d'un intérêt pressant, pour la science pomologique, que l'étude en reçoive une direction unique et dont les arrêts puissent faire autorité ;

» La Société d'Horticulture de l'Ain émet le vœu que la Société impériale et centrale d'Horticulture de Paris crée dans son sein une Commission directrice des études pomologiques pour toute la France.

» La Société d'Horticulture de l'Ain désire que :

» 1° Cette Commission nomme elle-même des Membres correspondants, d'une science éprouvée, qui lui seraient désignés par les Sociétés d'Horticulture de province ;

» 2° Qu'elle institue des réunions périodiques de ses Membres correspondants, dans les villes qui seraient choisies comme centres des régions horticoles ;

» 3° Qu'elle ait à Paris un siége permanent auquel on puisse adresser tous les objets sur lesquels les correspondants demanderaient son jugement émis dans des réunions aussi rapprochées que le demanderaient les circonstances ;

» 4° Que cette association prenne le nom de Congrès pomologique de France. »

M. le Président dit qu'une pareille proposition ne peut être accueillie qu'avec sympathie, mais que la détermination qui pourra être prise à cet égard exige de mûres réflexions, en raison de son importance majeure. Il est d'avis qu'une décision ne pourrait être prise sans avoir été préparée par une Commission. Dès ce jour, ajoute-t-il, le Conseil a renvoyé la proposition de la Société de l'Ain au Comité d'Arboriculture qui voudra bien exprimer son opi-

nion dans un rapport spécial ; ce rapport sera ensuite communiqué à la Société, qui pourra dès lors délibérer en toute connaissance de cause.

3° Une lettre dans laquelle M. Crucy signale à M. le Président un abus répréhensible. Un industriel, M. Ozanne, a répandu l'annonce d'un raidisseur fabriqué par lui, en l'envoyant sous des bandes qui portent les mots « Société impériale d'Horticulture » imprimés en gros caractères. « Évidemment, dit M. Crucy, l'auteur de cet acte n'était pas autorisé à prendre le nom de notre Société pour patroner sa marchandise. J'aime à croire qu'il n'a pas compris tout ce qu'il y a de regrettable dans une semblable usurpation. »

M. le Secrétaire-général fait observer que cette manière de procéder est d'autant plus répréhensible que déjà, l'an dernier, M. Ozanne, y ayant eu recours, avait été averti à cet égard, et que dès lors, comme on le voit, il n'a tenu aucun compte de l'avertissement qu'il avait reçu.

4° Une lettre par laquelle M. le docteur Jules Guyot fait hommage à la Société d'un exemplaire de son Rapport à M. le ministre de l'Agriculture *sur la viticulture du département de la Charente-Inférieure*.

5° Une lettre de M. Achille Barbier, jardinier chez M. le marquis de Lagrange, à Blaye ; elle est relative à une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Des moyens de grossir les graines et les fleurs et d'en varier les proportions et la forme*, dont il offre un exemplaire à la Société.

6° Une lettre de M. Laisné, Président du Cercle horticole d'Avranches, contenant la description et la figure d'une Poire de Doyenné d'Alençon, venue dans son jardin, sur le pédoncule de laquelle se sont produits des bourgeons, dont un s'est développé en un petit rameau. D'après la figure envoyée par M. Laisné, ce petit rameau, long d'environ 5 centimètres, présente 3 entre-nœuds dont le premier forme à lui seul les deux tiers de la longueur totale, et dont les 2 autres sont égaux entre eux. Cette lettre intéressante est transmise par M. A. Dupuis.

7° Une lettre écrite de Biebrich, dans le duché de Nassau, par M. de Philippéus, conseiller honoraire de l'empereur de Russie, qui demande l'adresse d'un ou plusieurs horticulteurs chez lesquels

il pût se procurer 20,000 pieds de Vignes de différentes variétés, appartenant, pour la plupart, à nos départements méridionaux. Ces Vignes sont destinées à être plantées dans la Crimée.

8° Une lettre dans laquelle M. Gosselin, de Creteil, exprime le désir d'apprendre quelle est définitivement la plus méritante des deux Pommes de terre Blanchard et Marjolin, sous le double rapport de la production et de la qualité. Il offre de cultiver lui-même comparativement ces deux variétés, si l'on veut bien lui remettre des tubercules de la Blanchard au sujet desquels il ne puisse y avoir de doutes. Il rappelle aussi ce qu'il a dit de ces plantes dans sa note insérée au Journal, volume VII, p. 783.

9° Une circulaire imprimée par laquelle une Commission formée d'horticulteurs et de botanistes de Gand (Belgique) ouvre une souscription pour le portrait gravé de feu Scheidweiler, botaniste, professeur à l'École d'Horticulture de l'État, à Gand.

M. le Président annonce que le Conseil d'administration a souscrit à un exemplaire de ce portrait.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société vient d'éprouver une nouvelle perte par le décès de M. Chapsal, Membre titulaire.

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau proposent d'adresser des remercîments aux présentateurs. Celui de Culture potagère, en particulier, demande que M. Chantrier ait, pour ses belles racines de Persil, l'honneur d'un rappel de la prime qu'il avait obtenue en 1860 pour le même objet. De son côté, le Comité d'Arboriculture déclare qu'à ses yeux l'emploi du coton pour fermer les trous qu'on fait aux Poires en enlevant la portion gâtée peut être utile, mais seulement pour un espace de temps limité.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur la multiplication de l'Orme au moyen du marcottage; par M. Quéhen-Mallet.

2° Rapport de M. Michelin, Conservateur de la collection de fruits, sur l'état actuel des objets confiés à ses soins.

3° Rapport sur un livre de M. A. Dupuis, intitulé : *l'Œillet et sa culture*. M. Malet, père, rapporteur.

4° Rapport de la Commission chargée de l'étude de la collection de Pommes de terre formée par la Société impériale et centrale d'Horticulture. M. Courtois-Gérard, rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations.

L'ordre du jour appelle les nominations pour lesquelles la Société a été convoquée en assemblée générale.

Conformément au règlement, le 1er scrutin est consacré à l'élection du Président, du 1er Vice-Président, du Secrétaire-général, du Trésorier et du Trésorier-adjoint.

Dans l'élection du Président, on compte 193 votants, ce qui porte la majorité absolue à 97. M. le comte de Morny ayant obtenu 184 voix est proclamé Président de la Société impériale et centrale d'Horticulture, pour l'année 1862.

L'élection du 1er Vice-Président est faite par 194 votants, d'où la majorité absolue est 98. M. Payen ayant réuni 169 suffrages est élu premier Vice-Président pour l'année 1862.

Les votants sont au nombre de 241 dans le vote relatif à la nomination du Secrétaire-général. La majorité absolue est ainsi de 122. M. Andry obtient 231 voix, et M. le Président le proclame élu Secrétaire-général pour 1862.

188 membres prennent part à l'élection du Trésorier et du Trésorier-adjoint. La majorité absolue est dès lors de 95. Comme Trésorier, M. Corbay obtient 177 voix et M. Hund en a 164 comme Trésorier-adjoint. M. Corbay est proclamé Trésorier et M. Hund est déclaré Trésorier-adjoint, pour l'année 1862.

Au 2e scrutin doivent être nommés le 2e Vice-Président, les 4 Secrétaires et le Bibliothécaire.

L'élection du 2e Vice-Président est faite par 189 votants, ce qui porte la majorité absolue à 95. Les voix se répartissent de la manière suivante : 119 à M. Morel, 34 à M. Pépin, 11 à M. Drouhin de l'Huys, 10 à M. Boisduval, 11 partagées entre 6 personnes différentes et 4 bulletins blancs. M. Morel, ayant obtenu la majorité, est proclamé 2e Vice-Président pour l'année 1862.

Dans le vote pour la nomination des 4 Secrétaires on compte 188 votants, ce qui donne 95 pour la majorité absolue. Cette majorité est acquise à M. Bouchard-Huzard qui obtient 172 voix, à M. Bouchet qui en a 164, à M. Rouillard qui en réunit 140, à M. Pissot qui est porté par 121. En conséquence, ces 4 Membres sont proclamés Secrétaires pour l'année 1862, dans l'ordre suivant déterminé par le nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux : MM. Bouchard-Huzard, Bouchet, Rouillard, Pissot.

M. de Bouis est nommé Bibliothécaire par 159 voix sur 183 votants, nombre qui portait la majorité absolue à 92.

Le 3e scrutin est consacré à la nominatiou du 3e Vice-Président et de 4 Conseillers.

164 Membres prennent part à l'élection du 3e Vice-Président. La majorité absolue étant ainsi de 83, M. Pépin obtient 117 voix M. Boisdnval en a 30, et les autres se partagent entre 7 personnes différentes. M. Pépin, ayant obtenu la majorité, est proclamé 3e Vice-Président pour l'année 1862.

L'élection des 4 Conseillers est faite par 170 votants, d'où la majorité absolue est de 86. Cette majorité est acquise à M. Lepère, qui obtient 141 voix, à M. Basseville qui en a 133, à M. Garnon qui en réunit 122, à M. Truffaut qui en obtient 118. En conséquence, MM. Lepère, Basseville, Garnon et Truffaut sont proclamés Membres du Conseil d'administration.

Le 4e et dernier scrutin est relatif à l'élection du 4e Vice-Président. 146 votants y prennent part, d'où la majorité absolue est de 74. Cette majorité absolue est acquise à M. Boisduval qui obtient 110 voix; les 36 voix restantes se répartissent entre 17 membres différents. M. Boisduval est dès lors proclamé 4e Vice-Président pour l'année 1862.

Par suite de ces diverses élections, le bureau de la Société impériale et centrale sera composée de la manière suivante, pendant l'année 1862 :

Président	M. le comte de Morny.
Vice-Présidents . . .	MM. Payen, Morel, Pépin, Boisduval.
Secrétaire-général . .	M. Andry.
Secrétaires.	MM. Bouchard-Huzard, Bouchet, Rouillard, Pissot.
Trésorier	M. Corbay.
Trésorier-adjoint . .	M. Hund.
Bibliothécaire	M. de Bouis.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Séance du 9 janvier 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de sept Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a motivé aucune opposition. Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Chappard, jardinier-chef chez M. Dezobrie, à Sarcelles (Seine-et-Oise), trois tubercules d'*Igname de Chine*, produits par des pieds laissés deux ans dans une terre argileuse, qui avait été labourée à $0^m,50$ de profondeur. Les plantes qui ont donné ce beau produit n'ont pas reçu le moindre engrais.

2° Par M. E. Vavin, une petite corbeille de *Tomates-Poires* fraîches, conservées en parfait état depuis la récolte. M. Vavin présente ces Tomates afin de convaincre la Société de ce fait que, comme il l'avait dit dans une séance précédente, le fruit de cette variété peut se conserver pendant assez longtemps. Il dit qu'à Naples, d'où la graine lui en est venue, on laisse ces Tomates en plein champ, pour les prendre à mesure qu'on en a besoin. Pour celles qui sont en ce moment sur le bureau, lui-même s'est contenté, après les avoir cueillies, de les tenir dans une pièce jusqu'à l'arrivée des gelées. Quand il a commencé de geler, il les a simplement mises dans une caisse, où l'on voit qu'elles sont restées en fort bon état.

3° Par M. Boisbunel, de Rouen, un échantillon de la *Poire Passe-Crassane*, variété nouvelle obtenue par cet habile arboriculteur. Ce fruit récolté sur un espalier est d'un volume considérable, puisqu'il a $0^m,32$ de circonférence et qu'il pèse 780 grammes. Pour faire apprécier l'accroissement que cette excellente Poire a déjà subi, on a mis à côté du nouvel échantillon la reproduction fidèle par le moulage du spécimen de la même variété, venu sur l'égrain, qui avait été présenté à la Société, au printemps de 1861; or, celui-ci est de la grosseur d'une Crassane d'automne très-ordinaire, tandis que la Poire cueillie sur un espalier, après la greffe, est plusieurs fois plus volumineuse.

Une conversation s'engage au sujet de ce fruit remarquable :

M. Lepère, fils, est porté à croire que la Poire présentée aujour-

d'hui n'appartient pas à la même variété que celle qui a été moulée, tant elles diffèrent l'une de l'autre en grosseur.

MM. Forest et Michelin répondent à cette observation que, lorsque la première Passe-Crassane fut présentée à la Société, le Comité d'arboriculture la jugea très-favorablement, et qu'une médaille de 1re classe (1) fut alors accordée à M. Boisbunel à qui l'on exprima l'espoir que la greffe déterminerait un grossissement notable dans cet excellent fruit. Or, l'événement a justifié cette prévision. On a vu différents échantillons, récoltés sur des rameaux greffés, acquérir un volume de plus en plus considérable, et un surtout mesurer 0m,28 de circonférence. On est arrivé ainsi graduellement jusqu'à la Poire de 0m,32 de tour qui est en ce moment déposée sur le bureau. Il n'y a donc pas lieu de conserver des doutes sur l'identité de cette grosse Poire avec celle d'un faible volume dont la reproduction moulée se trouve en ce moment sous les yeux de la Compagnie.

M. Boisbunel envoie en même temps des échantillons de trois *Poires* obtenues aussi par lui de semis, et qu'il désigne par les nos 100, 140, 150. Ce sont des fruits d'hiver.

4° Par M. de Liron d'Airoles, des échantillons de 28 variétés de *Pommes*, pour la plupart peu répandues. Ces fruits avaient été envoyés à la Société le 28 novembre dernier ; ils sont remis aujourd'hui sous ses yeux après que le Comité d'Arboriculture en a fait l'objet d'un examen attentif. Ils sont destinés à être moulés pour la collection de fruits modelés.

5° Par M. Bourgeois, des échantillons d'une *Pomme* dont il ignore le nom.

6° Par M. Lachesnaye, 2 *Pommes* et 2 *Poires* dans lesquelles les portions gâtées ont été remplacées par du coton en rame, et qui se sont conservées depuis qu'elles ont subi cette opération.

7° Par M. Chappart, nommé plus haut, un pied fleuri de *Prunus sinensis flore pleno*.

8° Par M. Pépin, au nom de M. Bourgeois, des morceaux de

(1) C'est par erreur que, dans le compte rendu de la dernière Exposition (VII, 1861, p. 687), la Médaille accordée à M. Boisbunel, pour ce gain remarquable, a été indiquée comme de 2e classe. Cette médaille était de 1re classe.

racines de Chicorée sauvage et de pétioles de Rhubarbe préparés au sucre comme de l'Angélique.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. L'Epine qui accuse réception de la lettre par laquelle M. le Secrétaire-général annonçait à M. le comte de Morny son élection comme Président de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

2° La lettre par laquelle M. le Secrétaire-général du Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics informait M. le Président que S. Exc. le Ministre recevrait, le mardi 31 décembre, MM. les Membres du bureau de la Société.

A cette occasion, M. le Président rend compte à la Compagnie de cette réception dans laquelle M. le Ministre a bien voulu exprimer une sympathique bienveillance pour la Société impériale et centrale d'Horticulture.

3° Un certificat délivré par M. Bellot et Madame Ve Didiot, propriétaires, à Brunoy (Seine-et-Oise), au sieur Pierre Alablanche, qui est à leur service comme jardinier depuis 28 ans.

4° Une lettre dans laquelle M. Boncenne, Président de la Société d'Horticulture qui vient d'être fondée à Fontenay-le-Comte (Vendée), offre ses remercîments et ceux de ses collègues pour l'admission de cette association sur la liste des Sociétés correspondantes.

5° Une lettre de M. de Liron d'Airoles qui fait hommage d'un exemplaire d'une brochure récemment publiée par lui, consistant dans la reproduction de son intéressant travail inséré dans le Journal (Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 607-620), sous le titre de : *Les Poiriers les plus précieux parmi ceux qui peuvent être cultivés aux vergers et aux champs*, auquel il a joint des descriptions empruntées à son utile ouvrage intitulé : *Notice pomologique*.

M. le Président renvoie l'examen de cette brochure au Comité d'Arboriculture, qui voudra bien charger un de ses Membres d'en faire l'objet d'un rapport verbal.

6° Une lettre dans laquelle M. Lesèble, propriétaire à Rochefuret (Indre et Loire), donne des détails sur la Poire Thompson qu'il a communiquée dernièrement à la Société. Le docteur Bretonneau,

de Tours, avait reçu des greffes de cette variété, de Knight, le célèbre physiologiste-horticulteur, Président de la Société d'Horticulture de Londres. Il y a seulement une dizaine d'années que ces greffes donnèrent des fruits que M. Lesèble fut invité à déguster avec leur possesseur. Le jugement porté en cette occasion fut très-favorable à la nouvelle Poire, qui fut reconnue comme « étant de première grosseur, très-belle de forme et de coloris, formée d'une chair très-fine, beurrée, très-fondante, très-parfumée sans être musquée, très-sucrée, pourvue d'une eau abondante. » Ce premier jugement a été justifié de tout point depuis cette époque. Knight en envoyant à M. Bretonneau la Poire Thompson, dont il faisait le plus grand éloge, promettait de lui donner des renseignements sur l'origine de cette variété recommandable. Malheureusement M. Lesèble ignore s'il a tenu cette promesse, et M. Bretonneau lui-même n'a pu lui rien apprendre à ce sujet.

7° Une lettre dans laquelle M. Coindeau, jardinier-chef, chez M. Gobillot, à la Bruyère (Cher), demande la rectification d'une erreur commise dans le *Journal* (VII, p. 754), où la présentation de fort belles Batates, pour lesquelles il a reçu une récompense, a été attribuée à tort à M. Damecourt.

8° Une lettre de M. Fournier, jardinier, rue d'Enfer, 116, qui présente diverses réclamations au sujet du rapport fait par M. Thibaut-Prudent, sur les Potirons de M. Somveille, et sur la méthode par laquelle ils ont été obtenus. L'auteur de la lettre ajoute que les graines semées par M. Somveille provenaient de deux énormes Potirons, que lui-même avait présentés à la Société, au mois de septembre 1860, dont la circonférence était de 3 mètres et qui pesaient chacun environ 150 kilogrammes (Voyez le *Journal*, VI. 1860, p. 711.).

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau soumettent à la Société les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère demande que des remercîments soient adressés à M. Chappard et à M. E. Vavin, pour leurs présentations.

2° Le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de première classe soit accordée à M. de Liron d'Airoles, pour sa belle série de Pommes, et qu'une récompense du même ordre soit donnée à

M. Boisbunel pour sa magnifique Poire Passe-Crassane, qui sera moulée pour la collection de la Société. Il décide que les autres Poires présentées par cet arboriculteur seront dégustées à mesure qu'elles atteindront leur maturité. Il desire que les autres présentateurs reçoivent des remercîments au nom de la Société.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis que des remercîments doivent être adressés à M. Chappart pour son joli pied de *Prunus sinensis* à fleur double.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues ou à un Membre qui veut bien se charger de les leur faire parvenir.

M. de Liron d'Airoles demande et obtient la parole pour rendre compte à la Compagnie du résultat d'une mission qui lui avait été confiée. Il avait été chargé par M. le Président de remettre au sieur Doucin (Pierre), de Nantes, la haute récompense qui lui avait été décernée par la Société pour la durée exceptionnellement longue de son service dans la même maison. Cette récompense étant la première médaille d'or qui ait été accordée à un jardinier pour la longueur de son service, M. de Liron d'Airoles a pensé que la remise devait en être faite avec solennité. Sur sa demande, M. le sénateur, maire de Nantes, a bien voulu remettre lui-même cette médaille au sieur Doucin, que cette distinction flatteuse a comblé de joie, et qui s'est montré pénétré de reconnaissance pour la Société.

M. le Secrétaire-général informe la Société du résultat de l'élection que viennent de faire les Comités de leurs Présidents, Secrétaires et Délégués auprès de la commission de rédaction.

Le Comité de Culture potagère a nommé M. Louesse, Président; M. Vivet, Vice-Président; M. Gauthier, Secrétaire; M. Dagorno, Vice-Secrétaire, et M. Laizier, délégué.

Le Comité d'Arboriculture a choisi pour Président, M. Bouclier; pour Vice-Président, M. Malot; pour Secrétaire, M. Cottu; pour Vice-Secrétaire, M. Michelin; pour délégué, M. Pigeaux.

Dans le Comité de Floriculture, ont été élus : Président, M. Malet père; Vice-Président, M. Boisduval; Secrétaire, M. Leroy (Isidore); Vice-Secrétaire, M. Pelé fils; délégué, M. Jacques.

Le Comité des Arts et Industries horticoles a élu Président,

M. O'Reilly; Vice-Président, M. Tricotel; Secrétaire, M. Jules Guyot; Vice-Secrétaire, M. Dorléans; délégué, M. Denuelle.

Le Comité des Secours a nommé M. Maufra, président; M. Durand, Secrétaire; M. Chouveroux, délégué.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère pendant l'année 1861; par M. Louesse.

2° Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1861; par M. Michelin.

M. le Président adresse les remercîments de la Société aux auteurs de ces deux excellents comptes rendus, dans lesquels on voit des preuves nombreuses du zèle éclairé avec lequel les Comités s'occupent des travaux qui rentrent dans leurs attributions.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

Séance du 26 décembre 1861.

MM.

1. Collard (Alfred-Joseph), ancien colonel d'artillerie, à Ivry-sur-Seine; présenté par MM. le colonel Riffault et Leprieux.
2. Guinle (Jean-Jules), jardinier chez M. Segaud, à Madrid (Bois de Boulogne), à Paris; par MM. Sicher et Laforcade.
3. Rose (le général), rue de Grenelle-Saint-Germain, 105, à Paris; par MM. Boisduval, Andry et Pissot.

DAME PATRONNESSE.

Madame Bourgeois-Levol, avenue de Madrid, avenue de Madrid, 19, à Paris; présentée par MM. Andry, Bourgeois, Boisse et Buisson.

Séance du 9 janvier 1862.

MM.

1. Albessard (Ch.), libraire-éditeur, rue Guénégaud, 8, à Paris; présenté par MM. Arthur Eloffe et Dupuis.
2. Catheux (J.), rue Castellane, 3, à Paris; par MM. Labbé et Bourgeois.
3. Foyot (Nicolas), rue de Tournon, 33, à Paris; par MM. Louvat et Eugène Verdier, fils aîné.
4. Girod, percepteur, à Chevry, par Gex (Ain); par MM. Perrody-Hérans et Andry.

5. **Laisné** (A.-M.), Président du *Cercle horticole*, à Avranches (Manche); par MM. Boisduval et Dupuis.
6. **Pommier** (François), ancien juge de paix, à Villars-le-Pautel (Haute-Saône), et passage Colbert, escalier E, à Paris; par MM. Dumoustier et Petiflat.
7. **Viéaux-Duvaux** (Gabriel), horticulteur, rue de Reuilly, 82, à Paris; par MM. Boutard et Dupuis.

DAME PATRONNESSE.

Madame Bassot, boulevard Saint-Denis, 26, à Paris; par MM. Berthault et Andry.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois de janvier 1862.

Agriculteur praticien (25 décembre 1861 et 10 janvier 1862). Paris; in-8°.

Almanach ou Annuaire de l'horticulteur nantais, pour l'année 1862. Nantes; in-18 anglais de 264 pages.

Ami des champs (janvier 1862). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 décembre 1861 et 15 janvier 1862). Paris; in-8°.

Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire (3e trimestre 1861). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde (12e année, 1861, n° 1). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (septembre et octobre 1861). Toulouse; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture* rédigées par le Dr Gaet. Cantoni); nos 12 de 1861, 25 décembre, et 1 de 1862, 10 janvier). Milan; in-8°.

Apiculteur (janvier 1862). Paris; in-8°.

Bon Cultivateur (juin à octobre 1861). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (n° 8, 15 décembre 1861). Châlon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (décembre 1861). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (4e trimestre 1861). Le Mans; in 8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône (octobre 1861). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (novembre 1861). Paris; in-4°.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 janvier 1862). Feuille; in-4°.

Cultivateur de la Somme (année 1861, n° 5). Amiens; in-8°.

Economia rurale e il Repertorio d'Agricoltura (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture*, cahier 24 de 1861). Turin; in-8°.

Feuille du Cultivateur (26 décembre 1861, 2, 9 et 16 janvier); Bruxelles, in-8°.

Institut (26 décembre 1861, 2, 8 et 15 janvier 1862) et *Table alphabétique* pour l'année 1857. Paris; in-4.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (décembre 1861). Bruxelles; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (novembre 1861); Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (décembre 1861). Toulouse; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, etc., rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 14 et 21 janvier 1862). Londres; in-4°.

Les Poiriers les plus précieux parmi ceux qui peuvent être cultivés à haute tige, aux vergers et aux champs; par M. J. de Liron d'Airoles. Nantes; in-8°.

Maison de Campagne (31 décembre 1861, et 15 janvier 1862). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (61e année). Versailles; 1861; in-8° de 266 pages.

Messager de la Semaine (28 décembre 1861; 4, 11 et 18 janvier 1862). Paris; feuille in-4°.

Revue agricole et horticole du Gers (décembre 1861); Auch; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 janvier 1862). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (10 et 25 décembre 1861). Paris; in-8°.

Science pour Tous (26 décembre 1861, 2, 9 et 16 janvier 1862). Feuille in-4°.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Doubs (mai, juin, juillet et août 1861). Besançon; in-8°.

Sud-Est (décembre 1861). Grenoble; in-8°.

Wochenschrift für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par le docteur Ch. Koch; nos 51 et 52 de 1861, 1 de 1862). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de janvier 1862). Munich; in-8°.

INSTRUCTIONS
SUR LES TRAVAUX A EXÉCUTER PENDANT CHACUN DES 12 MOIS DE L'ANNÉE.

Mois de Mars.

TRAVAUX GÉNÉRAUX.

Lorsque le mois de mars arrive, les labours doivent être déjà terminés en majeure partie; s'il en reste encore à faire, on se hâte

de s'en occuper, car le temps est venu de procéder au semis d'un grand nombre de plantes de pleine terre. On doit également enterrer le fumier et les engrais de toute nature. Le hâle et les gelées blanches étant fort à redouter pendant ce mois, on abrite les semis et les plantations en les couvrant au moyen d'une couche peu épaisse de terreau ou d'un léger paillis. — C'est le moment pour achever de replanter et remanier les bordures.

Culture potagère.

On continue à semer en pleine terre toutes les plantes potagères rustiques, telles que les Oignons, Carottes, Poireaux, Ciboules, Radis, Fèves de marais, Pois, etc. On replante en côtière au midi des Laitues, des Romaines, des Choux d'York et des Choux-pommes ou gros Cabus de différentes variétés. Au besoin on les couvre de paillassons. On plante les Pommes de terre hâtives, notamment la Marjolin.

On continue à élever une grande quantité de couches pour y planter à demeure et sous châssis les Melons, Concombres et autres plantes qu'on a semées pendant le mois de février, ou pour y semer encore les mêmes espèces, dans le courant du mois de mars. Les plantes semées en février doivent fournir la seconde saison, et celles qu'on sème seulement au mois de mars fourniront la troisième. On continue de semer la Chicorée frisée et la Scarole sur couche, ainsi que le Céleri plein blanc et le Céleri-Rave. Il faut également semer le Chou-fleur demi-dur, pour l'été; ce semis se fait sous cloche, à froid. C'est maintenant la meilleure saison pour les Asperges.

On sème sur couche les premiers Potirons, le Giraumon turban et les Courges. On plante également sur couche des Asperges et on en force en pleine terre pour en obtenir les produits avant l'époque à laquelle arrive la récolte entière de cette plante. Quant à celles de pleine terre qu'on ne veut pas forcer, on les laboure et on les fume.

On découvre les Artichauts dont on n'avait encore débutté qu'une faible portion; on leur donne ensuite un labour; ces opérations se font surtout pendant la dernière quinzaine du mois. On s'occupe de la multiplication des Batates.

On sème des Choux de Milan et des Choux-fleurs noirs de Sicile sur couche.

On fait la dernière plantation de Fraisiers.

On sème en pleine terre Chenillette et Limaçon pour fournitures de Salades, Anis, Arroche, Bourrache, Buglosse, Carvi, Corne de cerf, Fenouil ordinaire et d'Italie, Chervi, Crambé ou Chou marin, les différentes sortes de Cresson et surtout celui de terre, Marjolaine, Mélisse, Moutarde de Chine pour salade, Onagre bisannuelle, Oseille-épinard, Nigelle aromatique, Perce-pierre au pied des murs, Picridie, Pissenlit, Quinoa, Romarin, Roquette, Persil à grosse racine, Sarriette, Thym, Salsifis, Cerfeuil, ce dernier tous les mois jusqu'en septembre.

On sème de l'Asperge pour avoir des plants qu'on lèvera la 2e année.

On sème sur couche : Cresson de Para et du Brésil, Artichauts, Claytone de Cuba, Alkékenge comestible, Baselle, Morelle de Guinée et de l'Ile de France, Basilic, Gombo, ce dernier pour être planté en mai sur une autre couche où il devra rester jusqu'à sa récolte, Piment, Pourpier doré, Tétragone.

On replante toutes les bordures de Lavande, Sauge, Thym, Sarriette vivace, Oseille et Civette ; on en sème d'autres en Chicorée sauvage, Persil, Pimprenelle, etc.

La majeure partie des plantes devant servir de porte-graines doivent être mises en place et à distance ; telles sont principalement les Carottes, Navets, Betteraves, Poirées, Céleri, etc.

On fait la plantation des espèces destinées à produire en 2e saison sur une couche dont, au besoin, on entretiendra la chaleur ; ce sont les Melons, Choux-fleurs, Laitues, Concombres, Aubergines et Tomates.

On plante le Topinambour.

On achève de faire blanchir la Chicorée sauvage pour Barbe de capucin.

On donne beaucoup d'air aux châssis contenant les Pois, Haricots, Choux-fleurs, et cela en raison de l'âge des plantes, en soulevant les panneaux dans le sens opposé à la direction du vent.

On sème la masse des Pois de 2e et 3e saison, en pleine terre, ainsi que les Fèves de marais.

On plante l'Igname de Chine.

On sème le Pissenlit pour faire blanchir l'année suivante en jan-

vier et février. Cette plante est supérieure en qualité à la Chicorée sauvage qu'elle peut remplacer avec avantage; il faut toutefois recommander de ne pas la laisser grainer dans l'endroit où on la cultive, parce que les graines qui se répandent dans tout le jardin la multiplient avec une si grande abondance qu'il devient difficile de s'en débarrasser. Pour éviter cet inconvénient, il suffit de couper les fleurs à mesure qu'elles paraissent.

Pour les Tomates qu'on replante sur couche, on en met 4 à 6 par châssis ou une par cloche, selon qu'on fait la plantation par l'un ou l'autre de ces deux moyens.

On sème quelquefois pendant ces mois de l'Oignon blanc qu'on ne repique pas et qui doit être semé assez dru pour qu'il reste petit; dans cet état on le confit avec les cornichons.

Dans la culture des Ananas, le soleil commençant à prendre de la force pendant ce mois, on pourra donner un peu d'air aux œilletons, dans les moments où il fera soleil. Vers la fin du mois, on les arrosera plus fréquemment.

On préparera dans une bâche une couche de fumier, de 50 à 60 centim. d'épaisseur; on la couvrira d'une assise de 30 centim. de terre de bruyère ou bien d'un mélange par portions égales de terre de bruyère, de terre franche et de terreau de feuilles ou de débris de jardin. On laissera cette couche, sans y toucher, pendant 12 à 15 jours; après quoi on la labourera en mêlant toujours la terre.

C'est dans le courant de ce mois que les pieds formés d'Ananas commenceront à indiquer qu'ils vont fructifier; on doit, par conséquent, leur donner plus de chaleur qu'auparavant. Comme le soleil devient plus ardent, on aère quelque peu; on arrose aussi plus fréquemment. Quant aux pieds qu'on n'aura pas desserrés, il sera nécessaire de les mettre plus au large, sous peine de nuire au développement du fruit.

Arboriculture.

Culture en plein air.

Pendant le mois de mars la taille des fruits à pepins se termine et celle des fruits à noyaux se continue.

Les plantations qui ont pu être différées seront reprises; mais leur époque tardive rendra nécessaires quelques précautions contre la sécheresse que causent les hâles du printemps ou les chaleurs

précoces ; ainsi, les racines pourront être mouillées pour que, la terre y adhérant mieux, la végétation commence plus promptement. Un lit de paillis ou de litière sera répandu au pied de l'arbre pour y maintenir la fraîcheur, et, si l'arbre est déjà fort, la tige pourra être couverte de paille ou enduite d'une couche d'argile ou d'onguent de saint Fiacre.

On achèvera de tailler la Vigne et on n'aura pas perdu de vue sa plantation ni les recouchages destinés à la rajeunir.

Aux auvents qui auront été laissés en permanence au-dessus des Pêchers et Abricotiers, on ajoutera des toiles, treillis ou paillassons, des genêts, fougères et tous autres objets appliqués devant les arbres et propres à les préserver de l'effet des gelées du printemps.

Dans la première quinzaine du mois, lorsqu'on croit les gelées passées, on achève de découvrir ou de déterrer les Figuiers, dont, sous le climat de Paris, les branches sont restées durant l'hiver enveloppées ou bien étendues sous une couche de terre.

Après avoir relevé ces arbres on les marcotte, s'il y a lieu, en choisissant pour les coucher des branches d'une année de pousse que l'on rabat à 20 centimètres au-dessus du sol. Ces branches, dans le courant de l'été, s'enracineront et produiront deux ou trois rameaux vigoureux.

On terminera les plantations de Figuiers qui ne seraient pas encore faites.

Peu de jours après avoir relevé les Figuiers, on exécute, en vue de faire nouer les fruits, la première opération, qu'on appelle le pincement et qui consiste à couper avec un instrument bien tranchant le bouton terminal de chaque rameau sans exception, en ayant soin de ne pas endommager la Figue qui se trouve à côté.

Il vaut mieux ne pas faire cette opération à la grosse Figue violette (de la Frotte).

On taille les Figuiers qui ont atteint leur deuxième année, en raccourcissant de moitié les branches de charpente les plus vigoureuses et on recommence la même opération chaque année jusqu'à la quatrième, à l'effet d'obtenir la formation de l'arbre.

Les arbres seront palissés sur les murs où les branches prendront leur place naturellement, sans confusion, sans être entrecroisées, sans qu'un même lien serve à attacher plusieurs rameaux et surtout sans qu'aucun soit laissé passant sous le treillage.

On commence les greffes, d'abord celles en fente, ensuite celles en couronne, et on les continue pendant la première partie d'avril. Celles de la Vigne peuvent être faites dès l'instant où la séve se met en mouvement.

On s'occupe sans relâche à détruire les Tigres, Kermès et tous les insectes qui s'attachent aux arbres, surtout ceux qui se logent sous les écorces. Pour combattre ces derniers, on emploie très-utilement, soit un lait de chaux mélangé de fleur de soufre, soit simplement de l'eau de chaux, moyen puissant qui a l'avantage de ne pas salir les arbres.

Cette eau s'obtient en mettant un kilogramme de chaux en pierre dans cinquante litres d'eau.

Les fruits dont la maturité est la plus tardive vont avoir atteint la dernière limite au delà de laquelle on ne pourra plus profiter que de quelques exceptions.

On retrouvera au fruitier des Poires Bergamotte Esperen, Bergamotte fortunée, Suzette de Bavay, Doyenné d'hiver, Colmar de Mars, Doyenné d'Alençon, Beurré Bretonneau, Broom Park, Colmar d'hiver, Bon Chrétien d'hiver, Doyenné Goubault, Passe tardive, Bon Chrétien de Rans, Joséphine de Malines et Saint-Germain.

Pour les Poires à cuire, à celles du mois précédent s'ajoutent les Colmar Van Mons, Certeau d'hiver et Léon Leclerc de Laval.

Les Pommes Reinettes franche, du Canada et autres, Calville, Fenouillet, Api, Chataignier, et toutes celles qui sont tardives, sont encore assez nombreuses.

Culture forcée.

On continue les opérations précédemment indiquées; on ombrage très-légèrement, pendant les moments où le soleil a le plus de force, les fleurs qui seraient trop près du verre.

Les bassinages doivent être plus fréquents et plus abondants; on cesse de faire du feu dans la journée, si le soleil et la température extérieure le permettent, pour recommencer avant la fin du jour.

On donne un peu plus d'air, à moins qu'il n'y ait de grands coups de vent froid comme au moment des giboulées.

On peut récolter dans la seconde quinzaine de ce mois le raisin qu'on a commencé de forcer en novembre.

Arbres forestiers et arbustes d'ornement.

On achève la plantation des arbres et arbustes dont on excepte les résineux et ceux à feuilles persistantes. On a soin de pailler fortement le pied pour préserver la terre des hâles qui sont si fréquents pendant ce mois.

Si l'on n'a pu stratifier les graines à enveloppe épaisse et ligneuse, afin d'en hâter la germination, on les plongera dans l'eau pendant un ou plusieurs jours, avant de les confier à la terre.

On doit, pour le milieu ou pour la fin du mois, au plus tard, suivant que la saison est plus ou moins avancée, avoir terminé la taille et les élagages, surtout sur les Érables dont la séve s'échappe en grande abondance par les sections qu'on leur fait.

On termine tous les labours.

A la fin du mois, si les gelées ont à peu près cessé, on pourra commencer à planter les boutures qui ont été préparées en janvier et en février.

On continue les semis de pleine terre.

Il y a lieu de visiter les graines stratifiées, surtout celles des fruits à noyau, qui, si l'hiver a été doux, peuvent commencer à germer, et de mettre immédiatement en terre celles qui ont poussé, mais toujours en ayant soin de les protéger contre les intempéries.

On pourra abriter contre les ardeurs du soleil et les vents desséchants les arbres verts de fortes dimensions, qui auront été plantés à l'automne.

FLORICULTURE.

Plantes d'ornement de pleine terre. On continue à entretenir la propreté des jardins, à ratisser et sabler les allées, à débarrasser les gazons des grandes herbes qui leur nuiraient et ne tarderaient pas à s'y propager outre mesure. On termine les labours et on achève la plantation des arbres feuillus, des arbrisseaux et des plantes vivaces de pleine terre ; on sème aussi en pleine terre diverses herbes telles que Pied d'Alouette, Giroflée de Mahon, Pavots et Coquelicots, etc., soit en bordures, soit en massifs, ainsi que différentes espéces vivaces et ligneuses ; mais ces semis n'ont lieu que si ceux d'automne ont manqué, car presque toutes les plantes annuelles semées en automne donnent des fleurs incomparable-

ment plus belles que celles qui ont été semées en mars. Il en est de même pour les plantes vivaces, qu'il est préférable de séparer et mettre en place en octobre ou novembre, et qu'on ne doit planter ou semer en mars et avril, que si le temps ou le terrain ont manqué.

C'est le moment de tailler les Rosiers qui sont assez délicats pour souffrir du froid, car, pour les autres, on aura pu les tailler dès le mois de février. Ceux dont il est prudent de ne pas hâter la taille sont les Thés, Bengales, Noisettes et même les Bourbons; ces variétés délicates ne doivent subir cette opération que lorsque les hâles froids du printemps, dits hâles de mars, sont entièrement passés. Ces hâles étant mortels pour les jeunes pousses de ces Rosiers, il est prudent de ne point exciter par une taille trop hâtive le développement des yeux qu'on veut réserver.

Dans le courant du mois précédent, on a dû enlever les buttes du pied des Rosiers qui avaient été buttés en décembre. Le soleil prenant maintenant de la force, réchaufferait fortement la terre de ces buttes, ce qui déterminerait le développement des yeux cachés en jeunes pousses étiolées qui périraient par la moindre gelée.

On doit semer, dès le mois de février ou au plus tard au commencement de mars, les graines de Rosiers qui ont été stratifiées au mois de novembre précédent. Ce semis se fait en plein air et non sous châssis, pour éviter l'invasion de l'Oïdium du Rosier. On se contentera d'abriter pendant les nuits froides.

On sèmera également au plus tôt les graines de Pivoines stratifiées dès les mois d'août et septembre, si toutefois ce semis n'a pas été fait en février, ce qui vaut encore mieux. Ce semis n'a nul besoin d'abri pendant les nuits froides.

Serres. Pendant le mois de mars, le régime des serres subit des modifications notables. En effet, les plantes, qui avaient été tenues au repos le plus possible, entrent maintenant en végétation et on doit commencer à leur donner plus d'eau. On profite aussi de toutes les occasions, déjà assez fréquentes, pour donner de l'air. D'un autre côté, comme le soleil commence à prendre de la force, il faut se tenir en garde dès ce moment contre son action trop vive pendant le milieu de la journée, et ombrager légèrement les serres consacrées à la culture des plantes délicates, ou qui ont besoin en tout temps

d'une lumière tempérée. Une conséquence naturelle de cet accroissement de chaleur solaire, c'est qu'on doit modérer le chauffage artificiel et même ne pas faire de feu pendant le jour lorsque la température est douce. On doit visiter fréquemment les plantes des serres chaudes, des orangeries, des bâches et châssis pour les nettoyer, ces soins de propreté ayant une grande influence sur leur santé. Les seringuages prennent, de leur côté, plus d'importance qu'auparavant; on y joint de temps à autre l'arrosement des sentiers, qui a pour résultat de répandre dans l'air des serres une humidité avantageuse. On commence à s'occuper de la multiplication par boutures sous cloches.

A cette époque, plusieurs Bruyères commencent à fleurir et les Camellias sont presque tous en fleurs.

Orchidées. La plupart des espèces de cette famille sont en végétation au mois de mars ; aussi faut-il les bassiner légèrement, surtout pendant les belles journées. Seulement on doit éviter avec soin de laisser de l'eau entre les squames des jeunes pousses, sans quoi elles pourriraient infailliblement. On peut élever la température dans la serre et y maintenir plus d'humidité dans l'air qu'auparavant, surtout quand le temps est clair. On ne doit pas encore laisser arriver jusqu'aux plantes l'air de l'extérieur; il faut aussi avoir soin de couvrir la serre dans le milieu de la journée, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir, lorsqu'il fait grand soleil.

Les plantes qu'on aurait négligé de rempoter pendant le mois de février doivent être rempotées pendant le mois de mars sans plus de retard.

Autant qu'on le peut, on doit faire en sorte que les espèces d'Orchidées qui croissent naturellement dans les deux Indes et qu'on se propose d'introduire, arrivent de ces contrées pendant les mois de mars et avril, car c'est l'époque de l'année où leur reprise a lieu le plus facilement et où leur végétation s'effectue le mieux.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LA TAILLE DU POIRIER. — NOUVELLE MÉTHODE;

Par M. CHARLES BALTET, arboriculteur, à Troyes (Aube).

Les écrits sur la taille des arbres fruitiers sont tellement nombreux que l'on ne se montre pas toujours disposé à écouter les premiers venus. Qu'il me soit permis cependant d'exposer une idée qui m'a paru neuve et d'une application facile et avantageuse.

Il ne s'agira ni d'une dissertation générale sur l'arboriculture, ni d'une forme inédite ou retrouvée; c'est tout simplement un mode de taille spécial au Poirier, quelle que soit la situation du sujet, ou la direction qui lui est imposée.

Dernièrement, au milieu de la lutte entre le pincement réitéré, brodé d'explications séduisantes, et la taille à la Montreuil qui se drape dans son passé glorieux, la Société impériale et centrale d'Horticulture acclamait le pincement mixte dont la mine honnête semblerait avoir évité les exagérations des deux camps. Aujourd'hui elle reconnaîtra, je l'espère, que notre méthode fort peu connue, née au choc d'opinions contraires, amènera la fusion des prétendants à la taille hâtive et des prétendants à la taille tardive, tout en neutralisant la routine qui invoque encore la lune dans l'accomplissement de ses travaux de jardinage.

Disons d'abord que le but principal de cette méthode est d'amener sans violence la mise à fruit des sujets plus vigoureux que fertiles, sans nuire à leur riche végétation.

Hâtons-nous d'ajouter que nous en devons la connaissance à un amateur distingué de Bar-le-Duc, M. Hardyau-Lasne, qui, dans la culture du Poirier et du Rosier, rendrait des points à plus d'un praticien de race. Son procédé peut être ainsi formulé :

Tailler à l'automne la branche de charpente, la branche à bois.

Tailler au printemps la branche coursonne, la branche à fruits.

Il s'appuie sur le raisonnement suivant :

La force d'un arbre est dans son bois; sa faiblesse est dans son fruit.

La taille automnale provoque, pour l'année suivante, le développement précoce et vigoureux du bourgeon de prolongement.

La taille printanière retarde la végétation de la partie tronquée, et l'oblige à se disposer à fruit, par suite de l'ascension préalable de la séve vers le bourgeon de charpente. Avance d'un côté, retard de l'autre : cette combinaison suffit pour maintenir en bonne harmonie la vigueur avec la fructification.

M. Hardyau propose donc : 1° de tailler le rameau terminal des branches de charpente aussitôt après la chute des feuilles, soit en novembre; 2° de tailler tout le reste de l'arbre, coursons, brindilles, branches à fruit, etc., vers la fin de mars ou le commencement d'avril. Pour échapper à la rigueur des froids, la taille d'automne serait faite à quelques centimètres au-dessus de l'œil de prolongement, et le petit onglet sera supprimé plus tard, lors de la taille printanière.

Le cassement en sec recommandé pour le traitement de la branche fruitière devient ici complétement inutile par le fait du travail en deux saisons. Nous obtenons le même résultat en coupant net contre l'œil; celui-ci ou ses voisins grossissent, se couvrent d'écailles, s'entourent d'une rosette de feuilles, prennent enfin les allures du bouton à fruit. Si quelques-uns se montrent indociles et s'allongent, le pincement et, au besoin, la torsion ou le cassement herbacé successif, viendront les rappeler à leur mission.

Voilà mon système, nous dit M. Hardyau; je l'emploie depuis quelques années, et j'en suis satisfait. Essayez-le; peut-être y découvrirez-vous quelques fautes; mais je déclare à l'avance que je serai le premier à en accepter les perfectionnements.

De mon côté, après l'avoir considéré sous toutes les faces, je le trouvai parfaitement rationnel; et, l'appliquant ensuite dans nos Écoles fruitières, je soumis à l'auteur une modification qui réclame elle-même l'étude et les observations, car elle n'est pas sans défauts; la voici :

Au lieu de tailler la branche de prolongement en novembre, j'en avancerais l'époque pour la reporter avant la léthargie complète de la séve, quand le bois, suffisamment aoûté, est préparé à la chute des feuilles. Sans préciser une date fixe, je la subordonnerais à l'état de la végétation du sujet; les moins vigoureux, ceux

chez qui la séve s'arrête de bonne heure seraient taillés les premiers, pas avant le mois de septembre; et les plus vigoureux, ceux qui végètent plus longtemps, seraient taillés les derniers, pas après le commencement de novembre.

Les indices les plus vulgaires du déclin de la séve sont : la disparition du ton herbacé du rameau, remplacé par une nuance accusée à l'ombre et au soleil, la résistance de ses tissus à l'action de la main, la formation complète de l'œil terminal, le changement de la teinte de la feuille, etc. L'habitude donnera de la sûreté au coup-d'œil.

Taillée à cet instant, la branche ne souffre pas; on la coupe définitivement sans ménager l'onglet, conservé par M. Hardyau; la cicatrisation s'opère, et le bourgeon se développe au printemps. On comprend que si l'on taille plus tôt, le bouton peut s'ouvrir, alimenté par les derniers vestiges de cambium, et, par suite, périr sous les variations de la température hivernale. D'un autre côté, si l'on taille trop tard, les vaisseaux tranchés à sec manqueront de liquide séveux pour se cicatriser, et l'influence du froid pénétrant au-dessous de l'insertion du bourgeon entravera sa sortie. Le moment qui suit la récolte des fruits d'automne et d'hiver pourrait encore être la période convenable. Il n'est pas indifférent, surtout dans une contrée humide ou froide, de couvrir la plaie avec un onguent conservateur.

La branche fruitière sera toujours opérée au réveil de la séve, aux premières évolutions du bourgeon, lorsqu'il s'entr'ouvre et commence à verdir; elle suivra les phases de la fructification, pendant que la vie de l'arbre se continuera vigoureusement dans la branche de charpente taillée à l'automne précédent.

Cette vigueur même obligera de tailler assez long le rameau de prolongement, selon les dispositions naturelles de la variété et la régularité de la forme; une taille trop courte provoquerait la sortie de nouveaux bourgeons latéraux d'une façon désordonnée. Il sera loisible d'appliquer, soit à la 1re taille, soit à la 2e, et mieux à la 2e, sur les rameaux de prolongement, certains petits moyens connus, mais trop peu usités, savoir : le cran au-dessus des yeux de la base qui auraient une tendance à rester latents; l'épointage de l'œil le plus rapproché du terminal, quand il occupe une position

affamante ; l'éborgnage des boutons saillants qui menacent de devenir gourmands; ils sont renflés et munis d'yeux axillaires.

Si les sous-yeux se développent, on ébourgeonne le plus fort, puis on pince le plus faible, qui se transformera graduellement en courson fructifère.

On sait que la serpette convient pour la branche charpentière, et que le sécateur n'est pas à dédaigner pour la branche à fruit.

Tous les Poiriers, tous les Pommiers pourront être soumis à ce traitement raisonné par la théorie, expérimenté par la pratique. S'il nous fallait réserver une exception, ce serait peut-être en faveur des variétés à bois délicat, ou d'une fécondité excessive.

Telle est la méthode de M. Hardyau-Lasne, de Bar-le-Duc. Elle n'est, en somme, qu'une combinaison de la taille précoce et de la taille tardive, bénéficiant de leurs avantages, évitant leurs inconvénients. Imaginée dans le principe pour amener la fructification du Poirier rebelle, elle ne tarda pas à être généralisée pour toute autre circonstance, par son intelligent inventeur. Elle nous semble appelée à résoudre l'important problème de conserver la vigueur aux arbres, tout en augmentant leur fertilité.

Elle pourrait encore servir à ramener l'équilibre d'une charpente inégale, en taillant les membres faibles à l'automne, et les plus forts au printemps.

Dans un cours moderne d'arboriculture, il est dit que, pour hâter la mise à fruit du Poirier, il faut tailler la branche fruitière à l'automne, et la branche charpentière au printemps. Cette proposition, diamétralement opposée à la nôtre, n'aura pas été mûrie par son auteur ; car, en y réfléchissant un peu, on prévoit un résultat exactement contraire à celui qu'il en attend.

Et la taille complète de l'arbre au début de la végétation, recommandée par les livres, qui se copient machinalement, n'est-elle pas dérisoire ? Vous refoulez la séve partout et en même temps ; si elle ne s'éteint pas, elle reflue par toutes les issues, en ramilles chiffonnes, mauvaises branches de charpente, lambourdes impossibles. Votre sujet est épuisé; il est perdu si vous recommencez.

Vous avez encore la fameuse bastonnade de M. Poulet. Il n'y allait pas de main-morte, celui-là. Battez, battez vos arbres stériles ; battez encore, battez toujours : la correction engendre la géné-

rosité ; avec lui le brevet de jardinier serait accordé aux poignets solides, parmi les gardes-chiourmes, par exemple. Triste moyen, moyen barbare, moyen violent, comme l'éducation à coups de fouet, ou la paix à coups de canon.

Je ne veux pas prolonger davantage cette note ; il me suffit de critiquer trois opinions contraires à la nôtre : l'une propagée par un nom célèbre ; l'autre accueillie par une foule d'auteurs ; et la troisième qui a trouvé asile dans les colonnes de tous les journaux.

Nous n'ambitionnons que l'approbation de la Société ; mais en attendant qu'elle ait prononcé, nous dirons : essayez cette méthode facile ; élargissez-en même le cadre, en l'appliquant avec variante aux arbres à noyau, dont le mode de fructifier diffère de celui des espèces à pepins. Tout en la présentant, nous n'avons pas la prétention de faire abandonner les bons procédés connus, si féconds en beaux résultats entre des mains habiles ; non. Examinez et comparez. La façon de vivre de chaque variété, la diversité des sols et des climats seraient autant d'obstacles à l'utopie qui prétendrait faire passer les arbres fruitiers sous le niveau égalitaire. Avant de gouverner les arbres sous une loi uniforme, il faudrait d'abord les rendre égaux devant la loi.

Enfin, je terminerai par les réflexions suivantes, que j'ai inscrites dans le *Jardin fruitier* du Livre de la ferme, dirigé par notre savant collègue et ami, M. P. Joigneaux :

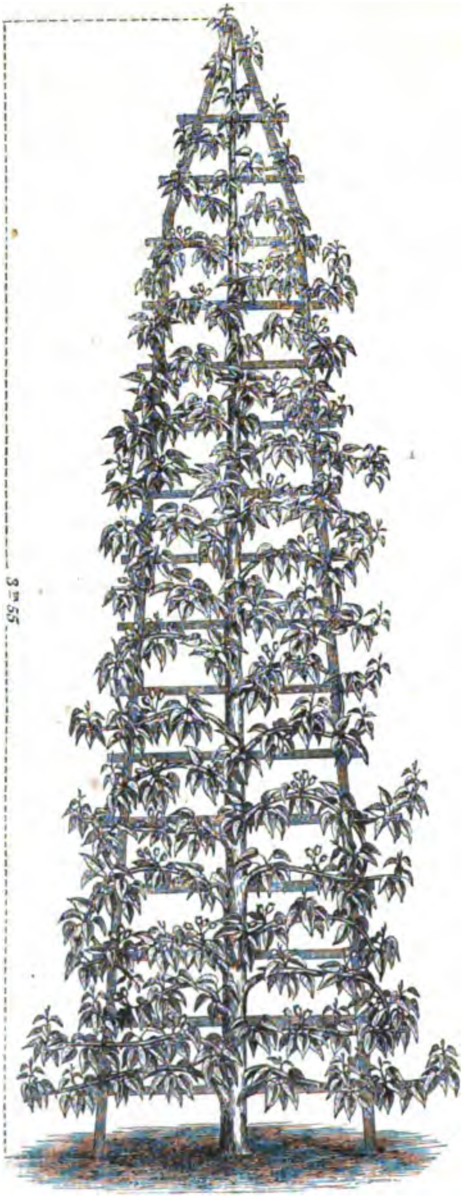
« Dans la nature, il faut étudier beaucoup pour savoir peu ; et si notre expérience ne suffit pas, sachons tirer parti des observations qui nous sont communiquées par des hommes sérieux, ou qui nous sont léguées par les illustrations des siècles passés.

» Dédaigner l'ancien, c'est livrer, de par le talion, nos œuvres au dédain de la postérité. Rejeter le nouveau, c'est nier le progrès qui a créé jadis les vieilles choses que nous admirons aujourd'hui. »

Le Fuseau-Palmette, nouvelle forme pour les arbres ;

Par M. Lahérard, arboriculteur, à Vesoul (Haute-Saône).

Après tant de formes simples et rationnelles employées pour les arbres fruitiers, il y a peut-être un peu de prétention à vouloir


3m55

en indiquer une nouvelle. Il est vrai qu'elle est principalement destinée aux petits jardins, où l'amateur peut avoir avec elle une grande variété de fruits, et le jardinier économiser le plus possible la place toujours précieuse pour lui.

Plusieurs arbres de cette forme existent depuis bon nombre d'années à Vesoul, dans un petit jardin exposé aux grands vents. Il n'en est résulté aucun inconvénient. Les avantages de cette forme sont au contraire très-sensibles.

Peu développé en largeur, l'arbre prend en hauteur, dans l'espace vide, la place nécessaire pour bien vivre et se couvrir de fruits très-promptement. Il n'y a pas précisément de branches de charpente. Les branches latérales ne sont à proprement parler que les rameaux à fruits, plus ou moins allongés. En un mot, c'est un fuseau à rameaux étalés, qui n'exige par conséquent pas l'ordre, la symétrie, la régularité, ni les soins qu'on doit donner à une palmette. La chose importante, c'est de faire développer tous les yeux de la tige pour en faire de petites branches arquées et attachées aux traverses de la petite échelle appliquée contre le sujet. L'arcure des branches a encore l'avantage de forcer les arbres les plus rebelles à se mettre à fruit, surtout si l'on a grand soin de pincer vigoureusement les yeux à bois qui tendent à se développer sur ces branches arquées, bien entendu à la condition qu'il ne s'agira pas de quelques variétés de poires, telles que le Bon Chrétien d'été, qui ont horreur d'un pincement court. L'année dernière, j'ai laissé 250 poires sur le modèle ci-joint, bien exposé à l'air et au soleil. Elles ont été parfaites en maturité et en qualité.

Il est aussi très-facile au moyen de cette forme de maintenir les fruits droits comme le recommande notre ami Luizet, d'Écully, afin d'augmenter leur volume.

Du reste rien de plus facile que le peu de soins à donner à cet arbre; on peut l'aborder de tous côtés sans crainte de casser les boutons à fruits, et l'échenilloir peut servir pour le pincement des bourgeons supérieurs.

Pour tirer de cette forme tout le parti possible, il sera toujours préférable de prendre un sujet greffé sur franc, puisqu'il est si facile de le couvrir de fruits. Elle sera aussi très-avantageuse pour le arbres à rameaux divergents et inclinés, tels que Marie-Louise Delcourt, Beurré Diel, Poire de Curé, etc.

Enfin, pour inspirer aux jeunes amateurs de la confiance, je leur dirai que cette forme a été visitée par bon nombre de collègues et d'amis des plus distingués en arboriculture, notamment MM. Hardy, J.-L. Jamin, Dubreuil, Chauvelot, E. Buol, etc., qui ont apprécié les avantages que je signale.

Note sur les Taupes, Vers blancs (Turcs ou Mans), Vers rouges ou Lombrics, Courtillières.

Par M. ***

Les vers blancs, qu'on appelle aussi des Turcs ou des Mans, ont causé cette année d'affreux ravages dans plusieurs parties de la France; le nombre en était réellement prodigieux; on en jugera par les deux citations suivantes : Dans les pépinières impériales de Trianon, on a détruit 40,000 vers blancs dans un espace de 1,500 mètres carrés, c'est-à-dire dans un espace de 40 mètres de long à peu près, sur 40 mètres de large. On ne s'est point amusé à les compter un à un; on les a mesurés dans de grands pots à fleurs.

Dans un bois de la liste civile, on a pris 300,000 vers blancs dans une étendue de terrain équivalente à un hectare!

Ils ont complétement détruit une plantation de jeunes Chênes dans les bois de la couronne ; trois mille francs suffiront à peine pour refaire une autre plantation.

Une personne qui s'occupe de cultures expérimentales près de la ferme impériale de Vincennes a vu ses cultures dévastées par les vers blancs. Un jour que j'étais allé voir ses cultures et qu'il se plaignait à moi du mal causé par ces vers : « Mais, lui dis-je, je » ne vois pas une seule taupinière dans vos cultures. » — « Oh! les » taupes, c'est encore bien pis! je les ai proscrites! j'ai mis leur » tête à prix : je paye tant par taupe. » — « Ne vous plaignez pas » alors. Vous avez volontairement échangé les petits dégâts que » font les taupes, contre l'immense et irréparable ravage que cau- » sent les vers blancs. »

M. le comte *** a dans sa propriété quelques taupes; il s'en plaignait un jour devant moi. — « Ne vous plaignez pas, lui dis-je, elles » mangent vos vers blancs. » — Il me répondit : « Mais, en effet, je » n'ai pas de ces vilains vers, tandis que mon voisin immédiat a

» perdu toutes ses plantations d'arbustes, légumes, Fraisiers ; tout a
» été dévoré par les vers blancs. Mais il n'a pas de taupes ; il a payé
» fort cher un taupier pour s'en délivrer. »

J'ai un jardin de trois hectares ; il y a pas mal de taupes, peut-être trop ; mais on peut bècher pendant plusieurs heures dans mon jardin sans trouver un ver blanc. Et cependant toutes mes roses, fleurs ou boutons, ont été dévorées, au printemps dernier, par de petits hannetons aux élytres brun foncé et au corselet vert-bleu. Cette abondance de hannetons indique la prodigieuse quantité de vers blancs qu'il y avait dans les jardins voisins du mien : aussi n'y voit-on pas de taupinières comme chez moi.

Plus je vais, plus je crois que cet Anglais agriculteur avait raison en disant au sujet des taupes : « Cet animal est moins aveugle » que ceux qui lui font la chasse ! » Si, comme on le dit, la taupe mange huit ou dix vers blancs par jour, en supposant qu'il y ait eu seulement 10 taupes sous la surface de 40 mètres sur 40 mètres dont nous avons parlé plus haut, ces dix taupes auraient mangé 100 vers par jour, 3,000 vers par mois, et 36,000 par an ! c'est-à-dire qu'elles auraient à peu près tout mangé. Dix taupes pour 1,500 mètres carrés, cela fait une seule taupe pour un carré de 12 mètres de côté ; cela n'a rien d'excessif. Il faut remarquer d'ailleurs que, une fois les vers blancs exterminés, on peut détruire ensuite une bonne partie des taupes. Ici, comme toujours et partout, c'est une question d'équilibre et de mesure dont l'homme est juge et qu'il doit chercher à résoudre au mieux de ses intérêts.

Sans aucun doute, la taupe est désagréable à voir travailler dans des planches de Fraisiers ou de salade ; mais une Laitue, un Fraisier qui a reçu une bousculade ou un tour de reins de la part d'une taupe, peut être raffermi, reconsolidé en terre, et sa végétation, un peu troublée, j'en conviens, n'est pas définitivement arrêtée : la plante n'est pas morte. Il n'en est pas de même des légumes, fruits ou arbustes dont le ver blanc a mangé les racines ; il faut qu'ils meurent.

La taupe dévore aussi les vers rouges ou lombrics : ils font parfois d'assez grands dégâts dans les planches d'Oignons, les collections d'Œillets, etc. Dans mon jardin, il n'y a presque point de ces vers rouges.

La taupe mange encore les courtillères, ce terrible fléau, ce désespoir des floriculteurs. J'ai vu, dans un superbe jardin, des corbeilles où l'on avait repiqué, dans l'une 2 à 300 Œillets, dans l'autre autant de Balsamines, qui, après une seule nuit, montraient les trois quarts de ces fleurs coupées entre deux terres et couchées sur le sol. A la vérité, on s'était donné bien du mal, on avait dépensé bien des journées de taupiers pour détruire toutes les taupes qui drainaient autrefois ce beau jardin. Pour être juste, nous dirons qu'il n'en restait pas une!

Il est important de recommander une fois de plus aux horticulteurs et agriculteurs de ne pas trop s'attacher à détruire les taupes, ces *laboureurs des prairies,* comme on les a si justement appelées; on peut être persuadé qu'en obtenant d'eux qu'ils se résignent de bonne grâce à endurer un petit mal, on les amènerait à en retirer un grand bien.

Liste des Orchidées qui ont fleuri pendant le mois de janvier 1852 dans les serres de MM. Thibaut et Kételeér, horticulteurs, rue de Charonne, n° 146, à Paris. (*Note par* M. Kételeér.)

Aerides suavissimum.

Angræcum rectum.

— *superbum.*

— *sesquipedale.*

C'est probablement le plus fort pied de cette espèce très-rare qui existe sur le continent. Il a 0m 60 de hauteur, et il porte en ce moment quatorze fleurs épanouies. La fleur est d'un blanc d'ivoire uniforme: ses 3 sépales lancéolés mesurent 0m 10 de longueur; les 2 pétales sont un peu plus courts, de même que le labelle, qui est triangulaire et qui mesure 0m 05 de largeur à sa base. L'ensemble de la fleur, qui est entièrement ouverte et étalée, forme une étoile à 6 rayons, de 0m 20 de diamètre. La substance en est ferme et épaisse. Enfin l'éperon droit et verdâtre qui forme le prolongement inférieur du labelle mesure 0m 30 de longueur.

Ansellia africana.

Barkeria Skinneri.

Brassavola glauca.
Calanthe vestita.
Cattleya Lindleyana.
— *Trianæi.*
— *lobata* (vrai).

Cette espèce est rare dans les collections. La plante qu'on trouve communément sous ce nom n'est qu'une simple variété du *Lælia purpurata*, dont la nôtre diffère totalement. Les sépales et les pétales sont d'un rose violacé uniforme; les derniers sont plus larges que les premiers et à bords ondulés. Le labelle est de la même couleur, veiné de pourpre vif, fortement ondulé et frangé comme dans le *Cattleya crispa.*

Cœlogyne cristata.
Cypripedium purpuratum.
— *venustum.*
Dendrobium aggregatum, var. major.
— *Pierardi.*
Limatodes rosea.
Neottia speciosa.
Odontoglossum pulchellum.
Oncidium pulchellum.
— *spec. du Guatemala* (1).

Pseudobulbes courts, arrondis ou légèrement ovales, comprimés, monophylles. Feuilles oblongues, aiguës, canaliculées, très-épaisses et raides. Tige florifère droite, haute de 0^m 55 à 0^m 65,

(1) Cette belle espèce, que j'ai tout lieu de croire inédite, puisqu'elle ne figure ni dans la monographie des *Oncidium*, publiée récemment par M. Lindley dans ses *Folia orchidacea*, ni dans les *Xenia orchidacea* de M. Reichenbach fils, ni dans le catalogue de la collection Schiller par ce dernier savant, ni, en un mot, dans les travaux récents sur les Orchidées qu'il m'a été possible de consulter, est représentée dans l'Herbier de Richard par une fleur en parfait état, accompagnée de l'étiquette : *Oncidium splendidum* A. Rich.; Guatemala (M. Herment, 1852). Je dois la communication de cette fleur à l'obligeance de M. Prillieux, qui possède aujourd'hui le riche herbier d'Orchidées des deux Richard. Je ne sache pas que A. Richard ait publié même le nom de cette espèce; cependant, puisqu'il l'avait distinguée, il me semble juste de conserver à cette plante remarquable, l'une des plus belles de son genre, la dénomination spécifique qu'il lui avait

terminée par un épi penché ou arqué, long d'environ 0m 25, et comprenant 9 ou 10 grandes fleurs qui mesurent 0m 55 de longueur. Les sépales et pétales sont linéaires-oblongs, aigus, largement ondulés sur les bords, révolutés au sommet, tous à fond jaune clair, couverts en majeure partie de grandes macules et bandes transversales rouge-brun ; les pétales plus longs (0m 025) que les sépales (qui ont 0m 02), faiblement arqués ; labelle dirigé en haut, très-grand, d'un beau jaune uniforme, avec 2 macules marginales rouge-brunâtre sur ses oreillettes basilaires, rétréci dans le bas où ses bords sont fortement rejetés en arrière, et où sa ligne médiane est relevée d'une forte saillie lisse en carène très-proéminente, qui suit 2 autres petites crêtes en alternant avec elles, fortement élargi dans ses 2/3 supérieurs en un grand limbe presque plan, échancré au sommet et réniforme. Colonne relevée vers son extrémité de deux ailes obliques, charnues, à bord arrondi, submarginales.

Phajus Wallichii.
Phalænopsis amabilis.
— *grandiflora.*
— *rosea.*
Saccolabium miniatum.
— *violaceum.*
Selenipedium Schlimmii.

---

assignée dans sa collection. D'un autre côté, je pense qu'il ne sera pas inutile d'insérer ici une diagnose latine de cette espèce nouvelle :

Oncidium splendidum A. Rich, in herb. (sect. *Pentapetala plurituberculata sarcoptera* Lindl.). Espèce voisine de l'*O. tigrinum* Lla. et Lex.

O. pseudobulbis brevibus, rotundatis, ancipitibus, monophyllis ; foliis oblongis, subacutis, superne canaliculatis et basi conduplicatis, crassis rigidisque, undique sub lente punctulatis ; scapo pruinoso, erecto ; spica nutante, sub 10-flora ; sepalis petalisque subæqualibus, lineari-oblongis, undulatis, apice revolutis; labello erecto, amplo, convexiusculo, pandurato auriculis parvis reflexis ; lobo medio multo majore reniformi stipitato apice emarginato ; tuberculis tribus totidem cristas angustas longitudinales efformantibus, duobus inferioribus minoribus inter se parallelis cum tertio superiore multo majore alternantibus ; columnæ alis geminis carnosis, obliquis, oblongis, semi ellipticis. Dctre.

Guatemala. En fleurs au mois de janvier 1862, chez MM. Thibaut et Kételeër, rue de Charonne, à Paris, qui l'ont reçue de M. Herment, de Caen.

(Note du rédacteur).

RAPPORTS.

Rapport sur deux ouvrages de M. Courtois-Gérard.

M. Dupuis Rapporteur.

Messieurs,

Le goût de l'horticulture se répand de plus en plus dans les masses. Grâce à l'impulsion et aux encouragements donnés par la Société centrale, le nombre des amateurs augmente tous les jours. Le jardinage se met à la portée des plus humbles intelligences comme des plus modestes fortunes. Aussi les petits livres sur l'horticulture sont-ils accueillis avec faveur par le public.

Parmi ces livres, il en est qui sont en quelque sorte devenus classiques; tels sont ceux de M. Courtois-Gérard. Notre honorable collègue vient de publier presque en même temps une nouvelle édition de ses deux ouvrages relatifs à la culture maraîchère et à la culture des fleurs dans les petits jardins.

Ce dernier a déjà été l'objet d'un rapport favorable de la part de M. Duchartre. Il serait donc superflu de m'étendre sur ce sujet; je ne pourrais qu'affaiblir ce qui a été dit. Je me contenterai de rappeler les additions importantes faites à cette nouvelle édition.

Au chapitre de la multiplication des végétaux, M. Courtois-Gérard a ajouté trois paragraphes qui traitent de la bouture, de la marcotte et de la greffe, trois opérations assez souvent usitées dans le domaine de la petite culture.

Plus loin il décrit les caisses Ward, employées pour le transpor des végétaux exotiques, et qui peuvent servir à conserver dans les appartements certaines plantes d'un tempérament délicat, dont nous trouvons ici la liste détaillée.

L'Aquarium de salon est maintenant devenu à la mode. Les formes élégantes qu'on a données à cet appareil le rendent propre à faire un des plus gracieux ornements de nos habitations et à recevoir un certain nombre de végétaux aquatiques qui ne prennent pas un grand développement.

Je passe à la *Culture maraîchère dans les petits jardins*. C'est la 4e édition d'un livre qui a obtenu un succès bien légitime, car

il se fondait à la fois et sur son mérite réel et sur votre haut et bienveillant patronage. Bien qu'il soit connu de la plupart d'entre vous, permettez-moi d'en donner une rapide analyse.

L'auteur s'occupe d'abord de l'emplacement du jardin potager et de la préparation du sol. Il insiste sur l'utilité du drainage dans plusieurs circonstances et sur la nécessité des arrosements dans tous les cas. Il fait connaître les diverses natures de terre, les engrais employés dans la petite culture, les façons données au sol, les semis et les opérations qui s'y rattachent, enfin les modes d'arrosement les plus usités.

La deuxième partie est consacrée à la culture proprement dite. Après quelques considérations générales, M. Courtois-Gérard passe en revue les plantes potagères propres aux petits jardins, et fait connaître pour chacune d'elles les meilleures variétés à cultiver. Il indique également la manière de récolter les graines et la durée de leur faculté germinative.

Le tableau d'un assolement de jardin potager de 15 ares et un calendrier de la culture maraîchère terminent cet ouvrage.

M. Courtois-Gérard n'a rien négligé pour tenir ces deux livres au niveau des progrès de l'Horticulture. Il a prouvé une fois de plus la possibilité d'allier deux choses trop souvent regardées comme incompatibles, la forme élémentaire et populaire, et la rigoureuse exactitude d'expresion qui élèvent un Manuel d'Horticulture à la hauteur d'un travail scientifique.

Votre Rapporteur a l'honneur de vous proposer d'adresser vos félicitations à M. Courtois-Gérard et de renvoyer ce rapport à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LES CULTURES DE M. DEMARS, JARDINIER CHEZ M. MURRON, AU CHATEAU DE FRAYE, PRÈS VILLENEUVE-ST-GEORGES (SEINE-ET-OISE).

M. VIVET, Rapporteur.

Le 19 juillet 1861, la Commission chargée par M. le Président d'examiner les arbres fruitiers et les cultures potagères dirigées par M. Demars dans les jardins de M. Murron, s'est mise en de-

voir de remplir sa mission. Elle était composée de MM. Alexis Lepère, Forest, Courtois-Gérard, Gontier et Vivet, rapporteur.

La Commission a d'abord remarqué des contre-espaliers, sur lesquels il y a deux cordons de Vignes (Chasselas), qui sont très-bien dressés, qui ne laissent rien à désirer, et qui ont sept cents mètres de longueur.

Elle a reconnu aussi que les vieux Pêchers sont très bien restaurés, tandis que les jeunes Pêchers que ce jardinier intelligent a élevés sont tous fort bien établis. M. Demars a utilisé la séve le mieux possible, et il a su tirer très-bon parti des bourgeons anticipés.

Nous avons trouvé le potager garni de tous les légumes de la saison. Plusieurs saisons de Melons Cantaloups ont fixé notre attention, en raison de leur vigueur et de la beauté de leurs fruits.

Nous avons remarqué aussi un légume depuis longtemps connu, il est vrai, mais qui n'est pas assez cultivé dans les jardins : c'est la Chicorée toujours blanche. M. Demars la sème en rayons, de quinze jours en quinze jours, et il la coupe ensuite comme les Épinards. Cette Chicorée toujours blanche est très-bonne cuite.

Ce jardinier fait ses coffres à primeurs lui-même avec du bois blanc récolté dans le parc. Il les assemble avec un boulon à clavette à chaque angle et il les démonte pour les rentrer en été.

Enfin la Commission a été très-satisfaite en remarquant l'ordre, la propreté et l'intelligence de ce jeune jardinier; tous ces mérites nous font un devoir de solliciter pour lui un encouragement de la part de Société.

Rapport sur les Cultures de Réséda de M. Duvaux.

M. A. Dupuis, Rapporteur.

Le Réséda jouit d'une grande popularité sur le marché aux fleurs de Paris; c'est la plante de prédilection des modestes amateurs. Aussi plusieurs établissements en ont-ils fait l'objet d'une culture spéciale. De ce nombre est celui de M. Duvaux, rue de Reuilly, 82.

Bien que le Réséda paraisse jusqu'à présent peu disposé à donner des variétés, vos Commissaires ont remarqué dans les

plantes de M. Duvaux plusieurs formes assez nettement tranchées. Il est à desirer que l'on parvienne à fixer les caractères de ces types divers ; c'est ce que cet habile horticulteur se propose de tenter par des semis bien entendus.

Mais nous avions à nous occuper surtout de la culture de ces plantes, et, sous ce rapport, nous avons eu lieu d'être pleinement satisfaits. Les Résédas de M. Duvaux pésentent une belle et vigoureuse végétation ; ils font honneur à l'horticulteur qui les a obtenus et témoignent hautement de son intelligence comme de ses soins assidus. Les époques successives des semis, des repiquages, des pincements et des autres opérations culturales sont parfaitement échelonnées, de manière à approvisionner, pendant toute l'année, le marché de Paris de ces plantes modestes et populaires, qui rachètent le peu d'éclat de leurs fleurs par la suavité de leur parfum.

La Commission avait à porter plus spécialement son attention sur les Résédas ; néanmoins elle a cru devoir étendre son examen à l'ensemble des cultures, qui lui a paru très-satisfaisant. Nous avons donc l'honneur de proposer à la Société d'adresser ses félicitations à M. Duvaux et de renvoyer ce rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition faite par la Société d'Horticulture de l'Orne;

Par M. Thibaut.

Messieurs,

Je viens vous rendre compte de la mission que notre honorable Président m'a confiée en me chargeant de représenter, comme Juré, notre Société à l'Exposition d'Alençon qui a eu lieu le 15 juin 1861.

La halle aux toiles avait été disposée pour recevoir les produits. Ceux-ci n'étaient pas en très-grand nombre ; cependant, grâce aux apports dus à M. le baron Le Guay, dont tous nos collègues connaissent le goût pour l'horticulture, cette Exposition a été au total vraiment remarquable.

En visitant les cultures de cet amateur distingué, dirigées par M. Louis Ketelеêr, ainsi que sa riche exposition, je n'ai pu m'empêcher de regretter que le nombre des vrais amateurs soit aussi restreint qu'il l'est. Chez M. Le Guay tout est réuni, les arbres fruitiers, les légumes, les plantes d'agrément, depuis les plus humbles jusqu'aux plus rares; tout cet ensemble est installé sans luxe, mais convenablement; les serres sont simples, mais bien ordonnées, et les plantes y sont cultivées dans la perfection.

Quant aux apports importants que l'Exposition devait à M. Le Guay, ils comprenaient :

1° Un magnifique lot d'Orchidées, contenant deux *Vanda suavis, Aerides crispum, Ae. Fieldingii, Ae. virens, Saccolabium retusum, Odontoglossum cordatum, Cattleya Mossiæ*, etc., etc.;

2° Un lot de *Caladium* admirablement cultivés, renfermant toutes les nouveautés, comme *Bellcymii, Baraquini, Houlletii, Chantini, argyrites*, etc.;

3° Un lot de *Begonia* des plus distingués, tels que Duchesse de Brabant, *Imperator*, Madame Thibaut, *Ackermanni*, Bijou de Gand, *picturatum*, etc.;

4° Un lot de cent vingt variétés de *Pelargonium*, d'une culture remarquable et d'une floraison parfaite, contenant toutes les belles variétés du commerce, telles que : Grande-Duchesse Stéphanie, Madame Leroy, Garibaldi, Duguesclin, le Criméen, Belladonna, Madame Van Houtte, etc.;

5° Un lot de semis de *Pelargonium* dont quelques-uns se classeront parmi les nouveautés, qui seront livrés au commerce quand ils seront multipliés.

Tous ces lots ont obtenu des premiers prix qui ont été remplacés par une médaille d'honneur décernée au jardinier.

M. Parfait, horticulteur, avait exposé plusieurs lots de *Petunia*, de plantes variées de marché, de fruits conservés et de légumes il a obtenu plusieurs prix.

M. Dupond, horticulteur, avait une belle collection de *Pelargonium* bien cultivés.

M. Masson a obtenu le 1er prix pour ses plantes de marché.

M. Baron, jardinier de Madame de Seraincourt, a reçu également un prix pour ses beaux *Fuchsia* et son lot de légumes.

Pour les fruits conservés, il y avait plusieurs concurrents. Le 1er prix a été décerné à M. l'abbé Combes; le 2e à M. Chauvel, horticulteur; le 3e à M. Dupond.

Pour les Roses coupées, M. Chauvel a eu le 1er prix. M. Dupont, amateur, le second.

Une superbe collection de Fraises, de M. Dupont, amateur, a reçu le 1er prix. Cet exposant a eu également un 1er prix pour une Fraise de semis d'une grosseur extraordinaire.

Je termine, Messieurs, en remerciant notre Président de m'avoir confié cette mission qui m'a permis de recevoir des témoignages de sympathie et de bonne confraternité de la part des représentants de la Société d'Horticulture de l'Orne.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Caladium cupreum, Schoelleri et **Schmitzii** HORT. — *Illust. hort.*, sept. 1861, pl. 297. — Caladion cuivré, de Schoeller, de Schmitz. — Bords du fleuve des Amazones. — (Aroïdées).

Les Aroïdées à feuilles élégamment maculées ou colorées se sont beaucoup multipliées dans les serres depuis quelques années, surtout, grâce aux fructueux voyages de M. Baraquin dans le Para, la province du Brésil qui longe le Maragnon ou fleuve des Amazones. En voici encore trois fort élégantes que ce zélé voyageur avait envoyées à l'établissement de M. A. Verschaffelt, à Gand, mais qui, avant d'être signalées par cet horticulteur, ont été mises dans le commerce par M. Esser, horticulteur, à Düren, en Prusse. M. Ch. Lemaire figure et décrit le feuillage de chacune de ces plantes en leur laissant les noms qui leur ont été assignés par l'horticulteur allemand. La première de ces belles Aroïdées a été nommée *Caladium cupreum* parce que ses feuilles sont d'un rougeâtre cuivré mat, analogue à la « teinte du cuivre rouge non poli, et déjà légèrement bruni par l'air », teinte qui ne se retrouve exactement dans aucune autre plante connue. Sur ce fond se détachent

une côte et des nervures purpurines, bordées d'une ligne blanche ou rose. Ces feuilles sont assez grandes et sagittées. — Le n° 2, nommé *Caladium Schoelleri*, est une petite plante dont les feuilles en cœur et très-pointues, à peine ou même pas du tout peltées, sont d'un beau vert velouté presque mat, sur lequel tranchent le blanc presque pur qui colore les nervures et une bordure assez large, irrégulièrement dentelée, qui longe celles-ci. — Le n° 3 a reçu le nom de *Caladium Schmitzii*. Il a les feuilles encore un peu plus petites que celles du précédent, en cœur, mais avec l'échancrure basilaire peu prononcée, moins pointues au sommet et nullement peltées. Leur coloration est fort remarquable : avec le vert clair qui en colore la portion marginale contrastent une côte et des nervures d'un beau rose, et, dans l'intervalle de ces nervures, un grand nombre de petites macules pentagonales ou hexagonales, rosées, qui se montrent sur la plus grande partie du limbe.

La confusion qui a déjà été introduite dans la science par la dénomination de *Caladium cupreum* donnée à 2 plantes fort différentes spécifiquenent et même génériquement peut diminuer, si l'on se rapporte au travail de M. Ch. Koch, dont nous avons donné l'analyse dans le *Journal*, VII, 1861, pp. 811-816. On y voit en effet que la première des 3 plantes dont il vient d'être question est, d'après le botaniste de Berlin, un vrai *Caladium*, le *C. porphyroneuron* Ch. Koch, et nullement un *Alocasia*, tandis que les deux autres sont de simples variétés de l'*Alocasia heteroneura* Ch. Koch.

Pyrethrum sinense et indicum var. — *Illust. hort.*, l. c., pl. 298. — Chrysanthèmes nains. — (Composées.)

La planche 298 de l'*Illustration horticole* représente 6 variétés nouvelles de Chrysanthèmes nains obtenues par M. Lebois, habile amateur horticulteur, à Toulouse. En voici les noms et les caractères : 1° *Madame Angèle Dumat* : capitules d'un rose pâle vers les bords, d'un jaune tendre au centre. — 2° *Antigone* : capitules entièrement colorés en rose tendre. — 3° *Ninette* : capitules d'un violet tendre, uniforme. (La figure les montre colorés en pourpre intense — 4° *La Coquette* : capitules d'un rose vif vers les bords, jaunes au centre. — 5° *Madame Marie Planes* : capitules d'un beau jaune, chaque pétale (demi-fleuron) panaché de rouge-

brunâtre à l'intérieur. — 6° *La Sibylle :* capitules jaunes, d'une teinte plus foncée à la périphérie.

Camellia Reine des Beautés. — *Illust. hort.*, l. c., pl. 299.

Ce beau Camellia a été obtenu par M. Vervaene, horticulteur à Gand. Il est parfait de forme et d'imbrication, d'un rose tendre, plus vif au centre et à la périphérie que dans la portion intermédiaire.

Ouvirandra fenestralis Poiret. — *Illust. hort.*, l. c, pl. 300. — Ouvirandre à feuilles en dentelle. — Madagascar. — (Joncaginées.)

Cette plante, extrêmement curieuse par ses feuilles percées à jour comme une élégante dentelle végétale, a fixé depuis longtemps l'attention des botanistes; mais elle n'a été introduite vivante en Europe qu'en 1853, époque à laquelle M. Ellis, à qui l'horticulture doit d'autres introductions intéressantes, l'apporta de Madagascar en Angleterre. Dans sa patrie, elle vit submergée dans les eaux douces et courantes. M. Lemaire conseille, pour en faire germer les graines et pour la cultiver, d'employer un appareil formé d'un bassin en zinc ou en verre rempli d'eau, au fond duquel on met le pot, et qui est chauffé en dessous par une petite lampe à esprit de vin ou plus simplement à huile, capable de maintenir le liquide à une température de 25 à 30° centigrades.

Pyrethrum roseum Bieb., var. — *Illust. hort.*, oct. 1861, pl. 301. — Pyrèthre rose, variétés. — (Composées.)

Depuis que M. Bedinghaus, de Nimy, en Belgique, est parvenu à obtenir de cette plante de charmantes variétés, dont certaines ont été figurées dans l'*Album* de la Société (pl. X), d'autres horticulteurs et amateurs se sont efforcés de faire à leur tour des acquisitions du même genre. Entre autres, M. Vandervinnen, de Laeken, près de Bruxelles, est ainsi parvenu à obtenir les 4 belles variétés que figure l'*Illustration horticole*. Ces variétés sont les suivantes : 1° *Delicatissimum :* capitules de première grandeur, à longs rayons blancs, très-légèrement lavés de rose, ayant le disque double ou formé de fleurettes transformées en ligules, et d'un blanc pur, qui passe graduellement au jaune clair du centre. — 2° *Eximium :* capitules de grandeur moyenne, doubles, à rayons d'un pourpre sanguin et à disque coloré en rose vineux. — 3° *Beauté de Laeken :* capitules grands, doubles, à rayons d'un rouge carmin vif, à dis-

que d'un beau rose. — 4° *Giganteum rubrum* : capitules très-grands (plus de 0 m. 12 de largeur), simples, à rayons d'un rose carmin vif, à disque d'un beau jaune doré. — Toutes ces plantes sont des plus rustiques ; elles fleurissent en mai, juin et juillet. Coupées près de terre après leur floraison, elles fleurissent une seconde fois en automne.

Azalea indica (Hybr.), var. **Ch. Enke.** — *Illust. hort.*, l. c., pl. 302. — Azalée de l'Inde, var. Ch. Enke.

Cette jolie variété a été obtenue de semis par M. A. Verschaffelt. Les fleurs en sont très-grandes, à fond blanc qui ne reste qu'en bordure et sur lequel tranche brusquement le rose qui colore tout le reste de la fleur. Le côté supérieur de la gorge de la corolle est marqué d'un large groupe d'accents circonflexes carmin vif.

Rosier (Ile Bourbon), var. **Souvenir de la Malmaison à fleurs roses.** — *Illust. hort.*, l. c., pl. 303.

Ce beau Rosier a été obtenu récemment et mis dans le commerce par M. J. Verschaffelt, horticulteur de Gand. Il reproduit le Souvenir de la Malmaison, mais avec cette différence capitale que ses grandes fleurs sont d'un beau rose. Il est très-vigoureux, bien rustique, et fleurit presque toute l'année. Ses fleurs sont aussi grandes que celle de son analogue, et comme celles-ci, elles sont agréablement odorantes.

Beaucarnea recurvata Ch. Lem. — *Illust. hort.*, oct. 1861, pl. noire, p. 57. — Beaucarnée à feuilles recourbées. — Mexique. — (Liliacées-Asparagées).

Tous les horticulteurs connaissent ces plantes singulières, originaires du Mexique, dont la tige ligneuse est fortement épaissie à sa base et couronnée par un grand nombre de feuilles linéaires, qui ont été introduites dans les jardins sous le nom barbare et sans étymologie possible de *Pincenectia*, allongé même en *Pincenectitia*. Ces végétaux mexicains n'avaient encore jamais fleuri dans les serres européennes, et l'on ne savait trop quelle place leur assigner dans le grand embranchement des Monocotylédons. Cependant, en 1859, Scheidweiler ayant reçu d'Amérique des fruits de *Pincenectia*, reconnut que ce devaient être des *Dasylirion*, végétaux rangés par les uns parmi les Broméliacées, placés par d'autres à côté des *Dracæna*. M. Ch. Koch, dans un article sur ce sujet (voyez le *Journal*, V, 1859, p. 609) déclara partager cette opinion.

En 1861, un pied de *Pincenectia tuberculata* a enfin fleuri en Belgique, chez un amateur, M. Beaucarne, d'Uname, près d'Audenarde, qui l'envoya, le 1er septembre, à l'Exposition horticole d'Audenarde. Se basant sur l'examen qu'il a fait de ces fleurs, M. Ch. Lemaire est d'avis que ce *Pincenectia* des horticulteurs doit être regardé comme le type d'un genre nouveau, voisin du genre *Dasylirion* Zucc., et, comme celui-ci, appartenant à la tribu des Liliacées-Asparagées, sauf peut-être à être placé ailleurs après une nouvelle étude. Les *Beaucarnea* sont dioïques; le pied qui vient de fleurir était mâle, de telle sorte que leurs caractères génériques n'ont pu être tracés encore qu'incomplétement. L'espèce dont il s'agit ici était connue sous le nom de *Pincenectia tuberculata* et devient le *Beaucarnea recurvata* Ch. Lem. — Ses fleurs mâles forment une grande panicule terminale, très-rameuse et très-multiflore, dans laquelle de petites fleurs presque inodores et tombant très-vite, donnent une fort grande quantité de pollen. Chacune de ces fleurs offre un périanthe très-ouvert, formé d'un calice de 3 sépales ovales, concaves, et d'une corolle à 3 pétales environ 2 fois plus grands que les sépales, également ovales et concaves, à bord très-relevé; elle á 6 étamines libres et très-étalées, fertiles, plus longues que le périanthe, aux divisions duquel elles sont opposées, à filet subulé et resserré à sa base, à anthère fixée près du milieu de sa ligne dorsale, introrse, biloculaire, ovoïde, s'ouvrant longitudinalement. Le centre de cette fleur est occupé par un pistil imparfait, rudimentaire, dans lequel les 3 capelles sont presque entièrement distincts. — A cette espèce-type il faudrait joindre, d'après M. Ch. Lemaire, les *Pincenectia glauca* et *gracilis* Hort., sous les noms de *Beaucarnea stricta* Ch. Lem. et *B. gracilis* Ch. Lem.

Sur l'aération du sol; par M. H. Jaejer (*Gartenflora*, 1860, p. 377-386).

M. Daniel Hooibrenk, jardinier à Hietzing près de Vienne (Autriche), a fait connaître en 1859, un nouveau système de culture qui, assure-t-il, procure aux plantes une végétation plus vigoureuse que celle à laquelle on peut les amener en les traitant de toute autre façon. Ce système consiste à disposer dans le sol cultivé un système de tubes ou canaux percés de trous, partant chacun d'une prise

d'air, qui permettent à l'air atmosphérique de pénétrer dans toute la couche parcourue par les racines et d'y exercer son influence bienfaisante. Comme nous croyons que ce nouveau système est encore ou sans application ou du moins fort peu connu en France, nous sommes convaincu qu'il sera utile de donner ici un résumé d'un article étendu dans lequel l'un des rédacteurs du *Gartenflora* en présente l'exposé et signale ensuite les résultats d'expériences rigoureuses qui ont été faites en vue de reconnaître si réellement cette nouvelle méthode de culture, applicable surtout aux jardins, procure les avantages que lui attribue l'inventeur. Or ces avantages sont, d'après M. Hooibrenk, nombreux et importants. Voici l'indication de ceux qu'il signale :

1° Les terres argileuses les plus fortes, sous l'influence des nombreux courants d'air qui proviennent des tuyaux souterrains pour s'élever au milieu de leur masse, se divisent par des milliers de petites fissures et s'ameublissent dès lors de manière à devenir propres à la culture. La profondeur à laquelle doivent être placés ces tuyaux ou drains aérifères dépend de la nature et de la consistance de la terre.

2o Lorsqu'une fois le sol a été pourvu de ce système de tuyaux à air, la végétation des plantes devient beaucoup plus active, particulièrement dans la culture des céréales et des légumes. Les racines trouvant une terre meuble sur une profondeur plus grande, s'y enfoncent plus que de coutnme, ce qui déjà les soustrait à l'action des variations brusques de la température à la surface.

3° L'ameublissement produit par la circulation de l'air dans le sol a pour effet de déterminer une absorption rapide de l'eau des pluies et d'empêcher qu'il ne se forme une croûte superficielle. D'un autre côté, pendant les longues sécheresses, la profondeur considérable à laquelle sont parvenues les racines, les soustrait à l'influence de l'air sec extérieur, et leur permet de trouver une humidité qui leur ferait défaut plus près de la surface de la terre.

4° La présence des tuyaux à air dans le sol aigre fait disparaître tout à fait ce grave inconvénient, de telle sorte que là où ne venait auparavant qu'une herbe de mauvaise qualité, on peut obtenir ensuite de beaux fourrages. C'est surtout dans les terres tourbeuses et marécageuses qu'on remarque ces bons effets qui les transforment en terres fertiles.

5° La pénétration de l'air rendant la terre constamment poreuse et meuble amène par cela même une facilité beaucoup plus grande pour l'exécution des labours ; en outre, cette porosité empêchant l'accumulation de l'eau permet souvent de commencer les travaux de meilleure heure au printemps.

6° Les plantes qu'on cultive sur un sol ainsi amélioré développent une plus grande masse de racines et, devenant dès lors plus vigoureuses et plus fortes, doivent se trouver plus espacées. On n'a donc pas besoin de semer aussi dru que d'habitude, ce qui permet de réaliser une notable économie de semence.

7° Les engrais produisent une action fertilisante beaucoup plus énergique dans une terre aérée d'après ce système que dans celle qui n'a pas subi cette préparation ; cela tient surtout, d'après M. Hooibrenk, à ce que cette terre aérée est plus uniformément humide dans toute son épaisseur, et que, dès lors, la dissolution des matières fertilisantes s'y opère mieux et plus également.

Au total, l'inventeur de ce système d'aération du sol dit qu'on obtient sur les terres ainsi préparées des produits doubles et même triples de ceux qu'on aurait obtenus sans cela, au point d'avoir promptement regagné ce qu'on a dépensé par la pose des tuyaux à air. Il dit même que, dans la culture de la Vigne, on avance par ce moyen la maturité à un haut degré, ce qui influe beaucoup sur la bonté des produits. Ces diverses assertions ne pouvaient manquer de rencontrer beaucoup d'incrédules; il était donc important que des expériences suivies et attentives vinssent apprendre ce qu'elles ont d'exact ou d'exagéré. Ces expériences ont été faites par MM. Fichtner et fils.

Le champ sur lequel ceux-ci ont opéré est formé d'une couche de terre argilo-sableuse, profonde de 33 à 40 centimètres, et reposant sur un sous-sol de cailloux roulés qui ont été apportés par un cours d'eau adjacent. De l'autre côté de ce champ est un autre ruisseau, dont le niveau est plus bas d'environ 2 mètres, de même que celui du premier auquel il se joint. Cette différence de niveau et la présence d'un sous-sol caillouteux avaient fait penser d'avance que les tuyaux à air ne produiraient pas leur action favorable en agissant comme drains, c'est-à-dire en favorisant l'écoulement de l'eau excédante. Le champ est en forme d'hexagone allongé, dont la surface est de 1592 toises carrées (ou 6368 mètres carrés). Depuis

1852 il était en culture et n'avait donné qu'un médiocre produit, tout au plus 6 pour 1 en grains. MM. Fichtner ont fait poser dans le sens de la largeur de ce champ, à une profondeur de 0m,90 à 1m, 4 tuyaux à air, larges intérieurement de 6 centimètres. La portion ainsi préparée a été divisée longitudinalement par rapport au champ, c'est-à-dire perpendiculairement à ces tuyaux, en plusieurs planches qui se prolongeaient sur la portion de terre non pourvue des mêmes appareils. Sur quatre tuyaux ainsi placés, les 2 premiers étaient reliés entre eux par un tube de communication, et l'un des deux s'ouvrait à une de ses extrémités dans le cendrier d'un fourneau, tandis que son autre extrémité aboutissait à une prise d'air dont les parois étaient en maçonnerie. Un tube vertical en bois permettait d'enfoncer un thermomètre jusqu'au niveau des tuyaux, et un tube semblable donnait les moyens de faire des observations analogues dans la partie du champ dépourvue d'appareil aérifère. — La surface de terre munie du drainage à air était de 669 toises carrées (2676 mètres carrés) ; celle qui en était dépourvue avait une étendue de 923 toises carrées (3692 mètres carrés). Le fourneau adapté au bout de l'un des tuyaux était destiné à montrer que l'air atmosphérique peut arriver dans ces tubes en filtrant à travers le sol. Pour obtenir cette preuve, chaque jour on bouchait exactement les prises d'air, la porte du fourneau et celle du cendrier, de telle sorte que la combustion ne pût être entretenue que par l'air venant du tuyau dans le cendrier et pénétrant dans ce tuyau lui-même à travers la couche de terre qui le couvrait. On introduisait alors le combustible par la cheminée. Or, le feu brûlait parfaitement pendant toute la journée. Pour brûler 10 livres de bois, en 2 heures et demie, il fallait 8,000 pieds cubes d'air qui avaient dû traverser 108,000 livres de terre pour arriver au fourneau. Une circulation d'air analogue quoique moins énergique doit avoir lieu toutes les fois qu'il y a différence de température entre l'air contenu dans les drains et l'atmosphère, et des observations suivies ont prouvé qu'une différence de ce genre a lieu au moins une fois toutes les 24 heures. M. Jaeger fait observer que partout où l'on a occasion de faire du feu dans un fourneau pour un objet quelconque, on pourrait utiliser cette combustion pour fertiliser, au moyen de tuyaux à air, la terre adjacente ; que, dès

lors, tous les jardiniers qui possèdent des serres pourraient ainsi tirer un excellent parti de leurs fourneaux en fertilisant la portion de leur jardin qui avoisine ces serres, etc.

L'action avantageuse de l'air atmosphérique, dans son passage à travers la terre, résulte de ce qu'il y laisse une portion de son oxygène et donne ainsi lieu à la formation d'une plus forte proportion d'acide carbonique. Pour déterminer les changements effectués sous ces deux rapports, MM. Fichtner ont analysé l'air contenu dans les tuyaux comparativement à l'air atmosphérique, et cela dans des conditions diverses. Ils ont vu par là qu'après plusieurs jours de chauffage non interrompu dans le fourneau, pendant lesquels la circulation avait été très-rapide à travers la terre, et n'avait dès lors permis aucune altération de l'air, ce fluide avait dans les tuyaux une composition identique à celle de l'atmosphère (21 d'oxygène et 79 d'azote) et renfermait, sur 10,000 parties 12,80 d'acide carbonique. Deux jours après qu'on avait cessé d'allumer le fourneau, l'air des tuyaux n'avait plus que 20,85 d'oxygène et contenait 20,99 d'acide carbonique sur 1000; de 4 à 6 jours après que le fourneau avait été éteint, on trouvait 20,71 d'oxygène et 35,72 d'acide carbonique; de 6 à 8 jours après la cessation du feu, l'analyse montrait 20,08 d'oxygène sur 100 et 35,73 d'acide carbonique toujours sur 1000. Pendant ces expériences, on avait trouvé seulement 4 parties d'acide carbonique dans 1000 d'air de l'atmosphère.

Le produit de la terre aérée, même en tenant compte des effets de l'ameublissement qui a été la conséquence nécessaire de la pose des tuyaux, a été sensiblement amélioré chez MM. Fichtner, pendant la première année, la seule dont les résultats soient connus. On a surtout remarqué une importante amélioration dans la récolte de Betteraves à sucre. Sur la propriété Totis, en Hongrie, où des expériences analogues ont été faites, on a dit avoir constaté de fort bons effets; mais il est impossible d'énoncer encore rien de précis à cet égard, et il faut attendre pour conclure que les expériences, qui se poursuivent, aient été prolongées pendant assez longtemps pour devenir démonstratives.

Paris.— Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1862.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société vote et M. le Président proclame l'admission de onze nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la séance du 9 de ce mois, n'a pas soulevé d'opposition.

M. le comte de Schlippenbach, chambellan de S. M. le Roi de Prusse, amateur très-distingué d'horticulture, assistant à la séance, M. le Président l'invite à prendre place au bureau, et lui offre, au nom de la Société, un jeton d'argent comme gage de cordiale confraternité. Il rappelle à la Compagnie que M. A. Lepère, fils, a créé chez M. le comte de Schlippenbach un jardin fruitier d'une grande étendue, dans lequel a été faite, sur une grande échelle, par ce jeune et habile arboriculteur l'application des bons principes de la taille française des arbres fruitiers.

M. Duchartre donne lecture de son compte rendu des travaux de la Société impériale et centrale d'Horticulture pendant l'année 1861.

M. le Président informe la Société des résultats malheureusement négatifs d'une démarche qui a été faite auprès de M. Garnon. Cet honorable Membre, qui a rendu des services signalés, depuis l'année 1855, soit comme Président de la Commission de rédaction, soit et surtout comme Président de la Commission de comptabilité et comme rédacteur des rapports tant trimestriels qu'annuels sur l'état des finances de la Société, a cru devoir, dès le mois de décembre dernier et antérieurement aux élections, donner sa démission de membre du Conseil et abandonner dès lors en même temps les deux Commissions qu'il avait dirigées pendant longtemps avec un zèle éclairé. M. le Président s'est rendu auprès de lui, en compagnie de plusieurs Membres du bureau et du Conseil, pour le prier de retirer sa démission; mais cette démarche est restée sans résultat : se basant sur des considérations personnelles, M. Garnon refuse de rentrer dans le Conseil d'administration, bien qu'il reste Membre dévoué de la Société et qu'il soit disposé à lui prêter, en toute

occasion, le secours de ses lumières et de son expérience.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Ludovic Lechaut, de Montgeroult, près Pontoise, des tubercules d'une *Pomme de terre* de Californie (Bodega), qu'il a introduite en France.

2° Par M. Fèvre (Jean-Baptiste), jardinier chez M. le Dr Civiale, à Garches, deux pieds de *Cinéraires.*

3° Par M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, un pied fleuri d'une grande et belle Aroïdée qui paraît être un *Amorphophallus*, ou qui du moins appartient à un genre voisin de celui-ci. D'après les renseignements donnés de vive voix par M. Rivière, cette plante a été envoyée de la Cochinchine vers l'année 1859. Elle a été remarquée d'abord pour la beauté de son feuillage qui en faisait une espèce très-ornementale; elle s'est montrée, en outre, fort peu délicate, car, pendant plusieurs mois de suite, elle s'est parfaitement portée dans un appartement où elle restait quinze jours de suite, huit jours passés dans une serre lui suffisant ensuite pour reprendre toute sa fraîcheur et se remettre en état de supporter sa première situation. Il y a quelque temps, elle a commencé à développer sa hampe qu'est venue surmonter une grande spathe rougeâtre à l'intérieur, enroulée dans le bas en large cornet, ouverte dans sa portion supérieure, et de laquelle sort un gros spadice cylindrique, terminé par une longue portion stérile à peu près lisse et pointue au sommet. La floraison de cette plante a présenté un fait digne d'être signalé. Ses petites fleurs femelles, qui couvrent la portion basilaire du spadice, étant développées les premières, exhalaient une odeur fétide tout-à-fait insupportable; mais cette odeur a disparu complétement aussitôt que les anthères s'étant ouvertes, la fécondation a pu avoir lieu. Cette Aroïdée est en ce moment sans feuilles.

4° Par M. Prévost, coutelier, rue des Deux Portes, à Versailles, un nouveau modèle de *serpette*.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat délivré par Mme d'Arriule, propriétaire à Bernes (Seine-et-Oise), au sieur Aucœur (Jean-Silvestre), qui est à son service en qualité de jardinier depuis 45 ans.

2° Une lettre de remercîments adressée par M. Royer, de Saint-Rémy (Côte-d'Or), au sujet de son admission comme Membre titulaire.

3° Une lettre dans laquelle M. Boisbunel, de Rouen, donne des détails instructifs au sujet de la Poire Passe-Crassane, nouvelle variété d'un rare mérite. Cette Poire provient d'un semis fait en 1845. Les premiers fruits en ont été obtenus en 1855 ; tous ceux qu'on en a eus depuis cette époque ont été excellents. L'arbre est de vigueur moyenne et productif ; il convient de le diriger en pyramide ou en espalier plutôt qu'en plein-vent, cette dernière forme pouvant l'épuiser promptement. Quant au magnifique échantillon du fruit de cette variété qui a été présenté dernièrement à la Société, M. Boisbunel dit qu'il n'est pas dû à la greffe d'un bouton à fruit, mais qu'il a été produit par un œil situé derrière une branche d'un arbre de 4 ans de greffe, qui fructifiait pour la première fois ; cet arbre, planté dans un terrain assez médiocre, est en espalier à l'exposition du midi.

4° Une lettre de M. Journet, maire d'Anould, près Saint-Dié (Vosges), au sujet du pincement des arbres fruitiers. M. Journet étudie, dit-il, le pincement des arbres depuis vingt ans. Il possède des arbres fruitiers qui, plantés en 1840, n'ont jamais été taillés depuis cette époque, et ont été toujours conduits à l'aide du pincement, qui cependant sont d'une beauté remarquable et fructifient annuellement, comme le constate chaque année une Commission du Comice agricole de Saint-Dié. Il ajoute avoir reconnu, par cette longue suite d'expériences, que, dans cette méthode, il est nécessaire de tenir les branches dans la direction verticale, l'inclinaison qu'on leur donne d'habitude favorisant les yeux de dessus au préjudice de ceux de dessous, ce qui rompt l'équilibre de la végétation. Il offre d'envoyer un exemplaire d'une lettre sur la sève et d'un petit traité de la direction des arbres à pepins qu'il a publiés en vue de faciliter la solution des questions dont les arboriculteurs s'occupent aujourd'hui avec le plus d'ardeur.

5° Une lettre dans laquelle M. Louesse a renfermé la figure des sous-variétés grosse et petite du Navet de Saulieu. En même temps l'auteur de cette lettre annonce à M. le Secrétaire-général que M. Lesèble, de Rochefuret, près Tours (Indre-et-Loire), a déposé

une assez grande quantité de tubercules de la Pomme de terre Caillaud pour qu'il soit facile d'en fournir à tous ceux qui désireront cultiver cette excellente variété.

6° Une lettre par laquelle M. Carrelet annonce qu'il vient de créer un jardin fruitier à Montreuil-sous-Bois (Seine), rue de Vincennes, et qu'il y fait chaque dimanche deux cours d'arboriculture, dont l'un est gratuit et a lieu de onze heures à midi.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle vient de subir une perte très-regrettable par le décès de M. Bailly de Merlieux, Secrétaire-général honoraire, qui, pendant plusieurs années, avait été Secrétaire-général de la Société royale d'Horticulture de Paris, et qui n'a cessé, depuis 1855, de suivre avec un vif intérêt les travaux de la Société impériale et centrale. M. Bailly de Merlieux s'était fait connaître avantageusement par des publications de divers ordres, notamment par une Encyclopédie dont il a été le directeur et à laquelle son nom est attaché. Son décès causera de bien vifs regrets à tous ses collègues dont sa parfaite urbanité et sa constante bienveillance lui avaient concilié l'affection.

Les Comités qui ont étudié les objets déposés sur le bureau proposent d'adresser des remercîments, au nom de la Société, aux personnes auxquelles sont dues ces présentations. Leur proposition est mise aux voix et adoptée.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture durant l'année 1861, par M. A. Dupuis, Secrétaire de ce Comité.

2° Considérations présentées à l'appui de la proposition faite au Comité d'Arboriculture, dans sa réunion du 9 janvier 1862, par M. J. de Liron d'Airoles.

3° Rapport sur le *Manuel théorique et pratique de la culture forcée des arbres fruitiers*, de M. Pynaert, par M. Hardy, fils.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi de l'ouvrage de M. Pynaert à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

4° Compte rendu de l'Exposition de Nantes, par M. Boisduval.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

Séance du 13 février 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Pigeaux dit qu'il a rédigé successivement deux Rapports relativement au procédé imaginé par M. Duval pour la destruction des Hannetons. La Commission spéciale à laquelle il les a présentés a cru ne devoir accepter ni l'un ni l'autre. Il est cependant essentiel, selon lui, que la Société impériale et centrale d'Horticulture exprime son avis sur la valeur que peut avoir la méthode de M. Duval; il demande donc qu'un autre Membre de la Commission déjà nommée soit chargé de faire le Rapport à ce sujet, ou bien que ce soin soit confié à une Commission désignée pour cet objet.

M. le Président dit que M. le Dr Boisduval, qui fait partie de la Commission déjà nommée pour examiner le procédé de M. Duval, s'est chargé de faire le Rapport réclamé par M. Pigeaux, et que dès lors la présentation de ce document aura lieu certainement à une époque plus ou moins prochaine.

M. le Président appelle ensuite M. le Dr Loiseau, et lui remet, aux applaudissements de la Compagnie, la médaille d'argent qui a été décernée dernièrement à cet habile expérimentateur par la Société impériale et centrale d'Agriculture de France, sur le Rapport de M. Pépin, à titre de récompense pour ses travaux relatifs à la greffe sur racine, procédé ingénieux, qui paraît appelé à rendre des services importants dans la culture du Mûrier.

M. le Président proclame, après cela, l'admission de 17 nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a motivé aucune opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Froment (Henri), jardinier chez M. Rousseau, à Bagneux (Seine), des tubercules de *Pomme de terre* Marjolin hâtive. Les plantes qui ont produit ces tubercules ont été chauffées au moyen de fumier de cheval.

2° Par M. Varin, jardinier chez Mme Chapellier, à Antony (Seine), quatre tubercules d'*Igname de Chine* (*Dioscorea Batatas* Dcne). Dans

une note à ce sujet, M. Varin dit qu'au mois d'avril 1861, il coupa un tubercule d'Igname en 10 morceaux qu'il planta dans de petits godets posés sur une couche. Dès le mois de mai, les jeunes tubercules, produits par ces tronçons, avaient déjà 0m08 à 0m10 de longueur ; ils furent alors plantés dans une terre défoncée et à laquelle on avait mêlé du sable et de bon fumier consommé. Au mois de décembre, ces plantes avaient développé de beaux tubercules dont 4 sont en ce moment sous les yeux de la Société.

3° Par M. Robin (Charles), jardinier à Corbeil (Seine-et-Oise), des pieds appartenant à 4 variétés de *Chicorée* sauvage dite par lui Améliorée. Les feuilles blanchies de ces Chicorées ne sont nullement amères, et constituent des salades agréables. M. Robin cultive ces plantes de la manière suivante : il fait une couche qui donne une chaleur assez douce pour ne pas brûler les racines. Sur cette couche il met en jauge ses Chicorées, par rangs, dans de la terre ou du terreau. Il pose ensuite par dessus un coffre assez haut pour laisser l'espace qu'exige le développement de ces plantes, et il ferme exactement ce coffre au moyen de vieux paillassons soutenus par des traverses et recouverts eux-mêmes de fumier ou de paille. C'est dans ces conditions d'obscurité et de chaleur que poussent les Chicorées. — A ces variétés, présentées par lui blanchies, M. Robin en a joint une verte, qu'il dit être issue de la Chicorée dite Améliorée et de la Chicorée de Meaux. Celle-ci est restée à l'air sans couverture pendant l'hiver.

4° Par M. Carré (Louis), jardinier chez M. Pennequin, à Sceaux (Seine), des *Tomates* conservées fraîches, et encore en bon état. Ces Tomates cueillies le 15 octobre ont été, dit M. Carré, d'abord tenues à sec pendant 8 jours ; elles ont été enfermées ensuite dans une boîte de fer-blanc dont le fond avait été préalablement couvert d'une couche de gros son ; elles ont été saupoudrées de fleur de soufre, après quoi le couvercle de la boîte a été soudé au corps de manière à fermer hermétiquement l'espace dans lequel elles étaient renfermées. En cet état, elles n'ont pas subi d'altération dans l'espace de trois mois et demi.

5° Par M. Boisbunel, de Rouen, 5 échantillons d'une *Poire* obtenue par lui de semis, qu'il nomme *Beurré de février*, et 6 échantillons d'une autre *Poire* dont il désire apprendre le nom.

6° Par M. Lesèble, propriétaire, au château de Rochefuret (Indre-et-Loire), des échantillons de la *Pomme d'argent*, du cidre fait avec ce fruit et des rameaux de la même variété.

7° Par M. le Dr Loiseau, des spéciments d'une *Greffe* en fente renversée présentés à l'appui d'une note sur ce mode d'opération qui a pour objet de faciliter la reprise des boutures.

8° Par M. Fauriat, horticulteur à Ivry (Seine), un pied d'une *Véronique* frutescente obtenue par lui d'un semis exécuté en 1860, et des fleurs d'*Œillets* remontants.

9° Au nom de M. Orbelin, M. le Président met sous les yeux de la Société un échantillon des détritus de Tabac que l'administration consent à donner maintenant pour les besoins de l'horticulture. Il entre à ce sujet dans des détails circonstanciés. A une époque encore peu éloignée, l'Administration donnait des côtes de Tabac aux personnes qui lui en faisaient la demande; mais, ayant été instruite de ce fait que les garçons jardiniers en employaient une portion en guise de tabac à fumer, elle n'en a plus livré qu'après les avoir imprégnées de goudron de houille. Or il a été reconnu que, lorsqu'on brûle les côtes ainsi imprégnées, on fait périr avec les insectes les plantes qu'on s'était proposé de débarrasser de ceux-ci. On s'est donc vu obligé de renoncer à l'emploi d'une matière si nuisible. Toutefois il ne serait pas impossible que, si l'on n'en brûlait qu'une faible quantité, on parvînt à faire périr les insectes sans nuire aux plantes. Il serait bon de faire des essais en vue de se fixer à cet égard. — Dans l'état actuel des choses, on est réduit à faire usage des détritus pulvérulents que l'Administration livre à ceux qui lui en font la demande; malheureusement cette poussière brûle fort mal, ce qui rend les fumigations à peu près impraticables; d'où il résulte que l'horticulture est aujourd'hui privée du meilleur moyen qu'elle connût pour faite périr les insectes.

M. Malet, père, dit que les détritus de tabac sont fort bons pour la préparation d'une eau de tabac qui rend service dans quelques occasions.

M. le Dr Pigeaux rapporte avoir essayé avec succès des fumigations faites en brûlant les feuilles desséchées de la Stramoine (*Datura Stramonium* L.); la fumée de ces feuilles, quoique moins

active que celle du Tabac, a cependant produit de bons effets. Or, il serait facile de cultiver dans son jardin quelques pieds de Stramoine pour cet usage spécial.

M. Mahias s'élève contre l'idée d'introduire l'usage de la Stramoine dans la pratique horticole; il est d'avis que, loin de conseiller la culture d'une plante si dangereuse, on devrait plutôt la proscrire à cause des graves accidents qu'elle peut déterminer. Il pense qu'il serait bon de faire des démarches auprès de l'Administration en vue d'obtenir d'elle qu'elle voulût bien livrer, comme par le passé, des côtes de Tabac pour l'horticulture, sauf à prendre des mesures qui rendissent impossible tout autre emploi de cette substance.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le duc d'Aquaviva demande, au nom de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du département des Alpes-Maritimes, l'échange des publications de cette Société avec celles de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

M. le Secrétaire-général annonce que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'administration a inscrit la Société de Nice sur la liste des Sociétés correspondantes, et a dès lors autorisé l'échange des publications.

2° Une lettre de M. Gressent, inspecteur des plantations de la ville d'Orléans, qui fait hommage à la Société de son Traité de l'*Arboriculture fruitière*, et qui en même temps exprime le désir que cet ouvrage devienne l'objet d'un rapport spécial.

M. le Président renvoie l'ouvrage de M. Gressent au Comité d'Arboriculture.

3° Deux exemplaires d'un ouvrage que M. Forney vient de publier sous le titre suivant : *Le Jardinier fruitier*, principes simplifiés de la taille des Arbres fruitiers.

M. Duchartre est chargé par M. le Président de présenter un compte rendu de cet ouvrage.

4° Une lettre par laquelle M. le Dr Thielens, de Tirlemont (Belgique), fait hommage à la Société d'un exemplaire de la *Flore médicale belge*, dont il est l'auteur.

M. Boisduval est prié par M. le Président de rendre compte de l'ouvrage de M. Thielens.

5° Une lettre de M. Journet, maire d'Anould, qui fait hommage de deux brochures dont il est l'auteur ; l'une traite de la direction des arbres fruitiers en espalier, l'autre est relative à la circulation et à l'équilibre de la séve dans les arbres fruitiers.

Ces deux opuscules sont renvoyés au Comité d'Arboriculture.

6° Une lettre par laquelle M. Ingelrest, jardinier-chef du Jardin botanique de Nancy, fait hommage d'un exemplaire de son *Annuaire horticole* pour 1862, et exprime le désir de voir cet ouvrage examiné par un Membre désigné par M. le Président.

A la demande de M. le Président, M. Andry veut bien rendre compte à la Société de l'*Annuaire horticole* de M. Ingelrest.

7° Une lettre de M. Malherbe-Hortus, rue St-Martin, 42, à Bayeux, qui transmet un certificat délivré par M. Olive, propriétaire à Bayeux, au s[r] Louis Coispel, son jardinier depuis 38 ans.

8° Une lettre dans laquelle M. le Maréchal Vaillant offre de vifs remercîments pour le don qui lui a été fait d'une collection de Pommes de terre choisies comme les plus recommandables parmi toutes celles que possède la Société.

9° Une lettre dans laquelle M. Aug[te] Meuriès dit que, dans les jardins de M. le baron de Septenville, à Lignières-Chatelain (Somme), il a vu des Hortensias ayant toutes leurs fleurs bleues, à côté d'autres qui en portaient la moitié de bleues et la moitié de roses, fait analogue à celui qui est rapporté dans un article inséré dernièrement au *Journal*, d'après une publication anglaise (Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 867). Seulement M. Meuriès fait observer que la terre argileuse dans laquelle ces arbustes étaient plantés, loin d'être vierge et inculte, était labourée annuellement à la bêche. Des observations semblables ont été faites, ajoute-t-il, en plusieurs autres lieux, notamment à Louveciennes (Seine-et-Oise).

10° Une lettre dans laquelle M. Etienne Pro, horticulteur à Melun, se plaint de ce que le jugement porté sur des tubercules de sa Pomme de terre Napoléon qu'il avait envoyés au mois de mai 1861, n'a pas été aussi favorable qu'il le désirait. Or, il dit lui-même qu'à cette époque on ne pouvait guère en apprécier le mérite.

11° Une lettre de M. Kolb, jardinier-chef au Jardin-Botanique de

Munich (Bavière), qui envoie en même temps la liste imprimée des graines proposées à titre d'échange par ce grand établissement. M. Kolb signale dans sa lettre un fait remarquable dont il est question en ce moment dans différents journaux allemands, savoir la floraison, dans une des serres du Jardin botanique de Munich, d'un beau Palmier australien qui n'avait pas encore fleuri en Europe, le *Livistona australis* MART. (1). Le magnifique pied de cette espèce que possède le Jardin de Munich n'a pas moins de 42 pieds (13ᵐ642) de hauteur; son tronc mesure 2 pieds 2 pouces (0ᵐ704) de diamètre, et sa tête ou couronne a 32 pieds (10ᵐ395) de largeur. Il est planté dans un bac fort petit proportionnellement, qui n'a que 1ᵐ786 de hauteur sur 1ᵐ624 de largeur. Bien que les fleurs du *Livistona australis* soient hermaphrodites, et que M. Kolb ait fait de nombreux essais pour les féconder artificiellement, il paraît certain qu'on n'en obtiendra pas un seul fruit.

12° Une lettre dans laquelle M. Lachaume, arboriculteur à Vitry (Seine), signale une observation intéressante qu'il vient de faire. A la fin du mois de novembre 1861, il avait coupé, sur une longueur de 0ᵐ25 à 0ᵐ30, une trentaine de sarments portant chacun une ou deux grappes de raisin qu'il voulait conserver. Après avoir été plongés, par leur bout inférieur, dans une fiole remplie d'eau, ces sarments furent placés dans une pièce ou la température fut maintenue à quelques degrés au-dessus de 0°. Or, vers le 15 janvier, certains ont commencé à développer des racines sur leur portion submergée; ensuite l'un d'entre eux a donné deux pousses

(1) Nous croyons devoir rappeler ici un fait curieux relatif à l'histoire du *Livistona australis* MART. (*Corypha australis* ROB. BR., *Prod.*, p. 123), c'est qu'il a été l'un des premiers Palmiers introduits en Europe, et que l'introduction en est due au hasard. Le botaniste anglais Allan Cunningham faisait un envoi de plantes vivantes de Port-Jackson (Australie) en Europe; les personnes chargées de l'emballage, ayant sous la main des fruits de ce Palmier, les employèrent en place de tessons pour garnir le fond des caisses. En ouvrant ces caisses en Angleterre, on y trouva ces fruits de *Livistona* en pleine germination; il suffit de les mettre en terre pour en obtenir plusieurs pieds de cette belle espèce; c'est même ainsi qu'on a été conduit à user du même moyen pour l'importation en Europe d'un grand nombre de Palmiers d'espèces fort diverses. (*Note du rédacteur*.)

à sa partie supérieure, de telle sorte que, dans les premiers jours de février, il présentait en même temps une grappe bien conservée, de la récolte de 1861, une masse de racines qui atteignaient jusqu'à 0m06 de longueur et deux pousses jeunes, longues l'une de 0m03, l'autre de 0m02. D'autres parmi ces sarments ont développé, dans le même temps, des pousses longues de 0m03 ou 0m04, sans donner de racines, tandis que plusieurs ont formé des racines sans montrer la moindre pousse.

13° Une lettre renfermant la description et la figure d'un nouveau tendeur par M. Mandin, de Tours (Indre-et-Loire). Elle est renvoyée à la Commission d'Exposition.

14° Une lettre de M. Salmon, arboriculteur à Angers (Maine-et-Loire), qui annonce qu'il a imaginé un nouveau système de tendeur et qui demande l'autorisation d'exposer son appareil. — Cette lettre est renvoyée à la Commission de l'Exposition.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société que, depuis la dernière séance, elle a été frappée de pertes aussi nombreuses que regrettables. Dans ce court espace de temps, la mort lui a enlevé quatre Dames patronnesses, MMmes Hagermann, duchesse de Vicence, Rodrigues, Boinvilliers, et six Membres titulaires, MM. André, Basseville, membre du Conseil d'administration et de la Commission d'Exposition, Chouveroux, Pepin-Lehalleur, Liénard, père, et Poriquet.

Les Comités, qui ont examiné les objets déposés sur le bureau, expriment leur avis à ce sujet de la manière suivante :

1° Le Comité de culture potagère demande que deux primes de 3e classe soient accordées, l'une à M. Robin pour ses Chicorées, l'autre à M. Froment pour ses Pommes de terre Marjolin, et que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, à M. Varin au sujet de ses Ignames de Chine et à M. Carré relativement à ses Tomates conservées.

Un membre dit que le procédé de conservation appliqué par M. Carré aux Tomates lui semble assez ingénieux pour qu'une prime dût être accordée à ce jardinier à titre de récompense.

Au nom du Comité de culture potagère, M. Louesse répond que ces Tomates sont arrivées en ce moment à leur dernier période de conservation, et qu'on ne peut même savoir si, malgré leur

apparence, elles sont encore bonnes. En outre, on ne peut tirer une conclusion définitive d'un essai qui ne porte que sur six de ces fruits ; il croit donc que M. Carré devra recommencer son expérience, à la prochaine récolte, sur une plus grande échelle, et en attendant, il déclare que le Comité croit ne devoir pas accorder une plus haute récompense.

Après une conversation à laquelle prennent part différents Membres, la proposition du Comité est mise aux voix et adoptée.

2° Le Comité d'Arboriculture propose de remercier, au nom de la Société, MM. Lesèble, Boisbunel et Loiseau pour les objets qu'ils ont présentés. Il déclare que le cidre fait avec des Pommes d'argent est faible, mais doux et agréable ; il craint seulement qu'il ne soit sujet à se gâter au bout de peu de mois.

M. Andry dit qu'il peut dissiper cette crainte et affirmer que ce cidre se conserve parfaitement, car il en a bu d'excellent après deux années de conservation en bouteilles.

Quant aux Poires présentées par M. Boisbunel, le Comité a trouvé au Beurré de février une chair fine et fondante, une eau abondante, mais aussi une légère âpreté ; il regarde ce fruit comme de seconde qualité, mais en même temps comme recommandable en raison de l'époque tardive à laquelle il est bon à manger. L'autre variété de Poire présentée par le même arboriculteur a semblé n'être que d'un mérite très-secondaire. Elle n'a été reconnue par aucun des Membres présents.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis que des remercîments doivent être adressés à M. Fauriat pour sa Véronique et ses Œillets.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur la culture du Framboisier, par M. Robin, jardinier à Corbeil.

2° Greffe en fente renversée, ayant pour but de faciliter la reprise des boutures, par M. le Dr Loiseau.

3° De l'acclimatation et de la conservation d'arbres et arbustes à demi rustiques pendant l'hiver, par M. Th. Denis, chef des cultures du jardin botanique de Lyon.

L'auteur de ce travail attribuant, comme on le fait d'ordinaire, la mort des végétaux gelés à la rupture des cellules, M. le Président rappelle que cette manière de voir a été combattue par des observateurs d'un grand mérite. Il rapporte à ce propos une observation qu'il a faite lui-même et qui prouve que les cellules des parties gelées peuvent rester parfaitement intactes. Ainsi, dans les Pommes de terre gelées, si les cellules étaient déchirées, la fécule en sortirait et se montrerait en abondance ; c'est le contraire qui a lieu ; la fécule ne sort pas des cellules, mais celles-ci sont désagrégées de telle sorte qu'elles se séparent par le rapage en conservant la fécule dans leur intérieur. Il est donc évident que c'est la désagrégation des cellules et non leur rupture qui, changeant tous les rapports, détermine la mort des plantes gelées.

4° M. Andry fait un rapport verbal sur l'annuaire horticole publié par M. Robaux. Il dit que cette publication n'a qu'un très-faible intérêt et réclame de son auteur des améliorations notables.

Quelques Membres font observer que, les séances de la Société étant très suivies, la salle dans laquelle elles se sont tenues jusqu'à ce jour devient insuffisante.

Répondant à cette observation, M. le Président dit qu'on a lieu de se féliciter de la circonstance qui fait paraître insuffisante la salle dans laquelle la Société a tenu ses séances ordinaires depuis son installation dans son hôtel; il ajoute qu'on va s'occuper activement à terminer l'appropriation de la grande salle et qu'il espère pouvoir bientôt indiquer le moment où il sera possible d'y tenir régulièrement les séances.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1862.

MM.

1. BERTIN (Émile), horticulteur, rue St-Symphorien, 1, à Versailles, (Seine-et-Oise); présenté par MM. Bertin père, Truffaut et Martin.
2. ESTAMPES (le comte d') à la Rochette, près Melun (Seine-et-Marne); par MM. Thibaut et Kételeër.

3. Jaussaud (Ch.-Joseph-Remi), notaire honoraire, rue de Clichy, 13, à Paris, et à la Maligneric, par Anet (Eure-et-Loir); par MM. Bouclier et Aubry.
4. Jouet (Charles), jardinier, à Torigny-sur-Vire (Manche); par MM. Malot et Lepère.
5. Hervin (Honoré), jardinier paysagiste, à Asnières-sur-Oise (Seine-et-Oise); par MM. Capronnier et Tessier.
6. Laubry (Paul), manufacturier, rue de Trévise, 47, à Paris; par MM. Payen et Andry.
7. Lavertu (F.), jardinier chez Madame la comtesse de Bresson, au château de Souhey par Semur (Côte-d'Or); par MM. Thibaut et Kételeêr.
8. Nerot (Edme), rue de Trévise, 28, à Paris, et à Sèvres (Seine-et-Oise); par MM. de Montfleury et Vavin.
9. Rapsilber (Guillaume), chef de culture dans l'établissement de M. Mathieu, Neue grüne Strasse, 36, à Berlin (Prusse); par MM. Andry et Bereau.
10. Vivant (Victor), rue de la Victoire, 14, à Paris; par MM. Taveau et Vavin.
11. Wauthier (Frédéric-Eugène), rue d'Hauteville, 30, à Paris; par MM. Ancelot, Royer et Mallet.

DAME PATRONNESSE.

Madame Dufau (Louis), à Pau (Basses-Pyrénées); présentée par MM. Andry, Maufra aîné et Pellou.

Séance du 13 février 1862.

MM.

1. Benoist (Ernest), jardinier chez M. de Lafaulotte, à Chatenay (Seine); présenté par MM. Andry et O'Reilly.
2. Blandin (Jean), maraîcher, boulevard de Picpus, 26 (St-Mandé), à Paris; par MM. Coconnier et Lefillieul.
3. Chenelette (de), rue Bellechasse, 21, à Paris; par MM. Bonnassieux et Andry.
4. Dumas fils, horticulteur, à Bergerac (Dordogne); par MM. Laviale et Loise, père et fils.
5. Ferlet, rue Notre-Dame-des-Champs, 82, à Paris; par MM. Barra et Payen.
6. Flamant (Henri), rue du Temple, 200, à Paris; par MM. Taveau, Drouin et Crucy.
7. Guichard (Auguste), jardinier chez M. Rolland-Gosselin, à Chatenay (Seine); par MM. Andry et O'Reilly.
8. Laniel (Noël-Gabriel), jardinier-chef, au château d'Orly (Seine); par MM. Chantin et Deligne.
9. Laroze (Jean-Paul), rue de la Victoire, 74, à Paris; par MM. Andry et Amiot.

10. Lemon, photographe, boulevard Poissonnière, 14, à Paris; par MM. Forest et Buchetet.

11. Legrand (Louis-Marie), rue Pigale, 59, à Paris, et rue Saint-Germain, 58, à Argenteuil (Seine-et-Oise); par MM. Blazy et Perillieux.

12. Lemaire (Charles), rue Vendôme, 47, à Paris; par MM. Adolphe Bertron et Chardon.

13. Mentré (Nicolas), jardinier chez M. Klein, rue de Lubeck, 22, (Chaillot) à Paris; par MM. Corbay et Landry, aîné.

14. Mozer (Jules), jardinier au Val-de-Grace, rue St-Jacques, à Paris; par MM. Andry et Rouillard.

15. Poncy (Abel), rue d'Abbeville, 5, à Paris; par MM. Bouchet et Pavy, aîné.

16. Sacrot (Amédée), rue Mongenot, 23, à St-Mandé (Seine); par MM. Bouchet et Pavy, aîné.

17. Vigier (le vicomte), rue St-Dominique, 121, à Paris; par MM. le comte Louis d'Imecourt et le comte de Fermont.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois de février 1862.

Agriculteur praticien (25 janvier et 10 février 1862). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 janvier et 15 février 1862). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (décembre 1861 et janvier 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture du Puy (t. XXII, 1859). Le Puy; 1861; in-8° de 404 pag.

Annales de la Société d'Horticulture de Coulommiers (année 1861). Coulommiers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (8e année, 1861). Toulouse; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture* rédigées par le Dr Gaet. Cantoni; nos 2 et 3 de 1861). Milan; in-8°.

Annario de observaciones (*Annuaire d'observations du bureau central du Collége des Ingénieurs du Vénézuela, pour 1862*). Caracas, 1861; in-8° de 196 pages.

Atti della Società di acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture de la Sicile*; t. I, n° 7; 1861). Palerme; in-8°.

Apiculteur (février 1862). Paris; in-8°.

Belgique horticole (janvier 1862). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (n° 10; octobre à décembre 1861). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (nos 7 et 8 ; juillet et novembre 1861). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (décembre 1861). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (nos 26 et 27; 1861). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (décembre 1861 et janvier 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (décembre 1861 et janvier 1862). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Doulevant (année 1861, n° 5). Wassy; in-8°.

Bulletin des Comices agricoles et de la Société d'Horticulture de la Haute-Marne (décembre 1861). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Saint-Quentin (t. X, 1861). Saint-Quentin; in-8° de 292 pages.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, etc. de Poitiers (nos 61, 62 de 1861, et 63 de 1862). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Mayenne (3e trimestre 1861). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (4e trimestre 1861). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (avril à juillet 1861). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (janvier et février 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (2e et 3e cahiers de 1861). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (1er trimestre 1862). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture de la Côte-d'Or (septembre et octobre 1861). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône (novembre et décembre 1861). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture de Liége (n° 10; 1862). Liége; in-8°.

Catalogue (Supplément) de M. J.-B. Rendatler, horticulteur à Nancy (Meurthe). Plantes nouvelles de semis disponibles au 1er janvier 1862.

Catalogue (pour le printemps et l'automme de 1862) *des graines et plantes* de MM. Jacquemet-Bonnefont, père et fils, horticulteurs à Annonay (Ardèche).

Catalogue (printemps de 1862) de M. Pelé, horticulteur, route de Chatillon, 20, à Paris.

Classification des fruits du genre Pêcher, par M. Luizet, père. Lyon ; in-8° de 14 pages et 1 planche.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 février 1862). Paris; feuille in-4°.

Economia rurale e il Repertorio d'Agricoltura (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; nos 1, 2 et 3 de 1862). Turin; in-8°.

Feuille du Cultivateur (23 et 30 janvier; 6, 13 et 20 février 1862). Bruxelles; in-8°.

Flore des Jardins du royaume des Pays-Bas (8e et 9e livraison du 5e vol.). Leide; in-8°.

Flore des Serres et des Jardins de l'Europe (1re livraison du tome V. 2e série, parue le 10 février 1862). Gand, in-8°.

Haupt-Verzeichniss... (*Catalogue principal des graines et plantes de l'établissement d'Horticulture* de M. J.-C. Schmidt). Erfurt; 1862; in-8° de 87 pages.

Horticulteur praticien, dirigé par M. Ed. Morren (janvier 1862). Paris in-8°.

I Giardini (*Les Jardins*, journal d'Horticulture rédigé par un amateur de fleurs: nos de décembre 1861 et janvier 1862). Milan; in-8°.

Illustration horticole (janvier 1862). Gand; in-8°.

Institut (22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février 1862). Paris; feuille in-4°.

Jardin fruitier du Museum, par M. J. Decaisne (51e et 52e livraisons). Paris; in-4°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (janvier 1862). Bruxelles; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (décembre 1861). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (janvier 1862). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (4e trimestre de 1861). Metz; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 4 à 11; 1861). Versailles; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. G.-W. Johnson et Robert Hogg; nos 44, 45, 46 et 48 de la nouvelle série; 28 janvier, 4, 11 et 25 février 1862). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (15 février 1862). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne (année 1861). Châlons-sur-Marne; in-8° de 292 pages.

Mémoires de la Société d'Agriculture, etc., de l'Aube (2e semestre 1861). Troyes; in-8° de 550 pages.

Messager de la Semaine (25 janvier et 1er février 1862). Paris; feuille in-4°.

Musée ou Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Clermont (*Oise*) (janvier 1862). Clermont; in-8°.

Reglamento del Colegio de ingenieros de la Republica (*Règlement du Collège des Ingénieurs de la République*). Caracas, 1862; in-8° de 8 pages.

Revista cientifica del Colegio de ingenieros de Venezuela (*Revue scientifique du Collège des Ingénieurs du Vénézuela*; 1re année, nos 1 et 2, 5 et 20 janvier 1862). Caracas; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (janvier 1862). Auch; in-8°.

Revue du monde colonial (janvier et février 1862). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (janvier et février 1862). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 février 1862). Paris; in-8°

Revue horticole de la Société d'Horticulture de Marseille (août à décembre 1861). Marseille; in-8°.

Science pour Tous (23 et 30 janvier 1862, 6, 13 et 20 février 1862). Paris; feuille in-4°.

Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau (11e bulletin de 1861). Melun; in-8°.

Sud-Est (janvier 1862). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel avec figures coloriées, pour les fleurs, les fruits et l'horticulture en général, rédigée par MM. Rob. Hogg et John Spencer; n° 2, février 1862). Londres; in-8°.

Verslag der Werkzaemheden van het Antwerpsch kruidkundig Genootschap (*Compte rendu des travaux de la Société botanique d'Anvers en* 1860). Anvers; broch. in-8° de 16 pages.

Wochenschrift für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique* rédigée par le docteur Ch. Koch; nos 2 à 6, 11, 18 et 25 janvier, 1er et 8 février 1862). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; n° de février 1862). Munich; in-8°.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère pendant l'année 1861;

par M. Louesse, Président de ce Comité.

Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été moins féconde en enseignements horticoles que celle qui l'a précédée; beaucoup de produits ont été mis sous les yeux de la Société, et à chacune de

nos séances nous avons vu figurer sur le bureau des plantes légumières aussi intéressantes par leur développement que remarquables par leur qualité. Aussi votre Comité de Culture potagère est-il heureux d'avoir à vous rappeler quels sont les jardiniers et les amateurs à qui nous devons ces superbes produits.

Plus de deux cents espèces ou variétés de légumes, plantes vertes, racines ou tubercules ont passé sous les yeux du Comité, qui n'a pas décerné moins de 45 primes aux espèces les plus méritantes. Ces primes peuvent être divisées de la manière suivante :

8 de 1[re] classe,

12 de 2[e] classe,

25 de 3[e] classe.

Ce chiffre parle assez haut pour dispenser de tout commentaire; il indique suffisamment à quel degré sont parvenus le savoir et le zèle de nos horticulteurs qui se livrent particulièrement à la culture des plantes utiles. Ce travail, qui va toujours en augmentant, est dû en grande partie aux nombreux encouragements que vous ne cessez de prodiguer à nos modestes et laborieux jardiniers.

Permettez-moi, Messieurs, d'entrer dans quelques détails, afin de faire mieux ressortir la part qui revient à chacun dans ce travail où l'intelligence de l'homme doit tantôt devancer ou retarder les saisons, tantôt les aider dans leur marche régulière.

Commençons par les Commissions qui ont été chargées de visiter différentes cultures. Celles de cette catégorie qui vous ont présenté leurs Rapports sont au nombre de cinq :

M. Laizier vous a entretenus des appareils d'arrosement de M. Ponce, jeune;

M. Jules Guyot vous a parlé de la culture d'Asperges de M. Gauthier;

M. Louesse vous a fait connaître les cultures de M. Ponce (Isidore);

M. Graindorge vous a fixés sur la culture de Fraises et de Pommes de terre de M. Gauthier;

Enfin M. Thibault-Prudent vous a exprimé l'avis d'une Commission sur la culture de Potirons de M. Somveille.

Plusieurs notices se rattachant plus particulièrement à la culture potagère ont été lues et approuvées par le Comité qui leur a donné son adhésion pleine et entière. Ce sont principalement celles de

M. Lherault sur la culture des Asperges en plein air, celles de MM. Dubois et Delaville sur différentes variétés de Laitues, de M. Alibert sur un procédé de culture appliqué à la Tomate pour avoir des fruits à l'arrière-saison, de M. Quehen-Malet sur une plantation de Pommes de terre Marjolin faite en septembre, qui a donné des tubercules mûrs en novembre. M. le comte de Lambertye vous a entretenus en détail de deux variétés de Fraises d'un mérite exceptionnel, la Fraise sir Hardy et la Fraise Marguerite. Enfin M. Vuitry vous a communiqué les résultats de ses observations sur un essai comparatif de trois variétés de Pommes de terre, la Marjolin, la Blanchard et l'Œil violet. Malgré tout le respect qui s'attache au nom d'un praticien aussi éclairé que M. Vuitry, le Comité ne peut admettre, sans un nouvel examen, tout ce qu'il rapporte au sujet de la différence qui existerait, suivant cet expérimentateur, entre la Pomme de terre Blanchard et l'Œil violet. Il importe, dans une question si délicate, de savoir qui a raison de M. Vuitry ou bien de ceux qui, comme M. Hardy, de Versailles, MM. Gosselin, Vavin et Louesse, qui ont fait chacun des essais dans le sens indiqué par M. Vuitry, et qui n'ont trouvé aucune différence entre les deux variétés en question.

Un très-petit nombre de plantes potagères nouvelles ont été mises sous les yeux de la Société, et, à part la Laitue-Asperge, la Tomate à tige roide et le Cocombre Pikes Defiance, le reste rentrait dans les espèces connues; mais, il faut bien le dire, dans cette catégorie se trouvaient des produits qui étaient d'une beauté tout à fait remarquable. Vous vous rappelez sans doute les superbes Asperges de MM. Chevalier, Lherault, et surtout celles de M. Lherault-Salbœuf, les énormes Choux-fleurs de MM. Langlois, Ponce et Lefillieul, les beaux Melons de M. Laizier, ainsi que ses Choux-raves qui étaient d'un volume peu ordinaire. Nous avons vu encore les belles racines d'Ignames de Chine de M. Rouxel, les Batates de M. Robichon, les Fraises de M. Gloede et celles de M. Gauthier, enfin les Tomates de M. Alibert et Fromont. Je m'arrête, car s'il fallait citer tout ce qui a droit à une mention, il me faudrait dépasser de beaucoup les limites qui me sont imposées.

Dans la culture des primeurs, ce sont toujours MM. Gontier et Langlois qui tiennent le premier rang. Leurs riches produits sont

venus bien des fois orner votre salle des séances, et c'est toujours avec le plus vif intérêt que nous avons vu ces légumes et ces fruits forcés qui font honneur à l'horticulture parisienne et qui la mettent en grande estime dans l'opinion des étrangers.

Dans notre compte rendu de l'an dernier, nous laissions entrevoir les avantages que paraissait offrir la culture de Cerfeuil de Prescott; malheureusement nos espérances ne se sont pas réalisées. Cette espèce est restée bien au-dessous du Cerfeuil bulbeux, ainsi que cela est attesté par divers renseignements qui nous ont été transmis. Nous devons cependant engager les amateurs à faire de nouveaux essais; peut-être l'année n'a-t-elle pas été favorable, et il ne serait pas prudent de se décourager à la suite d'un premier échec.

Le Haricot de M. Chardine est certainement une variété très-hâtive et fort productive; mais il faudra encore quelques années de culture pour qu'il soit bien fixé, car il est utile de modérer sa tendance à retourner au type qui paraît être le Noir de Belgique.

Des expériences faites par M. Vavin et M. Lecomte-Delphin sur le Fenouil d'Italie et le Chervis, deux plantes anciennement connues, nous ont fait sentir l'avantage qu'il y aurait à les voir reparaître dans nos jardins; car il est regrettable de les voir ainsi négligées, et, aux yeux du Comité, cette culture aurait un certain mérite pour les jardins bourgeois, attendu que ces deux espèces pourraient avoir des partisans.

La Pomme de terre Caillaud, qui vous a été si libéralement adressée par l'honorable M. Lesèble, a été jugée, dans deux occasions différentes, comme étant une variété de premier mérite, de même que celle qui porte le nom de notre digne collègue M. Hardy, père, dont je remets aujourd'hui des échantillons sur le bureau. Les belles racines de Chicorée sauvage à grosse racine, ou Chicorée sauvage à café, qui ont été envoyées dans une des dernières séances, avaient été remises à M. Guilbert, avec prière de les déguster et de faire connaître si, comme on nous le dit, elles peuvent être employées en salade à l'instar du Céleri. Cette indication a été reconnue inexacte; car cette racine a été trouvée très-amère et hors d'état de pouvoir être employée en salade; mais je dois ajouter qu'employée comme Barbe de capucin, elle est parfaite.

Déjà depuis nombre d'années, elle a été substituée à la variété ordinaire par quelques cultivateurs de Montreuil qui la font blanchir. Blanchie, elle est aussi tendre que l'ancienne, et ses feuilles sont plus fortes et plus longues, ce qui fait qu'elle se vend mieux sur les marchés. Avant de terminer, je dois dire encore que les échantillons de Persil à grosse racine que M. Chantrier a déposés sur le bureau ont été fort admirés. Il serait à désirer que notre collègue voulût bien nous donner une note sur la manière dont il prépare ce légume, qui est très-employé en Allemagne, mais qui chez nous ne semble ni suffisamment connu, ni assez apprécié.

Par cet exposé de ses travaux, le Comité vous fait suffisamment connaître vers quel but tendent ses efforts. Ce qu'il désirerait avant tout, ce serait une réforme sérieuse dans la nomenclature des espèces potagères, afin d'arriver à n'avoir que les meilleures. A quoi bon chercher à posséder un très-grand nombre de Choux, de Laitues, de Fraisiers ou de Pommes de terre, si quelques variétés peuvent suffire, en choisissant pour chaque saison les meilleures? Le but se trouve dès lors atteint, et l'on voit disparaître une foule de plantes qui sont bonnes tout au plus à encombrer les catalogues. Un pareil travail a été déjà fait pour les fruits, et le Congrès pomologique nous a donné un exemple bon à suivre. Faisons des vœux pour que la même réforme ait lieu parmi nous pour les plantes potagères. S'il en est ainsi, la Société aura fait en cela un travail honorable pour elle et profitable à tout le monde.

Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1861;

Par M. Michelin, Vice-Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Votre règlement veut que chacun de vos Comités vienne, à la fin de l'année, vous exposer la part qu'il a prise aux travaux de la Société : si cette revue rétrospective a son côté aride, elle a aussi sa grande utilité, en donnant à chacun l'occasion de se reconnaître au moment de la halte, d'étudier les résultats acquis et de reprendre ensuite avec une nouvelle énergie sa course vers le but commun, le progrès.

La tâche de l'arboriculteur est difficile et sérieuse ; s'il a la satisfaction de travailler pour un avenir lointain, ses fautes lui infligent de dures privations, et il lui faut plusieurs années pour les réparer ; aussi, pour se mettre en garde contre elles, doit-il tirer un grand parti des bonnes pratiques éclairées par une saine et judicieuse théorie.

C'est dans cette conviction que votre Comité d'Arboriculture a commencé l'année en élaborant avec autant de soin que d'intérêt et dans plusieurs réunions très-nombreuses, la partie du calendrier horticole qui lui était dévolue.

Ce guide analytique, qu'il serait sans doute utile de populariser, résumé dans un cadre très-étroit, ne pouvait donner un enseignement complet ; il a été néanmoins combiné pour faire entrevoir que la direction des arbres et leur mise à fruit constituent un art ; qu'il y a pour les possesseurs de jardins tout profit à puiser aux sources de l'instruction horticole ou à s'adresser aux praticiens qui, par l'étude, ont acquis le savoir-faire. Le Comité, dans cet abrégé, sans vouloir publier une théorie qui lui fût propre, a eu en vue de se rendre simplement l'écho de la culture actuelle, telle qu'elle se pratique et telle qu'elle est enseignée, et d'indiquer en outre les fruits qui, chaque mois, doivent mûrir. Il a essayé, vous l'avez remarqué, de montrer qu'une culture fruitière bien entendue peut répartir ses produits sur toute l'année, et de faire comprendre qu'en se confiant à nos pépiniéristes éclairés, les propriétaires de jardins peuvent, malgré l'insuffisance de nos ressources, jouir de certains fruits qui manquent au commerce, et qui doivent accompagner sur nos tables le Doyenné d'hiver, poire qui, dans l'arrière-saison, a maintenant presque seule le privilége de les garnir. Votre Exposition du 20 mars 1861 a mis sous vos yeux la plupart de ces produits dont la propagation serait très-utile.

De la culture, Messieurs, je passe aux fruits, pour vous citer une institution qui a pris un caractère définitif, celle de la collection des fruits imités qui, réunissant 195 exemplaires au commencement de l'année, en compte maintenant 255 et en aura 309 au commencement de l'année 1862. Il me suffit, dans cet aperçu d'ensemble, de vous dire que cette intéressante collection est l'objet d'une préoccupation soutenue de la part du Comité qui, dans son sein, a

institué une Commission permanente à laquelle il a confié particulièrement le soin de la développer.

Six fois dans l'année, des Commissions ont eu mission de visiter des jardins fruitiers, et les Rapports qui ont été la conséquence de ces visites vous ont rendu un compte satisfaisant des cultures arboricoles aux environs de notre capitale. Quatre Rapports sur des notices ou des ouvrages vous ont été soumis; enfin quatre fois le Comité a eu à s'occuper de communications qui lui étaient faites sur des fruits signalés comme dignes d'attention. L'examen qu'il en a fait lui a donné connaissance de deux fruits précieux comme se prêtant à une conservation des plus prolongées, et dont les récoltes ne manquent presque jamais, parce que leur floraison n'a lieu qu'après les dernières gelées. Ce sont : la *Pomme d'Argent*, cultivée en Touraine, qui a été trouvée encore bonne le 22 août dernier, et la *Pomme Rose de la Benange* ou *de Cadillac*, très-répandue dans le département de la Gironde, et qui, sans avoir au même degré que la précédente les qualités communes à toutes les deux, est un des plus jolis fruits à pepins qui existent dans nos collections ; le spécimen qui est sur nos étagères vous en donnera une idée. Nous devons la communication de ces fruits au zèle éclairé de M. Andry, notre Secrétaire-général, et de nos collègues MM. Briot et Lesèble. Ce dernier, qui sait mener de front toutes les branches de l'horticulture, nous a aussi fait apprécier la *Poire Thompson*, excellent fruit d'automne, d'importation anglaise. Pour plus de détails sur ces fruits vous pourrez vous reporter aux pages 547, 756 et 797 du *Journal* de la Société, année 1861.

Quarante-deux apports faits à vos séances ont livré à l'examen du Comité de très-beaux et brillants produits qui sont la preuve la plus convaincante de l'art de nos jardiniers.

Toutefois, le Comité d'Arboriculture persuadé qu'une sage réserve augmente le prix des récompenses accordées et les rend plus efficaces pour exciter l'émulation, ne vous a proposé dans le courant de l'année que 16 primes divisées en 4 de 1re classe, 10 de 2e, 2 de 3e ; il a eu à s'occuper sept fois de notices intéressantes concernant des greffes, marcottes, formes données aux arbres, etc... Tout cela, Messieurs, a tourné au profit de la science horticole, pour laquelle le Comité a travaillé utilement encore en étudiant résolu-

ment la taille compliquée du Pêcher, dont le fruit délicieux acquiert chez nous des qualités que je dirai locales, à la condition d'être l'objet d'une culture soignée, mais dont les règles ont été souvent controversées.

Le rapport lucide et instructif sur le pincement qui a été lu dans cette enceinte, au nom d'une Commission qui ne s'est prononcée qu'après avoir vu beaucoup et dans l'étendue de plusieurs départements, a reçu de vous un accueil trop flatteur pour qu'il ne soit pas présent à votre souvenir; toutefois mon exposé n'eût pas été complet si, en rappelant l'étude approfondie qui a été faite par notre Commission, je n'eusse donné, dans cette revue, une mention aux essais d'un système mixte dont elle a vu de beaux exemples et qu'elle a jugé digne d'encouragement, sans exclure en quoi que ce soit un ancien mode dont les excellents et magnifiques produits ont rendu européen le nom de Montreuil.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous parler des nouveaux fruits obtenus par semis.

L'attention de ceux qui ont entrepris de semer a été portée vers les fruits d'hiver; mais le Comité, en leur donnant toute son approbation, regrette qu'ils aient trop rarement réussi à en récolter de bons.

Vingt-six personnes différentes ont demandé vos jugements et vous ont envoyé 81 variétés de Poires, 29 de Pommes, 2 de Raisins, 2 de Cerises, 1 de Pêche, 1 de Groseille à grappes.

Le succès est rare dans les essais de ce genre, et il l'est surtout quand il s'agit de répondre au programme de votre Comité qui s'avoue un peu exclusif au profit des fruits d'hiver et de printemps. Si l'on est d'accord sur le but auquel on doit tendre, on n'est pas maître d'y atteindre; en cherchant des fruits de longue garde, on en a rencontré quelques-uns de bons, mais qui s'ajoutent à nos récoltes d'automne déjà fort riches. Le Comité a cru néanmoins, pour encourager de louables essais, devoir vous proposer des récompenses pour trois bonnes poires qui mûrissent d'octobre à décembre: celles de Chaigneau, Souvenir Favre et Beurré Jallais; il l'a fait aussi avec une plus entière satisfaction pour deux fruits qui entrent franchement dans la saison d'hiver. la jolie pomme Robin et la poire Passe-Crassane Boisbunel, délicieux fruit, d'abord petit, mais dont

la culture vient d'obtenir cette année des produits de 28 et même 38 centimètres de circonférence.

Puissent, Messieurs, des envois si nombreux se continuer, et, après tant d'efforts révélés, vous procurer la tâche intéressante de faire valoir des variétés propres à la conservation, vraiment méritantes et, à ce titre, sérieusement utiles pour l'alimentation publique; disons, en attendant des résultats plus brillants, que l'activité de nos pomologues a fourni à votre Comité d'Arboriculture une de ses principales occupations en lui donnant à déguster, pendant l'année 1861, cent seize nouveaux gains.

Au résumé, Messieurs, telle a été l'abondance des matières, telle aussi a été la consciencieuse assiduité de votre Comité d'Arboriculture que, pour suffire à ses travaux, et n'hésitant pas à dépasser le cadre réglementaire, il a doublé le nombre de ses réunions et s'est assemblé toutes les fois que la Société a tenu ses séances.

Rapport de M. Michelin, conservateur des collections de fruits de la Société, sur leur état, a la fin de l'année 1861.

Messieurs,

L'année qui s'achève a vu se développer une institution qui prendra rang à côté des plus utiles, la collection pomologique dont l'organisation vous avait été annoncée dans le compte rendu général des travaux de la Société pendant l'année 1860. (*Journal* VII, 1861, page 9.)

Le titre de cette collection dit seul, Messieurs, tout ce qu'elle aura d'intéressant pour ceux qui se livrent à l'étude et à la culture des fruits qui ont autant de variétés que de qualités sous notre climat privilégié.

Ayant approuvé la création de cette collection, vous devez être à même d'apprécier les voies et moyens par lesquels son développement est poursuivi, et connaître le point qu'elle a atteint.

Disons-le de suite, la collection des fruits imités n'a pas à remplir un cadre circonscrit : elle est conçue pour marcher, en même temps que votre bibliothèque, librement dans le champ de l'ave-

nir, fournissant les images à côté des livres.—Composition étudiée par le Comité d'Arboriculture et de Pomologie qui en désigne les types, œuvre de l'habile artiste qui l'exécute, elle offre des tableaux parlants qui instruisent dans le présent et qui deviendront des pièces historiques pour l'avenir.

Au commencement de l'année 1861, la Société possédait 199 spécimens de fruits modelés auxquels il manquait des étagères, une classificaion, un catalogue, une organisation définitive, un conservateur responsable du dépôt et chargé de le tenir en ordre. Ce conservateur a été élu, et il s'est attaché aussitôt à remplir les lacunes qui diminuaient l'utilité de la collection.

Les exemplaires déplacés à plusieurs reprises étaient en partie détériorés, certains étaient en double ou n'offraient pas d'intérêt; les uns ont été réparés, les autres ont été échangés, grâce à l'extrême obligeance et au désintéressement de M. Buchetet, mouleur de la Société qui, comme un de ses Membres zélés, a puissamment concouru à l'installation de la collection.

Au nombre qui précède les travaux du Comité d'Arboriculture ont ajouté, pendant l'année 1861, 114 nouvelles reproductions, dont 60 figurent déjà sur les étagères et dont 54, encore en confection, ne seront exposées à vos regards qu'au commencement de 1862, époque à laquelle l'effectif sera de 313.

Le Comité d'Arboriculture a puisé à toutes les sources pour trouver des modèles; il a profité de toutes les circonstances qui ont mis à sa disposition des types vrais et suffisants comme produits d'une bonne culture. Il a enrichi la collection par votre Exposition du printemps dernier, qui a fait rassembler les fruits à pepins les plus tardifs, ainsi que par celle de l'automne, qui en a fait paraître de plus précoces; par les apports qui ont été faits à vos séances; par les envois de fruits de semis, dont il s'est empressé de faire prendre les empreintes, lorsqu'il a cru qu'ils méritaient d'entrer en ligne avec les variétés anciennes. C'est ainsi qu'il a admis les poires Passe-Crassane Boisbunel, Chaigneau, Souvenir Favre, le Beurré Jallais et la Pomme Robin.— Enfin, Messieurs, on doit beaucoup au dévouement sympathique d'un bon nombre de nos collègues qui ont pris la peine d'apporter des échantillons choisis dans leurs propres cultures. Leur nom, consigné sur le catalogue, en regard

des variétés dont ils ont procuré les types, perpétuera le souvenir du service qu'ils ont rendu à notre Société.

Vous signaler l'utile concours de nos collègues c'est, Messieurs, faire appel au vôtre; car, la collection formée par la Société impériale et centrale doit être avant tout l'expression de la culture pratiquée par ses Membres.

Un don généreux de M. Chevet, notre collègue, avait, vous le savez, fourni le noyau de cette collection qui, avec le temps et n'avançant toujours qu'avec une sage lenteur, deviendra néanmoins aussi utile et complète que le comporte l'importance de la Société impériale et centrale. A la générosité d'un certain nombre de nos collègues, elle devra une division intéressante, dans laquelle on verra l'exception à côté de la règle, c'est-à-dire, à côté des types modèles, la reproduction des échantillons exceptionnels par leur grosseur.

Dans une des séances du mois d'octobre dernier, vous avez manifesté votre intention d'ouvrir cette nouvelle division en acceptant le don d'exemplaires moulés qui étaient offerts par MM. Bourgeois, de Liron d'Airoles et Alexis Beau. Ces beaux échantillons, déjà au nombre de seize, seront là pour prouver que devant l'art du cultivateur il n'y pas de limites, et qu'il lui a été dit avec vérité :

Travaillez, prenez de la peine;
C'est le fonds qui manque le moins.

Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture durant l'année 1861;

Par M. A. Dupuis, Secrétaire de ce Comité.

Le Comité des végétaux d'ornement a tenu cette année onze séances. En commençant ses travaux, il reconnu l'avantage qu'il y aurait à répartir ses quarante-cinq Membres en plusieurs sections, afin d'apporter toute l'exactitnde et la régularité possibles dans l'examen des objets présentés.

Six Commissions ont été nommées, sur la demande de plusieurs horticulteurs. Elles ont donné lieu aux Rapports suivants :

Par M. Pelé fils, sur les Calcéolaires de M. Deligne;

Par M. Malet, sur la collection de Tulipes de M. Rouillard;

Par M. Martin, sur les cultures de M. Thiery, à Auteuil;

Par M. A. Dupuis, sur les cultures de Réséda de M. Vijéaux-Duvaux;

Par M. Basseville, sur les Reines-Marguerites de M. Lottin.

La sixième Commission a cru devoir renvoyer son Rapport à une époque ultérieure.

Plusieurs Membres du Comité ont été, en outre, chargés de visiter sur place les Phlox de M. Fontaine, les *Delphinium* de M. Chaté, les *Canna* de M. Lierval, les Dahlias de MM. Vigneron et Massé, les Œillets remontants de M. Fauriat et les Glaïeuls de M. Chardine.

Enfin, le Comité a eu à examiner en séance de nombreux apports, notamment les Roses et Lilas forcés de M. Laurent, les Œillets de M. Gauthier-Dubos, le Chrysanthème précoce présenté par M. Bachoux, les *Petunia* de M. Thierry, les Œillets de Chine de M. Legendre-Garriau, les Œillets de poëte de M. Chardine, les *Delphinium* de semis de MM. Fontaine et Richalet, les *Pelargonium* de semis de M. Babouillard présentés par M. Mézard, l'*Agnostus integrifolius* de M. Chantin, les pots à boutures de M. Guérin-Delise, etc.

La rédaction et la révision du Calendrier horticole ont continué à fixer son attention et à occuper ses séances. La lecture de plusieurs notes a provoqué d'intéressantes observations de la part des praticiens habiles que le Comité compte parmi ses Membres. Nous devons signaler ici les communications faites par M. Vivet sur la culture des Erytrines et par M. Chauvière sur celle des Gloxinies, *Achimenes* et *Tydæa*. L'insertion de ces travaux dans le *Journal* de la Société a répondu au vœu unanime qui avait été émis à ce sujet.

Comme complément de cette œuvre, M. le Président a invité les Membres du Comité à rédiger, chacun dans sa spécialité, un catalogue des meilleures variétés à cultiver de préférence dans chaque genre. Les variétés méritantes, quoique anciennes, ne devront point être écartées, et il est bien entendu, d'autre part, que l'omission, dans ce catalogue, d'une variété nouvelle, ne saurait être considérée comme un signe d'exclusion.

Appelé à donner son avis sur les questions horticoles à mettre tous les ans au concours, le Comité, après une mûre discussion, a proposé trois questions. La troisième, relative aux circonstances

qui favorisent la production et la fixation des variétés dans les végétaux d'ornement, a obtenu l'assentiment du Conseil.

Une Commission composée des Présidents et des Secrétaires des Comités, sous la présidence de M. Boisduval, a été chargée d'élaborer le règlement des Comités, qui a été approuvé par le Conseil d'Administration.

Enfin, le Comité s'est occupé de diverses questions relatives au Marché aux fleurs, et il a émis le vœu que ces questions fussent recommandées à la bienveillante attention du Conseil, qui en est actuellement saisi.

INSTRUCTIONS

SUR LES TRAVAUX A EXÉCUTER PENDANT CHACUN DES 12 MOIS DE L'ANNÉE.

Mois d'Avril.

Travaux généraux.

Il faut se hâter de mettre la dernière main aux travaux qui n'ont pas été terminés pendant le mois de mars, comme les labours et l'enfouissement des engrais. Les allées doivent être nettoyées et sablées, les massifs binés et labourés. La température, qui est devenue plus douce, permet d'achever les semis de toute sorte. On éclaircit le jeune plant venu de ceux qui ont été faits au mois de mars.

On doit se hâter de mettre un paillis sur les plantations, afin de les préserver du hâle. Comme les nuits sont encore froides, on doit faire les arrosements dans la matinée. On détruit autant qu'on le peut les insectes et on termine l'échenillage.

On enlève tous les abris, tels que litière, paillassons, qui ont servi à protéger les plantes délicates.

Culture potagère.

Au commencement du mois, les plants de Choux, Choux-Fleurs, etc., doivent être relevés pour être plantés définitivement. Il faut ne pas perdre de vue qu'aucun plant de cette nature ne doit être arraché trop jeune, car sa végétation en souffrirait, quelques soins qu'on pût lui donner par la suite.

On fait encore des planches d'œilletons d'Artichauts. Les jeunes plants doivent être placés en quinconce et en lignes à un mètre les uns des autres. Dans la première quinzaine d'avril, on plante encore sous châssis ou sous cloches les Aubergines qui ont été semées en février et mars. On sème de la Chicorée demi-fine sur couches chaudes. Le plant est bon à repiquer vingt-cinq jours après le semis. On sème des Melons pour en cultiver sous cloches, ainsi que des Potirons, Courges et Concombres; huit jours après on repique le plant en pépinière, mais toujours sur couche. On sème de même les Cornichons et Piments. On repique les Choux de Milan et autres de deuxième saison.

Dans la seconde quinzaine d'avril, on continue à faire par quinzaine des semis périodiques d'Épinards, de Pois et Navets, toutes les trois semaines. Il faut aussi semer successivement des salades, en protégeant les semis contre les oiseaux et les insectes. Si l'on n'a pas encore semé les Oignons, Poireaux, Betteraves, Salsifis, Scorsonères, Panais et Carottes, il faut le faire sans retard.

On sème le Céleri plein blanc, en pleine terre.

On peut commencer à semer des Haricots dans les terrains bien exposés, et qui ont peu à craindre du froid qui les détruit souvent. On les couvre d'une mince couche de terre. On sème des Haricots hâtifs, sous châssis, pour les repiquer ensuite en pleine terre sous cloches ou sous châssis, aussitôt qu'ils sortent de terre, ou même en plein air. Le plus tôt qu'on rame les Pois après le semis est le mieux : on leur procure ainsi un abri léger, très-utile aux plantes qui commencent à pousser.

Ce qui reste de semis d'automne des Choux et Choux-Fleurs doit être transplanté dès que c'est possible. Vers la fin du mois, on plante les Batates sur couche sourde, et, pour l'été, des Choux-Fleurs demi-durs à l'air libre.

On plante des Fraisiers, de la Ciboule, Oseille, Rocambole et toutes les plantes potagères vivaces, ainsi que la Chicorée demi-fine, et des Pommes de terre, des Fèves et des Pois pour récolter en vert.

On continue de semer des Radis, des Choux de Milan, des Laitues grises, des Romaines blondes et grises, du Cerfeuil, du Persil et de la Pimprenelle.

Il faut avoir soin d'arroser en plantant, et de mettre un paillis avant de planter.

On continue les sarclages et binages, et, en cas de sécheresse, on couvre de paillis les plantes qui pourraient souffrir par cette cause. On a également soin de bien arroser le plant avant de l'arracher, et de le tremper dans l'eau avant de le repiquer.

On sème les Melons tardifs et ceux à chair verte pour dernière saison.

On doit rompre les vieilles couches qui se trouvent débarrassées de Laitues, Romaines, etc., pour y mettre des Melons à cloches.

C'est le dernier moment pour semer les nombreuses plantes de la famille des Cucurbitacées, telles que les Potirons, Courges, Giraumons, *Benincasa*, Concombres, etc. On peut les semer sur un bout de couche ou entre les Melons.

On sème la plupart des graines potagères en première saison pour certaines espèces, en deuxième pour d'autres; presque toutes celles qui ont été indiquées dans l'article relatif au mois de mars, peuvent être encore semées à cette époque. Enfin toutes les planches du jardin doivent être maintenant garnies de plantes potagères diverses, mais, il est vrai, à des degrés différents de végétation.

On plante les Piments, Basilics, etc., les boutures de Batates sur couche sourde. Chaque pied de celles-ci doit être recouvert d'une cloche qui la garantisse des gelées tardives.

On fait le second œilletonnage des Artichauts, s'il y a lieu, pour ne laisser que les deux plus beaux œilletons sur chaque pied.

Le mois d'avril est l'époque la plus convenable pour la plantation des œilletons d'Artichauts, parce qu'ils sont mieux enracinés qu'au mois de mars. On en plante deux l'un contre l'autre pour avoir plus de chances de réussite.

On sème la Chicorée sauvage en vue d'avoir des racines pour faire la Barbe de capucin.

On fait les premiers semis de Cardons sur couche.

On pince les Pois et Fèves pour les avancer.

On plante l'*Oxalis crenata* et autres, les Capriers, la Rhubarbe, la Capucine tubéreuse, l'Estragon.

On sème le Maïs à Cornichons, la Moutarde et, sur couche, les Céleris plein et Rave pour dernière saison et on repique celui qui a été semé pendant le mois de mars.

On continue la plantation de l'Igname de Chine, qu'on peut faire par tubercules entiers ou par tronçons pris sur la partie supérieure des tubercules.

On sème le Chou-Fleur demi-dur pour l'été, les Salsifis et Scorsonères, la Tétragone.

Dans la culture de l'Ananas, on visite la couche qu'on a faite pendant le mois précédent et on égalise la terre dont on l'a recouverte ; puis on dépote les œilletons et on les plante sur cette couche, à une distance de 45 à 50 cent. l'un de l'autre. Immédiatement après la plantation, on arrose. On peut couvrir la terre d'un bon paillis de fumier. On donne de l'air plus fréquemment et on arrose plus souvent. — On peut encore couvrir, pendant la nuit, avec des paillassons jusqu'à la fin du mois et même plus longtemps, si cela est nécessaire.

C'est le plus souvent pendant le mois d'avril que les pieds formés d'Ananas marquent à fruit, comme on dit vulgairement ; il faut dès lors maintenir la chaleur, multiplier les arrosements et donner plus d'air.

Arboriculture.

Culture en plein air.

Les greffes en fente, en couronne, anglaise et en général toutes celles par rameaux de Cerisiers, Pruniers, Poiriers et Pommiers, constituent une des occupations les plus importantes du mois d'avril, qu'elles aient pour but soit la formation de nouveaux arbres, soit la régularisation de ceux qui sont dégarnis dans quelques-unes de leurs parties, soit enfin le changement, sur des sujets vigoureux, de variétés qui ne conviendraient pas : dans ce dernier cas, les greffes peuvent être appliquées avec avantage, non-seulement sur les tiges, mais encore sur les branches latérales.

On emploie quelquefois des cornets de papier pour garantir contre l'excès de chaleur les greffes qui sont faites rez terre.

On continue à greffer la Vigne.

Il est temps de mettre en terre les graines stratifiées, en retranchant l'extrémité du pivot.

Les gelées tardives peuvent encore endommager les fleurs qui garnissent les espaliers ; aussi l'emploi des auvents et des toiles doit-il être continué.

L'époque est venue de ficher les échalas au pied des Vignes.

On arrive au moment de l'ectonnage du figuier ; cette opération se fait en enlevant avec l'ongle les quatre ou cinq boutons à bois qui se trouvent à l'extrémité de chaque branche et en ménageant avec attention les figues qui sont auprès. On conserve un ou deux yeux à bois à la base, en les prenant de préférence en dessous ou de côté pour les Figuiers qu'on est dans l'usage d'enterrer. Ces deux yeux donneront naissance à deux branches de remplacement qui serviront à ombrager les fruits et à produire pendant l'année suivante.

La séve étant en pleine circulation, on l'utilise pour régulariser la forme des arbres : à cet effet on pratique sur la tige des incisions horizontales ou des entailles au-dessus des branches latérales auxquelles on veut faire prendre de la force, comme au-dessus des yeux dont on veut tirer des branches.

En même temps, pour ouvrir à la séve une voie plus facile, on a recours aux incisions longitudinales faites sur les tiges ou sur les branches qui paraissent comprimées par des écorces durcies et desséchées.

Si des changements subits de température déterminent sur les Pêchers la maladie de la cloque, il faut couper partiellement ou en totalité, en conservant toutefois le pétiole, les feuilles qui en sont atteintes.

Si les Pucerons se montrent sur les arbres, le tabac donne un puissant moyen de les faire disparaître, employé soit en fumigation, soit en décoction dont on mouille les feuilles.

On détruit les Chenilles et autres animaux nuisibles, surtout les Limaçons et Limaces qui attaquent les fruits dès l'instant où ils viennent de nouer.

Il peut être à propos de commencer le pincement du Pêcher.

Au moment de la floraison, on s'abstiendra généralement de labourer sous les arbres pour ne pas attirer sur eux les effets des gelées blanches qui sont pernicieux tant que les fruits ne sont pas noués.

On ne voit plus dans le fruitier que de rares exemplaires des poires de conserve, des Doyennés d'hiver, des Doyennés d'Alençon, Bergamotte-Esperen, Bon-Chrétien, Beurré Bretonneau, Passe-

tardive et quelques poires à compote citées dans les mois précédents, ainsi que des Pommes de Reinette, Calvilles, Fenouillet, Api, etc.

Culture forcée.

Indépendamment de ce qui a été dit plus haut pour la culture, il faut maintenant des bassinages abondants, de l'ombrage pour les fleurs, etc.

On peut aussi, à partir de ce mois, pendant lequel le soleil a de la force, *avancer* la Vigne et le Pêcher à l'aide de châssis seulement, sans le secours de la chaleur d'un foyer. On donne à ces végétaux les mêmes soins qu'à ceux qui sont forcés, mais beaucoup plus d'air.

On récolte des Raisins, des Cerises, des Prunes, des Figues, des Framboises, des Groseilles.

Arbres forestiers et arbustes d'ornement.

Le mois d'avril est un des plus convenables pour la plantation des arbres verts et à feuilles persistantes qui se lèvent facilement en motte, pour celle de la plupart des arbustes de terre de Bruyère qui sont dans le même cas, et de quelques autres qu'on cultive en pots. Pendant son cours, on termine la plantation des arbres et arbustes à feuilles caduques.

On répandra au pied de ces végétaux un bon paillis pour empêcher qu'ils n'éprouvent la sécheresse et pour arrêter la croissance des mauvaises herbes.

On continuera les semis de toute espèce, en ayant soin de mettre préalablement les graines tremper dans l'eau et les y laissant plus ou moins longtemps, suivant leur nature, afin d'en hâter la germination.

Dans les premiers jours d'avril, aussitôt que la végétation montrera ses effets, on exécutera les greffes en fente.

Il arrive quelquefois que, par suite d'une température douce, quelques arbres verts, surtout des résineux, développent des bourgeons. Comme ces jeunes pousses seraient endommagées par les moindres gelées, si elles menacent de se faire sentir, il faudra abriter ces arbres, notamment les *Abies*.

On continuera de donner de l'air aux plantes qu'on avait abritées pour les préserver des gelées.

On visitera les plantes nouvelles et on aidera, par des arrosages faits à propos, à la végétation de celles qui seraient en retard.

On détruit les nids de Chenilles qui auraient échappé à l'échenillage d'hiver et les Limaces qui commencent à paraître et à dévorer les bourgeons naissants.

On continue d'abriter du soleil les arbres résineux de fortes dimensions qui ont été plantés à l'automne et au printemps.

Dans les serres, on donne de l'air toutes les fois que la température le permet.

On augmente les arrosages en raison de la force de la végétation et de la chaleur.

On espace davantage les arbustes qui commencent à pousser, en enlevant les moins délicats pour les exposer à l'air, avec un abri toutefois.

Floriculture.

Pleine terre. — Les plates-bandes destinées à recevoir les plantes herbacées doivent être tenues propres et soigneusement râtelées. Semer en place les Capucines, les Haricots d'Espagne, les Volubilis, les Lupins annuels, les Nigelles, les Juliennes de Mahon, les Collinsies bicolores, les Némophiles, les Ibéris odorants, les Campanules, etc. Semer pour être repiqués, les Œillets et Roses d'Inde, les Belles de jour, les Belles de nuit, les Reines-Marguerites, les Coréopsis, les Œillets de Chine, les Phlox, les Giroflées quarantaines, les Soucis doré et pluvial, le Seneçon des Indes. Semer sur couche : les Amaranthes crête de coq, tricolores, les Gomphrènes ou Amarantines globuleuses, les Aubergines blanches, les diverses variétés de Tomates d'ornement, les Balsamines. Toutes ces plantes doivent être repiquées en pépinière, sur une petite couche, avant d'être mises en place. Les Cucurbitacées d'ornement, telles que les Coloquintes, les Gourdes, peuvent être semées en même temps que ces plantes.

Relativement aux *Phlox,* il faut faire une remarque importante : la bonne saison pour les semer est l'automne, peu après la récolte des graines; quand on les sème au printemps, ces graines ne germent d'ordinaire qu'au printemps suivant. Les semis d'automne doivent être faits sous bâche froide, ou en terrine également sous

bâche ou en serre froide ; on peut cependant semer aussi en pleine terre, mais alors on doit garantir le semis des fortes gelées avec des feuilles ou des paillassons. On sera bien récompensé de ces soins, car les plantes obtenues ainsi fleuriront toujours à l'automne suivant.

On pourrait excepter de cette règle les *Phlox Drummondii* qui lèvent et fleurissent très-bien semés au printemps.

Planter les Glayeuls à la fin d'avril ou au commencement de mai ; toutefois les petits oignons devront être plantés plus tôt, ainsi que ceux qu'on a obtenus de semis ; pour ceux-ci, on doit les mettre en terre au commencement du mois, si l'on veut les voir fleurir.

C'est dans ce mois qu'on doit mettre à pousser les *Dahlia, Erythrina.*

En ce mois, il faut planter toutes les plantes vivaces qu'on n'aurait pas mises en terre dans le mois de mars, et généralement celles qui fleurissent à l'automne, à l'exception des Chrysanthèmes. Séparer les œilletons d'Oreilles d'ours. Repiquer les jeunes plantes semées au commencement de la saison. Séparer les bourgeons de Dahlias mis sous châssis, afin d'en activer la végétation. Mettre en pots les Œillets, leur donner des tuteurs et les garantir contre les gelées blanches. Si le froid menace, couvrir pendant la nuit les Tulipes, Renoncules et Anémones. Semer des graines d'arbres verts. Rechausser de terre neuve les touffes isolées d'arbustes à fleurs. Diviser les Phlox, les *Aster,* et généralement toutes les plantes qui donnent beaucoup de rejets ; en les éclaircissant, non-seulement on obtient de plus belles panicules de fleurs, mais encore on augmente leur force au point de pouvoir se dispenser de les soutenir par des tuteurs. On plante les Roses tremières d'arrière-saison.

On commence à tondre les pelouses. Cette opération doit fréquemment se répéter si l'on veut avoir de beaux gazons. Les pelouses doivent être souvent arrosées et même quelquefois avec de l'eau contenant un peu d'engrais.

Il faut avoir soin que les arbustes ou arbrisseaux d'ornement transplantés ne souffrent pas de la sécheresse. Un fort mouillage, sur les terres légères, après leur plantation, est souvent nécessaire pour maintenir de l'humidité aux racines qui cependant ne doivent pas être noyées. On réglera les arrosements selon le plus ou moins

de sécheresse de l'atmosphère. On doit aussi prendre des précautions pour que les coups de vent ne puissent déraciner les jeunes plantations, ce qu'on prévient au moyen de tuteurs ou de fils de fer.

On repique les Giroflées, les *Delphinium* et généralement les jeunes tiges de plantes herbacées; on repique aussi ou empote les boutures faites sur couche, aussitôt qu'elles sont suffisamment enracinées; mais, avant de les mettre en plein air, on a soin de les endurcir en les aérant graduellement.

Il faut semer dans les endroits dégarnis, où l'on a mis des plantes herbacées, des Pavots doubles de diverses couleurs, des Lupins, des Soucis français ou d'Afrique; des *Erysimum*, des Juliennes, des Silènes, *Eschscholtzia*, Mignonnettes, etc. Il faut aussi empoter les plantes grimpantes qu'on voudra planter au printemps, telles que les *Cobæa*, *Lophospermum*, *Maurandia*, *Loasa*, *Tropæolum canariense*, etc. On sait le parti qu'on peut tirer de ces plantes pour orner les parties dégarnies des murs ou des treillages.

A la fin du mois il est encore dangereux de retirer les châssis qui abritent les plantes même les plus robustes, telles que les Calcéolaires et les Verveines fortes, à moins qu'on ne puisse les protéger contre le froid des nuits et le hâle des vents desséchants. Le meilleur moyen de les endurcir est de leur donner autant d'air que les circonstances le permettent. Lorsqu'on relève ces sortes de plantes pour les mettre dans une bâche froide, on doit les placer dans du sable fin; cela rend les arrosements plus profitables et elles se trouvent mieux ainsi que resserrées dans des pots étroits. On commence à remarquer les plantes en fleurs pour choisir parmi elles les porte-graines.

Serre tempérée. — Les graines de plantes d'ornement, qui ont été en général semées en mars, commenceront à lever dans le mois d'avril; il faudra les habituer progressivement à l'air avec demi-soleil, et leur donner de légers bassinages avec une seringue très-fine.

On peut cesser de faire du feu dans les serres tempérées, excepté durant quelques nuits froides qui pourraient survenir dans le courant de ce mois. On continue de sortir, en les abritant contre les courants d'air froids, les *Rhododendron*, *Metrosideros*, Azalées de

l'Inde et autres plantes également rustiques. Pendant la seconde quinzaine d'avril, on pourra de même sortir les *Pelargonium*, qui devront être mis contre des abris ou sous châssis. On fera ainsi de la place à ceux qui sont réservés pour la première floraison, et qui doivent être retournés souvent et exposés à la lumière dans tous les sens, afin que la végétation soit égale dans toutes leurs parties. Il faut s'assurer de l'état du drainage des fortes plantes qui n'ont pas été rempotées et qui sont ou en fleurs ou sur le point de fleurir. Elles ont besoin de fréquents arrosements, et le séjour de l'eau au fond des pots dans lesquels elles sont placées leur serait fatal. En général, pour toutes les plantes de serre tempérée, on peut donner des bassinages deux ou trois fois par semaine au moins ; mais il faut le faire si la température est convenable, c'est-à-dire si l'air n'est pas trop froid, et principalement dans la matinée ; il faut encore donner de l'air une heure après cette opération. Apporter le plus grand soin à l'examen des plantes placées sur les gradins et qui souvent ont besoin d'eau, bien que la terre des pots qui les renferment paraisse humide à la superficie.

En général, les jeunes sujets de plantes ligneuses de serre tempérée doivent être tenus dans une humidité ordinaire et à une température de 8 à 10 degrés au-dessus de 0. Il faut continuer de laver et nettoyer les plantes ; si les insectes, tels que Pucerons et autres, se montrent, il faut avoir recours aux fumigations de tabac, principalement le soir et lorsque les feuilles sont sèches. Ne pas oublier de clore l'endroit où se fait l'opération. Le lendemain donner un bon bassinage pour faire tomber les Pucerons morts qui resteraient encore sur les tiges. Il faut continuer aussi d'ombrager, seulement lorsque le soleil est ardent, de onze heures à trois heures de l'après-midi. Examiner avec soin les plantes grimpantes et supprimer les branches et bourgeons qui détruiraient l'harmonie de leur végétation. Plusieurs espèces, telles que les *Ipomœa*, les *Thunbergia*, les *Passiflora*, qui sont sujettes aux attaques de l'Araignée rouge, doivent être visitées avec soin, afin d'empêcher la propagation de cet insecte.

On peut greffer en approche les Magnolias, Camellias, Azalées, *Rhododendron* ; on peut aussi, dans le commencement ou le courant du mois, greffer les Rosiers en plein air par la greffe en

fente ou en placage; ce dernier mode est préférable. On rempote les jeunes boutures de Rosiers qui ont été faites l'année précédente et qui ont été conservées sous bâche; on pourra, dès la seconde quinzaine, les laisser à l'air libre. C'est le moment d'ébourgeonner les Rosiers, surtout les écussons de l'année précédente.

Serre chaude.—Chauffer modérément; allumer le feu seulement le soir, après le coucher du soleil et le matin, pour l'éteindre à huit heures, si l'atmosphère est tiède. Ombrager vers le milieu du jour, dans les journées claires, de dix heures à trois heures, suivant l'exposition de la serre. Par les journées chaudes, on peut commencer à donner de l'air, mais seulement pendant deux ou trois heures de la plus grande chaleur. Dans la deuxième quinzaine, les arrosements doivent être augmentés et les feux allumés seulement le matin, car, quel que soit l'état de la température extérieure, il faut éviter l'excès de chaleur pendant les nuits. Les plantes commençant à végéter, 15 degrés centigrades au-dessus de 0 leur suffisent. Veiller aussi aux courants d'air qui peuvent nuire à la végétation des jeunes pousses, qu'ils saisissent et détruisent quelquefois entièrement.

On doit terminer le rempotage des grandes plantes telles que Palmiers, Cycadées, Pandanées, et généralement de toutes celles qui sont ou trop à l'étroit, ou dans de la terre usée, et qui vont entrer ou sont déjà entrées en végétation. Les bassinages ou seringages seront donnés de temps en temps.

C'est encore le moment de rempoter les Orchidées qui ont besoin de ce changement; beaucoup de ces plantes entrent en végétation. Il faut avoir soin de les bassiner avec discrétion et prendre garde de ne pas trop humecter les jeunes pousses, qui sont très-délicates. On veille à ce que les plantes en paniers et sur bois ne manquent pas d'humidité. Les paniers secs laissent souvent passer l'eau sans en retenir; il faut, dans ce cas, les tremper dans l'eau jusqu'à ce que la terre soit imprégnée d'humidité.

NOTES ET MÉMOIRES.

Liste des Orchidées qui ont fleuri pendant le mois de février, chez MM. Thibaut et Keteleër, rue de Charonne, 146.

Nous comprenons dans cette liste les espèces déjà fleuries en janvier, et dont la floraison s'est prolongée pendant tout le mois de février, afin de faire connaître la longue durée des fleurs de certaines espèces; nous ferons de même pour les mois suivants.

Angrecum sesquipedale.
— superbum.
Cattleya Lindleyana.
— Trianæi. Variété 1. Périanthe rose clair; labelle lilas-violacé, marqué d'orange au centre.
— — Variété 2. Périanthe blanc; labelle rose lilacé, marqué d'une tache jaune-orangé au centre.
— — Variété 3. Fleur entièrement blanche, sauf quelques stries jaunes peu apparentes à l'intérieur du labelle.
Chysis Limminghei.
Cœlogyne flaccida.
Cypripedium barbatum superbum.
— hirsutissimum.
— villosum.
— venustum.
Dendrobium nobile.
— — pulcherrimum.
Odontoglossum pulchellum.
Oncidium altissimum.
Phajus grandifolius.
Phalænopsis amabilis.
— grandiflora.
— rosea.
— Schilleriana.
Saccolabium miniatum, 2e floraison.
— violaceum.
Vanda tricolor.

Étude des principes généraux de la Taille;

Par M. Eugène Forney.

Parmi les sciences qui ont pour but d'étudier, diriger et modifier l'action vitale des animaux et des végétaux, il en est peu qui, pour être traitées à fond, demandent autant de travail et d'observations que celle qui est connue sous le nom de taille des arbres. En effet, elle s'occupe non-seulement à étudier les végétaux et à traiter les maladies auxquelles ils sont sujets pour écarter d'eux toute action nuisible, mais encore à les diriger à l'état sain, au triple point de vue de la végétation, de la production et de la conservation.

Il est admis que l'étude de toute science est simplifiée et éclairée surtout par la connaissance de principes élémentaires basés sur des lois naturelles. Mais, dans l'art de la taille, les principes ne sont pas encore fixés, et les ouvrages qui en traitent sont généralement empiriques, c'est-à-dire qu'ils contiennent plutôt l'exposé de faits particuliers que celui de règles générales. Il faut cependant excepter Noisette qui nous a donné un ensemble de préceptes remarquables relativement à la marche de la séve. Nous citerons celui-ci pour exemple : « Plus la séve est entravée dans sa circulation, plus elle produit de rameaux et de boutons à fruits. » Ces préceptes sont plutôt des observations particulières sur la marche de la séve que des principes généraux. Ils ont été reproduits par des auteurs modernes qui nous ont donné comme principe général le premier de ces préceptes, précepte qui nous semble faux sous un rapport :

« La vigueur d'un arbre dépend en grande partie de l'égale répartition de la séve dans toutes ses branches. »

L'expérience nous a fait reconnaître qu'on ne doit pas s'appliquer à ce que toutes les branches reçoivent une quantité de séve égale, mais à ce que chaque partie en reçoive une quantité convenable; ainsi une branche formée recevra nécessairement moins de séve qu'une branche en formation; une production fruitière moins qu'un rameau à bois.

Il serait à désirer que les principes de la taille fussent fixés et que chaque arboriculteur apportât ses propres observations à ce sujet; il sortirait de là un ensemble de principes élémentaires qui

rendraient l'étude de la taille aussi simple qu'elle est jusqu'ici difficile et compliquée.

Principes de la Taille.

Tout écart dans la végétation tendant à rompre l'harmonie et l'équilibre qui doivent exister entre les diverses parties de l'arbre est nuisible à son développement et à sa fructification; il faut donc, pour y remédier, ne pas s'écarter des principes suivants :

1er PRINCIPE.

Pour obtenir une belle, abondante et régulière fructification, il faut avant tout une belle végétation.

Exemple : Un arbre a toujours végété vigoureusement ; il donne régulièrement une belle fructification. On ne doit pas craindre de le voir, par excès de vigueur, fructifier trop tardivement, puisque, soumis à la taille, il fructifie au gré de l'arboriculteur. Affaibli et épuisé dans sa jeunesse, soit par une mauvaise végétation, soit par une production exagérée, il ne donne plus qu'une faible fructification et périt bientôt avant d'être arrivé à la limite de durée de son existence normale.

2e PRINCIPE.

Chacune des parties de l'arbre, pour se conserver saine et productive, doit recevoir une quantité convenable de séve, d'air, de chaleur et de lumière.

Exemple : Si, sur une pyramide, les branches se trouvent trop nombreuses et trop rapprochées, elles s'épuisent mutuellement; en outre, les productions fruitières sont privées d'air et de lumière par suite de ce rapprochement des branches et elles ne peuvent fructifier.

3e PRINCIPE.

Les parties de l'arbre qui ont même âge et même nature, doivent être de même vigueur, grandeur, forme, direction et fertilité.

Exemple : Si sur un arbre il se trouve des branches verticales et d'autres horizontales, des branches fortes et des branches faibles, de longues et de courtes, les parties de l'arbre les plus fortes et les mieux placées auront bientôt détruit les parties les plus faibles, les plus courtes et le moins bien placées.

4° PRINCIPE.

Les parties de l'arbre les plus âgées doivent avoir sur les parties plus jeunes et de même nature la supériorité ou au moins l'égalité en volume et étendue.

Exemple : Un Poirier en pyramide qui présenterait ses branches du haut plus fortes et plus étendues que celles du bas, verrait bientôt celles-ci épuisées finir par se dessécher et périr.

5° PRINCIPE.

Chaque partie de l'arbre a une destination particulière et doit se trouver placée convenablement; si elle tient la place d'une production différente, elle devient inutile et nuisible.

Exemple : Si à l'extrémité d'une branche il se développe une production fruitière au lieu d'un rameau à bois, cette branche ne s'allongera plus et dépérira, le rameau à bois pouvant seul former et continuer une branche.

6° PRINCIPE.

Les productions fruitières n'ayant qu'une fructification limitée, la nature tend toujours à remplacer ces productions; on doit donc provoquer et régulariser ce remplacement.

Exemple : Le Pêcher ne donne des fleurs que sur le jeune bois de l'année précédente ; il faut renouveler chaque année ce bois pour obtenir régulièrement du fruit.

7° PRINCIPE.

La végétation normale ne se développe que sur le bois de l'année précédente ; c'est donc sur le bois d'un an qu'on doit pratiquer la taille.

Exemple : Si l'on taille une branche sur le jeune bois, on favorise la végétation ; si l'on taille sur le vieux bois et sur des yeux peu disposés à se développer, on risque d'affaiblir et même de détruire cette branche, à moins que cette taille sur le vieux bois ne soit générale et tellement forte qu'elle fasse reformer une nouvelle charpente; encore ne faut-il faire cette opération que dans les cas d'absolue nécessité, car les résultats en sont incertains.

Nous croyons que dans ces principes se résume l'art de la taille.

NOTE SUR LE *GRACILLARIA SYRINGELLA*;

Par M. PÉPIN.

Depuis quelques années, on a pu voir au Muséum d'Histoire naturelle et dans les jardins privés, les feuilles des Lilas se dessécher et tomber dans le courant des mois de mai et juin, par suite de l'apparition d'un insecte microlépidoptère, le *Gracillaria syringella*, qui cause une grande perturbation à cet arbuste au moment de sa végétation.

Jusqu'en 1860, cette maladie ne s'était montrée que sur un certain nombre de sujets qui en avaient peu souffert; mais cette année, tous les Lilas (*Syringa vulgaris*), quelques Troënes (*Ligustrum vulgare, ovalifolium*), l'Arbre de Neige(*Chionanthus virginica*), tous arbustes appartenant à la même famille, ont été attaqués simultanément, au point que, pendant les mois de juillet et août, ils ont été presque entièrement dépourvus de leurs feuilles, et qu'à la fin de ce dernier mois, il s'est produit, à la seconde séve, de nouveaux bourgeons accompagnés de quelques jeunes feuilles.

Je vais donner ici les renseignements qui m'ont été communiqués par M. Hipp. Lucas, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle, sur les caractères et les moyens de se débarrasser de ce Microlépidoptère. « Si l'on se transporte au Jardin des Plantes et que l'on jette un coup d'œil sur les nombreux Lilas dont il est parsemé, on remarquera que tous ces arbrisseaux sont en partie dépourvus de feuilles, et que celles qui restent encore sont roulées, contournées à leur extrémité, desséchées et comme brûlées. Dans l'espoir de rencontrer la chenille ou la nymphe du Microlépidoptère dévastateur, j'ai examiné et déroulé un très-grand nombre de feuilles; mais il est probable que, lorsque j'ai commencé ces recherches, il était beaucoup trop tard, car, à l'extrémité enroulée de ces feuilles, je n'ai trouvé que des excréments en grand nombre, parmi lesquels je n'ai toujours rencontré que l'enveloppe de la chrysalide. L'insecte parfait avait déja pris son essor et il est présumable que les éclosions de ce Microlépidoptère doivent avoir lieu à la fin de juin ou dans les premiers jours de juillet, puisque c'est du 15 au 20 de ce dernier mois que j'ai commencé ces recherches et que je n'ai trouvé que des chrysalides vides. La chenille que j'ai observée est

d'un vert blanchâtre, translucide, avec la tête brune ; elle a pour habitude de rouler les jeunes feuilles sur leurs bords, pour se faire ensuite un abri. Elle se tient enfermée dans ce léger tissu, et ne se nourrit que du parenchyme de la feuille qui lui sert d'habitation.

» En effet, c'est à l'extrémité de la feuille enroulée que cette espèce subit toutes les phases de sa vie évolutive. Ce Microlépidoptère ayant été, cette année, un véritable fléau pour les Lilas, je me suis demandé si l'on ne pourrait pas arrêter les dégâts causés à cet arbuste par sa chenille.

»D'abord, j'ai cherché à savoir si la femelle ne déposait pas ses œufs soit sur les branches, soit sur les troncs de ces arbrisseaux ; mais j'avoue qu'après un certain temps employé à ces recherches mes investigations, quoique minutieusement faites, ont toujours été infructueuses pour arrêter, ou au moins pour atténuer ces dégâts. Je crois que, si l'on cueillait les feuilles qui commencent à s'enrouler et dont le parenchyme a déjà disparu par places, peut-être pourrait-on obtenir quelques résultats. Puis si, dans les premiers jours de juin, on faisait une seconde cueillette qui consisterait à enlever toutes les feuilles enroulées à leur extrémité, peut-être parviendrait-on, je ne dis pas à détruire cette espèce, mais au moins à en arrêter les dégâts. En effet, ces deux cueillettes faites aux époques que je viens d'indiquer auraient pour avantage non-seulement de détruire la chenille à l'état jeune, lorsqu'elle commence à manger le parenchyme des feuilles, mais encore de détruire aussi la nymphe de ce Microlépidoptère, véritable fléau pour les Lilas qui font l'ornement de nos jardins publics et privés. »

Le *Gracillaria syringella* s'est répandu en même temps dans les jardins situés dans un rayon de plusieurs kilomètres aux environs de Paris, sur les terrains siliceux et calcaires, moins dans les lieux frais et humides. Chose remarquable ! à l'époque de son apparition, le temps était frais et il pleuvait presque tous les jours ; on ne pouvait donc attribuer cette maladie, comme cela arrive assez souvent, à des coups de soleil ni à des coups de vent.

M. Montagne, qui a observé aussi les ravages de cet insecte, au printemps dernier, m'a dit avoir vu descendre cette chenille à terre, sans doute pour y déposer ses œufs, au moyen d'un fil qui était attaché dans le haut des Lilas. Il a remarqué également que les

feuilles des Lilas avaient été attaquées en très-peu de temps, c'est-à-dire en 24 ou 48 heures.

Nous essayerons au printemps prochain de suivre la marche qu'indique M. Lucas, et je ne doute pas de la destruction d'un grand nombre de ces Microlépidoptères, avant leur éclosion.

Je crois que, lorsque ces insectes sont arrivés à l'état de larves, les oiseaux doivent en détruire beaucoup, en raison de la quantité que j'en ai observée sur chaque Lilas, soit isolé, soit en massif.

RAPPORTS.

Rapport sur une variété de Pomme envoyée par M. Lesèble.

M. Jules de Liron d'Airoles, Rapporteur.

Messieurs,

Dans la séance du 23 mai 1861, vous m'avez confié le soin de rechercher le vrai nom à donner à la Pomme dont notre confrère M. Lesèble, vous a adressé de beaux spécimens dans un état parfait de conservation ; je viens vous rendre compte du résultat de mes investigations.

J'ai trouvé dans les *Annales* de la Commission royale de pomologie belge (tome V, p. 23) la Pomme *Ostrogate*, dite aussi *Doux d'argent*, dont la ressemblance avec notre belle inconnue est grande: *mais après avoir lu la description* du savant professeur Henneau, de Liége, il n'est plus possible de se méprendre, et une fois de plus, il faut reconnaître qu'il peut y avoir entre des fruits des points de similitude, sans qu'on puisse cependant en arguer péremptoirement qu'il y a identité.

La qualité, l'époque de la maturité, la longueur de la conservation à l'état de maturité, mais bien plus encore, le port de l'arbre, la force de sa végétation, la couleur de son écorce, la forme, la nervation et le coloris du feuillage, sont autant de caractères qu'il faut étudier avec soin, avant de trancher la question de la synonymie, de l'identité. S'il est bien reconnu que, malgré la grande et presque générale variation que produisent les semis d'arbres fruitiers, depuis si longtemps tourmentés par la culture, il arrive cependant des cas de reproduction identique, à

plus forte raison, peut-il se produire des analogies très-grandes qui pourtant ne constituent pas l'identité parfaite, dans toutes les phases des phénomènes de la végétation et de la production.

Notre Pomme, Messieurs, ne nous paraît pas être l'*Ostrogate*, qui mûrit vers le mois de novembre, suivant la description du professeur Henneau. Nous trouvons dans l'*Album de Pomologie* de M. Alexandre Bivort (tome 1er, p. 127, année 1847) la description et la figure coloriée d'une Pomme qui a été communiquée à M. Bivort par M. Léon Leclerc (de Laval), un des hommes distingués qui ont appliqué leur haute intelligence à la culture des fruits.

C'est en 1847 que M. Léon Leclerc envoyait à M. A. Bivort greffes et fruits d'un Pommier, qu'il disait avoir trouvé aux environs d'Angers, *inconnu* et *innomé ;* il le donnait sous le nom de *Reinette tardive nouvelle* (sans autre indication) ; malheureusement, M. A. Bivort constate la maturité de ce fruit vers avril, et sa conservation facile jusqu'en juin. Notre confrère Belge, il faut le remarquer, ne connaissait pas l'arbre ; une branche et quelques feuilles seulement lui avaient été envoyées ; aussi sa description est incomplète à cet égard, mais très-satisfaisante pour le fruit et elle semblerait se rapporter beaucoup à celle que nous pourrions vous faire de la Pomme de M. Lesèble.

Comment la Pomme importée d'Irlande, en 1810, à Rochefuret, près Tours, par le général Fowler, et appelée la *Pomme d'argent*, se trouverait-elle la même que celle qui a été trouvée par M. Léon Leclerc, en 1847, dans les environs d'Angers ? voilà ce qu'il importera de savoir ; mais il nous paraît, du reste, difficile qu'un fruit aussi recommandable que celui dont il est question, n'ait pas été recherché bien vite par les pépiniéristes de Tours, et par suite envoyé en sujets dans le Maine-et-Loire, sans indication précise.

Je ferai tous mes efforts, dès la saison prochaine des fruits, pour compléter l'étude sérieuse des arbres et des fruits, dans l'espérance de vous éclairer à ce sujet.

Rapport sur l'arrosoir a l'eau pulvérisée de M. Sales-Girons.
M. Guyot (Jules), Rapporteur.

Messieurs,

Dans sa séance du 14 avril 1861, votre Comité désigna une Commission chargée d'étudier l'arrosoir à l'eau pulvérisée, ainsi

qu'un Mémoire, présentés par M. le docteur Sales-Girons. Cette Commission était composée de MM. Arnheiter, Noirot et Guyot; elle vient aujourd'hui soumettre son avis à votre approbation.

Jusqu'en ces derniers temps, vous savez tous, Messieurs, que l'eau n'était généralement employée que sous deux formes : l'état liquide et l'état de vapeur. On connaissait un troisième état de l'eau sous forme vésiculaire, formant les brumes ou les brouillards mélangés à l'air, ou les nuages suspendus dans l'atmosphère; on connaissait également cet état observé souvent au pied des cascades, le long des torrents, aux bords rocailleux desquels l'eau vient se briser avec fracas. Mais jusqu'ici l'industrie humaine n'avait point cherché à imiter ces grands effets naturels, probablement parce qu'elle n'en avait pas encore reconnu l'utilité, ou qu'elle ne prévoyait pas le parti qu'on pourrait en tirer.

Il appartenait à M. le docteur Sales-Girons de bien comprendre la forme vésiculaire et fragmentée de l'eau, de la désigner sous le nom pittoresque et vrai d'eau pulvérisée, de prévoir l'immense parti qu'on pourrait tirer de l'emploi de l'eau sous cette forme, et enfin de déterminer les principales conditions de la production industrielle, si je puis le dire, de cette troisième forme de l'eau intermédiaire entre l'état liquide et l'état gazeux.

L'eau pulvérisée ne ressemble en rien aux vapeurs; elle n'a ni la faculté de couler, comme les unes, ni la force d'expansibilité élastique des autres. Chacune des gouttes infiniment petites qui la composent est bien réellement une petite goutte d'eau, qui reste goutte par l'attraction capillaire et qui adhère par la même force aux corps qu'elle touche. Sans doute l'eau pulvérisée projetée en quantité suffisante sur un même corps se formera en plus grosses gouttes, puis en corps liquide, c'est-à-dire en corps mouillant et coulant; sans doute la vapeur projetée sur un corps froid se condensera d'abord en globules semblables à l'eau pulvérisée, formant brume, si c'est dans l'atmosphère, et formant rosée, si c'est sur des plantes; mais l'eau créée par la projection mécanique du liquide lui-même met dans la main de l'homme un puissant moyen d'imiter la nature dans des procédés généraux dont, jusqu'à présent, nous pouvions apprécier l'importance, mais que nous ne pouvions créer nous-mêmes et à notre volonté.

Vous dire que M. Sales-Girons offre à l'horticulture les moyens simples et pratiques de faire les brumes autour des plantes et de déposer sur elles la rosée, c'est révéler en deux mots à votre intelligente activité, à votre esprit ingénieux mille ressources nouvelles pour venir en aide à la végétation des plantes utiles et agréables, au développement, à l'éclat et à la fraîcheur de leurs feuilles, de leurs fleurs et de leurs fruits.

Ce premier service rendu aux cultures précieuses sera grand sans doute ; mais là ne s'arrête pas le bon vouloir de M. Sales-Girons; il désire, il veut que l'eau pulvérisée, projetée autour des plantes ou sur elles, soit le véhicule des remèdes à leurs différentes maladies et le véhicule des spécifiques contre les parasites végétaux ou animaux qui les dévorent. Ses prévisions, nous en avons le ferme espoir, ne seront pas déçues.

En effet, Messieurs, il est démontré, en thérapeutique animale, que les médicaments, les spécifiques ou les poisons, dissous dans les liquides, ont une efficacité beaucoup plus grande que lorsqu'ils sont employés à l'état sec, ou en poudre; il est également établi, en industrie, que les corps en poudre fine, impalpable, se distribuent avec plus de régularité, se mettent en nappes plus régulières et adhèrent avec plus de force sur les corps auxquels on veut les appliquer, lorsqu'ils sont associés à des liquides, que lorsqu'ils sont employés seuls. C'est ainsi que l'amidon, la fleur de soufre, les poudres insecticides insolubles dans l'eau, lorsqu'ils y sont mêlés et tenus en suspension, sont projetés sur les plantes en couches minces, régulières et adhérentes, au moyen de l'arrosoir à l'eau pulvérisée.

Cet arrosoir a été mis sous vos yeux par le docteur Sales-Girons, dans sa forme la plus simple, je pourrais dire la plus brute, et pourtant le fonctionnement en était parfait. N'est-ce pas la garantie la plus certaine que la pratique en sera facile, que sa construction se prêtera à toutes les exigences, et que le prix pourra en être très-modique?

Une brosse circulaire placée verticalement dans une petite caisse jouant par rapport à la brosse le même rôle que la caisse du rémouleur relativement à sa meule; à la partie supérieure, une petite traverse fixée à la caisse contre les crins de la brosse, et for-

çant ceux-ci à projeter, soit par une imprégnation intermittente, soit par le jet continu d'un vase placé au-dessus, fournissant sans cesse ce liquide aux crins de la brosse, avant que ceux-ci s'engagent sous la barre de projection; une poignée placée à l'arrière de la caisse, une buse de direction à l'avant, une manivelle à droite sur le côté faisant tourner la brosse : tels sont les principaux organes de l'arrosoir à pulvériser l'eau. On concevra facilement qu'en tenant l'appareil de la main gauche et en tournant la manivelle de la main droite, les crins mouillés du liquide à projeter étant courbés en passant sous la barre, puis se redressant tout à coup, le liquide sera lancé en un jet pulvérulent ; on concevra que chaque gouttelette contiendra soit une parcelle du spécifique en dissolution, soit une parcelle du corps suspendu en poudre et que le jet de ces gouttelettes sera dirigé par la buse là où l'on voudra qu'elles s'appliquent et qu'elles adhèrent.

En songeant à appliquer aux besoins de l'horticulture son invention de la pulvérisation de l'eau, M. Sales-Girons a donc eu une heureuse idée : en fournissant les moyens simples et pratiques de cette application, il a offert aux horticulteurs un élément nouveau, une nouvelle occasion d'appliquer leur intelligence et leur imagination au progrès de leur art, tant sous le rapport de la production facile et renouvelable à volonté des vapeurs bienfaisantes imitant les brumes et rosées naturelles, que sous le rapport de la destruction des parasites des plantes.

A ce double titre, l'invention de M. le docteur Sales-Girons nous a paru mériter au plus au degré l'intérêt de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

En conséquence, le Comité des arts et industries horticoles a l'honneur de vous proposer de voter des félicitations et des remercîments à M. le docteur Sales-Girons, et de renvoyer l'instrument, le procédé avec le mémoire à l'appui à votre Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de Lyon;

Par M. A. Dufoy.

Messieurs,

Délégué par M. le Président, dans la séance du 11 avril 1861,

pour représenter la Société à l'Exposition d'horticulture du Rhône, qui a été tenue à Lyon, le 2 mai dernier, je viens vous rendre compte de cette mission.

L'Exposition a eu lieu, comme les années précédentes, au Palais des Arts. Les galeries du palais étaient occupées par les lots de plantes de serre chaude et tempérée de divers genres, qui avaient été rangés sur des tables et gradins disposés pour les recevoir.

La cour centrale était dessinée en jardin anglais et ornée de massifs de diverses grandeurs.

Les lots de *Rhododendron*, d'Azalées, de Rosiers, se faisaient remarquer par leur brillante floraison. Les Conifères et arbustes à feuilles caduques et persistantes brillaient aussi par leur élégant feuillage; les *Pelargonium zonale* et autres, les Cinéraires, les Verveines, étaient également bien représentés; seulement la floraison de quelques-uns de ces genres n'était pas assez avancée.

Le Jury, présidé par M. le marquis de Saint-Innocent, est entré en fonction à deux heures.

Il a procédé à l'examen attentif des lots et collections exposés, et a déterminé les récompenses dans les conditions fixées par le programme.

Je me bornerai à indiquer les principaux résultats de ses délibérations.

MM. Avoux et Crozy ont reçu une médaille d'argent de 1re classe pour leurs *Canna* de semis.

M. Liabaud a eu une médaille de vermeil pour ses plantes nouvelles, ses collections de *Begonia*, etc. Parmi ces derniers on a remarqué le *Begonia ricinifolia maculata*, le B. Guntzberger, et, parmi les variétés nouvelles, le *Rex Fernandus*, Loao da Silva, Bijou de Gand, etc.

MM. Avoux et Crozy ont obtenu une médaille d'argent de 1re classe pour un lot bien choisi de belles plantes, parmi lesquelles on admirait un *Calamus ciliaris*, un remarquable pied de *Grevillea longifolia* couvert de fleurs, les *Rhopala Younghii* et *Porteana*, etc.

Le Jury a regretté que M. Reveil, Président de la Société, se fût mis hors de concours. Le lot de cet amateur distingué a été fort admiré, surtout son *Dracæna canariensis*, plante très-belle et rare.

Il a été accordé une médaille de vermeil à M. Liabaud pour son

lot de plantes de serre chaude, au nombre desquelles se trouvait un *Latania Verschaffelti*, un *Dracæna* arborescent nouveau, etc.

M. Biferi a reçu une médaille d'argent de 1re classe pour ses Cactées, dont les plus remarquables étaient un *Pilocereus senilis* et un *Echinocactus myriostigma*.

M. Liabaud a eu une médaille d'argent de 1re classe pour son lot d'Orchidées, où se trouvaient le *Phalænopsis grandiflora*, l'*Epidendrum Hanburii*, etc.

M. Bergeron a obtenu une médaille de vermeil pour son beau lot de Conifères.

A M. Schmitt a été décernée une médaille d'or de S. Exc. le ministre, pour une riche collection de *Rhododendron*, parmi lesquels je citerai Elfride, Captivation, Duchesse d'Orléans, etc. Cet exposant a eu de plus l'honneur d'un rappel de la médaille d'or de S. Exc. le ministre, pour sa riche collection d'Azalées.

M. Boucharlat, aîné, a reçu 2 médailles d'argent de 2e classe pour deux collections, l'une de Cinéraires, l'autre de Verveines, et deux médailles d'argent de 1re classe, l'une pour une collection de *Pelargonium zonale*, l'autre pour un beau lot de *Pelargonium*, parmi lesquels on remarquait *atropurpureum*, Lady Turner, Lion des combats, etc.

M. Morel a obtenu une médaille d'argent de 1re classe pour son lot d'arbustes d'ornement, dans lequel se faisaient distinguer surtout un Aune nouvellement introduit, l'*Eurybia ilicifolia*, etc.

Enfin, je citerai encore M. Damaizin, à qui a été décernée une médaille d'or de la ville de Lyon pour un magnifique lot de Rosiers d'une culture et d'une floraison admirables, et qui comprenait entre autres variétés les suivantes : Vainqueur de Solferino, Coquette de Lyon, hybride Anna de Diesbach, Altesse Impériale, Louise de Savoie, etc.

Plusieurs lots de légumes n'ont pu être appréciés par le Jury, parce qu'ils ont été apportés après qu'il avait terminé sa visite de l'Exposition.

Parmi les objets d'art et les instruments d'horticulture les plus remarquables ont été les suivants : des bouquets et corbeilles qui ont valu à Mme de Belfort une médaille d'argent de 2e classe ; une serre en fer à multiplication très-remarquable par le mode

d'assemblage très-simple et la modicité du prix, pour laquelle M. Izambert a reçu une médaille d'argent de 1re classe.

Enfin, des jardinières, etc., ont fait décerner à Mme ve Buisson une médaille d'argent de 1re classe.

Au total, l'Exposition lyonnaise était remarquable quant aux plantes d'agrément; mais les primeurs et les légumes y faisaient complétement défaut. Le Jury a regretté vivement cette lacune, qu'il n'est guère possible de s'expliquer dans une ville aussi importante que l'est Lyon.

Les récompenses ont été distribuées le 4 mai, dans la salle du Cercle musical. A la suite de cette solennité a eu lieu un banquet, auquel ont assisté les autorités locales, et ainsi s'est terminée cette fête, par laquelle la Société Lyonnaise s'est acquis de nouveaux droits à la gratitude des amis de l'Horticulture.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

WOCHENSCHRIFT FUER GAERTNEREI UND PFLANZENKUNDE.

Pironneava roseo-cærulea C. Koch, *Wochenschrift*, no 24 de 1861, p. 189. — Pironnéave bleu et rose. — Vénézuela. — (Broméliacées).

Cette Broméliacée a été trouvée à Gallipoa dans le Vénézuela par le voyageur-botaniste Moritz, qui l'a envoyée au jardin des Plantes de Berlin, il y a déjà plusieurs années. M. Ch. Koch la décrit d'après deux beaux pieds qui sont en ce moment et depuis déjà longtemps en pleine floraison dans ce grand établissement. Ce savant botaniste dit que la beauté de cette espèce la recommande à tous les possesseurs de serres chaudes; en effet, elle y brille entre toutes par la coloration en rose-rouge de ses bractées et de ses calices, avec laquelle contraste la teinte bleue qui distingue le limbe des pétales de ses fleurs. Les feuilles de cette plante sont d'un vert gai et lustré, longues de 0m 65 à 1 mètre, larges uniformément, jusque près du sommet, de 0m 07 à 0m 08, bordées de petites dents espacées, droites et brunâtres; par leur réunion, elles forment un godet central assez resserré. La hampe marquée de points floconneux

s'élève à 0 m 65 ou davantage; elle est couverte de feuilles-bractées lancéolées, jaunâtres, appliquées; elle porte une inflorescence en panicule ramassée, entremêlée de bractées rouge clair, ovales-lancéolées, acuminées. Les fleurs réunies par glomérules arrondis sont longues d'environ 0 m 03 et présentent des sépales rouge-rose, terminés en pointe bleue, et des pétales longuement stipités, à limbe court et bleu, munis de deux écailles à leur base; l'ovaire est blanc et le stigmate bleu.

Androlepis Skinneri Brongn. — *Wochenschr.*, l. c., p. 190. — Androlépide de Skinner. — Amérique centrale. — (Broméliacées.)

La plante dont il s'agit ici est décrite par M. Ch. Koch sous le nom de *Potuava Skinneri* Ch. Koch, le savant Berlinois la rangeant dans un genre que Gaudichaud avait proposé sans le décrire dans l'Atlas du voyage de la Bonite. Elle existe en Belgique et ailleurs sous le nom de *Billbergia Skinneri*. Elle a été envoyée sous le nom que nous adoptons ici du jardin des plantes de Paris à celui de Berlin où elle a fleuri. Quoique belle, elle est moins brillante que l'espèce précédente, son inflorescence étant simplement formée de fleurs jaunes qu'accompagnent des bractées jaunâtres. Ses feuilles sont nombreuses, non rapprochées en godet à leur base, longues d'un mètre, lancéolées, brunâtres sur le bord, qui est denté en scie; sa hampe ne s'élève que de 0 m 50 à 0 m 65 et ses 12 à 16 cent. supérieurs portent un épi interrompu de fleurs placées généralement deux par deux, dans lesquelles les sépales sont courts, apiculés, pourvus d'un grand appendice latéral, et les pétales sont dressés, nus à leur base, de moitié plus longs que les premiers.

Ces deux Broméliacées nouvelles exigent la serre chaude et le même mode de culture que la généralité des plantes de cette famille.

Dracæna Knerkiana C. Koch, *Wochenschr.*, n° 50 de 1861, p. 394. — Dragonnier de Knerk. — Patrie? — (Liliacées-Asparagées.)

Fort belle espèce qui est cultivée depuis plusieurs années dans le jardin botanique de Berlin, sous le nom de *Dracæna arborea*, mais dont malheureusement on ne connaît pas la patrie. Sa tige est de hauteur médiocre. Ses feuilles, nombreuses et serrées, coriaces, longues d'un mètre, larges dans leur milieu d'environ 0m,08, elliptiques allongées, lui donnent de la ressemblance, pour l'aspect

général, avec la forme à feuilles larges du *Cordyline australis* Endl.; les inférieures sont recourbées vers le bas; toutes sont parcourues dans leur longueur par des canalicules superficiels; leur base s'élargit beaucoup et brusquement pour embrasser la tige; elles sont d'un vert intense en dessus, d'un vert blanchâtre en dessous; la côte médiane est très-prononcée vers leur base.

Il n'est peut-être pas inutile d'annoncer que ce nouveau *Dracæna* est déjà mis en vente chez M. Wilh. Lauche, à Wildparkstation, près Potsdam (Prusse), au prix de 4 thalers (15 fr.) le pied; seulement cet horticulteur avertit qu'il n'en possède qu'un petit nombre d'individus.

Gartenflora.

Dendrobium primulinum Lindl. — *Gartenf.*, n° de mai 1861, p. 158, pl. 326. — Dendrobe à odeur de Primevère. — Indes orientales — (Orchidées.)

Charmante espèce qui, en 1858, a été déclarée la plus belle des Orchidées nouvelles exposées à Regent's-Park, et qui joint à sa beauté le mérite d'une odeur très-agréable. Elle a été récemment introduite en grande quantité par la maison Cantor et Cᵉ, de Calcutta, qui fait récolter par des Indiens les Orchidées du pays et qui les expédie ensuite en Europe. Elle est intermédiaire entre les *Dendrobium cucullatum* et *nobile*, et M. Hooker n'en fait qu'une variété de ce dernier (*D. nobile* var. *pallidiflorum* Hook., *Bot. Mag.*, pl. 5003), dont elle a la tige dressée; mais, d'un autre côté, elle ressemble davantage pour les fleurs au *D. cucullatum*, qui toutefois a la tige pendante. Ses fleurs ont les sépales et pétales ovales, égaux entre eux, moitié blancs, moitié roses et le labelle jaune.

Statice denudata Rgl. et Krnke., *Gartenf.*, l. c., p. 159, pl. 327. — Statice dénudé. — Patrie? — (Plumbaginées).

Petit sous-arbrisseau de 0m 65 de hauteur, qui fleurit d'août à octobre, dans une serre froide basse. Elle a des feuilles spatulées, obtuses au sommet, rétrécies vers le bas, un peu charnues, d'un vert bleuâtre et blanchâtre, et ses grandes fleurs roses, monopétales, forment une panicule rameuse par bifurcation; chacune d'elles sort de l'aisselle d'une bractée oblongue, et elle offre un calice tubuleux un peu en entonnoir, et une corolle en entonnoir,

dont le tube dépasse le calice. Ce Statice se multiplie principalement au moyen de ses graines, car les boutures qu'on en fait reprennent difficilement. A en juger par la figure qui le représente, nous avons peine à penser qu'il ait jamais un grand intérêt horticole.

Botanical Magazine.

Arnebia Griffithii Boiss. — *Bot. Mag.*, sept. 1864, pl. 5266. — Arnébie de Griffith. — Inde nord-ouest. — (Borraginées.)

Plante annuelle, digne d'être cultivée à titre d'espèce ornementale, à cause de ses nombreuses fleurs en cyme terminale, larges de 2 centim., colorées en jaune vif et marquées, au fond des sinus, de 5 grosses taches pourpre noir et réniformes, dans lesquelles une légende orientale voit l'impression des 5 doigts de Mahomet.

Arisæma præcox De Vriese. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5267. — Arisème précoce. — Japon. — (Aroïdées.)

Aroïdée curieuse par sa spathe tubuleuse, marquée dans sa longueur de lignes parallèles alternativement vertes et violettes, recourbée en casque dans le haut, et dont le limbe réfléchi est coloré en violet sombre. Elle a 2 feuilles formées chacune de 3 folioles ovales-lancéolées, très-longuement acuminées. M. Hooker pense qu'elle pourrait n'être qu'une variété de l'*Arisæma ringens* Schott. La culture en est facile; elle n'exige qu'un coffre froid. On peut la faire fleurir de bonne heure au printemps, en la mettant alors en serre chaude. Sa racine est un peu tubéreuse, à fibres épaisses et charnues.

Spigelia splendens Hort. Wendl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5268. — Spigélie brillante. — Patrie ? — (Loganiacées.)

Magnifique plante herbacée-vivace, dont la tige devient ligneuse à sa partie inférieure, et porte sur toute sa surface des poils étalés. Ses feuilles, longues de 10 à 14 centimètres, sont obovales-oblongues, acuminées, peu velues. Ses fleurs, colorées en très-beau rouge-pourpre avec le sommet des lobes blanc, forment de magnifiques épis unilatéraux (cymes scorpioïdes); chacune d'elles a la corolle longue d'environ 3 centim., en tube renflé dans son tiers supérieur, divisé en cinq lobes lancéolés, qui s'étalent horizontalement. C'est une espèce de serre chaude.

Hoya Shepherdi HOOK., *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5269. — Hoya de Shepherd. — Nord de l'Inde. — (Asclépiadées.)

Cette espèce, dont les fleurs sont assez petites, blanches avec les lobes de la corolle rosés, se distingue particulièrement par ses feuilles linéaires, ou linéaires-lancéolées, longues de 0m,16, épaisses et charnues, ployées en gouttière, rabattues dès leur base et dès lors pendantes.

Billbergia bivittata HOOK., *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5270.—Billbergie à 2 bandes. — Amérique méridionale. — (Broméliacées.)

Cette plante a été mise dans le commerce par M. Linden sous le nom de *Billbergia vittata*, qui a dû être modifié comme ayant été donné antérieurement à une autre espèce. Elle est à peu près acaule. Ses feuilles coriaces, nombreuses, étalées et recourbées en dessous, lancéolées, très-pointues, dentées en scie et largement ondulées, sont remarquables surtout par les deux larges bandes blanches dont elles sont marquées sur leur fond vert foncé. Au centre de leur touffe se montrent des fleurs blanches assez nombreuses, et formant un petit groupe serré.

Craspedia Richea CASS. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5271. — Craspédie à feuilles glauques. — Australie. — (Composées.)

Plante herbacée rustique, assez recommandable en raison de ses gros capitules globuleux, terminaux et solitaires, colorés en beau jaune d'or.

Hoya lacunosa BLUME, var. **pallidiflora** HOOK., *Bot. Mag.*, octobre 1861, pl. 5272. — Hoya lacuneux à fleurs pâles. — Java. — (Asclépiadées.)

Variété fort peu ornementale d'une espèce connue.

Mutisia decurrens CAV. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5273. — Mutisie décurrente. — Cordillères. — (Composées.)

Plante vraiment belle par ses capitules larges de 0m,10 et colorés en très-bel orangé. Elle a fleuri au mois de juillet 1861, chez MM. Veitch, en pleine terre, où elle avait supporté sans abri les gelées rigoureuses de l'hiver de 1860-1861.

Salvia cacaliæfolia BENTH. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5280. — Sauge à feuilles de Cacalia. — Mexique. — (Labiées.)

Cette espèce est voisine du *Salvia patens*, mais moins belle, ses fleurs bleues étant notablement plus petites. Elle croît naturellement à Chiapas, dans le Mexique, dans les forêts de Pins, d'où il

est probable qu'elle supportera le plein air dans l'Europe moyenne. L'introduction en est due à M. Linden.

Gonathanthus sarmentosus Link, Kl. et Otto. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5275. — Gonathanthe sarmenteux. — Himalaya. — (Aroïdées.)

Plante acaule, à rhizome tubéreux, que M. Klotzsch a séparée des *Caladium* pour en faire un genre particulier basé sur la forme de sa spathe qui constitue un long tube coudé au-dessus de deux renflements basilaires, dans lesquels est renfermé le spadice. C'est une espèce plus curieuse qu'ornementale.

Impatiens flaccida Arn. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5276. — Impatiente flasque. — Indes orientales. — (Balsaminées.)

Charmante plante spontanée dans l'île de Ceylan, à une altitude de 1,260 à 1,900 mètres. Elle produit en abondance de jolies fleurs planes, larges d'environ 5 centim., purpurines avec un œil pourpre foncé.

Spiranthes cernua Rich. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5277. — Spiranthe penché. — Irlande et Amérique septentrionale. — (Orchidées.)

Orchidée fort intéressante au point de vue botanique, mais dont l'intérêt est faible sous le rapport du parti que peut en tirer l'horticulture d'agrément.

Epoque convenable pour la taille des arbres fruitiers (*Gardener's weekly Magazine*, 1861, p. 78.)

Dans ces derniers temps, on a cherché à déterminer l'époque la plus convenable pour la taille des arbres fruitiers ; renonçant à la tradition horticole selon laquelle on ne pratique cette opération qu'en hiver et surtout lorsque des froids très-rigoureux ne sont plus à redouter, quelques arboriculteurs ont proposé de devancer les froids ou même de commencer à tailler avant la chute des feuilles. Le *Journal* de la Société renferme à ce sujet des notes dont ses lecteurs ont pu apprécier l'intérêt. Quoique soutenue par des hommes de talent, l'idée de la taille hâtive n'a pourtant pas encore été admise par tout le monde ; elle soulève même des objections dont certaines ne manquent pas de valeur. Dans cet état des choses, il peut n'être pas inutile de réunir de nouveaux éléments de discussion et de grouper le plus possible d'avis émanant d'hommes compétents. Il importe d'ailleurs de savoir ce que pensent à ce

sujet les arboriculteurs étrangers à notre pays. Ces deux considérations nous déterminent à résumer ici un article inséré dans un journal anglais qui jouit d'une bonne réputation, parfaitement justifiée, et qui a pour rédacteurs MM. Harrison, autorités très-compétentes en matière d'horticulture.

Beaucoup de personnes, dit l'auteur anglais, taillent les arbres à fruits indifféremment à toute époque, depuis l'automne jusqu'au printemps, et elles peuvent agir ainsi sans inconvénient notable, pourvu qu'elles choisissent toujours un temps doux pour faire cette opération; mais s'il y a des avantages marqués à déterminer l'époque qui donne les meilleurs résultats, il importe certainement de ne pas les négliger. C'est dans ce dernier but que nous taillons toujours nos arbres fruitiers aussitôt que possible, c'est-à-dire dès que les feuilles commencent à tomber, et même, dans le cas où le bois est bien aoûté, avant le commencement de la chute des feuilles; en effet, quand le bois est convenablement aoûté, les feuilles se détachent au moindre contact, et alors on peut tailler sans nuire le moins du monde aux yeux ou bourgeons. Au contraire, si l'on taille avant que le bois soit bien mûr, l'enlèvement des feuilles peut nuire à ces mêmes yeux. La taille hâtive favorise beaucoup les boutons à fruit, en leur permettant d'acquérir une maturité convenable, et de prendre beaucoup plus de force que si la taille n'avait été opérée qu'au printemps. S'il est utile de tailler ainsi de bonne heure le bois aoûté, il est, au contraire, nuisible de faire de même pour celui qui est resté vert et sur lequel se trouvent des yeux ou bourgeons incomplétement formés; pour celui-ci on doit renvoyer la taille au printemps, en la pratiquant toutefois avant que la séve se mette en mouvement. Ceci s'explique, parce que si le bois n'est pas bien mûr à l'automne, la séve est encore en mouvement et ne s'arrêtera qu'aux gelées; or, en raccourcissant les rameaux dans lesquels la séve est encore en jeu, on s'expose à peu près certainement à nuire aux bourgeons et à affaiblir l'arbre qui les porte. Les pousses non aoûtées sont d'ailleurs sujettes à souffrir du froid, et si l'on en renvoie la taille à la fin de l'hiver, on aura la ressource de reconnaître alors les parties qui auront souffert et de les supprimer. D'un autre côté, la taille de ces mêmes pousses non mûres est nuisible quand elle est faite en hiver, et elle l'est d'au-

tant plus que le froid est plus rigoureux, la gelée atteignant aisément ces parties tendres.

Les partisans de la taille de printemps la préfèrent à celle d'automne, parce que, à la première de ces époques, on distingue plus sûrement le point où l'on doit agir pour obtenir la pousse de prolongement; en cela ils ont raison; mais si l'on agit en automne sur du bois convenablement aoûté, et si l'on suit une marche conforme aux principes connus, on peut obtenir dans la taille hâtive le même résultat, en général même avec plus de certitude qu'au printemps. En effet, à une époque avancée, les yeux sont faciles à endommager et il arrive souvent que, pendant l'opération de la taille on en brise plusieurs sur lesquels on comptait. Nous connaissons, dit l'auteur, des jardiniers qui, ayant taillé leurs Pêchers et Brugnoniers fort tard, lorsque les boutons de fleurs commençaient à s'ouvrir, ont vu souvent les fleurs situées vers le bout des rameaux se flétrir et tomber peu après s'être épanouies, et l'arbre s'affaiblir à un haut degré.

Dans la suite de son article, l'auteur anglais s'occupe de questions qui ont un rapport peu direct avec la détermination de l'époque à laquelle il est le plus avantageux de pratiquer la taille des arbres, et que, pour ce motif, nous croyons devoir laisser de côté.

Choix du verre destiné à l'horticulture; par M. J. Robson. (*Journ. of Horticult. and Cottage Gardener*, n° du 4 juin 1861).

Le choix du verre destiné à garnir les serres et châssis a une importance plus grande que ne le pensent la plupart des jardiniers et amateurs; un verre de mauvaise qualité peut nuire considérablement aux plantes qu'il est destiné à abriter, et, d'un autre côté, on peut dire, en cette matière comme en beaucoup d'autres, qu'une économie exagérée devient souvent par le fait une prodigalité ruineuse. Ce sont là les deux points sur lesquels porte l'article de M. Robson dont nous donnerons le résumé suivant.

Un fait qui s'est passé, il y a peu d'années, en Angleterre a mis en évidence les fâcheux effets que peut produire le verre de mauvaise qualité. Aussitôt que l'impôt dont était frappée cette matière eut été supprimé, les demandes en devinrent si considérables que les manufactures anglaises, contrariées d'ailleurs par une grève

d'ouvriers, ne purent y satisfaire. On fit venir alors de Belgique une grande quantité de verre à vitres de qualité fort inférieure, dont le prix était si bas que beaucoup d'amateurs, séduits par ce bon marché, se décidèrent à construire des serres à l'érection desquelles ils n'auraient pas pensé sans cette circonstance. On ne tarda pas à reconnaître que sous ce verre à vitres mal fabriqué et de mauvaise qualité, les plantes étaient tachées, brûlées, au point d'en être entièrement défigurées. Ce fut alors qu'un manufacturier de Sunderland se mit à fabriquer pour les serres et châssis du verre strié qui fut adopté dans beaucoup de jardins, mais dont les avantages, comparés à ceux qu'offre le bon verre à vitres ordinaire, sont loin d'être reconnus par tout le monde.

Le mérite essentiel du verre employé pour les besoins de l'horticulture consiste à laisser passer le plus possible la lumière solaire, en ne l'altérant que fort peu, surtout sans modifier la direction de ses rayons. Or le verre à vitres le mieux fabriqué altère toujours quelque peu le pouvoir calorifique des rayons solaires, et, quant à celui qui est mal fabriqué, sa surface plus ou moins ondulée produit l'effet d'un grand nombre de lentilles imparfaites, qui concentrent les rayons sur des points ou sur des lignes, de manière à détruire les parties de plantes qui se trouvent à leur foyer. Ce défaut des verres communs est surtout prononcé dans ceux qui présentent en plus ou moins grand nombre des bulles ou des grains; ces points sont très-nuisibles aux plantes par suite de la concentration de chaleur qu'ils produisent sur des places circonscrites. — C'est en vue d'empêcher ces différents effets de se produire qu'on a imaginé le verre strié. Les lignes proéminentes de celui-ci dévient les rayons solaires de la ligne droite pour les rejeter obliquement à droite et à gauche. Ce verre est d'ailleurs assez fort pour qu'on puisse l'employer en grandes pièces, ce qui permet de s'en servir pour les serres de luxe. On a dit aussi que le verre strié dispense d'ombrager les plantes; mais cette assertion est contredite par beaucoup de personnes qui, s'en étant servies, assurent que la chaleur est plus vive sous lui que sous le verre à vitres ordinaire.—Au total, M. Robson affirme que cette sorte de verre ne présente aucun avantage qu'on n'obtienne aussi par l'emploi de bon verre à vitres, tandis qu'il est désavantageux sous certains rapports qui ont une importance réelle pour la construction

des serres. L'un de ces inconvénients, et il est grave, consiste dans l'aspect terne, sombre et sale qu'il donne aux serres, aspect que n'ont jamais celles qu'on garnit de verre non strié. — Au total, l'auteur anglais donne, sans hésiter, la préférence aux carreaux de vitre unis; mais il insiste sur l'attention qu'on doit apporter au choix de ceux-ci. Il conseille avant tout de ne se servir que de verre assez fort. On est généralement dans l'erreur, selon lui, relativement à l'emploi des verres minces qui, dans une période de dix années seulement, finissent par revenir plus cher que ceux qui ont exigé, à cause de leur force, beaucoup moins de réparations et de changements. Une observation essentielle qui montre, à un autre point de vue, l'avantage d'employer du verre fort, c'est que la bonté de la matière et la perfection de la fabrication sont en rapport avec l'épaisseur des feuilles, et que dès lors le verre fort est toujours de meilleure qualité, par conséquent moins sujet à s'altérer, plus exempt de bulles, de grains, de stries, etc., c'est-à-dire plus avantageux à tous égards.

Une autre sorte de verre qui paraît être réellement utile à certains points de vue, c'est le verre légèrement coloré. M. Robson avait une petite serre vitrée en carreaux d'une teinte verte assez intense; les plantes s'y portaient à merveille et la floraison en était durable. On n'avait jamais besoin de l'ombrager, néanmoins aucun inconvénient n'y a été constaté pendant l'hiver; même l'aspect intérieur était fort agréable. On pourrait donc, pense M. Robson, employer le verre teinté pour les serres d'apparat et d'exposition, pour lesquelles il permettrait de supprimer les toiles, claies et autres moyens toujours peu élégants de donner de l'ombre, et dans lesquelles il prolongerait en même temps la jouissance que procure la floraison des végétaux cultivés.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE

Coursage des vieux Pêchers en espalier ou en plein vent;

Par M. André Leroy. (*Annales du Comice d'Angers*, etc.)

« Nous devons au hasard la découverte de l'époque convenable pour *courser* ou rajeunir les vieux Pêchers. Ce coursage a son im-

portance dans les pays vignobles où la culture du Pêcher en plein vent est très-répandue, comme dans le Bordelais et dans presque tout le midi de la France. Ce procédé a l'avantage de rajeunir un vieil arbre et de lui redonner d'abord une belle végétation, et deux ans après, d'abondantes récoltes.

» J'ai dit que c'est au hasard que nous devons la connaissance de l'époque où l'on doit courser le Pêcher sans craindre la gomme ni la cloque, et voici comment :

» Il existait à la porte de mon orangerie un grand Pêcher dont les branches pendantes et écartées gênaient pour la sortie des Orangers qui se fait d'ordinaire au commencement du mois de mai. Tous les 2 ou 3 ans, il fallait courser le Pêcher jusque sur la grosse branche, et chaque fois que cette opération était faite, il repoussait avec une vigueur étonnante. Cela me donna la pensée d'étudier ce résultat par une suite d'expériences ; alors je coursai une demi-douzaine de Pêchers à différentes époques, afin de connaître quelle était celle qu'on devait préférer.

» L'opération du 1er mai était connue ; j'en fis une autre au 15 du même mois, puis au 1er juin, ensuite au 15 juin, au 1er juillet, enfin au 15 de ce même mois.

» Voici quel fut le résultat de ces différents essais : l'opération du coursage faite aux 1 et 15 mai me donna un peu de gomme; quelques jeunes feuilles furent atteintes du froid et ne se développèrent pas sans avoir jauni et cloqué. Au contraire, les Pêchers opérés les 1 et 15 juin donnèrent une végétation magnifique, sans le moindre accident aux feuilles. Les opérations du 1 et 15 juillet ne donnèrent pas d'aussi beaux résultats, et d'ailleurs leurs jeunes scions, n'ayant pas eu le temps de s'aoûter, souffrirent un peu des fortes gelées de l'hiver.

» Il résulte donc de ces expériences que la meilleure époque pour rajeunir les vieux Pêchers est dans le cours de la première quinzaine de juin. Cela peut s'expliquer parce que nous n'avons une température régulière qu'au commencement de ce mois ; or, il faut absolument cette température douce et égale pour la végétation du Pêcher. »

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

QUESTION MISE AU CONCOURS

PAR LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

La Société impériale et centrale d'Horticulture propose pour sujet d'un prix à décerner en 1863, la question suivante :

EXPOSER, EN SE BASANT SOIT SUR DES EXPÉRIENCES NOUVELLES, SOIT SUR DES FAITS DÉJA CONNUS ET BIEN ÉTABLIS, LES CIRCONSTANCES QUI DÉTERMINENT LA PRODUCTION ET LA FIXATION DES VARIÉTÉS DANS LES PLANTES D'ORNEMENT.

Les mémoires présentés pour ce concours devront être écrits lisiblement et en français. Ils devront être adressés *avant* le 1er février 1863, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris. Le nom des auteurs ne sera pas indiqué sur leur travail, mais dans un pli cacheté portant à l'extérieur l'épigraphe inscrite en tête du mémoire.

Le prix du concours sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1862.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La Société vote et M. le Président proclame l'admission de 17 nouveaux Membres titulaires, dont la présentation, faite le 13 février, n'a soulevé aucune opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Mauger, à Saussaye-la-Vache (Eure), 3 gros tubercules d'une *Pomme de terre* reçue de New-York, et propre à la grande culture, que le présentateur offre pour la collection de la Société. Dans une note jointe à son envoi, M. Mauger dit que, dans le canton d'Étrépagny (Eure), où cette Pomme de terre a été cultivée en grand, on en a obtenu jusqu'à trois cents hectolitres à l'hectare.

M. le Président fait observer que cette production est trop considérable pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'assurer du chiffre énorme auquel on la porte. Il serait bon, dans tous les cas, de cultiver la Pomme de terre de M. Mauger comparativement à d'autres variétés reconnues comme très-productives; il faudrait, en outre, déterminer la richesse en fécule des volumineux tubercules qu'elle produit.

Répondant à cette dernière observation, M. Vivet dit que M. Mauger se propose d'envoyer, pour la prochaine séance, une certaine quantité de tubercules de sa Pomme de terre, pour qu'on puisse la soumettre aux différents essais qu'on jugera utiles.

2° Par M. Lepère, fils, des tubercules de trois variétés de *Pommes de terre*, savoir : la Vitelotte d'Erfurt, la Rouge hâtive, la Blanche de Holstein. Ces Pommes de terre sont destinées à la collection de la Société. En même temps, M. Lepère, fils, dépose sur le bureau une racine de Raiponce (*Campanula Rapunculus* L.), qui a pris accidentellement une configuration très-bizarre.

3° Par M. Gout, jardinier à Charentonneau (Seine) : 1° du *Pissenlit* dont les feuilles ont été blanchies par le procédé habituellement employé pour la Chicorée Barbe de Capucin ; 2° un beau rocher de Champignons, c'est-à-dire une volumineuse touffe de Champignons qui sont également remarquables pour leur nombre et pour leur développement.

M. Gout dit qu'il possède en ce moment une quinzaine de touffes de Champignons égales en beauté à celle qui se trouve sur le bureau,

4° Par M. Douverel, jardinier à Blemur (Seine-et-Oise), une corbeille contenant 6 *Poires* Royale d'Angleterre et 6 Beurré de Rans, 4 *Pommes* Reinette du Canada, enfin 6 Poires dont il ne connaît pas le nom.

5° Par M. Touchard, horticulteur au Havre, deux branches de Pêcher sur lesquelles on voit les résultats satisfaisants de plusieurs greffes de scions ou bourgeons anticipés.

6° Par M. Verschave, rue Pavée, 17, au Marais, un modèle du *tendeur* Havé.

7° Par M. Lobin, serrurier à Groslay (Seine-et-Oise), un nouveau *Roidisseur*.

8° Par M. Chappart, jardinier à Sarcelles, un nouveau *Roidisseur*.

9° Par M. Bineau, jeune, rue Saint-Martin, 25, un outil *Roidisseur*.

10° Par M. Richard, rue des Granges, à Chartres, différents objets, tels qu'un *greffoir* pour la greffe en approche, une *égoïne*, un tableau d'*étiquettes* en zinc.

11° Par M. Ponsian Ormière, rue du Fouarre, près l'Hôtel de Ville, 5, quatre *caisses* pour plantes construites d'après un modèle nouveau.

12° Par M. Prévost, coutelier, rue des Deux-Portes, 9, à Versailles, une *serpette* et une *égoïne*.

13° Par M. Laurent, aîné, horticulteur, rue de Lourcine, 88, un magnifique bouquet de *Roses* forcées, aussi remarquables pour la beauté des fleurs que pour la fraîcheur du feuillage qui les accompagne. Ces belles fleurs appartiennent à la variété nommée Souvenir de la Reine d'Angleterre. M. Laurent les présente, non pour obtenir une récompense à laquelle il déclare ne pas aspirer, heureux qu'il est de celles qui lui ont été déjà décernées pour ses présentations antérieures, mais afin de montrer que la Rose Souvenir de la Reine d'Angleterre se prête très-bien à la culture forcée. Les pieds sur lesquels ont été cueillies les fleurs déposées sur le bureau ont commencé d'être chauffés le 10 décembre dernier. Il leur a donc suffi d'un séjour de deux mois et demi dans une serre pour arriver à une parfaite floraison. M. Laurent dit que les Rosiers qui, chauffés à cette époque, ne subissent pas bientôt l'influence de la chaleur, ne laissent espérer aucun bon résultat.

14° Par MM. Thibaut et Ketelеër, horticulteurs, rue de Charonne, 146, un rameau en parfaite floraison de *Rhododendron argenteum* D. Hook., dont l'inflorescence ne présente pas moins de 16 grandes fleurs blanches.

M. Duchartre donne, de vive voix, des détails sur le beau *Rhododendron* qui est en ce moment sous les yeux de la Société. Cette espèce, l'une des plus belles, peut-être même la plus belle que l'on connaisse, a été découverte par M. Dalton Hooker, en 1848, sur le Sinchul, une des montagnes du Sikkim-Himalaya, près de l'établissement sanitaire anglais de Dorjiling; elle y croît à une altitude

de 2,500 à 3,000 mètres, ce qui explique sa demi-rusticité dans nos climats. Dans son pays natal, le *Rhododendron argenteum* forme un arbre de 10 à 13 m., dont les feuilles, groupées vers l'extrémité des rameaux, mesurent 30 à 40 centimèt. de longueur, et se distinguent par la couleur argentée de leur face inférieure, qui contraste avec le beau vert de leur face supérieure. Aux mois d'avril et mai, chaque rameau porte à son extrémité une grappe raccourcie, formée, en moyenne, d'une quinzaine de fleurs qui égalent presque en grandeur celles du *R. Dalhousiæ*, et qui, d'abord légèrement purpurines, deviennent en s'épanouissant d'un blanc pur avec une sorte d'étoile pourpre foncé au fond de leur tube. Introduit en Angleterre peu de temps après sa découverte, le *Rh. argenteum* paraît y avoir fleuri pour la première fois, au mois de mars 1858, dans une orangerie du jardin botanique de Kew, sur un pied haut d'environ 1m,50. Le pied qui vient de fleurir chez MM. Thibaut et Kételeêr est cultivé par eux depuis une dizaine d'années; il a plus de 2 mètres de hauteur. Il a donné trois belles inflorescences. Cette floraison paraît être la première, ou tout au moins une des premières qu'on ait encore vues en France. — La culture de cette magnifique espèce présente assez de difficultés, nos serres et orangeries ne pouvant lui offrir des conditions analogues à celles de sa patrie où, à l'altitude à laquelle on la trouve, elle est fréquemment entourée de brouillards. M. Malet, père, en a gardé un pied en pleine terre et à l'air libre pendant quatre années entières; l'arbuste, après avoir supporté quatre hivers sans abri, a succombé aux froids rigoureux de l'hiver de 1859-1860.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une brochure intitulée : *Classification des fruits du genre Pêcher*, par M. Gabriel Luizet, père, méthode présentée par la Commission de Pomologie et adoptée par le Congrès pomologique de Lyon, tenu à Orléans, session de 1861. (Lyon, 1861, in-8° de 14 pages et une planche lithographiée.)

2° Un ouvrage qui a pour titre : *Traité sur les causes des maladies organiques des arbres fruitiers*, par M. P.-M. Lahaye, arboriculteur. M. le président en prononce le renvoi au Comité d'Arboriculture.

3° Un certificat délivré par Mme la comtesse d'Hervilly, propriétaire, au château d'Estrées-Deniecourt (Somme), au sieur Baillet (Joseph-Désiré), son jardinier depuis trente-deux années.

4° Un certificat délivré par M. Dupré, propriétaire, à Montjoy-la-Tour (Seine-et-Marne), au sieur Choquet (Louis), son jardinier depuis trente années révolues.

5° Un certificat délivré par Mme de Gaudry, propriétaire à Esnot (Saône-et-Loire), au sieur Maltère (Jean), qui est attaché à sa propriété en qualité de jardinier depuis le 1er mars 1822.

6° Un certificat délivré par M. Chavelet, propriétaire et juge de paix, à Gendray (Jura), au sieur Roch Matelack, dit Joseph, qui le sert, comme jardinier, depuis trente-sept années, sur sa propriété de Jouhe, près Dôle.

7° Une lettre par laquelle M. Rabier (Antonin), rocailleur à Montlignon (Seine-et-Oise), fait observer que, dans un article inséré au *Journal*, il a été désigné à tort sous le nom de Robin, et demande que cette erreur soit rectifiée.

8° Une lettre de M. L. Havard au sujet de la farine qu'il a extraite de la graine de la Belle-de-nuit (*Mirabilis Jalapa* L.), et dont il envoie un échantillon. Il a fait, dit-il, avec cette farine une très-bonne colle ; il en a préparé un empois aussi bon que celui que donne l'amidon de blé ; enfin, il en a fait une bouillie au lait qu'il a mangée sans en éprouver la moindre incommodité, et qu'il a même trouvée assez bonne. 1,700 graines de Belle-de-nuit ont produit 50 grammes de farine ; or un pied moyen de cette plante a produit environ 2,500 graines ou un tiers de litre. C'est le produit que donnerait, selon M. Havard, chaque mètre carré de terrain ; d'où la récolte d'un hectare s'élèverait à 33 hectolitres du poids de 220 kilogrammes chacun, et dont le rendement en farine serait de 73 kilogrammes. M. Havard désire connaître, à ce sujet, l'avis de M. le Président.

M. le Président dit que la graine de la Belle-de-nuit doit certainement renfermer beaucoup d'amidon ; mais il pense qu'il faudrait des expériences attentives pour reconnaître d'abord si le rendement serait suffisant pour déterminer la culture de cette plante et, en second lieu, si l'emploi de cette farine dans l'alimentation n'entraînerait pas d'inconvénients. Il ajoute à ce propos avoir reconnu

que l'embryon qui, dans la graine de la Belle-de-nuit, entoure l'albumen farineux, contient une proportion de matières azotées assez considérable pour exhaler une odeur de corne brûlée lorsqu'on le calcine dans un tube, et pour bleuir alors le papier de tournesol rougi.

9° Une lettre dans laquelle M. Chardon, jeune, dit que diverses personnes lui ont exprimé l'idée que les amateurs d'arboriculture pourraient trouver quelque avantage à examiner les arbres fruitiers dirigés par lui dans son jardin, situé à Châtillon, route de Fontenay, 19. Désirant contribuer, autant qu'il lui est possible, aux progrès de l'art horticole, il n'hésite pas à se rendre au désir qui lui a été exprimé, et il offre de laisser visiter son jardin, à partir du 1er mai, chaque lundi, de onze heures à quatre heures. Il aura soin de se trouver lui-même sur les lieux, afin de donner aux visiteurs les éclaircissements dont ils pourraient avoir besoin pour comprendre les divers détails de la conduite et de la taille des arbres qu'ils auront sous les yeux.

10° Une lettre dans laquelle M. J. Ricaud, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Beaune (Côte-d'Or), demande l'avis du Comité d'Arboriculture sur la question suivante : « Doit-on tailler la Vigne l'année de la plantation, comme le recommandent certains auteurs, ou est-il préférable de laisser entière la partie de la chevelée qui est hors de terre ? » Ce point important est encore indécis, dit l'auteur de la lettre. Quelques-uns de nos vignerons sont d'avis de ne pas tailler; mais la très-grande majorité taille immédiatement sur un ou deux yeux.

Cette question ayant été soumise au Comité d'Arboriculture, dans sa réunion tenue aujourd'hui même, l'avis formulé par lui est « qu'une chevelée qui a été plantée convenablement doit être taillée, l'année même de sa plantation, sur les deux premiers yeux sortant de terre. » Cette opinion a été exprimée par le Comité à l'unanimité. D'après la conversation qui a lieu et à laquelle prennent part MM. Malet père, Joigneaux, Malot, Cottu et Gosselin, le motif pour lequel on doit tailler les chevelées l'année de leur plantation est que, sans cela, les yeux supérieurs absorberaient à peu près toute la force végétative au détriment des yeux inférieurs; tandis que, grâce à la taille, ces yeux inférieurs, étant seuls con-

servés, produisent des sarments vigoureux sur lesquels on peut tailler l'année suivante.

11° Un questionnaire imprimé qui a été rédigé par le Congrès pomologique de Lyon et adressé par lui aux diverses Sociétés d'Horticulture de France avec prière d'y répondre. Les tableaux de ce questionnaire sont relatifs aux Poires; ils présentent neuf colonnes vides dans lesquelles devront être inscrits les renseignements suivants : 1° nom du fruit, obtenteur, auteur qui l'a décrit; 2° synonymes (tous, même les locaux); 3° fertilité de l'arbre; 4° qualités du fruit, sa chair, son eau, son parfum, etc.; 5° maturité dans la circonscription; 6° sol et exposition convenables; 7° santé et vigueur de l'arbre; 8° mode de culture, greffes, sujets, forme et multiplication; 9° observations particulières.

M. le Secrétaire-général apprend à la Société qu'elle vient de perdre deux de ses Membres titulaires, MM. Sahut (Claude), de Montpellier, et de Belleyme.

Les Comités qui ont examiné les objets présentés expriment leur opinion de la manière suivante :

1° Le comité de Culture potagère remercie MM. Lepère, fils et Mauger, et propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Gout, particulièrement pour son Pissenlit, dont la culture doit être recommandée, cette plante ainsi cultivée fournissant une salade excellente au printemps.

2° Le Comité d'Arboriculture demande que M. Douverel reçoive une prime de 3e classe, pour sa corbeille de fruits conservés. Il déclare que la greffe des scions anticipés, telle que la pratique M. Touchard, lui semble nouvelle et recommandable.

3° Le Comité de Floriculture demande que de vifs remercîments soient adressés, au nom de la Société, à M. Laurent aîné, au sujet de ses belles Roses, pour lesquelles cet horticulteur déclare ne pas prétendre à une récompense. Il propose d'accorder à MM. Thibaut et Keteleër, pour leur *Rhododendron argenteum*, présenté pour la première fois à la Société, une prime de première classe, et il exprime même le regret de ne pouvoir disposer d'une récompense plus élevée.

4° Le Comité d'Industrie horticole a remis les appareils présentés aujourd'hui entre les mains de différentes personnes qui en feront

l'essai. Il n'exprime donc aucune opinion sur ces appareils, à part toutefois le Roidisseur de M. Lobin, qu'il déclare être construit d'après un système déjà connu.

Ces propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Revue de la Floriculture, par M. Rouillard.

2° Note sur le Fenouil d'Italie, par M. Eug. Vavin.

A l'occasion de la lecture de sa note, M. Vavin remet à plusieurs Membres présents des paquets de graine de Fenouil d'Italie dont il désire propager la culture.

3° Notice sur les Hannetons, sur leur reproduction et sur la manière de les détruire, par M. Robin, jardinier à Corbeil (Seine-et-Oise).

4° Note sur la Poire Beurré de Montgeron, par M. Michelin.

5° M. Andry fait un rapport verbal favorable sur l'*Annuaire horticole pour* 1862, par M. L. Ingelrest, chef au jardin botanique de Nancy (3e année. Un volume in-12 de 131 pages et un long supplément d'annonces). Ce livre, dit le Rapporteur, se divise en trois parties consacrées : la première au relevé des plantes nouvelles ; la seconde à l'indication des établissements d'horticulture des divers États de l'Europe, avec la désignation de leurs spécialités et de leur adresse ; la troisième à des annonces. Il semble appelé à rendre journellement service aux jardiniers et amateurs. Aussi les conclusions de ce rapport verbal sont-elles que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, à M. Ingelrest, pour la présentation de son utile Annuaire.

Ces conclusions sont adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

Séance du 13 mars 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président avertit la Société que le Conseil d'administration vient de s'occuper des détails relatifs à la terminaison immédiate de la grande salle. Les travaux de peinture et de menuiserie qui restent encore à exécuter seront faits sans retard et avec une rigoureuse économie.

M. le Président informe ensuite la Société des décisions qui viennent d'être prises par le Conseil sur un sujet important. La proposition a été faite par M. Leplay, Commissaire général pour la France à l'Exposition de Londres, d'envoyer à cette Exposition la collection de fruits modelés que possède la Société, ainsi que celle des Pommes de terre choisies dont le moulage a été entrepris, il y a déjà quelques mois, et doit être terminé prochainement. Ces deux collections seraient envoyées à Londres aux frais du gouvernement, et y seraient exposées sous des vitrines qui en assureraient la conservation. Cette proposition a été aujourd'hui même discutée dans le sein du Conseil, qui a pensé que l'adoption en serait de tous points avantageuse à la Société. En second lieu, on a demandé que la Société envoyât à l'Exposition de Londres, au mois de septembre, une collection de fruits en nature qui pût représenter dignement l'horticulture française dans ce grand concours international. M. le Secrétaire-général ayant conféré à ce sujet avec M. le Commissaire général lui a demandé pour cette collection de fruits un emplacement spacieux et le transport aux frais de l'État.

Dans la conversation motivée par cette demande, au sein du Conseil, il a été décidé que les Membres de la Société qui voudront concourir à la formation de cette collection de fruits devront les soumettre à l'examen du Comité d'Arboriculture, qui choisira les échantillons dont elle devra être composée.

Mise aux voix par M. le Président, l'adoption des deux propositions faites à la Société est votée à l'unanimité par la Compagnie.

M. le Président proclame ensuite, après un vote spécial, l'admission de six nouveaux Membres titulaires, dont la présentation faite dans la dernière séance n'a soulevé aucune opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Meurice, jardinier au château de Champs (Seine-et-Marne), une botte de racines de *Scorsonère,* et un lot de *Pommes de terre* Marjolin.

2° Par M. J. de Liron d'Airoles, des échantillons de la *Pomme* Reinette du Vigan, qu'il tient de M. Hortolès, de Montpellier.

3° Par MM. Dieuzy-Fillion et fils, de Versailles, trois échantillons d'un *Camellia* de semis.

4° Par M. Meurice, une *Violette* tricolore (*Viola Brunoniana*), qui, selon ce jardinier, mériterait d'être plus répandue qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour, surtout parce qu'elle remonte très-bien pendant toute l'année.

5° Par M. Truffaut, fils, horticulteur, rue des Chantiers, à Versailles (Seine-et-Oise), six belles variétés d'*Amaryllis*, obtenues par lui de semis, et qui fleurissent pour la première fois. Cet horticulteur les désigne sous les noms de : Duchesse de Magenta, Coquette de Versailles, Cléopâtre, Abbé van den Hecke, Reine Victoria, Duc de Malakoff.

6° Par M. A. Rivière, jardinier-chef du Luxembourg, un grand pot rempli de pieds fleuris de *Bletia hyacinthina*, Rob. Br. (*Bletilla hyacinthina* Rchbc. fil.), var. *alba*.

D'après les renseignements communiqués de vive voix par M. A. Rivière, cette charmante Orchidée terrestre est facile à cultiver et donne sans difficulté ses grandes et fort jolies fleurs. Avec des soins on pourrait la tenir en pleine terre; mais, dans tous les cas, et pour plus de sûreté, on n'a qu'à la planter dans des pots qu'on enferme en serre froide pendant l'hiver; il suffit ensuite de la transporter, vers la fin de l'hiver, dans une serre tempérée pour l'y voir fleurir dans un court espace de temps.

7° Par M. Jougand, rue de Vaugirard, n° 39, un bouquet de *Fleurs artificielles* en légumes, destinées à l'ornement des tables.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat par lequel M. des Nouhes atteste qu'il n'a eu qu'à se louer, en toute circonstance, des bons services du sieur Souchet (Pierre), son jardinier depuis le 26 mars 1860.

2° Une lettre de M. de Martius, Président de la Société d'Horticulture de Munich (Bavière), qui annonce l'envoi d'un exemplaire du Rapport sur les travaux de cette Société pendant l'année 1861. Cet exemplaire est aujourd'hui sur le bureau.

3° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société

d'horticulture du Bas-Rhin, demande qu'un Membre soit invité à se rendre à Strasbourg pour y prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que cette Société doit tenir les 6 et 7 avril prochain.

M. Jacquin, de Bessancourt, veut bien accéder au désir de la Société du Bas-Rhin;

4° Une demande analogue adressée par M. le Secrétaire de la Société autunoise d'Horticulture, dont l'Exposition s'ouvrira le 30 août prochain.

M. Rivière veut bien se rendre à Autun, en qualité de Juré.

5° Une lettre par laquelle M. Rapsilber remercie pour son admission comme Membre de la Société.

6° Une lettre par laquelle M. le duc d'Acquaviva, représentant à Paris la république de Saint-Marin, adresse, au nom de la Société d'Horticulture de Nice, de vifs remercîments au sujet de l'admission de cette Société au nombre des Sociétés correspondantes.

7° Un lettre dans laquelle M. Billiard, fils, horticulteur à Fontenay-aux-Roses, donne une liste de plantes qui ont échappé aux atteintes des Vers blancs ou larves de Hannetons. M. Billiard dit avoir remarqué que l'Hydrangea du Japon, non-seulement n'a pas souffert des atteintes de ces insectes, mais encore a fait périr tous ceux qui en ont attaqué les racines.

8° Une lettre dans laquelle M. Lachaume, horticulteur à Vitry-sur-Seine, rend compte de la suite de ses observations sur des boutures plongées dans l'eau par leur extrémité inférieure. Les sarments de Vigne, dont il avait déjà décrit le développement (voyez le *Journal*, VIII, p. 74, n° de février 1862), ont continué de s'accroître pendant quelques jours, après lesquels ils sont restés stationnaires. Des rameaux de diverses espèces d'arbres et arbustes, ayant été traités de la même manière, ont présenté ce fait remarquable que de leur section plongée dans l'eau sont sorties de nombreuses bulles d'air qui en ont recouvert la surface. M. Lachaume dit avoir constaté que le nombre de ces bulles d'air augmentait en raison de l'accroissement des pousses, et que leur grosseur était d'autant plus considérable que le bois de l'espèce observée est plus poreux. Ainsi, dit-il, pour le Pêcher, le Poirier, le Lilas, les bulles d'air sont fort petites, tandis qu'elles sont très-grosses au contraire

pour le Sureau et le *Salisburia adiantifolia.* — Il conclut de ses différentes observations qu'on pourrait tirer parti de la faculté qu'ont beaucoup de végétaux ligneux de croître et fleurir à l'état de simples rameaux plongeant dans l'eau par leur bout inférieur, pour en obtenir économiquement la floraison.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle vient d'éprouver de nouvelles pertes par le décès de Mme Robert d'Isisland, Dame patronnesse, de M. le comte de l'Escalopier et de M. Pommier, rédacteur en chef de l'*Echo agricole*, et auteur de travaux estimés relatifs à l'Agriculture.

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau expriment leur avis à ce sujet de la manière suivante :

1° Le Comité de Culture potagère remercie M. Meurice pour la présentation de ses Pommes de terre Marjolin et de ses racines de Scorsonère qu'il regarde comme devant être le produit d'un semis fait à la date de deux années, bien que le présentateur les donne comme n'ayant qu'une année de développement.

2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis que des remercîments soient adressés à M. de Liron d'Airoles pour ses Pommes Reinette du Vigan. En même temps il exprime son opinion sur divers fruits qui ont été présentés dans une séance antérieure par M. Boisbunel, horticulteur-pépiniériste, rue Bihorel, 61, à Rouen. La Poire de semis, désignée sous le n° 5 lui semble être de qualité moyenne. La Poire n° 143-144 s'est trouvée trop mûre pour pouvoir être bien appréciée. La Poire venue d'un semis fait en 1848, et à laquelle M. Boisbunel donne le nom d'Olivier de Serres, a de l'analogie, pour la forme et pour la saveur, avec la Bergamotte Fortunée. La chair en est fine, fondante ; l'eau en est abondante ; elle est sucrée, bien parfumée. Au total, c'est un très-bon fruit qui acquiert un nouveau mérite par cette circonstance qu'il se conserve fort tard. Le Beurré de février est de bonne seconde qualité ; la chair en est fine, fondante ; l'eau en est abondante ; elle a une légère âpreté ; elle a le mérite de se conserver fort longtemps. Ce fruit provient d'un semis exécuté en 1846.

3° Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de première classe soit accordée à M. Truffaut, fils, pour ses magnifiques variétés nouvelles d'Amaryllis, parmi lesquelles il classe au pre-

mier rang le n° 274, *Duc de Malakoff*, dont la fleur est parfaite, le n° 21 *Reine Victoria*, et le n° 5, *Duchesse de Magenta*. Le Comité demande également qu'une prime de première classe soit décernée à M. Rivière pour la belle floraison de son *Bletia hyacinthina alba;* mais M. Rivière décline cet honneur et déclare que, en qualité de jardinier-chef d'un établissement de l'État, il croit ne devoir accepter aucune récompense pour les diverses présentations qu'il peut faire à la Société. Enfin, le Comité demande que des remercîments soient adressés à MM. Dieuzy-Fillion et Meurice pour les objets qu'ils ont présentés.

4° Le Comité des Industries horticoles est d'avis qu'une prime de troisième classe doit être accordée à M. Jougand pour l'excellente exécution de ses fleurs artificielles, dont la matière a été tirée de différents légumes.

Ces propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Orbelin demande et obtient la parole pour annoncer qu'un de ses amis attend un envoi prochain de Maïs de Cuzco, et que, dès qu'il l'aura reçu, il en remettra aux personnes qui voudront essayer la culture de cette plante. Il communiquera aussi des renseignements circonstanciés touchant la marche qu'on suit, au Pérou, pour cultiver ce Maïs.

M. le Président dit qu'il a eu occasion d'examiner attentivement le Maïs de Cuzco, dont le grain facile à pulvériser donne une farine très-blanche, propre à diverses préparations alimentaires. Seulement, il croit que cette variété ne pourra donner ses produits, sous le climat de Paris, faute de chaleur. M. Hardy, fils, ayant bien voulu offrir du terrain, dans le Potager de Versailles, pour la collection de Pommes de terre qui ne peut plus être plantée dans le jardin du Val-de-Grâce, affecté désormais à une nouvelle destination, on pourra y essayer en même temps la culture du Maïs de Cuzco.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur la larve du Hanneton ou Ver blanc, par M. Vibert.

2° Destruction des Mousses et Lichens sur les arbres fruitiers, par M. Arthur-Éloffe.

3° Description de la Pomme Robin et de la Pomme Reinette du Vigan, par M. J. de Liron d'Airoles.

4° Sur quelques fruits d'hiver, par M. Bourgeois.

5° Rapport sur les claies à ombrager les serres, de M. J. Hennecart. M. Tricotel, Rapporteur.

6° Troisième rapport sur les appareils de M. Ponce (Isidore), pour l'arrosement des jardins. M. Lachesnaye, Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

Séance du 27 février 1862.

MM.

1. Agalbert, propriétaire, au Port-Créteil (Seine); présenté par MM. Lepère et Charpentier.
2. Dréau, jardinier-entrepreneur, avenue de Neuilly, 107, à Neuilly; par MM. Guldenschuh et Leboucher.
3. Lachaud (Michel), jardinier-chef, chez M. Vachon, à Ecully-lès-Lyon (Rhône); par MM. Th. Denis et Andry.
4. Lecaplin (Gilles-Marie), rue Notre-Dame, 12, à Issy (Seine); par MM. Laizier et Lefillieul.
5. Lenard, propriétaire, rue Meslay, 32, à Paris; par MM. A. Bertron et Durand.
6. Maison (Louis-Anne), rue de Tournon, 17, à Paris; par MM. Andry et A. Jamain.
7. Milly (de), rue Rochechouart, 62, à Paris; par MM. Payen, Beaude et Jobert de Lamballe.
8. Moulard (Eugène), entrepreneur-dessinateur de parcs et jardins, rue de Vallier, 25, à Levallois-Clichy (Seine); par MM. Ad. Fontaine et Rouillard.
9. Nardy, horticulteur, à Montplaisir-lès-Lyon (Rhône); par MM. Th. Denis et Andry.
10. Peligot (Eugène), membre de l'Académie des sciences, vérificateur des essais, à la Monnaie, quai Conti, 11, à Paris; par MM. Payen et Duchartre.
11. Pellerin (Henry), jardinier-chef, chez M. Bescherelle, à Bougival (Seine-et-Oise); par MM. Andry et Célestin Vigneron.
12. Rauch, rue de la Roquette, 53, à Paris; par MM. Ad. Bertron et Durand.
13. Remy, aîné, jardinier-fleuriste-pepiniériste, place du Lycée, à Bar-le-Duc (Meuse); par MM. Richalet aîné, et Andry.

14. Sulpice, treillageur-rustiqueur, rue de la Celle, 3, à Bougival (Seine-et-Oise); par MM. Andry et Célestin Vigneron.

15. Tollard (Paul), marchand grainier-fleuriste, place des Trois-Maries, 3, à Paris; par MM. Pessin et Boussière.

16. Vatté jeune, (Ernest), horticulteur à Reims (Marne); par MM. Roger-Deneux et Foucher.

17. Vattier, jardinier chez M. Tourguéneff, au Vert-Bois, à Rueil (Seine-et-Oise); par MM. Célestin Vigneron et Andry.

Séance du 13 mars 1862.

MM.

1. Chappard (Henri-Louis), jardinier chez M. Marsaux, à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise); présenté par MM. Douverel et Chardine.

2. Chouveroux (Jules), rue de Verneuil, 32, à Paris; par MM. Keller et Chevallier.

3. Cuntz (Adolphe-Louis), négociant, rue de Paradis-Poissonnière, 54, à Paris; par MM. Guillemot et Huet.

4. Gastaud, banquier, à Nice (Alpes-Maritimes); par MM. Maufra et Andry.

5. Hardouin (Isidore), fleuriste, rue du Faubourg-Poissonnière, 30, à Paris; par MM. A. Lepère et Alexandre Tessier.

6. Reibot, jardinier-chef à l'école de Grignon, à Grignon (Seine-et-Oise); par MM. Chapron et Jacques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois de mars 1862.

Abeille pomologique, par M. l'abbé Dupuy, nos 1 et 2 (25 janvier 1862). Paris; in-8°.

Agriculteur praticien (25 février et 10 mars 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (mars 1862, no 469). Bordeaux; in-8°.

Annales de Pomologie belge et étrangère (8e année, 1860). Bruxelles; gr. in-4o.

Annales de l'Agriculture française (28 février et 15 mars 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (année 1861, 2e et 3e trimestres). Tours; in-8o.

Annales de la Société d'Émulation des Vosges (tome X, 3e cahier, 1860). Epinal, 1861; in-8o de 242 pages.

Annales de la Société d'Horticulture de Coulommiers (année 1861). Coulommiers, 1862; in-8o de 77 pages.

Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire (année 1861, 4e trimestre). Angers; in-8o.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture* rédigées par le Dr Gaet. Cantoni; nos 4 et 5 de 1862, 25 février et 10 mars). Milan; in-8°.

Apiculteur (mars 1862). Paris; in-8°.

Atti della Società di acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile;* t. I, n° 8; 1861). Palerme; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (janvier 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique pour 1861. Gand, 1862; in-8° de 392 pages.

Bulletin de la Société d'Encouragement (janvier 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (février 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice (juillet 1860; janvier, avril, juillet, octobre, novembre et décembre 1861). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (n° 64). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (janvier 1862). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (août à décembre 1861). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (mars 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e et 4e trimestres, 1861). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (février 1862). Paris; in-8°.

Catalogue de M. Rougier-Chauvière, rue de la Roquette, 152, à Paris (pour l'année 1862).

Catalogue et prix courant (pour le printemps et l'été de 1862) de M. V. Lemoine, horticulteur, rue de l'Etang, 67, à Nancy (Meurthe).

Catalogue (pour 1862, n° 1) *des plantes exotiques* de M. J. Linden, à Bruxelles.

Catalogue (pour le printemps de 1862) *des plantes nouvelles*, de M. Crousse, horticulteur, rue du Champ-d'Asile, 1, à Nancy (Meurthe).

Catalogue (n° 92, 1862) *des plantes de serre et de plein air*, de M. Louis Van Houtte, horticulteur à Gand (Belgique).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (1er et 2e bulletins de 1862). Havre; in-8°.

Choix de graines récoltées au Jardin botanique de l'université de Liége en 1861. Liége, 1862; in-8° de 35 pages.

Compte rendu de l'Exposition et des travaux de la Société d'Horticulture de Fougères en 1861. Fougères; in-8° de 30 pages.

Compte rendu des travaux de la Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine, pendant l'année 1861. Rennes; in-8° de 90 pages.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 mars 1862). Paris; feuille in-4°.
Culture des Champignons, par M. Salle. Paris; in-18 anglais de 51 pages.
Economia rurale e il Repertorio d'Agricoltura (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; nos 4 et 5 de 1862, 25 février et 10 mars). Turin; in-8°.
Ergot de Froment (de l'), Thèse par M. Charles Carbonneaux-Leperdriel (Montpellier, 1862); in-4° de 102 pages et 1 planche.
Feuille du Cultivateur (25 février; 6, 13 et 20 mars 1862). Bruxelles; in-8°.
Flore des Serres et des Jardins de l'Europe (2e livraison du tome V. (2e série), parue le 28 février 1862). Gand, in-8°.
Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; nos 1, 2, 3 et 4 de 1862). Hambourg; in-8°.
Horticulteur praticien, dirigé par M. Ed. Morren (février 1862). Paris et Bruxelles; in-8°.
I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture*, rédigé par un amateur de fleurs; no 8 de la 8e année, février 1862). Milan; in-8°.
Il Coltivatore (*Le Cultivateur, journal d'Agriculture pratique*; no 10 de la 8e année). Casale; feuille in-4°.
Illustration horticole (février 1862). Gand; in-8°.
Institut (26 février; 5, 12 et 19 mars 1862). Paris; feuille in-4°.
Jardin des plantes du floriculteur, du pomologiste et du maraîcher, rédigé par M. Ed. Morren (no 2, février 1862). Gand; in-8°.
Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (février 1862). Bruxelles; in-8°.
Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (janvier 1862). Dijon; in-8°.
Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (février 1862). Toulouse; in-8°.
Journal d'Agriculture de l'Ain (janvier 1862). Bourg; in-8°.
Journal de la Société d'Horticulture du Bas-Rhin (no 4 du tome V). Strasbourg; in-8°.
Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. G.-W. Johnson et Rob. Hogg (nos 49 à 52 de la nouvelle série). Londres; in-8°.
Maison de Campagne (28 février et 15 mars 1862). Paris; in-4°.
Moniteur des Brevets d'invention (no 2, février 1862). Paris; in-4°.
Programme de l'Exposition horticole d'avril 1862; Société d'Agriculture de Nice. Nice; in-8°.
Revue agricole et horticole du Gers (février 1862). Auch; in-8°.
Revue des eaux et Forêts, rédigée par M. A. Frézard (février et mars 1862). Paris; in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (mars 1862). Lyon; in-8°.
Revue du monde colonial (18 et 15 mars 1862). Paris; in-8°.
Revue horticole (1er et 16 mars 1862). Paris; in-8°.

Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand (Catalogue de la 118e Exposition, tenue les 2, 3, 4 mars 1862). Gand; in-8° de 71 pages.

Sud-Est (février 1862). Grenoble; in-8°.

Science pour tous (27 février, 6, 13 et 20 mars 1862). Paris; feuille in-4°.

The Florist and Pomologist (Le Fleuriste et Pomologiste, rédigé par MM. Rob. Hogg et John Spencer; cahier de mars 1862). Londres; in-8°.

Wochenschrift für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigée par M. Ch. Koch (nos 6 à 11 de 1862). Berlin; in-8°.

Zeitschrift des Landwirthschaftlichen Vereins (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de mars 1862). Munich; in-8°.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport de la Commission chargée de l'étude de la collection de Pommes de terre de la Société impériale et centrale d'Horticulture. — Seconde partie.

M. Courtois-Gérard, Rapporteur.

Messieurs,

La collection de Pommes de terre que nous avons exposée en septembre dernier, au nom de la Société impériale et centrale d'Horticulture, résume, selon nous, tout ce que cette plante précieuse a donné de variétés jusqu'à ce jour.

Pour apprécier la sévérité avec laquelle nous avons procédé au choix des variétés qui composent cette collection, il faut nécessairement se reporter au compte rendu que nous avons eu l'honneur de vous adresser en 1859. (Voy. le *Journal*, V, 1859, pp. 701-704) Après vous avoir fait savoir que le nombre des variétés de Pommes de terre que nous avions réunies s'élevait à 528, que 253 variétés avaient été déjà réformées, nous ajoutions que, malgré tout le soin mis par nous à réunir sous un même nom un grand nombre de variétés de Pommes de terre présentées comme différentes, il s'en trouvait encore beaucoup à réformer.

Cet aveu nous imposait naturellement l'obligation de continuer

nos études jusqu'à ce que nous fussions arrivés au terme du travail qui nous avait été confié. Malgré la longue durée de ce travail et les difficultés de toutes sortes que nous avons eu à surmonter, nous avons la conscience d'avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour que la collection de Pommes de terre que nous avons l'honneur de vous remettre fût digne d'être consultée par toutes les personnes qui ont intérêt à connaître les variétés les plus recommandables de chaque race.

Cette collection, Messieurs, vous permettra d'apprécier à leur juste valeur les semis de Pommes de terre qui vous seront présentés, et ce ne sera pas, à notre avis, le moindre des services que vous pourrez rendre ; car il est certain que si l'on avait toujours comparé les variétés nouvelles aux variétés anciennes, comme nous vous proposons de le faire à l'avenir, le nombre des Pommes de terre que nous avons dû réformer aurait été beaucoup moins considérable.

Les vérifications que vous aurez à faire, seront d'autant plus faciles que, conformément à l'autorisation qui nous a été donnée par le Conseil d'administration, nous avons fait modeler toutes les Pommes de terre dont se compose votre collection ; de cette manière, vous pourrez conserver le souvenir des variétés que nous vous recommandons et constater plus tard les améliorations dont cette plante est encore susceptible. . . . .

Considérée, à juste titre, par Parmentier comme une sorte de pain tout fait que la Providence présente aux hommes, la Pomme de terre avait droit, à tous égards, au soin que vous avez pris d'en faire rechercher les variétés les meilleures et les plus productives.

Chargés des études à faire pour arriver à ce résultat, nous venons, après plusieurs années consacrées à ce travail, vous donner le nom des Pommes de terre que nous avons adoptées.

En vous remettant la liste de ces Pommes de terre, nous croyons devoir vous prévenir que, en raison du plan que nous avons suivi, on peut trouver en dehors du choix que nous avons fait des Pommes de terre qui valent celles que nous vous recommandons, car après les avoir cultivées toutes pendant plusieurs années, les avoir comparées les unes aux autres, nous avons impitoyablement réformé toutes celles qui nous ont paru se rapporter aux types choisis par nous.

Pour justifier ce que nous avons fait, nous vous dirons, Messieurs, ce que nous avons déjà eu l'honneur de vous dire : une collection quelle qu'elle soit, et plus que toute autre une collection de Pommes de terre, doit, pour présenter un véritable intérêt, ne renfermer que des variétés aux caractères assez nets et assez tranchés pour qu'il ne soit pas possible de les confondre les unes avec les autres.

COLLECTION DE POMMES DE TERRE
de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Noms.	Synonymes et traductions.	Époque de maturité (1).	Observations.
Ire Série. — Jaunes rondes.			
1 Caillaud.	du Chili.. .	1-15 sept.	
2 Chardon.	de Saxe. .	1er-15 oct..	Appartient à la grande culture.
3 Comice d'Amiens. .	. . . . . .	15-30 juill.	
4 Des Elies..	. . . . . .	15-30 août.	
5 De Horworst.. . .	. . . . . .	15-30 août.	
6 Flour ball.	(Boule de farine) .	1er-15 sept.	
7 Grise arrondie . . .	. . . . . .	1er-15 août.	
8 Irish pink eyed. . .	(Œil rouge)	1er 15 sept.	
9 Jeuxi.	. . . . . .	15-30 sept.	Grande culture.
10 Naine hâtive. . . .	Fine hâtive.	15-30 juil..	
11 Œil violet.	Blanchard..	1er-15 août.	
12 Peruvian	. . . . . .	15-30 août.	
13 Précoce de Harvey .	. . . . . .	1er-15 août.	
14 Régent	. . . . . .	1er-15 sept.	Cult. pour l'approvisionnement de Londres.
15 Roscovite.	. . . . . .	1er-15 sept.	
16 Schaw	Chave. . .	1er-15 août.	Cult. pour l'approvisionnement de Paris.
17 Segonzac	de la Saint Jean. . .	1er-15 août.	Cult. pour l'approvisionnement de Paris.
18 Tardive d'Irlande. .	. . . . . .	1er-15 sept.	
IIe Série. — Jaunes longues.			
1 Achille Lémon. . .	. . . . . .	15-30 août.	
2 Alstone Kidney . .	. . . . . .	1er-15 août.	
3 Eugénie Kidney . .	. . . . . .	1er-15 août.	

(1) Le terrain et la température exercent une si grande influence sur la maturité des Pommes de terre que nous avons reconnu l'impossibilité d'indiquer l'époque de la récolte autrement que par quinzaine.

Noms.	Synonymes et traductions.	Époque de maturité.	Observations.
4 Fluke Kidney . . .	. . . . . .	1er-15 août.	Cult. pour l'approvisionnement de Londres.
5 Hardy	. . . . . .	1er-15 août.	
6 Imperial Kidney. . .	. . . . . .	1er-15 août	
7 Jaune longue de Hollande.	Cornichon jaune, Parmentière. .	15-30 août.	Bonne, mais peu productive.
8 La Coquette.	. . . . . .	15-30 août.	
9 Lapstone Kidney . .	. . . . . .	15-30 juil. .	De bonne conservation.
10 Marjolin	Kidney, Quarantaine	1er-15 juil. .	Cult. pour l'approvisionnement de Paris.
11 — 2me saison . .	La Brie. .	1er-15 août.	A remplacé la jaune longue de Hollande au marché de Paris.
12 Napoléon Kidney . .	. . . . . .	15-30 août.	
13 René Lottin	. . . . . .	15-30 août.	Plus productive que la jaune longue de Hollande avec laquelle elle a beaucoup de rapports.
14 Vitelotte blanche. .	Vitelotte jaune, blanche à fleurs violettes, Pois de terre, Champion hâtif, de Bristol.	15-30 août.	
15 White blossomed. .	(à fleurs blanches).	15-30 juil.	

III° Série. — Rouges rondes et obrondes.

Noms.	Synonymes et traductions.	Époque de maturité.	Observations.
1 Claire Bonne. . . .	. . . . . .	1er-15 août.	
2 Forty fold.	(40 pour une) . . .	1er-15 sept.	Cult. pour l'approvisionn. de Londres.
3 Le Bienfaiteur. . .	. . . . . .	1er-15 sept.	De bonne conservation,
4 Pola.	. . . . . .	1er-15 août.	
5 Printanière de Sarreguemines . . .	. . . . . .	15-30 août.	Cult. dans la Moselle.
6 Rouge ronde de Bogota	. . . . . .	15-30 août.	
7 — — de Flandres	. . . . . .	1er-15 août.	

Noms	Synonymes et traductions.	Époque de maturité.	Observations.
8 Rouge ronde de Strasbourg. .	. . . . . .	1er-15 sept.	
9 — — des Vosges.	. . . . . .	1er-15 sept	
10 Saint-Louis précoce.	. . . . . .	1er-15 août.	
11 Sainte-Marthe. . .	. . . . . .	15-30 sept	
12 Toute bonne. . . .	Saucisse . .	15-30 sept.	De bonne conservation ; cult. dans la Somme.
13 Truffe d'août. . . .	Madeleine, Rouge ronde d'été, Rouge ronde hâtive.	1er-15 août.	Cult. pour l'approvisionnement de Paris.
14 White pink	(Rouge et blanche). .	1er-15 sept.	Cult. pour l'approvisionnement de Londres.
IVe Série. — Rouges longues.			
1 Briffaut.	. . . . . .	1er-15 sept.	Plus productive que la Rouge longue de Hollande avec laquelle elle a quelques rapports.
2 de Vigny	. . . . . .	1er-15 août.	
3 Kidney rouge . . .	. . . . . .	1er-15 sept.	
4 — d'Albany. . .	. . . . . .	15-30 août	
5 Mangel Wurzel. . .	(Betterave.)	1er-15 sept.	Appartient à la grande culture.
6 Ogilvie red	. . . . . .	1er-15 sept.	
7 Pale red.	(Rouge pâle)	15-30 sept.	
8 Pousse debout . . .	Cueilleuse .	1er-15 sept.	De bonne conservation ; elle a remplacé la Rouge de Hollande sur les marchés de Paris.
9 Rouge longue de Hollande.	Cornichon rouge. .	15-30 août.	Bonne, mais peu productive.
10 Rosée	Rosée de Conflans, Rosée de Villiers-le-Bel, Boru .	1-15 août.	Cult. pour l'approvisionnement de Paris.
11 Rose Martin. . . .	de sainte Marie. . .	1er-15 août.	
12 Vitelotte	. . . . . .	1er-15 sept.	Cult. pour l'approvisionnement de Paris.

Noms.	Époque de maturité.	Synonymes et traductions.	Observations.
13 Xavier.	. . . .	1er-15 août.	De bonne conservation.
14 Yam.	(Igname), Constance Perrault. .	15-30 sept.	Cult. pour l'approvisionnement de Londres.
	Ve Série. — Violettes.		
1 Bleue hâtive. . . .	. . . .	15-30 août.	
2 — plate hâtive .	. . . .	15-30 août.	
3 Bourbon Lancy. . .	. . . .	1er-15 sept.	
4 Delaville	. . . .	1er-15 sept.	
5 Hundred fold. . . .	(100 pour une).	15-30 sept.	Appartient à la grande culture.
6 Violette ronde . . .	. . . .	1er-15 sept.	
7 — tardive	. . . .	15-30 sept.	De bonne conservation; cult. en Bretagne.

Pommes de terre supprimées comme inférieures ou comme faisant double emploi avec les variétés ci-dessus.

1re Série.—Aberdeen favorite, à feuilles de Haricot, à feuilles de Frêne, Albiflore, Américaine hâtive, Anglaise blanche, Ash leaved round, Black's seedling, Barichonne, Biscuit, Blanche du Brésil, Blanche d'Allemagne, Blanche à fleur blanche, Blanche d'Amérique, Blanche anglaise, Bloc jaune, Bossin, Bonne Wilhelmine, Bryone glorian, Caillou précoce, Champion, Chevreuse, Covent garden, Cuivrée du Palatinat, Daubenton, Douglas, du Périgord, de Forley, de l'île Bourbon, de la Chine, de Philadelphie, de Rohan, de Six-Semaines, de Valparaiso, de Zélande, des Cordilières, des Polder, Dickson early, Difforme, docteur Bretonneau, Dod's seedling, Dormeuse, du Finistère, Dusseaux, Early american, Early don, Early cockney, Early emperor, Esselback, Façon, Façon divorf, Fiancé, Fillasure, Fine peau, Fleury, Fruit à pain, Gold finder, Gros pied, Gros rameau, Guyraudienne, Hâtive de Roos, Hâtive de Londres, Hâtive de Wellington, Hand's wolh prolific, Henry Briet, Hens nest, Hétéroclite ronde, Hézard, Imder sank dambar, Irish pink, Jancé, Jaune ronde d'août, Jaune ronde hâtive, Jaune ronde hâtive d'Auvergne, Jaune ronde d'Alençon, Jaune ronde de Hollande,

Jaune ronde d'Amérique, Jaune ronde des Vertus, Jaune ronde d Eysines, Jaune ronde d'Allemagne, Jaune ronde hâtive du Palatinat, Jaune ronde de Flandre, Jaune ronde grosse, Jenny, John's early, la Daubenton, la Cent-Jours; la Chinoise, La Defayolle, la Hollandaise, la Généreuse, la Petite panachée, la Reinette, la Variante, la Vierge, Lawson conqueror, la Young, Lebrun, les Pavots, Limale, l'Orpheline, Lumpers, Madeleine, Manly, Marjolin ronde, Martin's superior, Merveille, Mille germes du Mans, Motte, Muraille de la Grande-Bretagne, Nec plus ultra, Neuf-Semaines, Œil rosé d'Allemagne, Noble, Popples, Parguez, Patraque blanche, Patraque jaune, Paturson's Peau rude, Petite lisse, Petite Boulette, Philadelphie, Précoce de Schoerbeck, Précoce ancienne, Premier globe du renard, Prince de Galles, Prince d'Écosse, Printanière, Prolific hâtive, Quarantaine, Quebec profit, Régénérée de Walroff, Reinette, Rilot's flowerball, Richard du Mans, Réniforme. Robinet, Rognon précoce des Montagnes, Rose, Rostaing, Royale Georges, Sancerre, Sauvage, Sovereing's, Schawen, Second early, Sierra nevada, Staffold, Sweet white, Tanguy, Toulousaine, Trouvaille d'or, Vilmorin, Zwiebel.

2ᵉ Série. — Achille Lémon, Albany kidney, Améliorée Drain, Ananas longue, Artichaut, Ash leaved kidney, Augustine hâtive, Berthier, Blanche de Hollande, Boudin blanc, Cambridge kidney, Chataigne Sainville, Corne de cerf, Cylindre de Briard, d'Airolle, de Six Semaines, de Nesle, Gondouin, Hâtive d'Hannecourt, Hâtive de Styll. Haricot, Hétéroclite longue, Jacquin, Jackson's kidney, Jaune longue de Paris, Jaune longue de Poitiers, Jaune longue d'Allemagne, Jaune longue de Flandre, Joséphine, Kidney hâtive des champs, Kidney tardive des champs, Kidney à feuille de Frêne, King of kidney, la Cantorbéry, la Cylindrique, la Jaune blanche, la Jeannette, la Pomme de pin, la Sageret, la Bosc, la Fermière picarde, la Rothschild, la Mone, Lumper, Matchles kidney, Mousson blanche, Mousson rose, Mylord, Noisette Sainville, Précoce, Pro, Pygmée de Roos, Rough black, Shepherd's kidney, Souris, Teylord.

3ᵉ Série. — Abondante, Américaine, Américaine de Key, American pink, Bangor rouge, Benefits, Canada, Châtaigne, Circassienne rouge, Claudin, Colinger, Cork red, Dégénérée de la truffe

d'Août, Devonshire red, Descroizille, Dorée bicolor, d'Osterode, Dropper, Esselback kidney, Fleury, Fermière, Grise du pays, Gris Flamand, Grisette, Hâtive à tête basse, Hâtive de Pontarlier, Issue de la Sageret, Islande, Jacob, Jaspée, Kay early purple, la Belle Ardennes, la Belle Ochreuse, la Bienfaitrice, la Bernade, la Bertin, la Bellot, la Calcinger, la Corsicaine, la Jacof, la Jersey, Magnificent, la Mayençaise, la Miller, Lancashire pink eyed, la Précoce Schaerbeek, la Prime rouge, la Saulnier, la Sauvage, la Tranchée, la Thaer, la Thouin, la Tripet, Lawhead early red, Legston, les Rochers, Nouvelle Descroizille, Nouvelle des Vosges, Onion patate, Papas de Santiago, Parguez, Patraque rouge, Peau de crapaud, Pelotte, Pink eyed dairy maid, Précoce d'Amiens, Printanière, Purple skinned early, Red apple, Red early field, Red from Norway, Riche dépouille, Rio frio, Rouge ronde, Rouge ronde de Cork, Rouge ronde de Petershire, Rouge ronde de Sibérie, Rouge ronde de Sawers, Rouge ronde d'Allemagne, Rouge ronde d'Amérique, Rouge ronde d'Angleterre, Rouge ronde du Brésil, Rouge ronde d'Eysine, Rouge ronde d'Espagne, Rouge ronde des montagnes du Lyonnais, Rouge ronde de Liége, Rouge ronde dite Bollen, Rouge ronde de l'île de Ré, Rouge ronde de la Californie, Round red, Rouge pâle hâtive, Rouge de M. Senegras, Rouge ronde de M. de Crouy, Rose jaune, Rose ronde du pays, Rosea Venusta, Rosine, Russian, St-Louis tardive, Sauvage, Saxonne, Schultenmann, Scotch red, Semence de la Tandagor, Schetland black, Stolonifère, Tardive de Pontarlier, Tourderie de Wellenthiery, Wery, Yeux bleus.

4e Série. — Artichaut rouge, Barré, Bollen, Boudin rouge, Chalande, Chasal, Claudin, Corne de Gail, Cornet, Cornichon français, Cornichon lie de vin, Délice de Hollande, de Mai, Duagienne, Durham, Excellente d'Oxfort, Egyptian new kidney, Falconer's kidney, Flaming or pale red, Folie de Montfermeil, Godefroy de Bouillon, Impériale kidney, Jeannette Godat, Jansall, Kidney géante, la Bavière, la Berbourg, la Bertin à fleurs rouges, la Challan, la Chair rouge, la Rouge écailleuse, la Sageret, la Schaaden, la Tessier, le bon Pommier, Longue Corne, Millers Thumb, Mille Yeux, Morel de Vindé, Pâte blanche, Parguez, Plate de M. Bailly, Quarantaine, Ratte rose, Red pine apple, Rouge longue

de Paris, Rouge longue d'Angleterre, Rouge longue d'Allemagne, Rouge longue de l'Indre, Rouge longue de Paufers, Rouge longue d'Irlande, Rouge longue de M. de Chantilly, Rouge plate d'Amérique, Rouge de Bristol, Rougette hâtive, Rose longue d'Angleterre, Rose longue de la Nouvelle-Zélande, Rose longue de Hollande, Royale, Saint-André de Suède, Sainte-Hélène, Strauss tardive, Tardive de Vitry, Vitelotte rouge, Vitelotte dégénérée, Vitelotte Topinambour.

5e Série. — A peau noire, Berthscher, Caillét, Caillou violet, Caillou panaché, Chandernagor, Cornichon violet, du Don, Kidney noire, Lady Mary, Lankmann, La Bleue de Londres, La Bleue des forêts, La Bleue de Guernesey, La Bleue de Zélande, La Hâtive de Bourbon-Lancy, La Rhenoise, Late London dwarf blue kidney, Lumper, Noire, Noire Napoléon, Noire des montagnes de Suisse, Savoyarde, Violette ronde hâtive, Violette ronde tardive, Violette ronde marbrée, Violette longue, Violette des Sables, Violette de Lanilis, Violette de Vincennes, Violette longue de Californie, Violette de Pontarlier.

NOTES ET MÉMOIRES.

Liste des orchidées qui ont fleuri pendant le mois de mars chez MM. Thibaut et Kételeèr, rue de Charonne, 146, à Paris (communiquée par M. Kételeër).

Arpophyllum giganteum.
Cattleya Lindleyana.
— Skinneri.
Chysis bracteescens.
— Limminghei.
Cypripedium barbatum superbum.
— — var. Crossii.
— hirsutissimum.
— villosum.
Dendrobium aggregatum.
— macranthum.
Epidendrum atropurpureum, var. nigro-roseum.
Lycaste Skinneri.

Oncidium ampliatum.
— flexuosum.
— phymatochilum.
— pulchellum.
— variegatum, var (1).
Phalænopsis amabilis.
— grandiflora.
— Schilleriana.
Trichopilia suavis.
Vanda tricolor. var. planilabris.

Liste des Orchidées qui ont fleuri chez M. L. Leguay, au château de Serceaux (Orne), pendant le 1er trimestre de 1862. (Communiquée par M. le baron L. Leguay) (2).

JANVIER.

Cymbidium Mastersii.
Cypripedium barbatum.
— — superbum.
— Fayrieanum.
Dendrobium densiflorum pallidum.

Belle plante rare dans les collections, fort remarquable par la durée exceptionnelle de ses fleurs.

Epidendrum vitellinum.

---

(1) Je nommerai cette gracieuse variété *Oncidium variegatum* Swartz, var. *Keteleeri*, pour rappeler le nom de l'habile et zélé horticulteur qui a bien voulu me la communiquer. Elle diffère du type par les caractères suivants : 1° son inflorescense est une grappe simple, qui ne comprend que 6 ou 7 fleurs ; 2° sa fleur est un peu plus raccourcie relativement à sa longueur ; 3° la couleur générale de cette fleur est blanche, légèrement lavée de rose et non décidément rose ; 4° une marbrure pourpre-brun, par points et macules discontinus (non en teinte continue, comme sur la figure du type donnée dans Lindley et Paxton, Flower Garden, I, pl. 33), occupe tout le centre de la fleur et s'étend plus haut sur les 2 pétales qui sont plus petits d'une manière relative et même absolue. Ces différences avec le type peuvent être résumées de la manière suivante : *Oncidium variegatum* Sw., var *Keteleeri* Dctre, minor, floribus spicatis, pallidioribus, brevioribus latioribusque, in centro latius maculatis.

(2) L'astérisque désigne les plantes dont la floraison dure plus d'un mois.

Lycaste Skinneri (plusieurs variétés).
Lælia acuminata.
Odontoglossum pulchellum.
Oncidium ornithorrhynchum.
Vanda tricolor formosa.
— cœrulea.
— suavis.
Zygopetalum Mackai.

FÉVRIER.

Cattleya bulbosa.

Cette magnifique espèce est devenue très-rare dans les collections; elle est beaucoup plus belle que ne la montre la planche du *Pescatorea* (11e livr.). C'est le *Cattleya Wagneriana* Gardn.

Cœlogyne cristata.
* Cypripedium barbatum superbum.
— venustum.
* Epidendrum vitellinum.
Lycaste Skinneri (plusieurs variétés).
Odontoglossum pulchellum.
Vanda tricolor formosa.

MARS.

* Cattleya bulbosa.
— Lindleyana.
* Cœlogyne cristata.
Cypripedium hirsutissimum.
* — venustum.
— villosum.
Lycaste Skinneri (plusieurs variétés).
— tyrianthina.
Odontoglossum Pescatorei.

Le pied dont il s'agit ici a une hampe bien ramifiée qui porte plus de 25 fleurs.

Trichopilia suavis.
Vanda tricolor formosa (exemplaire énorme, portant douze tiges à fleurs).

De l'Incision annulaire et de ses effets dans la Culture de la Vigne;

Par M. Vuitry.

Des communications récentes faites à la Société d'Horticulture sont venues jeter quelques doutes sur les bons effets de l'incision annulaire pratiquée sur la Vigne, et remettre en quelque sorte à l'ordre du jour une question qui paraissait résolue.

Ainsi, dans la séance du 26 septembre dernier, la même dans laquelle M. Bourgeois, le zélé propagateur de ce procédé, déposait sur le bureau des sarments incisés qui offraient, par la beauté de leurs grappes, une preuve nouvelle de l'utilité de cette opération, un Membre de la Société, M. Corriol, rapportait un fait, qu'il qualifiait au reste lui-même, et avec raison, de bizarre et d'inexplicable : il disait, qu'ayant pratiqué l'incision annulaire dans des conditions variées, il avait été surpris de voir que les grappes étaient plus belles, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de l'incision. (*Journ.*, VII, 1861, p. 660.)

Dans la séance suivante (même numéro, p. 665) M. Jules Guyot, prenant la parole à l'occasion du procès-verbal, ajoutait au fait signalé par M. Corriol que, dans sa pratique, il avait reconnu *que les grappes portées sur les sarments incisés se montraient indifférentes à l'opération*. Il était porté à en conclure *que c'est essentiellement de la séve ascendante que le raisin tire sa nourriture*, tandis que la séve descendante *ne contribue qu'à la formation des parties ligneuses de l'arbuste*.

M. Bourgeois, présent à la séance, a maintenu l'exactitude de ses assertions basées sur de nombreuses expériences, et donné quelques indications sur les conditions à remplir pour assurer le succès. Deux opinions opposées sont donc aujourd'hui en présence, et, pour prononcer entre elles, la Société a besoin de recueillir de nouveaux faits, de faire appel à de nouveaux essais.

C'est dans le désir d'apporter mon léger contingent dans cette enquête, que je viens lui soumettre les résultats que j'ai obtenus, et les conséquences que je me crois en droit d'en tirer.

J'ai pratiqué pour la première fois l'incision annulaire en 1860;

satisfait de ce premier essai, j'ai recommencé en 1861 sur un plus grand nombre de sarments et dans des conditions diverses : les résultats que j'ai obtenus ont été tout aussi concluants.

Dans tous les cas, c'est la grappe supérieure à l'incision qui en a profité; les raisins soumis à l'opération ont mûri constamment huit jours au moins avant ceux du même cep qui n'avaient pas éprouvé les effets de l'incision; les grains ont gagné très-notablement en grosseur. Sur les sarments portant deux grappes, tantôt l'incision a été faite entre les deux, et c'est alors la grappe supérieure seule qui en a profité; tantôt elle a été faite au-dessous des deux grappes, et toutes deux alors s'en sont ressenties. Pour tout dire en un mot, les effets de l'opération ont été si tranchés qu'en passant devant le contre-espalier soumis à l'expérience, il n'était pas besoin, pour reconnaître les sarments incisés, de chercher sous les feuilles les marques qu'ils avaient reçues; un simple coup d'œil jeté sur les grappes suffisait pour les faire reconnaître.

Aux expériences que je viens de citer, et qui me sont personnelles, je puis ajouter celles d'un de mes voisins et amis, M. le docteur Tonnelier, qui consacre à l'arboriculture les rares loisirs que lui laisse sa profession. Les résultats qu'il a obtenus l'ont convaincu comme moi des bons effets de l'incision annulaire, pourvu qu'elle soit pratiquée de bonne heure, et avec tous les soins que demande une pareille opération toujours délicate sur un sarment encore herbacé. A ce sujet il me disait tout récemment : « Sur tous les sarments que j'ai opérés de bonne heure, c'est-à-dire dès que le grain a été formé, le succès a été complet, et la grappe supérieure à l'incision en a toujours merveilleusement profité, pourvu toutefois que l'incision, régulièrement faite, ait pénétré également le liber sur tout le pourtour du sarment; mais si l'obstacle apporté à la circulation de la séve a été insuffisant et qu'il ait été presque immédiatement surmonté, l'effet a été nul ou presque nul : il en a été de même pour les incisions faites tardivement, et quand les grains avaient acquis déjà presque tout leur volume. »

En voyant ainsi de nouvelles expériences confirmer les faits nombreux recueillis par M. Bourgeois, n'est-il pas permis de se demander si, dans les faits opposés qui ont été produits devant la Société, les incisions ont toujours été pratiquées dans des conditions

convenables? A-t-on toujours, par exemple, enlevé assez profondément et assez également sur tout le pourtour du sarment la couche de liber, comme M. le docteur Tonnelier en a reconnu la nécessité? N'a-t-on pas opéré tardivement, et quand le raisin était déjà gros, tandis qu'il faut pratiquer l'incision dès que le grain est formé, ce qui rend à la vérité l'opération plus délicate, parce que le sarment est plus tendre? J'ai eu soin d'opérer ainsi cette année, et, l'année prochaine, je me propose même de faire quelques incisions avant la floraison pour apprécier si elle ne pourra pas en être activée, et si les dangers de la coulure ne s'en trouveront pas amoindris. Enfin, M. Bourgeois recommande, pour assurer le succès, de chercher des sarments sur lesquels il soit possible de laisser quelques entre-nœuds au-dessus de l'incision. Cette condition a-t-elle toujours été remplie? Chez moi tous les sarments, ou à peu près, sont dans ce cas par suite de l'usage que j'ai adopté de pincer les bourgeons à deux feuilles au-dessus de la dernière grappe, et de ne pas supprimer les bourgeons stipulaires, mais de les pincer également à une ou deux feuilles.

On comprend, par ce qui précède, que, loin de provoquer, comme M. Jules Guyot, le complet abandon de l'incision annulaire, je considère au contraire le procédé de M. Bourgeois comme éminemment utile. Ce n'est pas cependant que je le croie applicable en grand à la production du vin. Cela exigerait une longue et minutieuse main-d'œuvre dont les frais pourraient accroître, sans rémunération suffisante, la dépense déjà considérable qu'exige la culture de la Vigne. Mais c'est appliquée aux treilles que l'incision annulaire me paraît surtout un utile procédé. Faites en temps opportun, sur une treille bien exposée, elle avance la récolte d'au moins huit jours et donne ainsi une quasi-primeur qui n'est pas à dédaigner. Dans les années tardives où le raisin mûrit difficilement, n'y a-t-il pas un avantage réel à pouvoir diminuer de huit jours le temps normal nécessaire pour atteindre la maturité; et si l'on gagne ainsi huit jours de soleil, n'est-on pas largement payé des soins qu'on a pris?

Si je ne crois pas, comme M. Jules Guyot, à l'inutilité de l'incision annulaire, je suis obligé de dire aussi que je ne puis point partager son opinion sur le rôle qu'il attribue à la séve ascendante dans

la nutrition du raisin ; mais ici j'éprouve plus d'embarras pour le contredire ; car il ne s'agit plus de faits à opposer à des faits ; ce sont les lois de la physiologie végétale qui sont en jeu, et je n'ai pas de peine à le croire en pareille matière un juge plus compétent que moi. Et cependant il m'est difficile d'admettre, comme il est conduit à le penser, que ce soit de la séve ascendante que la grappe tire sa nourriture ; car, si j'en crois le peu que je sais à cet égard, la séve descendante doit amener le développement du fruit de la même façon qu'elle produit celui des parties ligneuses de l'arbuste, et son développement en grosseur.

Action de la décortication des Sarments sur l'enracinement des Crossettes de Vigne.

Il me reste à dire quelques mots sur l'essai que j'ai fait, également cette année, d'un procédé qui favorise très-notablement l'enracinement des boutures de vigne.

Ce procédé, que M. Bourgeois a fait connaître à la Société par une note insérée dans son *Journal* (VI, 1860, p. 807), est dû, comme le dit lui même cet arboriculteur éclairé, à M. André Leroy (d'Angers) qui l'a communiqué à la Société impériale et centrale d'Agriculture. Il consiste à enlever l'écorce de la partie inférieure du sarment ou crossette, sur un intervalle de un ou deux entre-nœuds (quinze centimètres environ de longueur) ; on plante ensuite de la façon ordinaire.

J'en ai fait cette année l'épreuve, et voici les résultats que j'ai obtenus.

Sur soixante-dix boutures de Chasselas plantées dans le même rang et décortiquées de deux en deux, trente-une boutures décortiquées ont pris racine, quatre seulement ont manqué : parmi les boutures non décortiquées, au contraire, dix-sept seulement ont poussé, les dix-huit autres n'ont pas réussi.

En d'autres termes, sans décortication, le nombre des plants enracinés obtenus n'a pas tout à fait atteint 50 p. 100 du nombre de boutures faites : la décortication a élevé cette proportion à 88 p. 100.

Avis aux personnes qui plantent leurs vignes en crossettes; qu'elles suivent le procédé de M. André Leroy recommandé par M. Bourgeois, elles s'en trouveront bien.

Note sur l'Incision annulaire et sur une visite faite aux Jardins de M. Bourgeois, au Perray, près de Rambouillet;

Par M. le Dr Guyot (Jules).

Dans la séance de la Société impériale et centrale d'Horticulture tenue le 10 octobre 1861, à l'occasion d'expériences sur l'incision annulaire appliquée à la Vigne, qui sont consignées au procès-verbal de la séance précédente, j'ai dit que l'incision annulaire appliquée à la grande culture de la Vigne en plein champ n'avait aucune efficacité. J'ai ajouté que l'espèce d'engouement qu'on avait pris dans un temps pour cette opération ne pouvait s'expliquer par ses succès dans la pratique, mais seulement par la théorie qui faisait présumer qu'en arrêtant la séve descendante au-dessus des fruits, cette séve devait se porter dans ceux-ci et les faire profiter de son accumulation forcée; j'ai dit que cette théorie était erronée, parce que le fruit tirait ses éléments de la séve ascendante d'une part et de l'atmosphère de l'autre, et qu'il ne recevait jamais rien, absolument rien, de la séve descendante.

M. Bourgeois, répondant à mes assertions, a déclaré que, non-seulement l'incision annulaire avait une grande efficacité et qu'il en portait témoignage, mais encore qu'il était en mesure de le prouver en montrant actuellement sur toutes ses treilles les bons effets flagrants et indiscutables de l'incision annulaire.

J'ai répondu que, devant une affirmation pareille de la part d'un collègue aussi autorisé que M. Bourgeois, je n'avais qu'un parti à prendre, c'était celui d'aller voir par moi-même les résultats obtenus et d'entendre les explications de M. Bourgeois sur l'importance et l'interprétation qu'il entendait leur donner.

C'est ce que j'ai fait, le lundi 14 octobre 1861. J'ai regretté qu'un de nos collègues, M. Corriol, qui s'est aussi beaucoup occupé d'incision annulaire, n'ait pu se joindre à moi malgré son désir et sur l'invitation de M. Bourgeois; mon regret a été d'autant plus grand que l'accueil de M. Bourgeois a été des plus affables et que les choses qu'il m'a fait voir étaient des plus intéressantes.

En effet, j'ai pu voir avec l'attention la plus détaillée, sur vingt treilles différentes, la plupart des grappes de chasselas, portées par les sarments qui avaient subi l'opération de l'incision annulaire

au-dessous du fruit, ou plus grosses de grains, ou plus avancées en maturité que la plupart de celles qui avaient été laissées sur les rameaux non opérés. A peine sur vingt observations ai-je pu noter trois faits contradictoires et trois cas douteux.

La vérité est qu'il m'est resté cette conviction que M. Bourgeois savait obtenir sur ses *treilles*, par l'incision annulaire, des grappes plus belles et plus hâtives que celles traitées chez lui dans les conditions ordinaires; et que chacun, en observant ses prescriptions, pouvait en faire autant.

Ces faits étaient d'ailleurs acquis à la pratique horticole depuis longtemps, mais ils n'en restent pas moins sans portée dans la grande culture et sans importance théorique.

M. Bourgeois et l'habile jardinier qui s'est formé chez lui, tout en sachant faire tourner au profit de leurs grappes l'incision annulaire, déclarent qu'elle n'est point omnipotente à leurs yeux et qu'il faut joindre à son action d'autres pratiques qui *seules* peuvent la rendre efficace.

Or ces pratiques adjuvantes sont presque partout considérées comme efficaces et suffisantes sans l'emploi de l'incision annulaire, pour obtenir les mêmes résultats.

Pour que l'incision annulaire soit efficace, il faut, d'après M. Bourgeois : 1° qu'elle soit pratiquée après la floraison, et seulement lorsque le grain de raisin est parfaitement formé : avant et pendant la floraison, l'opération serait nuisible; 2° que cette incision soit assez étroite pour que son bourrelet supérieur ait rejoint le bord inférieur et rétabli la circulation, sous une nouvelle écorce, avant trois ou quatre semaines écoulées; 3° que le rameau incisé soit rogné à 5 ou 6 mérithalles ou entre-nœuds au-dessus de la grappe, de façon à ce qu'il tire assez de sève sans la dépenser en s'emportant en bois; 4° enfin que le ciselage des grains et l'effeuillage partiel viennent joindre leurs bons effets à ceux de l'incision.

En effet, M. Bourgeois, moyennant toutes ces conditions, obtient des grappes fort belles pour la grosseur ou la maturité plus hâtive du grain. Je dis pour la grosseur *ou* la maturité, parce que les deux avantages ne se trouvent pas toujours réunis sur une même grappe.

Quoi qu'il en soit, l'expérience a démontré à M. Bourgeois et à

son jardinier que l'incision annulaire n'était bonne que pour les treilles et dans les conditions ci-dessus; qu'elle était nuisible à tous les autres arbres à fruit et qu'elle n'était pas même bonne, selon eux, pour la Vigne en plein champ; c'est du moins ce qu'ils m'ont dit être leur opinion.

En effet, en ce qui concerne la Vigne à vin, c'est-à-dire en plein champ, le principal mérite supposé à l'incision annulaire était d'éviter la coulure; or, M. Bourgeois prescrit de ne pratiquer l'opération qu'après la formation du grain, lorsque la coulure a exercé ses principaux ravages. Elle est donc impuissante contre la coulure; pour qu'elle fût utile à la précocité et au volume du raisin, il faudrait qu'elle fût accompagnée de conditions et de soins minutieux impossibles en grande pratique. En un mot, les résultats positifs obtenus par M. Bourgeois sur les treilles ne sont point en contradiction avec les résultats négatifs constatés sur les Vignes par moi, comme par la plupart des vignerons.

L'incision annulaire n'a point la portée physiologique qu'on a voulu lui attribuer, et la part qu'elle prend, avec tous les autres soins, au développement et à la précocité des grappes des treilles établit au contraire qu'elle ne fait qu'ajouter sa part aux moyens de diminuer la dépense de la séve ascendante en gorgeant les voies de retour et d'emploi des sucs descendants, comme le rognage, l'effeuillage, le ciselage le font, et comme le pincement et le cassement l'ont fait plus efficacement encore. Le fruit profite de toutes ces économies de séve ascendante, dont il a ainsi une plus large part pour la travailler à part et pour son compte seul; mais l'incision annulaire ne lui donne rien de la séve descendante, tout en l'arrêtant.

Je ne terminerai point cette note sans exprimer mon admiration pour les beaux spécimens d'Arboriculture que j'ai vus chez M. Bourgeois, notamment pour ses gigantesques palmettes à cônes inverses et alternes, avançant les bras inférieurs des espèces à faible végétation par leur direction à 45 degrés, et modérant ceux des espèces trop vigoureuses par leur direction horizontale, au point d'obtenir un égal degré de développement dans les deux espèces et une coïncidence parfaite dans la garniture de l'espalier. Les produits magnifiques que j'ai vus, tant sur les arbres que dans le

fruitier de M. Bourgeois, viennent sanctionner la bonne opinion qu'inspirent la belle tenue et la bonne conduite de ses arbres.

Méthode pour l'incision annulaire de la Vigne mise en pratique pendant cinq années ;

Par M. Bourgeois, au Perray, près Rambouillet.

On pratique l'incision annulaire sur la Vigne de treille dès que la séve est assez avancée pour que l'écorce, sur les jeunes rameaux, puisse se détacher naturellement ; cette incision se fait avec la pointe d'une serpette (1), immédiatement au-dessous de la première grappe de chaque rameau, le plus tôt possible après la floraison et de préférence sur les rameaux les plus forts ; la bague d'écorce que l'on enlève ne doit avoir que 4 ou 5 millimètres de largeur, afin que l'aubier dénudé se recouvre en peu de temps par le développement et l'accroissement successifs des deux bourrelets de l'écorce : on doit conserver aux rameaux incisés une longueur moyenne de 4 à 5 entre-nœuds au-dessus des grappes, en exceptant les cordons qu'il y aurait lieu de prolonger.

Les incisions peuvent être pratiquées aussi sur le vieux bois sans nuire sensiblement à la végétation, du moment où la plaie peut complétement se recouvrir ; l'effet, d'ailleurs, est à peu près le même pour l'amélioration du raisin, et on y trouve l'avantage d'abréger considérablement l'opération, puisqu'il suffit alors d'une seule opération au lieu de six ou douze à faire sur un même cordon ; elle produit son effet sur les grains de toutes les grappes qui lui sont supérieures. C'est ainsi qu'en incisant plus tôt qu'on ne pourrait le faire sur le jeune bois, soit au moment de la floraison, on préviendrait parfois en même temps la coulure et peut-être aussi l'Oïdium. Sur le bois de l'année, dans les Vignes en plein champ, l'opération serait d'ailleurs impraticable.

L'incision annulaire ne dispense d'aucun des soins ni des petites

(1) Et plus aisément, pour les personnes qui n'ont pas l'habitude de se servir de la serpette, avec la pince à inciser de Reigner, qui se vend chez M. Arnheiter, place St-Germain-des-Prés, rue Bonaparte.

opérations accessoires qu'exige la culture des raisins supérieurs, telles que le palissage, l'ébourgeonnement, la suppression des vrilles, le cisellement, enfin l'effeuillement raisonné, aux approches de la maturité.

Résultats obtenus :

1° Précocité de 15 jours ;

2° Accroissement d'un tiers du volume des grains ;

3° Moyen de prévenir en partie la coulure et l'Oïdium ;

4° Par conséquent, une certaine augmentation des produits et surtout une grande amélioration dans la qualité du raisin, que, dans les pays froids et humides, on ne récolte, le plus souvent, qu'à l'état de verjus ; et, comme conséquence d'une maturité plus complète, une plus grande facilité de conservation.

Revue de la Floriculture ;

Par M. Rouillard.

En présentant à la Société mon travail annuel sur les plantes nouvelles méritantes, ainsi que sur le choix à faire entre les variétés nombreuses qui se produisent parmi les plantes les plus répandues dans les cultures d'agrément, et principalement dans celles de plein air, j'ai besoin de dire que si j'ai pu suivre moi-même, en 1861, la floraison de beaucoup de ces nouvelles acquisitions, ou me renseigner directement auprès des cultivateurs sur leur mérite, il en est cependant certaines, telles que la plupart des Rosiers, des *Rhododendron* ou des Azalées, pour lesquelles je ne fais que reproduire les indications fournies par les obtenteurs. Mon but, en donnant quelques détails sur les variétés nouvelles obtenues dans ces trois belles séries de plantes, est surtout d'engager à les étudier, en 1862, dans les grandes collections marchandes, où chacun pourra suivre leur floraison, afin de s'assurer si elles sont véritablement dignes de prendre place parmi celles si nombreuses, si remarquables qui font déjà la joie des amateurs en même temps que l'ornement des jardins et des serres...

En mettant en ordre mes notes sur les Dahlias, je ne puis m'empêcher de remarquer que, depuis quelque temps, la mort a fait

parmi nous des vides trop nombreux, enlevant à notre affection, entre tant de collègues honorés, des hommes que nous ne saurions remplacer jamais.

Au nombre de ceux-ci, et le premier sans doute, était M. Basseville, décédé le 2 février 1862, et dont le nom, comme celui de son beau-père, M. Soutif, restera à jamais dans la mémoire de ceux qui se sont occupés ou s'occuperont des Dahlias. M. Soutif avait été l'un des premiers qui eussent semé et planté les Dahlias avec suite; il avait contribué, plus que qui que ce fût, dans l'époque où il a vécu, à les améliorer, non-seulement pour en faire le plus bel ornement des grands jardins, mais encore pour les rendre dignes de l'admiration profonde des amis du beau dans les créations de la nature, comme dans celles que Dieu a permis à l'homme de compléter, en les modifiant pour son goût ou pour son usage particulier. Bien que les Dahlias produisent tant de belles variétés, que celles-ci soient par cela même assez passagères, bien aussi que ce genre continue à progresser, ce qui fait que les variétés sont successivement remplacées par d'autres plus parfaites, bien que la mort de M. Soutif remonte à 1850, certains de ses gains se rencontrent encore dans les collections. Je citerai le *Jaune de Passy* et le *Triomphe Soutif*; on voit toujours de ce dernier des centaines d'individus dans les parterres de Versailles et de Fontainebleau.

M. Basseville avait, à la mort de son beau-père, abandonné la carrière administrative des finances publiques, pour continuer la culture des Dahlias, et il s'y était entièrement livré. Fils de jardinier, jardinier plein de goût lui-même, il avait porté dans cette nouvelle direction son esprit vif et prompt, son intelligence, son savoir, son amour des sciences naturelles, son intégrité. Il lui avait été facile de continuer les traditions de probité sévère, de sûreté dans les relations, de promptitude dans le service, d'exactitude dans les livraisons, d'ordre en toutes choses par lesquelles M. Soutif avait placé son établissement spécial à la tête de tous ceux du même genre existant en Europe. Comme M. Soutif il semait des Dahlias, et comme lui il a obtenu des variétés qui ont fait et qui feront encore longtemps l'honneur des collections. Je rappellerai seulement la plante charmante qu'il avait dédiée à sa fille bien-aimée, *Madame Frédéric Signard*, *Horace*, et encore le

Danua qui a reçu le nom de l'aîné de ses petits-fils, *Léon Signard*, enfant sur qui M. Basseville avait fondé tant d'espoir de bonheur, de ces joies intimes et profondes que procure la formation pour le bien, sous nos directions paternelles, de ces jeunes et naïves créatures; joies et bonheur que la mort est venue si douloureusement interrompre et dissiper!

Qui aurait pu imaginer parmi nous que cette intelligence et cette activité devaient si promptement s'éteindre à cinquante-six ans; que cette parole franche s'arrêterait sitôt; que cette main amie cesserait si subitement de presser la nôtre? Qui aurait pu faire présager qu'un homme comme M. Basseville, d'une santé robuste, habitué au travail, à la fatigue, à la vie en plein air, sobre et retenu dans toutes ses habitudes, ne serait pas conservé longtemps à la tendresse des siens, à la sincère affection de ses amis? Que sa digne compagne, la femme laborieuse et dévouée qu'il aimait si profondément et si justement, ne s'appuyerait pas jusque vers le terme de leur double existence bien remplie sur le bras qu'elle avait si bien choisi?

Qui m'aurait dit, à moi, si passionnément épris des Dahlias, qu'un double souvenir viendrait toujours mêler de la tristesse au bonheur que me donneraient la vue et la culture de ces plantes aimées? Ami de M. Soutif, encore lié plus particulièrement avec M. Basseville, je ne saurais jamais oublier l'accueil cordial que j'ai successivement reçu de l'un et de l'autre, l'empressement affectueux avec lequel tous deux mettaient à ma disposition leurs cultures, leurs beaux Dahlias, pour les étudier longuement pendant les phases diverses de leurs floraisons annuelles. Je ne saurais non plus séparer jamais le regret de leur perte de la vue des Dahlias, tant il est vrai que dans la vie une dose d'amertume se mêle toujours au plaisir.

C'est avec une douloureuse satisfaction que moi qui ai survécu à ces deux hommes de bien, et qui les ai intimement connus, je viens remplir le pieux devoir de fixer leur souvenir dans votre mémoire. Je ne pourrais assez rappeler que personne n'a su comme eux cultiver les Dahlias : qui n'a pas vu ces plantes dans leur jardin ne les connaît pas, et ne se rend compte ni de leur beauté, ni de la splendeur que leur inflorescence peut acquérir!

§ 1er. — Dahlias.

1° *Dahlias n'ayant encore fleuri que chez les semeurs.*

Gains de M. Eugène Guenoux, de Voisenon, près Melun.

Attila.—Fleurs abondantes, moyennes, très-pleines, bien faites, écarlate-feu vif; excellents pédoncules; haut., 1 mètre. Plante de beaucoup d'effet.

Souvenir de l'Exposition.— Fleurs nombreuses, moyennes, bien faites, écarlate-cocciné pointé jaune-paille au sommet du revers des ligules; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 50 cent. Remarquable variété.

Léonie de Melcy.—Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, jaune clair pointé fortement carmin-violet, bouton central violet (coloris de l'ancien Marsh-Paragon); excellents pédoncules; haut., 80 cent. Très-beau Dahlia.

Anacréon. — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, jaune-chamois, revers des ligules rose-brun pointé or; pédoncules excellents; haut., 1 mètre 30 cent. Plante séduisante.

Hébé.— Fleurs nombreuses, moyennes, pleines, parfaites, jaune soufre ombré légèrement cannelle, pointé blanc; bons pédoncules; haut., 1 mètre 20 cent. Charmant Dahlia.

Sapho. — Fleurs larges, globuleuses, d'une complète perfection, jaune-jonquille doré, revers des ligules légèrement pointé lilas-violet au sommet; pédoncules parfaits; haut., 1 mètre 40 cent. Superbe plante.

Baronne Ameil. — Fleurs assez nombreuses, larges, parfaites, blanc carné pointé violet-rose vif; très-bons pédoncules; haut., 1 mètre. Dahlia de grand mérite.

M. Basseville. — Fleurs abondantes, moyennes, parfaites, ponceau-vermillon velouté; bons pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent. Variété hors ligne pour la couleur comme pour la forme.

Andromède. — Fleurs assez nombreuses, larges, parfaites, jaune soufré ombré ventre-de-biche avec lentille blanche ponctuant le sommet des ligules; bons pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent. Gracieuse plante.

Baronne de Lamartinière.—Fleurs nombreuses, moyennes, parfaites, jaune-citron clair ou jaune-primevère bordé blanc, revers

blanc; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent. Fort jolie plante.

Discolor. — Fleurs nombreuses, presque moyennes, parfaites, jaune doré vif, rubané et strié cramoisi-écarlate; pédoncules excellents; haut., 1 mètre 10 cent. Très-bel œillet.

Armide. — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, violet-cerise très-vif, rubané blanc, bouton central blanc; pédoncules très-solides; haut., 1 mètre. Variété de grand mérite.

Joseph Pirolle. — Fleurs très-nombreuses, moyennes, d'une entière perfection, écarlate sombre, revers jaune-paille; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 40 centim. Dahlia, digne de l'amateur éminent dont il rappelle la mémoire; homme qui aima si sincèrement les plantes, et qui donna une impulsion si vive, si soutenue, si puissante à toutes les branches du jardinage, notre maître à tous, et dont nous ne pourrons jamais prononcer le nom qu'avec le plus profond sentiment de regret.

Gains de M. René Lottin, de Port-Marly.

Mlle Louise Blaque.—Fleurs nombreuses, larges, très-bien faites, blanc très-pur; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 50 cent. Très-beau Dahlia.

Eglantine. — Fleurs nombreuses, larges, de très-bonne forme, rose tendre, centre blanc; pédoncules solides; haut., 1 mèt. 30 c. Belle nouveauté.

Linnée.—Fleurs nombreuses, assez larges, très-bien faites, jaune foncé bordé carmin; bons pédoncules; haut., 1 mètre. Fort beau Dahlia.

Renommée.—Fleurs nombreuses, larges, parfaites, jaune safrané ombré rose, bordé rouge; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent. Superbe plante.

Gains de M. Bauduin, de Loos-lez-Lille.

Comte de Gomer. — Fleurs nombreuses, larges, parfaites, jaune clair brillant, pourtour orangé ou rouge-abricot, pointé blanc, bouton central blanc; bons pédoncules; haut., 1 mètre. Coloris rare ou nouveau.

Vicomte de Kermoisan. — Fleurs nombreuses, larges, bien faites, saumon rosé nuancé jaunâtre, pointé jaune d'or; bons pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent.

GAINS DE M. MIQUET DE PECQ (Belgique).

Souvenir de Miellez. — Fleurs très-nombreuses, larges, parfaites, cramoisi-noir; pédoncules parfaits; haut., 1 mètre 30 cent. Variété de premier mérite.

Félix Bauduin. —Fleurs nombreuses, larges, marron très-foncé presque noir, largement pointé blanc et rose; bons pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent. Belle nouveauté.

GAIN DE M. LE HUIDOUX, DE RENNES.

Triomphe de l'Europe. — Fleurs nombreuses, très-larges, parfaites, roses, revers des ligules blanc pur, pédoncules parfaits; hauteur, 1 mètre 30 cent. Très-beau Dahlia.

2° DAHLIAS AYANT FLEURI POUR LA 1re FOIS DANS LES CULTURES MARCHANDES EN 1861.

Rose de mai (GAGNÉ). — Fleurs assez nombreuses, moyennes, bien faites, rose vif très-franc de la Rose à cent feuilles, bouton central blanc; excellents pédoncules; hauteur, 1 mètre 40 cent. Plante d'une couleur charmante.

Lady Derby (WYNES). — Fleurs nombreuses, larges, très-bien faites, écarlate vif, rayé au centre de chaque ligule par un large ruban blanc pur; pédoncules suffisants; haut., 1 mètre 40 cent. Très-belle variété.

Juno (RAWLING). — Fleurs nombreuses, moyennes, parfaites, lilas cerclé blanc-perle; pédoncules très-solides; haut., 1 mètre 20 c. Superbe plante.

Duke of Wellington (EDWARD). — Fleurs assez nombreuses, larges, très-bien faites, marron vif ombré brun-noir velouté; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 40 cent. Très-beau Dahlia.

Andrew Dodd (KEYNES). — Fleurs assez nombreuses, larges, très-bien faites, brun-noir velouté, reflété et pointé au sommet du revers des ligules de violet-pourpre; pédoncules très-résistants; haut., 1 mètre 20 cent. Très-belle variété.

Criterion (EDWARD). — Fleurs nombreuses, larges, parfaites, rose vif passant au blanc-perle au limbe des ligules extérieures; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 50 cent. Majestueuse et magnifique plante.

Le Bienvenu (X.). — Fleurs nombreuses, moyennes, parfaites, blanc carné pointé violet vif au sommet du revers des ligules; bouton central violet vif; hauteur, 1 mètre 40 cent. Fort beau gain.

Marquis Bowmont (Dodd). — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, rose-lilas tendre liséré blanc-perle, bouton central blanc-jaune verdâtre; haut., 1 mètre; bons pédoncules. Plante charmante, d'un coloris rare et très-élégant.

Mary Lander (Dodd.) — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, blanc-gris, rubané, rayé et pointillé cramoisi-puce et rose; pédoncules rigides; haut. 1 mètre 40 cent. Très-bel œillet.

Gem (Straford). — (*Perle*). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-bien faites, amarante bronzé avivé par une teinte feu, avec lenticelle jaune d'or ponctuant régulièrement le sommet des ligules; pédoncules suffisants; haut., 1 mètre. 50 cent. Coloris très-curieux; plante remarquable.

Mistriss Dodd (Dodd). — Fleurs un peu rares, larges, parfaites, jaune-jonquille satiné; bons pédoncules; haut., 1 mètre 20 cent. Variété superbe.

Norfolk Hero (Fellow). — Fleurs nombreuses, assez larges, bien faites, capucine orangé, couleur très-voyante; pédoncules suffisants; haut., 1 mètre 10 cent. Belle variété.

Madge Wildfire (Turner). — Fleurs très-nombreuses, assez larges, parfaites, rouge-feu clair passant au jaune orangé au sommet des ligules extérieures; pédoncules inflexibles; haut., 1 mètre 30 cent. Admirable plante d'un coloris splendide; il n'en a été obtenu aucune réunissant à un plus haut degré les divers mérites exigés par les amateurs les plus difficiles.

Etonia (Turner). — Fleurs nombreuses, assez larges, parfaites, jaune-paille chamoisé verdâtre, revers des ligules violet vif; excellents pédoncules; haut., 1 mètre 60 cent. Belle plante d'un coloris bizarre.

Daphné (Miquet). — Fleurs nombreuses, très-larges, parfaites, rose-feu, coloris particulier; pédoncules excellents; haut., 1 mètre 40 cent. Fort belle variété.

Pauline (Turner). — Fleurs larges, nombreuses, parfaites, jaune ventre-de-biche satiné, revers rose-chamois, avec lenticelle blan-

che placée au sommet des ligules, bouton central blanchâtre ; pédoncules rigides ; hauteur, 1 mètre 50 cent. Très-belle et curieuse plante.

Gem (BURBURY).—(*Perle.*)—Fleurs assez nombreuses, moyennes, parfaites, écarlate-orangé pointé blanc butireux ; bons pédoncules ; haut., 1 mètre 20 cent. Variété remarquable.

Lady Bird (PORTLAND). — Feurs assez nombreuses, moyennes, de bonne forme, rouge-capucine foncé, revers jaune d'or ; bons pédoncules ; haut., 1 mètre 30 cent. Coloris voyant et curieux.

The pet (TURNER).—(*Le favori*).—Fleurs assez nombreuses, larges, bien faites, violet-brun ombré noir, rubané blanc pur ; pédoncules rigides ; haut. 1 mètre 30 cent. Coloris riche et superbe.

Spotted Gem (BARNES).—(*Perle mouchetée*). — Fleurs très-nombreuses, larges, parfaites, jaune-paille doré, rubané, rayé et pointillé cramoisi-amarante, bouton central rose grisâtre ; bons pédoncules ; haut., 1 mètre 60 cent. Très-bel œillet.

Globe de Nanterre (BELET). — Fleurs très-nombreuses, à peine moyennes, globuleuses, de la plus complète perfection, ponceau velouté riche ; bons pédoncules ; haut., 1 mètre 30 cent. Magnifique Dahlia.

Solferino (BELET).—Fleurs nombreuses, à peine moyennes, d'une entière perfection, feu ombré brun au centre ; excellents pédoncules ; haut., 1 mètre 30 cent. Fort beau Dahlia.

Mistress Eckford (DODD).—Fleurs nombreuses, assez larges, très-bien faites, blanc carné largement bordé pourpre très-vif ; excellents pédoncules ; haut., 1 mètre 50 cent. Plante d'un beau port et d'un riche coloris.

Norah Creina (GREEN). —Fleurs nombreuses, très-larges, parfaites, jaune terre de Sienne, chaque ligule partagée par un ruban rose est ponctuée de blanc au sommet ; pédoncules inflexibles ; haut., 1 mètre 66 cent. Plante d'arrière-saison, magnifique, d'un port majestueux.

Mauve (TURNER). — Fleurs nombreuses, larges, parfaites, blanc largement recouvert lilas fleur de mauve, bouton central violet-lilas ; pédoncules rigides ; haut., 1 mètre 40 cent. Délicieuse nouveauté.

Princess of Prussia (PULLEN).—Fleurs nombreuses, assez larges,

parfaites, jaune-jonquille vif; bons pédoncules; haut., 1 mètre 40 cent. Très-beau Dahlia.

Summertide (TURNER). — (*Saison des chaleurs — Eté*). — Fleurs nombreuses, très-larges, bien faites, brun cuir de Russie clair, éclairé rose-violet, rubané et strié marron noir, légèrement pointé blanc gris; bons pédoncules; haut., 1 mètre 50 cent. Coloris extraordinaire.

Aglaé (SALTER). — Fleurs nombreuses, larges, très-bien faites, écarlate vermillonné vif, rubané blanc pur; bons pédoncules; haut., 1 mètre 30 cent. Superbe variété très-voisine de lady Derby.

Anaxo (CHARLES). — Fleurs nombreuses, moyennes, parfaites, jaune doux ombré légèrement violet clair, sommet du revers des ligules pointé violet, bouton central violet; pédoncules parfaits; haut., 1 mètre. Charmante plante.

Blondine Von Elsterthal (SIECKMANN). — Fleurs nombreuses, larges, parfaites, jaune-soufre satiné bordé jaune-primevère; bons pédoncules; haut., 1 mètre. Dahlia charmant.

Mistriss Wyatt (KEYNES). — Fleurs nombreuses, larges, parfaites, jaune doré clair, ombré jaune-ambre, bouton central ambre violet; excellents pédoncules; haut., 1 mètre. Très-belle variété.

Tscherkesse (SIECKMANN). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, d'une perfection unique, cramoisi-brun, parfois pointé blanc rosé; pédoncules inflexibles; haut. 1 mètre 30 cent. C'est peut-être la plante la plus complétement parfaite qui ait encore paru.

RAPPORTS.

RAPPORT FAIT AU NOM DU COMITÉ D'ARBORICULTURE SUR DES POIRES OBTENUES PAR SEMIS.

Rapporteur M. MICHELIN, Vice-Secrétaire du Comité d'Arboriculture.

MESSIEURS,

Votre Comité d'Arboriculture, bien pénétré qu'il y a abus à encombrer par une nomenclature trop étendue l'histoire des Poiriers, ne peut cependant méconnaître qu'on n'obtient qu'en cherchant beaucoup et souvent; aussi, écartant tout ce qui ne lui paraît que

de qualité ordinaire, adopte-t-il, avec empressement, pour vous le signaler, tout ce qui est de bonne et franche nature et digne de prendre place dans les collections.

M. Jacques Jallais, jardinier à Nantes, où il taille habilement les arbres dans les jardins, a voulu apporter son contingent d'efforts pour enrichir une culture si propre entre autres au pays qu'il habite, et il y a créé une petite école qui a été l'objet d'une visite très-attentive de la part de M. de Liron d'Airoles, notre collègue.

Des semis variés, confiés à la terre vers l'année 1848, ont répondu à l'attente du cultivateur et ont donné deux sortes de Poires, déjà appréciées, la Poire *Chaigneau* et le *Beurré Jallais*.

L'une et l'autre ont été trouvées par votre Comité de fort bon goût. Suivant le Rapporteur, l'arbre du Beurré Jallais est peu vigoureux; mais il s'annonce comme très-fertile, et tout annonce que ses fruits acquerront un beau développement, lorsque la greffe en aura été pratiquée.

Quant à l'égrain qui a produit la poire Chaigneau, il est superbe, de forme pyramidale; il portait cette année plus de 50 gros fruits ayant en moyenne 9 centimètres de hauteur et 8 de diamètre.

La Société de Nantes, à deux époques distinctes, a accordé des récompenses pour chacun de ces fruits, et il a donné à l'un d'eux le nom de M. Chaigneau, son Président.

Votre Comité ne peut mieux exprimer son opinion sur ces fruits, qu'en vous proposant de décerner une récompense à M. Jacques Jallais, leur obtenteur.

J'ai en second lieu, Messieurs, mission de vous parler d'une Poire qui a nom *Souvenir Favre* et qui provient, d'après le dire de l'obtenteur, d'un semis du Beurré d'Hardenpont fait par M. Favre, arboriculteur, Président de la section d'Horticulture de la Société agricole de *Châlon-sur-Saône*.

Les fruits dégustés à plusieurs reprises ont été jugés bons, parfumés, assez relevés, d'une chair un peu grenue, d'une eau sucrée et suffisamment abondante, ayant dans l'ensemble quelques rapports avec le Beurré d'Angleterre.

L'arbre a été visité par un Jury spécial désigné en raison d'un concours et d'une Exposition par la Société de Châlon et il a été l'objet d'un procès-verbal en bonne et due forme duquel j'extrais ce

qui suit : « L'arbre qui a produit ce fruit remarquable est vigoureux » et productif ; son bois est lisse, son feuillage vert clair. La poire » se présente par bouquets très-fournis et ressemble, pour la forme » et le volume, au fruit connu sous le nom de Beurré Picquery, etc... »

Il y a accord à Châlon et à Paris sur les qualités du fruit.

Le Comité dont je suis l'organe résume, Messieurs, son avis en vous proposant également d'accorder une récompense à M. Favre, à qui est dû ce nouveau gain.

Votre Comité d'Arboriculture éprouvera, Messieurs, de la satisfaction, si les encouragements et les récompenses pour lesquels les Sociétés de Nantes et de Châlon ont pris l'initiative trouvent de l'écho au milieu de vous.

Rapport sur les arbres cultivés par M. Philibert Baron, dans la propriété de M. Pomme, a Ollainville près d'Arpajon (Seine-et-Oise).

M. Malot, Rapporteur.

Messieurs,

Dans une de vos séances, vous avez, sur la demande de M. Philibert Baron, notre collègue, nommé une Commission pour visiter les arbres fruitiers qu'il dirige chez M. Pomme, propriétaire à Ollainville, près Arpajon.

Cette Commission était composée de MM. Forest, Lioret, Gosselin et Malot ; une affaire de famille a empêché M. Gosselin de se joindre à nous, mais M. Alliant, notre collègue, a bien voulu le remplacer.

Chargé par mes collègues de vous rendre compte de notre mission, je viens aujourd'hui m'acquitter de ce devoir.

Le mercredi 28 août, nous nous rendîmes à Ollainville, dans la belle propriété de M. Pomme, où nous avons d'abord examiné près du château et attenant au jardin d'agrément, un grand et beau potager, planté d'arbres fruitiers, un nombre considérable de Poiriers en espèces choisies et variées. Ces Poiriers avaient déjà un certain âge quand ils furent confiés aux soins de M. Philibert Baron ; leur forme était défectueuse, les fruits petits et médiocres.

M. Baron était trop habile et trop éclairé pour se charger, sans aucun espoir de succès, de leur direction ; il prit l'assentiment du maître et il s'empressa d'en abattre une partie et de les regreffer, de manière qu'aujourd'hui ces arbres sont très-beaux et produisent d'excellents fruits.

Une soixantaine de Poiriers plantés en espaliers et en contre-espaliers par M. Baron, sont dirigés la plupart en palmettes simples et quelques-uns en palmettes doubles ; il sont palissés ou plutôt attachés sur des lignes horizontales en fil de fer ; tous ces arbres sont beaux et même très-beaux ; les branches qui en constituent la charpente sont régulières et bien dressées, eu égard cependant à la difficulté où se trouve M. Baron ; car, pour satisfaire aux intentions du maître, il est obligé de se priver d'un auxiliaire fort utile, je veux parler des baguettes ou tuteurs qui sont d'un grand secours pour diriger le bourgeon terminal des branches de charpente. M. Baron, qui demeure à une grande distance de cette propriété et qui ne visite les arbres de M. Pomme que trois fois dans l'année, a le mérite incontestable de les avoir très-bien dressés.

Des Pruniers et des Cerisiers sont aussi élevés de la même manière et ne laissent rien à désirer.

Un mur de plus de 150 mètres de longueur est planté en Pêchers ; la plus grande partie de ces Pêchers sont dirigés en obliques ; dans l'autre partie, ce sont de vieux Pêchers restaurés par M. Baron, et attachés aussi sur des fils de fer. Sur de longues lignes bordant les allées sont des Pommiers et des Poiriers, conduits par cordons sur des fils de fer. Des Pommiers dressés en vase ou gobelet sont couverts de magnifiques Pommes. Il y a aussi un nombre assez considérable de Poiriers en pyramides de toute beauté.

Tous ces arbres, sans exception de variété ni d'espèce, étaient couverts d'une quantité considérable de beaux et bons fruits. Nous avons remarqué avec plaisir que, depuis 7 ans que M. Baron dirige les arbres de M. Pomme, il a su par son savoir, par les bons principes qu'il met en usage, introduire dans ce jardin de grandes améliorations. Ce n'est pas d'ailleurs la première fois, Messieurs, que vous entendez parler avec avantage des succès de cet ancien et habile praticien ; déjà, il y a quelques années, il vous a fait hommage d'un petit

traité sur l'Arboriculture. Il y a deux ans, un rapport favorable sur ses cultures nous a été présenté par l'honorable M. Pigeaux.

Mus par toutes ces considérations, nous avons l'honneur de vous prier, à l'unanimité, de renvoyer ce rapport à la Comission des récompenses.

Rapport sur les arbres fruitiers dirigés par M. Jupinet.

M. Chardon, jeune, Rapporteur.

Messieurs,

Une Commission a été nommée pour visiter les arbres fruitiers que M. Jupinet dirige dans la propriété de M. Chaudron de Courcelles, à Athis-Mons, département de Seine-et-Oise. Cette Commission, composée de MM. Chardon, Président, Defresnes (Honoré), Gosselin, Lioret et Michelin, à qui se sont adjoints MM. Cossonnet de Longpont, Maréchal et Phélipeau, s'est réunie, le 16 août, à l'effet de remplir sa mission. M. de Liron d'Airoles, également désigné, n'a pu assister à la réunion, étant en voyage.

Les arbres soumis à l'appréciation de votre Commission sont : environ 70 Poiriers dirigés en palmettes ; dix Pêchers disposés de différentes manières et en outre deux de grandes formes, lyre et candélabre, dont l'envergure atteint de dix à douze mètres ; un espalier de 25 mètres de long en Pêchers obliques à 45 degrés d'inclinaison ; enfin une grande quantité de Pommiers en cordon à doubles branches formant le T.

Il existe également des Poiriers en pyramides ; mais la Commission ne les a pas compris dans son examen, attendu qu'ils venaient de subir une transplantation nécessitée par la mauvaise qualité du sol où ils se trouvaient précédemment.

Les Poiriers qui garnissent les murs se développent avec régularité. La charpente en est bien équilibrée ; les lambourdes à fruits y sont bien traitées et n'y laissent pas de parties dénudées.

L'examen des Pêchers, fait au mois d'août, s'applique plutôt à l'ensemble de la vegétation qu'aux détails de la charpente.

Sous ce rapport, la Commission ne saurait trop faire ressortir le bel effet et la riche production fruitière de la plantation en

obliques, qui, au moyen d'arbres placés à un mètre de distance et palissés selon le mode de Montreuil, sans la moindre lacune, couvre, sur une longueur de 25 mètres, la surface d'un mur élevé de plus de 4 mètres.

Les Pêchers en grandes formes dénotent la même habileté dans la direction qui leur est donnée que les arbres qui précèdent. Leurs branches charpentières conduites à de grandes distances, conservent néanmoins leur équilibre, et les belles productions fruitières qui se répartissent sur toute leur étendue attestent les soins éclairés qui en ont aidé le développement.

Le travail de M. Jupinet se montre encore intelligent dans les treilles dont il sait obtenir de très-beaux produits.

L'ensemble de cette culture, Messieurs, est sous l'influence des bons principes que vous êtes tous empressés à propager. L'application en est faite avec suite et entente. Au surplus, vous connaissez déjà les résultats que sait obtenir M. Jupinet à qui, sur un rapport en date du 16 août 1857, qui nous dispense d'ailleurs de plus amples détails, vous avez accordé l'insigne récompense d'une médaille d'argent de 1re classe.

Votre Commission nouvelle, Messieurs, se résume en vous disant qu'elle a constaté que M. Jupinet a continué avec persévérance et succès les travaux qui, à une autre époque, ont mérité vos suffrages. Aussi conclut-elle au renvoi du présent rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Avranches;

Par M. A. Dupuis.

Le Cercle horticole d'Avranches a ouvert son Exposition, le 17 août dernier, dans le jardin de l'Évêché, partie en plein air, partie sous un abri habilement disposé. A 10 heures, le Jury est entré en fonctions. Il a remarqué tout d'abord le magnifique lot de MM. Baudry et Hamel. L'établissement de ces horticulteurs jouit d'une réputation ancienne et bien méritée ; tous les genres de cul-

tures d'ornement, ou à peu près, y sont représentés : plantes de serre chaude et tempérée, *Fuchsia*, *Begonia*, Verveines, *Pelargonium*, Gloxinies, végétaux à feuilles panachées, Conifères, Fougères, etc. Toutes ces catégories de plantes, groupées en massifs d'un charmant effet, formaient le plus bel ornement de l'Exposition. Aussi le Jury a-t-il été unanime pour décerner à MM. Baudry et Hamel la médaille d'or.

Les collections de *Begonia*, Gloxinies, *Petunia*, etc., de M. Jue suivaient de bien près les précédentes.

Les Conifères de M. Letimonnier présentaient un beau développement et une vigoureuse végétation ; on remarquait dans ce lot plusieurs espèces encore peu répandues.

Chacun de ces deux exposants a obtenu une médaille de vermeil.

Des médailles d'argent ont été décernées à M. Lebreton, pour ses *Fuchsia* et ses plantes de serre froide ; à M. Baubigny, directeur du Jardin botanique, et à M. Desmares, pour plantes diverses.

Les *Fuchsia* de M. Lhomer, les *Petunia* de semis de M. Joseph Baudry, et les arbres d'ornement de M. Roussel, ont obtenu des médailles de bronze.

L'hospice de Pontorson avait présenté un lot de légumes variés, qui donnait une excellente idée des cultures de cet établissement. Le Jury lui a accordé une médaille de vermeil.

Il a décerné des médailles de bronze à MM. Cléret et Louis Morel pour leurs légumes de saison ; à MM. Bell et Langlois, de Jersey, pour leurs légumes et fruits forcés.

La culture maraîchère était bien représentée à l'Exposition ; mais les fruits y étaient peu nombreux. Le Jury a dû regretter cette circonstance ; il a toutefois récompensé par une médaille d'argent les bonnes leçons pratiques faites par M. Louis Morel sur la taille des arbres.

M. Arthur Eloffe avait exposé d'intéressantes collections de graines exotiques, de Fougères et de plantes marines, préparées avec le soin et l'habileté dont il a donné tant de preuves ; ces objets lui ont valu une médaille d'argent.

Des médailles de bronze ont été accordées à Mmes la baronne Travot et Hamel, pour leurs charmants bouquets montés, ainsi qu'à

M. Graindorge, dont les poteries présentaient des qualités et surtout un cachet artistique qui prouvaient que la province ne veut pas rester en arrière sous ce rapport.

Après avoir terminé l'examen des objets exposés, le Jury a visité le jardin d'expériences du Cercle horticole. Il y a vu avec intérêt tous nos genres d'arbres fruitiers, cultivés sous diverses formes, de manière à servir à l'instruction des jardiniers. Pour mieux atteindre ce but, des réunions ont lieu au jardin, toutes les semaines, et les praticiens les plus habiles y font, à tour de rôle, des conférences et des leçons pratiques sur l'arboriculture. Des expériences comparatives sur le pincement et le palissage s'y poursuivent en ce moment. Le Jury a exprimé sa satisfaction pour la bonne tenue de ce jardin, dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée.

La ville d'Avranches possède aussi un jardin des plantes, habilement dirigé par M. Baubigny. Une partie est consacrée à l'École botanique ; l'autre est disposée en jardin anglais. Il renferme de très-beaux arbres exotiques. Il ne manque à cet établissement qu'un cours élémentaire et pratique, destiné à donner aux horticulteurs et aux amateurs de bonnes notions de botanique et d'horticulture.

Compte rendu de l'Exposition faite du 5 au 9 mai 1861 par la Société d'Horticulture d'Orléans;

Par M. le Dr Boisduval.

Messieurs,

Délégué comme Juré pour avoir l'honneur de représenter notre Compagnie à l'Exposition que la Société d'Horticulture d'Orléans a faite du 5 au 9 mai, sous l'habile direction de son honorable président, M. Porcher, de son savant Secrétaire-général, M. Chevrier, et des autres membres de la Commission, nous venons aujourd'hui vous rendre compte de cette mission. Le local de l'Exposition, situé boulevard du Chemin de fer, contigu au large espace affecté au concours regional, était couvert d'une tente élégante et transformé en un jardin d'un coup d'œil très-agréable et fort bien dessiné par M. Lebreton. Des vallonnements bien compris, des pelouses fraîches et bien disposées, des allées d'une courbe gracieuse, une serpentine et un rocher avec grotte, composés de pierres bizare-

ment accidentées, d'où l'eau tombait en cascade, ajoutaient aux charmes des collections exposées et contribuaient à en rehausser l'éclat. L'année dernière, froide et très-pluvieuse, suivie d'un hiver sans fin, nous avait mis hors d'état de donner à notre Exposition parisienne tout l'attrait qu'elle aurait eu dans les années ordinaires. L'Exposition d'Orléans, de même que toutes celles qui ont eu lieu au printemps, se ressentait aussi de cette fâcheuse influence. Hâtons-nous de dire cependant que le Jury a remarqué de belles collections d'*Azalea*, de *Rhododendron*, de *Begonia*, de Pensées, de Calcéolaires, de Roses, de Pivoines et d'Anémones en fleurs coupées, de belles suites de Conifères, etc.; mais ce qui a surtout attiré son attention, c'est un magnifique exemplaire du *Doryanthes excelsa* de la Nouvelle-Hollande. Cette belle Amaryllidée paraissait pour la première fois en fleurs dans nos Expositions françaises. Rien de plus majestueux que cette plante gigantesque dont le feuillage rappelle presque un *Pandanus*, et qui produit une grosse hampe de trois mètres de haut, couronnée par un énorme bouquet de fleurs rouges. Cette rareté de premier ordre suffisait à elle seule pour donner à l'Exposition d'Orléans le plus grand intérêt et attirer de nombreux visiteurs. Par un contraste regrettable, la culture maraîchère était à peine représentée et faisait une triste figure auprès des beaux *Azalea* de M. Grangé. Les Asperges d'Orléans, qui, malgré un peu d'amertume, jouissent sur nos marchés de Paris d'une certaine réputation, étaient loin de pouvoir soutenir la concurrence avec celles que M. Louis Lhérault cultive en plein champ à Argenteuil. La culture des primeurs était également peu remarquable; un seul concurrent y avait pris part; mais il est de toute justice de lui tenir compte des efforts qu'il a faits pour arriver au résultat qu'il a mis sous nos yeux et qui a valu à cet habile horticulteur une mention toute spéciale au procès-verbal.

A la suite d'un examen consciencieux et mûrement approfondi, les membres du Jury, sous la présidence de M. Porcher, assisté du Secrétaire-général, ont décerné les récompenses dans l'ordre suivant.

Médailles exceptionnelles.

Médaille d'or de l'Empereur à M. Théophile Grangé, horticulteur,

pour son beau lot d'*Azalea indica* et *pontica*, pour ses *Rhododendron*, pour sa belle culture, etc.

Médaille d'or de Son Excellence le Ministre de l'agriculture et du commerce à M. Robert, jardinier, chez M. Mallet de Chilly, pour on splendide *Doryanthes excelsa*.

Deux médailles d'or de la ville d'Orléans à M. Gauguin-Godillon, pépiniériste, pour ses arbres fruitiers et sa belle collection de Conifères.

Une seconde médaille d'or de Son Excellence le ministre de l'Agriculture et du Commerce à M. Thouvenel, amateur, pour sa riche collection de *Begonia*, pour ses plantes à feuilles panachées et autres plantes de serre chaude.

Médaille de vermeil à M. Lebreton, l'habile dessinateur du jardin de l'Exposition.

Médaille de vermeil à M. Delaire, pour la part qu'il a prise à l'ornementation de l'Exposition, en garnissant certaines parties avec quelques belles caisses de plantes de serre, appartenant au jardin botanique confié à ses soins.

PREMIERS PRIX.

A M. Pascal Sasserand, pour ses plantes de pleine terre, parmi lesquelles on remarquait surtout une terrine entière de *Cortusa Matthioli* chargé de fleurs, et plusieurs autres plantes rares dans les cultures.

A M. Robin, pour ses plantes de serre chaude, mais spécialement pour ses *Caladium*.

A M. Vigneron, horticulteur, pour 75 Rosiers en fleurs.

A M. Belonet, pour son beau lot de Calcéolaires et ses Cinéraires.

A M. Berniau, pour son lot de Conifères et de Fougères.

A Mlle Quetel, de Caen, pour ses belles Anémones en fleurs coupées.

A M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, pour ses Asperges hors ligne.

A M. Bineau, de Tours, pour un Roidisseur servant à la tension des fils de fer.

Une certaine quantité de médailles d'argent de seconde classe ont en outre été accordées à des lots moins remarquables.

Après la séance du Jury, les Dames patronnesses se sont réunies et ont donné la médaille d'or à M. Charles Gombault, amateur, pour son magnifique lot de Pivoines en fleurs coupées, pour une belle série de Fougères de pleine terre et pour une collection d'*Yucca*.

Plusieurs concours indiqués par le programme n'ont eu aucun exposant, comme cela a lieu du reste à toutes les Expositions florales.

Quoi qu'il en soit, on doit féliciter la Société d'Horticulture d'Orléans d'être parvenue à faire, après une saison si contraire et par un temps si froid, une Exposition fort respectable et d'avoir prouvé une fois de plus qu'elle peut soutenir dignement le rang élevé qu'elle a atteint parmi les Sociétés horticoles.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Stanhopea Bucephalus LINDL. — *Bot. Mag.*, novembre 1862, pl. 5278.—Amérique centrale.—(Orchidées.)

Magnifique espèce découverte, il y a déjà longtemps, par Humboldt et Bonpland à Cuença, retrouvée plus récemment par Hartweg sur les Andes, à une altitude d'environ 2,000 mètres. Ses grandes fleurs sont colorées en beau fauve-orangé, sur lequel tranchent des macules brun-rouge foncé; elles exhalent une odeur très-forte.

Vaccinium Imrayi HOOK. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5279. — Vaciet de Imray.—La Dominique.—(Vacciniacées.)

Cette espèce, découverte dans l'île La Dominique par le docteur Imray, à qui elle a été dédiée, est beaucoup moins brillante que plusieurs de ses congénères, mais curieuse par la couleur verte de ses fleurs dont la corolle, généralement 6-fide, est très-épaisse. Ces fleurs forment des grappes corymbiformes axillaires et terminales. C'est un arbrisseau d'un mètre environ, toujours vert, dont les feuilles coriaces sont ovales-lancéolées, acuminées, dentées en scie.

Higginsia regalis Hook., *Bot., Mag.*, l. c., pl. 5280. — Higginsie royal. — Patrie? — (Rubiacées.)

Cette plante est le *Campylobotrys regalis* de M. Linden, qui l'a indiquée sous ce dernier nom dans son catalogue de 1860. C'est un arbrisseau vigoureux dont les branches un peu charnues sont relevées de 4 angles obtus; dont les feuilles ovales-arrondies, acuminées, très-entières, un peu coriaces, sont marquées de forts plis transversaux correspondant aux nervures, glabres, vertes et luisantes en dessus, rouges en dessous. C'est ce magnifique feuillage qui fait le principal mérite de cette belle espèce, car les fleurs qu'elle a montrées l'an dernier à Kew, et qui l'ont fait reconnaître pour un *Higginsia*, sont petites, jaunes, réunies en petites cymes qui ne produisent que peu d'effet.

Echinacea angustifolia DC. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5281. — Echinacée à feuilles étroites. — États-Unis du sud. — (Composées.)

Le genre auquel appartient cette herbe vivace a été détaché des *Rudbeckia* de Linné. L'espèce elle-même est connue depuis longtemps des botanistes; elle mérite de figurer en touffes dans les plates-bandes, où elle se fait remarquer par ses larges capitules à longs rayons étroits, de couleur purpurine.

Phyllagathis rotundifolia Blume. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5282. — Phyllagathide à feuilles arrondies. — Sumatra. — (Mélastomacées.)

Cet arbuste est, comme l'*Higginsia regalis*, une de ces espèces qui méritent de figurer dans toutes les collections à cause de la beauté de leur feuillage. Il a été trouvé d'abord dans des forêts humides de l'île de Sumatra. Il paraît qu'il a été introduit en Europe par les Hollandais. Il est connu depuis plusieurs années des botanistes. C'est le *Melastoma rotundifolium* de Jack. Ses petites fleurs purpurines ne produisent aucun effet. (Voyez le *Journ.*, VII, p. 135.)

Rhodanthe Manglesii Lindl., var. **sanguinea** Hook. — *Bot. Mag.*, décembre 1861, pl. 5283. — (Composées.)

Charmante variété d'une plante qui joue, de nos jours, un rôle important dans la décoration des jardins. Cette variété, que certaines personnes regardent comme une espèce distincte, a les rayons de ses capitules colorés en beau rouge-pourpre, tandis que le disque en est teint en rouge-noir.

Begonia Kunthiana Walp. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5284.—Bégonia de Kunth.—Vénézuela.—(Begoniacées.)

Jolie espèce qui paraît avoir été cultivée d'abord dans le Jardin botanique de Berlin ; elle se recommande principalement par le contraste frappant qui existe entre les 2 faces de ses feuilles dont la supérieure est d'un joli vert lustré, tandis que l'inférieure est colorée en fort beau rouge-pourpre. Ces feuilles sont lancéolées, inéquilatérales, oblongues, acuminées, fortement dentées en scie. Quant aux fleurs, elles sont grandes, blanches, portées au nombre de 2 ou 3 sur des pédoncules axillaires. M. Klotzsch rangeait cette plante dans son genre *Gaerdtia* sous le nom de *G. Kunthiana*.

Dendrobium triadenium Lindl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5285. — Dendrobe à trois glandes.—Malaisie.—(Orchidées.)

Jolie espèce, dont les fleurs blanches, avec une macule jaune à la base du labelle, forment une grappe courte et serrée terminale. Ses feuilles sont ovales-oblongues, obtuses. On en doit l'introduction à MM. Rollisson, de Tooting.

Verticordia nitens Schauer. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5286.—Verticordie brillante.—Australie occidentale.—(Myrtacées-Chamælauciées.)

Ce joli arbuste connu depuis plus de 20 ans des botanistes n'a pu être obtenu vivant en Europe que dernièrement, malgré les efforts réitérés qui avaient été faits auparavant dans ce but. C'est à MM. Veitch qu'est dû cet heureux résultat. Ces habiles horticulteurs sont parvenus à en obtenir la floraison en 1861. Cette espèce se recommande par son brillant corymbe d'un jaune doré qui réunit un grand nombre de petites fleurs dont les pétales sont délicatement frangés.

Vriesia xiphostachys Hook., *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5287. — Vriésie à épi étroit.—Brésil ?— (Broméliacées).

Plante qui paraît être venue du Brésil, dont les feuilles réunies en touffe sont longues et linéaires, avec la base fortement élargie, courbées en gouttière arrondie, entières, glauques. Du milieu de cette touffe s'élève une hampe rouge, haute de 3 décim., que termine un épi dans lequel des fleurs en long tubo et violettes sortent l'une après l'autre et une seule à la fois d'entre des bractées carénées, très-serrées, vertes, dont les inférieures seulement sont colorées en rouge. Cette plante est beaucoup moins brillante que plusieurs de ses congénères.

Bolbophyllum barbigerum Lindl.—*Bot. Mag.*, l. c., pl. 5288.—Bolbophylle barbu.—Sierra Leone.—(Orchidées.)

Cette petite orchidée africaine est surtout curieuse pour son labelle linéaire-lancéolé, qui se prolonge à son extrémité en un grand nombre de longs filaments déliés et terminés par un petit renflement.

Illustration horticole.

Seaforthia elegans R. Br.—*Illus. hort.*, novembre 1861, pl. 304 et pl. noire.—Séaforthie élégante.—Australie.—(Palmiers.)

La planche coloriée du Journal belge est reproduite d'après le grand ouvrage de M. de Martius, et les figures noires sont empruntées au *Botanical Magazine*. (Voyez pour ce beau Palmier le *Journal*, III, 1857, p. 46.)

Alocasia macrorrhiza Schott, var. **foliis variegatis.**—*Ill. hort.*, l. c., pl. 305. — Alocase à grosse racine, variété panachée. — Indes orientales.—(Aroïdées.)

Variété, curieuse par ses feuilles panachées de blanc et de différentes nuances de vert, d'une plante abondamment cultivée dans l'Inde et surtout dans les îles de l'océan Pacifique, pour son rhizome tubéreux et féculent. C'est le *Taro* des Océaniens.

Camellia reticulata Lindl., var. **flore pleno.** —*Ill. hort.*, l. c., pl. 306.—Camellia réticulé var. à fleur pleine.—(Ternstroemiacées.)

Voyez, pour cette belle variété, le *Journal*, III, 1857, p. 317 et V, 1859, p. 4.

Begonia longipila Ch. Lem., *Ill. hort.*, décembre 1861, pl. 307. —Bégonia à longs poils.—Mexique.— (Bégoniacées.)

Belle espèce découverte au Mexique par M. Ghiesbreght qui l'a envoyée à l'établissement de M. A. Verschaffelt. Par le port et le feuillage elle ressemble aux *Begonia heracleifolia*, *laciniata*, *punctata*, etc.; mais elle en diffère par ses proportions plus fortes et par divers caractères. Son rhizome est rampant, probablement ramifié; ses feuilles ont le pétiole muni de grandes et larges stipules, très-robuste, cannelé, rougeâtre, marqué de lignes saillantes blanches, vertes et cramoisi, hérissé de longs poils sétacés et terminé (d'après la figure) par une sorte de collerette pendante de processus presque piliformes, colorés en rouge et blanc; leur limbe a de 0m 22 à 0m 25 de largeur; il est un peu plus long que large,

arrondi dans l'ensemble, mais profondément palmé à 7-9 lobes lobés eux-mêmes et finalement sinués-dentés, échancré en cœur à sa base. La coloration de ces feuilles est remarquable : leur face supérieure est d'un vert-brun verdâtre mat sur lequel tranchent des bandes d'un vert clair longeant les nervures; sur l'inférieure, le brun mat est remplacé par une teinte d'un rouge ferrugineux, tandis que le vert se reproduit plus pâle, et que les nervures sont rosées. Les fleurs de cette plante sont assez grandes, nombreuses, rosées, disposées en grappes dichotomes; l'ovaire a 3 ailes presque égales. Ce Bégonia est de serre chaude ou de bonne serre tempérée.

Prunus triloba FORTUNE? — *Ill. hort.*, l. c., pl. 308. — Prunier trilobé. — Chine. — (Rosacées-Amygdalées.)

Bel arbrisseau très-rameux, touffu, haut d'un à deux mètres, découvert par M. Fortune dans le nord de la Chine, et envoyé par lui en Angleterre, en 1855. Ses rameaux sont longs et droits; ses feuilles ovales, rétrécies en coin dans le bas, formant vers le haut 3 lobes plus ou moins marqués, sont fortement dentées et portent un léger duvet sur les nervures à leur face inférieure. Ses charmantes fleurs d'un blanc rosé très-frais, larges de 3 centimètres et demi, garnissent les rameaux sur une grande longueur et en font une espèce des plus ornementales. Ce joli Prunier doit être planté en plein air, dans les massifs un peu abrités ou doit être tenu soit en espalier soit en contre-espalier. Il est très-bon à forcer en hiver. Il se plaît dans une terre franche, meuble, riche en humus. On le multiplie par la greffe sur le Prunellier.

Paritium elatum DON. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 309. — Paritier élevé. — Jamaïque et Cuba. — (Malvacées.)

La figure et l'article que l'*Illustration horticole* donne pour cette belle Malvacée sont empruntés au *Botanical Magazine*, d'après lequel nous en avons parlé nous-même. (Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 136.)

Hebeclinium atrorubens CH. LEM. *Ill. hort.*, janv. 1862, pl. 310. — Hébécline rouge-noirâtre (la tige). — Mexique. — (Composées.)

Fort belle Composée, dont la découverte a été faite dans les parties méridionales du Mexique par M. Ghiesbreght, qui en a envoyé des graines, en 1859, à M. Amb. Verschaffelt. Les jeunes pieds ainsi obtenus ont fleuri dans les serres de cet horticulteur pendant

les premiers mois de 1861. La plante atteint jusqu'à 1 mètre et même 1m,30 de hauteur; elle est très-robuste, dressée, touffue; sa tige et toutes ses subdivisions, même les pétioles, sont couverts d'un tissu épais de poils serrés qui les colore en rouge-score très-sombre; ses feuilles ont 0m,30 ou même davantage en longueur, sur 0m,20 et 0m,22 en largeur; elles sont largement cordiformes à la base, aiguës au sommet, fortement dentelées et ciliées, d'un beau vert très-foncé en dessus, avec les nervures rougeâtres beaucoup plus pâles en dessous, où les nervures saillantes se dessinent nettement en rouge. Les fleurs forment de jolis capitules lilas, à odeur suave, qui se rapprochent en très-grand nombre de manière à former un immense corymbe qui ne mesure pas moins de 0m,30 de largeur. — C'est une plante de serre chaude ou de bonne serre tempérée, qui exige une terre substantielle et très-nutritive. On la multiplie facilement de boutures.

Caladium? Lemaireanum Hort. Versch. *Ill. hort.*, l. c., pl. 311. —Caladion de Lemaire.—Para.—(Aroïdées.)

Comme la plupart des Aroïdées à feuilles panachées dont les cultures européennes ont été enrichies dans ces derniers temps, celle-ci est due à M. Baraquin, qui l'a trouvée dans le Para. Elle n'a pas encore fleuri. Ses feuilles, de grandeur moyenne, sagittées, oblongues, peltées, mais en même temps profondément entaillées à leur base, sont d'un joli vert sur lequel tranche une panachure blanche, comme déchirée à son bord, qui borde largement la côte médiane et va finir en pointe le long des nervures.

Camellia tricolor imbricata plena.—*Ill. hort.*, l. c., pl. 312.

Belle variété obtenue d'un semis du *Camellia tricolor* par M. Ch. Schmitz, de Florence. Ses fleurs, de grandeur au-dessus de la moyenne, sont composées de grands pétales arrondis, disposés exactement en rose et panachés de cramoisi sur fond blanc pur. La figure qu'en donne l'*Illustration horticole* est empruntée à l'*Illustrated Bouquet*. (Part. VII, vol. II, novemb. 1859.)

Effets de l'été dernier sur la végétation de quelques Conifères; par M. Jean Passerini (*I Giardini*, n° de janvier 1862.)

Les végétaux ont été organisés pour vivre dans des conditions déterminées de température qui ne peuvent être changées sans qu'ils éprouvent un dérangement plus ou moins notable dans leur

manière d'être. Si un certain nombre d'entre eux se montrent robustes et peuvent croître sous des climats divers, beaucoup, au contraire, sont, sous ce rapport, d'une délicatesse extrême, et la plupart des autres ne franchissent jamais impunément les limites qui leur ont été assignées par la nature. Les extrêmes de froid et de chaleur nuisent également à la végétation ; mais ce sont principalement les premiers dont nos climats nous permettent d'apprécier fréquemment l'influence sur les espèces étrangères ; aussi possédons-nous à cet égard de nombreuses données. Nous avons plus rarement occasion de reconnaître l'action fâcheuse des chaleurs excessives ; d'où il résulte que nous connaissons beaucoup moins les plantes qu'elles fatiguent ou qu'elles peuvent même faire périr. L'été de 1861 a été exceptionnellement chaud dans le midi de la France et en Italie, et l'on a reconnu qu'il influençait défavorablement diverses espèces cultivées même en grand, par exemple la Vigne, dont les produits ont laissé à désirer, surtout au point de vue de la conservation. M. J. Passerini, directeur du Jardin botanique et professeur à l'Université de Parme, a porté son attention, pendant cet été, sur diverses espèces de Conifères, et il a consigné les résultats de ses observations dans un article dont nous donnerons un résumé. Ces observations sont intéressantes et instructives. En effet, elles peuvent éclairer sur les choix à faire pour les climats chauds et les expositions brûlantes ; elles montrent, en outre, une fois de plus que la latitude et l'altitude auxquelles croissent les plantes doivent être consultées avant tout lorsqu'il s'agit d'introduire dans une localité quelconque des végétaux originaires de contrées étrangères.

D'après M. Passerini, l'été dernier a montré, sur divers points de l'Italie, que l'Epicéa (*Abies excelsa* DC.) supporte très-mal la chaleur et la sécheresse ; il en est de l'*Albies alba* Poir. On a vu périr subitement plusieurs pieds déjà forts de ces deux espèces sous l'influence caniculaire. Le Mélèze (*Larix Europæa* DC.) et les deux Thuia (*Thuia occidentalis* L. et *T. orientalis* L.) en ont aussi plus ou moins souffert. Au contraire, cette épreuve a montré la parfaite rusticité du Pin noir (*Pinus nigricans* Host, plus exactement *P. Laricio* Poir., var. *austriaca* Endl.), du Pin du Lord (*P. strobus* L.), du *Juniperus Virginiana* L., du *Taxodium disti-*

chum RICH., du Cèdre du Liban (*Cedrus Libani* BARR.), etc. Elle a a été favorable aussi à deux autres espèces de Conifères d'une beauté incontestable, qui commencent à figurer dans un grand nombre de plantations d'agrément, et qui sont peut-être destinées à devenir forestières dans l'Europe moyenne, dans un avenir prochain : ce sont le Pinsapo (*Abies Pinsapo* BOISS.) et le *Sequoia gigantea* ENDL. (*Wellingtonia* des Anglais, *Washingtonia* des Américains du Nord). On sait que le premier de ces arbres croît naturellement en Espagne, dans la zone subalpine de la Sierra-Nevada, où il a été découvert par M. Boissier en 1837. Pendant ses huit ou dix premières années, il est ramassé et touffu ; après ce temps, il s'élance et donne annuellement des jets de 50 à 60 centimètres. Or un pied qui, à Parme, est arrivé à cette seconde période de son accroissement, a supporté, l'été dernier, sans souffrir, une chaleur de 39 degrés centigrades ; tandis que, pendant certains des hivers précédents, il avait enduré des froids de 15 degrés centigrades. Il n'est pas inutile de dire qu'une sécheresse de plusieurs mois a joint son influence à celle de la chaleur tropicale de l'été de 1861, et que cependant le Pinsapo n'en a été nullement affecté, ce qui montre combien cet arbre est propre aux plantations sur les terres et aux expositions sèches. — Quant au *Sequoia gigantea*, l'arbre colossal de la Californie, il en existe, dans le jardin botanique de Parme, un individu haut de 1m 60, dont la tige a 0m 25 de circonférence à sa base. Il a supporté les hivers rigoureux qui se sont succédé depuis 1856, et d'un autre côté, la chaleur extraordinaire, ainsi que la sécheresse de l'été dernier, non-seulement ne lui ont pas été nuisibles, mais encore ont semblé lui donner une nouvelle vigueur. Au total, il semble permis aujourd'hui d'assurer, d'après ces observations et d'après celles qui ont été faites en d'autres lieux, que l'*Abies Pinsapo* et le *Sequoia gigantea* sont, dans nos climats, d'une rusticité parfaitement suffisante pour que désormais on puisse leur donner sans crainte, dans les cultures, la place qu'ils méritent pour divers motifs. . .

Deux procédés peu usités pour la multiplication de la Vigne ; par M. X. SCHWARZ. (*Bericht über die Thätigkeit*, etc. Compte rendu des travaux de la Société d'Horticulture de Bavière, pour 1860.)

1° On choisit une branche âgée de 2 ou 3 ans et que termine

un vigoureux sarment de l'année. Au mois d'avril, on la couche soit dans une caisse longue de 0m 66, large de 0m 33, qui présente une ouverture à l'une de ses extrémités, soit dans un panier qu'on a rempli de terre et enterré au pied du cep. On couvre ce provin avec de la terre qu'on tasse et foule fortement. On taille sur 2 ou 3 yeux le sarment de l'année. Pendant l'été on arrose abondamment quand le temps est sec, et on donne même un arrosement avec de l'engrais liquide. A la fin de la période végétative, vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre, on sèvre et sépare le provin, qu'on plante à la place qui lui est destinée. Le nouveau pied ainsi obtenu n'ayant perdu aucune de ses racines, grâce à la caisse ou au panier, pousse avec force au printemps suivant et peut même mûrir du fruit cette même année. — On peut fort bien employer ce genre de multiplication pour les vignes à forcer. Dans ce cas, on marcotte en avril, et on plante le nouveau pied ainsi obtenu, au mois de décembre suivant, dans la serre à forcer, où il donne son raisin au mois d'avril suivant.

2° Quand on veut obtenir promptement un grand nombre de pieds d'une variété de Vigne dont on n'a que peu de sarments, et qu'on dispose d'une bâche chaude, on a recours au procédé anglais de multiplication par bourgeons, qui est mis habituellement en pratique, en particulier, dans le jardin royal de Frogmore.— Pour cela, au commencement du mois de janvier, on divise un sarment en autant de morceaux qu'il porte d'yeux en bon état, et cela de telle sorte que chaque œil ou bourgeon tienne à un morceau de bois long de 5 ou 6 centimètres. Ces morceaux de sarments, après avoir été fendus, sont placés sur un pot rempli de terre meuble et recouverts avec de la mousse humide et un morceau de verre à vitres. On place ensuite ce pot à une forte chaleur, dans une bâche ou dans une serre à multiplication. Quand les bourgeons ont émis des racines, on les empote ; ensuite on les transplante dans des pots de plus en plus grands, selon que l'exige le développement des racines. Traitées convenablement ces boutures poussent très-vite. On ne leur laisse au plus que deux pousses dont on dirige la végétation pour que le bois s'aoûte convenablement. Ces yeux ou bourgeons, qu'on a ainsi séparés au mois de janvier, peuvent, dès la fin de la même année, être plantés dans la serre à forcer où ils

donnent de bonnes et belles grappes au mois d'avril suivant. Comme preuve de cette assertion, l'auteur dit qu'au mois de mai 1859, à une Exposition qui eut lieu à Munich, on voyait des pieds de Vigne en pots qui avaient été obtenus de cette manière, et dont un portait 5 belles grappes parfaitement mûres.

Nouveau moyen pour la destruction des Pucerons; par M. Th. Behlke (*Monatschrift für Pomologie*, 1861, p. 108).

Des difficultés administratives ne permettant plus de faire des fumigations de tabac pour se débarrasser des Pucerons, nous croyons devoir relever ici tous les moyens indiqués comme permettant de détruire ce fléau de l'horticulture. Ce motif nous détermine à publier la note suivante.

En 1860, les Pucerons ont été extrêmement abondants sur les arbres fruitiers dans toute l'Allemagne; aussi a-t-on eu recours à des procédés très-divers pour les détruire. M. Behlke ayant lu dans le *Magasin* de Neubert pour 1860, ainsi que dans l'ouvrage de M. Lucas sur la culture potagère, que l'herbe de la Tomate fournissait un bon moyen pour faire périr ces insectes nuisibles, a voulu mettre ce conseil en pratique, et il rapporte dans sa note s'en être trouvé parfaitement. Il a fait bouillir dans l'eau des fanes de Tomate; il a ensuite lavé avec cette eau les feuilles et rameaux de ses arbres fruitiers qui étaient chargés de Pucerons, ou bien il les a plongés dans ce même liquide. L'effet produit a été excellent : les Pucerons avaient entièrement disparu après que cette opération eut été répétée une seule fois. Trouverait-on, demande l'horticulteur allemand, un procédé plus simple pour détruire ces insectes éminemment nuisibles?

RECTIFICATION IMPORTANTE.

Dans le dernier cahier du Journal, l'article relatif aux travaux du mois d'avril renferme, page 95, 2e alinéa, une phrase qu'un mot substitué à un autre, à l'impression, a rendue complétement inintelligible. Pour lui rendre son sens, à la ligne 12, p. 95, *au lieu de* « dans la seconde quinzaine d'avril, on continue, etc., » *il faut lire* : « à partir de la seconde quinzaine d'avril, on continue, etc. »

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 27 mars 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de dix nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite le 13 de ce mois, n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Langlois, un lot de *légumes de primeur* comprenant des Carottes courtes, un Chou anglais dit Cabbage à Paris, des Haricots verts et des Pommes de terre Marjolin.

2° Par M. Lhérault-Salbœuf, une botte d'*Asperges* venues en pleine terre.

3° Par M. Fromont (Baptiste), jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt, des *Fraises* Princesse-royale, obtenues par la culture forcée.

4° Par M. J. de Liron d'Airoles, des *Poires* et des *Pommes* qui ont été coupées en deux et qui néanmoins se sont bien conservées depuis une quinzaine de jours, leur section ayant été recouverte d'une mince couche de plâtre sec.

5° Par M. Meurice, jardinier au château de Champs (Seine-et-Marne), des échantillons d'une *Pomme* nommée par lui Jean Greville, ainsi que des greffes de l'arbre qui la produit.

6° Par M. Andry, deux *Poires Belle Angevine*, qui, d'après le conseil donné dans un journal allemand, ont été laissées, pendant tout l'hiver, exposées à l'air libre et à la gelée. Ces fruits, plus que médiocres de leur nature, non-seulement n'ont pas souffert le moins du monde, mais encore ont gagné notablement, car une des trois qui avaient été exposées ainsi sans abri à toutes les intempéries de l'hiver, ayant été cuite, a donné une compote aussi bonne que celle qu'on prépare avec des Poires Catillac. Ainsi ce procédé conseillé pour l'amélioration des poires de mauvaise qualité paraîtrait donner de bons résultats.

7° Par M. Triquet, horticulteur à Neuilly, une *Cinéraire* à fleur double.

8° Par M. Domage, rue du Transit, à Montrouge-Paris, un pied du *Camellia Lavinia Maggi* portant une fleur épanouie sur une greffe de deux ans.

9° Par M. Guillot-Pelletier, d'Orléans, un outil *roidisseur*.

10° Par M. Borel, quai de l'Ecole, 10, un nouveau modèle *d'arceaux* pour bordures, en fonte, imitant le bois, munis de crochets qui les fixent l'un contre l'autre.

11° Par M. Thiry, jeune, rue Bergère, 9, à Paris, 2 *supports* sous la forme de cônes en tôle galvanisée destinés à soutenir les Pommiers Paradis, un porte-étiquette pouvant servir en même temps de tuteur, enfin un roidisseur en fer galvanisé.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Deux ouvrages présentés pour le concours ouvert à l'occasion de l'Exposition prochaine, savoir : 1° *Traité de la culture des Champignons* avec l'indication d'une méthode nouvelle pour en obtenir en tous lieux par l'emploi de la mousse, par M. Salle ; il est renvoyé à l'examen de M. Louesse ; 2° *Traité sur les causes des maladies des arbres*, par M. Lahaye. M. Forest est prié d'en faire l'objet d'un rapport.

2° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, etc., annonce à M. le comte de Morny, Président de la Société, qu'il a bien voulu accorder, comme les années précédentes, une subvention de 7000 francs

3° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes avertit M. le Président qu'une médaille en bronze, commémorative du concours ouvert, en 1860, entre les compagnies savantes de l'empire, étant décernée aux sociétés qui se sont fait représenter à la cérémonie du 25 novembre 1861, la Société impériale et centrale d'Horticulture a droit à cette médaille. M. le Président ayant fait retirer cette médaille au bureau du secrétariat-général du Ministère, M. le Président la présente à la réunion. Les archives de la Société conserveront précieusement ce souvenir durable du Congrès de 1861 offert par S. Exc. M. le ministre.

4° Une lettre de remerciment adressée par les Vice-Présidents de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice

au sujet de l'admission de cette Société sur la liste des Sociétés correspondantes.

5° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire de la Société d'Agriculture de la Mayenne demande la désignation d'un Juré pour l'Exposition que cette Société doit tenir à Laval, les 21 et 22 mai prochain.

M. Hélye veut bien se charger de représenter la Société impériale et centrale à l'Exposition de Laval.

6° Plusieurs certificats délivrés pour bons et longs services : 1° par M. Trépagne, propriétaire du domaine de Pivot (Seine et-Oise), au sieur Hamet, son jardinier depuis environ 30 ans ; 2° par M. Pomme, propriétaire à Ollainville (Seine-et-Oise), au sieur Charpentier (Pierre-Théophile), son jardinier depuis 36 années ; 3° par Mme Duvergier de Hauranne, propriétaire à Herry (Cher), au sieur Fourcault (Louis), qui est attaché à sa propriété en qualité de jardinier depuis 1830; 4° par M. André Leroy, pépiniériste à Angers, au sieur Chevalier (Pierre), qui est attaché à son établissement depuis le 24 juin 1812; 5° par M. le vicomte de Mortemart, propriétaire du château de Saint-Vrain, (Seine-et-Oise), au sieur Louis Buisson, son premier jardinier depuis plus de 30 ans ; 6° par M. le marquis d'Estampes, au sieur Saget (Louis), qui est attaché à son château de Montligny (Yonne), depuis 32 années ; 7° par M. Geffrier au sieur Pique (Jacques-Fleury), qui est entré à son service, ainsi que sa femme, en qualité de jardinier, le 30 octobre 1841; 8° par M. Lambert de Sainte-Croix, au sieur Dorléans (Céleste-Basilic), qui le sert comme jardinier, ainsi que sa femme, depuis le mois de janvier 1842.

7° Une lettre par laquelle M. le docteur Regel, Membre correspondant de la Société, directeur scientifique du jardin botanique de Saint-Pétersbourg, annonce l'envoi prochain d'une collection de graines de 102 espèces de l'île Sachalin, une collection de graines de plantes de l'Usuri et d'autres parties peu connues de l'empire russe. Ces graines sont envoyées par la Société d'Horticulture de Saint-Pétersbourg, qui désire apprendre les résultats de la culture des plantes qui en proviendront. M. Regel annonce aussi qu'on recevra en même temps, pour la bibliothèque, différents ouvrages dont il est l'auteur, savoir : *Tentamen Florae Ussuriensis* (Essai de Flore de

l'Ussuri), *Flora Sibiriæ orientalis* (Flore de la Sibérie orientale, 1er cahier) et Monographie du genre *Thalictrum*. M. Regel envoie en même temps des graines du *Pinus Reginæ Amaliæ* et du *Pinus Pichta*.

8° Une lettre de M. Avenel, du Havre, propriétaire à la Trinité-du-Mont, canton de Lillebonne, (Seine-Inférieure), qui exprime l'intention d'envoyer des tubercules d'une variété de Pommes de terre tardives, qui ne sont jamais attaquées par la maladie spéciale. Cette Pomme de terre a été, dit-il, introduite en France à la date de 5 ou 6 ans et, depuis cette époque, cultivée par M. Téterel, jardinier chez M. Conrant, au Havre, elle est restée constamment saine et a donné un beau rendement.

9° Une lettre dans laquelle M. Guilbert dit qu'il a préparé un des volumineux tubercules de Pomme de terre présentés à la Société, le 27 février dernier, par M. Mauger, de Saussaye-la-Vache (Eure). Il a ainsi reconnu que cette variété est de qualité médiocre et peu farineuse; mais il dit qu'on en voit de plus mauvaises sur les marchés.

10° Une lettre de M. Margueritte, jardinier de l'Institut des nobles, à Varsovie (Pologne), qui transmet des renseignements sur l'emploi journalier dans ce pays du Persil à grosse racine. Ces racines y sont fort estimées en raison de leur saveur agréable; on les prépare de manières très-diverses, et elles sont bonnes dans tous les cas. Pour l'hiver on les met dans des caves enterrées dans du sable, et là elles donnent du Persil vert en assez grande abondance. Elles ont le volume des Panais, auxquels elles ressemblent à l'extérieur.

11° Une lettre par laquelle M. Bossin demande qu'une Commission soit chargée d'aller à Hanneucourt, par Meulan, voir sa collection de Jacinthes obtenues de semis faits de 1852 à 1855.

M. Bouillard est prié d'aller examiner les Jacinthes de M. Bossin.

12° Une lettre par laquelle M. Fouques d'Emonville, demandait, le 16 mars courant, par conséquent postérieurement à la dernière séance, qu'une Commission fût chargée d'aller à Abbeville visiter sa collection de Camellias fleuris en ce moment.

M. le Secrétaire-général dit que, vu l'urgence, M. le Président a bien voulu faire droit immédiatement à la demande adressée par

M. Fouques d'Emonville, et que, le 23 mars, MM. Andry, Corbay, Lesèble, Garnon et Duchartre ont eu la vive satisfaction de voir admirablement fleurie cette collection, qui est certainement l'une des plus remarquables de France, probablement même d'Europe.

13° Une lettre par laquelle M. Loise demande qu'une Commission soit chargée d'examiner sa collection de Jacinthes hollandaises, qui sont maintenant en pleine floraison.

M. le Président désigne comme devant former la Commission demandée, MM. Andry, Bouchet, Rouillard et Malet, père.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société vient de perdre l'un de ses Membres les plus anciens et le plus honorablement connus, M. Vilmorin, père, dont le nom se lie au perfectionnement de la culture française depuis le commencement de ce siècle, et à qui ses beaux travaux dans cette direction avaient valu une réputation européenne. Il ajoute qu'elle vient également de perdre M. Michon, Membre titulaire.

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau font connaître leur opinion à ce sujet de la manière suivante :

1° Le Comité de la culture potagère est d'avis que 3 primes doivent être accordées : l'une à M. Langlois pour son lot de légumes de primeur qui sont vraiment remarquables ; la seconde à M. Lhérault-Salbœuf pour ses belles Asperges, la troisième à M. Fromont (Baptiste), pour ses Fraises obtenues dans des conditions défavorables à la culture forcée.

2° Le Comité d'Arboriculture pense que des remercîments doivent être adressés, au nom de la Société, à MM. Andry, Meurice et de Liron d'Airoles pour les objets qu'ils ont présentés. La Pomme Jean Greville présentée par M. Meurice est, d'après ce Comité, un beau fruit dont le mérite réel est faible.

3° Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Demage pour son Camellia Lavinia Maggi, magnifique variété dont la fleur est grande et d'un très-beau coloris blanc rosé, rubané d'écarlate pourpré vif. Il demande que des remercîments soient adressés à M. Triquet pour sa Cinéraire double, qu'il l'engage à présenter de nouveau si elle se reproduit par le semis.

4° Le Comité des industries horticoles déclare que l'outil

roidisseur présenté par M. Guillot-Pelletier, d'Orléans, est un instrument insuffisant relativement à l'usage auquel on le destine. Quant aux autres objets qui lui ont été soumis, il a nommé des Commissaires qui en feront un examen attentif.

Ces propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes votées aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Président rend compte de vive voix à la Société des recherches auxquelles il s'est livré sur la composition chimique des *Canna*, à la demande de MM. André et Barillet-Deschamps. Il a trouvé à la tige de ces plantes ainsi qu'à leurs feuilles une composition analogue à celle de la plupart des plantes fourragères, toutefois avec une assez forte proportion de matière mucilagineuse qui peut-être plairait peu aux bestiaux auxquels on donnerait cette nourriture. Il serait bon de faire des essais à cet égard. Quant au rhizome, il renferme une fécule entièrement dépourvue d'odeur, et dès lors comparable aux meilleures fécules exotiques, telles que l'Arrow-root, le Tapioca, etc.; mais la proportion en est faible et varie seulement de 2 à 5 pour 100. Il faudrait agir sur une grande masse de rhizomes pour obtenir une quantité notable de cette fécule. Les graines de *Canna* sont, comme on le sait, extrêmement dures; la fécule y existe en abondance dans l'albumen, tandis que, dans l'embryon, il y a beaucoup de matière azotée. Les cellules de cet albumen affectent une disposition remarquable; elles ont une forme cylindroïde ou plutôt prismatique et rayonnent du centre vers la périphérie. Les grains de fécule qui les remplissent ont la forme de sortes de petites galettes ovales superposées, de telle sorte que chaque cellule examinée superficiellement semble remplie d'un corps unique. Le tégument de ces graines renferme une matière colorante rouge, soluble dans l'acide chlorhydrique, dont la proportion est trop faible pour qu'on puisse songer à en tirer un parti quelconque. Les *Canna* sur lesquels ont porté les recherches de M. Payen sont les *C. indica*, *edulis*, *flaccida*, *spectabilis*, *lutea*, *nepalensis* et *discolor*.

M. Lepère met sous les yeux de la Compagnie des rameaux de diverses variétés de Pêchers chargés de fleurs, afin de signaler le rapport qui existe assez généralement entre la grandeur de la corolle et

l'époque à laquelle mûrit le fruit. Les variétés dont la maturation arrive en premier lieu se distinguent par de grandes fleurs; telles sont toutes les Mignonnes. Des fleurs de grandeur moyenne font reconnaître, dès le printemps, la plupart des fruits de seconde saison, commeles Chevreuses. Enfin les fleurs petites, dans lesquelles les pétales débordent faiblement le calice, distinguent en général les variétés tardives dont la culture, sous le climat de Paris, donne rarement de bons résultats, leur bois n'ayant pas le temps nécessaire pour s'aoûter complétement avant l'hiver.

M. Louesse apprend à la Société qu'il a eu occasion de visiter dernièrement une culture forcée d'Asperges qui lui semble mériter d'être signalée, à cause de la haute température à laquelle elle soumet les plantes. Cette chaleur est assez forte pour atteindre 70° C. le long des tuyaux du thermosiphon. Ainsi chauffées par dessous, les Asperges, qui sont très-rapprochées et presque sans terre, viennent très-rapidement. C'est à Clichy, chez M. Coconnier qu'est suivi ce procédé de forçage.

M. Millet dit avoir vu aussi avec intérêt cette culture forcée, et il rapporte y avoir pris, au mois de décembre dernier, des Asperges menues, mais fort bien venues.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Description de la Poire Braconnot d'Épinal, par M. de Liron d'Airoles.

2° Note sur des plantes nouvelles ou peu connues; par M. Jacques.

3° Note sur une nouvelle forme nommée Cordon bisannuel, pour la Vigne; par M. A. Delaville, aîné. Un dessin, qui accompagne cette note, est mis sous les yeux de la Société.

M. Forney fait observer que ce dessin est parfaitement semblable à une figure donnée par Forsyth, dans son Traité de la culture des arbres fruitiers (traduit de l'anglais par Pictet-Mallet, en 1803).

4° Une note par M. Pigeaux sur ce qu'il faut faire pour ne pas tailler les arbres. Ce travail est renvoyé au Comité d'Arboriculture.

M. le Secrétaire général annonce de nouvelles présentations.

Et la séance est levée à 3 heures trois quarts.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1862.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Bourgeois dit avoir remarqué dans la grandeur des fleurs de divers Poiriers des différences analogues à celles que M. Lepère vient de signaler chez les Pêchers; seulement, il n'a pu reconnaître jusqu'à ce jour s'il existe un rapport quelconque entre la grandeur des fleurs de ces arbres et l'époque à laquelle mûrit leur fruit. Il indique comme tenant le premier rang pour l'ampleur de la corolle le Bon-Chrétien de Rans et le King Edwards, dont les fleurs ont environ 0m 05 de diamètre. Il fait observer que la première de ces deux variétés produit en proportions à peu près égales des fleurs simples ou à 5 pétales et des fleurs semi-doubles, dans lesquelles on compte de 6 à 8 pétales.

Également à l'occasion du procès-verbal, M. Malot fait observer qu'il y a des Pêchers à grandes fleurs qui ne rentrent pas dans la catégorie des variétés hâtives.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de 17 nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition. Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Guillaume, Président de la Société d'Horticulture de Dole (Jura), au nom de cette Société, trois tubercules d'*Igname de Chine* et un lot de racines de *Cerfeuil bulbeux*. Deux de ces Ignames, venues de tronçons plantés au printemps de 1861, pèsent en ce moment, l'une 3 kilogrammes et l'autre 3 kilog. 100 grammes, bien que celle-ci ait perdu, par suite d'un accident, une partie de son extrémité inférieure. La première est formée de deux tubercules jumeaux et fort peu dissemblables en volume. Le troisième tubercule pèse 900 grammes et résulte de la végétation, pendant une seule saison, d'un bulbille qui, lorsqu'il a été mis en terre, avait à peine la grosseur d'un Haricot de Soissons. Les deux pre-

mières de ces Ignames ont été obtenues par M. Bouhans; la troisième l'a été par M. Lapierre, l'un et l'autre horticulteurs à Dôle, qui se livrent avec un plein succès à la culture du *Dioscorea Batatas*. — Quant aux racines de Cerfeuil bulbeux, bien que desséchées par plus de sept mois de conservation, elles n'en ont pas moins un poids moyen de 42 grammes et demi, puisque 15 pèsent 632 grammes. — Dans une lettre dont il est donné lecture, M. Guillaume donne des détails précis sur ces remarquables produits et sur la manière dont on les cultive dans le département du Jura.

2° Par M. Chappard, jardinier à Sucy-en-Brie, deux pieds de *Pomme de terre* Marjolin, dont l'un a été pincé le 20 mars, tandis que l'autre a été laissé dans son état naturel.

3° Par M. Langlois, 3 variétés de *Choux*, Brocolis et Choux-fleurs et des *Pois* nains.

4° Par M. Lhérault-Salbœuf, d'Argenteuil, une botte d'*Asperges* roses de Hollande dites par lui perfectionnées. Le présentateur dit que ce sont les premières qui se soient montrées dans son Aspergerie sur des pieds de choix, comptant quatre années de plantation.

5° Par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, une botte d'*Asperges* appartenant à la variété qu'il nomme Asperge rose hâtive d'Argenteuil. Dans une note jointe à ce produit, M. Lhérault (Louis) dit que l'Asperge rose hâtive d'Argenteuil l'emporte sur toutes les autres Asperges par sa précocité, par l'abondance et la qualité de ses produits. Pour prouver la précocité de cette plante, il dit que, dès la dernière séance de la Société, qui a eu lieu le 27 mars, il avait apporté une forte botte d'Asperges en provenant, qu'il n'a pu malheureusement soumettre à l'examen du Comité de culture potagère, une circonstance indépendante de sa volonté ne lui ayant permis d'arriver que vers la fin de la séance, mais qu'il a mise sous les yeux de plusieurs Membres du Bureau et des Comités.

6° Par M. Gauthier (R.-R.), des *Asperges* blanches venues sur des pieds de quatre années de semis; des *Asperges* vertes obtenues sur des pieds de quatre années de semis; des *Choux* d'York récoltés en pleine terre; enfin diverses variétés de *Fraisiers*.

7° Par M. Régérend, jardinier au Val-la-Reine, près d'Honfleur (Calvados), 6 *Poireaux* Gros de Rouen.

8° Par M. Rieu (Adrien), jardinier chez M. Reynarte, à Wissous

(Seine-et-Oise), des *Haricots* Blanc de Hollande en filets, venus sur une couche de fumier et de feuilles, et une boîte de *Fraises* Princesse royale.

9° Par M. Ferd. Gloede, des Sablons, près Moret-sur-Loing, un *Fraisier* à fleur double et néanmoins fertile, variété curieuse qui a été décrite et figurée par MM. Poiteau et Turpin, dans leur Pomologie française, mais qui avait disparu depuis plusieurs années de nos jardins et que M. Gloede a retrouvée dernièrement en Angleterre.

10° Par M. Truffaut fils, horticulteur, rue des Chantiers, 30, à Versailles, 1° un pied de l'*Azalea indica Belle Gantoise*, variété qui vient d'être mise au commerce, au mois de mars dernier, par son obtenteur, M. Vervæne, de Gand; 2° 6 nouvelles variétés d'*Amaryllis*, obtenues par lui de semis, qui fleurissent pour la première fois et auxquelles il donne les noms de : Impératrice de France, Duchesse de Malakoff, Madame Furtado, Madame Andry, Madame Payen, Madame Duchartre; 3° l'*Amaryllis* variété *acuminata* à fleurs rouges, qui est fort remarquable pour l'ampleur et la forme parfaite de sa fleur.

11° Par M. Fournier (Désiré), jardinier de l'hospice Marie-Thérèse, des *Lilium candidum* fleuris, dont la floraison a été obtenue en serre. Ces plantes ont été mises en pots au mois de septembre 1861 et enfermées dans la serre au mois d'octobre suivant. Pendant l'hiver on leur a donné fort peu d'air.

12° Par M. Thibaut, un rameau fleuri de *Rhododendron Dalhousiæ* D. Hook.

13° Par M. Chappard, nommé plus haut, 6 fleurs du *Magnolia Soulangeana*, 5 fleurs du *Magnolia Norberti* et une fleur d'un *Camellia* dont il ignore le nom.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Des lettres par lesquelles il est donné avis du don fait à la Société, pour la prochaine Exposition, d'une médaille d'or par S. A. I. madame la Princesse Marie-Clotilde Napoléon, d'une médaille d'or par S. A. I. le Prince Napoléon, de deux médailles de vermeil par S. A. I. madame la Princesse Mathilde, et de deux médailles d'or par M. le Sénateur Préfet de la Seine, au nom de la ville de Paris et du département de la Seine.

2° Deux certificats délivrés pour bons et loyaux services : l'un par M. Ed. de Lauzès, propriétaire à Jouaignes (Aisne), au sieur Vallois (Isidore), son jardinier depuis l'année 1826 ; l'autre par M. le comte de Lanjuinais, propriétaire du château de Villemain (Seine-et-Oise), au sieur Limet (Georges), son jardinier depuis le mois de juin 1840.

3° Une lettre de remerciments adressée par M. A. Royer, Président de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique et de la Commission royale de Pomologie, au sujet de sa nomination en qualité de Membre honoraire de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

4° Une lettre par laquelle M. Jules Lecreux remercie pour son admission comme Membre titulaire.

5° Une lettre par laquelle M. le Président de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation de Tarn-et-Garonne demande qu'un Membre soit délégué pour faire partie du Jury de l'Exposition que cette Société doit tenir à Montauban, dans les premiers jours du mois de mai prochain.

M. Hélye veut bien se rendre à Montauban pour y prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition.

6° Une lettre de M. Kreuter, Membre correspondant à Vienne (Autriche), qui annonce l'envoi de graines d'un Melon cultivé en Esclavonie, qu'il dit être délicieux, ainsi que de graines de Melon géant.

7° Une lettre de M. Bouchet, Président du Comité d'Arboriculture, au sujet du désir formulé par ce Comité de voir la Société provoquer des mesures et des travaux en vue de diminuer les ravages faits par les Hannetons.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration s'est occupé de ce sujet important, et a désigné quelques Membres comme devant joindre leurs efforts à ceux des Commissaires déjà désignés antérieurement. Par suite de ces désignations, la Commission chargée de rechercher les moyens les plus efficaces pour amener la destruction des Hannetons est maintenant composée de MM. Boisduval, Pigeaux, J.-L. Jamin, Malot, J. Guyot, Malet père, Orbelin, Truffaut et Deseine.

8° Une lettre dans laquelle M. Bossin se propose de prouver que la Pomme de terre Caillaud n'est pas autre chose qu'une variété apportée du Chili à Brest, en 1848, dont il reçut alors des tubercules en assez grande quantité pour en donner à plusieurs personnes, notamment à M. Caillaud, de Nantes, qui, en 1850, dédia cette Pomme de terre à M. Bossin lui-même. Depuis cette époque, la Pomme de terre Bossin a figuré constamment sur les catalogues de la maison Bossin, Louesse et Comp.

9° Une lettre dans laquelle M. Gommet, horticulteur-pépiniériste, rue de la Bourse, 53, à Lyon, dit avoir trouvé le moyen de faire germer, dès la première année, toutes les graines d'arbres qui ne lèvent normalement que la deuxième année; malheureusement l'auteur de la lettre ne donne aucune indication à cet égard.

10° Une lettre dans laquelle M. L. La Beaulière, de Laval, annonce qu'il a, maintenant, fleuri dans sa serre un pied de *Beschorneria bracteata* ou *multiflora*, plante déjà ornementale par son port et par la couleur de son feuillage, mais qui devient encore beaucoup plus belle en fleurissant.

11° Une lettre de M. Avenel, de la Trinité-du-Mont, qui annonce l'envoi très-prochain de tubercules de la Pomme de terre tardive dont il avait déjà fait connaître les qualités, à la dernière séance (Voyez plus haut, page 196).

12° Une lettre dans laquelle M. le docteur Pigeaux présente des observations au sujet des inconvénients qui lui semblent résulter de la taille des arbres.

M. Forney rappelle que certains arboriculteurs se sont élevés depuis longtemps contre l'usage de tailler les arbres, et notamment que Sieulle, jardinier à Vaux-Praslin, commençait, dès l'année 1800, à diriger les Pêchers d'après une méthode dont les caractères fondamentaux sont indiqués par Du Petit-Thouars (*Verger français*, p. xxi), dans les termes suivants: 1° non-taille des branches mères; 2° ébourgeonnement. Mais M. Forney pense qu'il faut se garder de généraliser ces idées, et qu'il serait dangereux d'en faire l'application à tous les arbres.

13° Une lettre de M. Ricaud, de Beaune, relative à la taille de la vigne.

11° Une lettre par laquelle M. Bernard, de Lyon, demande qu'une Commission soit chargée d'examiner une pompe régulatrice, de son invention, qui se trouve dans le palais du Corps législatif. — Cette lettre est renvoyée par M. le Président au Comité de l'Industrie.

M. le Secrétaire-général communique la liste des Jurés pour l'Exposition prochaine qui, ayant été dressée par le Conseil d'Administration, doit maintenant être soumise à l'approbation de la Société. Cette liste comprend MM. Lesèble, Hardy fils, Chauvière, Houllet, de Sansal, Leroy (Isidore), A. Rivière, Martin, Barillet-Deschamps, Bertin père, Michel (Charles), Gontier père, Carrière, Louesse, Laizier, Lefillieul, et pour les industries qui se rattachent à l'Horticulture, MM. O'Reilly, J. Guyot, Depuelle et Noirot. Mise aux voix par M. le Président, elle est adoptée à l'unanimité.

Les Comités, après avoir examiné attentivement les objets déposés sur le bureau, formulent les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère, dans l'impossibilité d'établir un classement entre les magnifiques Asperges de M. Lhérault-Salbœuf et de M. Lhérault (Louis), propose d'accorder une prime de 1re classe à chacun de ces habiles cultivateurs ; mais ceux-ci déclinent l'honneur de cette récompense, l'approbation de la Société étant à leurs yeux, disent-ils, un prix suffisant de leurs efforts. A ce propos, une conversation s'engage au sujet de la précocité relative des diverses variétés d'Asperges ; elle amène M. le Président à prier le Comité de s'occuper de cette question intéressante et de faire connaître, dans le cours de cette année, si cela est possible, le résultat des recherches qu'il voudra bien faire à ce sujet. Le même Comité demande une prime de 2e classe pour M. Gauthier, dont les Asperges sont fort belles, et qui, comme MM. Lhérault et pour le même motif, ne croit pas devoir accepter les jetons demandés pour lui. Une prime de 2e classe est demandée pour M. Langlois, surtout en considération de ses Choux-Fleurs. Quant aux Ignames et au Cerfeuil bulbeux envoyés de Dôle par M. Guillaume, le Comité déclare que ce sont des produits fort remarquables, en raison desquels il demande qu'une prime de 1re classe soit accordée au présentateur. Enfin il propose de décerner une prime de 3e classe à M. Révérend pour ses volumineux Poireaux. Il

propose d'adresser des remercîments aux autres présentateurs, en faisant observer qu'il ne peut exprimer un avis sur le Fraisier à fleur double de M. Gloede avant d'en avoir vu le fruit, et qu'il ne voit aucun avantage au pincement pratiqué sur les Pommes de terre par M. Chappard.

2° Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Truffaut (fils) pour ses belles variétés nouvelles d'*Amaryllis*, parmi lesquelles il distingue comme les plus belles celles qui ont reçu les noms de Mme Payen, Mme Duchartre et Duchesse de Malakoff. Il propose de donner une prime de 3e classe à M. Fournier (Désiré), pour son Lis blanc forcé, et de remercier MM. Thibaut et Chappard pour leurs présentations.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet ensuite les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Andry apprend à la Société que les Verveines cultivées au Bois de Boulogne sont attaquées en ce moment par une maladie qui paraît être due au développement sur leur surface d'une Mucédinée parasite. Le mal est assez grave pour faire craindre que, si l'on ne parvient à le guérir, il ne rende désormais impraticable la culture de ces charmantes plantes. M. Burel et quelques autres Membres disent avoir observé ailleurs la même maladie des Verveines et confirment ce que vient de dire M. le Secrétaire-général touchant la gravité de ce mal.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Rapport fait par M. Michelin, au nom du Comité d'Arboriculture constitué en délégation du Jury, sur les fruits de semis qui avaient été présentés à l'Exposition tenue par la Société impériale et centrale d'Horticulture du 21 au 24 septembre 1861.

2° Rapport sur la collection de Camellias de M. Fouques d'Emonville ; M. Duchartre, Rapporteur.

Les conclusions de ce rapport tendant au renvoi à la Commission des Récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Rapport sur le *Traité de la culture des Champignons*, par M. Sallé ; M. Louesse, Rapporteur.

4° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu à

Strasbourg, au commencement d'avril 1862; par M. Jacquin, de Bessancourt.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

Séance du 27 mars 1862.

MM.

1. Baucer (Claude), principal clerc de notaire, à Gannat (Allier); présenté par MM. le Comte Léonce de Lambertye et Duchartre.
2. Bernard (Charles), boulevard de Magenta, 155, à Paris; par MM. Hautement et Andry.
3. Changenet (Théodore), jardinier chez M. Beudon, à Montfermeil (Seine-et-Oise); par MM. Chavagnat et Drouart.
4. David (Louis-Adolphe), impasse des Quatre-Bornes, 4, à Paris; par MM. Dagorne aîné et Lefilleul.
5. Gaffet (Édouard), jardinier chez M. Buisson, rue de Longchamp, 60, à Neuilly (Seine); par MM. Loise et Antoine.
6. Gaillard (Charles), fruitier, marché de la Madeleine, à Paris; par MM. Malot et Lepère.
7. Gressent, professeur d'arboriculture et inspecteur des plantations de la ville, à Orléans (Loiret); par MM. Dubreil et Duchartre.
8. Lecreux (Jules), rue St-Lazare, 69, à Paris; par MM. Peligot et Payen.
9. Morel-Potier, ancien pépiniériste, à Bargny, par Betz (Oise); par MM. Pépin et Jacques.
10. Savouré (Clément), horticulteur-pépiniériste, à Fromenteau-Juvisy (Seine-et-Oise); par MM. Lepère et Jupinet.

MEMBRE HONORAIRE.

M. Royer (Auguste), président de la Société royale d'horticulture à Namur (Belgique); par MM. de Lirun d'Airoles et Andry.

Séance du 10 avril 1862.

MM.

1. Beurdeley (Maurice), boulevard Poissonnière, 25, à Paris, et au château des Buttes, à Créteil (Seine); présenté par MM. Maréchal et Gosselin.
2. Boulanger, rue de Boulogne, 31, à Paris; par MM. Andry et Corbay.
3. Charpentier (Pierre-Théophile), jardinier chez M. Pomme, à Ollainville, par Corbeil (Seine-et-Oise); par MM. Ph. Baron et Andry.

4. Cremière, rue de Laval, 28, à Paris; par MM. Eugène Vavin et Gauthier.

5. Desportes, négociant en verrerie et poterie en gros, rue Popincourt, 11, à Paris; par MM. Andry et Corbay.

6. Fouquès d'Emonville, à Abbeville (Somme); par MM. Andry et Corbay.

7. Hoffe (le docteur John), rue Duphot, 25, à Paris; par MM. François-Constant Gauthier et Bouchet.

8. Lanson (Augustin-Paulin), jardinier chez M. Lebœuf, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, 177, à Billancourt (Seine); par MM. Dubois et Ahlheiter.

9. Marchand (Louis), horticulteur, à Provins (Seine-et-Marne); par MM. Rouillard et Thouvenel.

10. Perrot (Jules), rue du Colombier, 20, à Orléans (Loiret); par MM. Thouvenel, Louesse et Hemeray-Frizon.

11. Pomey, rue d'Anjou, 4 (au Marais), à Paris; par MM. Forest et [illegible].

12. Pusset (Louis), jardinier chez M. Jacquemart, rue de Montreuil, 37, à Paris; par MM. Lefilleul, Luizier et Gauthier.

13. Sahyal, jardinier chez M. Roy, à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise); par MM. [illegible] et Lepère.

14. Solaire (J.-F.), jardinier-entrepreneur, rue Marjolin, 38, à Clichy-la-Garenne (Seine); par MM. Guldenschuh et Leboucher.

15. Triphante (C.-E.), jardinier au château de Saint-Jacques, à Lisieux (Calvados); par MM. Pl. Baron et Andry.

16. Tiel fils, menuisier, spécialité pour fleuristes, boulevard de Charenton, 28 *bis*, à Paris; par MM. Chaté fils et Andry.

17. Vèzes (Jérome), à Bessancourt (Seine-et-Oise); par MM. Jacquin et Vavin.

DAME PATRONNESSE.

Madame Davoust, veuve Lasson, rue du Faubourg-Saint-Martin, 45, à Paris; présentée par MM. Andry, Gosselin et Maréchal.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS D'AVRIL 1862.

Agriculteur praticien (10 avril 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (avril 1862). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 mars et 15 avril 1862). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (février-mars 1862). Paris; in-8°.

Apiculteur (avril 1862). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le Dr Gaetan Cantoni; nos 6 et 7 de 1862). Milan; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation* et d'Agriculture de la Sicile; tome II, no 1; 1862). Palerme; in-8°.

Bon cultivateur (janvier et février 1862). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (février 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers (no [illegible]). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (octobre à décembre 1861). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (avril 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de St-Omer (nos 12 à 24, de 1860). St-Omer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (avril 1862). Châlon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (no 7, session extraordinaire à Grenoble, août 1860, et no 9, décembre 1861). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des Animaux (mars 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (janvier et février 1862). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture de la Côte-d'Or (novembre et décembre). Dijon; in-8°.

Catalogue des plantes disponibles pour 1862 chez M. Jacob-Makoy et Cie, Liége (Belgique); in-8°.

Catalogue des plantes pour 1862 de M. [illegible]. Lille; in-8°.

Catalogue (supplément) pour le printemps de 1862 de M. Bruant et Cie. Poitiers; in-8°.

Catalogue (supplément) pour 1862, de M. Auguste Van Geert. Gand; in-8.

Concours départemental de Clermont-Ferrand en 1862. Paris; in-8°.

Courrier des familles (1er, 10 et 20 avril 1862). Paris; feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; cahiers 6 et 7 de 1862). Turin; in-8°.

Fécondateur, par M. A. Barbier, *horticulteur à Blaye*. Blaye; in-8°.

Feuille du cultivateur ([illegible] 1862). Bruxelles; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins, journal mensuel*, rédigé par le Dr Ed. Regel; cahiers de janvier et février 1862). Erlangen; gr. in-8°.

Horticulteur praticien, dirigé par M. Ed. Morren (mars 1862). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'horticulture*, rédigé par un amateur de fleurs; mars 1862). Milan; in-8°.

Insectes nuisibles aux arbres fruitiers, par M. Ch. Goureau, colonel du génie; [illegible] 366 pages [illegible] 1862. Paris; in-8°.

Illustration horticole (mars 1862). Gand; in-8°.

Institut (26 mars, 2, 9 et 16 avril 1862). Paris; feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (53e livraison). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture de Belgique (mars 1862). Bruxelles; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique et d'Economie rurale pour le midi de la France (mars 1862). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (février 1862). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain (février et mars 1862). Bourg; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du Bas-Rhin (nos 6 et 7 de 1862). Strasbourg; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. Johnson et Rob. Hogg; des 1, 8, 15 et 22 mars). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (1er et 16 avril 1862). Paris; in-4°.

Mittheilungen der Kaiserlichen freien œkonomischen Gesellschaft (actes de la Société libre impériale économique de St-Pétersbourg; cahiers 4 à 6 de 1860, 1 à 6 de 1861). St-Pétersbourg; in-8°.

Moniteur des Brevets d'invention, par M. Lauza (mars 1862). Paris; in-8°.

Monatsschrift für Pomologie (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*; cahiers de janvier à mars 1862). Stuttgart; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (mars 1862). Auch; in-8°.

Revue des eaux et Forêts (avril 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 mars 1862). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (avril 1862). Lyon; in-8°.

Revue du monde colonial (10 et 25 avril 1862). Paris; in-8°.

Reise in den Süden von Ost-Sibirien, Botanische Abtheilung (Voyages dans le sud de la Sibérie orientale, partie botanique, par M. Ed. Regel). Moscou, 1861; in-8° de 211 pages et 5 planches.

Science pour tous (27 mars, 3, 10 et 17 avril 1862). Paris; feuille in-4°.

Sud-Est (mars 1862). Grenoble; in-8°.

Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers (liste des Membres et enumération des médailles décernées à la suite de l'Exposition de mars 1862). Anvers; in-8°.

Tentamen Floræ ussuriensis (*Essai d'une Flore de l'Ussuri*, édition russe; par M. Ed. Regel). St-Pétersbourg; 1862; gr. in-4° de [illegible] pages, 12 planches.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel, rédigé par MM. Rob. Hogg et John Spencer; avril 1862). Londres; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers*; 14 avril 1862). Londres; gr. in-4°.

Uebersicht der Arten der Gattung Thalictrum (*Synopsis des espèces du genre Thalictrum*, qui croissent dans l'empire russe et dans les pays adjacents, par M. le Dr Ed. Regel). Moscou; 1861; in-8° de 50 pages avec 3 planches in-4°.

Wochenschrift für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par M. le Dr Ch. Koch (nos 43 et 44 de 1862). Berlin; in-4°.
Zeitschrift des Landwirthschaftlichen Vereins (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; no d'avril 1862). Munich; in-8°.

INSTRUCTIONS

SUR LES TRAVAUX A EXÉCUTER PENDANT CHACUN DES 12 MOIS DE L'ANNÉE; APPENDICE.

LISTE DE PLANTES POTAGÈRES RECOMMANDÉES PAR LE COMITÉ.

Le Comité de culture potagère pense que la liste suivante, placée à la fin du calendrier horticole, pourra rendre service aux jardiniers et aux propriétaires, en les fixant sur le choix des meilleures variétés à introduire dans les potagers.

NOMS DES PLANTES.	OBSERVATIONS.
Artichaut gros vert de Laon. . . .	Pour sa grosseur et sa qualité.
Asperge de Hollande.	Pour sa grosseur id.
Batate rose de Malaga, rouge d'Alger	
— Igname, rose hâtive d'Argenteuil.	Pour sa grosseur.
— jaune violette	
Betterave rouge longue.	
— — écorce ou Crapaudine.	Pour sa qualité.
— jaune longue.	
Cardon de Tours.	Parce que sa côte est pleine.
Carotte rouge longue.	Pour sa qualité.
— courte hâtive	
— demi longue	Pour la précocité et la qualité.
— jaune longue et rouge pâle de Flandre.	Pour l'arrière-saison.
Céleri plein blanc turc. . . .	Comme supérieur au violet.
— gros violet de Tours. . . .	
— rave ou navet.	La race d'Erfurt est supérieure.

NOMS DES PLANTES.	OBSERVATIONS.
Cerfeuil bulbeux..	
Chicorée frisée de Meaux.	Supérieure comme var. tardive et d'hiver.
— fine d'été ou d'Italie. . . .	Bonne pour la première.
— fine de Rouen ou Corne de cerf	Pour la rusticité.
— Scarole verte maraîchère.	Supérieure comme [illegible]
— sauvage améliorée	bonne à [illegible]
Chou d'York petit.	Pour première saison.
— cœur de bœuf petit. . . .	
— gros . . .	Comme 2e saison.
— Joanet ou nantais . . .	
— pointu de Winnegstadt. .	
— de Saint-Denis	Tardifs ou de [illegible]
— d'Allemagne, dit quintal .	
— rouge gros.	
— vert de Vaugirard. . . .	Seulement comme Chou d'hiv-
— de Milan court hâtif. . .	Pour la qualité et la précocité.
— — ordinaire . . .	
— — à tête longue. .	Pour la qualité.
— — gros des Vertus.	Comme Chou tardif.
— à jets de Bruxelles. . . .	
— à grosse côte frangé. . .	Pour passer l'hiver et manger en feuilles vertes.
Chou-rave blanc	
— violet	Peut-être supérieur au blanc pour la qualité.
Chou-navet de Suède.	Bon à manger lorsqu'il est pris jeune.
— très-hâtif d'Erfurt . . .	Pour sa précocité.
Chou-fleur demi-dur.	Pour sa qualité.
— — Lenormand	Pour sa grosseur et sa qualité.
— dur de Hollande. . . .	
— noir de Sicile.	Très-bon bien que la couleur de sa pomme plaise moins que celle des blancs.

NOMS DES PLANTES.	OBSERVATIONS.
Chou Brocolis blanc d'Angleterre.	Très-bon.
— violet.	
Ciboule commune.	
Concombre blanc hâtif	
— vert anglais . . .	
— à cornichon, long	
Courge de Bolton	Préférables à toutes les autres à cause de la qualité de leur chair, qui est plus épaisse.
— de Valparaiso	
— marron ou potiron de Confou.	
Cresson alénois frisé	Egal de qualité aux autres mais plus joli à cause de sa feuille frisée.
Epinard d'Angleterre	Les plus larges.
— de Flandre	
— à feuille de laitue . . .	
Fève de Marais grosse.	
— naine hâtive.	
— à longue cosse. . . .	
— toujours verte.	Qualité supérieure.
Fraisier des Alpes, ou des 4 saisons à fruit rouge	
— à gros fruit brun de Gilbert.	
— princesse royale. . . .	
— Barne's large white	Pour la qualité.
— la Chalonnaise	Pour la qualité.
— Marquise de Latour-Maubourg . . .	
— Palmyre	
— British Queen . . .	Pour la qualité, moins délicate.
— Belle de Paris.	
— Victoria	
— Sir Walter Scott	
— Crystal Palace.	
— Comte de Paris. . . .	
— Carolina superba. . . .	Pour la qualité.

NOMS DES PLANTES.	OBSERVATIONS.
Fraisier Empress Eugénie..	
Haricot de Soissons, à rames	
— sabre à rames.	
— princesse à rames	
— Prudhomme	Mange-tout par excellence.
— beurre ou d'Alger	
— de Prague marbré	Mange-tout très-rustique.
— de Soissons nain	
— de la Chine	Pour la qualité.
— Flageolet, ou hâtif de Laon.	
— noir de Belgique.	Pour la précocité.
— suisse gris, dit Bagnolet.	Rustique et excellent pour conserves d'hiver.
Laitue gotte à graine noire, dite lente à monter.	Comme Laitues de primeur, à faire sur couche.
— crêpe à graine noire, petite noire des maraichers.	
— Georges.	Comme variétés de printemps, à cultiver en pleine terre.
— à bord rouge	
— blonde d'été	
— de Versailles	
— Batavia.	
— chou de Naples	
— de Malte	Pour Laitues d'été et d'automne.
— grosse brune paresseuse.	
— palatine ou rousse	
— rousse hollandaise	
— sanguine ou panachée	
— Passion.	Comme var. d'hiver en pleine terre.
— morine.	
— brune d'hiver.	
Romaine verte maraîchère	Comme variété hâtive de couche et de pleine terre.
— blonde maraîchère	
— Alphange	Variétés d'été et d'automne, la panachée pour sa qualité seulement.
— panachée	
— rouge d'hiver	

NOMS DES PLANTES.	OBSERVATIONS.
Lentille large de Gallardon. . .	
Mâche ronde	Préférable à l'autre.
— d'Italie.	
Melon cantaloup Prescott petit à châssis . . .	Comme variétés de primeur.
— — noir des carmes. . .	
— Prescott argenté. . .	
— — — gros, fond blanc. . .	Pour la qualité.
— sucrin à chair blanche. . .	Pour la qualité et la rusticité.
— muscade des Etats-Unis. . .	
— d'Alger. . .	
— d'Arkhangel. . .	Pour la rusticité.
Navet long de Croissy ou des Vertus. . .	Est peut-être un de ceux qui réussissent le mieux dans les terres un peu fortes.
— de six semaines	
— de Freneuse	Les meilleurs, mais seulement dans les terres sablonneuses.
— de Meaux	
— blanc plat hâtif	Pour la précocité.
— noir sucré.	Pour la qualité.
— jaune de Malte	
Oignon rouge pâle de Niort. . .	
— jaune des Vertus ou celui de Cambrai. . .	Pour la beauté.
— d'Espagne	
— blanc hâtif.	Pour la précocité.
Oseille large de Frévent. . . .	Pour la largeur de la feuille.
Panais rond.	Pour la grosseur.
Persil nain très-frisé.	Aussi bon que l'ordinaire et beaucoup plus joli.
Poireau long	
— gros de Rouen. . . .	Pour la grosseur.
Poirée à carde blonde. . . .	
Pois prince Albert.	Pour la grande précocité.

NOMS DES PLANTES.	OBSERVATIONS.
Pois Michaux de Hollande. . . .	
— — ordinaire, petit Pois de Paris. . . .	Pour la qualité.
— d'Auvergne.	Pour la beauté des cosses.
— nain de Hollande	
— vert gros ou de Prusse	Pour la rusticité.
— Clamart	
— ridé à rames	Pour la qualité.
— nain	
— sans parchemin à rames	
Pomme de terre Marjolin	Pour la précocité.
— jaune de Hollande . . .	Pour la qualité.
— rouge de Hollande	
— rouge longue, dite Vitelotte	[illegible]
— Truffe d'août	
— Chave ou Shaw	Pour le produit.
— la généreuse	
Potiron jaune gros	
— d'Espagne	Pour la qualité et la précocité.
Pourpier doré à large feuille	
Radis blanc rond et violet	
— rose, rond et demi-long	
— jaune	Comme variétés d'été et d'automne.
— gris d'été	
— noir d'hiver.	
Salsifis blanc	Comme variété d'hiver.
Scorsonère, ou Salsifis noir	Préférable au blanc pour la qualité, mais ne produisant le plus souvent que la seconde année.
Tomate rouge, grosse, hâtive . .	C'est celle qui mûrit le mieux sous le climat de Paris.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LA MARCOTTE HERBACÉE.

Par M. QUÉHEN-MALLET.

Toutes les personnes qui se sont occupées de la multiplication des végétaux ligneux savent que beaucoup de plantes qu'on multiplie par marcottes exigent certaines opérations préalables, telles que l'incision, la strangulation, la torsion, etc. L'année suivante, la branche ainsi préparée est marcottée et reste deux, trois années ou quelquefois davantage avant d'émettre des racines; encore un succès si longtemps attendu n'est-il pas toujours certain.

Ces lenteurs sont très-préjudiciables sous tous les rapports.

Cette observation m'a donné l'idée, en 1860, de marcotter les jeunes pousses lorsqu'elles sont encore à l'état herbacé. Le succès ayant répondu à mon attente, j'ai continué cette année les essais; je m'empresse de faire part à la Société de cette méthode que je crois nouvelle afin que mes collègues soient à même de répéter mes essais.

J'ai opéré de la manière suivante :

En juin 1860, j'ai couché un scion ou bourgeon de Vigne Chasselas, à l'état herbacé; la terre dans laquelle j'opérais était de la terre de potager très-ordinaire. En juillet, les racines sorties sur ce nouveau bois avaient déjà une longueur de 15 à 20 centimètres. En novembre, je plantai ces marcottes comme des chevelées de l'année précédente avec un succès complet : j'avais donc gagné une année.

Au printemps de l'année 1861, encouragé par le succès de l'année précédente, je me préparais à continuer ces opérations sur des végétaux à bois plus dur et, par conséquent, plus rebelles. Mais des empêchements indépendants de ma volonté m'ont obligé à retarder jusqu'au mois d'août une opération qui aurait dû être faite au mois de juin.

Le 4 août, j'ai pris un scion ou bourgeon de Poirier (Catillac, Duchesse, Doyenné d'hiver, Beurré d'Ardenpont, Louise-Bonne, Cuisse-Dame); ce scion présentait un diamètre d'environ six

millimètres. Après avoir supprimé les feuilles, puis les yeux (tout en conservant les stipulaires) de la partie que je devais enterrer, j'ai pratiqué la torsion sur toute la portion enterrée; sur d'autres, la strangulation au moyen d'un fil de fer; sur d'autres, enfin, l'incision annulaire, etc. Le scion a été fixé dans sa fosse à l'aide d'un crochet, l'extrémité étant maintenue verticale à l'aide d'une baguette, et le tout a été recouvert de 10 à 12 centimètres de terre ordinaire sur laquelle on a placé un bon paillis; la terre a été maintenue dans un état de fraîcheur à l'aide d'arrosements. La végétation a continué assez vigoureusement sur certains scions; sur d'autres, au contraire, elle a été plus faible, et les feuilles sont tombées de ces derniers, vers les premiers jours de septembre. Au mois d'octobre, parmi ceux qui avaient conservé leurs feuilles, quelques-uns avaient émis des racines de 2 à 3 centimètres; tous les autres avaient formé un très-gros bourrelet qui donnait certitude d'une vigoureuse et prochaine émission de racines. Je suis convaincu que si j'avais pu opérer comme j'en avais l'intention, toutes ces marcottes seraient aujourd'hui parfaitement enracinées. J'ai opéré le même jour de cette manière sur le Pommier, le Rosier, l'Erable jaspé, le Pavia, le Tamarix, les Groseilliers à grappes et à maquereau, la Clématite bleue double.

Les Pommiers ne présentent que de gros bourrelets;

Le Rosier également;

L'Érable jaspé a émis des racines;

Le Pavia également;

Le Tamarix également;

Les Groseillers également;

La Clématite bleue double n'a pas même fourni son bourrelet.

J'ai recommencé sur la Vigne mes essais de l'année précédente, par marcotte simple: le 24 juillet, première opération, que j'ai recommencée le 30 août; et enfin, le 7 septembre, les marcottes de juillet et d'août présentent des racines de plus de 20 centimètres et sont parfaitement livrables au commerce; celles du 7 septembre n'ont que des racines de 6 à 10 centimètres de longueur.

Ainsi donc, j'ai obtenu en peu de semaines des sujets bons à sevrer, tandis que par l'ancienne méthode on ne peut être certain d'obtenir un pareil résultat au bout d'une année. Il n'est pas besoin

d'insister sur les avantages de toute nature que présente ce mode de multiplication; je ne saurais trop engager mes collègues à y avoir recours et serais très-heureux de profiter des modifications que leur expérience pourrait leur suggérer.

Liste des Orchidées fleuries pendant le mois d'avril, chez MM. Thibaut et Keteleer, rue de Charonne, 146, à Paris (Note de M. Keteleer).

Aërides virens.
Burlingtonia fragrans.
Calanthe Masuca.
— veratrifolia.
Cattleya Janthina.
— Skinneri.
Cypripedium barbatum var. superbum.
— Grossii.
— Lowii.
— villosum.
Dendrobium crepidatum.
— macranthum giganteum.
Epidendrum macrochilum roseum.
— Stamfordianum.
Ionopsis tenera.
Lælia elegans.
— grandis.
Leptotes bicolor.
Oncidium flexuosum.
— pulchellum.
— triquetrum.
— variegatum.
Phalænopsis grandiflora.
Saccolabium curvifolium.
— retusum.
Trichopilia coccinea.
— suavis.

Vanda gigantea.
— suavis.
— tricolor var. planilabris.
— — — Rollissonii.

Liste des Orchidées qui ont fleuri dans les serres du Jardin du Luxembourg, pendant les mois de mars et avril 1862. (Note de M. A. Rivière).

Acanthophippium silhetense.
Bletia Galeottiana.
— hyacinthina.
— — alba.
Bolbophyllum barbigerum.
Brassavola glauca.
Burlingtonia candida.
— rigida.
— venusta.
Catasetum tridentatum.
Cattleya Forbesii.
— Mossiæ.
— Skinneri.
Chysis bractescens.
Cœlogyne speciosa.
Cymbidium aloefolium.
Cypripedium barbatum.
— — splendens.
— venustum.
Dendrobium crumenatum.
— primulinum.
Dossinia marmorata.
Epidendrum cochleatum.
— crassifolium.
— macrochilum nigro-roseum.
— Stamfordianum.
Eria flava.

Galeandra sp.
Goodyera discolor (Hæmaria).
Leptotes bicolor.
Liparis amœna.
Lycaste aromatica.
— cruenta.
— macrophylla.
Megaclinium falcatum.
Odontoglossum pulchellum.
Œceoclades maculatum.
Oncidium ampliatum.
— — majus.
— bifolium.
— carthagenense roseum.
— flexuosum.
— incurvum.
— longipes.
— Papilio.
— Russelianum.
— sphacelatum.
— intermedium.
— pulchellum.
— uniflorum.
Phajus grandifolius.
— Wallichii.
Phalænopsis grandiflora.
— rosea (equestris).
Physurus pictus.
Pleurothallis clausa.
— ophiocephala.
Pogonia Nervillia.
Polystachya luteola.
— sp.
Rodriguezia crispa.
Saccolabium curvifolium.
Schomburgkia undulata.
Scuticaria Steelii.

Stelis ophioglossoides.
Stenorhynchus orchioides.
— speciosus.
Spiranthes picta.
Trichopilia coccinea.
Vanda tricolor var.
— teres (portant 20 fleurs).
Warscewiczella squalens.
Zygopetalum maxillare majus.

SUR LE FENOUIL D'ITALIE;

Par M. Eug. Vavin.

En mettant sous les yeux de la Société, au mois de juillet dernier, des pieds de Fenouil d'Italie, j'ai promis, sur ce nouveau légume, une note et des graines tirées directement des environs de Rome; c'est cette double promesse que je viens remplir aujourd'hui.

Le Fenouil doux, *Fœniculum dulce* Bauh., ou Fenouil de Florence, est annuel. Il diffère, en cela, essentiellement du Fenouil commun, qui est bisannuel; il s'en distingue aussi par ses qualités comme plante alimentaire, par sa tige beaucoup plus basse, par ses feuilles plus petites et presque distiques, surtout par l'épaississement notable que prennent les bases de ses pétioles. Sa graine est trois fois plus grosse, plus blanche, plus régulièrement cannelée que celle du Fenouil commun.

Les jardiniers des campagnes de Rome sont dans l'habitude de semer le Fenouil pendant les mois de juin et de juillet, dans un terrain non fumé; au mois de septembre, ils repiquent ce plant dans un terrain bien fumé et en sillons écartés les uns des autres de 0m,75 à peu près; dans le milieu, ils plantent de la salade. Au mois de juin suivant, le Fenouil est mûr, et, vers le mois d'août, il est en fleurs. Les graines qu'on récolte sont bonnes à semer pendant trois ans.

Mon jardinier a agi différemment; d'ailleurs il ne connaissait

pas cette méthode. Comme il a parfaitement réussi, je dois supposer qu'il est dans la bonne voie; au surplus, j'engage ceux de nos collègues qui auront de ces graines, à vouloir bien nous rendre compte des résultats de la culture qu'ils en feront.

Voici comment procède mon jardinier. Afin d'avoir du Fenouil de bonne heure, il en sème les graines sur ses couches à Melons, dans la première quinzaine de mars. Dès que le plant est assez fort et que le temps le permet, il met en place, dans une planche parfaitement fumée et terreautée, en espaçant les pieds de 0m25 à 0m30 ; il faut avoir soin de donner les arrosements convenables, car ce légume exige de l'eau pour la reprise. Au bout de six semaines environ, il est nécessaire de butter pour donner plus de force au bas des plantes et le faire blanchir; c'est en effet la seule partie qu'on en mange. Ce buttage a aussi pour objet d'empêcher les plantes de monter.

La saveur, la finesse et l'odeur du Fenouil charment tout à la fois le goût et l'odorat; il est généralement plus tendre que le Céleri et il a sur ce dernier l'avantage de pouvoir être cultivé pendant près de sept mois. Vers le milieu de juillet, on cesse les semis, car il y aurait à craindre les gelées avant la maturité; il est bon d'en mettre sous châssis quelques pieds, afin de les avoir au printemps pour porte-graines.

Les anciens auteurs qui ont écrit sur ce légume expriment leurs regrets de ce qu'il n'est pas plus souvent cultivé (1). Ils lui reconnaissent d'éminentes qualités hygiéniques.

On lit dans le *Bon Jardinier*, et cela est vrai, qu'on ne peut faire un pas dans les villes ou villages des États Romains, sans en rencontrer; nulle table où il n'en soit servi, et cela depuis janvier jusqu'en juin.

Baptiste Fromont, mon jardinier, a observé que certains pieds prenaient plus de développement que d'autres; ce sont ceux dont la tige s'étend plus horizontalement et qui ont de petites taches blanches à la naissance des feuilles; j'appelle l'attention sur ce

(1) Voyez : *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* par VALMONT DE BOMARE, tome II, page 694; *l'École du jardin potager*, par DE COMBLES, page 80, vol. 1er.

fait, car si cette observation était fondée, il faudrait, dans le repiquage, donner la préférence à ces derniers individus.

Enfin, je ne dirai pas comme l'Italien : *Fenocchio e pane mi basta;* il me suffit d'avoir du Fenouil et du pain. Ce serait peut-être bien peu; cependant, j'engage tous mes collègues à m'aider dans la vulgarisation de la culture de cette plante, et je suis persuadé que, d'ici à quelques années, nos potagers posséderont un légume qui pourra lutter avantageusement avec le Céleri, d'autant plus qu'il ne vient pas dans la même saison.

Un des membres de la Société, M. Guilbert, m'a rendu compte dans une lettre de plusieurs préparations culinaires qu'il a fait subir au Fenouil; il affirme l'avoir trouvé constamment très-bon, et il dit que les qualités qu'il lui a reconnues ont dépassé ses espérances. Quant aux feuilles, il ajoute qu'elles remplacent avec avantage la fourniture qu'on met ordinairement dans les salades.

L'objection qui pouvait être faite, que les graines de Fenouil dégénèrent sous notre climat, n'a plus de raison d'être, puisque les voyages de Paris à Rome sont si fréquents qu'il est excessivement facile de s'en procurer.

SUR LA POIRE BEURRÉ DE MONTGERON;

PAR M. MICHELIN.

On lit dans les tableaux dressés par le Congrès Pomologique de Lyon :

Beurré de Montgeron, fruit pâteux, à rejeter.

Je n'ai pas l'intention de contester absolument un jugement formulé en termes si catégoriques; seulement, pour me l'expliquer, j'ai besoin de supposer qu'il a été fondé sur la dégustation de fruits arrivés dans de mauvaises conditions, à époque fixe et à distance. Pour ma part, je considérerai cette Poire telle qu'elle est lorsqu'elle est mangée à point, et j'ose espérer que les personnes qui la connaissent bien m'approuveront si j'appelle sur elle l'attention.

Malgré l'affection de localité qui m'attache à son nom et au lieu de sa première culture, sa qualité seule me la ferait bien volontiers abandonner à l'oubli auquel elle a été condamnée, attendu que, juteuse et fondante, un peu variable, selon les terrains, elle est

généralement de celles en majorité que nous mangeons sans nous en plaindre et sans les louer.

Mais d'un autre côté, elle est mûre en même temps que le Bon Chrétien William, à la fin d'août ou au commencement de septembre, et cette précocité est un avantage incontestable auquel s'ajoute celui de la beauté la plus rare, d'une forme fine et d'un coloris carminé qui la rendent la plus jolie de nos poires de table et, bien que sa grosseur soit seulement moyenne, une des plus attrayantes pour le commerce. On a confondu, dans des ouvrages sérieux, le Beurré de Montgeron avec d'autres fruits; j'espère que les explications suivantes écarteront tout doute sur son origine.

En 1830, un de nos collègues, M. Guyot, de Villeneuve, connu comme ayant formé plusieurs collections horticoles remarquables, et notamment celle de tous les Orangers cultivés qu'il conserve encore à Paris, aperçut, dans la haie de clôture d'un verger dépendant de la ferme de Bois-la-Dame, commune de Saint-Léger, arrondissement de Sancerre (Cher), un poirier vieux et malingre dont les fruits méritaient l'attention. Il en emporta des greffes à Montgeron (Seine-et-Oise), où était une propriété de sa famille, et, dix ans plus tard, il vint en montrer des produits sensiblement améliorés par la greffe à M. Jamin (Jean-Laurent), notre habile et expérimenté collègue, ainsi qu'à M. Dalbret, du Jardin des Plantes.

Ces deux Messieurs, fort compétents, ne purent rapporter les fruits à aucune variété connue. Sur la demande de M. Guyot, ils lui donnèrent le nom sous lequel il a été désigné depuis cette époque. M. Jamin même se fit autoriser à en exposer des spécimens au mois de septembre 1840, dans l'orangerie du Luxembourg, où ils furent livrés pour la première fois à la publicité.

L'arbre est assez propre à être cultivé en pyramide; il ne manque pas de vigueur et fournit chaque année de beaux scions qui affectent la position verticale; on le distingue entre tous par l'espacement des yeux et la tendance des branches à fruits, comme de celles de charpente, à s'éloigner les unes des autres.

Le Beurré de Montgeron est digne, à mon avis, d'avoir sa place dans les cultures.

Revue de la Floriculture;

Par M. Rouillard.

(2e article, Voyez le *Journal*, VIII, p. 165-183).

§ 2. — Glaieuls rustiques ou de plein air.

Gains de M. Eugène Souchet, de Fontainebleau.

Reine Victoria. — Plante moyenne, très-vigoureuse et très-rustique; très-long épi de très-grandes fleurs serrées, bien ouvertes, blanc pur éclatant, macules violettes. Variété hors ligne.

James Watt. — Plante moyenne; épi assez long de grandes fleurs serrées, très-ouvertes, rouge-vermillon clair, très-grandes macules blanc pur.

Cuvier. — Plante moyenne; épi assez long de grandes fleurs serrées, bien ouvertes, de très-bonne forme, rouge chamoisé dans le fond des divisions calycinales, rouge-ponceau pourpré foncé sur le restant, et, à l'extérieur de ces divisions, petites macules violettes.

Docteur Lindley. — Plante moyenne; épi assez long de fleurs très-grandes, serrées, bien ouvertes, de forme parfaite; intérieur des divisions calycinales, rose tendre, pourtour rose très-vif, flammé cerise carminé. Très-belle variété.

Madame Adèle Souchet. — Plante moyenne; épi assez long de fleurs très-grandes, serrés, bien ouvertes, de forme parfaite, blanc flammé rose carminé, macules violet clair entouré d'une teinte chamois pâle. Variété très-remarquable.

Belle Gabrielle. — Plante élevée; très-long épi de très-grandes fleurs serrées, très-ouvertes, rose lilacé très-frais, flammé rose vif.

Gain de M. Domage, de Montrouge.

Madame Domage. — Plante basse; assez long épi de fleurs serrées, assez grandes, bien ouvertes, rose-amarante clair flagellé cerise vermillonné, avec macules violet vif bien accusées. Variété robuste et méritante.

Gain de M. Legendre-Garriau, de Paris.

Ornement des parterres. — Plante moyenne; épi de fleurs bien ouvertes, blanc pur, flammé rose lilacé très-tendre, fortement maculé cerise carminé au limbe, macule carmin-pourpre velouté.

GAIN DE M. DUVAL, DU PETIT-BICÊTRE.

Madame Duval. — Plante moyenne, rustique; assez long épi de fleurs à peine moyennes, serrées, bien ouvertes, incarnat très-léger (presque blanc), avec fortes macules violet-cerise sur les divisions calycinales inférieures. Variété jolie et élégante.

M. Leroy. — Plante moyenne; épi moyen de fleurs moyennes, serrées, bien ouvertes, intérieur des divisions calycinales carné-rose, extrémité vermillon-feu très-brillant, macules violet-rouge. Variété de grand effet et qui semble rustique.

Ernest Duval. — Plante assez élevée; long épi de fleurs assez grandes, serrées, bien ouvertes, rouge-cerise rosé, vermillonné, vers l'extrémité des divisions calycinales, avec fortes macules violettes sur les trois divisions inférieures. Variété d'effet et paraissant rustique.

§ 3. — PHLOX SORTANT DU TYPE DECUSSATA.

GAINS DE M. ADOLPHE FONTAINE, DE VILLIERS-NEUILLY.

Les Phlox de M. Fontaine ont été visités, le 21 juillet 1861 et le 4 août suivant, par une délégation spéciale du Comité des Plantes d'ornement. Après un examen long et minutieux de tous les Phlox fleuris, la Commission s'est fixée au choix suivant, fait parmi des centaines de plantes toutes, ou bien peu s'en faut, belles et remarquables. La Commission a arrêté que douze plantes seulement seraient recommandées pour cette année; ce sont celles ci-après indiquées, savoir :

N° 1. *M. Quihou.* — Violet-brun très-brillant, le plus foncé en couleur qui ait encore été obtenu. Plante naine.

N° 2. *Louis Vilmorin.* — Rose-hortensia, centre pourpre-cerise vif. Plante naine.

N° 4. *Du Mont de Courset.* — Cerise-carmin, centre cerise-pourpré vif.

N° 5. *M. Rougier-Chauvière.* — Rose carminé ardoisé, centre pourpre-brun.

N° 6. *Souvenir de Pirolle.* — Rose saumoné vif, centre pourpre.

N° 10. *M. Basseville.* — Rose feu, centre cerise pourpré très-vif. Plante naine.

No 11. *Madame Sigard*. — Blanc pur, large centre pourpre-
[illegible]

No 14. *M. Alphonse Dufoy*. — Violet franc, plus foncé au centre.

No 27. *M. Charles Rouillard*. — Cerise feu, centre pourpre-brun.

No 31. *M. Chauvière*. — Violet pourpre foncé très-brillant. Superbe plante.

No 33. *M. Édouard Andry*. — Cerise-pourpre, centre très-vif. Perfection.

No 34. *M. Hector Rouillard*. — Cerise-feu, centre pourpre foncé brillant. Superbe plante.

Je donne, de plus, la nomenclature descriptive des autres Phlox remarqués par la Commission, car ils sont tout aussi beaux que les précédents, et, s'ils ne sont pas mis au commerce cette année, ce que j'ignore, ils le seront certainement l'année prochaine.

No 21. *Madame [illegible]*. — Violet brillant prune de Monsieur. Plante naine.

22. *Cels*. — Rose glacé, centre cerise pourpre très-vif.

23. *Docteur Boisduval*. — Cerise-rose bleuté, centre pourpre-brun.

24. *Triomphe de [illegible]*. — Saumoné vif, centre violet-pourpre.

25. *Madame Truffaut fils*. — Lilas pâle rosé, centre cerise très-vif. Plante naine.

26. *Louis Noisette*. — Rose-lilas-violet, centre pourpré vif maculé pourpre [illegible] au pourtour.

28. *Brillant*. — Cerise saumoné brillant (petite fleur). Plante naine.

29. *M. Truffaut fils*. — Cerise carminé saumoné vif, centre cerise vif.

30. *Triomphant*. — Cerise-saumon vif, centre pourpre.

32. *M. [illegible]*. — Rose teinté feu clair, centre vif.

35. *M. Jacques*. — Rose cerise saumoné, centre pourpre clair.

36. *Madame Édouard Andry*. — Rose lilacé clair, large centre cerise très-vif. Superbe variété.

GAIN DE M. [illegible], AUX TERNES, PARIS.

Mademoiselle Louise Rouillard. — Rose pâle lilacé nuancé blanc

au pourtour, large centre rose-cerise. Les fleurs ont une transparence nacrée qui leur donne une grande fraîcheur. Variété naine très-gracieuse.

Gains de M. Lecerf, de Saint-Denis, près Paris.

Madame Hilaire Party. — Panicules très-fortes de fleurs larges et parfaites, blanc-perle, large centre pourpre vif.

§ 4. — Verveines.

Gains de M. Lemoine, de Nancy.

Géant. — Plante très-vigoureuse; fleurs énormes, rose pur.

Marie Lemoine. — Plante très-vigoureuse; fleurs très-grandes, blanc neige.

Nardy Frère. — Fleurs très-grandes, écarlate-orange, œil jaune.

Gains de divers.

Victor Lemoine (Nardy). — Larges ombelles de fleurs bleu-pensée brillant, œil blanc.

Madame Robbeler (Nardy). — Larges ombelles de fleurs blanc pur, œil carmin violacé.

Adèle Lapente (Gonod). — Grandes fleurs blanc pur.

Jung Frau (Hock). — Très-larges ombelles de fleurs blanc pur, œil rose.

Grand Buffavent (Hoste). — Fleurs rose, œil rouge. Plante très-vigoureuse.

Impératrice Eugénie (Gonod). — Larges ombelles de fleurs blanc pur, œil violet. Plante vigoureuse et de grand effet.

Escarboucle (Hoste). — Fleurs rouge-vermillon éclatant, œil blanc pur.

Beauty of Sussex (Rollisson). — Fleurs pourpre velouté nuancé violet, œil blanc.

Boule de feu (Carré). — Ombelles énormes de grandes fleurs rouge-feu vif, œil blanc entouré pourpre.

Grand Vainqueur (Dufoy). — Fleurs violet brillant, œil blanc. Superbe variété.

Berthold Met (Hock). — Fortes ombelles de fleurs pourpre foncé violacé, œil blanc.

Espérance (Nardy). — Larges ombelles de fleurs jaune-primevère, œil jaune-soufre.

Gust Zaubitz (Weinrich). — Grandes fleurs blanches, œil cerise vif.

Georgina (Nivert). — Grandes fleurs violettes, œil blanc.

Mademoiselle Laurence Lamy (Nardy). — Larges ombelles de grandes fleurs bleu d'azur.

Marie Antoinette (Hoste). — Fleurs blanc pur entouré d'un large cercle ponceau.

Reine des Violettes (Boucharlat). — Fleurs violet clair, très-odorante. Plante vigoureuse.

Princesse Alice (Hoste). — Fleurs violet ardoisé, œil blanc.

Royal Standard (Rollisson). — Fleurs marron velouté ombré pourpre, œil blanc.

M. Clément (Gonod). — Fleurs cramoisi vif, œil ombré de noir velouté. Plante très-vigoureuse.

M. Vincent (Nardy). — Fleurs ponceau velouté riche, œil pourpre-noir.

Toison d'Or (Hoste). — Très-grandes ombelles de fleurs marron velouté, œil jaune d'or.

Géante (Lhuillier). — Fleurs énormes, rose clair, œil plus clair.

§ 5. — Pelargonium zonale-inquinans.

Etna (origine anglaise). — Arbuste nain, florifère; larges ombelles de fleurs grenade ou feu vif.

Stella Nosegay (origine anglaise). — Arbuste nain, florifère; fortes ombelles de fleurs à pétales étroits, et se rapprochant du type (*P. Fostergills*), feu-écarlate.

Étoile polaire. — Arbuste nain; fortes ombelles de larges fleurs feu très-vif, centre blanc.

Marie Drouart (Lemoine, de Nancy). — Arbuste nain, florifère; fortes ombelles de larges fleurs saumon; grand centre blanc.

Cloth of Gold (origine anglaise). — Arbuste nain; feuilles à deux teintes bien distinctes, centre vert foncé, large pourtour vert jaunâtre; fortes ombelles de fleurs ponceau-acajou.

Tintoret. — Arbuste moyen; fortes ombelles de fleurs rose-cerise nuancé feu.

Vivid (origine anglaise). — Arbuste nain; larges ombelles de grandes fleurs vermillon-acajou, centre blanc.

Spitfire (origine anglaise). — Arbuste nain; fortes ombelles de grandes fleurs vermillon très-vif.

Carlo Dolci. — Arbuste moyen; très-fortes ombelles de grandes fleurs rose et saumon, à teintes feu et cuivrées, coloris rare et curieux.

Albane. — Arbuste moyen; fortes ombelles de larges fleurs cerise vif très-brillant, coloris franc et unique.

Galanthiflora. — Arbuste moyen; fortes ombelles de belles fleurs, blanc très-net.

Bijou. — Arbuste nain; feuilles à deux teintes, vert clair au centre, blanc crème à la circonférence, petites ombelles de fleurs, écarlate vif.

Napoléon III (Jarlot). — Arbuste vigoureux; fortes ombelles de grandes fleurs, écarlate-feu très-vif.

Gains de M. Babouillard, de Corbeny.

Rose de Corbeny. — Arbuste de moyenne vigueur, florifère; grandes et fortes ombelles de larges fleurs rose très-vif, centre blanc.

Vestale. — Arbuste assez vigoureux; larges ombelles de grandes fleurs rondes, blanc pur.

Eugène Mézard. — Arbuste assez vigoureux; fortes ombelles de grandes fleurs rondes, saumon-feu nuancé blanc-gris.

Gains de M. Lemoine, de Nancy.

Roi d'Italie. — Arbuste d'une bonne végétation et florifère; larges ombelles de grandes fleurs parfaites, rose de Chine éclatant recouvert minium orangé, œil blanc.

Mad[e] Lemoine. — Arbuste d'une végétation ordinaire et florifère; ombelles bien fournies de fleurs grandes et parfaites, rose tendre, saumoné au pourtour, blanc au centre.

Amélia Grisau. — Arbuste modérément vigoureux, florifère; fleurs beaucoup plus grandes que celles de la variété *François Desbois*, coloris plus doux, plus accusé au centre, nuances plus nettes et forme irréprochable.

Les variétés naines de ces *Pelargonium* sont généralement propres

à la culture en plein air lorsque leurs fleurs, ayant les pétales suffisamment persistants, ne s'effeuillent pas trop rapidement. Les trois variétés suivantes sont particulièrement propres à former des corbeilles ou massifs agréables dans les jardins ; c'est pourquoi je les indique, bien qu'elles soient plus anciennement obtenues que les précédentes.

Boule de feu. — Arbuste nain et bien fleurissant ; fortes ombelles de fleurs écarlate-feu très-vif ; il est rustique et préférable de beaucoup et de tous points au Tom Pouce.

Comtesse de Morny (Chardine). — Arbuste nain, rustique et bien fleurissant ; larges ombelles de fleurs saumon vif bordé blanc-gris.

Gloire de France (Crousse). — Arbuste nain et bien fleurissant, larges ombelles de fleurs rose frais, blanc au centre ; très-bonne et agréable variété.

§ 6. — Fuchsia.

Gains de M. Lemoine, de Nancy.

Charles XII. Corolle double, pourpre-noir velouté, sépales cramoisi.

Le Florifère. — Arbuste nain et bien buissonnant ; fleurs très-pleines, bleu-violet passant au violet laqué, sépales rouge clair.

Le Siamois. — Fleurs longues, doubles, bleu-violet veiné rose, sépales rose-carmin.

Mastodonte. — Fleurs énormes, très-doubles, pourpre foncé velouté à reflet cuivré, tube et sépales écarlate vif.

Meet frères. — Arbuste nain, bien ramifié, fleurs très-grosses, violet d'une nuance particulière.

J. Rhoda. — Fleurs très-doubles, très-grandes ; sépales rouge écarlate, corolle laque violette nuancée de bleu.

Président Porcher. — Fleurs très-doubles et très-grandes, sépales rouge-carmin vif, corolle bleu-indigo.

Charles Lambinet. — Arbuste très-vigoureux, florifère, fleurs doubles, grandes, sépales rose-carmin, corolle lilas-rose reflété bleu clair.

Gains de M. Banks, d'Angleterre.

Comète. — Fleurs simples, parfaites ; bleu foncé

Minia. — Fleurs simples, très-fortes, rose-lilas très-clair, tube et sépales blanc de neige.

GAINS DE M. CORNELISSEN, DE BELGIQUE.

Ces dix plantes, dont je donne simplement les noms, parce que je ne connais pas la couleur des fleurs, sont toutes à grandes fleurs doubles ou pleines. Je les signale à l'attention des Floriculteurs qui savent que tous les Fuchsias à fleurs doubles mis dans le commerce par M. Cornelissen sont recommandables, ce qui donne lieu de croire qu'il en est de même de ceux-ci.

Eléonore Van Meldert. — *Duc d'Arenberg.* — *Comte de Lannoy.* — *Directeur Cambier.* — *Secrétaire Motter.* — *Président Müller.* — *de Tollenaere.* — *Jean Cornelissen.* — *M. Braemt.* — *Victor Cornelissen.*

NOTE SUR QUELQUES PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES ;

Par M. JACQUES.

Spiræa Fortunei (*callosa* HORT.) var. *subpaniculata* JACQUES, *Nouv. Not. inéd.*, tom. III, pag. 36.

Arbrisseau pouvant, comme son type, s'élever à un ou deux mètres ; ses tiges sont cylindriques, glabres, brunâtres, mais moins que dans le type ; feuilles courtement petiolées, ovales, largement lancéolées, très-aiguës, dentées sur les bords, à dents profondes et aiguës surtout au sommet, glabres en dessus, blanches en dessous ; fleurs en panicule terminale courte, serrée ; elles sont d'un rose-violacé et belles, à étamines très-saillantes. Fleurit en juillet et août.

Cette belle variété a été obtenue dans un semis de *Spiræa Fortunei* qui se composait de plusieurs milliers de pieds, parmi lesquels je n'ai remarqué que deux pieds de cette variété ; c'est dans les pépinières de M. Cochet, à Suisnes, qu'elle a été obtenue ; ce sera un bel arbrisseau de plus pour l'ornementation des jardins.

Spiræa salicifolia, var. *rubescens* JACQUES, *loc. cit.*

Cet arbrisseau, par son port et ses feuilles, ne diffère que peu ou point de son type ; seulement les épis formant la panicule terminale sont beaucoup plus serrés, et les fleurs sont d'un rose pâle au lieu

d'être blanches. Obtenu de semis dans le même établissement que le précédent.

Quoique presque toutes les espèces de *Spiræa* se multiplient très-facilement de boutures, il est toujours avantageux de faire des semis, seul moyen d'obtenir de nouvelles variétés.

Ceanothus Delilianus, var. *minor* JACQUES, *loc. cit.*

Petit arbrisseau de 50 à 75 centim. ou un peu plus, à tiges arrondies, brunâtres, glabres; feuilles alternes, un peu petiolées, ovales-lancéolées, comme amincies aux deux bouts, denticulées sur les bords, glabres sur les deux surfaces, à nervures saillantes en dessous, longues de 3 à 4 centim., larges de 1 à 1 1/2, presque persistantes; pédoncules axillaires, beaucoup plus longs que les feuilles, ressemblant à de petits ramilles, munis de deux petites feuilles de l'aisselle desquelles sort un petit fascicule de fleurs; le terminal est nu à sa base, un peu cylindrique; toutes ces petites fleurs sont d'un assez beau bleu.

Ce joli petit arbrisseau a été obtenu dans un semis de graines du *Ceanothus Delilianus*, dans l'établissement horticole de Mme veuve Vimont, à Vitry.

Aralia Ehrenbergii, *Cat. Van Houtte*. HORT. PARIS, 1861.

Arbrisseau à tige simple ou peu rameuse; feuilles éparses, nombreuses, portées sur de longs pétioles cylindriques, assez grêles, glabres; le limbe est ovale, arrondi à la base, pointu au sommet, très-entier sur les bords, glabre sur les deux surfaces; fleurs en panicule terminale, composée d'un assez grand nombre de pédoncules longs de 9 à 12 centim. et portant de 12 à 20 pédicelles longs d'environ 15 millim., et terminés par une petite tête de fleurs jaunâtres à étamines saillantes.

Lieu originaire? Vue en fleur au Jardin des Plantes de Paris en mai 1861. Serre chaude ou serre tempérée.

RAPPORTS.

Rapport sur un livre de M. A. Dupuis intitulé l'Œillet et sa culture.

M. A.-D. Malet, père, Rapporteur.

Dans son premier chapitre, l'auteur explique l'origine de l'Œillet, et il cite les auteurs qui en ont parlé depuis Joinville jusqu'à Ragonot-Godefroy. Dans ce chapitre il a réuni sommairement tout ce qui a été dit de plus remarquable sur l'histoire de cette belle plante.

Ensuite l'auteur s'applique à éclairer les personnes qui s'occupent d'horticulture sur les espèces et variétés du genre Œillet. Il parle ensuite du sol qui convient à ces plantes; il donne de bons détails sur les mélanges de terre, sur les pots les plus convenables, etc.

Relativement à la culture, il indique comment on doit choisir les graines, l'époque à laquelle on fait les semis. Il énumère, d'après les meilleurs auteurs et notamment d'après M. Ragonot-Godefroy, les soins relatifs aux semis, repiquages, boutures, greffes et marcottes. Tout est exposé convenablement et surtout clairement dans son livre : soins de culture, arrosements, etc. Les maladies auxquelles ces plantes sont sujettes y sont aussi indiquées ainsi que les remèdes pour chaque genre de maladie.

Dans un appendice, l'auteur donne l'énumération de diverses plantes qui portent vulgairement le nom d'Œillets, bien qu'elles appartiennent souvent à des genres différents, telles que des *Lychnis*, *Tagetes*, *Spiræa*; la culture en est aussi parfaitement présentée. Je crois que ce dernier sujet n'a été encore traité par aucun auteur et qu'il peut être considéré comme aussi utile qu'intéressant.

En somme, le livre offert à la Société par M. A. Dupuis, sur l'histoire et la nomenclature des principaux Œillets cultivés, n'est pas entièrement nouveau, mais il est le seul où tout se trouve réuni, et j'espère qu'il contribuera puissamment à augmenter le nombre des amateurs de ce beau genre qui est un peu trop délaissé de nos jours, sans qu'on s'explique un pareil abandon.

En conséquence, je prie la Société de vouloir bien faire adresser de vifs remercîments à M. A. Dupuis pour l'hommage qu'il a bien voulu lui faire de son intéressant ouvrage.

Rapport sur le Manuel théorique et pratique de la *Culture forcée des arbres fruitiers*, de M. Ed. Pynaert,

M. Hardy, fils, Rapporteur.

La culture forcée des arbres fruitiers, principalement dans les contrées septentrionales, a été presque de tout temps l'objet des recherches et des soins des jardiniers. Si elle s'est peu répandue en France, cela tient moins aux frais considérables qu'elle nécessite qu'au manque de vulgarisation des règles sur lesquelles elle repose. Restée en quelque sorte le privilége de quelques hommes éclairés, les procédés qu'elle emploie se transmettaient par tradition. Il est vrai qu'un livre sur cette partie de l'horticulture, suffisamment didactique pour être suivi *sûrement* dans la pratique, est sinon impossible, du moins très-difficile à écrire. En effet, cette culture, plus facile d'ailleurs qu'on ne le croit généralement, présente cependant dans ses détails une telle variété de circonstances, qu'elle est autant une affaire d'appréciation et de jugement, souvent spontanés, qu'un art fondé sur des préceptes particuliers et certains. Nous sommes loin de vouloir donner à penser que nuls principes scientifiques ne président aux opérations de la culture forcée des arbres fruitiers. Tout au contraire, il en est qu'il faut nécessairement connaître à fond, si l'on veut réussir ; sans eux, on marcherait à tâtons, et le succès serait l'exception. Mais c'est l'application de plusieurs de ces principes qu'il est difficile de bien déterminer dans un livre. Aussi doit-on savoir gré aux auteurs qui n'ont pas hésité à essayer de vaincre cette difficulté, d'expliquer et de propager les méthodes de cette culture.

L'ouvrage intitulé : Manuel théorique et pratique de la culture forcée des arbres fruitiers, qui a été renvoyé à mon examen, et dont je dois rendre compte à la Société, contribuera certainement à vulgariser la culture dont il traite. Son auteur, M. Pynaert, architecte de jardins, à Gand, et ancien jardinier en chef du prince de Ligne, au château de Belœil (Belgique), l'a divisé avec raison en deux

parties ; la première comprend les études préliminaires qu'il importe de faire ; la deuxième, l'application des connaissances exposées dans la première. Quelques mots sur chacune de ces divisions suffiront pour faire ressortir l'importance de l'ouvrage.

D'abord, M. Pynaert considère la culture des arbres fruitiers forcés comme facilement exploitable et lucrative, et prévoit pour elle un brillant avenir. Il parle pour la Belgique. Sans nier qu'on ne puisse obtenir souvent d'assez beaux bénéfices de la vente des fruits forcés, nous pensons cependant que, dans la région de Paris, ces bénéfices ne sont pas très-élevés, et qu'au point de vue commercial cette culture est ici à son apogée ; l'extension des chemins de fer devant indubitablement amener, dans le midi de la France, l'établissement de forceries pour les produits desquelles le Nord aura une sérieuse concurrence à soutenir.

Pour réussir dans la culture forcée, il est indispensable, comme nous le disions tout à l'heure, de connaître les principes scientifiques sur lesquels elle s'appuie. L'art du forçage consiste à imiter, dans les serres, les circonstances au milieu desquelles les arbres fruitiers, à l'air libre, développent leurs bourgeons, ouvrent leurs fleurs, mûrissent leurs fruits. M. Pynaert donne des notions générales sur la structure des arbres, sur les fonctions de leurs organes, et fait comprendre par quelles transitions graduées il convient que ces divers actes s'accomplissent. Les agents qui déterminent naturellement ou artificiellement les diverses phases de la végétation dont l'ensemble constitue, dans son étude, la théorie de la culture forcée, sont l'objet de chapitres spéciaux. Ainsi, le sol, les engrais, l'eau, l'air, la lumière et la chaleur sont examinés dans leur rapport avec la végétation qui nous occupe. L'emploi des engrais liquides, les bassinages, l'aérage, soit direct, soit à l'aide d'un ventilateur à air chaud de l'invention de l'auteur, les différents degrés de température dont quelques-uns nous paraissent un peu brusques dans leurs écarts, sont autant de moyens recommandés pour obtenir une bonne réussite. Des notions sur la construction des serres et sur le rôle important que joue la lumière, complètent ce qui a rapport à cette partie.

La deuxième partie débute par un chapitre sur la culture naturelle des arbres fruitiers en pots à laquelle l'auteur, à notre sens,

semble attacher trop d'importance, bien qu'elle mérite d'être pratiquée, mais dans des limites relativement restreintes. Puis elle passe en revue les différentes opérations que réclament, avant, pendant et après le forçage, les arbres à fruits à noyau et ceux à fruits en baie, tels que le Pêcher, l'Abricotier, le Cerisier, le Prunier, la Vigne, le Figuier, le Framboisier, le Groseillier et le Mûrier. Les variétés les plus avantageuses à forcer sont mentionnées ; quelques-unes cependant nous paraissent peu convenir à ce genre de culture ; parmi celles-ci nous nous bornerons à citer les pêches Bourdine et Bon Ouvrier, les prunes Kirk's, Coe's Golden Drop, Impératrice, les raisins Perle. Mais ces variétés sont-elles bien celles que nous avons en France sous les mêmes noms ? Un chapitre sur l'emballage et l'expédition des fruits termine l'ouvrage.

Vous le voyez, Messieurs, le livre de M. Pynaert embrasse la culture forcée des arbres fruitiers dans son ensemble. A part quelques légères réserves, nous n'avons que des éloges à lui donner. Ce manuel a le grand avantage d'être fait par un praticien habile dans son art, et possédant les connaissances théoriques nécessaires pour le bien enseigner ; aussi sera-t-il consulté par les personnes désireuses de s'instruire dans cette partie du jardinage. Elles y trouvent des renseignements précieux qui les aideront à réussir.

Par la publication de son Traité, M. Pynaert a rendu un service réel à l'horticulture, en venant combler une lacune regrettable dans la science horticole. Jusqu'à présent, aucun ouvrage français n'avait parlé si complétement de la culture forcée des arbres fruitiers. Je crois donc répondre à votre pensée, Messieurs, en demandant à la Société de vouloir bien accorder à M. Pynaert une marque distinguée de sa satisfaction. Dans ce but, j'ai l'honneur de vous prier d'ordonner le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur la culture de Choux-fleurs durs de M. Ponce, aîné, jardinier-maraîcher, a Clichy.

M. Vivet, Rapporteur.

Ayant été désignés par M. le Président pour aller examiner la culture de Choux-fleurs durs de M. Ponce, aîné, à Clichy, M. Joret,

M. Dagorno, aîné, et moi, nous nous sommes rendus, le 2 décembre, chez ce jardinier. M. Laizier avait été aussi nommé pour faire partie de la Commission ; mais, par lettre, il s'est excusé de ne pouvoir se joindre à nous.

La Commission a appris que ces Choux-fleurs durs avaient été semés dans les premiers jours de juin, sur un terrain très-favorable et pas trop dru, de telle sorte qu'on pût obtenir de beau plant. Sept mille pieds de Choux-fleurs durs ont été plantés du 10 au 20 juillet, dans un terrain bien préparé pour cette culture.

Les pluies de la fin de juillet ont dû trop attendrir les tissus de ces plantes, après quoi la sécheresse et les chaleurs sont survenues tout à coup, de telle sorte qu'il a fallu beaucoup de soins et surtout des arrosages assidus pour les amener à un beau développement.

La vente a commencé à la fin d'octobre, et elle se continue encore en ce moment. La Commission a regretté de ne pas avoir été convoquée quinze jours plus tôt, parce que les premières gelées ont endommagé une certaine quantité de ces Choux; mais cela ne diminue nullement le mérite de notre intelligent jardinier, car les Choux-fleurs qu'il a montrés à la Commission dans sa cave à légumes, sont de toute beauté et pareils à ceux qu'il a mis sous les yeux de la Société, aux deux dernières séances.

La Commission décide à l'unanimité de vous prier de vouloir bien renvoyer le présent Rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de Saint-Germain-en-Laye ;

Par M. Louesse.

La ville de Saint-Germain-en-Laye vient de faire sa seizième Exposition d'Horticulture. Comme les années précédentes, cette Exposition se faisait remarquer par le bon choix des plantes appelées à y figurer, et si les espèces y étaient moins nombreuses que l'année dernière, elles l'emportaient certainement par leur belle végétation, ce qui est un véritable avantage. On doit donc féliciter les Commissaires qui ont présidé à son organisation de s'être

montrés tant soit peu sévères, et je dois, pour ma part, faire des vœux pour qu'il en soit toujours et partout ainsi.

La partie florale, qui, dans plusieurs Expositions faites simultanément, a été la plus faible, était infiniment supérieure dans celle de Saint-Germain. Ce n'est pourtant pas que mon intention soit de rabaisser les fruits, ni surtout les produits maraîchers; je dois avouer que, dans ces deux dernières catégories, il y avait des choix vraiment beaux et dignes des horticulteurs d'un pays où la science des jardins n'est pas inférieure à celle de Paris ni à celle de Versailles.

Six médailles d'honneur ont été partagées entre les exposants des lots les plus méritants, dans l'ordre suivant :

Médaille d'or de l'Empereur,

A M. Barroy, jardinier au château de la Tour, pour une superbe collection de *Canna,* où se trouvaient les espèces : *zebrina*, *musæfolia*, *rotundifolia* et *Warscewiczioides,* toutes très-nouvelles et qui certainement doivent sortir de la riche collection de M. Année, de Passy, qui, le premier, les a cultivées et répandues dans le commerce;

Médaille d'or du Ministre de l'Agriculture à M. Saintier, aîné, pour une collection nombreuse de légumes de la saison, tous parfaitement cultivés.

La médaille d'or offerte par la Société en mémoire de S. A. I. le Prince Jérôme qui fut, pendant neuf ans, le protecteur de la Société, a été attribuée à un superbe lot de plantes médicinales, présenté par M. Noblet, herboriste de la ville de Saint-Germain.

Médaille d'or du Conseil d'administration du chemin de fer de l'Ouest à M. Chambroux, jardinier chez M. Goupil, au Pecq, pour l'ensemble de son exposition où le jury a distingué deux *Pilocereus senilis* d'une force et d'une beauté remarquables.

Médaille de vermeil des Dames patronnesses à M. Achille Jaudon, pour le plus beau lot de Reines-Marguerites.

Médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture à M. Mézard, de Puteaux (Seine), pour ses beaux Dahlias; cet habile horticulteur avait en outre apporté une superbe collection de *Begonia Rex* qui lui a valu un premier prix exceptionnel.

A la suite de ces diverses récompenses est venu M. Latinois, pé-

piniériste à Fourqueux, qui a obtenu une médaille de vermeil pour différents lots d'arbres fruitiers et d'ornement, et une médaille d'argent pour ses Poires.

Une médaille de vermeil a été décernée à M. Deperrois, jardinier de M. Seydoux, à Bougival, pour un magnifique lot de *Begonia*.

Des premiers prix ont été accordés aux *Achimenes* et aux *Gloxinia* de M. Lecointre, aux *Fuchsia* de M. Théophile Foucard, aux Roses de M. Legendre, de Louveciennes ; ces roses, malgré la sécheresse de l'été, étaient encore fort belles.

Premiers prix aux *Pelargonium zonale* et *inquinans* de M. Foucard, aîné, aux beaux légumes de M. Defer et à la magnifique collection d'Amarantes à crête (*Celosia cristata*) de M. Alph. Grapin. Enfin M. René Lottin, du Port-Marly, a obtenu un deuxième prix pour des Dahlias de semis.

M. Bouillot a reçu également un deuxième prix pour une belle collection de plantes indigènes et médicinales, dont la plupart ont été recueillies dans de fréquentes herborisations dans la forêt de Saint-Germain.

Avant de terminer ce compte rendu, qu'il me soit permis de faire ressortir tout ce que votre délégué a trouvé de gracieux et de bienveillant auprès des Membres du Bureau de la Société d'Horticulture de Saint-Germain et de leur digne Président, dont tous les efforts concourent au même but, celui des progrès de l'horticulture.

Compte rendu de l'Exposition du Havre ;

Par M. Basseville.

Messieurs,

Le Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre faisait, le 16 mai dernier, son Exposition florale. J'eus l'honneur d'être délégué pour vous y représenter comme juré.

Cette Exposition se faisait dans l'orangerie de l'Hôtel de ville, agrandie, pour cette fête, par une tente, et transformée en un jardin paysager, décoré de cascades, cours d'eau, gazons, orné de nombreux massifs de plantes variées et très-fleuries, malgré le désastreux hiver et le mauvais printemps que nous avons subis.

Un goût parfait avait présidé à l'organisation de cette Exposition. Quarante exposants ont pris part aux concours ouverts par le programme.

Voici les noms de ceux qui ont obtenu les principales récompenses :

M. Muizelle, jardinier de M. Quesnel, avait exposé de belles Orchidées fleuries, un très-beau lot de Fougères de serre chaude et tempérée, des Palmiers et Cycadées, une magnifique collection de *Bégonia* en plantes fortes. Ces divers lots ont obtenu la médaille d'or des Dames patronnesses (d'une valeur de 700 francs).

M. Malherbe, de Bayeux, a obtenu pour sa collection de *Rhododendron* de plein air, bien fleuris et d'une bonne culture, la médaille d'or de l'Empereur.

M. Hervieu, de Caen, pour un immense lot de plantes variées, *Rhododendron*, Azalées, etc., a eu la médaille d'or de l'Impératrice.

M. Collet, jardinier chez M. Schmidt, avait exposé diverses collections de *Caladium*, *Begonia*, Fougères, etc., d'une très-bonne culture, qui lui ont valu la médaille d'or du prince Napoléon.

M. Denouette a eu, pour un beau lot de plantes diverses de serre chaude, la médaille d'or de la princesse Clothilde.

M. Touchard, jardinier de M. Latham, présentait un magnifique lot de Calcéolaires herbacées, d'une culture irréprochable, et une collection de *Caladium*, qui lui ont valu la médaille d'or de la ville du Havre.

M. Fauquet, pour de belles collections de Conifères, Houx, Azalées de l'Inde, etc., a obtenu la médaille d'or de la Chambre du commerce.

M. Vimont, jardinier de M. Langer, a eu, pour un lot de plantes diverses, d'une bonne culture, une médaille de vermeil, grand module.

Le résultat de cette Exposition est on ne peut plus satisfaisant pour la Société d'Horticulture et pour la ville du Havre, qui avait mis à la disposition de cette Société un local que celle-ci avait su approprier parfaitement à cette fête horticole.

Compte rendu de l'Exposition horticole de Clermont (Oise), en 1861;

Par M. Pigeaux.

Messieurs,

Vous avez confié à M. Louesse et à moi la mission de vous représenter à l'Exposition horticole de Clermont (Oise). La Société de cette ville essayait pour la première fois, à votre exemple, de réunir les produits horticoles les plus variés, afin de récompenser les plus méritants.

Cette Exposition, bien que pour ainsi dire improvisée, offrait les spécimens les plus satisfaisants en fleurs comme en fruits. Les exposants y étaient nombreux, et leurs produits prouvaient sans conteste qu'ils étaient pour la plupart à la hauteur de leur époque.

Aussi, pour distribuer les nombreuses médailles mises à notre disposition, n'avons-nous presque jamais été embarrassés que sur le choix des concurrents. Grâce à la libéralité du Conseil municipal du département, et de plusieurs Dames patronnesses, par une transaction favorable à tous, nous avons pu maintenir la hiérarchie des récompenses sans faire de mécontents; car les exposants avaient presque tous, dans la limite de leurs moyens, bien mérité, au grand contentement de MM. les jurés.

La petite ville de Clermont (Oise) est entourée de tous côtés de grandes propriétés, dans lesquelles le jardinage est en honneur; aussi de nombreux amateurs ont-ils concouru par les produits de leurs jardins à donner à l'Exposition un lustre remarquable et hors de proportion avec l'importance de la ville.

On ne saurait trop se féliciter de cette tendance, et nous croyons être les interprètes de la gratitude du Jury en félicitant sans réserve tous les membres qui ont concouru à l'éclat de cette solennité. Plusieurs médailles d'or, d'argent, de bronze, de vermeil, et diverses mentions honorables ont été distribuées comme récompenses bien méritées pour de nombreux lots de fleurs indigènes et exotiques, des fruits les plus variés et bien choisis, des légumes le mieux cultivés, et d'une nombreuse série de fruits de Cucurbitacées, sans oublier les instruments horticoles. Il nous serait difficile de mentionner tous les jardiniers qui ont pris part à ce concours; mais en vous citant les noms de MM. Delaville, du château de Fitz-James, chez

M. de Beaurain, de M. Bazin, chez M. le marquis de [illegible] d'Han-cocq, de M. Bizarre, jardinier de M. le vicomte de Plancy, à Fox, de M. Bourgeois, jardinier de MM. Labitte frères, à Clermont, et en vous affirmant que les autres exposants ne sont pas trop restés au-dessous de ces remarquables concurrents, nous croyons avoir atteint le but de notre compte rendu de cette Exposition.

Plusieurs considérations [illegible] ont forcé le Jury [illegible] à éten-dre [illegible] de ses récompenses; [illegible] n'a eu qu'à se féliciter d'avoir toute latitude de ce côté. Il a en outre accordé une mention fort honorable à M. Lebreton, architecte paysagiste, qui avait exposé de beaux plans de jardins et de grands parcs.

Enfin, Messieurs, vos Commissaires ne sauraient trop vous dire avec quelle affabilité ils ont été reçus, notamment par M. Rottée, secrétaire et ordonnateur de cette Exposition. Combien notre Société centrale doit se féliciter de voir les départements marcher sur ses traces, et concourir ainsi aux progrès incessants d'un art aussi méritoire que l'horticulture!

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Rhododendron (hybride) [illegible]. — *Flor. Mag.*, sept.

Cette brillante variété a été obtenue par M. Standish, de Bagshot, qui, depuis 25 ans, s'est livré, avec une persévérance soutenue, à des hybridations de Rosages, en vue d'en obtenir de nouveaux susceptibles d'être cultivés en pleine terre, à l'air libre. Elle est venue d'un hybride de la série des *R. Catawbiense* fécondé par un hybride de la série des *R. maximum*. Ses grandes et belles fleurs sont d'un rouge écarlate foncé, marquées de macules ou gros points plus foncés sur les trois lobes supérieurs; son feuillage est d'un beau vert. Elle est rustique.

[illegible] — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 66.

Variété [illegible] qui paraît être d'origine [illegible] et qui appar-tient à la catégorie [illegible] Elle [illegible] petit liséré blanc marginal. Son [illegible]

Rosa indica, var. l'Enfant trouvé. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 67.

Rose thé qui a le feuillage de la rose *Gloire de Dijon*, et dont les belles fleurs bien globuleuses, pleines au centre, se tenant dressées, sont colorées en beau jaune clair assez analogue à la couleur de la crème, plus vif vers le centre.

Petunia violacea, var. inimitabilis flore pleno. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 68.

Variété d'origine française qui se recommande, parmi les Pétunies doubles, par son port compacte, sa taille peu élevée et par l'abondance de ses fleurs dans lesquelles le blanc et le violet sont entremêlés par grandes places, sans transition.

Disa grandiflora Lindl. — *Flor. Mag.*, octobre 1861, pl. 69. — Dise à grandes fleurs. — Cap de Bonne-Espérance (Orchidées).

Cette magnifique Orchidée terrestre a été longtemps le désespoir des amateurs, tant la culture en est difficile ; enfin, à force de persévérance, M. Ch. Leach, de King's Road, Clapham Park, est parvenu à lever cette difficulté. Comme beaucoup d'autres, M. Leach avait reçu la plante à plusieurs reprises et souvent il l'avait perdue pour avoir suivi la marche ordinaire selon laquelle il la tenait à sec pendant la saison de repos qu'il était d'usage de lui laisser. Une observation faite par lui accidentellement l'a déterminé à traiter le *Disa* d'une manière tout opposée ; il a continué de l'arroser pendant l'hiver et, grâce à cette méthode, il a vu un petit pied envahir entièrement et remplir une grande terrine, fleurir ensuite abondamment, le tout en quinze mois. Ainsi tenue constamment en végétation, cette belle Orchidée réussit à merveille ; on peut même la mettre en pleine terre, à un endroit ombragé, près des

ruisseaux et des pièces d'eau, où elle vient fort bien; et M. Leach a aussi vu cette belle plante prospérer lorsque le pot qui la contenait dans un vase plein d'eau. Le *Disa grandiflora* n'a été trouvé encore que dans un ravin situé au sommet de la montagne de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Là, le thermomètre descend souvent à 0°; aussi peut-on tenir cette plante dans toute orangerie où il ne gèle pas. Il paraît en exister deux variétés dans l'une desquelles les sépales n'ont pas l'extrémité verte, et le labelle a ses points rouges moins vifs.

Mimulus cupreus. *Flor. Mag.*, l. c., pl. 70. — **Mimule cuivré.** — **Chili.** — (**Scrofularinées**).

Ce charmant *Mimulus* a été exposé par MM. Veitch à la fête d'inauguration du nouveau domicile de la Société d'Horticulture de Londres, au milieu d'une collection pour laquelle ils ont reçu une récompense spéciale. Il diffère peu du *Mimulus luteus* pour la forme générale; mais il est plus nain, plus délicat, et ses fleurs sont colorées du plus bel orangé-ponceau, avec la gorge jaune ponctuée. Il a de 10 à 20 centimètres de hauteur. Il croît naturellement dans une terre forte, à 2,000 ou 2,300 mètres d'altitude, dans le sud du Chili. On le multiplie sans difficulté de boutures ou par division des pieds.

Viola tricolor, var. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 71. — **Pensée, 4 variétés.**

Ces Pensées sont nommées : 1° *Belle Esquimaux*; 2° *Miranda*; 3° *Lady Lucy Dundas*; 4° *Rev. Thomas Downie*.

Pelargonium zonale, var. Prince of Hesse. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 72.

Variété obtenue par M. Ingram, jardinier-chef au jardin royal de Frogmore. Ses ombelles bien fournies et compactes sont formées de fleurs grandes, à pétales étoffés, dont la couleur est un rose saumon qui s'affaiblit vers les bords et au centre. Ses feuilles ont la zone noire bien tranchée.

Rose (hybride perpétuelle) Reynolds Hole. — *Flor. Mag.*, novembre 1861, pl. 75.

Malgré son nom anglais, cette Rose est française d'origine; elle

a été obtenue par M. Trouillard, chef de culture chez M. A. Leroy, d'Angers, qui l'a cédée à M. Standish, de Bagshot; et c'est cet horticulteur anglais qui lui a donné la dénomination sous laquelle elle figure dans le *Floral Magazine*.

Dianthus caryophyllus, var. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 74. — Œillet des fleuristes, variétés **Mrs Maclean** et **delicata**.

Ces deux variétés sont des gains de M. Ch. Turner. Elles sont remarquables l'une et l'autre par leurs fleurs pleines, à pétales arrondis, blancs, bordés d'une large bande violette et marqués d'une grande macule basilaire de ton plus vif. Il n'y a guère qu'un peu plus d'intensité dans le violet qui distingue la première de la seconde.

Pelargonium (hybr.), var. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 75.

Les deux variétés figurées sur la planche 75 sont les suivantes : 1° *Mira*, fleur très-bien faite, purpurine, ayant les 5 pétales occupés dans toute leur portion centrale et jusque non loin du bord par une grande macule pourpre foncé qui s'éclaircit vers le bord; 2° *Sylph*, fleur d'un blanc pur, ayant le centre des 2 pétales supérieurs occupé par une grande macule arrondie et comme frangée au contour, d'un pourpre très-foncé. Ces deux charmantes plantes ont été obtenues par M. Beck, de Worton Cottage, Isleworth.

Calceolaria (hybr.), var. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 76.

Les deux variétés figurées à la planche 76 du *Floral Magazine* sont nommées *angustifolia superba* et *Duke of Wellington*. La première est venue d'un semis de l'ancien *angustifolia* et se distingue par les qualités qui recommandent cette belle plante. Elle a un port ferme, résiste bien aux changements de temps et dure jusqu'à l'automne. Ses fleurs sont grandes, d'un beau jaune uniforme. Quant à la dernière variété, elle provient d'un croisement de l'*angustifolia globosa* et de *Général Havelock*; elle est naine, buissonnante, et ses grandes fleurs sont colorées en pourpre sombre uniforme.

Gladiolus gandavensis, var. — *Flor. Mag.*, décembre 1861, pl. 77.

A une date fort récente encore, les horticulteurs anglais n'avaient pas même songé à obtenir des gains parmi les Glaïeuls qu'à leur

arrivaient tous de France; mais, il y a trois ou quatre ans, la reine d'Angleterre ayant témoigné une vive satisfaction à la vue d'une planche de ces belles plantes, des ordres furent donnés au jardinier d'Osborne, pour qu'il se livrât à cette culture. Celui-ci s'adressa aussitôt à M. Souchet, de Fontainebleau, pour lui demander les renseignements qui lui étaient nécessaires. Il en reçut un véritable petit traité, qui devint immédiatement son guide. Ces notes ayant été mises sous les yeux de M. Dombrain, cet habile horticulteur songea, à son tour, à suivre ces hybridations en vue d'obtenir de nouvelles plantes, et il ne tarda pas à se procurer ainsi des gains plus ou moins recommandables. De ce nombre est la plante figurée dans le *Floral Magazine*, qui a reçu le nom de *Mistress Dombrain*. La fleur de cette plante est d'un purpurin très-clair, approchant du blanc, qui augmente graduellement d'intensité vers les bords et sur lequel se détachent des bandes longitudinales un peu irrégulières d'un carmin vif. En outre, le pétale inférieur est marqué à son centre d'une macule lignée de rouge carmin intense; 2 macules demi-circulaires de la même teinte se montrent au fond de la gorge. Dans l'inflorescence de cette plante les fleurs sont dirigées du même côté.

Onagre de Lamarck. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. [illegible]

Cette belle plante est recommandable par l'abondance extrême et la grandeur de ses fleurs d'un beau jaune d'or, relevées par la couleur orangée des anthères. Le journal anglais dit que, sur un seul pied, on a compté plus de 600 fleurs épanouies ou déjà passées et de boutons, dont la largeur atteignait 10 centimètres. L'espèce paraît avoir été introduite du Texas par Drummond; mais elle s'était fort peu répandue ou avait même été perdue, et il n'y a que quatre à cinq ans que M. Carter l'a reçue de nouveau parmi des graines sans nom. C'est une plante bisannuelle rustique. Il est probable que, semée en automne, elle passerait l'hiver et fleurirait de bonne heure au printemps.

Rose (hybride), **Triomphe d'Amiens**. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 79.

Pour cette belle Rose, due à M. Mille-Mallet, d'Amiens, voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 65.

Dianthus Caryophyllus [illegible] — Œillet des fleuristes. (Caryophyllées.)

Les Œillets [illegible] se divisent en catégories [illegible] la bordure des pétales est rouge, pourpre ou rose, et dans chacune de ces [illegible] selon que cette bordure est large ou étroite. Les 2 variétés figurées [illegible] appartiennent à la catégorie caractérisée par une bordure étroite et rouge. Elles ont reçu les noms de *Mistress* [illegible] et *Lady Elcho*. Dans l'une et l'autre, les pétales sont d'un blanc pur, mais la bordure dentelée rouge est plus large dans la première que dans la seconde.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Pæonia Moutan Gloria Belgarum, Illust. hort., février 1862. — Pivoine Gloire des Belges.

Cette Pivoine arborescente est très-probablement la plus belle qui existe, car ses immenses fleurs doubles, agréablement odorantes, colorées en rouge, cramoisi, rose-cerise et rose tendre, successivement du centre vers la circonférence, n'ont pas moins de 75 centim. de tour. Elle a été obtenue de semis, en 1823-1824, à Gand, par M. Goethals, amateur, chez qui elle a fleuri pour la première fois en 1836, et ensuite d'année en année, jusqu'à [illegible] à peu près incessamment à ces floraisons successives. Malheureusement M. Goethals a tenu à en rester jusqu'à ce jour le seul et unique possesseur, et n'a jamais consenti ni à en vendre ni à en donner un seul pied; aussi est-elle encore fort peu connue. Elle est parfaitement rustique.

Anthurium [illegible] — Anthurie à nervures blanches. — Mexique. (Aroïdées.)

Cette nouvelle Aroïdée se recommande aux amateurs par la beauté de son feuillage qui a les reflets du velours et qui présente, en outre, le contraste du beau vert intense et chatoyant qui en est la couleur fondamentale avec le vert blanchâtre et jaunâtre qui en colore une bande assez large tout le long des deux côtés des nervures. C'est une plante acaule, dont les feuilles non peltées sont ovales-cordées, aiguës au sommet, profondément échancrées à la base, de manière à [illegible] les deux [illegible] arrondies et parallèles entre elles, ou même un peu convergentes. Quant à

l'inflorescence, elle n'ajoute rien à la beauté de la plante, car elle consiste simplement en un petit spadice vert, incomplétement embrassé à sa base par une petite spathe verte et étalée. Cette Anthurie exige la serre chaude où elle prospère si on lui donne un vase large parfaitement drainé et une terre légère bien mélangée de sphagnum, de brindilles et de morceaux de vieux bois pourri. Il lui faut des seringages abondants.

Pentstemon Lobbii. Lem. *Ill. hort.*, t. IX, pl. 316. — Pentstémon de Lobb. — Californie (Scrofularinées).

La plante décrite et figurée dans l'*Illustration horticole* a été envoyée, il y a deux ans, à M. A. Verschaffelt par MM. Low, sous le nom de *Pentstemon Lobbii* que lui conserve M. C. Lemaire. Ce nom rappelle que la découverte en est due au voyageur bien connu M. Th. Lobb. Elle se distingue nettement par divers caractères de toutes les espèces déjà décrites du même genre. C'est un petit arbuste rameux, très-glabre dans toutes ses parties, dont les longs rameaux roides et fastigiés portent sur leurs côtés de petits ramules opposés. Ses feuilles sont petites, obovales, presque aiguës, entières, d'un vert lustré, portées sur un très-court pétiole. Ses fleurs sont nombreuses, assez grandes, d'un beau jaune d'or, agréablement odorantes, fait encore unique dans ce genre, solitaires, géminées ou ternées sur les ramules latéraux; chacune d'elles a le tube large et court, fendu jusqu'au delà de la moitié en deux très-grandes lèvres dont la supérieure est en voûte et à peine échancrée au sommet, tandis que l'inférieure, pendante, est fendue en 3 lobes, dont le médian est le plus étroit. — Cette plante doit être cultivée en plein air pendant l'été, enfermée simplement en serre froide ou dans un châssis froid pour l'hiver. Elle se plaît dans une terre meuble et riche en humus, qu'on doit tenir fraîche en été. On la multiplie par boutures étouffées faites avec les plus jeunes ramilles coupées bien net.

Nouveau système de serres, par M. Cranston (*Journal of Horticulture*, 1er avril 1862).

Un habile architecte anglais, M. Cranston, vient de publier une brochure dont l'objet spécial est de faire connaître, par un texte détaillé et de nombreuses figures, les modifications importantes qu'il

croit devoir apporter au mode habituellement adopté dans la construction des serres. Les idées qu'il y développe sont résumées dans un article du *Journal of Horticulture*, duquel nous extrairons, à notre tour, ce qui nous semble y avoir de plus utile à signaler.

M. Cranston s'est proposé de diminuer les frais qu'entraîne la construction d'une serre sans nuire à l'élégance de ces édifices horticoles ; en outre, il a cherché à y appliquer un mode d'aération commode et efficace. Voici comment il pense avoir obtenu ce double résultat. C'est particulièrement pour les serres courbes que sa disposition devient commode, parce qu'elle donne la courbure avec des châssis plans ordinaires ; dans ce cas, elle transforme la courbe en une ligne brisée. La charpente qui porte les châssis consiste en un système de traverses horizontales auxquelles se rattachent les pièces transversales sur lesquelles appuient latéralement les châssis. Les traverses horizontales ont une hauteur proportionnée à la courbe que doit décrire l'ensemble de la surface vitrée ; les inférieures d'entre elles sont soutenues par des pieds droits qui donnent beaucoup de solidité à la charpente entière ; en outre, toutes sont percées de trous dont le contour est plus ou moins élégant, et que bouchent à volonté de petits volets intérieurs. Les nombreuses ouvertures disséminées ainsi dans toute la hauteur de la serre peuvent introduire une grande quantité d'air dans toute l'étendue de celle-ci ; seulement il semble que la manœuvre nécessaire pour ouvrir ou fermer ces sortes de soupapes d'aération doit être longue et compliquée. Tout cet ensemble de pièces transversales et longitudinales est assemblé de la manière la plus simple et la moins dispendieuse, sans tenons ni mortaises, mais simplement avec des vis et boulons, de telle sorte que, à un moment donné, le tout peut être démonté dans un court espace de temps.

Nous n'insisterons pas davantage sur les idées de M. Cranston. Les lecteurs de ce journal apprécieront facilement ce qu'elles peuvent avoir de bon, comme ils ne manqueront pas de remarquer ce que cette nouvelle construction peut offrir de défectueux. On peut trouver là le germe de perfectionnements importants, surtout de simplifications notables dont sont susceptibles les serres actuelles ; mais il semble que la serre de M. Cranston n'est pas à l'abri de toute critique, et c'est ce que fait déjà sentir l'auteur de l'article

journal anglais auquel nous avons emprunté les idées fondamentales qui ont dirigé l'inventeur de cette nouvelle construction.

Culture forcée du Bananier de la Chine (*Musa sinensis* Sweet); par M. Ed. Regel (*Gartenflora*, cahier de janvier 1858, p. 23).

Le Bananier de la Chine, *Musa sinensis* Sweet (*M. Cavendishii* Paxt.), est l'espèce de ce genre dont la culture forcée offre le plus d'avantages, soit à cause de la promptitude avec laquelle il se met à fruit, soit en raison de son peu de hauteur qui permet de le cultiver dans presque toutes les serres. Pour que ses fruits atteignent toute leur perfection, il faut le planter en pleine terre de la serre, sur couche. On emploie pour la plantation de jeunes pieds bien venants, qui aient été cultivés en pot, et qu'il est essentiel de choisir appartenant à une race douée de la faculté de fructifier facilement et de donner des fruits de bonne qualité. En effet, les Bananiers ressemblent, sous ce rapport, à la plupart des plantes cultivées; certaines de leurs variétés sont plus fructifères et donnent de meilleurs fruits que les autres; or, les échecs qu'on éprouve souvent dans la culture qu'on en fait, tiennent uniquement à ce qu'on a pris sans discernement le premier pied venu, sans le choisir, comme il était essentiel de le faire. Dès lors, si l'on veut éviter les échecs, il faut se procurer les pieds à forcer dans un jardin qu'on sache obtenir habituellement de bonnes Bananes.

Tous les Bananiers ont besoin d'être bien nourris pour végéter vigoureusement; dès lors, on doit les planter sur une couche chauffée au moyen du fumier. Dans les premiers temps, le fumier agit avantageusement par la chaleur qu'il développe, et plus tard, lorsque les racines l'atteignent, il fournit aux plantes la nourriture dont elles ont besoin pour fructifier.

Pour former la couche, on doit prendre du fumier d'écurie pas trop pailleux, auquel on mélange des feuilles, afin que la chaleur qu'il dégagera soit moins vive dès le commencement, mais en même temps plus durable; en outre, ce mélange de feuilles rend la couche plus convenablement et pour long-temps nutritive, à l'époque où les racines vont s'étendre dans sa profondeur. On fait cette couche un peu haute pour que les Bananiers ne se trouvent pas trop enfoncés lorsque le fumier se tassera. Il faut environ [illegible] cent.

de distance entre sa surface supérieure et les vitres de la serre, si l'on veut que les végétaux puissent prendre, sans gêne, un vigoureux développement. On charge cette couche d'environ 0m 33 cent. d'une terre composée avec de la terre de pelouse, du terreau de feuilles et du terreau de couches, par portions égales, et additionnée d'un peu de sable. On plante les Bananiers dans ce compost en les espaçant d'environ 2 mètres. Jusqu'à ce qu'on les voie commencer à pousser avec vigueur, on les arrose modérément ; mais, à partir du moment où leur végétation devient vigoureuse, on doit leur donner de temps à autre de très-forts arrosements et même parfois un fort engrais liquide. En hiver, la serre est maintenue de 12 à 15° cent. On n'ombrage que si l'atmosphère de la serre peut devenir trop sèche et que la température extérieure ne permette pas une aération abondante. Le spadice des Bananiers sort du centre de leur faisceau terminal de feuilles. Ses fleurs inférieures nouent facilement, tandis que les supérieures tombent sans être fécondées. Dès qu'on voit que celles-ci se détachent, le moment est venu de supprimer l'extrémité stérile du spadice, sans quoi elle absorberait, sans la moindre utilité, une partie de la nourriture qu'il est essentiel de faire tourner au profit des fruits. Cette suppression a donné les meilleurs résultats possibles dans le jardin de Mme Treuttler, où elle avait été opérée d'après le conseil d'un ecclésiastique qui avait suivi avec attention la culture des Bananiers dans l'Inde. Une autre pratique excellente consiste, dès que les Bananes commencent à mûrir, ce qu'on reconnaît à ce que celles du bas se fendillent, à couper le régime entier et à le suspendre dans un endroit obscur, la pointe en bas. C'est seulement après avoir été séparées de la plante et dans l'obscurité que les Bananes acquièrent leur belle couleur jaune et leur arome, qui seraient beaucoup moins prononcés si elles étaient restées sur la plante. On coupe les Bananes successivement du bas vers le haut du régime, de telle sorte qu'elles aient le temps d'atteindre leur maturité l'une après l'autre.

Grève du Groseillier à maquereau [illegible] (*Nematus* [illegible]) ; [illegible] Société [illegible] Pomologie, cahier de janvier-février 1868.

Le Groseillier à maquereau (*Ribes Grossularia*, L.), cultivé en platesbandes sous forme d'arbuste, est souvent fort incommode

pour ce motif que, une fois arrivé à son développement complet, il s'étale beaucoup, prend une large place et rend ainsi fort difficile le nettoyage des planches où il se trouve, ainsi que les travaux qu'on a besoin d'y effectuer. En vue de remédier à cet inconvénient, M. Slaby a essayé de le diriger en haute tige. Le résultat de ses essais n'a pas été heureux sous cette forme, les variétés à gros fruit, qui ont en général une végétation assez faible, ont été très-lentes à se développer, et les petits arbres qu'il a ainsi obtenus sont morts dès l'âge de huit ou dix ans. Aussi a-t-il été agréablement surpris en voyant chez un de ses amis des Groseilliers à maquereau conformés en petits arbres hauts d'un mètre à un mètre trente centimètres, obtenus par la greffe sur des tiges de *Ribes palmatum,* qui étaient en parfaite végétation et chargés de fruits d'une grosseur remarquable. La force avec laquelle ils poussaient faisait espérer qu'ils vivraient longtemps; ils avaient une tête égale à celle des pieds qu'on tient bas, et ils l'emportaient sur ceux-ci, en ce qu'ils portaient des fruits plus beaux et plus nombreux. Voulant suivre lui-même l'exemple qui lui était donné, il s'est procuré des rejetons de *Ribes palmatum;* il les a plantés en pots à l'automne, il les a enfermés dans une serre froide, dans laquelle il les a greffés en fente, en janvier ou février, en enduisant la place opérée avec de la cire à greffer, liquide à froid. Tenus dans un endroit humide de la serre froide, les jeunes pieds ainsi greffés réussissent toujours à la reprise. Au printemps suivant ils peuvent être plantés en pleine terre; ils y poussent avec vigueur, et déjà, la deuxième année après la greffe, ils ont formé une tête bien développée.

M. Slaby présume que le résultat serait également avantageux pour le Groseillier ordinaire à grappes (*Ribes rubrum*), si on le greffait sur le *Ribes palmatum;* mais il n'en a pas fait l'expérience.

Méthode russe pour obtenir des Pommes de terre dans la cave; par M. X. Schwarz (*Bericht über die Thætigkeit der bayerischen Gartenbau-Gesellschaft*, 1861).

Cette méthode ne sera probablement jamais mise en pratique par nos jardiniers, mais elle est assez curieuse pour mériter de leur être signalée en quelques lignes.

Le sol de la cave dans laquelle on veut obtenir des Pommes de terre est recouvert d'une assise de planches sur lesquelles on pose une épaisse couche de mousse, à laquelle on donne la forme d'un cercle; sur cette mousse on dispose les tubercules de Pommes de terre qui servent de semence. Cette couche de tubercules est recouverte d'un second lit de mousse qui supportera une nouvelle couche de tubercules, et ainsi de suite jusqu'à ce que le tout finisse par former un grand tas conique. — Si la cave ne conserve pas une température uniforme et que les froids rigoureux s'y fassent sentir plus ou moins, on est obligé de la chauffer un peu; dans le cas contraire, tout chauffage est inutile. Lorsqu'on voit que la mousse commence à sécher, on l'humecte en la seringuant avec de l'eau un peu tiède.

Les Pommes de terre plantées ainsi dans la mousse développent dans la masse de celle-ci des pousses sur lesquelles se forment des tubercules. On commence à récolter ces tubercules dans le cours du troisième mois après la plantation. Ils sont en assez grande abondance et de bonne qualité.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE

De la greffe des Magnolia; par M. A. Leroy (*Ann. du Comice horticole de Maine-et-Loire*, 1860, 3e trimestre, p. 192).

L'auteur de cet article dit qu'à la date de quelques années, il multipliait toutes les espèces de *Magnolia* au moyen de la greffe par approche, sur *M. grandiflora* pour celles à fleurs persistantes, sur *M. purpurea* pour celles à feuilles caduques. Mais ce mode de multiplication ne lui donnait pas assez de pieds pour qu'il pût répondre à toutes les demandes qui lui étaient adressées. Afin d'échapper à cet inconvénient, il multiplie maintenant ses *Magnolia* par la greffe en placage, sur les mêmes sujets, en opérant comme on le fait pour le Camellia, c'est-à-dire en taillant la greffe en coin et en l'introduisant dans une incision pratiquée au pied du sujet, et le plus près de terre possible. Ces greffes se font à la fin de juillet et pendant le mois d'août. Si on les place sous double châssis pendant un mois, on est certain de leur reprise. Depuis 5 ou 6 ans qu'il emploie ce procédé, il obtient des sujets bien plus jolis et plus ramifiés que lorsqu'il avait recours à l'ancienne méthode.

Emballage pour les envois lointains; par M. A. Leroy (*Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire*, 1861, 3e trimestre, p. 182).

Dans cet article, M. A. Leroy rapporte les heureux résultats qu'il a obtenus en employant simplement de la terre pour l'emballage de 200,000 crossettes de Vigne qu'il expédiait au Chili. Ce succès l'a dédommagé d'un échec complet qu'il avait éprouvé en expédiant à la même destination, emballées dans de la mousse, le même nombre de crossettes, après les avoir enduites, comme il le fait habituellement pour les racines des arbres qu'il expédie outre-mer, d'une bouillie claire préparée par le mélange de 2/3 de terre franche ou d'argile avec 1/3 de fiente de bœuf ou de vache délayés. Voici comment il rapporte avoir procédé pour son deuxième envoi qui est arrivé à Valparaiso en fort bon état.

« Le 30 mars 1856, j'ai expédié au Havre mes crossettes sans aucun emballage. J'ai de suite envoyé un ouvrier qui, rendu sur les lieux, s'est procuré de la terre franche qu'il a fait briser et passer à la claie, et transporter à bord du navire. La nature compacte et la fraîcheur de cette terre ont suffi pour conserver les crossettes en parfait état... Ainsi emballées avec la terre, elles ont eu une réussite complète, bien qu'elles soient restées six mois en route. Pendant le trajet, le plus grand nombre de ces crossettes avaient développé des racines à leurs nœuds, comme si on les avait préparées pour cela. Depuis cette expérience, j'ai toujours emballé avec la terre et non la mousse, tous les végétaux que j'ai expédiés dans l'autre hémisphère, et je m'en suis toujours bien trouvé. »

RECTIFICATION.

Dans le dernier cahier du *Journal*, page 155, la transposition d'une ligne, opérée à la mise en pages, a fait attribuer à tort au *Dendrobium densiflorum pallidum* le mérite d'une extrême rareté dans les collections, qui appartient à l'*Epidendrum vitellinum*. Il faut donc rapporter à cette dernière espèce la note : « Belle plante » rare dans les collections, etc. » qui a été placée une ligne trop haut.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1862.

Présidence de M. PAYEN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de dix-neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la séance du 10 de ce mois, n'a pas soulevé d'opposition.

Il annonce ensuite qu'une Dame patronnesse a été admise par le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour.

Avant de signaler à la Société les divers objets qui ont été présentés aujourd'hui, M. le Secrétaire général dit que M. Delaut, jardinier chez M. Haudos, à Coisy-sur-Marne, avait annoncé un envoi de Fraises Marguerite Lebreton obtenues par la culture forcée, qu'il désirait mettre sous les yeux de la Compagnie, à la dernière séance. Malheureusement, par l'effet d'un retard du au chemin de fer, ces fruits sont arrivés lorsque la séance venait d'être levée. M. le Secrétaire général et plusieurs Membres du Bureau ont vu et dégusté ces Fraises qui leur ont paru aussi belles que bonnes; ils ont ainsi reconnu que cette variété obtenue par M. Lebreton est incontestablement supérieure à la Princesse royale, de laquelle elle est issue, et qu'elle mérite de remplacer celle-ci dans les cultures.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Leroy, ex-jardinier des jardins publics de Blidah et de Boufarik (Algérie), des *Batates* roses et blanches qu'il a récoltées près d'Alger, le 15 septembre 1861, et qu'il est parvenu à conserver depuis cette époque en les suspendant au plancher d'une chambre sèche, chaude et aérée.

2° Par M. E. Vavin, des tubercules d'une *Pomme de terre* qu'il a reconnue comme étant de bonne qualité et comme poussant tard. Il désirerait apprendre à quelle variété il faudrait la rapporter.

3° Par M. Langlois, un lot composé d'*Oignon* blanc hâtif et d'une variété rouge pâle issue de celle-ci, de *Haricots* Fitz-James

en grains, de *Scarole* verte, de *Chicorées* fine d'Italie et fine de Rouen ou Corne de cerf.

4° Par M. Chantrier, de Noisiel, une *Laitue* d'hiver d'une variété qu'il n'a vue nulle part, et qui se recommande par de nombreuses qualités ; en effet, comparée à la Laitue de la Passion, elle est plus rustique, devient deux fois plus grosse, bien qu'elle soit tout aussi précoce, et ne monte que quinze jours au moins après celle-ci. Le présentateur demande que, si cette variété de Laitue est nouvelle, elle soit nommée *Laitue blonde* de Noisiel.

5° Par M. Lhérault, fils (Emmanuel), une botte d'*Asperges* roses de Hollande, qui en comprend 40 et pèse 6 kilogrammes.

6° Par M. Mary, horticulteur à Creteil (Seine), du *Raisin* forcé cueilli sur un pied qui en portait 378 grappes. Dans une note, M. Mary dit qu'il est dans l'usage de réunir par des greffes en approche tous les ceps d'une même serre. Il force ces treilles tous les deux ans. Lorsque le raisin est mûr, il enlève les panneaux. Grâce à la maturation successive des grappes sur les pieds chauffés et à l'arrivée plus tardive des produits des ceps qui n'ont eu, dans leur serre, que la chaleur donnée par le soleil, il obtient du raisin sans interruption depuis le mois d'avril jusqu'à l'époque à laquelle commencent à mûrir les fruits des treilles cultivées à l'air libre.

7° Par M. Douverel, jardinier au château de Blemur; une corbeille de *Pommes* Reinette du Canada et Calville, de *Poires* Bergamotte Fortunée et Beurré de Rans.

8° Par M. Léon Berniau, fils, horticulteur à Orléans (Loiret), des fleurs coupées d'une *Pivoine* arborée, du *Lilas* de Verschaffelt et d'une Composée rayonnée, qu'il nomme *Christocarpus albus*.

9° Par M. Andry, un pied fleuri d'une charmante Azalée indienne obtenue de semis à Rochefuret, chez M. Leséble, qui l'a nommée *Mme Desfrancs*.

10° Par MM. Liezard, père et fils, de Pontoise (Seine-et-Oise), une petite gouttière en plomb laminé destinée à recevoir le bord libre inférieur des carreaux de vitre des serres et à recueillir pour la rejeter au dehors la buée qui s'est formée à leur surface interne.

A l'occasion de ces diverses présentations, M. Gauthier (R. R.) met sous les yeux de la Société un pied de Fraisier qui, depuis 2 ans qu'il l'a acheté, a constamment donné des feuilles en abondance sans

une seule fleur. Il dit que les Fraisiers qui ne fleurissent pas dans l'année de la plantation doivent être arrachés, car ils sont stériles de leur nature. M. Gauthier montre ensuite du jeune plant d'Asperges qu'il a obtenu de graines semées immédiatement après leur maturité et qu'il regarde comme très-avantageux pour les plantations à faire.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, etc., annonce qu'il a bien voulu faire don à la Société de deux médailles d'or à l'occasion de l'Exposition prochaine.

2° Une lettre par laquelle M. le Président du Comice horticole d'Angers et de Maine-et-Loire demande qu'un Membre soit délégué pour prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que cette association doit ouvrir le 21 mai prochain.

M. Pépin veut bien se rendre à l'invitation de faire partie du Jury d'Angers.

3° Une lettre par laquelle M. le Président de la Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) adresse une demande analogue, cette Société devant tenir sa 17e Exposition les 25, 26, 27, 28 et 29 mai prochain.

M. Rouillard veut bien se rendre comme Juré à Saint-Germain-en-Laye.

4° Une lettre dans laquelle M. Duvaux, horticulteur, rue de Reuilly, 82, à Paris, rend compte des expériences qu'il a faites avec un plein succès en vue de détruire les Pucerons et les Chenilles à l'aide de seringages d'eau de tabac. Il a préparé cette eau en laissant tremper, pendant 2 ou 3 jours, dans un hectolitre d'eau, 6 ou 7 kilogrammes des détritus de tabac que l'administration donne à ceux qui lui en font la demande par écrit. Il avait eu soin d'enfermer ces détritus dans un linge. Quand l'eau a eu pris la couleur de la lessive, il l'a employée en seringages qu'il a pratiqués à l'air libre. A la suite d'une seule opération, il a eu la satisfaction de voir la terre couverte de Pucerons morts. Il a également débarrassé ses Lauriers-roses, Orangers, etc., des Chenilles qui en couvraient le feuillage. Dans ce cas, pour opérer plus commodément et plus sûrement, il a eu la précaution de coucher

ses plantes, de telle sorte que le liquide projeté sur leur surface atteignît plus facilement le revers des feuilles.

5° Une lettre de remerciment de M. Gressent, professeur d'arboriculture à Orléans, au sujet de sa nomination comme Membre titulaire.

6° Une lettre ayant le même objet, écrite par M. Bauger, principal clerc de notaire à Gannat (Allier).

7° Une lettre par laquelle M. Boutard, horticulteur, rue de Lourcine, 128, à Paris, demande qu'une Commission soit chargée de visiter sa collection de Tulipes qui sera en pleine floraison vers la fin de ce mois.

M. le Président désigne, comme devant composer la Commission demandée par M. Boutard, MM. Rouillard, Louesse, Malet, Jacquin, Bouloux, Andry, Lucy et Boquet.

8° Une lettre de M. Michelin, au sujet d'un Noyer à floraison fort tardive qui est venu par hasard au milieu de ruines, sur une propriété de M. Guyot de Villeneuve, dans le Berry. M. Michelin a déjà pris des greffes de ce Noyer, et il engage les personnes qui en désireraient à s'adresser à M. Guyot de Villeneuve qui est disposé à en donner, son intention étant de ne pas conserver longtemps un arbre placé dans des conditions si défavorables.

9° Une lettre de M. A. Delaville, aîné, jardinier chez M. de Beaumini, au château de Fitz-James, au sujet de la Pomme de terre Delaville qui a été obtenue par lui, il y a déjà quelques années, et dont les qualités viennent d'être reconnues par la Commission spéciale.

10° Une lettre par laquelle M. Letanneur, instituteur public à Montreuil-sous-Bois (Seine), offre de vifs remerciments pour le don qui lui a été fait par la Société, d'une collection d'arbres fruitiers destinés à devenir les sujets de leçons sur l'Arboriculture fruitière.

11° Une lettre dans laquelle M. Riffault Constant, jardinier bourgeois, à Raveau, par la Charité-sur-Loire (Nièvre), demande qu'une Commission soit chargée de visiter ses arbres fruitiers. Cette demande est renvoyée au Comité d'Arboriculture.

M. le Secrétaire-général apprend à la Société qu'elle vient de subir une perte très regrettable par le décès de M. d. Loiseau

l'un de ses Membres les plus zélés et les plus éclairés, qui avait obtenu plusieurs fois des récompenses de divers ordres, particulièrement pour ses ingénieux procédés de greffes sur boutures, et à qui la Société centrale d'Agriculture de France avait décerné récemment une de ses médailles, à cause des perfectionnements qu'il avait apportés à la multiplication du Mûrier.

Les Comités, après avoir examiné les objets présentés, soumettent à la Compagnie les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère propose de décerner une prime de 1re classe à M. Langlois, pour son lot remarquable composé de produits d'une rare beauté, de renvoyer les magnifiques Asperges de M. Lhérault, fils, à la Commission déjà nommée, et d'accorder deux primes de 3e classe, l'une à M. Leroy, pour ses belles Batates, l'autre à M. Chantrier pour sa Laitue qui est très-belle comme variété d'hiver.

2° Le Comité d'Arboriculture demande une prime de 2e classe pour M. Donverel, dont les fruits sont bien conservés, et il adresse des remercîments à M. Mary, dont le Raisin a malheureusement été cueilli de trop bonne heure.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis qu'une prime de 2e classe doit être accordée à M. Andry, pour la belle Azalée Mme Desfrancs, et que des remercîments doivent être adressés à M. Bernian, dont le Lilas ressemble beaucoup au Lilas Philémon, de M. Cochet, dont la Pivoine a le coloris de la Moutan, bien qu'elle soit plus double, et dont le *Christostypus* est une plante médiocrement ornementale.

M. Lecoq, correspondant de l'Institut et Membre correspondant de la Société, fait deux communications verbales sur les objets suivants :

1° Depuis plusieurs années, il s'est occupé de fécondations croisées entre les Belles-de-nuit de nos jardins (*Mirabilis Jalapa* L. et *M. longiflora* L.). Il y a déjà 12 ans qu'il a obtenu entre ces deux espèces un hybride qu'il conserve et qui est resté constamment en pleine terre sans souffrir des fortes gelées, son tubercule s'étant enfoncé de plus en plus profondément. En fécondant ensuite cet hybride et d'autres analogues, soit entre eux, soit avec les 2 espèces-parents, il a donné naissance à des formes nouvelles, fort variées,

dont la fleur offre des couleurs généralement fondues, et parmi lesquelles il a déjà déterminé, par la sélection, une certaine fixité, bien qu'il soit loin de pouvoir les considérer comme des races bien déterminées et transmissibles par semis. Il offre 19 paquets de graines d'un égal nombre de ces formes, ainsi qu'un paquet de graines mélangées.

Ces graines sont confiées par M. le Président à MM. Malet et Domage pour qu'ils veulent bien cultiver les plantes qui en proviendront.

2° Dans le cours de ses expériences d'hybridation, M. Lecoq a reconnu que les étamines et le pistil sont loin d'affecter constamment une disposition favorable à la fécondation de ce dernier par les premières; en outre, il a observé que, pour féconder sûrement une plante, il faut faire agir sur son pistil le pollen pris sur un pied différent. Il admet dès lors que, dans la nature, ce transport de pollen a lieu ordinairement, et qu'il est dû surtout aux insectes qui vont sans cesse d'une fleur à l'autre. Il voit dans ce fait une tendance marquée à la diœcie. Il rappelle que M. Ch. Darwin a fait, de son côté, des observations analogues sur les Auricules dont les unes ont, comme on le sait, le style court, tandis que les autres l'ont beaucoup plus allongé; l'observateur anglais a vu la fécondation échouer quand elle avait lieu entre des plantes dont le style était également court ou également long, tandis qu'elle réussissait lorsqu'on croisait les variétés à style court par celles à style long et réciproquement. En résumé, M. Lecoq admet le croisement des individus comme nécessaire pour la fécondation.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société a reçu les graines envoyées par la Société d'Horticulture de Saint-Pétersbourg, ainsi que les ouvrages de M. Regel, dont il avait été question dans la dernière séance. Ces graines proviennent des parties les plus orientales de l'Asie russe, et M. Regel y a joint deux paquets de graines de *Pinus Pichta* et de *Pinus Reginæ Amaliæ*. Quant aux ouvrages de M. Regel, ce sont: 1° une *Revue* (en allemand) des espèces du genre *Thalictrum* qui croissent dans l'empire russe et dans les contrées adjacentes; 2° une *Flore de l'Ussuri*, accompagnée de plusieurs planches, travail important publié en deux éditions, l'une allemande, l'autre russe; c'est l'édition russe que la Société a reçue; 3° la pre-

mière partie d'un supplément (en allemand) aux *Flores de la Sibérie*. Les éléments de ce travail ont été fournis par les collections des voyageurs Radde, Stubendorff, Senzinoff, Rieder, etc. Des figures au trait accompagnent cet ouvrage qui aura une étendue assez considérable.

Ces graines, reçues de Russie, sont remises à M. A. Rivière qui voudra bien donner ses soins aux plantes qui en proviendront.

M. le docteur Auzé présente à la Société un ouvrage que vient de publier M. le colonel Goureau sur les insectes nuisibles aux plantes cultivées, et il en fait connaître le plan ainsi que l'utilité. A cette occasion, il dit que deux insectes viennent de lui être remis par M. Chantrier, comme ravageant en ce moment les semis et plantations de Choux; il y a reconnu les *Ceutorhynchus Napi* et *sulcicollis*. Le premier, qui fait, depuis quelques années, de grands dégâts autour de Paris, était à peine connu dans nos pays à la date d'une dizaine d'années; il y est venu du Nord avec le Colza et il s'y propage aujourd'hui rapidement à mesure que s'étend la culture de cette Crucifère.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Note sur l'hivernage du *Wigandia caracasana*, par M. Millet, père.

2° Note sur les caractères qui distinguent les Pommes de terre Blanchard et Œil violet, par M. Léonce de Lambertye.

M. Louesse dit qu'il peut maintenant confirmer, d'après ses observations, l'exactitude des résultats auxquels arrive M. de Lambertye, aux yeux de qui ces deux Pommes de terre sont des variétés distinctes.

3° Plantation oblique de la Vigne en cordon unilatéral pour border les allées des jardins, ainsi que pour les vignobles du Nord, par M. Margueritte, jardinier de l'Institut des nobles, à Varsovie.

4° Premier rapport de la Commission chargée de suivre les semis de Jacinthes de M. Bossin; M. Rouillard, rapporteur.

5° Rapport sur les supports présentés par M. Thiry; M. Millet, père, rapporteur.

6° Rapport sur les bordures en fonte pour jardins fabriquées par M. Borel, à Paris; M. Denuelle, rapporteur.

7° Rapport sur les arbres dirigés par M. L. Clichy, jardinier chez M. Maingot, à Argenteuil; M. Michelin, rapporteur.

Les conclusions de ce rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. Boisduval communique ce fait intéressant que des Morilles se développent en grand nombre cette année dans les pots consacrés particulièrement à la culture de nombreuses espèces d'Épines. Ces pots sont remplis de terres, de provenances très-diverses et le rempotage de plusieurs n'a pas été effectué depuis trois ans. [illegible] encore [illegible] de [illegible] M. Boisduval [illegible] l'apparition [illegible] ne doit guère [illegible]

[illegible] M. le Secrétaire-général [illegible] de nouvelles présentations.

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 8 MAI 1862.

Présidence de M. PÉPIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. [illegible] peut regarder comme fondée l'opinion exprimée, dans la dernière séance, par M. [illegible] relativement à la stérilité des Frai-siers qui ne fleurissent pas dans la première année. Pour lui, [illegible] la première [illegible] ils [illegible] fleurissent [illegible] grand [illegible] de les arracher.

M. le Président proclame [illegible] l'admission de 21 nouveaux Membres [illegible] présentation [illegible] dernière séance [illegible]

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

[illegible] Par M. [illegible] (Al.), jardinier chez M. [illegible] (Seine-et-Oise) [illegible] Batates [illegible]

[illegible] Société d'Horticulture de Seine-et-Oise [illegible]

2° Par M. Lhérault-Salbœuf, d'Argenteuil, une botte formée seulement de 37 *Asperges*, qui pèse 6 kilogrammes, ce qui donne un poids moyen de 162 grammes pour chaque asperge.

3° Par M. Robin, jardinier à Corbeil (Seine-et-Oise), de la *Chicorée frisée*, qu'il dit être assez rustique pour passer l'hiver en plein air sans abri.

4° Par M. Dessaint (Chef), jardinier chez M. Haudot, à Loisy-sur-Marne, un Melon Cantaloup Gros Prescott.

5° Par M. Gloede (Ferdinand), des Sablons, près Moret-sur-Loing, des *Fraises* provenant de 21 variétés: Empress Eugénie, Sir Harry, Victoria, Caroline superba, Marguerite, Bicton White Pine, Eclipse, Crémont, la Constante, Admiral Dundas, May Queen, etc. La dernière de ces variétés a donné ses fruits en pleine terre et sans le moindre abri.

6° Par M. Martin Griveau, jardinier chez M. Lesèble, à Rochefuret (Indre-et-Loire), une *Azalée de l'Inde* obtenue de semis, qui a été nommée *Madame Pellier*.

7° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, des fleurs de *Vanda teres* prises sur un pied qui en porte 25 à la fois.

8° Par M. Desobry, un *Pelargonium* obtenu de semis.

9° Par M. Chauvière, une *Rose* Ile Bourbon obtenue par lui de semis, qu'il se propose de présenter sur la plante à l'une des prochaines séances.

10° Par MM. Pfersdorf et P. Hegendoerfer, avenue de Breteuil, 32, à Paris, un châssis pour couches et pour serres, dans lequel une disposition particulière de gouttières met l'espace intérieur à l'abri de toute eau.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Damas-Hinard, Secrétaire des commandements de S. M. l'Impératrice, annonçant à la Société que Sa Majesté daigne accorder à la Société pour sa prochaine Exposition.

2° Une lettre par laquelle M. [illegible] annonce que M. le comte de Morny [illegible] médaille [illegible] chaque année, à la disposition de la Société, [illegible] des Expositions.

3° Une lettre par laquelle M. Hardy fils, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, prie M. le Président de

déléguer un Membre avec la mission de prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que cette Société doit tenir du 18 au 22 mai prochain.

M. Rouchet veut bien accepter cette mission.

4° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Sarthe annonce que cette Société a fixé au 10 juin prochain l'ouverture de sa 11e Exposition et demande l'envoi d'un délégué qui fasse partie du Jury.

M. Pépin consent à se rendre au Mans en qualité de Juré.

5° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société de Melun et Fontainebleau adresse une demande analogue, à l'occasion de l'Exposition que cette Société va tenir du 24 au 31 mai prochain.

M. Bouchet veut bien se rendre au désir exprimé dans cette lettre.

6° Une lettre de M. Regley qui fait hommage d'un petit Traité de Physiologie végétale publié par lui sous le titre de : *Les Sensitives*, et qui demande qu'il soit fait un Rapport sur cet ouvrage.

M. le Président renvoie l'ouvrage de M. Regley à l'examen de M. de Lirou d'Airoles.

7° Une lettre par laquelle M. Frécot, opticien, quai des Orfèvres, à Paris, prévient M. le Secrétaire-général qu'il vient d'apporter, pour la présenter à la Société, un appareil de son invention qui a pour objet de signaler, grâce à l'intervention de l'électricité, instantanément et à une distance quelconque, le maximum et le minimum thermométriques qui ne peuvent être dépassés dans les serres, sans qu'il en résulte du danger pour les plantes. Cet appareil signale également tout commencement d'incendie.

M. Vavin dit que son fils, officier de marine, avant son départ pour l'expédition du Mexique, a fait une invention semblable dont il a parlé à différentes personnes. Dans cet appareil, un cadran enregistreur indique, minute par minute, la marche du thermomètre. M. Vavin, fils, n'a pas pris de brevet pour son invention qui semble devoir être d'une grande utilité.

M. Frécot pense qu'il existe une différence notable entre son appareil et celui dont il vient d'être parlé ; il engage M. Vavin et les personnes présentes à s'en assurer par elles-mêmes.

M. Forney dit avoir vu, à la Société d'Encouragement, des appa-

reils analogues à celui dont parle M. Frécot, et dans lesquels un timbre part aussitôt que la colonne thermométrique a atteint un point déterminé d'avance.

M. Frécot répond que sans doute les appareils du genre dont il s'agit sont déjà connus, mais que, jusqu'à ce jour, ils ont été basés sur l'emploi du thermomètre à mercure, ce qui oblige à y faire intervenir un fil de platine, et ce qui en fait des instruments non transportables, dès lors peu usuels. Pour lui, en substituant l'air au mercure dans son thermomètre indicateur, il a évité ce grave inconvénient, et il a réussi à obtenir un instrument d'un emploi commode et facile.

Sur la demande qui lui en est faite par M. le Président, M. Rivière promet de mettre à la disposition de M. Frécot une serre dans laquelle seront faites des expériences sur l'appareil inventé par cet opticien.

8° Une lettre, dans laquelle M. Bazin, jardinier chez M. le marquis de Clugny, à Liancourt (Oise), dit que, cette année, le pays qu'il habite et malheureusement aussi beaucoup d'autres, sont ravagés par les Vers-blancs aux atteintes desquels rien n'échappe. En outre, un de ses voisins, ayant le soin d'arracher chaque plante cultivée par lui aussitôt qu'elle succombe aux atteintes d'un Ver-blanc, vient de reconnaître que, dans le fumier dont il avait fait usage au moment de la plantation, se trouvaient en grande quantité de petites larves blanches, récemment écloses, et différentes de celles des Hannetons. Il a retrouvé ces mêmes larves par milliers dans le reste du tas de fumier qui avait fourni l'engrais employé. M. Bazin a vu lui-même ces larves en place, et il en envoie plusieurs pour que les entomologistes présents veuillent bien les examiner.

M. le docteur Aubé reconnaît dans ces petits vers une larve de Bousier provenant d'œufs qui, comme toujours, avaient été posés sur le fumier, et il affirme que la présence de ces insectes au pied des plantes n'entraîne aucun danger pour celles-ci.

9° Une lettre, dans laquelle M. Avenel annonce qu'il vient d'expédier des tubercules de la Pomme de terre tardive dont il a déjà entretenu la Société.

10° Une lettre par laquelle M. Lambin, de Versailles, applaudit à l'idée qu'a adoptée le Conseil d'administration de proposer une

médaille d'or comme prix à l'auteur du meilleur mémoire sur la production et la conservation des variétés de plantes d'ornement, L'auteur de la lettre est d'avis qu'on devrait élargir encore la voie ainsi ouverte en décernant annuellement des médailles aux auteurs des meilleures notices présentées à la Société touchant des perfectionnements apportés à la culture.

M. le Secrétaire-général fait observer que l'idée formulée par M. Lambin est déjà mise en application par la Société impériale et centrale d'Horticulture, et que des horticulteurs distingués, notamment MM. Guidon et Louesse, ont reçu d'elle des médailles à titre de récompense pour des écrits intéressants qu'ils lui avaient présentés. La Société, ajoute-il, ne néglige rien pour stimuler le zèle des jardiniers, malheureusement ses efforts n'amènent pas toujours les résultats qu'elle désire.

Deux lettres de M. Masse, horticulteur à la Ferté-Macé (Orne). Dans la première, M. Masse rappelle que le Congrès pomologique, dans sa session de 1857, a décrit, sous le nom de *Chasselas Dupont*, un Raisin qui a été obtenu par M. Dupont, Président honoraire de la Société de l'Orne, d'un semis fait en 1850, et qui est indiqué comme mûrissant à la mi-août. L'auteur de la lettre dit que ce Raisin n'est connu de personne, à Alençon, si ce n'est de l'obtenteur lui-même, et que cependant la propagation en serait fort avantageuse dans ces contrées froides et humides où le Meunier est le seul qui mûrisse chaque année, à la fin du mois de septembre, et uniquement encore à l'abri de bons murs.

M. Malot explique que le Chasselas Dupont existe, à sa connaissance, dans le jardin de M. Léon Leguay, et qu'il regarde comme peu difficile de s'en procurer.

Dans sa seconde lettre, M. Masse dit que, cette année comme les années précédentes, il a parfaitement réussi à obtenir l'*Æcidium cancellatum* du Poirier, à l'aide du *Gymnosporangium fuscum* du Genévrier Sabine. Grâce à la chaleur de ce printemps, il a vu le développement de ce Champignon parasite s'opérer après seize jours d'inoculation; l'année dernière, à une époque moins avancée et [illegible] moins chaude, il avait fallu attendre vingt et un jours.

12° Une demande de renseignements adressée par M. Berot, propriétaire à Michery par Pont-sur-Yonne (Yonne), relativement à

une méthode pour cultiver la Vigne, imaginée par lui, qui aurait pour résultat de mettre ce végétal en grande végétation et en rapport dans un espace de temps beaucoup plus court que celui qu'il exige dans la culture ordinaire.

13° Plusieurs lettres par lesquelles MM. Bertin, Barillet-Deschamps, Chauvière, Denuelle, Gontier, Guyot (J.), Hardy fils, Houlet, Laisier, Leroy (Isid.), Lesèble, Lefillieul, Louesse, Martin, Michel (Ch.), Noiret, O'Reilly, Rivière et de Sansal annoncent qu'ils acceptent les fonctions de Jurés pour l'Exposition que la Société va ouvrir le 17 de ce mois.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société a eu le malheur de perdre dernièrement trois de ses Membres titulaires, MM. Delière (d'Alençon), Gouas, l'un des rédacteurs de la Revue horticole, et le général Piat.

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau font connaître leurs avis de la manière suivante.

1° Le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de première classe soit accordée à M. Deffaut pour son magnifique Melon qui est aussi remarquable pour la grosseur que pour la forme. Il propose un rappel de prime de 1re classe pour M. Hérault-Salbœuf dont les Asperges sont tout à fait hors ligne, quant à la grosseur vraiment exceptionnelle et à la beauté. Il est d'avis que 2 primes de 2e classe doivent être accordées, l'une à M. Robichon pour ses belles Batates, l'autre à M. Gloede pour ses Fraises qui appartiennent à 12 variétés du 1er mérite. Quant à la Chicorée frisée présentée par M. Robin, le Comité ne croit pas devoir la juger encore définitivement, mais il la regarde comme trop dure pour être employée avec avantage.

2° Le Comité de Floriculture demande que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, aux personnes qui ont présenté les diverses fleurs et plantes soumises à son examen.

3° Le Comité des Industries horticoles renvoie le châssis présenté par MM. Pfersdorf et Hegendorfer au Jury de l'Exposition qui va s'ouvrir le 17 de ce mois, au Palais de l'Industrie.

M. Gosselin demande et obtient la parole pour annoncer à la Société que, cette année, comme

Pommes de terre Marjolin n'ont pas poussé hors de terre, dans ses cultures. Il évalue la proportion de celles qui ont ainsi manqué aux 3/4 de la totalité, pour celles dont la plantation n'a été faite qu'en avril. Il désirerait savoir si le même fait s'est reproduit ailleurs.

Dans la conversation qui a lieu à ce sujet, il n'est pas répondu à la demande adressée à la Compagnie par M. Gosselin ; mais MM. Pépin et Louesse reproduisent les détails instructifs qu'ils ont donnés, dans des occasions antérieures, au sujet des causes qui peuvent déterminer ce défaut de végétation extérieure pour la Pomme de terre Marjolin.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Note sur le *Schomburgkia Lueddemanni* Prill., nouvelle et brillante Orchidée ; par M. Ed. Prillieux.

2° Sur la Pomme que M. Lesèble a envoyée à la Société impériale et centrale d'Horticulture ; par M. J. de Liron d'Airoles.

3° Rapport sur les cultures d'Asperges de MM. Lhérault-Salbœuf, père et fils, et de M. Lhérault (Louis), tous d'Argenteuil (Seine-et-Oise) ; M. Gauthier (R. R.), Rapporteur.

4° Rapport sur les semis de Pommes de terre faits par M. Lebrun ; M. Louesse, Rapporteur.

5° Rapport sur les arbres dirigés par M. L. Clichy ; M. Michelin, Rapporteur.

Les conclusions des deux derniers Rapports, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

NOMINATIONS.

Séance du 24 avril 1862.

MM.

1. Auger (Alexandre), à Grignon-Orly, par Choisy-le-Roi (Seine), boulevard Bonne-Nouvelle, 25, à Paris ; présenté par MM. Payen et Audouin.

2. Binet (L.), fabricant de caisses à fleurs, avenue [illegible], 22, à Levallois (Seine); par MM. Lierval et Rouillard.

3. Bory (Émile), jardinier à la pension Rousseau, à Joinville-le-Pont (Seine); par MM. David (Ch.) et Groulon.

4. Bourbon, ancien magistrat, rue St-Martin, 8, à Paris; par MM. Pettillat et Gauthier.

5. Chartier-du-Raincy (F.-A.-A.), à Rercourt, commune de [illegible], par Beauvais (Oise), et boulevard Saint-Germain, 82, à Paris; par MM. Faultrier et Briqué.

6. Denis (Isidore), jardinier chez M. Labitte, à Fitz-James, par Clermont (Oise); par MM. Louesse et Delaville.

7. Duflot (Gustave), horticulteur et grainier, quai de la Mégisserie, 38, à Paris; par MM. Louesse et Hérincq.

8. Duval (Jacques), horticulteur, au Petit-Bicêtre, commune de Clamart, par Bièvre (Seine); par MM. Malet et Louesse.

9. Girardot, boulevard Beaumarchais, 54, à Paris; par MM. Payen et Chevet.

10. Goisset (Frédéric), tourneur en bois, rue des Gravilliers, 24, à Paris; par MM. Rouillard et Maréchal.

11. Lecoq (Louis-Désiré), jardinier chez M. Parrod, à Brunoy (Seine-et-Oise); par MM. L. Tabernat et D. Tabernat.

12. Lefèvre-[illegible] (Damascène), boulevard Magenta, 159, à Paris; par MM. Godin et Riou.

13. Lestapie (Henry), rue de la Tour-des-Dames, 2, à Paris, et à Mont, par Artix (Basses-Pyrénées); par MM. le Comte de [illegible] et Andry.

14. Naudet (P. J.), grainier, rue de Bondy, 38, à Paris; par MM. Appert et Pelé, fils.

15. Nénard (Alexandre), jardinier chez M. Mathieu, à Gretz, par Tournan (Seine-et-Marne); par MM. [illegible] et Pailly.

16. Ponsian-Ormières, fabricant de caisses à fleurs, rue du Bac, 83, à Paris; par MM. Rouillard et Barillet-Deschamps.

17. Sécaux, rue de Seine, 91, à Paris; par MM. Hardy, père, et Durantin.

18. Sturbe (Jules), jardinier-chef, chez M. Lemaigre, à St-Maur (Seine); par MM. Berthault et Andry.

19. Vincent (Charles), jardinier-chef chez Madame veuve Audra, à Colombes (Seine); par MM. Lepère et Vivet.

DAME PATRONNESSE.

Mme la Baronne de Bourgoing, rue de l'Université, 3, à Paris, présentée par MM. Payen et de Cherveigné.

SÉANCE DU 8 MAI 1862.

1. Auger (Théophile), jardinier chez M. [illegible], à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise); présenté par MM. Louesse et Chantrier.

2. BAILLY (Alfred), [illegible] faubourg [illegible] 2, à Paris; par MM. Lamoureux et Forget.

3. BELLISSENT (François), architecte, rue St-Dominique, 6, à Paris; par MM. Cerbelaud et Le Dien.

4. BINACHON, naturaliste, rue Monsieur-le-Prince, 50, à Paris; par MM. Boisduval et Payen.

5. CARNAS, chef à l'administration des domaines, en retraite, rue de la Sourdière, 33, à Paris; par MM. Forney et Andry.

6. DEGUERLE (Ernest), jardinier chez M. Durand, rue de Paris, 15, à [illegible]pières (Seine); par MM. A. Rabichon et Bord.

7. ENKE (Charles), directeur des serres de S. Exc. le Prince Troubetzkoy, à Nikolsky, par Moscou (Russie); par MM. Vavasseur et Andry.

8. FROMENT (E. L.), chez Mme veuve Froment, horticulteur, route d'Orléans, 175, à Paris; par MM. Gontier et Spuaieux.

9. HULOT, directeur de la fabrication des timbres-poste, à la Monnaie, quai de Conti, 11, à Paris; par MM. Payen et Péligot.

10. LACROIX (Edmond), fabricant de meubles de jardin, rue Neuve-St-Augustin, 4, à Paris; par MM. Andry et [illegible].

11. L[illegible], rue des Fossés-St-Victor, 43, à Paris; par MM. Boisduval et Payen.

12. MANDANGE, fils (Félix), jardinier au château de [illegible], à Liancourt (Oise); par MM. Gontier et Spuaieux.

13. MAURE (A. F.), constructeur de serres, rue du Buisson-St-Louis, 47, à Paris; par MM. Charroppin et Payen.

14. MOUSSARD, fabricant de [illegible], rue de Grenelle, [illegible], à Paris; par MM. Payen et [illegible].

15. ROUZET (Félix), jardinier, rue St-Jacques, [illegible], à Paris; par MM. Rivière et Boisduval.

16. RANVIER (Louis), jardinier, chez M. Jeanson, à [illegible] Ferrières (Seine-et-Marne); par MM. Andry et [illegible].

17. RATEL, entrepreneur de serrurerie, [illegible] Saint-[illegible]bourg, 38, à Paris; par MM. Cerbelaud et Le Dien.

18. SERRET, Membre de l'Institut, [illegible], à Paris; par MM. Payen et Péligot.

19. VALAIS (L. J. A.), boulevard de Montrouge, 18, à Paris; par MM. Rivière et Boisduval.

20. VALET (V.), jardinier en chef au château de [illegible], à [illegible] (Seine-et-Oise); par MM. [illegible].

21. VITTOZ, Grande Rue des Ternes, 64, à Paris; par MM. Andry et Cor-

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE MAI 1862.

Agriculteur praticien (25 avril 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (mai 1862, n° 471). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (avril et juillet 1861). Moulins; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (avril 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de la Charente (4e trimestre, 1861). Angoulême; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault (1er mai 1862). Montpellier; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Bergerac (n° 3, année 1861). Bergerac; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (janvier et février 1862). Toulouse; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (avril 1862). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le Dr Gaetan Cantoni; 25 avril et 10 mai 1862). Milan; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture de Sicile*; 1862). Palerme; in-8°.

Belgique horticole (mars et avril 1862). Liége; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (février 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société botanique de France (janvier 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (1er trimestre 1862). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (septembre 1861 [illegible]). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (avril à septembre 1861). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (1er trimestre 1862). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (mai 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'Yonne ([illegible]). Auxerre; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des Animaux (avril 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (février 1862). Mende; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (février 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Arboriculture du Cher (tome VII). Bourges; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poitiers (n° 66). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loire (octobre à décembre 1861). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne (1er semestre 1861). Alençon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (mars 1862). Paris; in-8°.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 mai 1862). Paris; feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (1861, n° 6). Amiens; in-8°.

Economia rurale (l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis; 25 avril, 10 mai 1862). Turin; in-8°.

Feuille du cultivateur (24 avril, 1, 8 et 15 mai 1862). Bruxelles; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (Journal d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg, rédigé par M. Ed. Otto; 5e cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

I Giardini (Les Jardins, journal d'Horticulture, rédigé par un amateur de fleurs; avril 1862). Milan; in-8°.

Illustration horticole (avril 1862). Gand; in-8°.

Institut (23 et 30 avril, 2, 7 et 14 mai 1862). Paris; feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (54e livraison). Paris; in-4°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (avril 1862). Bruxelles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (1er trimestre 1862). Metz; in-8°.

Journal de la Société d'Agriculture du midi de la France (avril 1862). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture, Sciences, etc., de l'Ain (avril 1862). Bourg; in-8°.

Journal of Horticulture (Journal d'Horticulture, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 29 avril, 6, 13, et 20 mai 1862). Londres; in-4°.

L'Incoraggiamento (l'Encouragement, journal de l'Émilie, d'Agriculture, d'Industrie et de Commerce; 15 mai 1862). Bologne; feuille in-4°.

Maison de Campagne (30 avril et 16 mai 1862). Paris; in-4°.

Paléontologie lombarde ou description des Fossiles de Lombardie, par M. l'abbé Stoppani; livraisons 17, 18, 19 et 20). Milan; in-4°.

Revue agricole et horticole du Gers (avril 1862). Auch; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (mai 1862). Lyon; in-8°.

Revue des eaux et Forêts (mai 1862). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (10 et 25 mai 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 mai 1862). Paris; in-8°.

Schriften der kœniglichen physikalisch-ækonomischen Gesellschaft zu Kœnisberg (Actes de la Société royale physico-économique de Kœnisberg; 1re année, 1860, 1re et 2e parties). Kœnisberg; 1861; in-4°.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Doubs (octobre à décembre 1861). Besançon; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (janvier 1862). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.

Société d'Horticulture de Picardie (2e semestre de 1861). Amiens; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Acclimatation de Tarn-et-Garonne (Annuaire de 1862). Montauban; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Doubs (septembre et octobre 1861). Besançon; in-8°.

Société philomathique de Paris (année 1861). Paris; in-8°.

Sud-Est (avril 1862). Grenoble; in-8°.

Science pour tous (1er, 8, 15 et 22 mai 1862). Paris; feuille in-4°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel, avec figures coloriées, publié par MM. Robert Hogg et John Spencer; mai 1862). Londres; in-8°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; mai 1862). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur le *SCHOMBURGKIA LUEDDEMANNI* Prill.;

Par M. Ed. Prillieux.

Cette belle Orchidée, qui vient de fleurir pour la première fois dans les serres de M. Lueddemann, est remarquable par les proportions de ses sépales et de ses pétales ondulés, qui atteignent à peu près le double de la longueur de ceux du *Schomburgkia undulata*, bien qu'ils ne soient pas plus larges que dans cette dernière espèce, dont notre plante diffère en outre par la coloration des fleurs. Ce *Schomburgkia*, que nous sommes heureux de dédier à l'éminent horticulteur qui a bien voulu nous le faire connaître, se distingue de plus par ce caractère que son anthère porte, non pas 2 cornes comme celle du *S. Lyonsii*, mais bien 2 côtes saillantes qui forment sur chaque moitié de l'anthère une sorte de crête épaisse, à bords entiers et arrondis.

Les fleurs sont réunies en grappe dense au nombre d'une quinzaine, à l'extrémité d'une longue hampe. Elles naissent à l'aisselle de bractées qui dépassent la moitié de la longueur du pédicelle. Ce pédicelle se confond avec l'ovaire qui le termine; il est long d'environ huit centimètres; il est coloré en rose tendre.

Les sépales, colorés en brun orangé d'une belle nuance, ont une longueur d'enviro cinq centimètres; les pétales, de même forme

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loire (octobre à décembre 1861). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Orne (1er semestre 1861). Alençon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (mars 1862). Paris; in-8°.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 mai 1862). Paris; feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (1861, n° 6). Amiens; in-8°.

Economia rurale (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*) (25 avril, 10 mai 1862). Turin; in-8°.

Feuille du cultivateur (24 avril, 1, 8 et 15 mai 1862). Bruxelles; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 5e cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins*, *journal d'Horticulture*, rédigé par un amateur de fleurs; avril 1862). Milan; in-8°.

Illustration horticole ~~(avril 1862). Gand; in-8°.~~

Institut (23 et 30 avril, 2, 7 et 14 mai 1862). Paris; feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (54e livraison). Paris; in-4°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (avril 1862). Bruxelles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (1er trimestre 1862). Metz; in-8°.

Journal de la Société d'Agriculture du midi de la France (avril 1862). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture, Sciences, etc. de l'Ain (avril 1862). Bourg; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 29 avril, 6, 13, et 20 mai 1862). Londres; in-4°.

Lincoraggiamento (*l'Encouragement*, journal de l'Emilie, d'Agriculture, d'Industrie et de Commerce; 15 mai 1862). Bologne; feuille in-4°.

Maison de Campagne (30 avril et 16 mai 1862). Paris; in-4°.

Paléontologie lombarde ou description des Fossiles de Lombardie, par M. l'abbé Stoppani; livraisons 17, 18, 19 et 20). Milan; in-4°.

Revue agricole et horticole du Gers (avril 1862). Auch; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (mai 1862). Lyon; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (mai 1862). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (10 et 25 mai 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 mai 1862). Paris; in-8°.

Schriften der kœniglichen physikalisch-œkonomischen Gesellschaft zu Kœnisberg (*Actes de la Société royale physico-économique de Kœnisberg*; 2e année, 1861, 1re et 2e parties). Kœnisberg; 1861; in-4°.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Doubs (octobre à décembre 1861). Besançon; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (janvier 1862). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.

Société d'Horticulture de Picardie (2e semestre de 1861). Amiens; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Acclimatation de Tarn-et-Garonne (Annuaire de 1862). Montauban; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Arboriculture du Doubs (septembre et octobre 1861). Besançon; in-8°.

Société philomathique de Paris (année 1861). Paris; in-8°.

Sud-Est (avril 1862). Grenoble; in-8°.

Science pour tous (1er, 8, 15 et 22 mai 1862). Paris; feuille in-4°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel, avec figures coloriées, publié par MM. Robert Hogg et John Spencer; mai 1862). Londres; in-8°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; mai 1862). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LE *SCHOMBURGKIA LUEDDEMANNI* Prill.,

Par M. Ed. Prillieux.

Cette belle Orchidée, qui vient de fleurir pour la première fois dans les serres de M. Lueddemann, est remarquable par les proportions de ses sépales et de ses pétales ondulés, qui atteignent à peu près le double de la longueur de ceux du *Schomburgkia undulata*, bien qu'ils ne soient pas plus larges que dans cette dernière espèce, dont notre plante diffère en outre par la coloration des fleurs. Ce *Schomburgkia*, que nous sommes heureux de dédier à l'éminent horticulteur qui a bien voulu nous le faire connaître, se distingue de plus par ce caractère que son anthère porte, non pas 2 cornes comme celle du *S. Lyonsii*, mais bien 2 côtes saillantes qui forment sur chaque moitié de l'anthère une sorte de crête épaisse, à bords entiers et arrondis.

Les fleurs sont réunies en grappe dense au nombre d'une quinzaine, à l'extrémité d'une longue hampe. Elles naissent à l'aisselle de bractées qui dépassent la moitié de la longueur du pédicelle. Ce pédicelle se confond avec l'ovaire qui le termine; il est long d'environ huit centimètres; il est coloré en rose tendre.

Les sépales, colorés en brun orangé d'une belle nuance, ont une longueur d'enviro cinq centimètres; les pétales, de même forme

et de même couleur, sont un peu moins longs; les uns et les autres sont très-ondulés. La labelle est violet nuancé de brun sur les bords, et il porte en son milieu une tache d'un jaune vif.

La patrie de cette plante nous est inconnue.

Voici en latin et en français la diagnose qui résume les caractères par lesquels se distingue cette belle et encore fort rare plante :

S. pseudobulbis fusiformibus; foliis 2-3, coriaceis, lineari-lanceolatis. Floribus dense racemosis; sepalis petalisque conformibus, linearibus, undulato-crispis, longissimis; labello trilobo, lobis lateralibus rotundatis, intermedio ovato, costis 3 rectis parum conspicuis; anthera costis 2 prominentibus prædita.

S. à pseudobulbes fusiformes; à 2 ou 3 feuilles coriaces, linéaires-lancéolées. Fleurs en grappe serrée; sépales et pétales de même configuration, linéaires, ondulés-crispés, très-longs; labelle à 3 lobes dont les latéraux arrondis, tandis que le médian est ovale, pourvu de 3 côtes droites peu marquées; anthère à 2 côtes proéminentes.

Note sur la culture de l'Igname de Chine et du Cerfeuil bulbeux,

Par M. Bouhans, de Dôle (Jura).

Depuis huit ans que je cultive l'Igname de Chine, elle m'a toujours bien réussi et, après plusieurs essais, voici comment j'opère aujourd'hui :

J'ai deux carrés où je plante l'Igname alternativement et qui se trouvent profondément défoncés par suite de l'arrachage. Je bêche et je fume mon terrain comme pour toute autre plante ; je fais mes raies à 45 centimètres (on pourrait les rapprocher davantage, mais je donne cette distance pour la facilité de l'extraction) et je plante au plantoir à 33 cent. dans les rangs, en ayant soin de ne prendre que des bulbilles dont les yeux soient bien prononcés, ou bien de petits tubercules entiers que je me procure en coupant par petits tronçons de 1 à 2 centimètres, les bouts que j'ai rejetés en faisant ma plantation, et que je place à part, très-rapprochés, à 7 ou 8 cent. en tous sens, ce qui me fournit d'excellents plants pour l'année suivante et me prend bien peu de terrain.

J'ai toujours récolté, en moyenne, 6 ou 7 kilog. par mètre carré, et le produit atteint souvent le double de cette quantité.

Cerfeuil bulbeux.

Dans l'automne de 1858, j'ai fait, à titre d'essai, un petit semis de Cerfeuil bulbeux qui m'a passablement réussi, mais dont les plus fortes racines atteignaient à peine le poids de 30 grammes. L'année suivante, un bon nombre approchaient de 50 à 60, et en 1861, j'en avais ensemencé 70 mètres superficiels, dans lesquels j'ai récolté 2 hectolitres ½ de racines dont une très-grande partie pesaient de 60 à 90 grammes. Il y a donc là une amélioration très-sensible, dont la marche continue fait espérer que cette plante, si précieuse et si appréciée aujourd'hui, obtiendra encore un plus grand développement.

Elle mérite, sous tous les rapports, d'être cultivée : la vente en est facile et elle a, à un haut degré, le mérite d'une longue conservation à la seule condition d'être, après l'extraction, placée dans un lieu qui soit sec et à l'abri de la gelée.

NOTE SUR LES HANNETONS;

Par M. VIBERT.

Dans le cahier pour le mois de janvier du *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture*, je trouve un article intéressant sur la larve du Hanneton (*Melolontha vulgaris*), dans lequel on prête aux Taupes, pour la destruction de cet insecte, une utilité que je pense avoir été exagérée.

En raison de la nature de mes cultures, peu de personnes ont plus souffert que moi des ravages du Hanneton, et peut-être m'est-il permis de dire que peu de personnes s'en sont plus occupées (1).

En général, dans les jardins, il y a peu de Taupes, car on les détruit ; mais, afin d'obtenir la destruction des Vers-blancs, supposons qu'on les laisse se multiplier, et faisons maintenant le compte

(1) En 1827, j'ai publié sur cet insecte un [illegible] rapport fut fait à la Société par M. [illegible] Vilmorin qui constata que [illegible] contenait des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. Sans être entomologiste, je suis le premier qui ait fixé à trois années la durée réelle de la vie du Hanneton, tous les naturalistes qui ont écrit avant moi, l'ayant étendue à quatre et cinq ans. Même encore aujourd'hui, on lit dans un ouvrage sur l'histoire naturelle, récemment publié, que le Ver-blanc vit deux

des avantages et des inconvénients. Le Ver-blanc exerce ses ravages pendant environ quatorze mois, répartis sur trois années consécutives. La première année, sa faiblesse rend les dégâts peu appréciables; tout porte même à croire que, dans les deux premiers mois de son existence, il ne touche pas aux végétaux. La deuxième année est celle où il fait les plus grands ravages, car, pendant sept mois à peu près, il dévore les racines et toutes les parties souterraines des plantes. A la troisième année, vers la fin de juin, il descend en terre pour se changer en chrysalide. Les Taupes ne peuvent donc l'atteindre que pendant ces quatorze mois, embrassant trois années; pendant l'hiver, la profondeur à laquelle il pénètre le met à l'abri de tout danger. Ainsi donc, pendant trois ans, nous subissons les dégâts faits par les Taupes pour atténuer seulement pendant quatorze mois ceux qui ont pour cause les Vers-blancs.

Ce serait d'ailleurs une grande erreur de croire que quelques Taupes dans un jardin puissent détruire un grand nombre de Vers-blancs; elles ne peuvent ~~les trouver que~~ sur leur chemin, et le tort que ces galeries feraient aux cultures excéderait toujours, à mon avis, celui que pourraient causer les larves du Hanneton. Cent Taupes sur un hectare de terrain, dans certaines années, ne détruiraient encore qu'une quantité insignifiante de Vers-blancs, et lorsque, vers la fin de la troisième année, ceux-ci ont terminé leur existence sous cette forme, il faudrait bien détruire les Taupes ou s'exposer à leurs dégâts pendant près d'un an presque sans compensation.

La Taupe ne suit qu'une direction déterminée, mais ses traces indiquent toujours sa marche; elle ne s'éloigne guère de son gîte, ne peut saisir les Vers-blancs que dans le terrain parcouru par elle, et relativement à l'étendue infestée par ces larves, cet espace est toujours très-circonscrit. J'ai occupé autour de Paris trois localités où j'avais des Taupes; je reconnaissais qu'autour d'elles, elles m'étaient utiles; mais, au total, j'ai pu m'assurer que, toute compensation faite, c'était un auxiliaire sans importance. Dans les années à Vers-blancs on voit souvent des prairies dévastées par ces larves, bien que les Taupes n'y manquent pas; sans doute elles en détruisent, mais elles font périr en même temps ce qui vit sur le terrain parcouru par elles.

L'histoire naturelle du Hanneton est généralement peu connue, même de ceux qui souffrent le plus des ravages faits par cet insecte. Trois des phases de son existence souterraine échappent à nos regards; de là les nombreuses erreurs dont j'ai pu me convaincre. Supposons pour un instant qu'une personne étrangère aux questions naturelles du Hanneton veuille étudier la part qui appartient de fait aux Taupes dans la destruction du Ver blanc; si elle fait ses observations la première année de l'existence du Hanneton à l'état de larve, le dégât que fait celle-ci étant insignifiant, elle pourra croire que les Taupes en ont détruit de grandes quantités. Si ces mêmes observations portent sur la troisième année, époque où, vers la fin de juin, ces larves redescendent de nouveau dans le sol pour y subir leur dernière métamorphose, elle sera portée à penser que cette disparition est due aux Taupes, tandis qu'elle n'est que l'accomplissement d'une des conditions de l'existence de l'insecte.

NOTICE SUR LES HANNETONS ET LES VERS-BLANCS, LEUR REPRODUCTION ET LA MANIÈRE DE LES DÉTRUIRE;

Par M. Bonfin, de Corbeil.

En lisant le *Journal* de la Société, j'ai remarqué différents passages relatifs à la destruction des Hannetons; cela m'a donné l'idée de communiquer les résultats de l'expérience que je crois avoir acquise sur cette matière. Le moment est d'autant plus opportun qu'en l'année 1862, il y aura, suivant toute apparence, une quantité prodigieuse de ces insectes éminemment nuisibles à toutes les cultures.

Quelques personnes donnent le conseil de ramasser partout les Hannetons et de les détruire; je crois le moyen excellent, mais assez difficile à pratiquer. Je pense qu'on peut arriver au même résultat tout en diminuant le travail de moitié; car il est inutile de ramasser les mâles qu'il suffit dès lors de distinguer, et cela n'est pas difficile comme nous allons le voir.

En quelques mots, voici l'histoire du Hanneton : Après la métamorphose du Ver blanc, qui a lieu dans le sol, le Hanneton sort de terre, vit des produits végétaux qui lui sont agréables et fait ainsi

de grands dégâts. Au bout de quelques jours, le mâle et la femelle s'accouplent, après quoi le mâle meurt. Dix ou douze jours suffisent pour cet acte essentiel, après lequel tous les mâles ont péri.

Mais à partir du moment où la quantité des Hannetons diminue, il faut se hâter de les ramasser et de les détruire, car tous ceux qui restent sont des femelles fécondées sur lesquelles repose désormais la reproduction abondante de l'espèce. Il est d'autant plus facile de leur faire la chasse, que leur corps étant devenu plus gros, à cause des 18 ou 20 œufs qu'il renferme, leur vol est beaucoup plus lourd ; la position du corps du Hanneton, qui est horizontale pendant sa vigueur, devient maintenant oblique en raison du poids des œufs placés vers son extrémité inférieure. Plus l'époque de la ponte approche, plus la lourdeur du vol est visible et ce vol est d'un faible parcours. Alors l'instinct de la mère lui fait choisir un endroit où se trouvent des produits propres à l'alimentation de sa génération ; elle se pose à terre à couvert de quelques plantes, et, à bout de forces, elle y creuse un petit trou dans lequel elle dépose 18 ou 20 œufs desquels vont provenir 18 ou 20 petits Vers-blancs qui, en grossissant, s'écarteront et rongeront les racines de tous les végétaux qui leur conviendront.

C'est par suite d'observations réitérées que j'ai acquis la connaissance positive de ces faits.

En plaine, vers la fin de l'existence des Hannetons, j'ai ramassé de grandes quantités de ces insectes sur des Colzas en fleur et prenant grain, et après les avoir ouverts, j'ai remarqué que tous étaient des femelles prêtes à faire leur ponte. J'ai déploré alors l'ignorance du cultivateur qui ne fait pas ramasser ces Hannetons, ouvrage qu'il serait facile de faire faire à cette époque par des femmes et des enfants, et qui aurait des résultats de la plus haute importance pour la destruction du Ver-blanc.

DE LA NATURALISATION ET DE LA CONSERVATION PENDANT L'HIVER DES ARBRES ET ARBUSTES A DEMI RUSTIQUES;

Par M. Th. Denis, chef des cultures du Jardin botanique à Lyon.

On [illegible] combien est d'importance pour la culture des plantes exotiques, dans nos contrées, la connaissance exacte des climats d'où elles viennent. Les naturalistes-collecteurs qui

voyagent dans les pays lointains pour y découvrir des plantes et nous les envoyer, ne s'attachent pas assez à faire suivre chacune d'elles d'une note précise et détaillée sur les conditions qu'elle demande pour réussir ailleurs, et sur l'indication de la région européenne où elle aurait chance de réussir.

Ils signalent seulement la température moyenne de l'année dans le pays où ils découvrent ces plantes. Ce renseignement, quoique bon, n'est pas suffisant. Il faudrait encore connaître, pour obtenir des résultats très-satisfaisants, la nature du sol et le degré de chaleur qui leur convient dans les différentes saisons de l'année, surtout le maximum de froid et d'humidité de l'air sous les latitudes où elles croissent spontanément.

Cependant, les naturalistes n'ignorent pas qu'on ne peut tenter avec chance de succès l'introduction de certaines espèces exotiques que dans les climats dont la température est analogue à celle de la région d'où elles viennent.

Il n'est guère possible de modifier la nature d'une plante, puisque chaque espèce possède son organisation spéciale, pour laquelle elle a besoin d'une certaine somme de chaleur, en moyenne, afin d'obtenir son développement normal.

Cependant, on peut y suppléer un peu par quelques soins minutieux de culture. C'est du moins ce qui m'a réussi parfois, dans des essais que j'ai faits sur des plantes à feuilles persistantes, à demi rustiques, et même sur quelques autres plus délicates.

En règle générale, un terrain humide gèle toujours à une plus grande profondeur qu'un sol léger, comme un froid sec est toujours mieux supporté par les plantes qu'un froid humide. D'après ces observations, j'ai mis, à la fin de l'automne, au pied de chaque arbre ou arbuste à demi rustique, une couche de 12 à 18 centimètres de fumier de litière, de tan ou de feuilles, sur une largeur proportionnée à la force du pied. Par ce simple moyen, je suis parvenu à préserver leurs radicelles des gelées.

On a souvent conseillé de seringuer certains arbres couverts de verglas, afin de faire tomber celui-ci avant que le soleil vienne le faire fondre, ce qui leur est pernicieux. Ce moyen ne peut être employé que sur quelques plantes précieuses, [illegible]

En général les arbres [illegible] doivent être plus [illegible] des soins pour les préserver des gelées, [illegible] ne sont pas assez aoûtés ; le froid produit la rupture ou la désagrégation des tissus (et les modifications [illegible]) [illegible] Il en résulte l'altération des parties solides et la perte de l'arbre.

[illegible]

Par M. le Dr Loiseau.

Ce procédé diffère des autres en ce que c'est la partie destinée à être enterrée qui est entée sur l'autre.

C'est en automne surtout que l'on peut, avec avantage, faire usage de ce procédé. Sans nuire aux arbres fruitiers dont on retranche généralement les scions, on peut utiliser ceux-ci et en faire de nouveaux sujets : on les fend de bas en haut en les entamant à moitié, comme pour la greffe en fente latérale ordinaire, et on insère dans cette fente, s'il s'agit du Poirier, un tronçon de Cognassier.

Pour les arbres qui n'ont pas d'analogues bouturables on peut insérer de la même manière des tronçons de racines que l'on en[illegible] ; que l'on couche en terre jusqu'au moment où la soudure est complète ; on peut alors se [illegible] en terre comme des boutures ordinaires.

Ce procédé présente les avantages suivants : d'abord l'union entre les deux individus est aussi complète que possible ; en outre il permet une multiplication presque illimitée, car un seul scion [illegible] un très grand nombre de sujets.

REVUE DE LA FLORICULTURE.

Par M. Rouillard.

(3e article, Voyez le *Journal*, VIII, pp. 165-173, 226-233).

§ 7. — Rosiers.

[illegible]

Comtesse Ouvaroff (Margottin, de Bourg-la-Reine). — Arbuste vigoureux ; fleurs larges, pleines, bien faites, rose clair teinté rose vif.

Triomphe de Guillot (Guillot, fils, de Lyon). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, globuleuses, blanc carné saumoné, très-odorantes. Très-belle rose.

Mademoiselle Amélie (Lartay, dit Bordeaux). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, rouge cerise, pointé rouge, parfois moucheté brun.

Gloire de Bordeaux (Lartay). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-larges, pleines, imbriquées, bien faites, blanc d'argent, revers des pétales rose vif. Variété sortant de la Gloire de Dijon.

Belle Chartronnaise (Lartay). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, rouge vif passant au cramoisi velouté nuancé rouge-ponceau. Variété sortant aussi de la Gloire de Dijon.

2° *Rosiers Noisettes.*

Madame Louise Deperyre (Pradel, père et fils aîné, de Montauban). — Arbuste sarmenteux; fleurs moyennes, pleines, blanc carné transparent.

Zilia Pradel (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, blanches.

3° *Rosiers de Bourbon.*

Mademoiselle Félicité Trouillot (Eugène Verdier, fils aîné, de Paris). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bien faites, rose vif très-frais.

Madame Maxime Bouët (Pradel, père et fils aîné, de Montauban). — Arbuste vigoureux, bien florifère; fleurs larges, bien faites, cerise carminé, blanchâtre à l'onglet.

Madame Charles Séguret (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste vigoureux et florifère; fleurs moyennes, se présentant en corymbes au sommet des rameaux, pleines, bien faites, cramoisi clair.

Madame Adélaïde Ristori (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste très-vigoureux et florifère; fleurs se développant en corymbes au sommet des rameaux, moyennes, très-pleines, cerise foncé à reflets cuivrés.

Madame de Monseignat (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-larges, pleines, d'un épanouissement aisé, cerise pourpré.

Comtesse de Barbentane (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, bien faites, rose vif satiné.

Beauté séduisante (Touvais, de Paris). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, rouge-ponceau.

Mademoiselle Emain (Pernet et Cie, de ...). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes ou larges, pleines, bien faites et de bonne tenue, blanches, centre légèrement rosé.

4° *Rosiers hybrides remontants.*

Duc de Rohan (Lévêque et fils, de Paris). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-larges, très-pleines, bien que leur épanouissement se fasse toujours bien, globuleuses, parfaites, rouge vif nuancé de vermillon (ou de ponceau très-vif). Variété de premier mérite.

Comtesse de Séguier ([illegible], d'Étampes). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, globuleuses, de belle forme, rouge velouté, nuancé violet.

Maurice Bernardin (Granger, de Grisy-Suisnes, près Brie-Comte-Robert). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, bien imbriquées, se présentant en corymbes à l'extrémité des rameaux, rouge vermillon clair, de beaucoup d'effet.

Joseph [illegible] (Granger). — Arbuste vigoureux et très-remontant, de la série des hybrides du Rosier à cent-feuilles mousseux; bois hérissé d'aiguillons rougeâtres; tube du calice revêtu d'une belle mousse verte et épaisse; fleurs très-larges (10 à 12 cent.), bien faites, rouge vif nuancé de carmin. Variété hors ligne.

Souvenir de M. Rousseau d'Angers (Fargeton, de ...). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, imbriquées, parfaites, rouge vif nuancé carmin, centre parfois éclairé blanc.

Alexandre Dumas (Margottin, de Bourg-la-Reine). — Arbuste assez vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bien faites, cramoisi noir velouté, [illegible].

Souvenir du Comte de Cavour (Margottin). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, rouge-cramoisi velouté.

Souvenir de Solferino (Margottin). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, rouge-ponceau, nuancé brun-noir et vermillon. Superbe nouveauté.

François Lacharme (Victor Verdier et fils, de Paris). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, globuleuses, carmin vif d'abord, rouge ensuite. Très-belle variété.

La Brillante (Victor Verdier et fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, presque pleines, carmin clair transparent.

Olivier Belhomme (Victor Verdier et fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, rouge vif brillant.

Vicomte Vigier (Victor Verdier et fils). — Arbuste vigoureux; fleurs grandes, pleines, rouge violacé vif.

Vulcain (Victor Verdier et fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes presque pleines, pourpre violet foncé. Rare.

Adolphe Noblet (Ledéchaux [illegible]). — Arbuste vigoureux; fleurs très-larges, pleines, bombées, rouge clair brillant.

Louise d'Arzens (Lacharme). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, [illegible] blanc [illegible]

Charles Lefebvre (Lacharme). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, [illegible]

Madame Boutin (Hippolyte Jamain, de Paris). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, rouge cerise vif.

Robert Fortune (Ducher, de Lyon). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, [illegible] velouté.

Notre-Dame de Fourvières (Ducher). — Arbuste vigoureux; fleurs très-larges, pleines, [illegible] odorantes. Belle variété.

Alexandre Dumaine (Damaizin). — Arbuste vigoureux; fleurs très-larges, pleines, rouge [illegible]

Wilhelm Pfitzer (Eugène Verdier fils, de Paris). — Arbuste vigoureux; fleurs grandes, pleines, rouge [illegible]

Richard Smith (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, rouge pourpre [illegible]

Eugène Bourcier (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bombées, rouge pourpre [illegible]

Prince Camille de Rohan (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, cramoisi très-foncé velouté.

Jean-Baptiste Guillot (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, très-pleines, globuleuses, [illegible] rouge pourpre.

Professeur Koch (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, globuleuses, [illegible]

Louis Dubreuil (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, presque pleines, rouge cramoisi nuancé pourpre et violet évêque nuancé rouge-pourpre.

Madame Charles Wood (E. Verdier, fils). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-larges, pleines, rouge vif passant au rose foncé. Superbe rose.

Madame Caillat (E. Verdier, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, rose cerise vif.

Maréchale Niel (Pradel, père et fils aîné, de Montauban). — Arbuste vigoureux, fleurs larges, pleines, rose clair, très odorantes.

Mademoiselle Gabrielle Lequeuille (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste vigoureux et florifère; fleurs moyennes, pleines, parfaites, rose tendre cuivré.

Mary-Lafon (Pradel, père et fils aîné). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, imbriquées, pourpre velouté, cerise au centre.

Archevêque de Paris (Fontaine, de Paris). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, parfaites, pourpre velouté, reflété violet foncé éclairé feu.

Bicolor incomparable (Touvais). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bien faites, de bonne tenue, brun noir au centre, extrémité des pétales rose très-tendre. Coloris très-tranché et fort original.

Couronne des Parterres (Touvais). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, cramoisi-écarlate vif velouté.

François Louvat (Touvais). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-grandes, pleines, globuleuses, bien faites, de bonne tenue, rouge lilacé.

L'Éblouissante (Touvais). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-larges, pleines, bien faites, rouge [illegible] très-vif.

Madame Julie Daran (Touvais). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-grandes, pleines, globuleuses, bien faites, rouge vermillon satiné éclatant.

Richesse de couleur (Touvais). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, de bonne tenue, pourpre vif velouté, très-foncé au centre, revers des pétales légèrement violacé.

Eugénie Dubus (Fontaine, de Châtillon, près Paris). — Arbuste très-vigoureux, fleurs moyennes, pleines, bien faites, rouge vif, reflets violet foncé.

Gloire de Châtillon (Fontaine). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, rouge vif éclairé violet. Cette variété est provenue du Rosier Mme Masson.

Monte-Cristo (Fontaine). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, bien faites, rouge cramoisi très-vif à reflets feu.

Vicomtesse de Montesquiou (Quétier, de Meaux). — Arbuste vigoureux; fleurs moyennes, pleines, se présentant en panicule à l'extrémité des rameaux, rose tendre nuancé blanc carné.

Pourpre d'Orléans (Dauvesse, d'Orléans). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, pourpre velouté.

Madame Dubuisson (Baudry et Hamel, d'Avranches). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, globuleuses, rose carminé vif, revers des pétales plus pâles.

Madame Ernest Dréol (Gruoire, de [illegible]). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, rose foncé nuancé lilas.

Maréchal Vaillant (Lecomte, de [illegible]). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, bien faites, s'ouvrant aisément, rouge-pourpre vif, revers des pétales pâle.

Duchesse d'Alençon (Robert et Moreau, d'Angers). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, plates, rose carminé nuancé.

Souvenir du Comte de Cavour (Robert et Moreau). — Arbuste vigoureux; fleurs grandes, pleines, bien faites, plates, rouge sanguin vif.

Triomphe de Caen (Oger, de Caen). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, pleines, globuleuses, rouge pourpre foncé velouté, éclairé feu très-vif.

Étienne Lemosgier (Oger). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, presque pleines, cupuliformes, rouge [illegible].

Christian Püttner (Oger). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, un peu bombées, pourpre vif nuancé [illegible] foncé.

Simon Saint-Jean (Liabaud, de Lyon). — Arbuste très-vigoureux; fleurs larges, pleines, cupuliformes, rouge pourpre nuancé brun-noir velouté.

Madame Clémence Joigneaux (Liabaud). — Arbuste très-vigoureux; fleurs très-larges, pleines, cupuliformes, rouge vif éclatant.

Émile Dulac (Guillot, père, de Lyon). — Arbuste vigoureux et peu remontant; fleurs larges, très-pleines, cupuliformes, rose vif. Très-belle variété.

Souvenir de lady Cardley (Guillot, père). — Arbuste vigoureux; fleurs larges, presque pleines, rouge écarlate.

Paul Féval (Guillot, fils). — Arbuste vigoureux; fleurs très-larges, pleines, rose de Chine. Variété sortant du Rosier général Jacqueminot.

§ 8. — ŒILLETS DES FLEURISTES.

Le Comité des Plantes d'agrément, à qui M. Gauthier-Dubos, de Pierrefite, près Saint-Denis, a présenté, dans la séance du 11 juillet 1861, plus de cent Œillets de semis, a choisi, parmi ces nouveaux gains, les variétés suivantes comme étant tout à fait supérieures. Je les désigne non-seulement par les noms, mais encore par les numéros qu'elles portent dans la collection de M. Gauthier, qui pourra les fournir d'après cette indication.

Œillets flamands purs (fond blanc).

1217. *Madame P[illegible]* — Bizarre écarlate et marron.

[illegible]. *Comte de la [illegible]* — Violet-lilas.

Œillets flamands ardoisés (fond gris bleuâtre).

[illegible]. *Madame [illegible]* — Violet-ardoise flammé rose.

Œillets de fantaisie français (fond blanc).

119. *Prince de Craon.* — Ligné et strié écarlate-vermillon.

[illegible]. *[illegible] d'Alexandry.* — Couvert de stries rose-cerise et pourpre.

[illegible]. *L'Aurore.* — Blanc-neige strié rose doux, lilas et pourpre.

[illegible]. *Madame Andry.* — Blanc-neige strié écarlate.

206. *Diane.* — Blanc-neige, fortement bordé et strié marron vif.

[illegible]. *Duc de Rohan.* — Couvert de stries violettes.

Œillets de fantaisie allemands (fond jaune).

[illegible]. *[illegible].* — Jaune-jonquille; quelques stries écarlate.

[illegible]. *Comte de Bourges.* — Jaune-citron strié marron-acajou vif nuancé blanc.

581. *Président Payen.* — Jaune presque jonquille, strié écarlate et blanc.

Œillets avranchins (fond jaune, abricot ou chamois flammé de couleurs diverses).

609. *Docteur Andry.* — Jaune franc bordé et flammé rose-cerise vif.

229. *Baron de Fayet.* — Jaune chamois clair, fortement bordé et flammé cerise pourpre.

228. *Charles Rouillard.* — Jaune abricot clair, flammé violet-ardoisé et rose-rouge.

GAINS DE MM. BAUDRY ET HAMEL, D'AVRANCHES.

Œillets avranchins.

Capitaine La Coudraye. — Abricot lamé cerise vif.

Capitaine Lambert. — Abricot foncé flammé feu.

Comte de Vellau. — Chamois foncé flammé rouge et pourpre.

Daniel Huet. — Nankin aurore, nuancé gris-ardoisé.

Fleurimont. — Jaune fortement lavé laque et pourpre.

Jean Vitel. — Chamois-aurore, flammé gris ardoisé.

Joséphine Baudry. — Jaune, recouvert cerise ligné pourpre.

M. de Tilly. — Abricot marbré et rouge pourpre, ardoisé.

Madame Rendatler. — Abricot flammé carmin et gris ardoisé.

Lalande-[illegible]. — Chamois foncé recouvert rouge.

Mademoiselle [illegible]. — Abricot flammé carmin brillant.

Marquis de Belle-Ile. — Abricot flammé cerise, strié pourpre.

Les six *Canna* ci-après indiqués ont été obtenus par M. Lierval, des Ternes-Paris, de croisements entre les *Canna Annei*, *Warscewiczii* et autres; ce sont des variétés fort remarquables qui remplaceront les anciennes avec avantage pour l'ornementation des grands espaces.

N° 8. Plante de moyenne hauteur; feuillage dressé rouge-brun.

N° 9. Plante de moyenne hauteur; grandes feuilles allongées, obtuses, dressées, vert-glauque.

N° 10. Plante très-élevée; grandes feuilles allongées, aiguës, dressées, vert-franc.

N° 11. Plante moyenne; très-larges feuilles étalées, vert-tendre.

N° 12. Plante très-élevée; grandes feuilles, allongées, aiguës, dressées, vert-glauque.

N° 13. Plante moyenne; assez grandes feuilles dressées, vert foncé, bordé rouge-brun; cette même couleur teinte vigoureusement toutes les nervures des feuilles.

RAPPORTS.

Rapport fait au nom du Comité d'Arboriculture

Par M. Michelin, Vice-Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

Vos Expositions, utiles aux producteurs, qu'elles récompensent et encouragent, sont également profitables aux consommateurs qu'elles habituent aux beaux et bons produits et qu'elles amènent à des exigences que la culture ne peut satisfaire qu'en s'avançant vers le progrès.

Telle a été, Messieurs, cette brillante exhibition devant laquelle, du 21 au 24 septembre 1861, les plus connaisseurs ont éprouvé une vive satisfaction et souvent même de la surprise.

Au milieu de ce riche assemblage de fruits connus et éprouvés, on distinguait quelques lots modestes de fruits pour la plupart de peu d'apparence, que la greffe n'avait pas encore développés, et qui, désignés par de simples numéros, n'avaient pas même acquis les honneurs du nom.

Vous avez reconnu à ce signalement, Messieurs, des fruits de semis, gains encore à l'étude, et que des cultivateurs dévoués à leur art venaient soumettre à l'appréciation de la Société impériale et centrale.

Le Jury ne pouvant apprécier ces fruits, dont la maturité devait en général être attendue pendant plusieurs mois, a délégué pour les juger votre Comité d'Arboriculture et de Pomologie.

Déjà, Messieurs, dans un Rapport que j'ai eu l'honneur de vous lire et qui est inséré dans notre Journal de 1861, page 766, j'ai commencé à vous mettre au courant de nos premières observations; je viens, aujourd'hui, vous rendre un compte final de notre examen.

Je commencerai en vous faisant remarquer que l'époque de l'Exposition a été on ne peut plus défavorable pour les fruits d'hiver

dont la cueillette doit avoir lieu à une époque plus reculée ; aussi, certains fruits récoltés à un moment inopportun sont-ils arrivés fanés, sans qualités et dans de telles conditions que leur caractère n'a pu se présenter ~~nettement et qu'ils n'ont~~ pu être appréciés à leur véritable valeur.

M. Boisbunel, de Rouen, ~~a envoyé~~ des fruits à pepins de 43 variétés, ~~dont 9 de Pommes et 34 de Poires.~~

POMMES.

La Pomme n° 5 a été dégustée le 27 mars; c'est vous dire qu'elle a l'avantage d'être tardive : elle est moyenne, allongée ; elle rappelle, quant à la forme, le gros Pigeon, a la chair assez fine, blanche, acidulée et l'eau suffisante ; elle est toutefois de second ordre.

A en juger par les exemplaires qui nous sont parvenus, il n'a pas été donné à notre habile collègue de réussir avec l'essence qui brille le plus en Normandie, je garderai donc le silence à l'égard des huit autres échantillons de Pommes pour passer plus vite aux Poires qui lui ont donné de larges compensations.

POIRES.

En commençant, j'écarterai 11 variétés qui, sérieusement, nous ont paru ne pas mériter les essais de la culture, et qui sont inscrites sous les numéros 1, 6, 8, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 33, et 51 du Registre d'entrée du Comité.

J'arriverai ensuite à onze échantillons qui portent les numéros 7, 9, 10, 12, 13, 14, 17, 28, 29, 30 et 31, et qui, étant dans de mauvaises conditions, fanés, trop mûrs, en décomposition plus ou moins avancée, se sont trouvés impropres à servir de spécimens et dont les similaires resteront à revoir une autre année.

Le Comité, en résumé, s'est appesanti sur douze variétés, sur lesquelles je crois devoir vous donner des indications précises. La date de la dégustation vous fera connaître l'époque de leur maturité ;

Semis non greffés ; n° 2. — Beurré Boisbunel. Le 23 septembre ; fruit petit, savoureux, juteux, sucré, assez relevé, ayant une légère âcreté.

Assez bon fruit.

Fruits greffés ; n° 3. — Passe-Crassane Boisbunel. Six fruits

… deux écussons posés
sur un jeune Beurré de Luçon en espalier. Celui qui était exposé
… a été envoyé
… La greffe a développé considérablement ce fruit
… Cette variété pousse avec une
… même dans la
pépinière de l'obtenteur, qui recommande une taille courte, la basse-
tige ou l'espalier. Sa maturité arrive en mars; cette époque a été
… Ces nombreux détails ne vous paraîtront
sans doute pas superflus pour vous fixer sur un fruit que nous étu-
… l'attention qu'il mérite d'une fort bonne
… dans la dernière partie
… Amandine de Rouen.
… ayant du rapport avec le
… Fruit de qualité
J'ai vu l'arbre mère qui est d'une bonne force
… Goûté le 23 septembre 1861.
— Joli fruit petit, forme du Beurré d'Angleterre, fondant, juteux,
… de bonne qualité.
L'arbre est fort, dénote une vingtaine d'années, est très fertile et
… aux vergers.
… Beurré de février. Le 13 février
… légère âpreté; de bonne
… qui m'a été montré est très fort
… par le présentateur. Fruit
… indiqué comme pouvant
atteindre le mois d'avril.
… 10 octobre 1861. Eau sucrée
… qualité
… 23 septembre 1861.
… goût du Messire-Jean,
… plus fondant
… est d'une bonne force
… déjà nommé

Olivier de Serres. Dégusté le 27 février 1862 et 13 mars ; suivant.

Fruit moyen, maturité en février et mars ; ayant de l'analogie avec la Bergamotte Fortunée pour la forme et la couleur ; chair fine, fondante, eau abondante, sucrée, bien parfumée, constitue un très-bon fruit de longue garde, et mérite d'appeler ultérieurement, surtout après la greffe, l'attention de la Société.

J'ai vu, Messieurs, l'égrain dans la pépinière ; il est très-bien venant ; j'ai surtout remarqué son écorce, qui est des plus lisses et des plus belles.

Un beau fruit de semis, n° 25. — Envoyé sous le n° 100, dégusté le 4 décembre 1861, et plus tard le 13 février 1862 : Belle forme, volume satisfaisant, chair fine et blanche, ayant de l'analogie avec celle du Doyenné blanc. Ce fruit, goûté un peu mûr, paraît beau et bon, est à cultiver et demande à être dégusté plus tard.

Semis n° 27. — Envoyé avec la marque n° 104. Fruit d'automne, dégusté le 10 octobre 1861 : Poire petite, sucrée, fondante, d'un goût aromatisé et bonne.

Semis n° 32. — Marqué n° 18 dans la pépinière. Fruit d'automne, dont la dégustation a eu lieu le 10 octobre 1861. — Petit, acidulé, fondant, laissant un léger goût d'âpreté, susceptible d'être amélioré par la greffe.

M. Boisbunel avait envoyé quelques fruits à notre Exposition du printemps dernier et, cet été, il nous avait adressé des exemplaires de sa Poire colorée de Juillet, qui a été jugée, il est vrai, un peu pâteuse, mais qui a été goûtée, je le crois, un peu trop mûre. Joli fruit mûr à la fin de juillet, d'une précocité qui lui donne de la valeur ; récolté sur un arbre très-fertile, que j'ai vu — très-vigoureux et qui portait près de 200 fruits, et paraissant être très-convenable pour les vergers.

Rien ne peut être définitif dans un premier jugement qui porte sur des fruits peut-être arrivés dans des conditions défavorables ; mais nous ne croyons pas qu'il y ait à revenir sur les deux que nous vous indiquons comme bons, ainsi pour faire ressortir leur mérite qui, à l'épreuve, aura été plus sûrement jugé ; nous espérons ainsi avoir à vous entretenir de la *Poire Olivier de Serres*.

Peut-être en est-il parmi les autres qui, goûtés à point, se

relevant d'un premier échec, viendront apporter de nouvelles ressources à notre culture.

Les gains de M. Boisbunel nous arrivent, Messieurs, déjà appuyés par la Société d'Horticulture de Rouen, sous les yeux de laquelle ils croissent, et qui les a déjà récompensés; reproduits par le moulage, ils ont leur place dans la collection déjà importante de cette ville. Je les ai vus. Cette circonstance vous explique pourquoi votre Comité s'est abstenu de vérifications locales qui lui ont paru par exception superflues.

Le Comité prononçant comme délégation du Jury, statuant sur l'importance de l'exposition de M. Boisbunel, prenant en considération les efforts de cet arboriculteur, et appréciant les résultats obtenus par lui, qui ont été remarquables sur certains points, est d'avis qu'il lui soit décerné une *médaille d'or*.

J'arrive, Messieurs, aux fruits exposés par M. Briffaut, jardinier en chef de la manufacture impériale de Sèvres, l'un des doyens de notre horticulture locale. Les arbres ont été visités antérieurement; les fruits ont été dégustés à plusieurs reprises. Voici notamment ce que nous avons résumé après les avoir dégustés. Le nombre en est limité. Chacun d'eux paraît digne d'une mention. Je les citerai tous.

Numéro du Comité, 43. — Poire semis de Beurré d'Angleterre. Maturité en octobre; dégustée le 10 de ce mois et le [illegible].

Fruit ayant quelques rapports avec la Passe-Colmar, mais [illegible] fruit [illegible] qui paraît assez bon.

Idem, n° 4[illegible]. — Poire nouvelle genre Doyenné. Maturité en octobre; dégustée le 10. Poire moyenne, très-bonne, méritant d'être cultivée.

Idem, n° 45. — Petit fruit. — Semis de Beurré d'Hardenpont; dégustée le 4 décembre.

Elle rappelle par son goût [illegible] les qualités [illegible] le fruit désigné comme son type.

Idem, n° 46. — Poire genre Capiaumont; 26 décembre 1860. Trouvée assez bonne depuis 3 ou 4 ans d'essai, mais jugée vraiment bonne cette année: juteuse, fondante, chair et peau fines, prenant à la maturité une teinte jaune doré agréable à l'œil, qui est propre au Beurré Capiaumont, dont elle a la grosseur et la forme.

Ce fruit peut atteindre janvier et probablement se conserverait jusqu'en février.

Idem, n° 17. — Semis n° 5. — Maturité en décembre et janvier. Goûtée le 14 novembre. Fondante, peu sucrée ; qualité moyenne.

Idem, n° 18. — Pomme semis de Penouillet ; n° 6. — Très-tardive. — Ce Fruit emporté par M. Briffaut, pour être conservé jusqu'à sa maturité, n'était pas rapporté par lui le 5 janvier 1862, malgré la demande qui en avait été faite.

En raison de l'exposition de M. Briffaut et de la qualité des fruits qu'elle contient, le Comité conclut à ce qu'il soit décerné à ce jardinier une médaille d'*argent de seconde classe*.

Il me resterait à vous parler, Messieurs, d'un troisième lot de fruits de semis qui était présenté par M. Berger Alexandre, pépiniériste à Marolles (Seine-et-Oise), et qui contenait des Pommes de trois variétés annonçant devoir être tardives. — Dans l'intérêt de la bonne conservation des fruits à examiner, cet arboriculteur a été invité à retirer les exemplaires exposés pour les rapporter en temps opportun ; j'ai eu l'honneur de lui écrire au nom du Comité, en lui annonçant la clôture prochaine des études relatives à l'Exposition et aucune réponse ne m'est parvenue. Nous n'en restons pas moins à la disposition de notre collègue.

C'est une œuvre patiente, intelligente et consciencieuse, que celle dont je viens, Messieurs, vous apporter le produit. Vous y verrez ce qu'elle a de profitable à la Pomologie ; vous vous rappellerez combien est restreinte notre nomenclature des bons fruits d'hiver, vous encouragerez les efforts que nous faisons en votre nom pour les multiplier et les mettre à la portée des classes les moins aisées de la société, et vous voudrez, en décernant des récompenses vraiment honorifiques à ceux qui tentent les hasards des semis, prouver à tous que vous faites cas des hommes qui avec désintéressement cherchent à rendre service à leur pays.

RAPPORT SUR UN OUVRAGE DE M. ARTHUR ÉLOFFE intitulé :

Traité pratique du Naturaliste Préparateur ;

M. [illegible], Rapporteur.

MESSIEURS,

Les progrès de l'horticulture sont intimement liés à ceux des

sciences naturelles. La connaissance des sols où croissent les plantes, celle de plusieurs classes du règne animal, Oiseaux, Insectes, Mollusques, etc., qui exercent sur les végétaux une action bienfaisante ou nuisible, directe ou indirecte, mais par-dessus tout celle des végétaux eux-mêmes, ne sauraient trouver d'indifférents parmi les jardiniers ou les amateurs.

La préparation et la conservation des objets d'histoire naturelle, et notamment des végétaux, mérite de fixer votre attention, et vous l'avez reconnu en admettant dans vos Expositions des produits qui se rattachent, sinon à l'horticulture, du moins aux arts et aux industries horticoles.

M. Arthur Eloffe a été lui-même récompensé dans vos concours, et vous n'avez pas oublié ses charmants tableaux de Fougères, ses collections de graines et de fruits exotiques et ses élégantes préparations de plantes marines qui, par l'éclat de leurs couleurs, peuvent le disputer aux fleurs de nos parterres.

M. Eloffe n'a pas voulu garder pour lui seul des procédés dont plusieurs ont été imaginés par lui; il les expose dans son livre, afin de guider les amateurs qui veulent marcher sur ses traces. Tout ce qui concerne la préparation des herbiers est traité de main de maître. Nous recommandons surtout un chapitre qui touche de plus près à vos travaux et dans lequel l'auteur fait connaître les moyens de conserver les fleurs avec leurs formes et leurs couleurs.

Le *Traité pratique du Naturaliste Préparateur* nous paraît donc appelé à rendre des services aux sciences naturelles, et par suite à l'horticulture. Aussi croyons-nous devoir vous proposer de remercier M. Arthur Eloffe et de lui adresser vos félicitations.

RAPPORT SUR LA COLLECTION DE CAMELLIAS DE M. FOUQUES D'ÉMONVILLE, A ABBEVILLE (SOMME);

M. DUCHARTRE, Rapporteur.

Messieurs,

Nous entendons dire fréquemment autour de nous que le Camellia, l'une des plus brillantes des espèces que nous devions à l'Asie, après avoir eu pendant plusieurs années une vogue méritée, est aujourd'hui négligé sans motif sérieux; que déjà même il a disparu de plusieurs jardins dans lesquels il avait d'abord occupé une large

place. Le fait n'est malheureusement que trop réel ; il est difficile d'en reconnaître la cause, on la trouve dans une recherche exagérée des nouveautés, c'est-à-dire dans une tendance qui, bien que louable à plusieurs égards, peut devenir fâcheuse à beaucoup d'autres, et dont l'effet inévitable est chaque jour de priver nos cultures de magnifiques plantes qui ont constamment fait leur gloire et l'ornement. Savoir éviter l'exagération de cette tendance et rester fidèle au culte du beau, lors même qu'il a perdu l'attrait de la nouveauté, est un mérite réel et qui appartient seulement à des esprits d'élite, à des hommes dont le goût épuré n'accepte les choix de la mode que lorsqu'ils sont justifiés par des qualités incontestables. Ces hommes, il faut bien le reconnaître, sont peu nombreux ; aussi ne saurait-on trop applaudir à leurs généreux efforts pour résister au courant qui entraîne tout le monde.

C'est là, Messieurs, le motif pour lequel nous venons vous adresser de vives félicitations à un amateur distingué, dont la Commission désignée par M. le Président, qui a bien voulu me faire l'honneur de me choisir pour son interprète, a visité, le 24 mars dernier, à Abbeville (Somme), la magnifique collection de Camellias.

Déjà prévenus avantageusement par les renseignements qui leur avaient été donnés, les membres de cette Commission qui se sont rendus à Abbeville, MM. Andry, Lesèble, Carrelet et Duchartre, s'attendaient à voir, chez M. Fouques d'Emonville, une collection nombreuse, bien composée et convenablement tenue ; mais, contrairement à ce qui n'arrive que trop souvent, ils ont été charmés de voir que cette fois les éloges étaient restés au-dessous de la vérité, et un examen attentif leur a bientôt donné la conviction que nulle part, dans un rayon étendu autour de Paris, peut-être même dans la France entière, il n'existe de collection de Camellias égale à celle qu'ils avaient sous les yeux. Cette conviction, je dois essayer de la justifier, et, dans ce but, je vous demande la permission d'entrer dans des détails quelque peu circonstanciés.

Le jardin d'hiver consacré par M. Fouques d'Emonville à sa collection de Camellias n'a pas moins de 33 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur et 8 mètres de hauteur, dans sa partie la plus élevée. La charpente qui en supporte le vitrage [illegible]

inclinés à 45° environ; elle consiste en 23 fortes membrures en bois sur lesquelles portent les châssis. Les plantes qu'abrite cette serre ne quittant jamais leur place, on a dû se préoccuper des moyens de leur donner de l'air en raison des besoins de leur végétation. Pour y parvenir, on a disposé les châssis supérieurs de telle sorte qu'ils peuvent glisser pour venir se placer par-dessus les inférieurs et laisser ainsi une grande ouverture. Une poulie, dans la gorge de laquelle passe une corde maintenue par un fort contre-poids, permet d'exécuter promptement cette manœuvre de l'intérieur même de l'enceinte. — L'arrangement des plantes dans cette serre est très-favorable à l'effet général. Une large allée centrale bordée d'une double rangée de très-grands Camellias en fuseau, vient se terminer à un beau massif dans lequel plusieurs rangées de ces arbustes entremêlés d'un petit nombre d'autres plantes et de statues de marbre, sont étagées en raison de la hauteur des pieds qui les forment. Deux autres allées plus étroites règnent le long des 2 grands côtés de la serre; enfin, une allée transversale, croise les 3 premières et sépare ainsi les uns des autres 4 grands massifs rectangulaires, dans chacun desquels des gradins de diverses hauteurs élèvent les Camellias placés dans leur milieu, de telle sorte que toutes les sommités soient également voisines des deux versants vitrés. Une large tablette règne tout le long des deux grands côtés de la serre; elle supporte les pieds les plus petits, cultivés en pots, particulièrement ceux des variétés, soit nouvelles, soit en multiplication. Sous cette table sont placés les tuyaux cylindriques, en cuivre, de deux appareils de chauffage disposés de telle sorte que chacun d'eux suive trois des côtés de l'enceinte et qu'ils puissent fonctionner, soit isolément, soit en combinant leurs effets.

La décoration de cette vaste serre consiste en un bassin circulaire central, orné de jets d'eau et de plusieurs statues de marbre blanc, en travers duquel un petit pont surbaissé supporte une double rangée de plantes fleuries, ainsi qu'en plusieurs suspensions formées de vases élégants qui contiennent des Primevères de Chine. A l'extrémité par laquelle on y entre, se trouve un élégant cabinet demi-circulaire d'où la vue s'étend sur ce brillant ensemble. Mais le spectacle dont on y jouit le cède encore en beauté à celui qu'on a sous les yeux du haut d'une tribune ménagée au-dessus de

ce cabinet. De là, vos Commissaires ont pu contempler avec ravissement une vaste surface de Camellias chargés de fleurs de toutes nuances, et pour eux l'impression a été saisissante.

La serre de M. Fouques d'Émonville renferme plus de 2,000 pieds de Camellias appartenant à 700 variétés. Ces variétés sont représentées, pour la plupart, par des pieds dirigés en fuseau, et dont la hauteur atteint jusqu'à 6 et même 7 mètres. Nous en avons même remarqué deux qui n'ont pas moins de 7m50 et qui sont remarquablement garnis de branches dans toute cette hauteur. On en compte plus d'une centaine qui s'élèvent à 6 mètres en moyenne, et qui bordent l'allée centrale ou qui entrent dans la formation du beau massif terminal. Quoique inférieurs à ces dimensions, un grand nombre d'autres égalent en développement les pieds qui font le mérite des collections les plus renommées de Camellias.

L'état de ces arbustes est satisfaisant; leur écorce est lisse, leur feuillage frais et abondant. Leur rapprochement dans un espace qui, malgré son étendue, est un peu étroit relativement à leur grand nombre, favorise la tendance naturelle de la végétation à se porter vers leur partie supérieure, tendance dont on ne peut contre-balancer les effets que par une attention soutenue. Dans ce but, le sieur Étienne Tudts, jardinier aussi zélé qu'intelligent, à qui est confiée la culture de ces Camellias, fait journellement usage de la greffe en approche, grâce à laquelle il réussit à combler la plupart des vides dus à la cause que nous venons de signaler. Même pour les variétés les plus sujettes à se dégarnir, telles entre autres que les *Camellia Mathotiana*, *ochroleuca*, etc., il parvient ainsi à éviter à peu près ce grave inconvénient. Il a semblé à la Commission qu'il pourrait aussi recourir avantageusement à la suppression de l'œil terminal sur les rameaux faibles ou mal venants, et au pincement de ceux qui occupent les places en voie de se dégarnir. Ce jardinier recourt également, dans un grand nombre de cas, à la greffe en approche pour substituer des variétés nouvelles aux anciennes; il utilise par ce moyen la force des vieux pieds au profit des jeunes plantes qu'il leur associe. Bien que cette application de la greffe ne soit pas à l'abri de toute critique, il a montré à la Commission qu'il en obtient de bons résultats au point de vue de la rapidité de l'accroissement. En effet, 6 ou 7 années suffisent, en général, pour donner,

par ce procédé, de vigoureux [illegible]

Le rencaissage des plantes est opéré au moyen d'un procédé ingénieux qui laisse les racines parfaitement intactes. L'arbuste, encore planté dans la caisse qu'il s'agit de remplacer, est couché sur une grande table sur laquelle il est maintenu par une longue tringle. Là, 2 forts crochets de fer [illegible] saisissent par leur bord supérieur les 2 panneaux latéraux de la caisse et les maintiennent invariablement, tandis qu'un [illegible] poussant énergiquement devant lui le fond de la caisse, fait sortir de celle-ci la motte entière qui n'a subi aucun dérangement. Il suffit alors de faire tomber avec soin la couche extérieure de la terre qui forme cette motte pour la remplacer par de la terre nouvelle dans la caisse neuve qui est substituée à la première.

La terre employée chez M. d'Emonville est la terre de bruyère de Saint-Valéry-sur-Somme, sans mélange; l'eau des arrosements est simplement une eau de puits analogue à l'eau de source qui a été substituée à l'eau de pluie sans que cette substitution ait amené le moindre inconvénient. Les plantes ne reçoivent jamais d'engrais. L'ombrage de la serre est obtenu au moyen de claies de bois posées dans la 2e quinzaine du mois de mars, et qui sont enlevées au mois d'octobre suivant. Bien que la serre soit chauffée par deux puissants appareils de chauffage à l'eau chaude dont les tuyaux réunis ont environ 1,000 mètres de développement, la serre aux Camellias n'est chauffée que pendant les froids rigoureux; la température y est donc généralement fraîche en hiver.

Traités de cette manière, les Camellias de M. Fouques d'Emonville ont tous une végétation vigoureuse, comme le montre la fraîcheur de leur feuillage et la netteté de leur écorce; mais ce qui a le plus frappé la Commission, c'est l'abondance peu commune de leur floraison, l'ampleur et la beauté des fleurs qu'ils portaient en grand nombre. Sans doute, l'année a été généralement favorable à la floraison des Camellias; il est cependant impossible de contester que le système de culture [illegible] pour beaucoup dans le remarquable résultat qui a été obtenu. Pour [illegible] de [illegible] votre Rapporteur, [illegible] d'Abbeville, [illegible] [illegible] M. Fouques d'Emon-

ville, s'est empressé de se rendre, au mois de [illegible] à Paris, dans un jardin d'hiver justement renommé, qui est entièrement planté en forts Camellias cultivés en pleine terre et remarquables par la vigueur de leur végétation, qui, d'après la loi physiologique selon laquelle l'abondance des fleurs est généralement en raison inverse du développement des organes végétatifs, a une floraison incomparablement inférieure à celle qu'il avait admirée à Abbeville, et la satisfaction qu'il avait éprouvée par la vue réellement ravissante de la serre de M. Fouques d'Emonville est devenue plus vive encore par cette comparaison.

L'abondance et l'ampleur des fleurs, la vigueur et l'égalité à peu près complète de la végétation, la force et le nombre considérable des individus, ne sont pas les seuls mérites par lesquels se distingue l'admirable collection de Camellias de M. Fouques d'Emonville; le choix des variétés qui la composent a été fait avec un soin et un discernement dignes des plus grands éloges. Les variétés les plus anciennes y sont seulement cultivées lorsque leur mérite incontestable en justifie la conservation; tandis que, d'un autre côté, les variétés d'origine récente y sont admises toutes les fois que leur beauté les rend dignes de figurer dans ce brillant ensemble. Déjà plusieurs d'entre elles y sont représentées par des spécimens d'une force remarquable; c'est ainsi, pour en citer quelques exemples, que la Commission a [illegible] avec une agréable surprise des individus de 2 mètres à 2 mètres 50 de hauteur, et couverts d'un grand nombre de fleurs, des Camellias Lavinia Maggi, Giardino Franchetti, Maria Teresa, [illegible]

Ainsi, Messieurs, la collection de Camellias de M. Fouques d'Emonville se distingue par des mérites nombreux qu'il est rare de trouver réunis : la richesse, la composition, le choix des variétés, la bonne disposition, l'élégance et la vaste étendue de la serre qui la renferme, sont dus à l'amateur distingué qui [illegible] de connaissances supérieures en même temps qu'un remarquable talent artistique. D'un autre côté, la conservation et l'entretien irréprochables de cette précieuse collection sont l'effet des soins assidus et éclairés que lui prodigue le sieur Étienne

Tudts. Ces deux personnes ont ainsi droit, pour des motifs différents, à l'estime sans réserve des amis de l'art horticole ; mais l'une d'elles, s'effaçant avec une noble abnégation, s'estimera heureuse de recevoir, pour toute récompense de ses généreux efforts, les vives félicitations que la Commission vous prie de lui adresser ; quant à l'autre, je veux dire au sieur Étienne Tudts, une médaille décernée par la Société impériale et centrale d'Horticulture serait à ses yeux le prix le plus honorable d'une vie entière de travail et, si je puis le dire, un véritable titre de noblesse horticole ; aussi est-ce dans l'espoir d'appeler sur ce fidèle et habile jardinier une distinction dont il serait fier que les Commissaires qui ont pu apprécier son mérite, vous prient, par mon organe, de vouloir bien renvoyer à la Commission des récompenses ce rapport destiné à mettre en lumière le goût parfait et le zèle éclairé du maître, l'intelligence peu commune et le dévouement absolu du serviteur.

TROISIÈME RAPPORT SUR LES APPAREILS POUR LES ARROSEMENTS, INVENTÉS PAR M. PONCE (Isidore);

M. LACHESNAYE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Une première Commission a examiné les appareils pour arrosement de M. Ponce, le 11 avril 1859, et vous a présenté son rapport à la séance du 28 avril de la même année.

Une seconde Commission a examiné les améliorations apportées à ce système et a fait son rapport, à la séance du 21 février 1861.

Enfin une troisième Commission a été demandée au Comité de l'Industrie pour l'examen des dernières modifications apportées à ces appareils.

Le Comité de l'Industrie, dans sa séance du 11 novembre 1861, a nommé trois de ses membres et a jugé convenable de leur adjoindre deux membres des anciennes Commissions pour composer celle qui était réclamée par M. Ponce.

En conséquence, la Commission, composée de MM. Langlois, Dagornot, Millet, Arnheiter et Lachesnaye, s'est rendue, le 16 décembre dernier, chez M. Ponce, rue du Landy, 31, à Clichy-la-Garenne (Seine).

Elle a pu apprécier les améliorations que M. Ponce nous a signalées ; elles sont au nombre de trois.

1° Ses tuyaux, qui s'emboîtaient l'un dans l'autre, sont maintenant posés par joint bout-à-bout avec manchon calfeutré en ciment, ce qui rend les réparations beaucoup plus faciles que précédemment.

2° Il a remplacé les longs tubes, dont l'usage était de débarrasser d'air les tuyaux, par un petit appareil très-ingénieux qu'il nomme *régulateur atmosphérique aspirateur de l'air*, au moyen duquel tout l'air qui se trouve dans les conduits, au moment où on les met en charge, se dégage par une soupape qui se referme seule ensuite par la pression de l'eau, ce qui permet d'avoir un arrosement très-régulier et sans interruption. Cette pièce, qui est très-simple, est bien conçue et semble appelée à rendre de grands services dans toutes les distributions d'eau.

3° Enfin, tous les robinets que M. Ponce (Isid.) a employés jusqu'à ce jour étaient loin de le satisfaire, puisqu'ils n'ont jamais fonctionné un mois entier sans fuite.

M. Ponce a imaginé un robinet qui nous a paru remplir toutes les conditions désirables pour éviter les fuites. Dans ce robinet pas de rodage, pas de frottement de métal, par conséquent pas d'usure, si ce n'est celle d'une rondelle en caoutchouc que tout le monde peut remplacer.

La pose des conduits, robinets et accessoires peut être faite par toute personne un peu intelligente, sans qu'on soit obligé d'avoir recours à des ouvriers spéciaux, c'est dire qu'en cas de réparations, celles-ci peuvent se faire instantanément, et, par conséquent, n'apportent aucune entrave dans les arrosements.

M. Ponce n'ayant chez lui que son ancien système, auquel il a ajouté çà et là quelques unes des pièces que nous venons de décrire, nous a prié de visiter une nouvelle installation qu'il était en train de faire à Grenelle, chez M. Durchon, rue des Marais, 33.

Votre Commission a consenti à faire cette démarche, et elle s'est ajournée jusqu'au jour où ce travail serait terminé.

Le 17 février, MM. Langlois, Millet, Arnheiter, et Lachesnaye, se sont rendus chez M. Durchon, lequel nous a déclaré qu'il avait autrefois trente tonnes pour servir à l'arrosement de son marais; chaque tonne occupait un emplacement d'au moins 4 mètres, soit, pour le tout, 120 mètres de terrain occupé.

Ces tonnes ont été remplacés par trente-deux robinets et trois régulateurs, le tout alimenté par un réservoir d'une contenance de dix mille litres ; tous les tuyaux sont placés sous les sentiers et les robinets se trouvent immédiatement à côté, de manière à ne pas gêner la circulation ni les labours.

Tous ces appareils n'occupent pas ensemble plus de 4 mètres de terrain ; il y a donc ainsi 146 mètres de sol rendus à la culture.

Nous avons vu ensuite le même système employé chez M. Lemoine qui demeure vis-à-vis de M. Durchon. Ici, 36 tonnes ont été remplacées par 36 robinets et 4 régulateurs, et, au moyen de 14 mètres de tuyaux, on arrose une superficie d'environ un hectare.

Dans ces deux jardins nous avons vu le système de M. Ponce arrivé à sa perfection ; les soixante-huit robinets que nous avons examinés n'ont pas de fuites ; les sept régulateurs fonctionnent parfaitement.

Quant à l'arrosement, il nous a paru remplir toutes les conditions que l'on peut désirer : 1° économie d'au moins 9/10 de temps, 2° arrosement aussi régulier que possible, bien mieux fait qu'avec des arrosoirs, et sans fatigue pour celui qui le fait.

Enfin, si nous ajoutons que la suppression des tonneaux met à l'abri des accidents qui peuvent arriver tant pour les enfants que pour les grandes personnes, nous dirons que M. Ponce a rendu par son invention un grand service à la culture maraîchère.

Messieurs, vous avez donné à M. Ponce, à la suite de l'Exposition de 1859, une médaille d'argent de première classe ; mais votre Commission pense que la persévérance qu'il a apportée depuis trois ans au perfectionnement de ses appareils mérite aujourd'hui d'être appréciée par votre Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION FAITE PAR LA SOCIÉTÉ [illegible] DE [illegible]

Par M. Pépin.

Messieurs,

Dans la séance du 20 septembre dernier, sur la demande de notre collègue M. Hardy fils, Secrétaire général de la Société d'Horticulture de Versailles, notre honorable Président nous fit l'honneur

de nous nommer, M. Boussière et moi, membres du Jury de cette Exposition. Cette brillante fête horticole a eu lieu les 15, 16 et 17 septembre, dans le parc de Versailles, salle des Marronniers, quinconce du Nord, sous une élégante et vaste tente qui protégeait un riche ensemble de végétaux précieux.

Les Expositions faites antérieurement par la Société de Versailles avaient presque toujours eu lieu au printemps; vous savez, Messieurs, combien on y remarquait de richesses végétales, et que la belle culture des sujets exposés par les nombreux et habiles horticulteurs de cette ville avait toujours attiré l'attention des membres du Jury. Cette année, l'Exposition a eu lieu en automne, et c'est dans la journée du 14 septembre que s'est assemblé le Jury qui a eu à juger un nombre considérable de produits très-remarquables et surtout très-variés.

Notre sœur, la Société d'Horticulture de Versailles, a toujours été fort coquette dans ses Expositions. Entourée de nombreux et intelligens horticulteurs, sa parure est toujours des plus fraîches. Ses fleurs, d'un riche coloris, sont apportées sans souffrir de leur déplacement; les fruits conservent leur velouté, le brillant et la couleur qui les caractérisent; enfin, les feuillages de toute espèce sont d'un vert intense et d'une vigueur qu'on ne peut pas toujours obtenir dans les grands centres de population, malgré les soins minutieux qu'on y donne aux plantes. Eh bien, Messieurs, nous pouvons affirmer que cette dernière Exposition a surpassé de beaucoup les précédentes, c'est-à-dire qu'elle était plus complète dans ses différentes sections. Les fruits, les légumes par exemple, étaient magnifiquement représentés par de beaux spécimens et de nombreuses et riches collections. Notre intelligent confrère, M. Deseine, arboriculteur habile, avait exposé dans son lot deux cents variétés de Poires. M. Alex. Berger avait ajouté à ses Poires une nombreuse collection de Pommes nommées, circonstance très-rare aujourd'hui, et dont la nomenclature avait attiré l'attention du Jury.

Je ne parle ici que de ces deux exposants, mais il y en avait plusieurs autres, sans compter les amateurs, qui s'étaient montrés fort nombreux dans ce concours, ainsi que dans toutes les autres sections.

Pour tous les concours de cette brillante Exposition, les exposants formaient deux séries, et concouraient entre eux : les horticulteurs commerçants et les horticulteurs amateurs. — Le premier concours comprenait les fruits, qui tous étaient remarquablement beaux. C'étaient des Poires, Pommes, Raisins, Prunes, Pêches, Figues, etc. Un premier prix a été accordé à un amateur, M. Moreau, pour l'ensemble et la beauté de ses fruits, et un autre prix a été donné, pour de beaux Ananas, à M. Bazi, autre amateur.

Les légumes venaient ensuite. On remarquait une belle et nombreuse collection de Salades diverses, un beau lot de Choux pommés de plusieurs variétés, des racines potagères, plusieurs lots de nombreuses et curieuses variétés de Cucurbitacées, enfin de belles collections de légumes de toutes sortes et de toutes saisons, pour lesquelles les prix ont été décernés à M. Bazi et à notre collègue M. Langlois, de Vaugirard.

Nous avons vu avec plaisir à cette Exposition une variété de Melon à fond blanc peu connue de nos jeunes horticulteurs, et que nous croyons devoir signaler ici. C'est le Melon Fagray, obtenu, il y a quelques années, par un de nos habiles confrères. Il est aplati aux deux extrémités, ne se fend pas comme beaucoup d'autres, et se montre, de plus, très-rustique dans la culture. Cette variété est très-répandue dans les jardins des environs.

Le troisième concours portait sur les plantes d'introduction et de semis. Un prix a été décerné à M. Fournier, jardinier de madame Furtado, pour un beau spécimen d'*Alocasia metallica*; à M. Vincent, pour ses *Pelargonium* de semis ; à MM. Chardine et Lottin, pour leurs *Dahlia*; et à M. Vivet, pour son lot de racines de *Chærophyllum Prescotti*, toutes plantes de commerce et d'utilité.

Le concours pour la belle culture marchande des végétaux de toutes sortes était difficile à juger, attendu que les spécimens présentés étaient tous en bon et parfait état de vigueur et de santé. Cependant, il a été décerné plusieurs prix à des lots d'ensemble de plantes marchandes qui remplissaient parfaitement les conditions du programme.

Après la belle culture venaient les plantes de serre chaude. M. Fournier, déjà nommé, a montré dans cette exhibition des con-

naissances et l'intelligence qu'il possède pour la culture et les soins à donner à ces végétaux ; aussi, une médaille d'or lui a-t-elle été accordée à l'unanimité. Comme ces lots de plantes tropicales étaient nombreux et très-remarquables de vigueur et de beauté, particulièrement en Orchidées, Palmiers, Cycadées, Pandanées, *Dracæna* et autres plantes, des prix ont été décernés aussi à MM. David, Dieuzi, Thierry, Gaujard, Dantier et Vincent. Pour les *Gloxinia*, *Achimenes*, etc., ce sont MM. Fournier, Gauras, Dieuzi-Fillon et Joseph Landry qui ont été couronnés.

On a remarqué avec intérêt de beaux lots de variétés des *Pelargonium zonale* et *inquinans*, qui sont recherchées pour la forme de leurs fleurs et les diverses nuances de leur coloris, dans la composition des massifs de nos jardins.

Une médaille a été décernée à M. Foras pour le grand nombre de ces variétés, ainsi que pour ses magnifiques *Fuchsia*, remarquables par leur belle forme et surtout par des variétés de nouvelle introduction.

Les *Yucca*, les *Agave* et les Conifères de serre étaient, comme la plupart des lots, exposés par des horticulteurs marchands qui mettaient, suivant leur spécialité, sous les yeux du public, des spécimens de leurs cultures. Toutes ces plantes sont très-recherchées aujourd'hui par les amateurs, qui pouvaient admirer à cette Exposition le faciès et l'effet que chacune d'elles peut produire dans un jardin.

Le concours des Conifères de pleine terre était remarquable d'ensemble. Un premier prix (médaille d'or) a été accordé à M. Prudent-Fleury. Sa collection était nombreuse et les sujets en étaient bien nommés ; mais je n'y ai remarqué aucune espèce de récente introduction.

Le concours pour les Rosiers en pots a été nul, mais il y avait des roses coupées. On voyait aussi de beaux lots de Dahlias, de *Phlox*, Verveines, Œillets remontants, et, ce qu'on voyait encore de très-remarquable, c'était le lot de Reines-Marguerites exposé par M. René Lottin.

Les lots les plus importants étaient sans contredit les arbres et arbustes des cultures marchandes, l'une des industries de la ville de Versailles.

De nombreux lots de plantes à feuilles caduques et persistantes, exposés par MM. Fleury et Dieuzi-Fillion, étaient disposés par massifs, ainsi que ceux dits de terre de bruyère et les arbres fruitiers formés, dont on n'avait pas encore vu d'aussi beaux modèles.

Les arbres exposés étaient en grand nombre, au plaisir des personnes qui les admiraient, car, aujourd'hui, la direction et les soins donnés aux arbres fruitiers intéressent à un très-haut point les propriétaires et les amateurs, qui aiment à cultiver eux-mêmes leur jardin. Le Jury, à sa grande satisfaction, a pu récompenser les arboriculteurs Deseine, Boivin fils et Bergeaux.

Rien ne manquait à cette Exposition, puisque même l'humble Saxifrage, les *Sedum* et autres curieuses petites plantes pour rochers, les Fougères de pleine terre et les plantes aquatiques avaient des représentants.

De beaux arbres-spécimens, en pots ou en caisses, distribués sur plusieurs points, donnaient encore plus d'intérêt à ce beau jardin improvisé. Un magnifique *Bonapartea juncea* et un *Phormium tenax* entre des *Begonia*, *Caladium*, *Arundo* et autres plantes produisaient un très-bel effet.

Après une Exposition riche en produits de toutes sortes, les récompenses devaient être nombreuses; aussi n'ont-elles pas fait défaut. Je ne mentionnerai pas dans ce rapport les exposants qui n'ont eu qu'un prix, l'énumération en serait trop longue, mais seulement ceux qui en ont eu plusieurs et obtenu pour des lots d'ensemble des prix d'honneur. Ce sont :

M. Deseine, arboriculteur, médaille d'or de l'Impératrice;

M. Fournier, jardinier de Madame Furtado, médaille d'or de l'Empereur;

M. David-Dieuzi, médaille d'or des Dames Patronnesses;

M. Duru, médaille d'or des Dames Patronnesses;

M. Bazi, médaille d'or du Ministre de l'agriculture;

M. Prudent-Fleury, 1re médaille d'or de la ville de Versailles;

M. Thierry, médaille d'or du Ministre de l'agriculture;

M. Foras, 1re médaille de vermeil;

M. René Lotin, 2e médaille de vermeil;

M. Dauthier, 1re médaille d'argent de l'Empereur;

M. Mézard, 2e médaille d'argent de l'Empereur.

Ces récompenses attestent la richesse et le grand nombre des produits exposés.

Je ne puis passer sous silence le magnifique lot provenant du potager impérial de Versailles, exposé par notre savant et modeste confrère M. Hardy fils, qui, chaque année, se met hors concours. On y admirait, parmi les fruits, les Prunes Coe, de Belgique, diverses variétés de Poires, Pommes, Pêches, Brugnons, Raisins, Ananas, etc.; puis des Melons, Concombres, Choux-fleurs, Patates rouges et roses et autres produits alimentaires qui attiraient les regards d'un public nombreux.

Je termine ici, Messieurs, en vous disant que je n'ai pas vu jusqu'à ce jour d'Exposition départementale plus riche dans son ensemble que celle du département de Seine-et-Oise.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung.

Oncidium holochrysum Reichb. fil. *Hamb. Gart- und Bl.-Zeit.* janv. 1862, p. 33. — Oncidie tout jaune. — Patrie ? — (Orchidées).

Petite Orchidée qui est cultivée dans les serres de M. Borsig, à Berlin, et qui a figuré à l'Exposition d'Horticulture de Berlin, au mois d'octobre 1861. Elle est remarquable par la grandeur et la beauté de ses fleurs, colorées en beau jaune d'or uniforme, qui sont réunies dans chaque grappe au nombre de 4 ou 5. Ses pseudobulbes oblongs, sillonnés dans leur longueur, maculés, portent deux feuilles ligulées, un peu obtuses au sommet, assez épaisses. Dans chacune de ses fleurs, les sépales sont ovales, apiculés, un peu ondulés; le labelle est divisé en 3 lobes dont les 2 postérieurs, ovales, un peu allongés, sont séparés par un étranglement étroit du médian qui est très-grand, raccourci, en forme de rein, bilobé, et qui porte à sa base une callosité déprimée, ovale, prolongée au sommet en processus linéaire, bifide; la colonne est très-courte et porte 2 ailes

latérales, en demi-cercle, dentées. Cet *Oncidium* appartient, dans son vaste genre, à la section des Macropétales pentapétales de M. Lindley. Après avoir figuré 3 jours à l'Exposition, il était déjà fané.

Stauritis violacea Reichb. fil., l. c., p. 34. — Stauritide violette. — Java? — (Orchidées).

Magnifique Orchidée qui a été envoyée à M. Reichenbach, fils, par M. Willink, amateur hollandais, sous le nom de *Phalænopsis violacea*. Or, les lecteurs de ce journal se rappellent sans doute que nous leur avons signalé une Orchidée figurée et décrite sous cette dénomination par M. de Witte dans le 4e volume de la *Flore des jardins des Pays-Bas*. (Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 133). M. Reichenbach, fils, qui rapporte à son nouveau genre *Stauritis* la plante de M. Willink, se demande si elle est la même que le *Phalænopsis violacea* du journal hollandais, et il déclare ne pouvoir se prononcer à ce sujet. Dans tous les cas, celle qu'il caractérise avec soin est, dit-il, une nouveauté des plus intéressantes dont le feuillage ressemble à celui du *Phalænopsis grandiflora*, et dont les fleurs durent trois mois entiers. Dans celles-ci, les sépales sont d'un blanc-jaunâtre, et deviennent jaunes vers le sommet; les latéraux sont marqués sur leur disque de macules pourpres striées; les pétales sont probablement colorés de même, bien que l'auteur ne le dise pas. Quant au labelle, il est jaune, avec sa portion extérieure violacée, et ses deux lobes latéraux portent en dessus des callosités de couleur orangée, semées de quelques points pourprés. Les caractères principaux de cette plante consistent dans ses sépales oblongs, aigus, carénés en dehors; dans ses pétales rhomboïdaux-ovales, obtus; dans son labelle à trois lobes, dont les deux latéraux sont ligulés, très-obtus au sommet qui porte une petite arête, et dont la portion médiane oblongue-ligulée, demi-ovale à l'extrémité, est dentelée sur ses côtés, avec le disque épaissi et caréné. Entre les lobes latéraux se trouve une callosité anguleuse qui forme deux dents à la base du lobe moyen. La colonne est resserrée dans sa partie moyenne, anguleuse à sa base.

Phalænopsis Hebe Reichb. fil., l. c., p. 35. — Phalénopside Hébé. — Java? — (Orchidées).

Cette plante, dit M. Reichenbach, fils, est voisine du *Phalænop-*

sis deliciosa par les lobes latéraux de son labelle ovales et un peu en coin, calleux au milieu de leur bord postérieur; le lobe médian de ce même labelle est en éventail, bilobé au sommet, avec une callosité à sa base. Les fleurs sont petites, blanches avec des lignes pourpres sur les lobes latéraux du labelle.

Phalænopsis ambigua Reichb. fil., l. c., p. 35. — Phalénopside ambiguë. — (Orchidées).

Cette plante parait être un hybride qui réunit les feuilles du *Phalænopsis grandiflora* Lindl. aux fleurs du *Ph. amabilis* Lindl.

A ce propos nous croyons faire observer que M. Reichenbach, fils, donne le nom de *Phalænopsis Aphrodite* au *Ph. amabilis* de M. Lindley et applique au *Ph. grandiflora* de ce dernier botaniste la dénomination de *Ph. amabilis* Bl. Le motif sur lequel il se base est que la plante décrite et figurée par Blume dans son *Rumphia*, comme découverte par lui dans l'île de Nusa-Kambangan, près de Java, sous le nom de *Ph. amabilis*, n'est pas autre chose qu'une forme rapetissée de l'espèce que M. Lindley a nommée plus tard *Ph. grandiflora*. D'un autre côté, le vrai *Ph. amabilis* de M. Lindley est une plante de Manille, et non de Java, d'où il résulterait, au total, d'après M. Reichenbach, que les deux noms proposés par l'orchidographe anglais sont basés sur une confusion et devraient être abandonnés.

Spiranthes Esmeralda Lindl. ; Reichb. fil., l. c., p. 36. — Spiranthe Esméralda. — Brésil. — (Orchidées).

Nous nous contenterons de mentionner ici cette charmante Orchidée introduite de Saint-Paul, au Brésil, par M. Linden ; elle a des feuilles vertes marquées de macules blanc d'argent.

GARTENFLORA.

Lilium spectabile Link. — *Gartenf.*, janv. 1862, pl. 349, fig. 1 et 2, p. 1. — Lis élégant. — Sibérie. — (Liliacées).

Belle espèce de Lis parfaitement rustique, spontanée dans toute la Sibérie méridionale. Dans la nature, elle ne donne généralement qu'une seule fleur, tandis que, dans les jardins, elle en produit d'ordinaire trois ou quatre et même davantage. A Saint-Pétersbourg, elle supporte parfaitement l'hiver en pleine terre, sans abri ni couverture. Sa tige, haute de $0^m,65$ à $0^m,75$ et

anguleuse, presque ailée, porte des feuilles éparses, linéaires-lancéolées, couvertes comme de poils d'araignée, ainsi que tout le haut de la plante, les pédoncules et la face externe du périanthe. Les fleurs sont en cloche, bien ouvertes, colorées en beau rouge orangé, marquées à la gorge d'une zone de points noirs groupés, surmontant chacun une petite proéminence. Les étamines et le style sont également rouges, et celui-ci dépasse légèrement celles-là. Ce Lis, comme la généralité des plantes de la Sibérie, se plait dans une terre de pelouse meuble. On le multiplie au moyen de ses caïeux et de ses graines, qu'on sème en pots, en les couvrant de quelques millimètres de terre, [illegible] dans une serre froide ou [illegible] à l'abri de la gelée. La germination a lieu ordinairement au printemps suivant. On peut mettre les jeunes plants en pleine terre dans une planche bien [illegible]

Lilium testaceum Lindl., var. [illegible]. — Gartenf., l. c., [illegible], figure.

Cette plante, dont quelques botanistes font une espèce à part, est probablement un hybride [illegible] du Japon [illegible] ordinaire. [illegible] Lilium testaceum est plus robuste [illegible] plus [illegible] prononcée [illegible]; ses fleurs sont de couleur isabelle et son pollen est d'une belle teinte orangée. Il est à peu près certain qu'il supportera parfaitement la pleine terre, même dans le nord de l'Europe, tout au plus avec une légère couverture de feuilles pendant l'hiver. Il se plait dans une terre pas trop légère sur un sous-sol sec.

Amorphophallus Wallisii. — *Gartenf.*, l. c., pl. 350, p. [illegible]

Amorphophalle de Wallis. — Brésil. (Aroïdées.)

M. Regel figure dans le *Gartenflora* une portion de feuille d'une nouvelle Aroïdée que M. Wallis a découverte récemment dans le Brésil. Cette feuille très-divisée est élégamment panachée, toutes ses nervures principales étant largement et [illegible] bordées de blanc pur, tandis que [illegible] sont d'un très-joli vert frais. Ce nom d'*Amorphophallus Wallisii* ne doit être considéré que comme provisoire et comme permettant de désigner cette belle plante jusqu'à ce qu'on puisse l'étudier d'une manière moins incomplète sur le frais ou sur des échantillons secs.

Rosa pimpinellifolia [illegible] — *Gartenfl.*, [illegible] p. 49. — Rosier à feuilles de Pimprenelle, variétés nouvelles. — Sibérie. — (Rosacées).

Le Rosier à feuilles de Pimprenelle [illegible] ramifié, qui croît naturellement [illegible] partie [illegible] jusqu'en Sibérie [illegible] droits et fins. [illegible] ses feuilles pennées sont composées de [illegible] folioles [illegible] dies ou elliptiques, simplement [illegible] dentées. Les [illegible] de [illegible] plus courts que les pétales [illegible] fruit (tube calycinal fructifère) [illegible] Ce Rosier était déjà cultivé dans les jardins [illegible] deux variétés à fleurs doubles, l'une blanche, l'autre rose. M. Freundlich, jardinier-chef à Zarskoë-Selo, près Saint-Pétersbourg, a fait, depuis plusieurs années, de nombreux semis des graines de ces deux variétés anciennes, et il a ainsi obtenu plusieurs nouvelles variétés remarquables, les unes par des fleurs plus amples et plus pleines, les autres par un coloris nouveau. M. Regel donne, dans le *Gartenflora*, les caractères des [illegible] variétés avec la figure coloriée de [illegible] d'entre elles. Voici les noms de ces variétés :

1. *Freundlichi* : fleurs bien pleines, carmin vif.

2. *Carnea hispida* : Pédoncules glanduleux ; fleurs doubles à pétales peu serrés, blanches avec du rose.

3. *Alba plena* : fleurs d'un blanc pur, pleines, à pétales peu serrés.

4. *Kermesina* : fleurs bien pleines, cramoisi foncé, un peu plus clair au centre.

5. *Hispida bicolor* : pédoncules glanduleux ; fleurs [illegible] rose foncé, bordées de [illegible]

6. *Rosea pulchella* : fleurs [illegible]

7. *Rosea grandiflora* : fleurs grandes, [illegible] d'un [illegible]

8. *Rosea* [illegible] : [illegible] fleurs [illegible] doubles, [illegible]

9. *Belle de Zarskoë* : fleurs [illegible] blanc, doubles, [illegible] peu serrées.

10. *Carnea maxima* : grandes fleurs bien pleines, carnées, à cœur rose.

11. *Carnea multiflora* : fleurs semblables à celles de la variété précédente, mais plus petites et plus abondantes.

Ces nouveaux Rosiers méritent, dit M. Regel, d'être cultivés dans tous les jardins; mais ils ont surtout un intérêt particulier pour les pays septentrionaux et les climats froids, à cause de leur rusticité à toute épreuve. A Saint-Pétersbourg, et même plus avant dans le nord, ils supportent les hivers les plus rudes sans avoir besoin de la moindre couverture et sans que même leurs pousses jeunes souffrent le moins du monde. Ils se distinguent parmi tous les Rosiers par l'abondance de leurs fleurs qui viennent par bouquets, le long des branches, sur des rameaux latéraux peu allongés, et qui couvrent entièrement l'arbuste. En outre, leurs fleurs ont une forme très-gracieuse, surtout un peu avant leur épanouissement, et si l'odeur qu'elles exhalent est faible, elle est très-agréable. Le seul reproche qu'on puisse faire à ces charmants arbustes, c'est que leur floraison est courte et ne dure que deux ou trois semaines. — Pour les climats moins glacés que celui du nord de la Russie, les variétés de *Rosa pimpinellifolia* se recommandent particulièrement par leur floraison plus hâtive que celle des autres Rosiers. — Cette espèce réussit dans presque toutes les terres; seulement il lui faut un sous-sol qui ne soit pas humide. On la multiplie facilement au moyen de ses drageons qu'on enlève en automne ou dès le premier printemps.

Clerodendron Lindleyi Dcne. — *Gartenf.*, l. c., pl. 353, p. 50. — Clérodendre de Lindley. — Chine. — (Verbénacées).

M. Decaisne a classé comme espèce distincte du *Clerodendron fragrans* la plante à fleurs simples que M. Lindley regardait comme le type à fleur simple de celui-ci, et il lui a donné le nom de *Cl. Lindleyi* (voy. *Flore des serres*, IX, p. 17). L'espèce ainsi distinguée est une plante de serre recommandable par la facilité et l'abondance avec lesquelles elle fleurit. Sa culture n'offre aucune difficulté, et on la multiplie sans peine par boutures et marcottes.

Heterocentron subtriplinervium A. Br. et Bouché. — *Gartenf.*, l. c., pl. 354, p. 52. — Hétérocentre à feuilles presque triplinervées. — Mexique. — (Mélastomacées).

Cet arbuste a été découvert au Mexique par Galeotti et a été intro-

duit au Jardin des plantes de Berlin par M. Deppe. Il est très-voisin de l'*Heterocentron mexicanum* avec lequel on le confond souvent dans les jardins. Il atteint jusqu'à 2 mètres de hauteur; ses feuilles opposées, d'un vert gai, sont oblongues, elliptiques, parcourues par de fortes nervures; ses fleurs blanches, larges de près de 3 centimètres, sont rapprochées en panicules terminales, et leur calice porte des soies roides qui fournissent un [illegible] distinctif de l'espèce. Cet *Heterocentron* croît, dans le Mexique, à 1,300 mètres environ d'altitude. Dans nos jardins, il exige la serre tempérée. Il vient fort bien dans un mélange de terreau de couche, de terre franche et de vase. En été, on le met à l'air libre, dans un endroit abrité.

Les Pivoines en arbre, leurs variétés et leur multiplication;
par M. G.-L. [illegible]BACH (*Verhandl. den Gartenbau-Gesellsch. Flora*).

Les Pivoines dites assez improprement en arbre ont le double mérite de compter parmi les plus brillants ornements de nos jardins, au printemps, et de supporter parfaitement les froids de nos hivers. Elles méritent donc la vogue dont elles jouissent depuis quelques années en Europe, et peut-être même devraient-elles être encore plus recherchées qu'elles ne le sont. Les Chinois et les Japonais, chez qui le goût de l'horticulture est très-développé, donnent à ces magnifiques plantes la place la plus distinguée dans leurs jardins; ils en possèdent un grand nombre de variétés d'une beauté rare, et ils les recherchent au point d'en payer souvent les pieds un prix qui nous paraîtrait certainement exorbitant. C'est de chez eux que nous sont venues les plus belles d'entre ces plantes; cependant, jusqu'à une époque peu éloignée de nous, toutes les Pivoines en arbre que possédaient nos jardins avaient un coloris clair et délicat, et l'on regrettait de ne pouvoir augmenter l'effet des collections en y mélangeant des fleurs de couleurs plus intenses. M. Fortune a donc rendu un véritable service aux amateurs en important de Chine plusieurs variétés de teintes foncées ou très-vives et tout à fait nouvelles pour l'Europe. Parmi les variétés de ce genre, dont on lui doit l'introduction, M. [illegible]bach a recommande surtout les suivantes : *atropurpurea*

Fortune), d'un beau cramoisi foncé; *Colonel Malcolm* (F.), violet clair; *Lord Macartney* (F.), rouge saumon presque écarlate; *Osiris* (F.), brun noir intense; *Pride of Hong-Kong* (F.), pourpre clair; *purpurea* (F.), pourpre riche; *Jewel of Chusan* (F., ou Bijou de Chusan), blanc pur; *Zenobia* (F.), pourpre sombre.

La culture des Pivoines en arbre présente peu de difficultés. Ces plantes se plaisent dans une terre grasse, profonde, meuble, fraîche, mais pas trop humide, à une exposition abritée et un peu au soleil. Pendant l'hiver, on doit les garantir contre les fortes gelées au moyen d'une couverture de feuilles. Dans des pots trop étroits, elles végètent très-lentement et faiblement, de telle sorte que, si on ne peut pas les planter en pleine terre, il faut au moins leur donner de grands pots ou des caisses assez larges et assez profondes pour que leurs longs rhizomes tubéreux puissent s'y étendre sans difficulté. Dans ce cas, le compost qui leur convient le mieux est un mélange de terreau de couche et de terreau de feuilles, auquel on ajoute du sable. Il arrive souvent que, si l'on divise et transplante les pieds très-forts, les plantes qui proviennent de cette division ne donnent que des fleurs fort imparfaites et simples pendant la première ou même la seconde année, à tel point qu'on peut croire que la variété a complétement dégénéré; mais ce n'est là qu'un fait passager, car dès que ces jeunes pieds se sont bien enracinés, ils donnent des fleurs tout aussi grandes et tout aussi doubles que celles qui viennent sur les pieds mères. — Les fleurs des Pivoines souffrent notablement de l'action d'un soleil ardent; aussi les possesseurs de collections dans lesquelles un certain nombre de variétés sont cultivées à côté les unes des autres, se trouvent-ils bien de les ombrager quelque peu pendant la floraison.

On multiplie les Pivoines arborescentes de plusieurs manières : 1° au moyen de leurs graines. Le semis se fait au printemps, en terrines, dans de la terre de bruyère, à un endroit frais et ombragé. On recouvre peu la semence qui ne lève que l'année suivante. — 2° Par marcottes incisées. Ce mode de multiplication est peu usité à cause du long espace de temps qu'exige l'enracinement. — 3° Par éclats, dont on détermine la formation par le procédé suivant : A la fin de l'automne, on fouille autour du bas des pieds plantés en pleine terre, on éclate, sans les détacher entièrement, leurs pousses

latérales, [illegible]
en manière de [illegible]
(Fig. [illegible]) [illegible]
[illegible]
de marcotte [illegible]
[illegible] nombreux.
Il est [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
développe une masse suffisante de racines. [illegible] greffe sur les tubercules de Pivoine officinale (*Pæonia officinalis* L.) [illegible] usage. Depuis [illegible] de Pivoine [illegible] [illegible] exactement la greffe. On a soin [illegible] que la greffe remplisse bien l'entaille du sujet ; après quoi on couvre de cire à greffer, surtout de [illegible] avec du fil de plomb qui [illegible] s'y appliquant toutes les sinuosités de la surface [illegible]. Il suffit qu'il y ait un seul œil sur la greffe, mais il est important qu'il soit fort et bien constitué. Cela fait, on plante le tubercule ainsi greffé en terre de bruyère, sur une couche un peu chaude, et l'on couvre de châssis. Il faut veiller à ce que la buée qui se forme par la condensation de la vapeur dans l'intérieur du châssis ne tombe pas sur l'extrémité du sujet [illegible] la greffe, [illegible] celle-ci [illegible] première elle déterminerait la pourriture [illegible] des taches brunes à partir desquelles la désorganisation gagnerait de proche en proche. Lorsque les yeux commencent à se gonfler et que la place de la greffe est cicatrisée, on peut enlever les châssis ; on porte, peu de temps après, les plantes dans une serre froide où on les laisse [illegible] [illegible] printemps. Enfin, lorsqu'elles sont entrées en végétation [illegible]

offre garni de terreau de feuilles en enterrant de 5 ou 6 centimètres la place où la greffe a été posée.

De l'amélioration et de la conservation des espèces et variétés ; par M. C. A. Massbeng, horticulteur à Saint-Pétersbourg (*Gartenflora*, de février 1862).

L'amélioration d'une plante peut avoir lieu par deux causes : par une action naturelle ou par suite d'une fécondation artificielle. Souvent le sol exerce à cet égard une puissante influence. — Les modifications qui se montrent dans les plantes obtenues de semis sont dues à des causes inconnues de nous et doivent être regardées comme des jeux de la nature. — La couleur et la forme des feuilles, des fleurs et des fruits changent fréquemment sur certaines branches d'arbres sans que nous sachions pourquoi. Beaucoup de variétés de fleurs et de fruits, par exemple, dans les Chrysanthèmes, les Camellias, les Azalées, etc., sont provenues de changements qu'avait subis naturellement la manière d'être d'une branche ; les Brugnons ont pris naissance sur des Pêchers ordinaires. — Dans les espèces annuelles ces modifications ont lieu déjà dans la semence ; dans les arbres et arbustes, c'est ordinairement dans les yeux ou bourgeons qu'elles se prononcent. — Dès que la tendance à changer s'est manifestée chez une espèce, elle fait des progrès rapides, pourvu toutefois que les circonstances continuent à la favoriser. — La suppression des fleurs et des fruits favorise beaucoup l'accroissement des branches et des parties qui en dépendent ; c'est parce qu'ils ont fait cette observation que les Hollandais suppriment chaque année les fleurs des Jacinthes, des Tulipes, etc., dès qu'elles sont complétement épanouies, afin que la sève, qui aurait servi sans cela à la formation des graines, soit employée par la plante à grossir son oignon. On peut faire fleurir une Pomme de terre qui fleurit difficilement en en supprimant les tubercules, de même que réciproquement on fait grossir les tubercules de cette plante en enlevant les fleurs. C'est par la suppression des fleurs pendant plusieurs générations successives qu'on a obtenu en Angleterre plusieurs variétés de Pommes de terre à gros tubercules. — Si l'on désire obtenir de nouvelles variétés de Pêchers, on doit toujours semer les variétés les plus hâtives ; les arbres dans lesquels se doit

récolter la semence doivent avoir été plantés au moins deux années à l'avance dans une bonne terre et on a dû empêcher qu'ils ne s'épuisassent par une production trop abondante; en outre, on ne doit prendre les fruits que bien mûrs et très-bien développés.

Le moyen le plus sûr pour obtenir de nouvelles variétés, c'est la fécondation artificielle. Avant de pratiquer cette opération, on doit bien déterminer quelles sont les espèces et variétés qu'il est avantageux de féconder l'une par l'autre afin d'obtenir une plante qui possède les qualités qu'on désire. Dans les Hybrides et Métis obtenus par ce moyen, on voit généralement la fleur rappeler surtout le père, tandis que c'est la mère qui imprime plus particulièrement son cachet au port tout entier. Cependant, dans beaucoup de cas, il est impossible de dire d'avance quels sont les caractères qu'offrira la nouvelle plante, la nature n'étant assujettie à aucune loi. — Les Hybrides donnent, dit l'auteur, contrairement à l'assertion répétée journellement, des graines capables de germer. En général, leur pistil est dans l'état normal, mais leurs étamines ne renferment pas toujours du pollen, ou bien celui-ci est mal organisé. M. Massberg dit que cela se voit principalement dans les Hybrides issus de deux plantes appartenant à deux genres différents; mais M. Regel fait observer, dans une note mise au bas de la page, que ce n'est pas une règle générale et qu'il a vu des Hybrides de plantes appartenant à des genres voisins, dans lesquels le pollen était parfait, tandis que, au contraire, des Hybrides entre des espèces d'un même genre manquaient quelquefois de pollen ou n'en ont que peu. — Les Hybrides ne restent constants que par la multiplication artificielle, c'est-à-dire autre que par graines. Lorsqu'on les multiplie plusieurs fois de suite par graines, on les voit retourner aux plantes qui leur ont donné naissance. Dans les générations successives on n'arrive à fixer des races le plus souvent qu'en fécondant entre elles des variétés de la même espèce et grâce à l'influence d'une culture déterminée. — Relativement à la fécondation artificielle il faut poser les lois suivantes: 1° Il doit exister une affinité naturelle entre les deux plantes qu'on veut féconder l'une par l'autre; 2° des variétés d'une même espèce se fécondent facilement l'une l'autre; 3° la fécondation est plus difficile entre deux espèces d'un même genre, et elle réussit rarement entre deux

genres différents d'une même famille naturelle.— Dans la nature, il arrive fréquemment que le pistil n'est pas encore entièrement développé au moment où les étamines émettent leur pollen. On doit alors emprunter le pollen d'autres fleurs plus avancées.

La production et la conservation des variétés à fleurs doubles ne dépendent pas toujours de l'horticulteur. On ne connaît qu'imparfaitement les causes par l'effet desquelles les fleurs deviennent doubles; il est des personnes qui pensent que cela tient à une surabondance de séve; dans tous les cas, c'est généralement le hasard qui amène cet effet si désiré dans la culture de la plupart des espèces.

La maturation des graines dépend des localités et du climat d'où proviennent les plantes. Un végétal qui a été cultivé pendant longtemps dans un sol chaud où ses graines mûrissaient dans l'espace de trois ou quatre semaines, conserve cette habitude pendant deux ou trois générations, bien qu'on le sème dans un sol plus froid. C'est le motif pour lequel les jardiniers sèment toujours leurs légumes hâtifs dans une terre chaude et sèche; c'est aussi pour cela que, dans les pays froids, on fait venir de France ou d'Espagne la semence de Haricots hâtifs. Les cultivateurs des montagnes d'Ecosse renouvellent leur semence en la tirant des plaines sablonneuses.

Les variétés dégénèrent facilement, dit l'auteur, si on en laisse mûrir complétement les graines; il vaut mieux, ajoute-t-il, en récolter la semence à peu près aux trois quarts de sa maturité. Cette assertion paraît appeler une confirmation. Il faut choisir aussi les premières graines, parce qu'elles sont le mieux organisées. On doit surtout mettre beaucoup d'attention au choix des porte-graines et ne prendre comme tels que les pieds qui offrent, aussi prononcés que possible, les caractères de la variété qu'on veut propager. — L'épuration des races et leur conservation parfaite sont les objets les plus importants que puisse, en toute circonstance, se proposer le cultivateur.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 22 MAI 1862.

Présidence de M. [illegible]

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Mas, Président de la Société d'Horticulture du département de l'Ain, étant présent à la séance, est invité par M. le Président à prendre place au bureau, et reçoit un jeton d'argent en signe de cordiale confraternité.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de 9 Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par MM. Nardy, frères, horticulteurs, à Montplaisir près Lyon (Rhône), des échantillons de deux variétés de *Laitues* cultivées dans le département du Rhône qu'ils regardent comme méritant d'être plus connues qu'elles ne le sont. L'une est très-répandue dans les jardins potagers du Lyonnais, où on la connaît sous le nom de *Frisée allemande*. Elle devient très-grosse, et se recommande par sa précocité ainsi que par sa bonté. On en fait beaucoup de cas dans le pays. Elle ne pomme jamais. Elle diffère entièrement de la variété qui est cultivée aussi en abondance à Lyon sous le nom de *Croquante*, et qui est indiquée par MM. Vilmorin-Andrieux, dans leur ouvrage sur les plantes potagères, sous la dénomination de Batavia blonde. — L'autre est une Laitue pommée qu'on nomme à Lyon *Laitue blonde précoce*, qui ressemble à la Laitue blonde d'été, mais qui s'en distingue par sa précocité et par sa teinte générale plus claire. Elle est excellente et, par suite, fort estimée. Ces deux Laitues ont la graine blanche.

2° Par M. Gauthier (R. R.), des pieds de *Fraisiers* Comte de Paris, Princesse royale, etc., qui, s'étant épuisés en feuilles et drageons, ne donnent pas de fleurs, cette année. En même temps M. Gauthier met sous les yeux de la compagnie des *fleurs* de la *Pomme de terre* Patraque jaune prises dans une plantation qui a été faite le 1er avril dernier.

3° Par M. Bourgeois, propriétaire à Perray, près Rambouillet, une *Pomme* qui lui semble mériter d'être propagée parce qu'elle est bonne à manger au printemps, et qu'elle donne un cidre très-doux, tout à fait inoffensif. Ce fruit est connu dans le pays sous le nom de Pomme de Ruel ou de Ruelle.

4° Par M. Gosselin, de Créteil, un bocal contenant des *boutons à fleurs* qui ont été détruits par une larve. Dans une note, le présentateur dit que, frappé de voir une grande quantité de boutons à fleurs de Poirier sécher sur l'arbre de manière à enlever de bonne heure tout espoir de récolte, il en a examiné avec soin un grand nombre dans chacun desquels il a reconnu la présence d'une petite larve blanche à laquelle était dû ce fâcheux accident. Plusieurs de ces larves, ayant été enfermées dans un vase de verre, n'ont pas tardé à s'y métamorphoser en une sorte de Lisette, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui coupe les jeunes pousses.

5° Par le même, des *clous* à palisser dans le genre de ceux qu'on emploie à Montreuil. Ils sont de grosseur moyenne et ils présentent des améliorations obtenues d'après les indications que M. Gosselin avait données au fabricant, M. Gervais, neveu, rue St-Martin, 97, à Paris. On compte 185 à 190 de ces clous au kilogramme et le prix en est de 70 c. le kilogramme.

6° Par M. Dubois, jardinier chez M. Christophle, à Senlis, un *Pelargonium* obtenu par lui de semis.

7° Par M. Auguste Veloy, horticulteur à Houlans, des *Calcéolaires* ligneuses.

8° Par M. Aug. Rivière, jardinier chef au Luxembourg, un appareil et deux instruments sur lesquels il donne des détails de vive voix. — L'appareil est un fourneau construit, d'après ses indications, par M. Brassoud, coutelier, rue de Port-Royal, et qui a pour objet d'obtenir la combustion des détritus de tabac pour faire périr des insectes. Le fourneau est en tôle ; sur le charbon qui s'y trouve en ignition, on pose un récipient cylindrique en tôle percé de petits trous, dans l'axe duquel se trouve un grand tuyau également percé de trous, qu'on a rempli préalablement des détritus de tabac qu'il s'agit de brûler. On coiffe ensuite le fourneau d'un chapeau conique surmonté d'un tuyau, qui active fortement le tirage. A mesure que le charbon se consume, le récipient le suit et, par suite, la

combustion du tabac est continue. On obtient ainsi de la fumée en abondance. — Les instruments présentés par M. Rivière sont des greffoirs destinés à des usages spéciaux. Le premier est un greffoir emporte-pièce qui permet de préparer en même temps le sujet et le rameau-greffe vulgairement nommé greffon. Noisette avait imaginé un greffoir dans lequel le bout d'une lame courbe formant une petite gouge en angle tranchant permettait de creuser dans le sujet une entaille qui recevait ensuite la greffe. Cet instrument, à l'aide duquel on évitait la greffe en fente, qui a souvent des inconvénients, ne tarda pas à être oublié. Il y a quelques mois, M. Hooibrenk, horticulteur autrichien bien connu à Paris, où il a été chargé, pendant plusieurs années, de la direction d'un établissement d'horticulture, étant venu en France, a montré un greffoir basé sur le principe de celui qu'avait imaginé Noisette, et au moyen duquel on creuse l'entaille du sujet; on prépare ensuite avec le greffoir ordinaire la partie inférieure de la greffe qui doit venir se loger dans cette entaille. M. Rivière a pensé qu'il serait à la fois plus commode et plus sûr de réunir sur la même lame de greffoir la petite gouge anguleuse qui creuse l'entaille du sujet et une portion de tranchant, disposée sous le même angle, qui permît de tailler la greffe de telle sorte qu'elle remplît exactement cette entaille. Sous sa direction, M. Brassoud a fort bien exécuté cet instrument à double effet qui certainement rendra de grands services aux horticulteurs. — Le second greffoir présenté par M. Rivière, et qui a été fabriqué aussi par M. Brassoud, sert à pratiquer la greffe en approche sur la Vigne. M. Rose Charmeux, de Thomery, a observé que sur les pieds de Vigne chasselas âgés de 10 ou 12 ans au moins, le raisin se colore mal; il a donc songé à rajeunir ces pieds en en remplaçant toute la portion située hors de terre. Dans ce but, il plante à côté de ces pieds déjà vieux une chevelée qu'il greffe en approche après sa reprise. C'est avec une sorte de gouge qu'il prépare la place où doit se faire la greffe. M. A. Rivière ayant vu cet instrument a pensé qu'on pouvait aisément y apporter une modification qui lui donnât la double utilité par laquelle se distingue le premier greffoir. M. Brassoud a fort ingénieusement mis cette idée à exécution dans l'instrument que M. Rivière met sous les yeux de la Société. — Les deux greffoirs présentés par M. Rivière

sont renvoyés au Comité d'Arboriculture, pour que des commissaires spéciaux en fassent l'objet d'un rapport.

M. le Secrétaire-général fait le dépôt de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Sacaley, sous-chef du cabinet de l'Empereur, annonce l'envoi de la médaille que Sa Majesté accorde à la Société à l'occasion de l'Exposition [illegible].

2° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture [illegible] annonce le don et l'envoi des deux médailles d'or qu'il veut bien accorder à la Société pour l'Exposition de cette année.

3° Une lettre de M. le Chef de la section des affaires départementales à la préfecture de la Seine, qui annonce également les deux médailles d'or données, à l'occasion de l'Exposition, par M. le Sénateur Préfet de la Seine.

4° Un certificat délivré par M. Derouet-Le Roux, propriétaire au château de la Guerrauderie (Indre-et-Loire), en faveur de [illegible] (Jean), son jardinier depuis 33 années.

5° Deux demandes de jurés adressées, l'une par M. le Secrétaire général de la Société d'Horticulture d'Orléans, l'autre par M. le Secrétaire général de la Société nantaise d'Horticulture.

M. Jacquin, de Bessancourt, [illegible] M. Pépin consent à aller à Nantes pour [illegible] Jury des Expositions qui [illegible]

6° Une lettre dans laquelle M. [illegible] fait [illegible] que, depuis 18 années, il taille [illegible] vembre, aussitôt que les premières gelées ont fait tomber les feuilles, et qu'il est très satisfait de cette taille hâtive. Pour la Vigne [illegible] gelées aient eu lieu avant de pratiquer la taille.

7° Une lettre par laquelle M. [illegible] dit dans la dernière séance sur [illegible] du Bousier (*Aphodius*). (Voyez le *Journal*, VIII, p. [illegible])

8° Une lettre dans laquelle M. [illegible], jardinier au château de Fitz-James, fait observer que, contrairement à l'assertion de M. Forney (Voyez le *Journal*, VIII, p. 409), la forme de cordon bisannuel qu'il donne à ses Vignes n'a aucune analogie avec celle à sarments verticaux que Forsyth a décrite dans son ouvrage [illegible]

c'était d'un même pied que le cultivateur anglais obtenait annuellement ses sarments qui, laissés droits la première année, étaient contournés en zigzag la seconde année; tandis que M. Delaville opère sur des jets produits par autant de pieds distincts. Il demande au reste qu'on vérifie s'il y a quelque chose de fondé dans l'assimilation que M. Forney a cru devoir faire.

9° Une lettre dans laquelle M. Gaudin, de Nice, rapporte les résultats de greffes d'*Epiphyllum* sur *Cereus* qu'il a pratiquées de trois manières différentes. D'abord il s'est contenté d'appliquer un article d'*Epiphyllum* contre un *Cereus* sans avoir fait subir la moindre préparation ni à l'un ni à l'autre, et en les liant simplement pour maintenir le premier en place. Dans un autre cas, il a posé un article d'*Epiphyllum* contre un *Cereus* sur lequel il avait préalablement enlevé l'épiderme en ce point. Enfin, dans un troisième cas, il a inséré un article d'*Epiphyllum* taillé en biseau sur un côté, dans une fente pratiquée à un *Cereus*; il a eu soin, dit-il, de faire coïncider les deux libers, après quoi il a attaché ensemble la greffe et le sujet. — Aujourd'hui, après 24 jours, le premier article d'*Epiphyllum* est complétement desséché; le deuxième paraît encore vivant; le troisième est frais et montre, à son extrémité, la légère teinte rose qui indique qu'il commence à pousser. L'auteur de la lettre se propose de poursuivre ces expériences en les variant; dès ce jour, il est porté à penser que, dans les essais de ce genre, il n'y a pas greffe véritable, mais bien un vrai parasitisme.

10° Dans une lettre postérieure, le même M. Gaudin dit que, l'an dernier, ses Verveines ayant été atteintes par l'affection cryptogamique observée à Paris cette année même sur beaucoup de ces plantes, il les a parfaitement guéries au moyen du soufrage.

11° L'annonce imprimée du dixième congrès des Savants italiens qui doit avoir lieu à Sienne du 14 au 27 septembre prochain.

Les Comités, après avoir examiné les objets présentés, formulent leur jugement de la manière suivante:

Le Comité de culture potagère demande que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, à MM. Nardy, frères, et à M. Gauthier (R. Roi).

Le Comité d'Arboriculture demande aussi des remercîments pour M. Bourgeois, qui a présenté une Pomme de bonne garde, mais

[illegible] M. Gosselin [illegible] que [illegible] présentation [illegible] la Société est heureuse de compter parmi ses Membres.

3° Le Comité de Floriculture [illegible] de [illegible] Palais de l'Industrie et non présentées aux séances; [illegible] sur le [illegible]

4° Le Comité des industries horticoles propose [illegible] de 2e classe; mais, se basant [illegible] dans [illegible] jardinier d'un établissement [illegible]

[illegible]

Les diverses propositions des Comités [illegible] mises aux voix [illegible]

M. Duchartre [illegible] ob-servé dernièrement. Dans le parc de Versailles, un grand nombre de beaux Peupliers ayant été abattus, on a trouvé, dans le bas du tronc de ces arbres, et logé vers le centre de leur masse ligneuse, comme dans un étui, une sorte de pieu tronqué supérieurement et formé de bois mort, long généralement de [illegible]. M. Duchartre pense que cette sorte [illegible] bouture [illegible] en [illegible] qui [illegible] à la note dans laquelle M. Duchartre exposera le détail de ses observations.

M. Forest rapporte qu'à la date de plusieurs années, il a été présenté à la Société d'Horticulture de Paris un tronc d'Orme dans lequel on avait trouvé un autre tronc de la même essence enfermé au [illegible]

M. le Président dit que, [illegible] des faits [illegible] celui qui [illegible] du Muséum d'histoire naturelle.

Il est donné lecture [illegible] de

1° Rapport sur un ouvrage de M. Achille Barbier [illegible] Rapporteur;

2° Rapport sur un appareil inventé par M. Bernard, de Lyon, et appelé par lui Régulateur de la marche des pompes; M. [illegible], Rapporteur.

3° Rapport sur les publications de M. [illegible] d'Airoles, relatives à la Pomologie; M. Pépin, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport tendent à renvoyer à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. Gauthier donne lecture d'une courte note, dont il est l'auteur, [illegible] Fraisiers.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations.

M. Duchartre [illegible]

[illegible] Chasselas [illegible] en effet, d'admettre que le Chasselas ne se colore [illegible] des doutes qu'il exprime, M. Malot rapporte qu'il existe à Fontainebleau et à Thomery même beaucoup de treilles [illegible] sur lesquelles on récolte annuellement du Raisin Chasselas parfaitement coloré.

M. Jamin (J.-L.) partage l'opinion de M. Malot; il ajoute que c'est

lorsque la Vigne vieillit que ses Raisins deviennent susceptibles de prendre une plus belle coloration.

M. Maréchal fait observer que les Raisins produits par les Vignes jeunes ont les grains plus gros, et que tel est probablement le motif pour lequel M. Rose Charmeux trouve avantageux de rajeunir celles qui ont atteint une douzaine d'années.

Également à l'occasion du procès-verbal, M. Forest dit qu'il lui est difficile de s'expliquer la lettre écrite par M. Cosme, de Château-Thierry. L'auteur de cette lettre dit que, depuis dix-huit années, il taille ses arbres fruitiers au mois de novembre, aussitôt que les premières gelées en ont fait tomber les feuilles, et qu'il est très-satisfait de cette taille hâtive. Or, lorsque la Commission s'est rendue, il y a 5 ou 6 ans, à Château-Thierry, pour examiner les arbres fruitiers dirigés par M. Cosme, cet horticulteur a affirmé aux Commissaires qu'il se gardait bien d'adopter l'usage de la taille hâtive qui est fort répandu dans le pays. Il peut avoir changé d'opinion à cet égard, depuis cette époque; mais, dans tous les cas, il semble difficile de concilier l'assertion contenue dans sa lettre avec celle dont M. Forest et les autres Commissaires ont conservé le souvenir.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de dix-huit Membres titulaires dont il a été fait la présentation dans la dernière séance et au sujet desquels il n'y a pas eu d'opposition.

Il annonce ensuite que, dans la séance de ce jour, le Conseil d'administration vient d'admettre trois nouvelles Dames patronnesses.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Ponce (Isidore), jardinier-maraîcher, à Clichy, des racines de *Cerfeuil bulbeux*.

2° Par M. Fournier (Louis-Désiré), une branche de *Pêcher* qui porte 3 fruits presque mûrs. Ces fruits sont venus sur un espalier couvert avec des châssis et chauffé au moyen du thermosiphon.

3° Par M. Pauwels, un *soufflet ventilateur* destiné à projeter du soufre en poudre sur les Vignes malades.

M. le Président dit que ces divers objets devront être envoyés à l'Exposition pour y être soumis à l'examen du Jury. Il fait [illegible]

dant connaître l'avis favorable qu'a exprimé le Comité de l'Industrie au sujet du soufflet-ventilateur de M. Pauwels que ce Comité déclare préférable à tous les autres appareils affectés jusqu'à ce jour à la même destination, à raison de la direction déterminée suivant laquelle le soufre est projeté, à cause de la continuité et de la régularité de l'effet obtenu.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. de Monny de Mornay, directeur de l'Agriculture, remercie pour l'invitation qui lui avait été adressée à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, invitation dont il a été, dit-il, empêché de profiter.

2° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados prie M. le Président de vouloir bien désigner un délégué pour prendre part aux opérations du Jury de l'Exposition que cette Société doit ouvrir le 24 juillet prochain.

M. Bouchet consent à se rendre à l'invitation qui lui est adressée à cet effet par M. le Président.

3° Une demande analogue adressée par M. le Secrétaire de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Clermont (Oise), qui doit tenir une Exposition horticole du 26 au 29 de ce mois.

MM. Pigeaux et Alexis Dupuis acceptent la mission de représenter la Société impériale et centrale à l'Exposition de Clermont (Oise).

4° Une lettre de M. le Président du Comité d'Arboriculture qui annonce que ce Comité vient de former dans son sein une Commission permanente ayant pour mission de s'occuper de tout ce qui a rapport aux fruits, à leurs qualités, leur origine, etc. ; 2° de continuer la collection déjà existante de fruits moulés. Cette Commission se réunira tous les jeudis non consacrés aux séances de la Société, à une heure. Il résultera de là que les personnes qui présenteraient des fruits dans l'intervalle des séances, pourront préférer les soumettre à la Commission pour faire déguster ces fruits au moment convenable.

5° Une lettre de M. Bonneau qui transmet un numéro de la *Gazette de Hollande*, dans lequel se trouve un article nécrologique

... Membres ... que la Société a perdu récemment.

6° Des lettres par lesquelles MM. Blanchon-Gaudé et M. Fonsian-Ormières remercient pour leur admission comme Membres de la Société.

7° Une lettre dans laquelle M. Passet, propriétaire au Châtelet, près Nérac, expose les motifs pour lesquels on doit consacrer les terres de qualité inférieure à la culture de la Vigne et réserver les sols riches à la culture des céréales. Il fait ressortir les avantages qui résultent de cette répartition des cultures.

8° Plusieurs demandes de Commissions adressées: par M. Raffaitin, de Rareau, par M. Lhérault fils (Emmanuel), d'Argenteuil, par M. Chandin, par M. Boulanger, fabricant de jardinières qui permettent de faire des boutures en toute saison. Ces diverses demandes sont renvoyées aux Comités dans les attributions desquels elles rentrent.

9° Un mémoire imprimé de M. le docteur Pigeaux, qui a pour objet d'indiquer ce qu'il faut faire pour rendre inutile la taille des arbres.

10° Deux ouvrages de M. Arthur Éloffe relatifs l'un à la préparation des plantes marines, l'autre à l'Ortie et à ses usages.

11° Deux ouvrages sont offerts à la Société, au nom de l'auteur, par M. Dupuis, qui offre ensuite, en son propre nom, deux numéros du journal *La Patrie* dans lesquels ont paru deux articles consacrés par lui à un compte rendu de l'Exposition tenue en ce moment par la Société impériale et centrale d'Horticulture.

M. le Président adresse des remerciements à M. A. Dupuis au sujet de ces deux excellents articles.

M. Andry entretient la Compagnie d'une expérience qu'il vient de faire avec un plein succès. M. Hund, trésorier-adjoint de la Société, avait eu l'idée de jeter sur des plantes envahies par les Pucerons les détritus de tabac que l'administration veut bien donner aux personnes qui lui en font la demande par écrit. Il avait vu que, même dans l'état sous lequel sont livrés ces détritus, l'action en est avantageuse; M. Andry a essayé de pulvériser cette matière avant de l'employer, et d'en projeter ensuite la poudre sur des plantes atteintes par les Pucerons. Il a obtenu ainsi les résultats

les plus décisifs; aussi ne craint-il pas de dire qu'à ses yeux cette poudre de tabac est destinée à rendre d'immenses services en remplaçant avantageusement toutes les poudres insecticides essayées jusqu'à ce jour.

M. Blazy, de Montlhéry, dit qu'en ce moment il voit ses Groseilliers à maquereau dévorés par une petite fausse-chenille verte qui, en fort peu de temps, en fait disparaître complétement le feuillage. Il désirerait savoir quelle est cette fausse-chenille et s'il existe quelque moyen de s'en délivrer.

M. Forest répond à cette dernière question en apprenant à la Compagnie que des cendres de foyer, des débris ou de la poussière de charbon de terre, projetées sur les Groseilliers, à mesure qu'on y reconnaît la présence de la petite fausse-chenille, ne tardent pas à faire périr ce redoutable parasite.

M. le docteur Boisduval donne le nom de la fausse-chenille dont il s'agit; c'est la larve d'un Hyménoptère, le Tenthrède du Groseillier.

Au nom de M. Bingham, photographe, qui n'a pu se rendre à la séance, M. Duchartre offre à la Société un très-beau portrait photographié de M. le Secrétaire-général, qui a été exécuté, avec un talent remarquable, à l'insu de cet honorable fonctionnaire. Il exprime le vœu que ce portrait de l'un des hommes qui ont rendu les plus grands services à la Société impériale et centrale d'Horticulture soit placé dans la salle du Conseil à côté de ceux des Présidents qui ont successivement dirigé les travaux des deux Sociétés d'Horticulture de Paris. — Ce vœu est accueilli avec enthousiasme par la Compagnie.

M. le Président décide qu'une lettre de remerciements sera écrite à M. Bingham, au nom de la Société.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Note sur des larves trouvées dans des bourgeons de Poiriers; par M. Boisduval.

2° Rapport sur l'ouvrage de M. Léon Regley intitulé: *Les Sensitives, traité de Physiologie végétale*; M. [illegible], Rapporteur.

Les conclusions de ce rapport sont : que des félicitations soient adressées à l'auteur de cet ouvrage; ces conclusions sont adoptées par la Société.

3° Compte rendu de l'ouvrage de M. Forney qui a pour titre : *Le Jardinier fruitier*, par M. Du [illegible].

Les conclusions tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont adoptées par la Société.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à trois heures et un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU [illegible] 1862.

1. ALDERTON (Alfred), au château de Beauregard, par [illegible] (Seine-et-Oise), présenté par MM. [illegible] et Pépin.
2. BARBARE, horticulteur, à Saint-Quentin (Aisne); par MM. [illegible] Hery et [illegible].
3. HUBERT-LESUEUR, [illegible], par [illegible].
4. LESOUDS (Julien), jardinier chez MM. Thibaut et Keteleer, rue de Charonne, 146, à Paris; par MM. Thibaut et Keteleer.
5. MONTILLIER-[illegible], mécanicien-constructeur, rue de Ménilmontant, 147, à Paris; par MM. Rouillard et [illegible].
6. PAROD (E.), mécanicien, rue Popincourt, 16, à Paris; par MM. Rouillard et [illegible].
7. RICHARD, coutelier et fabricant d'outils, rue des Changes, [illegible], à Chartres (Eure-et-Loir); par MM. Rouillard et Durand.
8. ROLOY, propriétaire, à Sarcelles (Seine-et-Oise), et rue d'Hauteville, 47, à Paris; par MM. Dezobry et Andry.
9. VENDRYÈS (Joseph-Charles), rue du Grand-Chantier, 3, à Paris; par MM. Letestu et Loise.

SÉANCE DU 12 JUIN 1862.

MM.

1. BAYLEN (DE), administrateur des Haras, rue de la Victoire, 8, à Paris, présenté par MM. Andry et Bouchard-Huzard.
2. BLACHIER (Hippolyte), rue Bonaparte, 6, à Paris; par MM. Andry et Corbay.
3. BOSSARD (Jacques-Jean), pépiniériste, rue Ste-Catherine, à Chatellerault (Vienne); par MM. Pépin et Quihou.
4. CELS, horticulteur, Chaussée du Maine, 69, à Paris; par MM. Rouillard et Boisduval.

5. [illegible], à Saint-André-du-Bois, canton de St-Marceau (Gironde); par MM. [illegible] et Andry.

6. Chevalier (André), horticulteur, au Jardin de Montlétang, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne); par MM. Labérard et Jamin (J.-L.)

7. Dumont (Pierre), horticulteur, à Merlemont, par Beauvais (Oise); par MM. Chatenay et Andry.

8. Gaymal-Lereb[illegible] ([illegible]), [illegible], à Neuilly (Seine); par MM. Quihou et Mathieu.

9. Garret (Alexandre-Victor), jardinier chez Mme Boulin, à Corbeil (Seine-et-Oise); par MM. Jamin (J.-L.) et Andry.

10. Gourgue (René, marquis de), à Vauxbuin, par Soissons (Oise); par MM. Loise et Chauvière.

11. Grenier (Charles), fabricant de cordages incorruptibles, rue de Charonne, 153, à Paris; par MM. Andry et Rouillard.

12. Jourdain (Frédéric), rue de la Chaussée-d'Antin, 21, à Paris; par MM. [illegible]

13. Leclair (Jules-Pierre), [illegible], à Paris; par MM. [illegible] Durand

14. Monnet (Louis), jardinier chez M. Després, à Ermont, par Bernay [illegible]

15. Perre[illegible] ([illegible]), [illegible]; par

16. Peyrat et Cie, [illegible] vulcanisé,

17. Siroy, rue de Montreuil, à [illegible] et Rou-

18. Thauvin (Joseph), rue de Charenton, 50, à Paris; par MM. [illegible] Willemot

1. Boissellier (Mme de), rue de Calais, 15, à Paris; par MM. [illegible] et Andry.

2. Bonté (Mme la baronne de), rue de Lille, 91, à Paris; par MM. Andry et Corbay.

3. Muralt (Mme la comtesse de), rue du Bac, 120, à Paris; par MM. Andry et Corbay.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE JUIN 1862.

Actes de la Société linnéenne de Bordeaux (5 juillet 1860 au 20 mars 1862). Bordeaux; in-8°.

Agriculteur praticien (25 mai et 10 juin 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (juin 1862). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15, 30 mai et 15 juin 1862). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (mai 1862). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, publiées par le Dr GAETAN CANTONI, 25 mai et 10 juin 1862). Milan; in-8°.

Apiculteur (juin 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Émulation de la Vendée (septième année, 1860). Napoléon-Vendée; in-8° de 320 pages.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*; tome III de 1862). Palerme; in-8°.

Beschrijving der Vruchtsoorten (*Description des variétés de Fruits*, publiée par la Société de Boskoop, en Hollande. 1er cahier contenant 100 Pommes et 60 Poires). Gouda, 1862; in-8° de 60 pages et 2 planches.

Botanique populaire, par M. HENRI LECOQ. Paris; in-18 de 408 pag., avec 1 planche.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de Poitiers (mai 1862). Poitiers; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (mars et avril 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (mars et avril 1862). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen (1er semestre de 1861). Caen, 1861; in-8°.

Bulletin du Comice d'Agriculture de Beaune (2e année, n° 4). Beaune; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Mayenne (3e année, 4e trimestre).

Bulletin des Comices agricoles de la Moselle (1er trimestre 1861). Metz; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (juin 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de [illegible]

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône (mars et avril 1862). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société autunoise d'Horticulture (mai 1862). Autun; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des Animaux (mai 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (avril et mai 1862, avec la liste des membres). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (février 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mars et avril 1862). Paris; in-4°.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 juin 1862). Paris; feuille in-4°.

Congrès scientifique de France (29e session qui s'ouvrira le 8 septembre, à Saint-Étienne; programme. In-4° de 22 pages.

Catalogue de MM. Barba et Lagillé, horticulteurs à Chaumont-sur-Marne (supplément pour les nouveautés du printemps de 1862).

Catalogue de M. Gueidan aîné, grainier-cultivateur à Marseille.

Catalogue de M. Joseph Landry, jeune, horticulteur à Passy-Paris.

Catalogue de Dahlias de M. Mézard, jeune, horticulteur à Puteaux.

Ce que doivent faire ceux qui veulent ne pas être obligés de tailler les arbres à fruits; par M. le docteur Pigeaux. Paris; brochure in-8° de 17 pages.

Economia rurale (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*, 25 mai, 10 juin 1862). Turin; in-8°.

Feuille du cultivateur (22 et 29 mai; 5, 12 et 17 juin 1862). Bruxelles; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal d'Horticulture et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 6e cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture*, rédigé par un amateur de fleurs, mai 1862). Milan; in-8°.

Institut (21 et 28 mai; 4, 11, 18 et 25 juin 1862). Paris; feuille in-4°.

Illustration horticole (mai et juin 1862). Gand; in-8°.

Jardin fruitier du Muséum; *par* M. J. Decaisne (55e livraison). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture de Belgique (mai 1862). Bruxelles; in-8°.

Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain (mai 1862). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique pour le midi de la France (mai 1862). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (mars et avril 1862). Paris; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (mai 1862). Bruxelles; grand in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; 27 mai, 3, 10, 17 et 24 juin 1862). Londres; in-4°.

Journal of the California state Agricultural Society (*Journal de la Société d'Agriculture de l'État de Californie*, avril 1862). Sacramento; in-8°.

L'Art de préparer les Plantes, par M. ARTHUR ÉLOFFE (in-18 de 38 pages). Paris; 1862.

La Culture maraîchère à Lyon, par la Commission de Culture maraîchère de Lyon. Lyon; brochure in-8° de 14 pages.

Les migrations des Végétaux, par M. [illegible]. Paris; brochure in-8° de 16 pages.

L'Ortie, ses propriétés alimentaires, par M. ARTHUR ÉLOFFE (in-18 de 38 pages). Paris; 1862.

Maison rustique [illegible]

Monatsschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*, publié par MM. J.-G.-C. OBERDIECK et ED. LUCAS; avril, mai 1862). Stuttgart; in-8°

Musée, Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Clermont-Oise (mars, avril, mai 1862, et la liste des membres). Clermont; in-8°.

Publications populaires de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice (n° II). Nice; in-8° de 5 pages.

Revue horticole (1er et 16 juin 1862). Paris; in-8°

Revue agricole et horticole du Gers (mai 1862). Auch; in-8°.

Revue horticole de la Société d'Horticulture de Marseille (1er trimestre 1862). Marseille; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (juin 1862). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (juin 1862). Lyon; in-8°.

Revue du monde colonial (10 et 25 juin 1862). Paris; in-8°

Science pour tous (5, 12, 19, 26 et 29 juin 1862). Paris; feuille in-4°

Sud-Est (mai 1862). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel, [illegible] ROBERT HOGG et [illegible] SPENCER; juin 1862). Londres; in-8°.

The fruit Manual (*Le Manuel des fruits*, contenant les descriptions et les synonymes des fruits qu'on trouve communément dans les jardins et vergers de la Grande-Bretagne, par M. ROBERT HOGG); 2e édition; [illegible]

Verhandlungen und Mittheilungen [illegible] (*Communications et Résultats des travaux de la Société d'Horticulture d'Erfurt*); 1 volume in-8° de 286 pages. Berlin; 1862.

Verzeichniss der 39ten Austellung (*Catalogue de la 39e Exposition* faite par la Société impériale et royale d'Horticulture de Vienne); brochure in-8° de 32 pages. Vienne; 1862.

Wochenschrift... für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique* rédigée par le docteur CH. KOCH; nos 19 à 23 de 1862). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; juin 1862). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

CULTURE DU FRAMBOISIER.

Par M. Rouy, jardinier à Corbeil.

Bien que le Framboisier ne soit pas placé en première ligne parmi nos végétaux fruitiers, il est utile à cause de son fruit employé dans la confiserie et dans l'alimentation; pour ce motif, j'ai cru devoir m'attacher à en améliorer la culture.

Je plante les pieds de Framboisiers en quinconce ou en lignes, à 0m80 l'un de l'autre. A l'époque de la taille, je coupe le bout du scion jeune de l'année, bout qui est trop mince et peu propre à la fructification. Au lieu de laisser debout, suivant l'usage, les scions taillés, je les plie d'une touffe à l'autre de chaque côté en forme d'arc; je ne réunis, en les pliant, jamais plus de 3 ou 4 scions, quelquefois deux seulement et je supprime les autres en les arrachant; j'obtiens ainsi des [illegible] solides que je fixe au moyen de petits osiers. Chaque année je supprime ces arcs et j'en reforme de nouveaux avec les jeunes pousses verticales.

Les avantages qui résultent de cette manière de conduire les Framboisiers sont que les fruits, se développant tout autour des arcs, jouissent de beaucoup d'air et ne sont pas étouffés par les jeunes pousses qui sont verticales; la cueillette en est plus facile, puisque tous les fruits sont visibles à l'œil; enfin aucun fruit n'est perdu, comme cela a lieu dans la conduite en touffes du Framboisier.

Cet arbrisseau croît à toutes les expositions, mais il préfère le nord; il se plaît bien aussi à l'ombre d'autres arbres, mais à une certaine distance de ceux-ci.

NOTE SUR LES RÉSULTATS DE LA CULTURE COMPARATIVE DE DIVERSES POMMES DE TERRE;

Par M. LACHESNAYE.

Dans la séance du 8 août 1861, j'ai déposé sur le bureau des tubercules de diverses variétés de Pommes de terre avec une note

que j'ai promis de compléter plus tard, quand le tout serait arraché.

Le 12 septembre, j'ai complété ma présentation par une note bien détaillée des résultats que j'avais obtenus ; voici le résumé des observations dont cette note renfermait l'exposé.

J'ai planté, le 22 mars 1861, soixante Pommes de terre (ancienne rouge des Vosges), qui provenaient de ma récolte de 1860.

Comme il y avait dans ces Pommes de terre trois formes bien tranchées, je les ai plantées en trois catégories et en les laissant tout entières.

Les soixante tubercules pesaient ensemble 4 kilog. 150 gr., plantés à 0m50 en tout sens, ils ont occupé 15m superficiels de terrain. Le produit a été de 68 kilog. 500 grammes.

Chaque touffe a donné la même variété de formes que l'année précédente.

Je rappelle qu'en 1860 j'avais fait cinquante touffes avec vingt-cinq tubercules, pesant ensemble 1 kilog. 400 gr., qui ont produit 61 kilog. 500 gr., ce qui fait environ 44 fois la semence.

Ces cinquante touffes occupaient 12m 50 de terrain, ce qui donne 4 kilog. 900 gr. par mètre ou 49,000 kilog. par hectare.

Cette année, mes soixante tubercules, qui pesaient ensemble 4 kil. 150 gr., n'ont produit que 68 kilog. 500 gr., soit 16 fois 1/2 la semence et 4 kilog. 566 gr. par mètre ou 45,660 kilog. par hectare.

Or la différence pour la plantation de Pommes de terre entières est de 344 gr. par mètre ou de 3,440 kilog. par hectare. Je crois donc devoir insister pour que l'on coupe les tubercules au lieu de les planter entiers.

Je ferai observer aussi qu'en 1860, j'avais planté le 8 mai et récolté le 10 octobre, ce qui fait 5 mois et 2 jours pour le temps pendant lequel les plantes sont restées en terre.

En 1861, j'ai planté le 22 mars et récolté le 26 août, ce qui fait 5 mois et 4 jours.

Ces deux arrachages ont été faits aussitôt que les tiges ont été sèches.

Les tubercules devant toujours rester environ 5 mois en terre, que l'on plante tôt ou tard, je crois qu'il y a avantage à planter de bonne heure pour éviter la maladie.

Je citerai comme exemple qu'en 1860 j'ai été forcé de couper

toutes les tiges au commencement de septembre pour arrêter la maladie qui venait de les envahir, tandis que cette année je n'ai pas eu de pieds malades.

DESTRUCTION DES MOUSSES ET LICHENS SUR LES ARBRES FRUITIERS;

Par M. ARTHUR ELOFFE, naturaliste-préparateur.

Souvent à la suite de pluies prolongées pendant l'automne ou après un hiver humide, les arbres fruitiers se couvrent de Mousses et de Lichens.

Presque toujours les arbres en vieillissant n'ayant plus la même vigueur, au lieu d'offrir une écorce lisse, présentent beaucoup de rugosités sur les branches et leurs rameaux, et l'eau qui séjourne dans les interstices de cette écorce contribue aussi au développement de ces Mousses et de ces Lichens. Entre autres inconvénients, ces plantes cryptogames ont celui de servir de refuge à une foule d'insectes qui viennent y déposer leurs œufs. Aussi voit-on bientôt dépérir les arbres ainsi envahis.

C'est donc dans l'intérêt des agriculteurs et des horticulteurs que nous donnons aujourd'hui la formule d'une composition bien simple, propre à détruire tous ces parasites.

Vous faites un lait de chaux un peu épais; et dans 100 litres de ce liquide, vous mélangez :

1° 2 kilog. de soufre en poudre;

2° 10 litres de brou de noix.

A l'aide d'un gros pinceau trempé dans cette composition vous en étendez une couche sur le tronc et sur toutes les parties attaquées. En très-peu de temps les Mousses et les Lichens se détachent; à la place qu'ils occupaient se montre une écorce lisse, et bientôt l'arbre, débarrassé de ces Cryptogames, croît avec une nouvelle vigueur.

C'est au printemps, au moment de la première montée de la séve, qu'il est avantageux de faire usage de cette composition.

[illegible] POUR LA VIGNE;

Par M. A. D[illegible], fils aîné.

Je donne à la forme qui fait le sujet de cette note le nom de

Vigne en *Cordon bisannuel*; je crois que ce mot exprime parfaitement le mode de végétation et de production, puisque le même pied donne ses fruits tous les deux ans. En septembre de l'année dernière, j'en ai déposé un spécimen chargé de ses fruits à l'Exposition d'Horticulture de Clermont (Oise), où il a fixé l'attention du public. Je crois que cette forme rendra des services signalés à l'arboriculture, en raison de sa prompte formation et du peu de difficulté qu'elle offre pour l'établissement d'un espalier qui se trouve en plein rapport sur toute l'étendue d'un mur dans l'espace de quelques années.

Voici comment je parviens à établir cette forme.

Sans entrer dans les détails de la préparation du sol qui doit recevoir la plantation, il me suffira de dire qu'il faut un sol très-perméable, ou rendu tel par tous les moyens connus. Quant à la plantation elle-même, on peut la faire sur le long du mur immédiatement ou, comme je l'ai faite moi-même, à 1 mètre en avant du mur. Seulement j'ai laissé à chaque pied deux sarments vigoureux pour les marcotter. Si j'étais ici près d'un mur neuf, j'aurais immédiatement planté au pied, et par marcottes simples, espacées de 0m35: cet espacement me paraît suffisant pour garnir un mur de 2m50 à 3 mètres de hauteur, et pour faire produire, tous les 2 ans, des sarments de cette hauteur. Il va sans dire que, la première année d'établissement, j'ai laissé pousser tous les sarments verticalement jusqu'au chaperon, en ayant soin qu'aucun ne s'allonge en bourgeon anticipé, ce qu'il est très-facile d'empêcher en laissant le faux-bourgeon qui sort toujours dans l'aisselle des feuilles en le pinçant à sa seconde feuille. En hiver je taille à 0m20 du sol, alternativement, un pied sur deux; le pied taillé est celui qui doit produire l'année suivante; tandis que l'autre, qui n'a pas été rabattu et qui doit produire pendant l'été suivant, je me suis contenté de supprimer les faux-bourgeons qui avaient été pincés l'année précédente. Au palissage je contourne en zig-zag sur une longueur de 0m35, [illegible] à [illegible] 0m[illegible] [illegible] chaperon [illegible] je termine [illegible] nécessité, vu qu'elle oblige la sève [illegible] de la base [illegible] uniformément. [illegible] action

[illegible] est produite [illegible] la
dernière grappe fait [illegible] après son apparition. Mais je pince
sévèrement tous les bourgeons chargés de fruits; je ne les palisse
pas aussi vite et ce n'est que dans le courant de juillet que je les
attache définitivement, et toujours graduellement, en commençant
par les plus vigoureux, ce qui donne à ces sarments une forte
constitution, et ce qui est profitable aux grappes, mais je supprime
tous les faux-bourgeons (excepté le terminal) que je pince [illegible]
[illegible] qui ne manquent pas de sortir sur tous les sarments
chargés de fruits. Puis, dans la saison convenable, un effeuillage
graduée et légère est opérée, comme pour les anciennes formes,
pour provoquer les raisins à prendre cette transparence et cette
teinte dorée qu'on admire dans le Chasselas de Fontainebleau.

A l'approche des gelées, je coupe à 0m,30 du sol chaque pied de
vigne chargé de ses grappes et dans toute sa longueur; je le porte au
fruitier, où je le pique dans de grandes bouteilles pleines d'eau; j'ai
[illegible] mes brins le long des murs du fruitier, et pendant tout
l'hiver, je coupe des raisins frais comme s'ils étaient sur la treille.

NOTE SUR LES CULTURES DES ENVIRONS DE BOSKOOP (HOLLANDE);

Par M. OTTOLANDER, horticulteur à Boskoop.

La ville de Boskoop est située dans les Pays-Bas, dans la province
de Sud-Hollande, sur la rivière la Gouwe; sa population est de
2,900 habitants, qui presque tous exercent une industrie, la culture
des pépinières.

Son territoire comprend environ 1,000 hectares de terres cultivées
en pépinières. Celles-ci ont toutes une forme rectangulaire; leur
longueur varie et leur largeur est de 12 à 22 mètres. Elles sont tou-
tes environnées de [illegible] par des terres
plantées [illegible] plus
ou moins mélangée de terre-glaise [illegible]

Tout le terrain est [illegible]
[illegible] les pépinières de Boskoop sont re-
nommées pour la propreté et la bonne tenue qui y règnent, ainsi que
pour la bonne culture des arbres qu'elles fournissent.

On y élève principalement des arbres fruitiers, des arbustes, des

Rosiers, des Conifères, des Azalées, des *Kalmia*, des *Rhododendron*, des *Ilex* et d'autres arbres verts. Tous ces arbres y croissent dans la même terre, sans mélange et fumée seulement avec du terreau de couche, que l'on emploie en grande quantité.

Les produits les plus recherchés de ces pépinières sont les Pommiers et les Poiriers.

On en obtient les sujets par le semis.

Ces sujets sont greffés en bas avec des variétés choisies et vigoureuses, qui donnent des tiges fortes sur lesquelles on greffe ensuite les belles variétés les plus estimées. Ainsi, on greffe les Pommiers en pyramides et en espaliers sur paradis, les Poiriers sur franc et Cognassier, les Pêchers espaliers sur Saint-Julien.

Quant aux nouvelles formes d'arbres fruitiers sur lesquelles on a tant écrit, principalement à celles des Pêchers en espaliers, notre expérience nous a fait reconnaître qu'il n'en est aucune qui soit plus belle ou plus convenable que l'éventail. L'adoption de cette forme est fondée, dans notre pays, sur une pratique de plus de 100 années. On s'est ainsi assuré qu'en donnant quelque soin aux éventails, on est certain d'en obtenir de bons résultats dans un espace de temps plus court que celui qu'exigent les nouvelles méthodes, et qu'on a par là de beaux arbres fruitiers qui parviennent à une vieillesse fort avancée.

Les Pêchers en espaliers croissent ici parfaitement en trois années, et à l'âge de six ou sept années ils sont très-bons à forcer.

Afin de tirer le meilleur parti possible de la terre, on plante, entre les lignes d'arbres, des Fraisiers, qui donnent chaque année, en Fraises, une somme de 30,000 à 40,000 francs, outre environ 25,000 pieds qu'on livre au commerce.

Le commerce que Boskoop fait avec l'étranger s'étend à présent à la France, à l'Angleterre, à la Russie, au Danemarck, à la Suède, à la Norwège et à l'Amérique.

Dans la conviction qu'il est nécessaire aujourd'hui d'étudier attentivement les variétés d'arbres fruitiers, afin de jeter du jour sur leur synonymie extrêmement embrouillée, on a fondé, à Boskoop, au mois de janvier 1861, une Société de Pomologie, qui compte déjà un grand nombre de membres, tous pépiniéristes de la localité.

Dès le mois de juillet 1861, cette Société a fait une Exposition de Fraises, dans laquelle figuraient environ 56 variétés, présentées par les différents membres. Quelques-unes de ces variétés ont été rejetées, parce qu'on a reconnu qu'elles sont identiques à d'autres, ou que la qualité en est inférieure. Le premier prix a été attribué à une collection de 49 variétés.

D'autres Expositions de fruits doivent avoir lieu par la suite, de manière à permettre d'en faire, comparativement et sur les objets eux-mêmes, une étude attentive, qui autorise à se prononcer avec connaissance de cause sur leur valeur et sur la dénomination qui doit leur être conservée (1).

NOTES SUR DES PLANTES NOUVELLES, RARES OU PEU CONNUES;

[illegible]

Saracha stapeliæflora DECAISNE; *Hort. Paris*, 1860. JACQUES, *Nouvelles notes inédites*, pag. 37.

Plante vivace ou même sous-ligneuse à la base, pouvant s'élever de six à huit décimètres; tiges arrondies, vertes dans leur jeunesse et alors couvertes de poils courts, un peu visqueux au sommet; feuilles éparses, portées par des pétioles cylindriques, longs de six ou sept centimètres; le limbe ovale-pointu, un peu cordiforme à la base, entier sur les bords, glabre en dessus, plus pâle en dessous; les nervures et les pétioles sont munis des mêmes poils que les jeunes tiges.

Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles du sommet, portées sur des pédoncules grêles et longs d'environ deux centimètres; le calice est velu; la corolle est glabre, d'un assez beau jaune, avec cinq macules d'un brun pourpre. Cette fleur est ouverte en étoile et a près de trois centimètres de diamètre. Les cinq étamines ont le pollen

---

(1) On peut voir, au Bulletin bibliographique contenu dans ce cahier du *Journal*, que la Société pomologique de Boskoop, publie les résultats de ses études, et qu'elle a déjà fait paraître la première partie d'un ouvrage dans lequel seront présentés, sous la forme de tableaux synoptiques, les caractères des arbres fruitiers et de leurs fruits. Cette première partie se rapporte à 100 variétés [illegible] et à 90 variétés de Poires (*Note du réducteur*).

Rosiers, des Conifères, des Azalées, des *Kalmia*, des *Rhododendron*, des *Ilex* et d'autres arbres verts. Tous ces arbres y croissent dans la même terre, sans mélange et fumée seulement avec du terreau de couche, que l'on emploie en grande quantité.

Les produits les plus recherchés de ces pépinières sont les Pommiers et les Poiriers.

On en obtient les sujets par le semis.

Ces sujets sont greffés au bas avec des variétés choisies et vigoureuses, qui donnent des tiges fortes sur lesquelles on greffe ensuite les belles variétés les plus estimées. Ainsi, on greffe les Pommiers en pyramides et en espaliers sur paradis, les Poiriers sur franc et Cognassier, les Pêchers espaliers sur Saint-Julien.

Quant aux nouvelles formes d'arbres fruitiers sur lesquelles on a tant écrit, principalement à celles des Pêchers en espaliers, notre expérience nous a fait reconnaître qu'il n'en est aucune qui soit plus belle ou plus convenable que l'éventail. L'adoption de cette forme est fondée, dans notre pays, sur une pratique de plus de 100 années. On s'est ainsi assuré qu'en donnant quelque soin aux éventails, on est certain d'en obtenir de bons résultats dans un espace de temps plus court que celui qu'exigent les nouvelles méthodes, et qu'on a par là de beaux arbres fruitiers qui parviennent à une vieillesse fort avancée.

Les Pêchers en espaliers croissent ici parfaitement en trois années, et à l'âge de six ou sept années ils sont très-bons à forcer.

Afin de tirer le meilleur parti possible de la terre, on plante, entre les lignes d'arbres, des Fraisiers, qui donnent chaque année, en Fraises, une somme de 30,000 à 40,000 francs, outre environ 25,000 pieds qu'on livre au commerce.

Le commerce que Boskoop fait avec l'étranger s'étend à présent à la France, à l'Angleterre, à la Russie, au Danemarck, à la Suède, à la Norwége et à l'Amérique.

Dans la conviction qu'il est nécessaire aujourd'hui d'étudier attentivement les variétés d'arbres fruitiers, afin de jeter du jour sur leur synonymie extrêmement embrouillée, on a fondé, à Boskoop, au mois de janvier 1861, une Société de Pomologie, qui compte déjà un assez grand nombre de membres, tous pépiniéristes de la localité.

Dès le mois de juillet 1864, cette Société a fait une Exposition de Fraises, dans laquelle figuraient environ 56 variétés, présentées par les différents membres. Quelques-unes de ces variétés ont été rejetées, parce qu'on a reconnu qu'elles sont identiques à d'autres, ou que la qualité en est inférieure. Le premier prix a été attribué à une collection de 49 variétés.

D'autres Expositions de fruits doivent avoir lieu par la suite, de manière à permettre d'en faire, comparativement et sur les objets eux-mêmes, une étude attentive, qui autorise à se prononcer avec connaissance de cause sur leur valeur et sur la dénomination qui doit leur être conservée (1).

NOTES SUR DES PLANTES NOUVELLES, RARES OU PEU CONNUES;

par M. JACQUES.

Saracha stapeliæflora DECAISNE; *Hort. Paris*, 1860. JACQUES, *Nouvelles notes inédites*, pag. 37.

Plante vivace ou même sous-ligneuse à la base, pouvant s'élever de six à huit décimètres; tiges arrondies, vertes dans leur jeunesse et alors couvertes de poils courts, un peu visqueux au sommet; feuilles éparses, portées par des pétioles cylindriques, longs de six ou sept centimètres; le limbe ovale-pointu, un peu cordiforme à la base, entier sur les bords, glabre en dessus, plus pâle en dessous; les nervures et les pétioles sont munis des mêmes poils que les jeunes tiges.

Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles du sommet, portées sur des pédoncules grêles et longs d'environ deux centimètres; le calice est velu; la corolle est glabre, d'un assez beau jaune, avec cinq macules d'un brun pourpre. Cette fleur est ouverte en étoile et a près de trois centimètres de diamètre. Les cinq étamines ont le pollen

(1) On peut voir, au Bulletin bibliographique contenu dans ce cahier du *Journal*, que la Société pomologique de Boskoop, publie les résultats de ses études, et qu'elle a déjà fait paraître la première partie d'un ouvrage dans lequel seront [illegible] Le premier [illegible] se rapporte à 100 variétés de Pommes et à 90 variétés de Poires (*Note du rédacteur*).

blanc. Je n'ai point vu les fruits et j'ignore la patrie de cette plante dont les fleurs sont remarquables.

Astelia latifolia Hort. Paris. An *A. Banksii*?

Grande plante vivace, à rhizome épais, rameux; feuilles radicales engaînantes, imbriquées à leur base, longuement linéaires, terminées au sommet par une longue pointe, creusées d'un sillon en dessus où elles sont vertes et glabres; les bords fortement récurvés ainsi que la côte médiane, en dessous où elles sont blanches, comme argentées, munies de stries saillantes; entières sur les bords; elles peuvent atteindre un mètre et plus de longueur.

Tiges beaucoup moins hautes que les feuilles et sortant du centre de celles-ci; elles sont cylindriques, blanches, laineuses, et portent au sommet plusieurs épis paniculés; les rafles sont blanches, laineuses, comme les tiges. Fleurs nombreuses, éparses, presque sessiles, à périgone verdâtre, à six parties réfléchies; six étamines étalées en étoile, à filaments blanchâtres, élargis à la base. Je n'ai point remarqué de rudiment d'ovaire.

La Nouvelle-Zélande. Vu au Jardin des plantes de Paris, en décembre 1861. Il n'est pas venu à ma connaissance que cette plante eût encore fleuri à Paris.

Acacia calamistrata Hort. Paris. 1862. Lagoult, *Nouvelles notes inédites*, pag. 89.

Arbrisseau pouvant s'élever à deux mètres et peut-être plus; très-rameux; les branches, les rameaux et les ramilles grêles, anguleux, comme aplatis, d'un gris roussâtre, presque cylindriques, longs de 1 à 18 centimètres.

Fleurs axillaires, solitaires, éparses, petites, réunies en têtes sphériques, portées sur des pédoncules de 15 à 20 millimètres, de la grosseur d'un pois; étamines nombreuses.

Il est très-présumable que cette singulière plante est, comme un grand nombre de ses congénères, de la Nouvelle-Hollande. Vu en fleur en février 1862, au Jardin des Plantes de Paris.

Cucumis Bourcheritsus Naudin, Hort. Paris. 1861. Lagoult, *Notes inédites*.

Annuel; tiges nombreuses, un peu sillonnées, munies de quelques poils presque piquants, scabres, rampantes, pouvant atteindre

un ou deux mètres, vrilles simples, presque glabres; feuilles portées sur de longs pétioles, sillonnées, scabres comme les tiges; le limbe comme arrondi, subtrilobé, largement échancré à la base, crénelé-denticulé sur les bords, comme glabre en dessus, d'un gros vert, plus pâle en dessous où les nervures sont scabres-strigilleuses. Fleurs mâles axillaires, portées sur des pédoncules grêles, velus; périanthe jaune, à divisions aiguës, long de 10 millimètres; les femelles [illegible] longs. Fruit ovale-allongé, velu-scabre [illegible] que le calice, [illegible] il est un peu pyriforme, d'un blanc verdâtre avec des taches allongées d'un gros vert [illegible]

Nouvelle-Calédonie. [illegible] exposition [illegible]

Chlorophytum [illegible]

Hartwegia comosa [illegible]

Plante vivace [illegible] fibres capillaires [illegible] nantes à la base, [illegible] met [illegible] radicales sont des hampes stériles cylindriques, du moins vers le sommet, qui s'allongent [illegible] et plus de hauteur, émettent sur leur longueur des feuilles semblables aux radicales [illegible] nes, [illegible] Les hampes à fleurs [illegible] s'allongent beaucoup [illegible] fleurs placées [illegible] aigu; chacune de ces fleurs est portée sur un petit pédicelle long de 6 à 10 millimètres [illegible] blanc [illegible] Il est très [illegible] très [illegible]

Patrie?... Serre tempérée ou chaude. Cette plante n'est pas délicate, et se multiplie on peut dire d'elle-même. Elle produit un effet assez pittoresque, étant cultivée dans un vase suspendu.

COMPARAISON DES POMMES DE TERRE BLANCHARD ET ŒIL VIOLET;

Par M. le comte [illegible] DE LAMBERTYE.

M. Courtois-Gérard, dans son rapport [illegible] Pommes de terre de la Société impériale et centrale d'Horticulture (tome VIII, 1862, p. 148), fait de la *Blanchard* un synonyme de l'*Œil violet*. Telle a été l'opinion émise par plusieurs Membres de la Société dans une réunion déjà d'ancienne date. — C'est ce qui m'avait engagé, en 1861, à réclamer de l'obligeance habituelle de la maison Vilmorin un petit lot d'*Œil violet*, pour comparer cette variété à la *Blanchard*. — J'ai été amené à [illegible] que M. Courtois-Gérard, d'après mes observations dont voici le [illegible] l'*Œil violet* et la *Blanchard* [illegible] distinctes.

ŒIL VIOLET.	BLANCHARD, De M. Vuitry, et le type innommé, cultivée depuis 22 ans à Chaltrait.
Fleurs.	
Corolle lilas, sommet des lobes [illegible]	Toute la corolle blanc gris [illegible]
Style assez longuement [illegible] au-dessus des étamines.	Style très-peu saillant au-dessus des étamines.
Tige.	
Très-vigoureuse, ailée.	Moins vigoureuse, ailée.
Ailes ondulées en crête de coq.	Ailes planes.
Feuilles.	
Folioles d'un tiers au moins plus grandes que dans la Blanchard.	
Tache violette à la base du pétiole, sur tous les points d'où partent les folioles et sur les pétiolules de toutes les folioles.	Point de tache violette sur le pétiole ni sur les pétiolules, ou du moins très-faibles.

COMPARAISON DES POMMES DE TERRE BLANCHARD ET ŒIL VIOLET ;

Par M. le comte DE LAMBERTYE.

M. Courtois-Gérard, dans son rapport [illegible] des Pommes de terre de la Société impériale et centrale d'Horticulture (tome VIII, 1862, p. 148), fait [illegible] un synonyme de l'Œil violet. Telle a été l'opinion émise par plusieurs membres de la Société dans une réunion déjà d'ancienne date, et c'est ce qui m'avait engagé, en 1861, à réclamer de l'obligeance habituelle de la maison Vilmorin un petit lot d'Œil violet pour comparer cette variété à la *Blanchard*. — J'ai été amené à conclure autrement que M. Courtois-Gérard, d'après mes observations dont voici le

L'une et l'autre [illegible] tubercules serrés autour des tiges et à fleur de terre ; même peau et même chair jaunes.

1 kil. 40 déc. d'Œil violet ont fourni 157 tubercules, 24 litres.

1 kil. 40 déc. de Blanchard ont fourni 386 tubercules, 29 litres.

Si maintenant j'apprécie la *Blanchard* par rapport à la *Marjolin*, je dirai cette année, NON PLUS que la première est *à peine plus hâtive*, mais *décidément* qu'elle ne l'est pas autant. — Malgré sa précocité, sa bonté, sa rusticité, elle a un grand défaut qui la fait rejeter aujourd'hui des cultures des habitants de Chaltrait : — c'est que ses infiniments petits tubercules sont dans une proportion trop considérable. — Cependant je continuerai à la planter [illegible] qu'elle ne doit pas être abandonnée ; mais il faut en rabattre et ne plus chercher à la placer au-dessus de la Marjolin, ni même au même rang.

DESCRIPTION DE DEUX POMMES ;

Par M. J. DE LIRON D'AIROLES.

1° *Pomme-*[illegible]

Arbre assez vigoureux, qui a déjà offert de bons résultats greffé sur Paradis, où il a donné plusieurs récoltes abondantes et successives, sans interruption. Il n'a pas encore été étudié sur haute tige, forme à laquelle il semble cependant très-propre.

Fruit haut de 7 centimètres sur 9 de diamètre, de forme très-aplatie.

Pédoncule ligneux, [illegible] un peu [illegible]

la surface de la cavité [illegible]

Calice [illegible], à divisions [illegible] co-

tonneuses [illegible]

Epicarpe [illegible]

[illegible]

d'ocre, à la maturité; il est quelquefois chargé d'une large macule

de vermillon [illegible]

Chair [illegible]

parfumée et légèrement [illegible]

La Pomme Robin est d'une très [illegible] avril

et mai.

Origine. L'arbre [illegible] le jardin de M. Robin, jardinier-pépiniériste à Corbeil (Seine-et-Oise). Son premier rapport [illegible] en 1853 [illegible] que M. Robin a présenté les fruits [illegible] de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Ce beau gain a été apprécié comme variété recommandable par le Comité d'Arboriculture; après constatation de l'identité, une médaille de bronze a été proposée comme récompense à M. Robin.

2° *Pomme Reinette du Vigan.*

Arbre vigoureux, d'un bon rapport, jolie forme en plein-vent auquel il convient particulièrement.

Fruit haut de 6 centimètres, sur 7 de diamètre.

Pédoncule petit, ligneux, de couleur brun-clair, un peu cotonneux; arrivant à peine à la superficie d'une cavité large, profonde et régulière.

Calice petit, clos, à divisions minces, réunies presque toujours, cotonneuses, verdâtres, se trouvant dans une cavité étroite et peu profonde.

Epicarpe vert clair, épais, luisant, parchemineux, se détachant facilement de la chair à l'aide de la pointe d'un couteau; il passe au jaune citron à la maturité; rarement de légères nuances de vermillon éclairent la partie frappée par les rayons solaires; quelques petits points bruns sont irrégulièrement semés sur la surface du fruit.

Chair jaunâtre, presque rosée, [illegible], fine, ferme, sucrée, et bien parfumée, ayant à peu près toutes les qualités des Reinettes.

Ce fruit a le mérite d'une longue et facile conservation.

Le Pommier Reinette du Vigan est encore très-peu répandu dans les cultures autres que celles de nos provinces méridionales; il est cependant bien digne d'être cultivé et propagé dans tous les jardins et vergers au milieu de ses congénères.

Historique. — Nous nous rappelons fort bien avoir vu, dans nos voyages dans les Cévennes, le beau Pommier qui nous occupe planté en grand nombre dans la jolie vallée du Vigan, dont le [illegible] leur force.

Cette variété doit être déjà fort ancienne; il nous souvient que dans notre enfance, notre père nous répétait qu'il y avait au Vigan [illegible] dans notre famille, un Pommier fort estimé, que [illegible] dans les dernières années du règne de Louis XV et surtout celui du roi Louis XVI, que plusieurs membres de notre famille avaient l'honneur de servir, il était expédié des paniers de Reinettes du Vigan pour la bouche du roi, sur la table duquel elles figuraient et étaient très-recherchées.

Dans cet heureux temps, nous étions loin de penser, en recueillant dans notre mémoire cette historiette du foyer de famille, que nous aurions à nous en servir à l'appui de la description de la Reinette du Vigan.

DESCRIPTION DE LA POMME [illegible]

Par M. J. DE LIRON D'AIROLES.

Arbre très-vigoureux, très-fertile, qui sera bien également sur franc et sur Cognassier; le sujet conserve encore quelques épines qui disparaîtront sans doute après la greffe.

Fruit gros, mesurant en hauteur 10 centimètres sur 9 de diamètre.

Pédoncule fort, gros, ligneux, plus gros à l'attache et à la base, placé un peu de côté, presque à fleur de fruit.

Calice très-large, ouvert, à divisions larges, courtes, de couleur brun foncé, se trouvant dans une cavité régulière et évasée.

Epicarpe gras, épais, vert clair, irrégulièrement tacheté de

fauve et légèrement maculée de vermillon du côté frappé par les rayons solaires; il passe au jaune-citron pâle.

Chair fine, légèrement cassante, d'un blanc jaunâtre; eau suffisante, sucrée et bien parfumée.

Maturité à la fin d'octobre et en novembre.

Cette bonne Poire, d'un gros volume bien que récoltée sur le sauvageon, nous paraît devoir gagner en grosseur et en qualité par la culture.

L'arbre mère provient d'un semis fait en 1846 ou 1847, par M. Leclerc, propriétaire à Épinal (Vosges), bien malheureusement détruit après sa mort; il existe dans le jardin de Mme Gandon, sœur de M. Leclerc, il mesure 7 mètres de hauteur, il a de tour 82 centimètres, à 50 centimètres de terre.

La première production remonte de 1851 à 1852.

C'est à M. Braconot, aîné, jardinier-pépiniériste à Épinal, qu'est due la conservation de cet arbre, il paraît donc très-juste qu'il prenne le nom de son protecteur, qui va aussi devenir son heureux propagateur.

L'identité de ce gain français a été constatée par procès-verbal d'une Commission de la Société d'Arboriculture d'Épinal, que nous a fait l'honneur de ~~nous adresser~~ son honorable Président M. Dufrayeux.

NOTE SUR L'HIVERNAGE du *Wigandia caracasana* ;

Par M. MILLET, père.

Cette belle plante, réputée de serre chaude ou au moins de très-bonne serre tempérée, et que les contrées d'où elle tire probablement son origine autorisent à considérer comme telle, paraît néanmoins pouvoir être facilement conservée pendant l'hiver sans de grands soins ou même sans qu'aucun soin lui soit donné. Voici du moins un fait qui peut venir à l'appui de cette opinion.

Au printemps de 1861, j'ai acquis une faible bouture de *Wigandia caracasana*, que j'ai d'abord placée sur couche et sous châssis pour la faire développer. Lorsque la température s'est suffisamment élevée, j'ai mis mon *Wigandia* à l'air libre, après l'avoir rempoté. Plus tard j'ai changé le vase contre un plus grand.

Ma plante a ainsi passé la belle saison; mais elle n'a atteint qu'une hauteur de 60 centimètres environ.

L'hiver approchant, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'octobre, on a dû la rentrer. N'ayant pas de serre chaude ni même de bonne serre tempérée, je l'ai placée dans une orangerie éclairée par le haut, où la température varie de 2 à 3 degrés au dessus de zéro; là je l'ai mise sur une tablette élevée directement sous le jour, à 1 m. 50 des châssis. Je l'ai privée d'eau durant tout l'hiver. Ses feuilles sont successivement tombées, en commençant par les inférieures et il n'est resté que le bouquet terminal.

Au milieu de mars dernier, j'ai visité ma plante et la trouvant en aussi bon état que possible, j'ai, au pourtour intérieur du pot, tracé avec l'extrémité du doigt, une rigole dans la terre; puis j'y ai versé un peu d'eau pour humecter seulement l'extrémité des racines sans que cette eau pût atteindre la masse de la motte. De huitaine en huitaine et avec grande modération, j'ai renouvelé l'opération et aujourd'hui la végétation est parfaitement rétablie. Le sommet s'est allongé et les bourgeons latéraux commencent à se développer. J'espère que, mis en pleine terre en temps opportun, mon *Wigandia* pourra cette année me donner ses fleurs.

Liste des Orchidées qui ont fleuri chez MM. Thibaut et Kételeêr, pendant les mois de mai et juin (Note par M. Kételeêr)

Aerides affine rubrum.
— crispum.
— Fieldingii.
— Lobbii.
— odoratum purpurascens.
— roseum.
— Schroederi.
— virens.
Anguloa Clowesii.
Brassia verrucosa.
Burlingtonia candida.
— fragrans.
— venusta.

Calanthe Masuca.
— veratrifolia.
Cattleya Aclandiæ.
— amethystina.
— janthina.
— Mossiæ.
— superba.
Cypripedium barbatum superbum.
— Lowii.
— Veitchianum.
Dendrobium Palpebra.
— primulinum.
Epidendrum macrochilum roseum.
— ochranthum.
Lælia præstans.
— purpurata.
— Schilleriana.
Oncidium altissimum.
— flexuosum.
— pulvinatum.
Phalænopsis grandiflora.
Saccolabium ampullaceum.
— Blumei.
— curvifolium.
— guttatum giganteum.
— — splendens.
— præmorsum.
Sarcanthus Parishii.
Trichopilia coccinea.
— suavis.
Uropedium Lindenii.
Vanda gigantea.
— suavis.
— tricolor Rollissonii.

Revue de la Floriculture;

Par M. Rouillard.

(4e article. Voyez le *Journal*, VIII, pp. 165-173, 226-233, 282-290).

§ 10. — Azalées de l'Inde.

Madame Verschaffelt.—Arbuste d'une bonne végétation et florifère; fleurs grandes, ondulées, blanc lavé rose assez vif strié cramoisi.

Duc d'Arenberg.— Arbuste vigoureux; fleurs parfaites, blanc flagellé rose avec très-larges stries ou rubans écarlate.

Charle Enke (Amb. Verschaffelt). — Arbuste bien végétant; fleurs rose pâle strié violet, blanc au limbe.

Dieudonné Spae (F. Spae). — Arbuste vigoureux; fleurs nombreuses, très-grandes, fond blanc pur relevé de rose vif depuis le centre jusque vers le limbe qui est blanc.

Professeur Lemaire. — Arbuste vigoureux; fleurs nombreuses, larges, beau rose à l'épanouissement, pâlissant ensuite, vivement teinté sur les trois pétales supérieurs de cocciné violacé.

§ 11. — Rhododendron de plein air.

Souvenir de Jean Byls (Byls frères).— Indiqué comme étant le plus beau de tous ceux qu'ont obtenus ces semeurs heureux.

Président Van den Hecke (Vervaene). — Grandes panicules de fleurs rose-ponceau très-vif, larges macules brun-noir.

Bylsianum (Byls frères). — Belles panicules de fleurs rose très-vif, centre blanc.

Jean Verschaffelt (J. Verschaffelt).— Grandes panicules de fleurs cerise carminé pointillé brun foncé.

Baron de Croeser (J.Verschaffelt).—Fleurs pourpre rose, macules brun foncé.

Etendard rose (Van Houtte). — Très-grandes panicules de fleurs très-grandes, rose vif satiné.

Stamfordianum (Rollisson).—Fleurs pourpre clair, macules brun très-foncé.

Gains de M. Liebig.

Caroline Herzogin zu Sachsen. — *Commerzienrath Lottermozer*. — *Louis Mathieu*. — *Wilhem Lucdicke*. — *Vesta*.

GAINS DE M. NOBLE.

Lord Clyde.—Fortes panicules de fleurs rouge-sang très-foncé.

Rigoli.—Belles panicules de fleurs cramoisi bien maculé.

Cygnus.—Grandes panicules de fleurs rose vif nettement maculé.

Zampa.—Fleurs laque foncé teinté violet, coloris bizarre.

Evelyn.—Fortes panicules de fleurs blanc pur.

Rosamonde.—Grandes panicules de fleurs rose vif maculé.

Proserpine.—Fleurs du plus beau cramoisi bien maculé.

Princesse Hortense.—Fortes panicules de fleurs rose-fleur de Pêcher maculé brun et jaune.

Bérénice.—Fleurs blanc net, maculé rouge et brun.

Aurora.—Fleurs rose vif maculé jaune.

Ophélia.—Grandes panicules de fleurs blanc pur.

Stella.—Fleurs violet ombré, maculé jaune.

Rosetta.—Fleurs rose vif maculé jaune.

Isabelle.—Grandes panicules de fleurs blanc net et jaune pur.

Rebecca.—Fortes panicules de fleurs rouge maculé et pointillé jaune et brun.

Saturne.—Très-grandes panicules de fleurs rouge rosé.

GAINS DE DIVERS SEMEURS.

Napoléon Baumann.—*Comte de Gomer.*—Neige et cerise.—*Souvenir d'un ami.*—*Paxtoni* (Noble).

§ 12. — HÉLIOTROPE.

Surprise (Ferrand, de Marseille).—Plante vigoureuse et bien ramifiée; fleurs énormes, violet bleuâtre et blanc.

§ 13. — DELPHINIUM PLEIN.

Gains de M. Lemoine, de Nancy.

Ranunculæflorum.—Plante assez élevée; grands rameaux floraux dont les fleurs extra-pleines sont larges, globuleuses, bleu de cobalt pur éclairé blanc au centre.

Hermann Stenger.—Plante très-vigoureuse; fleurs très-larges, très-doubles, bien faites, rose satiné, lilas au centre, bleu de ciel foncé au pourtour.

§ 14. — Plantes diverses.

Stokesia cyanea. — Composée-Vernoniacée vivace nouvelle, de plein air, commençant à fleurir au mois de septembre pour continuer pendant une partie de l'automne. Ses fleurs sont grandes et ont beaucoup de l'apparence de celles de la Reine-Marguerite et du Bluet des champs; elles sont, comme celles de celui-ci, d'un beau bleu azuré. C'est une excellente acquisition qui ornera avantageusement les jardins.

Sedum macrophyllum (Siebold). — Orpin nouvellement introduit du Japon, vivace, et paraissant pouvoir être cultivé en plein air. La plante s'élève à 40 centimètres environ; elle se ramifie dès la base et donne une grande quantité de fleurs assez larges relativement à celles du genre, rose-saumon veiné rose verdâtre.

Sedum fabarium. — Jolie espèce, s'élevant à 40 centimètres; les fleurs disposées en larges corymbes sont rose vif. A placer l'hiver sous châssis froid, ou en plein air, à bonne exposition.

Agave schidigera (Ch. Lemaire). — Plante vivace introduite du Mexique, par M. Jean Verschaffelt, de Gand, voisine de l'*Agave filifera;* les feuilles étroites sont bordées dans leur longueur d'une sorte d'ourlet blanc, d'où se déroulent en se tortillant en arrière de gros filaments blancs, imitant assez bien les copeaux fins de menuiserie.

Dracæna (*Cordyline*) *indivisa.* — Plante magnifique de la Nouvelle-Zélande, s'élevant de 3 à 4 mètres. Les feuilles, de 1 à 2 mètres de longueur, et de 16 à 22 centimètres de largeur, sont vert bronzé doré, avec large nervure brun-cramoisi les divisant dans toute leur longueur. Par son habitat, il est facile de juger que la serre froide suffira pour cette plante qui pourra être placée en plein air, pendant 7 ou 8 mois de l'année.

Dracæna erythrorhachis. — Autre belle plante de la Nouvelle-Zélande, qui pourra être traitée comme la précédente. Feuilles de près de 2 mètres de longueur sur 5 ou 6 centimètres de largeur, vertes, avec nervure centrale rouge vif, peu indiqué sur les premières feuilles et s'accusant de plus en plus au fur et à mesure que la plante grandit.

Hemerocallis elegans foliis variegatis. — Plante de plein air,

nouvellement introduite [illegible] fort belle, très-intéressante, à grandes et belles feuilles frisées, très-ornementale.

Pinus mandschurica. — Conifère d'introduction récente, à expé[illegible]

tels que Berthelot, d'Orbigny et autres hommes tous spéciaux en [illegible]

Areca speciosa [illegible] — Palmier de serre chaude, qui se placera parmi les plus élégantes de cette magnifique famille [illegible] dans le choix d'un terrain [illegible]

Lomaria L'Herminieri. — Fougère de serre chaude superbe; ses jeunes pousses sont d'un beau rouge et semblent un bouquet de fleurs au centre de la plante.

En somme, ce livre, plus intimement [illegible]

Clematis [illegible] *plena* (Japon). — Nouvelle variété du *C. patens*, obtenue par MM. Brosses, de Nancy ; plante très-florissante et d'un bel effet ; grandes fleurs très-doubles, blanc de neige glacé [illegible] des jardins du Japon, par le docteur Von Siebold, qui en a cédé la propriété à M. Lemoine, de Nancy, cette variété intéressante du type sera une très-bonne acquisition pour les fleuristes de l'Europe.

Clematis lanuginosa candida. — Variété ou hybride des *C. lanuginosa* et *C. patens*, obtenue par M. Lemoine, de Nancy, donnant en abondance de belles et grandes fleurs de 15 centimètres et plus de largeur, blanc azuré passant au blanc pur, étamines jaune paille.

RAPPORTS

RAPPORT SUR UN OUVRAGE DE M. H. LECOQ;

M. MARET, père, Rapporteur.

MESSIEURS,

L'ouvrage intitulé [illegible] a été adressé à la Société par son auteur, M. Henri Lecoq, de Clermont-Ferrand, [illegible] de la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Ce livre, divisé en 25 tableaux, est réellement fort intéressant

au point de vue [illegible] botanique, de l'histoire et de l'habitat des végétaux ; toutefois la poésie semble y dominer. L'auteur [illegible] fort à propos des citations de voyageurs tels que Berthelot, d'Orbigny et autres hommes tous spéciaux en pareille matière. On y reconnaît l'homme ami de la nature.

J'appellerai l'attention de la Société sur le deuxième tableau : les mystères [illegible] sont bien décrits et peuvent aider à se diriger dans le choix d'un terrain pour une plantation quelconque.

L'histoire de la végétation des Champignons y est présentée de manière à former un tableau fort instructif.

En somme, ce livre, plus intimement lié à la botanique qu'à l'horticulture, peut cependant être utile à cette dernière, sous le rapport des [illegible] de la formation des végétaux. [illegible]

[illegible] de la Société [illegible] bien adresser [illegible] M. Henri [illegible]

TRAITÉ DE LA CULTURE DES CHAMPIGNONS, PAR M. [illegible]

M. LOUESSE, Rapporteur.

MESSIEURS,

L'opuscule dont j'ai à vous rendre compte, et qui a pour titre *Culture des Champignons, avec l'indication d'une méthode nouvelle pour en obtenir en tous lieux par l'emploi de la mousse*, est un résumé de tout ce qui a été publié sur la culture de cette Cryptogame. Je me garderai bien de suivre l'auteur dans l'appréciation de certains faits qui s'y trouvent consignés et qui sont assez hasardés. Ce sont pour la plupart des procédés qui ont vieilli et qui ne sauraient avoir cours à notre époque où l'on sait parfaitement ce qu'il faut faire pour avoir des Champignons en tous lieux et en toute saison. Chaque jour il s'imprime un nouvel ouvrage sur cette culture, [illegible] de voir les mêmes errements s'y reproduire, ce qui est certainement regrettable au point de vue de l'avancement de cette partie de l'Horticulture, qui aurait besoin d'être plus étudiée et mieux appréciée.

Sans m'arrêter longtemps à ce que renferme l'ouvrage de M. Salle, je dois vous dire que le chapitre qui traite de la culture employée à Paris pour le Champignon se recommande par l'exactitude des faits qui y sont énoncés, et bien que l'auteur, comme il le dit lui-même, s'adresse plutôt aux amateurs qu'aux horticulteurs, je pense que ces derniers pourront y trouver d'utiles renseignements.

La partie la plus saillante du livre de M. Salle et celle sur laquelle il insiste plus particulièrement, est le passage où il décrit un procédé qui lui appartient en propre, l'emploi de la mousse pour remplacer la paille dans la couverture des couches à Champignons. Je ne puis que donner mon entière approbation à un procédé qui paraît réunir tous les avantages, je crois que la mousse doit maintenir les couches dans un état de fraîcheur convenable, surtout étant aidée par les arrosements ; c'est une innovation qui mérite d'être signalée, et je ne doute pas du bon résultat qu'on doit en retirer. Cependant que l'auteur me permette une observation. Il dit que l'espèce de mousse qu'on doit préférer est celle qui croît sur les arbres ; je ne sache pas qu'on trouve dans cette condition d'autres espèces que les *Grimmia*, les *Orthotrichum*, tandis que les espèces terrestres offriraient plus d'avantages à cause de leur longueur et de leur souplesse ; parmi celles-ci se trouvent naturellement les *Bryum*, *Hypnum*, *Dicranum*.

Le reste de l'ouvrage rentre dans des généralités qui n'ont pas besoin d'être signalées ici. Tout le monde connaît, en effet, la formation des couches, la manière de faire le blanc ; il est donc parfaitement inutile de suivre l'auteur sur ce terrain. Je dois me borner, aussi terminerai-je ici en vous demandant de vouloir bien adresser vos félicitations à M. Salle et de décider que son livre estimable sera placé dans votre bibliothèque.

RAPPORT SUR LES SEMIS DE POMMES DE TERRE FAITS PAR M. LEBRUN ;
M. LOUESSE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans le compte rendu des travaux de culture potagère en 1860, il avait été décidé que le Comité demanderait au Conseil d'adminis-

traire qu'une récompense fût accordée à M. Lebrun, de Gamel, près de Melun; ce cultivateur avait réuni cette année pour pouvoir se prononcer en connaissance de cause et s'entourer de toutes les garanties désirables dans une question qui, aux yeux du Comité, ne laissait pas que d'avoir une certaine importance. Un seul de ces deux concurrents a paru au Comité digne d'être signalé à l'attention de la Société; c'est M. Lebrun dont les travaux persévérants ont semblé mériter une distinction toute particulière.

M. Lebrun, depuis plus de 15 années, sème des graines de Pommes de terre. Les gains très-méritants qu'il a obtenus et dont il a enrichi l'agriculture, sont certainement tous aujourd'hui appréciés par les hommes compétents. Qui de nous n'a entendu au moins une fois parler des variétés désignées sous les noms de Marjolin d'Amiens, la *Généreuse*, la *Farineuse Picarde*, la *Dauphine*, la *Quarantaine* et plusieurs autres qui ne sont pas encore assez multipliées et que M. Lebrun se propose de mettre dans le commerce? Vous n'ignorez pas, Messieurs, combien il faut faire de semis et combien de temps et de soins il faut pour reconnaître le mérite d'une variété qui ne se révèle qu'autant qu'elle est supérieure à celles qui existent déjà.

Modeste et laborieux, M. Lebrun n'a jamais songé à sa gloire, et il ignore complètement la démarche que je fais en sa faveur. Il se trouve suffisamment payé de ses soins lorsqu'il peut obtenir quelque chose de nouveau; aussi ne se lasse-t-il pas de semer et c'est par milliers de tubercules obtenus qu'il en choisit un ou deux pour les suivre et les étudier afin de pouvoir les fixer et ensuite les multiplier. Voilà quel est le rôle du semeur, rôle ingrat s'il en fut jamais; car vous savez combien il est difficile de produire ce que nous appelons une variété méritante.

Le Comité a pensé qu'un homme qui savait faire un si noble emploi de son temps et que rien ne pouvait arrêter dans la tâche ardue qu'il s'était imposée, avait quelques droits à votre bienveillance, aussi a-t-il décidé qu'il vous serait demandé de vouloir bien accorder à M. Lebrun une de ces récompenses que vous êtes toujours heureux de décerner à l'homme laborieux et persévérant qui consacre tout son temps aux choses vraiment utiles, aux expériences dont les résultats peuvent être appréciés de tout le monde.

Nous venons donc, Messieurs, vous prier de prendre en considération la demande que nous avons l'honneur de vous adresser et de le renvoyer à la Commission des [illegible] récompenses.

Rapport sur les Arbres dirigés par M. Louis Clichy, jardinier chez M. Maingot, propriétaire a Argenteuil;

M. Mignard, Rapporteur.

Messieurs,

Le 6 avril 1861, une Commission prise au sein du Comité d'Arboriculture visitait le jardin appartenant à M. Maingot, propriétaire à Argenteuil, et cultivé depuis 7 ans, date de sa plantation, par son jardinier, M. Louis Clichy. Président de cette Commission, dans laquelle il avait pour collègues MM. Creuse, Gosselin et Alexis Lepère, M. Forest avait eu l'honneur de vous lire un rapport dans lequel il avait cherché à vous faire apprécier l'utile concours de ce propriétaire qui, avec un dévouement éclairé, s'est appliqué à faire profiter son jardinier de tout ce que lui avait appris à lui-même une étude consciencieuse de l'arboriculture.

Cette année, Messieurs, la même Commission, envoyée pour compléter son examen, accompagnée de nos collègues, MM. Chevreau, Nallet, Phelippeau et Vivet, s'est présentée sous l'impression des meilleurs souvenirs, et persuadée qu'elle aurait de nouveaux progrès à constater. Quant à moi, Messieurs, assistant aussi à cette intéressante visite, j'ai été chargé par mes collègues de vous faire connaître leur opinion et leurs conclusions.

Notre espoir, Messieurs, n'a pas été déçu, et en attendriez-vous autrement d'un jardinier si désireux de s'instruire, que, convaincu par son jeune maître que la pratique la plus habile puise une grande force dans les bonnes théories, il s'est mis à même d'étudier en apprenant à lire à l'âge de 32 ans?

Je n'ai plus à envisager dans son ensemble ce jardin fruitier modèle; je m'en rapporterai à la description sommaire qui en a été faite dans le précédent rapport, qui se lit à la page 128 de notre *Journal* pour l'année 1861. Comme ce rapport est exclusivement consacré aux arbres, le compte rendu de notre visite du 3 avril

1862 n'aura à nous entretenir que de la manière dont ils sont traités.

Le jardin, sur une étendue de 1,200 mètres, forme un carré long entouré de murs neufs, de 3 mètres de haut, enduits en plâtre avec chaperon de 16 centimètres de saillie qui forme abri, le tout ayant une longueur de 360 mètres, garni de 42 grands arbres, dont 30 Poiriers et 12 Pêchers. Au centre est une plantation de Poiriers en pyramide greffés sur franc, qui ont dû en partie remplacer les pyramides greffées sur Cognassier, qui ne se plaisaient pas dans le terrain.

Ces pyramides sont en bon chemin et témoignent du soin comme du savoir-faire de celui qui les dirige ; mais, Messieurs, il est impatient de nous conduire devant ses espaliers qui sont l'objet de sa plus grande sollicitude ; hâtons-nous de l'y suivre.

Là se développent, formant un magnifique réseau, des Poiriers et des Pêchers soumis aux formes les plus élégantes, et dont l'ensemble gracieux attire, tout d'abord, l'attention du visiteur ; mais, lorsque celui-ci a suivi de l'œil les minutieux détails du tableau, il reste frappé d'étonnement en voyant la perfection qui règne dans toutes les parties ; il est émerveillé du soin intelligent avec lequel est fait le palissage à la loque et ce dressage correct et sévère dans lequel la branche préservée par un petit tampon de liége n'est jamais meurtrie par le clou qui la maintient ou la serre ; il est frappé de la rectitude des branches de charpente qui s'aligneraient avec la règle, et de l'irréprochable répartition de la séve qui tient tout équilibré, échelonné dans une juste proportion, et qui se trouve si bien ménagée que tout est à sa place, est garni de ces petites branches, organes de la fructification, est en un mot régulier comme dans ces dessins qu'on croit des modèles impossibles.

Sur tout le sol cultivé s'étend, comme un grand tapis, un paillis qui, en maintenant le terrain dans une utile fraîcheur, finalement l'enrichit et le fertilise.

Il est de mon devoir, Messieurs, pour me rendre au vœu unanime de la Commission, de placer au premier rang les Pêchers ; aussi je veux vous en citer trois que nous avons distingués parmi les autres : l'un en palmette double à 6 étages, à branches obliques, variété de Mignonne hâtive, qui, en 7 ans, a atteint 11 mètres

d'envergure sur 2 mètres de hauteur; un autre arbre du même âge, variété de Calande, sous la forme de candélabre, aussi gracieuse que difficile à obtenir régulière, étend ses deux grands bras égaux et longs de 11 mètres, qui supportent 11 branches montantes intérieures de 1 mètre 50 centimètres, d'une semblable force; enfin un arbre en lyre qui frappe la vue à l'entrée même du jardin et qui, âgé seulement de 5 ans, étend sur une longueur de 9 mètres ses branches irréprochables. Toutes nos grandes formes sont ainsi largement reproduites et exécutées avec la même perfection.

Nous le enseignons, Messieurs : l'arboriculture, c'est l'art de conduire utilement la sève. M. Cichy [illegible] vraiment habile est celui qui sait s'en rendre *maître*.

[illegible]

Pouvait-il y avoir un témoignage plus [illegible]

[illegible]

renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

RAPPORT SUR LES JACINTHES HOLLANDAISES CULTIVÉES PAR M. LOISE; M. ROUILLARD, Rapporteur.

Messieurs,

M. Loise, marchand grainier et cultivateur, rue de la Pelleterie, 3, à Paris, ayant désiré vous présenter des Jacinthes de Hollande, choisies parmi celles que le commerce de Haarlem expédie annuellement sur tous les points du monde, une Commission

[illegible] pour se rendre au jardin [illegible] situé rue du Transit, [illegible] à Montrouge, [illegible]

La Commission, composée de MM. Boisduval, Bouchet, [illegible] et Rouillard, s'est réunie dans ce jardin le dimanche 30 mars, au matin, afin de procéder à son examen.

Il faisait un temps déplorable, [illegible] des grêlons [illegible] interruption. Il aurait été presque impossible de visiter [illegible], si elles avaient été plantées en pleine terre; mais M. Loise les avait fait cultiver dans des pots qui formaient plusieurs rangs sur les gradins d'une serre où la Commission a pu faire son examen à l'abri du mauvais temps, dans les meilleures conditions possibles.

Notre collègue nous a présenté une collection nombreuse, principalement de Jacinthes simples; les doubles étaient en moins grande quantité; toutes étaient d'un très-bon choix; la culture en avait été conduite avec beaucoup de soin et avec succès, car toutes les Jacinthes empotées avaient réussi, à l'exception de six, ce qui est remarquable et fait honneur au jardinier de M. Loise, dont celui-ci du reste se loue beaucoup, [illegible] intelligent, actif et plein de bonne volonté.

Parmi les Jacinthes [illegible], il en est [illegible] qui sont depuis longtemps dans le commerce; il en est d'autres obtenues récemment. Toutes étaient fort belles et témoignaient en faveur des cultures spéciales de cette plante, menées à leur perfection par les Hollandais qui savent non-seulement les produire, mais, ce qui est bien autrement malaisé, les multiplier et surtout les conserver.

On remarquait les Jacinthes à fleurs simples pour la grosseur et la force de leurs bouquets, l'éclat et le brillant du coloris, qui est toujours plus vif dans ces plantes que dans les doubles. On distinguait ces dernières à la belle disposition pyramidale de l'inflorescence, à la largeur des fleurons, à leur duplicature, à leur coloration gracieuse. Toutes exhalaient abondamment, trop peut-être dans une serre close, leur odeur suave et pénétrante.

Nous avons tout particulièrement distingué parmi les Jacinthes simples, celles ci-après indiquées:

Fleurons violet-noir.

Prince Albert, superbe; Tombeau de Napoléon; Abd-el-Kader, superbe.

Fleurons violets.

Bleu mourant; Guillaume Ier; Prince de Nassau.

Fleurons [illegible].

Charles Dickens; Baron Van Tuyll; [illegible]

Fleurons bleu foncé.

Argus, superbe.

Fleurons bleu clair.

Rondatus; Grand lilas; Iris; Couronne de Celles.

Fleurons rouges.

Queen Victoria (Alexandrina); Monseigneur Dupanloup; Rouge éclatant; Rigolette.

Fleurons roses.

Cléopâtre; Mrs Hodson; La belle Rose; Lord Grey; Lord Grandville.

Fleurons blancs.

Grande vedette; Alba maxima; Mme Vanderhoop; Mont-Blanc; Paix de l'Europe.

Fleurons jaune pâle.

L'Intéressante, Héroïne, Amélie Werther, Anna-Caroline, l'Or d'Australie.

Dans les doubles, nous avons trouvé :

Fleurons violet foncé.

Laurent Koster, plante admirable, ancienne, mais qui ne sera pas dépassée.

Fleurons bleu clair.

Comte de Saint-Priest, une des plus belles variétés; Blokberg.

Fleurons [illegible].

Lord Wellington, oignon délicat, inflorescence magnifique; Victoria regina.

Nos pères cultivaient la Jacinthe beaucoup plus que nous ne le faisons; ils avaient certainement raison, car c'est par elle que la

saison des fleurs commence dans les jardins, et il n'en est pas de plus gracieuse, plus aimable, plus rustique, plus facile à mener à bien, dans la culture soit de plein air soit forcée. Aucune n'est plus agréablement odorante et aucune n'a le mérite comme elle d'ouvrir le printemps, et de nous faire oublier les frimas, la vie renfermée, de reposer la vue fatiguée par l'éclat brûlant des foyers, de donner à l'odorat de suaves senteurs en remplacement de l'âcre odeur de la fumée. Est-ce donc l'obligation de faire revenir chaque année ces plantes de Hollande qui est cause de ce délaissement? ou bien les nouveaux végétaux introduits dans les cultures ont-ils fait délaisser celles-ci. Est-ce un peu tout cela réuni? Nous ne savons, mais nous pensons qu'aucune de ces raisons ne saurait motiver l'abandon des Jacinthes. Si la Floriculture s'est enrichie de nouveaux genres de plantes qui ont conquis la faveur générale, tant mieux, mais joignons-les aux Jacinthes et n'abandonnons rien, car, en agissant autrement, nous nous priverions simplement de jouissances sans les augmenter.

Relativement à la multiplication des oignons et à leur conservation, elles sont, quoi qu'on en dise, possibles en France. Nous le savons par notre propre expérience, puisque nous les avons opérées en grand et sur des variétés considérées par les Hollandais eux-mêmes comme difficiles et délicates. Elles peuvent avoir lieu dans tous les sols et situations favorables, et moyennant quelques soins indispensables pour toutes les autres plantes cultivées comme pour celles-ci. Sachons donc gré à ceux qui, comme M. Loise, ne se rebutent pas du peu de faveur attaché en ce moment aux Jacinthes et qui s'efforcent de démontrer par la vue des belles variétés de ces plantes bulbeuses combien leur exclusion serait peu d'accord avec la passion pour les fleurs qui tend à se répandre de plus en plus; combien elles sont nécessaires, indispensables même, dans tout parterre complet, dans toute culture fleuriste sérieuse.

Aussi la Commission exprime-t-elle à l'unanimité le vœu que vous approuviez le renvoi de ce rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'AUTUN

Par M. BERT.

Messieurs,

La petite ville d'Autun, vieux débris d'une cité romaine, que ses écoles renommées avaient fait surnommer l'Athènes des Gaules, aurait été oubliée pendant une longue suite de siècles si elle n'avait eu à montrer aux rares voyageurs qui la visitaient, les ruines de ses portiques et de son cirque, ravagés, hélas ! bien plus par la main des hommes que par celle du temps. Mais depuis quelques années, la vie semble y renaître, et cela grâce à la fondation d'une Société d'Horticulture dont les lumières et le zèle commencent à y réaliser de désirables progrès. Assise sur le flanc des dernières collines du Morvan, plus morvandelle que bourguignonne, la vieille cité n'a jamais été regardée comme un centre agricole de quelque importance. Son sol granitique, sans être des plus pauvres, est loin cependant d'être fertile ; mais, par compensation, le climat y est éminemment favorable à la production des fruits. Quoique arriérée encore, l'agriculture y a fait des progrès sensibles depuis une vingtaine d'années ; il y en a un surtout à citer, c'est le remplacement général, dans le pays, de la petite race des bœufs rouges du Morvan par la grande et forte race charolaise.

C'est à un amateur riche et éclairé, M. le Marquis de Saint-Innocent, que la ville d'Autun doit sa Société d'Horticulture, dont il est à bon droit le Président et je ne crains pas d'ajouter le plus ferme soutien. Non content de stimuler par des paroles les horticulteurs, de leur distribuer des encouragements, il prêche non moins efficacement d'exemple, et ses beaux jardins, situés à quelques kilomètres de la ville, sont à la fois une école pour les jardiniers et un foyer de production d'où les plantes les plus rares se répandent dans le pays. Peu d'hommes, en France, montrent autant de zèle pour les progrès de l'horticulture, aussi m'estimé-je heureux de pouvoir saisir l'occasion de lui payer ce faible tribut d'éloges.

Les horticulteurs autunois ont été fort contrariés par les in-

tempéries extraordinaires qui ont signalé le printemps de 1861 dans leur contrée. Des pluies torrentielles, des ouragans furieux et par dessus tout une grêle violente, qui a causé les plus grands dégâts, ont fait douter pendant quelques temps de la possibilité de tenir l'Exposition qui avait été annoncée. Heureusement le ciel s'est enfin rasséréné et le jardinage, stimulé par un puissant soleil, a vu ses récoltes dépasser ses espérances. Grâce à cette heureuse influence, les lots présentés se sont trouvés assez nombreux pour que le local dans lequel la Société autunoise tient ses séances ne pût les recevoir. La situation devenait embarrassante ; heureusement Mgr l'Evêque d'Autun, qui est lui-même membre et protecteur de la Société d'Horticulture, a bien voulu offrir spontanément son vaste et beau séminaire qui était alors en pleines vacances. La cour de cet imposant édifice, transformée en jardin anglais, a été livrée aux exposants, et c'est là que, du 1er au 4 septembre, la population autunoise a pu admirer de brillantes collections de *Begonia*, d'Orchidées, de *Caladium*, de Dahlias, de *Gladiolus*, et de cent autres genres de plantes exotiques qui lui étaient naguère encore presque ou tout à fait inconnus.

Je n'entrerai pas dans le détail de la distribution des lots ; je me bornerai à dire que l'Exposition autunoise offrait un ravissant coup d'œil. L'impulsion est donnée, et on peut dès aujourd'hui prédire à l'horticulture autunoise un brillant avenir. La Société d'ailleurs comprend trop bien l'importance de la tâche qu'elle a assumée, je dirai presque de ses devoirs, pour laisser s'éteindre le feu sacré. La culture sera pour elle ce qu'elle doit être partout, une agréable distraction à des travaux plus sérieux ; elle n'en fera pas le but unique de ses efforts, et se souvenant que l'utile doit toujours primer l'agréable, elle s'attachera surtout à encourager la culture des légumes et des fruits qui est si bien appropriée aux conditions naturelles du climat autunois et si bien justifiée par la pauvreté des campagnes environnantes. Mais j'aurais mauvaise grâce à donner à la Société d'Horticulture des conseils dont elle n'a nul besoin ; j'arrête donc ici toute réflexion, et je termine ce compte rendu en donnant la liste des principales récompenses qui ont été décernées par le jury de l'Exposition de 1861.

Prix d'honneur offert par M. le Président de la Société : Grande

Médaille de vermeil, à MM. Fillion, frères, horticulteurs, à Autun, pour l'ensemble de leurs diverses cultures.

Prix d'ensemble :

Prix de la Ville d'Autun. — Médaille de vermeil à M. Poizeau, aîné, pour sa belle culture maraîchère.

Médaille de vermeil à MM. Fillion, pour le plus bel ensemble de Fruits.

Prix des dames Patronnesses pour le plus beau bouquet de fleurs coupées. — Médaille de vermeil à M. Mozer, jardinier chez M. Andelle, à Epinac.

Prix spécial accordé par le Jury à M. Charles Desseaux, jardinier chez M. Constant, à Autun. Médaille de bronze grand module, pour 300 variétés de fleurs coupées.

Culture maraichère :

M. Perrin-Caillon, horticulteur à Autun. Médaille d'argent pour sa culture maraîchère.

M. Delhomme, jardinier au grand séminaire. Médaille d'argent pour ses nombreuses variétés de Potirons.

Fruits :

Médaille d'argent à M. Charollois, pour sa riche collection de Poires.

Médaille d'argent à MM. Fillion, pour leur belle collection de Pommes variées, au nombre de 45 variétés.

Médaille d'argent à MM. Fillion, pour l'ensemble d'un lot de fruits à noyau, comprenant 15 variétés de Pêches et 5 de Brugnons, 22 variétés de Prunes, Cerises, etc.

Fleurs :

Médaille d'argent à MM. Fillion, pour un lot de 70 variétés de Dalhias, dits d'*Amateur*, de forme bombée et à [illegible].

Médaille d'argent à M. Martin, garçon jardinier chez M. le marquis de Saint-Innocent, pour son beau lot de plantes de serre chaude, et pour la bonne culture de ces plantes.

Médaille d'argent à M. Bouher, jardinier chez madame Bel[illegible], au Pignon-Blanc, pour ses bouquets montés de forme antique, ainsi que pour la disposition des fleurs et [illegible] le *Gypsophila.*

Médaille d'argent à M. Loise, marchand grainier à Paris, pour un lot de Glaïeuls de 66 variétés issues du *Gandavensis*.

Arbres et Arbustes :

Médaille d'argent à MM. Fillion, pour leurs nombreuses espèces de Conifères.

Objets d'Art et d'Industrie :

Médaille d'argent à M. Lepetit Massé, pour ses poteries en terre cuite et ses suspensions.

Concours imprévu, Médaille d'argent accordée à M. Poizeau, par le Jury, pour des semis de Verveines, parmi lesquels le Jury a reconnu beaucoup de variétés recommandables.

Compte rendu de l'Exposition de Nantes, en juillet 1861 ;

Par M. Boisduval.

Vous savez, Messieurs, que la ville de Nantes avait annoncé pour le 1er juillet 1861 une grande Exposition nationale des produits de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Horticulture et des Beaux-Arts, placée sous le patronage de S. M. l'Impératrice ; et que cette Exposition n'a pu s'ouvrir que le dimanche 14 juillet.

Ce n'est donc que ce jour-là que les délégués des diverses Sociétés d'Horticulture se sont réunis à leurs collègues de la Société Nantaise, au jardin de l'Exposition, où ils ont été reçus avec la plus parfaite courtoisie par MM. Couprie, Président de la Société d'Horticulture de Nantes, Cormerais et Grenet, ses Secrétaires. Cette Exposition devant durer au moins trois mois, le cours Saint-André, promenade plantée d'arbres séculaires, sur les bords de la rivière d'Erdre, avait été transformé en un magnifique jardin qui rappelait un peu notre jardin de l'Exposition de 1855, aux Champs-Elysées. Nous pouvons dire que rien n'y manquait : larges allées sablées et bien dessinées, rochers, nappes d'eau remplies de plantes aquatiques en pleine végétation comme dans la nature, pont rustique, pelouses du plus beau vert, où étaient groupés avec beaucoup de goût les arbres, arbustes, et plantes de pleine terre, de telle sorte que chaque lot de concours formait un élégant massif, etc. Les plantes exotiques étaient à l'abri dans des serres parfaitement bien établies, et qui font le plus grand honneur à MM. Isambert et

Herbeaumont, nos habiles constructeurs parisiens. Disons aussi que la disposition et l'ornementation du jardin sont dignes d'éloges et font honneur à MM. Chenantais, Dubosq et Menoreau.

Nous avons regretté vivement de ne pas voir figurer là quelques belles caisses de Palmiers appartenant au Jardin des Plantes de Nantes ; sans nuire le moins du monde à cet établissement, elles auraient encore contribué à rehausser l'éclat de l'Exposition.

Le procès-verbal a été égaré au moment où nous avons quitté Nantes, et nous l'avons réclamé inutilement plusieurs fois depuis notre retour ; nous ne pouvons donc vous donner un détail bien exact de nos opérations. Le peu qui soit resté entre nos mains est extrait de quelques notes prises au crayon par notre savant collègue, M. Alfred Pellier, Secrétaire du Jury.

Au reste, pour une Exposition d'une aussi longue durée, un Jury étranger ne peut guère juger et accorder des médailles d'une manière définitive ; il peut arriver successivement des lots bien plus remarquables que ceux qui ont été soumis au premier examen. En pareil cas, il faudrait un Jury permanent pris dans la localité, qui passerait deux fois par semaine, et attribuerait à chaque concurrent un nombre de points en rapport avec l'importance de son lot. Après la clôture de l'Exposition on réunirait tous les points obtenus par chaque individu et d'après leur total, on pourrait graduer les récompenses. C'est surtout pour les plantes de pleine terre, la culture maraîchère et les fruits de différentes époques, qu'il est à peu près impossible d'agir autrement. Les plantes de serre chaude et d'orangerie n'ont pas dû éprouver un fréquent renouvellement, et elles ont pu être jugées d'une manière définitive.

Les collections de MM. J. Menoreau, Lalande, jeune, Biton, père et fils, horticulteurs nantais, comprenaient de bonnes séries de tous les différents genres de plantes cultivées aujourd'hui. M. Menoreau avait pris part à 15 ou 16 concours, et son exposition était la plus remarquable par le nombre des plantes, leur bonne culture, et pour un grand nombre par leur développement et leur floraison. Parmi ses plantes de serre chaude, nous avons noté : le *Dracæna indivisa*, *Cissus porphyrophyllus*, *Oreopanax dactyliferum*, *Alocasia metallica*, *Crescentia regalis*, *Cyanophyllum metallicum*, et en Fougères, un pied gigantesque de *Pteris tricolor*, un magnifique

exemplaire de *Pteris cretica* var. *albo-lineata*, un *Cibotium Princeps*, etc. Le même concurrent, qui remplissait une serre à lui seul, avait exposé 80 *Begonia* d'une végétation luxuriante, puis une série de *Caladium* comprenant toutes les nouveautés, sans compter une admirable collection de Fuchsias renfermant 80 variétés. C'étaient de charmants arbustes, au feuillage propre et luisant, littéralement couverts de fleurs luttant entre elles d'élégance et de coloris; il était aisé de reconnaître, pour ce genre de culture comme pour tous les autres lots dont nous venons de parler, la main d'un habile praticien. M. Lalande, fils, horticulteur à Nantes, avait exposé un bon choix de Conifères, d'arbres et arbustes de serre froide et de pleine terre, dont les plus remarquables étaient l'*Abies cephalonica*, haut de 4 mètres, *Larix Kæmpferi*, *Pinus Veitchii*, *Thuiopsis dolabrata*, et parmi les arbres, le *Magnolia Lenne*, superbe variété à feuilles caduques, à fleurs d'un riche pourpre, supérieures pour la forme à celles du *Magnolia Yulan*. Tout a été dit sur les gigantesques *Magnolia* de Nantes qui sont de véritables arbres forestiers. La tradition nous avait appris, longtemps avant que nous allassions dans ce pays, quel est le développement de ceux qui bordent la grande allée du Jardin des Plantes. Le climat de Nantes convient si bien à leur végétation que, sous son influence, ils acquièrent un accroissement qu'ils n'atteignent pas toujours dans leur pays natal.

MM. Schmelle, Herbelin, Berthelot, avaient exposé des collections de divers genres de plantes, qui témoignent du goût et du zèle des amateurs nantais. Malheureusement leur culture laissait à désirer. Un autre amateur, M. Vigneron de la Jousselandière avait exposé une collection de Graminées exotiques; M. Pradal, aussi horticulteur-amateur, avait un *Statice Halfordii* de la plus luxuriante végétation. A Nantes et dans tout le bassin du bas de la Loire, ce genre de plantes pousse avec la plus grande vigueur, soit que le terrain se trouve un peu imprégné de principes salins, soit que les brouillards qui viennent de l'ouest en laissent des traces plus ou moins appréciables dans l'atmosphère. Nous terminerons ce qui est relatif aux amateurs nantais, en citant M. Armange, capitaine au long cours, dont les plantes exotiques ont le rare mérite d'avoir été introduites directement par lui-même: Madagascar, Maurice, Bourbon, Cayenne, la côte d'Afrique, sont les contrées où il a particu-

lièrement [illegible]. Il avait soumis à l'appréciation du Jury des Cactées, des Cycadées, des Fougères, etc., dont quelques espèces peuvent être nouvelles pour l'horticulture, mais il eût fallu pour les étudier plus de temps que n'en comportait un examen rapide. Nous dirons encore que M. Leroy, d'Angers, par ses beaux échantillons de Conifères, a contribué d'une manière notable à l'ornementation du jardin; mais il n'a pris part à aucun concours.

Les plantes de pleine terre étaient trop avancées à cette époque de l'année pour mériter une mention spéciale; elles étaient en outre en assez triste état, à la suite d'une pluie battante qui a duré plus de 24 heures. La culture maraîchère faisait à peu près défaut. Les fruits n'étaient guère représentés que par une magnifique corbeille de Poires [illegible], provenant des cultures de l'honorable Président, M. Couppé.

L'absence de notre procès-verbal nous met hors d'état de pouvoir citer tous les Exposants à qui des médailles ont été accordées par les deux sections réunies du Jury. Il résulte cependant des notes prises par notre Secrétaire que la médaille de l'Impératrice a été donnée à M. Menoreau, pour son exposition hors ligne, et pour la réunion des 13 concours auxquels il avait pris part. Des médailles d'argent ont été données à MM. Biton, père et fils, Armange, et Herbelin. M. Pradal a aussi obtenu un prix de belle culture.

M. Guillet, de Noirmoutiers, à qui le Gouvernement a concédé une cinquantaine d'hectares de l'Océan, avait exposé une série de Baquets d'eau de mer qu'il renouvelait chaque jour, et dans lesquels on pouvait suivre et étudier le développement des huîtres, depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à l'âge adulte. Quoique cette exhibition d'ostréiculture fût tout à fait en dehors de l'horticulture, les membres du Jury l'ont considérée comme contribuant d'une manière notable à augmenter l'intérêt du jardin, et ils ont accordé à M. Guillet, qui met si bien en pratique les principes de M. Coste, une médaille à titre d'encouragement.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

BOTANICAL MAGAZINE

Stanhopea Wardii Lodd. — *Bot. Mag.*, janvier 1862, pl. 5289. — Stanhopée de Ward. — Guatemala. — (Orchidées).

La plante qui a fourni le sujet de la planche 5289 du *Botanical Magazine* a été reçue à Kew du Guatemala ; elle était en pleine floraison au mois d'août 1861. Ses fleurs se distinguaient de celles du sujet que M. Lindley a figuré dans son *Sertum orchidaceum* (pl. 20) par leur coloration en beau jaune orangé, et non jaune clair, ainsi que par la petitesse des macules qui se montraient sur leurs sépales et pétales. Le *Stanhopea Wardii* est une fort belle espèce, dont la fleur joint au mérite de sa beauté celui d'une odeur agréable très-prononcée.

Rhodanthe Manglesii Lindl. var. *maculata* Hook. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5290. — Rhodanthe de Mangles, variété maculée. — Nouvelle-Hollande. — (Composées).

M. Drummond, voyageur anglais qui a exploré avec un plein succès la partie de la Nouvelle-Hollande qu'arrose la rivière des Cygnes, avait signalé comme existant dans ces contrées deux variétés de la charmante Composée que M. Lindley a nommée *Rhodanthe Manglesii*. L'une de ces variétés a été décrite et figurée récemment par M. Hooker, sous le nom de *Rhodanthe Manglesii sanguinea* (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 184) ; l'autre vient d'être plus récemment figurée par le même botaniste, sous le nom de *Rh. Manglesii maculata*. Dans celle-ci, qui l'emporte en éclat sur la première, les capitules, vulgairement qualifiés de fleurs, sont deux fois plus grands que dans le type et dans la première variété, et autour de leur disque jaune s'étendent en large rayon les folioles internes de l'involucre, colorées en rouge pourpre très-foncé intérieurement. C'est à M. Thompson, d'Ipswich, qu'est due l'introduction de cette variété vraiment ornementale.

Malortiea gracilis Wendl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5291. — Malortiée grêle. — Guatemala. — (Palmiers).

Ce gracieux Palmier nain appartient à un genre dont le princi-

[illegible] caractère [illegible] consiste dans les étamines au nombre de 10 à 12 dans la fleur mâle et dans la présence d'un cercle d'étamines avortées à l'intérieur du tube du périanthe des fleurs femelles. Une autre espèce du même genre a été figurée dans le *Botanical Magazine* (pl. 5247), sous le nom de *Malortiea simplex* (voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 437). — Le *Malortiea gracilis* n'a que 0m,60 de hauteur; sa tige est annelée, ses feuilles, fort petites pour un Palmier, sont longuement pétiolées, partagées jusqu'au-dessous de leur milieu en deux portions à peu près rectangulaires, irrégulièrement sinuées à leur bord supérieur, qui est transversal, percées à leur base de plusieurs fentes étroites dans l'intervalle des nervures. Son spadice se divise en une demi-douzaine de rameaux simples, plus ou moins dressés, dont chacune constitue un épi de petites fleurs jaunes.

Anemiopsis californica NUTT. (sub *Anemia*). — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5292. — Anémiopside de Californie. — Californie. — (Saururées).

Cette plante nous paraît être beaucoup plus curieuse au point de vue botanique qu'intéressante comme espèce d'agrément, ses fleurs larges d'environ 0m,03, à 6 pétales blancs, ponctués de rouge, étant solitaires et ne produisant dès lors qu'un faible effet.

Oncidium excavatum LINDL. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5293. — Oncidie concave. — Amérique centrale. — (Orchidées).

Cette Orchidée peu répandue dans les jardins n'avait pas encore été figurée, bien qu'elle ait été caractérisée depuis plusieurs années par M. Lindley, dans son bel ouvrage intitulé : *Sertum orchidaceum*. C'est une des plus belles espèces du grand genre auquel elle appartient. On la reconnaît, parmi ses nombreuses congénères, à son labelle, dont la base forme une forte convexité, un peu concave en avant, et creusée en dessous d'une profonde excavation correspondante. Ses pseudobulbes sont ovales-oblongs, comprimés, légèrement sillonnés, [illegible]; chacun d'eux porte à son sommet [illegible]

Clerodendron [illegible] — *Bot. Mag.*, févr. 1862, pl. 5294. — [illegible] (Verbénacées).

Cet arbuste est beaucoup [illegible] que plusieurs de ses congénères; il n'est pourtant pas dépourvu d'intérêt [illegible]-

[illegible] qui forment des cymes paniculées, dans la portion supérieure de la [illegible] [illegible]

Aristolochia arborea Linden. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5295. — Aristoloche en arbre. — Nouvelle-Grenade. — (Aristolochiacées).

Cette plante extrêmement singulière, découverte par M. Ghiesbrecht, a été introduite par M. Linden, qui l'a signalée dans son catalogue n° 13, pour 1858, sous le nom qui lui a été conservé. Dans son pays natal, elle développe un tronc droit, haut d'environ 2 mètres ou davantage, qui se divise en branches flexueuses et couvertes d'une épaisse villosité brunâtre. Ses feuilles atteignent 0m,60 de longueur; elles sont oblongues-elliptiques, acuminées, duvetées à leur face inférieure où leurs veines et nervures forment un réseau proéminent. Les fleurs de cette Aristoloche naissent de la base de sa tige, en panicule pauciflore; elles sont brunâtres à l'extérieur, d'un violet sombre à l'intérieur; leur périanthe simple ou calice forme un tube fortement renflé dans le bas, coudé plus haut, qui s'épanouit à son extrémité en une sorte de grand capuchon oblique, un peu comprimé par les côtés, réticulé, présentant intérieurement, à son origine, un cercle proéminent et velouté, qui semble fermer l'orifice du tube. — Cette plante exige la serre chaude, où elle mérite d'être cultivée, soit pour la beauté et l'ampleur de ses feuilles, soit pour la singularité de ses fleurs. La figure qu'en donne le *Botanical Magazine* a été faite d'après un jeune et vigoureux individu, haut d'environ un mètre, que M. Linden avait envoyé tout fleuri au jardin de Kew.

Maxillaria venusta Lindl. — *Bot. Mag.*, l. c., tab. 5296. — Maxillaire gracieuse. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

La plante figurée sous ce nom dans le *Botanical Magazine* est regardée par M. Lindley comme n'étant que son *Maxillaria venusta*, tandis que MM. Hooker père et fils étaient d'abord disposés à n'y voir que le *M. Anatomorum* Reichbc. fil. Elle est remarquable pour la grandeur de sa fleur solitaire, qui mesure environ 14 centimètres d'un bout à l'autre de ses deux sépales latéraux, et qui est blanche avec un petit labelle jaune sur le lobe médian, bordé de rouge sur les deux lobes latéraux. Dans la Nouvelle-

Grenade, cette Orchidée croît sur les montagnes, à une altitude d'environ 2000 mètres.

Crocus [illegible] **Boiss. et Gaillardot.** — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5297. — Safran blanc et jaune. — Liban. — (Iridées).

Ce Safran a été découvert par M. Gaillardot, dans des champs argileux, sur le Liban. En le chauffant quelque peu et le plaçant ensuite dans une orangerie fraîche, M. Hooker l'a vu donner, à Kew, au mois de décembre, ses jolies fleurs d'un blanc un peu crémeux, avec œil jaune.

Iris longipetala Herb. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5298. — Iris à longs pétales. — Californie. — (Iridées).

Belle espèce qui paraît être tout à fait rustique, et qui prendra rang avec distinction parmi les Iris de nos jardins. C'est à la Société d'Horticulture de Londres que les tubercules en ont été envoyés, et il n'est pas douteux que de là elle ne soit bientôt introduite dans les cultures où elle ne peut manquer d'être hautement appréciée. Cette plante a les feuilles étroites et allongées, un peu plus longues que la tige. De chacune de ses spathes sortent deux ou trois grandes fleurs dont les pétales dressés, étroits et longuement rétrécis dans le bas, sont d'un violet qui devient plus clair sur les bords, tandis que les sépales rabattus et imberbes sont rubanés alternativement de blanc et de violet, avec une ligne médiane jaune.

Leea coccinea Planchon. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5299. — Léea à fleurs rouges. — Java? — (Ampélidées).

Cet arbrisseau est cultivé, dit M. Hooker, dans plusieurs jardins, sous le nom de *Leea lucida* Linden et aussi sous ceux de *Panax excelsa* et *Aralia excelsa*. Il a de l'intérêt par son port gracieux et par ses cymes serrées de fleurs presque sessiles, colorées en rouge écarlate intense à l'extérieur, plus pâles à l'intérieur. On soupçonne qu'il est originaire de Java. Dans tous les cas, il exige la serre chaude.

Stanhopea oculata Lindl. — *Bot. Mag.*, mars 1862, pl. 5300. — Stanhopée à yeux. — Mexique. — (Orchidées).

Très-belle plante, qui a été introduite, il y a quelques années, de Xalapa dans le Mexique, par M. Deppe, chez M. Loddiges. Dans le

magnifique genre, qui la comprend, elle se fait remarquer par le nombre et la grandeur de ses fleurs d'un blanc jaunâtre, marquées d'une grande quantité de macules violet-pourpre, qui exhalent un parfum extrêmement fort.

Iochroma grandiflorum Benth. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5301. — Iochrome à grandes fleurs. — Amérique centrale et Pérou. — (Solanées).

Belle espèce frutescente à grandes fleurs violettes, pendantes, réunies en cyme terminale, à feuilles ovales, acuminées au sommet, arrondies à la base, duvetées en dessus, presque cotonneuses en dessous, à laquelle M. Hooker rattache comme simple synonyme l'*Iochroma Warscewiczii* Regel. (Voyez pour celui-ci le *Journal*, II, 1855, p. 454.)

Ligularia Kæmpferi Sieb. et Zuccar., var. aureo-maculata. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5302. — Ligulaire de Kæmpfer, var. à feuilles maculées de jaune d'or. — Japon. — (Composées).

Cette plante, aujourd'hui bien connue sous le nom de *Farfugium grande* que M. Lindley lui a donné en 1847, dans la pensée qu'elle était nouvelle, n'est pas autre chose qu'une variété à feuilles maculées de jaune d'une espèce décrite depuis longtemps, à savoir du *Tussilago japonica* de Linné, que Kæmpfer avait signalé plus anciennement encore sous son nom japonais de *Tsowa* ou *Tswa*. Cette espèce a été rapportée encore par Decandolle au genre *Senecio*, de telle sorte qu'on la trouve également signalée dans divers ouvrages sous le nom de *Senecio Kæmpferi* DC. Il en a été question dans cette revue, sous le nom de *Farfugium grande*, vol. III, 1857, p. 127 et 319, vol. V, 1859, p. 157, et sous celui de *Senecio Kæmpferi*, vol. VII, 1861, p. 500.

Dendrobium Lowii Lindl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5303. — Dendrobe de Low. — Bornéo. — (Orchidées).

Belle espèce d'Orchidée qui a été découverte par M. Hugues Low, sur la côte nord-ouest de Bornéo, à une altitude d'environ 1000 mètres, et qui a été signalée pour la première fois au mois de novembre dernier, époque à laquelle elle a fleuri chez M. Low, père, à Clapton. Elle se rapproche du *Dendrobium formosum*, dont elle a le port, mais elle est plus grêle, et d'ailleurs ses fleurs diffèrent entièrement de celles de cette dernière espèce. Sa tige dressée,

pourvue de poils noirs, porte des feuilles ovales-oblongues, obtuses au sommet, chargées en dessous d'un duvet rose. Ses inflorescences latérales réunissent chacune plusieurs grandes fleurs d'un beau jaune d'or, dans lesquelles les deux pétales oblongs, obtus, ondulés dépassent beaucoup les sépales et le labelle divisé en trois lobes dont les deux latéraux sont courts, [illegible] levés, tandis que le médian présente, au bout d'un long onglet, un grand limbe presque arrondi et marqué au milieu de lignes rouges et barbues, longitudinales.

Anguloa [illegible] Hort. [illegible] [illegible] Amérique centrale. — (Orchidacées.)

Cette [illegible] paraît avoir été introduite par M. Linden; elle se recommande surtout par le rouge [illegible] très-vif de [illegible] [illegible] [illegible]

Multiplication de l'Attrape-Mouches (*Dionæa Muscipula* L.) par ses feuilles; par M. Mildebrandt, de Cologne (*Wochenschrift*, n° 24 de 1861.

Le nombre des plantes dont les feuilles soumises à l'influence de la terre humide peuvent développer des bourgeons et des racines, et fournissent ainsi un moyen particulier de multiplication est encore [illegible] considérable [illegible] depuis bien longtemps [illegible] les de l'Oranger, mais ce procédé de multiplication [illegible] pour [illegible] qu'un simple objet de curiosité. [illegible] plantes grasses ont pu être [illegible] multipliées au moyen de leurs feuilles. Les *Gloxinies* sont [illegible] pour la facilité avec laquelle ils développe-

[illegible] ; mais ce sont surtout les *Begonia* pour lesquels le bouturage des feuilles est devenu, dans ces derniers temps, une pratique horticole usuelle ; ainsi on a pu [illegible] des feuilles de quelques espèces de ce genre [illegible] chacun des petits fragments ainsi obtenus [illegible] une nouvelle [illegible].

Le nouvel exemple de multiplication par les feuilles que vient de signaler M. [illegible] est assez intéressant pour mériter l'attention des amateurs, car il porte sur une espèce extrêmement curieuse par le phénomène d'irritabilité qui lui a valu son nom spécifique, espèce toujours peu répandue dans les jardins à cause de la difficulté qu'on éprouve à la multiplier. Voici comment ce jardinier allemand a constaté le fait qui lui a fourni le sujet de sa note.

Depuis les pieds de [illegible] qu'il possédait, il en vit un pourrir au [illegible], sans doute par suite de l'excès d'humidité. Il essaya inutilement d'arrêter les progrès rapides de la pourriture, et il vit bientôt les plus grandes feuilles atteintes elles-mêmes. Il se décida alors à enlever le pot de sa place [illegible], et à le placer dans une petite bâche à multiplication, après avoir toutefois un peu enfoncé en terre les feuilles qui restaient. Sa surprise fut grande en reconnaissant au bout de quelque temps que chacune de ces feuilles avait produit des racines, et que de petits bourgeons s'étaient développés [illegible]. Sa [illegible] la termine en disant qu'il se propose de relever ces jeunes plantes au moment convenable pour les traiter comme autant de pieds distincts et séparés.

Multiplication des [illegible] ; par M. [illegible] (*Monatsschrift für Pomologie*, cahier de mars 1862, p. 92).

L'auteur de cet article a connu un pépiniériste [illegible] premier [illegible] ; [illegible] pour eux [illegible] de beaux [illegible] jeunes [illegible] pour y [illegible] les [illegible] greffes, [illegible]

rejets de ces deux espèces. Au printemps de 1864, il fut frappé de cette circonstance que tous les jeunes rameaux latéraux qui naissaient sur les Cognassiers et sur les Pommiers Paradis qui font greffés devaient être supprimés et, comme il avait justement en ce moment inoccupé un coffre qui était destiné simplement à des expériences, et dans lequel il y avait une couche de fumier de cheval sans mélange, épaisse de trente centimètres, qui était couverte d'une couche de terreau de couche de la même épaisseur, il eut l'idée d'essayer si les jeunes pousses latérales qu'il avait supprimées, étant plantées sur cette couche, s'y comporteraient pas comme le font par exemple les boutures des *Fuchsia*. A titre d'essai, il coupa rez tige toutes ces pousses dès qu'elles eurent quelques centimètres de longueur, il ne leur laissa que les deux ou trois petites feuilles supérieures et les planta ensuite sur couche par rangs espacés de six à huit centimètres. Tout d'abord il donna fort peu d'air, et il maintint l'atmosphère du coffre à la fois très-humide et chaude; au moyen d'une toile, il donnait de l'ombre pour que les jeunes feuilles, encore fort délicates, ne fussent pas brûlées par le soleil. Dans l'espace de quelques jours ces boutures commencèrent à s'allonger; à mesure que leur accroissement devint plus marqué, notre auteur donna de plus en plus d'air en soulevant de plus en plus le châssis, jusqu'à ce qu'il lui fût enfin possible de l'enlever entièrement. Enfin, à la fin de l'été, il en examinant ses boutures, il reconnut qu'elles étaient toutes pourvues de bonnes et nombreuses racines; il se trouvait ainsi en possession d'un grand nombre de jeunes pieds, bien venants qui constituaient autant de sujets auxquels il ne manquait plus que de prendre de la force pour pouvoir être utilisés. — Ce résultat est assez intéressant pour qu'il soit bon de répéter l'expérience qui l'a donné.

Méthode hollandaise pour obtenir des Vignes chargées de fruits et de feuilles (*Hamburger Garten- und Blumenzeitung*, 1865, p. 26).

Les jardiniers hollandais [illegible] cultures, [illegible]; [illegible] cent les Vignes [illegible] beaucoup d'autres. Leurs forceries n'offrent absolument rien de particulier [illegible]

[illegible]

le bois inutile pour ne pas affaiblir les pieds.

Aussitôt que le palissage est terminé, on lave les vitres et on met [illegible]

[illegible]

temps du forçage, il est nécessaire de donner beaucoup d'air pour enlever les vapeurs le plus promptement possible. Au point où le ... on maintient la température, pendant les deux premières semaines, à ... degrés pendant le jour et ... degrés pendant la nuit; puis on l'élève à 20 degrés pendant le jour et à 17 degrés pendant la nuit, et on la maintient à ce point jusqu'à la fin du forçage. — Dès qu'on ne peut plus obtenir dans la bâche la température convenable, on l'entoure de réchauds auxquels on donne une largeur d'un mètre pour celui qui est en arrière et de 65 centimètres pour celui qui se trouve en avant. Ces réchauds sont formés d'un mélange de fumier de cheval tout frais et de feuilles de Hêtre, qui donnent une chaleur plus forte et plus durable que toutes les autres. Ces deux matières sont mélangées par portions égales. On peut aussi les former soit avec du fumier seul, soit avec des feuilles de Hêtre sans mélange. On se règle d'après la température de l'intérieur et de l'extérieur pour exhausser ou changer ces réchauds; le jardinier peut, grâce à ceux-ci, arriver au degré qu'il désire. — Comme les vapeurs produites par ces réchauds s'introduisent dans la bâche, malgré toutes les précautions qu'on peut prendre pour l'empêcher, il est essentiel d'aérer autant qu'on le peut, pour les enlever. Dans ce but on a ménagé dans les châssis des soupapes à ventilation qu'on ouvre quand il le faut, ou bien, si la température extérieure le permet, on soulève quelque peu les châssis. L'aération a de l'importance principalement à l'époque de la floraison, l'atmosphère dans laquelle se trouvent les fleurs de la Vigne devant être aussi chaude que possible. — Dans ce genre de forçage on seringue peu, l'humidité naturelle ne manquant pas; cependant il est bon de le faire au printemps lorsqu'il fait soleil; on peut même alors mouiller les sentiers. On ombrage légèrement, à partir du mois de mars et dans le milieu du jour, lorsque le soleil brille. — Dès que les pousses laissent voir les inflorescences, on supprime toutes celles qui n'en portent pas; on ne laisse aussi qu'une grappe sur les sarments faibles qui en portent deux; on doit compter environ 25 grappes par châssis. La suite des opérations est semblable à celle du forçage ordinaire.

La Vigne forcée de la manière qui vient d'être exposée donne à peu de frais d'excellents résultats. On en obtient de fort beau rai-

sin, à la fin de mars, sur les vignes qui ont été chauffées à partir du 15 novembre. On voit donc que cette méthode est avantageuse particulièrement à ceux qui veulent sans faire de grandes dépenses pour obtenir de bonne heure des raisins frais; seulement elle exige une surveillance continue pendant tout le temps nécessaire à son application.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE.

Un mot sur le pincement, par M. C.-F. Willermoz (*Bullet. de la Soc. d'Hortic. pratiq. du Rhône*, 1861, p. 161-164).

L'auteur de cet article se plaint d'abord de ce qu'on a la mauvaise habitude de tout généraliser, et surtout de tout exagérer en horticulture. Il fait observer ensuite que les auteurs qui recommandent le pincement des arbres fruitiers négligent trop de caractériser les rameaux qu'il faut pincer tôt, ceux qu'il faut pincer tard et ceux qu'on ne doit pas pincer du tout. Pour lui, il commence par en distinguer les catégories suivantes : 1° le rameau de prolongement de la branche ; 2° les rameaux latéraux ; 3° ceux qui naissent d'un bouton à fruit transformé ; 4° ceux qui naissent d'un dard ou d'une lambourde portant à sa base des boutons à fruit qui doivent éclore l'année suivante ; 5° ceux qui naissent de bourses portant fruit dans l'année ; 6° les rameaux anticipés ; 7° les rameaux adventifs. — La plupart de ces rameaux se traitent, dit-il, de manières différentes. Celui de prolongement ne sera pincé qu'autant qu'il l'emportera sur ses voisins et qu'il les affamera. Les rameaux latéraux d'un arbre vigoureux et qui ne porte pas de fruits seront pincés sur 3 à 8 feuilles, selon la longueur de leurs entre-nœuds ; ainsi le Bon-Chrétien sera pincé sur la 4e feuille, et la Fondante de Noël sur la 8e. L'opération doit se faire lorsque ces rameaux sont garnis de 6 à 10 feuilles. Si ces arbres sont peu vigoureux et passablement pourvus de fruits, il faut examiner l'extrémité des rameaux avant de les pincer ; cette extrémité est-elle terminée par une pointe fine et allongée, pincez à la longueur indiquée ; sa pointe est-elle courte et obtuse, ne pincez pas, car ce

rameau ne doit pas s'allonger dans le cours de l'année, à moins d'une chute de fruit. Si cette chute a lieu, vous serez à temps de pincer, fût-ce tardivement. — On traitera de même le rameau qui est né d'un bouton à fruit ou d'un dard. — Le rameau qui naît d'un dard ou d'une lambourde portant à la base des boutons à fruit qui doivent éclore l'année suivante, ne sera pas pincé si l'arbre est vigoureux et ne porte pas de fruits; toutefois, s'il menaçait d'éteindre les boutons à fleur, on se contentera de pincer l'extrémité seulement, et plus tard, lorsque son écorce aura pris sa couleur naturelle, on le cassera ou le tordra à 10 à 12 centimètres de sa naissance. — On agira de même pour le rameau qui est né sur une bourse, si cette bourse a perdu ses fruits; mais, si elle les a conservés, le rameau sera pincé de bonne heure et très-court. — Les rameaux anticipés qui naissent sur les rameaux latéraux se pincent, attendu qu'ils épuisent les parties inférieures. Comme le plus grand nombre doivent tomber à la taille, il ne faut pas craindre de les pincer court, souvent même on les supprime entièrement par une taille en vert pratiquée au-dessus de celui qui est le plus rapproché de la naissance du rameau qui les porte. — Les rameaux adventifs sont utiles ou inutiles : ceux qui sont utiles pour former une charpente sont conservés; ceux qui ne le sont pas sont supprimés; ceux qui naissent sur une branche latérale, s'ils sont bien placés, sont conservés et traités par le pincement comme ceux qui sont issus d'un œil à bois.

Ces opérations se pratiquent ou doivent se pratiquer sur les arbres qui végètent d'une manière normale. Mais, dans les années où la végétation est exceptionnelle, il ne faut pas se presser de pincer; l'expérience nous a démontré, dit M. Villermoz, que les arbres pincés de bonne heure sont très-abondamment pourvus de faux-bourgeons ou de faux-rameaux et non de boutons à fruit. Mieux vaut, dans cette circonstance, ne pincer que les rameaux supérieurs et casser ou tordre les autres. Le pincement, la torsion et le cassement ne doivent s'exécuter que très-progressivement, afin de ne pas déranger brusquement la marche de la séve.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 26 JUIN 1862.

Présidence de M. PÉPIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, quelques observations étant faites au sujet de l'action exercée sur les Pucerons par les détritus de tabac pulvérisés, M. Andry ajoute quelques détails à ceux qu'il a communiqués, sur ce sujet, dans la dernière séance. Les détritus que donne l'Administration ne sont pas bien secs et consistent en fragments assez gros; il faut donc avoir soin d'en obtenir une dessiccation aussi complète que possible en les mettant dans un four de boulanger ou dans une étuve quelconque; on les pulvérise ensuite sans la moindre difficulté dans un mortier, à l'aide d'un pilon. Au reste, la finesse de la poudre qu'on obtient ainsi n'a qu'une importance secondaire, puisque, même sans être pulvérisés, ces détritus agissent énergiquement sur les Pucerons.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de 7 Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Robichon, jardinier à Argenteuil (Seine-et-Oise), des racines de *Cerfeuil bulbeux*. Ces racines proviennent d'un semis qui a été fait au mois de septembre 1861; elles ont été récoltées le 25 juin courant. Une surface de 33 mètres carrés de terre a produit un hectolitre et demi de tubercules d'une belle grosseur, sans compter les tubercules moyens ou petits.

2° Par M. Chales, fils aîné, jardinier chez Mme de Beaumont, au château de La Hallotière, quatre *Artichauts* de Laon provenant d'œilletons qui ont été plantés, le 15 mai 1861, sur un mauvais terrain, qui n'est cultivé que depuis six années, et qui se trouve à une exposition froide.

3° Par M. Cels, une tige sèche de *Cereus Bertini*. Cette curieuse Cactée croît naturellement sur la côte orientale de la Patagonie, par 45° de latitude sud. Le capitaine Cels en rapporta des pieds en 1855; mais, malgré tous les soins qu'il leur prodigua, M. Cels ne put par-

venir à obtenir la reprise d'un seul. Plus récemment, le capitaine Bertin, guidé par les indications que lui avait données le capitaine Cels, fit des recherches assidues pendant 3 ou 4 ans pour retrouver cette espèce; enfin il en trouva un pied qui s'était ramifié et qui avait développé des racines aériennes. Ce sujet a permis à M. Cels d'en obtenir trois pieds qui ne montrent encore en ce moment qu'une végétation assez faible, et d'en faire aussi plusieurs greffes qui ont parfaitement repris, et qui donnent lieu d'espérer que la plante pourra être mise prochainement dans le commerce. — Le *Cereus Bertini* a le port des *Echinocereus*. Il présente une dizaine de côtes. Chaque groupe d'épines en offre 4 centrales fortement recourbées en crochet à leur extrémité, dont la supérieure est la plus longue, et tout autour de celles-ci douze à quinze autres qui sont blanches, sétacées et rayonnantes. La plante entière est haute de 0m25 à 0m50; le diamètre de sa tige est de 0m03 à 0m05.

4° Par M. Lebatteux d'Orizon, horticulteur à Caen (Calvados), de jeunes pieds d'une curieuse Aroïdée qui vient de figurer à l'Exposition, où elle a été remarquée pour la beauté de ses grandes feuilles ovales-cordiformes, acuminées, peltées, dont la teinte est nettement cuivreuse. Cette plante, fort incomplétement connue, a été désignée d'abord par Roxburgh sous le nom d'*Arum viviparum*. Elle est devenue plus récemment le type du genre *Remusatia*. Le *Remusatia vivipara* Schott, plante de l'Inde, est curieux parce que, lorsqu'il est un peu avancé dans son développement, il produit de nombreux stolons sur lesquels on voit naître en peu de temps quantité de bulbilles. Ceux-ci, mis en terre, donnent autant de jeunes pieds, et fournissent ainsi un moyen très-commode de multiplication pour cette espèce intéressante.

5° Par M. Pauwels, un *soufflet-ventilateur* pour le soufrage de la Vigne, qui a subi quelques modifications depuis sa présentation à la dernière séance.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un exemplaire de l'ouvrage que vient de publier, sous le titre de *Botanique populaire*, M. Henri Lecoq, Membre correspondant de la Société, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand.

M. A. Dupuis est prié par M. le Président de faire un rapport sur cet ouvrage.

2° Une brochure de M. A. Dupuis ayant pour sujet les *Migrations des végétaux*. Elle renferme le résumé d'une conférence faite par l'auteur à la Société d'Acclimatation. — M. Dupuis reçoit les remercîments de M. le Président pour le don de ce travail.

3° Une brochure sur l'état de la *Culture maraîchère à Lyon*, publiée par la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône.

4° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône demande qu'un Membre soit délégué pour prendre part aux opérations du Jury de l'Exposition que cette Société doit tenir à Lyon, du 11 au 14 septembre prochain. — M. Dupuis-Jamain veut bien se rendre à Lyon en qualité de Juré.

5° Une lettre par laquelle M. Blachier remercie au sujet de son admission récente comme Membre titulaire.

6° Une lettre dans laquelle M. Tisée, de Mantes, rapporte que, le 14 août 1860, il avait posé un écusson de la Rose Mme Campbell d'Islay sur une des branches d'un Églantier qui, depuis une dizaine d'années, avait été transformé par la greffe en Rosier de la Reine. En 1861, cet écusson fleurit mal, et sa fleur était peu striée, tandis que les autres branches donnèrent toutes de belles roses de la Reine. Cette année, ce même Rosier a présenté ce fait remarquable que toutes ses branches ont donné des roses Mme Campbell d'Islay bien striées et qu'il n'a produit aucune rose de la Reine.

7° Une lettre dans laquelle M. Godin Leriche, après avoir rappelé qu'il a signalé, l'année dernière, de grands dégâts causés par les chenilles dans plusieurs parties de la France, fait observer que, tandis que la chasse des petits oiseaux au fusil, au filet, au lacet, etc., est prohibée, la vente de nichées d'oiseaux, de nids et d'œufs est tolérée à Paris même, bien qu'elle amène certainement la destruction d'un grand nombre de ces utiles auxiliaires de la culture.

Une conversation a lieu, à la suite de cette lecture, au sujet de l'utilité des oiseaux. M. Forest pense que, parmi les petits oiseaux, les Becs-fins seuls mangent des chenilles.

M. Payen croit, au contraire, que beaucoup d'oiseaux, même les Moineaux, détruisent une grande quantité d'insectes. Comme

preuves à l'appui de cette opinion il cite les observations consignées par M. Florent-Prévost dans un ouvrage spécial, observations qui ont montré à cet habile zoologiste des débris d'insectes dans l'estomac de divers oiseaux granivores.

M. Forney est du même avis. Il fait remarquer d'ailleurs que les oiseaux ne trouvent dans les champs des fruits et des graines pour s'en nourrir que pendant une faible portion de l'année; or, comme il faut qu'ils vivent pendant les autres mois, ils doivent nécessairement substituer alors une nourriture animale à la nourriture végétale qui leur manque; ils doivent donc dévorer alors des insectes.

M. Mathias regrette que la loi sur l'échenillage soit mal observée, même dans les environs des grandes villes; elle amènerait la destruction d'une grande quantité d'insectes. Quant à la destruction irréfléchie des oiseaux, la Société protectrice des animaux a déjà formulé ses plaintes à ce sujet; mais il importe que la Société impériale et centrale d'Horticulture fasse, à son tour, entendre sa voix et appelle ainsi l'attention de l'autorité sur cette question dont on ne peut méconnaître la haute importance.

8° Une lettre par laquelle M. F. Gels demande qu'une Commission soit chargée d'examiner sa nombreuse collection d'Agaves. M. le Président fait droit à cette demande et nomme, comme devant former la Commission demandée, MM. Pépin, Rivière, Andry et Guedeney.

9° Une lettre par laquelle M. Avoine, jardinier chez M. Bertrand, à La Queue-en-Brie, demande qu'une Commission soit chargée de visiter la collection d'Orchidées confiée à ses soins et plus particulièrement un pied de *Vanda Batemanni*, qui fleurit dans cette collection et qui s'y montre en ce moment fleuri. Cette floraison est la première de cette espèce remarquable qui ait eu lieu en France jusqu'à ce jour.

M. le Président désigne, comme devant former la Commission demandée par M. Avoine, MM. Duchartre, Keteleer, Luddemann et A. Rivière.

10° Une lettre dans laquelle M. Jamin (J.-L.) dit avoir remarqué, à Poleville, près du Havre, dans la propriété de M. Emm. Leroy, que toutes les Poires d'été, d'automne et d'hiver sont atteintes

tinctement d'une maladie dont les effets se manifestent à la surface des fruits par des érosions particulières. Le feuillage des arbres qui portent ces Poires est parfaitement sain et intact; en outre, rien de pareil ne se montre dans les jardins adjacents. M. Leroy serait satisfait d'apprendre la nature et la cause de ce fâcheux accident.

Dans la conversation qui s'engage à ce sujet, M. Forest dit que c'est l'action de la gelée qui se manifeste de la manière qu'indique la lettre de M. Jamin.

M. Jamin ne croit pas que la gelée ait pu déterminer les petites érosions superficielles qu'il a observées, car il en a vu dans la même proportion devant les murs bien exposés, et d'ailleurs rien ne pareil ne se montre dans le reste du pays.

M. le Dr Aubé croit reconnaître, sur les fruits apportés par M. Jamin, les petites cicatrices que laissent les morsures d'insectes; mais il est impossible de présumer de là quel est l'insecte qui a fait le mal observé.

Le Comité de Culture potagère, après avoir examiné les objets présentés, soumet à la Société les propositions suivantes : Il propose d'accorder deux primes de 3e classe, l'une à M. Robichon, pour son Cerfeuil bulbeux, l'autre à M. Cheles, fils aîné, pour ses beaux Artichauts venus, grâce à ses soins, dans des conditions défavorables.

Ces deux propositions sont mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les deux primes qui viennent d'être votées à deux Membres qui se chargent de les faire parvenir à MM. Robichon et Cheles.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Observations sur les Pommes de terre Blanchard et Marjolin; par M. [illegible].

Le résultat de ces observations étant que la Pomme de terre Blanchard donne un produit notablement supérieur à celui de la Marjolin, M. Gosselin fait observer que ce résultat numérique n'a qu'un médiocre intérêt pour ce motif que la Pomme de terre Blanchard offre le grave inconvénient de produire un grand nombre de tubercules trop petits pour être utilisés; aussi pense-t-il que cette variété est fort loin de valoir la Marjolin.

M. E. Vavin est du même avis, et il va même jusqu'à conseiller d'abandonner la culture de la Pomme de terre Blanchard.

2° Note sur les plantes aquatiques, de plein air, les plus ornementales ; par M. Th. Denis, chef des cultures au Jardin botanique de Lyon.

3° Observations horticoles faites à Saverdun (Ariége), pendant le printemps et l'été de 1862 ; par M. Léo d'Ounous.

4° Note sur l'*Æcidium* du Poirier ; par M. Forney.

La lecture de cette note amène une conversation analogue à celles qui ont eu lieu, l'an dernier, à plusieurs séances, au sujet de la transformation, admise par quelques personnes, du *Gymnosporangium* du Genévrier Sabine en *Æcidium* du Poirier. Parmi les faits et arguments produits pour ou contre cette opinion, il n'en est guère de nouveaux ; de telle sorte qu'on ne saurait, sans répétitions inutiles, résumer cette conversation. Il est bon seulement d'ajouter à ce qui a été dit antérieurement une observation communiquée par M. Jamin (J.-L.) qui rapporte avoir vu l'*Æcidium* très-abondant sur les Poiriers, à Nantes, dans l'Allier, dans la Nièvre, etc., principalement sur les terres fortes et à l'exposition du nord, sans qu'il existât dans ces localités de pieds du Genévrier Sabine.

5° Description de plusieurs formes et variétés du *Cereus* (*Echinopsis*) *Pentlandii* ; par M. F. Cels.

6° Rapport sur un instrument ayant pour objet de faire l'incision annulaire, qui a été présenté par M. Pérot ; M. Muller, père, Rapporteur.

Les conclusions peu favorables de ce rapport sont adoptées par la Société.

7° Compte rendu de l'Exposition horticole qui a eu lieu à Orléans, au commencement du mois de juin dernier ; par M. Jacquin, de Bessancourt.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations.

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

Séance du 10 juillet 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après une observation faite par M. Gannon.

A l'occasion du passage du procès-verbal qui est relatif à l'opinion soutenue par quelques personnes que le *Gymnosporangium* développé sur le Genévrier Sabine donne naissance à l'altération déterminée sur le Poirier par l'*Æcidium*, M. Boisduval rapporte qu'étant allé dernièrement à Savigny-sur-Orge, il y a vu tous les Poiriers couverts d'*Æcidium* et qu'il s'est assuré qu'il n'existait pas un seul pied de Genévrier Sabine dans cette localité.

M. le Président proclame admis, après un vote de la Société, onze nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Fontaine (François), horticulteur à Châtillon (Seine), un tubercule d'une *Pomme de terre* rouge et longue, qui a été obtenue par lui de semis.

2° par M. Ménard (Antoine), jardinier de M. Pochet-Deroche, propriétaire à Franconville (Seine-et-Oise), 20 tubercules de Cerfeuil bulbeux pesant ensemble 1 kil. 800 gram., ce qui donne pour chacun un poids moyen de 90 gram. Deux, qui se sont bifurqués, pèsent l'un 160 gram., l'autre 140 gram.; tous les autres sont parfaitement simples et le poids de l'un de ceux-ci est de 120 gram. Ces magnifiques tubercules ont été arrachés un peu plus tôt qu'on n'aurait pu et voulu le faire, puisqu'ils étaient encore en pleine végétation; mais on a été obligé de se hâter pour les soustraire à la dent des Mulots qui faisaient beaucoup de ravages dans la planche où ils se trouvaient.

M. Pochet-Deroche donne de vive voix quelques détails au sujet de ces magnifiques racines, qui surpassent en grosseur toutes celles qu'on a vues jusqu'à ce jour. La graine a été semée dans une terre légère et médiocrement fumée. Au mois de mars, la germination n'ayant pas eu lieu, on a labouré la planche, ce qui a fait manquer la moitié du semis.

L'autre moitié a bien levé, et a pris un développement exceptionnel.

3° Par M. Eug. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), des tubercules de *Cerfeuil bulbeux* et de *Cerfeuil de Prescott*.

4o Par M. Robichon, jardinier chez M. Deval, à Argenteuil (Seine-et-Oise), des *Fraises* Quatre-saisons améliorées par le semis.

5o Par le même, une branche de *Figuier* chargée de figues parmi lesquelles une seule a reçu une goutte d'huile à l'œil. Celle-ci a mûri 10 jours plus tôt et est devenue deux fois plus grosse que les autres. Le présentateur fait observer que le moment favorable pour pratiquer cette opération dit *touchage* est celui où les côtes de la figue s'effacent et où la couleur de la peau de celle-ci devient jaunâtre. A partir de ce moment une figue abandonnée à elle-même exige environ trois semaines pour arriver à sa maturité; tandis que, grâce à l'emploi de l'huile, elle peut être mûre au bout de huit ou dix jours.

6o Par M. Prévost, pépiniériste à Piscop (Seine-et-Oise), une *Poire* obtenue de semis, que le présentateur dit n'arriver à sa maturité que vers la mi-juillet de l'année qui suit la récolte.

7o Par M. Douverel, jardinier au château de Blemur (Seine-et-Oise), des *Cerises* tardives.

8o Par M. Eug. Vavin, déjà nommé, une corbeille de *Prunes* auxquelles il donne le nom de Reine Claude de Bavay hâtive.

9o Par M. Blein, entrepreneur de jardins, à Rueil, des feuilles de Poirier envahies par l'*Æcidium cancellatum*.

10o Par M. Albert, de Montfort-l'Amaury, des rameaux d'un *Delphinium* venu de semis de graines du *cheiranthiflorum*. Ces rameaux formaient environ 1/4 de la plante entière; or, comme ils portaient 780 fleurs, il en résulte que le pied, dans son ensemble, en avait, en totalité, plus de 3000. Ce pied a été semé au mois d'octobre 1859.

11o Par M. Verdier (Eugène) fils aîné, deux *Roses* qui ont été mises dans le commerce, l'une en 1861, sous le nom de Paul Dupuy, l'autre en 1859, sous le nom d'Hélène, et qu'il présente pour en faire remarquer l'identité.

12o Par MM. Bauquet-Hamel, pépiniéristes, à Avranches (Manche), une très-nombreuse série d'*Œillets*, fleurs coupées, qui ne comprend pas moins de 128 variétés de collection et 202 variétés obtenues par eux de semis. Parmi celles-ci 12 seulement ont reçu un nom; ce sont celles qui ont été nommées : Général de Pimodan,

Mlle Sophie Marie, M. de la Merle, M. Béroyer, Mme Grant, Jeanne d'Arc, Mgr Dupanloup, Chateaubriand, Mgr de Bonnechose, Souvenir de M. Miellez, Mlle Nelly de la Broise.

13° Par M. Margottin, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), Grande-Rue, 22, une nombreuse série de fleurs coupées de Rose Trémière (*Althaea rosea* Cav.) appartenant à des variétés nouvelles et plusieurs rameaux chargés de fleurs des mêmes plantes.

14° Par M. Loise, horticulteur-grainier, rue de la Pelleterie, 3, à Paris, un volumineux bouquet formé d'un grand nombre de variétés de *Glaïeuls*.

15° Par M. Gantet, jardinier à Corbeil (Seine-et-Oise), un *Œillet* nouveau obtenu par lui de semis, et qu'il a nommé Mme Boutin.

16° Par M. Tabar, jardinier à Sarcelles, des *Petunia* obtenus par lui de semis, ainsi qu'un *Pelargonium zonale*.

17° Par M. Néant (Claude), horticulteur à Bièvres (Seine-et-Oise), rue de Paris, un *Dahlia* venu d'un semis fait il y a deux ans.

18° Par M. Douverel, nommé plus haut, deux rameaux fleuris d'*Heliconia pulverulenta* et un *Maranta sanguinea*.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire-général de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes annonce que cette Société tiendra une Exposition agricole et horticole, à Grasse, du 5 au 7 octobre prochain.

2° Une demande de Juré adressée par M. le Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de la Gironde, pour l'Exposition que cette Société doit ouvrir le 7 août prochain.

M. Barillet-Deschamps est prié par M. le Président d'accepter les fonctions de Juré à l'Exposition de Bordeaux.

3° Une demande semblable adressée par M. Mas, Président de la Société d'Horticulture pratique de l'Ain, pour l'Exposition que cette Société doit tenir à Ambérieu-en-Bugey, du 29 au 31 août prochain.

M. Forney veut bien se rendre à Ambérieu-en-Bugey en qualité de Juré.

4° Une lettre dans laquelle M. Guillaume, Président

Société d'Horticulture de Dole (Jura), a consigné les résultats des observations faites, cette année, dans cette localité, sur la culture du Cerfeuil de Prescott. — Les semis ont été faits aux mois de février et d'avril. Ces derniers, bien qu'ils eussent été faits d'après les indications du *Bon Jardinier*, n'ont pas donné le meilleur résultat; au contraire, les premiers ont assez bien levé. Parmi les plantes qui en sont provenues, beaucoup ont monté à graine. Parmi les autres quelques-unes ont formé des racines assez belles; mais c'est le plus petit nombre; encore ces racines avaient-elles le défaut d'être rameuses. Les autres pieds n'ont produit que des racines d'un faible volume, grosses au plus comme le petit doigt. On a reconnu que les Courtilières sont très-friandes de cette racine, et l'un des jardiniers qui en ont cultivé assure qu'elles se rendent vers ce Cerfeuil de tous les points du jardin.

5° Une lettre dans laquelle M. le comte Léonce de Lambertye donne des détails relativement à deux faits qu'il vient d'observer sur des Pommes de terre. L'un consiste en ce qu'un tubercule de Pomme de terre Marjolin, étant resté tout l'hiver sur la cheminée d'une pièce où la température a été maintenue de 12 à 16 degrés centigrades, a développé son bourgeon terminal en un petit tubercule qui lui-même a émis plusieurs rameaux très-courts et plus ou moins tubéreux. L'autre fait s'est présenté sur une tige d'une Pomme de terre anglaise qui, à l'aisselle de 3 feuilles, a développé autant de tubercules ovoïdes-oblongs et verts. Les objets qui ont fourni la matière de ces 2 observations sont mis sous les yeux de la Société.

M. Duchartre fait observer que, tout curieux qu'ils sont, ces développements anormaux ne sont pas très-rares; il rappelle que lui-même a eu occasion d'en voir d'analogues, qui même étaient encore plus prononcés, et dont il a entretenu la Société dans des séances antérieures.

Les Comités, après avoir soumis les objets présentés à un examen attentif, formulent à ce sujet les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère est d'avis qu'une prime de 2e classe doit être accordée à M. Ménard, jardinier de M. Rochet-Deroche, pour son Cerfeuil bulbeux, qui surpasse en grosseur tous les échantillons présentés jusqu'à ce jour, à la Société. Il demande

que des remercîments soient adressés à MM. Vavin et Robichon, et que M. Fontaine (François) soit prié d'envoyer un certain nombre de tubercules de sa Pomme-de-terre.

M. Rouillard pense que M. Ménard devrait recevoir une prime de 2e classe, et le Comité se rallie à son opinion.

2° Le Comité d'Arboriculture regarde les Cerises présentées par M. Douverel comme trop peu mûres pour pouvoir être appréciées convenablement; il décide que la Poire de M. Prévost sera conservée jusqu'à sa parfaite maturité; il demande que des remercîments soient adressés à M. Robichon; enfin il déclare que la Prune présentée par M. Vavin sous le nom de Reine Claude de Bavay hâtive lui paraît appartenir à une variété connue et cultivée depuis longtemps dans la vallée de Conflans Sainte-Honorine, sous le nom de Reine Claude hâtive d'Avion.

De son côté, M. Vavin dit que M. de Bavay lui-même a reconnu la Prune dont il s'agit comme identique à celle qui porte son nom, toutefois avec cette différence importante que celle-ci ne mûrit qu'au mois de septembre, tandis que la Prune qui est sous les yeux de la Société mûrit dès les premiers jours du mois de juillet.

M. le Président prie le Comité d'Arboriculture de confier à une Commission le soin d'élucider cette question.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis que MM. Baudry et Hamel doivent recevoir deux primes de 1re classe pour leurs deux magnifiques collections d'Œillets; que M. Margottin doit avoir une prime de 1re classe pour ses remarquables Roses trémières; qu'il sera statué ultérieurement sur la récompense qui pourra être décernée à M. Loise pour ses beaux Glaïeuls dont cet horticulteur annonce devoir faire successivement plusieurs présentations; il propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Douverel, et d'adresser des remercîments, au nom de la Société, aux autres présentateurs de plantes fleuries.

Ces diverses propositions des 3 Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. Les primes accordées sont remises par M. le Président aux personnes qui les ont obtenues ou à leurs représentants.

M. Andry rapporte qu'un Figuier planté dans son jardin portait encore quelques Figues imparfaitement développées, à la fin de la

végétation de 1861 ; l'arrivée des gelées en arrêta l'accroissement sans toutefois en amener la chute. Cette année, ces Figues ont recommencé à grossir et, en ce moment, elles touchent presque à leur maturité. En même temps il s'en est produit de nouvelles à leur aisselle, et celles-ci paraissent devoir être mûres environ quinze jours plus tard que les premières. Il y aura donc sur cet arbre deux récoltes successives de Figues.

M. Lhérault-Salbœuf, d'Argenteuil, dit qu'on a vu plusieurs cas analogues dans cette localité, mais que les Figues que la gelée avait surprises se sont détachées des arbres, et que dès lors on n'a pas eu les deux récoltes qu'obtient accidentellement M. Andry.

M. Forest donne un avis général au sujet de la maladie de la Vigne qui commence à faire de grands ravages. Il insiste sur la nécessité des soufrages que la fréquence des averses et la rareté des journées avec soleil oblige à répéter à de courts intervalles.

M. Andry appuie ce conseil et ajoute qu'on doit, autant qu'il le peut, soufrer dans la matinée d'un jour qui semble devoir être clair, l'action du soleil sur le soufre étant la condition essentielle pour que cette substance exerce son action.

M. Payen rappelle la cause de cette circonstance : c'est que tandis que le soufre n'entre en ébullition qu'à la température élevée de 415°, il a la faculté de subir une combustion lente à partir de 50°, chaleur que donnent aisément les rayons du soleil, par un beau jour. Or, le gaz dégagé dans ces conditions, se répandant tout autour des points sur lesquels le soufre a été déposé, va faire sentir son action à la Mucédinée parasite qui produit la maladie. Il ajoute cependant qu'on ne doit pas soufrer la Vigne au milieu d'une journée chaude d'été, sans quoi la production d'un peu d'acide sulfurique qui a lieu alors, par une forte chaleur, altère le raisin, comme il a été dit dans une circonstance antérieure. (Voyez le *Journal*, V, 1859, pp. 465, 479, 497).

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Note sur l'hybridation des *Petunia* ; par M. Touar.

2° Description des Poires Souvenir Favre et Chaigneau ; par M. DE LIRON D'AIROLES.

3° Nouvelles observations sur les Pommes de terre Mariolin et Blanchard ; par M. MARÉCHAL.

Rapport sur un ouvrage de M. Gressent qui a pour titre : *Leçons pratiques d'Arboriculture fruitière*; M. Pigeaux, Rapporteur.

Rapport sur les cultures d'*Agave* de M. Cels; M. [illegible], Rapporteur.

Les conclusions de ces deux rapports tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Montauban; par M. Hardy.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture d'Angers; par M. Pépin.

Compte rendu de l'Exposition de Laval; par M. Hervé.

Quelques mots sur l'Exposition tenue à Versailles du 27 au 29 mai 1862; par M. Duchartre.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 26 JUIN 1862.

MM.

1. Aubert (Henry), rue du Temple, 189, à Paris; présenté par MM. Jamin et Durand.
2. Collin (Ch.), rue Quincampoix, 45, à Paris; par MM. Vavin et Gau[illegible]
3. Daron (Auguste), menuisier-treillageur, à Evreux (Eure); par MM. [illegible]lemot et Pageot.
4. David fils (Auguste), entrepreneur de couvertures, plomberie et zinc, rue des Fossés-Saint-Jacques, 19, à Paris; par MM. Chapelain et [illegible].
5. Debruyn (Joseph), jardinier, chez M. Poirier, à Saint-Mandé (Seine); par MM. Thibaut et Keteleër.
6. Pommerette (François), fabricant de porcelaine, rue Royale-Saint-Honoré, 8, à Paris; par MM. Payen et Andry.
7. Otzschneider et Cie, rue Martel, 13, à Paris; par MM. Andry et Corbay.

SÉANCE DU 10 JUILLET 1862.

MM.

1. Beaurain (Charles), jardinier chez M. de Chastanet, à Saint-Brice-sous-Forêst (Seine-et-Oise), présenté par MM. de Chastanet et Douverel.

2. Bichet, jardinier chez M. le docteur Gendrin, route de Versailles, à Billancourt (Seine); par MM. Corbay et Andry.

3. Brassoud (Jean-Louis), fabricant d'instruments d'horticulture et de chirurgie, rue de Port-Royal, 16, à Paris; par MM. Boisduval et A. Rivière.

4. Chevrier, propriétaire, au Rosey, par Givry-près-l'Orbize (Saône-et-Loire); par MM. Andry et Th. Denis.

5. Cochin (François-Nicolas), rue de la Glacière, 11 (Passy), à Paris; par MM. Forest et Pigeaux.

6. Cousin, rue St-Denis, 8 (Belleville), à Paris; par MM. Andry et Bouchard-Huzard.

7. Davaine (Jean-Baptiste), jardinier chez Mme la duchesse de Grammont, à Chambourcy, par Poissy (Seine-et-Oise); par MM. Andry et Pinault.

8. Duval, propriétaire, rue Vieille-Saint-Germain, 7, à Courbevoie (Seine); par MM. Pépin et Pernet.

9. Farou (Vincent), jardinier chez Mme Remy, à Chères, par Poissy (Seine-et-Oise); par MM. Andry et Pinault.

10. Mauri, jardinier chez M. le prince Doria, à Rome; par MM. Posth et Miès.

11. Pichery aîné, horticulteur-pépiniériste, à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne); par MM. Andry et Landry, aîné.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE JUILLET 1862.

Agriculteur praticien (10 mai et 25 juin 1862). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 juin 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de la Charente (1er trimestre, 1862). Angoulême; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mars et avril 1862). Toulouse; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (juin 1862). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, journal rédigé par M. Gaetan Cantoni, cahiers 12 et 13 de 1862). Milan; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation*; 2e cahier de 1862). Palerme; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (juin 1862). Poitiers; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (mai 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (juillet 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (mai 1862). Mende; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Apt (*Vaucluse*) (juillet 1862). Apt; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (mars 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (juin 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (juin 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (juin 1862). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (1er trimestre, 1862). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (janvier, février, mars et avril 1862). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mai 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société du progrès de l'art industriel (nos 1 et 2, 1862). Paris; in-4°.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (3e Bullet., 1862). Havre; in-8°.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 juillet 1862). Paris; feuille in-4°.

Economia rurale (*l'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis* nos 12 et 13 de 1862). Turin; in-8°.

Fécondateur, par M. A. Barbier, horticulteur à Blaye (mai et juillet 1862). Blaye; in-8°.

Feuille du cultivateur (26 juin, 3, 10 et 17 juillet 1862). Bruxelles; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture*, rédigé par un amateur de fleurs; vol. VIII, 12e cahier). Milan; 1862.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 7e cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (avril et mai 1862). Paris; in-8°.

Horticulteur praticien (avril, mai et juin 1862). Paris; in-8°.

Illustration horticole (juillet 1862). Gand; in-8°.

Institut (2, 9 et 16 juillet 1862). Paris; feuille in-4°.

Jardin fruitier du Muséum; par M. J. Decaisne (56e livraison). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture de l'Ain (juin 1862). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (mai et juin 1862). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (juin 1862). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (2e trimestre 1862). Metz; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture*, rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg; nos des 1, 8, 15 et 22 juillet 1862). Londres; in-4°.

Maison de Campagne (30 juin et 15 juillet 1862). Paris; in-4°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*, rédigé par MM. J.-G.-C. Oberdieck et Ed. Lucas; cahier de juin 1862). Stuttgart; 1862.

Moniteur des Brevets d'invention (avril, mai et juin 1862). Paris; in-4°.

Note sur le polymorphisme de la fleur chez quelques Orchidées; par M. Duchartre; broch. in-8° de 13 pages (Extrait du *Bulletin de la Société botanique de France*).

Note sur deux Orchidées; par M. Duchartre; broch. in-8° de 7 pages (Extrait du *Bulletin de la Société botanique de France*).

Poiriers les plus précieux, par M. J. de Liron d'Airoles. Nantes; in-8°.

Recherches expérimentales sur les rapports des plantes avec la rosée et les brouillards, par M. Duchartre; broch. in-8°, de 32 pages (Extrait des *Annales des sciences naturelles*, 4e série, t. XV).

Recueil agronomique de la Société de la Haute-Saône (nos 16 et 17 de 1862). Vesoul; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (juin 1862). Auch; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (juillet 1862). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (nos 9, 10 et 13 de 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 juillet 1862). Paris; in-8°.

Séances du Comice agricole de Douai (février à juin 1862). Douai; in-8°.

Science pour tous (3, 10, 17 juillet 1862). Paris; in-4°.

Sud-Est (juin 1862). Grenoble; in-8°.

Société royale d'agriculture et de Botanique de Gand (22 et 23 juin 1862). Gand; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel, rédigé par MM. Robert Hogg et John Spencer; cahier de juillet 1862). Londres; in-8°.

Wochenschrift für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique* rédigé par le docteur C. Koch; nos 24 à 28 de 1862). Berlin; in-4°.

Liste des Orchidées qui ont fleuri chez MM. Thibaut et Keteleer, pendant les mois de mai et juin 1862 (Note par M. Keteleer).

Aerides affine.
Arpophyllum giganteum.
Brassavola Digbyana.
Cattleya granulosa.
— Leopoldii.
— Loddigesii alba.
Cœlogyne speciosa.
Dendrobium formosum giganteum.
Eria densiflora.
Lælia crispa.
— purpurea.
— marginata.
— Schilleriana.
Lycaste delicatula.
Oncidium Harrissonii.
— volubile.
Saccolabium Blumei.
Stanhopea guttulata.
— inodora.
— Jenischii.
— Martiana.
— oculata.
— quadricornis.
— tigrina.
— Wardii odoratissima.
Vanda suavis.
— tricolor planilabris.
Warrea Wailesiana.

Liste des Orchidées qui ont fleuri pendant le mois de juin 1862, dans les serres du jardin du Luxembourg. (Note remise par M. A. Rivière.)

Angræcum distichum.
Barkeria spectabilis.
Bletia pulchella.
Bolbophyllum barbigerum.
Catasetum tridentatum.
Cattleya Acklandiæ.
— amethystina.
— Forbesii.
— Mossiæ.
— — pallida.
— guttata Leopoldiana.
— — — Keteleerii.
Calanthe veratrifolia.
Chysis aurea.
Dicrypta glaucescens.
Dossinia marmorata.
Dendrobium chrysanthum.
Epidendrum aciculare.
— alatum.
— clavatum.
— cochleatum.
— crassifolium.
— ionosmum.
— fragrans.

Epidendrum macrochilum roseum.
— Stamfordianum.
Fernandezia longifolia.
Lælia purpurata Brysiana.
Lycaste fulvescens.
Miltonia stellata.
Notylia sagittifera.
Odontoglossum maculatum.
Oncidium Carthagenense.
— Cebolleta.
— flexuosum.
— Harrisonianum.
— Lindenii.
— Papilio.
Oncidium pumilum.
— pulvinatum.
— sphacelatum.
Phalænopsis grandiflora.
— equestris (rosea).
Promenæa xanthina.
Saccolabium guttatum.
Stanhopea oculata.
— tigrina.
— — major.
— aurantiaca.
— Devoniensis.
Trichopilia tortilis.
Vanda suavis.
— Roxburghii cærulea.

NOTE SUR LES PLANTES AQUATIQUES LES PLUS ORNEMENTALES DE PLEIN AIR,

Par M. TH. DENIS, chef des cultures au Jardin botanique de Lyon.

On ne cultive pas assez fréquemment certaines plantes aquatiques, car elles produisent un effet charmant dans les pièces d'eau. Dans les bassins de moyennes ou petites dimensions, leur feuillage, découpé en dentelures élégantes, ou arrondi, ou en cœur, tantôt s'élance en gerbes, tantôt s'étale brillant à la surface de l'eau; leurs fleurs, si fraîches, et de coloris variés, leur manière de végéter et de se reproduire, intéressent l'observateur attentif. Je citerai ici principalement les espèces les plus belles, les plus propres à l'ornementation des grandes pièces d'eau, des ruisseaux traversant les jardins, les parcs, et des petits bassins d'amateurs.

Les premières de ces plantes sont le *Nymphæa* à fleurs blanches (Lis des étangs), le Nénuphar à fleurs jaunes, la Villarsie et la Renoncule aquatique, aussi à fleurs blanches; l'Hydrocharide, cette plante si singulière, qui laisse tomber ses bourgeons au fond de l'eau pour assurer sa propagation; la Vallisnérie à spirale, fort remarquée par tous les botanistes, à feuilles longues, étroites, rubanées, à fleurs femelles terminant un long pédoncule qui s'enroule en tire-bouchon pour aller mûrir le fruit dans l'eau; l'Ananas d'eau,

Stratiotes-aloïdes (le Soldat aquatique des Anglais), à fleurs blanches; le *Nelumbium speciosum*, à grandes feuilles arrondies : ce dernier demande une petite couverture de feuilles sèches pendant l'hiver.

Celles à feuilles plus élevées sont la Thalie blanchâtre, aux fleurs violettes en panicule, et ressemblant au *Strelitzia Reginæ*, par son port; la Pontederie à feuilles en cœur, d'un vert attrayant, portées sur des pétioles engaînants d'où sortent des fleurs bleues en épi droit et serré très-gracieux; la Massette à longues feuilles, et celle à feuilles étroites, plus connue sous le nom de Roseau des étangs; l'Acore odorant, au feuillage d'un vert tendre, et aux fleurs en chaton jaune; les Plantains d'eau (*Alisma*) les uns à feuilles lancéolées, les autres à feuilles ovales, à fleurs blanches en ombelles; le Souchet allongé, à tiges longues, droites, à fleurs en corymbes d'un effet charmant; la Sagittaire à feuilles en forme de flèche, d'un effet bizarre; l'Alpiste rubanée, Ruban de bergère ou Chiendent panaché; le Scirpe des étangs ou Jonc des chaisiers et des tonneliers, qui s'élève quelquefois à deux mètres, etc., etc.

Les plantes les plus propres à orner les petits bassins des amateurs sont le Butome ou Jonc fleuri, à fleurs en ombelle d'un joli rose, et sa variété à feuilles panachées; la Dorine à feuilles alternes; le Calla des marais, à fleurs blanches; l'Epilobe hérissé; la Gratiole, ou Herbe à pauvre homme; l'Iris des marais, à fleurs jaune d'or, le Souci d'eau; le Populage des marais, à fleurs jaune vif; le Ményanthe à trois feuilles ou Trèfle d'eau, à fleurs blanches, à pétales épais et élégamment frangés, qui fait un bel effet par sa floraison prolongée; la Lythraire salicaire, à fleurs d'un beau rose; la Lysimachie à fleurs en thyrse; la Berle à larges feuilles; la Laiche de Provence; le Roseau à balais; la Patience aquatique; la Ciguë d'eau; le Poivre d'eau, ou Herbe de Saint-Innocent; les Renoncules Langue ou grande Douve, Flammette ou petite Douve; les Myosotis à fleurs bleues; les Utriculaires à fleurs jaunes, qui font aussi très-bien.

La culture de ces plantes ne demande pas beaucoup de soins; la terre qui leur convient est un composé de feuilles, de tourbe et de terre ordinaire.

Si la plantation doit se faire dans une eau courante, il faut

mettre les plantes dans des pots de grandeur moyenne et placer ceux-ci dans l'eau, il convient de grouper les plantes suivant leur hauteur et d'une manière irrégulière pour imiter la nature autant que possible.

NOTE SUR LES LARVES TROUVÉES DANS DES BOURGEONS DE POIRIER ;

Par M. le Dr Boisduval.

Les larves contenues dans les boutons de Poirier qui ont été envoyées, au commencement d'avril, à notre Société par M. Rigaud, de Beaune, ont subi leur dernière métamorphose vers le milieu du mois de mai et ont donné naissance à l'*Anthonomus Pyri* de Schœnherr. C'est un petit Charançon grisâtre, fascié de noir postérieurement, qui s'accouple presque aussitôt qu'il est éclos et dont les femelles déposent un seul œuf entre les écailles des lambourdes qui doivent donner des fleurs l'année suivante, à l'encontre de l'*Anthonomus Mali* dont la femelle dépose plusieurs œufs entre les écailles des lambourdes du Pommier. Les œufs de ces deux *Insectes* éclosent au moment de l'évolution des boutons. La petite larve presque imperceptible de la première espèce passe la plus grande partie de sa vie dans le bourgeon dont elle arrête le développement et n'en sort qu'à l'état parfait ; celles de l'Anthonome du Pommier pénètrent chacune dans une fleur avant son épanouissement, rongent les organes de la fécondation ainsi que les ovaires et subissent aussi leur dernière transformation dans la fleur même. Les arboriculteurs appartenant à notre Société, qui pour la plupart sont de bons observateurs, ont été à même de remarquer des bouquets de fleurs de Pommier qui ne s'étaient pas épanouis et qui ressemblaient à des *clous de girofle*, et ils savent très-bien que chacun de ces boutons recèle une petite larve. Malheureusement il y a encore des ignorants qui attribuent ces *Vers* à l'influence des mauvais vents, comme si un être vivant pouvait naître spontanément par l'effet du vent !

Plusieurs autres petits Charançons vivent aussi aux dépens de nos Poiriers, notamment le *Magdalinus* [illegible] qui est d'un noir mat foncé et un petit *Rhynchites* d'une couleur grisâtre ; mais ces derniers, dont l'histoire est intéressante, nuisent peu à la fructification et ont peut-être contribué à nous enseigner le pincement.

Les femelles de ces insectes, par un instinct qui leur est propre, entament avec leur bec, qui est dur et corné, les pousses tendres des Poiriers; les coupent aux deux tiers et déposent leur œuf dans la section supérieure. Si, par une sage prévoyance maternelle, elles n'avaient pas la précaution de couper ainsi les jeunes rameaux, les petites larves, à leur sortie de l'œuf, seraient infailliblement noyées par l'action de la sève ascendante. Les petites pousses qui ont été coupées par ces Curculionites se fanent au bout de quelques jours, se courbent, noircissent, restent pendantes jusqu'au moment où elles tombent sur le sol. Les larves ont alors acquis toute leur grosseur; elles se changent en nymphe, pour passer le reste de l'année et renaître au printemps suivant. Rien n'est plus curieux que de voir travailler ces petits Coléoptères. C'est par une belle matinée, en plein soleil, qu'il faut les observer; mais ils sont très-méfiants et se laissent tomber à terre aussitôt que l'on approche de trop près. M. Rivière, notre zélé et savant collègue, qui est doué d'un grand esprit d'observation et qui ne néglige aucun des faits qui ont quelques rapports avec l'arboriculture, a été à même plusieurs fois d'étudier le travail de ces petits Charançons et nous a donné des branches contenant leurs petites larves. Si ces insectes, ainsi que nous l'avons dit, ne nuisent nullement à la fructification, ils n'en sont pas moins redoutés des arboriculteurs, attendu qu'ils détruisent le bourgeon de prolongement. Quelques jardiniers, habiles observateurs, savent que pour se préserver de leurs dégâts il suffit d'attacher la jeune branche que l'on veut conserver à un petit tuteur, et que les femelles de ces petits Charançons n'attaquent pas les jeunes pousses qui ne sont pas entièrement libres. Malheureusement il est plus difficile de se préserver des ravages des Anthonomes qui, ainsi que leur nom l'indique, dévorent les fleurs. Le seul moyen que l'on pourrait essayer et que nous conseillons, serait d'enlever les fleurs et les bourgeons attaqués avant l'éclosion de l'insecte parfait et de les brûler.

Nous dirons pour terminer que la nombreuse famille des Charançons (on en connaît environ dix mille espèces) est une de celles qui occasionnent le plus de dégâts; aucune partie des végétaux n'est à l'abri des atteintes de leurs larves. Certaines espèces rongent les racines, d'autres vivent dans les tiges, les fleurs, les fruits, les

graines, etc. Tout le monde connait les ravages produits par le Charançon des blés (*Calandra frumentaria*) et ceux occasionnés par les *Bruchus* (vulgairement Pucerons) qui rongent et perforent les cotylédons de nos Légumineuses, telles que Pois, Fèves, Lentilles; de même chacun a remarqué ce *ver* des noisettes qui, l'année suivante, produit le *Balaninus nucum*, etc.

RAPPORTS.

COMPTE RENDU DE L'OUVRAGE DE M. FORNEY, QUI A POUR TITRE : *Le Jardinier fruitier*;

Par M. Duchartre.

Messieurs,

En me chargeant de vous présenter un rapport sur l'ouvrage que M. Forney vient de publier sous le titre de *Jardinier fruitier*, M. le Président a bien voulu me témoigner une confiance qui m'honore, mais à laquelle j'éprouve le regret de ne pouvoir répondre dignement. Comment, en effet, oserais-je écrire un Rapport, c'est-à-dire, émettre un jugement motivé sur l'exposé des opérations qui constituent la taille des arbres, moi qui, je dois l'avouer humblement, ignore la pratique de ces opérations et qui dès lors en parlerais avec aussi peu d'autorité qu'un aveugle des couleurs? Peut-être serais-je un peu moins incompétent s'il s'agissait de rechercher la base physiologique sur laquelle reposent ces opérations qui, destinées à diriger dans un sens déterminé la végétation des arbres, me semblent, sous peine de n'être plus qu'un aveugle empirisme, devoir emprunter à la physiologie végétale, c'est-à-dire à la science de la vie et du développement des végétaux, le seul jour qui puisse les éclairer, le seul lien qui puisse les rattacher l'une à l'autre. Mais en suivant cette marche j'irais contre les vues de l'auteur qui non-seulement repousse en matière de taille des arbres toute intervention de données scientifiques et blâme les arboriculteurs assez mal inspirés pour compliquer leurs études de celle de sciences étrangères à leur but spécial, mais qui encore, précisant plus nettement cette exclusion, déclare que la botanique et la physiologie végétales, outre qu'elles sont parfaitement inutiles, deviennent nuisibles en compliquant l'étude de la taille. Je dois reconnaître

qu'il s'est montré religieusement fidèle, dans tout le cours de son travail, au principe posé par lui dès son point de départ, et dont je ne veux pas chercher à déterminer la valeur. Vous le voyez donc, Messieurs, je suis ici complètement incompétent et, par respect pour vous comme pour l'auteur, je devrais m'abstenir; cependant, puisque j'ai eu le tort involontaire de me charger de l'examen d'un ouvrage que je ne connaissais pas alors, je tiens à honneur de réparer ce tort en faisant acte de bonne volonté, et, pour cela, je crois devoir vous soumettre non pas un Rapport qui impliquerait une appréciation de l'ouvrage et un jugement sur son mérite et qui serait ainsi hors des limites de ma faible compétence, mais bien un compte rendu pur et simple, destiné à retracer en quelques lignes la marche suivie par l'auteur du livre dont vous avez reçu l'hommage.

Le titre que M. Forney a inscrit en tête de son ouvrage dit en même temps le but qu'il s'est proposé et le plan qu'il s'est tracé. Ce titre est en effet : le *Jardinier fruitier, principes simplifiés de la taille des arbres fruitiers, expliqués à l'aide de nombreuses figures dessinées par l'auteur et augmentés d'une étude sur les bons fruits.* Sur une simple annonce imprimée au verso du titre on lit que le *Jardinier fruitier*, dont le volume publié est consacré spécialement au Poirier et au Pommier, sera complété prochainement par un 2e volume relatif au Pêcher, à la Vigne ainsi qu'aux autres arbres et arbustes fruitiers. Le seul volume de ce travail général qui ait été livré jusqu'à ce jour à la publicité est divisé en 3 parties inégales d'étendue, dont la première est générale et renferme l'exposé des règles, tandis que les deux autres sont spéciales et ont pour objet essentiel de guider dans l'application de ces règles.

Dans la première partie de son livre, M. Forney s'attache successivement à déterminer l'objet de la taille des arbres, à faire ressortir la nécessité de cette pratique; il dépeint, comme il les conçoit, la végétation des arbres fruitiers, la marche de la sève et la végétation particulière aux arbres fruitiers soit à pépins, soit à noyau. Dans le chapitre suivant, qui porte le titre un peu trop général de étude des parties de l'arbre, il s'occupe des productions à bois qu'il réduit à une, le rameau, et des productions fruitières dont il admet trois sortes : la brindille, le dard et la lambourde. Passant à

l'examen spécial de la taille, il expose les principes formulés par lui depuis longtemps et décrit les opérations. Parmi celles-ci il distingue : 1° celles qui ont pour effet de *créer* les parties utiles, dans lesquelles il range le semis, la bouture, la marcotte, la plantation ; 2° celles qui ont pour effet de *développer* les parties utiles, savoir le ravalement, l'entaille et l'incision verticale ; 3° celles qui ont pour effet de *conserver* les parties utiles, catégorie dans laquelle sont rangés le retranchement, la direction, la forme, l'abri, le palissage ; 4° celles qui ont pour effet de *repeupler* les parties utiles, c'est-à-dire le remplacement ; 5° celles qui servent à *gêner* les parties inutiles, comme la direction, le pincement, l'incision circulaire et la privation de lumière ; 6° celles qui permettent de *transformer* les parties inutiles, savoir la greffe et le cassement ; 7° celles qui ont pour effet de *supprimer* les parties inutiles, comme le retranchement, l'ébourgeonnement, l'éborgnage, l'effeuillement, la suppression des fleurs et l'éclaircissement des fruits. Après cet exposé, qui occupe une place étendue dans la première partie de son ouvrage, consacrée aux généralités, M. Forney termine en s'occupant des agents de la végétation, c'est-à-dire du sol, des engrais et de l'eau, ainsi que des instruments qui servent à tailler les arbres, tels que la serpette, le sécateur, l'égoïne et le greffoir.

La 2e partie de l'ouvrage de M. Forney traite spécialement du Poirier, dont la culture et la direction sont examinées avec tous les développements qu'on est en droit de trouver dans un traité spécial de la taille des arbres fruitiers. Parmi les formes que notre auteur décrit comme pouvant être données à cet arbre, on en trouve une nouvelle, qu'il nomme Palmette jumelle, parce qu'elle résulte de rapprochement de deux pieds disposés chacun en une moitié de palmette simple ; il appelle pour cette forme imaginée par lui le contrôle de l'expérience. Cette étude est suivie de chapitres relatifs aux maladies auxquelles le Poirier est sujet, aux insectes qui trop souvent l'envahissent, à la restauration des arbres épuisés ou mal conduits. Une division intéressante de cette seconde partie renferme la description des meilleures variétés de Poires, au nombre de 55 qui se subdivisent en 48 Poires à couteau et 7 Poires à cuire.

La troisième partie de l'ouvrage de M. Forney est consacrée spécialement au Pommier. Cet arbre y est étudié d'après un plan ana-

jugée à celle que je viens de faire connaître, ayant été suivie pour le Poirier, mais avec moins de développement. Les variétés de Pommes dont on y trouve la description, sont classées d'après leur pays d'origine; elles sont au nombre de 32, dont 2 russes, 18 françaises, 7 anglaises, 3 américaines et 2 allemandes.

Dans les chapitres de son livre qui traitent des généralités, M. Forney a eu recours à la forme aphoristique, grâce à laquelle il a pu formuler les préceptes généraux sous une forme concise et précise; il a joint au texte des figures, au nombre de 161, qui sont toutes gravées d'après ses dessins et qui sont destinées à faciliter l'intelligence des détails relatifs aux opérations de la taille ainsi qu'aux diverses formes auxquelles l'art sait aujourd'hui assujettir les arbres fruitiers.

Au total, Messieurs, M. Forney me semble avoir mis à la rédaction de son *Jardinier fruitier* tout le soin qu'exigeait un travail de cette importance. Il a déjà eu l'honneur de le dire en commençant, il n'a pas la prétention nécessaire pour décider si ses principes sont tous légitimes, si les préceptes qu'il formule amèneront dans l'art de la taille la simplification réelle et avantageuse; mais je pense que notre Société, dont il est un Membre zélé, doit applaudir à ses louables efforts, et j'ai l'honneur de vous proposer le renvoi de son ouvrage à la Commission des récompenses, qui, comptant dans son sein des hommes parfaitement compétents en matière d'arboriculture, pourra résoudre, en connaissance de cause, les deux questions que, pour ma part, j'ai dû me contenter de poser.

RAPPORT SUR LES BORDURES EN FONTE, POUR JARDINS, DE M. BOREL;

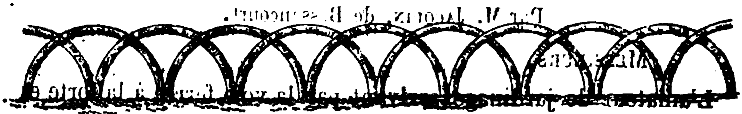
M. DENUELLE, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans la séance du 27 mars dernier, votre Comité désigna une Commission chargée d'examiner les bordures en fonte présentées par M. Borel. Cette Commission était composée de MM. Arnheiter, Noirot et Denuelle; elle vient aujourd'hui vous soumettre son avis.

Les nouvelles bordures en fonte, avec addition de crochets, que

vous a soumises M. Borel remplaceront avantageusement toutes celles en bois qui ont été faites jusqu'à ce jour. Bien qu'elles soient plus dispendieuses dans leur établissement, elles le seront moins en définitive en raison de leur durée et de leur solidité.



Notre attention a été appelée sur les crochets que M. Borel a adaptés à chacune des pièces qui composent ses bordures; ils sont en fer soudé dans la fonte, et placés de manière que la division en soit toujours faite également. La jonction est indiquée par deux nœuds plus saillants que les autres. Ils rendent inutile l'emploi du fil de fer qui autrement serait nécessaire pour les lier entre elles, et cela sans nuire à leur solidité. Ces crochets doivent être placés dans l'intérieur des bordures pour éviter les inconvénients qui pourraient en résulter si leur saillie était placée en dehors. Cette amélioration a paru assez avantageuse à votre Commission pour qu'elle ait cru devoir vous la signaler.

Prix auxquels reviennent ces bordures.

Pour celle de première grandeur, composée de quatre arcades, par mètre, sans peinture, ... 1 fr. 50 c.

Avec peinture, ... 1 fr. 90 c.

Pour celle de deuxième grandeur, composée de cinq arcades, par mètre, sans peinture, ... 1 fr. 85 c.

Avec peinture, ... 2 fr. 25 c.

M. Borel avait déjà présenté des bordures en fonte sans crochets qui avaient attiré l'attention de Messieurs les horticulteurs; l'addition qu'il vient d'y faire les rend commodes pour les jardiniers qui ne peuvent plus les placer irrégulièrement.

En conséquence, le Comité des arts industriels horticoles a l'honneur de vous proposer de renvoyer ce rapport de la Commission à la Commission spéciale de rédaction.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE QUI A EU LIEU A STRASBOURG AU COMMENCEMENT D'AVRIL 1862;

Par M. JACQUIN, de Bessancourt.

MESSIEURS,

L'amateur de jardinage arrivant par la voie ferrée à la forte et belle ville de Strasbourg, s'il n'est ébloui par la splendeur de la Cathédrale et l'élévation de sa flèche, doit se demander où se trouvent les productions florales.

Pour moi, désigné par notre Président, à la demande de la Société d'Horticulture du Bas-Rhin, je me trouvais à la 10e Exposition horticole tenue par cette Société, le dimanche 6 avril, dès le matin, pour faire partie du Jury appelé à faire la répartition des récompenses aux exposants.

Les collections de plantes exposées s'élevaient à peu près à trente, et comprenaient toutes ensemble plus d'un millier de sujets bien disposés dans une halle couverte qui avait été transformée pour la circonstance en parterre gazonné, au centre de la ville, sur la principale rue.

En entrant sous cette halle, on admirait la belle disposition du parterre, l'ensemble des groupes et l'éblouissante variété de couleurs des fleurs, particulièrement de celles des *Azalées* et *Rhododendron*.

En la parcourant ensuite, on y remarquait de beaux Camellias, des Cinéraires, des plantes grimpantes pour appartements, des *Begonia* très-forts et à nuances diverses, des Fougères d'une rare élégance, des Rosiers bien garnis et bien fleuris, à haute et basse tige, des arbustes de serre froide fournis par l'orangerie municipale, et des Palmiers de toute beauté venus du jardin botanique complétaient l'ornementation.

Les membres du Jury, au nombre de dix, tous étrangers à la localité et venus de loin, avaient terminé leurs délibérations avant huit heures du matin.

Ils ont eu à répartir les récompenses promises pour 15 Concours relatifs aux plantes et fleurs de divers genres, Azalées et Camellias

en fleurs, Rosiers à haute et basse tige, *Begonia*, Cinéraires, *Rhododendron*, enfin aux plantes destinées au marché.

Dans ces Concours, M. Weik a été récompensé pour ses collections d'Azalées et de *Rhododendron*, M. Nieffer pour ses Rosiers, M. Loches pour ses Cinéraires, et MM. Ehrhardt et Ohl pour leurs plantes destinées au marché.

M. Emmerich, amateur distingué, a eu une médaille d'or pour ses riches collections de *Begonia* et de Fougères.

La distribution des prix a eu lieu le même jour, 6 avril, sous la Présidence de M. le Préfet du Bas-Rhin, et le soir un grand banquet réunissait des amateurs d'horticulture, le Conseil d'administration de la Société du Bas-Rhin et plusieurs Jurés.

Avant de rentrer à Paris, votre délégué a pu visiter les alentours de Strasbourg ailleurs que du côté du chemin de fer et, grâce à M. Klauhold, horticulteur amateur, qui a bien voulu lui faciliter cette visite, il a pu voir que le goût de l'arboriculture et des fleurs existe à Strasbourg aussi bien qu'ailleurs; qu'on y recherche aussi les belles plantes, et que de grands sacrifices sont faits dans les serres de la ville, ainsi que dans celles des propriétaires, en vue d'avoir les nouveautés. M. Emmerich possède une serre tenue avec un soin extrême; aussi a-t-il de très-belles collections de *Begonia* et de Fougères.

Chez cet amateur, les arbustes de serre froide sont mis pendant l'été sur des plates-bandes de sable fin de rivière; une toiture de planches abrite les *Rhododendron* et les Hortensias.

L'orangerie de la ville renferme des *Araucaria* très-forts, très-hauts et des Orangers d'une verdure et d'une vigueur tout exceptionnelles. Au-devant de l'établissement on allait admirer, ce printemps, un Magnolier de la Chine couvert d'une si grande quantité de fleurs qu'on les évaluait à trois ou quatre mille bouquets.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORAL MAGAZINE.

Verveines, 3 variétés. — *Flor. Mag.*, mars 1862, pl. 89.

Plusieurs horticulteurs et amateurs anglais s'occupent avec un

rare succès de la production de nouvelles variétés de ces charmantes plantes. L'un de ceux qui ont été le plus heureux dans cette voie, est M. Perry, de Castle Bromwich, près de Birmingham, à qui sont dues déjà de belles variétés en assez grand nombre et qui, cette année même, a obtenu, entre autres, les 3 figurées dans le *Floral Magazine*. Ce sont les suivantes : 1. *Thackeray* (fig. 1) : grandes fleurs d'un beau rose-pourpre, avec un grand œil blanc cerclé largement de pourpre vif ; 2. *Decorator* (fig. 2) : larges fleurs d'un rouge-écarlate brillant, avec un grand œil blanc ; 3. *Blue Beauty* (fig. 3) : fleurs grandes, d'un beau bleu intense, avec un grand œil d'un blanc pur.

Calcéolaires ligneuses, 2 variétés. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 90.

Variétés obtenues par M. Burley : 1° *Monarch* (fig. 1) : fleurs très-grandes, d'un bel orange sur lequel tranchent des macules presque vermiformes rouge un peu sombre, avec la gorge d'un rouge un peu clair ; 2° *Model* (fig. 2) : fleurs un peu plus petites, d'un beau jaune, entièrement semées de points rouges. Ces deux plantes se tiennent fort bien et fleurissent abondamment en août et septembre. Elles ont besoin d'être tenues froidement, mais à l'abri de la gelée. M. Burley les cultive dans un compost formé par tiers de bonne terre franche jaune, de terreau de feuilles et d'engrais bien consommé ; il ajoute une assez grande quantité de sable blanc.

Clarkia pulchella, flore pleno. *Flor. Mag.*, l. c., pl. 91. — Clarkie gentille à fleurs doubles. — (Onagrariées).

Il y a huit ans que MM. Carter, de Holborn, ont obtenu cette remarquable variété à fleurs doubles d'une espèce dont le type à fleurs simples est recherché dans les jardins. Depuis cette époque, ils n'ont rien négligé pour la fixer ; ce n'est que lorsqu'ils ont cru y être parvenus qu'ils l'ont présentée à la Société d'Horticulture de Londres, au mois de juin dernier. Cette plante leur a valu un certificat de 1re classe, et elle a été décrite de la manière suivante dans le Journal de cette Société : « Belle variété dont la couleur est le rose-pourpre qui caractérise les meilleures formes cultivées de l'espèce, mais dont les pétales forment 3 ou 4 rangs de manière à constituer une fleur assez double. » Le rédacteur du

journal anglais ajoute que le rare mérite de cette acquisition est prouvé par le certificat de 1re classe qu'elle a obtenu, les obtenteurs de plantes nouvelles n'en recevant en général qu'un simple billet de recommandation. Le *Clarkia* double n'est pas plus difficile à cultiver que le simple.

Zinnia elegans, flore pleno. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 92. — **Zinnie élégante à fleurs doubles. — (Composées).**

Le *Zinnia* double a été accueilli avec un extrême empressement en Angleterre, et aujourd'hui les horticulteurs de ce pays en ont obtenu plusieurs belles variétés. Déjà le *Floral Magazine* en avait figuré trois (Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 132). Il en figure et caractérise encore 3 nouvelles, qui appartiennent à une catégorie plus remarquable. En effet, dit M. Dombrain, le rédacteur de ce Journal, il existe évidemment 2 catégories de *Zinnia* doubles; dans l'une, les fleurs (capitules) sont plus ou moins concaves, formées de pétales (demi-fleurons) inégaux en longueur, et le tout rappelle assez bien le *Zinnia* simple; dans l'autre, au contraire, la fleur est bombée, large de 8 centimètres ou davantage et, par ses pétales imbriqués, plus ou moins rabattus, rappelle assez bien les Reines-Marguerites imbriquées. Ces variétés ne sont pas encore tout à fait fixées; cependant le journal anglais dit que certaines se reproduisent dans la proportion de 80 à 90 pour 100. Les 3 plantes dont la planche 92 donne la figure ont la fleur orangée dans l'une, violette dans la seconde, d'un violet-purpurin clair dans la troisième.

Convolvulus cantabricus, stellatus novus. — *Flor. Mag.*, avril 1862, pl. 93. — Liseron cantabre étoilé nouveau. — (Convolvulacées).

Charmante plante pour suspensions, dont les nombreuses corolles, en clochette évasée, sont marquées d'une grande étoile blanche, à 10 rayons alternativement larges et étroits, qui tranchent nettement sur le fond coloré en rose vif. Elle a été introduite en Angleterre par MM. Barr et Sugden, de King-Street, Covent Garden, qui l'ont reçue d'un correspondant habitant des environs de Nice.

Pentstemon hybrides. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 94.

Les deux belles variétés de *Pentstemon* que figure le *Floral Magazine* ont été obtenues par MM. Downie, Laird et Laing, d'Edimbourg. La 1re, nommée *Dr Hogg*, a de grandes fleurs, colorées en

beau rouge écarlate, avec la gorge et le tube blancs seulement à l'intérieur, qui ressemblent assez pour la forme à des corolles de *Gloxinia*; la 2e, appelée *violacea*, a les corolles de la même grandeur et de la même forme, colorées en fort beau violet, avec la gorge et le tube blancs intérieurement. Comme pour la généralité des *Pentstemon*, la multiplication en est facile par division des pieds ou par boutures.

Camellia Master rosea. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 95.

Ce Camellia a été vu par M. Dombrain chez M. Cachet, d'Angers, à l'automne dernier. M. John Standish, de Bagshot, acheta alors l'édition presque entière, et c'est chez lui qu'en a été faite la figure que publie le *Floral Magazine*. La fleur de ce beau Camellia est grande, très-bien faite, à fort nombreux pétales imbriqués, bien arrondis, fermes et non réfléchis; sa couleur est un beau rose vif, veiné. Le port de l'arbuste est bon, les feuilles en sont grandes et d'un beau vert. Sous tous les rapports, dit M. Dombrain, c'est une variété du premier ordre.

Coleus Verschaffeltii Ch. Lem. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 96.

Voyez, pour cette belle plante, le *Journal*, VII, 1861, p. 862.

Amaryllis unique. — *Flor. Mag.*, mai 1862, pl. 97.

Cette belle plante a été présentée par M. B.-S. Williams, à l'Exposition de Jacinthes et de *Camellias* qui a été tenue par la Société d'Horticulture de Londres, le 19 mars dernier, et elle valu à l'Exposant un certificat de 1re classe. L'obtenteur la dit provenue d'un semis de l'*Amaryllis Ackermanni pulcherrima*. Sa fleur est d'un bel écarlate foncé, avec le centre des 3 folioles supérieures ombré de noir, tandis que la gorge présente une teinte blanchâtre; elle est bien faite et se tient parfaitement.

Hyacinthus orientalis, var. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 98. — Jacinthe d'Orient, variété *Duc de Maldkoff*.

Très-belle Jacinthe à fleur simple, de couleur jaune-nankin, avec chaque sépale et pétale occupé, dans toute sa portion moyenne, par une large bande rouge; on pourrait dire plus exactement que la fleur est rouge, bordée de jaune-nankin.

Pelargonium, 3 variétés. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 99.

Les 3 variétés nouvelles figurées par le *Floral Magazine* ont la fleur très-grande et parfaitement arrondie. La 1re, nommée *Gélosa*

(fig. 1), un coloris tout nouveau, ses 3 pétales inférieurs étant d'un bel orangé-écarlate, tandis que les deux supérieurs sont marron foncé, avec une belle bordure écarlate ; tout le centre de la fleur est blanc; la 2e, appelée *Mistress Hoyle* (fig. 2), a les 3 pétales inférieurs d'un violet-rose clair, avec la base blanche, tandis que les 2 supérieurs ont les bords du même violet-rose, puis une zone rouge pourpre teinté, et le centre pourpre-noir ; la 3e, désignée sous le nom de *Brunette* (fig. 3), est de couleur intense, pourpre teinté, avec le centre blanc pur et les 2 pétales supérieurs pourpre-noir munis d'une étroite bordure pourpre.

Epacris, 3 variétés. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 100.

Ces 3 variétés sont dues à M. E.-G. Henderson. La 1re, *Fireball* (fig. 1), produit de longues grappes dans lesquelles des boutons d'un beau rouge cramoisi donnent des fleurs à tube rouge vif et limbe plus pâle ; la 2e, *Butterfly* (ou Papillon) (fig. 2), a les fleurs blanches, avec le tiers inférieur du tube rose ; elle fleurit tard ; la 3e, *Exquisite* (fig. 3), a les fleurs d'un rose vif au tube, d'un rose pâle au limbe.

Pelargonium zonale, var. Mistress Pollock. — *Flor. mag.*, juin 1860, pl. 101.

Variété nouvelle à feuilles zonées de teintes vives, qui a été obtenue par M. E.-G. Henderson, et qui paraît être une des meilleures de cette curieuse catégorie. Ses feuilles ont le centre d'un vert clair, toute la portion plus externe jaune, tandis qu'une zone intermédiaire rouge-brun, en fer-à-cheval, se montre à la réunion de ces deux parties. Les fleurs sont d'un rouge-écarlate très-vif.

Primula sinensis, fimbriata, flore pleno. — *Flor. Mag.*, pl. 102. — Primevère de Chine frangée, à fleurs doubles.

Les 2 variétés figurées dans le *Floral Magazine* paraissent supérieures à tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour en fait de Primevères de Chine à fleurs doubles. Elles sont dues à MM. E. et A. Smith, horticulteurs de Dulwich ; elles ont été fort admirées à l'Exposition que la Société royale d'Horticulture de Londres a tenue au mois d'avril dernier. Dans la 1re, nommée *delicata* (fig. 1), la fleur est blanche quand elle s'ouvre et devient ensuite couleur de chair pâle ; elle est très-double, et formée de pétales profondément frangés et grands ; dans la 2e, appelée *rubra grandiflora* (fig. 2), la fleur

également double et frangée, est colorée en beau rouge vif. Ces 2 variétés sont robustes et très-franches de ...

Nemophila discoidalis elegans. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 103. — Némophile discoïdale élégante.

Cette variété a été trouvée, il y a trois ans environ, par le jardinier de M. Cunningham, dans une planche de *Nemophila discoidalis*. Depuis cette époque, le procédé de la sélection ayant été appliqué à cette plante, on a réussi à la fixer. Ses fleurs sont d'un chocolat ou marron-rougeâtre bordé de blanc tout au pourtour de chaque pétale. Elle mérite de se répandre dans les jardins.

Azalea, duc d'Arenberg. — *Flor. Mag.*, l. c., pl. 104.

Voyez, pour cette remarquable variété d'Azalée indienne, le *Journal*, VII, 1861, p. 122.

Moyen d'obtenir le DATURA ARBOREA de très-petite taille et cependant couvert de fleurs (I GIARDINI, cahier de juin 1861, p. 647).

Le *Datura arborea* L. ou *Brugmansia suaveolens* WILLD. est une espèce d'ornement fort recommandable pour ses très-grandes fleurs pendantes, d'un blanc un peu jaunâtre et agréablement odorantes, dont la forme lui a fait donner en France le nom vulgaire de Trompette du jugement. Il est facile d'en obtenir des pieds de fortes proportions, susceptibles de produire une grande quantité de fleurs; on peut même leur donner beaucoup de vigueur en les mettant en pleine terre pendant l'été. Mais ces pieds de fortes proportions exigent beaucoup de place et ne conviennent dès lors qu'aux personnes qui possèdent de grandes orangeries. Il est donc intéressant pour les amateurs, en grand nombre, qui ne disposent que d'un espace limité de pouvoir jouir de cette plante sans être embarrassés pour la placer. C'est ce qu'ils peuvent réaliser par la méthode suivante, grâce à laquelle, selon l'auteur de l'article que nous reproduisons, on peut en diminuer considérablement la taille sans rien perdre quant à la grandeur ni à l'abondance des fleurs.

Au printemps, le plus tard possible, et avant que les bourgeons de *Brugmansia* se développent, on choisit un jet ligneux et bien pourvu d'yeux. On le divise en autant de morceaux qu'il porte d'yeux. On enfonce ensuite ces fragments ou boutures dans des pots

jusqu'au bourgeon ou œil, qui lui-même est recouvert de terre; après quoi on place ces pots sur une couche chaude, pourvu toutefois que celle-ci n'émette pas une trop grande quantité de vapeurs qui, en se condensant, nuiraient beaucoup aux boutures. — Une pousse ne tarde pas à se montrer; alors on commence d'arroser, mais modérément. Quand les racines se sont bien développées, on transporte les plantes dans un coffre froid pour qu'elles s'y endurcissent peu à peu. Au mois de juin, les jeunes pieds ainsi obtenus sont confiés à la pleine terre, à une exposition où elles aient grand soleil, mais dans un sol maigre et non fumé, c'est-à-dire de nature opposée à celle de la terre dans laquelle on plante les grands pieds de la même espèce qu'on cultive fréquemment. On peut également les planter dans de la terre de bruyère pure, mais alors il faut de fréquents arrosements.

Au mois de septembre, ces plantes encore naines commenceront à montrer leurs boutons de fleurs. Le moment est venu alors de les relever en motte et de les planter dans des pots de dimensions proportionnées à la grandeur des pieds, pour les enfermer dans un coffre qu'on tient fermé jusqu'à ce que la reprise soit complète. Ceci fait, on peut placer ces plantes dans une serre ou dans un appartement dont elles ne tarderont pas à faire l'ornement. L'auteur italien dit que des pieds ainsi obtenus, hauts seulement de 45 à 50 centimètres, ont donné, à partir du mois de décembre, un assez grand nombre de fleurs longues de 20 à 24 centimètres, et ont fleuri sans interruption pendant longtemps, bien que la température de la pièce dans laquelle on les tenait soit descendue, pendant l'hiver, à 1 degré et même davantage au-dessous de 0.

Méthode pour conserver les Figuiers pendant l'hiver; par M. Engel (*Monatschrift für Pomologie*, 1862, p. 96).

La culture des Figuiers dans le Nord rencontre des difficultés majeures à cause de la rigueur du froid à laquelle ces arbres ne peuvent résister. La méthode d'Argenteuil lève, jusqu'à un certain point, cette difficulté : en transformant ces arbres en simples arbustes à tiges basses, nombreuses et flexibles, elle permet de les enterrer pendant l'hiver et de les mettre ainsi à l'abri des fortes gelées. Mais il faut une habileté toute spéciale pour bien diriger les arbres sou-

mis à ce genre de traitement, surtout pour en obtenir de belles et bonnes récoltes; pour peu que la conduite en soit négligée ou qu'elle laisse à désirer, on voit les Figues tomber en majeure partie avant leur maturité. Or voici une méthode qui, d'après l'auteur de l'article que nous allons résumer, ne présenterait pas cet inconvénient, et qui, en outre, aurait l'avantage de donner des Figuiers beaucoup plus agréables à voir dans un jardin que les affreux arbustes auxquels on est réduit par la méthode d'Argenteuil.

On supprime au Figuier jeune toutes les branches latérales, et on fixe à un tuteur un seul jet qu'on choisit le plus beau de tous. Pendant tout l'été on supprime les pousses qui sortent plus bas que la tête qu'on laisse se former. Par là on obtient, en peu d'années, au lieu d'un simple buisson, un petit arbre haut de 2m50 à 3m, avec une belle tête chargée d'un vigoureux feuillage et qui, même dans les années les moins favorables, produit d'excellents fruits en abondance. Dès que surviennent les gelées d'automne et que les feuilles jaunissent et tombent, on enlève ces petits arbres de la pleine terre, en se gardant bien de faire tomber la terre qui tient à leurs racines. Quelques coups de bêche suffisent pour cette opération. Cela fait, on les transporte dans l'angle d'une cave ou d'un cellier qui soit à l'abri de la gelée. On couvre d'abord l'endroit qui doit les recevoir d'une couche de quelques centimètres de terre; après quoi on y place les Figuiers en les serrant l'un contre l'autre et mettant leurs tiges dans la direction verticale, si la hauteur de la voûte le permet, en sens plus ou moins incliné, dans le cas contraire. On couvre ensuite de terre les racines, et l'on donne enfin un arrosement. Si la cave est sèche, on est obligé de répéter cet arrosement pendant l'hiver; si elle est très-humide, on doit, au contraire, avoir soin d'ouvrir le soupirail pendant les journées chaudes de cette saison. M. Engel dit avoir placé de cette manière 60 Figuiers qui, pour la plupart, étaient hauts de 3m ou 3m33, dans une portion de cave qui ne faisait qu'un carré de 3 mètres de côté. Au printemps, c'est-à-dire à la fin d'avril ou au commencement du mois de mai, on retire ces Figuiers de la cave où ils ont passé l'hiver, et on les plante en pleine terre. Pour cela, on ouvre à la bêche des trous larges de 50 à 66 centimètres, profonds d'environ 50 centimètres, parfaitement suffisants pour ces petits arbres, ceux-ci produisan

une grande quantité de chevelu, mais seulement de fort courtes racines. Depuis plusieurs années, M. Engel n'emploie pas d'autre méthode, et il assure en avoir obtenu constamment les meilleurs résultats, outre qu'il l'a reconnue beaucoup plus simple et plus commode que toutes les autres.

Moyen de prévenir la dégénération des Jacinthes; par M. Rigamonti (*I Giardini*, cahier de juin 1862, p. 556).

Les amateurs de Jacinthes rencontrent, dans leurs cultures de ces charmantes plantes, une difficulté contre laquelle viennent échouer tous leurs efforts. Les beaux oignons qui leur viennent de Hollande, s'ils reçoivent les soins convenables, ont une belle floraison la première année. Dès la seconde année, les fleurs ne sont plus ni aussi nombreuses ni aussi belles, et souvent la troisième floraison rend évidente la nécessité de tirer de Hollande de nouveaux oignons pour les substituer à ceux qui ont déjà complétement dégénéré. Cependant le hasard a fait voir à M. Rigamonti qu'il est facile de prévenir ce rapide appauvrissement. Il est à la fois curieux de voir par quelle série d'observations il a été éclairé à ce sujet, et important de connaître le résultat définitif auquel il est arrivé.

Il y a six ans que M. Rigamonti acheta, à Milan, une certaine quantité de beaux oignons de Jacinthes qui lui donnèrent, la première année, de fortes hampes chargées chacune de 20 à 30 fleurs. Au mois de juin, lorsque leurs feuilles eurent entièrement jauni, il en arracha les oignons; seulement il fut forcé d'en laisser en terre quelques-uns qu'il n'aurait pu retirer sans nuire à d'autres plantes qui se trouvaient à côté. Les oignons arrachés avec soin furent laissés pendant une dizaine de jours sur la terre sèche et bien à l'abri de la pluie; ils furent ensuite serrés dans un lieu sec, après avoir été débarrassés des feuilles et des racines. Dans la première quinzaine de septembre, ils furent plantés dans une planche de terre convenablement préparée, et à l'arrivée de l'hiver, ils furent mis à l'abri du froid à l'aide d'une couverture de paille. Quand les fortes gelées ne furent plus à redouter, on enleva la couverture. Malgré tous ces soins, la floraison fut mauvaise et chaque hampe ne porta plus que 10 ou 12 fleurs. Par opposition avec ce mauvais résultat, les oignons qui n'avaient pu être retirés de

terre, eurent une floraison magnifique et ne montrèrent pas le moindre indice d'affaiblissement. Cette observation donna à notre auteur l'idée de tenter des essais dans le but de reconnaître si la différence entre les deux résultats qu'il venait de constater ne tenait pas à un simple hasard. Il se proposait donc de laisser encore en place les Jacinthes qui avaient si bien fleuri pour la seconde fois ; mais comme la planche dans laquelle elles étaient éparses [illegible] produisait un fort vilain effet dans son jardin, il se décida à en retirer la majeure partie et à y en laisser un certain nombre. Il arracha ces oignons en septembre, il en détacha les caïeux et les replanta aussitôt après dans une planche voisine, en laissant à part les caïeux et les bulbes mères. — Quant aux Jacinthes en bien plus grand nombre qui, ayant été arrachées au mois de juin de l'année précédente, avaient eu une seconde floraison peu satisfaisante, elles furent traitées absolument comme elles l'avaient été déjà, c'est-à-dire qu'elles furent arrachées au mois de juin, puis plantées à l'époque ordinaire. Leur troisième floraison fut des plus faibles ; leurs hampes ne portèrent que 6 ou 8 fleurs, à tel point que M. Rigamont reconnut qu'elles ne valaient plus la peine d'être cultivées. Au contraire, les Jacinthes qui avaient été arrachées au mois de septembre et replantées le même jour, après avoir été débarrassées de leurs caïeux, eurent une floraison égale aux deux précédentes, sans le moindre indice de dégénération ni pour le nombre des fleurs, ni pour la vivacité de la couleur de celles-ci. Enfin les oignons en petit nombre qui étaient restés en terre constamment pendant trois ans, avaient été affaiblis par la production de nombreux caïeux, et leurs hampes ne donnèrent plus, la troisième année, que de 8 à 12 fleurs.

La conséquence déduite par M. Rigamont de ses diverses expériences est que la véritable méthode pour empêcher les Jacinthes de s'appauvrir est entièrement opposée à celle qu'on suit habituellement. Au lieu de retirer les oignons de terre chaque année, au mois de juin ou au commencement de juillet, pour les replanter ensuite en automne, il faut les laisser en place et [illegible], au mois de septembre, pour en séparer les caïeux. On a soin alors de ne les laisser hors de terre que quelques heures, c'est-à-dire pendant le temps nécessaire pour en séparer les caïeux qui

s'ils n'en étaient détachés, les affaibliraient beaucoup et les feraient ainsi dégénérer. Une précaution nécessaire consiste, lorsque, la floraison étant terminée, la hampe sèche entièrement, à relever un peu la terre au-dessus de chaque oignon afin de combler le vide produit par la dessiccation et la disparition de cette hampe; sans cela, les limaces s'emparent de ce trou, une mouche y dépose ses œufs qui ne tardent pas à éclore et, dans l'un et l'autre cas, l'oignon est certainement attaqué. Lorsque les feuilles sont sèches, on les enlève, on donne un léger binage et on charge la planche d'une couche d'environ 5 centimètres de terre. — D'après l'auteur italien, les Jacinthes se conservent encore mieux si l'on enfonce l'oignon à 20 centimètres en terre, au lieu de le placer peu profondément comme d'habitude; sans doute par là, les plantes fleurissent tard et donnent difficilement des caïeux; mais aussi l'oignon grossit davantage et dure encore un plus grand nombre d'années sans s'affaiblir.

Les caïeux que M. Rigamonti avait séparés au mois de septembre, arrivés à leur troisième année, fleurirent bien et portèrent 12 à 14 fleurs par hampe, tandis que ceux qui avaient été détachés au mois de juin de la même année, n'avaient, au même moment, que 5 ou 6 fleurs simples pour la plupart.

M. Rigamonti ayant communiqué à un de ses amis, grand amateur de fleurs, les résultats de ses observations et la méthode de culture qu'il en déduisait, celui-ci lui dit que, depuis une quinzaine d'années, il ne procédait pas autrement lui-même, et qu'ayant alors acheté une douzaine d'oignons de 4 variétés différentes, il avait fini par posséder un grand nombre de pieds des mêmes variétés, qui lui donnaient constamment des fleurs bien doubles, tandis que, dans ce temps, tous ses voisins avaient vu leurs Jacinthes dégénérer, et avaient dû les remplacer plusieurs fois.

Beaucoup de personnes voyant que les oignons reçus directement de Hollande fleurissent très-bien la première année, faiblement la seconde, fort mal la troisième et la quatrième, accusent de cette prompte dégénération l'âge de ces oignons qui, pensent-elles, ne sont vendus par les Hollandais que lorsquils sont arrivés à l'apogée de leur développement. M. Rigamonti est d'une opinion entièrement différente. Il a reconnu que les bulbes de Jacinthes qui ne produisent que 3 ou 4 feuilles durent encore longues années. Il en

possède plusieurs qui ont été achetés par lui, il y a 6 ans, et qui, cette année même, ont eu de 24 à 28 fleurs par hampe ; tandis que ceux qui, dès la 1re année, ont donné beaucoup de feuilles, sont morts au bout de 2 ans. La mort de ceux-ci est due à la production de nombreux caïeux. On les sauve sans peine en les retirant de terre au mois de septembre pour en séparer les caïeux ; on laisse ensuite ces oignons sur une table pendant 3 ou 4 jours pour donner aux cicatrices le temps de sécher, après quoi on les remet en terre.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 24 JUILLET 1862.

Présidence de M. Payen.

PROCÈS-VERBAL.

Le 24 juillet 1862, à deux heures après midi, la Société impériale et centrale d'Horticulture se réunit en Assemblée générale, dans la grande salle de son Hôtel, rue de Grenelle-St-Germain, 84, pour assister à la distribution des récompenses décernées à la suite et à l'occasion de l'Exposition qui vient d'avoir lieu.

Après la lecture du procès-verbal de la séance du 10 juillet, et l'adoption de ce procès-verbal, M. le Secrétaire-général signale les divers objets qui ont été déposés sur le bureau, ainsi que les jugements portés à cet égard par les Comités compétents. Ces objets sont les suivants :

1° Un *Haricot* de semis, variété obtenue du Comte de Vaugy, hâtive et productive, présentée par M. Léon Lille, marchand grainier, à Lyon, qui en offre des graines.

2° Des *Fraises* Reine des 4 saisons présentées par M. Gauthier (R. R.).

3° Des *Fraises* Princesse royale et Victoria, obtenues en 2e récolte, après culture forcée. Elles sont mises sous les yeux de la Société par M. E. Vavin, de Bessancourt.

Le Comité de Culture potagère adresse des remercîments à M. Léon Lille, dont le Haricot mérite d'être mis à l'essai, et à M. E. Vavin, dont les Fraises sont belles, mais n'offrent rien de particulier. Il propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Gauthier pour ses Fraises vraiment remarquables.

4° Une magnifique série de fleurs de *Roses trémières* (*Althæa*

rosea Cay.), présentées par M. Margottin, horticulteur à Bourg-la-Reine.

5° Plusieurs variétés de *Phlox decussata* obtenues de semis et présentées par M. Adol. Fontaine, de Villiers.

6° Un *Phlox* à fleurs blanches obtenu de semis et envoyé par M. Moreau, jardinier chez M. Say, à Verrières.

7° Un volumineux bouquet de *Glaïeuls* variés présenté par M. Loise, horticulteur-grainier, rue de la Pelleterie, 3, à Paris.

8° Des *Glaïeuls* obtenus de semis, présentés par M. Courant, amateur, à Poissy.

9° Plusieurs *Petunia* de semis présentés par M. le vicomte du Buisson, propriétaire au château du Vernet (Allier).

10° Une série de 60 variétés de *Petunia* de semis et un *Pelargonium zonale* venu d'un semis fait en 1861, le tout présenté par M. Tabar, horticulteur, à Sarcelles.

11° 4 *Dahlias* obtenus de semis et envoyés par M. Souchet, de Fontainebleau.

12° 4 *Dahlias* de semis présentés par M. Massé, de la Ferté-Macé.

13° Un *Calceolaria purites* présenté par M. Doyen, amateur au Pecq (Seine-et-Oise).

Le Comité de Floriculture adresse des remercîments à MM. Souchet et Massé, dont il désire revoir les Dahlias, et à M. Doyen, qu'il prie également de lui présenter une autre fois sa Calcéolaire; il demande : pour M. Margottin, un rappel de prime de 1re classe; pour M. Adol. Fontaine, une prime de 1re classe appliquée particulièrement aux *Phlox* nos 1 et 2; pour M. Tabar, deux primes, l'une de 2e classe se rapportant aux *Petunia*, l'autre de 3e classe relative au *Pelargonium zonale*; pour M. le vicomte du Buisson, une prime de 2e classe; pour M. Courant, une prime de 1re classe; enfin, il ajourne toute décision sur les Glaïeuls de M. Loise, jusqu'à ce qu'il ait pu examiner tous ceux que cet horticulteur se propose de mettre sous les yeux de la Société.

Ces diverses propositions faites par les Comités de Culture potagère et de Floriculture sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Le dépouillement de la correspondance, que fait ensuite M. le Secrétaire-général, fait connaître deux lettres dans l'une desquelles M. l'Epine, chef du cabinet de M. le duc de Morny, Président de la Société, contient l'expression des regrets qu'éprouve son Excellence de ne pouvoir présider la séance de distribution des médailles, ainsi qu'il avait l'intention de le faire; l'autre lettre renferme la demande d'un Juré pour l'Exposition que la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire doit ouvrir le 7 octobre prochain. Désigné à cet effet par M. le Président, M. Rouillard veut bien se rendre à Tours en qualité de Juré.

L'ordre du jour appelant ensuite la distribution des récompenses, M. le Président ouvre cette intéressante solennité en prononçant une allocution très-bien sentie que l'Assemblée entière accueille avec de chaleureux applaudissements.

La parole est donnée, après cette allocution, à M. Duchartre, qui présente le compte rendu de l'Exposition à l'occasion de laquelle a lieu la séance générale de ce jour.

Enfin, M. le Secrétaire-général lit le procès-verbal de la séance tenue par la Commission des récompenses, et proclame les noms des personnes à qui des récompenses ont été décernées, soit par le Conseil d'administration, soit par la Commission des récompenses, soit et principalement par le Jury de l'Exposition. Ces Lauréats viennent successivement, et aux applaudissements de l'Assemblée entière, recevoir des mains de M. le Président le juste prix de leurs services ou de leurs travaux.

Cette séance, dans laquelle ne cessent de régner un ordre parfait et une fraternelle cordialité, est levée à quatre heures.

ALLOCUTION DE M. LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT PAYEN.

MESSIEURS,

Nous avions l'espérance de voir notre grande salle d'Assemblée dans cette séance de distribution des récompenses, sous la présidence de M. le duc de Morny, qui nous en avait lui-même plusieurs fois témoigné le désir.

Nous avons le regret d'apprendre qu'un voyage en Allemagne ne permet pas à son Excellence de réaliser son intention.

C'eût été pour notre illustre Président une heureuse occasion de reconnaître qu'enfin nous sommes parvenus à fonder dans ce beau local notre installation définitive.

D'apprécier les remarquables résultats de notre belle Exposition horticole, dont le savant Secrétaire-rédacteur va vous présenter le compte rendu détaillé, comme toujours attrayant et instructif.

Vous savez, Messieurs, que notre Exposition, établie dans le Palais de l'Industrie avec de nouvelles et pittoresques dispositions, a été honorée de la visite de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, de Leurs A. I. les Princesses Clotilde et Mathilde et de plusieurs personnages éminents qui s'intéressent également aux progrès de l'horticulture.

Chacun dans cette Exposition admirait l'une des plus brillantes qui aient eu lieu dans Paris, remarquable à la fois par le nombre des lots, leur importance et par une durée exceptionnelle de 40 jours, qui a témoigné une fois de plus du zèle à toute épreuve de nos horticulteurs.

A une époque déjà bien avancée pour leur floraison, on a pu y voir, entre autres objets remarquables, 8 lots magnifiques d'Azalées de l'Inde entre lesquels le Jury était embarrassé pour fixer son choix sur les deux plus méritants.

Sans doute la concurrence inattendue d'un grand musée, libéralement ouvert au public, ne pouvait manquer de détourner l'attention à notre préjudice, en même temps que l'Exposition universelle retenait à Londres les visiteurs en foule; cependant, malgré ces circonstances défavorables, les efforts des horticulteurs se sont tellement soutenus que notre Exposition était aussi brillante le dernier jour que le jour même de son ouverture.

Persévérez, Messieurs, dans vos énergiques efforts; l'avenir de l'horticulture en France est assuré, car il repose, en grande partie, sur vos travaux éclairés et consciencieux, auxquels la Société centrale elle-même emprunte son plus vif éclat.

COMMISSION DES RÉCOMPENSES.

Séance du 1er mai 1862.

Présidence de M. Pépin.

Procès-verbal.

Le 1er mai 1862, à midi et demi, la Commission des récompenses s'est réunie afin de statuer sur les médailles à décerner, soit à des jardiniers que recommande la longue durée de leur service, soit à diverses personnes dont les ouvrages ou les cultures ont fourni la matière de rapports favorables présentés à la Société.

Sont présents MM. Pépin, Président, Boucher, Bouchet, Rivière, Chauvière, Durand, Louesse, O'Reilly, Duchartre remplissant les fonctions de Secrétaire.

Au commencement de la séance, MM. les Rapporteurs, qui tous ont été convoqués, exposent les motifs qui les ont déterminés à demander le renvoi de leurs rapports à la Commission des récompenses. Après avoir donné ces détails explicatifs, ils se retirent, et la Commission, s'occupant successivement des diverses demandes qui lui ont été déférées, prend les déterminations suivantes :

A. *Récompenses pour longs et loyaux services.*

1° Le sieur Dorléans (Basilic-Céleste), âgé aujourd'hui de 59 ans, est entré, au mois de janvier 1842, en qualité de jardinier, au service de M. Lambert de Sainte-Croix, propriétaire à Montlignon, près Montmorency. Depuis cette époque, il a mené une conduite parfaitement régulière, en même temps qu'il s'est fait remarquer par son exactitude au travail et par son intelligence. Le sieur Dorléans, comptant ainsi 20 années révolues de bons services, a droit à une médaille d'argent de 2e classe.

2° Le sieur Pique (Jacques-Fleury) est entré, comme jardinier, au service de MM. Geffrier, le 30 octobre 1841, à Ormesson, commune de Deuil (Seine-et-Oise). Il y est resté jusqu'au 30 octobre 1861. La propriété à laquelle il était attaché ayant été vendue à cette dernière époque, il a continué de servir le nouveau propriétaire, M. Léon Vallès, avec le dévouement et le zèle qu'il avait toujours montrés aux premiers. C'est ce qu'atteste le certificat qui lui a été délivré par M. Geffrier et par M. Vallès. Le sieur Pique comptant plus de 20 années de bons services, a droit à une médaille d'argent de 2e classe.

3° Le sieur Limet (George), âgé aujourd'hui de 47 ans, est entré au service de Mme la comtesse de Lanjuinais, le 15 juin 1840, à Grisy-Suisnes, canton de Brie (Seine-et-Marne). Après le décès de cette dame, il est resté attaché à la même propriété et a continué à s'y faire remarquer par ses bonnes qualités, comme l'atteste le certificat qui lui a été délivré par M. le comte de Lanjuinais, fils de Mme la comtesse. Le sieur Limet a donc droit à une médaille de 2e classe.

4° Le sieur Dauvilliers (Louis-Hippolyte) est entré, à l'âge de 15 ans, au service de M. de Crèvecœur, sur la propriété de la Plaine, commune d'Orphin (Seine-et-Oise). D'abord aide-jardinier travaillant sous la direction de son père, il a bientôt succédé à celui-ci en qualité de maître jardinier. Il compte aujourd'hui 33 années de bons services, comme l'atteste le certificat que lui a délivré M. de Crèvecœur, et dès lors il a droit à une médaille de 2e classe.

5° Le sieur Hamlet (Étienne-Louis), né à Forges-les-Bains, le 31 janvier 1825, est employé depuis 26 années comme jardinier dans le domaine de Pivot, commune de Forges-les-Bains, canton de Limours-en-Hurepoix (Seine-et-Oise), qui de M. Courbin est passé à M. Trépagne, notaire, gendre de ce dernier. Pendant tout ce temps, il s'est conduit avec une irréprochable probité, et il a montré beaucoup d'aptitude à tous les travaux du jardinage, comme l'atteste le certificat qui lui a été délivré par M. Trépagne. La durée de son service lui donne droit à une médaille de 2e classe.

6° Le sieur Alablanche (Pierre), entra en 1835 ou 1834, au service de M. Bellot, notaire, dans une maison de campagne située à Brunoy (Seine-et-Oise). Il était alors âgé de 23 ou 24 ans. M. Bellot ayant vendu cette propriété, au bout de 18 ans, à M. Didiot, le sieur Alablanche resta attaché en la même qualité au nouveau propriétaire, et il continue encore aujourd'hui le même service. Pendant cette suite d'années, sa conduite a été constamment celle d'un parfait honnête homme, d'un serviteur dévoué, d'un jardinier instruit des bons principes de l'art horticole, ainsi que le constatent, dans deux certificats, M. Bellot et M. Didiot. Si l'on prend l'année 1835 comme date de son entrée chez M. Bellot, le sieur Alablanche compte aujourd'hui 29 années de service, ce qui lui donne droit à une médaille de 2e classe.

7° Un certificat en bonne forme, mais trop peu circonstancié, a été délivré par M. le vicomte de Mortemart au sieur Buisson (Louis). Il établit que ce jardinier a été attaché, depuis plus de 30 années, au service de M. le prince Borghèse, ensuite à celui de M. le vicomte lui-même sur la propriété de Saint-Vrain (Seine-et-Oise), et que, pendant tout ce temps, il a montré autant de zèle que de probité. Le sieur Buisson a ainsi droit à une médaille de 1re classe, la durée de son service étant de plus de 30 années.

8° Le sieur Choquet (Louis) est entré, le 21 juin 1834, comme jardinier-chef, au service de M. Dupré, propriétaire à Montjay-la-Tour, commune de Villevaudé (Seine-et-Marne). Depuis cette époque, son maître n'a eu qu'à se louer de lui, ainsi qu'il l'atteste dans un certificat en bonne forme. Le sieur Choquet, comptant aujourd'hui plus de 30 années révolues de bons services, a droit à une médaille de 1re classe.

9° Le sieur Saget (Louis), âgé de 49 ans, a été attaché comme jardinier au château de Montigny, commune de Perreux (Yonne), pendant 7 années, lorsque cette propriété appartenait au marquis de Montigny, et ensuite pendant 25 ans, lorsque le château est devenu la propriété de M. le marquis d'Estampes. Il compte donc 32 années de bons services, comme l'atteste le certificat que lui a délivré M. le marquis d'Estampes.

10° Le sieur Foucault (Louis), né à Neuilly-sur-Marne, le 17 avril 1791, est entré, dès le printemps de 1830, au service de Mme Duvergier de Hauranne, propriétaire à Herry (Cher). Dans le certificat qu'elle lui a délivré, cette dame atteste que, pendant ces 32 années, ce jardinier a montré un zèle, une fidélité et une intelligence auxquels on ne peut que rendre hommage. Ayant toujours sous ses ordres quatre garçons jardiniers, il a formé ainsi successivement un grand nombre de jeunes gens du pays qui ont trouvé ensuite à se placer très-convenablement, soit dans les environs, soit même près de Paris. Le sieur Foucault, comptant aujourd'hui plus de 30 années de bons services, a droit à une médaille de 1re classe.

11° Le sieur Braillet (Joseph-Désiré), âgé de 57 ans, est jardinier chez Mme la comtesse d'Herwilly depuis 33 ans. Sa maîtresse lui a délivré un certificat par lequel elle atteste que, pendant ce long

espace de temps, elle n'a pas eu le moindre reproche à lui adresser sous le rapport de la moralité et de la probité, et qu'elle l'a toujours reconnu actif, intelligent et dévoué. Le sieur Baillet a droit à une médaille de 1re classe.

12° Le sieur Vallois (Isidore), âgé de 59 ans, est entré en qualité de jardinier, au service de M. de Laurès, père, propriétaire à Jonaignes (Aisne), le 20 octobre 1826; la propriété étant passée à M. de Laurès, fils, en 1842, il y est resté au même titre. Il compte donc aujourd'hui 36 années de service, pendant lesquelles son maître actuel dit, dans un certificat en bonne forme, qu'il s'est toujours montré travailleur infatigable, et serviteur aussi honnête que dévoué. Le sieur Vallois a droit à une médaille de 1re classe.

13° Le sieur Charpentier (Pierre-Théophile) est au service de M. Pomme, agent de change honoraire, propriétaire à Ollainville, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), depuis le 24 mai 1826. Son maître certifie que, pendant ces 36 années, ce jardinier l'a servi avec zèle, exactitude et probité. Le sieur Charpentier a dès lors droit à une médaille de 1re classe.

14° Le sieur Roch Matelack, dit Joseph, polonais d'origine, ancien militaire, est entré, en 1825, au service de M. Chavelet, juge de paix du canton de Gendrey. Attaché spécialement à une maison de campagne que M. Chavelet possède à Jouche, près Dôle (Jura), il a pour occupation principale de soigner le jardin. Pendant les 37 années de son service, il a toujours, comme l'atteste son maître, rempli ses devoirs avec probité, exactitude et intelligence. Le sieur Roch Matelack a droit, en raison de la durée de son service, à une médaille de 1re classe.

15° Le sieur Couespel (Louis) est jardinier chez M. Olive, propriétaire à Bayeux (Calvados), depuis l'année 1824. Il s'est toujours montré aussi honnête qu'intelligent, et il dirige avec succès les plus belles serres et l'orangerie la plus riche du département. Ses 38 années de bons services lui donnent droit à une médaille de 1re classe.

16. Le sieur Maltère (Jean) est entré, le 1er mars 1822, en qualité de jardinier-chef, chez Mme d'Angligeau de Gaudry, propriétaire à Sommant (Saône-et-Loire). Depuis cette époque, il a occupé cet emploi sans interruption et à la satisfaction de sa maîtresse, qui lui

a délivré un certificat en bonne forme. Le sieur Mantère comptant 40 années révolues de bons services a droit à une médaille de vermeil, conformément à la décision prise par le Conseil d'administration de la Société impériale et centrale d'Horticulture, le 12 septembre 1861.

17° Le sieur Souchet (Pierre), né le 4 juillet 1795, est entré, le 15 mars 1820, comme jardinier, au service de M. E. des Nouhes, propriétaire à la Lacaudière, commune de Pouzanges (Vendée). Le certificat qui lui a été délivré par son maître est extrêmement laudatif. C'est, dit M. des Nouhes, le type du parfait serviteur. En outre, travailleur infatigable, désireux de bien faire, il a su comprendre et appliquer les nouvelles méthodes de taille des arbres; il a obtenu de semis 4 Pommes nouvelles et 1 Raisin Chasselas de bonne qualité; enfin, en 1861, il a obtenu un 1er prix à l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu à Nantes. Le sieur Souchet, comptant aujourd'hui 42 années de bons services dans la même maison, a droit à une médaille de vermeil.

18° Le sieur Charmantray (Cyprien) est attaché, en qualité de jardinier, au service de la famille de Létourville, à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), depuis l'année 1819. Dans le certificat qu'elle lui a délivré, Mme la comtesse de Létourville atteste que, pendant ces 43 années, on n'a eu qu'à se louer de lui, sous tous les rapports. Il a donc droit à une médaille de vermeil.

19° Le sieur Pierson (Michel-Claude), âgé de 62 ans, est entré comme jardinier, à l'âge de 17 ans, au service de M. Marquis, propriétaire à Bretigny, canton d'Arpajon (Seine-et-Oise). Pendant ces 44 années de services non interrompus, il a cultivé, à la pleine et entière satisfaction de son maître, le jardin potager et les espaliers. Le certificat qui lui a été délivré porte qu'on n'a jamais eu le moindre reproche à lui adresser sous le rapport de la conduite et de la moralité et qu'il est resté un type de ces vieux serviteurs fidèles et dévoués qui devenaient chez nos aïeux des membres de la famille. Le sieur Pierson a droit, pour la longue durée de ses bons et loyaux services, à une médaille de vermeil.

20° Le sieur Autœur (Jean-Silvestre), dit Jean-Marie, est au service de Mme d'Arriule, à Bernes (Seine-et-Oise), depuis 45 ans. Pendant tout ce temps, porte le certificat qui lui a été délivré, sa

conduite, son travail, sa moralité et sa probité ont été au-dessus de tout éloge. Le sieur Aucœur a droit à une médaille de vermeil.

21° Le sieur Chevalier (Pierre), âgé de 66 ans, est jardinier dans l'établissement d'horticulture de M. André Leroy, à Angers (Maine-et-Loire), depuis le 24 juin 1812. D'abord attaché aux pépinières d'arbres d'ornement, il a été chargé ensuite de la plantation des parcs et jardins, sous la direction de son maître. Il a montré dans ce nouvel ordre de travaux autant d'intelligence que de goût. Dans le certificat qu'il lui a délivré, M. A. Leroy dit que le sieur Chevalier a planté plus de 300 jardins et parcs de toutes proportions, que sa conduite a toujours été fort honorable, et qu'il a su obtenir l'estime de toutes les personnes chez lesquelles il a été occupé pour le compte de son maître. En décernant au sieur Chevalier une médaille de vermeil, la Commission des récompenses éprouve un vif regret de ce que, faute de moins de 2 mois, cet estimable jardinier n'a pas encore droit à la médaille d'or que le règlement accorde pour 50 années révolues de bons services. — Postérieurement à cette décision imposée par le règlement, le Conseil d'Administration considérant que les 50 années de service du sieur Chevalier seront révolues lorsque sera faite la distribution des récompenses, a changé en médaille d'or la médaille de vermeil qui avait été d'abord décernée à cet habile et honnête jardinier.

B. *Récompenses accordées à la suite de Rapports.*

1° M. Pinaert, habile horticulteur belge, ayant fait hommage à la Société de son *Traité de la culture forcée des arbres fruitiers*, cet ouvrage a fourni à M. Hardy, fils, la matière d'un Rapport favorable. Considérant que M. Pynaert a comblé une lacune regrettable dans la littérature horticole, la Commission des récompenses est d'avis qu'une médaille de vermeil doit être décernée à M. Pynaert.

2° M. J. de Liron d'Airoles a publié plusieurs ouvrages et articles relatifs aux variétés de fruits cultivés dans nos jardins. Le principal de ces travaux est un ouvrage intitulé : *Notice pomologique* qui renferme la description d'un grand nombre de variétés cultivées. L'ensemble de ces publications a fourni la matière d'un Rapport dans lequel M. Pigeaux conclut au renvoi à la Commission des récompenses. Cette Commission, reconnaissant le mérite des tra-

vaux de M. de Liron d'Airoles, décerne à leur auteur une médaille de 1re classe.

3° Des fruits de semis, présentés aux Expositions tenues par la Société impériale et centrale d'Horticulture en 1861, n'ayant pu être examinés immédiatement par le Jury, l'examen en fut confié au Comité d'Arboriculture constitué pour cet objet en délégation du Jury. Organe de ce comité, M. Michelin a présenté deux Rapports sur ces fruits le 23 janvier et le 19 avril 1862. Dans ces Rapports sont décernées les récompenses suivantes : médaille d'or à M. Boisbunel, de Rouen, pour sa Poire Passe-Crassane et ses autres fruits en grand nombre ; médailles de 2e classe à MM. Jalais, Favre et Briffaut pour des gains estimables.

4° Les cultures de Potirons dirigées avec un succès remarquable par M. Somveille, dans le jardin de l'hospice La Rochefoucault, avaient déjà fourni à M. Louesse, à la date de deux ans, la matière d'un Rapport laudatif. Elles ont été, en 1861, l'objet d'un nouveau Rapport également favorable de la part de M. Thibaut-Prudent. La Commission des récompenses a cru devoir accorder à M. Somveille une médaille de bronze comme prix de ses efforts heureux dans une culture qui, quoique bien connue, n'est pas souvent pratiquée avec autant de bonheur.

4° La culture du Réséda que M. Duvaux pratique sur une large échelle, dans son établissement situé rue de Reuilly, à Paris, a été l'objet d'un Rapport favorable dans lequel M. A. Dupuis a conclu au renvoi à la Commission des récompenses. Cette Commission considérant que le Réséda a, sur les marchés de Paris, une importance réelle, et que M. Duvaux cultive cette plante avec un rare succès, décerne à cet horticulteur une médaille de 2e classe.

5° M. Philibert Baron, arboriculteur bien connu de la Société, dirige la culture des arbres fruitiers qui existent en grand nombre dans le jardin de M. Pomme, à Ollainville (Seine-et-Oise). Ces arbres ont été examinés par une Commission spéciale dont M. Malot a été l'organe. Le Rapport fait le plus grand éloge de l'habileté avec laquelle M. Baron (Philib.) a su rajeunir et modifier les arbres déjà vieux et mal faits, diriger et amener à une excellente forme les arbres jeunes dans ce jardin qu'il ne va voir cependant que de temps à autre. La Commission, heureuse de pouvoir

récompenser des efforts dirigés avec tant d'art et d'intelligence, décerne à M. Baron (Philib.) une médaille de 1re classe.

6° Déjà M. Jupinet a reçu de la Société une médaille de 1re classe, pour la bonne direction des arbres fruitiers confiés à ses soins dans le jardin de M. Chaudron de Courcelles, à Athis (Seine-et-Oise). Ces mêmes arbres ont été l'objet, de la part de M. Chardon, jeune, d'un nouveau Rapport qui a été renvoyé à la Commission des récompenses. Cette Commission, reconnaissant que M. Jupinet a continué de marcher avec le même succès dans la voie qui lui avait déjà valu une haute récompense, a décerné à cet arboriculteur distingué un rappel de la médaille qu'il avait précédemment obtenue.

7° M. Louis Clichy, jardinier chez M. Maingot, à Argenteuil, dirige les arbres qui existent sur cette propriété avec un talent que M. Michelin, organe d'une Commission spéciale, s'est attaché à faire ressortir. Une médaille de 1re classe a été accordée à ce jeune et zélé jardinier, comme récompense du succès qu'il a su déjà obtenir et comme encouragement à persévérer dans la même voie.

8° La magnifique collection de Camellias que possède, à Abbeville (Somme), M. Fouques d'Émonville, amateur distingué, et que cultive, avec des soins assidus et une rare intelligence, le sieur Étienne Tudts, jardinier, a fourni à M. Duchartre la matière d'un Rapport très-favorable qui a été renvoyé à la Commission des récompenses. Le propriétaire de cette collection, peut-être sans égale en France, s'étant effacé avec une noble abnégation, la Commission des récompenses décerne au sieur Étienne Tudts une médaille de vermeil, comme prix des remarquables résultats qu'il a su obtenir.

9° M. Lebrun, de Jumel, se livre, depuis plusieurs années, à des semis de Pommes de terre, et déjà ses efforts persévérants ont enrichi nos cultures de plusieurs nouvelles variétés que leur mérite a fait classer parmi les plus recommandables, telles que la Généreuse, le Comice d'Amiens, la Fermière Picarde, la Rainneville, etc. C'est ce qu'a fait ressortir M. Louesse dans un Rapport spécial! La Commission des récompenses, considérant que des semis poursuivis pendant si longtemps et déjà si fructueux méritent un haut encouragement, décerne à M. Lebrun une médaille de 1re classe.

10° M. Loise s'occupe avec soin de la culture des Jacinthes de Hollande; il en possède une collection nombreuse et bien tenue, sur

laquelle M. Rouillard a fait, le 24 avril dernier, un Rapport favorable. La Commission des récompenses accorde à M. Loise une médaille de bronze, comme prix des soins qu'il donne à sa collection.

11° M. Ponce, aîné, cultive les Choux-fleurs sur une large échelle et avec un plein succès. Une Commission spéciale, dont M. Vivet a été l'organe, a fait ressortir l'importance des résultats que sait obtenir cet habile maraîcher, surtout quant à la beauté des produits qu'il livre en grande abondance à la consommation. La Commission des récompenses, répondant aux vues de M. le Rapporteur, croit devoir accorder à M. Ponce, aîné, une médaille de 2e classe.

12° M. Ponce, jeune (Isidore), a été déjà récompensé par la Société pour l'invention et l'établissement d'appareils d'arrosement, qui, tout en permettant de supprimer les tonneaux, cause d'accidents journaliers, rendent plus facile et plus prompte cette opération fondamentale. Une nouvelle Commission, dont M. Lachesnaye a été l'organe, a été appelée à examiner, cette année, des modifications importantes et des améliorations très-notables que M. Ponce (Isidore) a su récemment apporter à ses appareils. En considération de la haute utilité de ces changements, la Commission des récompenses décerne à M. Ponce (Isidore) une médaille de vermeil.

13° M. Hennecart a eu l'heureuse idée d'employer les tiges du Roseau des marais (*Arundo Phragmites* L.) à la fabrication de claies propres à ombrager les serres. M. Tricotel, organe d'une Commission spéciale, a fait sur ces claies peu coûteuses et durables un Rapport favorable qui détermine la Commission des récompenses à décerner à M. Hennecart une médaille de bronze.

Ces diverses déterminations prises par la Commission des récompenses ont été sanctionnées par le Conseil d'administration, dans sa séance du 8 mai 1862.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Distribuées dans la séance générale du 27 juillet 1862.

I. RÉCOMPENSES ACCORDÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

— Médaille d'or de 900 fr. à M. DUCHARTRE pour la mise en ordre et la rédaction définitive des Instructions sur les Travaux Mensuels.

— Médaille d'or à M. J. de Liron d'Airoles pour services rendus à la Pomologie.

II. Récompenses décernées par le Jury a la suite de l'Exposition des produits de l'Industrie du 17 mai au 23 juin 1862.

Jurés : MM. Lesèble, Hardy fils, Chauvière, Houllet, de Sansal, Leroy, Rivière, Haudet, Deschamps, Bertin, Michel, Gontier, Carrière, Louesse, Laizier, Lefillieul.

Suppléants : MM. Quihou, L. Guyot, Denuelle, Noirot, Gontier, Rivière, Leroy et Houllet.

Présidents : MM. Pépin et Boisduval.

Secrétaires : — MM. Andry et Bouchard-Huzard.

INTRODUCTIONS.

1er Concours. — nul.

2e Concours. — nul.

3e Concours. — *Plantes introduites en Europe.* Médaille d'or, M. Chantin.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Rykogel.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Linden.

4e Concours. — *Plantes introduites en France.* Médaille de vermeil, MM. Thibaut et Keteleër.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Lebatteux d'Orizon.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Rougier-Chauvière.

SEMIS.

5e Concours. — nul.

6e Concours. — *Fruits nouveaux.* — *Cédrats*, Médaille d'argent de 2e classe, M. Pradel.

7e Concours. — *Plantes nouvelles.* Médaille d'argent de 1re classe, *Delphinium Claire Courant, Triomphe de Poissy, et Ch. Rouillard*, M. Courant, amateur.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Pelargonium zonale Mme Labbé, M. Deulin, Paul l'abbé, Beauté des parterres (Chard.)*, M. Chardine, jardinier chez M. E. L'abbé.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Pelargonium à grandes fleurs Léonidas, Halevy, Numa, Mme de Sévigné*, M. Vétault, amateur.

— Médaille de bronze, *Ixia*, M. Goufven (Denis), amateur.

— Médaille de bronze, 40 *Variétés de Pelargonium zonale*, M. Jarlot, jardinier chez M. le docteur [illegible].

— Médaille d'argent de 2e classe, *Rose Deuil du prince Albert*, M. Gonod.

— Médaille de vermeil, *Pelargonium à grandes fleurs*, nos [illegible] et 33, M. Duval.

— Médaille d'argent de 1re classe, *Delphinium et Potentilles*, nos [illegible], 17, 35 et 40, M. Lemoine, de Nancy.

— Médaille d'argent de 1re classe, *Collection de Roses de semis*, M. Verdier (Eug.)

— Médaille d'argent de 1re classe, *Spirées, Clématites*, etc. M. Billiard.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Œillets flon* (accidents fixés), *Marie et Emile Paré*, M. Paré.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Rhododendron à floraison tardive*, MM. Dieuzy-Fillion et fils.

— Médaille de bronze, *Rose Peter Lawson*, M. Thomas.

— Médaille de bronze, *Pelargonium* à grandes fleurs, nos 2, 5, 15 et 16, M. Malet.

— Médaille de bronze, *Pelargonium distinction*, M. Dufoy (Alph.)

— Médaille de bronze, *Delphinium*, M. Châté, fils.

BELLE CULTURE.

8e Concours. — *Plante remarquable par son développement et sa floraison.*

— Médaille d'argent de 1re classe, *Saccolabium guttatum giganteum*, MM. Thibaut et Keteleer. (réuni au 29e Concours.)

— Médaille d'argent de 1re classe, *Diosma*, M. Hervieu.

— Médaille d'argent de 1re classe, *Nerium*, M. Laurent, aîné.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Œillet flon*, M. Paré.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Cycas*, etc. Mme Veuve Froment.

— Médaille d'argent de 1re classe, *Maranta*, etc. M. Douverel, jardinier au château de Blémur.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Dracæna*, etc., M. Obé, jardinier chez M. Guidou.

— Médaille d'argent de 2e classe, *Veronica Hendersonii var.*, M. Boutreux.

— Médaille de bronze, *Pyrethrum grandiflorum*, M. Goimbault, jardinier chez Mme Durmont.

9e Concours. — 12 *Plantes remarquables*. Médaille de vermeil, M. Hervieu.

10e Concours. — *Plante fleurie rare. Rhododendron Nuttallii, Auchlandi et Maddeni*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Fichet, jardinier chez M. le comte de Nadaillac.

11e Concours. — nul.

LÉGUMES.

12e Concours. — *Légumes de saison*. Médaille de vermeil, M. Langlois.

— Médaille de vermeil, M. Pageot.

— Médaille de vermeil. *Légumes marchands*, M. Gallien (Désiré), (Lot réuni au Concours 22e).

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Chauvet jardinier chez M. Cazenave.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Fhoulier, jardinier chez M. Bergmann.

— Médaille de bronze, M. Remande, jardinier chez M. Loir.

13e Concours. — nul.

14e Concours. — *Melons*. Médaille d'argent de 2e classe (réuni au 22e Concours), M. Crémont.

— Médaille de bronze (réuni au 22e Concours), Mme ve Froment.

— Médaille d'argent de 2e classe. *Fruits marchands* (réuni au 22e Concours), M. Gallien.

15e Concours. — *Fraises*. Médaille d'argent de 1re classe, M. F. Glœde.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Gauthier, amateur.

Le lot de M. Gallien Désiré a été réuni au 22e Concours.

— Médaille de bronze, *Fraise Triomphe de Paris*, M. Souchet.

16e Concours. — *Choux*. Médaille d'argent de 2e classe, M. Gauthier, amateur.

17e Concours. — *Choux-fleurs*; nul.

18e Concours. — *Artichauts*. Médaille de bronze, M. Duboz.

19e CONCOURS. — *Salades.* Médaille de bronze, M. Gauthier, amateur.

20e CONCOURS. — *Asperges.* Médaille de vermeil (lot réuni aux Figuiers), M. Lhérault-Salbœuf.

21e CONCOURS. — *Racines potagères*, nul.

FRUITS.

22e CONCOURS. — *Fruits forcés.* 2e Médaille de M. le Préfet de la Seine (réunion de 11e, 22e et 23e Concours), M. Crémont.

— 2e Médaille des Dames Patronnesses (réunion des 11e, 22e et 23e Concours), Mme ve Froment.

— Médaille d'argent de 1re classe. *Raisins*, M. Rose Charmeux.

— Médaille d'argent de 2e classe. *Raisins*, M. Bordelet.

— Médaille de bronze. *Raisins*, M. Constant Charmeux.

— Médaille d'argent de 2e classe. *Raisins*, M. Deffaut, jardinier chez M. Hudde.

— Médaille d'argent de 2e classe. *Raisins*, M. Belhagne, fils.

— Médaille d'argent de 2e classe. *Raisins*, M. Etard, jardinier au château de Stains.

— Médaille de la Société. *Fruits marchands.* Médaille d'argent de 1re classe, (réunion des 12e, 14e, 15e, 22e, et 23e Concours), M. Gallien Désiré.

— Médaille d'argent de 1re classe, (réunion des 12e, 14e, 15e, 22e et 23e Concours), MM. Blanstier et Fontaine.

23e CONCOURS. — *Ananas.* Médaille de vermeil (réuni au 22e Concours), Mme ve Froment.

— Médaille de vermeil (réuni au 22e Concours, M. Crémont.

— Médaille de vermeil (réuni au 22e Concours), M. Laniel, jardinier au château d'Orly.

— Médaille d'argent de 1re classe. *Fruits marchands*, MM. Blanstier et Fontaine.

— Médaille de bronze. *Fruits marchands* (réuni au 22e Concours), M. Gallien (Désiré).

24e CONCOURS. — *Fruits conservés.* Médaille d'argent de 1re classe. *Raisins*, M. Charmeux (Constant.)

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Gallien (Désiré).

— Médaille d'argent de 2e classe. *Raisins*, M. Charmeux (Rose).

— Médaille de bronze, M. Dutin.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Boyer (Parfait), jardinier au château de Neuville.

ARBRES FRUITIERS.

25e Concours. — *Arbres fruitiers formés.* Médaille d'argent de 1re classe, M. Lieret.

— Médaille d'argent de 1re classe, MM. Jamin et Durand.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Berger.

PLANTES D'AGRÉMENT.

26e Concours. — *Plantes de serre chaude.* 1re Médaille de S. E. le Ministre de l'Agriculture (réunion des 26e, 16e et 17e Concours), M. Rougier-Chauvière.

— Médaille de S. E. le duc de Morny (réunion des 26e, 30e et 31e Concours), M. Lierval.

— Médaille de S. A. I. la princesse Clotilde (réunion des 26e, 30e et 37e Concours), M. Fichet, jardinier chez M. de Nadaillac.

27e Concours. — *Palmiers et Cycadées.* Médaille de S. M. l'Empereur (réunion des 27e et 90e Concours), M. Chantin.

28e Concours. — *Pandanées, Dracæna,* etc. Médaille d'argent de 2e classe, M. Lierval.

29e Concours. — *Orchidées.* Médaille de S. M. l'Impératrice (réunion des 8e et 29e Concours), MM. Thibaut et Keteleer.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Luddemann.

30e Concours. — *Fougères exotiques.* Médaille d'argent de 1re classe (réunion au 26e Concours), M. Lierval.

— Médaille de vermeil (réunion au 26e Concours), M. Fichet, jardinier chez M. de Nadaillac.

31e Concours. — *Araliacées.* Médaille d'argent de 1re classe (réunion au 26e Concours), M. Lierval.

32e Concours. — *Broméliacées* ; nul.

33e Concours. — *Gloxinia* ; nul.

34e Concours. — *Achimenes* ; nul.

35e Concours. — *Begonia.* Médaille d'argent de 1re classe, M. Berthault.

— Médaille de bronze, M. Obé, jardinier chez M. [illegible]

36e Concours. — *Cactées*. Médaille de vermeil (Réunion avec le 10e Concours), M. Lamy, aîné.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Landry (Joseph).

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Pinchon.

37e Concours. — *Plantes à feuillage panaché ou maculé*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Chantin.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Luddemann.

— Médaille de vermeil (Réuni au 26e Concours), M. Fichet, jardinier chez M. le comte de Nadaillac.

38e Concours. — *Plantes de serre tempérée*; nul.

39e Concours. — *Orangers*; nul.

40e Concours. — *Rhododendron arboreum*; nul.

41e Concours. — *Rhododendron de l'Himalaya*; nul.

42e Concours. — 40 *Azalées indiennes*. Médaille d'or, M. Hervieu.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Margottin.

43e Concours. — 25 *Azalées indiennes*; annulé.

44e Concours. — 12 *Azalées indiennes nouvelles*; annulé.

45e Concours. — *Erica*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Eug. Michel.

46e Concours. — *Pelargonium* à grandes fleurs. Médaille de vermeil, MM. Thibaut et Keteleer.

— Médaille de vermeil (Réuni au 26e Concours), M. Rougier-Chauvière.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Malet, père.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Dufoy (Alph.)

47e Concours. — *Pelargonium* de fantaisie. Médaille d'or, MM. Thibaut et Keteleer.

— Médaille de vermeil (Réunion au 26e Concours), M. Rougier-Chauviere.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Malet, père.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Dufoy (Alph.)

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Commissaire, jardinier chez M. Noël.

48e Concours. — *Pelargonium zonale*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Malet, père.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Jarlot, jardinier chez M. le duc de Morny.

49° CONCOURS. — *Cinéraires*; nul.

50° CONCOURS. — *Calcéolaires sous-ligneuses*; nul.

51° CONCOURS. — *Calcéolaires herbacées*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Deligne, jardinier chez M. Boulanger.

52° CONCOURS. — *Verveines*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Dufoy, fils.

— Médaille de bronze, M. Châté, fils.

— Médaille de bronze, M. Lhuillier, jardinier chez M. Bergmann.

— Médaille de bronze, M. Carré, jardinier chez M. de Ligny.

53° CONCOURS. — *Petunia*. Médaille de bronze, M. Tabar.

— Médaille de bronze, M. Lhuillier susnommé.

54° CONCOURS. — *Phlox Drummondii*. Médaille de bronze, M. Lhuillier susnommé.

55° CONCOURS. — *Fuchsia*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Dufoy (Alph.)

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Duvaux.

56° CONCOURS. — *Liliacées*; nul.

57° CONCOURS. — *Amaryllis*; nul.

58° CONCOURS. — *Glaïeuls*. Médaille d'argent de 2e classe, M. Loise.

59° CONCOURS. *Agave*. 2e Médaille de S. A. I. la princesse Mathilde, M. Guedeney, amateur.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Landry (Joseph.)

— Le lot de M. Landry, aîné, a été réuni au 36e Concours.

60° CONCOURS. — *Plantes succulentes*; nul.

61° CONCOURS. — *Arbustes d'ornement de terre de bruyère*; nul.

62° CONCOURS. — 40 *Rhododendron*, 2e Médaille de S. E. le Ministre de l'Agriculture, M. Bertin, fils.

— 1re Médaille de S. A. I. la princesse Mathilde, M. Truffaut.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Malherbe.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Morlet.

63° CONCOURS. — 20 *Rhododendron*. Médaille d'argent de 1re classe, MM. Jamin et Durand.

64° CONCOURS. — *Azalées américaines*. Médaille d'argent de 2e classe, M. Paillet, fils.

65° CONCOURS. — *Arbustes d'ornement de pleine terre*; nul.

66° CONCOURS. — *Conifères*. 1re Médaille de M. le Préfet de la Seine, MM. Deseine et fils.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Croux.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Paillet, fils.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Pelé, fils.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Rouillard, amateur.

67e Concours. — *Arbustes à feuillage persistant*. Médaille d'argent de 1re classe, MM. Deseine et fils.

68e Concours. — *Houx*. Médailles d'argent de 1re classe, M. Vanacker.

69e Concours. — *Rosiers à tige*; nul.

70e Concours. — *Rosiers à basse tige*; nul.

71e Concours. — *Roses coupées*. Médaille d'argent de 1re classe, MM. Fontaine, frères.

— Médaille d'argent de 1re classe, MM. Lévêque et fils.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. (Eug.) Verdier.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Margottin.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Poulain, jardinier à Sainte-Barbe-des-Champs.

72e Concours. — *Plantes vivaces de pleine terre*. Médaille d'argent de 2e classe, M. Pelé.

73e Concours. — *Pivoines ligneuses*; nul.

74e Concours. — *Pivoines ligneuses*, fleurs coupées; nul.

75e Concours. — *Pivoines herbacées*; nul.

76 Concours. — *Pivoines herbacées de la Chine*. Médaille d'argent de 1re classe, M. Guérin Modeste.

— Médaille d'argent de 2e classe, MM. Verdier et fils.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Verdier (Eugène).

77e Concours. — *Pivoines de la Chine*, fleurs coupées, Médaille d'argent de 1re classe, MM. Verdier et fils.

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Verdier (Eugène).

78e Concours. — *Iris à rhizome*. Médaille d'argent de 1re classe, MM. Verdier et fils.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Verdier (Eugène).

79e Concours. — *Iris bulbeuses*. Médaille de bronze, M. Doyen.

80e Concours. — *Tulipes*; nul.

81e Concours. — *Yucca*; annulé.

82e Concours. — *Pensées*. Médaille d'argent de 2e classe, M. Falaise.

83° Concours. — *Quarantaines*, nul.

84° Concours. — *Renoncules* : Médaille de bronze, M. Dufetelle.

85° Concours. — *Plantes annuelles* : Médaille d'argent de 1re classe, M. Loise.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Thibaut-Prudent.

86° Concours. — *Fougères herbacées* : nul.

87° Concours. — *Plantes alpines*. Médaille d'argent de 2e classe, M. Tollard (Paul).

— Médaille d'argent de 1re classe, M. Rouillard, amateur.

88° Concours. — *Plantes indigènes de France* ; nul.

89° Concours. — *Plantes fortes*, annulé.

90° Concours. — *Bel apport*. Médaille de S. A. I. le prince Napoléon M. Hervieu.

Le lot de M. Chantin a été réuni au 27° Concours.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Pelé, fils.

— Médaille d'argent de 2e classe, M. Serru, jardinier chez M. Chauvière.

91° Concours. — *Bouquets montés*. 1re Médaille de Mmes les Patronnesses, M. Bernard.

CONCOURS IMPRÉVUS.

Médaille d'or. *Mignardises et Œillets*, M. Gauthier.

Médailles d'argent de 1re classe. — *Canna*, M. Loise; *Rosiers de miniature*, M. Pallé; *Patates conservées*, M. Leroy; *Œillets remontants*, M. Fauriat; *Rosiers Duchesse de Cambacérès*, M. [illegible].

Médailles d'argent de 2e classe. — *Glaucium*, M. Tollard (Paul); *Canna*, M. Chaté, fils; *Nicotiana*, M. Duval; *Yucca aloifolia*, M. Ryfkogel; *Colocasia antiquorum*, M. [illegible]; *Coleus Verschaffeltii*, M. [illegible]; *Delphinium*, M. Verdier (Eugène); *Dahlias, Verveines et Pelargonium*, M. Dufoy (Alphonse).

Médailles de bronze. — *Balsamines*, M. [illegible]; *Pervenches de Madagascar*, M. Chevet.

Médailles d'argent de 3e classe. — *Rosiers*, M. Lhuillier, déjà nommé; *Batates conservées*, M. Douverel, déjà nommé.

ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES.

MM. Marmuse, coutellerie. Médaille de bronze.

Colas, coutellerie. Médaille de bronze.

Richard, coutellerie. Médaille de bronze.

Hélye, taillanderie. Mention honorable.

Groulon, coutellerie. Mention au procès-verbal.

Lesueur, coutellerie. Mention au procès-verbal.

2° Serres et Abris.

Lebœuf, claies à ombre. Médaille d'argent de 1re classe.

Michaux, pour la disposition nouvelle des pieds de ses serres. Médaille d'argent de 2e classe.

Dorléans, paillassons, système J. Guyot. Rappel de médaille d'or.

Célard, vitrerie. Rappel de médaille d'argent de 2e classe.

Piersdorf, nouveau système de vitrerie. Renvoi à l'examen du Comité.

Parmentier, cloches à bouchon. Mention au procès-verbal.

Berthaud, cloches ombrées et à bouton. Mention au procès-verbal.

3° Céramique.

Manufacture de Sarreguemines, poterie de luxe. Médaille d'argent de 1re classe.

Barbizet, poteries émaillées. Médaille de vermeil.

Pull, poteries de luxe. Médaille d'argent de 1re classe.

Lecuyer, poteries usuelles. Médaille d'argent de 1re classe.

Jean, poterie de luxe. Médaille d'argent de 2e classe.

Gossin frères, statues en terre cuite. Rappel de médaille de [illegible]

Dever, poteries de luxe. Mention au procès-verbal.

4° Hydraulique.

Châtain, pompe à siphon. Mention honorable.

Christen, [illegible]. Rappel de médaille de bronze.

Leclerc, hydraulique. Mention au procès-verbal.

[illegible], papier bitumé. Mention au procès-

MM. Dubuc, lance tournante. Mention au procès-verbal.
Bernard, appareil régulateur. Ajourné.
Leperdrieux, noria. Renvoi au Comité.
Thauvin, pompe. Renvoi au Comité.

5° Reproduction, horticole.

M. Buchetet, fruits moulés et peints. Médaille de vermeil.
Mlle Chatenay, aquarelles (Cactées). Médaille d'argent de 2e classe.
MM. Maubert, peinture (Cactées). Médaille d'argent de 2e classe.
Guyot, dessins de plantes agrestes. Médaille de bronze.
Malidor, fleurs artificielles. Médaille d'argent de 2e classe.
Mlle Sidonie Kœnig, fleurs artificielles. Médaille de bronze.
MM. Favier, fleurs artificielles, feuillage transparent. Médaille de bronze.
Duchâteau, fleurs artificielles. Rappel de médaille argt. 2e cl.

6° Meubles, ustensiles et objets divers appliqués au jardinage.

MM. Loyre, caisses coniques et plans de jardins. Médaille d'or.
Ducel, jardinières en fonte de fer. Médaille de vermeil.
Combas, emploi de la chaux hydraulique pour la confection de stalactites et stalagmites artificielles. Médaille de vermeil.
Borel, exposition aussi complète que possible de quincaillerie horticole. Médaille d'argent de 1re classe.
Thiry, clôtures en feuillard et ensemble de son exposition. Médaille d'argent de 1re classe.
Pauwels, soufflet-ventilateur à main pour le soufrage de la Vigne et des arbres fruitiers. Médaille argt. 2e classe.
Lelong, jardinières en rotin. Médaille de bronze.
Trichet, banc de jardin à coulisses. Médaille de bronze.
Aubert, étiquettes de jardin. Mention honorable.
Boullanger, jardinières chauffées. Mention honorable.
Prot, paniers à Orchidées. Mention au procès-verbal.
Jouby et Guibert, jardinières. Mention au procès-verbal.
Daubray, roidisseur. Mention au procès-verbal.
Tricotel, kiosques et ponts rustiques. Rappel de médaille d'or.
Maréchal, emploi du bois de Thuya. Rappel de médaille de vermeil.

Frécot, appareils thermométriques-électriques. Renvoi à l'expérimentation de M. Rivière.

Hermann, fontaine en granit du Calvados. Le Jury témoigne son admiration pour l'œuvre de M. Hermann, mais il exprime en même temps son vif regret de ne pouvoir récompenser, comme ne se rapportant pas à l'horticulture, un travail d'une importance si colossale.

Vifs remercîments au nom du Jury à transmettre à M. Alphand pour la part importante que les serres du bois de Boulogne ont prise à l'ornementation de l'Exposition.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION

TENUE PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE

DU 17 MAI AU 22 JUIN 1863;

Par M. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

L'Exposition qui vient d'avoir lieu dans l'enceinte du Palais de l'Industrie comptera, dans l'histoire de l'horticulture française comme l'une des plus remarquables que la Société centrale ait offertes aux regards du public amateur. Pendant cinq semaines entières elle a été maintenue au même niveau. Les énergiques efforts qui avaient été faits pour lui donner, au moment de son ouverture, une vive splendeur n'ont pas épuisé l'activité de nos horticulteurs, et à mesure que la végétation passait par ses phases naturelles, à mesure que ses produits se succédaient dans l'ordre déterminé par la marche de la saison, le jardin tracé dans l'enceinte du Palais de l'Industrie avec un goût parfait prenait une physionomie nouvelle, recevait de nouveaux ornements, sans qu'un seul instant l'éclat en fût ni effacé ni même affaibli. C'est là, Messieurs, un résultat qui honore également les Exposants au concours desquels il est dû, et la Société qui a su le provoquer par le nombre et l'importance des prix offerts à leur noble émulation.

Si nous nous reportons par la pensée aux Expositions immédiatement antérieures, malgré l'extrême difficulté qu'offre toujours une comparaison dont les termes sont largement séparés par le temps ou le lieu, nous n'hésiterons pas à reconnaître leur infériorité

relativement à celle qui vient d'être close. Sans doute, les deux Expositions précédentes, succédant à des hivers aussi longs que rigoureux, en avaient subi la funeste influence, et, malgré leur évidente infériorité, n'en avaient pas moins attesté dans ceux qui y avaient pris part des efforts persévérants, une habileté peu commune; mais quelle que fût la cause, l'effet n'en était pas moins évident, et en le constatant ici je crois n'être que l'écho de l'opinion générale. C'est que l'horticulture française ne s'arrête pas dans sa marche ascendante, c'est que chaque jour amène pour elle de nouveaux progrès, et qu'à mesure que se développe parmi nous le goût pour les plantes, que s'accroît le besoin de leurs produits variés, l'art grandit aussi et se perfectionne pour donner satisfaction à ce goût, pour fournir à ces besoins. Ainsi l'Exposition de 1862 marque un nouveau pas dans la voie d'améliorations incessantes que suit en France la culture des jardins; je m'estime heureux de pouvoir le proclamer dès le début de ce compte rendu.

Mais, Messieurs, c'est le triste sort de toutes les œuvres humaines d'être l'objet de critiques souvent injustes, parfois systématiques; l'Exposition de cette année ne pouvait échapper à cette loi commune de l'humanité, et vous avez pu lire en effet ou entendre des observations peu flatteuses inspirées, je veux bien le croire, par une conviction de bonne foi, mais basées aussi, je ne crains pas de le dire, sur des appréciations erronées ou sur des comparaisons inadmissibles. Je n'ai nullement mission de répondre ici à ces critiques, toutefois veuillez me permettre de vous présenter quelques considérations qui pourront vous en faire reconnaître la véritable portée, peut-être aussi vous en faire comprendre la cause.

L'importance réelle des Expositions horticoles qui ont pour théâtre la nef du Palais de l'Industrie est très-difficile à apprécier. Construite en vue des Expositions industrielles, destinée même dans celles-ci, à réunir les objets que leurs fortes dimensions ne permettent pas de placer dans de simples galeries, cette salle a dû avoir des proportions imposantes en grandeur ainsi qu'en élévation; mais ce mérite devient un inconvénient lorsque cette même salle donne asile à des objets de dimensions incomparablement plus faibles, notamment aux plantes cultivées en pots qui forment presque en totalité les éléments des Expositions horticoles.

Moins saisissantes alors au milieu d'une vaste surface, amoindries par la hauteur considérable de la voûte, celles-ci perdent un peu de leur effet naturel. Leur nombre pourrait compenser jusqu'à un certain point ce désavantage résultant de leur nature même; mais ce nombre est limité par les conditions des concours, et dès lors l'influence de l'espace s'exerce tout entière et sans que rien puisse la contre-balancer ni même l'amoindrir.

Or, Messieurs, essayons de comparer cet espace consacré à nos Expositions actuelles, avec celui qu'ont occupé de tout temps et qu'occupent partout ailleurs les Expositions horticoles. Ai-je besoin de vous rappeler celles de ces Expositions qui, antérieurement à 1855, ont eu lieu dans une galerie étroite du Luxembourg ou dans l'orangerie de ce palais et de celui des Tuileries, même dans des tentes disposées spécialement pour cet objet? Vous savez tous que là les plantes étaient groupées les unes à côté des autres, dans une enceinte peu étendue, et se rehaussaient l'une l'autre par le rapprochement en même temps qu'elles concouraient toutes à l'effet général. Vous parlerai-je aussi de l'Exposition universelle de 1855, qui a ouvert une voie nouvelle en transformant en jardin le terrain adopté pour le groupement des plantes? La surface totale occupée par celle-ci était plus grande encore peut-être que celle que couvre la voûte vitrée du Palais de l'Industrie; mais les plantes y étaient, en presque totalité, groupées dans des serres, des orangeries, sous des abris de toute sorte et dès lors elles échappaient à l'influence dont j'essaye de montrer ici les fâcheux effets. Je prendrai un autre terme de comparaison en dehors de la France et dans le pays dont l'horticulture nous est sans cesse proposée pour modèle, dans le pays dont les Expositions horticoles sont vantées comme occupant le premier rang en Europe. On sait que l'Angleterre a voulu faire admirer, cette année, aux innombrables visiteurs qui s'y rendent de tous les points du globe, les merveilles de la nature à côté des chefs-d'œuvre de l'industrie. Dans ce but elle a réalisé successivement diverses Expositions d'horticulture. L'une de celles-ci paraît avoir surpassé les autres pour le nombre et la beauté des objets qu'elle a réunis, comme aussi pour l'étendue du local qu'elle a occupé; or, d'après l'auteur fort enthousiaste d'un compte rendu publié dans un de nos journaux spéciaux, cette

étendue exceptionnelle pour une Exposition anglaise était d'environ 50 ares. Je ne possède pas le chiffre exact qui exprime les dimensions de la nef du Palais de l'Industrie ; mais, d'après l'évaluation approximative que j'en ai faite, je crois être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité en l'estimant à 190 mètres de longueur sur 46 mètres de largeur, c'est-à-dire à environ 88 ares ou plus du double de la surface consacrée à l'Exposition anglaise.

Aussi, Messieurs, cette vaste surface absorbe-t-elle une quantité considérable de plantes en les dissimulant presque par son immensité. Même à la fin de notre Exposition, je n'ai pas compté moins de 70 massifs épars autour de ses vastes pelouses ou rangés le long de ses grands côtés, abstraction faite d'une assez grande quantité de fortes plantes isolées ; chacun de ces massifs comprenait un nombre considérable de sujets divers et cependant que d'espace semblait-il rester encore pour d'autres groupes tout aussi nombreux !

Pendant 5 semaines, ces massifs ont été, les uns renouvelés, la plupart remplacés ; et, au total, le Palais de l'Industrie a pu abriter, pendant ce temps, une masse de plantes et de produits horticoles qui aurait suffi pour fournir les éléments de plusieurs belles Expositions. Le nombre total des lots qui se sont ainsi succédé a été de plus de 240, chiffre que n'avait, je crois, atteint ou du moins dépassé aucune des Expositions précédentes.

Quant au mérite réel des objets exposés en si grand nombre, il ne m'appartient pas de l'apprécier. Un juge parfaitement compétent, le Jury l'a reconnu et attesté par les médailles qu'il a décernées, non, comme on est trop porté à le croire, en en faisant parfois plutôt un encouragement pour l'avenir qu'une [illegible] pour des résultats acquis, mais en apportant à se[illegible] une sévérité et une rigueur qui en augmentent le prix.

Il me semble donc évident, au to[illegible] l'Expo[illegible] cette année a été aussi remarquable pour [illegible] des produits horticoles qu'elle a réuni[illegible] avoir les critiques auxquelles j'ai fait al[illegible] trop superficiel ou une appréciation in[illegible]

Je n'ai point à m'occuper ici des prod[illegible] le complément naturel de toute grande [illegible] et qui, cette année, ont figuré en grand n[illegible]

du Palais de l'Industrie. Toutefois je ne puis me dispenser de mentionner, comme ayant puissamment contribué à l'effet général du Jardin, le beau rocher, avec grotte et cascade artificielles d'une vérité rare, que M. Combaz avait élevé vers le milieu de l'enceinte et qui orné des belles plantes de M. Chantin attirait et fixait avant tout les regards. Les produits de l'industrie, fort variés de nature et d'usages, ont été soumis à l'examen d'un Jury spécial, et la proclamation des récompenses accordées aux exposants vous fera connaître les conclusions des jugements qu'ils ont motivés. Je dois donc me borner à vous parler des plantes ainsi que des produits alimentaires, légumes et fruits, qui ont été exposés cette année; même la multiplicité de ceux qui ont été soumis à l'appréciation du Jury m'obligerait à donner à ce compte rendu une longueur hors de propos, si je voulais les signaler tous à votre attention. Aussi me contenterai-je de rappeler à votre souvenir ceux que leur mérite a fait classer à un rang élevé, et qui ont captivé plus particulièrement l'attention soit des Jurés, soit du public. Mais avant d'entrer dans les détails de cet exposé, permettez-moi de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de l'Exposition et de vous en présenter une sorte d'aperçu statistique; les déductions que je pourrai en tirer ne seront peut-être pas dépourvues d'intérêt, au point de vue de l'état actuel de l'horticulture française.

En annonçant une Exposition générale qui devait durer du 17 mai au 22 juin 1862, la Société impériale et centrale d'Horticulture ouvrait 90 concours pour les plantes et leurs produits. Les récompenses offertes par elle aux Exposants attestaient hautement par leur importance son désir de stimuler vivement leur [illegible]ulation; en effet, les p[illegible]ers prix qu'elle leur proposait con[illegible]ient en médailles d'o[illegible] 24 concours, en médailles de ver[illegible] pour 17, en méd[illegible]gent de 1re classe pour 37; ils [illegible] réduits à une méd[illegible]lasse seulement pour 12 con[illegible] conditions desqu[illegible] peu difficile de satisfaire, du [illegible] était d'un intérê[illegible] En outre, la généreuse [illegible] de Leurs Majes[illegible]sieurs éminents person[illegible] sa disposit[illegible]illes d'or et deux mé[illegible] destinées à [illegible] titre de [illegible]illes [illegible] qui se serai[illegible] distin[illegible]

étendue exceptionnelle pour une Exposition anglaise était d'environ 40 ares. Je ne possède pas de chiffre exact qui exprime les dimensions de la nef du Palais de l'Industrie ; mais, d'après l'évaluation approximative que j'en ai faite, je crois être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité en l'estimant à 190 mètres de longueur sur 46 mètres de largeur, c'est-à-dire à environ 88 ares ou plus du double de la surface consacrée à l'Exposition anglaise.

Aussi, Messieurs, cette vaste surface absorbe-t-elle une quantité considérable de plantes en les dissimulant presque par son immensité. Même à la fin de notre Exposition, je n'ai pas compté moins de 70 massifs épars autour de ses vastes pelouses ou rangés le long de ses grands côtés, abstraction faite d'une assez grande quantité de fortes plantes isolées ; chacun de ces massifs comprenait un nombre considérable de sujets divers et cependant que d'espace semblait-il rester encore pour d'autres groupes tout aussi nombreux !

Pendant 5 semaines, ces massifs ont été, les uns renouvelés, la plupart remplacés ; et, au total, le Palais de l'Industrie a pu abriter, pendant ce temps, une masse de plantes et de produits horticoles qui aurait suffi pour fournir les éléments de plusieurs belles Expositions. Le nombre total des lots qui se sont ainsi succédé a été de plus de 240, chiffre que n'avait, je crois, atteint ou du moins dépassé aucune des Expositions précédentes.

Quant au mérite réel des objets exposés en si grand nombre, il ne m'appartient pas de l'apprécier. Un juge parfaitement compétent, le Jury l'a reconnu et attesté par les médailles qu'il a décernées, non, comme on est trop porté à le croire, en en faisant parfois plutôt un encouragement pour l'avenir qu'une récompense pour des résultats acquis, mais en apportant à ses décisions une sévérité et une rigueur qui en augmentent le prix.

Il me semble donc évident, au total, que l'Exposition de cette année a été aussi remarquable pour le nombre que pour le choix des produits horticoles qu'elle a réunis. Quelle base pouvaient donc avoir les critiques auxquelles j'ai fait allusion, si ce n'est un examen trop superficiel ou une appréciation inexacte?

Je n'ai point à m'occuper ici des produits industriels qui forment le complément naturel de toute grande Exposition d'horticulture, et qui, cette année, ont figuré en grand nombre dans deux galeries

du Palais de l'Industrie. Toutefois je ne puis me dispenser de mentionner, comme ayant puissamment contribué à l'effet général du Jardin, le beau rocher, avec grotte et stalactites artificielles d'une vérité rare, que M. Combaz avait élevé vers le milieu de l'enceinte et qui orné des belles plantes de M. Chantin attirait et fixait avant tout les regards. Les produits de l'industrie, fort variés de nature et d'usages, ont été soumis à l'examen d'un Jury spécial, et la proclamation des récompenses accordées aux exposants vous fera connaître les conclusions des jugements qu'ils ont motivés. Je dois donc me borner à vous parler des plantes ainsi que des produits alimentaires, légumes et fruits, qui ont été exposés cette année; même la multiplicité de ceux qui ont été soumis à l'appréciation du Jury m'obligerait à donner à ce compte rendu une longueur hors de propos, si je voulais les signaler tous à votre attention. Aussi me contenterai-je de rappeler à votre souvenir ceux que leur mérite a fait classer à un rang élevé, et qui ont captivé plus particulièrement l'attention soit des Jurés, soit du public. Mais avant d'entrer dans les détails de cet exposé, permettez-moi de jeter un coup d'œil sur l'ensemble de l'Exposition et de vous en présenter une sorte d'aperçu statistique; les déductions que je pourrai en tirer ne seront peut-être pas dépourvues d'intérêt, au point de vue de l'état actuel de l'horticulture française.

En annonçant une Exposition générale qui devait durer du 17 mai au 22 juin 1862, la Société impériale et centrale d'Horticulture ouvrait 90 concours pour les plantes et leurs produits. Les récompenses offertes par elle aux Exposants attestaient hautement par leur importance son désir de stimuler vivement leur émulation; en effet, les premiers prix qu'elle leur proposait consistaient en médailles d'or pour 24 concours, en médailles de vermeil pour 17, en médailles d'argent de 1re classe pour 27; ils étaient réduits à une médaille de 2e classe seulement pour 16 concours aux conditions desquels il était peu difficile de satisfaire, ou dont l'objet était d'un intérêt secondaire. En outre, la généreuse bienveillance de Leurs Majestés et de plusieurs éminents personnages avait mis à sa disposition dix médailles d'or et deux médailles de vermeil destinées à être données à titre de médailles d'honneur aux lauréats qui se seraient le plus distingués dans les

concours et dont les hautes récompenses attesteraient la glorieuse supériorité.

Tant et de si puissants stimulants devaient enflammer le zèle des plus indifférents ; aussi horticulteurs et amateurs ont-ils répondu avec un honorable empressement à l'appel qui leur était adressé. Un tiers seulement des concours ouverts sont restés sans effet ; par une heureuse compensation, certains d'entre eux ont amené un nombre considérable de concurrents ; d'un autre côté, 25 lots ayant été présentés en dehors des prévisions du programme ont dû être rattachés à la catégorie vague des concours imprévus ; enfin, en dehors de tout concours, M. Cels avait exposé une précieuse collection d'Agave, et l'établissement municipal des serres du Bois de Boulogne avait orné l'Exposition de trois magnifiques massifs, l'un de grands et très beaux *Canna*, au nombre de 17 espèces ou variétés, le second de grandes Aroïdées (*Alocasia*, *Colocasia*, *Caladium*, *Xanthosoma*) qui ont été l'objet de l'admiration générale, le troisième de nombreuses et belles variétés d'Œillets de poëte (*Dianthus barbatus* L.).

Au total, on a pu compter plus de 240 lots exposés, nombre considérable, qui suffit pour montrer combien l'horticulture a pris parmi nous de développement dans ces dernières années.

Une si grande quantité d'objets tous méritants, quoique à divers degrés, devait amener le Jury à décerner de nombreuses récompenses. Le nombre des médailles qu'il a cru devoir accorder est de 171, parmi lesquelles on en compte 14 d'or, 18 de vermeil, 116 d'argent, dont 59 de 1re classe et 57 de 2e classe, enfin 23 de bronze. Je dois faire observer que ces nombres, conformes aux premières décisions prises par le Jury, ont été modifiés finalement à certains égards ; plusieurs médailles secondaires, obtenues par le même Exposant ayant été, dans quelques cas, transformées en une seule d'ordre supérieur.

Il n'est pas sans intérêt de constater la part qu'ont prise cette fois à l'Exposition les deux catégories de personnes qui trouvent dans la culture des jardins, les unes une industrie fructueuse, les autres un délassement utile et agréable. Tandis que les horticulteurs comptaient 180 lots exposés par eux dans l'enceinte du Palais de l'Industrie, les amateurs n'y en avaient présenté que 58 ; ceux-ci

n'atteignaient donc pas le tiers des premiers. La proportion est restée presque la même pour les récompenses accordées aux uns et aux autres ; car si les horticulteurs ont obtenu 127 médailles, les amateurs vont en recevoir devant vous 44, c'est-à-dire un peu plus que le tiers du nombre acquis aux premiers.

Je ne veux, Messieurs, vous faire remarquer qu'en passant combien, sous ce rapport, nos Expositions horticoles diffèrent de celles qui ont lieu en Angleterre et en Belgique. Dans ces deux pays, la part des amateurs est toujours très-large, leur rôle brillant et parfois écrasant pour leurs antagonistes ; à eux appartiennent en général les plantes les plus rares, surtout les plus remarquables pour leur développement ou pour la perfection de leur forme. En France, au contraire, l'horticulture privée se tient généralement à l'écart, et lorsqu'elle se présente au grand jour des Expositions, c'est presque toujours pour y montrer les savoureux produits qu'elle sait obtenir pour la table. Je ne dois pas rechercher la cause de ces fâcheuses abstentions ; votre connaissance des hommes et des choses vous la fera découvrir sans peine ; toutefois je suis heureux de pouvoir constater que l'Exposition de cette année a marqué, sous ce rapport, un progrès important. Nous y avons vu, en effet, des amateurs distingués se présenter résolûment dans la lice et y obtenir même des succès éclatants que pourraient envier nos horticulteurs les plus justement renommés. Espérons que le progrès dans cette voie sera rapide et que chacune de vos futures Expositions verra s'affaiblir la disproportion qui existe aujourd'hui entre les deux catégories d'Exposants que distinguent vos règlements.

Ces médailles ne sont pas les seules que notre Société décerne en vue de provoquer des progrès en horticulture. Pendant toute l'année elle confie à des Commissaires le soin de visiter les cultures des jardiniers qui lui adressent, dans ce but, une demande directe. Sur les rapports émanés de ces Commissaires, elle accorde ensuite des médailles qui deviennent une sorte de décoration horticole pour des hommes dont l'habileté consommée dans leur art resterait souvent ignorée hors des étroites limites de leur jardin, sans la publicité que leur donnent ses solennités et ses publications.

Enfin convaincue à juste titre que, même en l'absence de tout autre mérite, l'attachement à un maître et la fidélité donnent droit

à de flatteuses distinctions, elle accorde encore ses récompenses aux jardiniers dont les bons et loyaux services embrassent, sur la même propriété, une période de plus de 20 années. Les médailles qu'elle décerne pour ce motif ne sont pas les moins enviées, et vous verrez bientôt, Messieurs, avec quel bonheur de dignes vétérans de notre horticulture voit recevoir le juste prix d'une existence entière de travail et de dévouement. Je ne puis m'empêcher de signaler à cette occasion un fait hautement significatif : c'est que les demandes de récompenses de cet ordre deviennent de plus en plus nombreuses d'année en année ; de tous les points de la France, des propriétaires s'empressent de solliciter pour leurs jardiniers le prix le plus élevé que ceux-ci puissent rêver dans leur modeste ambition. Cette année, la Commission des récompenses a décerné pour cet objet 21 médailles, et en tête de cette liste, la plus longue qu'elle ait été encore appelée à former, elle a été heureuse d'inscrire le nom d'un honnête et habile jardinier, le sieur Chevalier, qui, depuis un demi-siècle entier, a su ne mériter que des éloges sans réserve dans l'important établissement de M. André Leroy, d'Angers, auquel il est encore attaché.

Au total, si nous réunissons toutes les récompenses qui ont été accordées pour les motifs divers que j'ai eu l'honneur de vous indiquer, nous arriverons au chiffre élevé de 212, qui se divisent de la manière suivante : 13 médailles d'honneur en or, 2 médailles d'honneur de vermeil, 6 médailles d'or, 21 médailles de vermeil, 70 médailles de 1re classe en argent, 65 médailles de 2e classe en argent, enfin 35 médailles de bronze. Sur ce nombre la part de l'Exposition horticole proprement dite est de 160 médailles, celle de l'Exposition industrielle est de 24 ; on compte 7 récompenses accordées à la suite de rapports ; enfin 21 médailles ont été accordées à des jardiniers pour la longue durée de leur service.

Ainsi, Messieurs, sentant toute l'importance de la mission qu'elle s'est imposée, la Société impériale et centrale d'Horticulture ne met point de bornes à ses sacrifices lorsque par eux elle croit pouvoir stimuler le zèle et hâter le progrès. Dans ses séances ordinaires, à la suite de ses Expositions, elle a des récompenses pour tous les mérites, des prix pour tous les travaux; même non contente d'entretenir par ses encouragements une fructueuse émulation entre tous les hommes

qui se livrent à la culture des jardins, elle vient d'entrer dans une nouvelle voie en mettant au concours des questions prises dans le domaine de l'art horticole. Par là elle espère déterminer nos horticulteurs à consigner les résultats de leurs observations dans des écrits que la vaste publicité de son Journal puisse porter à la connaissance de tous, et faire luire une vive lumière sur des points encore obscurs, ou du moins imparfaitement élucidés, jusqu'à ce jour. Vous le voyez, Messieurs, placée par son siége même, comme par le grand nombre de ses Membres à la tête des Sociétés françaises d'Horticulture, elle leur donne à toutes un noble exemple, et dans ces progrès qui s'accomplissent chaque jour sur notre sol, dans ces améliorations que subissent incessamment les plantes de nos jardins, elle est heureuse et fière de pouvoir réclamer une large part. Qu'une critique aveugle ou envieuse censure parfois ses actes, elle n'en persiste pas avec moins d'ardeur dans l'accomplissement de sa noble tâche, et elle trouve dans le bien qu'elle amène le plus doux prix de ses efforts et de ses sacrifices.

Après cet aperçu sur l'ensemble de l'Exposition qui vient d'avoir lieu, il me reste à parcourir la série des concours auxquels se rapportaient les objets qui l'ont composée, pour vous signaler les plus remarquables et vous indiquer, autant qu'il me sera possible, les motifs qui ont déterminé les décisions du Jury à leur égard.

Les Concours se rapportaient à plusieurs catégories distinctes. Les 2 premiers avaient pour objet les *Introductions*; 3 étaient ouverts pour les *semis* de toute nature; 4 se rangeaient sous la rubrique *Belle culture* et appelaient des plantes remarquables pour leur développement ou leur floraison; 10 étaient proposés pour des *légumes*; 4 avaient pour objet les *fruits* et les *arbres fruitiers* formés; tous les autres avaient trait aux *plantes d'agrément* et se divisaient en 12 pour les espèces de *serre chaude*, 23 pour celles de *serre tempérée*, et 36 pour celles de *plein air*. Un dernier concours (n° 95) commençait la division des produits des arts et industries horticoles, dont tout le reste échappait à ce classement. Ce dernier concours comprenait les *bouquets* de toute sorte, en fleurs naturelles.

§ 1. *Introductions*. — Les deux premiers concours proposés pour

[illegible] légumières nouvelles et pour des fruits [illegible] et les autres introduits récemment en France, [illegible] Au 3e, proposé pour des végétaux [illegible] introduits directement en Europe par l'Exposant, étaient présentés [illegible] concurrents dont aucun n'a obtenu la médaille d'or [illegible] pour premier prix. M. [illegible] avait 3 plantes remarquables, 2 *Dasylirion* mexicains, qu'il regarde comme nouveaux et un *[illegible]dendron macrophyllum*, indiqué comme introduit [illegible] de l'île de Java. Ces 3 plantes lui ont valu une médaille d'or, tandis qu'une médaille de 2e classe a été donnée à M. Linden qui, la veille de la fermeture de l'Exposition, avait envoyé, sous le nom de *Coleocasia gigantea*, une grande et belle Aroïdée des bords de l'Amazone, qui paraît devoir occuper une place distinguée dans les jardins;

Dans le 4e concours, qui avait pour objet les plantes fleuries ou [illegible] introduites en France, [illegible] De [illegible] une médaille de vermeil a été adjugé [illegible] MM. Thibaut et Keteleer [illegible] remarquable [illegible] 30 espèces introduites récemment [illegible] parmi lesquelles figuraient, entre autres, [illegible] assez forts [illegible] la plupart [illegible] japonaises que l'Europe doit aux [illegible] Le Jury a même exprimé le désir de [illegible] le degré [illegible] qui lui accordait pour ce lot [illegible] a été décerné à M. [illegible] d'Orizaba, horticulteur de Caen, pour une Aroïdée [illegible] remarquable; [illegible] de l'Inde, [illegible] laquelle [illegible] développent [illegible] qui servent à [illegible] multiplier sans peine. Cette Aroïdée a été considérée comme une introduction, parce que jamais encore on ne l'avait vue exister, à notre connaissance, à l'Exposition; ses grandes feuilles ovales en cœur, peltées, ornées de brillants reflets cuivreux.

Enfin une médaille [illegible] a récompensé M. Rougier-Chauvière qui avait présenté [illegible] nouveautés intéressantes, toutes, à [illegible] exception près, [illegible] cette année même.

L'une [illegible] a été fort remarquable, [illegible] présentées les plantes de

toute catégorie obtenues par l'Exposant. Dans [illegible] ex-
posés pour des fruits, [illegible] était le seul concurrent,
M. Rudel, de Montauban, à qui le Jury a donné une médaille de
2e classe pour [illegible]. Le même horticulteur avait en-
voyé en même temps 12 Poires qui ont été reconnues fort médio-
cres. Enfin le dernier concours de cette catégorie, formé pour
les légumes nouveaux, [illegible]
Les lots présentés pour le 7e concours étaient au nombre de 34,
parmi lesquels 29 étaient dus à des horticulteurs et 5 à des ama-
teurs. Le premier rang a été assigné à un lot de *Pelargonium* à
grandes fleurs, exposé par M. [illegible], auquel a été attribuée par
le Jury une médaille de vermeil spécialement pour les plantes
qui portaient les numéros 18 et 33. Après lui ont été placés
4 lots qui ont valu à leurs présentateurs une médaille de 1re classe;
savoir : 1° une remarquable série de *Delphinium* à fleurs très-
doubles, et de Potentilles à fleurs doubles, beaucoup plus belles
que celles qui avaient fixé l'attention, à l'Exposition de 1860; ces
belles plantes avaient été envoyées par M. Lemoine, de Nancy;
2° un lot de fort beaux *Delphinium* exposé par M. Coumont, ama-
teur, à Poissy, dans lequel le Jury a surtout remarqué, à titre de
gains précieux, 3 variétés nommées par l'obtenteur *Mlle Cécile
Coumont*, *Triomphe de Poissy*, *Cte Ch. Rimbaud*; 3° quelques belles
plantes de pleine terre vraiment ornementales présentées par
M. Billiard, fils, de Fontenay-aux-Roses, notamment un *Cytisus
nigricans* et un *Philadelphus californicus*, tous deux re-
marquables pour l'abondance et l'ampleur de leurs inflorescences;
4° une nombreuse série de Roses exposées par M. Verdier (Eugène),
fils aîné, dont la plupart étaient issues de la Rose général Jacque-
minot et rappelaient plus ou moins leur origine par la vivacité de
leur teinte. — A une place sensiblement moins élevée, ont été classés
par le Jury plusieurs lots auxquels ont été attribuées des médailles
de 2e classe; ce sont : 1° des *Rhododendron* obtenus et présentés par
M. Dieuzy-Fillion et fils, de Versailles, plantes recommandables
mais faibles; 2° des sous-variétés provenant d'accidents fixés de
l'Œillet flon, obtenues et exposées par M. Paré; l'une, blanche, a
reçu le nom de *Marie Paré*, l'autre, chinée, a été nommée *Émile
Paré*; 3° des Roses envoyées de Lyon par M. Gonod et [illegible]

lesquelles le Jury a distingué une de nuance foncée, nommée par l'obtenteur *Deuil du Prince Albert*, pour laquelle seule a été donnée la récompense; 4° plusieurs variétés de *Pelargonium zonale*, présentées par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte, et parmi lesquelles ont été distinguées comme les plus méritantes celles que ce jardinier nomme *Mlle Cécile Labbé*, *M. Deslin*, *Mlle Labbé*, *Beauté des parterres* (Camp), *Paul Labbé*; 5° un lot de *Pelargonium* à grandes fleurs dû à M. Vétault, amateur, dans lequel se trouvaient plusieurs bonnes plantes, particulièrement celles qui étaient désignées sous les noms de *Léonidas*, *Halévy*, *Nusta* et *Mme de Sévigné*. 6° Enfin une Rose présentée par M. Sérieu, jardinier de M. Chauvière, qui la nomme *Louise Odier*, bonne variété, pour laquelle le Jury a décerné au présentateur la récompense indiquée plus haut, en y comprenant celle qu'il lui accordait pour un lot de plantes variées, présenté à part. — Au rang immédiatement inférieur, parmi les plantes de semis qui ont été distinguées par le Jury, ont été placées celles qui ont valu à leurs présentateurs une médaille de bronze. En voici l'énumération : 1° des *Pelargonium* à grandes fleurs dus à M. Malet, père, dont les plus recommandables sont les numéros 2, 5, 14 et 16; 2° un charmant *Pelargonium deciduum*, dont la fleur, de grandeur moyenne, est rouge-ponceau, avec le bord et le centre plus clair, et que M. Rafty (Alph.), par qui il a été obtenu et présenté, nomme *Distinction*; 3° une série de 10 variétés de *Pelargonium zonale* présentée par M. Jarlot, jardinier chez M. le marquis d'Herfort; 4° une Rose due à M. Thomas qui la nomme *Reine Lebrun*; 5° plusieurs *Delphinium* de M. Chaté, fils; 6° enfin différentes variétés d'Iris et Iridées voisines que M. Gourdon-Denis, amateur, cultive avec succès en pleine terre à Roscoff (Finistère).

On le voit, ce concours vraiment remarquable pour le nombre et le mérite des plantes dont il a déterminé la présentation, a conduit le Jury à décerner 15 médailles de différents ordres sur 34 lots présentés. Entre les plantes qui n'ont point eu part à ces récompenses, plusieurs étaient certainement du mérite; toutes attestent chez les personnes qui les ont exposées un zèle ardent pour l'amélioration des espèces d'agrément, et il faut espérer que ce zèle ne tardera pas à être couronné de légitimes succès.

Parmi les concours de la catégorie qualifiée de Remarquables, un seul est resté sans résultat; c'est le 7e, qui avait pour objet une plante dont la floraison aurait été obtenue, à force d'art, à une époque éloignée de celle où elle fleurit naturellement, sans toutefois que sa végétation eût souffert de cette altération apportée à la marche naturelle des choses. Le 8e a été nombreux et bien rempli, puisqu'on y a compté 11 concurrents; il avait trait à la plante la plus remarquable pour son développement et pour sa floraison. MM. Thibaut et Keteléer y avaient présenté un pied de *Sobralia macrantha* gigantesque dont il eût été difficile de trouver l'équivalent dans les cultures européennes. Cette admirable plante étalait aux regards émerveillés des visiteurs une douzaine de longues et belles inflorescences déjà bien épanouies et 7 ou 8 autres à différents degrés de développement. Le 1er prix, consistant en une médaille de 1re classe, lui était évidemment acquis; mais le Jury a cru devoir réunir cette récompense au 1er prix du concours pour les Orchidées qu'avaient aussi ces horticulteurs distingués, et il leur a décerné, pour ce double motif, la grande médaille d'honneur en or que la Société doit à la généreuse bienveillance de S. M. l'Impératrice. M. Hervieu, horticulteur à Caen, avait envoyé un pied de *Phalaenopsis* [illegible] admirable pour sa force, pour la régularité de sa forme et pour l'abondance de sa floraison; M. Dauvergne, jardinier au château de Bléneau, avait exposé un *Maranta zebrina* d'une beauté peu commune; enfin M. Laurent aîné, l'habile horticulteur de la rue de Lourcine, avait formé un bel et fort massif de *Nerium Oleander* ou Laurier-rose déjà parfaitement fleuri. Ces trois exposants ont vu leurs efforts récompensés d'un 1er prix, c'est-à-dire d'une médaille de 1re classe. — 4 médailles de 2e classe ont été données : à M. Gobert, jardinier chez M. Guidou, qui avait présenté un fort beau pied, à feuillage abondant et très-étoffé, de *Dracaena umbraculifera*; à M. Boutreux qui avait envoyé un pied très-fort de *Veratrum* [illegible]; à Mme veuve Froment qui avait orné l'Exposition de très-forts *Cycas*; à M. Pané qui avait exposé de fortes touffes parfaitement fleuries d'Œillet flon. — Enfin de beaux pieds de Pyrèthre à grandes fleurs ont valu à M. Gontier fils, jardinier chez Mme [illegible], une médaille de bronze. — M. Hervieu était encore seul à répondre au 9e concours pour lequel il avait envoyé [illegible]

force et de floraison ; c'étaient des *Diosma*, des *Pimelea spectabilis* et *decussata*, des *Rhododendron* et des Azalées. Il a reçu pour ce magnifique apport une médaille de vermeil.

La *plante fleurie la plus rare* fournissait la matière du 10e concours, pour lequel M. Fichet, jardinier chez M. le comte de Nadaillac, à Passy, a présenté un *Rhododendron Nuttallii* qui, pour la première fois en France, épanouissait ses vastes corolles blanches. A cette remarquable rareté M. Fichet a joint bientôt deux autres beaux *Rhododendron* indiens, également fleuris, le *Rh. Maddeni* et le *Rh. Aucklandi*. Le Jury lui a décerné une médaille de 1re classe.

Les Légumes avaient fourni la matière de 10 concours, dont les 2 premiers étaient généraux, tandis que les autres se rapportaient à des catégories spéciales de produits. Afin de déterminer les jardiniers-maraîchers à prendre part à ces concours, en leur fournissant les moyens de s'indemniser des pertes que pourrait leur causer l'Exposition, le Conseil d'administration leur offrait le choix entre des médailles et des primes en argent fixées dans la proportion suivante : 200 fr. pour une médaille d'or, 150 fr. pour une médaille de vermeil, 100 fr. pour une médaille de 1re classe, 50 fr. pour une médaille de 2e classe, 25 francs pour une médaille de bronze. Sept de ces concours ont donné lieu à la présentation de 22 lots dont 9 appartenaient à des amateurs ou à des jardiniers bourgeois et dont 3, rentrant dans la catégorie des légumes marchands, se faisaient remarquer par la variété, le choix et la beauté des objets qui les formaient. On voit donc que, malgré ses efforts, la Société n'était parvenue que fort imparfaitement à faire sortir de leur indifférence en matière d'Expositions les jardiniers-maraîchers dont le nombre, dans les environs de Paris, est extrêmement considérable, mais qui, assurés de trouver sur les marchés de la grande ville un placement toujours facile de leurs produits, n'apprécient guère les avantages de la publicité. — Le plus important des 10 concours proposés pour les légumes, était le 12e qui exigeait la présentation d'un lot varié et aussi complet que possible de ces produits, à l'état frais. Des prix de 5 degrés étaient offerts aux présentateurs, et le premier s'élevait à une médaille d'or. Ce 1er prix n'a été décerné à aucun exposant, mais une médaille de vermeil a été donnée à M. Pageot et à M. Langlois, horticulteurs, et à M. Gau-

lien (Désiré), marchand, à Paris, qui non-seulement avaient présenté des lots recommandables pour la variété comme pour le nombre des légumes, mais qui encore, pendant la durée de l'Exposition, ont effectué plusieurs renouvellements. Après ces 3 lauréats ont été rangés par le Jury MM. Chauvet, Lhuillier et Remande, jardiniers bourgeois, dont les lots, non renouvelés, avaient d'ailleurs moins d'importance et qui ont reçu, le premier, une médaille de 1re classe, le second une médaille de 2e classe, le troisième une médaille de bronze.

Aucun lot de *légumes conservés* n'a été présenté pour le 13e concours. Dans les autres concours, les principaux lauréats ont été : M. Lhérault-Salbœuf, d'Argenteuil, à qui le Jury a décerné une médaille de vermeil, en réunissant le prix obtenu par ce cultivateur pour des Asperges monstrueuses de grosseur à celui que lui valait un lot de Figuiers; M. Gloede, des Sablons, près Moret-sur-Loing, à qui a été accordée une médaille de 1re classe pour une belle et nombreuse collection de Fraises qui a été fréquemment renouvelée; M. Crémont, qui a vu la médaille de 2e classe dont il était honoré pour ses beaux Melons, réunie au prix dont il avait été reconnu digne pour ses remarquables fruits forcés; enfin M. Gauthier (R. R.), amateur, qui a reçu deux médailles de 2e classe pour ses Fraises et pour ses Choux, ainsi qu'une médaille de bronze pour ses Salades.

Les 3 concours ouverts pour les Fruits (22e, 23e, 24e) ont tous donné des résultats remarquables. 22 lots y ont été présentés, et la beauté comme la variété des objets qui les composaient en ont fait l'une des parties les plus importantes de l'Exposition de cette année. Aussi les récompenses accordées aux vainqueurs comprennent-elles 3 médailles d'honneur en or, 3 de vermeil, 4 de 1re classe, 5 de 2e classe, 1 de bronze. Les prix, dans cette lutte brillante, sont revenus surtout : 1° à M. Crémont, à qui le Jury a décerné d'abord 2 médailles de vermeil, l'une pour ses beaux fruits forcés, l'autre pour ses remarquables Ananas, et à qui la réunion de ces deux prix a valu ensuite une des deux médailles d'honneur en or données à la Société par M. le Préfet ; 2° à Mme Ve Froment, qui avait eu d'abord une médaille de vermeil pour de fort beaux Ananas, une médaille de 1re classe pour des fruits forcés, et qui a reçu ensuite l'une des médailles d'honneur en or des Dames

Faisons ressortir par la réunion de ces deux prix avec celui que le même Exposant avait obtenu dans le concours pour les Melons ; 3° M. Gillon (Désiré), marchand de comestibles, à qui la réunion des récompenses qu'il avait obtenues dans 3 concours différents pour des Fruits récoltés par lui et pour les Légumes, a valu une médaille d'honneur en or donnée par la Société ; 4° à M. Charmeux (Rose), de Thomery, dont les Raisins forcés et conservés ont soutenu dignement la réputation de ce viticulteur distingué et lui ont fait décerner par le Jury deux médailles, l'une de 1re classe, l'autre de 2e classe ; 5° à M. Charmeux (Constant), également de Thomery, à qui ses beaux Raisins conservés ont fait accorder une médaille de 1re classe ; 6° à MM. Blanstier et Fontaine, marchands de comestibles, à qui ont été données deux médailles de 1re classe, dans le concours pour les Ananas ; 7° enfin à M. Boyer (Parfait), jardinier chez M. le marquis de Clugny, qui avait envoyé de belles Poires et Pommes conservées, et qui a reçu pour ce lot une médaille de 1re classe.

Les ARBRES FRUITIERS FORMÉS faisaient l'objet du 25e concours ; 3 concurrents s'y sont présentés, ce sont MM. Jamin et Durand, Lécrat et Berger (Alexandre). La perfection des formes de leurs arbres a fait accorder à chacun de ces habiles pépiniéristes une médaille de 1re classe.

La catégorie des PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE CHAUDE fournissait la matière de 12 concours différents, parmi lesquels 3 seulement sont restés sans résultat. Les 9 autres concours ont déterminé, pour la plupart, la présentation de lots d'un mérite supérieur.

Le premier de ces concours (26e) exigeait une collection composée de *Plantes fleuries en pot*, au nombre de 60 espèces au moins. Deux de nos horticulteurs les plus connus, MM. Rougier-Chauvière et Lierval, et M. Fichet, jardinier chez M. le comte de Gourdaille, s'y sont présentés dans des conditions peu dissemblables, mais qui cependant ont amené le Jury à les classer, par ordre de mérite, dans l'ordre suivant : au 1er rang, M. Rougier-Chauvière, au 2e M. Fichet, au 3e M. Lierval. Toutefois la part que ces Exposants ont prise à d'autres concours a permis de donner à chacun d'eux une médaille d'honneur en or, dans laquelle se trouvent en quelque sorte réunies les diverses récompenses d'ordres moins éle-

gés auxquelles ils avaient été reconnus avoir droit; M. Rougier-Chauvière a obtenu ainsi la 1re médaille d'honneur donnée par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, etc., dans laquelle sont confondus les prix gagnés par lui dans les concours 26, 16 et 17; M. Pichet a eu la médaille d'honneur accordée à la Société par S. A. I. la princesse Clotilde, grâce à la réunion des médailles auxquelles lui donnaient droit ses lots présentés aux concours 25, 30 et 37; enfin M. Lierval a reçu la médaille d'honneur que la Société doit à S. Exc. le duc de Morny, son Président, et dans laquelle sont réunies les médailles décernées à cet horticulteur distingué dans les concours 28, 30 et 31.

Le 27e concours, relatif aux Palmiers et aux Cycadées, a eu son lauréat habituel dans M. Chantin, dont la riche collection avait fourni à l'Exposition l'un de ses principaux ornements. Les grands et beaux végétaux exposés par cet horticulteur avaient été répartis avec goût sur le grand rocher formant une petite montagne, que M. Combaz avait élevé, avec un art consommé, au milieu du jardin. Jugé digne du 1er prix, qui consistait en une médaille d'or, M. Chantin a vu ce prix élevé à la médaille d'honneur due à la munificence de S. M. l'Empereur, grâce à la réunion décidée par le Jury de cette récompense avec celle que le même Exposant avait méritée, dans le 90e concours, pour son apport de plantes variées.

Je ne mentionnerai qu'en passant le concours pour les *Dracæna* (28e), dans lequel M. Lierval a obtenu une médaille de 2e classe pour une collection nombreuse, bien composée, mais où plusieurs espèces étaient représentées par des pieds encore faibles, et le concours pour 30 *Begonia*, dans lequel M. Berthault, horticulteur et M. Obé, jardinier chez M. Guidou, ont reçu, le premier une médaille de 2e classe, le second une médaille de bronze. J'insisterai davantage sur les autres concours de la même catégorie qu'a marqués la présentation de lots d'une importance majeure.

Le 29e, relatif aux *Orchidées exotiques* fleuries, avait appelé deux concurrents bien connus pour le succès avec lequel ils se livrent à la culture de ces plantes aussi belles que bizarres. Le lot de MM. Thibaut et Keteleër comprenait plus de 30 espèces parfaitement fleuries, presque toutes en pieds remarquables pour leur

force et pour la beauté de leur végétation, entre autres deux grands *Vanda suavis*, un *V. gigantea*, *V. tricolor Rollissonii*, un admirable *Cattleya superba*, *C. janthina* et *amethystina*, les *Saccolabium ampullaceum* et *curvifolium*, 4 espèces d'*Aerides*, les *Cypripedium Veitchianm*, *Lowii* et *barbatum superbum*, les *Dendrobium Palpebra* et *primulinum*, etc. Sans hésiter un instant, le Jury a décerné à MM. Thibaut et Keteleër la médaille d'or qui était le 1er prix de ce concours, après quoi il a réuni ce prix à celui que ces Exposants avaient obtenu pour leur magnifique pied de *Saccolabium guttatum giganteum*, et il leur a décerné la médaille d'honneur en or que, dans sa généreuse bienveillance, S. M. l'Impératrice avait bien voulu donner à la Société. — Le lot présenté par M. Luddemann était moins nombreux, mais bien composé. A côté du *Lælia purpurata* type et des deux variétés *Brysiana* et *aurorea* de cette belle espèce, on y voyait le *L. Stelzneriara*, l'*Odontoglossum nævium*, les *Vanda suavis*, *teres* et la variété *major* de celui-ci, l'*Aerides Fieldingii*, les *Dendrobium densiflorum* et *pallidum*, etc.; aussi la médaille de 1re classe, qui formait le 2e prix de ce concours, est-elle venue récompenser les efforts heureux de M. Luddemann. — Je ne crains pas de dire que rarement les Expositions de la Société centrale ont offert une aussi belle réunion de rares et brillantes Orchidées.

Le concours pour les Fougères exotiques (30e) a eu pour principal lauréat M. Fichet, dont le lot était formé de plantes bien cultivées et parfaitement choisies. Le programme demandait 30 espèces au moins; M. Fichet en avait présenté plus de 40. La médaille de vermeil, 1er prix de ce concours, lui appartenait de droit; elle lui a été décernée; elle a été ensuite réunie aux prix obtenus par ce jeune et habile jardinier, dans les 26e et 37e concours. Le 2e prix pour les Fougères a été adjugé à M. Lierval.

C'est aussi M. Lierval qui a eu les honneurs du 31e concours relatif aux Araliacées et *Rhopala*. Le programme imposait l'obligation de réunir au moins 15 espèces de ces beaux végétaux; M. Lierval avait plus que doublé ce nombre, et la rareté des espèces se joignait à leur quantité. Le Jury lui a décerné une médaille de 1re classe qui est venue se réunir à d'autres prix dans la médaille d'honneur accordée à cèt horticulteur distingué.

Les Broméliacées, les *Gloxinia* et les autres Gesnériacées faisaient

défaut cette année à l'Exposition ou n'y avaient été présentées qu'en nombres inférieurs à ceux exigés pour les concours 32, 33 et 34, qui sont restés ainsi sans résultat. Au contraire, les *Cactées* y figuraient largement, en 3 lots assez beaux pour que le Jury ait attribué une récompense à chacun d'eux. Ceux de M. Landry, aîné, et de M. Landry (Joseph), l'un et l'autre horticulteurs à Passy-Paris, étaient aussi nombreux que bien composés, et presque égaux entre eux en mérite. Toutefois les plantes du premier de ces horticulteurs étaient en général plus fortes, ce qui a déterminé le Jury à lui décerner la médaille de vermeil, 1er prix de ce concours; mais en même temps il a donné une médaille de 1re classe à M. Landry (Joseph), bien que le programme n'eût offert qu'une médaille de 2e classe pour 2e prix.

La série des concours pour les plantes de serre chaude se terminait par celui qui avait pour objet une collection de végétaux *à feuillage panaché ou maculé*, tels que *Maranta*, *Caladium*, etc. Ici encore M. Fichet occupait le premier rang; son lot réunissait 14 de ces charmants *Caladium* dont les bords de l'Amazone viennent d'enrichir les jardins de l'Europe, 10 *Maranta*, 11 *Anœctochilus*, le *Muza zebrina*, et toutes ces charmantes espèces de *Pteris*, *Sonerila*, *Dracæna*, *Cissus*, etc., qui font aujourd'hui le plus brillant ornement des collections de choix. Une médaille de vermeil lui a été décernée et a été réunie ensuite à ses autres prix. — M. Chantin, qui a doté nos cultures des plus beaux *Caladium* à feuilles maculées, était naturellement appelé à prendre part à ce concours. Son lot renfermait de fort belles plantes, notamment le *Musa vittata*, introduit par lui en France cette année même. Toutefois il était notablement moins nombreux que le précédent, après lequel il a dû être classé, et il n'a valu dès lors à cet horticulteur que le médaille de 1re classe qui était le 2e prix du concours. — Enfin une médaille de 2e classe a été donnée à M. Luddemann, dont le lot renfermait plusieurs belles plantes de la même catégorie.

La nombreuse catégorie des plantes qui n'exigent qu'une SERRE TEMPÉRÉE pour tout abri pendant l'hiver avait fourni aux auteurs du programme la matière de 23 concours. Sur ce nombre, 8 sont restés sans effet; ce sont ceux qui avaient pour objet : le 38e, une collection de 30 espèces fleuries; le 39e, 25 espèces ou variétés du

genre *Citrus*; le 40e, une collection de *Rhododendron arboreum* et d'hybrides de cette espèce; le 41e, les *Rhododendron* de l'Inde; le 49e, les Cinéraires; le 50e, les Calcéolaires sous-ligneuses; le 56e, les Liliacées et Amaryllidées; enfin le 60e, les plantes succulentes ou charnues, autres que les *Cactées* et les *Aloes*. — Des concurrents se sont présentés pour les autres concours; mais aucune récompense n'a été décernée à ceux qui avaient pris part au 43e et au 44e, qui exigeaient, l'un une collection de 25 variétés distinctes d'*Azalées indiennes* fleuries, l'autre un choix de 12 *Azalées indiennes* fleuries, les plus belles et les plus nouvelles. — Trois autres n'ont pas donné les résultats qu'on aurait été en droit d'en attendre, les lots présentés n'ayant valu aux Exposants que des médailles d'ordre secondaire. Ce sont : le 53e ouvert pour les collections de 30 variétés fleuries de *Petunia*, dans lequel, parmi quatre concurrents, M. Tabar a obtenu une médaille de bronze, et M. Lhuillier, jardinier bourgeois a reçu une récompense semblable; le 54e, relatif aux *Plox Drummondii*, pour lequel le même Lhuillier a reçu une médaille de bronze; enfin le 58e, qui avait pour objet les *Gladiolus cardinalis* et hybrides, dans lequel M. Loise, le seul concurrent, a eu une médaille de 2e classe.

Les autres concours de la même catégorie ont été généralement beaucoup mieux remplis. L'un des plus remarquables a été celui pour lequel le programme imposait l'obligation de présenter 40 variétés distinctes d'*Azalées indiennes*, en offrant pour prix une médaille de 1re classe. Six concurrents ont pris part à la lutte, dans laquelle les deux vainqueurs ont été, au 1er rang, M. Hervieu, de Caen, dont les plantes étaient éblouissantes de floraison, au 2e rang, M. Margottin qui suivait de près son heureux rival, et qui a maintenu son lot au même niveau, en le renouvelant presque entièrement, après une semaine d'Exposition.

Parler des *Erica*, qui formaient la matière du 45e Concours, c'est nommer d'avance M. Michel dont on connaît le mérite dans cette spécialité. Seulement cette fois c'est M. (Eugène) Michel, le digne successeur de son père, qui avait présenté un fort joli lot de ces plantes et qui a reçu pour cette présentation une médaille de 1re classe.

Trois concours avaient été ouverts pour les *Pelargonium* soit à

grandes fleurs, soit de fantaisie, ainsi que pour le *Pelargonium zonale*; c'étaient le 46e qui exigeait 40 variétés fleuries des premiers, le 47e qui appelait 25 variétés des seconds, le 48e pour lequel il fallait 20 variétés du troisième. Les *Pelargonium à grandes fleurs* étaient représentés par 4 lots peu inégaux en mérite, et qui tous ont valu une récompense élevée à leurs présentateurs. Celui de MM. Thibaut et Keteleër et celui de M. Rougier-Chauvière ont été regardés comme égaux en beauté par le Jury, qui a récompensé chacun des Exposants en lui décernant une médaille de vermeil. La même égalité a été reconnue par lui entre les deux collections de ces belles plantes qui étaient dues à M. Dufoy (Alph.) et à M. Malet, père. Aussi a-t-il adjugé à chacun d'eux une médaille de 1re classe.

Le résultat a été plus brillant encore pour le concours relatif à 25 *Pelargonium de fantaisie*. Ici MM. Thibaut et Keteleër avaient un excellent choix de plantes merveilleuses pour l'abondance et l'égalité de leur floraison, et, sans hésitation, le Jury leur a donné la médaille d'or qui avait été offerte pour 1er prix. M. Rougier-Chauvière avait aussi un magnifique lot qui venait immédiatement après le précédent, et pour lequel il a reçu une médaille de vermeil; enfin MM. Dufoy (Alph.), Malet, père et Henri Commissaire, jardinier bourgeois, ont été jugés dignes chacun d'une médaille de 1re classe. Relativement aux *Pelargonium zonale*, c'est M. Malet, père, qui s'est placé au 1er rang et qui a obtenu la médaille de 1re classe offerte comme premier prix, pour son lot aussi remarquable sous le rapport du choix des variétés que sous celui de la bonne culture des plantes qui le composaient. M. Jarlot, jardinier de M. le marquis d'Herfort, classé au 2e rang, a reçu une médaille de 2e classe.

Dans le concours pour les *Calcéolaires herbacées* (51e), M. Deligne, amateur, a obtenu seul, sur 3 concurrents, le 1er prix qui consistait en une médaille de 1re classe.

Le 52e concours, qui portait sur les *Verveines*, au nombre de 40 variétés distinctes, avait appelé 4 concurrents. M. Dufoy, fils, s'est placé à leur tête par le bon choix de ses plantes et leur culture irréprochable; le Jury lui a décerné le 1er prix, qui consistait en une médaille de 1re classe. Ensuite, réservant le 2e prix, il a donné 3 médailles de bronze : à M. Chaté, fils, à MM. Lhuillier

Carré, amateurs, pour leurs collections qui, bien que belles, étaient notablement inférieures en mérite à la première.

Les *Fuchsia* étaient l'objet du 55e concours auquel ils devaient être présentés au nombre de 25 variétés distinctes. M. Dufoy (Alph.) en a exposé un lot charmant, composé de plantes de proportions moyennes, bien choisies et abondamment fleuries. Il a reçu le 1er prix qui consistait encore une médaille de 1re classe, tandis que M. Duvaux, horticulteur, rue de Reuilly, a eu le 2e prix ou une médaille de 2e classe.

La série de ces concours ouverts pour les plantes de serre tempérée se termine par celui qui était relatif aux *Agave*, *Dasylirion*, *Aloe*, etc. Ici c'est un amateur, M. Guedeney qui s'est placé au 1er rang par une collection nombreuse, comprenant les espèces les plus rares et les plus remarquables et dans laquelle tous les individus attestaient une culture des mieux entendues. Aussi, bien que le 1er prix du concours ne consistât qu'en une médaille de 1re classe, le Jury a-t-il décerné à cet amateur distingué, pour son lot vraiment exceptionnel, une des deux médailles d'honneur en vermeil données à la Société par S. A. I. la princesse Mathilde. Au 2e rang ont été placées les collections exposées par M. Landry, aîné, dont la récompense a été confondue avec celle qu'il avait obtenue pour sa belle série de Cactées, et par M. Landry (Joseph), à qui a été donnée une médaille de 2e classe.

Les végétaux de toute nature qui supportent le plein air sous le climat de Paris avaient donné lieu à la formation de 30 concours. Ceux d'entre eux qui ne prospèrent qu'en terre de bruyère rentraient dans le cadre des 4 premiers de ces concours, tandis que ceux qu'on tient habituellement dans la pleine terre ordinaire, étant beaucoup plus nombreux et plus variés, avaient donné lieu à l'établissement des 26 autres. Sur ce nombre total, 11 sont restés sans résultat, les concurrents ayant fait défaut. Dans deux, le Jury n'a pas accordé de récompense aux Exposants; ce sont le 81e relatif aux *Yucca* et le 89e qui avait été formé pour le *plus bel apport de plantes fortes* fleuries ou non fleuries, pouvant contribuer à l'ornement de l'Exposition; dans sept autres les récompenses accordées ont été inférieures à celles que le programme avait offertes à titre de premier prix; enfin les 10 derniers ont été rem-

pris d'une manière assez brillante pour que le Jury ait cru devoir accorder les 1ers prix proposés.

Je me contenterai d'indiquer en quelques lignes les résultats des huit concours dans lesquels le 1er prix a été réservé. Le 63e, ouvert pour une collection de 20 espèces ou variétés fleuries de *Rhododendron*, avait amené la présentation de 3 lots dont un seul, dû à MM. Jamin et Durand, était assez remarquable pour que le Jury ait accordé à ces horticulteurs une médaille de 1re classe. 3 lots d'*Azalées américaines et caucasiennes* fleuries, en 30 espèces ou variétés, formaient les éléments du 64e concours. Ces arbustes laissaient plus ou moins à désirer pour la floraison, et tout en classant au 1er rang ceux de M. Paillet, le Jury n'a décerné à cet Exposant qu'une médaille de 2e classe. — Un concours spécial (le 68e) avait été formé pour les *Houx*, qui devaient y être présentés au nombre de 25 espèces ou variétés. Un seul concurrent, M. Vanacker a répondu à cet appel et il a reçu le 2e prix qui consistait en une médaille de 2e classe. — Il n'y eu aussi qu'un seul Exposant pour le 72e concours relatif aux *Plantes vivaces* fleuries, en 50 espèces ou variétés ; c'était M. Pelé, père, à qui a été accordé le 2e prix formé d'une médaille de 2e classe. — La difficulté de réunir, dans toute leur perfection, 25 variétés bien distinctes de *Pivoines herbacées de la Chine* avait fait élever à la médaille d'or le prix du 76e concours. 3 horticulteurs bien connus pour leurs succès dans cette spécialité ont exposé les remarquables produits de leur culture ; toutefois le Jury n'a cru devoir accorder à aucun d'eux le 1er prix, et il a décerné à M. Guérin Modeste une médaille de 1re classe, à MM. Verdier (Eugène), fils aîné, une médaille de 2e classe qui constituait le 2e prix. Un 2e prix, consistant en une médaille de bronze, a été donné encore dans le 79e concours relatif aux *Iris bulbeuses* (*Xiphioïdes* ou *Xiphium*), en fleurs coupées, à M. Doyen, amateur, qui en avait envoyé une charmante série. — Enfin, le résultat a été moins satisfaisant dans le 81e concours, qui avait pour objet une collection de *Renoncules* et d'*Anémones* en fleurs, présentées en pots. Le seul concurrent qui se soit offert, M. Dufetelle, n'a obtenu qu'une médaille de bronze inférieure au 2e prix proposé.

Les 10 autres concours de la même série, dont il me reste à parler, ont donné des résultats très-satisfaisants quant au nombre

comme au mérite des lots présentés. L'un des plus brillants sans contredit a été le 62e, qui avait été proposé pour une collection de 40 espèces ou variétés fleuries de *Rhododendron*. 4 lots, tous plus ou moins remarquables, y avaient été présentés. Celui de M. Bertin, fils, de Versailles, a été l'une des plus riches parures de l'Exposition. Lorsque les fleurs des magnifiques arbustes qui le composaient ont été parfaitement épanouies, vers la fin du mois de mai, on eût cru y voir un gigantesque bouquet, qui attirait et fixait l'attention des visiteurs dès leur entrée dans le jardin. D'abord honoré de la médaille d'or qui formait le 1er prix de ce concours, M. Bertin a vu finalement cette récompense élevée à la seconde des médailles d'honneur données par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, etc. — Le lot de M. Truffaut, fils, de Versailles, suivait de près le précédent. Les plantes qui le formaient étaient moins fortes peut-être, mais parfaitement fleuries et bien choisies. L'une des deux médailles d'honneur en vermeil que la Société devait à la bienveillance de S. A. I. la princesse Mathilde est devenue le juste prix des heureux efforts de M. Truffaut. — A quelque distance de ces deux magnifiques collections sont venus se placer les 2 lots de M. Malherbe, de Bayeux (Calvados), et de M. Morlet, d'Avon, qui ont valu à chacun de ces habiles horticulteurs une médaille de 2e classe.

Le 66e concours, relatif aux *Conifères* pouvant être cultivées en plein air, soit dans le nord, le centre ou le midi de France, soit en Algérie, n'a été ni moins nombreux ni moins brillant que celui dont je viens de parler.

Quatre concurrents pépiniéristes s'y sont présentés dès l'ouverture de l'Exposition, et vers la fin est venu se joindre à eux un amateur distingué, M. Rouillard, l'un des Secrétaires de la Société. Les 5 lots exposés par eux étaient nombreux, bien composés, riches en espèces rares ou introduites depuis peu de temps; en outre, les pieds qui les composaient se faisaient généralement remarquer par un air de santé et de vigueur qu'on ne voit pas toujours aux Conifères qui figurent dans les Expositions d'Horticulture. Au 1er rang ont été classés MM. Deseine, père et fils, dont la collection comprenait plus de 100 espèces ou variétés, en individus généralement forts et très-bien cultivés. Le Jury a cru devoir décerner à ces habiles pé-

piniéristes non-seulement la médaille d'or offerte par le programme, à titre de 1er prix, mais encore la première des deux médailles d'honneur en or dues à la générosité de M. le Préfet de la Seine. Il a décerné ensuite une médaille de 1re classe à chacun des 4 autres Exposants, MM. Pelé, fils, Paillet, fils, Croux, horticulteurs et M. Rouillard, amateur.

C'est encore à MM. Deseine qu'est revenue la médaille de 1re classe 1er prix du 67e concours qui exigeait 25 espèces ou variétés d'*arbres et arbustes non résineux*, à feuillage persistant.

Les Rosiers en pieds manquaient à l'Exposition de cette année bien que la Société en eût fait l'objet de deux concours pour lesquels elle offrait en prix une médaille d'or et une de vermeil. Seul, M. Laurent, aîné, en a formé successivement 2 grands massifs bien fleuris, mais qui ne réunissant qu'un nombre de variétés inférieur à celui de 50 qu'exigeait le programme, ont dû être rattachés à la catégorie des concours imprévus, et ont valu à cet habile horticulteur une médaille de 1re classe. Par compensation, les *Roses coupées*, objet du 71e concours, formaient 6 collections nombreuses et bien composées, qui ont été jugées dignes, 3 d'un premier prix consistant en une médaille de 1re classe, 2 d'un 2e prix ou d'une médaille de 2e classe. Ces premiers prix ont été décernés à MM. Fontaine, frères, de Châtillon, Lévêque et fils, et à M. Poulain, jardinier de l'établissement de Ste-Barbe, à Fontenay-aux-Roses, tandis que les seconds prix ont été donnés à M. Verdier (Eugène), fils aîné, et à M. Margottin, dont la nombreuse collection arrivée trop tard n'a pu être vue qu'imparfaitement par le Jury.

Trois concurrents ont pris part au 77e concours qui exigeait une collection de 30 variétés distinctes de Pivoines herbacées de la Chine, en fleurs coupées. MM. Verdier (Eugène), fils aîné, et Verdier, père et fils, s'y sont élevés au même niveau et ont été jugés dignes l'un et l'autre de la médaille d'argent qui formait le 1er prix.

Ce sont les mêmes concurrents qui se sont présentés pour le 78e concours relatif aux *Iris à rhizome*, en 10 espèces ou variétés distinctes. Mais ici une inégalité appréciable entre les 2 collections présentées a fait attribuer la médaille de 1re classe, ou le 1er prix, à MM. Verdier, père et fils, tandis que M. Verdier (Eugène) a eu la médaille de 2e classe, ou le 2e prix.

Un concours spécial (le 82e) avait été proposé pour les *Pensées fleuries*. 3 Exposants s'y sont présentés avec des lots nombreux, mais dont l'un seulement, dû à M. Falaise, horticulteur, a été honoré du 1er prix qui consistait en une médaille de 2e classe.

Les *Plantes annuelles* ou cultivées comme telles jouent dans les jardins un rôle assez important pour que les auteurs du programme en eussent fait la matière du 85e concours. Deux horticulteurs en ont exposé chacun une collection bien fleurie; mais celle de M. Loise renfermait de jolies séries d'*Anagallis* remarquables pour l'ampleur et la diversité de leurs fleurs, de *Schizanthus*, *Podolepis*, etc. dont on ne saurait trop recommander la propagation dans les jardins; elle lui a valu la médaille de 1re classe qui formait le 1er prix. Celle de M. Thibaut-Prudent, quoique belle, était moins recommandable pour le choix des plantes et pour leur floraison; elle lui a fait décerner le 2e prix ou une médaille de 2e classe.

La culture des *plantes alpines* rencontre des obstacles sérieux en raison de l'impossibilité qu'on éprouve à reproduire pour elles les conditions sous l'influence desquelles elles végètent dans la nature; heureusement pour les horticulteurs qui s'en occupent, l'usage est venu, dans les jardins, de donner à cette dénomination un sens beaucoup plus large que celui qu'on y attache en géographie botanique. D'ailleurs en établissant le 87e concours pour ces espèces, les auteurs du programme avaient, avec une prudence louable, diminué considérablement la difficulté de cette épreuve en y joignant les plantes *de rochers*. Le concours devenait ainsi parfaitement abordable; aussi deux collections y ont-elles été présentées, l'une par M. Rouillard, amateur, l'autre par M. Tollard (Paul), horticulteur: c'est au premier de ces Exposants qu'a été donnée la médaille de 1re classe, 1er prix de ce concours, tandis que le dernier a reçu le 2e prix, ou une médaille de 2e classe.

Le 90e et dernier concours avait un but général; il était ouvert pour le *plus bel apport de plantes de tous genres* fait par le même Exposant. L'honneur en est revenu principalement à M. Herrier, de Caen, dont le lot vraiment magnifique était composé de fortes plantes en général très-bien fleuries et dont la fraîcheur n'avait pas même été amoindrie par le voyage assez long qu'elles avaient dû faire pour arriver à Paris. Aussi la médaille d'or, à laquelle avait droit

cet habile horticulteur a-t-elle été élevée à la médaille d'honneur en or accordée à la Société par S. A. I. le prince Napoléon. — Un fort beau lot très-varié, présenté par M. Chantin, a été classé par le Jury peu au-dessous du précédent. Réuni aux plantes que le même horticulteur avait exposées pour le 27ᵉ concours, il a fait décerner à celui-ci une médaille d'or. Enfin une médaille de 2ᵉ classe a récompensé les efforts moins heureux de M. Pelé, fils (Adolphe).

On le sait, un programme d'Exposition horticole, quelque large qu'en soit le cadre, ne peut embrasser toutes les catégories de plantes. Souvent en dehors des prévisions sont présentés des lots qui ne se rattachent à aucun des concours ouverts. C'est pour ces lots que la Société impériale et centrale d'Horticulture est dans l'usage d'établir la catégorie élastique, trop élastique même peut-être, des *Concours imprévus*. Cette année, ces concours ont été moins nombreux que dans certaines des Expositions précédentes pour lesquelles s'était produit ce résultat bizarre que l'imprévu avait égalé, surpassé même le prévu; les lots dont ils ont amené la présentation ont été au nombre de 25, et ils ont valu à leurs présentateurs 19 médailles dont une d'or, 5 de 1ʳᵉ classe, 10 de 2ᵉ classe, et 2 de bronze. J'énumérerai rapidement les principaux d'entre ces lots et les récompenses qu'ils ont motivées.

Une collection fort nombreuse d'Œillets et de Mignardises anglaises avait été exposée par M. Gauthier-Duboz, qui se livre avec un rare succès à la culture et aux semis de ces agréables plantes. D'abord incomplétement fleurie, elle a fixé ensuite au plus haut point l'attention du Jury, et elle a valu à cet horticulteur une médaille d'or.

Une série remarquable de ces Œillets que leur faculté de remonter fait rechercher aujourd'hui à juste titre, a valu à M. Fauriat une médaille de 1ʳᵉ classe; une récompense du même ordre a été accordée à M. Loise, pour un beau massif de *Canna* bien choisis; à M. Paré, pour des Rosiers de marché; à M. Laurent, aîné, pour 2 massifs parfaitement fleuris de Rosiers appartenant à quelques belles variétés, surtout à celle qui a reçu le nom de Duchesse de Cambacérès; enfin à M. Leroy, horticulteur à Alger, pour des tubercules de 3 variétés de Batates parfaitement conservés.

Telle a été, Messieurs, dans son ensemble et dans ses détails,

la brillante Exposition d'Horticulture que nous avons admirée cette année. Si la Société qui l'a organisée n'a négligé aucun sacrifice en vue de stimuler l'émulation de ceux qui parmi nous aiment et cultivent les plantes, ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. A sa voix, horticulteurs et amateurs sont accourus en foule et, avec un zèle désintéressé qui ne s'est pas démenti un instant, ils ont fourni une nouvelle et brillante solution du problème difficile des grandes Expositions à longue durée. Chacun a fait ainsi noblement son devoir, et une fois de plus il nous a été donné de reconnaître que si la Société impériale et centrale d'Horticulture comprend toute l'importance de sa tâche, les amis de l'art horticole n'hésitent pas à lui en faciliter l'accomplissement. Que leur concours lui reste ainsi toujours acquis, et notre horticulture déjà florissante ne cessera de marcher d'un pas de plus en plus rapide dans la voie des améliorations et du progrès.

RAPPORT DE LA SECTION DU JURY QUI A ÉTÉ CHARGÉE DE JUGER LES PRODUITS DES ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES, A L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE AUX MOIS DE MAI ET JUIN 1862.

M. A. NOIROT, Rapporteur.

MESSIEURS,

En acceptant la mission que vous avez bien voulu me confier de vous présenter le compte rendu de vos opérations pendant la dernière Exhibition horticole de notre Société, j'avais, je dois le reconnaître, trop présumé de mes forces.

Lorsque j'ai voulu me mettre à l'œuvre, j'ai vu qu'il me fallait ou vous présenter un travail incomplet ou recopier, presque mot pour mot, le rapport remarquable que vous avait présenté, dans des circonstances identiques, notre savant collègue, M. le Dr Jules Guyot, à la suite de l'Exposition de mai 1860.

Ne pouvant, sans faillir à ma tâche, opter entre ces deux partis, j'ai dû essayer de paraphraser les dires contenus dans le rapport précité, et à ce sujet je rappellerai que les errements suivis par vous dans vos opérations ainsi que la classification des produits

que vous avez établie dans ce dernier concours, présentent de nombreux traits de ressemblance avec ce qui a déjà eu lieu en 1860; enfin pour ce qui vous paraîtrait incomplet dans mon travail, je ne puis mieux faire que de vous prier de vous référer à celui de M. le dr Jules Guyot inséré au *Journal* de la Société, no de juillet 1860, p. 553.

Je n'entrerai dans aucunes considérations pour faire ressortir combien il importe que les arts industriels et horticoles et l'horticulture proprement dite se prêtent un mutuel appui. Cette pensée a déjà été émise tant de fois, et l'indispensabilité de sa mise en pratique commence à devenir si évidente que je ne l'émets que pour rappeler ce qui est dit avec tant de justesse dans le rapport de 1860.

Il ne saurait plus en effet aujourd'hui entrer dans l'esprit de personne qu'une Exposition horticole puisse avoir lieu désormais sans que le complément nécessaire des produits immédiats de l'horticulture, autrement dit que les serres, les instruments de jardinage, les embellissements des jardins, etc., etc., soient admis à figurer sur un pied d'égalité parfaite côte à côte avec les végétaux vivants dont ils sont en outre comme la cause.

Abordons maintenant notre sujet.

La section du Jury général, qui constituait le Jury spécial des arts industriels et horticoles, se composait de : MM. O'Reilly, Président, Andry, Jules Guyot, Denuelle, Houllet, Leroy, Gontier, Rivière, et Noirot, Secrétaire.

Cette section s'est réunie aussi souvent que l'a exigé l'accomplissement de sa mission et elle a la conscience d'avoir apporté l'impartialité la plus rigoureuse dans ses décisions.

Désireuse avant tout de n'accorder son attention qu'aux produits qui la méritaient, elle s'est efforcée par tous les moyens possibles d'éclairer sa religion sur le mérite des inventions ou des perfectionnements qui ont été soumis à son appréciation pendant toute la durée d'une exhibition qui n'a pas été moindre de six semaines; enfin elle s'est principalement laissé guider par la pensée de faire la part des récompenses aussi large que possible aux produits qui se rattachent le plus immédiatement à l'horticulture.

Sous le bénéfice de ces observations préliminaires, voici la

marche qui a été suivie par votre Jury industriel, dans le cours de ses opérations.

Sa première visite a été une revue d'ensemble à la suite de laquelle les produits qui ne présentaient ni perfectionnements, ni innovations utiles, ni intérêt horticole ont dû être sinon éliminés de l'Exposition, dont ils complétaient pourtant l'ornementation, du moins exclus du concours.

Les appareils de chauffage ont été renvoyés à la Commission spéciale qui seule serait à même, par une série d'expérimentations, de juger et de décider, en parfaite connaissance de cause, de leur mérite respectif. Il est regrettable que cette Commission n'ait pas encore fonctionné, car elle prive des industriels intéressants des récompenses auxquelles ils croient avoir droit.

Dans ses visites ultérieures, le Jury a examiné et jugé les produits qu'il avait une première fois réservés, en établissant entre eux, comme cela avait été établi en 1860, des concours respectifs qui lui permissent de récompenser chacun selon son mérite, et de mieux stimuler l'émulation des Exposants en vue d'un autre concours.

C'est ainsi qu'a été suivie la classification suivante :

1° Coutellerie et taillanderie horticoles.

2° Hydraulique horticole.

3° Protection des plantes à l'air libre et sous cloches, sous châssis dans les serres.

4° Protection des plantes sous verre.

5° Culture isolée des plantes.

6° Transport des matériaux et des plantes.

7° Protection des parcs et jardins, ponts, appuis et entourages des plantes.

8° Embellissements, ornements et commodités des jardins et parcs.

9° Conservation des produits des jardins.

10° Imitation des fleurs, fruits, arbres et plantes de jardins.

11° Publications et ouvrages d'horticulture.

12° Produits horticoles coloniaux.

Tenant compte de cette classification, voici l'ensemble des décisions prises à l'égard des produits classés dans la plupart des spécialités susindiquées.

1° Coutellerie et taillanderie horticoles.

MM. Marmuse. — Médaille de bronze, pour l'ensemble de leur exposition.

Richard. — Médaille de bronze, id.

Colas. — Médaille de bronze, id.

Hélie. — Mention honorable, id.

Lesueur. — Mention spéciale au procès-verbal, id.

Groulon. — Mention au procès-verbal, id.

Appendice.

Frécot. L'appareil thermométrique exposé par cet opticien est renvoyé à l'examen d'une Commission.

MM. Pauwels. — Médaille d'argent de 2e classe pour son soufflet-ventilateur à main pour le soufrage de la vigne et des arbres fruitiers.

Aubert. — Mention honorable, pour ses étiquettes de jardin.

2° Hydraulique horticole.

Leclerc. — Mention spéciale au procès-verbal pour ses grands et petits bassins à jets d'eau par pression ou insufflation.

Chatain. — Mention honorable pour sa pompe à siphon.

Christern. — Rappel de médaille de bronze, pour ses robinets à rondelles de cuivre.

Dubuc. — Mention au procès-verbal pour sa lance tournante.

Bernard. — Le jugement à porter sur sa pompe-régulateur est ajourné.

Leperdrieux. — L'examen de sa noria est renvoyé au Comité de l'industrie.

Tauvin. — Les pompes de cet industriel sont renvoyées également au Comité de l'Industrie.

Jaloureau. — Tuyaux en papier bitumé. Mention au procès-verbal.

3° Protection des plantes à l'air libre.

Dorléans. — Rappel de médaille d'or, pour ses paillassons système Guyot.

Lebœuf. — Médaille d'argent de 1re classe, pour ses claies à ombrager.

Hennecart. — Médaille de bronze, pour ses claies en roseaux.

4° Protection des plantes sous verre.

MM. Michaud. — Médaille d'argent de 2e classe, pour ses pieds de serre.

Célard. — Rappel de médaille d'argent de 2e classe, pour sa vitrerie de toit.

Boullanger. — Mention honorable, pour ses jardinières chauffées.

Parmentier. — Mention au procès-verbal, pour ses cloches à bouchon.

Berthaud. — Mention au procès-verbal, pour ses cloches.

Pfersdorf. — Le châssis de serre exposé par cet industriel a été renvoyé à l'examen d'une Commission.

5° Culture isolée des plantes.

Cette série ayant présenté des concurrents dans plusieurs spécialités bien distinctes, nous devons la diviser en trois sections : 1° *poteries*, 2° *caisseries*, 3° *jardinières, suspensions*, etc.

1° Poteries.

MM. Pull. — médaille d'argent de 1re classe pour ses vases de jardin, ses jardinières et suspensions imités de Bernard Palissy.

La manufacture de Sarreguemines. — Médaille d'argent de 1re classe pour ses jardinières et suspensions.

Barbizet. — Rappel de médaille d'argent de 1re classe pour ses jardinières genre Palissy.

Lecuyer. — Médaille d'argent de 1re classe, céramique.

Jean. — Médaille d'argent de 2e classe, céramique.

Dever. — Mention au procès-verbal, céramique.

2° Caisseries.

M. Loyre. — Médaille d'or pour ses bois, plans de jardins et l'ensemble de son exposition.

3° Jardinières, suspensions.

MM. Lelong. — Médaille de bronze pour ses jardinières en rotins et bambous.

Prot. — Mention au procès-verbal, pour ses paniers à Orchidées.

Jouby et Guilbert. — Mention au procès-verbal, pour leurs jardinières.

6° Transport des matériaux et plantes.

A l'exception d'un chariot pour le transport des bacs coniques présenté par M. Loyre, et récompensé dans l'ensemble de l'exposition de cet industriel, rien n'a été produit dans cette série.

7° Entourage des parcs et jardins, ponts, etc.

MM. Tricotel. — Rappel de médaille d'or, pour ses kiosques et ponts rustiques.

Thiry. — Médaille d'argent de 1re classe pour ses clôtures en feuillard et l'ensemble de son exposition.

Paubray. — Mention au procès-verbal, pour son roidisseur.

8° Embellissements, sièges, abris de parcs et jardins.

MM. Combas. — Médaille de vermeil, pour invention et application de la chaux hydraulique à la confection de rochers et stalactites.

Frères Gossin. Rappel de médaille de vermeil pour leurs statues en terre cuite.

Ducel. — Médaille de vermeil, fonte artistique, jardinières, etc.

Borel. — Médaille d'argent de 1re classe, pour l'ensemble de son exposition.

Trichet. — Médaille de bronze, banc de jardin à coulisses.

9° Conservation des produits horticoles, confections résultant de ces produits.

Rien n'a été produit qui ait paru intéressant.

10° Imitation de fleurs, fruits et arbrisseaux.

MM. Buchetet. — Médaille de vermeil, pour ses fruits imités.

Malidor. — Médaille d'argent de 2e classe, fleurs artificielles.

Camille Duchâteau. — Rappel de médaille d'argent de 2e classe, fleurs artificielles.

Dlle Élisa Kœnig. — Médaille de bronze, fleurs artificielles.

Favier. — Médaille de bronze, pour son feuillage transparent.

Dlle Chatenet. — Médaille d'argent de 2e classe, pour ses aquarelles (Cactées).

Maubert. — Médaille d'argent de 2e classe, pour ses peintures de Cactées.

M. Guyot. — Médaille de bronze, pour ses dessins de plantes agrestes.

11° *Publications et ouvrages d'horticulture.*

M. Noirot.—Publications relatives à l'agriculture et à l'horticulture de l'Algérie et des Colonies, et *Revue du monde colonial.* Ces publications sont spécialement mentionnées au procès-verbal, ayant déjà été l'objet d'un rapport favorable.

12° *Produits coloniaux.*

M. Maréchal. — Rappel de médaille de vermeil, pour ses bois de Thuya et d'Olivier d'Algérie.

Indépendamment des décisions ci-dessus rapportées et dont plusieurs, ainsi que je l'ai mentionné, n'ont pu être définitives par suite de renseignements insuffisants sur le mérite de certains produits exposés, votre Jury, Messieurs, a cru devoir donner à M. Hermann un témoignage tout particulier de la haute estime qu'il a pour son talent et pour la persévérance à toute épreuve dont il fournit un exemple sans précédents dans la grande et belle fontaine monumentale en granit de France, travaillée au four à vapeur et remarquablement polie, qui avait été placée aux abords du Palais de l'Industrie, en vue de figurer à l'Exposition horticole.

Aussi ne pouvant, attendu son peu d'affinité avec l'horticulture, récompenser l'œuvre de M. Hermann comme elle le méritait, votre Jury a-t-il cru devoir décerner à cet habile industriel une mention spéciale et très-honorable.

Je ne dois pas non plus oublier de vous signaler tout spécialement le magnifique portique en similimarbre et en similipierre de MM. Lippmann et Schneckenburger et Cie, portique qui ornait si bien le jardin de votre Exposition.

Si votre Jury n'a pas cru devoir récompenser ces embellissements, par suite de l'idée dominante chez lui de donner la préférance presque exclusive aux produits se rattachant intimement à l'horticulture, il n'en a pas moins vivement apprécié le bel effet des travaux d'art et des produits de ces messieurs.

Ainsi voté, par le Jury, toutes les sections réunies, le 21 juin 1862.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 14 AOUT 1862.

Présidence de M. PÉPIN.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame l'admission de cinq Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Fontaine (François), de Châtillon (Seine), quelques beaux tubercules d'une *Pomme de terre* obtenue par lui de semis, il y a 4 ans. Dans une note qui accompagne ces objets, M. Fontaine (François) dit que cette Pomme de terre mûrit presque d'aussi bonne heure que la Marjolin, qu'elle ne fleurit pas, et que le produit en est aussi bon qu'abondant, puisqu'on trouve j'usqu'à 35 ou 40 tubercules par touffe. Il pense que la source de cette variété doit être la Marjolin ou la Pomme de terre de Hollande rouge.

2° Par M. Gosselin, amateur, à Creteil, des tubercules de trois variétés de *Pomme de terre* : savoir de la Pomme de terre à œil violet, d'une Pomme de terre ronde jaune hâtive, enfin d'une Pomme de terre longue qui lui vient de M. Robichon.

3o Par M. Lecomte (Delphin), 5 Batates de la variété qu'il nomme Batate rose hâtive du Brésil. Les boutures qui ont produit ces tubercules, dont un pèse 1 kilog. 400, ont été mises en place le 5 avril dernier, et déjà les plantes ont donné leur produit parvenu à sa complète maturité. Dans une note, M. Lecomte dit qu'il prend ses boutures de Batates sur le tubercule, et qu'il les met en place sans les planter préalablement en pots. Par ce moyen, les tubercules sont toujours bien conformés, au lieu d'être contournés comme le sont ceux des pieds qu'on a obtenus par le bouturage en pots.

En réponse à une question qui lui est adressée par M. Louesse, M. Lecomte (Delphin) dit que la variété nommée par lui Batate rose du Brésil est ~~celle que M. Robichon nomme~~ rose hâtive d'Argenteuil; mais qu'il ne voit aucun motif pour adopter cette dernière

dénomination, puisque cette variété est venue du Brésil et n'a pas pris naissance à Argenteuil.

4° Par M. Garceau, jardinier-maraicher à l'Hay (Seine), des *Tomates* hâtives, de la *Chicorée* sauvage dite améliorée, et un pied de *Tétragone* étalée à laquelle il donne le nom d'Épinard en arbre.

5° Par M. Sturbe, jardinier chez M. Lemaigre-Pessot, à Saint-Maur, une botte de *Poireaux*, et une de *Navets*.

6° Par M. Lhuillier (Victor), jardinier chez M. Bertin, à Paris, un panier de *Fraises Sir Harry*, qui ont remonté après que les plantes avaient été déjà soumises à la culture forcée.

7° Par M. Thiérard, horticulteur à Rethel, des *Fraises* 4 saisons, sous-variété dite *La Merveilleuse*.

8° Par M. Deffaut, jardinier chez M. Haudos, à Loisy-sur-Marne, 3 Melons venus des graines que M. Kreuter, membre correspondant, avait envoyées de Vienne (Autriche) comme appartenant au Melon géant d'Esclavonie. Ces Melons sont de grosseur moyenne et de qualité médiocre. Les plantes qu'ont données ces graines ont produit des fruits arrondis sur les unes, ovoïdes sur les autres. Les premiers ressemblent beaucoup à l'ancien Melon maraicher brodé, mais sans le valoir.

9° Par M. Fallnel, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), 4 fort grosses Prunes violettes, de forme ovoïde, récoltées sur un espalier, et dans lesquelles on reconnaît la Prune Pond's seedling.

10° Par M. Maingot, d'Argenteuil, une corbeille de *Pêches* venues d'un semis fait en 1855 de noyaux de la Pêche Madeleine.

11° Par M. Dupuy-Jamain, des *Pêches* produites par une greffe d'un rameau que M. Casimir Cornu, de Boulogne-sur-Mer, avait envoyé à la Société comme pris sur un Pêcher de semis qui aurait possédé des qualités recommandables, notamment une rare rusticité.

12° Par M. Lepère (Alexis), de Montreuil, une corbeille de 20 *Pêches* Mignonne et Galande qui, pour la plupart, mesurent 0m25 ou 0m26 de circonférence.

13° Par M. Boisbunel, de Rouen, six *Prunes*, dont il désire connaître le nom, et dans lesquelles on reconnaît la Reine-Claude diaphane ou transparente.

14° Par M. Bertron (Adolphe), de Sceaux, une corbeille de fort beau *Raisin* Chasselas venu en serre tempérée.

15° Par M. Vavin, de Bessancourt, une corbeille de *Cerises* de deux sortes nommées l'une Belle magnifique, l'autre Belle Audigeoise.

16° Par M. Briffaut, jardinier à la Manufacture de porcelaine, à Sèvres, 6 sortes différentes de fruits obtenus par lui de semis, savoir une *Poire* et 5 *Prunes*.

17° Par M. Em. Cappe, horticulteur au Vésinet, près St-Germain-en-Laye, un rameau portant 3 cônes presque mûrs *d'Abies* (*Tsuga*) *Douglasii*. Cet échantillon a été pris sur un arbre âgé de 8 ou 10 ans, haut de 2 m. 60, qui, ayant été planté, il y a 4 ans, dans un sol siliceux et très-pierreux, se développe avec une vigueur remarquable. Cet arbre a produit, cette année, 16 cônes.

18° Par M. Loise, horticulteur-grainier, rue de la Pelleterie, 3, à Paris, un fort beau bouquet de *Glaïeuls*.

19° Par M. Duval, horticulteur au Petit-Bicêtre, un bouquet de *Glaïeuls* de semis.

Par M. Louvat, des *Glaïeuls* de semis.

21° Par M. Sturbe, jardinier chez M. Lemaigre-Pessot, à Saint-Maur, deux beaux pieds de *Coleus*, l'un du *C. Blumei* en pleine floraison, l'autre du *C. Verschaffelti*. Ces deux belles plantes proviennent de boutures qui ont été faites, le 28 avril dernier, dans du sable pur.

22° Par M. Louesse, un rameau fleuri de *Lathyrus latifolius*, var. *atropurpureus*.

23° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, les fleurs de 20 variétés de *Petunia* de semis.

24° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte (Seine), 4 variétés de *Dahlia* venues de semis faits en 1861.

25° Par M. Massé, des variétés de *Dahlia* obtenues de semis.

26° Par M. Binot (J. R.), horticulteur à Petropolis, près Rio Janeiro (Brésil), deux pieds non fleuris d'un *Amaryllis* gigantesque, auquel il donne le nom d'*Amaryllis Impératrice du Brésil*. Dans sa lettre d'envoi, M. Binot dit qu'il a découvert cette plante remarquable sur une montagne que personne avant lui n'avait pu gravir ; qu'il en a vu des pieds hauts de 3 mètres. Les feuilles de

cette gigantesque Amaryllidée sont oblongues, acuminées, dans leur longueur, marquées de nombreuses lignes longitudinales alternativement vertes et jaunâtres; la loupe montre que ces dernières sont dues à un duvet court qui manque entièrement sur les premières. Une hampe longue souvent de plus d'un mètre, très-comprimée et large de 5 à 8 centimètres, porte à son extrémité 8 à 12 fleurs d'un beau violet, rayées et piquetées de blanc, qui exhalent une légère odeur de vanille.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une certificat délivré par madame Lalanne au sieur Lot (Henri-Antoine), qui est à son service, depuis 1829, en qualité de jardinier.

2° Une lettre de M. Grenier (Charles), fabricant de cordages incorruptibles, rue de Charonne, 138, à Paris, qui remercie pour son admission comme Membre titulaire, et qui, en outre, prie M. le Secrétaire-général de vouloir bien faire l'essai des toiles qu'il fabrique pour abris d'espaliers.

M. Andry dit qu'il fera, dans son jardin et sur ses treilles, l'essai demandé par M. Grenier (Charles).

3° Une lettre de remercîment adressée par M. le docteur Veraille, amateur, au sujet de la médaille qui lui a été accordée, à la dernière Exposition, pour ses *Pelargonium* de semis.

4° Une lettre analogue écrite par M. Henri Souchet au nom de son père.

5° Un accusé de réception par M. Favre de la médaille qui lui a été décernée pour la Poire souvenir Favre obtenue par lui de semis.

6° Une lettre dans laquelle M. Coesme, de Château-Thierry, dit que ce n'est pas seulement depuis 18 ans, mais bien depuis l'année 1830 qu'il commence de tailler ses arbres dès le mois de novembre; il ne sait donc pas pourquoi M. Forest a cru devoir affirmer à la Société que M. Coesme n'avait adopté cette modification à la pratique usuelle que depuis 5 ou 6 ans.

7° Une lettre de M. Courtois-Gérard, à l'examen de qui avait été adressée une réclamation de priorité de la part de M. Bossin au sujet de la Pomme de terre Caillaud que ce dernier assure avoir été introduite par lui et avoir été désignée, peu de temps

après son introduction en France, sous le nom de Pomme de terre Bossin. M. Courtois-Gérard est d'avis que la Société ne peut, sans s'exposer à de graves inconvénients, accepter l'arbitrage qui lui a été proposé par M. Bossin. Il ajoute que, lui-même ayant reçu la Pomme de terre Bossin, en 1856, d'un maraîcher de Chartres, a cru devoir la réformer avec beaucoup d'autres, en 1857 ; qu'il n'en a plus entendu parler depuis cette époque, et que MM. Bella, Remy et Vilmorin, à qui il a demandé des renseignements à cet égard, lui ont répondu ne pas la connaître. Il propose donc de conserver à la Pomme de terre Caillaud ce nom sous lequel elle est généralement connue aujourd'hui.

8° Une lettre de M. Lesèble, de Rochefuret (Indre-et-Loire), au sujet de la même Pomme de terre. M. Lesèble établit, dans cette lettre, que si M. Bossin a reçu d'abord à Brest et ensuite de M. Caillaud, aîné, à Nantes, la Pomme de terre dont il s'agit, si même il a cru devoir donner son propre nom à cette précieuse variété, il n'a rien fait ni pour la faire connaître ni pour la propager ; que, par une conséquence naturelle, la dénomination de Pomme de terre Bossin n'est connue aujourd'hui de personne, tandis que celle de Pomme de terre Caillaud, qui a été proposée par M. Lesèble lui-même, dans un article inséré dans les Annales de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, est parfaitement connue ; que dès lors il ne serait ni rationnel ni juste de supprimer un nom admis pour en substituer un tout à fait inconnu et dont rien ne prouve la légitimité.

9° Une lettre et divers documents adressés par M. Varangot (Victor), pépiniériste à Melun, à M. Rouillard et communiqués par ce dernier. Le tout est relatif à un procédé imaginé et appliqué par M. Varangot (Victor) pour hâter la maturation des fruits et leur donner un lustre remarquable. Des échantillons ont été envoyés à l'appui de ces communications, mais un malentendu n'a pas permis de les déposer sur le bureau pendant la séance. Dans une lettre adressée à Mme Vilmorin et qui se trouve jointe à celle dont il s'agit, M. Varangot (Victor) décrit son procédé dans les termes suivants : Pour tous les fruits en général, prenez un petit chiffon doux et très-blanc ; trempez-le dans de l'huile d'olive ou dans toute autre huile bonne à manger ; pressez ensuite ce linge pour qu'il reste seulement gras ; après cela passez-le sur les fruits.

10° Une lettre de Mme veuve Loiseau ayant pour but de mettre en évidence un plagiat commis au préjudice de feu le docteur Loiseau, son mari. En effet, le docteur Loiseau avait décrit la greffe en fente faite avec un scion herbacé, dans le cours de la végétation, sur les arbres fruitiers. Une note spéciale de lui sur ce sujet fut insérée au *Journal*, en 1858 (Voyez le *Journal*, VI, 1858, p. 433), et peu de temps après, un rapport de M. Malot fit connaître les avantages importants qu'offrait ce procédé alors nouveau (Voyez le *Journal*, même volume, p. 544). Or le Bon Jardinier pour 1864 renferme, sous le titre de : Greffe en fente des arbres fruitiers à noyau (p. 127), un article où l'auteur indique le même procédé comme imaginé et expérimenté par lui. C'est dans cet article que Mme veuve Loiseau voit un plagiat commis au préjudice de feu son mari.

11° Une lettre par laquelle M. Margueritte, jardinier-chef chez M. Samowski, à Varsovie (Pologne), demande quels résultats ont donnés les semis de la graine de Persil à grosse racine qu'il avait envoyée à la Société, au mois de mars dernier.

12° Une lettre de M. Charmeux (Rose), de Thomery, relative à la greffe de la Vigne dont il a été question dans le *Journal*, cahier de mai dernier, p. 323. L'auteur de cette lettre dit qu'il pratique cette greffe dans le but de changer les variétés qui coulent, ou les ceps qui dégénèrent. Ainsi, dit-il, tous les ans, sur 500 ou 600 pieds, il y en a généralement 5 ou 6 dont le raisin ne se colore pas et présente une pellicule molle ; ce sont des pieds en voie de dégénération. On les marque, et s'ils présentent les même défauts l'année suivante, on les remplace au moyen de la greffe qui a été décrite dans le *Journal* ; ce procédé ne retarde la fructification que d'une année. Quant au rajeunissement de la Vigne il doit être opéré au moyen du couchage et non de la greffe.

13° Une lettre dans laquelle M. Charmeux (Constant), de Thomery, confirme certains des détails précédents relativement à la greffe de la Vigne par approche et aux circonstances dans lesquelles elle est avantageuse. Il pense que cette greffe doit être employée principalement lorsqu'on veut enter des variétés délicates sur des cépages plus vigoureux, ou quand on veut obtenir en peu de temps des raisins de nouvelles variétés.

A l'occasion de la lecture de ces deux lettres, M. Rivière, [illegible]

communication a donné lieu à toutes les conversations qui ont eu lieu sur ce sujet, présente lui-même, de vive voix, quelques explications destinées à rectifier, dans le sens de la lettre de M. Charmeux (Rose), ce qu'il a dit antérieurement.

14° Deux lettres de M. Rendatler, horticulteur à Nancy (Meurthe). Dans la première, en date du 12 de ce mois, cet horticulteur annonçait qu'il allait envoyer pour la séance du 14, les fleurs de diverses plantes, *Petunia* de semis, *Pentstemon*, *Phlox*, Verveines, etc. Dans la seconde, écrite le 13, il dit qu'un très-fort orage venant de ravager son jardin, il lui est impossible d'effectuer l'envoi qu'il avait projeté.

15° Une lettre, dans laquelle M. Laniel, jardinier-chef au château d'Orly (Seine), signale un oubli regrettable qui a été commis à son égard dans le Compte rendu de la dernière Exposition. M. Laniel a obtenu une médaille de vermeil, dans le 23e concours, pour de très-beaux Ananas. Cette médaille est mentionnée dans la Liste des récompenses, mais non dans le Compte rendu de l'Exposition.

16° Une lettre de M. A. Delaville, aîné, jardinier au château de Fitz-James, qui rectifie de la manière suivante un passage de sa note sur la Vigne en cordon bisannuel insérée dans le dernier cahier du *Journal*, p. 339-341. Il est dit, à la première ligne de la page 341, qu'un pincement est fait au-dessus de la dernière grappe; M. A. Delaville rectifie ce passage en disant que ce pincement doit être fait *à une feuille au-dessus de la dernière grappe*.

17° Une lettre par laquelle M. Baillet-Deschamps dit qu'il accepte volontiers la qualité de délégué à l'Exposition horticole de Bordeaux.

18° Une lettre par laquelle M. J. Ricaud, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Beaune, annonce l'Exposition que cette Société doit tenir du 13 au 15 septembre prochain.

19° Une lettre par laquelle M. Royer, Président de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de la Belgique, annonce de nouveau qu'un Congrès international de Pomologie se réunira à Namur, le 28 septembre prochain, et demande que la Société impériale et centrale veuille bien s'y faire représenter et y envoyer une collection de fruits.

M. le Secrétaire-général dit que le Comité d'Arboriculture a reconnu l'impossibilité d'envoyer à Namur des collections de fruits, mais qu'il a provoqué la délégation par le Conseil d'administration de MM. Malot et Lepère qui représenteront, au Congrès international, la Société impériale et centrale.

20° Une demande de délégués au Congrès pomologique de Lyon, dont la prochaine session aura lieu à Montpellier, à partir du 2 septembre prochain, en même temps qu'une Exposition horticole organisée par les soins de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que le Conseil d'administration a répondu à cette demande en nommant MM. Cottu, Dupuy-Jamain et Malot délégués au Congrès pomologique et M. Rouillard juré à l'Exposition de Montpellier.

21° Des demandes de Jurés pour les Expositions horticoles de Coulommiers (Seine-et-Marne), Alençon (Orne) et Bergerac (Dordogne), qui auront lieu, la première du 21 au 24 septembre prochain, la seconde le 27 du même mois, la troisième du 22 au 24 août.

M. Vincent se rendra à Coulommiers, M. Cappe, fils, à Alençon, M. Louesse à Bergerac.

22° Une Note par laquelle M. le 1er Vice-Président Payen nomme une Commission pour la visite du domaine de Nades, appartenant à M. le duc de Morny. — Cette Commission sera composée de MM. Payen, Cottu et Gauthier.

23° Une lettre par laquelle M. Etard, jardinier-chef au château de Stains (Seine), par Pierrefitte, demande qu'une Commission soit chargée d'examiner sa collection d'*Achimenes*, bien fleuris en ce moment, au nombre de 1,500 pieds.

M. le Président désigne, à cet effet, comme Commissaires, MM. Malet, père, Chauvière et Bouchet.

24° M. le Président renvoie au Comité d'Arboriculture deux demandes de Commissions, adressées par M. Étienne Jouvin, père, jardinier chez M. Aviat, propriétaire, au domaine de Villebousin, commune de Longpont (Seine-et-Oise), et par M. Georges Gaïdes, jardinier chez M. Chevalier, à Marcoussis (Seine-et-Oise).

25° Une demande de Commission adressée par M. Herbeaumont, aîné, qui désire voir examiné par des personnes compétentes un

Jardin d'hiver à charpente de fer qu'il vient d'élever chez M. le marquis de la Ferté, au domaine du Marais, près et par Saint-Chéron (Seine-et-Oise).

M. le Président désigne, comme devant former la Commission demandée, MM. O'Reilly, Rivière, Chauvière et Chantin.

26° Le renvoi au Comité de l'Industrie est prononcé pour une demande d'examen d'une serre dans laquelle une disposition particulière a pour objet d'empêcher que l'eau formée par la condensation de la vapeur ne tombe sur les plantes. Cette demande est adressée par M. A. Basset, rue de Bagneux, 6, à Paris, qui a joint à sa lettre un dessin de cette serre.

27° Une lettre de M. A. Vattemare qui annonce l'envoi des 3 volumes des *Transactions* de l'État de New-York pour 1858, 1859 et 1860, ainsi que de quelques cahiers de la Flore des jardins des Pays-Bas.

28° Une demande d'échange des publications réciproques adressée par le Collége des ingénieurs de la république de Venezuela.

M. le Secrétaire-général apprend à la Société que le Conseil d'Administration a autorisé l'échange demandé.

A la suite de la correspondance, M. Duchartre présente, au nom de M. Carrière, un opuscule intitulé : *Nomenclature des Pêches et Brugnons*, qui a paru en plusieurs articles dans la *Revue horticole*.

Une lettre de remercîment sera adressée à M. Carrière.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Société leur avis à ce sujet.

1° Le Comité de Culture maraîchère propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Lecomte (Delphin), pour ses belles Patates qui appartiennent à une variété remarquable pour sa précocité; il demande que des primes de 3e classe soient données à M. Lhuillier (Victor), pour ses belles Fraises sir Harry, à M. Fontaine (François), pour sa Pomme de terre de semis qui est d'une beauté peu commune, à M. Sturbey pour ses beaux Poireaux et Navets. Il adresse des remercîments aux autres présentateurs.

2° Le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Berton (Adolphe), pour ses magnifiques Raisins Chasselas, et qu'une prime de 3e classe soit donnée à M. Pannel, à cause de la beauté de ses Prunes Pond's seedling. Il adresse de vifs

remercîments à M. Lepère qui a déclaré ne vouloir pas accepter de prime pour ses magnifiques Pêches. Il remercie les autres présentateurs. Émettant son opinion sur plusieurs des fruits présentés, ce Comité déclare : que les Pêches de semis présentées par M. Maingot lui semblent être de bonne qualité, mais qu'il sera nécessaire de les revoir l'année prochaine; que la Pêche de semis de M. Casimir Cornu reproduit le type de la Grosse Mignonne, mais avec peu d'avantages; enfin, appréciant les divers fruits présentés par M. Briffaut, il dit : 1° que la Poire Briffaut, venue d'un semis de 1837, est un fruit ressemblant au Capiaumont pour la forme, mais plus gros, et très-beau, qui mûrit au mois d'août et qui est bon pour la saison, dont la chair est fondante, juteuse et dont la peau est bien colorée; 2° que la Prune violette n° 1, à chair verte, petite, venue sur un sujet non greffé, est un fruit médiocre; 3° que la Prune n° 2, violette, à chair verte, petite, quoique un peu moins que la précédente, est de qualité très-médiocre; 4° que la Prune n° 3, grosse, ronde, violette et peu colorée, à chair verte, est un beau fruit juteux, bon, mais manquant un peu de couleur et de sucre, au total, sans avantages sur ceux qu'on cultive habituellement; 5° que la Prune n° 4, petite, longue, d'un jaune d'or, venue sur une greffe, est du genre de la Sainte-Catherine, mais plus petite, et constituerait un fruit de table trop ordinaire; il sera bon cependant de la revoir et d'en essayer la cuisson; 6° qu'une dernière Prune, belle et verte, indiquée comme semis de la Reine-Claude, ne diffère en rien de celle-ci.

3° Le Comité de Floriculture demande : qu'une prime de 1re classe soit accordée à M. Binot pour son gigantesque *Amaryllis* qu'il désire voir confié aux soins de M. Rivière; qu'une prime de 2e classe soit décernée à M. Duval pour ses Glaïeuls n° 10 et n° 3; qu'une prime de 3e classe soit donnée à M. Louvat pour un Glaïeul violet d'une teinte nouvelle; que M. Massé reçoive une prime de 3e classe pour 2 Dahlias, l'un violet, l'autre rose-carmin; que M. Tabar ait l'honneur d'un rappel de prime de 1re classe pour ses beaux *Petunia*; enfin que des remercîments soient adressés aux autres présentateurs.

Les diverses propositions des 3 Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes accordées aux personnes qui les ont obtenues ou à leurs représentants.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Observations horticoles faites au Vigné, près Saverdun (Ariége), pendant le printemps et l'été de 1862; par M. Léo d'Ounous.

2° Description des Poires de Beurré Jalais et Bergamotte Lesèble; par M. J. de Liron d'Airoles.

3° Destruction des insectes par l'action de l'eau de lavage de la benzine; par M. Belhomme.

4° Note sur les semis de *Petunia* à grandes fleurs; par M. Tabar.

5° Quelques remarques sur les arbres et soins à donner aux arbustes à demi rustiques; par M. Pissot.

6° Du choix des tubercules pour les plantations de Pommes de terre; par M. Vuitry.

7° Note sur un insecte qui détruit les boutons des Poiriers; par M. Lachaume.

8° Moyen pratique pour la conservation des Pommes de terre; par M. Chales, fils aîné.

9° Destruction des Courtilières; par M. Desprez.

10° Rapport sur une Prune présentée par M. Vavin (Eug.), sous le nom de Reine-Claude hâtive de Bavay; M. Gosselin, Rapporteur.

11° Rapport sur un opuscule de M. Lahaye relatif aux maladies des arbres fruitiers; M. Michelin, Rapporteur.

12° Compte rendu de l'Exposition horticole de Clermont (Oise); par MM. Pigeaux et A. Dupuis.

13° Compte rendu de l'Exposition tenue par la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados; par M. Bouchet.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

NOMINATIONS.

Séance du 24 juillet 1862.

MM.

1. Dourdax (Alphonse-Louis), décorateur de parcs, villas, salons et serres, rue du Louvre, 2, à Paris; présenté par MM. Andry et Ganser.
2. Laurentius (H.), propriétaire-horticulteur, à Leipzig (Saxe); par MM. Victor Verdier père et Ch. Verdier fils.
3. Leborgne (Jean), grainier-horticulteur-pépiniériste, à Brest (Finistère); par MM. Delagarde et Cousin.
4. Legendre (Pierre-Étienne), garçon-jardinier près M. Dubois, au château de Soulin, à Brunoy (Seine-et-Oise); par MM. Dubois et A. Dufoy.
5. Sahut (Félix), pépiniériste, à Montpellier (Hérault); par MM. Andry et Rouillard.

Séance du 14 aout 1862.

1. Borsani (Antoine), horticulteur, à Lima (Pérou), présenté par MM. Posth et Mellet (Marius).
2. Hébert (Edmond), jardinier, chez M. Dezobry, à Sarcelles (Seine-et-Oise); par MM. Douverel et Lesueur.
3. Maillard (Etienne), entrepreneur de jardins, rue du Petit-Chemin, 15, à Sceaux (Seine); par MM. Malet et Lioret.
4. Rose (Louis), jardinier-paysagiste, rue des Jardins, 9, à Nogent-sur-Marne (Seine); par MM. Berthault et Sturbe.
5. Thiébaud (Edouard), jardinier, à Neuvy-sur-Loire (Nièvre); par MM. Posth et Mellet (Marius).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois d'aout 1862.

Agriculteur praticien (10 juillet 1862). Paris; in-8°.
Annales de l'Agriculture française (15 et 30 juillet 1862). Paris; in-8°.
Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (4e trimestre, 1861). Tours; in-8°.
Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde (3e et 4e trimestres de 1861, 1er et 2e trimestres de 1862). Bordeaux; in-8°.
Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (octobre 1861 et janvier 1862). Moulins; in-8°.
Annales du Comice horticole de Maine-et-Loire (2e trimestre de 1862). Angers; in-8°.
Annales forestières et métallurgiques (juillet 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde (12e année, nº 2). Bordeaux; in-8°.

Annali d'Agricoltura (Annales d'Agriculture, rédigées par le Dr Gaetan Cantoni; nos 14 et 15 de 1862). Milan, in-8°.

Apiculteur (août 1862). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile; tome II, nº 5, 1862). Palerme; in-8°.

Bon cultivateur (mars, avril et mai 1862). Nancy; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juin 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin trimestriel de la Société d'Agriculture de Joigny (2e trimestre de 1862). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (avril, mai, juin et juillet 1862). Montpellier; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Doulevant (année 1861, nº 11). Wassy; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (juillet 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juin 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture pratique du Rhône (mai et juin 1862). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des Animaux (juillet 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation des Alpes-Maritimes (2e trimestre, 1862). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture de Liége (Exposition de 1862). Liége; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (4e cahier de 1861 et 1er cahier de 1862). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (2e trimestre de 1862). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (août 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (2e trimestre de 1862). Orléans; in-8°.

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (4e bulletin de 1862). Havre; in-8°.

Courrier des familles (1, 10 et 20 août 1862). Paris; feuille in-4°.

Economia rurale (L'Économie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis; nos 14 et 15 de 1862). Turin; in-8°.

Feuille du Cultivateur (24 et 31 juillet; 7, 14 et 21 août 1862). Bruxelles; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, journal mensuel général d'horticulture, dirigé par le Dr Ed. Regel; cahiers de mars, avril, mai et juin 1862). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins*, journal d'horticulture, rédigé par un amateur de fleurs; juillet 1862). Milan; in-8°.

Institut (23 et 30 juillet; 6, 13 et 20 août 1862). Paris; in-4°.

Jahres-Versammlung und feierliche Vertheilung der Preise (*Assemblée annuelle et distribution solennelle des prix de l'Exposition de printemps de la Société d'Horticulture de Vienne en 1862*). Broch. in-8° de 28 pages. Vienne; 1862.

Jardin fruitier du Museum, par M. J. Decaisne (57e livraison). Paris; in-4°.

Jardin des Plantes, journal rédigé par M. Ed. Morren (juin 1862). Gand; in-8°.

Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de l'Ain (juillet 1862). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (juillet 1862). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (3e trimestre de 1862). Metz; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (juillet 1862). Bruxelles; in-8°.

Journal of horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. Georges W. Johnson et Rob. Hogg; nos 70, 71, 72 et 74 de 1862). Londres; in-4°.

Maison de campagne (1er et 15 août 1862). Paris; in-4°.

Moniteur des brevets d'invention (juillet, août 1862). Paris; in-4°.

Moniteur illustré des inventions (juillet 1862). Paris; in-4°.

Musée, Bulletin d'Agriculture et d'Horticulture de Clermont-Oise (juin et juillet 1862). Clermont; in-8°.

Notices pomologiques, par M. Jules de Liron d'Airoles (tome II). In-8° de 326 et 20 pages. Paris et Nantes; 1862.

Nouveaux Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, et Arts du Bas-Rhin (tome II, 1er fascicule). Strasbourg; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (juillet 1862). Auch; in-8°.

Rapporto del Consiglio dirigente (*Rapport du Conseil dirigeant la* Société royale toscane d'Horticulture). Broch. in-8° de 12 pages.

Rapporto sulla Esposizione speciale (Rapport sur l'Exposition spéciale qui a été tenue dans le jardin de la Société royale toscane d'Horticulture, du 2 au 6 avril 1862; par le Dr César d'Ancona). Broch. in-8° de 10 pages.

Revue des eaux et forêts (août 1862). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (15 août 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 août 1862). Paris; in-8°.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux (publications du 2e trimestre de 1860, de l'année 1861, avec Concours et Comice de Chelles). Meaux; in-8°.

Science pour tous (24, 31 juillet; 7, 14 et 21 août 1862). feuille; in-4°.

Sud-Est (juillet 1862). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, rédigé par MM. Robert Hogg et John Spencer; cahier d'août 1862). Londres; in-8°.

Transactions of the american Institute (*Transactions de l'Institut américain* de New-York, années 1858, 1859 et 1860). Albany, 1859, 1860 et 1861; 3 vol. in-8°.

Verzeichniss der Obstbaeume, Zier-Straeucher, etc. (*Catalogue des arbres fruitiers, arbustes d'ornement*, etc., de MM. Ottolander et Hoffman, à Boskoop par Gouda, en Hollande). Broch. in-8° de 35 pages.

Wochenschrift... für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le Dr Ch. Koch; nos 29 à 32 de 1862). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier d'août 1862). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Description des variétés du *Cereus* (*Echinopsis*) *Pentlandi*, qui existent dans la collection de M. F. Cels;

Par M. F. Cels.

1. *Cereus* (*Echinopsis*) *Pentlandi*. — Cierge de Pentland. — (*Echinopsis Pentlandi* Salm). — Originaire de Bolivie. Tige subglobuleuse, d'un vert tendre, avec environ 20 côtes disposées obliquement. Aréoles immergées, séparées les unes des autres par un sillon qui coupe presque entièrement la côte obliquement au-dessus de l'aréole; 5 épines, dont une centrale plus longue.

Fleurs de 4 à 5 centimètres de diamètre, rose carminé clair, plus foncé sur le bord des pétales.

M. Pentland envoya, il y a vingt-cinq ans environ, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, des graines qui ont fourni les variétés connues dans le commerce depuis longtemps sous les noms de *Pentlandi* et des pieds des variétés *levior* et *pyramidalis*, peut-être

plusieurs autres encore. Plus tard les Allemands ont mis dans le commerce la variété *tricolor* (*Seheerii*), le *Maximilianus* (*coccineus*) et le *Pentlandi* type. Ignorant quel est le véritable type des semis du jardin des plantes, j'ai adopté celui des Allemands décrit plus haut.

Les variétés que je décris me viennent, les unes d'un envoi de Bolivie fait par M. Deledevant, les autres de M. Verschaffelt (Ambroise), en 1857. Lorsque M. Deledevant découvrit ces plantes en Bolivie, il crut apercevoir un vaste champ de Tulipes. En effet, il n'est pas rare de voir, sur un sujet gros comme une noix, se développer 4 ou 5 fleurs, et, sur un sujet de 5 ou 6 centimètres de diamètre, une quinzaine de fleurs.

Les semis devront produire certainement encore de magnifiques variétés pour le coloris, la forme et la grandeur des fleurs. Les variétés que je décris plus bas offrent déjà bien des nuances variées dans le rouge, le vermillon, le rose, le violet, le carné, le jaune, l'orange et presque le blanc.

Le plus grand nombre de ces variétés sont multipliées, quoique plusieurs soient assez rebelles à la reprise.

Au moyen de la greffe, on peut obtenir dans l'année un sujet assez fort pour donner des boutures, surtout si on lui enlève le sommet de la tige. Cette greffe est très-facile à pratiquer : il faut prendre un *Cereus* de la section des *stricti*, comme le *peruvianus*, le *variabilis*, etc., et bien couper horizontalement le sujet et la greffe, les appliquer fortement au centre en les maintenant serrés avec des fils de coton ou de laine. La soudure s'opère dans la même journée. On enlève les ligatures lorsqu'il se fait un gonflement à la soudure extérieure, et la greffe ne tarde pas à pousser avec une grande vigueur.

Le plus grand nombre de ces variétés ont 9 ou 10 épines, rarement plus ou moins; elles varient de 2 à 8 centimètres en longueur. Un bon quart de ces plantes offrent des caractères très-remarquables pour la forme et sont recherchées par les amateurs qui préfèrent la forme bizarre aux belles fleurs.

Dans les descriptions qui suivent, je ne me suis occupé que de la fleur; une description plus étendue, pour être exacte, eût été trop longue et aurait été peu utile. 28 de ces plantes ont été peintes par M. Maubert, avec le plus grand soin.

Toutes ces plantes exigent une serre tempérée, un repos absolu pendant 4 mois, comme la plupart des Cactées, un compost de terre mélangée dans lequel le terreau entre pour 1/3, et la terre franche pour une petite quantité; il leur faut un rempotage, lorsque la sève se met en mouvement, au mois de mars ou au commencement d'avril. On peut également, au mois de novembre, retirer les plantes du vase et les laisser à racines nues sur des tablettes jusqu'au mois de mars. Il faut avoir soin, avant de les planter, de rafraîchir leurs racines, et attendre ensuite que les radicelles commencent à se montrer. Il est mieux encore en les déplantant de rafraîchir de suite les racines.

2. *C. P. alboviolaceus*. — Sépales rose-violacé clair avec une bande olivâtre au milieu, spatulés, plusieurs acuminés. Pétales à fond blanc, saupoudrés au sommet et finement striés sur les bords de rose lilacé, subspatulés, mucronés.

3. *C. P. aurantiacus*. — Sépales jaunes, nuancés de bistre, plus foncés au sommet, de formes variées, le plus grand nombre spatulés, mucronés; pétales assez larges, arrondis, finement mucronés et échancrés, d'un beau jaune-orangé plus foncé sur les bords. Fleurs de 4 centimètres de diamètre.

4. *C. P. aurantiaco-miniatus*. — Fleurs de 4 centimètres de largeur; sépales jaunâtres et vermillon, larges; pétales jaunes à la base, orangés au milieu, vermillon à l'extrémité, larges (mais cependant moins que les sépales), échancrés au sommet, égaux, disposés en coupe sur le même cercle.

5. *C. P. calendulaceus*. — Fleurs à sépales et pétales d'un bel orangé foncé tirant sur le souci, bien unicolores, semi-doubles, en forme de coupe; sépales petits, nombreux, lancéolés; pétales sur près de trois rangs, spatulés, arrondis, légèrement mucronés. D'un très-bel effet par son brillant coloris.

6. *C. P.* [illegible]. — Fleurs de cinq centimètres de longueur, s'étalant peu, de la forme du [illegible] ([illegible]), d'un beau rose carminé passant au violacé, forme gracieuse.

7. *C. P. carneus*. — Fleurs dépassant 5 centimètres de largeur et de longueur, élégamment réfléchies; sépales roses légèrement olivâtres; pétales carmin tendre et nankin tendre satiné, formant

en se fondant un charmant coloris carné, plus ou moins latinisé au sommet; étamines jaunes, très-nombreuses.

8. *C. P. carneus marginatus.* — Fleurs de 6 centimètres de longueur sur 5 de largeur; sépales les plus extérieurs recourbés tellement que les extrémités touchent presque le milieu du tube, aigus, les plus extérieurs spatulés, arrondis, mucronés, carnés, jaspidés et lavés de rose-violacé au sommet, se fondant vers le milieu; pétales d'un beau carné rose tendre, plus clair que dans le *carneus*, jaspidés et marginés à l'extrémité de rose-violacé, de 7 ou 8 millimètres de largeur, spatulés, échancrés, mucronés, rarement avec une ou deux dents; étamines nombreuses, jaunes. Plante très-florifère; floraison fin mai.

9. *C. P. carneo-violaceus*, A. — Fleurs moyennes; sépales olivâtres et rougeâtre clair; pétales d'un beau carné violacé plus vif sur les bords, lancéolés.

10. *C. P. carneo-violaceus*, B. — Sépales peu nuancés d'olivâtre, d'un carné plus violacé que le précédent et que le *carneus marginatus*; marge moins arrêtée; fleurit un mois avant le précédent, c'est-à-dire fin d'avril.

11. *C. P. coccineus novus.* — Fleur moyenne, de 3 centim. et demi; pétales et sépales bien renversés élégamment en dehors, peu distincts entre eux; cependant les sépales sont aigus, les pétales intérieurs spatulés, quelques-uns échancrés, tous d'un charmant coloris carmin-ponceau très-brillant.

12. *C. P. crocatus.* — Fleurs de 5 centim. de longueur sur autant environ de largeur; sépales larges, acuminés au sommet, jaune safrané, nuancé de vermillon au bord et au sommet, d'autres marginés de la même couleur; pétales lancéolés, frangés finement, disposés en deux séries, moins acuminés que les sépales, plus obtus, tous d'un beau jaune safrané nuancé de vermillon et bordés de la même couleur.

13. *C. P. crocinominitus.* — Fleurs de 4 centim. de diamètre; sépales et pétales de 5 ou 6 millim. de longueur sur autant de largeur, spatulés, arrondis, légèrement mucronés et échancrés; pétales intérieurs ou le plus grand nombre, le 1er jour, recourbés en dedans, ce qui donne à la fleur la forme gracieuse de la Renoncule; le 2e jour tous sont étalés, peu recourbés en dehors, et la forme

devient alors celle de la Reine-Marguerite; série extérieure d'étamines en couronne atteignant presque le sommet des pétales; série du centre beaucoup plus nombreuse; anthères jaunes, très-fournies de pollen.

Cette variété est très-distinguée par son brillant coloris d'un rouge-vermillon orangé et sa forme élégante de Renoncule et de Reine-Marguerite.

14. *C. P. dolichacanthus.* — Plante remarquable par ses longues épines effilées dans le genre du *longispinus*, qui atteignent 8 centimètres. Cette variété n'a pas encore fleuri.

15. *C. P. elegans.* — Grande fleur de 5 centim. de diam., à sépales lancéolés, olivâtres, nuancés de rose; pétales arrondis et mucronés, souvent frangés, d'abord rose légèrement lilacé presque blanc à la base en dessus et en dessous, qui devient entièrement blanc en se fondant vers le sommet; alors la fleur est blanche et rose, du ton le plus frais qu'on puisse voir; étamines à petites anthères blanchâtres ainsi que le stigmate.

16. *C. P. elegans vittatus.* — Fleurs un peu plus petites que dans le précédent; sépales roses, nuancés d'olivâtre au sommet, à l'exception de ceux qui sont le plus rapprochés des pétales, qui sont entièrement roses, lancéolés, d'un beau rose, presque blancs au milieu; pétales spatulés, finement dentés ou frangés au sommet, plusieurs terminés par une petite pointe seulement, d'un charmant rose au sommet, striés sur les bords et marginés de carmin, du sommet vers la base séparés longitudinalement par une petite bande blanche qui s'élargit vers la base et finit par se fondre avec le fond blanc de cette partie. Cette variété est distincte de la précédente par ses pétales plus courts, plus carminés sur les bords, d'un ton plus rosé et enfin par la bande blanche dont je viens de parler.

17. *C. P. flammeo-violaceus.* — Sépales violets; pétales nuancés flamme, ressemblant au *luteo-flammeus*.

18. *C. P. flammeus.* — Fleurs dépassant 5 centim.; sépales linéaires, lancéolés, aigus, nuancés et lignés de blanchâtre et de rougeâtre vermillonné; pétales lancéolés, larges de plus d'un centim., acuminés, d'un beau coloris feu, c'est-à-dire vermillon nuancé et lavé de bleu ou de violet changeant sur les bords; ce coloris est plus saillant le 2e jour [illegible]; étamines très-nombreuses,

Ses côtes larges et ses aréoles distancées lui donnent un aspect différent de celui qu'ont les autres variétés.

19. *C. P. floribundus sanguineus.* — Fleur très-bien faite, d'un beau rouge sanguin lustré; plante très-florifère; sépales très-aigus, tous d'un beau rouge sanguin; pétales sublancéolés, mucronés, d'un beau rouge sanguin, à reflet carmin et violet, comme dans le *Cereus speciosissimus.*

20. *C. P. janthinus.* — Ressemble au *rhodianthinus.* Les sépales sont violacés, les extérieurs olivâtres au sommet; les pétales sont spatulés, arrondis, larges, rose vif, légèrement violacés; pétales et sépales nuancés de violet. Fleurs longues de 7 centim. sur 6 de largeur.

21. *C. P. lateritius.* — Fleurs de 5 centim. de largeur; sépales plus étroits que les pétales, un peu plus longs, plus recourbés en dehors, olivâtres et roussâtres; pétales d'un beau coloris brique (ponceau tendre), larges de près d'un centim., réunis en forme de coupe d'abord, ensuite en forme de vase à bord renversé.

22. *C. P. lævior.* — Sépales brique nuancés de verdâtre; pétales rouge et violet vineux, séparés; grande fleur; plante très-florifère.

23. *C. P. lilacinus.* — Fleurs assez grandes, d'un beau rose lilas clair; étamines presque stériles. C'est peut-être l'ancien type du Muséum.

24. *C. P. lilacinus superbus.* — Ressemble au précédent, mais la fleur est plus grande et le coloris plus frais et plus brillant.

25. *C. P. longispinus.* — Fleurs de 5 centim. de diamètre; tube plus long; sépales et pétales d'un carmin vif grenat très-brillant, lustré, impossible à rendre en peinture, à reflets changeants sur les bords; les pétales spatulés et mucronés, de plus d'un demi-centim. de largeur; étamines peu nombreuses; tige subglobuleuse, d'un vert foncé; aréoles petites, garnies de 9 épines environ variant de 1 à 8 centimètres de longueur, toutes extrêmement fines, la centrale la plus longue, la supérieure venant ensuite et l'inférieure étant la plus courte. Plante doublement agréable par la forme de sa tige, ses longues épines effilées et brunes, et ses magnifiques fleurs.

26. *C. P. luteo-flammeus.* — Sépales peu nombreux, courts, d'un blanc-verdâtre satiné nuancé de rose; pétales échancrés ou mucronés, plus ou moins frangés, jaunes devenant presque blancs à

la base, couleur feu au sommet se fondant et disparaissant vers la base, violet-pourpré entourant le bord des pétales du haut en bas, ceux-ci jaspidés de la même couleur au milieu depuis le sommet jusqu'au tiers, reflet bleu couronnant en haut le bord. A la fin, la fleur devient d'une couleur flamme lilacée.

27. *C. P. luteo-violaceus.* — Sépales et pétales radiés, peu larges, d'un beau violet tirant sur le bleu d'acier au sommet, jaunes à la base; très-multiflore; fleur bien étalée, très-gracieuse. Le coloris de cette variété la distingue des autres; les fleurs atteignent 6 centimètres de largeur.

28. *C. P. marginatus.* — C'est une des plus intéressantes variétés par ses fleurs longues de 7 centimètres environ sur plus de 4 de largeur; sépales roses, légèrement nuancés d'olivâtre et d'orangé; pétales d'un beau saumoné tendre, bordé de carmin bien arrêté. Cette plante se rapproche du *carneus*; mais le ton est bien plus vif, la forme en coupe plus gracieuse, les pétales bien entourés de sépales d'une couleur vive.

29. *C. P. Maximilianus (coccineus).* — Fleurs paraissant petites à cause des sépales qui sont très-aigus; ceux-ci sont orangés, entourés largement de rouge-feu très-brillant, disposés en étoile; pétales beaucoup plus courts que les sépales, moins aigus, dressés, du même coloris. Cette forme de sépales stellés et de pétales dressés donne assez à cette fleur l'aspect d'une fleur de Fuchsia dressée au lieu d'être pendante.

30. *C. P. miniatus.* — Charmante plante à sépales vermillon bronzé et satiné à la pointe; pétales d'un beau rouge-vermillon carminé en s'ouvrant, avec une bande orangée au sommet, arrondis, légèrement mucronés, rarement dentelés.

31. *C. P. miniato-carmineus.* — Sépales et pétales d'un beau vermillon orangé, plus clair à la base, bordé et veiné de carmin au sommet, se fondant vers la base; les sépales les plus extérieurs nuancés d'olivâtre au sommet, aigus; les pétales plus étroits, spatulés, échancrés, très-finement mucronés. Cette plante, par la vivacité de son brillant coloris, se rapproche du *flammeus* et devra sans doute, sur une plante vigoureuse, donner une fleur aussi grande. Tube de 6 centimètres de longueur; fleur de 5 cent. de largeur.

(*La fin prochainement.*)

DESCRIPTION DES POIRES SOUVENIR FAVRE ET CHAIGNEAU,

Par M. J. DE LIRON D'AIROLES.

Poire Souvenir Favre.

(Gain nouveau, couronné par la Société impériale et centrale d'Horticulture de France.

L'arbre mère de cette variété est vigoureux et très-fertile ; il ressemble par son port à celui de l'ancienne variété connue sous les noms de Colmar ou Poire *Manne* ; il a donné de beaux sujets, sur franc pour le plein-vent, qui ont produit des fruits dès la 3ᵉ année ; il sera très-propre à la grande culture aux vergers et aux champs.

Le fruit mesure en hauteur 7 ou 8 centimètres sur 6 de diamètre.

Le pédoncule est assez irrégulier dans sa longueur, fort ligneux, roide, plus gros vers l'attache, planté un peu de côté dans une cavité basse et large ; il mesure le plus ordinairement de 10 à 15 millimètres.

Le calice est ouvert, étoilé, à divisions courtes, roides, noirâtres, un peu duvetées ; il est placé dans une cavité large et assez régulière :

La peau fine, grasse, vert clair, finement pointillée et ponctuée de roux, *pâlit* un peu à l'époque de la maturation que nous avons constaté commencer dans les 1ᵉʳˢ jours d'octobre et qu'on nous assure pouvoir se prolonger dans les meilleures conditions jusqu'en novembre et décembre.

La chair est un peu grosse, ferme et fondante ; son eau est très-agréable.

Ce fruit que nous avons pu parfaitement juger, en octobre 1861, nous a paru des plus méritants ; il est le gain de M. Favre, Président de la Section d'Horticulture de la Société d'Agriculture de Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ; il provient d'un semis de pepins fait en 1850. Le premier produit a eu lieu en 1857 ; il a été couronné en 1860 par la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or, à Dijon.

Poire Chaigneau.

Gain couronné d'une médaille de 2ᵉ classe en argent, par la Société impériale et centrale d'Horticulture, en 1862.

L'arbre mère de cette variété est assez vigoureux et très-fertile ;

sa forme est pyramidale. Nous pensons qu'il sera bien également sur franc et sur Cognassier.

Nous devons, avant de décrire cette Poire nouvelle, indiquer un fait très-remarquable de physiologie : c'est que dans le semis fait par M. Jacques Jalais en 1846, à trois ans de distance, deux sujets ont produit des fruits tellement identiques, qu'il n'a pas été possible de les distinguer les uns des autres et qu'on a dû, sur notre recommandation, supprimer le moins vigoureux des sujets pour éviter toute confusion.

Le fruit est moyen, quelquefois assez gros ; il mesure ordinairement 9 centimètres en hauteur sur 8 de diamètre.

Le pédoncule est roide, fort, ligneux, de couleur brune ; il est long de 10 millimètres.

Il est implanté en tête du fruit, légèrement dépassé par une gibbosité.

Le calice est large, ouvert, à divisions grisâtres, très-cotonneuses ; il est placé dans une cavité large et profonde.

L'épicarpe est mince, vert clair, fortement pointillé de rouille ; deux taches de la même couleur entourent généralement le pédoncule et le calice ; il passe au jaune-citron à l'époque de la maturation, qui a eu lieu, pendant trois années de suite, fin septembre et commencement d'octobre.

La chair est blanche, fine, fondante, sucrée et relevée.

Ce gain est dû à M. Jacques Jalais. Le 1er rapport a eu lieu en 1858.

La Société d'Horticulture de Nantes l'a couronné à son apparition, et lui a donné le nom de son honorable président, M. Chaigneau, ancien député.

Plantation oblique de la Vigne en cordon unilatéral pour border les allées des jardins, ainsi que pour les vignobles du Nord ;

Par M. Marguerittte, jardinier en chef de l'Institut des nobles, à Varsovie

Dans le Nord, la Vigne étant de sa nature très-sensible à la gelée, n'échappe aux rigueurs d'un long hiver que si elle reste ensevelie dans le sein de la terre pendant toute la durée du froid. Dans cette opération appelée couchage, la Vigne subit une courbure

de 90 degrés qui lui enlève souvent toute sa vitalité; malgré les soins que les ouvriers apportent à cette opération, des ruptures ont lieu souvent sur les tiges les plus fortes, par conséquent les plus productives. Les tiges qui résistent à cette opération, en raison de la courbure qu'on leur fait subir, ne peuvent supporter, au printemps, la sève qui a peine à reprendre de nouveau sa circulation. Cette fausse position détermine le développement d'une multitude d'yeux au collet, aux dépens des sarments, au préjudice du produit et de la maturation des fruits. Frappé de cet inconvénient, j'ai dû m'occuper sérieusement d'améliorer cette culture et de la rendre plus simple, plus productive et d'une exécution plus facile; je l'ai appliquée depuis plusieurs années, en la modifiant, au jardin de l'Institut des Nobles à Varsovie, et je puis affirmer que j'ai parfaitement réussi. C'est dans le but d'être utile dans le Nord de la France, que je publie ma méthode dont voici les détails :

Je couche la Vigne sous un angle de 45 degrés, en la plantant la tête penchée du côté où elle doit être couchée chaque année, et en laissant sur la même ligne une distance de 3 mètres entre les pieds. J'espace les lignes de 1 mètre.

Aussitôt après la plantation de la Vigne, je fais placer des poteaux, soit en chêne, soit en pin silvestre, d'une circonférence de 33 centimètres et d'une longueur de 90 centimètres, que je fais appointer et carboniser ou goudronner sur une longueur de 33 centimètres.

J'établis ma première ligne de fil de fer n° 15 galvanisé, à 15 centimètres du sol, en la fixant aux poteaux par de petits clous à crochet. La seconde ligne de fil de fer est fixée à 33 centimètres de la première.

On taille la Vigne en la plantant, en ne conservant hors de terre que deux yeux bien constitués, et lorsque l'un de ces deux yeux aura développé une pousse de 15 à 20 centimètres de longueur, on pincera le plus faible à deux feuilles, pour que la sève passe au jet conservé qu'on attachera sur la première ligne de fil de fer, quand il aura atteint cette hauteur.

2e taille à l'automne. — Au moment de coucher la Vigne, on détache les petits cordons du fil de fer, et on les taille selon leur vigueur, à 30 centimètres environ de longueur.

Au printemps, lorsque la Vigne est découverte, on attache les petits cordons sous la première ligne de fil de fer, en ayant soin de les tourner un peu pour que les bourgeons, se développant alternativement des 2 côtés, puissent être palissés verticalement sur la deuxième ligne de fil de fer, quand ils auront pris un peu de consistance ligneuse, et on les pince à cette hauteur à la première feuille, afin qu'ils ne dépassent pas cette ligne pendant tout le cours de la végétation. Quant aux bourgeons de prolongement de chaque cordon, on les palisse horizontalement sous la première ligne de fil de fer, et on pince un peu leur extrémité quand ils ont atteint une longueur de 60 centimètres, afin que la sève se concentre dans les yeux latéraux.

3e taille à l'automne. Au moment de coucher la Vigne, on la détache des fils de fer; elle se couche naturellement par terre. On taille tous les rameaux à deux yeux du cordon pour établir les coursons, et l'on taille le prolongement de chaque cordon de 30 à 50 centimètres de longueur, selon sa vigueur.

Au printemps, lorsqu'on a découvert la Vigne, on attache les cordons sous la première ligne de fil de fer, en ayant toujours soin de placer le prolongement de chaque cordon de manière que les yeux, se développant de chaque côté, se trouvent à droite et à gauche du fil de fer, afin d'établir les coursons à 10 centimètres environ les uns des autres.

Pendant le cours de la végétation, on attache le bourgeon de prolongement sous cette ligne horizontale et on le pince à 60 centimètres environ de longueur, afin d'y concentrer la sève; puis on palisse verticalement, sur la deuxième ligne de fil de fer, tous les bourgeons qui se sont développés sur les cordons, et on les pince à la première feuille au-dessus de ce point. Pendant le cours de la végétation, on a soin de supprimer tous les bourgeons anticipés, ainsi que les bourgeons qui feraient confusion, pour que la sève passe au bénéfice de la fructification. On place les grappes qui se développent sur les bourgeons de prolongement, pendant leur formation, en travers sur le fil de fer avant leur maturité, autrement elles toucheraient par terre.

La 4e taille s'opère comme la 3e. A l'automne, on détache la Vigne; elle se couche naturellement par terre, sans rupture, sans

embarras ; toutes les difficultés sont levées. On taille tous les coursons à deux yeux ; chaque courson donne deux rameaux. On supprime le plus éloigné ; on asseoit la taille sur le plus rapproché du cordon que l'on taille à deux yeux ; les coursons tout taillés ne doivent pas dépasser une longueur de 4 centimètres, même pour le Nord. La Vigne ne souffre pas en terre pendant l'hiver ; c'est l'opération du couchage qui décide de sa destinée. On taille le prolongement de chaque cordon de 30 à 50 centimètres de longueur, selon sa vigueur. On a dû établir le premier courson de chaque cordon de 0m 30 à 0m 35 du collet, et supprimer tous les coursons qui existaient entre ces deux points. C'est cette petite tige qui subit le mouvement du couchage.

La 5e taille s'opère comme la 4e, et ainsi de suite, jusqu'à ce que chaque cordon soit parvenu à 10 centimètres du premier courson qui lui succède. A cette longueur, on en taille l'extrémité comme un courson, et on palisse.

La Vigne dirigée avec les coursons taillés à deux yeux peut, avant d'être couchée à l'automne, donner 40 grappes de raisin par mètre.

Les bourgeons palissés alternativement de chaque côté du fil de fer, à distance égale les uns des autres, permettent aux rayons solaires de pénétrer jusqu'aux grappes, à travers ce léger feuillage, ce qui ne peut avoir lieu pour la Vigne dirigée sur échalas. Par mon système, les raisins se trouvent élevés à 20 centimètres au moins et à 50 centimètres au plus de la terre et jouissent de la réverbération du sol entre les deux fils de fer.

Le Bruineur de M. Sales-Girons.

M. le docteur Sales-Girons a présenté à la Société impériale et centrale d'Horticulture, en 1861, un appareil fort ingénieux, au moyen duquel il projette l'eau soit pure, soit mêlée de diverses matières pulvérulentes, dans un état de division telle qu'elle forme un petit brouillard à peine visible, ou une légère bruine. C'est ce qu'il nomme de l'eau pulvérisée ou poudroyée. L'appareil au moyen duquel il obtient ce résultat a reçu de lui le nom de *bruineur*. Le *bruineur* a fourni à M. le docteur J. Guyot la matière d'un excel-

lent rapport (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, pp. 112-115), dans lequel on ne regrettait que l'absence de figures explicatives, qui permissent d'en voir en quelque sorte l'effet et d'en bien comprendre la disposition intérieure. Nous nous empressons de combler cette lacune, grâce aux clichés qui nous ont été remis.

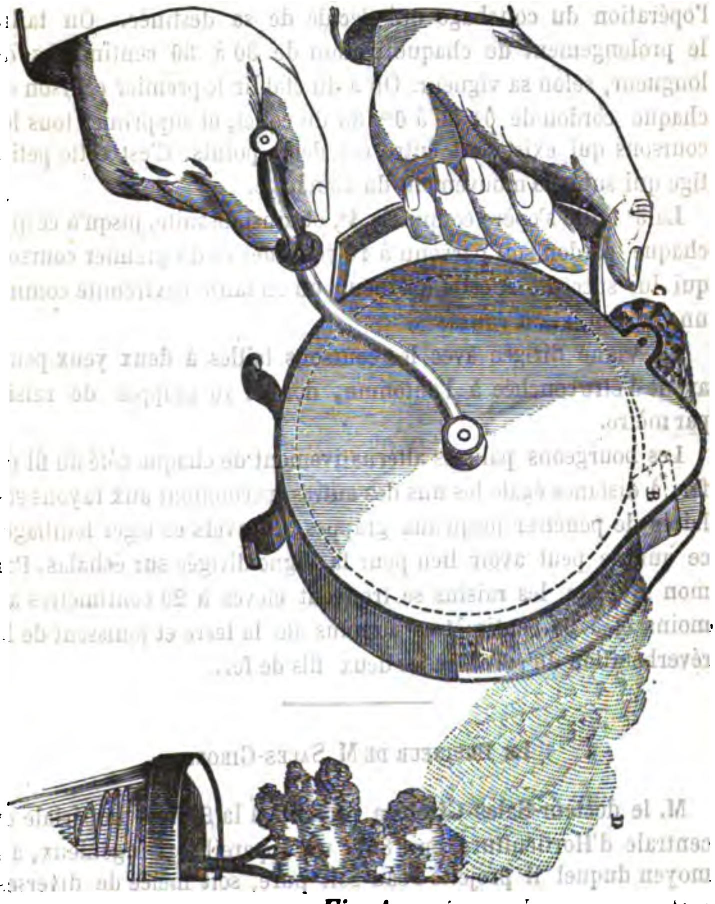


Fig. 1.

La figure 1 représente le bruineur sous sa forme première, qui paraît être la plus avantageuse. Il consiste en une brosse cylindrique, dont on détermine la rotation sur son axe horizontal en faisant tourner une manivelle avec la main droite. Les crins de

cette brosse se montrent à nu en A; en passant sous une éponge cylindrique mouillée C, qui peut tourner librement sur son axe, ils prennent une petite quantité de liquide; pour passer sous le couteau oblique B, ils s'inclinent en arrière; après quoi, se redressant brusquement en vertu de leur élasticité, ils lancent ce liquide sous la forme d'un jet de bruine D.

La figure 1 montre ce jet de bruine ou de liquide pulvérisé dirigé sur une plante en pot. Le mécanisme est contenu dans une boite ouverte par devant, en fer-blanc ou en tôle vernie, qu'une poignée permet de tenir avec la main gauche tandis que la main droite met l'appareil en jeu en tournant la manivelle.

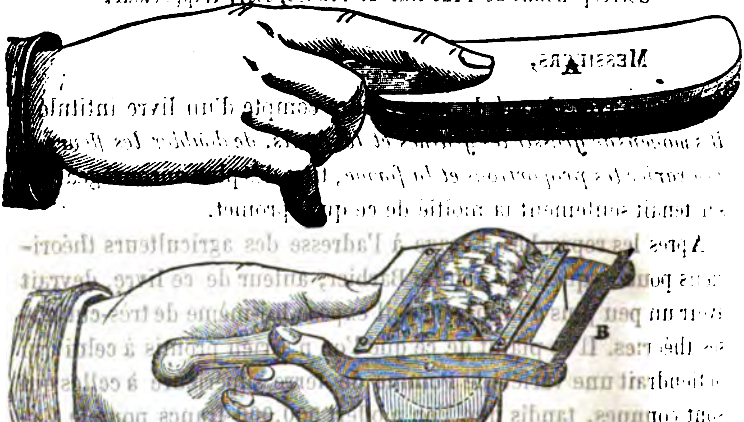


Fig. 2.

La figure 2 représente une modification que M. Sales-Girons a fait subir à son bruineur, en vue de le simplifier. Ici un petit cadre en bois, terminé en manche à sa partie postérieure, porte une éponge cylindrique qui plonge à moitié dans une petite auge demi-cylindrique D, qui contient le liquide à projeter. Le couteau B se trouve en avant de ce cadre. Cette portion de l'appareil étant tenue de la main gauche, on passe, d'arrière en avant, une brosse plate A, qu'on tient de la main droite, de manière à toucher d'abord l'éponge mouillée et ensuite le petit couteau horizontal B. On pro-

jette ainsi le liquide divisé en bruine fine; mais le jet en est intermittent à cause du mouvement de va-et-vient de la brosse rectiligne, au lieu d'être continu comme avec l'appareil que représente la figure 1.

RAPPORTS.

Rapport sur un ouvrage de M. Achille Barbier.

M. Henri Lecoq, Membre correspondant de la Société d'Horticulture, Correspondant de l'Institut de France, etc., Rapporteur.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de vous rendre compte d'un livre intitulé *Des moyens de grossir les graines et les fruits, de doubler les fleurs et d'en varier les proportions et la forme*, titre des plus encourageants, s'il tenait seulement la moitié de ce qu'il promet.

Après les reproches d'usage à l'adresse des agriculteurs théoriciens pour lesquels M. Achille Barbier, auteur de ce livre, devrait avoir un peu plus d'indulgence, il expose lui-même de très-curieuses théories. Il se plaint de ce que l'on n'a rien promis à celui qui obtiendrait une variété de Pomme de terre supérieure à celles qui sont connues, tandis que l'on a offert 500,000 francs pour le Camellia *bleu*, 200,000 pour la Rose *bleue* et 100,000 pour le Dahlia *bleu*, total 800,000 francs pour faire passer des fleurs au bleu. Il oublie de citer les noms des riches amateurs ou des Sociétés qui ont institué ces prix.

M. Barbier se plaint encore de ce que l'on donne des récompenses à ceux qui présentent des produits magnifiques, parce qu'ils proviennent d'un sol extrêmement riche, au lieu de donner ces récompenses à des variétés nouvelles supérieures. On voit que M. A. Barbier n'a pas assisté aux réunions ni aux Expositions de la Société centrale et impériale d'Horticulture de Paris; car, s'il y avait assisté, il aurait vu avec quel soin on recherche les variétés nouvelles, avec quelle bienveillance on les récompense.

Mais arrivons aux théories de M. Barbier sur l'hybridation et sur la composition de la fleur.

« Voici, dit-il, les représentatifs des organes de la fleur :

» Dans l'organe reproducteur mâle, le filet représente la corolle ;
» l'anthère l'ovaire ; le pollen l'ovule.

» Dans l'organe reproducteur femelle, le stigmate représente la
» corolle ; l'ovaire le fruit, et les ovules la graine proprement
» dite. »

Je laisse aux botanistes le soin d'arranger pour leur usage ces diverses concordances, et aux physiciens celui de comparer *ce renversement dans la position des représentatifs* « aux deux pôles magnétiques. »

Bornons notre rôle d'horticulteur à suivre l'auteur dans ses procédés pour grossir les graines et les fruits et pour doubler les fleurs.

M. Barbier trouve dans les anthères des grains de pollen de trois grosseurs différentes. « Tous sont féconds ; les plus petits reproduisent le type fécondé, les moyens donnent des hybrides, les gros reproduisent le type fécondant. » De là une foule de conséquences dans lesquelles nous ne pouvons suivre l'auteur.

M. Barbier donne les moyens de traiter les plantes pour les pousser à la variabilité et pour développer certains organes nécessaires à l'exécution de ses moyens pratiques.

C'est ainsi que, pour obtenir des grains de Froment plus gros, il recommande de féconder un ovaire long par le pollen d'une anthère volumineuse. « Si l'on veut obtenir un grain qui se détache facilement de la balle, on fécondera un stigmate dont les extrémités soient très-pendantes, » et ainsi de suite.

Le grossissement des fruits, des Melons, des Poires, etc., s'opère aussi par la conquête d'une anthère extraordinaire. « Quand bien
» même, dit-il, un jardinier ou un cultivateur passerait dix jours
» entiers à la recherche d'une anthère phénoménale, ne serait-il
» pas suffisamment dédommagé par l'obtention d'un beau fruit ou
» d'une énorme graine ? »

Pour faire doubler les fleurs, l'auteur a recours à une fécondation par le pollen d'une étamine dont le filet est très-long et surtout par le pollen d'une anthère soudée à un pétale, circonstance acci-

dentelle que l'on doit rechercher avec la même persévérance que l'anthère phénoménale.

Je supprime ici une foule de détails curieux que l'on trouvera très-clairement exposés dans le livre de M. Barbier.

Ces idées, nous devons l'avouer, nous ont paru très-originales et neuves. L'auteur affirme que l'expérience a confirmé toutes ses prévisions. Nous n'avons rien à objecter contre des expériences, mais nous espérons qu'avec des moyens aussi puissants et aussi certains de transformation, M. Barbier ne peut tarder à mettre sous les yeux de la Société centrale d'Horticulture de Paris ou de la Société de la Gironde des preuves convaincantes de ses succès.

Ce livre est écrit avec originalité, avec une certaine élégance; on reconnaît que l'auteur, entraîné peut-être par une imagination un peu vive, est animé des meilleures intentions et qu'il a l'intime conviction des progrès qui doivent se réaliser en horticulture par l'hybridation. Nous ne doutons pas qu'il ne prenne lui-même une part très-active à la réalisation de ces progrès.

Nous avons l'honneur de vous proposer, Messieurs, de réserver votre approbation jusqu'à l'époque où des expériences nouvelles auront appuyé les vues de l'auteur, mais de le remercier de l'envoi de son curieux ouvrage et de l'engager à persévérer dans la voie expérimentale où il est entré avec zèle et dévouement.

Rapport sur les Publications de M. de Liron d'Airoles relatives a la Pomologie.

M. Pigeaux, Rapporteur.

Messieurs,

Depuis l'époque déjà assez reculée, où M. de Liron d'Airoles a entrepris une tâche qui eût fait reculer les plus intrépides pomologistes, la régularisation *de l'état civil de fruits*, tant anciens que modernes, deux rapports vous ont été faits, l'un par M. Hardy et l'autre par moi, sur ces intéressantes recherches qui tendent journellement à débrouiller le chaos d'une science dont notre Société a pris le patronage.

Plus de vingt autres rapports ont été faits au nom des Sociétés horticoles de France.

J'ai pu en prendre connaissance, et j'ai dû constater avec plaisir combien ils confirment les éloges que vous vous êtes plu à accorder au travail aussi consciencieux qu'éclairé de M. de Liron d'Airoles.

Il nous reste aujourd'hui, pour combler les vœux de M. d'Airoles, à constater sa persévérance dans l'accomplissement d'une œuvre si méritoire.

M. Hardy n'avait pu que féliciter l'auteur sur l'heureux résultat de ses premières tentatives ; sans en méconnaître la portée, il regrettait de ne pouvoir récompenser dignement des efforts qui avaient besoin d'être persévérants pour ne pas aboutir à un de ces avortements plus nuisibles qu'utiles pour les progrès des sciences dont ils révèlent les faiblesses originelles.

Mon premier rapport était placé dans de meilleures conditions ; l'œuvre de M. d'Airoles avait grandi ; ce n'étaient plus des fleurs, mais de beaux et bons fruits qu'il avait produits ; aussi, en l'encourageant à persévérer, pouvions-nous déjà lui prédire avec assurance un succès qui a été pleinement justifié par le résultat consigné dans l'ensemble des Notices pomologiques, aujourd'hui soumises à votre appréciation, et dont il attend avec confiance l'appréciation et la rémunération.

La partie de sa collection de fruits dont il a fixé, soit par la description, soit par le dessin au trait, soit par la reproduction plastique, l'existence irrévocable, dépasse de beaucoup votre propre collection, et si l'on peut juger de l'avenir par le zèle de M. L. d'Airoles, on peut affirmer dès maintenant que *ses tables des variétés du Poirier* atteindront bientôt le chiffre très-respectable de mille, et que leur existence, leur individualité ne sauraient plus être contestées.

Quand on pense au temps à employer pour bien se pénétrer de la rigoureuse exactitude des données acquises à la science par les patientes et incessantes recherches de M. L. d'Airoles, on demeure convaincu de l'immense service qu'il a rendu à la pomologie et que lui seul pouvait mener à bien.

Votre Commission et votre Rapporteur, après avoir pris une connaissance attentive de l'ensemble des publications de M. L. d'Airoles,

qui toutes ont trait aux données de la Pomologie, à l'histoire de cette science, demeurent convaincus de l'heureuse tendance de tous ces travaux et de l'intelligence qui y préside. On ne saurait trop encourager les recherches historiques qui jettent de nouvelles lumières sur les observations quelquefois un peu contradictoires qui sont soumises à votre appréciation.

La bienveillance naturelle de M. L. d'Airoles, empressons-nous de le dire, a toujours l'instruction des horticulteurs pour point de départ; jamais il ne cherche à ramasser, comme il pourrait aisément le faire, une pierre dans les jardins des Anciens pour la jeter dans ceux des Modernes; c'est une réserve dont il faut lui savoir gré, parce qu'elle évite une polémique, qui, pour être brillante, n'en est pas plus profitable.

Dans les premiers travaux de M. d'Airoles soumis à votre appréciation, divers points de la science avaient semblé à votre Rapporteur dignes d'une nouvelle enquête; M. L. d'Airoles en a parfaitement senti et apprécié la nécessité, et ses *Nouvelles notions utiles à la pomologie*, ses *nouveaux coups d'œil sur l'arboriculture* ont sensiblement fait progresser les questions si intéressantes de l'hybridation des espèces fruitières, de l'influence de la greffe sur le fruit et *vice versa*, etc.

M. L. d'Airoles donne volontiers asile aux œuvres qui lui paraissent méritantes, alors même que vous ne les avez pas jugées bien placées dans votre Journal; il ramasse les miettes de la table du riche pour en faire part à ses lecteurs qui ne lui ont pas encore reproché d'abuser de ce moyen commode de rendre sa publication intéressante.

Pour notre part et au nom de M. le Dr Loiseau, nous ne saurions assez l'en féliciter.

Quand on considère l'ensemble et la portée des publications de M. L. d'Airoles, on ne saurait trop féliciter l'auteur du bon esprit qui y préside, de la foi dans leur avenir qui soutient sa persévérance; on se refuse à lui dénier la récompense d'une œuvre achevée sous le prétexte que toute sa vie et tout son labeur ne suffiront peut-être pas à la compléter; car le principal mérite d'une telle entreprise consiste principalement à l'avoir envisagée dans toutes ses parties et à n'avoir pas désespéré de son succès.

Aussi, voyez combien son œuvre grandit et son horizon se développe. Après nous avoir fourni, avec autant d'exactitude que possible, des notions sur lés espèces fruitières qui étaient cultivées dans les métairies de Caton ou dans les jardins de Mécène et qui sont peut-être les mêmes que nous avons recueillies dans les croisades ou dans nos guerres d'Italie, vers le temps de la Renaissance, il n'a pas reculé devant la tâche de nous faire connaître nos propres richesses disséminées dans les départements.

Fort du succès de son œuvre, il nous a donné la nomenclature raisonnée de toutes les variétés de fruits propres à la culture en plein air des vergers proprement dits, ce qui est un véritable service rendu à l'inexpérience des cultivateurs qui souvent choisissent fort mal les espèces dont le succès eût engagé les autres à les imiter. Déjà même M. L. d'Airoles nous promet le même travail sur le Pommier, et nous sommes sûrs de l'esprit d'ordre et de méthode qui présidera à ce nouveau travail.

Nous devons donc encourager ces travaux si méritoires et dont si peu de personnes sont capables, lorsque tant de gens en profitent.

Il y a certains travaux qu'on doit récompenser en vue de les féconder et de les faire réussir; il en est d'autres qui ne réclament pas autant d'indulgence et parlent assez haut pour forcer la main aux plus économes. L'œuvre de M. L. d'Airoles me semble être dans cette dernière catégorie et, tout en espérant qu'en le récompensant dignement on rendra justice entière à leur auteur, on doit encore le faire pour ne pas être taxé d'un déni de justice qui n'a jamais été dans l'esprit bienveillant de notre Société.

Aussi, Messieurs, votre Commission et votre Rapporteur vous convient-ils à suivre et même à surpasser la libéralité des Sociétés savantes qui ont déjà accordé les distinctions les plus flatteuses à l'œuvre de M. L. d'Airoles, à vous approprier les travaux de notre collègue, en lui déférant la récompense la plus notable parmi toutes celles dont vous pouvez disposer. — La postérité vous devra savoir gré d'avoir apprécié de tels travaux à leur juste valeur, et d'avoir déclaré par vos suffrages que tout effort méritoire vous trouvait reconnaissant. En suivant de pareils errements, vous proclamerez la Société centrale d'Horticulture la patronne de toute celles qui, à

votre exemple, se propagent sur le sol français et même à l'étranger.

Nous demandons le renvoi de ce Rapport et de ses conclusions à la Commission des récompenses.

Rapport sur une Pomme envoyée par M. Lesèble a la Société impériale et centrale d'Horticulture.

M. Jules de Liron d'Airoles, Rapporteur.

Messieurs,

J'ai déjà eu l'honneur de vous adresser quelques mots au sujet d'une variété de Pomme qui vous a été présentée par notre honorable confrère M. Lesèble, propriétaire au château de Rochefuret, près Tours (1).

Dans cette note vous avez pu voir, Messieurs, que pour m'acquitter du mandat que vous m'aviez confié, le 23 mai 1861, j'avais compulsé tous les ouvrages que j'ai pu réunir pour mes études; que j'ai consulté quelques hommes habiles en Pomologie, à qui leur longue expérience et leur savoir n'ont pu faire reconnaître le fruit que j'avais eu l'honneur de leur communiquer, et dont la pensée, qui est aussi la mienne, a été que ce fruit n'a été décrit dans aucun ouvrage de Pomologie.

Un Membre de la Société avait, au printemps dernier, présenté une corbeille de Pommes venant, disait-il, du département de la Sarthe; parmi ces fruits, j'en remarquai un groupe, dont les divers spécimens me paraissaient avoir au moins beaucoup d'analogie avec la Pomme qui nous était venue de Rochefuret.

Cet hiver, j'eus occasion de voir, à Paris, un déballage de jolies Pommes, d'un jaune-citron vif, dans lesquelles ma vue assez exercée me faisait trouver de la ressemblance avec le fruit en question. J'en pris plusieurs beaux échantillons que j'allai confronter avec les fruits provenant des cultures de M. Lesèble.

Dès lors ma conviction fut faite; les fruits que je venais de trouver sur mon chemin, dans Paris, étaient parfaitement identiques avec ceux de M. Lesèble, pour la forme, la robe, le goût et

(1) Voir le Journal de la Société, n° de Février 1862, p. 111.

la qualité, ainsi que notre confrère l'a plus tard reconnu lui-même.

Questionné par moi à ce sujet, le marchand fruitier chez qui j'avais trouvé ce fruit, me donna les renseignements suivants :

« J'ai toujours connu cette bonne Pomme, mon père et mon grand-père l'ont toujours connue comme moi ; un grand nombre d'arbres de cette sorte couvrent les champs de notre commune de Bon, canton de Montfort, arrondissement du Mans (Sarthe), ainsi que ceux de plusieurs communes voisines ; c'est de là que j'en tire chaque année une grande quantité. Ces arbres sont fort estimés, parce que leur récolte ne manque jamais, et tout le monde en appelle le fruit *Pomme de jaune.* »

Ainsi renseigné, j'envoyai quelques-uns de ces fruits à M. le Secrétaire de la Société d'Horticulture du Mans ; j'avais eu soin de distinguer par des numéros des *Pommes de jaune* et des *Pommes d'argent* (Lesèble). Voici la réponse qui m'a été faite : « Les Pommes envoyées par M. J. d'Airoles sous les nos 1 et 2 sont, nous n'en doutons pas, de la variété connue au Mans et dans le département de la Sarthe, sous le nom de *Pomme de jaune.* »

De ma correspondance avec M. Lesèble et d'une visite qu'il a bien voulu me faire, de la comparaison des fruits, de leur dégustation, de la ressemblance des bois, de l'aptitude des arbres, enfin de toutes les observations que j'ai pu faire découle cette conclusion, approuvée par M. Lesèble, dans la dernière lettre qu'il a bien voulu m'écrire, que la Pomme qu'il vous a présentée sous le nom de *Pomme d'argent*, comme ayant, d'après la notoriété, été introduite d'Irlande, en 1804, par le général Lawlès sur le domaine de Rochefuret, a dû être seulement rapportée par le général anglais d'une de ses excursions dans le département de la Sarthe, où il avait des relations intimes.

Les mérites tout exceptionnels du Pommier auquel nous devons restituer son modeste nom primitif de *Pommier de jaune*, oublié de tous dans son berceau, avaient frappé l'honorable étranger et il en avait avec empressement enrichi son domaine et de proche en proche tout le pays qui l'entoure, en lui donnant le nom de *Pommier d'argent*, qui doit devenir un simple synonyme.

Ma conviction ainsi établie, je viens vous en faire part, Messieurs,

et me féliciter avec vous de la bonne fortune que nous a value la communication intéressante de M. Lesèble, notre dévoué confrère, qui nous a permis de pouvoir faire connaître à la Pomologie une des plus précieuses variétés de Pommier, dont l'ancienneté dans les cultures normandes remonte au moins à deux cents ans, sans que personne ait pris soin de le recommander ni de constater son origine qui reste cachée sous ses deux siècles d'âge.

Je vous propose, Messieurs, de voter des remercîments bien mérités à notre confrère.

Voici la description de ce fruit :

POMME DE JAUNE, de la Sarthe.

(Synonyme *Pomme d'argent* (En Touraine).

Arbre d'une bonne vigueur ; dans les premières années de sa végétation, les branches s'élèvent droites ; le rameau est allongé, vigoureux ; mais dès la mise à fruit, les branches entraînées par le poids d'abondantes et constantes productions, se penchent et poussent horizontalement, et leur extrémité s'abaisse vers la terre pour former une voûte aplatie, un parasol.

A cet état, les pousses de l'année ont de dix à quinze centimètres de longueur ; leur bois est brillant, d'un roux pâle, éclairé et marbré de gris. Les boutons à feuilles sont pointus, assez rapprochés ; les boutons à fruits sont gros, arrondis ; l'émission en est considérable.

La prise de végétation est des plus tardives ; elle ne se prononce que vers les premiers jours de mai, et souvent ce n'est que vers le 15 de ce mois que l'arbre est en fleurs.

Cette année 1862, le 18 avril, à peine les boutons à fruits entr'ouvraient-ils leurs écailles ; pour ceux à bois, ils étaient encore au repos complet ; tandis que beaucoup d'arbres congénères étaient couverts de feuilles et de fleurs épanouies que les gelées consécutives de trois nuits ont détruites.

Ce sommeil prolongé de la végétation, que nous avons déjà signalé dans le pommier *Rose de Hollande* est une des raisons qui doivent engager à cultiver et à propager partout et en grande quantité un arbre dont les fruits sont d'une parfaite qualité, d'une conservation exceptionnelle ; fruit de table de 1er ordre, la Pomme

de jaune peut également être employée au cidre fort avantageusement.

La grande culture ne doit pas être seule à profiter du Pommier de jaune ; il sera bon de le multiplier dans les jardins, sur doucin ou sur Paradis, où ses produits payeront les soins avec usure.

Fruit petit ou moyen ; mesurant, dans sa beauté, 6 centimètres de hauteur sur 8 de diamètre.

Le pédoncule, tantôt court, charnu, n'allant qu'à la moitié de la cavité régulière, large et profonde où il se trouve placé, tantôt mince, ligneux, brun-roux, long de 10 à 12 millimètres.

Le calice petit, ouvert, à divisions minces, raides, de couleur noir vert ou bronzé, est placé dans une cavité un peu cannelée, large et peu profonde.

L'épicarpe mince, fort, un peu parchemineux, adhérent, vert clair, passant graduellement au plus beau jaune-citron ; quelques très-petits points bruns sont irrégulièrement répandus sur toute la surface du fruit.

Les loges séminales sont grandes ; les pepins assez nombreux sont gros, courts, arrondis, brun clair.

La chair est d'un blanc jaunâtre, fine, tassée, cassante ; son eau est abondante, sucrée et agréable au goût.

Rapport sur les Cultures d'Asperges de MM. L'Hérault-Salbœuf, père et fils, rue de Sannois, nº 4, et de M. L'Hérault (Louis), rue de Calais, 16, à Argenteuil (Seine-et-Oise.)

M. Gauthier, Rapporteur.

Messieurs,

Dans la séance du 10 avril dernier, M. le Président a nommé une Commission pour aller visiter les cultures d'Asperges de MM. L'Hérault, d'Argenteuil.

Cette Commission, composée de huit membres, n'en comptait que cinq à la visite ; c'étaient MM. Chevalier, Lefilleul, Loisier, Nivet et Gauthier.

Nous nous sommes transportés, le 15 avril, chez ces habiles cultivateurs et nous avons commencé chez M. L'Hérault (Louis).

Nous avons prié MM. L'Hérault-Salbœuf, père et fils, de nous accompagner dans notre visite.

M. L'Hérault (Louis) a vendu ses premières Asperges le 27 mars. Nous avons vu la récolte de la journée du 15 avril, qui était de 14 bottes, savoir : 2 bottes d'extra, 8 de grosses et 4 de moyennes.

Non contents de cela, nous avons voulu voir les Asperges sur place et nous avons remarqué plusieurs touffes où il y avait dix Asperges bonnes à être récoltées. M. L'Hérault (Louis) nous a dit que cette plantation avait dix ans; il nous a fait voir une nouvelle plantation de l'année 1861 résultant d'un semis fait en 1860; nous en avons mesuré des pieds qui dépassaient un mètre de hauteur, de la variété améliorée rose hâtive d'Argenteuil. Il nous a fait remarquer une rangée de la Hollande améliorée qui avaient à peine 33 centim. de hauteur, qui étaient moins grosses, qui néanmoins étaient cultivées de la même manière et avaient le même âge que les précédentes.

C'est le 15 avril que nous avons fait notre visite à MM. L'Hérault-Salbœuf. Ils nous ont montré plusieurs pièces garnies de leurs Asperges, une de 4 années de plantation, une de 10 ans. Nous avons remarqué à plusieurs touffes 6 Asperges bonnes à couper; sur une pièce entre autres, qui contient 1700 touffes de cinq ans de plantation, nous avons vu des commencements de beaux produits; mais, comme elle ne faisait que de commencer, nous avons décidé de faire une seconde visite.

Étant retournés à leur maison, nous avons vu la récolte de la journée du 15, qui était de 12 bottes, savoir : 2 bottes de grosses, 6 de moyennes et 4 de petites.

La seconde visite a eu lieu le 26 avril en présence de nouveaux Membres dont plusieurs se sont adjoints à la Commission.

Ce sont MM. Dagorno, aîné, Chevreau, Lecaplain, Baron (Philibert), Robichon. Plusieurs de nos collègues sont allés chercher M. L'Hérault (Louis) et nous nous sommes tous rendus dans les vignes de ces Messieurs, où les Asperges étaient alors dans la pleine force de leur production. Étant rentrés à leur maison, nous avons examiné la récolte de la journée du 26; quoique n'étant pas mise en bottes, elle nous a semblé devoir faire environ 40 bottes, savoir : 3 bottes d'extra comme celles qui vous ont été présentées à la séance

du 21 avril, 9 bottes de grosses, 10 de moyennes, 9 de petites. La récolte de ces Messieurs se fait sur environ huit mille touffes et leurs produits sont en moyenne de trois mille cinq cents francs par année.

Ils ont des Asperges de tous les âges; celles qui ont de 15 à 20 ans ne donnent pas d'aussi beaux produits que celles de 6 à 10 ans.

Le 26 avril, nous avons fait aussi notre seconde visite chez M. Lhérault (Louis). Nous avons vu la récolte de la journée qui était de 18 bottes, savoir : 2 bottes d'extra, 12 de grosses, 4 de moyennes. La récolte de ce praticien se fait sur environ 1000 touffes et les produits en sont, en moyenne, de mille francs par année.

Ces Messieurs ont bien voulu nous donner des détails sur leur culture ; ils nous ont dit qu'ils choisissent leurs plants et qu'ils les prennent d'une année de semis, en donnant la préférence à ceux qui n'ont que trois ou quatre racines bien distancées et dont les yeux sont bien séparés.

Nous devons vous dire, Messieurs, que ces Asperges sont plantées dans les vignes, et surtout dans de bonnes terres amendées de longue date au moyen des boues de Paris.

Le terrain de ces vignes est un bon sable gras qui a beaucoup de consistance. Ces Asperges ont des racines de plus d'un mètre et demi de profondeur, comme il nous a été facile de le reconnaître, grâce à une tranchée qui a été faite pour le chemin de fer dans une pièce d'Asperges.

Aussi ne doit-on plus planter qu'une seule rangée, comme le font ces Messieurs, pour avoir de grosses Asperges et non pas deux ou trois rangs, ni en fosse, comme on le faisait anciennement. La distance que ces cultivateurs ont adoptée varie de 0m90 à 1m, dans le rang, et même 3 ou 4 mètres entre les plantes, ce qui se trouve convenable dans la vigne ; ils les plantent d'abord assez près [illegible]

Les cultures de MM. Lhérault-Salbœuf sont importantes, bien soignées et bien plantées par rangs ; ils font aussi [illegible] des Asperges en pots pour remplacer celles qui [illegible] promettre de beaux produits, et aussi pour remplacer celles qui sont dévorées par les insectes.

La variété que possèdent ces Messieurs, quoique plus tardive, et produisant moins, a bien son mérite aussi; celle-ci est plus grosse que la variété hâtive; pour le cultivateur comme pour l'amateur, elle sera bonne pour prolonger la récolte plus longtemps.

Les cultures de M. Lhérault (Louis) sont moins importantes que celles de ses confrères, mais elles ont aussi un mérite que nous devons vous signaler. Cette culture est faite à peu près comme on fait celle des Pommes de terre. Cette circonstance a tellement surpris plusieurs de nos habiles praticiens, que s'ils n'avaient pas été avec nous, ils n'auraient pu y croire. La variété que possède ce cultivateur aura un grand mérite pour la culture forcée, comme pour le cultivateur et l'amateur; elle est très-précoce et très-productive.

Les deux variétés réunies permettront de pousser la culture des Asperges à une grande amélioration et de mettre à la portée de tout le monde ce précieux légume aussi sain qu'agréable.

Nous laissons, Messieurs, à votre sagesse de décider si les résultats obtenus par MM. Lhérault-Salbeuf et Lhérault (Louis) sont dignes d'une récompense; mais nous ne pouvons nous empêcher d'insister devant vous sur l'importance de leur culture d'Asperges et sur les progrès qu'ils ont fait faire à cette branche de l'horticulture dans la ville d'Argenteuil et dans ses environs.

RAPPORT SUR LES SUPPORTS PRÉSENTÉS PAR M. THIRY

M. MILLET, père, Rapporteur.

MESSIEURS,

Lors de votre avant-dernière réunion, M. Thiry vous a présenté divers objets propres au jardinage : des supports destinés aux cordons de Pommiers paradis, au moyen des fils de fer, et un porte-étiquette pouvant servir aussi de tuteur pour les plantes.

Vous avez renvoyé le tout à l'examen de votre Comité des Arts industriels, qui lui-même a chargé une Commission composée de MM. Laurent, Ribot et Millet, père, d'expérimenter ces objets.

Support, tendeur et porte-étiquette sont en fer. Ils sont galvanisés; leur construction est fort simple; dès lors une longue durée leur est promise.

Le support est formé d'une tige droite percée d'un ou deux trous, dans lesquels doivent passer les fils, selon qu'il est destiné à un ou à deux cordons. A sa partie inférieure est adapté un cône en tôle d'un volume suffisant pour assurer sa bonne tenue en terre.

Le tendeur n'est rien autre qu'un tambour muni de deux ailes terminées chacune par un crochet; il rappelle l'ancien tendeur Thiry qui était en fonte; celui-ci en fer forgé présente plus de solidité. Le tambour est percé pour laisser passage au fil à tendre; tourné au moyen d'une clef, il enroule le fil et le tend. Le déroulement est empêché par la rencontre du fil avec l'un des crochets des deux ailes.

Pour faciliter l'emploi de son nouveau tendeur, M. Thiry a imaginé un instrument articulé, au moyen duquel l'axe est maintenu horizontalement; mais à cet instrument, ou bien à la clef, une modification facile paraît devoir être faite. Pour éviter la rencontre des deux mains qui opèrent lors du tournement du tendeur, une courbure serait nécessaire à l'une ou à l'autre.

Quant au porte-étiquette, c'est tout simplement une verge en fer qui, à son sommet, porte une plaque de soutènement évidée dans son milieu. Sur le vide s'avance le prolongement de la verge plongeant légèrement de manière à comprimer un peu l'étiquette que l'on introduit entre les deux. La pression que reçoit l'étiquette suffit pour la fixer et pour empêcher qu'un coup de vent, un choc un peu rude même ne puissent la déplacer.

Le prix des divers objets présentés par M. Thiry est modéré.

Le support pour un cordon vaut . . . . 1 fr. 10 c.

Celui de deux cordons 1 50

Le tendeur (non compris la clef et l'instrument servant à maintenir le tendeur) est du prix de . . . 15

Enfin le porte-étiquette est livré à 25

Ces prix, Messieurs, sont certainement abordables pour les Horticulteurs; aussi votre Comité des Arts industriels a-t-il l'honneur de vous proposer d'adresser des remercîments à M. Thiry.

Rapport sur le régulateur de la marche des pompes inventé par M. Bernard, de Lyon.

M. Millet, père, Rapporteur.

Par sa lettre du 24 mars dernier, M. Bernard (de Lyon), inventeur d'une machine qu'il nomme *pompe autorégulatrice*, vous a fait savoir qu'il doit à la bienveillance de M. le duc de Morny d'avoir pu placer dans l'une des salles du Palais du Corps législatif un spécimen de son appareil, et il vous a prié de vouloir bien le faire examiner.

Pour satisfaire au désir de M. Bernard, votre Comité des Arts industriels, auquel vous avez renvoyé sa demande, a désigné trois Commissaires, MM. Groulon, Lachesnaye et Millet, père, qu'il a chargés de visiter et d'étudier avec soin l'invention annoncée, en vue particulièrement des services qu'elle peut rendre à l'Horticulture.

Les résultats de cette visite, de cette étude, font l'objet du présent Rapport.

Tout d'abord, il peut être bon de faire observer que la dénomination de pompe autorégulatrice ne paraît pas parfaitement convenir à l'invention de M. Bernard. Elle ferait penser que cette invention n'est applicable qu'à l'hydraulique, tandis que probablement, à l'aide de quelques modifications, elle pourrait encore avoir d'autres usages.

Il ne s'agit pas au surplus d'un nouveau système de pompe. Dans l'espèce, c'est mieux que cela : c'est un mécanisme régulateur du mouvement du piston dans toutes les pompes imaginées jusqu'à ce jour, lequel est constamment proportionné à la résistance et à la force motrice quelle qu'elle soit, vent, vapeur, force animale ou force humaine.

Une grande force motrice, allongeant la course du piston, produit de grands résultats. Des forces graduellement moindres, restreignant cette course, donnent nécessairement un résultat amoindri ; mais elles donnent toujours quelque chose. Il faut

que la force soit nulle ou à peu près, pour que le produit soit nul aussi.

Telle est l'idée générale que l'on doit concevoir de l'effet du mécanisme imaginé par M. Bernard.

Nous désirerions en donner ici une description détaillée ; mais, en raison de notre insuffisance, craignant de ne pouvoir nous faire bien comprendre, nous nous bornons à engager les personnes qui voudront être plus éclairées à ce sujet à recourir à l'article publié, avec figures, par M. Armengaud, aîné, dans le numéro, pour juin 1861, de son journal *le Génie industriel*. Nous dirons seulement que l'appareil est d'une construction simple, et que, établi en nombre, il pourra ne pas être fort coûteux.

C'est actuellement au point de vue de l'Horticulture que nous allons nous placer pour faire apprécier, de notre mieux, le régulateur de M. Bernard, en l'appliquant au jeu des pompes, et en lui attribuant pour force motrice la plus économique de toutes, l'action du vent. Aussi est-ce celle-là qui paraît avoir les préférences de M. Bernard.

Bien des essais ont été faits pour utiliser ce puissant agent et pour soustraire le jeu des pompes à ses caprices ; mais jusqu'ici il a fallu y renoncer parce que, trop fréquemment, il a laissé inerte l'instrument qu'il devait animer.

Le régulateur de M. Bernard, on a lieu de l'espérer, remédiera à ce grave inconvénient, puisqu'il permettra d'utiliser de très-faibles forces.

Pour faire entrevoir ce que l'on pourrait obtenir d'une bonne pompe secondée par le régulateur de M. Bernard et mise en mouvement par le vent, nous présentons le tableau ci-après, résultant des calculs de M. Armengaud, dont la capacité et l'honorabilité ne sont pas douteuses (1).

---

(1) Ces calculs sont établis dans l'hypothèse que l'eau sera élevée à 10m 00 maximum, au moyen d'un moulin dont les ailes peu étendues en surface, mises en mouvement par un vent courant normalement avec une vitesse de 8m 00 par seconde, produiront la force d'un seul cheval-vapeur. On obtiendra des résultats plus grands en augmentant les moyens d'action.

Vitesse de la marche du vent par seconde.	Cube d'eau produit par heure.
8 mètres 00	27 mètres 00
7 — 00	21 — 60
6 — 00	13 — 50
5 — 00	10 — 80
4 — 00	6 — 75
3 — 00	3 — 36
2 — 00	1 — 68
1 — 00	0 — 66

Il résulte de là qu'en moyenne, la masse d'eau produite par heure serait de 10 mètres cubes et par 24 heures de 240 mètres cubes. Le produit le plus faible d'un vent modéré serait encore, par 24 heures, d'environ 15 mètres.

Ces résultats, Messieurs, que donne le calcul, M. Bernard espère en démontrer expérimentalement l'exactitude par le prochain établissement de son appareil complet au bois de Boulogne.

Vous joindrez sans doute vos vœux aux nôtres pour que la réalisation de cet espoir soit promptement obtenue.

En effet, vous le savez mieux que personne, la disposition d'une grande abondance d'eau obtenue dans toutes les localités, par des moyens économiques, et de bons systèmes d'irrigation sont, pour l'Horticulture, de première nécessité.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Quelques mots sur l'Exposition tenue à Versailles par la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise, du 18 au 22 mai 1862,

Par M. Duchartre.

Messieurs,

Peut-être vous semblera-t-il un peu étrange que je vienne vous entretenir de l'Exposition de Versailles, moi qui n'avais pas reçu

de mission spéciale à cet égard, et qui n'ai vu qu'en simple curieux cette brillante fête de l'horticulture. Une circonstance particulière m'a seule déterminé à prendre la parole à ce sujet ; je dois avant tout vous la signaler afin de justifier ce que peut avoir d'insolite ce court exposé auquel je n'ai nullement la prétention de donner le caractère sérieux et, si je puis le dire, authentique d'un compte rendu officiel. Cette circonstance, amenée sans doute par un hasard que je ne puis m'empêcher de regretter, est que l'ouverture de l'Exposition versaillaise avait lieu le même jour que celle de l'Exposition parisienne, et que, par une conséquence naturelle, M. Bouchet qui, sur votre délégation, devait prendre part aux opérations du Jury de Versailles, a été retenu à Paris et s'est vu ainsi dans l'impossibilité de remplir la mission dont il avait bien voulu se charger. Deux jours plus tard, des articles de journaux fort laudatifs ont éveillé ma curiosité ; j'ai voulu me rendre compte par moi-même du mérite réel des objets variés que la Société de Seine-et-Oise avait groupés dans son Exposition ; mais ignorant alors la suppression forcée du compte rendu officiel, je me suis tenu trop complétement peut-être dans mon rôle de simple curieux ; aussi dois-je aujourd'hui solliciter toute votre indulgence pour ces lignes dont je ne trouve les éléments que dans mes souvenirs.

La Société d'Horticulture de Seine-et-Oise a tenu son Exposition de printemps dans la portion du beau parc de Versailles qu'on désigne, je crois, sous le nom de Quinconce des Marronniers ; elle avait couvert la plus grande partie de cet espace d'une grande tente circulaire, sous laquelle elle avait tracé, selon l'usage universellement adopté aujourd'hui, un charmant jardin aux allées sinueuses, au milieu duquel serpentait un canal avec rochers, cascade et ponts rustiques. Ce jardin avait été tracé avec beaucoup de goût. En outre, renfermé dans l'enceinte d'une tente et, par conséquent, restreint à des proportions suffisantes mais non exagérées, il avait le mérite capital d'encadrer les plantes et de les faire ressortir, au lieu de les absorber comme un simple accessoire ou de les écraser de son immensité. Aussi à Versailles, on oubliait sans peine le jardin pour l'Exposition, tandis qu'ailleurs on est trop souvent conduit à oublier l'Exposition au milieu du jardin. Cette Exposition se distinguait, au premier coup d'œil, par un autre mérite

n'étant pas condamnés à dissimuler la trop grande étendue de l'espace par la masse des plantes exposées, les Commissaires qui en avaient dirigé l'arrangement avaient pu se montrer sévères, et n'y avaient admis que des produits horticoles tous dignes à des titres divers de fixer l'attention du public. Or, Messieurs, si tout concours suppose des inégalités, il est bon que ces inégalités ne soient jamais choquantes, et qu'à côté d'objets d'une valeur incontestable, une Exposition n'en offre pas de ceux que le public flétrit immédiatement de la qualification de remplissage et qui semblent n'y figurer que comme des ombres trop heurtées au milieu d'un frais et riant tableau.

Je ne puis, Messieurs, me dispenser de dire un mot au sujet de la tente sous laquelle a eu lieu cette Exposition. Une tente est-elle l'abri le plus convenable qu'on puisse donner, en pareille circonstance, aux produits de l'horticulture? C'est là une question presque capitale, mais à laquelle il est difficile de répondre. Je vois en effet à ce genre d'enceinte adaptée aux Expositions d'horticulture à la fois des avantages et des inconvénients. Les principaux avantages me semblent consister en ce que, à travers la toile, passe une lumière douce, un demi-jour favorable à l'effet que produisent les plantes et de plus, en ce que cet abri une fois construit est, en toute circonstance et à peu de frais, prêt à être mis en place, dispensant ainsi d'un édifice spécial et permanent; quant à ses inconvénients, ils résultent de ce qu'une simple toile est toujours nue et terne, que de plus elle forme, comme à Versailles, une couverture trop écrasée sur les bords, trop haute dans le milieu, où d'ailleurs on ne peut se dispenser de la soutenir par une charpente lourde et triste, qu'il serait difficile de regarder comme n'amoindrissant pas l'effet total. En somme, je crois que les Expositions peuvent bien être faites avec succès sous des tentes, mais seulement lorsqu'elles sont de courte durée, et lorsqu'on n'a pas à sa disposition une salle bien éclairée, surtout proportionnée à la masse d'objets qu'on se propose d'y réunir.

N'attendez pas de moi, Messieurs, l'énumération de tous les lots qui figuraient à l'Exposition de Versailles; mes souvenirs me trahiraient si j'essayais de vous indiquer tout ce qui m'a frappé pendant ma courte visite. Je me contenterai donc forcément de vous

signaler les lots qui m'ont paru les plus saillants. Dès l'entrée, l'attention se portait tout d'abord sur un magnifique massif de *Rhododendron* remarquablement fleuris, exposé par M. Bertin, et qui occupait le centre de l'enceinte. Cet horticulteur distingué a envoyé, cette année, à l'Exposition du Palais de l'Industrie, un lot de ces mêmes arbustes que nous avons tous admiré; eh bien! je ne sais si mes souvenirs sont infidèles, mais il me semble que son lot de Versailles était encore un peu supérieur à celui de Paris. Je n'hésiterai pas un instant à déclarer que son lot d'Azalées américaines surpassait pour l'abondance de la floraison ceux que nous avons vus à notre Exposition de Paris. — Je n'étonnerai personne en disant que M. Truffaut avait, à cette Exposition, un lot d'Azalées indiennes merveilleuses pour la régularité de la forme, pour la splendeur de la floraison, pour le choix des variétés. Presque au niveau de ces trois lots je placerai une remarquable collection de Calcéolaires herbacées, présentée par M. Lottin, et dans laquelle on remarquait, avec des corolles d'une ampleur surprenante, de nombreuses variétés parfaitement tranchées et offrant les dessins les plus élégamment bizarres. — Une Exposition de printemps devait avoir les *Pelargonium* comme l'un de ses principaux éléments; ce beau genre était, en effet, représenté à Versailles; mais j'avouerai que ce n'était pas là le côté le plus brillant de l'Exposition. — Les Fougères, les *Begonia*, des plantes à feuilles panachées ou colorées étaient nombreuses et bien choisies; j'ai surtout remarqué une nombreuse série de Fougères presque toutes herbacées qu'avait envoyée M. Dantier, une moins nombreuse mais choisie de M. Puteaux-Chaimbault, un lot de *Begonia* de M. David Dieuzy, enfin des collections remarquables de plantes panachées ou maculées qu'avaient exposées MM. Puteaux-Chaimbault et Dieuzy-Fillion. Ces derniers horticulteurs avaient fourni également un grand nombre de plantes grasses (Cactées, *Agave*, *Aloe*, *Yucca*, etc.), et une collection de *Citrus* (Orangers, Citronniers, Limettiers, etc.), dont il serait peut-être difficile de trouver aujourd'hui l'équivalent en France, puisqu'elle ne comprenait pas moins de 60 variétés. Je ne puis passer sous silence le magnifique groupe de Conifères qu'avait formé M. Fleury, groupe qui comprenait plus de 100 espèces ou variétés souvent rares, parfois d'introduction toute récente. Je ferai enfin l'objet d'une mention spéciale d'une

petite caisse présentée hors concours par M. Rémont et dans laquelle étaient réunies, en échantillons bien petits encore de dimensions mais gros d'espérance, les plus précieuses importations japonaises dont l'Europe vient à peine d'entendre parler.

Quant aux fruits forcés et aux légumes, ils formaient plusieurs lots plus ou moins remarquables, mais qui tous, il faut en convenir, s'effaçaient devant le magnifique ensemble fourni par le Potager impérial. Pour celui-ci, Messieurs, je n'emploierai pas de formule laudative; mes éloges resteraient au-dessous de la réalité; d'ailleurs si noblesse oblige, position, tradition obligent également; aussi M. Hardy, fils, a-t-il beaucoup à faire pour diriger avec un plein succès le jardin historique créé par La Quintinye, et je puis dire que tout ce qu'il doit faire il le fait avec un rare succès.

Je passerai sous silence la portion industrielle de l'Exposition; elle figurait en dehors de la tente. Elle était peu nombreuse; d'ailleurs je dois avouer que je n'en ai fait qu'un examen trop superficiel pour pouvoir me permettre d'en parler.

Au total, Messieurs, l'Exposition de Versailles était remarquable au plus haut point, disposée avec un goût exquis, et composée de plantes bien choisies, cultivées avec l'habileté qui a fait depuis longtemps une haute réputation aux horticulteurs de cette ville. Elle offrait encore ce mérite particulier qu'elle ne comprenait, à fort peu près, que des Exposants de Versailles ou de ses environs immédiats, et qu'elle était ainsi l'expression rigoureuse de la culture locale, dont elle donnait la plus haute idée. Permettez-moi de dire, en terminant ce rapide et trop peu complet aperçu, que nous aussi, nous pouvons revendiquer une portion de l'honneur qui en revient à l'horticulture versaillaise, car la plupart des horticulteurs et amateurs dont on admirait les plantes à Versailles sont nos collègues à Paris; nous sommes fiers de les voir prendre avec empressement une large et brillante part aux concours ouverts par la Société centrale et bientôt nous applaudirons tous avec bonheur aux succès qu'ils viennent obtenir sur un plus vaste théâtre et sous les yeux d'un public beaucoup plus nombreux.

Compte rendu de l'Exposition horticole d'Angers;

Par M. Pépin.

Messieurs,

Dans la séance du 24 avril 1862, sur la demande de M. le Président de la Société d'Horticulture d'Angers, M. le premier Vice-Président me fit l'honneur de me désigner pour représenter la Société impériale et centrale d'Horticulture à l'Exposition horticole d'Angers et pour vous rendre compte des produits exposés qui pouvaient vous intéresser.

L'Exposition de la Société d'Horticulture d'Angers s'est tenue en même temps que le Concours régional, du 21 au 25 mai, sur la belle promenade appelée le *Mail*, dont une partie a été disposée, dans ces dernières années, en jardin dessiné et planté à la française par notre zélé confrère, M. André Leroy.

C'est sur cet emplacement et dans les carrés de ce jardin public que l'on avait disposé avec goût et intelligence tout ce qui se rattache à l'horticulture, et aux instruments ayant rapport à cette partie.

Cette Exposition était très-remarquable et cela ne pouvait être autrement, en raison de la position spéciale qu'occupe cette partie de la France où l'arboriculture a fait de grands progrès. Parmi les richesses végétales apportées à ce concours par les nombreux horticulteurs et arboriculteurs de la ville et des environs, on remarquait surtout les magnifiques lots d'arbres et arbustes exotiques, cultivés en orangerie sous le climat de Paris et qui résistent aux intempéries de l'hiver en Anjou. Depuis plusieurs années, M. André Leroy ne cultive aucun Camellia en serre froide ou sous châssis ; ils sont tous plantés, chez lui, sur plate-bande et couverts seulement pendant l'hiver de légères claies faites en roseau.

Un grand nombre de plantes et arbres du Chili, du Népaul, du Mexique, du Japon, de la Chine, etc., se développent là et fleurissent chaque année en pleine terre. C'est à Angers que j'ai vu les plus beaux pieds de *Gynerium argenteum*, développant de 70 à plus de 100 tiges à fleurs sur chaque pied.

A part ces arbres exotiques, qui ont un grand mérite et qui ornent partout les massifs des jardins par leurs fleurs et leurs curieux

feuillages, les serres et par conséquent les plantes de serre chaude sont très-rares ; aussi n'ai-je vu qu'un seul exposant, M. Cachet, fils d'un horticulteur distingué de cette ville, mort dans ces dernières années, qui avait un lot de plantes de serre chaude ainsi qu'un beau lot de *Yucca*, un d'*Aloes* et d'*Agave*, et une nombreuse collection de beaux *Camellia*, toutes plantes d'une culture irréprochable qui ont valu à leur présentateur la médaille d'or de S. M. l'Impératrice. Cet Exposant ne fait pas une culture spéciale des plantes de serre chaude, car il faudrait qu'il en eût le placement, et il n'y a pas d'amateurs de ce genre de plantes à Angers ; il s'occupe, comme ses confrères, de la culture marchande dont les produits s'écoulent chaque année. M. Cachet est non-seulement un horticulteur intelligent, mais il est en même temps très-amateur ; aussi trouve-t-on dans son établissement des plantes rares et recherchées.

M. Gaudin (Prudent), avait exposé une des plus belles collections d'arbres verts, très-bien nommés, au nombre de 403 espèces. Tous ces arbres, plantés en paniers, étaient remarquables de vigueur et surtout de bonne culture. Le Jury a décerné à cet horticulteur la médaille d'or de S. E. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Lelarge, à qui le Jury a accordé une médaille de vermeil pour son beau lot d'arbres verts (Conifères), avait ajouté à cette collection quelques jeunes et nouveaux arbres parmi lesquels j'ai remarqué avec intérêt le *Juglans Mantchourica* et le *Vitis amurensis*.

Cette culture spéciale des arbres verts résineux, ainsi que des *Magnolia* et autres à feuilles persistantes était remarquable sur tous les points ; aussi le Jury a-t-il cru devoir récompenser cette industrie locale en accordant des médailles d'argent : 1° à M. Gatineau, qui avait ajouté à son très-bel apport de Conifères une collection nombreuse d'arbres à feuilles persistantes, dans laquelle se trouvaient des espèces du genre *Mahonia* ; 2° à M. Auguste Dérif, pour ses collections d'arbres résineux et d'arbres à feuilles persistantes.

Au milieu de toutes ces espèces et variétés d'arbres, on remarquait avec intérêt la belle collection de *Magnolia grandiflora*, au nombre de 49 variétés, exposée par M. Louis Leroy, du Grand

jardin. Ces arbres étaient de belles dimensions et dirigés en pyramides.

Les *Rhododendron*, qui sont aussi une des spécialités de culture de la ville d'Angers, étaient très-bien représentés à ce concours. M. Fargeton, successeur de notre défunt confrère, M. Rousseau, en avait exposé un lot nombreux et fleuri, provenant de ses cultures, auquel il avait ajouté une collection d'Azalées de l'Inde et de pleine terre en pleine fleur, ce qui était rare à cette époque, ainsi que des Pivoines herbacées de la Chine. Pour l'ensemble de ces belles plantes et pour leur bonne culture, la médaille d'or de S. M. l'Empereur a été décernée à cet horticulteur.

Une médaille de vermeil a été accordée ensuite à MM. [illegible] père et fils, pour leur beau lot de *Rhododendron* en fleurs, remarquables comme plantes fortes et bien variées.

Je puis dire que toutes les cultures qui se font en grand dans les pépinières étaient représentées à ce concours. Les plants et semis d'arbres de M. Rivron, depuis les semis du printemps et successivement, y figuraient par centaines d'espèces. M. [illegible] avait exposé un lot d'arbres variés de culture marchande.

Les Roses et les semis de ce charmant arbuste se font toujours sur une assez grande échelle à Angers. Parmi les exposants qui se livrent à cette industrie, je citerai MM. Robert et Moreau, auxquels il a été décerné une médaille de vermeil, et M. [illegible]seau, qui a eu une médaille d'argent grand module, pour les Roses nouvelles de semis.

Parmi ces Roses, il en est une qui a été dédiée à M. Leroy, Président de la Société d'Horticulture d'Angers. La fleur n'est pas très-pleine; elle est d'une couleur très-foncée à reflet métallique bronzé. C'est un coloris remarquable.

La culture des plantes de serre, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, n'étant pas encore introduite à Angers, les *Pelargonium* seuls sont entrés en lice. Trois Exposants se sont présentés, parmi lesquels M. l'abbé de Beaumont, amateur zélé, dont la collection de *Pelargonium* pourrait rivaliser par la bonne culture avec celle de nos habiles horticulteurs. Aussi le Jury a-t-il décerné à l'honorable Exposant une médaille de vermeil, non-seulement pour la belle floraison, mais aussi pour la bonne tenue de ses plantes.

[illegible] M. Béguin, [illegible] a obtenu une médaille d'argent pour des lots de *Pelargonium* apportés à ce concours.

Les plantes vivaces de pleine terre n'étaient exposées que par M. [illegible], à l'Exposition [illegible] étaient [illegible] espèces [illegible] M. [illegible] Gaulin [illegible] décerné une médaille de vermeil [illegible] plus de 600 plantes fleuries. Je citerai aussi MM. Jollain et Guillot [illegible] avaient exposé des plantes vivaces toutes spéciales pour la formation des bordures dans les jardins.

Une médaille d'argent a été accordée à M. René-Pétard, pour sa très-belle et nombreuse collection d'Anémones qui attirait, comme toujours, l'attention des amateurs. Toutes les plantes de cette série étaient nommées.

J'ai vu avec un bien grand intérêt, parmi les plantes qui figuraient à ce concours, un beau spécimen de *Yucca Treculeana* fleuri pour la première fois en France. Cette magnifique plante avait des feuilles qui mesuraient de 1m à 1m 33 de long sur une largeur de 0m5 à 0m6. Au centre de la plante se développait une hampe qui dépassait la longueur des feuilles; elle était ramifiée et couverte de nombreuses fleurs d'un blanc jaunâtre avec des bractées violettes; les boutons à fleur non épanouis étaient empreints de couleur violacée à l'extérieur.

La culture maraîchère était dignement représentée.

Les Artichauts sont très-cultivés à Nantes et dans les environs d'Angers; une collection de 14 variétés figurait à ce concours. Il y en avait de longs, verts et violets, de ronds, plats ou camards; les uns à feuilles longues, d'autres à feuilles courtes, tous de bonne qualité.

On y remarquait aussi des collections de Laitues, Romaine, Chicorée, etc., de beaux Choux-pommes de Poméranie, de belles [illegible] [illegible] de terre dont les variétés étaient [illegible] Melons [illegible] n'étaient pas encore [illegible] tous les légumes [illegible] Asperges blanches [illegible] Champignons [illegible]

avaient été préparées à cet effet par l'un des laborieux horticulteurs-maraîchers d'Angers.

J'ai remarqué, partout où j'ai assisté à des exhibitions en province, que la culture maraîchère y a fait d'immenses progrès.

M. Julien Duterire avait réuni dans son lot 121 espèces et variétés de plantes économiques en fleurs et en fruits. Ce lot était remarquable et très-intéressant par le choix qui avait été fait de ces plantes.

J'ai observé aussi, dans la section des produits maraîchers, une culture toute spéciale, je veux parler de la culture des plantes dites porte-graines, qui est d'un grand intérêt pour les cultivateurs.

Les diverses industries horticoles placées sous l'allée qui borde le jardin, étaient aussi très-bien représentées par les nouveaux instruments introduits dans la culture jardinière ainsi que par le perfectionnement d'un grand nombre d'outils.

Vous pouvez juger, Messieurs, d'après les principaux objets que je viens d'énumérer, si l'horticulture a progressé, non-seulement par l'introduction de nouveaux végétaux, mais encore par les perfectionnements de la culture et de la multiplication qui se répandent dans la pratique.

Ces Expositions sont de grandes fêtes pour les horticulteurs et attirent partout où elles ont lieu un grand concours de visiteurs. Le conseil municipal de la ville d'Angers, pour rendre plus complète cette fête agricole et horticole, avait arrêté tout un programme de fêtes et de réjouissances qui ont eu lieu dans la soirée, après la distribution solennelle des récompenses.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Botanical Magazine.

Physurus maculatus — W. Hook., Bot. Mag., avril 1858, pl. 5005 — Physure maculé. — Amérique centrale. — (Orchidées).

Petite Orchidée curieuse par ses feuilles lancéolées, dont la face

supérieure présente, sur un fond d'un beau vert, 3 séries médianes et parallèles de points oblongs, qui s'étendent sur toute leur longueur et qu'accompagnent plus extérieurement 2 lignes incomplètes de points semblables. Toutefois sir W. Hooker n'est pas certain que cette maculature soit constante. C'est une petite plante terrestre, dont les petites fleurs jaunâtres, en épi terminal, ne sont nullement brillantes.

Ceropegia Gardneri Thwaites. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5306. — Céropégie de Gardner. — Ceylan. — (Asclépiadées).

Plante grimpante, fort curieuse, qui a été introduite par MM. Veitch. Elle croît sur les montagnes de Ceylan, à une altitude de 1260 à 1600 mètres. Elle mérite d'être cultivée comme espèce ornementale, ou tout au moins singulière, soit à cause de ses feuilles ovales-lancéolées, acuminées, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, soit et surtout à cause de ses fleurs deux fois plus grandes que celles du *Ceropegia elegans*, dont le tube long et arqué s'évase en large entonnoir pour former un limbe à 5 lobes échancrés, bordés de longs cils, et qui est tout parsemé de nombreuses macules brunes sur un fond clair.

Begonia prismatocarpa W. Hook., *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5307. — Bégonia à fruit prismatique. — Fernando Po. — (Bégoniacées).

Petite plante curieuse par ses caractères botaniques, mais sans intérêt horticole. Au point de vue botanique, elle est remarquable pour sa capsule allongée, à 4 loges, pour son style à 4 branches dont chacune se termine par un gros stigmate en tête arrondie; ses fleurs sont petites et jaunes.

Scilla Berthelotii Webb. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5308. — Scille de Berthelot. — Canaries et Afrique tropicale. — (Liliacées).

Petite Liliacée sans intérêt horticole, ses fleurs étant petites et d'une teinte violacée pâle, mais curieuse parce que, après avoir été découverte dans l'île de Ténériffe, elle a été retrouvée récemment par M. Gustave Mann, dans l'Afrique tropicale, à 24 degrés de latitude et 27 degrés de longitude d'éloignement de Ténériffe.

Bulbophyllum Mannii Lindl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5309. — Bulbophylle de Mann. — Afrique tropicale. — (Orchidées).

Fort petite Orchidée sans intérêt horticole, qui a été trouvée par

fey, Barter, croissant sur des Mangliers. Ses fleurs sont rouges et petites et disposées en longs épis flexueux.

Clomenocoma montana Benth. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5310. — Clomenocome de montagne. — Guatemala. — (Composées).

Composée probablement vivace, qui mériterait d'être cultivée comme plante ornementale à cause de la couleur de ses capitules à grand rayon : cette couleur est un beau rouge-ponceau tirant un peu sur le brun-rouge.

Rhododendron arboreum Smith var. **limbatum**, *Bot. Mag.*, mai 1862, pl. 5311. — Rosage arboré, variété à large bordure.

Très-belle variété, qui offre un grand intérêt pour l'horticulture, soit parce qu'elle fleurit abondamment et de bonne heure, soit parce que sa corolle est largement colorée en beau rose sur toute la portion marginale de son limbe, tandis que la gorge et le tube en sont presque blancs avec une macule pourpre très-foncé à la base. Elle est voisine surtout du *Rhododendron arboreum* var. *roseum* Don.

Limatodes rosea Lindl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5312. — Limatode rose. — Indes orientales. — (Orchidées).

Charmante Orchidée dont les grandes fleurs réunies en un bel épi multiflore sont colorées en rose délicat, avec un cercle d'un rose vif à l'entrée du tube que forme la base de leur labelle.

Clerodendron Thomsonæ Balf. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5313. — Clérodendre de Mme Thomson. — Côte ouest de l'Afrique tropicale. — (Verbénacées).

Plante de serre vraiment remarquable pour l'abondance de ses fleurs disposées en cymes lâches, dichotomes, et dans lesquelles une corolle d'un fort beau rouge sort d'un grand calice membraneux et renflé, à 4 angles très-proéminents, entièrement blanc. Sa tige est volubile, et ses feuilles opposées, brièvement pétiolées, sont oblongues-ovales, aiguës, glabres.

Hæmanthus cinnabarinus Dcne. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5314. — Hémanthe cinabre. — Afrique tropicale. — (Amaryllidées).

Belle Amaryllidée qui a été décrite par M. Decaisne dans la *Flore des serres*, 2e série, II, p. 27.

[illegible]
— Héliconie à feuilles métalliques.
— (Musacées).

C'est peut-être là plus belle espèce d'*Heliconia*. Elle s'élève à 2 mètres ou 2 m. 50. Ses feuilles, au nombre de 3 ou 4, se trouvent à la partie supérieure de sa fausse-tige et sont longues de 0 m. 50 à 0 m. 60, oblongues, graduellement acuminées au sommet, d'un beau vert velouté en dessus, d'un rouge-pourpre métallique en dessous, d'où a été tirée sa dénomination spécifique. Son inflorescence terminale présente 6 grandes bractées vertes, ployées en carène, qui portent à leur aisselle de 1 à 3 grandes fleurs cylindriques, un peu arquées, colorées en très-beau rouge, avec du vert à l'extrémité des folioles connivents du périanthe. Cette plante exige la serre chaude.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Caladium? regale *et* **macrophyllum** Ch. Lem. — *Ill. hort.*, mars 1862, pl. 3[illegible]. — Caladion royal et C. à grandes feuilles. — Brésil, au Para. — (Aroïdées).

Ces deux nouvelles Aroïdées, découvertes dans le Para par M. Baraquin, viennent se joindre à la série déjà nombreuse de celles que ce voyageur a trouvées antérieurement dans cette même partie de l'Amérique. Provisoirement et en attendant d'en connaître les caractères génériques, M. Ch. Lemaire les nomme *Caladium*. La première, qui reçoit de lui le nom de *Caladium regale*, a les feuilles en cœur, un peu hastées, presque oblongues, acuminées, peltées, d'un beau vert intense sur lequel se détachent nettement des macules blanches, irrégulières et de grandeur inégale, dispersées dans l'intervalle des nervures; le fond de leur échancrure basilaire est bordé de rouge-sang. Sur la figure, ces feuilles sont longues de 0m,30, larges de [illegible], mais M. Ch. Lemaire dit qu'elles peuvent devenir d'un quart plus grandes. La seconde de ces plantes, ou le *Caladium macrophyllum*, a les feuilles plus grandes encore, nettement en cœur dans leur contour général, à peu près aussi larges que longues; leur couleur générale est un vert plus clair, et les macules blanches, éparses à leur surface, sont plus petites et plus également disséminées; le fond de l'échancrure basilaire, qui est plus ouverte, est également bordé de rouge-sang.

Rhododendron Minnie, Hort. Angl. (hybrid). — *Ill. hort.*, l. c., pl. 317.

Fort beau *Rhododendron*, parfaitement rustique, obtenu par M. Standish, de Bagshot. Il a l'avantage d'être tardif, puisqu'il n'épanouit guère qu'au mois de juin ses volumineux corymbes de fleurs blanches, marquées, sur la moitié supérieure de leur limbe, d'une macule jaune-orangé, et de très-nombreux accents circonflexes bruns.

Œnothera Lamarckiana Seringe. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 318. — Onagre de Lamark. — Amérique septentrionale. — (Onagrariées.)

Voyez, pour cette plante, le *Journal*, VIII, 1862, p. 248.

Catalpa Kaempferi Sieb. et Zucc. — *Ill. hort.*, avril 1862, pl. 319. — Catalpa de Kaempfer. — Japon. — (Bignoniacées).

M. A. Decandolle a regardé ce *Catalpa* comme une variété du *Catalpa bignonioides*; M. Ch. Lemaire, ayant pu l'étudier en fleurs, à l'état frais, s'est assuré qu'on doit y voir, avec Siebold et Zuccarini, une espèce distincte et séparée, qui forme un petit arbre vraiment ornemental, soit par son beau feuillage dans lequel une grosse glande brunâtre occupe chacun des angles formés par la divergence des nervures, à la base du limbe, soit par ses grappes composées, comprenant un grand nombre de fleurs colorées en blanc-jaunâtre sur lequel tranchent des lignes et points rouges en groupes correspondant à chacun des 5 lobes de la corolle. Ce *Catalpa* est encore peu répandu dans les jardins. Il produit un bel effet, isolé sur une pelouse, ou au second plan dans les grands massifs. Il lui faut une terre riche, profonde et un peu fraîche. On le multiplie facilement au moyen de ses graines, ou par la greffe sur le Catalpa commun ou *C. bignonioides* DC.

Adelaster albivenis Lind. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 320. — Adélastre à veines blanches. Pérou. — (Acanthacées?).

Plante à beau feuillage, dont les fleurs sont encore inconnues. Elle a été introduite du Pérou, par MM. Veitch. Ses feuilles opposées, longues en moyenne de $0^m,16$, sont ovales-lancéolées, acuminées, rétrécies assez graduellement à leur base pour se prolonger en aile le long des deux côtés du pétiole. Leur face supérieure est d'un vert-olive, à reflets sombres, sur lequel tranche un réseau de

lignes blanches qui correspondent aux nervures; leur face inférieure est d'un rouge-pourpre un peu terne. La culture en est facile; elle réussit bien dans une bonne serre tempérée, en été; il faut à la plante un peu plus de chaleur en hiver. Les pieds déjà forts finissent par prendre un port grimpant; ils portent des feuilles de 0m 28 à 0m 33 de longueur sur 0m 10 à 0m de largeur.

Camellia Cora L. Barton. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 321. — (Ternstroemiacées).

Ce Camellia a été obtenu de semis, en Amérique, par M. Buchanan. Il a fleuri pour la première fois en Europe, chez M. A. Verschaffelt, en février et mars 1862. Le port en est élancé, le feuillage assez petit; les fleurs, de grandeur moyenne, ont le fond blanc pur, strié finement de petites bandes roses; elles sont plutôt planes que convexes, pleines et composées de nombreux pétales arrondis, étalés, distants vers le centre, très-serrés et presque égaux de là jusqu'à la circonférence.

Crassula multicava Ch. Lem., *Ill. hort.*, l. c., *Miscell.*, p. 46. — Crassule à nombreuses fossettes. — Patrie ? — (Crassulacées).

Cette plante a été vue pour la première fois, au mois de juin 1861, par M. Ch. Lemaire, dans la riche collection de M. F. Cels, Chaussée du Maine, à Paris. Elle a fleuri par les soins de ce zélé botaniste, dès le mois de décembre suivant, bien qu'elle eût été prise à l'état de petite bouture, au mois d'avril, et elle était encore fleurie le 15 avril dernier. La hauteur du pied fleuri était alors de 0m 20, sans l'inflorescence. Les feuilles de cette espèce, semblables de configuration à celles des *Crassula spathulata*, *cordata*, etc., mais plus grandes, sont convexes, spatulées, arrondies, charnues, recourbées en-dessous sur les bords, longues de 0m 16 sans le pétiole; leur face supérieure est criblée de petits enfoncements ou fossettes, caractère qui a fourni le nom de l'espèce. Les fleurs sont très-nombreuses, réunies en cyme paniculée, d'un blanc rosé et roses à l'état de bouton; elles ont présenté à M. Ch. Lemaire cette particularité que leur calice était à quatre sépales et leur corolle à quatre pétales. La plante a une végétation très-rapide.

Choix à faire parmi les variétés de Camellias, par M. Jas. Anderson (*Journal of horticulture and Cottage Gardener*, 3 [illegible]).

Les variétés de Camellias qui figurent aujourd'hui dans les jardins sont en nombre si considérable, surtout les catalogues des horticulteurs qui se livrent spécialement à la culture de ce bel arbuste en indiquent une si grande quantité, en les donnant à peu près toutes comme d'un haut mérite, que l'amateur qui veut en former une collection proportionnée à ses ressources éprouve un très-grand embarras pour arrêter son choix. C'est ce qu'a bien senti M. Anderson qui dès lors s'est proposé de faire disparaître ce grave inconvénient; dans un travail étendu sur le Camellia et sa culture, qui a paru en une série d'articles dans le Journal d'horticulture de MM. George W. Johnson et Robert Hogg, il a consacré un paragraphe à l'indication des variétés qui, observées par lui dans sa collection, lui semblent mériter la préférence aux yeux des personnes que les proportions de leur orangerie obligent à se limiter. Afin de rendre ses indications plus précises et plus utiles, il a divisé les variétés qu'il préfère en trois catégories, faisant ainsi, au total, pour le Camellia, ce qui a été fait pour les Poiriers et ce qu'il serait bon de faire pour tous les végétaux dont la culture multiplie chaque jour les formes et variétés. Nous extrairons ces listes de son travail général.

Au premier rang se placent les variétés de Camellias qui sont ornementales au plus haut degré, non seulement parce que leurs fleurs sont fort belles, constantes dans leur forme et leur coloration, mais encore parce que, sans exiger des soins fort minutieux, elles ont chaque année une floraison abondante. M. Anderson en indique 24 parmi lesquelles encore il distingue par un astérisque celles qu'il regarde comme préférables à toutes. Ce sont les suivantes :

Alba plena, ou l'ancien Camellia blanc; à grandes fleurs pleines.

Fimbriata; blanc, à pétales frangés sur les bords; la forme générale de sa fleur est encore plus belle que dans la première variété.

* *Imbricata;* carmin, élégamment maculé de blanc; sa fleur est surtout belle quand elle est à moitié épanouie.

* *Hendersonii;* à fleur rose pâle, bien conformée, de première grandeur.

Sacconi nova; variété extra-belle, dont la fleur est colorée en rose plus intense et a les pétales plus grands que la précédente.

* *Henri Favre*; rose-carmin; forme extra-belle; floraison abondante. La fleur de cette variété est presque sans calice; aussi dure-t-elle moins longtemps que celle des autres.

Lady Hume's Blush ou *flavescens*; d'un blanc crémeux; bien florifère.

L. Wilderi; d'un beau rose clair; pétales et fleur parfaits de forme; variété du premier mérite sous tous les rapports, quand elle est bien cultivée.

Jubilé; fond blanchâtre, maculé et rayé de rose-rouge; pétales de bonne forme; la fleur est à son plus beau point quand elle est ouverte aux deux tiers.

* *Reine des fleurs*; d'un vif orange-écarlate; fleur bien imbriquée; plante d'un bon port et bien florifère.

* *Catherine Lenghi*; carmin, parfois rayé de blanc; très-belle fleur.

* *Teutonia*; fleur à fond blanc, rayée de carmin, très-changeante de sa nature, devenant quelquefois mi-partie carmin et blanc; belle forme en coupe.

* *Valtevaredo*; coloris rose charmant; grands pétales; fleur en coupe des plus belles proportions.

Feastii; fond blanc pur, avec lignes cerise; pétales d'une forme moins parfaite, mais, au total, fort belle et grande fleur.

Bothwelliana; fleur carmin; variété constante.

Duchess of Buccleuch; rose-carmin; fleurs très-grandes; bon port; plante florifère.

Alba imbricata (de Low); beau blanc; fleur d'une belle forme, à pétales un peu pointus; l'une des meilleures pour la pureté de son coloris.

Miniata; rose intense; fleur bien conformée, de grandeur moyenne; très florifère.

Princesse Bacciocchi; carmin brillant; pétales de bonne forme; variété constante et bien distincte.

* *Duchesse d'Orléans*; beau blanc, rayé et maculé de carmin; pétales des plus belles proportions; l'une des plus belles fleurs; variété délicate et un peu difficile à conduire.

* *Sarah Frost;* rouge-rubis, parfois rayée de blanc vers le centre des pétales; beau port et belle forme de fleur.

Candidissima; d'un beau blanc; très-florifère; variété bien distincte par son port et ses caractère.

* *Archiduchesse Augusta;* fond cerise obscur, veiné et ombré de bleu; variété nouvelle, distincte et constante.

Beali; écarlate vif; grands et beaux pétales, à peine imbriqués au centre; malgré ce défaut, cette variété est indispensable dans une collection à cause de la couleur et de la configuration de ses fleurs, ainsi que de sa tendance à fleurir tard.

Au second rang, M. Anderson place 14 variétés fort belles et dignes de tout point de prendre place dans les collections nombreuses, mais qui le cèdent un peu aux 24 premières soit pour la constance, soit pour l'abondance de leurs fleurs, soit pour l'effet ornemental.

Mistress Abby Wilder; blanc crémeux, parfois rayé de rose; de premier mérite pour la forme et la qualité.

Cup of Beauty; fleur blanche, rayée de rouge, extra-belle.

La Maestosa; belle couleur cerise, maculée de blanc.

Mathotiana; ponceau; fleur très grande et de belle forme; variété fort distincte.

Monteroni, fleur blanche, légèrement rayée; très-belle forme.

Countess of Ellesmere; belle fleur blanche, légèrement rayée de carmin.

De la Reine; blanc pur, rayé de rouge; fleur bonne de forme et de substance.

Archiduchesse Marie; beau rouge cerise, avec une bande blanche bien prononcée jusqu'au centre de chaque pétale; variété florifère.

Giardino Franchetti; rose, lavé de carmin; couleur nouvelle et belle.

Elisabeth Herbert; saumon, richement marbré de rose; grande amélioration du Camellia *Amiral Nelson*.

Emelia Campioni; fleur carmin, rayée de blanc du bord au centre des pétales, grande et belle.

Jenny Lind; blanc pur, légèrement marqué de rose; fleur belle et délicate.

Rubens; rose riche; fleur bonne de grandeur, de forme et de substance.

Storyi; rose carmin; beaux pétales lisses et bon port.

Enfin une troisième catégorie est formée par M. Anderson pour 24 variétés qui, observées par lui, se sont montrées recommandables. Ce sont les suivantes :

Alexina; jolie fleur à fond clair et panachée, montrant les étamines au centre.

Adrien Lebrun; rose, imbriquée jusqu'au centre; bonne variété.

Amabilis; rouge, maculée de blanc; fleur petite, mais symétrique.

Carswelliana; rouge avec une bande blanche.

Comte de Paris; cerise; fleur grande, mais à pétales un peu flasques.

Countess of Orkney; fond clair, rayé de cerise. Cette variété n'a pas réalisé tout ce qu'on en attendait.

Duc de Bretagne; grande fleur rose; bon port; plante florifère.

Halleyi; écarlate terne; fleur de belles proportions.

Jacksoni; écarlate brillant; belle variété bien distincte.

Jeffersoni; bel écarlate légèrement rayé; fleur de moyenne grandeur.

Landrethii; beau rose pâle; bonne variété vigoureuse.

Optima; cramoisi et blanc; bon port.

Queen of Denmark; écarlate un peu terne; pétales de bonne forme; variété un peu inconstante.

Rubini; rouge-rubis avec bandes blanches; grandeur moyenne et bonne forme.

Mistress Carrick Buchanan; fleur blanche, bien faite, à pétales de bonne forme. C'est l'une des meilleures variétés récentes d'origine écossaise.

Lady Belhaven; beau carmin; très-bonne consistance; à peine imbriquée au centre.

Thomasini; dans le genre de Henri Favre, mais fleur maculée de blanc; très bonne forme.

Varischi; rose brillant, parfois varié de blanc.

Lowii; d'un beau rose; plante vigoureuse.

Maria Teresa; belle fleur rappelant un œillet; port très-beau.

Pisani; bonne fleur blanche de grandeur moyenne; quelquefois rayée.

Centifolia alba; d'un blanc pur; grande et belle fleur.

Général Zacchi; rose doux, maculé de blanc; bonne floraison tardive.

Cruciata; rose maculé de blanc; très bonne variété.

La maladie du Céleri, sa cause et moyen de la prévenir; par M. Nathan Cole (*The Florist and Pomologist*, cahier d'avril 1862).

Pendant l'été dernier, les plantations de Céleri ont beaucoup souffert, en Angleterre, d'une altération qui, dans certaines localités, en a déterminé la destruction complète. M. Nathan Cole a cherché avec soin à en reconnaître la cause et, en second lieu, à découvrir un moyen propre à la prévenir. Cette redoutable altération est due, dit-il, à une petite mouche noire, semblable aux mouches de nos maisons; les entomologistes donnent à cet insecte le nom de *Tephritis Onopordinis*. Cette mouche dépose ses œufs dans les feuilles du Céleri, et ses larves vivent ensuite de la substance de ces feuilles, sur lesquelles elles déterminent la formation de grosses ampoules ou pustules. Elles vivent dans ces pustules qui deviennent plus grosses peu à peu. Lorsque ces larves sont âgées d'environ un mois, les ampoules se désorganisent; l'insecte tombe alors à terre où il passe à l'état de chrysalide, et où il reste jusqu'au printemps suivant, époque à laquelle il devient insecte parfait. Le *Tephritis Onopordinis* commence à pondre au mois de juin, et il continue jusqu'à l'automne.—Quant au moyen préventif, M. Nathan Cole l'indique de la manière suivante. Il faut éloigner cette mouche des pieds de Céleri, et on y parvient en mouillant ceux-ci avec un liquide formé d'un seau d'eau de savon à laquelle on ajoute une poignée de chaux, une poignée de fleur de soufre et la même quantité de suie.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 28 AOUT 1862.

Présidence de **M. Payen**.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Forest demande et obtient la parole. Il rappelle que, dans la dernière séance, une Commission de 3 Membres a été chargée d'aller visiter le beau domaine de Nades, propriété de M. le duc de Morny. Quoiqu'il rende pleine justice aux lumières de ces 3 Membres, il ne peut s'empêcher de faire observer qu'ils sont trop peu nombreux pour pouvoir apprécier convenablement dans leur ensemble les cultures aussi variées que étendues de ce vaste domaine. Il pense donc qu'il serait utile de leur adjoindre au moins deux personnes spéciales, l'une en matière d'arboriculture, l'autre en fait de culture maraîchère.

M. Boisduval rappelle, à ce propos, que, à la date de deux ans environ, sur la demande formulée par un Membre de la Société, une Commission de cinq Membres avait été chargée d'examiner les cultures de Nades. Appelé à présider cette Commission, M. Boisduval crut devoir s'assurer avant tout que la démarche qui avait été faite auprès du Conseil d'administration était bien l'expression du désir de M. le comte de Morny. Or, ayant écrit dans ce but à Son Excellence, il en reçut une réponse négative. Il importerait donc, ajoute M. Boisduval, de savoir si M. le duc de Morny, qui ne voulait pas, il y a deux ans, qu'un rapport fût fait sur les cultures de Nades, est aujourd'hui dans d'autres dispositions.

M. le Président est d'avis, d'après ce qui vient d'être dit, qu'il serait prudent de ne pas donner suite, en ce moment, à la mesure prise dans la dernière séance. Si une Commission se rendait à Nades, elle serait certaine de ne pas y rencontrer M. le duc de Morny qu'on a su ne devoir pas y séjourner. D'ailleurs aucune demande de Commission n'ayant été adressée directement à la Société, il sera nécessaire avant tout de connaître les désirs du personnage éminent à qui appartient cette propriété.

Après cet incident, M. le Président proclame l'admission de

10 nouveaux Membres titulaires, qui ont été présentés dans la dernière séance et contre lesquels il ne s'est pas élevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Remy, horticulteur à Pontoise, des tubercules de *Pomme de terre* Xavier.

Le présentateur donne de vive voix quelques détails sur la manière dont il a procédé pour obtenir ce remarquable produit. D'après le conseil de M. Gauthier, il a laissé verdir à l'air les tubercules-semence; ensuite il a amendé avec la vase d'un ruisseau la terre qui devait recevoir la plantation. Les résultats qu'il a obtenus ont été très-satisfaisants.

2° Par M. Jacquin, de Bessancourt, des tubercules de *Pomme de terre* Marjolin.

3° Par M. Varin, jardinier chez Mme Chapellier, à Antony (Seine), des tubercules de *Pomme de terre* Marjolin et Blanchard, des *Tomates* rouges et des *Tomates* jaunes.

4° Par M. Robichon, jardinier chez M. Devallois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), quatre tubercules de *Batate* rose d'Argenteuil.

5° Par M. Sturbe, jardinier chez MM. Lemaigre et Pessot, à St-Maur (Seine), deux *Batates* roses d'Argenteuil et deux *Batates* rouges d'Amérique.

6° Par M. Fournier, jardinier, rue d'Enfer, 106, à Paris, un *Potiron* jaune gros. Ce fruit, d'une régularité parfaite, pèse 100 kilog., et à 2 m. 70 de circonférence. — Dans une note qui accompagne cet objet, M. Fournier indique la marche qu'il suit pour obtenir des Potirons d'un volume si considérable.

7° Par M. Lhuillier (Victor), un panier de *Fraises* Victoria (Trolopp).

8° Par M. Gressent, professeur d'arboriculture à Orléans, 12 variétés de *Poires* récoltées sur des arbres qui n'ont qu'une ou deux années de plantation et qui ont été dirigés d'après la méthode propre au présentateur.

9° Par M. Michelin : 1° des *Poires* Beurré de Montgeron, destinées à faire reconnaître les qualités qu'il a signalées chez cette variété, dans une note insérée au *Journal* (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 224); 2° une *Pêche* de semis récoltée sur un sujet non greffé et fructifiant pour la première fois.

10° Par M. Lecomte (Delphin), jardinier à Argenteuil (Seine-et-Oise), des *Poires* Doyenné Boussoch pesant, en moyenne, 350 gr. et qui sont venues à différentes expositions.

11° Par M. Lepère (Alexis), une corbeille de 25 *Pêches* Grosse Mignonne, Belle Bausse et Reine des Vergers, parmi lesquelles plusieurs pèsent 255 grammes.

12° Par M. Buffet, route d'Italie, 168, des *Pêches* plein-vent Reine des Vergers, Madeleine de Courson, et une variété sans nom connu du présentateur.

13° Par M. Poisson, de Choisy-le-Roi, des *Pêches*, des *Brugnons* et 2 *Pommes* de Rambourg, le tout venu sans abri.

14° Par M. Robichon, nommé plus haut, des *Figues* violettes Dauphine.

15° Par M. Rendatler, horticulteur à Nancy : 1° une nombreuse série de *Petunia* de semis, à fleurs simples et à fleurs doubles; 2° quelques variétés de *Phlox decussata* et *omniflora*; 3° trois variétés de *Véroniques* obtenues de semis; 4° huit variétés de *Verveines* nouvelles, à fleurs panachées; 5° trois échantillons du *Pelargonium zonale* Rose Rendatler, obtenu de semis en 1861; 6° quelques variétés de *Verbascum Blattaria*.

16° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, 10 variétés de *Petunia* simples et doubles.

17° Par M. Dubois, jardinier chez M. Christophe, à Brunoy, des fleurs de 50 variétés de *Fuchsia*.

18° Par M. Massé, de Rueil, 2 *Dahlia* de semis.

19° Par M. Loise, horticulteur-grainier, à Paris, un bouquet de *Glaïeuls* variés, 6 *Glaïeuls* de semis, un *Glaïeul* Mlle Muller, nouveauté de 1862, un bouquet de *Dianthus laciniatus* variés, un bouquet de *Dianthus Heddewigii*, les uns à fleur simple, les autres à fleur double, un bouquet de *Dianthus sinensis imperialis*.

20° Par M. Vavin, des graines d'une Cactée qui croît au Mexique, où on la nomme vulgairement *Pitaille*. Elles ont été envoyées par M. Jules Vavin, lieutenant de vaisseau. Le fruit de cette plante grasse, dit le présentateur, a 0 m. 15 de longueur sur 0 m. 10 d'épaisseur; la chair en est blanche et les graines noires; il est très-bon à manger et rappelle un peu la Fraise. On le mange surtout coupé en tranches minces, et accompagné de vin sucré. On cultive cette

plante dans les terres tempérées (*tierra templada*), c'est-à-dire assez hautes pour jouir d'une température médiocrement élevée. — Ces graines sont confiées à M. A. Rivière qui veut bien les semer.

21° Par M. Teinturier, horticulteur-grainier, rue de la Grosse-Horloge, 2, à Rouen, un *Marteau* pour palisser à la loque, dit marteau rouennais, avec les divers objets nécessaires pour le palissage. Cet outil consiste en un tube de fer de la grosseur d'un canon de fusil et long d'environ 0 m. 30, dans lequel se meut une forte tige de fer terminée extérieurement par une large tête et faisant office de pilon ou marteau par son autre extrémité. Le clou à planter étant introduit dans le tube, on pousse brusquement sur lui la tige de fer qui l'enfonce dans le mur.

22° Par M. Marcus, propriétaire, à Rochecarbon (Indre-et-Loire), du fil de caoutchouc, de fabrication anglaise, qu'il emploie pour écussonner les Rosiers.

23° Par MM. Augé, frères, rue Sainte-Triaise, 5, à Poitiers, deux *étiquettes* en terre cuite émaillée.

24° Par M. Lobin, serrurier à Groslay (Seine-et-Oise), un *Roidisseur* pour les fils de fer des espaliers et contre-espaliers.

En l'absence de M. le Secrétaire-général, M. Bouchard-Huzard, premier Secrétaire, procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat délivré par madame veuve Moutard-Martin au sieur Ponchain (François), qui est à son service depuis 25 années.

2° Une lettre par laquelle M. le Vice-Président de la Société d'Horticulture de Rouen demande que M. le Président veuille bien déléguer un ou deux Membres pour concourir au travail que cette Société se propose de faire sur les Pommes et Poires destinées au pressoir, pendant son Exposition d'automne qui doit s'ouvrir le 1er octobre prochain.

M. Michelin et M. Cochet, de Suisnes, seront priés de représenter la Société impériale et centrale auprès de la Société de la Seine-Inférieure.

3° Une lettre par laquelle M. Ricaud, Secrétaire de la Société d'Horticulture de Beaune, demande la délégation d'un Membre qui prenne part au travaux du Jury de l'Exposition que cette Société doit ouvrir le 13 septembre prochain.

M. Loise veut bien se rendre à Beaune en qualité de Juré.

4° Une lettre de M. Chantrier, horticulteur à Noisiel, qui demande la marche à suivre pour prendre part à l'Exposition internationale de fleurs et de fruits, à Londres.

4° Une lettre de M. Avenel, de la Trinité-du-Mont, qui, ayant envoyé, en mars et avril derniers, des tubercules d'une Pomme de terre recommandable pour son rendement, pour sa bonne qualité et parce qu'elle se montre habituellement exempte de la maladie spéciale, désirerait savoir quel résultat en ont obtenu les personnes qui les ont cultivés.

6° Une lettre dans laquelle M. Vavin (Eugène) a consigné les résultats des observations faites par lui sur des Melons de Chypre et des Melons d'Esclavonie venus de graines que la Société avait reçues de M. Kreuter, de Vienne (Autriche), Membre correspondant. Le premier de ces fruits, dit M. Vavin, a la peau mince et l'intérieur très-plein, mais la chair en est ferme et d'ailleurs elle manque d'eau et de sucre. Quant au second, il a le grave inconvénient de se fendre, il a les côtes très-épaisses et il est de qualité médiocre. Le plus gros que M. Vavin ait obtenu pesait 3 kil., poids très inférieur à celui de 10 kil. qu'indiquait la lettre d'envoi. Au total, ces Melons sont loin de valoir ceux que nous possédons.

Après la lecture de cette lettre, M. Laizier communique aussi les résultats que lui a donnés la culture de 14 variétés de Melons dont les graines, provenant du même envoi que celles dont il vient d'être question, lui avaient été remises comme sujets d'expériences. Il a reconnu que tous ces Melons sont de qualité fort médiocre, et fort inférieurs à nos Cantaloups.

7° Une lettre de M. Ottolander, horticulteur à Boskoop (Hollande), qui demande la rectification d'une faute d'impression commise dans sa note sur les cultures de Boskoop, insérée dernièrement dans le *Journal*. Il a été imprimé que Boskoop a 21,000 âmes de population, tandis que ce n'est en réalité qu'un bourg peuplé de 2,100 habitants (1). M. Ottolander dit, en outre, qu'une

(1) Vérification faite, à propos de cette réclamation, il a été constaté que le manuscrit de M. Ottolander porte 21,000 habitants et non 2,100. Il n'y a donc pas eu faute d'impression dans le *Journal*, mais bien reproduction trop fidèle d'une erreur *écrite*. (*Note du rédacteur*.)

grande Exposition de fruits doit avoir lieu à Boskoop, au mois d'octobre prochain, et, avec une extrême obligeance, il veut bien se mettre à la disposition des Membres de la Société qui se rendraient à cette Exposition.

8° Une lettre de remercîments adressée par M. d'Emonville, d'Abbeville, au sujet de son admission en qualité de Membre titulaire, et de la médaille qui a été accordée à son jardinier, le sieur Etienne Tudts.

9° Une lettre dans laquelle M. Forney, tout en adressant des remercîments au sujet du Rapport qui a été fait dernièrement sur son ouvrage *le Jardinier fruitier*, par M. Duchartre (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, pp. 406-409), dit qu'il s'est glissé dans ce document une erreur de copie, et déclare n'avoir pas imprimé que la botanique et la physiologie végétale « *outre qu'elles sont parfaitement inutiles* (à l'arboriculteur) *deviennent nuisibles en compliquant l'étude de la taille.* » Afin de prouver que telle n'a pas été sa pensée, il reproduit l'alinéa suivant qui se trouve à la page 2 de son ouvrage : « De plus, au lieu de simplifier l'art de la taille pour » en faciliter l'étude, on voit certains arboriculteurs être entraînés » à compliquer cet art en l'augmentant d'une masse d'opérations » plus curieuses qu'utiles, et de l'étude de sciences étrangères au » but que se propose la taille (le produit) et qui, *outre qu'elles sont,* » sous ce point de vue, *parfaitement inutiles, deviennent nuisibles* » *en compliquant l'étude de la taille,* la botanique et la physiologie » végétale, particulièrement. » — M. Forney ajoute qu'il a reçu de M. A. Leroy, d'Angers, une lettre fort laudative sur son *Jardinier fruitier*.

10° Une lettre de M. A. Robichon, d'Argenteuil, destinée à établir la légitimité du nom de Batate rose d'Argenteuil. Dans ce but, il rapporte qu'au mois de janvier 1857, il fit l'acquisition, à Paris, d'un tubercule de Batate provenant d'Amérique et appartenant à une variété que le Comité de culture potagère reconnut comme n'ayant été encore jamais présentée à la Société sous un nom quelconque. En 1859, de concert avec M. Louesse, Président de ce Comité, et avec plusieurs autres Membres de la Société, M. A. Robichon donna à cette variété alors innommée le nom de *Batate rose hâtive d'Argenteuil*, ce nom de localité indiquant seulement,

dans son esprit, que c'était là le premier lieu dans lequel cette Batate eût été cultivée en France. Se basant sur ces faits, M. A. Robichon s'étonne que M. Lecomte (Delphin), en présentant cette même variété à diverses reprises, lui ait donné des dénominations différentes, d'abord celle de Batate blanche précoce à chair jaune, et, dans la dernière séance, celle de Batate rose du Brésil. Il voit de graves inconvénients à cette substitution de noms nouveaux à un nom déjà connu.

A la lettre de M. A. Robichon est jointe une attestation signée de plusieurs Membres du Comité de Culture potagère, qui établit l'exactitude des assertions contenues dans cette lettre.

11° Une lettre par laquelle M. Cottu, qui avait été nommé par le Conseil d'Administration, dans sa dernière séance, délégué auprès du Congrès pomologique de Lyon, annonce que des circonstances de famille et des devoirs sérieux ne lui permettent pas de remplir cette mission.

M. le Président prie M. Jamin (J. L.) de vouloir bien remplacer M. Cottu.

12° Un ouvrage que vient de publier M. A. Carrière, sous le titre de : *Encyclopédie horticole* (1 vol. in-18 anglais de vii et 558 pages; Paris; sans date). — Des remercîments seront adressés à l'auteur, au nom de la Société.

13° Une note imprimée en deux pages in-8° de M. Victor Chatel sur la maladie des Poiriers et le *Juniperus Sabina.*

Les Comités, après avoir soumis à un examen attentif les divers objets déposés sur le bureau, formulent à ce sujet les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Remy pour ses Pommes de terre Xavier qu'il déclare être un superbe produit, et que des primes de 3e classe soient données à M. Fournier pour son énorme Potiron, à M. Varin pour ses Tomates, à M. Lhuillier pour ses Fraises Victoria. Il adresse des remercîments aux autres présentateurs.

2° Le Comité d'Arboriculture propose de décerner une prime de 3e classe à M. Lecomte (Delphin), pour ses Poires Doyenné Boussoch, beaux fruits qui offrent un intérêt particulier, comme étant venus à des expositions diverses. — La proposition faite par M. Pigeaux

d'élever cette récompense n'est pas adoptée, par cette considération que, comme le fait observer M. Jamin (J. L.), les fruits présentés par M. Lecomte n'ont guère que la grosseur moyenne du Doyenné Boussoch, et que, d'ailleurs, cette variété est connue comme prospérant à toutes les expositions. — Le même Comité demande que des remercîments soient adressés aux autres présentateurs, particulièrement à M. Lepère qui a déclaré ne pas accepter de récompense pour ses magnifiques Pêches. — Il reconnaît que les Poires envoyées par M. Gressent sont belles, indiquent beaucoup de fertilité dans le sol sur lequel elles sont venues et font désirer de connaître la culture donnée aux arbres. Il déclare que le Beurré de Montgeron présenté par M. Michelin est un fruit juteux, sucré, légèrement acidulé, qui doit être classé comme de bonne seconde qualité; que la Pêche de semis du même présentateur mérite d'être cultivée; que les Figues de M. Robichon sont bonnes et très-belles; que les Pêches de plein-vent récoltées par M. Buffet ont une belle apparence, mais ne peuvent être nommées sans l'examen de l'arbre, attendu qu'elles sont difformes; enfin que les fruits présentés par M. Poisson sont beaux et bien venus.

3° Le Comité de Floriculture demande que quatre primes soient accordées à M. Rendatler, l'une de 2e classe pour sa nombreuse et fort belle série de *Petunia* de semis, les autres de 3e classe pour ses Verveines panachées, pour son *Pelargonium zonale* Rose Rendatler, enfin pour ses variétés de *Verbascum Blattaria*. — Relativement à cette dernière plante, M. Boisduval ne pense pas qu'elle ait assez d'intérêt pour autoriser la Société à récompenser le présentateur, le *Verbascum Blattaria* ne paraissant guère pouvoir devenir jamais une espèce d'ornement. En réponse à cette observation, un Membre dit qu'on doit encourager l'habile horticulteur de Nancy à persévérer dans la voie dans laquelle il a déjà obtenu un succès marqué, puisqu'il est parvenu à obtenir des variétés de cette espèce dont on ne connaissait encore que le type, resté jusqu'à lui invariable. Consultée à ce sujet, la Société adopte la proposition du Comité. — Les présentateurs des autres plantes fleuries recevront les remercîments de la Société; toutefois, le jugement définitif sur les Glaïeuls de M. Loise ne sera porté qu'à la fin des présentations annoncées, et celui sur les *Petunia* de M. Tabar sera également ajourné.

4° Le Comité des Industries horticoles est d'avis : 1° qu'une prime de 3e classe doit être accordée à MM. Augé, frères, dont les étiquettes en terre cuite émaillée seront avantageuses en raison de leur durée et de leur prix modique (5 fr. le 100); 2° que l'idée du marteau à palisser de M. Teinturier est bonne, mais appelle des perfectionnements dans la mise à exécution; 3° que le fil en caoutchouc employé par M. Marcus pour écussonner les Rosiers ne semble offrir ni avantages réels ni économie; 5° enfin que le roidisseur de M. Lobin n'a rien de nouveau et ne paraît pas l'emporter sur ceux qui sont déjà connus.

Ces diverses propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Jamin (J. L.) communique à la Compagnie l'observation suivante : M. Payen lui a remis une Poire rapportée par lui du château de Ternay et sur laquelle se montre une large tache de brûlure, avec affaissement et induration du tissu dans toute cette étendue. Cette Poire offre tous les caractères du Bon-Chrétien de Rans ou Beurré de Noirchain. L'accident qu'elle a subi est un coup de soleil analogue à ceux que beaucoup de fruits ont reçus cette année. Cette altération est très-fâcheuse, parce qu'elle arrête le développement des fruits et leur donne une amertume qui ne disparaît jamais. Les Poires qui s'y montrent le plus sujettes sont celles qui ont le plus de jus, surtout les grosses à peau fine, comme la Duchesse, la Crassane, etc. C'est surtout à l'exposition du couchant que les arbres y sont sujets; même là l'écorce peut souffrir et on se trouve bien de l'enduire d'onguent de Saint-Fiacre sur la tige et sur les brins latéraux. Le soleil produit ce fâcheux effet lorsqu'il brille vivement dans une éclaircie, entre des nuages, plus encore que lorsqu'il se montre sous un ciel pur.

M. Cottu a vu, cette année, des fruits frappés de brûlure sur des espaliers à toutes les expositions; la Belle Angevine, elle-même, n'a pas échappé à cet accident. M. Cottu pense que les coups de soleil, si fréquents cette année, ont été produits par les fortes chaleurs qui ont succédé brusquement à des temps froids.

M. Boisduval rapporte que, la semaine dernière, il s'est rendu chez M. Domage pour examiner les plantes venues des graines de

Mirabilis hybrides que M. H. Lecoq, de Clermont-Ferrand, a offertes à la Société, au printemps dernier. Toutes ces plantes sont bien de véritables hybrides des *Mirabilis longiflora* et *Jalapa*, qui ont conservé le long tube de la première de ces espèces, tout en prenant les couleurs diverses qu'on voit aux fleurs de la seconde, dans les jardins. M. Boisduval ne croit pas que ces *Mirabilis* hybrides, tout intéressants qu'ils sont, au point de vue physiologique, aient beaucoup d'intérêt comme plantes d'ornement.

M. Boisduval dit encore que, dans une séance précédente, M. A. Rivière lui a remis un petit animal trouvé par lui en grande abondance sur diverses plantes grasses, dans la belle collection de M. Guedeney. Cet animal est une petite Araignée, le *Chelifer trombydioides*, qui ne peut faire aucun mal aux plantes, puisqu'il est carnassier et ne se nourrit que de mouches ou de pucerons.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Résultats de la culture d'une collection de Pommes de terre donnée par la Société impériale et centrale d'Horticulture ; par M*** ;

2° Rapport sur la floraison du *Vanda Batemanni* Lindl. chez M. Bertrand, à La-Queue-en-Brie ; par M. Duchartre.

Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont adoptées par la Société.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 3 heures 3/4.

Séance du 11 septembre 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de neuf nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a soulevé aucune opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Persault, jardinier chez M. Moulton, à Sucy, une touffe de *Pommes de terre* qui présentent les tubercules adhérant encore à la tige. Cette variété provient d'un semis qui a été fait dans les propriétés de M. Moulton, à New-York. Au mois de

juin 1859, M. Perrault en reçut trois tubercules qui, coupés en deux, produisirent deux décalitres. La récolte de cette année s'est élevée à 24 hectolitres. Cette Pomme de terre est tardive; elle fleurit pendant deux mois, sans jamais donner de fruit. Les tubercules en sont très-farineux et d'un bon goût, ce que le présentateur attribue surtout à ce qu'ils n'émettent jamais de germes avant la fin du mois de mai. M. Moulton désire que cette variété, si elle est reconnue nouvelle, reçoive le nom de *Petit-Val*.

2° Par M. Joseph Audefroy, jardinier chez M. Sinet, à Ablon (Seine-et-Oise), des tubercules de deux *Pommes de terre* qu'il nomme, la 1re comtesse de Chambord, la 2e duc de Bouillon.

3° Par M. Raveret, à Montrouge-Paris, différentes variétés de *Pommes de terre*.

4° Par M. Lhuillier (Victor), jardinier chez M. Bergmann, des *Fraises* sir Harry.

5° Par M. Garceau (Auguste), jardinier-maraîcher à l'Hay (Seine), un *Artichaut* venu sur un pied qui a été planté au mois d'avril.

6° Par le même, des *Poires* et des *Pommes*.

7° Par M. Massé (Simon), propriétaire à Rueil, des *Poires* Louise Bonne d'Avranches offertes comme pouvant être moulées, si cette variété n'existait pas encore dans la collection de la Société.

8° Par M. Boisbunel, fils, pépiniériste à Rouen (Seine-Inférieure), 3 *Poires* de semis nommées par lui Bergamotte Reinette, Milan de Rouen, n° 121, et des *Prunes* également obtenues de semis.

9° Par M. Nesnard, jardinier chez Mme Dessards, à Lumier-de-Guérard, par Farmoutier (Seine-et-Marne), différents *fruits* dont il désire connaître le nom.

10° Par M. Chardon, jeune, propriétaire à Châtillon (Seine), une corbeille de *Poires* variées.

11° Par M. Bertron (Adolphe), propriétaire à Sceaux (Seine), un panier de *Poires* Belle sans pepins.

12° Par M. Lepère (Alexis), de Montreuil-sous-Bois, une corbeille de *Pêches* Bon-Ouvrier, Belle Bausse et Chevreuse.

13° Par M. Chevreau (Amable), de Montreuil-sous-Bois, une corbeille de *Pêches* Bon-Ouvrier et Belle Bausse.

14° Par M. Leblond, de Saint-Brice (Seine-et-Oise), des *Prunes*

dont il désire connaître le nom et dans lesquelles on reconnaît la Reine-Claude de Bavay.

15° Par M. Perrault, nommé plus haut, un bouquet formé de plusieurs variétés de *Zinnia* à fleurs doubles.

16° Par M. Stube, jardinier chez MM. Lemaigre et Pessot, à Saint-Maur, 30 variétés de *Reines-Marguerites* et deux capitules de soleil (*Helianthus annuus* LIN.) à fleurs doubles.

17° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte (Seine), deux pots de Reines-Marguerites obtenues de semis.

18° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, un *Pelargonium zonale* de semis qu'il nomme Ernest Tabar.

19° Par M. Souchet, de Bagnolet, un pied fleuri de *Polygonum Sieboldi*.

A l'occasion de cette présentation, M. Louesse fait observer que le *Polygonum Sieboldi* a été recommandé par quelques personnes comme plante potagère, ses tiges jeunes pouvant, disait-on, être mangées en place d'asperges ; or, il n'est guère possible de faire un pareil usage de ces pousses qui sont grêles et de plus creuses ou fistuleuses, et qui dès lors n'offriraient qu'un aliment illusoire.

20° Par M. Audefroy, nommé plus haut, 23 variétés de *Reines-Marguerites*.

21° Par M. Fontaine (Adolphe), de Villiers, plusieurs variétés de *Phlox decussata* obtenues par lui de semis.

22° Par M. Loise, horticulteur-grainier, à Paris, un beau bouquet de *Glaïeuls* variés, des bouquets variés de *Dianthus Heddewigii* à fleurs doubles, de *Dianthus laciniatus*, de *D. sinensis imperialis*, enfin une série de variétés de *Phlox Drummondii*.

23° Par M. Laloy, horticulteur à Rueil, des *Dahlias* semis de 1860.

24° Par M. Massé (Simon), nommé plus haut, neuf variétés de *Dahlia* venues de semis faits en 1861.

25° Par M. Pissot, une branche de *Gleditschia triacanthos inerme* d'une rare vigueur qui, en un an, a atteint 2 mètres 20 de longueur, et qui est mise sous les yeux de la Société en vue de lui montrer qu'une grande rapidité de végétation rendrait cet arbre très-utile, peut-être même capable de remplacer le Robinier faux-Acacia, son bois étant d'aussi bonne qualité que celui de ce dernier. M. Pissot communique à ce sujet une note spéciale dont il est donné lecture.

M. Bouchard-Huzard, 1er Secrétaire, fait, en l'absence de M. le Secrétaire-général, le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Gressent, professeur d'arboriculture à Orléans, fait hommage à la Société de deux exemplaires de la 2e édition de son ouvrage intitulé : *Leçons élémentaires théoriques et pratiques d'arboriculture* (1).

Des remercîments seront adressés, au nom de la Société, à l'auteur de cet utile travail.

2° Une lettre par laquelle M. le docteur Henri Issartier, de Monségur (Gironde), fait hommage d'un ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *Culture des arbres fruitiers à tout vent ; Notions élémentaires* (2).

3° Une lettre de M. le Président de la Société d'Horticulture de Meaux qui demande qu'un Membre soit désigné pour faire partie du Jury d'examen à l'Exposition que cette société doit tenir à Crécy, du 25 septembre au 1er octobre.

M. Boisduval veut bien se rendre au désir exprimé dans cette lettre.

4° Une lettre de remercîment adressée par M. Cottin au sujet de son admission comme Membre titulaire.

5° Une lettre par laquelle M. Heurtier, conseiller d'État, demande à M. le Président s'il trouverait avantage à répandre sur des gazons envahis par la mousse de la chaux hydraulique qui provient d'une démolition.

M. Payen dit que ces débris de chaux hydraulique exerceraient probablement une action favorable sur les gazons dont il s'agit ; mais qu'il faudrait que cette chaux fût pulvérisée et très-également répartie, à raison de 3 ou 4 hectolitres par hectare, et que cette pulvérisation entraînerait une dépense trop forte relativement à l'effet qu'on pourrait espérer de l'emploi de cette substance.

6° Une lettre de M. Lebatteux d'Orizon, horticulteur au Mans, rue de Tessé, 4, qui se plaint de ce que, dans le compte rendu de

---

(1) 1 vol. in-32 de 161 pages. Paris, chez Aug. Goin, rue des Écoles, 82.

(2) 1 vol. in-32 de 144 pages, avec figures dans le texte. Paris, chez Paul Dupont, rue de Grenelle-St-Honoré, 45.

la dernière Exposition tenue au Palais de l'Industrie, par la Société impériale et centrale, on l'a désigné comme domicilié à Caen et non au Mans, et qui demande que cette erreur soit rectifiée.

7° Une lettre dans laquelle M. Casimir Cornu, de Boulogne-sur-Mer, signale les différences qui lui semblent exister entre une Pêche obtenue par lui de semis, au sujet de laquelle M. Dupuy-Jamain a communiqué dernièrement ses observations (Voyez le procès-verbal de la séance du 14 août dernier, p. 490), et la Grosse Mignonne, dont cette Pêche a été regardée comme une simple variation. M. Cornu demande, dans la même lettre, le nom d'un arbuste à feuilles odorantes pour la détermination duquel il n'envoie que la reproduction d'une empreinte laissée par une feuille sur un livre, sans l'indication d'un seul caractère.

Cet arbuste ne peut être reconnu sur une donnée si vague.

8° Une lettre de M. Michelin relative à divers objets et notamment à l'importance qu'aurait l'envoi de délégués soit au Congrès pomologique de Namur, soit à l'Exposition internationale horticole de Londres.

M. le Secrétaire fait observer que le Conseil d'administration a parfaitement apprécié cette importance, puisqu'il a déjà prié de représenter la Société impériale et centrale MM. Malot et Lepère à Namur, M. Jamin (J.-L.) à Londres.

9° Une lettre par laquelle M. Henri Lépine, jardinier au château de Rochevilliers, près de Chaumont (Haute-Marne), demande qu'une Commission soit chargée d'examiner les arbres dirigés par lui sur cette propriété. —Cette demande est renvoyée au Comité d'Arboriculture.

10° Une lettre par laquelle M. Orbelin prie M. le Président de confier à une Commission le soin d'examiner le jardin dirigé par le sieur Pierre Bernard, chez M. Riottet.

M. le Président désigne comme devant former la Commission demandée MM. Louesse, Perrault et Chevreau.

Par suite de la correspondance, M. le Secrétaire donne lecture d'un article dans lequel le Journal l'*Écho d'Hyères et de St-Tropez*, annonce que, dans le Jardin de M. Denis, à Hyères, un Bananier faisant partie d'un groupe de ces beaux végétaux Monocotylédons planté en pleine terre, devant un mur, à l'exposition du midi,

vient de développer un magnifique régime dans lequel les fruits ont déjà noué. L'auteur de l'article espère que les bananes pourront mûrir dans ces conditions exceptionnelles.

M. le Secrétaire exprime le regret que l'article du journal d'Hyères n'ait pas indiqué le nom de l'espèce de *Musa* qui vient de fleurir ainsi en pleine terre sur le sol de la France, probablement pour la première fois.

Les Comités, après avoir examiné attentivement les objets déposés sur le bureau, expriment leur jugement à ce sujet de la manière suivante :

1° Le Comité de Culture potagère est d'avis qu'une prime de 2e classe doit être accordée à M. Perrault pour sa Pomme de terre nouvelle, et que des remercîments doivent être adressés aux présentateurs des autres objets rentrant dans ses attributions.

2° Le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Chevreau qui a présenté de fort belles Pêches, et que des remercîments soient adressés, au nom de la Société, aux autres présentateurs de fruits. Parmi les fruits envoyés par M. Boisbunel, la Bergamotte Reinette n'est pas encore mûre et sera dégustée plus tard ; le Milan de Rouen est un fruit musqué, pâteux, qui laisse à désirer ; la Poire n° 4 81 est fondante, juteuse, légèrement granulée, sucrée, mais un peu faible de saveur, au total, assez bonne. Quant aux Prunes, elles devront être revues. Les fruits présentés par M. Nesnard, n'étant pas encore mûrs, devront être examinés en temps convenable. Les Poires de M. Chardon, jeune, sont d'une rare beauté.

3° Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Perrault pour ses beaux *Zinnia* doubles qui appartiennent à plusieurs variétés bien distinctes; il est d'avis que M. Tabar doit avoir l'honneur d'un rappel de prime de 3e classe pour son nouveau *Pelargonium zonale*; que M. Loise doit recevoir une prime de 3e classe pour deux variétés à fleurs panachées et striées de *Phlox Drummondi* comprises dans son bouquet; enfin, que, pour les autres objets, les présentateurs devront recevoir les remercîments de la Société. La décision est ajournée pour les beaux *Phlox* de M. Fontaine (Adolphe), parmi lesquels le Comité reconnaît comme d'un mérite tout à fait supérieur ceux qui portent les

numéros 1, 2, 3 et 4, ainsi que pour les magnifiques Glaïeuls de M. Loise.

Ces diverses propositions des 3 Comités sont mises successivement aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants:

1° Note sur le *Gleditschia triacanthos inermis*; par M. Pissot.

2° Instructions données par le Comité d'Arboriculture sur l'emballage des fruits qu'on se propose de présenter à la Société.

3° Note sur un mode de culture de la Pomme de terre qui a été employé en 1861 et 1862; par M. Raverst.

4° Supplément au Rapport de la Commission qui a été chargée de visiter les cultures d'Asperges de MM. Lhérault, d'Argenteuil; M. Gauthier (R. R.), rapporteur.

5° Rapport sur les cultures d'*Achimenes* de M. Etard, jardinier chez madame de Vatry, à Stains; M. A. Dupuis, rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

6° Compte rendu de l'Exposition tenue à Autun, du 1er au 4 septembre courant; par M. A. Dupuis.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

NOMINATIONS.

Séance du 28 août 1862.

MM.

1. Aubert, jardinier-chef au château de Beaujour, par Onzain; présenté par MM. Pontard et Jacques.
2. Baron-Chartier, propriétaire à Antony (Seine); par MM. Loise, père et fils.
3. Basset (Auguste), fabricant de serres, rue de Bagneux; par MM. Rivière et Andry.
4. Bordelet fils, horticulteur à Rosny près Mantes (Seine-et-Oise); par MM. Loise, père et fils.
5. Cottin (Alfred), jardinier à Sannois, par Argenteuil; par MM. Lecomte (Delphin) et Vivet.

6. **Deneus** (Benoît), rue de la Tombe-Issoire, 62, à Paris ; par MM. Boisduval et Rivière.
7. **Gilbert** (François), jardinier chez M. de Caix de Saint-Aymour, à Ognon (Oise) ; par MM. J. Leroy et Rivière.
8. **Gilles** (Charles), jardinier chez M. Dambricourt, à Gency, commune de Cergy, par Pontoise (Seine-et-Oise) ; par MM. Pinault et Duvaine.
9. **Legrand** (Anatole), jardinier au château de Ranoy, par Montoire (Loire-et-Cher) ; par MM. Dupuy-Jamain et Jupinet, aîné.
10. **Thomas** (Émile), au jardin botanique de Nice, à Nice (Alpes-Maritimes), et chez M. Pierre Thomas, rue du Théâtre, 100 (Grenelle), à Paris ; par MM. Payen et Pépin.

Séance du 11 septembre 1862

MM.

1. **Andrieux** (Camille), jardinier au château des Vives-Eaux, par Melun (Seine-et-Marne) ; présenté par MM. le comte Léonce de Lambertye et Duchartre.
2. **Beaudou** (Léopold), au ministère des finances, à Paris ; par MM. Boisduval et Chevot.
3. **Chevet**, horticulteur, rue de la Croix-Rouge, 9 (St-Mandé), à Paris ; par MM. Chauvière et Rougier.
4. **Danguilliaume** (Alfred), jardinier au château de Neuville, par Dormans (Marne) ; par MM. Berryer et Bellanger.
5. **Moreau** (Jean), horticulteur à Montluçon (Allier) ; par MM. le comte Léonce de Lambertye et Duchartre.
6. **Oudine** (Anatole), jardinier au château de Beauson, par Marcillat (Allier) ; par MM. le comte Léonce de Lambertye et Duchartre.
7. **Pauwels** (Théophile), fabricant de cuivrerie bronzée, rue St-Sébastien, 36, à Paris ; par MM. Payen et Chardin.
8. **Savoye**, directeur des expositions au Palais de l'Industrie, à Paris, Faubourg St-Honoré, 107 ; par MM. Payen, Péligot et L. Bouchard-Huzard.
9. **Trony** (Victor-Alphonse), jardinier au château des Bordes, par Montlhéry (Seine-et-Oise) ; par MM. Pépin et Bouchard-Huzard.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1862.

Agriculteur praticien (25 juillet, 10, 25 août et 10 septembre 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (septembre 1862). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15 et 30 août 1862). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (août 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mai et juin 1862). Toulouse; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le Dr GAETAN CANTONI) 25 août et 10 septembre 1862). Milan, in-8°.

Annual Report of the Board of Regents... (*Rapport annuel du bureau des directeurs de l'Institution Smithsonienne* pour l'année 1860). Washington, 1861; in-8° de 448 pages.

Apiculteur (septembre 1862). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*; n° 6, du tome II, 1862). Palerme; in-8°.

Baumschule von K. J. W. Ottolander (*Pépinière* de M. K.-J.-W. OTTOLANDER, à Boskoop près Gouda (Hollande). Broch. in-8°.

Bon cultivateur (novembre et décembre 1862). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (juin 1862). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Clermont-Oise (août 1862). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poitiers (juillet 1862). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (avril à juin 1862). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (septembre 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (août 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des Animaux (août 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (mai 1862, *ainsi que la liste des Membres*). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juillet au 1er août 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société du Progrès de l'art industriel (n° 3). Paris in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture des Ardennes (août 1862). Charleville; in-8°.

Catalogue de M. Adrien Sénéclauze, horticulteur-propriétaire, à Bourg-Argental (Loire). Prix-courant des arbres forestiers, du 15 septembre à fin d'avril 1863.

Catalogue de M. Ambroise Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique). Prix-courant pour l'Automne 1862, le Printemps et l'Été 1863.

Catalogue de M. Auguste Van Geert, horticulteur à Gand (Belgique). Prix-courant pour 1862 et 1863.

Catalogue des Oignons à fleurs et Fraisiers de la maison Vilmorin-Andrieux et Ce, quai de la Mégisserie, 30, à Paris (20 août 1862).

Comice agricole de Douai (juillet et août 1862). Douai; in-8°.

Courrier des Familles (1er, 10 et 20 septembre 1862). Paris; feuille in-4°.

Culture spéciale de Fraisiers de M. Ferdinand Gloede, horticulteur, aux Sablons, près et par Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Culture de Fraisiers de MM. Nardy, frères, horticulteurs, à Montplaisir Lyon (Rhône).

Culture des arbres fruitiers à tout vent, par le Dr H. Isabtier. Paris; in-18 de 144 pages.

De la Fécondation naturelle et artificielle des végétaux et de l'hybridation; par M. Henri Lecoq : 2e édition. Paris; vol. in-8° de xx et 425 pages.

Economia rurale (*L'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 25 août et 10 septembre 1862). Turin; in-8o.

Encyclopédie horticole, par M. E.-A. Carrière. Paris; in-8° de vii et 558 pages.

Feuille du Cultivateur (nos 9, 10, 11 et 12 de 1862). Bruxelles; in-8°.

Fifteenth annual Report... (15e *Rapport annuel* du Comité d'Agriculture de l'État de l'Ohio, pour l'année 1860). Columbus, 1861; in-8°. de 33, cxxv, et 488 pages.

Flore des serres et des jardins de l'Europe (3e liv. du tome IV, 2e série, parue le 25 août 1862); in-8°.

Horticulteur français (juin et juillet 1862). Paris; in-8°.

Horticulteur praticien (juillet 1862). Gand; Paris; in-8°.

Institut (27 août; 3, 10, 17 et 24 septembre 1862). Paris; feuille in-4°.

Illustration horticole (août 1862). Gand; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (août 1862). Bruxelles; in-4°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (juillet 1862). Dijon; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (décembre 1861 et janvier à avril 1862). Versailles; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. George

W. Johnson et Robert Hogg; nos 74 à 78 de 1862). Londres; in-4°.

Leçons élémentaires d'Arboriculture, par M. Gressent. Orléans; in-18 de 164 pages.

Maison de campagne (1er et 15 septembre 1862). Paris; in-8°.

Monatschrift für Pomologie und praktischen Obstbau (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*; cahier double de juillet-août 1862). Stuttgard; in-8°.

Observations faites à Harcourt, en 1860 et 1861, sur les arbres qui ont souffert et sur ceux qui ont résisté pendant l'hiver de 1859-60, par M. Pépin. Paris; in-8° de 15 pages.

Paléontologie lombarde, par M. l'abbé Stoppani (21e, 22e et 23e livraisons). Milan; in-4°.

Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia (*Actes de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie*; pp. 97-558 de 1861; cahiers I-IV de 1862). Philadelphie; in-8°.

Results of meteorological observations (*Résultats des observations météorologiques* faites sous la direction du bureau des patentes des États-Unis et de l'Institution Smithsonienne, de l'année 1854 à l'année 1859 inclusivement; 1er volume). Washington, 1861; in-4° de x et 1249 pages.

Revue agricole et horticole du Gers (août et septembre 1862). Auch; in-8°.

Revue des Eaux et Forêts (septembre 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 septembre 1862). Paris; in-4°.

Revue des jardins (août et septembre 1862). Lyon; in-8°.

Revue du monde colonial (15 septembre 1862). Paris; in-8°.

Smithsonian miscellaneous collections (*Collections mêlées de l'Institution Smithsonienne*; vol. I-IV; 1862). Washington; 4 forts in-8°.

Science pour tous (28 août; 4, 11, 18 et 25 septembre 1862). Paris; feuille in-4°.

Sud-Est (juillet et août 1862). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, journal mensuel avec figures coloriées, publié par MM. Robert Hogg et John Spencer; cahier de septembre 1862). Londres; in-8°.

Un chapitre sur les Hydro-Carbures des schistes bitumineux et lignifères; par M. Félix Colson. Paris; in-8°.

Union des Arts, par M. Vidal. Marseille; in-8° de 68 pages.

Wochenschrift für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*; nos 33-36 de 1862). Berlin;

Zeitschrift des Gartenbau-Vereins zu Darmstadt (*Journal de la Société d'Horticulture de Darmstadt*; année 1859 et 1860). Darmstadt; in-8°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*; n° de septembre 1862). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LE COMITÉ D'ARBORICULTURE SUR L'EMBALLAGE DES FRUITS QU'ON SE PROPOSE DE PRÉSENTER A LA SOCIÉTÉ.

Le Comité d'Arboriculture, ainsi qu'il a été annoncé, a pris des mesures pour que chaque jeudi, à une heure, les fruits qui sont envoyés à la Société pour être dégustés puissent être appréciés avec à-propos et au moment le plus rapproché possible de leur maturité. A cet effet, la Commission spéciale tient ses séances les jeudis qui ne sont pas désignés pour les séances de la Société.

A l'époque où vont être adressés les fruits à pepins d'hiver, le Comité d'Arboriculture croit utile de faire remarquer qu'il arrive souvent des fruits dont l'emballage laisse à désirer et leur est souvent même nuisible; aussi, pour obvier à cet inconvénient, croit-il devoir faire observer :

1° Qu'il est à propos que les envois ne soient pas faits longtemps à l'avance, mais, au contraire, lorsque la maturation ne doit pas tarder à s'accomplir;

2° Qu'il convient d'employer des caisses assez plates pour qu'on ne puisse placer qu'une seule couche de fruits dans leur épaisseur;

3° Que les rognures de papiers doux et non imprimés, ni souillés d'aucune manière, la menue paille, le gros son, la sciure de bois, le tout très-sec, fournissent la meilleure garniture, celle qu'on doit préférer;

4° Qu'il y a lieu d'éviter soigneusement la mousse, les foins et toutes les plantes susceptibles de fermenter ou de transmettre de l'odeur aux fruits et de provoquer leur décomposition.

5° Qu'il importe beaucoup, pour que les fruits soumis à la dégustation soient des échantillons vrais de leurs variétés ou de leurs espèces, qu'ils aient été cueillis au point qui leur est propre.

Liste des Orchidées qui ont fleuri pendant les mois d'août et septembre chez MM. Thibault et Keteleër, rue de Charonne, 146, à Paris (note donnée par M. Keteleër).

Arachnanthe muscifera.
Cattleya granulosa.
— Harrissoniana.
Cypripedium Fairyeanum.
Lælia elegans.
Leptotes bicolor.
Miltonia spectabilis.
Odontoglossum Bictoniense.
Oncidium flexuosum.
Phalænopsis amabilis.
— grandiflora.
— rosea.
Rodriguesia crispa.
— secunda.
Saccolabium Blumei majus.
Trichopilia candida.
Vanda suavis.
— tricolor Rollisonii.

N. B. La liste publiée dans le cahier de juillet du *Journal* contient les espèces qui ont fleuri en juillet et non en mai et juin, comme il a été imprimé par erreur.

Note sur la culture du Potiron jaune gros;

Par M. Fournier (Louis-Désiré).

L'indifférence des maraîchers au sujet de la culture du Potiron a sans doute pour cause première la nécessité d'épargner le terrain; car, pour arriver aux résultats que j'obtiens depuis plusieurs années, il faut laisser croître la plante dans toute la fougue de sa végétation, jusqu'au moment où le fruit noué a atteint la grosseur d'une orange ordinaire.

Les amputations qui, faites prématurément, entravent la circulation de la sève, doivent être opérées de telle façon que le fruit destiné à être conservé reste sur la maîtresse-branche. Ce fruit, une fois assuré, on taille à trois ou quatre feuilles au-dessus de son attache, en pinçant toutes les extrémités des autres branches latérales. On saisit ce moment pour donner au fruit une position forcée, et telle que son œil soit en dessus! Cette précaution, d'où dépend l'avenir de ce fruit, doit être prise avec d'autant plus de soin que le jeune Potiron, contrarié dans sa tendance naturelle, fait, si l'on peut le

dire, des efforts pour reprendre sa position première, c'est-à-dire pour se poser sur le côté. On ne parvient à surmonter cette tendance que graduellement, en ayant soin de ne pas tordre le pédoncule et de ne pas en fatiguer les fibres.

Vingt-quatre heures après les pincements, le jeune fruit commence à se développer avec une rapidité extraordinaire. C'est alors qu'il faut modérer la végétation luxuriante qui se montre dans les aisselles des feuilles, notamment par l'apparition de fleurs mâles écloses en profusion aux alentours de la souche. Une des conditions indispensables pour le succès, c'est que cette plante vorace, soit, pendant les chaleurs, surabondamment arrosée; cela est si vrai qu'en 1860, malgré l'abondance et la continuité des pluies, j'ai dû submerger, en quelque sorte, mes Potirons, qui, d'après mes observations, s'élargissaient de 8 à 10 centimètres par 24 heures.

Toutes les plantes de la famille des Cucurbitacées sont susceptibles de recevoir la culture ci-dessus; mais celle pour laquelle cette méthode amène les plus heureux résultats est le Potiron *jaune gros*, dont certains exemplaires, qui m'ont valu une médaille de la part de la Société, avaient atteint le poids relativement énorme de 150 kil. (Voyez le *Journal* de 1860 et 1861.)

Choix des tubercules pour les plantations de Pommes de terre ;

Par M. Vitry.

Dans une note, adressée à la Société d'Horticulture par M. Lachesnaye, on lit (Journal pour juin 1862, page 337) :

« Je crois devoir insister pour que l'on coupe les tubercules au lieu de les laisser entiers. »

L'honorable auteur tire cette conclusion, que je lui demande la permission de contester, des faits qu'il a recueillis et qui se résument ainsi :

En 1860, les tubercules coupés, et réduits par là au poids moyen de 28 grammes, ont rendu par pied, 1 kil. 230 grammes, ou 44 fois la semence.

En 1861, des plants laissés entiers, de la même variété, du poids

de 69 grammes, ont produit 1 kil. 140 grammes, 90 grammes de moins ou 16 fois ½ la semence seulement!

Je ne mets pas en doute, assurément, l'exactitude de ces chiffres; mais, malgré l'apparence de légitimité qu'au premier aperçu paraît avoir la conclusion qu'en tire M. Lachesnaye, les faits contraires que j'ai plusieurs fois recueillis ne me permettent pas de partager son opinion.

Si l'on disait que deux moitiés de tubercules produisent ensemble plus qu'un seul tubercule laissé dans son entier, cela ne ferait pas question ; mais ce n'est pas l'hypothèse où se place M. Lachesnaye; et encore fraudrait-il remarquer alors que, si le produit brut est plus considérable, le produit net est moindre; car il faut tenir compte des frais de culture qui sont en proportion de la superficie occupée, et qui se trouvent doublés par conséquent : aussi ce procédé de division des tubercules n'est-il bon à suivre que quand on veut multiplier rapidement une variété dont on ne possède que quelques exemplaires. Dans tout autre cas, et si l'on veut tenir compte du prix de revient, ce sont, à mon avis, les plus gros tubercules qui sont les plus avantageux, et l'économie qu'on croit réaliser en les coupant, pour en multiplier le nombre, n'est qu'apparente et mensongère. C'est un de ces préjugés, comme il y en a tant, qui ralentissent les progrès de l'horticulture, et si je soumets à la Société quelques observations sur ce point, c'est que je croirais faire une œuvre utile si je pouvais concourir à le déraciner.

J'ai fait connaître les faits qui justifient mon assertion dans deux notes que j'ai eu l'honneur d'adresser à la Société, en réponse à la série de questions qu'elle avait posées sur la culture de l'Igname de Chine, notes qu'elle a bien voulu insérer dans son journal (février 1860, page 106; — février 1861, page 110).

Avant de les rappeler, je dois faire une remarque qui se présente tout d'abord à l'esprit quand on lit la note de M. Lachesnaye; c'est qu'il compare des résultats obtenus en 1860 avec ceux qu'il a recueillis en 1861, comme si l'on ne devait pas appliquer aux années ce qu'on dit des jours qui se suivent et ne se ressemblent pas. M. Lachesnaye a-t-il tenu plus compte de l'égalité de conditions de sol et de culture? La note n'en dit rien, et cependant cela est indispensable si l'on veut qu'une culture comparative soit concluante.

Croit-on, par exemple, que les circonstances atmosphériques si différentes souvent d'une année à l'autre, que la nature ou la fertilité du sol n'exercent pas sur la végétation des influences telles que, s'il n'y a pas égalité entre elles, on puisse arriver à des résultats vrais?

Dans les essais que je vais rappeler, j'ai fait tous mes efforts pour remplir ces conditions.

En 1859, j'ai planté, sur un are de terre de qualité médiocre, 330 Pommes de terre à peu près égales en grosseur, pesant ensemble 20 kil. (60 grammes par plant). Elles ont produit 130 kil. (398 grammes par pied).

A côté, dans le même sol, sur la même superficie, avec les mêmes soins de culture, le même nombre de tubercules d'un poids double, 40 kilogrammes au lieu de 20 (120 grammes par plant), ont produit 190 kilogrammes au lieu de 130 (575 grammes par pied). Mais, pour rendre la comparaison tout à fait juste, il faut tenir compte de la différence de poids des semences et mettre en regard les produits respectifs, déduction faite du poids des plants; — on trouve alors 110 kilogrammes d'un côté, — 150 de l'autre; c'est un avantage de 40 kilogrammes par are au profit des gros plants; en d'autres termes, en doublant la semence, il y a bénéfice net de 36 pour 100.

En 1860, pour étendre le cercle de la comparaison, j'ai doublé d'abord, puis triplé le poids de la semence: la comparaison a porté sur 200 pieds de chaque catégorie; le poids des 200 tubercules a été successivement porté de 14 kilogrammes à 28, puis à 42; les produits se sont élevés à 94, — 130, — et 158 kilogrammes qu'il faut réduire, en retranchant le poids respectif des semences, à 80, — 102 et 116 kil. d'où il résulte qu'en doublant le poids de la semence, le bénéfice net a été de 27 pour 100; de 45 pour 100 en le triplant.

Autre fait plus marqué encore; le 25 mars de cette année, à défaut d'un nombre suffisant de gros plants, j'ai dû compléter une planche de Pommes de terre Majorlin commencée avec de beaux tubercules de 90 grammes par des plants de 30 grammes; l'arrachage vient d'en être fait; les derniers n'ont rendu que 275 grammes (245, semence déduite); les autres, triples en grosseur, ont produit 480 grammes (390, semence déduite). Le bénéfice en faveur des gros plants s'est élevé à 59 pour 100.

Après une pareille série de faits, tous concordants, ne suis-je pas fondé à dire qu'en ce qui touche la culture des Pommes de terre, le poids de la récolte est en raison directe du poids des semences employées? Des faits analogues me permettant de conclure de même pour l'Igname de Chine, et tout porte à penser que les autres plantes tuberculeuses suivent une loi semblable.

Je regretterais d'avoir accumulé les preuves si le préjugé que je voudrais détruire n'était autant enraciné. Peut-être aurait-il suffi de faire remarquer que le principe que je viens de poser est généralement admis en horticulture. Ne choisit-on pas toujours, en effet, pour la reproduction les semences le mieux constituées, et ne trouve-t-on pas cette garantie dans les plus belles Pommes de terre d'une récolte? La mère, pour employer l'expression consacrée par les jardiniers, la mère n'alimente-t-elle pas le jeune plant dans les premiers moments de sa végétation, jusqu'à ce que les racines soient assez développées pour y pourvoir, et n'est-il pas naturel que ce jeune plant profite d'autant plus, et qu'il acquière une constitution d'autant meilleure, qui devient le gage d'un produit élevé, que cette nourriture est plus abondante? Le contraire ne paraîtrait-il pas une singulière anomalie?

Déterminé par toutes ces considérations et par l'étude des faits, je me crois fondé, contrairement à l'opinion que je viens de réfuter, à insister près des cultivateurs pour qu'au lieu de couper les Pommes de terre qu'ils destinent à la reproduction, ils choisissent pour planter leurs plus beaux tubercules.

Destruction des Insectes;

Par M. Belhomme.

On a beaucoup écrit sur la destruction des insectes nuisibles aux végétaux, et peu de procédés ont fourni les moyens de détruire complétement ceux qui vont faire le sujet de cette note.

On fait maintenant à Paris et en province une grande consommation d'une substance appelée Benzine. Cette Benzine se vend dans le commerce rectifiée, et elle est alors excessivement limpide; mais, pour l'amener à cet état, on opère par des distillations successives. L'eau de lavage qui en résulte est encore imprégnée

d'un peu de Benzine, d'une huile particulière, etc. Les pharmaciens ou fabricants ne font rien de ces eaux et ne savent généralement où les faire jeter, à cause de l'odeur infecte qu'elles exhalent. L'eau de Benzine est assez corrosive; aussi sera-t-il bon de ne l'employer qu'avec précaution; elle peut toutefois rendre de grands services dans les jardins.

Si l'on prend une bouteille de cette eau de lavage de la Benzine, qu'on y ajoute égale quantité d'eau, et que l'on mélange ces deux liquides, on obtient ainsi un agent puissant pour la destruction des Courtilières; mais si ces animaux se trouvent placés auprès de pieds de plantes que l'on tienne à conserver, au lieu d'opérer directement, il faut agir de la manière suivante :

On se procure des lavages de Benzine des premières distillations et on met ces produits dans un vase où puisse être ajoutée une égale quantité d'eau; on laisse là ce mélange pendant quelques jours; on le soutire ensuite au moyen d'un robinet placé au bas du vase; voici dans ce cas ce qui arrive :

Les lavages de Benzine sont généralement butireux, huileux; conséquemment il ne reste dans ce liquide presque rien de soluble. L'eau reste dans la partie inférieure du vase, se charge de l'odeur de la Benzine et de la petite quantité des parties solubles; il est facile alors de la soutirer avec un robinet.

Cette eau n'a pas la moindre action corrosive sur les racines des végétaux et elle tue les Courtilières. Une fois cette eau retirée du vase, on peut recommencer deux ou trois fois à y en remettre, toujours en l'y laissant le même laps de temps.

Si, au lieu d'eau pure, on y met une eau chargée de cinq grammes de chlorure de chaux (par litre), qu'on mélange cette dernière aux lavages de Benzine, comme il vient d'être dit, et que l'on opère de la même manière pour le soutirage, on obtient une eau qui détruit les Pucerons sur les Pêchers, les Pommiers, les Rosiers, le Sureau, etc., et qu'on peut employer en seringages, ou en épongeant, brossant, etc.

On doit opérer exactement de même pour la destruction du Tigre sur les Poiriers.

Les Lauriers-roses (*Nerium*), qui commencent à vieillir se couvrent assez ordinairement de Cochenilles ou *Coccus Hesperidum*. Cela

se voit encore sur les Orangers, les Ananas, certains Acacia de la Nouvelle-Hollande, etc. Il est facile de détruire ces Cochenilles par le même procédé.

Pour les Fourmis, il faut se servir des lavages purs des premières distillations ; ce moyen réussit très-bien.

Pour la destruction de l'Altise des Malvacées et des plantes potagères, on prend de la sciure de bois assez fine et on la laisse tremper pendant cinq à six heures dans le liquide des premières distillations ; on étend ensuite cette sciure imprégnée de Benzine sur les pieds attaqués par cet insecte.

Les Limaces, les Colimaçons, vraies plaies des potagers, sont détruits par ce dernier procédé.

Les Perce-oreilles, les Clopertes, sont détruits par l'eau seulement imprégnée de l'odeur des lavages de Benzine.

La Criocère du Lis disparaît avec le même liquide, chargé de chlorure de chaux, comme pour les Pucerons.

Le Cossus ronge-bois, qui fait des désastres si considérables sur différentes essences d'arbres, disparaît quand, après avoir nettoyé les trous qu'il pratique avec un fil de fer, on insère dans ces mêmes trous de l'étoupe préalablement trempée pendant cinq heures dans le liquide chargé de chlorure de chaux ; ces animaux ne reparaissent plus.

Les Scolytes qui attaquent les Ormes, les Frênes, périssent lorsqu'après avoir enlevé les parcelles d'écorce où ils se logent, on y insère et applique quelques couches de ce même liquide. Ces opérations doivent se faire au printemps.

Cette substance étant à fort bon marché, on pourra en faire des seringages sur quelques arbres fruitiers, pour en écarter les Chenilles.

Je termine en concluant que les lavages de Benzine sont éminemment insecticides, suivant qu'ils sont plus ou moins chargés des principes particuliers à cette substance.

DESCRIPTION DES POIRES BEURRÉ JALAIS ET BERGAMOTTE LESÈBLE;

Par M. J. DE LIRON D'AIROLES.

1° *Poire Beurré Jalais* (JACQUES JALAIS).

L'arbre mère de cette remarquable variété est de forme pyramidale. Une émission considérable de boutons à fruits, dès la troisième année de son rapport, nous a fait penser qu'on devrait plutôt le greffer sur franc que sur Cognassier. La forme du pédoncule indique que ce fruit devra être cultivé en espalier ou en pyramide.

Le Beurré Jalais fait partie d'un semis exécuté par M. Jacques Jalais, pépiniériste à Nantes, en 1848. Le premier rapport a eu lieu en 1858. La Société d'Horticulture de Nantes a honoré l'obtenteur de ce beau gain d'une grande médaille d'argent, en 1861.

Le fruit mesure ordinairement 7 centimètres de hauteur sur autant de diamètre; il est dès lors assez gros.

Le pédoncule est gros, court, ligneux, de couleur brune, long de 10 millimètres, placé dans une cavité irrégulière, évasée.

Le calice ouvert, petit, à divisions très-petites, cotonneuses ou caduques, se trouve placé dans une cavité large et profonde.

La peau est épaisse, grasse, vert-clair, fortement chargée de rouille d'un côté, de l'autre chinée seulement de la même couleur; elle passe au jaune d'or brillant, et ses taches prennent aussi la teinte la plus chaude de terre de Sienne, ce qui donne à la Poire l'aspect le plus agréable à l'œil.

La maturation doit se produire dans le courant d'octobre. On pourra l'avancer facilement en entre-cueillant un peu plus tôt.

La chair est jaunâtre, fine, beurrée, fondante; l'eau suffisante, sucrée et bien parfumée.

Nous croyons pouvoir prédire un beau succès au Beurré Jalais, et nous pensons qu'il gagnera beaucoup par la greffe, ainsi qu'a fait le Beurré Clairgeau, son compatriote.

Les amateurs pourront, en s'adressant à M. Jacques Jalais, se procurer des sujets, dès l'automne de 1862.

2° *Poire Bergamotte Lesèble* (LESÈBLE).

L'arbre mère de cette variété a été trouvé par hasard dans la haie

d'une vigne du domaine de Roche-Furet, appartenant à M. Lesèble, l'un des Membres les plus zélés et les plus distingués de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Tours et de la Société centrale d'Horticulture.

Le premier rapport observé remonte à 1843 ; ce n'est qu'en 1855 que notre honorable correspondant, M. Lesèble, a bien voulu nous communiquer son heureuse trouvaille, à laquelle il avait donné le nom de Bergamotte Lesèble.

Les sujets greffés sur hautes-tiges ont présenté toute l'aptitude nécessaire pour la culture aux vergers et aux champs ; mais élevés en pyramides sur franc et sur Cognassier, ils ont donné de plus beaux produits.

La Bergamotte Lesèble est un fruit moyen, mais quelquefois assez gros ; elle mesure en hauteur 6 centimètres sur autant de diamètre.

Le pédoncule est fort, charnu, plus gros à l'attache, placé en tête du fruit dans une excroissance charnue.

Le calice irrégulier, fermé, à divisions courtes, de couleur rouille, est placé dans une cavité large et irrégulière.

La peau est grasse, lisse, vert foncé, chargée de taches brun-fauve et semée de petits points de même couleur, plus fortement vers le calice, et un peu colorée du côté frappé par les rayons solaires. Elle passe au jaune d'or à la maturation qui correspond à la deuxième quinzaine de septembre et à la première d'octobre.

La chair de ce bon fruit est blanche, grasse, mi-fondante ; son eau est abondante, sucrée et bien parfumée.

La Bergamotte Lesèble est déjà répandue, grâce à l'obligeance de son obtenteur qui en a largement distribué des greffes ; elle a été couronnée à Nantes, en 1861, sur notre présentation.

Description des variétés de *Cereus (Echinopsis) Pentlandi*, qui existent dans la collection de M. Cels ;

Par M. Cels (Suite. Voyez le *Journal*, VIII, 1862, pp. 495-504).

32. *Cereus Pentlandi miniato-roseus.* — Fleur de 5 centimètres, d'un beau vermillon rosé, saumonée au centre ; pétales spatulés, échancrés ; sépales plus étroits, aigus ; très-jolie forme.

33. *C. P. pulchellus.* — Grande fleur à sépales réfléchis, les plus extérieurs rose bronzé, linéaires, les autres spatulés, échancrés, plusieurs mucronés, d'un beau rose satiné devenant violacé le deuxième jour; pétales plus larges que les sépales, échancrés, légèrement frangés au sommet, d'un rose plus vif que sur les sépales, plus foncé sur les bords.

34. *C. P. puniceus.* — Peut-être la plus grande fleur de toutes les variétés que je décris, ayant environ 7 centim. de diam.; sépales très-lancéolés, aigus, peu distincts des pétales, à l'exception des plus inférieurs; pétales également lancéolés, mais moins aigus; les sépales et les pétales sont d'un beau rouge-ponceau uni; un petit nombre de sépales extérieurs montrent d'autres nuances mêlées avec cette couleur. — Plante très-distincte par ses divisions acuminées que je n'ai remarquées encore aussi prononcées que dans le *Maximilianus* et le *subflavus* (*albiflorus*). La forme de la fleur se rapproche beaucoup du *speciosissimus Quillardeti*; l'inflorescence est la même et le coloris n'en est pas éloigné.

35. *C. P. pyranthus.* — Grande fleur rose violacé assez intense, de 6 centimètres; très-florifère.

36. *C. P. raphidacanthus* Labt.

37. *C. P. rhodanthus.* — Fleurs moyennes, d'un beau rose clair; sépales plus aigus et plus satinés que les pétales, rose violacé; pétales lancéolés, mucronés, échancrés, d'un beau rose clair très-légèrement saupoudré de vermillon. En s'ouvrant, cette charmante variété montre ses jolis sépales lancéolés, aigus, d'un beau rose fortement violacé, brillant; alors les pétales peu développés paraissent d'un rouge particulier.

38. *C. P. rhodianthinus.* — Fleur très-double; 20 sépales environ, lancéolés, blanchâtres, mêlés de rose, olivâtres à la base et satinés; 25 pétales environ, d'un rose violacé brillant, satinés, presque violets en s'ouvrant, légèrement mucronés au sommet, plus foncés sur les bords, d'abord en coupe et ensuite élégamment épars. Tube de 7 centimètres 1/2 de longueur, limbe de 6 centimètres.

39. *C. P. rosaceus.* — 12 sépales environ roses nuancés de verdâtre, mucronés; 15 pétales environ, rose-cerise clair, arrondis,

légèrement dentés, mucronés; étamines peu fertiles. Jolie fleur de forme élégante.

40. *C. P. roseus.* — Plante très-florifère; sépales d'un blanc rosé argenté ou satiné, vert-olivâtre à la pointe; pétales d'un beau rose légèrement vineux, échancrés au sommet; fleur de 4 centimètres et demi de largeur.

41. *C. P. roseo-venosus.* — Jolie fleur à sépales roses, les plus extérieurs olivâtres, mucronés et laciniés; pétales frangés au sommet, tous mucronés, d'un beau rose veiné légèrement d'orangé et jaspidé finement de violet au sommet. Très-jolie forme, bien étalée, de 5 centim. de diamètre; étamines de la série supérieure disposées en couronne parfaite, celles de la série inférieure bien séparées des autres; anthères grosses, bien fournies de pollen.

42. *C. P. roseo-carneus.* — Fleurs de près de 5 centimètres 1/2 de diamètre; pétales de près d'un centimètre de largeur, spatulés, mucronés, échancrés, tronqués, fond rose carné plus foncé sur les bords au sommet, bande presque blanche longitudinale, d'un millimètre de large; floraison durant quatre jours, à la fin, d'un beau rose satiné bien légèrement carné; forme en rosace parfaite; étamines stériles. Cette variété, par son coloris très-frais, très-délicat et par sa forme gracieuse, sera bien goûtée des amateurs.

43. *C. P. roseo-vinosus.* — Tube de 7 centimètres de longueur; fleur de 5 centimètres de largeur. Sépales extérieurs nombreux, acuminés, les intérieurs lancéolés, subspatulés; pétales spatulés, les plus extérieurs mucronés, les intérieurs échancrés et laciniés; les uns et les autres d'un beau rouge-vineux brillant.

44. *C. P. salmoneus,* A. — Rose saumoné; pétales étroits, divergents, échancrés au sommet; sépales lancéolés, aigus, rose-olivâtre.

45. *C. P. salmoneus,* B. — Sépales rose-lilacé, aigus; pétales rose-saumoné carminé sur les bords, spatulés, les extérieurs mucronés, les autres échancrés et laciniés. La forme de la tige et les épines sont très-différentes de celles du précédent.

46. *C. P. salmoneo-violaceus.* — Cette variété est une des plus remarquables pour la distinction de son coloris et celle de sa forme élégante. La fleur mesure 5 centimètres de diamètre, sur 6 de longueur; les sépales sont disposés avec élégance, d'un beau violet

nuancé de saumoné; les pétales sont d'un saumoné-orangé, lancéolés, fimbriés finement au sommet, un peu plus larges que les sépales, presque d'un centimètre.

47. *C. P. sanguineus*, A. — Fleur d'un beau coloris rouge-sanguin clair, très-large; magnifique plante, dont j'ai livré tous les exemplaires.

48. *C. P. sanguineus*, B. — Sépales petits, étroits, lancéolés, rouge clair, satinés; pétales étroits, échancrés, les plus extérieurs mucronés, d'un beau rouge-sanguin clair; fleur de 5 centim. Cette variété est très-florifère; elle se distingue d'une manière bien tranchée des autres par son coloris et sa forme, à l'exception du *vinosus* qui s'en rapproche assez.

49. *C. P. Scheerii* (*tricolor*). — Fleur très-curieuse, entièrement différente des autres variétés par ses sépales et pétales linéaires, canaliculés, d'un rouge-feu orangé, brillant, souvent à reflets violacés; anthères jaune verdâtre.

50. *C. P. Scheerii* Lart. — Forme du *lævior*; fleur se rapprochant du *pyranthus* (faussement indiqué sous le nom de *Scheerii*).

51. *C. P. subflavus* (*albiflorus*). — Cette variété soi-disant à fleurs blanches, qui a fleuri chez plusieurs amateurs, est jaunâtre, ou bien, si l'on veut, d'un blanc très-sale. Les sépales sont d'un jaunâtre pâle, légèrement bronzés, très-acuminés; pétales plus courts, jaune-paille, très-aigus, moins étalés que les sépales. Forme tout à fait semblable au *Maximilianus*.

52. *C. P. tardivus*. — Lorsque, il y a deux ans, cette variété a fleuri pour la première fois, elle a fleuri bien après les autres; depuis cette époque, elle fleurit, comme la plupart, vers le milieu de mai.

La fleur est de moyenne grandeur; les sépales sont rouges et violet métallique; les pétales d'un beau rouge violacé, à reflets changeants; très-distinct des autres variétés; très-jolie forme.

53. *C. P. vinosus*. — Sépales petits, étroits, lancéolés, rouge clair, satiné; pétales étroits, échancrés, les plus extérieurs mucronés, d'un beau rouge-sanguin vineux clair, de 5 centim. de diamètre; très-voisin du *sanguineus B*.

54. *C. P. violaceus*, *A*. — Belle fleur d'un beau violet vineux

grande, à sépales jaunâtres et olivâtres et à pétales bien lancéolés; jolie forme, d'abord carmin en s'ouvrant.

55. *C. P. violaceus*, *B.* — Variété à fleur violette qui a fleuri en même temps que la précédente, mais dont la description n'a pu être complétée, quoiqu'elle soit distincte et intéressante.

56. *C. P. violaceo-mutabilis.* — Très-jolie fleur rose; derniers sépales rose bronzé clair; pétales et sépales intérieurs spatulés, d'un joli violet, les plus internes (les pétales) nuancés et saupoudrés de vermillon-orangé, passant le 2e jour au rose violacé. Très-brillante variété.

57. *C. P. violaceo-roseus.* — Sépales lancéolés, pointus, roses; pétales de même forme, un peu plus courts, d'un joli violet. Forme gracieuse.

58. *C. P. vitellinus*, *A.* — Fleur moyenne, très-bien faite, en rosace; sépales orange, les plus extérieurs brunâtre-orangé, presque tous spatulés, parfaitement arrondis, mucronés; pétales d'un joli coloris orange peut-être un peu plus foncé au sommet et aux bords latéraux, plus larges au sommet, échancrés, mucronés, réniformes; le 2e jour elle passe au coloris jaune d'œuf et orangé, ou à une couleur intermédiaire entre ces deux nuances; cependant je crois que la nuance jaune d'œuf est plus intense.

59. *C. P. vitellinus*, *B* Labt. — Reçu de M. Labouret avec la désignation couleur jaune d'œuf; les boutons ont avorté par l'effet de la trop grande vigueur de la plante.

RAPPORTS.

Leçons théoriques et pratiques d'Arboriculture fruitière, publiées par M. le professeur Gressent, en 1862.

M. Pigeaux, Rapporteur.

Tel est l'intitulé du livre que vous m'avez donné à analyser et à vous faire connaître dans son esprit comme dans ses détails.

Après les traités modernes sur le même sujet, publiés par MM. Hardy, Lepère, et surtout après celui de M. Dubreuil, il faut avoir acquis une bien intime conviction de l'insuffisance de ces

œuvres magistrales pour ne pas craindre d'entrer en lice, pour produire un nouvel ouvrage sur l'arboriculture fruitière.

Tel n'est pas assurément le motif qui a inspiré M. Gressent : mais quand on est professeur et que de nombreux élèves vous pressent de publier vos leçons pour en faire profiter ceux qui n'ont pas eu l'avantage de vous entendre, quand on a de nombreuses erreurs à combattre et de nouvelles doctrines sanctionnées par l'expérience à émettre; quand on croit pouvoir fixer la science arboricole d'une manière absolue, il y aurait de la cruauté à se refuser aux désirs, aux vœux de ses auditeurs. M. Gressent ne s'en est pas senti le courage, et pour anéantir complétement l'empirisme qui régit aujourd'hui (c'est-à-dire jusqu'en 1862) la taille et la direction des arbres, il a publié, en 26 leçons, tout ce qui est, à son avis, indispensable à savoir pour pratiquer l'arboriculture avec succès.

Vous faire connaître, aussi brièvement que possible, l'esprit et la teneur de ces 26 leçons, tel est le but de l'examen dont vous nous avez chargé, et dont je vais tâcher de m'acquitter avec conscience et impartialité.

L'ouvrage de M. Gressent est divisé en deux parties distinctes : 1° les études préliminaires, où il résume en 15 leçons les connaissances indispensables à ceux qui veulent pratiquer l'arboriculture avec fruit et en connaissance de cause; la seconde partie traite, en 11 leçons, des cultures spéciales à nos climats : des Poiriers, des Pommiers, des Cognassiers, des Néfliers, des Pêchers, des Abricotiers, des Pruniers, des Cerisiers, des Figuiers, et même des Groseilliers, des Framboisiers, et enfin de la Vigne; en un mot de tous les arbres qui réclament impérieusement les soins intelligents du jardinier pour constituer la base d'une industrie profitable, pour produire une récolte égale en qualité comme en quantité. M. Gressent affirme avoir résolu ce problème intéressant par la création de ses jardins fruitiers sérieux.

Il en offre la preuve matérielle à tous ceux que ses leçons n'auraient pas convaincus; seulement il prie ses visiteurs de ne pas casser ses plus beaux spécimens; il les avertit même qu'il les fait surveiller. Nous ne savons trop comment faire pour vous prier, sans incongruité, d'obtempérerer aux justes recommandations de M. Gressent. Après tout comme le propre du mérite transcendant

est d'exciter l'envie, nous félicitons ce professeur de nous avoir fourni in extenso la preuve de l'excellence de sa méthode, alors même qu'on eût pu en douter après avoir pris connaissance de son ouvrage.

Les premières leçons de M. Gressent résument les connaissances de physiologie végétale et de géologie indispensables à tous les arboriculteurs pour éclairer leur pratique et les préserver de l'empirisme et des systèmes dont nous allons être à jamais délivrés, grâce à l'œuvre éminemment utilitaire de M. Gressent. Nous n'avons pas trouvé beaucoup d'innovations dans ces divers chapitres. Nous ne saurions en faire un vif reproche à l'auteur; les notions de physiologie végétale à l'usage des arboriculteurs sont presque toutes les mêmes et puisées à la même source, dans le traité de botanique du professeur Richard; ils se les transmettent tous sans contrôle comme sans choix. Nous ne reprocherions pas à M. Gressent d'avoir imité M. Dubreuil en ceci, s'il n'avait pas voulu innover sans nécessité sur l'origine qu'il donne, de son crû, aux boutons, aux feuilles, et par suite aux bourgeons et aux fleurs, qu'il fait naître *exclusivement de la déviation naturelle des vaisseaux du canal médullaire;* ce serait assurément lui faire une mauvaise chicane que de le pousser à fond sur ce terrain. Nous le félicitons toutefois de l'heureux parti qu'il a su en tirer pour pratiquer avec succès une opération qu'il préconise *pour faire naître des bourgeons là où il n'en existe pas*. Ce ne serait pas la première fois qu'on verrait surgir un résultat profitable de la fausse interprétation d'un phénomène naturel. Nous l'engageons toutefois à être sobre d'explications physiologiques pour le fait qu'il constate. Cet avis est, selon nous très-applicable à l'explication qu'il donne de l'origine des racines des arbres : — en les subordonnant, avec tous ses confrères, au développement des branches, il commet sans s'en douter une pétition de principe qu'on pourrait bien retourner contre lui.

Avant tout, dans l'intérêt de la science professée avec tant de succès par M. Gressent, nous lui conseillons la plus grande réserve dans l'interprétation des phénomènes de la végétation : c'est là le côté faible de tous les traités et de toutes les leçons d'arboriculture. Plus de réserve convient mieux aux praticiens : elle leur concilie les seuls suffrages qu'ils doivent ambitionner, les seuls qui sont

d'un prix réel pour un auteur qui se respecte, ceux des gens éclairés.

Les chapitres suivants traitent de l'accroissement et de la fin des arbres. — On y voit exposé avec détails les meilleures conditions de sol et d'amendement, ou de traitement, qui favorisent l'un et retardent l'autre. De l'avis de l'auteur, les arbres, sains d'ailleurs, qui sont placés dans un terrain convenable, sont appelés à vivre plus de cent ans, tandis que soumis au régime actuellement pratiqué de la taille, leur vie moyenne ne dépasse pas cinq ans! Terrible condamnation des doctrines du jour, si l'assertion de M. Gressent est bien fondée (nous serions presque de son avis, s'il en exceptait ceux qui savent si bien tirer partie de la taille pour avoir de beaux arbres qui ne rapportent pour ainsi dire pas de fruits)!

Cependant, M. Gressent n'a pas rompu avec la taille : il ne la proscrit pas ; il ne renonce pas à donner telle ou telle forme aux sujets qu'il cultive, mais il en use si peu qu'on sent qu'il voudrait pouvoir s'en passer. Nous lui prédisons que les pincements méthodiques qu'il préconise d'après M. Grin le mèneront avant peu à ce résultat si désirable. Il pourra bien mieux alors stigmatiser ce qu'il appelle les *amputations* si préjudiciables des jardiniers. On connaît assez nos doctrines à ce sujet pour craindre de me voir faire à M. Gressent un reproche de cette tendance, que nous croyons bonne et que nous appelons de tous nos vœux.

La formation des jardins fruitiers ne présente réellement rien de spécial dans l'ouvrage de M. Gressent. Cependant, à l'en croire, c'est le point capital de son œuvre : il se croit, il se dit le premier qui ait créé des *jardins fruitiers sérieux*. Nous n'avons pas le courage de le dissuader, bien que nous en connaissions qui peuvent rivaliser avec les siens sans trop d'infériorité. Mais si, comme il l'affirme, par sa méthode, on obtient le maximum de production au bout de six à huit ans, si ses fruits sont tous beaux et excellents, et au nombre constant, en moyenne, de 40 a 50 par sujet, sans la moindre défaillance au bout de cinquante ans, nous avouerons qu'on ne saurait trop vulgariser et préconiser de tels procédés qui concilient de tels résultats. Au reste, M. Gressent ne néglige aucun des moyens propres à les faire réussir, et l'on est presque assuré d'en avoir de pareils pour peu qu'on se conforme de tous points à ses conseils, en fuyant comme

la peste ceux de ses confrères. Foin des jardiniers à système, dit-il; hors de mon école pas de salut! Par malheur, c'est l'opinion de presque tous les professeurs d'arboriculture; il est prudent d'apporter un peu de réserve dans leur assertion pour rester dans le vrai.

Les préceptes à l'appui de ces doctrines sont généralement bien compris et bien exposés, dans l'ouvrage de M. Gressent. Ce qui ressort de plus évident de toutes ses leçons, c'est que l'arboriculture, pour être pratiquée convenablement, est un art très-complexe et entièrement artificiel. Le jardinier qui s'y livre lui appartient tout entier, et ne peut, sans péril, l'abandonner un seul instant. — Aussi M. Gressent en exclut-il avec raison, d'après lui, et à tort selon nous, les vergers où les fruits viennent moins beaux sans sûreté et comme il plaît à Dieu. Le véritable arboriculteur, d'après M. Gressent, doit planter, diriger ses arbres avec une méthode infaillible, et obtenir une production fruitière émérite constante par des procédés presque mathématiques! Pour cela, il conseille de restreindre le nombre et les espèces de fruits à ceux qui sont bien éprouvés; il n'en veut pas un de plus que n'en peut diriger un travail intelligent et suffisant pour obtenir des fruits en quantité égale pendant les douze mois de l'année. La culture d'un are de terrain exclusivement réservé aux fruits suffit parfaitement bien, d'après M. Gressent, pour la consommation annuelle d'un individu. Un petit enclos de quatre ares bien planté, bien orienté, bien soigné, et composé d'espèces qu'il indique avec précaution est, à son avis, plus profitable aux besoins d'une famille qu'un jardin de cinquante ares où les arbres sont disséminés au milieu des légumes et des fleurs. Nous l'approuvons complétement en ce point, et nous poussons plus loin que lui la sélection des cultures fruitières, en confinant les espèces d'arbres, par familles et par affinités, dans telle ou telle partie du jardin : c'est un progrès que nous désirons voir introduire dans les jardins dont on cherche à tirer un parti avantageux.

M. Gressent distingue avec beaucoup de jugement les jardins bourgeois ou de fantaisie d'avec les cultures fruitières sérieuses; il conseille de sacrifier dans les premiers un peu au pittoresque, à la forme, pour ne pas y créer de ces longs contre-espaliers qui divisent avec tant d'avantage les jardins de production ou de spéculation en de nombreux compartiments très-profitables mais peu agréables à

la vue. Nous préférerions toutefois une toute autre méthode, même pour les jardins d'agrément; car jamais on ne pourra obtenir de bons résultats dans un jardin banal, où toutes les plantes se gênent et se contrarient dans leur développement.

La taille des arbres fruitiers dans tout le cours de leur existence, depuis leur plantation jusqu'à leur extrême vieillesse, et même pour leur restauration est exposée dans l'ouvrage de M. Gressent dans tous ses détails, non-seulement appliquée à la formation de la charpente des arbres, mais aussi à la pousse d'été et aux lambourdes; mais elle est infiniment plus restreinte; elle n'est pour ainsi dire plus que l'ombre ou la critique de celle qu'emploient les jardiniers, et la plupart des professeurs d'arboriculture; il la pratique avec tant de réserve et de circonspection qu'on pressent son désir de pouvoir s'en passer. Je ne désespère pas de le voir un jour proscrire, comme je l'ai fait moi-même, cette opération qu'il flétrit du nom de *barbare*, telle qu'elle se trouve entre les mains de la plupart des jardiniers. Par suite, il préconise sans réserve la méthode de M. Grin pour la conduite des Pêchers, en la modifiant un peu toutefois pour se l'approprier, ainsi que doit le faire un professeur qui n'adopte jamais une pratique sans la perfectionner. M. Gressent offre à l'examen et à la critique de tous plus de mille exemplaires dirigés ainsi dans ses jardins, dont les produits sont doublés sans que la beauté des formes et la vitalité des arbres laissent la moindre des choses à désirer.

Quiconque connaît les difficultés sans nombre de la taille et de la disposition des pêchers à grandes formes à la manière de Montreuil, avouera sans peine que la réforme, pour ne pas dire le schisme opéré par M. Grin, et soutenu par MM. Dubreuil, Gressent et par l'honorable Rapporteur de votre Commission du pincement, doit obtenir le suffrage des neuf dixièmes des jardiniers, et surtout des amateurs, qui ne produisent la plupart du temps que des formes chicots, quand ils veulent imiter les habiles praticiens de Montreuil.

Félicitons donc M. Gressent d'avoir résolu par une pratique étendue, persévérante, et couronnée d'un plein succès, un problème qui simplifie la taille du pêcher en lui ôtant ce qu'elle avait de conjectural au yeux de tous, malgré et peut-être même à cause du savant rapport de M. Cottu, où la main du praticien ne se faisait pas

assez sentir. Quant à nous, toutes nos sympathies sont acquises à une telle réforme; nous croyons à son succès, à sa généralisation, si le procédé est appliqué avec discernement, d'abord à tous les fruits à noyaux, et ensuite, par extension, aux fruits à pepins. Nous engageons M. Gressent à rendre ce nouveau service à l'arboriculture; nous lui promettons un succès complet s'il veut bien s'inspirer des notions spéciales que nous avons exposées dans une de vos séances pour supprimer la taille dans tous les cas où *elle est encore* préconisée aujourd'hui.

La forme des arbres subordonnée aux principes des arboriculteurs a beaucoup plus d'importance qu'on ne pourrait le croire de prime-abord. M. Gressent y porte toute l'attention qu'elle mérite; il signale très-judicieusement toutes les défectuosités des grandes formes et le vice inhérent à l'établissement d'une tige centrale d'où partent toutes les divisions secondaires; — à ses yeux, la pyramide, si universellement pratiquée de nos jours, est la forme la plus défectueuse en raison des difficultés de l'abriter en temps utile, parce qu'elle porte trop souvent ses fruits à l'extrémité de ses branches, où ils sont exposés à tomber par les grands vents ou à se froisser entre eux, enfin parce qu'elle met beaucoup plus de temps qu'aucune autre à prendre toutes ses dimensions, et à donner son maximum de production. Toutes les variétés de formes indiquées par M. Gressent dans son ouvrage, procèdent toutes d'un même système; elles peuvent être variées à l'infini. Nous n'attachons pas autant d'importance que lui à les multiplier, à les spécialiser sous le nom de *forme Dubreuil* ou *Gressent*, car en cherchant bien dans les anciens auteurs on retrouverait aisément toutes les bizarreries qu'on leur impose sans grande nécessité. Ce que toutes celles recommandées par M. Gressent offrent à remarquer, c'est que toutes elles reportent, comme nous le désirons, la charpente à la périphérie, qu'elles forcent les lambourdes à se développer immédiatement sur les principales branches, à prendre peu d'extension à s'emporter, ce qui donne aux fruits des supports plus solides et une séve plus abondante, ce qui les expose moins à tomber et les expose plus aisément à l'insolation si nécessaire à leur qualité.

Pour donner encore plus de fixité à la charpente des arbres,

M. Gressent conseille de greffer leurs extrémités en approche; on ne peut que l'approuver sans regarder cette précaution comme indispensable. Nous aimons moins la forme dite *en cage*, qu'il préconise pour éloigner certaines branches des murs, soit pour leur procurer l'avantage du plein-vent, par exemple dans les Abricotiers en espalier, soit pour donner un peu de soleil aux fruits quand, par leur exposition au nord, ils sont exposés à être moins savoureux.

Enfin, pour nous résumer sur l'ensemble de l'ouvrage de M. Gressent et sur le mérite particulier des tendances qui le distinguent, nous dirons que, venant après plusieurs traités d'horticulture d'une valeur incontestable, il ne nous semble pas destiné à les faire oublier, encore moins à les effacer. Mais, comme il s'inspire des doctrines les plus progressives, comme il est plus élémentaire sans peut-être être moins complet, comme il est garni de planches suffisantes sans accroissement sensible de prix, et qu'on peut toujours le consulter avec avantage pour former ce qu'il appelle des jardins *sérieux*, nous ne voyons que des éloges à donner à l'ensemble de sa composition. Peut-être pourrait-on lui reprocher un peu de ne pas assez savoir ce qu'ont produit ses contemporains et surtout ses devanciers : l'érudition est le côté faible de l'ouvrage d'ailleurs très-estimable de M. Gressent. Il n'indique pas toujours avec assez de précision l'origine des idées ou des procédés qu'il préconise, et s'il tient, avec quelque apparence de raison, en médiocre estime la pratique de beaucoup de ses confrères dont il gourmande la routine obstinée, il ne fait pas, à notre avis, une suffisante appréciation de quelques autres qui sont trop bien connues de vous pour que j'aie besoin de les désigner.

L'ouvrage de M. Gressent est éminemment pratique; il marche avec succès sur les traces de M. Dubreuil dont il s'inspire toujours avec discernement; il est plus élémentaire, plus à la portée de tous par la modicité de son prix. Peut-être, pour prouver à M. Gressent l'estime que nous faisons de son livre, devrions-nous lui conseiller d'être moins absolu dans ses affirmations, plus réservé dans ses jugements et dans ses inductions. Il gâte, à notre avis, ses plus intéressantes observations par l'explication qu'il en donne; il ne doute pas assez de son savoir, qu'il mesure d'habitude à son savoir-faire, qui est très-grand et qu'il ne dissimule pas assez. Trois

années d'expérimentation personnelle ne lui donnent certes pas le droit d'affirmer ou d'infirmer aussi péremptoirement qu'il le fait.

Pour nous servir, à son égard, d'une métaphore prise dans son sujet, nous dirons que chez lui le terrain est bon, bien amendé ; que la séve est abondante et vigoureuse, mais qu'elle ne nous semble pas suffisamment élaborée ; l'âge et l'expérience viendront, hélas ! trop promptement chez lui, adoucir l'âpreté de ses fruits, sans qu'il soit nécessaire d'employer la greffe des boutons d'automne qui vicient toujours les sujets auxquels ils sont appliqués.

Si nous ne craignions de lui adresser un éloge dont nous pourrions revendiquer notre part, nous le féliciterions d'avoir concouru à restreindre les abus de la taille des arbres, d'avoir divulgué les avantages des pincements; nous ajouterions qu'en simplifiant ainsi la culture des arbres fruitiers, il a bien mérité de la science et qu'elle lui devra d'avoir fait de notables progrès.

Nous nous félicitons d'avoir à recommander l'ouvrage et l'habile pratique de M. Gressent à votre bienveillante attention. S'il publie une seconde édition de son livre, nous lui conseillons d'approfondir la pathologie végétale, qui est sagement mais incomplétement exposée dans son ouvrage ; nous désirons qu'il ne préconise plus les médicaments secrets. *Ses sauvegardes des arbres* n° 1, n° 2, n° 3 peuvent avoir beaucoup d'efficacité ; mais ils ne doivent pas figurer dans un ouvrage sérieux qui repousse la routine et le charlatanisme. Quand on se dit, avec quelque raison, professeur, on doit à sa dignité de ne rien préconiser de ce qui ne se prête pas à un contrôle sévère.

Après ces légères réserves, nous pensons qu'on ne saurait s'inspirer d'un meilleur travail que celui de M. Gressent pour créer ou pour diriger avec avantage un jardin fruitier; nous vous proposons, en conséquence, de renvoyer, avec une recommandation toute spéciale, à la Commission des récompenses *l'Arboriculture fruitière de M. Gressent* comme une œuvre utile dont nous avons tous à profiter.

Rapport sur les cultures d'Agave de M. Cels.

M. Guédeney, Rapporteur.

Messieurs,

Chargé par votre Commission de vous rendre compte de la culture d'*Agave* de M. Cels, chaussée du Maine, n° 69, chez qui nous nous sommes rendus le 8 courant, je puis dire que ces plantes, généralement assez peu répandues et dont les collections sont malheureusement trop rares, sont, chez cet habile horticulteur, l'objet de soins constants et des mieux entendus.

On ne saurait trop l'encourager à persévérer dans le soin qu'il met à collecter les espèces les plus rares et les plus nouvelles, telles que *Agave schidigera*, *squalidens*, *macracantha*, *rubescens*, *Verschaffelti* et autres, qu'il possède réunies en beaux spécimens, et qui, pour la plupart, sont chez lui en multiplication.

Nous avons également admiré plusieurs exemplaires uniques comme ayant acquis le maximum de développement, et comme présentant une végétation des plus luxuriantes; tels sont: *Agave atrovirens*, *attenuata*, *cærulescens*, *filifera*, *heteracantha*, etc.

En terminant, je dois, avec l'assentiment des autres Membres de la Commission, vous prier de vouloir bien donner à ce Rapport la vaste publicité de votre Journal, afin de faire connaître aux amateurs les richesses horticoles que renferme l'important établissement de M. F. Cels. La Commission vous demande également, par mon organe, de vouloir bien renvoyer ce rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur les cultures d'*Achimenes* de M. Etard, jardinier chez Mme la Baronne de Vatry, à Stains.

M. A. Dupuis, Rapporteur.

Messieurs,

La brillante famille des Gesnériacées a justement conquis aujourd'hui la faveur de l'horticulture. Les Gloxinies, les *Tydæa*, les *Mandirola*, etc., sont au nombre des plus beaux ornements des serres et se font, à juste titre, admirer dans nos Expositions. Toutefois, la plupart de ces plantes aristocratiques exigent une chaleur

élevée et des soins de culture assez minutieux; aussi, sont-elles beaucoup moins répandues qu'elles ne mériteraient de l'être. Il n'en est pas de même des *Achimenes*, l'un des genres les plus remarquables de cette famille.

Longtemps on a regardé les *Achimenes* comme des plantes de serre chaude. Des observations plus attentives ont permis de reconnaître qu'on peut fort bien les conserver en orangerie ou en serre tempérée.

Lorsque les végétaux qu'elle abritait en hiver ont été mis en plein air, à la belle saison, la serre tempérée reste vide. Les *Achimenes* permettent alors de la garnir et de l'orner. En effet, ces plantes se multiplient par rhizomes avec la plus grande facilité. Leur conservation, pendant la durée des froids, demande peu de soins et d'espace. Enfin, ce genre assez nombreux en espèces a une tendance marquée à donner des variétés, qui présentent, pour la plupart, une riche et abondante floraison.

Aussi est-ce avec un vif intérêt que nous avons visité récemment les collections d'*Achimenes* de M. Etard. Les procédés de culture de ces plantes sont si simples, si bien à la portée des modestes amateurs, que nous ne croyons pas devoir insister sur ce point. Nous avions, d'ailleurs, à apprécier le mérite des cultures, à juger les résultats obtenus. Hâtons-nous de dire que nous avons eu lieu d'être pleinement satisfaits.

M. Etard cultive presque tous les genres de Gesnériacées ; mais il s'est adonné plus spécialement à la culture des *Achimenes*. Sa collection se compose de 1,500 individus environ, appartenant à une trentaine de variétés. Recherchant les nouveautés recommandées, sans pour cela rejeter les plantes anciennes et méritantes, excluant au contraire tout ce qui est d'un mérite inférieur, M. Etard est parvenu, à force de soins, à se créer une collection de choix, que l'on peut présenter comme modèle aux amateurs d'*Achimenes*.

Parmi les espèces ou variétés qui ont particulièrement fixé notre attention, nous citerons les *A. coccinea splendens* et *Météore*, à fleurs rouge écarlate vif et très-abondantes; *Estelle* et *Ben Job*, corolle violet foncé à centre blanc; *Scheeriana*, très-florifère, à limbe violet velouté; *longiflora alba* et *Margarita*, blanc pur; *Verschaffelti*, *Edmond Boissier* et *Docteur Hope*, à fond blanc veiné de pourpre violacé; *venusta*, rose vif; *Liebmanni*, rose violacé, etc.

Cette charmante collection est parfaitement encadrée par une bordure d'*Isolepis*, qui produit un effet très-gracieux et fait bien ressortir le coloris éclatant et varié des fleurs.

Votre Commission, reconnaissant que M. Etard mérite la haute approbation de la Société, a l'honneur de vous proposer le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur la floraison du Vanda Batemanni chez M. Bertrand, a La Queue-en-Brie.

M. Duchartre, Rapporteur.

Messieurs,

Ce qui a le plus puissamment contribué, dans ces derniers temps, à doter nos jardins d'une foule d'acquisitions précieuses, c'est moins l'amour des plantes en général qu'un goût déterminé pour telle ou telle catégorie de végétaux, en d'autres termes, que la passion des collections spéciales. En effet, l'amateur qui forme une collection de cette sorte se trouve entraîné presque malgré lui à lui donner toute l'extension possible, et, pour en combler les lacunes, à ne reculer devant aucun sacrifice. Cette tendance à laquelle nul ne peut se soustraire nous a valu, depuis quelques années, un nombre considérable d'espèces auparavant inconnues, et dès lors, loin de nous en plaindre, nous ne pouvons qu'y applaudir chaleureusement.

Les Orchidées, en raison de la beauté et surtout peut-être de l'élégante singularité de leurs fleurs, ont éveillé la curiosité de nombreux amateurs et ont fourni l'élément presque unique de plusieurs collections que leur importance a bientôt rendues justement célèbres. Telle est au premier rang en Allemagne celle du consul Schiller; telle a été au même degré en France celle de M. Pescatore qui n'a brillé de tout son éclat que jusqu'à la mort de son fondateur, et qui a fourni la matière d'un splendide ouvrage malheureusement inachevé, le *Pescatorea;* telles sont encore en ce moment parmi nous la précieuse collection du Luxembourg et celles de quelques-uns de nos horticulteurs et amateurs les plus distingués, particulièrement de MM. Thibaut et Keteleër, de M. Rougier-Chauvière, de M. Guibert, etc.

Ces exemples produisent d'heureux fruits, et l'on est charmé de voir le goût pour les Orchidées exotiques se développer chaque jour chez quelques amateurs à qui leur fortune permet de se procurer ces jouissances vives mais dispendieuses. Parmi eux, l'un de ceux qui, à Paris et aux environs, se distinguent les plus par le rare discernement avec lequel ils choisissent les plantes, comme par le soin qu'ils ont de n'admettre dans leur collection que des individus de choix, est M. Bertrand, qui a vu déjà fleurir dans ses serres, à la date de peu de mois, le très-rare *Vanda Lowei* Lindl, et chez qui le *Vanda Batemanni* Lindl., vient à son tour d'épanouir ses belles fleurs pour la première fois en France. Lorsque cette magnifique plante est entrée en pleine floraison, le jardinier de cet amateur distingué, M. Avoine, a prié M. le Président, le 26 juin dernier, de nommer une Commission qui vînt en faire un examen attentif et qui pût en même temps prendre une idée de la belle collection dont elle fait partie. Avec un empressement légitimé par le haut intérêt que leur offraient les objets à examiner, les Commissaires désignés par M. le Président, MM. Keteleër, A. Rivière et Duchartre, se sont rendus à La Queue-en-Brie, le 30 juin dernier, et ils viennent aujourd'hui vous soumettre les résultats de leurs observations.

Bien que le Rapport qu'ils ont l'honneur de vous présenter, par mon organe, ait un but particulier et bien déterminé, celui de vous entretenir du *Vanda Batemanni* Lindl., ils croient ne pouvoir se dispenser de vous dire d'abord combien la collection d'Orchidées de M. Bertrand a eu d'intérêt à leurs yeux à cause de la rareté des espèces qui la composent et de la beauté des individus par lesquels ces espèces y sont représentées. Ils y ont remarqué en pleine et belle floraison plusieurs Orchidées intéressantes et encore peu répandues, comme le *Vanda suavis*, divers *Cypripedium*, des *Cattleya*, surtout un magnifique *Trichopilia picta maculata crispa*, qui présentait à la fois 6 inflorescences. L'effet de ces magnifiques plantes était encore rehaussé par le mélange de quelques espèces à beau feuillage, comme divers *Begonia* hybrides, surtout un beau *Cyanophyllum magnificum* remarquable pour l'ampleur de ses feuilles.

Ayant à vous parler spécialement du pied de *Vanda Batemanni* que la Commission a pu admirer en fleurs chez M. Bertrand, il ne

sera peut-être pas inutile de tracer d'abord un court historique relativement à cette belle et fort rare espèce.

Cette Orchidée croît naturellement dans les îles Moluques et Philippines. D'après Gaudichaud, on l'y trouve à la fois sur les gros arbres et sur les rochers dénudés de terre. Antérieurement, Rumphius avait dit (*Herbarium amboinense*, VI, p. 102) qu'elle s'attache aux Mangliers végétant sur le rivage de la mer, et que ses jets et racines pendent de là jusqu'à être baignés par l'eau salée pendant le flux.

Bien que cette curieuse plante eût été déjà décrite sous le nom de *Angrœcum quintum* par Rumphius, dans son *Herbarium amboinense* (loc. cit., édit. de Burmann, publiée en 1750), elle était restée inaperçue; par suite, lorsque Gaudichaud, pendant son voyage à bord de l'Uranie, la trouva dans l'île de Ravak, l'une des Moluques, il la considéra comme une espèce nouvelle, et comme le type d'un genre nouveau. Il lui donna le nom de *Fieldia lissochiloides*. (Gaudic., *Voy. de l'Uranie*, 1826, p. 424, pl. 36), et il en publia une figure en noir qui laisse un peu à désirer.

En 1848, Blume, dans le 4e volume de son splendide *Rumphia* (p. 49, tab. 194, fig. 2), donna une bonne figure coloriée de la même plante, d'après un dessin exécuté à Amboine, par Latour. Cette nouvelle figure représente un pied de faibles proportions, et portant des fleurs assez petites; mais dans le texte correspondant à la planche, le célèbre botaniste hollandais fait observer que les grappes de fleurs de ce *Vanda* dépassent quelquefois un mètre de longueur. En même temps, n'adoptant que comme simple sous-genre des *Vanda* le groupe des *Fieldia* proposé par Gaudichaud, il modifie le premier nom de notre plante en celui de *Vanda (Fieldia) lissochiloides*.

Un peu auparavant, en 1846, M. Lindley s'était occupé de la même Orchidée. Dans le *Botanical Register*, il en avait donné une bonne figure coloriée (*Bot. Reg.*, 1846, tab. 59), et il en avait changé le nom en se basant sur ce que la dénomination spécifique de *lissochiloides*, due à Gaudichaud, indique entre ce *Vanda* et les *Lissochilus* une ressemblance qui n'existe pas le moins du monde. Comme la plante, introduite vivante des Philippines en Angleterre par Cuming, avait fleuri pour la première fois, en juin et juillet 1846

chez M. Bateman, le savant orchidographe anglais crut devoir la dédier à cet amateur distingué et il lui donna le nom de *Vanda Batemanni* qu'elle a conservé depuis cette époque.

On voit que le *Vanda Batemanni* existe vivant en Angleterre depuis 18 ou 20 ans ; néanmoins il y est resté toujours fort rare. A plus forte raison est-il peu répandu en France où il ne se trouve, à notre connaissance, que dans la collection de M. Bertrand.

Le pied qui représente l'espèce dans cette collection, et dont je dois vous entretenir, atteignait 1m30 de hauteur à partir de la terre du pot, au moment où nous l'avons vu. Lorsque M. Bertrand le reçut d'Angleterre, il y a trois ans, il était en fort mauvais état, et la tige en était entièrement dénudée, dans sa portion inférieure, sur une longueur de 0m45. On eut alors l'heureuse idée de placer autour de cette portion dénudée une sorte de panier cylindrique, dont on remplit la cavité avec du sphagnum qu'on a eu le soin de maintenir frais depuis cette époque. Plongées dès lors dans un milieu humide, les racines aériennes paraissent y avoir puisé l'énergie qui leur avait manqué jusqu'alors ; la plante a repris vigueur, et, au mois de juin dernier, la portion supérieure de la tige, qui surmonte l'enveloppe de sphagnum, ne portait pas moins de 25 longues et belles feuilles distiques, épaisses, coriaces, dont les plus grandes atteignaient 0m55 de longueur sur 0m06 de largeur. Couverte des bases embrassantes de ces feuilles, la tige n'avait pas moins de 0m035 d'épaisseur ; en un mot, tout indiquait dans cette plante une remarquable vigueur de végétation.

C'est dans l'aisselle de la 16e feuille qu'est née la tige à fleurs ou le pédoncule épais de plus de 0m01, vert et finement maculé de brun, qui forme l'axe de l'inflorescence. Ses six nœuds inférieurs sont restés stériles et ne portent chacun qu'une petite bractée longue seulement de 0m01, embrassante par sa base, plus ou moins aiguë au sommet et notablement épaisse. Au 7e nœud ont commencé à se montrer les fleurs dont, à la fin de juin, 7 étaient épanouies, tandis que les supérieures, au nombre d'une quinzaine, étaient encore en boutons plus ou moins avancés. Il y avait deux semaines que la fleur la plus basse de cette inflorescence s'était ouverte et elle commençait alors à se flétrir.

Je n'ai point à décrire en détail la fleur du *Vanda Batemanni*

Lindl. Je me bornerai à dire qu'elle est colorée en rouge purpurin à l'extérieur, en jaune-fauve tout parsemé de macules d'un brun orangé à l'intérieur. Sur l'individu que nous avons vu, les fleurs ont de 7 à 8 centimètres de largeur. Les sépales et les pétales sont épais, largement ondulés sur les bords qui se reploient un peu en dessous, obtus au sommet, les premiers un peu plus larges que les derniers. Le labelle est plus court que le périanthe, jaune à sa base et purpurin au delà; il est recourbé vers le haut, divisé en 3 lobes dont les 2 latéraux sont petits, arrondis, dressés, tandis que le médian, beaucoup plus grand, forme carène en dessous et présente en dessus une forte crête médiane, lisse, tronquée à son extrémité antérieure, que suivent en avant 2 autres longues saillies plus basses et linéaires, parallèles entre elles. La colonne est courte, jaune avec des macules brunes. La labelle ne forme à sa base qu'une simple concavité et non un éperon, ce qui contribue surtout à distinguer la section *Fieldia*. Ces fleurs sont inodores. Ce qui frappe le plus en elles au premier coup d'œil, c'est le singulier constraste de couleur qu'elles offrent entre l'extérieur et l'intérieur de leur périanthe.

Cette plante nous a offert 2 particularités que nous croyons devoir mentionner.

1° L'ovaire des boutons, même les plus avancés, était parfaitement droit et sans torsion, tandis que dans la fleur qui s'était ouverte en dernier lieu, il avait déjà complétement effectué ce mouvement de torsion sur lui-même qui, comme chez la plupart des Orchidées, a pour effet de reporter le labelle en bas.

2° La tige à fleurs est remarquable par une abondante sécrétion de liquide limpide et fortement sucré qui la rend visqueuse à sa surface. Toute sa portion supérieure est mouillée de ce liquide qu'on voit s'amasser en gouttes; ces gouttes s'arrêtent principalement sous les boutons. Il serait intéressant de déterminer le siége précis, la quantité et la nature de cette curieuse sécrétion; malheureusement il est peu probable qu'on puisse le faire tant que cette plante sera d'une extrême rareté et par conséquent d'un très-haut prix.

Ainsi, Messieurs, à peu de mois seulement d'intervalle, M. Bertrand a vu fleurir dans ses serres deux Orchidées des plus rares et des plus intéressantes qui existent aujourd'hui dans les cultures

européennes : les *Vanda Lowei* et *Batemanni*, dont on n'avait pas encore obtenu la floraison en France. Or, bien que cet amateur distingué connaisse fort bien les Orchidées et la culture qui leur convient, il est certain que c'est surtout aux soins intelligents et réellement dévoués que donne à ses plantes son jardinier, M. Avoine, qu'il a dû cet important résultat au sujet duquel la Commission ne saurait lui adresser de trop vives félicitations. Nous espérons donc que la Société impériale et centrale d'Horticulture voudra bien accorder à cet actif et habile jardinier, qui du reste montre le même zèle et la même intelligence dans d'autres cultures aussi étendues que variées, une récompense qui soit à ses yeux le prix des succès importants obtenus par lui jusqu'à ce jour et un encouragement à faire mieux encore, s'il est possible, dans l'avenir. Pour ce motif la Commission a l'honneur de solliciter de vous, Messieurs, le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur les claies a ombrager les serres de M. J. Hennecart.

M. Tricotel, Rapporteur.

Messieurs,

Chargé par votre Comité des Arts et Industries horticoles, dans la séance du 23 janvier dernier, d'examiner les claies en roseaux de la fabrique de M. J. Hennecart, de Paris, nous avons l'honneur de vous rendre compte des résultats de notre mission.

M. Hennecart s'est fait acquéreur d'un brevet pris en 1857 pour la fabrication de claies à ombrager les serres, châssis de couches, etc., en Roseaux de marais (*Arundo Phragmites* L.).

Ces roseaux peuvent avoir deux degrés de force, et chaque mètre courant de claie en contient 135 pour la petite dimension, 105 pour la grande. Ils sont retenus par une chaîne dont chaque liage, espacé de 10 en 10 centimètres, est formé de trois fils : l'un, dit *fil droit*, fonctionnant seul, les deux autres, dits *fils de tour*, opèrent leurs révolutions sur le fil droit, l'un de droite à gauche et l'autre de gauche à droite; disposition qui a pour but d'enserrer les roseaux et de faciliter l'enroulement dans les deux sens.

Cet enroulement donne, pour les claies de 1 mètre de largeur for-

mées de petits roseaux, un diamètre de 15 centimètres et un poids de 18 kilogrammes sur une longueur de 22 mètres; et pour celles en gros roseaux, un diamètre de 55 cent. et un poids de 26 kilog. sur la même longueur.

Les cordes de la chaîne sont imprégnées de goudron, ce qui les rend imputrescibles et adhérentes; les roseaux, coupés de façon à présenter à chaque extrémité un nœud qui empêche l'écrasement, sont passés dans un bain de sulfate de cuivre qui a pour effet d'en augmenter la durée.

Ces claies peuvent être fabriquées par largeurs de 1 mètre, 1m 10, 1m 20, 1m 25 et 1m 30. Ces dernières dimensions sont exceptionnelles.

Le prix de revient est de 2 francs à 2 francs 25 centimes le mètre superficiel.

Nous croyons que ce produit utile est d'une application facile pour ombrager les serres et les châssis de couches; sa légèreté et son bon marché, que nous conseillons au fabricant d'abaisser encore, le recommandent à tous les horticulteurs. Les premières claies posées ont déjà trois années de durée, et nous pensons que d'autres années viendront s'y ajouter. Aussi votre Commission n'hésite-t-elle pas à recommander ces claies à votre approbation, et à vous demander le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Orléans;

Par M. Jacquin, de Bessancourt.

Le 7 juin 1862, s'ouvrait à Orléans la trente-unième Exposition de fleurs et de produits légumiers.

Désigné par notre Président pour représenter la Société impériale et centrale aux délibérations du Jury des récompenses, je me rendis à Orléans, le 6 juin. Ce Jury se réunissait, la veille de l'ouverture, sur le boulevard du Mail, dont une partie était transformée en arène de verdure, avec accidents de terrain, vallonnements, allées

sinueuses, gazons artificiels, grotte d'où jaillissait de l'eau en abondance pour alimenter une rivière, le tout protégé par une vaste tente qui couvrait les merveilles de la nature et qui embrassait même de beaux arbres du boulevard.

Les plantes, malgré la chaleur du jour et celle des journées précédentes, y faisaient bon effet. 556 sujets en groupes divers formaient l'apport de 32 concurrents; on voyait, en outre, plusieurs massifs et plantes isolées, apportés par des amateurs.

Les arbres fruitiers manquaient, ainsi que les fruits; deux lots de légumes seulement étaient exposés; pourtant les alentours de la ville sont cultivés en marais ou en vignes, et partout on voit des arbres à fruits, ainsi que des légumes en très-grande abondance.

Les Conifères, les *Pelargonium* et les *Begonia* dominaient. Un beau massif de plantes de serre chaude, exposé par M. Thouvenel, amateur, contenant des plantes aquatiques rares, était très-remarquable; il en était de même d'un massif de *Fuchsia* de grande et moyenne hauteur, qui était dû à M. le Président Porcher, grand amateur de ces plantes et de Camellias.

Un 3e massif de *Pelargonium*, à couleurs veloutées et changeantes très-variées, a eu l'une des récompenses principales, et un sujet du massif, à cause de son beau coloris ponceau et velouté, a été dénommé *Victoire d'Orléans*.

L'un des lots de légumes, trouvé bien complet et avancé, a été récompensé de la grande médaille.

Un *Cactus* de force exceptionnelle, âgé de près de 20 ans, était exposé à l'entrée du parterre. En dehors de l'arène se trouvaient des charrues de jardin, des roidisseurs, des abris de serre, un nouveau genre d'échenilloir.

L'ensemble de l'Exposition était parfaitement combiné, et les Sociétaires qui ont eu à s'occuper de l'organisation, pour le dessin de l'arène, pour faire arriver et placer les exposants, et pour faire jaillir de l'eau sur la montagne, sont dignes d'éloges et méritent les remercîments qui leur ont été exprimés dans un banquet splendide qui avait lieu le jour même des opérations du Jury.

Compte rendu de l'Exposition d'Autun en 1862,

Par M. A. Dupuis.

La Société autunoise d'Horticulture, fondée en 1859, sous la présidence de M. le marquis de Saint-Innocent, a régulièrement ouvert des Expositions, tous les ans, du 1er au 4 septembre. Malgré les circonstances défavorables, l'Exposition de cette année a montré que cette Société est décidément en progrès et mérite de plus en plus les éloges qui lui ont été donnés dans les précédents comptes rendus, éloges auxquels nous croyons devoir nous associer.

L'Exposition avait lieu dans la vaste cour et dans les belles salles du petit séminaire, local parfaitement choisi et que monseigneur l'Évêque d'Autun avait mis, avec un bienveillant empressement, à la disposition de la Société. Ajoutons que le tableau était digne du cadre qui le renfermait.

M. le Président de la Société avait offert une médaille de vermeil grand module pour l'exposition d'ensemble la plus complète; ce prix d'honneur a été décerné à M. Fillion-Jeanrot, horticulteur, à Autun.

La culture maraîchère était parfaitement représentée et réalisait tout ce que l'on peut désirer de mieux dans une Exposition. M. Perrin-Caillou a obtenu la médaille de vermeil offerte par la ville d'Autun pour le plus bel ensemble.

Plusieurs lots de racines et de tubercules, de Cucurbitacées, de Choux et de Salades ont valu des médailles d'argent à MM. Guillaumeau, Delhomme et Poireau, jeune.

Les collections de fruits à pepins étaient généralement très-méritantes et compensaient le petit nombre de fruits à noyau. Le prix d'honneur (médaille d'argent de première classe) a été décerné à M. Fillion. MM. Bougrand et Charollois ont obtenu des médailles d'argent; MM. Mozer et Lhomme, des médailles de bronze pour leurs lots de Pommes et de Poires. Pareille récompense a été décernée au Petit Séminaire d'Autun, dont les jardins, parfaitement tenus, offrent un large champ d'études et entretiennent le goût si précieux de l'horticulture chez les nombreux élèves de cet établissement.

La médaille de vermeil offerte par les Dames Patronnesses était destinée au plus bel ensemble de fleurs coupées. Ce prix a été

décerné à M. Mozer. M. Terreau, dont le lot était aussi fort remarquable, a reçu une médaille d'argent.

Nous sommes heureux de constater en passant ce fait que presque tous les concours ouverts par la Société Autunoise ont été remplis, et plusieurs de la manière la plus honorable. Des médailles d'argent ont été décernées : à M. Pelot, pour ses plantes de serre et d'orangerie ; à M. Fillion, pour ses arbustes d'agrément et ses plantes annuelles fleuries ; à M. Guillaumeau, pour ses Roses coupées ; à M. Hoste, pour ses Dahlias ; à M. Mozer, pour ses *Pelargonium* et *Fuchsia*.

Les Reines-Marguerites du Petit Séminaire, les Roses de MM. Brochot et Desvigne ont obtenu des médailles de bronze.

Les objets d'art et d'industrie horticole forment le complément obligé de toute Exposition. Le jury a décerné des médailles de bronze à M. Montcharmon, pour ses fleurs artificielles ; à M. Chaussevert, pour sa poterie usuelle et de luxe ; à MM. Vauthier et Pitois pour leurs instruments et outils de jardinage.

Plusieurs concours imprévus ont dû attirer son attention ; un beau massif de *Magnolia* et d'*Yucca*, exposé par M. Fillion, a été particulièrement remarqué et a valu à cet habile horticulteur une médaille d'argent.

En résumé, l'Exposition de la Société autunoise était des plus satisfaisantes, grâce à l'empressement des horticulteurs et au zèle intelligent de la Commission d'organisation. Le concours obligeant de M. le marquis de Saint-Innocent, et de MM. Léger et de Noiron, Secrétaires de la Société, a rendu facile la tâche du Jury. Il est de notre devoir d'ajouter que les Délégués des Sociétés étrangères ont reçu, des autorités de l'arrondissement et de la ville d'Autun et des Membres de la Société autunoise, l'accueil le plus affable et le plus empressé.

La Société autunoise poursuit avec zèle l'accomplissement de son œuvre. Elle provoque, par tous les moyens dont elle dispose, les progrès de la culture maraîchère et fruitière, qui doivent influer heureusement sur ceux de l'agriculture. Qu'elle continue à marcher dans cette voie et à trouver dans les succès de ses premières années un encouragement pour l'avenir !

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

FLORE DES SERRES.

Musa vittata W. ACKERMANN, *Fl. des ser.*, pl. 1510-1513. — Bananier panaché. — Ile San Thomé. — (Musacées).

La plante extrêmement remarquable que la *Flore des serres* figure sous cette dénomination provisoire a été découverte dans l'île San Thomé, située sous l'équateur, à une certaine distance de la côte occidentale de l'Afrique, par M. W. Ackermann, voyageur de l'établissement Van Houtte. Nous avons le vif regret d'annoncer que, d'après des nouvelles récentes, ce jeune et zélé collecteur a succombé, le 19 avril dernier, aux terribles atteintes de la fièvre jaune, à Loanda, où il s'était rendu au mois d'octobre 1861. — Le *Musa vittata*, qui a été sa première et peut-être sa plus importante découverte, rappelle le Bananier de la Chine pour le port et les proportions. Ses grandes et belles feuilles ovales-lancéolées, parcourues dans leur longueur par une forte côte médiane très-saillante en dessous, sont panachées, sur un fond d'un beau vert, de bandes inégales et irrégulières, les unes blanches, les autres d'un vert très-pâle, qui suivent, les unes et les autres, la direction transversale tracée par les nervures. M. Ackermann n'ayant envoyé avec cette plante aucune note sur les caractères botaniques par lesquels elle se distingue, il est impossible de savoir encore si c'est une simple variété panachée d'une espèce déjà connue, ou bien si elle constitue une espèce distincte et séparée. Nous rappellerons que, cette année même, un pied de *Musa vittata* a figuré à l'Exposition de la Société impériale et centrale d'Horticulture, dans le beau lot de M. Chantin. — Il est à peu près inutile de dire que ce Bananier, étant originaire d'un pays situé sous l'équateur, exige la serre chaude.

Ludovia lanceæfolia AD. BRONG., *Fl. des ser.*, pl. 1515-1516.—Lu-dovie à feuille en lance. — Guyane française. — (Pandanées-Cyclanthées).

Cette plante nouvelle, pour laquelle M. Ad. Brongniart croit devoir établir un genre distinct et séparé, a été envoyée de la Guyane française, en 1844 et 1846, par MM. le Prieur et Melinon. Depuis cette époque, elle a été cultivée dans les serres du Jardin des plantes de Paris et elle y a fleuri annuellement. Le savant professeur de Botanique de ce grand établissement l'avait d'abord et provisoirement regardée comme une espèce nouvelle de *Carludovica;* mais en en étudiant attentivement les caractères comparativement à ceux des vrais *Carludovica* dont il a observé les fleurs à l'état frais, il a constaté dans la nouvelle venue des différences assez tranchées pour pouvoir être regardées comme génériques, et qui concordent avec une différence complète de port, puisque la tige des *Carludovica* est droite et porte des feuilles dans tous les sens, tandis que celle du *Ludovia* est inclinée, destinée à ramper sur le tronc des arbres, chargée de feuilles distiques, engaînantes à leur base, et produit des racines adventives le long de sa face inférieure. Les fleurs femelles des *Carludovica* présentent, en dehors des 4 très-longs filaments stériles qui donnent aux spadices de ces plantes un aspect très-singulier, 4 divisions calycinales qui manquent entièrement chez le *Ludovia*; en outre, dans les premières, l'ovaire offre intérieurement 4 placentas en lames saillantes sur les parois latérales de sa cavité, tandis que les 4 placentas forment, chez le *Ludovia,* 4 masses épaisses, hémisphériques, qui pendent du haut de l'ovaire et qui sont couvertes, à leur face inférieure, par des ovules en grand nombre. — Quant au *Ludovia lanceæfolia* AD. BRONG. considéré dans son ensemble, il est remarquable surtout par ses grandes feuilles distiques, longues de 1 mètre à 1 m. 50, dont le limbe lancéolé, aigu, épais et roide, d'un vert glauque, se rétrécit graduellement par le bas en un pétiole assez court et un peu engaînant à sa base. Les spadices solitaires, dans lesquels les fleurs femelles sont entourées par les fleurs mâles, forment des masses ovoïdes, jaunes, chargées de groupes espacés de très-longs filaments blancs stériles qui appartiennent aux fleurs femelles; ils sont embrassés par 3 à 5 bractées distiques, dont les intérieures sont jaune-brunâtre, aussi longues

qu'eux ; ils sortent isolément de l'aisselle des feuilles supérieures. — Le *Ludovia* n'a pas encore donné de bonnes graines ; mais de la base de sa tige sont nés des bourgeons qui ont servi à le multiplier.

Helianthus californicus insignis, *Fl. des ser.*, pl. 1517-1518. — Soleil de Californie remarquable. — États-Unis. — (Composées).

Fort belle variété de Soleil que M. Van Houtte regarde comme assez brillante pour réhabiliter ces grandes plantes dans les jardins d'où elles tendaient à disparaître. Elle avait été nommée par M. Ed. Otto, dans le Journal de Hambourg, *Helianthus californicus centrochlorus*, ou à centre vert, et M. Van Houtte ne dit pas pour quel motif il croit devoir substituer une nouvelle dénomination à celle-ci, qu'il se contente de donner comme synonyme. C'est, dit-il, une espèce trapue, qui ne s'élève qu'à 1 m. 33 ou au plus 1 m. 65, qui est bien garnie de branches terminées par des pédoncules bien droits ; au bout de ceux-ci sont de fort grandes fleurs (capitules) placées toutes perpendiculairement, qui présentent d'innombrables rayons jaune d'or, bien imbriqués, et dont le centre est occupé par un disque d'un vert foncé métallique très-brillant. — On sème cette plante en place, dans toute nature de sol, après les gelées.

Rhododendron Veitchianum Hook. — *Fl. des ser.*, pl. 1519-1520. — Rosage de Veitch. — Indes orientales. — (Éricacées).

Nous nous contenterons de citer la nouvelle figure, d'après le vivant, que donne la Flore des serres, de cette magnifique espèce dont il a été déjà question dans le *Journal*, volume III, 1857, p. 632.

Polystachya carnea Ad. Brong., *Fl. des ser.*, pl. 1521. — Polystachye à fleurs couleur de chair. — Afrique occidentale. — (Orchidées).

Orchidée gracieuse que le Jardin des Plantes de Paris a reçue, en 1857, de M. Aubry-Lecomte, qui l'avait découverte dans le Gabon, sur la côte occidentale de l'Afrique. C'est une plante assez petite, dont les tiges fasciculées, comprimées, grêles, sont recouvertes par les longues gaînes serrées des feuilles ; celles-ci sont distiques, linéaires-lancéolées, aiguës, lisses, pourvues de 5 nervures. L'inflorescence est terminale et comprend généralement de deux à quatre petites grappes latérales dressées, plus courtes que la

terminale, dans lesquelles les fleurs petites, colorées en rose qui va pâlissant de la base au sommet des folioles, avec le labelle jaune, sont serrées l'une contre l'autre et accompagnées chacune d'une petite bractée ovale, aiguë, réfléchie. — Cette Orchidée, en raison de son origine, exige la serre chaude où elle fleurit facilement.

Polystachya sulfurea Ad. Brong., *Fl. des ser.*, sub tab. 1521. — Polystachye à fleurs jaunes. — Afrique occidentale. — (Orchidées).

Dans son article relatif à l'espèce précédente, M. Ad. Brongniart caractérise, sans en donner de figure, une autre Orchidée appartenant au même genre et donnée au Jardin des Plantes de Paris par M. Pescatore qui l'avait reçue de Gabon. Le savant botaniste se demande si ce ne serait pas le *Polystachya pyramidalis* Lindl., plutôt qu'une espèce nouvelle. Cette plante est plus grande, dans toutes ses parties, que le *Polystachya carnea*, dont elle a le port; mais elle diffère de celui-ci soit parce que ses feuilles plus lancéolées ont 7 nervures très-marquées, qui se prolongent sur les gaînes en les rendant anguleuses, soit parce que ses fleurs sont jaunes et ont les folioles de leur périanthe aiguës, et non obtuses.

Dracæna Aubryana Ad. Brong., *Fl des ser.*, pl. 1522-1523. — Dragonnier d'Aubry. — Afrique occidentale.— (Liliacées-Asparagées).

Cet élégant Dragonnier, dont on obtient facilement la floraison en serre chaude, même sur les pieds jeunes, a été donné au Jardin des plantes de Paris par M. Aubry-Lecomte, qui l'a découvert au Gabon. Son port et la configuration de ses feuilles rappellent plutôt les *Cordyline* que les vrais *Dracæna;* mais il a la nervation et tous les caractères floraux de ces derniers. Sa tige grêle, qui n'a que 0m 02 de diamètre, est restée simple; elle présente des cicatrices en anneau complet, assez espacées. Ses feuilles sont distiques, mais cependant dirigées de tous les côtés par la torsion de la tige, engaînantes à leur base, rétrécies inférieurement en un long pétiole qui se ploie en gouttière profonde; leur limbe est lancéolé, rétréci au sommet qui est très-aigu, marqué de nervures fines, parallèles à la côte médiane. L'inflorescence terminale, longue de près d'un mètre et droite, forme une panicule étroite à rameaux assez courts, dressés, portant des fleurs fasciculées, sessiles ou à peu près, qui s'épanouissent successivement et ne restent ouvertes

que pendant quelques heures de la matinée, et qui sont blanches en dedans, purpurines extérieurement vers l'extrémité des folioles du périanthe. Les inflorescences sont embellies surtout par les boutons de fleur blancs, à sommet purpurin. Le pistil a 3 loges qui contiennent chacune un seul ovule dressé, caractère essentiel des *Dracæna*.

Rochea versicolor DC., variet., *Fl. des ser.*, pl. 1524-1525. — Rochée à couleurs variables, variétés. — (Crassulacées).

Ces charmantes plantes ont été obtenues par M. Fr. Desbois, à la suite de croisements opérés, au mois de juillet 1858, entre les Crassules connues sous les noms de *Beauté de Charonne*, *corallina*, *nitida odorata*, *Angelina*. Elles présentent une série à peu près continue de teintes depuis un rouge très-vif jusqu'à un rose pâle, et à divers mélanges de rouge-pourpre et de blanc. L'une d'elles a même la partie inférieure des pétales nankin et leur moitié supérieure purpurine.

Otacanthus cæruleus Lindl., *Fl. des ser.*, pl. 1526. — Otacanthe bleu. — Brésil. — (Acanthacées).

Cette jolie Acanthacée a été envoyée du Brésil à l'établissement de M. Van Houtte par le capitaine Capanema, membre d'une Commission scientifique qui explore en ce moment ce vaste empire. Elle s'élève à 0m 65 ou un peu plus. Sa tige tend à se ramifier beaucoup, ce qui permettra d'en obtenir sans peine des pieds trapus et bien fournis. Ses feuilles, à en juger par la figure, sont d'un vert clair, ovales-lancéolées, aiguës, dentées en scie, brièvement pétiolées; ses fleurs d'un joli bleu violacé, quoique solitaires à l'aisselle des feuilles supérieures, se rapprochent au sommet des branches en assez grand nombre pour produire l'effet d'inflorescences d'un charmant effet; chacune d'elles présente : un calice de 5 sépales dont l'un est foliacé, tandis que les autres sont simplement sétacés; une corolle à long tube arqué, à limbe plan, divisé en deux grandes lèvres étalées, arrondies et presque égales entre elles; 4 étamines incluses, dont 2 sont stériles, et dont les 2 autres, qui sont fertiles, se distinguent parce que leur anthère uniloculaire et réniforme porte une sorte d'oreillette membraneuse; le stigmate de ces fleurs est en entonnoir. La culture de cette charmante

nouveauté est très-facile : il lui faut la serre chaude pendant l'hiver et le plein air pendant l'été. Après la floraison, qui se continue sans interruption pendant tout l'hiver, on la taille sévèrement ; on pince de nouveau l'extrémité des branches, quand on la met à l'air libre ; ainsi traitée, elle est chargée de boutons au moment où on la rentre dans la serre. Elle se plait dans le terreau de feuilles. On la multiplie de boutures.

Cypripedium Dayanum Rchbc. fil., *Fl. des ser.*, pl. 1527. — Cypripède de Day. — Patrie ? — (Orchidées).

Cette belle Orchidée avait été signalée par M. Lindley, dans son *Gardeners' Chronicle* (n° du 28 juillet 1860), comme une variété du *Cypripedium superbiens* Rchbc. fil.; mais une étude attentive a conduit finalement M. Reichenbach, fils, à la regarder comme une espèce distincte et séparée. Ce Cypripède a les feuilles oblongues, aiguës, marquées, sur leur fond vert gai, de macules carrées d'un vert noirâtre. Sa hampe rouge et hérissée se termine par une fleur large de 14 ou 15 centimètres, dans laquelle le périanthe est blanc, comme marbré de rouge-violacé sur les deux pétales, tandis que le labelle est coloré en brun rouge tirant sur le chocolat. Le sépale supérieur ou dorsal est ovale dans le bas, lancéolé au sommet, cilié; les 2 pétales sont très-longs, ligulés, aigus, un peu ondulés, longuement ciliés, surtout vers le bas, non verruqueux ; le labelle a ses lobes aigus et son sac oblong. — Cette Orchidée se trouve dans la riche collection de M. Day, amateur, a Tottenham (Angleterre); c'est là que M. Van Houtte l'a vue, et c'est de cette riche collection qu'est sorti l'échantillon d'après lequel a été peinte la figure que donne la *Flore des serres*, dans son numéro publié le 30 août dernier.

Deux observations sur la Vigne, (*Monatschrift* de 1862, p. 36, et *Wochenschrift*, n° 18 de 1862).

Nous trouvons dans l'excellent journal de Pomologie de MM. Lucas et Oberdieck et dans le Wochenschrift de M. Ch. Koch deux notes relatives à la Vigne qui nous semblent avoir un intérêt réel, l'une au point de vue de la culture, l'autre principalement

à celui de la physiologie végétale. Nous croyons devoir en réunir les résumés dans cet article :

1° M. Oberdieck rapporte qu'à l'Exposition de fruits qui a eu lieu à l'automne de 1861, à Hildesheim, on admirait des grappes de Chasselas royal (Diamant Gutedel), exposées par M. Michelsen, directeur de l'Institut agricole d'Hildesheim. Non-seulement ces grappes étaient notablement plus grosses et plus belles que celles qu'on obtient généralement du Chasselas, mais encore les grains qui les formaient étaient énormes et avaient près de 3 centimètres de diamètre. M. Oberdieck demanda à l'exposant par quel moyen il avait obtenu un résultat si extraordinaire; il apprit ainsi qu'on avait enlevé, à l'automne, la terre qui recouvrait les racines de la Vigne, en grattant même avec les mains, et qu'on avait mis sur ces racines du purin frais, retiré récemment de l'écurie, additionné d'une assez grande quantité de sable. En outre, pour que l'air arrivât plus facilement aux racines on avait placé sur celles-ci une rangée de tuyaux de drainage. Il serait intéressant, dit avec raison M. Oberdieck, de répéter cette expérience pour voir si l'on en obtiendrait le même résultat;

2° M. Stelzner, horticulteur à Gand (Belgique), possède une vieille treille qui, plantée à l'air libre, est dirigée ensuite vers l'intérieur d'une serre qu'elle garnit entièrement. Cette treille est du Frankenthal. La serre dont il s'agit sert habituellement à loger pendant l'hiver des plantes de serre froide, de telle sorte qu'on se contente d'empêcher que la gelée n'y pénètre. Aussi la Vigne ne commence-t-elle d'ordinaire à y développer ses premières pousses qu'au mois d'avril. Par exception, pendant l'hiver de 1861, on y renferma des plantes délicates, ce qui obligea à y entretenir une température plus élevée; la conséquence naturelle en fut que, dès le commencement du mois de février, la treille était déjà en pleine végétation. A partir de ce moment, elle poussa avec beaucoup de vigueur et se mit à fleurir sur tous ses jets même les plus petits. Un temps doux et clair favorisa la végétation de la treille, de telle sorte que, dès les premiers jours du mois de mars, ses fleurs étaient près de s'épanouir. Grand fut l'étonnement de M. Stelzner lorsque, dans la matinée du 5 mars, en entrant dans la serre, il vit que toutes ses pousses étaient flasques et pendantes, comme si

la plante allait périr. Il chercha aussitôt à découvrir la cause d'un changement si subit et si fâcheux dans l'état de sa Vigne. Il s'assura que le froid de 10° c., qui était survenu fort à l'improviste dans cette même matinée, n'avait pu se faire sentir à l'intérieur de la serre qui avait été chauffée en proportion du refroidissement extérieur. Il reconnut aussi qu'on ne pouvait attribuer cet effet à une sécheresse excessive de la terre ni à toute autre cause analogue. Il était déjà décidé à couper tous les sarments ainsi atteints d'un mal inconnu, lorsque l'idée lui vint que la gelée agissant sur la tige de la Vigne placée à l'extérieur avait bien pu opposer subitement un obstacle insurmontable à la circulation et amener ainsi la fanaison des pousses placées dans la serre. Aussitôt il fit jeter de l'eau chaude sur cette tige qu'il couvrit ensuite entièrement de fumier. Au bout d'une heure, le changement était complet; les jets de la treille, au nombre de plusieurs centaines, avaient repris toute leur fraîcheur et s'étaient remis en végétation. Le 18 du même mois, presque toutes les fleurs étaient déjà ouvertes. — Les années précédentes, cette même tige de Vigne n'avait jamais été couverte pendant l'hiver; mais la plante ne s'était mise en végétation que plus tard, aussi n'avait-elle pas ressenti sensiblement l'influence du froid extérieur. Cette observation est intéressante au point de vue physiologique; elle montre, en effet, avec quelle remarquable rapidité la circulation apporte à toutes les parties d'un végétal même très-développé la quantité de séve qu'exige leur végétation; elle nous fait, en outre, reconnaître quelle puissante influence exerce le froid sur le mouvement de la séve dans des végétaux dont cependant il n'altère pas les tissus ni même la vitalité, puisqu'il suffit de faire disparaître son action pour voir ce même végétal reprendre instantanément toute sa vigueur absolument comme s'il n'avait rien éprouvé.

Le Didymopanax (*Aralia*) **papyrifera** et sa culture ; par M. A. Stelzner. (*Hamburger Garten- und Blumenzeitung*, 1862, p. 125).

Le *Didymopanax papyrifera* plus connu sous son premier nom d'*Aralia papyrifera*, est une plante intéressante à deux titres différents : comme espèce utile et comme végétal d'agrément. Sous le premier rapport, on sait généralement que c'est lui dont la moelle

divisée en lames minces constitue une matière aujourd'hui fréquemment employée, à laquelle on donne le nom tout-à-fait impropre de *papier de riz*. Le papier de riz n'est connu en Europe que depuis vingt-cinq à trente ans. Les premières petites feuilles qui en furent apporteés de Chine arrivèrent à Londres, où une fleuriste habile en fit un petit bouquet de fleurs artificielles, qui fût acheté au prix de 50 livres sterling (1200 fr.). On n'avait alors absolument aucune donnée relativement à la plante qui servait à le confectionner, ni sur la prépapation qui le donnait. L'examen microscopique ayant montré que c'était un tissu cellulaire, analogue à celui de la généralité des moelles de plantes, qui le constituait, on pensa que c'était la moelle d'une plante à tige très-épaisse et remplie de substance médullaire qui en formait la matière ; on supposa alors que le végétal dont la moelle était ainsi utilisée par les Chinois devait être une Légumineuse du genre *Æschynomene*. Il y a peu d'années que, grâce à son insistance auprès des consuls anglais en Chine, Sir William Hooker apprit que la plante au papier de riz, était une Araliacée qu'il rattacha avec doute au genre *Aralia* et qui plus tard est devenu le type du genre *Didymopanax*.— Le papier de riz arrive aujourd'hui en Europe en assez grande quantité ; on s'en sert pour divers usages, mais surtout pour y peindre de petites images destinées en général à être mises dans les livres de prières. —A titre de plante d'agrément, le *Didymopanax papyrifera* a beaucoup d'intérêt. En effet comme le dit M. Stelzner, parmi les espèces végétales, en assez grand nombre, auxquelles la beauté de leur feuillage vaut aujourd'hui une place distinguée dans les jardins, il n'en est pas qui, par leurs proportions comme par l'ampleur de leurs feuilles, rappellent dans la pleine terre de nos jardins, pendant l'été, les membres de la belle famille des Palmiers. Ni les *Solanum*, ni les *Wigandia*, *Uhdea*, *Cosmophyllum*, *Gunnera*, etc., n'ont un port ni des dimensions qui leur permettent de jouer ce rôle. Il est donc heureux que la plante qui fait le sujet de cet article soit venue combler cette lacune regrettable. D'après M. Stelzner, elle surpasse toutes les espèces que nous venons de nommer par l'effet qu'elle produit lorsqu'elle est cultivée convenablement. Alors son port arborescent, et ses feuilles qui mesurent un mètre ou même davantage en diamètre et qui ont assez

de fermeté pour résister au vent, en font un des végétaux les plus imposants qu'on puisse cultiver dans ces conditions. Malheureusement jusqu'à ce jour on s'est généralement obstiné à la traiter comme plante de serre chaude, ou au moins de serre tempérée chaude et par là on l'a condamnée à une végétation faible et languissante qui souvent l'a fait abondonner; on l'aurait vue sous un point de vue entièrement différent si on l'avait tenue simplement en serre froide pendant l'hiver et qu'on l'eût plantée ensuite pendant l'été en pleine terre, soit au milieu des pelouses, soit en groupes. Sa végétation dans ce dernier cas, est très-vigoureuse et très-rapide, surtout si l'on a soin de l'arroser de temps en temps avec de l'engrais liquide consistant en une solution de guano, ou en tout autre liquide analogue. Le meilleur procédé pour en tirer tout le parti possible, consiste à planter cet *Aralia* dans un panier qu'on enterre pendant l'été. Par ce moyen on n'a pas de peine à le relever à l'automne. Les pieds ainsi relevés de la pleine terre font l'ornement de la serre froide pendant l'hiver, au milieu des autres végétaux, parmi lesquels ils se font remarquer par l'ampleur peu commune de leurs feuilles et par la noblesse de leur port. Ils ont de plus acquis, grâce à ce mode de culture, une vigueur qui se traduit aussi par une plus grande rusticité. C'est ainsi que M. Stelzner dit avoir vu des pieds traités de la sorte supporter un froid de 3 degrés Réaumur sans que leurs feuilles en souffrissent le moins du monde (1).—Les expériences de notre auteur lui ont appris également que le *Didymopanax papyrifera* est un sujet excellent pour recevoir la greffe de diverses espèces d'*Aralia* difficiles à cultiver sans cela. C'est ainsi qu'il a obtenu de très bons résultats en greffant sur cette espèce les *Aralia leptophylla*, *elegans*, *peltata* et le bel *A. dactylifolia*. — Ces grands et nombreux avantages recommandent la plante dont il s'agit dans cet article à tous les amateurs d'horticulture, et doivent lui valoir, dans un avenir prochain, un rang très-élevé dans la catégorie des végétaux ornementaux par leur feuillage.

---

(1) Il est important de faire remarquer que cette belle plante se multiplie facilement par ses racines.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

s plus
euseme
r comm
: chas
guisent
point à
en ser
lant l's
s. Sa v
ide, se
ngrais
: liqui
possibl
pendar
nne. Le
re froid
els ils s
s et par
node d
de re
és de la
'eilles
notre
rifera
spèces
nu de
lepto
nds et
dans
uloir,
: des

alti-



JM DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE

PLANCHE XVII.

iopsis Schilleriana Rchb. fil. — Phalénopside de Schiller lippines. — (Orchidées).

hidée dont le *Journal* offre aujourd'hui une figure à ses lec-
st certainement l'une des plus belles, si ce n'est même la plus
 la famille à laquelle elle appartient. Pour en concevoir la
lleuse beauté, qu'on s'en figure un pied fleuri, non pas tel que
ue la Société s'est empressée de faire peindre à sa première
on, chez Mme Pescatore, mais tel qu'on en observe souvent
es forêts des îles Philippines portant sur la même hampe, épa-
s à la fois, des fleurs au nombre de 80 à 90, selon M. Marius
, de 100 selon M. B.-S. William (*Gard. Chron.*, 1861, 6 juil-
p. 617 c.). Il serait difficile de trouver une floraison plus
idide et en même temps une plus grande délicatesse de
ris.

'introduction de cette plante en Europe est toute récente. Une
e publiée dans le *Gardeners' Chronicle* du 10 mars 1860, p. 216,
is apprend que le consul Schiller, de Hambourg, l'avait reçue
Manille en 1858, et que, sur un envoi de 30 pieds, il n'avait pu
auver qu'un seul. C'est celui-ci qui fleurit en 1860, dans la cé-
re collection de cet amateur distingué, et qui fut reconnu par
Reichenbach, fils, pour une nouvelle espèce de *Phalænopsis* à
uelle ce botaniste crut devoir donner le nom de *Phalænopsis*
illeriana. Il paraît cependant que cette magnifique espèce exis-
t déjà au moins 2 ans auparavant chez M. Linden, en Belgique;
n effet, dans une note relative aux plantes remarquables qu'il avait
vues dans les serres de ce célèbre horticulteur, M. Reichenbach, fils, signalait, dans le numéro du *Bonplandia* en date du 1er juin 1856, (p. 173), « une nouvelle espèce de *Phalænopsis* à feuilles maculées de blanc d'argent à la manière du *Sonerila* (*margaritacea*). » Plus tard, il a reconnu dans cette nouvelle espèce son *Phalænopsis Schilleriana*.

En France, c'est dans la collection de Mme Pescatore qu'a figuré pour la première fois cette Orchidée. Plusieurs pieds en avaient

été envoyés de Manille par M. Marius Porte ; un seul arriva vivant, mais très-fatigué. Il fleurit cependant dans les premiers mois de 1861 ; mais, comme le montre la figure qui en fut peinte alors par M. Riocreux avec l'élégante exactitude qui distingue tous ses dessins, figure réduite à la moitié de la grandeur réelle et que la planche XVII reproduit fidèlement, cette plante encore faible ne forma qu'une hampe simple sur laquelle on compta 7 fleurs. Une nouvelle année de végétation lui ayant donné plus de force, sa seconde floraison, qui a eu lieu cette année même, a été beaucoup plus belle ; sa hampe s'est ramifiée, et on l'a vue donner naissance à 29 fleurs bien développées.

Depuis 2 ans, le *Phalænopsis Schilleriana* est devenu beaucoup moins rare dans les serres. De nombreux envois en ont été faits par M. Porte et par des collecteurs anglais ; aussi, dans les premiers mois de 1862, avons-nous vu fleurir cette belle plante à Paris, au Jardin des Plantes (3 pieds y ont fleuri), chez MM. Thibaut et Keteleër et chez M. le comte de Nadaillac. C'est donc maintenant une espèce définitivement acquise aux collections européennes, où il est probable qu'elle ne tardera pas à acquérir toute la splendeur de floraison qui la fait admirer dans son pays natal.

Le *Phalænopsis* qui a fleuri 2 années de suite chez Mme Pescatore et dont la planche XVII du *Journal* représente la première floraison, est parfaitement identique avec les 7 ou 8 pieds qui ont fleuri, cette année, soit au Jardin des Plantes, soit chez M. de Nadaillac, soit enfin dans l'établissement de MM. Thibaut et Keteleër. Toutes ces plantes appartiennent sans le moindre doute à une même espèce ; mais cette espèce est-elle bien exactement celle qui existe chez le consul Schiller, et à laquelle M. Reichenbach, fils, a donné le nom de *Phalænopsis Schilleriana* ? Je n'ai point hésité à l'admettre, bien que la comparaison de ces plantes avec la description et la figure que le savant botaniste allemand a données de son espèce fasse connaître quelques différences dans la configuration de certaines parties de la fleur, surtout dans la coloration des feuilles. La dernière de ses différences est extrêmement saillante ; j'ai pensé d'abord qu'elle résultait uniquement d'expressions peu précises ou mal comprises par moi ; mais, comme on va le voir, j'ai fini par acquérir la certitude qu'elle ne pouvait avoir pareille origine et qu'elle

était parfaitement réelle. Je crois devoir montrer comment j'ai acquis cette conviction.

Depuis sa première note en quelques mots sur le *Phalænopsis Schilleriana,* qui a été insérée dans le *Bonplandia* de 1856 (voyez plus haut), jusqu'à la description étendue et à la figure qu'il vient d'en donner dans la onzième livraison de ses *Xenia orchidacea,* qui a paru le 30 avril 1862, M. Reichenbach, fils, a toujours indiqué les feuilles de sa plante comme ayant la face supérieure colorée en vert foncé sur lequel se détachent nettement des bandes transversales et irrégulières de gros points ou macules arrondies, d'un blanc d'argent. Pour rendre plus saisissable cette coloration, il compare ces macules blanches à celles qui rendent fort curieux le *Sonerila margaritacea* (1). Sur la figure assez peu brillante d'exécution qui occupe la planche 101 des *Xenia,* les feuilles sont représentées traversées par des bandes irrégulières claires se détachant sur un fond foncé. Ainsi le fait est incontestable, car si les expressions que je rapporte en note avaient été mal comprises par moi, la figure des *Xenia* suffirait pour lever tous les doutes : la plante que M. Reichenbach, fils, a eue sous les yeux, chez le consul Schiller, a les feuilles pourvues de macules blanches qui se détachent sur un fond vert foncé. Or la coloration est précisément inverse sur tous les *Phalænopsis Schilleriana* qui existent à Paris. Ici, comme le montre fort bien la planche XVII, dont je garantis la rigoureuse exactitude, la coloration générale des feuilles est un blanc mat, un peu grisâtre, et c'est l'absence de cette couleur blanche, sur des points arrondis ou polygonaux, rapprochés en bandes transversales irrégulières, qui laisse voir le vert naturel de l'organe et produit ainsi l'apparence de macules vertes tranchant sur un fond

(1) « Eine neue *Phalænopsis* mit silberfleckigen Blættern à la *Sonerila.* » (Un nouveau *Phalænopsis* à feuilles maculées de blanc d'argent à la manière du *Sonerila*) Reichenbach fils, *Bonplandia,* 1856, p. 173. — « Schwarzgrüne Blætter mit weissen, schimmernden Hieroglyphen erinnerten entfernt an *Sonerila.* » (Ses feuilles d'un vert-noir avec des hiéroglyphes blancs, chatoyants, rappelaient de loin le *Sonerila*). *id.* in Hambur. Blum - u. Gartenzeitung, 1860, p. 114. — « Folia nigroviridia, maculis albis polygonis margaritaceis picta » (Feuilles d'un vert-noir, marquées de macules blanches, polygonales, en forme de perles). — *Id.* *Xenia Orchid.*, II (1862), p. 1.

blanc. Cette coloration inverse du fond et des macules dans nos plantes et dans celle que M. Reichenbach, fils, a décrite est certainement très-curieuse ; je ne puis m'empêcher d'en conclure que le sujet de notre planche est le type d'une variété tranchée que je nommerai *Phalænopsis Schilleriana viridi-maculata*, c'est-à-dire Phalénopside de Schiller à feuilles maculées de vert. C'est cette variété que je dois maintenant décrire en détail telle que je l'ai observée avec soin, en 1861, chez madame Pescatore, à la Celle-Saint-Cloud, près Paris, en 1862, au Jardin des Plantes.

Phalænopsis Schilleriana Rchb. fil., Hamburger Garten- und Blumenzeitung, 1860, p. 144; *Xenia orchidacea*, 11e livr., tome II (1862), pp. 1-4, pl. 101.

Varietas *viridi-maculata;* variété à feuilles maculées de vert sur fond blanc; *Album de la Soc. impér. et centr. d'Hortic.*, pl. XVII.

La Phalénopside de Schiller, que nous n'avons vue encore en Europe qu'en pieds petits ou de moyennes proportions, devient une forte plante dans l'état spontané, puisque sa hampe rameuse, mais à ramifications simples, porte jusqu'à 90 et 100 fleurs, et que ses feuilles atteignent, dépassent même un peu 40 centimètres de longueur sur 10-11 centimètres de largeur.

Ses racines aériennes assez nombreuses, un peu grêles, atteignent jusqu'à 0m 40 de longueur ; la plupart se collent exactement à l'écorce de l'arbre qui porte la plante. Toutes, même celles qui sont restées libres et flottantes dans l'air, sont comprimées-ancipitées, et celles qui adhèrent au support, quel qu'il soit, sont fortement aplaties. Leur surface est comme chagrinée de rides transversales irrégulières, grisâtre sur toute la portion adulte que recouvre un *velamen* bien formé, colorée en brun-rougeâtre à leur extrémité sur une longueur de 0m01 à 0m 03. La limite entre ces deux colorations est nettement tranchée.

Ses feuilles distiques varient en nombre selon la force des pieds. La figure ci-jointe montre que le pied cultivé chez Mme Pescatore en avait cinq au moment de sa première floraison ; un autre que j'ai vu au Jardin des Plantes n'en avait, au moment de sa floraison, que trois dont la deuxième, qui était la plus grande, avait 0m 12 de longueur sur 0m 05 à 0m 06 de largeur. Ces dimensions sont considérablement dépassées dans l'état spontané, puisqu'elles arrivent à

$0^m 40$ de longueur sur $0^m 10$ à $0^m 11$ de largeur (1). Ces feuilles sont d'abord ovales, plus tard ovales-oblongues, plus ou moins arrondies vers le sommet que termine une petite pointe et qui est légèrement inéquilatéral, équitantes à la base qui forme un court rétrécissement canaliculé, marquées en dessus d'un sillon médian auquel correspond en dessous une carène assez marquée. Leur substance est ferme et assez épaisse; leur face supérieure est colorée en blanc un peu grisâtre, et cette coloration manquant sur des points nombreux, arrondis ou irrégulièrement anguleux, tantôt distincts, tantôt confluents, rapprochés en bandes transversales irrégulières, il en résulte l'apparence de séries de macules vert foncé se détachant nettement sur le fond général (2); leur face inférieure est ponctuée, colorée en rouge-pourpre un peu brunâtre qui gagne parfois un peu la base et les bords de la face supérieure. Sur un pied j'ai pu voir que ces feuilles normales étaient précédées de deux feuilles réduites à l'état de gaînes sèches et jaunâtres.

De la tige raccourcie qui porte les feuilles part la hampe ou le pédoncule floral. Cette hampe est basilaire; sur un pied du Jardin des Plantes elle naissait du côté opposé à la feuille inférieure, entre les deux bords de la base embrassante de celle-ci, c'est-à-dire au bas de la deuxième feuille dont elle traversait perpendiculairement la portion basilaire, sur la ligne médiane. Comme on

(1) M. Houllet, jardinier en chef des serres au Jardin des Plantes, a reçu de M. Porte une feuille qui avait $0^m, 42$ de longueur sur $0^m, 11$ de largeur.

(2) L'examen que j'ai fait de ces feuilles sous le microscope m'a montré que leur coloration en blanc n'est due ni à un revêtement de poils ou d'écailles, ni à un dépôt de matière solide ou pulvérulente. Les cellules de leur épiderme sont petites, disposées sans ordre déterminé, en général irrégulièrement hexagonales; leur face externe est convexe, relevée à son centre d'un assez fort mamelon. Leurs parois latérales, c'est-à-dire perpendiculaires à la face de la feuille sont épaisses. Le réseau de lignes enfoncées qui existe entre ces convexités superficielles des cellules épidermiques, se montre d'un blanc d'argent quand on l'examine à sec, sous le microscope; il me semble donc fort vraisemblable qu'il y reste de l'air adhérent qui agit sur la lumière incidente pour produire l'effet d'une coloration en blanc. On sait que Ch. Morren a reconnu que c'est à l'air ainsi retenu à la surface de l'épiderme que les feuiles des *Anœctochilus* doivent leurs brillantes couleurs presque métalliques.

peut le voir sur la planche, la hampe porte d'abord quelques très-petites bractées engaînantes sur sa portion inférieure et stérile. Sa couleur est brun-rouge. Elle s'élève obliquement et se recourbe bientôt, de telle sorte que toute sa portion supérieure florifère est pendante. Sur les pieds jeunes elle reste simple; elle se ramifie sur les pieds développés; un fort échantillon sec, spontané m'a montré seulement 4 ramifications simples.

Les fleurs, en nombre très-variable selon la force des pieds, sont distiques, d'une teinte purpurine très-délicate, qui va s'affaiblissant graduellement de la base et du centre de chaque foliole du périanthe vers les bords qui sont tout à fait blancs. Le labelle n'offre cette teinte que sur son rétrécissement basilaire et sur sa portion médiane, d'où elle s'étend en s'affaiblissant sur le bord antérieur des 2 lobes latéraux et sur une partie du lobe moyen; le reste de son étendue est blanc ou à peu près. Entre les 2 lobes latéraux de ce labelle s'élève une forte caroncule d'un jaune vif, pointillée de pourpre foncé; enfin des points rouge-pourpre foncé, mais dont la nuance n'est pas partout identique, sont répandus, les uns, assez gros, sur la portion interne et basilaire des 2 sépales inférieurs ainsi qu'au bas de la moitié supérieure des lobes latéraux du labelle, les autres beaucoup plus fins sur le rétrécissement en pédicule du labelle ainsi qu'au bord inférieur des lobes latéraux et à la base du lobe moyen du labelle. Extérieurement les lobes latéraux du labelle offrent, vers leur base, les mêmes petits points rouges. Je ferai observer que la figure coloriée de 2 fleurs que nous devons à M. Reichenbach, fils, offre quelques différences avec celle que nous publions aujourd'hui quant à la répartition des nuances et des ponctuations sur le labelle, et que la teinte purpurine en est beaucoup plus vive que je ne l'ai vue sur la plante cultivée.

La fleur du *Phalænopsis Schilleriana* a varié de grandeur selon la force et la vigueur des pieds. On en évalue généralement la largeur aux deux tiers de celle qu'ont les fleurs du *Ph. amabilis*. Sur des échantillons secs rapportés de Manille par M. Porte, je leur trouve 6 centimètres d'une extrémité à l'autre des 2 pétales. Celles que portait, en 1861, la plante de Mme Pescatore étaient notablement plus grandes, comme le montre la figure 1, qui est dessinée de grandeur naturelle.

Chaque fleur naît à l'aisselle d'une très-petite bractée embrassante, ovale-lancéolée, aiguë, dont la couleur est la même que celle de la hampe qui la porte. Son pédicule et son ovaire parfaitement continus et égaux en épaisseur semblent lui former un support unique et arqué, long de 3 à 4 centimètres. Le périanthe entier est très-étalé. Le sépale supérieur (dans la fleur épanouie et par conséquent renversée) est dressé, elliptique, obtus au sommet, rétréci à sa base; les 2 sépales latéraux sont déjetés en bas au point de se toucher ou de se recouvrir quelque peu par leur côté interne qui est légèrement élargi; ils sont dès lors un peu inéquilatéraux, presque aigus au sommet. Les deux pétales, beaucoup plus larges et un peu plus longs que les sépales, sont longuement rétrécis en coin dans leur moitié inférieure et chacun d'eux forme, dans son ensemble, un rectangle peu allongé dont 3 angles auraient été fortement émoussés; ils sont très-obtus au sommet, entiers, faiblement ondulés au bord, relevés sensiblement, de même que les sépales, de quelques lignes saillantes longitudinales ou divergentes. Ils sont dirigés selon une ligne horizontale. Le labelle est à peu près de la même longueur que les 2 sépales latéraux; sa portion basilaire est rétricie en un pédicule linéaire, arqué, long de 8 millimètres environ; au-delà il se dilate brusquement en deux grands lobes latéraux, ascendants, un peu arqués vers le haut, très-obtus et arrondis au sommet, à bord inférieur très-convexe et dilaté, à bord supérieur un peu concave. Entre ces lobes s'élève une forte caroncule fendue à son bord libre en 2 lèvres épaisses, latérales et parallèles, dont chacune est un peu pointue à ses extrémités, surtout à la supérieure. Au delà de ses 2 lobes latéraux le labelle se prolonge en un lobe médian étranglé à sa base, puis dilaté en un limbe ovale dont l'extrémité se dilate en deux cornes opposées, arquées, pointues, entre lesquelles se montre une légère échancrure terminale. — Au centre de la fleur s'élève perpendiculairement la colonne colorée en rose-purpurin, longue de 1 centimètre, faiblement arquée, demi-cylindrique avec la portion supérieure un peu épaissie, terminée en un petit bec qui dépasse légèrement l'anthère (fig. 3, 4 et 5). Le bord inférieur de la cavité terminale qui loge celle-ci se prolonge en un processus saillant et membraneux (rostelle) que j'ai vu pointu et entier, sur la seule fleur fraîche que

j'aie pu obtenir pour en faire l'analyse reproduite par la planche. Les deux masses polliniques ou pollinies retirées de l'anthère se montrent (fig. 6 et 7) ovoïdes, creusées chacune très-profondément d'une fissure qui se traduit à l'extérieur par un sillon profond (fig. 7). Elles sont fixées au sommet dilaté et concave d'une sorte de long support (caudicule) membraneux, translucide, replié sur lui-même dans sa longueur, qui part d'une dilatation basilaire (glandule) presque en cœur ou plutôt en triangle dont le sommet serait inférieur et dont les 2 angles supérieurs seraient émoussés.

M. Marius Porte, qui a contribué plus que tout autre voyageur à introduire dans les serres de l'Europe la magnifique Orchidée qui a fait le sujet de cet article, en fait connaître l'habitat de la manière suivante, dans son excellente *Notice sur quelques Orchidées* qui a paru dans le *Journal*, en 1861. « Le *Phalænopsis amabilis*, dit-il, dans les îles Philippines, habite les petites et grandes forêts des localités où la saison de la sécheresse est plus ou moins régulière ; mais on ne le rencontre jamais dans les forêts sombres et constamment humides. Cette plante aime la position horizontale et vit contre les grands arbres plutôt que sur leurs branches. Là, elle se dirige horizontalement, avec les feuilles étalées et celles du bas pendantes..... Le *Phalænopsis Schilleriana* se trouve à peu près dans les mêmes conditions, si ce n'est qu'il habite ordinairement sur les versants des montagnes, à une altitude de trois ou quatre cents mètres. Cette plante, comme le *Ph. amabilis*, préfère la partie élevée du tronc des grands arbres. — Température, 20 à 32 degrés. » (Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 844 et 845). — Ces indications précises suffisent pour guider le jardinier dans la marche qu'il doit suivre pour cultiver le *Phalænopsis Schilleriana*. J'ajouterai seulement, d'après les renseignements qui m'ont été communiqués par M. Houllet, que cette plante s'est montrée l'une des moins délicates d'entre les Orchidées tropicales.

Explication des figures que réunit la planche XVII.

Dans le haut de la planche, un pied fleuri, entier, de *Phalænopsis Schilleriana* réduit à la moitié de sa grandeur naturelle.

1. Une fleur entière, vue de face, de grandeur naturelle, montrant tous les détails et la répartition de la ponctuation.

2. La même vue de profil, également entière, montrant son attache sur la hampe avec la petite bractée basilaire.

3. Labelle entier vu de côté, avec la colonne, l'ovaire et la petite bractée basilaire. Comme il a été pris dans une fleur terminale, à côté de la bractée se trouve une petite pointe que forme l'extrémité avortée de la hampe. Grandeur à peu près naturelle.

4. Partie supérieure de la colonne entière montrant l'anthère en place, le rostelle et la fossette stigmatique.

5. Coupe longitudinale de la colonne destinée à montrer le profil de la fossette terminale qu'occupait l'anthère, ainsi que le canal qui renferme le tissu conducteur.

Ces deux figures sont grossies 4 fois en diamètre.

6. Les 2 masses polliniques avec leur caudicule et la glandule basilaire, isolées et grossies environ 6 fois.

7. Les deux mêmes avec l'extrémité dilatée de la caudicule qui les porte, vues du côté opposé, montrant le sillon latéral qui correspond à la fissure profonde creusée dans chacune d'elles.

P. Duchartre.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 25 septembre 1862.

Présidence de **M. Payen**.

La séance est ouverte à deux heures.

La lecture du procès-verbal donne lieu, de la part de quelques membres, à des réclamations relativement au silence qui y a été gardé au sujet d'un incident survenu dans la dernière séance. Afin d'éclairer la Société au sujet des faits qui ont été articulés dans cette circonstance, M. le président nomme une Commission de trois Membres, en lui confiant la mission spéciale de vérifier si ces faits sont ou non exacts; cette Commission devra signaler dans un rapport verbal les résultats des recherches auxquelles elle se sera livrée.

Après cet incident, le procès-verbal de la séance du 11 septembre est adopté.

M. le Président proclame l'admission de cinq Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas amené d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau:

1° Par M. Louesse, des tubercules d'une *Pomme de terre* qu'il est porté à regarder comme identique avec celle qui a été présentée, dans la dernière séance, par M. Perrault. Cette variété existe dans la collection de la Société centrale d'Agriculture de France, où elle porte la désignation : *Virolle* (1815). M. Louesse en offre des tubercules pour que les personnes qui ont reçu la Pomme de terre présentée par M. Perrault puissent reconnaître, par une culture et un examen comparatifs, si les deux plantes dont il s'agit sont identiques ou différentes.

2° Par M. Vavin (Eugène), propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), des tubercules de plusieurs variétés de *Pommes de terre*.

3° Par M. Delaporte, propriétaire à Maisons-Alfort, deux sortes de *Pommes de terre*, dont l'une s'est trouvée représentée par une seule touffe au milieu d'une plantation faite en entier avec des tubercules de la première.

4° Par M. Garceau, jardinier-maraîcher à l'Hay (Seine), dix *Tomates* prises sur le même pied et qui pèsent ensemble 3 kilogrammes 200 grammes. Le pied qui les a produites avait été obtenu de bouture.

5° Par M. Léon Mauger, de Juvisy, deux sortes différentes de *Haricots*.

6° Par M. Guilbert, horticulteur à Neuilly (Seine), deux sortes différentes de *Fraises* quatre saisons.

7° Par M. Lecomte (Delphin), jardinier chez M. Devisme, à Argenteuil (Seine-et-Oise), deux *Melons* d'Archangel venus en pleine terre. Les graines de ces Melons ont été semées le 20 juin, sur une vieille couche labourée en ados, et la seule précaution qui ait été prise pour favoriser le développement des pieds qui en sont provenus a été de couvrir chacun d'eux d'une cloche. M. Lecomte a semé en même temps et cultivé avec les soins convenables un assez grand nombre de pieds de Melon Prescott à fond blanc et de Melon noir de Belgique. L'année ayant été humide et froide, ces deux dernières variétés n'ont donné que de fort mauvais résultats, tandis

que le Melon d'Archangel a produit des fruits magnifiques, montrant ainsi la rusticité peu commune qui le caractérise.

8° Par le Dr Goulven-Denis, de Roscoff (Finistère), quelques échantillons d'une *Pomme* habituellement cultivée dans cette localité, à laquelle elle paraît être à peu près propre, comme semble le prouver la dénomination de *Pomme de Roscoff*, sous laquelle on la désigne en Bretagne.

9° Par M. Savouré, pépiniériste à Juvisy (Oise), une *Pomme* provenant d'un semis qui a été fait par lui, il y a 15 années.

10° Par M. Bellanger, jardinier chez M. Bobierre, à Bourg-la-Reine (Seine), des *Poires* des 5 variétés suivantes : Doyenné d'hiver, Passe-Colmar, Triomphe de Jodoigne, Saint-Germain d'hiver, Beurré d'Hardenpont.

11° Par M. Bertron (Adolphe), propriétaire à Sceaux (Seine), trois échantillons d'une *Poire* dont il désire apprendre le nom.

12° Par M. Trony (Victor-Alphonse), jardinier au château des Bordes, par Montlhéry, 5 variétés de *Zinnia* à fleurs doubles.

13° Par M. Granger, horticulteur à Suisnes (Seine-et-Marne), des pieds de *Rosiers* greffés sur le Rosier Manetti, destinés à montrer que ce sujet l'emporte sur l'Eglantier pour divers motifs.

14° Par M. Duval, horticulteur au Petit-Bicêtre, des *Delphinium formosum* venus de semis, et des *Verveines* également obtenues par lui de semis.

15° Par MM. Havard-Baurieux, marchands grainiers à Paris, des *Zinnia* doubles de semis et les *Phlox Drummondi* Wilhem Ier et Radowitzky.

16° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles, 12 variétés de *Petunia* à fleurs simples et à fleurs doubles.

17° Par M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte, 70 variétés d'*Œillets* remontants.

18° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte, 2 *Dahlia* obtenus par lui d'un semis fait en 1861.

19° Par M. Fontaine (Adolphe), de Villiers, diverses variétés de *Phlox decussata* obtenues par lui de semis.

20° Par M. Lottin (René), jardinier chez M. Blaque, à Port-Marly, des fleurs du *Dahlia* Choix de Basseville, obtenu par lui de semis.

21° Par M. Loise, horticulteur-grainier, à Paris, un volumineux bouquet de *Glaïeuls*.

22° Par M. Lobin, serrurier à Groslay (Seine-et-Oise), un *roidisseur* fonctionnant sans clef et un soutien de son invention pour palmettes en contre-espalier.

En l'absence de M. le Secrétaire-général, M. Bouchard-Huzard, 1er Secrétaire, fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat délivré par Mme veuve Chabot, propriétaire à Sceaux, au sieur Henri Marquant, qui est à son service en qualité de jardinier depuis le 1er août 1842.

2° Une lettre par laquelle M. le Secrétaire de la Société d'Horticulture de Picardie prie M. le Président de désigner deux Membres pour faire partie du Jury de l'Exposition que cette Société va tenir dans le musée Napoléon, à Amiens.

MM. Pigeaux et A. Dupuis veulent bien se rendre à Amiens en qualité de Jurés.

3° Une lettre par laquelle M. Cochet, de Suisnes (Seine-et-Marne), désigné par M. le Président comme délégué à l'Exposition de Rouen, dit qu'il s'empressera de remplir la mission qui lui a été confiée.

4° Une lettre par laquelle M. Lepère annonce qu'il va se rendre à Namur, auprès du Congrès pomologique international, pour y remplir la mission que lui a confiée le Conseil d'administration en le chargeant d'y représenter la Société.

5° Une lettre de M. J. Audiffred, propriétaire à Corbeil (Seine-et-Oise), qui dit avoir observé une chenille longue d'un centimètre, velue, tachetée de rouge et de noir, sur des pommes et des poires qui présentaient des taches superficielles et qui pourrissaient ensuite sur l'arbre. L'auteur de la lettre croit pouvoir attribuer ces taches et la pourriture qui s'est déclarée ensuite aux morsures de ces chenilles.

M. le Président rapporte avoir observé sur des fruits, dans son jardin, des taches pareilles, sans y avoir remarqué la moindre chenille.

M. Boisduval dit qu'il n'existe pas de chenille qui mange ainsi des pommes et des poires, ni qui puisse dès lors déterminer la pourriture de ces fruits.

M. Perrault a reconnu que la pourriture dont il s'agit est due à une cause interne; qu'elle est fréquente cette année, et il l'a vue détruire en 8 jours de fort beaux fruits.

A propos de la pourriture des fruits, M. Gosselin rappelle que M. Lachesnaye avait montré à la Société, dans une séance de l'année dernière, des pommes commençant à pourrir qu'il avait dégagées des portions pourries et dans lesquelles il avait eu le soin de remplir le vide ainsi produit par du coton qui avait arrêté les progrès du mal. M. Gosselin a fait dernièrement l'essai de ce procédé, et il est ainsi parvenu à conserver des fruits déjà gâtés en partie, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur maturité. Il pense donc qu'on peut trouver un avantage marqué à employer ce moyen pour arrêter ou du moins ralentir notablement les progrès de la pourriture.

M. Cottu a également employé le coton de la manière qui a été indiquée par M. Lachesnaye, et il s'en est bien trouvé; mais il a surtout obtenu de bons résultats lorsque par dessus ce coton il a mis de la cire à greffer. Il est convaincu que cette opération retarde beaucoup la décomposition des fruits.

M. Malot s'est servi avec avantage de terre en place de coton. Il est ainsi parvenu à sauver de la pourriture plusieurs poires Belle Angevine.

M. Buchetet dit que le plâtre est d'un effet encore plus sûr que le coton et la terre.

Enfin un membre rapporte avoir arrêté complétement la pourriture en mettant de la chaux éteinte dans le trou qu'il avait fait en nettoyant des fruits de leurs parties gâtées.

M. le Président pense qu'on peut espérer un bon résultat toutes les fois qu'on absorbe l'humidité dans les portions de fruits qui se gâtent. C'est ainsi que doit agir le coton, que du papier sans colle bien sec remplacerait sans doute avec avantage. Pour le même motif, il croit que le plâtre dont M. Buchetet vient de conseiller l'emploi produirait très-probablement de fort bons effets. Quant à la chaux éteinte, dont un Membre vient de dire que l'emploi avait arrêté complétement la pourriture, elle ne prend guère d'eau; mais elle agit très-activement sur les Cryptogames, et peut-être, dans le cas dont il est question, la décomposition des fruits était-

elle accélérée par le développement d'un de ces petits végétaux éminemment désorganisateurs.

6° Une lettre par laquelle M. Garceau, jardinier-maraîcher à l'Hay (Seine), demande qu'une commission soit chargée d'aller voir dans son jardin une culture étendue de trois variétés de Cardons sans épines.

A la demande de M. le Président, M. Louesse veut bien se rendre au désir exprimé par M. Garceau.

Par suite de la correspondance, M. le Secrétaire offre à la Société, au nom de leurs auteurs, les ouvrages suivants:

1° Un volume in-8°, avec planches et figures intercalées, intitulé: *De la fécondation naturelle et artificielle des végétaux;* par M. Lecoq (Henri), correspondant de la Société, professeur à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, etc. C'est la seconde édition d'un ouvrage dont la 1re édition avait valu à M. Lecoq une médaille d'or des Dames patronnesses du Cercle d'Horticulture de Paris.

2° Une brochure in-8°, ayant pour titre: *Observations faites à Harcourt*, en 1860 et 1861, sur les arbres qui ont souffert et sur ceux qui ont résisté, pendant l'hiver de 1859-1860, à une température de — 18 à — 20° c.; par M. Pépin.

3° Une brochure in-8°, intitulée: *Un chapitre sur les hydrocarbures* des schistes bitumineux lignifères; par M. Félix Colson, Membre de la Société.

Des remercîments seront adressés, au nom de la Société, aux auteurs de ces ouvrages.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Compagnie les propositions suivantes:

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder deux primes de 3e classe, l'une à M. Guilbert, qui a présenté des Fraises appartenant à deux sous-variétés remarquables pour leur fécondité, l'autre à M. Lecomte (Delphin), qui a prouvé que le Melon d'Archangel est une variété recommandable pour sa rusticité et pour la bonne qualité de son fruit. Il demande que des remercîments soient adressés aux autres présentateurs d'objets rentrant dans ses attributions.

2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis qu'une prime de 3e classe doit être donnée à M. Bellanger pour ses belles Poires. Il déclare

que la Pomme dite de Roscoff est un joli fruit de qualité ordinaire comparativement à plusieurs de celles que l'on cultive aujourd'hui. Quant à la Pomme de semis présentée par M. Savouré, on la gardera jusqu'à sa maturité pour reconnaître si, comme le dit le présentateur, elle se conserve facilement d'une année à l'autre. Enfin la Poire présentée par M. Bertron a été trouvée belle et bonne; mais la détermination ne pourra en être complétée que par l'examen du bois et des feuilles de l'arbre.

3° Le Comité de Floriculture propose d'accorder : 1° trois primes de 2e classe, à M. Duval pour ses Verveines, à M. Lottin pour son Dalhia Choix de Basseville, et à M. Chardine pour son Dalhia François Chardine, dont la fleur est couleur de chair, pointée et bordée de pourpre ; 2° trois primes de 3e classe, l'une à M. Trony pour ses *Zinnia* doubles, et les deux autres à MM. Havard-Baurieux pour leurs deux *Phlox Drummondi* et pour leurs *Zinnia* de semis. Les autres présentateurs recevront les remercîments de la Société. Il sera statué plus tard et d'ensemble sur les *Phlox* de M. Fontaine et sur les Glaïeuls de M. Loise. Une Commission composée de MM. A. Dupuis, Rouillard, Bachoux et Martin examinera sur pied les Œillets de M. Gauthier-Dubos. Enfin le Comité déclare qu'il regarde comme un excellent procédé la substitution du Rosier Manetti à l'Églantier en qualité de sujet destiné à recevoir la greffe des Rosiers en général.

Interrogé sur les avantages qu'offre le Rosier Manetti employé comme sujet, M. Granger dit que ces avantages consistent en ce que ce Rosier est bouturé et greffé la même année, qu'il drageonne peu et de plus que, sur cet arbuste, on voit végéter parfaitement certaines variétés qui ne poussent pas sur l'Eglantier, entre autres la Rose Paul Dupuy.

4° Le Comité de l'Industrie propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Lobin pour son appareil destiné à soutenir les palmettes.

Une discussion s'engage à ce sujet, plusieurs Membres voyant des inconvénients à l'emploi de cet appareil qui, d'ailleurs, est d'un prix trop élevé, puisque, mis en place, il coûte 15 fr. par arbre. La proposition est faite d'ajourner la décision à ce sujet jusqu'à ce qu'on ait pu voir l'appareil posé et en reconnaître ainsi les avantages ou les défauts. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Les autres propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur des plantes cultivées nouvelles ou peu connues ; par M. Jacques.

2° Rapport sur les cultures de M. Bonnard ; M. Chevreau, Rapporteur.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

Séance du 9 octobre 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Forest fait observer qu'on a eu tort de dire, dans la dernière séance, que le Rosier Manetti ne drageonne pas ; mais ajoute-t-il, lorsqu'on en fait des boutures, on les éborgne, c'est-à-dire qu'on en supprime les yeux, et on en diminue beaucoup ou on en empêche ainsi le drageonnement.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de 2 Membres titulaires dont la présentation faite dans la dernière séance n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Andry, des tubercules d'une *Pomme de terre* qui avait été envoyée à la Société au mois d'avril dernier, par M. Avenel, de la Trinité-du-Mont, près du Havre, comme apportée récemment d'Amérique. L'envoi fait à cette époque comprenait neuf tubercules que M. le Secrétaire-général s'empressa de planter dans son jardin, dont la terre est calcaire et très-peu fertile. Un second envoi, reçu le 10 mai, se composait de 6 tubercules déjà en végétation qui furent plantés dans le même lieu. A la fin du mois de septembre dernier, les 9 plantes venues de la première plantation ont donné 22 litres de Pommes de terre de grosseurs diverses, parmi lesquelles ont été prises celles qui sont sous les yeux de la Compagnie. Les 6 pieds de la 2e plantation sont encore en place et n'ont que de petits tubercules. M. Andry pense que les tubercules qu'il

présente ne sont pas encore complétement mûrs. Il les regarde comme étant d'une bonne qualité. Cette variété est remarquable parce que son produit est placé peu profondément en terre et ramassé en une masse serrée qui n'occupe qu'un cercle de 20 à 25 centimètres de diamètre.

2° Par le même, au nom de M. Lesèble, propriétaire au château de Rochefuret (Indre-et-Loire), 6 volumineux tubercules de la *Pomme de terre* Caillaud qui ont été choisis non parmi les plus gros, mais seulement parmi les plus réguliers. Cette année, cette Pomme de terre a donné, à Rochefuret, 200 hectolitres à l'hectare.

3° Par M. Lhérault-Salbœuf, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), des tubercules de la *Pomme de terre* dite impériale dont un seul pied a produit 13 kilog. 500 grammes. Le tubercule-semence avait été présenté à la Société le 10 octobre 1861, par M. Gauthier (Nicolas). M. Lhérault-Salbœuf fait observer que la plupart des Pommes de terre qui en sont venues sont difformes, et il en conclut que cette plante tend à dégénérer. — Il présente en même temps 2 échantillons d'une *Pomme de terre* ronde hâtive.

4° Par M. Baptiste Fromont, jardinier chez M. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), une *Batate* jaune pesant 2 kilogr., prise sur un pied dont le produit total a pesé 5 kilog. 200 grammes. Cette plante avait été cultivée dans une terre bien préparée dont on avait rempli un tonneau défoncé posé sur le sol. Les pieds analogues cultivés sous châssis et sur couche ont donné un produit moins considérable.

5° Par le même, des pieds de *Fenouil* d'Italie.

6° Par M. Louesse, 2 *Radis* d'hiver de Grovor, venus de graines que M. Pissot avait reçues directement de Russie. Ce Radis est identique avec le Radis blanc d'Augsbourg.

7° Par M. Robichon, jardinier chez M. Devalois, à Argenteuil (Seine), trois *Melons*, dont un de Chypre, un Melon noir de Belgique et un Cantaloup.

A l'occasion de cette présentation, M. Louesse fait observer que le nom de Melon noir de Belgique ne se trouve nulle part. On connaît un Melon noir des Carmes, un Melon noir de Hollande ; mais il n'est fait mention dans aucun ouvrage d'un Melon noir de Belgique.

8o Par M. Meurice, jardinier au château de Champs-sur-Marne, des *Fraises* vicomte Héricart de Thury.

9° Par M. Thirion, de Senlis, un épi d'un *Maïs* qu'il a trouvé au milieu d'un semis de petits Maïs hâtifs, et qui l'emporte notablement sur tous ceux-ci pour la longueur de l'épi comme pour la grosseur des grains. D'abord la couleur des grains et le nombre des rangs variaient ; mais trois années de semis successifs opérés par sélection ont suffi pour fixer cette nouvelle race.

M. le Président, après avoir examiné ce Maïs, dit qu'il semble avoir la farine plus blanche que de coutume, ce qui, joint à la grosseur des grains et à la longueur des épis, en ferait une variété très-recommandable.

10° Par M. J. de Liron d'Airoles, 1° une collection de 20 variétés de *Pommes* d'origine américaine, prises particulièrement dans les cultures de M. Massé, de Bourges ; 2° Des échantillons de la *Poire* Braconnot d'Epinal, et de la *Poire* Chamaret, qui a été obtenue de semis par Léon Leclerc, de Laval.

11° Par M. Lorin (J.) jardinier à la Brouaze, par Châteaudun (Eure-et-Loir), 6 *Pommes* Rain-clair.

12° Par M. Jamin (J. L.), au nom de M. Rougier, jardinier au château de Magnoux, près Chantelle (Allier), une *Pomme* Belle-Joséphine qui pèse 745 grammes et qui a 0m 41 de circonférence.

13° Par M. Clichy (Louis), jardinier chez M. Maingot, à Argenteuil (Seine-et-Oise), des *Poires* appartenant aux 5 variétés suivantes : Triomphe de Jodoigne, Duchesse, Doyenné d'hiver, Bergamotte de Pâques, Beurré Bretonneau.

14° Par M. Briffaut, jardinier à la manufacture de Sèvres, 3 *Poires* différentes obtenués par lui de semis.

15° Par M. Andry, au nom de M. Lesèble, une *Poire* désignée dans la Touraine sous le nom de Chat-brûlé.

16° Par M. Poisson, de Choisy-le-Roi, une corbeille contenant 3 variétés de *Poires* et 5 variétés de *Pommes*.

17° Par M. Chardon, jeune, propriétaire à Châtillon, une *Pêche* obtenue par lui de semis et qui a été récoltée sur l'arbre-mère venu en plein-vent. Cette pêche est remarquable pour la coloration en rouge cramoisi foncé de sa chair.

18° Par M. Léon Le Guay, propriétaire au château de Serceau, à Valframbert (Orne), un *Raisin* dont il désire connaître le nom et au sujet duquel il donne les renseignements suivants : Il avait acheté cette Vigne, à la date de 14 ans, chez un pépiniériste d'Alençon, qui la nommait Chasselas rose ; mais il lui fut facile de reconnaître aux caractères qu'elle offrait que cette dénomination ne lui convenait pas. Comme cette variété, malgré l'inconvénient qu'elle a d'être fort sujette à la coulure, réunit plusieurs qualités et se distingue surtout par une précocité qui en rend la culture avantageuse dans les pays froids, M. Léon Le Guay s'est empressé de la communiquer à diverses personnes, notamment à M. Dupont, amateur de Vignes à Alençon, de chez qui elle paraît s'être ensuite propagée chez quelques cultivateurs sous le nom de Chasselas Dupont.

19° Par M. Meurice, nommé plus haut, une branche et des fruits d'un *Noyer* de semis, dont le principal mérite est d'entrer en végétation assez tard pour ne devoir pas ressentir les atteintes des gelées tardives.

20° Par M. Lierval, horticulteur à Paris, 9 plantes en pots, toutes plus ou moins recommandables pour la beauté de leur feuillage ; savoir, un *Uhdea bipinnatifida*, 7 espèces de *Solanum* et un *Sonchus*.

21° Par M. Em. Cappe, un pied de *Ferdinanda eminens*.

22° Par M. Avoine, jardinier chez M. Bertrand, à la Queue-en-Brie, une fleur de *Vanda Batemanni* Lindl. prise sur la seconde inflorescence que cette belle et très-rare Orchidée a développée cette année dans les serres confiées à ses soins.

23° Par M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte (Seine), une collection de 60 variétés d'*Œillets* remontants.

24° Par M. Loise, horticulteur-grainier, à Paris, un volumineux bouquet de *Glaïeuls* et une collection de *Phlox Drummondi* variés.

25° Par M. Thibaut-Prudent, horticulteur à Paris, des *Œillets de Chine* à grandes fleurs nains, des *Véroniques* et des *Verveines*, ces diverses plantes obtenues de semis.

26° Par M. Martin (Louis), jardinier au château de Saulgé par Montour (Mayenne), plusieurs *Dahlias* obtenus par lui de semis faits cette année.

27° Par M. Massé, propriétaire à Rueil, 7 *Dahlias* différents obtenus de semis faits les uns en 1861, les autres cette année même.

28° Par M. Fontaine (Adolphe), de Villiers, des *Phlox* et des *Delphinium* obtenus par lui de semis.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat délivré par M. de Fraville au sieur Masson (François), qui est à son service comme jardinier depuis 55 années.

2° Une lettre par laquelle M. P. Fournier demande, au nom de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura), l'échange des publications de la Société impériale et centrale d'Horticulture avec celles de cette Société.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que le Conseil d'administration, dans sa séance de ce jour, a consenti à ce que cet échange eût lieu.

Il annonce en outre que le Conseil a également accordé l'échange des publications de la Société impériale et centrale d'Horticulture avec celles de la Société centrale d'Agriculture de Belgique, de la Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Tournai (Belgique), et de la Société économique du royaume de Saxe à Dresde.

3° Une lettre dans laquelle M. Sponi signale le *Polygonum orientale* comme pouvant être ajouté à la liste que M. Denis a donnée récemment dans le *Journal* (VIII, 1862, p. 402), des plantes propres à orner les bassins et le bord des pièces d'eau.

4° Une lettre par laquelle M. Alphonse Lanier, de Vernon (Eure), demande comment il pourrait sauver des Châtaigniers âgés de 100 à 150 ans, qui sont tous plus ou moins creux et qui semblent menacés d'une mort prochaine.

M. le Président fait observer que cette question devrait être adressée à des sylviculteurs exercés et non à une Société d'Horticulture.

5° Une lettre dans laquelle M. A. Dupuis dit qu'il s'est rendu, le 1er de ce mois, avec MM. Bachoux et Chardine, délégués comme lui par le Comité de Floriculture, chez M. Gauthier-Dubos, à Pierrefitte, pour reconnaître si les Œillets présentés dernièrement par cet horticulteur sont remontants. Les trois Commissaires ont pu s'assurer ainsi que ces belles plantes sont bien douées, comme l'avait annoncé M. Gauthier-Dubos, de la faculté de remonter.

M. le Président renvoie cette lettre au Comité de Floriculture, qui pourra ainsi décider si M. Gauthier-Dubos a droit à une prime pour sa présentation.

6° *Rapport à l'Empereur sur les grandes primes d'honneur*; brochure in-4° de 28 pages.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle a perdu trois de ses Membres titulaires décédés dernièrement : MM. Plateau (Désiré), Demerville et Bapin (Auguste).

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Société les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère est d'avis que deux primes de 3e classe soient accordées, l'une à M. Baptiste Fromont pour sa double présentation, l'autre à M. Meurice pour ses belles Fraises. Il adresse des remercîments aux autres présentateurs, particulièrement à M. Lesèble, dont les Pommes de terre ont été trouvées fort belles.

2° Le Comité d'Arboriculture demande deux primes de 3e classe, l'une pour M. Poisson, l'autre pour M. Clichy qui ont présenté l'un et l'autre de fort beaux fruits. Il adresse des remercîments aux autres présentateurs. Il déclare que la collection de Pommes envoyée par M. Liron d'Airoles a beaucoup d'intérêt pour l'étude; que le Noyer de M. Meurice devra être propagé, bien qu'on possède, dans nos départements du centre, des Noyers tout aussi tardifs; que le Raisin de M. Léon Le Guay lui paraît être le Chasselas violet de Duhamel; que, parmi les Poires présentées par M. Briffaut, le n° 3 est un bon fruit, à chair fine, fondante, sucrée, tandis que celle qui vient d'un semis de la Duchesse d'Angoulême est de trop haut goût, manque de jus et de sucre, est sujette à blettir, et devra être revue après la greffe; que la Pêche de M. Chardon, jeune, lui paraît intéressante à cause de sa disposition à se conserver longtemps.

Au sujet de ce dernier fruit, M. Boussière dit qu'il croit y reconnaître une variété qui existe depuis longtemps et que les Chartreux cultivaient sous le nom de Cardinal Fustemberg. Lui-même l'a cultivée et il a reconnu qu'elle est toujours médiocre à l'état naturel, mais qu'elle donne de très-bonnes compotes.

En réponse à cette observation, M. Andry fait remarquer que M. Chardon, jeune, affirme avoir très-positivement obtenu de semis la Pêche qu'il vient de présenter.

3° Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Lierval, et 2 primes de 3e classe, l'une à M. Massé pour ses Dahlias, semis de 1861, l'autre à M. Loise pour ses *Phlox Drummondi*. Il remercie les autres présentateurs.

Relativement aux beaux Œillets remontants que M. Gauthier-Dubos a présentés aujourd'hui, M. Boisduval fait observer que le Comité ajourne toute proposition de récompense, pour ce motif qu'une Commission formée dans son sein a été chargée de visiter les cultures de cet horticulteur et de consigner ensuite dans un rapport les résultats de sa visite.

Quant aux Phlox de M. Fontaine et aux Glaïeuls de M. Loise, il est également sursis à tout jugement jusqu'à la fin des présentations annoncées.

Les diverses propositions faites par les trois Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet ensuite les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Andry met sous les yeux de la Société deux rameaux portant des cônes mûrs d'*Abies Pinsapo* Boiss. Ces échantillons ont été rapportés par lui de Rochefuret, propriété de M. Lesèble (Indre-et-Loire). Ils ont été pris sur deux arbres dont l'un, haut de 10 à 11 mètres, a été planté à la date d'une vingtaine d'années et a produit cette année, pour sa seconde fructification, un très-grand nombre de cônes, tandis que l'autre, beaucoup plus jeune et haut seulement de 4 mètres, a fructifié, cette année, peu abondamment. Il a été facile de reconnaître que les graines (fruits) contenus dans ces cônes sont en parfait état et certainement capables de germer.

M. le Président communique l'observation suivante :

Lorsque la Pomme de terre Chardon fut présentée, il y a trois ans, la plupart des personnes qui en virent ou employèrent les volumineux tubercules affirmèrent qu'ils renfermaient moins de fécule que la Patraque jaune à laquelle on était disposé à la substituer. Les féculiers confirmèrent ce témoignage. Or, tout récemment, M. Payen ayant analysé de beaux tubercules de cette même variété, a constaté qu'ils renfermaient 4 pour 100 de fécule de plus que ceux de la Patraque jaune. C'était donc par suite d'une erreur qu'on disait la Pomme de terre Chardon inférieure à celle-ci.

A propos de Pommes de terre, M. Andry rapporte que M. Lesèble avait récolté, cette année, une énorme quantité de Pommes de terre Caillaud que tout fit regarder comme parfaitement saines, au moment de la récolte. Cependant, depuis cette époque, l'altération spéciale s'y est montrée et y a fait en peu de temps de rapides progrès.

M. Payen rappelle que, dès la première invasion de la maladie spéciale, on a constaté plusieurs fois des faits pareils ; alors plusieurs propriétaires, jugeant leurs Pommes de terre saines, crurent devoir les mettre en silos et les perdirent entièrement. Il est donc très-important de s'assurer que les Pommes de terre sont réellement bien saines avant de les enfermer pour les conserver.

M. Gauthier dit qu'il s'est bien trouvé d'arracher les Pommes de terre aussitôt que des taches se sont montrées sur leurs feuilles ; sans doute alors les tubercules n'étaient pas arrivés à leur entier développement ; mais ils se sont montrés et sont restés ensuite parfaitement sains, tandis que lorsqu'il a attendu que les tiges elles-mêmes eussent noirci, il a perdu toute la récolte.

M. le Président annonce que les *Instructions sur les travaux mensuels* des jardins, qui ont été publiées dans le *Journal* en 12 articles successifs, pendant les années 1861 et 1862, ont été réunies en un petit volume qui sera livré au prix de 1 fr.

M. le Président apprend ensuite à la Compagnie qu'il a reçu de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Tournai une médaille de vermeil avec un diplôme qu'il est chargé de remettre à M. Lepère à titre de récompense pour la part qu'il a prise à l'Exposition tenue dernièrement par cette Société. Il remet l'un et l'autre à cet arboriculteur distingué, aux applaudissements unanimes de la Compagnie.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Compte rendu de l'Exposition tenue à Amiens par la Société d'Horticulture de Picardie ; par MM. Dupuis et Pigeaux.

2° Compte rendu de l'Exposition de Tournai (Belgique); par M. Lepère.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

NOMINATIONS.

Séance du 25 septembre 1862.

MM.

1. Aloïs-Hengé, jardinier-chef, maison Rosenthal, Land Strasse, à Vienne (Autriche); par MM. Laurent, aîné, et Adolphe Pelé, fils.
2. Athias (Elisée), rue de l'Entrepôt, 15, à Paris; présenté par Mme Léon et M. Andry.
3. Frault, avenue de Clichy, 25 (Batignolles), à Paris; par MM. Lepère et Chevreau.
4. Guillebert (Théodore), horticulteur, boulevard Bineau, 27, à Neuilly (Seine), par MM. Joseph Landry et Adolphe Fontaine.
5. Morel (François), pépiniériste, à Vaise-Lyon (Rhône); par MM. Rouillard et Hortolès.

Séance du 9 octobre 1862.

MM.

1. Lefort (Edouard-Alfred), Directeur gérant du journal *la Maison de campagne*, rue de la Rochefoucault, 43, à Paris; présenté par MM. Payen et Andry.
2. Légrand (Louis-Joseph), jardinier chez M. Lefebvre, à Vaujours, (Seine-et-Oise); par MM. Carrelet et Chauvière.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois d'octobre 1862.

Ami des Champs (octobre 1862). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (n°s 5, 6 et 7 de 1862). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (septembre 1862). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le Dr Gaetan Cantoni; 25 septembre et 10 octobre 1862). Milan; in-8°.

Annual Report of the Board of Regents... (*Rapport annuel du Conseil des directeurs de l'Institution Smithsonienne* pour l'année 1860). Washington, 1861; in-8o de 448 pages.

Apiculteur (octobre 1862). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation*, tome II, n° 7). Palerme; in-8°.

Baumschule von H. J. W. Ottolander (*Pépinière* de M. H.-J.-W. OTTOLANDER, à Boskoop près Gouda, Hollande (CATALOGUE). Broch. in-8°.

Bon cultivateur (novembre et décembre 1862). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (septembre 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (septembre 1862). Châlon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juillet 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (n° 10 de 1862). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Mayenne (1er et 2e trimestres de 1862). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences, etc., de la Lozère (juillet 1862). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (octobre 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (juillet et août 1862). Lyon ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (3e trimestre, 1862). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (1er et 2e trimestres, 1862). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mai et juin 1862). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (septembre 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société de Pontoise (3e volume, n° 29); Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (août 1862). Paris; in-4°.

Catalogue de Roses remontantes, Gladiolus, Iris, et plantes diverses de M. EUGÈNE VERDIER, fils aîné, horticulteur, rue des Trois-Ormes, 6, à Paris.

Catalogue du genre Rosier et autres plantes de M. CHARLES VERDIER, fils, horticulteur, rue du Marché-aux-Chevaux, 32, à Paris.

Catalogue de M. LANSEZEUR, jeune, horticulteur, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Catalogue (Automne de 1862, 1re partie) de M. ANTOINE GEOFFRE, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Catalogue (Supplément au catalogue de 1860) de M. ANDRÉ LEROY, à Angers (Maine-et-Loire).

Catalogue (Automne de 1862 et Printemps de 1863) de MM. JACQUEMET-BONNEFONT, père et fils, horticulteurs-pépiniéristes, à Annonay (Ardèche).

Catalogue (Automne de 1862 et Printemps de 1863) de M. Bruant et Cie, pépiniéristes, à Poitiers (Vienne).

Catalogue (Supplément de plantes nouvelles, Automne de 1862) de M. J.B. Rendatler, horticulteur, à Nancy (Meurthe).

Catalogue des Oignons à fleurs et griffes de M. Thibault-Prudent, grainier-fleuriste, rue de la Ferronnerie, 14, à Paris.

Catalogue des Oignons à fleurs de M. Valentin Schertzer et fils, à Haarlem (Hollande).

Catalogue (Supplément) de Glaïeuls et Rosiers nouveaux de MM. Lévêque et fils (1862-1863), horticulteurs, boulevard de l'Hôpital, 132, à Paris.

Courrier des familles (10 et 20 octobre 1862). Paris; feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (année 1862, nos 1, 2 et 3). Amiens; in-8°.

Culture spéciale du Rosier remontant de M. Damaizin, horticulteur, rue du Vivier, 4, à la Guillotière-Lyon (Rhône).

Economia rurale (*L'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 25 septembre et 10 octobre 1862). Turin; in-8o.

Feuille du Cultivateur (25 septembre, 2, 9 et 16 octobre 1862). Bruxelles; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 10e cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

Illustration horticole (septembre 1862). Gand; in-8°.

Institut (1er, 8 et 15 octobre 1862). Paris; feuille in-4°.

Jahrbücher für Volks- und Landwirthschaft (*Annales d'Economie rurale et politique*, nouvelle série des écrits et actes de la Société économique du royaume de Saxe; 7e volume, 1859 et 1860, 2 cahiers du 8e volume publiés en 1861 et 1862). Dresde; in-8o.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg, 30 septembre, 7, 14 et 21 octobre 1862). Londres; in-4°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (août 1862). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture, Sciences, etc., *de l'Ain* (août 1862). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique du midi de la France (septembre 1862). Toulouse; in-8°.

Maison de campagne (1er octobre 1862). Paris; in-8°.

Rapport à l'Empereur sur les grandes Primes-d'Honneur. Paris; in-4°.

Rapport sur les Expositions tenues par la Société royale d'Horticulture de Malines, les 17, 19 mars 1854, et en juillet 1862); par M. Ed. Morren. 2 Broch. in-8o.

Revue des Eaux et Forêts (octobre 1862). Paris; in-8o.

Revue des jardins et des champs (octobre 1862). Lyon; in-8°.

Revue du monde colonial (octobre 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 octobre 1862). Paris; in-8°.

Science pour tous (2, 9 et 16 octobre 1862). Paris; feuille in-4°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (juillet 1862). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice (publications populaires). Nice; in-8°.

Sud-Est (septembre 1862). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste*, Recueil mensuel avec figures coloriées, rédigé par MM. Robert Hogg et John Spencer; cahier d'octobre 1862). Londres; in-8°.

Wochenschrift... für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Gazette hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*; rédigée par M. Ch. Koch; nos 13, 20 et 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre 1862). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Gazette de la Société d'Agriculture de Bavière*; octobre 1862). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Liste des Orchidées qui ont fleuri au jardin du Luxembourg pendant les mois de septembre et octobre 1862. (Note remise par M. A. Rivière).

Bletia acutipetala havanensis.
Brassavola Perrini.
— venosa.
Bolbophyllum barbigerum.
Calanthe veratrifolia.
Cattleya bicolor.
— pumila marginata (Lælia).
Cirrhopetalum Medusæ.
Cypripedium barbatum.
— insigne.
Dendrobium sanguinolentum.
Epidendrum fucatum.
— umbellatum.
— cochleatum.
— floribundum.
— radiatum.
— sarcoglossum.
Hæmaria discolor (Goodyera).
Lælia crispa.
— cinnabarina.
Maxillaria luteo-alba.
— variabilis.
Maxillaria venusta.
Malaxis Clauseniana.
Oncidium maculatum.
— ciliatum.
— sanguineum obsoletum
— ornithorrhynchum.
— Baueri.
— Cebolleta.
— Papilio.
— microchilum.
Peristeria elata.
Phalænopsis rosea (equestris).
Pholidota imbricata.
Polystachya rosea.
Preptanthe vestita rosea.
— lutea.
Rodriguezia secunda.
Sobralia decora.
Stanhopea graveolens.
Vanda tricolor.
— cærulea.
Zygopetalum intermedium.

NOTES SUR DES PLANTES CULTIVÉES, NOUVELLES, RARES OU PEU CONNUES;

Par M. JACQUES.

Heuchera himalayensis DECAISNE, *Hort. Paris*, 1858. (Saxifragées).

Vivace ou plutôt sous-frutescente, s'élevant sur une tige simple haute de 2 à 3 décimètres; feuilles espacées, portées sur des pétioles cylindriques, presque glabres, d'un rose vineux, longs de 2 à 3 décimètres; le limbe arrondi, lobulé sur les bords, denté, cilié, à denticules comme spinescentes, glabre, d'un vert pâle en dessus, blanchâtre en dessous, à nervures saillantes et légèrement rosées.

Tige ou pédoncule floral axillaire, menu, portant une panicule très-lâche à pédicelles très-écartés, eux-mêmes paniculés au sommet, à petits pédicelles pubescents; fleurs nombreuses, petites, cylindriques; calice court, velu; pétales plus longs que le calice, un peu rosés; étamines et style très-saillants.

Cette espèce, qui n'a rien d'ornemental, est cependant remarquable pour sa tige sous-frutescente. On doit l'abriter en hiver dans l'orangerie.

Montanoa mollissima AD. BRONG, *Hort. Paris*. (Composées Sylphiées).

Grand arbrisseau pouvant s'élever à plus de 2 mètres; écorce des vieux rameaux d'un gris cendré, les jeunes rameaux tomenteux, blancs; feuilles opposées, sessiles, comme en lyre à la base, sinuées ou largement dentées, les sinus obtus, le lobe terminal aigu au sommet, comme glabres et vertes en dessus, molles et d'un beau blanc en dessous, celles des rameaux florifères sessiles, entières, lancéolées, denticulées sur les bords, aiguës au sommet. Fleurs comme en corymbes terminaux; les rayons d'un beau blanc, entiers, assez longs.

Mexique. Ce grand arbrisseau peut se cultiver en bonne orangerie; on pourrait l'employer à l'ornement des massifs en été, en le livrant à la pleine terre vers le milieu du mois de mai et le relevant au commencement d'octobre pour le rentrer ensuite, comme je l'ai dit, en bonne orangerie ou serre tempérée.

Echeveria rosea Jacques, *Nouv. notes inédites*, II, *pag*. 39. *Crassula rosea Hort. Paris*, 1862. (Crassulacées).

Plante sous-ligneuse ou sous-arbrisseau à tige simple ou peu rameuse, glabre, la partie qui est comme ligneuse grisâtre, celle qui est herbacée glauque, poudreuse ; feuilles rassemblées au sommet de la tige, sessiles, ovales-lancéolées, très-entières, d'un vert glauque comme poudreux, quelquefois un peu rougeâtre.

Les fleurs sont rassemblées en un épi terminal serré ; le calice est composé de 5 ou 6 pièces pointues, d'un rose vineux, surtout dans leur jeunesse, plus longues que la corolle qui est composée de cinq pétales ovales, aigus au sommet, formant comme un tube d'un jaune verdâtre; dix étamines à filets du même jaune et de la longueur de la corolle ; cinq ovaires.

On ignore l'origine de cette plante qui n'a aucun des caractères du genre *Crassula;* c'est même avec beaucoup de doute que je l'ai placée dans le genre *Echeveria*. C'est donc une plante à observer de nouveau. Elle se cultive en serre tempérée, comme presque toutes les autres plantes de cette famille.

Engelandra pinnatifida Endlicher. Walp. *Repert*. (*Engelmannia pinnatifida* Torr. *et* Gray, *et Hort. Paris*). (Composées Sylphiées).

Plante vivace, ayant quelques feuilles radicales, pinnatifides à lobes oblongs, quelquefois avec deux ou trois grosses dents, pileuses, d'un gros vert en dessus, plus pâles en dessous, celles des tiges sessiles, conformées de même ; le pétiole des radicales est canaliculé, pileux; tiges hautes de 50 centimètres à 1 mètre, rameuses dès la base, droites, cylindriques, un peu rugueuses, pileuses, pleines. Fleurs en grands corymbes terminaux, à pédoncules grêles, composées de huit rayons courts, ovales, obtus, d'un beau jaune d'or. Fleurit de juin en août.

Amérique boréale, Texas, etc.; pleine terre; vue en fleurs à l'école de botanique du Jardin des Plantes de Paris, en 1862.

Stokesia cyanea l'Hérit, *Sert. ang*. D. C., Prod. *Carthamus carolinianus* Mich. *Cartesia centauroides* Cassini. (Composées Vernoniacées).

Plante vivace, érigée, rameuse, glaucescente, glabriuscule au sommet; la tige est un peu villeuse-tomenteuse, rameuse au

sommet ; elle peut s'élever de 6 à 8 décimètres ; feuilles alternes, les inférieures ovales, très-entières, atténuées en long pétiole, peu nombreuses ; les supérieures semi-amplexicaules, lancéolées, ayant à la base quelques dents spinescentes ; capitules solitaires terminant les rameaux, grands de 6 à 8 cent. de diamètre, les ligules nombreuses, d'un beau bleu de ciel, les extérieures beaucoup plus grandes, divisées au sommet.

De la Caroline méridionale. Cette très-belle plante vient bien en terre de bruyère et sous châssis froid en hiver et en plein air tout l'été.

Suivant Sweet, *Hortus britannicus*, cette plante a été cultivée en Angleterre en 1766 ; mais il paraît qu'elle a disparu pendant bien des années ; je viens de la voir cultivée et en pleine floraison, chez M. Pelé, fils, horticulteur, rue de Lourcine, à Paris.

NOTE SUR LE *GLEDITSCHIA TRIACANTHOS INERMIS* ;

Par M. PISSOT.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de la Société une branche d'un arbre peu cultivé jusqu'à ce jour, bien qu'il ait été depuis longtemps introduit en France, et que cependant il mérite à plus d'un titre d'être plus recherché qu'il ne l'a été encore. Cette branche ou plutôt cette brindille, puisqu'elle a à peine deux centimètres de circonférence, est une pousse de l'année du *Gleditschia inermis* ; elle a deux mètres vingt centimètres de longueur : elle provient d'un arbre pouvant avoir 50 à 60 ans d'âge, qui mesure 1 mètre 25 cent. de circonférence et plus de 20 mètres de hauteur. Il y a quelques années, j'ai fait couper de petites branches qui garnissaient le tronc de cet arbre et à la section, que je renouvelle chaque année, il se développe des brindilles qui garnissent le tronc et lui donnent un aspect très-élégant. Sa taille, comme celle d'autres du même âge et de dimensions plus fortes encore, qui existent au Bois de Boulogne, et la croisance si rapide de ses brindilles, font supposer que cet arbre doit croître très-rapidement sous notre climat où il pourrait rendre quelques services, et remplacer le *Robinia Pseudacacia*. C'est pour ce motif que je crois devoir appeler sur lui l'attention.

Le *Gleditschia inermis* est une variété du *triacanthos;* il appartient à la famille des Papillonacées (portion des Légumineuses de Jussieu) et à la tribu des Césalpiniées; il est originaire du Canada où il concourt à la formation de vastes forêts. C'est un arbre de première grandeur, très-rustique, paraissant venir dans tous les terrains, même les plus arides, bien qu'il préfère les bonnes terres un peu exposées au soleil. Son feuillage léger est formé de feuilles bipennées, à 12 ou 15 paires de folioles linéaires, oblongues et d'une verdure plus agréable que celle du *Robinia.* Ses grandes pousses brunes à la maturité, qui se contournent dans tous les sens, lui donnent un aspect assez pittoresque, et peuvent en faire un arbre d'ornement. Je ne parle pas de ses fleurs qui, disposées en grappes, sont petites, verdâtres et peu apparentes. Son bois, qui est extrêmement dur, lorsqu'il est bien sec, doit le rendre utile pour le charronnage. De plus, si, comme il y a tout lieu de le supposer, sa végétation est si active, il pourrait être employé pour faire des échalas. Etant complétement dépourvu d'épines, il n'offrirait pas le danger que présente l'exploitation du *Robinia,* danger qui empêche de cultiver celui-ci autant qu'il devrait l'être. Ses jeunes pousses sont tellement souples que probablement il pourra servir à faire des cercles. Chaque année il donne des graines en assez grande abondance; ces graines, semées en avril, ne lèvent quelquefois que la seconde année.

Cette année, l'arbre dont je parle est couvert de gousses, que je vais faire récolter avec soin pour les semer.

Le *Gleditschia inermis* est, parmi tous les *Gleditschia,* celui qui me paraît réussir le mieux sous le climat de Paris; les autres, que je cultive dans le même massif, sont rabougris et d'une végétation languissante; d'ailleurs les épines nombreuses dont ils sont couverts les rendent dangereux.

Lorsque le tronc subit quelques blessures, il s'en échappe un suc gras, légèrement rougeâtre, assez abondant, qui se solidifie facilement à l'air, et qui jouit de quelques-unes des qualités de la gomme arabique. Mais c'est là une propriété qui ne pourra sans doute pas être utilisée dans notre pays, et qui ne paraît pas même l'être dans celui dont cet arbre est originaire.

Quelques remarques sur les Arbres et soins a donner aux Arbustes demi-rustiques;

Par M. Pissot.

En lisant en tête d'un article de M. Th. Denis, chef des cultures du jardin botanique de Lyon, publié dans le numéro de notre *Journal* du mois de mai dernier, ce titre : *De la naturalisation et de la conservation, pendant l'hiver, des arbres et arbustes à demi rustiques*, j'avais espéré y trouver quelques bonnes recettes, l'indication de quelques moyens pratiques de conservation ; malheureusement mon espoir a été déçu, et tout en approuvant les observations de M. Denis, je regrette, que lui, qui a dû faire de nombreuses expériences, ne nous en ait pas communiqué les résultats.

Je partage complétement son avis en ce qui concerne les voyageurs collecteurs. Il est on ne peut plus regrettable qu'ils ne joignent pas à leurs envois de plantes ou de graines des notes précises et détaillées sur les conditions de climat, d'altitude, d'exposition dans lesquelles ont crû les plantes; sur la composition minéralogique et même géologique du sol dans lequel elles puisent leur nourriture. Car, par suite de son organisation physique et chimique, si je puis m'exprimer ainsi, chaque plante a des besoins particuliers, et elle ne peut vivre si elle ne trouve à les satisfaire. Ainsi, les unes ont besoin de terre de bruyère, les autres de terreau, celles-ci de terres légères, celles-là de terres fortes; les unes ne viennent que sous le couvert, les autres ont besoin de soleil et d'air vif; certaines plantes ne se trouvent que dans les lieux humides, d'autres dans les lieux secs; celles-ci ne croissent que dans les terrains calcaires, celles-là ne peuvent végéter que dans les terres siliceuses. Changez les conditions, et vous verrez bientôt les plantes dépérir; car il est impossible de changer les organes d'une plante. Mais les conditions dans lesquelles les plantes ont végété peuvent cependant avoir sur ces organes une certaine influence, leur faire subir certaines modifications, leur faire prendre certaines habitudes, et, par suite, si vous soumettez la plante à d'autres conditions, peu différentes toutefois, elle souffre, il lui faut quelque temps pour s'habituer. J'en trouve la preuve dans un fait qui m'a frappé. Il y a quelques années, j'avais acheté à M. André Leroy, d'Angers, des arbres verts, surtout des Cyprès, des Thuias et des Genévriers,

tous reconnus comme très-rustiques sous le climat du centre de la France; cependant, de ces arbres, beaucoup, après avoir végété difficilement pendant quelques années, sont morts, d'autres n'ont pas encore repris toute leur vigueur, tandis que les mêmes espèces, élevées sous le climat de Paris, et transplantées peut-être avec moins de soins, n'ont pas souffert. Je dois dire qu'il s'agissait d'arbres ayant d'un mètre à un mètre cinquante de hauteur.

Les plantes me paraissent donc être comme les animaux : lorsqu'on change les conditions dans lesquelles elles ont vécu, elles souffrent; il leur faut quelque temps pour s'acclimater, c'est-à-dire pour s'habituer au climat dans lequel on les transplante, mais à la condition expresse toutefois, qu'on leur donnera, sinon complétement, au moins à peu près la nourriture qui leur convient, la quantité de chaleur qui est nécessaire à leur développement. Il ne faut cependant pas qu'on prenne ce que je dis dans un sens trop absolu. Je m'explique : suivant moi, une plante, pouvant croître dans divers pays, prend dans chacun d'eux des habitudes qu'elle ne change que difficilement, si on la transporte de l'un dans l'autre; mais je ne prétends pas qu'on l'amènera à vivre dans un pays où elle ne trouverait pas les conditions qu'elle exige pour végéter; aussi l'acclimatation dans ce sens me paraît-elle impossible, et je ne crois pas qu'on puisse jamais arriver à transformer assez une plante habituée aux chaleurs de l'Amérique du Sud, pour qu'elle puisse supporter nos froids, même les moins vifs. C'est pour cela qu'il est très-important de connaître exactement les conditions de végétation d'une plante, sans quoi, lorsque nos horticulteurs la reçoivent, il leur faut faire des études très-longues pour en connaître les besoins et pour arriver à de bons résultats; or, pendant ce temps, la plante souffre et souvent périt.

Lors donc qu'on transplante un arbre ou un arbuste, il est non-seulement très-utile de le placer, autant que possible, dans les mêmes conditions que celles où il a végété d'abord, mais, en outre, de lui donner quelques soins particuliers, pour qu'il souffre le moins possible de l'opération qu'on lui fait subir. Une partie de ces soins a été indiquée dans le rapport que j'ai fait sur les plantations en général et qui est inséré dans le numéro du mois de janvier 1860 de notre *Journal*.

Parmi les moyens à employer, il en est un dont je crois qu'on ne tient pas assez compte. Je veux parler des abris, non pas des abris factices, tels que toiles, paillassons, etc., mais des abris qu'on trouve dans la nature. Ainsi, dans la création des jardins d'agrément, on pourra arriver à employer certains arbres ou arbustes que l'on avait regardés comme peu rustiques, en les plaçant de telle sorte qu'ils soient abrités par d'autres qui ne redoutent en rien nos hivers. Je puis en citer deux exemples frappants. Dans les collections du bois de Boulogne, j'ai remarqué que les *Cedrus Deodara* avaient bien moins souffert des froids de ces dernières années que les Cèdres du Liban et de l'Atlas, et cela parce que les premiers se trouvent abrités des vents du nord par les massifs des bois environnants, tandis que les autres ne le sont pas. Je pourrais citer encore des *Pinus insignis* et *patula* qui ont supporté la pleine terre, sans souffrir, parce qu'ils se trouvaient dans la même position. Depuis dix ans, je conservais en orangerie plusieurs pieds de Clématite calycinale, qui est indiquée comme ne pouvant supporter la pleine terre sans couverture. Cette année, un pied a été laissé, en hiver, dans le jardin à l'extrémité d'un massif. Non-seulement il n'a pas souffert de l'hiver, qui a été assez rigoureux, mais encore il a poussé avec une vigueur nouvelle, s'est couvert au mois d'avril de fleurs tellement larges et belles, que je ne pouvais croire que ce fût la même plante que celle qui était restée dans l'orangerie, et dont la croissance était auparavant chétive. J'attribue ces résultats à ce que cette plante avait été mise au pied d'un arbre entouré par les arbustes du massif.

J'ai fait, cette année, une remarque sur laquelle je dois appeler l'attention des horticulteurs.

Ayant à ma disposition des *Abies Gerardiana* provenant de semis, lorsqu'ils ont eu deux ans, en 1860; je les ai fait mettre partie en pot, partie en pleine terre. Ceux qui étaient en pleine terre ont naturellement pris de plus fortes dimensions que ceux qui étaient restés en pots; ces derniers paraissaient cependant très-bien portants, à la fin de l'année 1861, et pendant tout l'hiver. Il y a un mois, j'ai été fort étonné de reconnaître qu'une partie de mes *Abies Gerardiana* étaient morts, jusqu'à la première couronne. En faisant des recherches, j'ai trouvé que tous ceux qui étaient

presque morts étaient dans des pots; les autres n'avaient que peu souffert. Cette mortalité était le résultat de la gelée qui a eu lieu à la fin du mois d'avril; elle avait surpris mes *Abies* en plein état de croissance, comme le prouvaient les jeunes pousses fanées à l'extrémité des brindilles. Je dois ajouter que ces plants étaient tous dans le même massif et mélangés, par conséquent soumis aux mêmes influences atmosphériques.

A quoi faut-il attribuer cette différence dans la souffrance? Est-ce à ce que les *Abies* en pots étaient moins vigoureux que les autres? Est-ce à ce que leur végétation étant plus avancée que celle des autres, leurs tissus étaient plus distendus, plus remplis de séve, par suite plus sensibles aux effets de la gelée? Quelle que soit la cause, en présence du résultat, je crois qu'il est bon de donner plus de soin aux plantes en pots qu'aux autres et de les mieux abriter.

Lorsqu'on emploie, pour préserver les racines des atteintes de la gelée, soit du fumier, soit des feuilles, on ne saurait trop recommander de dégager la tige, et de faire en sorte que le fumier ou les feuilles ne la touchent pas, sans quoi, s'il y en a une assez grande épaisseur, plus de dix centimètres, par suite de la décomposition, il se produit une chaleur qui brûle l'écorce et fait périr la plante. C'est ainsi que j'ai vu mourir plusieurs arbres ayant 50 centimètres et même un mètre de circonférence au pied desquels on avait eu la maladresse de laisser des feuilles entassées, sur 40 à 50 centimètres d'épaisseur.

En terminant, je dirai quelques mots d'un arbre qui, bien que très-vanté, n'occupe cependant pas dans nos cultures la place qu'il mérite; c'est le *Paulownia imperialis*. Cet arbre me paraît réussir à peu près dans tous les terrains, pourvu, cependant, que la terre n'en soit pas trop forte ni trop humide; il n'a été encore employé qu'isolé, sur les pelouses ou dans les massifs de quelques jardins d'agrément.

M. Alphand a eu l'idée de l'utiliser en grand, et il a fait planter avec cet arbre les contre-allées du boulevard qui termine le bois de Boulogne, du côté de la propriété de M. de Rothschild, à Boulogne, depuis la rue de Longchamps jusqu'à la Seine. Ces arbres ne sont certes pas abrités des vents du nord, que rien n'arrête à

travers la plaine de Longchamps; cependant, chaque année, ils se couvrent de fleurs; ils en avaient tellement, cette année, que les branches cassent sous le poids des capsules et qu'en ce moment on est obligé de faire enlever celles-ci. Aussi rien n'est beau au printemps comme ces deux longues rangées de *Paulownia* chargés de panicules pyramidales de fleurs bleues, qui répandent dans l'air un parfum délicieux. Puis, lorsque ces fleurs ont disparu, elles sont remplacées par de larges feuilles qui produisent un ombrage épais.

Ce n'est pas tout, la croissance de cet arbre est des plus rapides, et, en dix ans à peine, il peut acquérir douze à quinze mètres de hauteur; puis, comme il se ramifie beaucoup, il a une tête arrondie dont la largeur égale presque la hauteur. C'est donc, suivant moi, une des plus précieuses acquisitions de ces derniers temps, et je crois qu'on ne saurait trop en recommander la culture sous le climat de Paris. Je ne sais s'il supporterait très-bien un climat plus froid; il serait peut-être à craindre que ses boutons de fleurs, qui paraissent dès le mois de juillet et prennent leur accroissement jusqu'au printemps suivant, ne fussent hors d'état de supporter un froid plus intense.

Note sur la destruction des Courtilières;

Par M. Desprez, jardinier chez M. le duc de Rohan.

Je me propose d'exposer succinctement dans cette note la marche que je suis pour détruire en peu de temps une quantité considérable de Courtilières; ce sont des observations poursuivies pendant longtemps qui m'ont éclairé à ce sujet; aussi ai-je la conviction que je pourrai rendre service à tous les amateurs de jardinage en leur communiquant les fruits de mon expérience.

C'est sur la connaissance des mœurs de cet animal nuisible entre tous aux cultures qu'est basée la marche que je suis et dont voici les détails:

C'est au commencement de mai que commence la ponte des Courtilières, et, dans les premiers jours de juillet, les petits, qui sont au nombre de trois à quatre cents, quittent le nid pour se

répandre dans le terrain environnant. Ces deux mois sont l'époque favorable pour la chasse aux Courtilières ; celles-ci ne s'occupent qu'à couper toutes les plantes qui avoisinent leur nid et qui interceptent les rayons du soleil dont l'action est nécessaire pour faire éclore leurs œufs. Telle est la vraie cause des ravages qu'elles font.

Cette circonstance connue, à partir du commencement de mai, dès que vous apercevez une plante qui se fane sans cause appréciable, vous êtes certain qu'un nid de Courtilières se trouve en cet endroit ; c'est là un indice infaillible. Introduisez alors votre doigt dans la galerie. Après un trajet de cinq à vingt centimètres, celle-ci revient tout à coup sur elle-même en décrivant un petit circuit au centre duquel tiendrait un œuf de poule. La terre qui se trouve là ressemble à une petite motte ; enlevez-la à l'aide d'une petite houlette et cassez-la en deux ; vous y trouverez la jeune famille ou les œufs. Mais tout n'est pas fini ; la mère, que le bruit des pas a fait fuir de son nid, existe encore ; elle pourra donc pondre d'autres œufs. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, au lieu de remplir le petit vide formé par l'enlèvement du nid, frappez-en les parois légèrement avec le dos de la main, de manière à rendre celles-ci aussi unies que possible. La Courtilière reviendra pour couver ses œufs (car la Courtilière couve ses œufs) ; elle donnera un ou plusieurs coups de tête dans la partie frappée et indiquera ainsi l'entrée de son refuge, car le nid est presque à fleur de terre ; mais sous ce nid est creusée une galerie qui descend verticalement dans la terre. Quand le bruit approche, la Courtilière s'enfuit et elle ne remonte que quand ce bruit a cessé. Dès qu'elle est revenue, soulevez un peu la terre, écartez avec précaution celle qui peut se trouver sur l'ouverture du trou et versez deux verres d'eau où vous aurez mis un peu d'huile, et dans l'espace d'une minute l'insecte viendra mourir sous vos yeux.

En suivant ces indications, on peut détruire en un jour 15 à 20,000 Courtilières, ainsi que j'ai pu le montrer à différentes personnes en présence desquelles j'ai opéré. Je me mets au reste à la disposition de la Société pour faire devant elle une expérience qui, j'ose l'espérer, sera de tous points démonstrative.

Observations sur les Pommes de terre Blanchard et Marjolin;

Par M. Maréchal.

1re note communiquée le 24 juin.

Les Pommes de terre ont été plantés le 15 mars et arrachées le 24 juin 1862, après 3 mois 9 jours.

COMPARAISON.

PIEDS.	Nombre des tubercules produits par chaque pied	GROSSEUR.	POIDS.	Hauteur des fanes.	RÉCAPITULATION.
		Blanchard.			
1 p.	26	9 ordinaires, 12 moyens, 5 petits,	790 gr.	85	
1	23	7 moyens, 16 petits.	810 »	»	
		Total	1600 »	. . . .	1600 »
		Marjolin.			
1 p.	13	10 moyens, 3 petits,	442 »		
1	12	moyens.	442 »		
			884 »	. . . .	884 »
Différence de poids en faveur de la Pomme de terre Blanchard.					716 »

Ces Pommes de terre ont été plantées dans une même planche de terrain sableux, fumé à 50 centimètres; le sol a été biné et les Pommes de terre buttées. Le poids, lors de la plantation, était à peu près le même.

La Pomme de terre Blanchard provient de la remise toute gracieuse faite par M. Vuitry à M. Gosselin, de Créteil.

La Pomme de terre Marjolin a les tubercules, à cette époque, plus uniformes; elle est plus avancée en maturité. Pour la précocité, elle devra être préférée sous châssis, parce que ses fanes sont moins hautes de 35 centimètres.

La Pomme de terre Blanchard devra être préférée pour le produit.

Une expérience nouvelle sera faite lors de la maturité des deux Pommes de terre.

2me NOTE COMMUNIQUÉE EN AOUT.

3 touffes de Marjolin	ont donné	26	Pom.	de terre pesant	1160 gr.	
3 touffes de Blanchard	ont —	37	—	—	1860 gr.	2,340
—	— —	46	— petites	—	480 gr.	
Total pour la Blanchard		83				

La différence de poids en faveur de la Pomme de terre Blanchard, au total, sur le même nombre de touffes, est de 1180 grammes, mais sur ce poids total il n'y avait de mangeables que 700 gram., 480 grammes étant formés de tout petits tubercules.

La Pomme de terre Marjolin est pleine de fécule, tandis que la Blanchard est aqueuse; cette année, la Blanchard est supérieure à la Marjolin en nombre et en poids, mais non en qualité; elle ne doit vraisemblablement pas être meilleure lorsqu'on la plante dans un autre terrain, car celui dans lequel elle est venue était sableux.

N. B. Jamais la Pomme de terre Marjolin n'a produit aussi peu que cette année.

NOTICE SUR LE MODE DE CULTURE DE LA POMME DE TERRE QUI A ÉTÉ EMPLOYÉ, EN 1861 ET 1862, DANS UN TERRAIN SITUÉ AU PARC DU GRAND-MONTROUGE;

PAR M. RAVERET.

Sur l'invitation flatteuse de plusieurs personnes, j'ai cru devoir mettre sous les yeux de la Société quelques tubercules de Pommes de terre que j'ai récoltés dans un petit terrain que je cultive dans le Parc de Montrouge, pendant mes rares moments de loisir. Voici par quelle méthode de culture ils ont été obtenus.

En 1860, le terrain était en friche et couvert de broussailles. Il a été défoncé à 80 centimètres de profondeur. De sa nature, il est argilo-siliceux.

La première plantation de Pommes de terre a eu lieu en 1861, sans aucun engrais. Dès cette époque, je me suis appliqué à suivre deux systèmes : le premier qui consiste à recouvrir le tubercule de 5 centimètres de terre seulement; le deuxième à enterrer le tubercule ainsi qu'on le fait d'habitude.

Deux binages ont été faits pendant la durée de la végétation. Le buttage a été modifié pour chacun des deux systèmes, c'est-à-dire

que dans la certitude, qui me paraît complétement acquise aujourd'hui, que les influences atmosphériques ont une très-grande action sur la Pomme de terre, j'ai pensé que ces influences seraient plus directes si je recouvrais à peine le tubercule. Cependant j'ai dû veiller à ce que la sécheresse, qui a eu une certaine durée en 1861, n'arrêtât pas la marche de la végétation. Le buttage a été alors renforcé. Mais des pluies abondantes étant survenues avant l'entière maturité et l'humidité s'étant prolongée, je n'ai pas hésité à faire disparaître le supplément de buttage que la sécheresse avait exigé. Je m'en suis bien trouvé. La récolte de 1861 a présenté des résultats bien différents pour les deux systèmes : le premier a été de beaucoup supérieur au deuxième ; les tubercules étaient plus nombreux, leur volume doublé et d'une qualité remarquable. Mais l'avantage le plus saillant, selon moi, c'est que la maladie, qui a sévi vigoureusement, a épargné les pieds cultivés de cette manière.

Cette expérimentation a été renouvelée en 1862. Cette fois un engrais puissant a été employé ; c'était du fumier mêlé à des déjections d'animaux tués pour la boucherie. Après le labour, j'ai placé sur la terre un lit de fumier. Les tubercules ont été mis directement sur le fumier, puis recouverts de 5 centimètres de terre provenant d'une fouille. Deux binages ont été faits ; mais, à cause de l'humidité constante, qui était d'ailleurs avantageuse sur les terres légères, il n'a pas été fait de buttage. Peut-on s'en plaindre en voyant la beauté des tubercules obtenus ? Il est utile d'ajouter qu'un bouillon de crottin de cheval a servi à arroser une portion du plant, mais fort rarement. J'ai remarqué que cette partie, quoique médiocrement arrosée, avait donné un produit remarquable. Je suis donc fondé à penser qu'un bouillon composé de crottin et de colombine (du guano serait encore préférable), administré avec précaution et en temps opportun, produirait encore un meilleur résultat. Ce bouillon est d'ailleurs connu et apprécié de tout le monde aujourd'hui.

Voici les poids de quelques tubercules obtenus par le premier système (absence de buttage et arrosement).

N° 1. — Jaune longue (7 ou 8 tubercules par pied) pèse 600 gram.
N° 2. — Hollande (très-abondante, qualité exquise). 450 d°
N° 3. — Rouge longue (très-productive, qualité inférieure) . . . . 470 d°

No 4. — Jaune ronde (8 tubercules par pied, qualité supérieure). . . . . 570 do

No 5. — Violette (excellente qualité), 6 pieds ont produit 45 tubercules pesant ensemble 24 kilogrammes 300 grammes. . . . . 540 do

Cette Pomme de terre, arrachée avec les autres, le 5 août, n'avait pas atteint sa complète maturité. J'ai donc trop hâté l'arrachement.

La Marjolin a donné de gros et délicieux produits. Une remarque qui a été faite déjà par des personnes très-compétentes, doit être signalée également ici. Pour deux ou trois variétés de Pommes de terre (la Marjolin, la Hollande, la Jaune longue et ronde), la récolte peut être triplée et même quadruplée (pour la Marjolin surtout) si l'on procède de la manière suivante. Aussitôt que les tubercules ont atteint une certaine grosseur, on les cueille avec précaution à la main, en ayant soin de remettre la terre en place; d'autres tubercules viennent remplacer ceux qui en ont été enlevés, et successivement on peut aller jusqu'à trois récoltes. Mais ce procédé est-il préférable ? Je n'ose l'affirmer ! Si l'on se contente d'une seule récolte, la maturité sera plus prompte et alors on pourra utiliser le terrain, devenu libre pour autre chose. Quoi qu'il en soit, je signale ce fait sans y attacher une importance absolue. Je constate seulement que, par ce moyen, j'ai récolté énormément de tubercules.

Je me propose, en 1863, de continuer mes expériences, d'y apporter encore plus de soin et d'y donner un peu plus de temps.

RAPPORTS.

Supplément au rapport de la Commission qui a été chargée de visiter les Asperges de MM. Lhérault.

M. R.-R. Gauthier, Rapporteur.

Messieurs,

Le 16 juin 1862, nous avons visité pour la troisième fois les aspergeries de MM. Lhérault. Cette fois c'est sur la demande

adressée par MM. Lhérault-Salbœuf, père et fils, que nous avons eu à examiner les Asperges qui étaient déjà montées à graine.

Premièrement nous avons visité une pièce appartenant à M. Lhérault-Salbœuf, père. Là les Asperges ont 20 ans de plantation. Nous y avons trouvé des tiges de grosseur médiocre; seulement nous devons vous signaler une touffe qui a plus d'un mètre de largeur et qui est bien garnie de tiges d'une assez belle force.

Nous avons visité une autre pièce qui a 8 ou 10 ans de plantation; c'est l'enclos que possède M. Lhérault, père. Les Asperges y sont un peu plus belles que dans la première.

Au bout de cette pièce nous avons examiné celle de M. Lhérault, fils. Les Asperges qui s'y trouvent ont 5 années de plantation, et il y en a de très-belles; mais elles ne sont pas égales entre elles.

Nous avons voulu aussi examiner les Asperges de M. Lhérault, Louis, quoiqu'il n'eût pas demandé une troisième visite.

Nous devons vous dire que nous avons fait cette fois comme dans les deux premières visites, et que nous avons également prié ces Messieurs de nous accompagner de l'un chez l'autre.

Nous avons donc visité une pièce garnie d'Asperges qui ont 8 ou 10 ans de plantation. Nous y avons vu des tiges très-belles et vigoureuses; mais ce qui nous a le plus surpris, c'est une pièce située à l'extrémité du territoire d'Argenteuil où nous avons vu trois rangs d'Asperges appartenant à trois variétés différentes.

Chaque rangée contient 16 touffes. La première rangée est formée d'une Asperge nommée Asperge rose hâtive améliorée d'Argenteuil. Cette variété très-vigoureuse a 12 ans de plantation ainsi que ses voisines. Nous avons trouvé à chaque touffe environ 12 Asperges d'une grosseur peu commune et d'une hauteur de plus de 3 mètres; les deux autres sont bien moins vigoureuses et beaucoup moins productives.

Ce que nous avions dit dans notre premier Rapport au sujet de l'Asperge rose hâtive d'Argenteuil est au-dessous de son mérite réel qui dépasse celui de toutes les autres Asperges examinées par nous.

Les détails que j'ai eu l'honneur de vous présenter vous permettront, Messieurs, d'apprécier le mérite respectif des deux habiles praticiens dont les cultures ont été l'objet de notre examen attentif.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte-rendu de l'Exposition d'Horticulture de Laval ;

Par M. Hélye.

Messieurs,

La ville de Laval vient d'avoir sa fête horticole; l'Exposition d'horticulture y a eu lieu dans l'ancienne Halle aux toiles, le 23 mai 1862. Ce bâtiment, remis à neuf, offrait toute l'étendue désirable pour recevoir les produits du jardinage et des industries qui s'y rattachent. Un jardin improvisé et dessiné agréablement servait de cadre aux plantes exposées et classées par genres, telles que Palmiers, *Agave*, Cycadées, *Yucca*, Conifères, *Rhododendron*, Orchidées, Fougères, *Caladium*, Graminées. etc.

La bonne disposition de ces différents lots faisait ressortir avantageusement la richesse de l'horticulture locale, qu'on aurait pu croire uniquement soutenue par les amateurs, attendu qu'eux seuls avec M. Remi Raboin, horticulteur, avaient pris part à cette Exposition. L'indifférence des autres horticulteurs de profession n'a pas entraîné les conséquences qu'on aurait pu en redouter : elle a même fourni aux amateurs l'occasion de prouver une fois de plus qu'ils ont foi dans l'horticulture mayennaise et qu'ils sont dévoués à ses intérêts.— La culture maraîchère a été moins heureuse que la floriculture; les encouragements que la Société offre chaque année à cette utile culture sont restés presque sans effet. En effet, un seul cultivateur maraîcher faisait figurer ses produits à cette Exposition.

L'heureuse idée que l'on avait eue de rendre l'Exposition gratuite avait permis à toute la population de venir la visiter. Espérons que cette circonstance contribuera à répandre encore davantage dans le pays le goût de l'horticulture qui y est déjà très-développé, comme on en a vu la preuve en cette occasion; en effet, c'est une des plus belles Expositions d'horticulture que j'aie vues en province, des plus riches en plantes de serre généralement remarquables pour la force et le bon état des échantillons. L'ensemble formait un vrai paradis de fleurs et de beau feuillage.

M. Remi Raboin, horticulteur à Laval, a obtenu la grande

médaille d'or de S. M. l'Impératrice pour l'ensemble de ses lots composés de *Rhododendron*, Azalées, Conifères, arbustes à feuilles persistantes, Graminées, etc., et la médaille d'or des Dames patronnesses, pour sa riche collection d'Azalées de l'Inde, et autres plantes.

M. James, jardinier de M. de Landèvoisin, a eu la grande médaille d'or de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, pour l'ensemble de plusieurs lots, dont un de Palmiers très-nombreux en espèces, et un autre formé de 12 Orchidées, telles que *Vanda tricolor*, *Cattleya*, *Lælia*, *Oncidium*, etc.

M. Agnès, jardinier de M. Vaubernier, a reçu une grande médaille de vermeil pour un ensemble de lots dont un très-riche formé de *Yucca* d'une force remarquable, parmi lesquels on distinguait le *Yucca gloriosa*, le *Y. gloriosa glauca plicata*, les *Y. pendula*, *flexilis*, *longifolia*, *obliqua*, *angustifolia filamentosa*, *filamentosa*, *filamentosa variegata*, *stricta*, *flaccida*, *flaccida aurea*, *Treculeana*, *lutescens*, *aloefolia vera*, *aloefolia rubra*, *aloefolia variegata*, *aloefolia quadricolor*, *Parmentieri*, etc.

M. Chedhomme, jardinier de M. La Beaulùère, a reçu aussi une grande médaille de vermeil pour un ensemble de lots dont un de *Dracæna* était particulièrement admiré.

M. Martin, jardinier de M. de Lagrange, a obtenu une médaille d'argent petit module pour une belle collection de *Caladium* brésiliens, et une médaille de bronze pour une collection de Fougères et de *Caladium*.

M. Dupré, maraîcher au Gué d'Oger, a reçu une médaille de vermeil pour un lot de Légumes forcés et de saison.

M. Claude Goury, jardinier de M. le comte de Viennay, a été aussi récompensé pour des Arbres fruitiers forcés, etc.

Mme Remi-Raboin a eu une mention honorable pour la composition d'un bouquet monté.

Compte rendu de l'Exposition de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados;

Par M. Bouchet.

Messieurs,

Désigné par M. le Président pour représenter la Société impériale à l'Exposition de la Société centrale d'Horticulture de Caen

et du Calvados, et pour faire partie du Jury, je viens vous rendre compte de ma mission.

Cette brillante Exposition a eu lieu du 24 au 30 juillet dans le jardin, dans une des vastes salles de l'hôtel de ville et dans d'autres pièces du même édifice. Le jardin, disposé avec beaucoup de goût, contenait deux tentes très-élégantes qui abritaient, l'une un massif de plantes de serre et de pleine terre dont la culture était admirable, l'autre une nombreuse collection de magnifiques légumes appartenant à divers exposants.

Je dois dire, en passant, que j'ai vu rarement un ensemble aussi complet formé d'aussi beaux produits en tout genre de la culture maraîchère ; aussi le Conseil municipal et le Jury, au nom de la Société, ont-ils accordé, pour cette branche importante de l'horticulture, une médaille d'or, trois de vermeil, six d'argent et trois de bronze, et certes ces récompenses étaient parfaitement justifiées.

Les salles de la mairie contenaient les collections de fleurs, de fruits de saison et de primeur ainsi que d'instruments de jardinage.

On remarquait surtout dans la grande salle de très-beaux exemplaires de plantes de serre, entre autres notamment un *Cycas circinalis* d'environ 3 mètres, un *Dracæna umbraculifera*, un *Astrocaryum mexicanum*, un *Latania rubra* et autres Palmiers à peu près de la même hauteur appartenant à madame Lecreps, propriétaire. Cette dame avait aussi exposé un magnifique lot de *Gloxinia*.

Une très-riche collection de *Begonia* bien variés, choisie parmi les nouveautés et en forts exemplaires, était disposée sur un gradin ; elle a fait obtenir à M. Malherbe, horticulteur à Bayeux, une médaille de vermeil, et les Dames patronnesses lui en ont accordé une en or, d'une valeur de 200 fr.

Les *Pelargonium* à cinq macules, fantaisie et *zonale* étaient très-bien représentés et leur culture ne laissait rien à désirer.

Les *Fuchsia* étaient nombreux et présentaient beaucoup de nouveautés à fleurs doubles et à fleurs simples.

Les Glaïeuls n'étaient pas en grand nombre et n'avaient rien de bien remarquable. Un de nos collègues, M. Chardine, avait exposé quelques semis de ces plantes; il a obtenu une médaille d'argent.

MM. Baudry et Hamel, horticulteurs à Avranches, avaient exposé une grande quantité de fleurs coupées d'Œillets qui leur ont valu une médaille d'argent.

Les Roses coupées de M. Oger, de Caen, étaient magnifiques; cet horticulteur a obtenu une médaille d'argent ainsi qu'une médaille de vermeil pour ses semis.

Madame Lecreps, déjà nommée, a eu la médaille de vermeil pour le plus bel apport de plantes fortes et ornementales et une médaille d'argent pour ses *Gloxinia*.

Le concours pour la plante la mieux cultivée était représenté par deux forts et magnifiques *Pimelea* de la force de ceux que nous avons l'habitude de voir à nos Expositions et qui appartiennent à M. Hervieu, de Caen; ces deux belles plantes étaient exposées par MM. Criquet et Fontaine, propriétaires.

M. Evrard, horticulteur à Caen, a reçu six médailles d'argent (grand et petit module) et deux de bronze pour six apports de *Pelargonium* à cinq macules, fantaisie et *zonale*, *Petunia*, Verveines, *Fuchsia*, Glaïeuls et Œillets ; de plus les Dames patronnesses lui ont accordé leur seconde médaille d'or.

Le Conseil municipal a donné sa médaille d'or à MM. Levée et Lamarre fils, maraîchers à Venoix, et deux médailles d'argent grand module à MM. Achille Letourmy, maraîcher à Caen, et René, primoriste à Calix.

Pour la culture maraîchère marchande, le Jury a accordé la médaille de vermeil à MM. Langlois, de Caen, et Houtteville, de Bayeux, *ex æquo* ; une médaille d'argent à M. Félix, de Caen, et une de bronze à M. Denize, de Bayeux.

Pour la culture maraîchère non marchande, une médaille de vermeil a été donnée à M. Jouquoi, de Moudeville (Mirey jardinier).

Médailles d'argent *ex æquo:* M. Beaujour, à Rots (Leclerc jardinier), et M. Labitte, jardinier-chef de l'hospice Saint-Louis.

Pommes de terre : médaille d'argent, M. Beaujour et deux accessits à MM. Jouquoi et Labitte.

Fruits de saison : médaille de bronze grand module à M. l'abbé Blin, propriétaire à Lasson (Voisin, jardinier); fruits de primeur : médaille de bronze à M. l'abbé Blin et à M. Boissée, propriétaire à Caen.

Melons : médailles de bronze à M. Delaville, propriétaire, et à M. René, primoriste.

Prix accordés par les membres de la Commission permanente.

Prix d'honneur. Médaille de vermeil à M. Darcanchy, fleuriste à Caen, pour les bons, vieux, et loyaux services rendus par lui à l'horticulture caennaise.

Diverses autres médailles de vermeil de la Chambre de commerce, d'argent, de bronze et des mentions honorables ont été accordées à divers exposants pour légumes, plantes, fruits, pépinières et instruments de jardinage.

Médailles données par la Société d'Agriculture : pépinières générales; médailles de vermeil, à MM. Oudin, pépiniériste à Lisieux, et Malherbe, pépiniériste à Bayeux.

Arbres fruitiers : Médaille d'argent à M. Letellier, pépiniériste, à la Maladrerie, près Caen.

Arbres fruitiers, tiges et petits plants, arbres et arbustes d'ornement, Conifères : Médailles d'argent *ex æquo*, MM. Huet Armand, pépiniériste à Ussy, et Adnot et Baillière, pépiniéristes, à Saint-Pair.

Pommiers à cidre : Médaille d'or, M. Rohée, pépiniériste à Annebec, canton de Saint-Sever; Médaille d'argent, M. Brouard, même commune.

Pépinières de petits plants. Médaille d'argent à M. Laignel, à Ussy.

Culture maraichère.

Ces médailles ont été décernées par la Société d'Agriculture et la Chambre de commerce de Caen.

Médaille de vermeil, M. Lemarchand, fils, maraîcher à Thiéville.

Médaille d'argent, MM. Jules Bidault, à Caen, Sabine, frères, à Falaise et Colette à la Folie.

Médailles d'honneur en argent décernées aux jardiniers qui se sont distingués par leurs bons et anciens services :

MM. Bricon (Joseph), garçon chef de M. Huet, pépiniériste;
Chouquet (Honoré), jardinier chez M. Bidot, maraîcher;
Gouville (Pierre), jardinier chez M. Dupont-Lougrais;
Piel (Jean), jardinier chez M. Bellencontre, à Falaise;
Sallent (Jacques), jardinier chez M. l'abbé Quillou, à Caen;
Dubosq (Bernard), jardinier chez M. de la Chouquais.

Vous voyez, Messieurs, d'après ce court exposé, car j'omets beaucoup d'autres récompenses moins importantes, que la Société d'Horticulture de Caen sait dignement récompenser et encourager

les pénibles travaux des horticulteurs dans toutes les branches de cette industrie, ainsi que leurs longs et loyaux services.

Honneur à M. le comte de Guernon-Ranville, Président, à M. Bayeux, Vice-Président, à MM. de Bonnechose et Thomine-Desmazures, Secrétaires, pour l'impulsion qu'ils ont su donner à l'horticulture caennaise, qui peut rivaliser avantageusement avec celles des principales villes de province.

Inutile de vous dire que votre délégué a reçu l'accueil le plus bienveillant et le plus fraternel.

Un splendide banquet réunissait, à 6 heures, dans la grande salle de l'Exposition, M. Bayeux, qui présidait, en l'absence de M. le comte de Guernon-Ranville, indisposé, MM. le Préfet, Abel Vautier, député, Bertrand, maire, les délégués des Sociétés correspondantes et un grand nombre de Membres.

Compte rendu de l'Exposition horticole de Clermont (Oise);
Par M. le Dr Pigeaux et A. Dupuis.

Messieurs,

La Société d'Horticulture, récemment fondée à Clermont, ouvrait, l'année dernière, une Exposition automnale, dont l'un de nous (M. le Dr Pigeaux) vous a rendu compte. Le succès inespéré de ce premier début était un précédent qui obligeait cette jeune Société. Elle a su ne pas rester au-dessous de sa tâche, et vos délégués ont été heureux de constater un progrès très-sensible. L'Exposition qui a eu lieu cette année, du 26 au 29 juin, sur la belle promenade du Châtellier, était très-satisfaisante. Les lots étaient nombreux et bien choisis, et si, vu la saison peu avancée, les fruits faisaient un peu défaut, en revanche nous avons remarqué des légumes qui auraient pu figurer avec honneur dans tous les concours.

M. Bazin, jardinier chez M. le marquis de Clugny, à Liancourt, avait exposé des spécimens très-variées de ses cultures : plantes de serre chaude, parmi lesquelles dominaient les *Caladium*, de nombreuses variétés de Verveines, de *Pelargonium*, de Roses, toutes bien fleuries, d'une grande fraîcheur et d'une bonne végétation ; enfin des légumes de saison remarquables pour leur développement.

M. Delaville, jardinier chez M. de Beaumini, au château de Fitz-James, présentait aussi plusieurs lots très-méritants de légu-

mes et de fruits, et quelques arbres fruitiers parfaitement taillés.

Mais la beauté des objets exposés n'était pas le seul titre de ces deux habiles horticulteurs. MM. Bazin et Delaville professent, le premier à Liancourt, le second à Clermont, des cours d'arboriculture suivis par de nombreux élèves; ils contribuent ainsi, par leurs leçons et par leurs exemples, aux progrès de cet art et à la propagation des bonnes méthodes.

Aussi, indépendamment des deux premiers prix d'honneur consistant en deux médailles d'or offertes par S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture et par M. le vicomte de Plancy, Président de la Société, le Jury a-t-il cru devoir attribuer à ces deux exposants les deux médailles d'argent de S. Exc. M. le Ministre.

Les deux médailles de vermeil, données par les Dames patronnesses et par M. Duvivier, maire de Clermont, ont été décernées à M. Bourgeois, jardinier chez MM. Labitte, à la maison de santé de Clermont, qui avait exposé des lots de plantes de serre chaude, de *Pelargonium* et de beaux Ananas; et à M. Geoffroy, jardinier chez M. Nicolle, à Liancourt, qui présentait des *Pelargonium* et un superbe *Yucca pendula*.

Pour compléter la liste des prix d'honneur, nous citerons les médailles d'argent de première classe décernées à MM. Maillard, jardinier de Mme Lavigne; Branchu, jardinier de M. le vicomte de Plancy; et Jacquet, jardinier de M. Massé.

Ne pouvant nommer ici tous les horticulteurs qui ont pris part à la fête, nous devons du moins mentionner MM. Hatin et Isidore Denis.

Le Jury, en accordant une mention très-honorable à M. Hubaine, pour son superbe lot de Pensées, a regretté que l'honorable Trésorier de la Société se fût mis hors concours.

Les objets d'industrie étaient peu nombreux, mais fort remarquables. Le Jury a récompensé, entre autres, les pompes de MM. Lefebvre et Pommeret, les élégants bouquets montés de M. Veilliez et les charmants tableaux de plantes marines de M. Arthur Eloffe.

La Société d'Horticulture de Clermont est fondée depuis deux ans à peine; mais, grâce à son activité, à l'appui bienveillant et éclairé de son honorable Président, M. le vicomte de Plancy, au zèle intelligent de son Secrétaire, M. le docteur Bottée, elle a grandi

bien vite. Les cours d'arboriculture qu'elle a fondés, les encouragements qu'elle a donnés à la production fruitière et légumière, sans pour cela négliger la floriculture, ont déjà exercé une heureuse influence dans la région. Qu'il nous soit permis, en terminant, de rappeler l'accueil très-affable que les délégués des Sociétés étrangères ont reçu de ses Membres et de M. Duvivier, maire de la ville de Clermont.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Montauban ;

Par M. Hélye.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de Tarn-et-Garonne a ouvert à Montauban, le 3 mai 1862, son Exposition annuelle de fleurs, de fruits conservés, de légumes et d'objets d'art destinés à l'ornement des jardins. C'est dans la ville basse que, sous la direction de M. Le Breton, de Vitry-sur-Seine, architecte-paysagiste, on crée en ce moment sur un terrain autrefois stérile, donné à la Société par la ville, le bel établissement appelé Jardin d'Acclimatation, dans lequel les produits horticoles avaient été rangés. Divisant avec goût ce vaste espace par des allées sinueuses, utilisant les accidents de terrain qui s'y rencontraient et conservant toutes les anciennes plantations, qu'on ne respecte généralement pas assez, M. Le Breton a su tracer là un jardin remarquable à tous égards. Le bras de rivière qui traverse si heureusement ce jardin ajoute encore à sa beauté. L'ensemble en est charmant vu du haut de la ville; l'œil satisfait se promène sur cette agréable et utile création. On y met en pratique toutes les branches de l'art horticole, la culture de la Vigne, et celle du Mûrier et des arbres fruitiers spécialement confiée aux soins éclairés de M. Léonce Bergis, Secrétaire-général de la Société. Une collection de plantes sert de base à un Cours de Botanique qui est fait par M. le docteur Peujade. Enfin, pour ne rien omettre de ce qui concerne cet utile établissement, je mentionnerai les bassins pour la pisciculture, confiées à la direction de M. Wallon, dont les connaissances spéciales ont amené déjà les résultats les plus satisfaisants; mais ces détails sortent de ma compétence; je reviens donc aux produits exposés qui seuls doivent être l'objet de mon compte rendu.

Voici les principales récompenses qui ont été décernées:

M. Cattel, horticulteur à Montauban, a obtenu la médaille d'or de S. M. l'Impératrice, et la médaille de vermeil des Dames patronnesses, pour l'ensemble de ses produits.

M. Labouysse, fils, a eu la médaille de vermeil de la ville de Montauban pour l'ensemble de ses produits, et une médaille d'argent du Ministre pour un lot de Conifères.

M. Vidal, maraîcher à Toulouse, a reçu une médaille d'or du Ministre pour sa belle collection de légumes maraîchers.

M. Coulonges (Pierre) a été honoré d'une médaille d'argent du Ministre pour sa bonne culture maraîchère.

M. Fiacre (Jean), fils, a reçu une médaille d'argent de 1re classe pour sa culture maraîchère.

Une médaille d'argent de 1re classe a été décernée a M. Le Breton, architecte-paysagiste, pour son plan du jardin de la ville de Montauban dans lequel a eu lieu l'Exposition.

M. Durieu, fleuriste à Toulouse, a eu une médaille d'argent de 2e classe pour des bouquets de fleurs imitées en papier.

Et Mlle de Lastic-Saint-Jal a reçu une médaille de bronze de 1re classe, pour des bouquets de fleurs imitées en cire.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Bolbophyllum cupreum LINDL. — *Bot. Mag.*, juin 1862, pl. 5316. — Bolbophylle à feuilles cuivrées. — Philippines. — (Orchidées).

Orchidée médiocrement élégante, dont les pseudobulbes ovoïdes presque globuleux s'élèvent plusieurs à la suite les uns des autres d'une tige rampante, couverte d'écailles jaunâtres, et portent chacun, au sommet, une seule feuille oblongue. De la base même du pseudobulbe naît le pédoncule floral court, recourbé, que termine un épi serré et pendant de petites fleurs colorées en jaune cuivré, dont chacune est accompagnée d'une bractée de la même couleur.

Rhododendron fulgens J. Hook. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5317. — Rosage éblouissant. — Sikkim-Himalaya. — (Ericacées).

Ce *Rhododendron* est le plus brillant de tous ceux que M. Hooker, fils, a découverts sur le Sikkim-Himalaya. D'après le savant et célèbre voyageur, grâce à la couleur rouge vraiment éblouissante de ses fleurs, ce brillant arbuste est le plus bel ornement de la zone alpine de ces montagnes sur lesquelles il croît en abondance et qu'il pare de ses inflorescences pendant le mois de juin. Ses feuilles persistantes, pétiolées, sont obovales ou ovales-elliptiques, obtuses, un peu échancrées en cœur à la base, recourbées en dessous sur les bords, d'un beau vert à la face supérieure, couvertes à l'inférieure de poils cotonneux en flocons bruns-ferrugineux ; ses fleurs sont de grandeur moyenne pour le genre, du plus beau rouge-pourpre, groupées au sommet des branches en têtes serrées et multiflores ; leur corolle est campanulée. Cette espèce est fort voisine du *Rhododendron campanulatum* duquel elle se distingue surtout par la couleur de ses fleurs qui sont plus petites, plus serrées dans les inflorescences, et aussi par la forme en disque du calice.

Palisota Barteri Hook., *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5318. — Palisote de Barter. — Ile de Fernando Po. — (Commélynacées).

Cette plante, qui semble n'avoir qu'un médiocre intérêt comme espèce ornementale, fut découverte par feu Barter, botaniste de l'expédition dirigée dans l'Afrique occidentale par le Dr Baikie; elle a été ensuite retrouvée par M. Gustave Mann. C'est une herbe presque acaule, haute de 30 centimètres à 1 mètre, dont les feuilles sont radicales, obovales-oblongues ou elliptiques-lancéolées, rétrécies par le bas en un pétiole plus ou moins long, longuement acuminées au sommet, couvertes de poils courts et soyeux. Du milieu de ces feuilles sort une inflorescence beaucoup plus courte qu'elles, qui consiste en une grappe serrée, cylindrique, dressée, de petites fleurs blanches ou légèrement lavées de pourpre. — Le genre *Palisota* a été créé par M. Bentham, dans la Flore du Niger de M. Hooker, fils, pour une autre plante qui croît également dans l'île de Fernando Po et qui a reçu de lui le nom de *Palisota thyrsiflora*.

Anthurium Scherzerianum Schott. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5319. — Anthurie de Scherzer. — Amérique centrale. — (Aroïdées).

Cette Aroïdée est curieuse par ses petites proportions et par la co-

loration en fort beau rouge-ponceau de ses spadices ainsi que de leur spathe et de la portion supérieure du pédoncule qu'elles terminent. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, obtuses à la base, longuement rétrécies en pointe au sommet, et leur pétiole se termine par un renflement oblong, dont un sillon médian parcourt la face supérieure. Elle a fleuri dans les serres du Jardin de Kew, au mois d'avril dernier.

Oreodaphne californica Nees. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5320. — Oréodaphne de Californie. — (Laurinées).

Ce bel arbre toujours vert forme, d'après Douglas, la plus grande partie des forêts de la Californie. Il s'élève jusqu'à 33 mètres, avec un tronc qui mesure parfois 5 mètres de tour, et une belle cime dont les branches sont étalées. L'arbre tout entier exhale une telle odeur de camphre, que Douglas rapporte n'avoir pu rester à son ombrage même pendant de forts ouragans. Ses feuilles sont oblongues-lancéolées, très-glabres, glauques en dessous. Ses fleurs sont vertes, réunies en grappes ombellées axillaires, qu'embrasse un involucre globuleux.

Echinostachys Pineliana Brongn. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5321. — Echinostachide de Pinel. — Brésil. — (Broméliacées).

Broméliacée haute de 0^m 60 à 1 mètre, dont les feuilles roides, longues et assez étroites, bordées de dents épineuses, piquantes au sommet, doivent à un revêtement de matière comme farineuse, inégalement réparti, d'être zébrées transversalement de brun sur un fond blanchâtre. Sa tige florifère, haute de 0^m 30 et dressée, est toute cachée par des écailles engaînantes d'un très-beau rouge ; elle se termine par un épi serré, oblong de petites fleurs jaunes que dépassent les épines terminales des bractées interposées. L'origine de cette plante indique assez qu'elle exige la serre chaude, comme la généralité des Broméliacées.

Rhododendron Dalhousiæ hybridum. — *Bot. Mag.*, juill. 1862 pl. 5322. — Rosage de Dalhousie hybride. — (Éricacées).

Ce bel arbuste a été communiqué à sir William Hooker par M. Isaac Anderson Henry, d'Edimbourg, comme étant un hybride issu du *Rhododendron formosum* fécondé avec le pollen du *Rh. Dalhousiæ*. Ses fleurs ont les proportions de celles du *Rh. Dalhousiæ*, mais elles ont pris du *Rh. formosum* une légère teinte purpurine à

l'extérieur et un calice cilié. Ses feuilles sont intermédiaires pour la grandeur à celles des 2 parents et entièrement glabres. Les anthères sont petites et mal conformées.

Cœlogyne Parishii Hook., *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5323. — Cœlogyne de Parish. — Indes orientales. — (Orchidées).

Orchidée plus curieuse que belle à cause de la couleur verte de ses fleurs. Ses pseudobulbes sont remarquables par leur forme en long cylindre relevé de 4 angles émoussés dans toute sa longueur; chacun d'eux se termine par deux feuilles. Les fleurs, larges de 6 ou 7 centimètres, forment une grappe lâche au sommet des pseudobulbes.

Ischarum Pyrami ? Schott. — *Bot. Mag.*, l. c. pl. 5324. — Ischare de Pyrame. — Syrie. — (Aroïdées).

Cette Aroïdée a un intérêt bien plutôt botanique qu'horticole. Elle est cependant curieuse par la coloration en violet intense qu'offrent la face interne de sa spathe et le long prolongement cylindrique de son spadice.

Clusia Brongniartiana Planc. et Triana. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5325. — Clusier de Brongniart. — Guyane française. — (Guttifères).

Arbrisseau dressé et rameux, dont les feuilles coriaces, un peu épaisses, ovales-oblongues, aiguës au sommet, sont d'un beau vert, et dont les fleurs blanches en dedans, jaunâtres en dehors, sont réunies au nombre de 3 au moins en cymes terminales. Il exige la serre chaude.

Saccolabium miniatum Lindl. — *Bot. Mag.*, l. c., pl. 5326. — Saccolabier à fleurs minium. — Java. — (Orchidées).

Belle plante qui avait été introduite en Angleterre par MM. Veitch, dès avant 1847. Ses grappes de fleurs, dont la couleur est un fort beau rouge minium, sont axillaires, plus ou moins penchées et sont dépassées par les feuilles qui sont rubanées, ployées en gouttière, tronquées obliquement au sommet, recourbées dans leur longueur et nombreuses. Cette plante exige beaucoup de chaleur et d'humidité.

The Florist and Pomologist.

Nouvelle Royale Cherry. — Cerise nouvelle Royale. — *The Florist*, etc., mai 1862.

Cette Cerise appartient à la race des *Duke* et peut être regardée

comme une forme améliorée de l'Anglaise tardive. Elle est un peu plus tardive que celle-ci. Son mérite essentiel consiste dans sa grosseur et sa beauté, auxquelles elle joint la chair fondante et parfumée de la May Duke. Ce fruit est arrondi, un peu déprimé du côté où s'attache le pédoncule. Sa peau est colorée en beau rouge clair luisant, un peu marqué de grandes macules rouge sombre. Sa queue est longue de 3 ou 4 centimètres. C'est un fruit du plus haut mérite, qui mûrit à la fin de juillet et qui continue à donner jusqu'au milieu et même à la fin du mois d'août.

Lilium auratum Lindl. — *The Florist*, etc., septembre 1862. — **Lis à bandes dorées. — Japon. — (Liliacées).**

Ce Lis est l'une des plus brillantes acquisitions que l'horticulture européenne doive à MM. Veitch dont le nom est universellement connu pour leurs nombreuses introductions. C'est cette année même que ces habiles horticulteurs l'ont reçu du Japon et l'ont vu fleurir dans leur important établissement. Cette magnifique plante a été rapportée par M. John Gould Veitch du Japon où elle croît naturellement sur les hauteurs de l'intérieur. Ce voyageur pense qu'elle supportera en plein air le climat de l'Angleterre, puisqu'elle est spontanée dans des parties du Japon où il fait des gelées de — 8° et même — 10° c. Là elle fleurit en juillet et août; mais en Angleterre, on en a vu des fleurs depuis le mois de juillet jusqu'à l'automne. — Dans son pays natal, le *Lilium auratum* a ordinairement de 1 mètre à 1 mètre 30 de hauteur, et sa tige se termine par 3, 4 ou même 5 fleurs d'une ampleur surprenante et d'un coloris tout à fait spécial. En effet, le fond en est blanc; mais le milieu de chaque foliole du périanthe est marqué d'une large bande jaune d'or, et tout le reste de leur surface intérieure est parsemé à peu près régulièrement de gros points ou macules ovales, rouge-pourpre. A leur beauté ces fleurs joignent un parfum délicieux, qui rappelle quelque peu l'odeur de la fleur d'Oranger. Leur forme générale est en cloche avec les folioles du périanthe recourbées également en dehors; leur largeur, d'après la figure dessinée par M. Fitch, est d'environ 20 centimètres. Les anthères sont colorées en rouge-carmin. La tige de cet admirable Lis porte, sur toute sa longueur, des feuilles assez rapprochées, lancéolées, aiguës au sommet, rétrécies en pointe à leur base et

brièvement pétiolées. — Le *Lilium speciosum* (*lancifolium* de nos jardiniers) qu'on pouvait regarder comme le plus beau des Lis de nos jardins, est entièrement éclipsé aujourd'hui par celui dont nous venons de donner une idée. Il n'y a donc plus qu'à souhaiter que ce dernier puisse être multiplié assez promptement pour se répandre le plus vite possible dans les cultures européennes où il occupera une des premières places dans la catégorie des plantes d'ornement.

Lonicera (? sp.) **aureo-reticulata**. — *The Florist*, etc., septembre 1862. — Chèvrefeuille à réseau doré. — (Caprifoliacées).

La plante figurée sous le nom de *Lonicera aureo-reticulata* dans le *Florist* est venue du Japon, où M. Fortune, qui l'a introduite récemment en Angleterre, l'a trouvée cultivée dans les jardins de Yedo. M. Standish, de Bagshot, qui en est le possesseur, la rapporte au *Lonicera brachypoda* (*L. flexuosa* de Thunberg). — Les jardiniers japonais en font un très-grand cas; ils en couvrent principalement des murs qui semblent alors revêtus d'un tapis d'*Anæctochilus*. — C'est un élégant arbuste grimpant dont les tiges, à l'état de développement complet, sont d'un rouge foncé et légèrement duvetées. Ses feuilles sont généralement ovales, longues de 5 ou 6 centimètres, larges de 4 ou 5 centimètres; parfois elles deviennent sinuées dans le genre de celles du Chêne. Elles sont glabres, brièvement ciliées sur les bords, pourvues d'un pétiole un peu duveté. Toutes les nervures primaires et secondaires sont dessinées en lignes jaune d'or réunies entre elles en réseau et qui tranchent nettement sur le fond d'un beau vert qui occupe le reste de la surface. — Ce Chèvrefeuille, d'une rare élégance, végète avec vigueur; il paraît devoir être peu délicat, probablement même rustique.—Nous ferons observer, par anticipation, que l'*Illustration horticole*, dans son numéro de septembre 1862, vient de publier une bonne figure de ce même arbuste, en lui donnant, sans hésitation, le nom de *Lonicera bracrypoda* D C. var. *foliis aureo-reticulatis*.

Prune de Mitchelson. — *The Florist*, etc, octobre 1862.

Cette Prune a été obtenue, il y a plusieurs années, par M. Mitchelson, jardinier à Kingston-sur-Tamise. Elle est aujourd'hui très-commune sur les marchés de Londres. L'arbre qui la donne produit en extrême abondance. Ce fruit est bon cru et cuit, principale-

ment cuit. Il donne une excellente conserve colorée en beau pourpre foncé. Il est de grosseur moyenne, ovoïde, pas ou peu marqué du sillon habituel. Sa peau est noire, à la maturité parfaite, avec quelques petites macules fauves, et elle porte une fleur ou poussière bleue très-légère. La chair est jaune, tendre, très-juteuse, douce, de bon goût, non adhérente au noyau. Sa maturité arrive au commencement de septembre.

Les Nepenthes et leur culture (*The Florist*, etc., cahier de juin 1862 p. 89).

Il a déjà été question, dans cette Revue bibliographique, des *Nepenthes* et de leur culture, dans deux articles dont l'un, dû à un horticulteur allemand, M. Wendschuh, envisageait ces plantes à un point de vue général (Voyez le *Journal*, II, 1856, p. 387), dont l'autre tout à fait spécial indiquait comment on cultivait le *Nepenthes distillatoria* à Chatsworth, chez le duc de Devonshire, (Voyez le *Journal*, VI, 1860, p. 909). Toutefois ces plantes sont si curieuses par leur organisation, si dignes de figurer dans les serres, où cependant on ne les rencontre que rarement en bon état; de plus leur culture est si peu connue, que nous croyons utile d'appeler sur elles l'attention des lecteurs de ce Journal, en mettant sous leurs yeux le résumé d'un article intéressant dont elles ont fourni récemment la matière, article qui se trouve dans le journal de MM. Robert Hogg et Spencer.

Il serait difficile, dit l'auteur de cet article qui est signé du pseudonyme Delta, de trouver dans le règne végétal tout entier un groupe de plantes plus intéressant que celui des *Nepenthes*. Leur intérêt s'accroît encore de cette circonstance que les remarquables urnes (nommées ascidies par les botanistes) que porte l'extrémité de leurs feuilles ont donné naissance à des idées empreintes à la fois de merveilleux et d'une complète inexactitude, idées qui sont généralement répandues parmi les habitants des contrées où croissent naturellement ces végétaux, et qui sont même acceptées sans hésitation en Europe. Ainsi, d'après ces idées, les urnes de *Nepenthes* ont été destinées par la Providence à fournir au voyageur altéré une eau fraîche et limpide qui provient de la rosée, et que la plante conserve pendant la chaleur du jour en rabattant, sur

l'orifice de ce vase végétal, le couvercle en quelque sorte articulé à charnière, dont il est pourvu. Ces croyances sont toutes sans fondement. D'abord les *Nepenthes* ne croissent que dans des endroits marécageux où l'eau est en surabondance; en second lieu, l'eau qui se trouve dans leurs ascidies ne provient ni de la rosée ni de la pluie, puisqu'elle est sécrétée par une couche glanduleuse qui se trouve à la face interne de ces organes; enfin cette eau n'est pas abritée contre l'évaporation par la fermeture du couvercle qui se relèverait pendant la nuit et se fermerait pendant le jour, car ce couvercle une fois relevé ne se rabat plus. — Le merveilleux dont on a voulu entourer ces plantes n'est donc basé sur rien de positif; cependant elles sont toujours extrêmement intéressantes par la conformation toute spéciale de leurs feuilles et par les phénomènes dont ces organes sont le siége, ainsi que par la singularité d'aspect qui les distingue au milieu de tout le règne végétal.

Il y a 80 ans environ que, pour la première fois, le *Nepenthes distillatoria* a été introduit en Europe; il a disparu plus tard des jardins, puis il y a été importé de nouveau; mais il y est encore rare de nos jours. Depuis quinze ou vingt ans, plusieurs espèces plus grandes et plus belles ont été ajoutées à cette première; mais elles sont encore fort peu répandues dans les serres. Les plus remarquables sont les *Nepenthes Hookeriana*, *phyllamphora*, *Rafflesiana*, *albo-marginata*. Tout récemment MM. Veitch en ont introduit de nouvelles dont les plus belles sont les *N. lanata* et *sanguinea*. Mais, quelque curieuses que soient ces plantes, il en existe encore de beaucoup plus belles qu'on ne connaît que par des échantillons d'herbier. C'est surtout dans l'île de Bornéo que celles-ci sont nombreuses et belles; malheureusement les dangers que courent les voyageurs dans l'intérieur de cette île inhospitalière sont tels que probablement il s'écoulera plusieurs années avant qu'on puisse s'y procurer de nouvelles acquisitions dans ce genre.

En 1829, Loudon regardait le *Nepenthes distillatoria* comme une des plantes dont la culture offrait le plus de difficultés; mais l'horticulture a fait de grands progrès depuis cette époque, et aujourd'hui ces difficultés ont disparu. La terre qui convient le mieux aux *Nepenthes* est une tourbe fibreuse et légère, divisée grossièrement en morceaux, et à laquelle on mêle en assez grande quan-

tité des morceaux de charbon destinés à la maintenir constamment soulevée. Ces morceaux de charbon ne doivent pas être disséminés uniformément dans cette terre, mais bien ramassés par petits paquets ; la raison en est que les racines des *Nepenthes* aiment à quitter parfois le sol. Un bon drainage est de rigueur, car ces plantes ont besoin de beaucoup d'eau ; or, ce liquide ne doit pas rester stagnant dans la terre, sans quoi celle-ci aigrirait bientôt. Mais la terre la plus convenable ne produirait, dit l'auteur, aucun effet avantageux si l'on négligeait certaines précautions, dont la plus importante est de ne laisser jamais exposés à l'air les pots dans lesquels les *Nepenthes* sont plantés. Si l'on en possède plusieurs pieds, il faut en mettre les pots les uns à côté des autres ; on entoure le groupe entier de planches et on garnit les intervalles avec des tessons ou des matières analogues ; on couvre le tout d'un peu de terre dans laquelle on peut planter quelque Lycopodiacée. Cette disposition produit un effet agréable à l'œil et devient très-favorable aux plantes dont il s'agit. Dans la serre qui renferme les *Nepenthes* la température ne doit jamais descendre au-dessous de + 15° c., et elle peut arriver à + 35° c., sous l'action du soleil, en été. On garantit ces plantes du soleil lorsqu'il est ardent, et on leur donne des seringages assez fréquents pendant le jour, au moins deux par jour d'été. Peu de plantes reprennent aussi difficilement de boutures que les *Nepenthes ;* cependant on peut parvenir à les multiplier par ce moyen. Chaque bouture doit être mise dans un petit pot et on l'y fixe de telle manière qu'elle ne puisse être ébranlée ; on soumet ensuite le tout à une bonne chaleur de fond dans un coffre ou sous une cloche ; c'est là le meilleur moyen auquel on puisse recourir pour déterminer l'enracinement de ces boutures.

Récolte, dessiccation et conservation des graines d'arbres fruitiers et analogues ; par M. J. Schamal. (*Monatsschrift* de 1861, p. 400).

La préparation et la conservation des graines d'arbres fruitiers ont une importance majeure et exigent des soins minutieux desquels dépend essentiellement le succès des semis. La marche la plus avantageuse à suivre à cet égard ne peut être indiquée que par une longue expérience ; aussi croyons-nous être utile à la généra-

lité des lecteurs de ce *Journal* en mettant sous leurs yeux les conseils que donne à ce sujet, dans le *Monatsschrift*, en se basant sur une pratique d'une trentaine d'années, M. J. Schamal, l'un des pépiniéristes et arboriculteurs les plus connus de l'Allemagne.

Dans la marche naturelle des choses, dès que les fruits sont mûrs, ils tombent à terre et, peu après, le semis naturel des graines qu'ils renferment se trouve effectué. Le cultivateur qui peut disposer de plates-bandes inoccupées au moment où les fruits sont mûrs et qui peut y faire ses semis à cette époque, se rapproche ainsi le plus possible de ce qui a lieu dans l'ordre de la nature ; mais celui qui, pour un motif ou un autre, est forcé de renvoyer ses semis plus ou moins avant dans l'automne ou au printemps suivant, se trouve par cela même dans l'obligation de faire sécher les graines des fruits qu'il a récoltés en été ou au commencement de l'automne et de les conserver ensuite jusqu'au jour où il pourra les confier à la terre. — Avant de procéder à la dessiccation des graines de la plupart des arbres fruitiers, on doit les laver à plusieurs reprises, et les frotter ou les essuyer avec soin pour en enlever toutes les parcelles de chair ou de pulpe qui peuvent y adhérer. Celles qu'on voit nager sur l'eau sont rejetées comme mauvaises.

Pour la dessiccation des semences, presque tous les ouvrages relatifs à l'horticulture recommandent de ne pas recourir à la chaleur des rayons solaires ni à celle des étuves qui pourrait leur nuire, et de se contenter de les mettre à l'ombre, dans un lieu bien aéré. M. Schamal affirme que sa pratique de trente années lui a démontré l'inutilité de cette recommandation. Tant que le soleil a de la force, il y expose toutes ses graines en les plaçant entre les deux châssis vitrés de ses croisées situées au midi, sur des feuilles de papier relevées par les bords ou sur des assiettes, ou bien pour celles dont il a une grande quantité, en les étendant en plein air, dans des plats, sur des linges ou dans des tamis. Ces dernières sont rentrées tous les soirs. Dans tous les cas, ces graines sont remuées au moins une fois par jour. — Pendant l'automne, lorsque le soleil a perdu beaucoup de sa chaleur, M. Schamal sèche ses graines dans une pièce chauffée.

Il est mauvais, selon l'auteur allemand, de garder les fruits tout entiers, et il n'existe aucun fondement à l'opinion partagée par

beaucoup d'arboriculteurs que la chair des fruits est un aliment disposé par la nature pour servir aux premiers développements de la graine. Son expérience de tous les ans, qui porte sur des quantités considérables de semences, lui a fourni des faits en grand nombre qui lui ont prouvé l'inexactitude de cette manière de voir.

Tout le monde sait que les graines, une fois sèches, sont gardées dans de petits sacs de papier. Quant au lieu dans lequel on doit ensuite tenir ces sacs, il importe beaucoup moins qu'on ne le dit d'ordinaire que ce soit une chambre aérée et sèche. Il n'est pas toujours facile de trouver chez soi une chambre qui réunisse ces conditions, tandis qu'on peut avoir partout un grenier sous le toit ; or cet endroit est très-convenable pour cet usage. Afin que les souris et les rats n'y aillent pas dévorer les graines, on suspend les sacs qui contiennent celles-ci à des fils de fer tendus transversalement d'une poutre à l'autre.

Lorsqu'on sème dès la maturité les noyaux de Cerises, Prunes, Abricots et Pêches qui mûrissent de bonne heure, la chaleur de cette époque de l'année oblige à donner des arrosements fréquents et des binages aux plates-bandes dans lesquelles ont été faits les semis. Pour s'épargner ce travail, il est bon de mettre dans des pots à fleurs ces semences en les mélangeant de sable ou de terre tamisée ; de placer ensuite ces pots dans un coin du jardin, à l'ombre, de les arroser modérément et de recouvrir ensuite le tout avec la terre environnante en couche épaisse de 5 ou 6 centimètres. Les semences qu'on a conservées de cette manière peuvent être semées ensuite, soit vers la fin de l'automne, soit au printemps suivant. Le même mode de conservation peut être employé aussi pour les Châtaignes, les Marrons d'Inde, pour les noyaux des Pêches et Prunes tardives ainsi que pour ceux du Prunellier.

Les pepins des Pommes et des Poires subissent la dessiccation et la conservation en sacs qui ont été indiquées plus haut ; ils germent ensuite fort bien, qu'ils soient semés tard dans l'automne, même pendant l'hiver, ou au premier printemps. Cependant, comme il est souvent impossible de les mettre en terre pendant l'hiver ou dès le premier printemps, il vaut mieux les stratifier dans des pots à fleurs, en janvier, avec du sable ou de la terre tamisée, et de les conserver, ainsi disposés, dans un lieu à l'abri de la gelée, en les maintenant

toujours modérément humides. Plus le lieu où on les tient est chaud, plus tôt aura lieu leur germination.

M. Schamal ne recouvre jamais avec du terreau de couche ou du fumier court les planches dans lesquelles il a fait ses semis; mais le sol de ses pépinières étant sablonneux, il le fait plomber au moyen de petites planches longues de 32 centimètres, larges de 16 cent., qu'un homme attache à ses pieds et au moyen desquelles on en foule la surface. La semence étant peu enterrée, si les averses du printemps viennent à la découvrir plus ou moins, il la recouvre en répandant sur la plate-bande une légère couche de terre qu'il étend en la faisant passer à travers un panier ou un crible.

Au printemps qui suit le semis, on ne voit lever qu'en petite quantité le Prunellier, et moins encore ou à peu près pas du tout le *Rosa canina*, l'Aubépine, le Cornouiller, etc. Pour ne pas consacrer trop de terrain à ces semis, M. Schamal sème les graines de ces espèces, à l'automne, extrêmement dru, dans une petite plate-bande située contre un mur, au nord. Si le printemps est favorable, il détermine quelques germinations ; les jeunes plants qui en proviennent sont relevés en mai et repiqués ailleurs ; la plate-bande reste ensuite intacte, mais soigneusement tenue exempte de mauvaises herbes et arrosée convenablement jusqu'au second printemps qui amène la levée des graines en masse. Le plant qui sort alors est repiqué au mois de mai. Ces semis étant répétés annuellement, M. Schamal a chaque année du plant à repiquer.

Notre auteur, afin de préserver des rats, des oiseaux, des taupes, etc., les semis de graines précieuses, a entouré les planches destinées à les recevoir d'un petit mur sur lequel il pose un treillis de fil de fer qui arrête tous ces animaux dévastateurs.

Doit-on former la tige de l'arbre fruitier avec le bois du sauvageon ou avec celui de la greffe? Par M. Breuer. (*Monatsschrift für Pomologie*, 1861, p. 89).

Les anciens posaient comme règle que les arbres doivent être greffés le plus bas possible. Ils ne faisaient une exception à cet égard que pour le Cerisier, l'Abricotier et le Pêcher qu'ils greffaient à la tête en se basant principalement sur ce motif que ces arbres, greffés

au pied, font rarement un tronc bien droit et sont facilement atteints par la gomme. Leur règle s'appliquait donc spécialement au Pommier et au Poirier. C'est aussi relativement à ces deux espèces d'arbres fruitiers que M. Breuer présente les considérations suivantes :

Il semble assez naturel de ne faire commencer le bois de la greffe qu'à partir du point où l'on désire obtenir les fruits améliorés par cette opération ; cependant il n'y a guère qu'une vingtaine d'années qu'on a commencé à procéder ainsi en s'écartant de ce qui avait été jusqu'alors une loi ; et les raisons sur lesquelles on s'est basé pour en agir ainsi sont que les tiges formées du bois du sauvageon sont plus saines que celles qui proviennent de la greffe ; que de plus elles assurent à l'arbre greffé plus de vigueur et une plus longue durée. M. Breuer dit que, se laissant lui-même séduire par ces raisons spécieuses, il avait cru devoir adopter, comme la généralité des arboriculteurs, la nouvelle méthode de la greffe à la tête même des arbres. Il s'y était déterminé d'autant plus volontiers qu'il possédait de magnifiques plants déjà pourvus de belles tiges, qu'il aurait semblé regrettable de supprimer. Il laissa donc ces tiges atteindre la hauteur convenable; après quoi il posa les greffes à la hauteur nécessaire pour former une cime, charmé d'obtenir par ce moyen en peu de temps de jeunes arbres susceptibles d'être transplantés à demeure. Mais bientôt il eut sujet de se repentir d'avoir procédé de cette manière. Ces arbres (Pommiers), jusqu'alors si vigoureux et couverts d'une écorse lisse, commencèrent, dès l'année qui suivit la greffe, à être envahis de la racine jusqu'au sommet, par le Puceron lanigère à tel point, dit-il, qu'on ne pouvait s'en approcher sans avoir les vêtements entièrement tachés. En les brossant à plusieurs reprises et se servant d'abord d'eau de savon, ensuite d'huile, on parvint à diminuer le mal sans le faire toutefois disparaître; mais alors se déclara un autre mal sur lequel on ne pouvait rien, les chancres et la gangrène ; de telle sorte qu'il ne resta plus d'autre parti à prendre que de rabattre toutes ces tiges et de greffer ces arbres rez-terre. Un petit nombre seulement purent être épargnés; encore la suite de leur végétation fut-elle peu satisfaisante.— Depuis cette observation, M. Breuer dit avoir remarqué avec beaucoup d'attention la végétation d'arbres qui avaient été greffés au haut de la tige, et, à part quelques exceptions, il a vu généralement que

les résultats de cette opération ont été aussi peu favorables que ceux qu'il avait obtenus lui-même, et il a ainsi reconnu que les chancres et la gangrène, même la stagnation de la séve sont fréquemment les conséquences de la greffe à la tête des arbres. Entre autres faits, il a vu celui d'une pépinière dans laquelle le propriétaire avait mis de l'entêtement à ne greffer ses arbres qu'au haut de la tige, et dans laquelle aussi tous les Pommiers furent promptement envahis par le Puceron lanigère. — Toutefois il fait observer que cette manière de procéder est moins nuisible sur le Poirier que sur le Pommier; mais il ajoute qu'elle est souvent suivie, sur les Poiriers eux-mêmes, de l'apparition de places desséchées et gangrenées sur le tronc, ainsi que d'un ralentissement notable dans le développement de la tête de l'arbre ; de telle sorte qu'il croit être autorisé par ses observations à conseiller de greffer, non dans le haut, mais toujours au bas de la tige, non-seulement les Pommiers, mais encore les Poiriers.

A la suite de la note de M. Breuer, l'un des directeurs du *Monatsschrift*, M. Oberdieck communique ses propres réflexions que nous résumerons brièvement. Il serait intéressant de constater, dit-il, si en effet l'invasion du Puceron lanigère a suivi le ralentissement de la circulation causé par la greffe à la tête de l'arbre, et s'il ne s'est pas simplement étendu des plantations voisines sur la pépinière dans laquelle ce procédé de greffe avait été employé. M. Oberdieck a vu fréquemment des arbres greffés au haut de leur tige rester sains et végéter vigoureusement, pourvu qu'ils reçussent les soins convenables. Il en a observé aussi qui végétaient mal ; mais il a reconnu plusieurs fois que cela tenait à ce que la greffe avait été posée sur un sujet qui ne lui convenait pas ; dans certains cas, ces mêmes sujets ont reçu plus tard une seconde greffe, et dès lors ils ont commencé à pousser et à se développer beaucoup mieux qu'auparavant.

En présence de ces contradictions, on voit qu'il y aurait beaucoup d'intérêt à réunir un assez grand nombre d'observations pour pouvoir en tirer une conclusion définitive touchant la question importante que soulève l'article de M. Breuer.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 23 octobre 1862.

Présidence de **M. Payen.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et contre lesquels il ne s'est pas élevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Thibault-Prudent, grainier, fleuriste et pépiniériste, rue de la Ferronnerie, 14, à Paris, des tubercules de sept sortes de *Pommes de terre* provenant de semis faits par lui, ainsi que des racines de *Cerfeuil bulbeux* amélioré.

2° Par MM. Nardy, frères, horticulteurs à Monplaisir-Lyon (Rhône), trois *Oignons* appartenant à une variété qui est cultivée par eux et qui leur est venue de Saint-Maximin, en Provence. Cet Oignon se sème au mois d'août ; on le repique au mois de mars suivant, et il est mûr au mois de juillet. Les présentateurs le donnent comme se conservant bien.

3° Par M. Gloede (Ferdinand), des Sablons, près Moret-sur-Loing, des *Framboises* des deux variétés nommées Catawissa et Merveille des quatre saisons, celle-ci à fruit jaune, celle-là donnée comme franchement remontante et comme ayant été introduite d'Amérique par le présentateur; en second lieu, des *Fraises* des cinq variétés Belle Bordelaise, sir Harry, Eclipse, Marquise de Latour-Maubourg et la Constante.

4° Par M. Thirion, de Senlis, des épis et des pieds du *Maïs* précoce qu'il avait déjà mis sous les yeux de la Société, à la dernière séance (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 626).

5° Par M. Thibault-Prudent, nommé plus haut, trois *Poires* Catillac remarquables pour la régularité de leur forme et pour leur poids qui est de 1050 grammes pour l'une, 950 gr. pour la 2e, 850 grammes pour la 3e.

6° Par M. Jamet (Antoine), jardinier chez M. Tarbé des Sablons, à Eaubonne, une *Poire* Duchesse du poids de 830 grammes.

7° Par M. des Nouhes de la Cacaudière, au château de la Cacaudière-Pouzauges (Indre), deux *Poires* Léon Delattre, obtenues sur un pied venu de semis et dirigé en plein vent.

8° Par M. Michelin, deux échantillons d'une *Poire* qui a été obtenue de semis, au Jardin des Plantes de Rouen, et qui a été nommée Bergamotte souvenir de Dubreuil, père.

9° Par M. Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, des *Poires* appartenant à deux variétés dont il désire apprendre le nom.

10° Par M. Lecomte (Delphin), jardinier chez M. Devisme, à Argenteuil (Seine-et-Oise), des *Pommes* venues de semis, qui sont a propriété de M. Abri (François), pépiniériste à Montlignon (Seine-et-Oise).

11° Par M. Bertron (Adolphe), propriétaire à Sceaux (Seine), en premier lieu, six variétés de *Poires*, en second lieu, deux *Pommes* Calville blanc, en troisième lieu, une corbeille de *Raisins* obtenus en serre tempérée et parmi lesquels se trouve une grappe de Chasselas de 2e récolte.

12° Par MM. Nardy, frères, déjà nommés, un pied fleuri d'une *Véronique* frutescente obtenue par M. Boucharlat, de Lyon, à laquelle a été donné le nom d'*Impératrice Eugénie*, ainsi que des fleurs coupées d'une autre Véronique obtenue par le même horticulteur lyonnais et qui a été nommée *Gloire de Lyon*. Ces deux plantes ont été mises dans le commerce par les présentateurs, au mois de décembre 1861. MM. Nardy ont envoyé en même temps des fleurs coupées de deux autres Véroniques obtenues par M. Boucharlat et acquises par eux.

13° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte (Seine), des fleurs coupées d'un *Pelargonium zonale* qu'il a obtenu d'un semis fait en 1860, et auquel il a donné le nom de *Philomène Lesenne*.

14° Par M. Gauthier-Dubos, horticulteur à Pierrefitte (Seine), des fleurs de 40 variétés d'*Œillets* remontants.

15° Par M. Pellier, amateur au Mans (Sarthe), un pied fleuri d'une *Clématite* hybride qu'il a obtenue par une fécondation croisée

des *Clematis lanuginosa* Lindl. et *Viticella* Lin. M. le Secrétaire-général pense que cet hybride sera une bonne acquisition pour les jardins en raison de l'ampleur et de l'abondance de ses fleurs bleues, qui se sont succédé, cette année, depuis le mois de mai jusqu'à ce jour.

16° Par M. Vivet, à Asnières, des fleurs et des graines du *Phacelia congesta*, Hydrophyllée assez ornementale, et recommandable surtout pour les services qu'elle peut rendre aux apiculteurs. En effet, cette plante développe sans interruption, depuis le mois de mai jusqu'aux gelées, une grande quantité de petites fleurs bleues tellement riches en miel que les Abeilles les recherchent avec une avidité particulière. M. Vivet distribue aux Membres présents des graines de cette espèce intéressante.

17° Par M. Trony (Alphonse), jardinier chez Madame la comtesse de Treillard, au château des Bordes, par Montlhéry, un *Delphinium elatum* obtenu par lui de semis, et un *Achimenes* qui a été cultivé en pleine terre depuis le 10 mai dernier, et qui a commencé à fleurir dès le commencement du mois de septembre. Sur quatre variétés qui ont été traitées de cette manière, l'Achimène Madame Rendatler est le seul qui ait résisté à une gelée légère survenue le 18 de ce mois.

18° Par M. Boulanger, fabricant de jardinières, rue du Faubourg-Saint-Denis, 142, un pied de *Mucuna urens* (*Dolichos urens* L.), vulgairement nommé Œil de Bourrique, et un jeune pied de *Gymnocladus canadensis* Lamk. (*Guilandina dioica* Lin.), connu sous le nom vulgaire de Bonduc, qu'il a obtenus l'un et l'autre en en semant les graines dans un appareil en guise de serre chaude de son invention. La première de ces espèces a germé en un mois et 6 jours, et la seconde n'a exigé que 18 jours pour cela.

19° Par M. Fromont (Baptiste), jardinier chez M. E. Vavin, à Bessancourt (Seine-et-Oise), un châssis de couche, moitié en bois et moitié en fer, qui a été imaginé par lui et construit, sur ses indications, par M. Cassan, de Napoléon-Saint-Leu.

20° A la suite des présentations, M. le Secrétaire-général met sous les yeux de la Compagnie une *Poire* qui a été rapportée par M. Huzard de sa propriété, pour montrer la déformation que presque tous les fruits y ont subie cette année, par suite de la gelée.

Cette déformation consiste en ce que ce fruit est entouré, dans toute sa portion moyenne, d'une large ceinture brunâtre, dont la présence concorde avec un rétrécissement prononcé. Il en résulte que les fruits ainsi atteints sont généralement plus allongés que de coutume.

Divers Membres rapportent qu'ils ont vu, cette année, un assez grand nombre de faits analogues. Entre autres, M. Bourgeois montre à la Compagnie une Poire qui, pour la cause dont il s'agit, est devenue cylindrique ou même un peu étranglée dans son milieu, et, à cette occasion, il revient aussi sur les effets qui ont été produits, l'été dernier, par des coups de soleil, effets qui ont fait le sujet d'une conversation instructive, dans la séance du 28 août dernier (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 553).

Le même Membre signale encore une autre particularité qui s'est produite cette année et qu'il croit pouvoir attribuer à la marche irrégulière qu'ont suivie, pendant l'été, la température et les circonstances météorologiques. Ainsi le Beurré Poiteau nouveau qui, pour l'ordinaire, mûrit de bonne heure et blettit peu après, s'est comporté de deux manières fort différentes, selon qu'il a été cueilli ou qu'il est resté sur l'arbre. Dans le premier cas, la récolte ayant été faite le 28 septembre, ces Poires sont toutes blettes aujourd'hui; dans le second, elles ont continué de grossir et, au moment présent, elles ne sont pas encore mûres. D'un autre côté, des fruits qui ne mûrissent que plus ou moins tard en hiver ont eu leur maturation notablement avancée; c'est ainsi, par exemple, qu'on voit des Doyennés d'hiver et des Saint-Germain déjà parvenus à leur maturité.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes:

1° Une lettre dans laquelle M. Boncenne, Président de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (Vendée), dit que cette Société a été heureuse de voir ses travaux appréciés par la Société impériale et centrale, et qu'elle continuera d'envoyer soit des notes, soit des fruits pour le moulage. Il annonce que cette Société, de création récente, poursuit résolûment le travail qu'elle a entrepris sur les fruits cultivés dans la localité où elle a établi son siége, et qu'elle espère le mener à bonne fin.

2° Une lettre, transmise par M. Michelin, dans laquelle M. le

comte d'Estaintot, Président de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, demande communication du Règlement et des Statuts de la Société impériale et centrale, afin de s'éclairer sur les modifications que la Société rouennaise pourrait apporter à son propre Règlement, modifications dont l'accroissement considérable qu'elle a pris lui fait sentir la nécessité.

3° Une lettre dans laquelle M. Chapuis, 1er médecin en chef de la marine, Membre correspondant, annonce qu'il vient d'être appelé à diriger le service de santé de la Martinique, et dit que, dans sa nouvelle résidence, il s'efforcera de concourir efficacement aux travaux de la Société.

4° Une lettre dans laquelle M. Reig-Arthaud, de Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), dit qu'il possède un *Callistemon* qui, ayant été planté en pleine terre, à la date de six ou sept ans, lorsqu'il n'avait que 0 m. 20 de hauteur, mesure déjà aujourd'hui 2 m. 25, et après avoir fleuri parfaitement, ce printemps, se trouve actuellement en pleine floraison pour la seconde fois de cette année.

5° Une lettre dans laquelle M. Lecomte (Delphin) exprime son étonnement de ce que, dans une lettre adressée à M. le Président, le 28 août dernier, M. Robichon (Aimable) l'a accusé d'avoir présenté la même Batate sous des noms différents. Il rappelle que cette Batate, que M. A. Robichon a montrée dernièrement sous le nom de Rose hâtive d'Argenteuil, avait été nommée Batate blanche précoce par M. Pépin, au nom du Comité de Culture potagère, dans la séance du 14 juillet 1859 pendant laquelle M. Lecomte (Delphin) la mit sous les yeux de la Société (Voyez le *Journal*, V, 1859, p. 464). L'auteur de la lettre ajoute que si plus tard il a nommé la même variété Batate rose du Brésil, c'est qu'il l'a vue ainsi désignée dans des Expositions horticoles, particulièrement parmi les produits de l'Algérie qui ont figuré à l'une de ces Expositions.

6° Une lettre de M. Souchet, Grande rue, n° 95, à Bagnolet, qui se plaint de n'avoir été mentionné dans le procès-verbal de la séance du 11 septembre dernier, que comme ayant présenté un pied de *Polygonum Sieboldi*, tandis qu'il avait présenté en outre des Dahlias de semis. En même temps, il fait observer que, dans le compte rendu de l'Exposition de cette année, le nom de M. Souchet, de Fontainebleau, a été substitué au sien.

7. Une lettre par laquelle M. Charmeux (Rose), propriétaire-horticulteur à Thomery (Seine-et-Marne), fait hommage à la Société de l'ouvrage qu'il vient de publier sur la *Culture du Chasselas à Thomery*.

M. le docteur J. Guyot est prié par M. le Président de faire un rapport sur cet ouvrage.

8° Un numéro de *l'Indicateur*, *Journal de la Vendée*, paraissant à Fontenay-le-Comte. dans lequel se trouve un compte rendu de l'Exposition que vient de tenir la Société d'Horticulture de cette ville.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à ce sujet à la Compagnie les propositions et avis suivants :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Gloede (Ferd.) pour ses Framboises et ses Fraises, mais il fait observer que, cette année, on a vu remonter beaucoup de variétés de Fraisiers à gros fruit, parce que ces plantes, après avoir souffert pendant l'été, ont reçu plus tard beaucoup d'eau qui a déterminé en elles une reprise de la végétation. Il demande que des remercîments soient adressés aux autres présentateurs. Il déclare que les Oignons de MM. Nardy sont beaux, mais ne lui semblent pas devoir se conserver longtemps ; que les Pommes de terre de M. Thibault-Prudent paraissent être bonnes, mais devront être soumises à des essais comparatifs ; enfin que le Maïs de M. Thirion lui semble constituer une bonne variété qu'il sera intéressant de cultiver comparativement avec le Maïs quarantain et le Maïs blanc des Landes.

2° Le Comité d'Arboriculture demande que deux primes soient accordées, l'une de 2e classe à M. Bertron (Adol.), l'autre de 3e classe à M. Thibault-Prudent. Il décide que les Poires de M. Michelin, ainsi que les Pommes déposées par M. Lecomte (Delphin), devront être conservées jusqu'à leur maturité pour être goûtées à ce moment; il demande que des remercîments soient adressés particulièrement à M. Jamet ; il déclare que l'une des Poires envoyées par M. Courtois est un Beurré Diel de forme allongée, comme on en voit beaucoup cette année, tandis que l'autre lui est inconnue, mais lui a semblé de qualité médiocre ; enfin il exprime

le regret que, grâce probablement à un mauvais emballage, les Poires de M. des Nouhes de la Cacandière soient arrivées trop mûres pour pouvoir être convenablement appréciées ; toutefois ce fruit lui a semblé de bonne qualité, et il désirerait le revoir une autre année.

3° Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Pellier pour sa remarquable Clématite hybride et de remercier les autres présentateurs. Il prie M. Chardine de lui présenter son *Pelargonium zonale* en pieds fleuris ; enfin il renvoie le jugement sur les Œillets de M. Gauthier-Dubos au rapport qui devra être fait sur l'ensemble de ces plantes présentées cette année par cet horticulteur.

Ces diverses propositions des Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. Boussière fait, au nom d'une Commission spéciale de trois Membres, un rapport verbal qui éclaire la Compagnie au sujet d'un incident regrettable. Un jeune jardinier avait été accusé dernièrement en séance d'avoir présenté des fleurs qui lui auraient été données et d'avoir reçu pour cette présentation une prime imméritée. Sur la demande formelle de ce jardinier, une Commission s'est rendue dans son jardin, et elle a vu sur pied des fleurs identiques à celles pour lesquelles avait été accordée une récompense. Elle a donc reconnu que l'accusation formulée n'avait aucun fondement.

M. le Secrétaire-général avertit la Compagnie qu'une liste générale des Membres de la Société sera très-probablement imprimée en 1863, et il demande que toutes les personnes dont l'adresse a subi une modification quelconque, veuillent bien donner avis, par écrit, des changements qui devront être opérés à leur sujet sur cette liste.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Description de la Poire Chamaret ; par M. de Liron d'Airoles.

2° Note sur la culture des Orchidées tropicales en plein air, pendant trois mois de l'été ; par M. Josst (François), jardinier-chef à Tetschen, en Bohême.

3° Observations sur la culture des Pommes de terre ; par M. Thibault-Prudent.

4° Compte-rendu de l'Exposition de Rouen ; par M. Michelin.

5° Compte rendu de l'Exposition d'Amberieu-en-Bugey ; par M. Forney.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

Séance du 13 novembre 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas motivé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Ponce, aîné, maraîcher, rue de Malte, 52, à Clichy-la-Garenne, six *Choux-fleurs* durs, pesant ensemble 23 kilog. 500 grammes.

2° Par M. Lecomte (Delphin), jardinier chez M. Devisme, à Argenteuil, des tubercules de *Batates*, présentés comme appartenant à 16 variétés différentes.

3° Par M. Bachoux, horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise), une *Courge* qui mesure 1m 50 de circonférence et 0m 80 de longeur. Elle ressemble assez à la Courge de l'Ohio, mais elle devient notablement plus grosse ; en outre, après la cuisson, la chair en est moins pâteuse et plus sucrée. C'est la variété que M. Bachoux avait déjà présentée dans la séance du 10 novembre 1859.

4° Par M. Cayetel, de Puteaux, du *Maïs* de deux variétés, qui a été semé au mois de juin et récolté au mois d'octobre.

5° Par M. Chevet, des *Truffes* du Chêne, du Châtaignier et de la Vigne, qui ont été trouvées dans sa propriété du Blanc (Indre-et-Loire)

6° Par M. de Liron d'Airoles : 1° une série de 27 variétés de *Pommes* en 50 échantillons et de 11 variétés de *Poires ;* 2° 20 variétés de *Pommes* destinées à servir de sujets pour les travaux du Comité d'Arboriculture ; 3° deux *Poires* de semis appartenant à une variété qui a été nommée *Leclerc d'Osmonville ;* cette variété est un

gain posthume de Léon Leclerc, de Laval; on n'en a vu qu'en 1860 la première fructification.

7° Par M. Sturbe, jardinier chez MM. Lemaigre et Pessot, à Saint-Maur, une corbeille de fruits contenant trois sortes de *Poires* et deux sortes de *Pommes*.

8° Par M. le général Roze, au nom de M. Aubert, horticulteur à Toulon (Var), trois *Poires* de Catillac d'une grosseur peu commune.

9° Par Mme Maës, propriétaire à Clichy-la-Garenne, quatre *fruits*, Poires ou Pommes, qui, ayant été attaqués par des insectes, à des époques différentes, ont été débarrassés de leur portion atteinte; on a rempli ensuite le trou produit par cette opération avec de la terre glaise ou simplement avec de la terre grasse qu'on a légèrement comprimée. Ainsi traités, ces fruits se sont conservés jusqu'à ce jour.

10° Par M. Gosselin, au nom de M. Poux, curé de Creteil, une grappe de *Raisin* blanc, à gros grains ovoïdes, qui pèse 900 grammes. La Vigne sur laquelle est venu ce raisin est originaire du midi de la France.

11° Par M. Forest, un *Coing* de la Chine provenant des cultures de M. Cochet, de Suisnes.

12° Par M. Chevreau, cultivateur à Montreuil (Seine), quatre *Pêches* de Bonneuil.

13° Par M. Desbordes, coutelier à Melun, un *sécateur* dont l'articulation est faite d'une manière nouvelle, de telle sorte qu'il offre, dit le présentateur, plus de solidité que les sécateurs ordinaires.

14° Par M. Vavin, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), un *Chrysanthème* qui réunit sur le même pied des fleurs roses et des fleurs jaunes.

15° Par M. Fauriat, horticulteur à Ivry, un *Œillet* dont la floraison est fort longue, et qui est présenté tant en fleurs coupées qu'en pied entier.

16° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au palais du Luxembourg, une inflorescence de *Calanthe* (*Preptanthe*) *vestita*, brillante Orchidée que la grandeur, la beauté et la longue durée de ses fleurs rendent particulièrement recommandable aux amateurs. L'échantillon qui est mis sous les yeux de la Compagnie est déjà fleuri

depuis deux mois et il serait très-probablement resté en bon état pendant plus d'un mois encore.

17° Par le même, des pieds des trois *Nepenthes lævis, phyllamphora et ampullacea* remarquables pour leur belle végétation et qui, bien que fort jeunes, puisqu'ils n'ont qu'un à deux ans, portent un grand nombre d'urnes parfaitement développées. M. A. Rivière, en présentant ces plantes, donne des détails circonstanciés sur la manière dont il les cultive, et il montre comment il les amène, sans la moindre difficulté, à végéter avec rapidité et à développer en peu de temps leurs feuilles fort curieuses de conformation.

A la suite de ces présentations, M. A. Rivière met sous les yeux de la Société des rameaux d'un Rosier (*Rosa cannabifolia*) fort remarquable parce que beaucoup de ses feuilles sont opposées, au lieu d'être alternes comme dans toutes les plantes de la même famille. C'est là simplement un accident qui a été fixé, et qui s'est présenté dans la riche collection de Rosiers du Luxembourg. Sur ces rameaux les feuilles inférieures sont alternes; toutes celles du milieu sont opposées, et l'alternance reparaît plus ou moins vers le haut.

A l'occasion des présentations, M. Duchartre apprend à la Compagnie qu'un beau pied de *Cycas circinalis*, cultivé dans les serres du Jardin des Plantes, est en ce moment en fleurs, si toutefois on peut appeler fleurs les feuilles modifiées, nées du sommet du tronc et au centre de la masse des feuilles normales, qui portent sur leurs bords les volumineux ovules nus de ces végétaux. Le tronc de ce *Cycas* a maintenant près de 3 mètres de hauteur, et le faisceau de feuilles qui le termine mesure près de 4 mètres de diamètre. Un fait remarquable s'est présenté depuis qu'il a commencé de fleurir : sur toute l'étendue de sa tige ont apparu des bourgeons adventifs, nombreux, dont les plus avancés en ce moment sont ceux du haut. Certains de ces bourgeons ont déjà émis deux feuilles longues de 0m 30 à 0m 40, tandis que la plupart n'en offrent encore qu'une et que les moins avancées ne consistent qu'en une masse ovoïde, formée d'écailles épaisses, appliquées les unes sur les autres. Il est fort à présumer que ces bourgeons adventifs fourniraient un moyen commode de multiplication. Le *Cycas circinalis* dont il est question ici est femelle. Le développement des organes

reproducteurs de cette belle espèce est un fait très-rare dans les jardins; peut-être même est-ce la première fois qu'on l'observe à Paris.

M. Rouillard présente des *Pommes* qui lui ont été envoyées, de Namur, par M. A. Royer, Président de la Fédération des Sociétés belges d'Horticulture. Ces fruits appartiennent aux trois variétés connues en Belgique sous les noms de Court-pendu rouge, Court-pendu gris et Court-pendu de Tournay. Dans une lettre jointe à cet envoi, M. Royer dit que les Pommes Court-pendu sont les plus répandues de toutes en Belgique, et qu'elles forment une tribu très-distincte. On les estime pour leur bonne qualité, pour leur longue conservation qui s'étend à une année entière, dans un bon fruitier, enfin pour leur floraison très-tardive qui en soustrait presque certainement le produit à l'influence nuisible des gelées du printemps.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Plusieurs brochures offertes à la Société par leur auteur, M. Rouillé-Courbe, Président de la section d'Agriculture d'Indre-et-Loire, à Tours, pour lesquelles cet agriculteur distingué recevra les remercîments de la Société.

2° Une brochure intitulée : Classification des Cerises, offerte par M. le docteur Laurent. C'est la traduction d'un chapitre de l'ouvrage important que publient en allemand MM. Jahn, Lucas et Oberdieck, sous le titre de *Manuel illustré de Pomologie* (Illustrirtes Handbuch der Pomologie). Des remercîments seront adressés à M. Laurent.

3° Une lettre dans laquelle M. Bossin rappelle qu'il a déja offert de mettre à la disposition des amateurs la collection de graines de Jacinthes qu'il a pu former en se livrant à la culture spéciale de ces belles plantes et en en faisant des semis en grand, depuis l'année 1852.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Société les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Ponce, aîné, pour ses Choux-fleurs, qui sont d'une beauté exceptionnelle. Il demande que des remercîments soient

adressés aux autres présentateurs. Il déclare que parmi les Batates présentées par M. Lecomte (Delphin), il lui est impossible de distinguer plus de quatre variétés.

2° Le Comité d'Arboriculture demande deux primes de 3e classe, l'une pour M. Salvi, jardinier de M. Poux, dont la grappe de raisin est fort belle et appartient à une variété qui mérite d'être cultivée à l'exposition du midi; l'autre à M. Sturbe, dont les fruits sont très-beaux, particulièrement une Poire de Curé qui pèse 615 grammes. Il adresse de vifs remercîments à MM. de Liron d'Airoles, Aubert, à Mme Maës et aux autres présentateurs de fruits. Il déclare : que le procédé employé par Mme Maës sur les fruits attaqués par des insectes lui semble avoir une valeur réelle; et que la Pêche Bonneuil présentée par M. Chevreau est une variété connue, peu recommandable pour sa qualité, mais curieuse par sa maturation très-tardive. Quant au sécateur de M. Desbordes, le Comité décide que, cet instrument devant être essayée par des praticiens, une Commission spéciale sera nommée à cet effet et en fera, après expérience, l'objet d'un rapport.

3° Le Comité de Floriculture demande que M. Fauriat soit honoré d'un rappel de la médaille qu'il a eue pour ses Œillets à la dernière Exposition, et que MM. A. Rivière et Vavin reçoivent les remercîments de la Société pour leurs intéressantes présentations.

Ces diverses propositions des trois Comités sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général présente, au nom de M. Orbelin, des grains de Maïs de Cuzco qui sont mis à la disposition des Membres de la Société qui voudront essayer la culture de cette variété intéressante.

Considérant que le Maïs de Cuzco exige, pour prendre tout son développement, plus de chaleur qu'il ne peut en recevoir sous le climat de Paris et des environs, M. le Président décide qu'une portion des grains donnés par M. Orbelin seront envoyés au jardin de la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Note sur la culture de la Pomme de terre, par un Membre qui signe simplement de la lettre V.

2° Note sur une leçon d'arboriculture fruitière faite par M. Forest dans la pépinière de M. Cochet, à Suisnes, le 1er novembre 1862; par M. Jacques.

3° Note sur la production de bulbilles chez l'Igname de Chine; par M***.

4° Note sur la culture des *Nepenthes*; par M. A. Rivière.

5° Rapport sur les cultures de M. Bonnard, jardinier au château d'Osny, près Pontoise. M. Louesse, Rapporteur.

6° Rapport sur des Pêches de semis envoyées par M. Gaillard (Ferdinand), de Brignais (Rhône). M. Malot, Rapporteur.

7° Rapport sur la culture de la Vigne, au château de Roquencourt, d'après la méthode publiée par M. Hooibrenk (Daniel). M. Guyot (Jules), Rapporteur.

Après la lecture de cet important document, dont la conclusion est que M. Hooibrenk n'a rien fait connaître qui ne fût déjà publié et pratiqué en France avant lui, M. A. Rivière demande la parole et dit qu'il peut citer, à l'appui des conclusions du Rapport, un exemple entre autres parfaitement authentique. M. Lequin (Alexandre), aujourd'hui jardinier chez M. Odier, à Bellevue, cultive la Vigne, depuis l'année 1819, par une méthode fort analogue à celle que l'horticulteur autrichien a publiée comme ayant été imaginée par lui. Toute la différence consiste en ce que celui-ci incline un peu au-dessous de l'horizontale la branche destinée à produire le fruit.

M. Guyot fait observer que même cette inclinaison est pratiquée depuis longtemps dans la Savoie et dans l'Isère, où on la porte habituellement à 112 et même à 120 degrés. Il ajoute que cette inclinaison n'amène pas l'égalité des pousses comme conséquence nécessaire, si l'influence n'en est favorisée par le pincement qui devient le complément indispensable de cette pratique.

M. Forest insiste à son tour sur la nécessité du pincement, sans lequel la direction inclinée de la branche à bois ne donne que de mauvais résultats.

8° Rapport sur le procédé imaginé par M. Duval pour la destruction des Hannetons. M. Boisduval, Rapporteur.

M. Orbelin dit que, si le procédé de M. Duval consiste essentiellement, comme le constate le Rapport, dans des binages pratiqués

à certaines époques de l'année, lui-même ne procède pas autrement depuis plusieurs années ; mais ajoute-t-il, la grande difficulté consiste toujours en ce que les efforts tentés pour la destruction des Hannetons sont isolés, tandis qu'ils devraient être simultanés de la part de tous ceux qu'intéresse cette question d'une importance tout à fait majeure.

Sur la proposition faite par M. le Secrétaire-général, la Société décide qu'une copie du Rapport de M. Boisduval sera envoyée à S. Exc. le Ministre de l'Agriculture.

9° Compte rendu de l'Exposition faite par la Société d'Horticulture de Coulommiers ; par M. Vincent (Charles).

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

Séance du 11 septembre 1862.

DAMES PATRONNESSES.

1. Mademoiselle Persin (Léonie), rue Bertin-Poirée, 16, à Paris ; présentée par MM. Boisduval et Pépin.
2. Madame Pessot, rue du Four, 39, à St-Maur-les-Fossés (Seine) ; par MM. Bouchard-Huzard, Sturbe et Berthault.

Séance du 23 octobre 1862.

MM.

1. Boutin (Victor), horticulteur, Cour-Neuve, à Saintes (Charente-Inférieure ; par MM. Lepère et Gontier.
2. Dufet (A.), négociant, rue des Bons-Enfants, 23, à Paris ; par MM. Dehaudezert et Fillon.
3. Fauquenbergue (Victor), jardinier-chef chez M. le Comte de Bryas, au château de Bryas par St-Pol (Pas-de-Calais) ; par MM. Douy et Lemaître.
4. Latry, fabricant de Blanc de zinc et de bois durci, rue du Théâtre, 16 (Grenelle), à Paris ; par MM. Payen et Duchartre.
5. Richard (Louis), pépiniériste, rue de l'Hôpital, 29, à Neufchâteau (Vosges) ; par MM. Lepère, François Fontaine et Eugène Verdier, fils aîné.

Séance du 13 novembre 1862.

MM.

1. Bonnet, rue des Vieux-Augustins, 5, à Paris; par MM. Perody et Alexis Lepère.
2. Navarron, commissaire-priseur, boulevard St-Martin, 17, à Paris; par MM. Chantin et Truffaut.
3. Stuart (Edwin), Président de la Société d'Agriculture de Nice, Villa Stuart, à Nice (Alpes-Maritimes); par MM. Loise, père et fils.
4. Verly (Alexandre), horticulteur à Besançon (Doubs); par MM. Victor Verdier et Jacquin, jeune.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Séances du mois de novembre 1862.

Agriculteur praticien (25 septembre, 10 et 25 octobre 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (novembre 1862). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (octobre et novembre 1862). Paris; in-8°.

Annales forestières et métallurgiques (octobre 1862). Paris; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture*, rédigées par le Dr Gaetan Cantoni; 25 octobre et 10 novembre 1862). Milan; in-8°.

Apiculteur (novembre 1862). Paris; in-8°.

Bulletin agricole du Comice de Brioude (décembre 1861 à octobre 1862). Brioude; in-12.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère (août 1862). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (novembre 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (janvier à juin 1862). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin Bibliographique des Sciences physiques, naturelles et médicales de MM. J.-B. Baillière et fils (4re année. 1860). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (octobre 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (septembre 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société botanique de France (juin 1862). Paris; in-8°.

Catalogue de M. Lebigot et Cie, pépiniéristes à Angers (Maine-et-Loire).

Catalogue de M. L. Van Houtte (Plantes de plein air), à Gand (Belgique).

Catalogue de M. Loise, grainier-fleuriste (Automne 1862), Quai-aux-fleurs, n° 3, à Paris.

Catalogue de M. Dallière (Automne 1862), à Gand (Belgique).

Catalogue de M. L. Jacques, horticulteur à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Cercle d'Horticulture et de Botanique du Havre (5e et 6e Bulletins). Havre; in-8°.

Cultivateur de la Somme (année 1862, n° 4). Amiens; in-8°.

Courrier des familles (10 et 20 novembre 1862). Paris; feuille in-4°.

Economia rurale (*L'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis*; 25 octobre et 10 novembre 1862). Turin; in-8°.

Feuille du Cultivateur (23 et 30 octobre, 6, 13 et 20 novembre 1862). Bruxelles; in-8°.

Horticulteur praticien (septembre et octobre 1862). Paris; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 11e n° de 1862). Hambourg; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture*, rédigé par un amateur de fleurs; nos d'août, septembre et octobre 1862). Milan; in-8°.

Illustration horticole (octobre 1862). Gand; in-8°.

Institut (22 et 29 octobre; 5, 12 et 19 novembre 1862). Paris; in-4°.

Jardin fruitier du Muséum, par M. J. Decaisne (58e livraison). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture, Sciences, etc, *de l'Ain* (septembre 1862). Bourg; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (octobre 1862). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (septembre 1862). Dijon; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (octobre 1862). Bruxelles; in-4°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (4e trimestre de 1862, et Table générale alphabéthique). Metz; in-8°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg, (nos des 28 octobre, 4, 11, 18 et 25 novembre 1862). Londres; in-4°.

Maison de campagne (15 et 31 octobre, et 15 novembre 1862). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, etc., *de l'Aube* (1er et 2e trimestres de 1862). Troyes; in-8° de 272 pages.

Monatschrift der Pomologie (*Journal mensuel de Pomologie et d'Arboriculture pratique*, rédigé par MM. Ed. Lucas et Oberdieck; nos de septembre et octobre 1862). Stuttgard; in-8°.

Notice sur la vie et les travaux de M. J. Scheidweiler, par M. Emile Rodigas (avec portrait lithographié). Gand; in-4°.

Notices Pomologiques, tome II, livraisons 18 à 23, par M. Jules de Liron d'Airoles.

Revue des Eaux et Forêts (novembre 1862). Paris; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 novembre 1862). Paris; in-8°.
Revue horticole des Bouches-du-Rhône (avril à septembre 1862). Marseille; in-8°.
Revue des jardins et des champs, dirigée par M. Cherpin (novembre 1862). Lyon; in-8°.
Revue du monde colonial (15 novembre 1862). Paris; in-8°.
Science pour tous (23 et 30 octobre; 6 et 13 novembre 1862). Paris; feuille in-4°.
Société d'Agriculture de Meaux (1er et 2e trimestres de 1862). Meaux; in-8°.
Société d'Horticulture de Picardie (3e trimestre et 1er semestre de 1862). Amiens; in-8°.
Sud-Est (octobre 1862). Grenoble; in-8°.
The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste,* Journal mensuel avec figures coloriées, rédigé par MM. Robert Hogg et John Spencer; cahier de novembre 1862). Londres; in-8°.
Wochenschrift... für Gaertnerei (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique,* rédigé par M. Ch. Koch; nos des 25 octobre; 1, 8 et 15 novembre 1862). Berlin; in-4°.
Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière,* n° de novembre 1862). Munich; in-8°.

Ouvrages de M. Rouillé-Courbe, donnés par lui à la Société.

Inondations du département d'Indre-et-Loire, 1846-1856; par M. Rouillé-Courbe.
Voyage de S. A. I. le prince L. Napoléon en 1852; par le même.
Congrès pomologique de Bordeaux en 1859; par le même.
L'Ailantus glandulosa; par le même.
Rapport sur le Congrès pomologique de Lyon en 1860; par le même.
Rapport général sur la Sériciculture, la Viticulture et l'Horticulture; par le même.
Basilique de Saint-Martin (*de la reconstruction de la*); par le même.
Discours au Comice agricole de Tours; par le même.
Observations présentées sur un sujet d'emprunt, à MM. les conseillers municipaux de Tours; par le même.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LA CULTURE DES ORCHIDÉES TROPICALES EN PLEIN AIR DURANT 3 MOIS DE L'ÉTÉ ;

Par M. FRANÇOIS JOSST, jardinier en chef, à Tetschen, en Bohême.

N'ayant vu indiquée nulle part la méthode de culture des Orchidées qui m'a donné, depuis plusieurs années, des résultats remarquables, je crois devoir en consigner les détails dans cette note, et en même temps devoir rapporter comment j'ai été conduit graduellement à en étendre de plus en plus l'application.

Il y a déjà plus de 22 ans que je suis employé à Tetschen en qualité de jardinier en chef, chez son exellence M. le Comte de Thun Hohenstein. Lorsque je suis entré dans ce domaine, on n'y cultivait que 40 Orchidées tropicales; poussé par un goût particulier pour les plantes de cette famille, je n'ai manqué aucune occasion de m'en procurer, et mon maître, amateur éclairé d'horticulture, voulant bien seconder mes efforts, je suis parvenu à en former une collection qui compte aujourd'hui 662 espèces ou variétés. Cette collection est la plus riche qui existe en Autriche. Mon genre de culture réussit parfaitement, à ce point que je compte chaque mois, en moyenne, 40 à 50 espèces ou variétés en fleurs.

Dès 1852, je remarquai que quelques espèces ne voulaient pas bien fleurir ; j'eus alors l'idée de les placer à l'air libre dans les premiers jours du mois de juillet.

Les plantes que je traitai de cette manière étaient :

Brassavola glauca LINDL. ; *Cymbidium marginatum* LINDL.; *Cypripedium insigne* WALL. ; *Dendrobium Pringianum* BIDW. ; *Dendrobium speciosum* SM. et *Lycaste Skinneri* LINDL.

Elles végétèrent parfaitement, bien que la température ne fût quelquefois que de 5 degrés (R.) dans la matinée; pendant la journée, le chaleur s'élevait très-souvent jusqu'à 30 degrés à l'ombre.

Cette localité est soumise à de fréquentes variations de température, qui sont dues à ce que des montagnes l'environnent et que tous les cours d'eau de la Bohême viennent se rendre dans le fleuve de l'Elbe qui traverse la vallée de Tetschen.

Après avoir rentré les plantes, à la fin d'août, je les ai vues développer des boutons de fleurs au bout de peu de temps; peu après elles ont fleuri parfaitement.

Ces bons résultats m'ont déterminé à recommencer l'expérience sur une plus grande échelle.

J'en ai ensuite étendu le champ d'année en année, et je suis enfin arrivé à traiter ainsi 75 espèces ou variétés, que je vois toutes se trouver très-bien en plein air pendant 3 mois de l'année, c'est-à-dire en juin, juillet et août.

Voici comment je procède :

J'ai choisi une place demi-ombragée, où j'ai mis des troncs d'arbres (Chênes), sur lesquels les plantes en corbeille ont été placées. Entre les troncs j'ai fait planter des Fougères, des *Philodendron pertusum*, des *Tradescantia zebrina* et *viridis*, ainsi que des *Cissus marmorea*, afin de former un ensemble d'un effet agréable. En vue d'abriter les plantes contre les rayons ardents du soleil et contre les fortes pluies, je couvre cet emplacement avec une toile; je dois cependant avouer que je n'aime pas à ombrager beaucoup, parce que j'ai reconnu que les plantes très-ombragées ne fleurissent jamais aussi bien que celles auxquelles on donne moins d'ombrage.

L'arrosage se fait selon la manière employée ordinairement dans les serres.

Cette année, aux mois de juin et juillet, la température s'est abaissée plusieurs fois jusqu'à 4 degrés au-dessus de zéro; cependant les plantes ne s'en sont pas moins bien portées; elles ont même poussé avec beaucoup de vigueur, et il y en a eu plusieurs qui ont produit des fleurs dans ces conditions.

Ces faits montrent que beaucoup de jardiniers soumettent leurs Orchidées et même d'autres plantes exotiques à une trop haute température. Je pense que tous les végétaux ont besoin d'une période de repos pour bien végéter ensuite.

Voici la liste des Orchidées que je cultive de la manière que je viens d'indiquer :

Barkeria spectabilis Batem.

Brassavola glauca Lindl.

Calanthe striata R. Br.

Cattleya citrina Lindl. (a poussé le pédoncule).

Cœlia macrostachya LINDL.
Cypripedium insigne WALL.
— — var. parviflorum RCHB. FIL. (à présent en fleurs).
Dendrobium calamiforme LODD.
— Jenkinsii WALL.
— Pringianum BID.
— speciosum SM. (est à présent en boutons de fleurs et à fait 4 pousses d'un pied de longueur sur 2 1/2 pouces de diamétre.
— — var. humile HORT.
— — var. pumilum HORT.
— — var. rotundifolium HORT.
Epidendrum Candollei LINDL.
— cochleatum L. (a fleuri en plein air).
— diffusum SW. (a développé ses pédoncules au dehors).
— falcatum LINDL.
— radiatum LINDL. (a fleuri au dehors).
— selligerum BATEM.
— Skinneri BATEM. (a fleuri dehors).
— Stamfordianum BATEM.
— varicosum BATEM.
— virgatum LINDL.
— vitellinum LINDL. (a fleuri dehors pendant trois semaines).

Gongora galeata RCHB. FIL.
— Batemani RCHB. FIL.
— luteola RCHB. FIL.
} ont fleuri dehors.

Lælia acuminata LINDL.
— albida BATEM.
— anceps LINDL.
— — var. Barkeriana HORT.
— — var. superba HORT.
} ont produit des pédoncules.
— autumnalis LINDL.
— candida HORT.
Lælia furfuracea LINDL.
— Galeottiana MORREN.

Lycaste majalis Lindl.

— rubescens Lodd.

— superbiens Lindl.

— violacea Rchb. fil.

Lycaste aromatica Lindl. (a fleuri dehors).

— Colleyi Lindl.

— consobrina Rchb. fil.

— cruenta Lindl.

— Skinneri Lindl. (a fleuri dehors).

— — var. alba Hort.

— — var. latemaculata Hort.

— — var. leucochila Hort.

— — var. picta Hort.

} ont produit des pédoncules dehors.

Maxillaria cucullata Lindl.

— tenuifolia Lindl. (a fleuri dehors).

Odontoglossum Bictoniense Lindl. (a produit des pédoncules).

— citrosmum Lindl.

— Cervantesii Lexarz.

— grande Lindl.

— Inslayii Lindl.

} ont produit des pédoncules et sont en fleurs dans ce moment-ci.

— laeve Lindl.

nebulosum Lindl.

— pulchellum Batem.

— — var. grandiflorum Hort.

Oncidium bicallosum Lindl.

— filipes Lindl. (a fleuri dehors).

— leucochilum Batem. (a produit des pédoncules dehors).

— microchilum Batem.

— sphacelatum Lindl. (a poussé des pédoncules dehors).

— suave Lindl.

Sobralia decora Batem.

— dichotoma R. et Pav.

— Liliastrum Lindl.

— macrantha Lindl.

— violacea Lindl.

Stanhopea connata Rchb. fil. (a produit des pédoncules et a fleuri dehors pendant 8 jours).

Trichopilia tortilis LINDL. (a fleuri dehors).
— — var. pallida HORT.

NOTE SUR LA CULTURE DES NEPENTHES ;

PAR M. A. RIVIÈRE.

Les *Nepenthes*, que leurs feuilles terminées par une urne munie de son couvercle rendent extrêmement intéressants, ont été pendant longtemps une véritable pierre d'achoppement pour les horticulteurs. Dans ces derniers temps, des progrès réels, consistant essentiellement en simplifications heureuses, ont été accomplis dans l'art de cultiver ces curieux végétaux ; mais il reste encore, à cet égard, quelques incertitudes et même quelques difficultés que j'ose espérer faire disparaître en partie en consignant dans cette note les résultats de mon expérience.

Lorsque, en 1840, je fus attaché au jardin botanique de la Faculté de Médecine, sous la direction de M. L'homme, j'y trouvai deux ou trois pieds de *Nepenthes distillatoria*, qui, malgré les soins intelligents dont ils étaient l'objet, n'avaient qu'une végétation chétive et languissante. En me conformant aux données qui me furent fournies par les jardiniers ou que je puisai dans les ouvrages d'horticulture, je ne pus parvenir à améliorer notablement l'état peu satisfaisant de ces plantes ; mais les indications qui, plus tard, me furent données par des voyageurs-naturalistes sur les conditions dans lesquelles on les trouve dans leur pays natal, me mirent bientôt sur la voie qui m'a conduit enfin à les traiter avec un plein succès comme des végétaux aussi faciles à cultiver qu'à multiplier. Sachant alors que les *Nepenthes* croissent naturellement dans des endroits marécageux et ombragés, je pensai que c'étaient la nature du sol et l'abondance de l'humidité qui seules pouvaient permettre de résoudre le problème dont je cherchais la solution. Mes essais dans cette nouvelle voie furent effectivement couronnés d'un plein succès, et peu de temps après, je vis plusieurs espèces de ce genre intéressant végéter dans les serres de l'établissement d'une manière vraiment remarquable. Voici en peu de mots comment j'arrive aujourd'hui, sans la moindre difficulté, à cet heureux résultat.

Je cultive les *Nepenthes* dans de la terre de bruyère tourbeuse,

divisée par petits fragments, à laquelle je mêle en assez forte proportion du sphagnum vivant. Ce compost est léger et surtout très-perméable à l'eau. Je donne à ces plantes de fréquents arrosements et des bassinages sur les feuilles. J'évite surtout avec le plus grand soin qu'elles ne soient exposées à des alternatives d'humidité et de sécheresse, ces alternatives leur étant promptement funestes. L'expérience m'a montré aussi que quand les arrosements sont insuffisants, c'est-à-dire superficiels, les feuilles ne tardent pas à se flétrir, et que si l'on donne ensuite beaucoup d'eau pour remédier à ce mal, l'effet fâcheux produit par la sécheresse n'en persiste pas moins, et les extrémités des feuilles, c'est-à-dire leur portion intéressante, se flétrissent de plus en plus jusqu'à complète dessiccation. C'est donc aux arrosements faits sans discernement que j'attribue particulièrement le peu de succès que l'on obtient dans la culture de ces plantes.

On croit généralement que les *Nepenthes* exigent beaucoup de chaleur; mais ceux que je cultive en assez grand nombre dans les serres du Luxembourg, et dont je présente ici quelques pieds pris au hasard, prospèrent dans une atmosphère maintenue de 8 à 12 degrés cent. seulement; cependant, je dois dire si l'on veut obtenir des sujets d'une végétation très-vigoureuse, on doit élever la température de 12 à 18 degrés.

Je pratique le rempotage annuellement, en ayant soin de ne pas trop tourmenter les racines; et, tous les deux ou trois ans, je rabats les plus longues tiges, afin de maintenir l'équilibre dans la végétation, et de donner à la plante un aspect satisfaisant. Comme les *Nepenthes* sont fréquemment attaqués par le *thrips*?, insecte qui leur cause un préjudice notable en détruisant l'épiderme de la feuille, il est indispensable de les soumettre à de fréquents lavages à l'éponge et de s'abstenir de toute espèce de fumigations, car elles leur sont funestes.

La multiplication des plantes dont il s'agit est beaucoup plus facile qu'on ne le pense généralement. Elles reprennent assez bien de boutures faites avec des portions de rameaux sur lesquels on laisse trois ou quatre feuilles au plus; on retranche une portion de celles-ci lorsqu'elles sont trop longues. La coupe doit être pratiquée immédiatement au-dessous du point d'insertion du pétiole. Après cette opération, chaque bouture est mise dans un très-petit pot

rempli de terre de bruyère mélangée de sphagnum, lequel est placé sous cloche, dans la serre à boutures. La chaleur de la couche doit être maintenue de 20 à 25 degrés centigrades, et les soins consistent ensuite à entretenir la terre modérément mais constamment humide. Lorsque les racines se sont développées et qu'elles ont suffisamment tapissé la terre, il faut, pendant une vingtaine de jours, habituer les boutures insensiblement à l'air en soulevant peu à peu la cloche; après quoi on les met dans des pots plus ou moins grands, selon la force du sujet. On peut aussi et avec avantage marcotter les *Nepenthes* à la façon des Œillets; dans ce cas, les marcottes exigent près d'une année pour s'enraciner, et, au bout de ce temps, on ne doit les isoler que graduellement, ou, selon l'expression consacrée, qu'en les sevrant.

Dans un article du journal anglais *The Florist*, etc., dont il a été donné un résumé dans le dernier cahier du *Journal* (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 665), un auteur anonyme dit qu'une condition indispensable pour le succès de la culture des *Nepenthes*, c'est de ne laisser jamais exposés à l'air les pots dans lesquels ils sont plantés, et d'en former des groupes où l'on remplit les intervalles entre les pots avec des tessons qu'on couvre d'un peu de terre. Je ne me suis jamais aperçu de la nécessité, ni même de l'utilité de cette disposition. Les pots dans lesquels végètent mes *Nepenthes* restent constamment à nu, et ces plantes ne s'en portent pas plus mal, comme la Société peut le reconnaître par la vue des pieds de *Nepenthes phyllamphora, lævis* et *ampullacea* que j'ai l'honneur de mettre sous ses yeux.

L'auteur de l'article auquel je viens de faire allusion a relevé avec pleine raison les erreurs accréditées et répétées journellement de livre en livre au sujet des phénomènes intéressants au plus haut degré qu'offre l'urne par laquelle se termine chaque feuille d'un *Nepenthes*. Comme lui, j'ai constaté que le couvercle de cette urne une fois levé ne s'abaisse plus pour en fermer l'orifice. J'ai vu aussi que le liquide sécrété qui s'amasse dans cette urne est parfaitement limpide tant que ce curieux vase végétal ne s'est pas ouvert; mais que sa limpidité s'altère sensiblement quand le couvercle ou opercule s'est relevé, et qu'alors il prend une apparence un peu huileuse, dans l'espace de trois ou quatre jours.

J'ose espérer que les indications qui précèdent ne seront pas inutiles aux amateurs de plantes curieuses, et que, rassurés sur la prétendue difficulté de la culture des *Nepenthes*, ils n'hésiteront pas à donner une place dans leurs serres à l'un des genres les plus intéressants que nous offre le règne végétal.

Description de la Poire Chamaret (Léon-Leclerc);

Par M. J. de Liron d'Airoles.

Arbre d'un beau port, vigoureux, fertile, à branchage mince et flexible; il paraît propre à la culture en espalier et en pyramide, sur franc et Cognassier. Fruit assez gros, mesurant en moyenne 10 centimètres de hauteur sur 6 de diamètre.

Le pédoncule gros, entièrement charnu, plus gros à l'attache et surtout vers son insertion, sort de côté au travers d'un excroissance charnue, quelquefois très-forte; sa couleur est fauve clair vif; sa longueur est de 15 à 20 millimètres.

Le calice est mi-ouvert, irrégulier, de grandeur moyenne, à divisions courtes, roides, charnues; il se trouve dans une cavité évasée.

La Poire Chamaret est bosselée dans toutes ses parties; sa peau, grasse, très-mince, est d'un vert tendre, semée de petits points fauves et gris; quelques taches fauves se trouvent vers le calice et entourent le pédoncule : elle passe à un beau jaune brillant, à l'époque de la maturité, qui arrive ordinairement vers la fin d'octobre.

La chair, peu tassée, fine, fondant facilement, est abondamment chargée d'une eau sucrée et bien parfumée qui coule sous le couteau.

Telle est l'appréciation d'une charmante Poire, dédiée a M. Chamaret, Président de la Société industrielle de la Mayenne; nous avons eu l'avantage de la soumettre à la Société centrale. Elle nous a été adressée par l'un de nos correspondants, M. François Huttin, pépiniériste à Laval (Mayenne), ancien jardinier de M. Léon Leclerc. Ce fruit est un gain posthume de l'honorable et regrettable

(1) S'adresser à M. Huttin, pépiniériste à Laval.

député de la Mayenne, ami et émule de Van Mons, qui a laissé après lui de nombreux semis d'arbres fruitiers, lesquels ont été acquis par M. Huttin.

Le premier rapport remonte à 1852; le semis date de 1838. Ce n'est que cette année qu'on a mis dans le commerce cette variété très-méritante.

Note sur la production de bulbilles chez l'Igname de Chine;

Par M..B.

Les Ignames de la Chine que l'on soutient avec des tuteurs, ne donnent, quel que soit leur âge, que des bulbilles très-rares, très-petits, de la grosseur d'un pois environ. Au contraire, si on laisse les plantes traîner sur le sol, elles donnent abondamment, dès le mois de juillet ou d'août, de gros bulbilles, dont quelques-uns approchent de la grosseur des plus forts glands ou même la dépassent. Sous la protection du feuillage qui couvre le sol, et favorisés par l'humidité qui en résulte, ces bulbilles s'enracinent; leurs racines pénètrent en terre en partie ou en totalité, et, ainsi nourris, ils fournissent les éléments d'une excellente génération pour l'année suivante. Il n'y a pas d'autres soins à prendre que d'enlever ces bulbilles dans le courant ou vers la fin d'octobre, et de les mettre en place, à 8 ou 50 décimètres les uns des autres, les faisant affleurer la terre, et les recouvrant non pas de fumier frais, elles ne l'aiment pas, mais d'un peu de litière longue; encore sera-ce du luxe.

Culture des Pommes de terre;

Par M. V...

Quand on a des pommes de terre à planter, faut-il préférer les grosses aux petites? y a-t-il avantage, sous le rapport des produits, à laisser entiers les gros tubercules, ou vaut-il mieux les diviser en plusieurs morceaux?

Ces questions, agitées depuis quelque temps dans les Sociétés d'Agriculture, n'ont pas encore reçu, ce semble, une solution complète.

Le journal *la Culture* a publié un article reproduit par le Bul-

letin de la Société d'Agriculture de la Lozère et par le journal d'Agriculture de la Côte-d'Or, dans lequel on trouve ce qui suit :

Influence de la grosseur des Pommes de terre employées pour semence sur le produit :

POIDS MOYEN des TUBERCULES PLANTÉS.	POIDS MOYEN du produit par touffe, à l'arrachage.	POIDS MOYEN du produit par touffe, déduction faite du poids de la semence.
70 grammes	470 grammes.	400 grammes.
140 —	650 —	510 —
210 —	790 —	580 —

D'où l'auteur tire cette conséquence que la pratique de choisir, pour la plantation, de petites pommes de terre, ou de couper les grosses, constitue la plus mauvaise des économies.

J'accepte les nombres portés au tableau ; je suppose l'expérience bien faite ; mais je crois qu'il y a une donnée qui manque et sans la discussion de laquelle la conséquence tirée n'a peut-être pas toute la justesse désirable. La donnée absente est l'étendue de la surface du terrain affectée à chaque touffe de Pommes de terre.

Il est bien clair que si, dans un are de terrain, par exemple, on a disposé 140 trous espacés l'un de l'autre de 84 centimètres, à peu près, en tous sens, et que, dans ces trous, on place 140 grosses Pommes de terre de 6 à 700 grammes, comme j'en ai un bon nombre sous les yeux en ce moment, on doit avoir et on aura, en effet, une récolte bien supérieure à celle qu'on aurait eue si on y avait mis 140 petites Pommes de terre de 70 grammes seulement, c'est-à-dire de la grosseur d'un œuf de poule environ. C'est là une vérité digne de figurer dans le recueil de celles qui sont attribuées à La Palice. Mais voyons si, en réalité, la question est aussi simple que cela.

Il est naturel de ne pas attribuer à une plante potagère d'un petit volume, pour sa végétation et son développement aérien ou souterrain, une surface de terre aussi grande que celle dont a besoin une plante plus considérable. Les Radis sont moins espacés entre eux que les Choux ; les petites Pommes de terre ne demandent pas individuellement autant de terrain que les grosses ; et, de toute manière, soit sous le rapport même de la valeur du sol, soit

sous le rapport des frais de culture et de fumure, ce serait fort mal administrer que de donner 7 dixièmes de mètre carré par Pomme de terre de la grosseur d'un œuf, c'est-à-dire de les placer à plus de 80 centimètres l'une de l'autre.

Supposons, ce qui est assez naturel, que l'on proportionne l'espace qu'on affecte aux tubercules à leur grosseur; si on donne 7 dixièmes de mètre carré aux Pommes de terre de 700 grammes (et je crois que, dans les terres convenables et riches, et surtout avec certaines espèces de Pommes de terre on devrait aller jusqu'à un mètre carré par gros tubercule), on donnerait à peu près le tiers de ces 7 dixièmes de mètre carré par Pomme de terre pesant 210 grammes, le quart de ces 7 dixièmes pour les tubercules de 140 grammes et, enfin, un huitième de cette surface pour les Pommes de terre de 70 grammes mentionnées dans le tableau ci-dessus : autrement dit, les tubercules de 210 grammes seront plantés à 0m 50 cent. l'un de l'autre, à peu près, les tubercules de 140 grammes le seront à 0m 40 l'un de l'autre, et les tubercules de la grosseur d'un œuf ou pesant 70 grammes seront mis à 30 centimètres l'un de l'autre, en tous sens.

Nous ne savons pas ce que produirait un are de terrain complanté de 140 gros tubercules de 6 à 700 grammes chacun, laissés entiers; notre comparaison ne peut donc porter que sur des tubercules de 70, 140, et 210 grammes : d'après ce que nous venons de dire, il y aura, par chaque are, 1100 tubercules du poids de 70 grammes, 600 tubercules du poids du poids de 140 grammes, et à peu près 400 tubercules du poids de 210 grammes.

Eh bien, le produit net de 400 tubercules de 210 grammes sera

400 × 580	=	232 kilog.
le produit de 600 tubercules de 140 gr.		
sera 600 × 510	=	306 —
et le produit de 1100 tubercules de 70 gr.		
sera 1100 × 400	=	440 —

Ces résultats infirmeraient, comme on voit, la conclusion tirée par l'auteur du journal *la Culture*. Nous savons bien qu'il n'y a rien d'absolu dans ce qui se pratique en fait d'agriculture, et qu'on pourrait élever des objections contre les données du problème, telles que nous les avons envisagées; toujours est-il qu'il n'est

pas rigoureusement exact de poser en principe qu'on diminue les produits en coupant les grosses Pommes de terre en plusieurs morceaux; il paraît y avoir avantage de régularité, comme avantage dans le poids de la récolte à venir, à espacer également les trous destinés à recevoir les Pommes de terre, et à donner à celles-ci, soit par un triage intelligent, soit par le couteau, un volume à peu près égal et un poids de 70 grammes environ.

Au surplus, si l'auteur de l'article s'était tout simplement demandé ce que lui auraient produit ses Pommes de terre de 70 grammes, plus les tubercules de 140 grammes coupés en deux et plantés, plus ses tubercules de 210 grammes coupés en trois et plantés, il aurait vu que tout cela lui aurait donné six fois 400 grammes, c'est-à-dire 2,400 gr., au lieu de 1490 grammes portés au tableau : donc le partage en deux ou trois morceaux des tubercules gros ou moyens eût augmenté le produit net dans la proportion de plus d'un tiers.

RAPPORTS.

Rapport sur un Mémoire relatif à la Destruction des larves de Hannetons adressé à Son Excellence M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce par M. Duval, jardinier à Issy-les-Paris.

M. Boisduval, Rapporteur.

Messieurs,

M. Le Ministre de l'Agriculture a renvoyé à l'examen de notre Société une notice manuscrite de M. Duval, horticulteur à Issy, relative à la destruction des *Vers Blancs*. Pénétrés de l'importance que l'on doit attacher à cette question, vous avez désigné une Commission composée de MM. Pigeaux, Guyot, Truffaut, Jamin, Malot et Boisduval, pour rendre compte à Son Excellence de l'efficacité du procédé mis en pratique par M. Duval, depuis plus de vingt années et qui, selon lui, a toujours été couronné d'un succès complet.

Pour mieux faire comprendre le travail soumis à M. Le Ministre, il est utile de rapporter en peu de mots l'histoire du Coléoptère

connu sous le nom de Hanneton (*Melolontha vulgaris*). Nous nous abstiendrons de vous parler ici des petites espèces appelées Hannetons estival et solsticial, quoique leurs larves ne laissent pas que d'être assez nuisibles dans certains cantons. Pour en revenir au Hanneton commun, le seul dont nous ayons à nous occuper, nous répéterons ce que savent toutes les personnes qui habitent la campagne et particulièrement les agriculteurs et les horticulteurs: que ces insectes font les plus grands dégâts, soit à l'état de larve, soit à l'état d'insecte parfait. Dans le premier, ils dévorent les racines des jeunes arbres et des plantes basses; dans le second, ils rongent les feuilles des arbres et dépouillent ceux-ci quelquefois entièrement. Les larves des Hannetons, appelées *Vers blancs*, *Turcs* ou *Mans*, vivent ordinairement trois et même quelquefois quatre années dans la terre avant de subir leur dernière métamorphose. Devenus insectes parfaits, les Hannetons quittent leurs demeures souterraines, et se répandent souvent en si grande quantité sur les arbres, tels que Chênes, Tilleuls, Peupliers, Noyers, Châtaigniers, etc., qu'en peu de jours ceux-ci sont dépouillés de leur verdure et que la terre est jonchée des excréments de ces insectes. Ils restent toute la journée accrochés à la face inférieure des feuilles et ne s'envolent qu'au coucher du soleil; on voit alors les mâles poursuivre les femelles; mais aussitôt que l'accouplement a eu lieu, ils restent dans un état d'anéantissement et d'immobilité. Une fois que les mâles s'écartent, ils meurent presque immédiatement. En général un Hanneton ne vit guère au delà de dix jours, et l'espèce en question se montre pendant un mois ou cinq semaines. La femelle vit un peu plus longtemps que le mâle; après la fécondation, elle creuse un trou en terre à l'aide de ses pattes de devant et non avec le prolongement de son oviducte, comme quelques personnes l'ont supposé à tort; ce trou destiné à recevoir la ponte a environ de 6 a 8 centimètres de profondeur. Quand la femelle a achevé de pondre, elle sort de son trou, elle revient sur les arbres et périt quelques jours après. Les œufs éclosent au bout de six semaines et les petites larves qui en proviennent se tiennent très-près de la surface de la terre, à portée des racines tendres; dès que les froids commencent à se faire sentir, elles font comme les Lombrics, elles s'enfoncent plus profondément, restent une partie de l'hiver dans

l'engourdissement, changent de peau et, au premier printemps, elles se rapprochent graduellement de la surface pour trouver leur nourriture. A cette époque, elles ont presque la grosseur d'un tuyau de plume, et les dégâts qu'elles font sont déjà très-appréciables. A l'entrée de l'hiver, elles sont presque à demi-grosseur. Comme la première fois, elles s'enfoncent dans le sol pour se garantir du froid, changent de peau et, au printemps, elles ont acquis un appétit en rapport avec leur taille. C'est dans cette dernière année qu'elles font le plus de ravages. A la fin de l'automne, elles ont atteint pour la plupart leur entier développement; celles qui sont en retard continuent, l'année suivante, à dévorer des racines. Quand l'accroissement est complet, elles s'enfoncent à une profondeur de 50 à 70 centimètres, quelquefois davantage, se construisent une espèce de coque ou plutôt une loge composée de quelques grains de terre et de leur excréments réunis par quelques fils de soie et se changent en nymphes. En février et mars, les Hannetons rongent leur enveloppe, sortent de leur coque à l'état d'insectes parfaits, mais mous et très-faibles; ils se rapprochent peu à peu de la surface de la terre et finissent par en sortir, lorsqu'ils commencent à sentir la chaleur du printemps et que leur instinct leur indique que les feuilles commencent à apparaître aux arbres et que leur nourriture est assurée.

Le procédé de M. Duval, que ce jardinier croit tout à fait inédit ne l'ayant, dit-il, trouvé mentionné nulle part, est basé sur l'étude approfondie qu'il a faite des mœurs du Hanneton et sur des données physiologiques qui ne sont pas sans valeur. Cet observateur attentif a remarqué que les larves du Hanneton ou *Vers blancs*, dont toute l'existence se passe sous la terre jusqu'à la dernière métamorphose, ne tardaient pas à périr dès qu'elles se trouvaient exposées au soleil et qu'il en était de même des œufs soumis à la même influence. M. Duval, qui est âgé de plus de quatre-vingts ans, a voulu faire connaître avant de mourir comment on pouvait arriver à se débarrasser des Hannetons. Tel est le but du mémoire qu'il a adressé à M. le Ministre sous *forme de pétition*. Dans cette pièce qui nous a été transmise, il nous apprend qu'il a essayé pendant longtemps, et toujours inutilement, tous les moyens conseillés jusqu'à présent pour détruire les Vers blancs qui faisaient

les plus grands ravages dans son jardin et dans celui de M. le comte de Lépine. Voyant que rien ne lui réussissait et que, tous les ans, les récoltes étaient anéanties par le fait des Hannetons qui se tenaient sur les grands arbres avoisinant ces deux jardins, il eut, dit-il, l'heureuse idée d'employer le procédé suivant qu'il regarde comme infaillible. Connaissant parfaitement l'époque de la ponte et celle de l'éclosion des œufs, il donna, vers la fin d'août, un bon binage de 4 à 6 centimètres à toute la partie non emblavée de ces jardins, en choisissant pour cette besogne une journée chaude, éclairée par un beau soleil. La terre ramenée à la surface se dessécha promptement et toutes les petites larves qui avaient été exposées à l'air périrent immédiatement. M. Duval, pour rendre son opération plus complète, fit émietter à la main les mottes un peu volumineuses et les touffes d'herbes qui pouvaient recéler encore quelques œufs ou de jeunes larves. Il donna ensuite un coup de rateau pour niveler le terrain, y répandit des graines de salades sur lesquelles il passa un second coup de rateau, et il vit avec satisfaction ses graines lever et prospérer pour la plupart; il eut soin d'arracher les jeunes plantes qui se flétrissaient et de rechercher le petit Ver blanc qui était la cause du mal et qui se trouvait auprès de la racine. C'est en agissant ainsi pendant deux étés que cet horticulteur dit avoir complétement purgé son jardin ainsi que celui de M. Achille Conte et de M. le comte de Lépine, des *Mans* qui, chaque année, y détruisaient toute la végétation. M. Duval ajoute que, depuis qu'il a fait une guerre acharnée à ces parasites dans leur berceau, les Hannetons si communs sur les arbres du voisinage ont fini par y devenir extrêmement rares. Ce dernier fait est d'autant plus admissible que le Hanneton, naturellement peu voyageur, ne s'écarte guère de l'endroit où il est né.

Votre Commission, Messieurs, tout en reconnaissant que le procédé de M. Duval peut rendre des services dans certaines limites, et tout en rendant justice aux observations pratiques de cet horticulteur, ne pense pas cependant que ce procédé puisse être mis en usage dans la grande culture qui a tant à souffrir des ravages des Vers blancs, ni même dans les grands jardins plantés d'arbres et d'arbustes. Comment l'emploierait-on dans les contrées où l'on voit souvent les prairies naturelles si cruellement ravagées que l'on

croirait que le feu y a passé? là il serait impossible d'exposer les œufs ou les jeunes larves à l'influence de l'insolation. Votre Commission ne saurait non plus vous assurer que le procédé de M. Duval soit entièrement neuf. Il paraît même que depuis longtemps plusieurs de nos collègues savaient que des binages répétés dans les terres meubles empêchent les dégâts des Vers blancs. Mais ceux qui les pratiquaient le faisaient par routine, sans se rendre compte de l'action physiologique exercée sur les insectes par la lumière rayonnante.

Votre Commission ne connaît qu'un véritable moyen curatif, c'est celui qui est réclamé depuis si longtemps par les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture, une loi qui prescrirait le hannetonnage comme il y en a une pour l'échenillage; car si les Chenilles dévorent les arbres fruitiers, ces dégâts sont peu de chose à côté des désastres qu'occasionnent les Hannetons. Mais il ne faudrait pas de demi-mesures. Pour que cette opération fût pratiquée avec succès, il serait nécessaire qu'elle se fît à la fois dans toute une contrée. Car si un cultivateur faisait ramasser les Hannetons qui infestent la propriété qu'il occupe et que ses voisins refusassent de le faire, le remède serait impuissant, ou tout au plus palliatif. Votre Commission croirait manquer à la mission que vous lui avez confiée si, en rendant compte à M. le Ministre du mémoire intéressant de M. Duval, elle n'appelait de tout son pouvoir l'attention de Son Excellence sur une question qui intéresse à un très-haut point notre agriculture française.

Enfin nous vous dirons, Messieurs, que, bien que la méthode mise en pratique par M. Duval soit loin d'être une panacée, votre Commission, voulant lui tenir compte de l'étude qu'il a faite du Hanneton et des efforts qu'il a tentés pour en atténuer les ravages, vous propose de lui adresser des remercîments et de communiquer le présent Rapport à M. le Ministre de l'Agriculture pour qu'il puisse, en connaissance de cause, apprécier la valeur du travail qui a été soumis à l'examen de notre Compagnie.

Rapport sur les cultures de M. Bonnard, jardinier au chateau d'Osny, près Pontoise.

M. Louesse, Rapporteur.

Messieurs,

Sur la demande qui en a été faite par notre honorable collègue M. Orbelin, M. le Président a chargé une Commission d'aller visiter les cultures de M. Bonnard, jardinier de M. Riottot, au château d'Osny, près Pontoise.

Cette Commission, composée de MM. Perrault de Sucy, Chevreau, et Louesse, a l'honneur de vous exposer l'état des cultures de ce jardinier.

Ces cultures, établies en vue d'une Exposition ou pour servir à une école comparative de toutes les espèces potagères, embrassent une grande étendue de terrain et occupent la majeure partie du jardin. Chaque espèce ou variété est représentée par un certain nombre d'individus; elles sont disposées en lignes et en carrés, comme cela a lieu au Jardin des Plantes. Cette collection, qu'on a cherché à rendre aussi complète que possible, ne contient pas moins, au dire du jardinier, de 450 à 500 variétés; elle est rangée par ordres et classée suivant la méthode du *Bon-Jardinier*. Nous y avons vu depuis l'Absinthe jusqu'à la Tomate, et depuis l'Aubergine jusqu'à la Tétragone. Les collections de Salades, de Cucurbitacées et surtout la nombreuse famille des Crucifères, comme Choux et Navets, étaient très-développées, de même que celles des espèces qui exigent les couches, comme les Piments, les Aubergines, etc. M. Bonnard nous a montré une belle collection de Haricots dans laquelle se trouvaient plusieurs variétés obtenues par l'hybridation. Ces dernières sortes peuvent avoir de l'intérêt au point de vue de la physiologie, mais elles sont certainement sans valeur dans la culture, où il faut des variétés fixes, qui ne changent pas d'une année à l'autre, exigences qui expliquent les soins que prennent les jardiniers pour maintenir leurs races potagères franches.

La collection de Pommes de terre laissait beaucoup à désirer; pour qu'elle fût à la hauteur de ce qu'on possède aujourd'hui, il faudrait y introduire les bonnes variétés qui ont été obtenues dans ces dernières années et qui ont été signalées par les Sociétés d'Horticulture : c'est là une lacune que nous signalons à M. Bonnard et qu'il fera bien de combler.

Une chose nous a suffisamment prouvé, dans notre visite au château d'Osny, que le jardinier de ce beau domaine possède à un haut degré l'amour de son état, et qu'il ne veut être étranger à aucune des branches de l'horticulture, c'est que, outre les produits ci-dessus indiqués, nous avons pu voir une belle culture de Champignons faite dans les caves du château, ainsi que de très-beaux espaliers établis sur un grand mur d'environ 3 mètres de haut, exposé au soleil du midi, et ne réunissant pas moins de 35 Pêchers obliques palissés à la loque; plus bas, sur un mur de terrasse, se trouvaient établis des cordons de Vigne sur des fils de fer, le tout dans les meilleures conditions de végétation.

En résumé, Messieurs, la Commission a été très-satisfaite de cette partie du travail de ce jeune et intelligent jardinier, qui est, du reste, puissamment encouragé par la généreuse bienveillance de son maître. Or, ce n'est pas peu de chose que d'obtenir que la moitié au moins de son jardin soit employée à faire des essais, qui n'ont d'autre but que de servir à l'instruction du jardinier. Celui-ci, grâce à un si puissant auxiliaire, pourra faire un choix des meilleures espèces et de celles qu'il croira les plus aptes à réussir dans son terrain, et par ce moyen, il sera certain d'avoir toujours de beaux et bons produits.

La Commission applaudit aux efforts tentés par M. Bonnard, et elle croit de son devoir de vous demander qu'une lettre de félicitation lui soit adressée, pour l'engager à persévérer dans la voie où il est entré, seul et unique moyen pour atteindre le but qu'il se propose, celui de l'étude des végétaux utiles.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Amiens;

Par MM. A. Dupuis et Pigeaux.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de Picardie a ouvert son Exposition d'automne, du 28 au 30 septembre, dans les galeries et les cours du Musée Napoléon. Vingt et un concours étaient annoncés, et, pour chacun d'eux, les exposants étaient divisés en trois catégories :

1° les amateurs avec jardinier; 2° les amateurs sans jardinier; 3° les horticulteurs marchands.

La cour d'honneur était occupée par de larges et beaux massifs de Conifères, d'arbres et d'arbustes à feuilles persistantes ou caduques et de plantes grimpantes très-variées. Les végétaux d'ornement, les fruits et les légumes étaient habilement groupés dans les galeries.

Le 27 septembre, le Jury a commencé ses opérations. M. le comte de Gomer, Vice-Président, et M. C. Dumeige, Secrétaire de la Société, ont bien voulu le seconder dans l'accomplissement de sa tâche.

La culture maraîchère, vous le savez, Messieurs, est parfaitement entendue à Amiens. Les *hortillons* de cette ville sont depuis longtemps célèbres. Aussi avons-nous regretté de ne pas voir un plus grand nombre d'exposants, dans cette classe. Nous devons ajouter toutefois que les hortillons ont été visités par une Commission déléguée par la Société et ont ainsi formé un concours spécial.

Le plus beau lot de légumes de saison était présenté par M. Mouy, horticulteur, qui a mérité la médaille d'or de S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture. M. Delettre, amateur, a obtenu une des médailles d'argent offertes par S. M. l'Empereur. Enfin, des médailles d'argent ont été décernées à MM. David et Bazin. Le Jury a remarqué aussi avec satisfaction l'intéressante collection de Pommes de terre exposée par M. du Bozelle, l'un des amateurs les plus distingués et des membres les plus actifs de la Société.

Dans les lots de fruits dominaient les Poires et les Pommes. Les variétés exposées étaient nombreuses et représentées par de beaux spécimens. M. Rivière, horticulteur, a obtenu la médaille d'or de la Société. Des médailles d'argent ont été décernées à MM. Delettre, David, Dumont, Fourdrinois et Lefèvre.

Les fleurs et les plantes d'ornement présentaient quelques lots fort remarquables. M. de Forceville exposait une collection de Conifères, qui brillait moins par le nombre que par la beauté des spécimens. On y voyait toutes les espèces rares, de récente introduction. A ce lot était jointe une riche collection d'arbustes et de plantes d'ornement. Le mérite hors ligne de cette exposition a valu à M. de Forceville la médaille d'or de S. M. l'Empereur.

La collection de Conifères de M. Dewync était très-nombreuse; elle renfermait de superbes spécimens d'*Araucaria* et de *Sequoia*. Le Jury lui a décerné une médaille de vermeil. Du reste, cet horticulteur habile s'était présenté dans la plupart des concours : plantes variées en fleurs, Phlox, arbustes d'ornement, Pelargoniers, Œillets, Achimènes et Gloxinies, Palmiers, Bégonias, etc. Il a bien merité ainsi une médaille d'or, pour l'ensemble de son exposition, et l'une des médailles d'argent de S. Exc. M. le Ministre.

M. Rivière a obtenu une médaille d'argent de S. M. l'Empereur, pour sa belle collection d'arbustes d'ornement. M. Fourdrinois a reçu, dans le même concours, une médaille d'argent.

Parmi plusieurs belles collections de Dahlias, le Jury a remarqué particulièrement celle de M. le comte de Gomer et lui a décerné une médaille d'argent de S. Exc. M. le Ministre.

Les beaux massifs de Fuchsias exposés par MM. de Gomer et d'Hangest ont été récompensés d'une médaille d'argent.

Pareille récompense a été décernée à MM. d'Offoy et Chatelain, pour leurs plantes grasses, Cactées, Agaves, etc.; à M. David, pour ses plantes variées, en fleurs; à M. Berthot, pour ses Roses trémières; enfin, à M. Bellet, pour divers objets d'industrie horticole.

Telle était, Messieurs, cette Exposition, digne de la Société d'Horticulture de Picardie, et qui contribuait à lui maintenir le rang distingué qu'elle occupe parmi les Sociétés françaises d'Horticulture.

Compte rendu de l'exposition de Tournay (Belgique);

Par M. A. Lepère.

Messieurs,

La Société d'Agriculture et d'Horticulture de Tournay m'a fait l'honneur de me nommer membre du Jury chargé de juger les concours de sa 88ᵉ exposition. Cette Société, la plus ancienne de la Belgique après l'illustre Société d'Agriculture et de Botanique de Grand, offrait des prix dans 62 concours ouverts pour plantes, fleurs, fruits et légumes.

Les objets exposés étaient disposés avec goût et élégance dans le vaste manége couvert de la caserne de cavalerie.

Cet immense local était, par son étendue et par sa fraîcheur, des plus favorables à une fête de cette nature.

Malgré l'abstention, involontaire sans doute, de quelques riches amateurs des environs, les plantes et les fruits présentés aux concours faisaient seuls les frais de la décoration du vaste salon qui les contenait.

L'ensemble offrait l'aspect d'un jardin paré de mille couleurs et entouré d'une magnifique bordure de légumes, de fleurs et de fruits magnifiques, aussi remarquables par leur saveur exquise que par les dimensions étonnantes qu'ils acquièrent dans le pays favorisé de Tournay.

Appelé par la spécialité de mes travaux à faire partie de la troisième section du Jury, qui devait apprécier le mérite des fruits, je me bornerai à citer rapidement les noms des exposants qui ont fait les plus beaux envois.

M. Beaucarne, notaire à Ename, a remporté, à l'unanimité, la grande médaille de vermeil promise comme prix d'honneur à l'exposant dont les envois contribueraient le plus à l'éclat du salon.

M. Dachy, père, horticulteur à Tournay, avait envoyé des lots très-remarquables pour le nombre, mais dont le choix et la culture laissaient un peu à désirer; il faut cependant, pour être juste, tenir compte des difficultés que M. Dachy a eu à vaincre et rendre hommage au dévouement de ce doyen des horticulteurs tournaisiens.

M. Aldibert doit être mentionné pour l'éclat de ses envois de *Fuchsia*, de Verveines, de *Petunia*, et surtout de *Pelargonium*. Vu le retard de l'arrivée de ces plantes à l'Exposition, le Jury a exprimé ses regrets en accordant à M. Aldibert une mention honorable par laquelle il a voulu rendre justice au mérite de ses envois.

Beaucoup d'autres exposants mériteraient d'être cités ; mais cette énumération m'entraînerait trop loin.

Je ne mentionnerai parmi les légumes, pour lesquels la Société ouvrait des concours spéciaux pour la premiere fois, qu'un lot complet de légumes cultivés à Kain, près Tournay, par M. François (médaille de vermeil).

Une autre collection fort remarquable et bien choisie de légumes cultivés par M. Lassausse offrait un certain nombre de légumes

peu connus ou peu cultivés en Belgique. Cet envoi a obtenu une médaille d'argent.

Il me reste à vous entretenir des fruits. M. Henry de la Croix d'Agimont a obtenu une médaille d'argent pour un admirable lot de Pommes et de Poires.

M. Menard, horticulteur à Tournay, a égalenent obtenu une médaille de vermeil pour de belles Poires qu'il avait exposées. Les concours étaient des plus remarquables et l'on sait que le sol de Tournay est tout particulièrement propre à la culture des fruits.

MM. Douchet, de Malines, et Millet, de Tirlemont, qui avaient fait chacun un envoi de fruits, ont obtenu, le premier, une médaille de vermeil, et le dernier une médaille d'argent.

M. Menard, horticulteur à Tournay, avait pris part à plusieurs concours. Ses envois lui ont valu plusieurs médailles.

Compte rendu de l'Exposition d'Ambérieux-en-Bugey;

Par M. Eugène Forney.

Messieurs,

Peu de personnes connaissent, même de nom, la charmante petite ville d'Ambérieux, placée sur la lisière de la Bresse et adossée aux montagnes qui commencent la chaîne des Alpes. Elle doit l'honneur d'avoir été choisie pour l'Exposition de la Société d'Horticulture de l'Ain à cette circonstance qu'un Comice agricole important devait y avoir lieu le même jour.

Si la floriculture et quelque peu la culture maraîchère se sont ressenties de ce que cette Exposition était éloignée d'un grand centre de population, il n'en était pas de même des produits de l'arboriculture, qui étaient fort beaux, d'un choix parfait et des plus variés.

Deux causes ont produit ce résultat : la fertilité proverbiale de la Bresse et des coteaux qui l'environnent, ainsi que l'influence d'un climat très-favorable à l'arboriculture fruitière.

Là les plus beaux et les meilleurs fruits ne sont pas l'apanage exclusif de la fortune. En parcourant le marché de Bourg, nous avons été étonné du bas prix auquel se vendaient de superbes Beurrés

gris d'une saveur incomparable. Si Van Mons et autres pomologues, qui ont tant parlé de la dégénérescence de nos anciennes variétés, eussent habité la Bresse, ils n'auraient certes pas poussé leur théorie si loin et eussent fait sans nul doute un tableau moins déplorable de l'état actuel de nos anciennes variétés.

Ces avantages n'ont pas ralenti le zèle de la Société d'Horticulture de l'Ain; l'arboriculteur habile qui est placé à sa tête a réuni avec soin dans un jardin de plusieurs hectares une collection des plus complètes des variétés fruitières anciennes et nouvelles. Sous l'impulsion de M. Mas, le goût de la pomologie s'est développé, et l'Exposition d'Ambérieux montrait l'importance des résultats obtenus.

1000 Poires et Pommes, parfaitement étiquetées et au nombre de 1 ou 2 par variété, étaient rangées avec symétrie pour l'étude. Tous de choix, superbes de couleur, ces fruits présentaient des types parfaits. Nous avons remarqué notamment des Beurrés superfins de toute perfection et ayant cette saveur délicieuse qui place cette nouveauté au premier rang; nous y avons admiré surtout un produit des plus curieux :

14 Poires Duchesse d'Angoulême de première grosseur, toutes placées sur la même bourse, unique résultat d'une greffe de bouton à fruits! Il nous a fallu employer les deux mains pour soulever ce prodigieux spécimen, qui rappelait en quelque sorte la grappe de Raisin de la Terre promise.

Après avoir admiré la collection hors concours du jardin de la Société et celle hors ligne de M. Mas, qui réunissait en spécimens de premier choix les plus belles et les plus nouvelles variétés; le Jury a longtemps hésité entre les collections de Mme Fremion Baboud, qui a obtenu la médaille de vermeil et celle de M. Comtet, aîné, qui a obtenu une médaille d'argent. Ces deux exposants sont horticulteurs à Bourg. Les collections d'amateurs étaient nombreuses; de superbes lots ont valu à MM. Chambre-Vallet et M. Juvanon, géomètre à Lagneu, à chacun une médaille d'argent. Ce dernier amateur avait des fruits d'un volume énorme.

Les collections de Pommes étaient nombreuses et de choix. On sait que ces collections sont peu nombreuses à nos Expositions. Celles de M. Comtet, aîné, et de M. Guidard, géomètre, étaient,

grâce à un climat favorable, parfaitement mûres, d'un beau choix et d'une belle couleur.

Si les collections de fleurs étaient peu nombreuses, la plupart des lots qui les composaient étaient parfaits. Lyon s'était fait représenter par deux collections de Dahlias : celle de M. Hoste était surtout remarquable pour un choix épuré de *perfections*. M. Angelier, voyageur du commerce, exposait également 60 variétés de premier choix qui dénotaient en lui un amateur éclairé. M. Comtet, aîné, avait également un fort beau lot de *Petunia* et *Fuchsia* dans les bonnes nouveautés.

Quelques beaux lots de légumes se trouvaient à cette Exposition. J'ai remarqué qu'ils étaient parfaits comme finesse ; ainsi d'énormes carottes avaient le lisse, la finesse et la couleur de nos petites carottes de primeur.

J'ai été heureux de me trouver au milieu d'un Jury composé de membres des Sociétés voisines dont les noms vous sont familiers : M. Lombard de Dijon, M. Chauvelot de Besançon, M. Verrier de la Saulsaie, et M. Fontaine, délégué de la Société d'Horticulture de Genève, qui est venu nous prouver qu'il n'y a pas de frontières pour ceux qui cherchent à améliorer la condition de l'humanité.

Je ne dois pas oublier de vous dire deux mots des magnifiques cultures fruitières de la ferme-école de cette contrée. Les jardins de la Saulsaie, dirigés et formés par M. Verrier, sont certainement les plus beaux de la France et peut-être de l'Europe. Ils sont la preuve de ce que peut le talent de l'homme luttant contre un sol ingrat. Un sol maigre, froid, caillouteux, battu par des vents violents, n'a pu empêcher M. Verrier de créer, quoique avec de faibles ressources, une véritable oasis de pyramides et d'espaliers, parfaits pour la vigueur et les dimensions, et cela nullement aux dépens de la fructification.

Ayant dû mentionner, dans ce compte rendu, une variété de Poire extrêmement recommandable, le Beurré superfin, je profiterai de l'occasion qui m'est ainsi offerte pour communiquer un renseignement authentique qu'il m'a été donné de recueillir dernièrement et qui est relatif à l'origine de cet excellent fruit. Je me trouvais, il y quelque temps, à Angers ; j'ai cru devoir profiter de cette circonstance pour éclairer mes doutes sur ce sujet un peu

obscur. M. Decaisne, dans son *Jardin fruitier du Muséum*, déclare que le Beurré superfin est un fruit ancien et il le confond même avec un ancien fruit à cuire. Je suis allé à Millipieds, et là j'ai visité le jardin de feu M. Goubault. Ses semis y sont encore et francs de pied, comme j'ai pu m'en assurer en goûtant les fruits, en les comparant avec les types et en visitant l'arbre jusqu'aux racines. J'ai tenu dans mes mains les graines qui les ont produits, me disait Mme Goubault en me montrant avec complaisance les arbres semés par son mari et desquels sont sortis nos Beurrés et Doyennés Goubault, ainsi que le magnifique Beurré superfin.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE COULOMMIERS (SEINE-ET-MARNE);

Par M. VINCENT (CHARLES).

MESSIEURS,

Je viens vous rendre compte de la mission que notre honorable Président m'a confiée, en me chargeant de représenter comme Juré notre Société à l'Exposition de l'arrondissement de Coulommiers.

Un jardin avait été improvisé dans une espace de terrain qui se trouve entre le Palais de Justice et l'ancienne gendarmerie, par les soins de MM. Neuville et Stanislas Moussin, très-habiles praticiens, qui ont su en tirer parti avec beaucoup d'art et de goût. Des pelouses et des corbeilles, destinées à recevoir les plantes présentées aux concours, un bassin au milieu, garni de plantes aquatiques, tout faisait un ensemble des plus gracieux. Des allées bien tracées sillonnaient ce jardin, aux deux extrémités duquel avaient été dressées deux vastes tentes pour abriter, l'une les légumes, l'autre les plantes de serre chaude.

Les lots de légumes et de fruits se faisaient remarquer par leur nombre et leur beauté ; un beau lot d'arbres fruitiers de différentes formes, de beaux lots de Conifères, de plantes rares et de serre chaude se trouvaient réunis dans cette enceinte.

Le Jury, présidé par M. le baron d'Avenne, Président de la Société d'Horticulture de Meaux (Seine-et-Marne), et conduit par MM. le Président et le Secrétaire de la Société, a décerné les récompenses, dont j'indiquerai seulement les principales.

Prix d'honneur : Médaille d'or décernée par les Dames patronnesses de la Société, à M. Mezard, horticulteur à Puteaux (Seine), pour une collection des plus nouveaux Dahlias, en fleurs coupées, de 30 variétés, chiffre fixé par le programme.

Médaille d'or de Son Exc. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à M. Lesseur, horticulteur à Lagny, pour l'ensemble de son lot de légumes qui a droit aux plus grands éloges.

Médaille d'or de la Société, à M. Cochet, pépiniériste à Suisnes, près Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), pour son lot d'arbres fruitiers de différentes formes et pour une collection de près de 200 variétés de magnifiques fruits.

Médaille d'argent de Son Exc. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à M. Vilcot, jardinier au domaine de Lumigny, pour la belle culture de ses plantes fortes : *Datura arborea* à fleurs doubles et à fleurs simples, *Abutilon striatum*, *Lantana grandiflora*, *Ageratum cœlestinum*, Héliotrope Anne Turrel, et *Petunia*, le tout entouré de *Begonia discolor*.

Médaille de vermeil de M. le Préfet, à M. Bernier, jardinier chez M. Maire, au château des Boulays, commune de Chartres, pour 100 variétés de Poires et Pommes hors ligne.

Médaille de vermeil de la ville de Coulommiers, à M. Leteissier, jardinier chez M. Pelouse, au château d'Ecoublay, près Fontenay-Trésigny, pour un lot de légumes des plus variés et des mieux cultivés.

Médaille de vermeil de la Société d'Horticulture de Melun et de Fontainebleau à M. Loise, grainier-horticulteur, 3, quai aux Fleurs, à Paris, pour une belle collection de Glaïeuls en fleurs coupées, formant un très-beau groupe, qui comprenait 116 rameaux et une soixantaine de variétés.

Médaille de vermeil de la Société d'Horticulture de Meaux, à M. Vilcot, jardinier au domaine de Lumigny, pour des plantes fortes de serre chaude bien cultivées, parmi lesquelles on remarquait un *Musa rosea*, des *Ficus elastica*, des *Caladium*, de très-forts *Maranta zebrina*, un très-fort *Crinum amabile*, etc.

Légumes.

Médaille de vermeil à M. Dervins, jardinier chez M. le comte de Courcy, au château de la Fortelle de Nesle, près Rozoy-en-Brie.

Racines alimentaires.

Médaille d'argent à M. Lecomte (Delphin), jardinier chez M. Devisme, à Argenteuil (Seine-et-Oise), pour une collection de Batates et de 40 variétés de Pommes de terre.

Melons.

Prix *ex æquo* : Médaille d'argent à MM. Hervillard, jardinier chez M. Mitgens, à Montgeron, et Lecomte (Delphin), déjà nommé, le premier pour des Cantaloups à fond blanc, le second pour des Melons d'Archangel améliorés.

Courges.

Médaille d'argent à M. Lesseur, pour sa collection de Cucurbitacées.

Choux-fleurs.

Médaille d'argent à M. Hervillard, jardinier chez M. Mitgens, à Montgeron (Seine-et-Oise).

Collection de fruits de saison.

Médailles d'argent à M. Marchand, père, horticulteur à Provins, et à M. Tachau, jardinier au château des Tournelles d'Hautefeuille.

Poires.

Médaille d'argent *ex æquo* à M. Cougy, jardinier chez M. Duffié, à la Ferté-sous-Jouarre, et à M. Piedloup, jardinier chez M. Carbonnier, à Aulnay.

Poires, Pommes et Pêches.

Médaille d'argent à M. Bernardsiot, amateur à Coulommiers.

Raisins.

Médaille d'argent à M. Bailly. Une Mention très-honorable hors ligne a été accordée à M. Rose Charmeux, de Thomery. Dans son lot vraiment admirable, on remarquait surtout une boîte de Chasselas doré, une autre boîte contenant du Frankenthal très-beau et parfaitement mûr, puis une grappe seulement de 24 autres bonnes variétés exposées par cet habile horticulteur.

Ananas.

Médaille d'argent à M. Robert.

Serre chaude.

Médaille d'argent à M. Lecop, jardinier chez M. Lebœuf de Montgermont, à Coubert. Parmi les belles plantes de ce lot on peut mentionner les *Begonia* Princesse Charlotte, et *grandis*, et un *Tradescantia discolor*.

Serre tempérée. — Pelargonium zonale.

Médaille d'argent à M. Vallet, pour des *Pelargonium zonale*.

Cultures de pleine terre. — Conifères.

Médaille d'argent à M. Thierry-Tollard.

Roses, fleurs coupées.

Médaille d'argent à M. Cochet, pépiniériste-horticulteur, à Suisnes, près Brie-Comte-Robert.

Reines-Marguerites.

Médaille d'argent à M. Simon, fils, pépiniériste-horticulteur, à Coulommiers.

Dahlias, fleurs coupées.

Médaille d'argent à M. Robert, jardinier chez le M. le vicomte d'Avène, à Coulommiers.

Plantes à feuillage ornemental.

Médaille d'argent à M. Martin, pépiniériste à Fontenay-Trésigny.

Plantes médicinales.

Médaille de la Société médicale de l'arrondissement à M. Joseph Louis, garçon jardinier au château de Rouilly-le-bas-de-Guerard.

CONCOURS IMPRÉVUS. *Plantes introduites dans l'arrondissement.*

Médaille d'argent, à M. Cochet, pépiniériste-horticulteur à Suisnes près Brie-Comte-Robert. Parmi ses nouveautés nous pouvons mentionner les *Sciadopitys verticillata*, *Thuiopsis dolabrata*, *Camellia quercifolia*, *Aucuba himalaica*, *Acer polymorphum atropurpureum*, *Abies Williamsonii*, *Pinus lophosperma*, *Vitis Sieboldi*, etc.

Amarantes crête-de-coq.

Médaille d'argent à M. Lesseur, horticulteur à Lagny.

Arts et industries horticoles.

Les objets d'art et d'industrie horticoles ont valu à plusieurs

exposants des médailles de bronze et 3 médailles d'argent, dont une à titre de 1er prix, à M. Desbordes, coutelier à Melun, pour coutellerie et instruments de jardinage.

Je termine ici ce compte rendu en remerciant notre honorable Président d'avoir bien voulu me confier cette mission qui m'a permis de recevoir des témoignages de sympathie et de bonne confraternité de la part des représentants de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Coulommiers.

Compte rendu d'une Exposition de fruits a cidre qui a eu lieu a Rouen;

Par M. Michelin.

Messieurs,

Désigné pour vous représenter à l'Exposition des produits horticoles qui a eu lieu le 1er octobre à Rouen, je me suis mis en mesure de remplir ma mission ; mais, n'étant pas encore à même de vous faire un Rapport complet, je vais, en attendant, vous entretenir d'une entreprise toute spéciale et sans précédents qui a été faite par la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure; cette entreprise a pour objet les fruits de pressoir, source d'un grand produit pour certaines contrées. Cet essai tout nouveau excitera, j'en suis certain, votre attention.

Depuis plus de quinze ans, des hommes éclairés et spéciaux étaient pénétrés de l'avantage qu'il y aurait à étudier, classer, dénommer les Poires et les Pommes cultivées pour la fabrication du cidre, à relever des synonymes dont l'emploi habituel amène de nombreuses incertitudes et fait souvent confondre de bons fruits avec de mauvais, en laissant ignorées des variétés méritantes qui sont ainsi perdues pour la masse des cultivateurs. Ces hommes expérimentés voulaient donc restreindre dans un cadre sagement limité, mais habilement formé, la nomenclature des fruits qu'il importe de cultiver; faire abandonner des variétés affaiblies et devenues défectueuses, comme d'autres sans qualité qu'une déplorable et aveugle routine multiplie à tort, à cause de leur grande fertilité; en compensation, ils voulaient donner de la publicité à de nouveaux gains ou à des variétés circonscrites dans certaines lo-

calités, qu'une étude approfondie ferait découvrir et dont la propagation serait un bienfait pour la culture; en un mot, ils désiraient améliorer la boisson qui est une source de richesse pour leur pays, en renseignant les planteurs et en les aidant à ne confier au sol que des arbres de variétés bien choisies. La Société d'Agriculture de la Seine-Inférieure s'occupa la première de cette importante question; elle fit même commencer des études que des obstacles imprévus et majeurs vinrent bientôt entraver; lorsqu'enfin la Société d'Horticulture du même département, avec l'aide de sa Commission de Pomologie si active et si exercée dans l'appréciation des fruits à pépins de toute nature, résolut d'organiser sur une grande échelle l'étude d'une question qui intéresse à un très-haut point la Normandie et les régions voisines.

M. de Boutteville, alors Président de la Société d'Horticulture, dont l'érudition égale le dévouement aux intérêts de sa province, et M. Lesueur, pépiniériste habile, Président de la Commission de Pomologie, s'unirent pour faire appel aux propriétaires, pépiniéristes, cultivateurs, aux Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture, à tous les praticiens aptes à connaître les fruits à cidre.

Ces Messieurs furent bien compris et les salles de l'hôtel de ville de Rouen consacrées à l'Exposition horticole de 1862 reçurent 94 collections composées chacune de 50 à 150 variétés de Poires ou Pommes à cidre, en tout, 4,907 numéros composés chacun de trois ou quatre exemplaires.

C'était là un beau résultat, dans lequel le département auquel il était destiné recueillait les fruits des enseignements horticole et agricole, donnés par ses soins aux Instituteurs primaires qui sont appelés à leur tour à les répandre dans les campagnes : en effet trente-quatre de ces lots, soigneusement étiquetés et annotés, étaient envoyés par ces modestes et utiles fonctionnaires qui, avec empressement et intelligence, en avaient recueilli les éléments dans leurs localités. Pour le début, Messieurs, il y avait là une mine riche à exploiter et, dès le second jour de l'Exposition, la section de Pomologie du Jury, formait le noyau d'une Commission d'étude composée de membres versés dans la connaissance des fruits qui prouvèrent, par un essai de trois jours consécutifs, qu'ils étaient forts de leur résolution et de toutes les aptitudes requises pour mener l'entreprise à bonne fin.

Les suffrages de nos honorables collègues de Rouen avaient fait à vos deux représentants l'honneur de leur donner place au bureau; mais M. Cochet, obligé de partir, me laissa seul concourir à la mise en œuvre des travaux.

Nos confrères, ont attaqué des matières bien confuses : entrés dans un dédale obscur, ils y introduiront, je n'en doute pas, l'ordre, la méthode et la lumière ; il est vrai qu'ils ont du temps devant eux et que leurs études pourront se prolonger jusqu'à la maturité des fruits qui sont dans leurs mains et qui s'échelonneront jusqu'à l'arrière-saison ; ils marcheront avec persévérance, dégustant les fruits, les classant et les décrivant avec une précision à laquelle prêtera aussi son secours la reproduction par le moulage qu'exécute avec tant d'art notre habile collègue, M. Buchetet.

Lorsque la nomenclature raisonnée sera rédigée, les étagères de la Société donneront à l'appui des définitions les images fidèles de tous les fruits qui y seront mentionnés.

Une étude fondée sur des bases identiques va se faire simultanément au sein de la Société d'Horticulture de Caen : il entre, en effet, dans le plan de l'entreprise de l'appuyer sur le concours des Sociétés qui sont également intéressées à sa réussite.

Je ne vous parle ici, Messieurs, que du premier jet de cette opération bien heureusement conçue, mais qui ne sera féconde qu'à la condition d'inspirer une grande confiance en se popularisant dans toutes les régions où se cultivent les fruits à cidre. Vous vous intéresserez, Messieurs, au succès de cette association à laquelle, pour ma part, je suis attaché par un lien sympathique, par une collaboration de plusieurs jours, trop courte il est vrai, mais dont le souvenir m'est d'autant plus précieux que son but principal a été l'organisation des travaux.

J'éprouverai une bien vive satisfaction à vous rendre compte ultérieurement des phases qu'auront parcourues ces utiles essais jusqu'à ce que la Commission actuelle, arrivée à son but, ait été convertie en une *institution permanente*, ayant pour objet de perpétuer les bonnes récoltes dans ce domaine habilement préparé par cette élaboration intelligente dont le point de départ aura été la mémorable Exposition de 1862.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Illustration horticole.

Caladium bicolor var. splendidum Hort. Versch. et **Caladium Devosianum** Hort. Versch., *Illust. hort.*, mai 1863, pl. 322.— Caladion éclatant et C. de Dévos. — Amérique méridionale, près du Maragnon. (Aroïdées).

Voici encore deux nouveaux *Caladium* découverts par M. Baraquin dans les contrées qu'arrose le fleuve des Amazones ou Maragnon. Ils sont l'un et l'autre fort beaux : le *C. Devosianum,* par ses grandes feuilles largement en cœur, à lobes basilaires oblongs et très-obtus, à sommet acuminé, sur le beau vert desquelles se détachent, en dessus, d'abord des bandes claires, comme frangées aux bords, qui suivent la côte médiane et la base des nervures, en second lieu des macules d'un blanc pur,petites, anguleuses, réunies en groupes assez nombreux et irréguliers dans l'intervalle des nervures; le *C. splendidum,* par ses feuilles cordées-sagittées, acuminées, moins grandes que celles du précédent, dans lesquelles toute la portion moyenne est colorée d'une belle teinte rouge-pourpre, qui s'étend largement tout le long des nervures et ne laisse apparaître le fond vert intense que par places vers les bords et aussi en bande marginale.

Dans son article sur ces deux plantes, M. Ch. Lemaire donne sur la culture des Aroïdées à feuilles ornementales, en général, des indications qu'il nous semble utile de résumer. Il conseille d'en faire, dans un coin ombragé d'une serre chaude, une plantation spéciale, dans une assise épaisse d'environ 0m 20 de bonne terre de bruyère ou de terre de bois mélangée d'un tiers de bonne terre franche. Cette terre doit reposer sur un lit de plâtras ou de tessons épais au moins de 0m 10 à 0m 15, et doit être entourée soit de tuiles ornées, soit simplement de briques ou de planches. On plantera là les tubercules de *Caladium* à la profondeur de 0m 10. On tiendra ce sol chaud et on le mouillera convenablement dès que les plantes entreront en végétation. Lorsque les hampes et les feuilles

commenceront à se faner, on diminuera les arrosements pour les supprimer entièrement quand la fanaison sera complète.— Tous les deux ans, quand les feuilles et les hampes seront entièrement fanées, on doit relever les touffes et détacher les petits tubercules qu'on plante aussitôt comme les gros, mais moins profondément; en même temps on change la terre en tout ou en partie. Une ou deux fois, au plus fort de la végétation, il est bon d'arroser abondamment avec un engrais liquide. La période de repos pour ces plantes dure de juillet à novembre; c'est alors ou en décembre qu'on doit procéder à leur remaniement, à la division des vieux pieds et à la plantation des nouveaux.

Reineckea carnea Kunth, var. **foliis variegatis**.—*Illust. hort.*, l. c., pl. 323. — Reineckée carnée, à feuilles panachées. — Chine et probablement Japon.—(Liliacées).

Le genre *Reineckea* dédié par Kunth à M. Reinecke, horticulteur allemand, ne renferme qu'une espèce plus connue sous le nom de *Sanseviera carnea* Andr.. M. Siebold a trouvé cultivée dans les jardins du Japon une variété de cette plante beaucoup plus belle que le type, parce que ses feuilles nombreuses, linéaires-lancéolées, recourbées, sont élégamment panachées de blanc, par bandes longitudinales qui alternent avec d'autres bandes d'un vert clair. L'effet en est rehaussé par le mélange de plusieurs grappes latérales, roides, de fleurs blanches en dedans, purpurines en dehors, ainsi que le fort rameau qu'elles terminent.—Cette jolie plante, de faibles proportions, doit être tenue sous châssis froid ou bien en plein air à une bonne exposition. Elle a besoin d'une terre compacte, riche en humus, qu'on doit tenir fraîche pendant toute la végétation. On peut en faire des bordures en plein air dans le midi de l'Europe. Il est facile de la multiplier par ses rejets, qui se développent en assez grand nombre sur chaque pied.

Thuia orientalis Lin., var. **Verschaffelti**, *Illust. Hort.*, l. c., pl. 324. — Thuia d'Orient, variété de Verschaffelt.— (Conifères).

Curieuse variété du Thuia d'Orient qui a été obtenue de semis, à Liége, par M. Jacob-Makoy, et qui se distingue par la teinte en partie vert pâle, en partie dorée de son feuillage. — Elle n'est nullement difficile sur la nature du terrain et se montre aussi rustique que le type de l'espèce.

Stanhopea ornatissima Ch. Lem., *Illust. hort.*, juin 1862, pl. 325. — Stanhopée très-ornée. — Pérou ?. — (Orchidées).

M. Ch. Lemaire décrit et figure comme espèce nouvelle une magnifique Orchidée qui est regardée en Angleterre comme variété à fleurs jaune orangé du *Stanhopea oculata* Lindl. Voici en quels termes il la distingue de celui-ci. « Comparé au *St. oculata* Lindl., dont en effet elle est très-voisine, notre *St. ornatissima* en diffère surtout par la courbure et l'éloignement remarquables du gynostème et du labelle, l'allongement de l'*hypochilium* du second, les dimensions et les larges ailes du premier, indépendamment d'un coloris entièrement dissemblable. M. Lindley ne dit rien de l'odeur des fleurs de son espèce ; celle des fleurs de la nôtre est grave, sans avoir rien de désagréable ; la sienne est brésilienne ; la nôtre du Pérou, selon toute probabilité. » Les fleurs de cette belle plante sont d'une belle couleur abricot vif, sur laquelle se détachent de nombreuses macules rouge-brunâtre sur les 3 sépales, brun-noirâtre sur les 2 pétales ; à la base de chacune de ces 5 folioles se trouve une grande tache brun foncé. Le labelle et la colonne ou gynostème sont blanchâtres, ponctuées, et le labelle offre 2 grosses taches brunes à son tiers inférieur, tandis que sa portion terminale est jaune abricot.

Rhododendron (hybr.) **Souvenir de Jean Byls**, *Illust, hort.*, l. c., pl. 326. — (Éricacées).

Cet arbuste a été obtenu de semis à Gand. Il est parfaitement rustique. Il produit beaucoup d'effet par ses volumineuses têtes de fleurs colorées en un beau rouge cerise sur lequel tranche une large macule jaune qui occupe toute la portion moyenne du lobe supérieur de la corolle, et qui elle-même est marquée d'un grand nombre d'accents circonflexes jaune brunâtre.

Malortiea gracilis Wendl. — *Illust hort.*, l. c., pl. 327. — Malortiée grêle. — Guatemala. — (Palmiers).

La planche *noire* de l'*Illustration horticole* est une copie de celle qui a paru dans le *Botanical Magazine* en janvier 1862, plan. 5291. (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 373).

Tilia parvifolia Ehrh., var. **foliis variegatis**. — *Illust. hort.*, pl. 328. — Tilleul à petites feuilles, variété à feuilles panachées.

• Cette variété de Tilleul paraît être originaire de Silésie ; les feuilles en sont très-largement panachées de blanc.

Horticulteur praticien.

Pitcairnia tabulæformis Lindl. et Morr., *Hort. prat.*, septembre 1863, pl. 15-16. — Pitcairnie en table ronde. — Mexique. — (Broméliacées).

Cette Broméliacée, qui a été envoyée à l'établissement de M. Linden par M. Ghiesbreght, se distingue de toutes ses congénères par un port tout à fait à part. En effet, ses feuilles ovales-oblongues, aiguës, largement ondulées sur les bords, marquées de quelques légers sillons longitudinaux, colorées en beau vert pomme, très-étalées et même déjetées en bas vers leur extrémité, dès avant l'époque de la floraison, forment une rosette d'autant plus compacte qu'elles s'attachent en grand nombre sur une tige fort courte qui ne dépasse pas quelques centimètres de longueur. La plante entière n'a guère que 1 décimètre de hauteur, tandis que sa rosette de feuilles égale environ trois fois cette dimension en diamètre. Du milieu de sa rosette de feuilles s'élève une courte inflorescence en grappe déprimée, dans laquelle des fleurs nombreuses, longues d'environ 6 centimètres, colorées en jaune orangé, s'étalent horizontalement. Dans ces fleurs, les trois pétales linéaires-spatulés se montrent tordus en spirale et infléchis sur les bords, de sorte qu'ils se terminent à des hauteurs différentes ; le calice, beaucoup plus court que la corolle, est vert et formé de trois sépales linéaires-subulés, carénés et acuminés au sommet. — M. Linden a exposé plusieurs fois en Belgique cette nouvelle Broméliacée, en 1861 et 1862. Il l'avait même envoyée à l'Exposition tenue par la Société impériale et centrale d'Horticulture au mois de mai 1860. Dans ces diverses circonstances, elle a été fort remarquée par les amateurs.

The florist and pomologist.

Rhododendron (hybr.) **Princess Alice.** — *The Flor.*, 1862, p. 161, fig.

Lorsque les *Rhododendron* qui croissent naturellement en grand nombre sur les montagnes du nord de l'Inde furent introduits en

Europe, ce fut un véritable événement horticole ; mais on ne tarda pas à reconnaître que, malgré leur merveilleuse beauté, ces arbustes ne joueraient qu'un rôle un peu secondaire dans les jardins, surtout à cause de l'impossibilité de reproduire autour d'eux des conditions analogues à celles sous l'influence desquelles ils végètent dans leur patrie : en même temps on présuma que ce serait surtout en donnant naissance à des hybrides moins difficiles ou plus florifères qu'eux-mêmes, qu'ils acquerraient une importance réelle pour l'horticulture. Aussi divers horticulteurs anglais se livrèrent-ils aussitôt à des essais d'hybridation de ces nouveautés. Les résultats de leurs expériences se sont fait attendre quelques années ; il ne pouvait en être autrement. Aujourd'hui ils commencent à faire leur apparition dans le monde horticole et le *Florist* dit qu'au printemps dernier, on en a vu trois, présentés à la Société de Londres le même jour, valoir à leurs présentateurs un certificat de mérite. Ces trois hybrides sont ceux qui ont été nommés *Countess of Haddington*, *Sesteriamum* et *Princess Aliee*. — Le dernier des trois, qui est le sujet spécial d'un article et d'une bonne figure coloriée dans le journal anglais, est un hybride issu des *Rhododendron Edgeworthii* et *ciliatum ;* il est la propriété de MM. Veitch, d'Exeter et Chelsea. Son port est buissonnant et bas ; ses feuilles sont assez petites, oblongues-lancéolées, acuminées, très-légèrement rugueuses, vertes aux deux faces, mais plus pâles à l'inférieure; ses fleurs ont 9 centimètres de largeur sur la figure ; elles sont campanulées, blanches, légèrement lavées de rouge à l'extérieur et agréablement odorantes, comme celles du *R. Edgeworthii*, Au total, c'est un grain très-recommandable.

Raisin de lady Downe. — *The Flor.*, l. c., p. 168, fig.

La variété de Vigne que décrit et figure le *Florist,* sous le nom de *Lady Downe's Grape*, se trouvait, depuis plusieurs années, dans quelques jardins du Yorkshire où elle était fort estimée comme tardive et d'excellente qualité. Peu à peu elle s'est répandue, et quelques jardiniers fort habiles dans la culture forcée de la Vigne, notamment M. Hill et M. W. Thomson, l'ayant adoptée, ont achevé de la faire connaître. Ses grappes bien venues égalent en grosseur celles du plus beau raisin Frankenthal; elles sont

légèrement ailées, et à peu près cylindriques ; ses gros grains sont arrondis ou ovales-arrondis, et atteignent jusqu'à 2 centimètres et demi de diamètre ; la peau en est un peu épaisse, d'abord colorée en rouge-pourpre qui passe enfin à un violet-noir foncé à la maturité ; elle est couverte d'une fleur ou pruine légère et délicate. La chair en est opaline, d'un blanc terne, très-ferme, sucrée et savoureuse, avec un léger arome musqué. Le pied est vigoureux, et le fruit s'améliore notablement par la greffe sur le Frankenthal, procédé que M. Hill emploie avec un plein succès.

Relevé monographique du genre *Phalænopsis* Bl.; par M. Reichenbach, fils. (Xenia orchidacea, 11e livr., publiée le 30 avril 1862).

Depuis quelques années, les recherches faites par les voyageurs dans les îles de la Sonde, dans les îles Philippines, etc., ont amené la découverte de plusieurs espèces de Phalénopsides. Ces Orchidées méritent en général d'être rangées parmi les plus belles que possèdent aujourd'hui les cultures européennes ; elles ont donc un intérêt particulier pour l'horticulture d'agrément ; d'un autre côté, certaines d'entre elles ont reçu de divers auteurs des noms différents, la synoymie de quelques autres est fort embrouillée, enfin les ouvrages ou recueils dans lesquels elles ont été décrites sont pour la plupart rares ou écrits en langues étrangères. Pour remédier à ce dernier inconvénient, nous avons eu le soin d'indiquer, dans cette *Revue bibliographique*, celles d'entre ces espèces dont la publication est toute récente ; mais nous n'avons pu y faire entrer celles qui ont été publiées à une époque plus reculée. Pour ces divers motifs, nous croyons que les lecteurs du *Journal* verront avec plaisir que nous mettions sous leurs yeux, en le traduisant de l'allemand, en l'abrégeant aussi en certains points ou en le modifiant un peu en quelques autres, pour lui donner une forme un peu moins aridement scientifique, un aperçu monographique de ce beau genre que M. Reichenbach, fils, a publié, il y a peu de mois, dans la onzième livraison de son *Xenia orchidacea*, ouvrage important, dont le prix élevé explique la rareté dans les bibliothèques. Ce travail porte sur les 3 genres *Phalænopsis* Bl., *Doritis* Lindl., et *Stauropsis* Rchb. fil., qui constituent à eux seuls le petit groupe des Phalénopsidées. Nous laisserons ici de côté ce qui est relatif aux 2 derniers de ces genres, qui renferment

chacun deux espèces encore étrangères, paraît-il, à nos jardins, et dont certaines sont fort peu brillantes.

Les *Phalænopsis* sont des plantes épiphytes, qui ont un nombre peu considérable de feuilles distiques, coriaces, plus ou moins épaisses, échancrées à leur extrémité. Leurs fleurs portées sur une hampe ou pédoncule floral, qui naît sur un point de la tige opposé à une feuille et qui parfois devient notablement épais dans sa portion supérieure, présentent les caractères généraux suivants : leurs sépales oblongs sont à peu près égaux entre eux, mais leurs pétales sont beaconp plus larges et rétrécis en coin à la base; leur labelle, distinct des sépales et continu avec le pied de la colonne des organes sexuels ou gynostème, est partagé en 3 lobes et porte sur son milieu une callosité plus ou moins profondément fendue en deux. Leur colonne est demi-cylindrique ou faiblement épaissie vers le haut où se montre une fossette stigmatique oblongue; enfin leur anthère oblongue renferme 2 masses polliniques ou pollinies fendues en arrière, et portées sur une caudicule grêle et allongée, plus ou moins reployée, qui part elle-même d'une glandule en forme de cœur. Ces belles plantes sont propres aux îles de la Sonde, aux Philippines et l'une d'elles croît sur le continent, dans l'Inde,

1. Labelle inappendiculé au sommet, c'est-à-dire non prolongé, à son extrémité, en cornes ni en filaments.

A. Lame du labelle à peu près plane.

1. *Phalænopsis sumatrana* KORTH. et RCHB. fil. in *Hamb. Gartenzeitung*, 1860, p. 115. Phalénopside de Sumatra. (*Phalænopsis zebrina* HORT. BOG., *Flore des jard. du royaume des Pays-Bas*, IV, 10e livr., p. 145, avec plan. Voyez le *Journal*, VII, 1861, p. 134). Cette plante a les sépales lancéolés, marqués de bandes transversales foncées, les pétales linéaires, aigus, également pourvus de bandes transversales foncées, le labelle linéaire-ligulé, relevé de deux carènes dressées en avant de sa base. Elle croît naturellement dans l'île de Sumatra, où elle a été découverte par M. Korthals.

M. Reichenbach, fils, critique vivement la figure qui a été donnée de cette Orchidée dans la Flore des jardins du royaume des Pays-Bas, IV, 10e livr.

2. *Phalænopsis equestris* RCHB. FIL., *Linnæa*, XXII, p. 864 (*Stauroglottis equestris* SCHAUER — *Ph. rosea* LINDL., *Gard. Chron.*, 1848.

p.671. Voyez le *Journal*, VI, 1860, p. 896). Phalénopside équestre. — Les caractères essentiellement distinctifs de cette espèce consistent dans ses fleurs dont les sépales sont ovales, aigus, dont les pétales sont presque égaux entre eux, dont le labelle a ses deux lobes latéraux étroits et arqués, son lobe médian rhomboïdal, et porte à sa base une callosité didyme, c'est-à-dire divisée comme en deux moitiés. Ces fleurs sont roses ; leur labelle a ses lobes latéraux marqués de légères stries, le lobe moyen coloré en pourpre violet obscur et la callosité basilaire rose avec des macules d'une nuance plus intense; le pédoncule floral est coloré en violet-pourpre obscur, et il porte plusieurs fleurs. — Les feuilles sont oblongues, rétrécies vers le sommet qui est un peu bilobé; celles des pieds cultivés sont généralement d'un vert pâle.

3. *Phalænopsis deliciosa* RCHB. FIL., *Bonplandia*, 1854, p. 93. — Les sépales et les pétales des fleurs de cette plante sont oblongs, obtus, presque égaux en longueur; le labelle a ses lobes latéraux en languette, et le médian rhomboïdal, avec une callosité basilaire déprimée, qui forme en avant deux cornes; les fleurs sont un peu plus petites que celles de l'espèce précédente, d'une teinte jaune-rougeâtre ; elles sont disposées en grappe pauciflore sur un pédoncule floral grêle, qui ne paraît pas dépasser 0m 16 en longueur et qui porte au-dessous de l'inflorescence deux ou trois écailles. Le *Phalænopsis deliciosa* développe un grand nombre de racines aériennes remarquables pour leur épaisseur; ses feuilles sont obovales, rétrécies en coin à leur base, rétrécies en pointe au sommet qui forme deux lobes inégaux, longues de 0m 05 à 0m 08, larges au plus, dans leur milieu, de 0m 03. — Cette Orchidée, qui paraît manquer encore dans les serres européennes, a été trouvée par M. Zollinger, dans l'île de Java où elle végétait sur les branches des arbres, le long d'un ruisseau; elle y affectait une direction pendante.

4. *Phalænopsis Hebe* RCHB. FIL., in *Hamb. Gartenzeitung*, 1862, p. 35. — Phalénopside Hébé. — (Voyez le *Journal*, VIII, p. 310). Cette espèce, petite et grêle, ressemble à la précédente; ses fleurs blanches, striées de rose sur les lobes latéraux, sont portées au nombre de 4 vers l'extrémité de la hampe ou pédoncule floral : leurs sépales sont oblongs, presque pointus ; leurs pétales en forme de languette forment, à leur sommet, une pointe émoussée; leur

labelle a ses deux lobes latéraux ovales, rétrécis en coin dans le bas, munis d'une callosité sur le milieu de leur bord postérieur, et son lobe moyen en éventail, bilobé au sommet, avec une callosité basilaire. — Cette Orchidée a été trouvée, paraît-il, dans l'île de Java.

B. Lame du labelle concave.

5. *Phalænopsis Cornu-cervi* Bl. et Rchb. fil., *msc.* 1846 et in *Hamb. Gartenzeitung,* 1860, p. 116.—Phalénopside corne de cerf. —Cette plante produit un petit nombre de fleurs jaunâtres, pointillées de rouge, dans lesquelles les sépales en languette et aigus, sont plus larges que les pétales, et dont le labelle concave a ses lobes latéraux en languette et très-obtus, tandis que son lobe moyen est plus étroit, hasté à rebours et porte en arrière sur son disque une crête à cinq divisions divergentes; ces fleurs sont portées sur un pédoncule grêle dans le bas qui augmente fortement en épaisseur vers le haut. La tige de cette espèce est courte, chargée de nombreuses racines; ses feuilles sont oblongues, allongées, rétrécies en coin vers le bas, terminées par deux petits lobes, grandes, longues d'environ 0m 33. — Cette Phalénopside croît naturellement dans la province de Bantam qui est située dans la partie occidentale de l'île de Java; elle y fleurit au mois de juillet.

6. *Phalænopsis Devrieseana* Rchb. fil., in *Hamb. Gartenzeitung,* 1860, p. 116. — Phalénopside de de Vriese. — Plante fort peu connue, dont M. Reichenbach, fils, n'a vu qu'une figure, et qu'il caractérise par des sépales aigus, en languette, plus larges que les pétales, ainsi que par un labelle concave dont les lobes latéraux en languette, très-obtus, sont dirigés en arrière, et dont le lobe médian plus étroit, hasté à rebours, porte sur son milieu une crête à trois divisions divergentes. — On croit, mais sans en être certain, que cette espèce croît naturellement à Java.

II. Labelle appendiculé au sommet, c'est-à-dire présentant des prolongements.

7. *Phalænopsis intermedia* Lindl. — Phalénopside intermédiaire. — Cette Orchidée a été introduite en Angleterre par MM. Veitch, mais l'origine en est inconnue. M. Lindley, qui l'a signalée et caractérisée le premier dans le *Flower Garden* (III, p. 163, fig. xyi. 310), la regarde comme hybride entre les *Phalænopsis amabilis* et *rosea,* et lui attribue les feuilles ainsi que les prolongements en

vrille qui terminent le labelle du premier, avec la couleur des fleurs, les pétales aigus et le contour du lobe moyen par lesquels est caractérisé le second. Le pédoncule de cette plante, coloré en rouge brun, porte des fleurs presque égales en grandeur à celles du *Ph. Schilleriana*, dont les sépales sont blancs, concaves, en languette, oblongs, aigus, dont les pétales sont beaucoup plus larges que les sépales, rhomboïdaux, aigus, blancs avec quelques petits points rouges sur leur base; dont le labelle a ses lobes latéraux violacés avec quelques macules pourpres, en languette, rétrécis en coin vers le bas, très-obtus au sommet, dressés, tandis que son lobe médian est d'un pourpre sombre, rhomboïdal, terminé par deux courts prolongements filiformes ; à la base de ses deux lobes latéraux, le labelle porte une callosité ou crête jaune avec des macules rouges, qu'une dépression médiane divise comme en deux lèvres. Les feuilles de cette plante sont d'un vert uniforme.

8. *Phalænopsis Schilleriana* Rchb. fil. — Phalénopside de Schiller. — Pour les caractères et l'histoire détaillée de cette magnifique espèce nous nous contenterons de renvoyer au dernier cahier du *Journal* (VIII,, 1862, pp. 609-617, pl. xvii).

9. *Phalænopsis amabilis* Blume, *Bijdr.*, 294; *Rumphia*, IV, 194 f. 1, tab. iv, 199 (*Ph. grandiflora* Lindl. — *Epidendrum amabile* L.). Cette belle Orchidée a une tige courte, des feuilles d'un vert pâle uniforme, peu nombreuses, oblongues-allongées, presque pointues au sommet qui est inéquilatéral; son pédoncule ou hampe porte un nombre souvent considérable de grandes et belles fleurs blanches avec le labelle parsemé de jaune et des macules orangé-pourpre sur la callosité et à la base des lobes latéraux ; ces fleurs se développent à des époques très-différentes, de telle sorte qu'on n'en voit qu'un petit nombre qui soient épanouies à la fois; dans ces fleurs, les sépales sont oblongs, aigus ; les pétales sont ovales, rétrécis en coin vers le bas, beaucoup plus larges que les sépales; le labelle a ses lobes latéraux rhomboïdaux-ovales, rétrécis inférieurement en coin et son lobe médian rhomboïdal-hasté, terminé par 2 prolongements filiformes ou vrilles, pourvu sur son milieu d'une callosité qu'une dépression médiane divise en 2 lamelles l'une et l'autre fort obtuses, juxtaposées. — Cette belle espèce croît dans les îles de la Sonde. Dès 1752, elle avait été trouvée à Java par Osbeck,

—M. Reichenbach, fils, s'attache à en éclaircir la synonymie. Selon lui, M. Lindley a eu tort de méconnaître le nom de *Phalænopsis amabilis* qu'elle avait reçu de Blume, et de lui donner le nom nouveau de *Ph. grandiflora*, sous lequel elle est généralement connue aujourd'hui dans les jardins. La confusion est devenue plus grande encore lorsque le même botaniste anglais a transporté la dénomination de *Ph. amabilis* à une autre plante qui croît aux Philippines et à laquelle, pour remédier à cette confusion, M. Reichenbach, fils, donne le nom de *Ph. Aphrodite*. Il résulte donc de là que les deux belles plantes assez répandues aujourd'hui dans les serres et généralement nommées, l'une *Phalænopsis grandiflora*, l'autre *Ph. amabilis*, doivent garder, la première, le nom de *Ph. amabilis*, la dernière, celui de *Ph. Aphrodite*.

10. *Phalænopsis ambigua* Rchb. fil., *Hamb. Gartenzeit.*, 1862, p. 35 (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 311). — Phalénopside ambiguë. — Plante probablement hybride, qui réunit les feuilles du *Phalænopsis amabilis* aux fleurs du *Ph. Aphrodite* Rchb. fil., et dont le labelle porte une callosité divisée par une scissure médiane en deux lamelles latérales, l'une et l'autre quadrilobées.

11. *Phalænopsis Aphrodite* Rchb. fil. — Phalénopside Aphrodite. — Cette espèce est facile à distinguer, à l'état vivant, du *Ph. grandiflora*, grâce à la teinte sombre de ses feuilles, à ses fleurs plus courtes dans leur ensemble, dans lesquelles les pétales sont plus larges, le labelle a l'onglet marqué de bandes transversales pourpres et présente sur la base de ses lobes latéraux quelques stries pourpres et quelques petites ponctuations, dans lesquelles aussi la callosité médiane est fendue longitudinalement en deux lamelles tridentées, colorées en jaune citron avec des points pourpre foncé. —Manille. — C'est là la plante à laquelle M. Lindley a donné à tort, selon M. Reichenbach fils, le nom de *Phalænopsis amabilis*, sous lequel Blume avait désigné l'espèce caractérisée plus haut sous le n° 9. Il résulte de là que, d'après le botaniste allemand, l'Orchidée connue dans les jardins sous le nom de *Ph. amabilis*, emprunté à M. Lindley, est en réalité le *Ph. Aphrodite* Rchb. fil.

N. B. M. Reichenbach, fils, dit en terminant qu'il paraît exister à Java un *Phalænopsis* à fleurs rosées, semblable au *Ph. sumatrana*, qui pourrait n'être que le *Ph. violacea* Tijsm (Voyez le

Journal, 1861, p. 133), mais dont il n'a pu voir qu'une figure de port sans analyse, entre les mains de Blume.

Transplantation des arbres fruitiers déjà forts; par M. A. Maliwa (*Monatsschrift für Pomologie und praktischen Obstbau*, septembre 1862, p. 274.)

M. Maliwa a reconnu par des expériences concluantes que les arbres fruitiers âgés de 10 à 20 ans peuvent très-bien être transplantés sans souffrir des suites de cette opération ; or, il est à peine besoin de rappeler combien il peut y avoir de circonstances dans lesquelles des transplantations d'arbres tout formés deviennent utiles, nécessaires même, soit lorsqu'on veut remplir des vides qui se sont formés à la suite d'accidents dans une allée ou une plantation régulière, soit lorsqu'on a des arbres mal placés, étouffés par leurs voisins et que cependant il serait fâcheux de sacrifier, soit enfin dans un grand nombre de cas qu'il serait trop long d'énumérer.

Dans la propriété que dirige M. Maliwa, à Neuschloss, l'étendue considérable des plantations d'arbres fruitiers a fait naître de fréquentes occasions d'en transplanter de forts pieds ; de là cet arboriculteur a été conduit à rechercher les moyens de rendre cette opération aussi sûre que possible. Il a reconnu ainsi que la condition principale pour le succès est de déterminer le moment favorable pour opérer ; or ce moment est toujours le premier printemps, avant que la végétation se soit réveillée de son sommeil d'hiver. — Tout arbre formé qu'on se propose de transplanter doit, avant tout, être déplanté avec la plus grande masse de racines qu'il soit possible de lui laisser. C'est là une condition fondamentale pour empêcher que l'arbre ne languisse ou ne succombe même après la transplantation. Après qu'on a ainsi conservé une forte masse de racines, on supprime dans la tête de l'arbre toutes les ramifications intérieures et on ne conserve que les maîtresses-branches avec leurs divisions principales. — Malgré ces précautions, il est certain que l'arbre a perdu dans la déplantation beaucoup de racines, et que, par une conséquence naturelle, il ne recevra d'abord qu'une petite quantité de séve ; aussi, pour que la nutrition en souffre le moins possible, l'auteur, après avoir replanté l'arbre, donne à la terre quelques forts arrosements, qu'il continue même après une

pluie, pour ce motif que le sol humide s'imbibe d'eau plus aisément que par un temps sec qui le fait passer à l'état de poussière, de telle sorte que dans ce dernier état il ne se mouille que superficiellement. On ameublit même la terre au pied des arbres transplantés, afin de la rendre plus capable d'absorder l'eau. Une fois la terre ainsi abondamment mouillée, pour y maintenir plus longtemps l'humidité, M. Maliwa la couvre d'un lit de mousse ou de feuilles qui diminue l'évaporation, et dont au reste la présence est avantageuse aux arbres, à toute époque de l'année.

Une précaution importante, après avoir mis les arbres transplantés à l'abri de la sécheresse qui leur serait funeste, consiste à garantir aussi leur tronc, leurs branches et rameaux non-seulement du desséchement, mais encore de la gelée. On atteint aisément ce double but en enduisant l'écorce avec un enduit formé d'une partie de terre argileuse, d'une partie de bouse de vache et demi-partie de chaux, le tout bien brassé ensemble; on passe successivement plusieurs couches de cet enduit, surtout pendant la première année; on s'oppose par là à l'action nuisible du soleil, des vents desséchants et du froid. Il est bon d'ajouter au mélange une demi-partie de suie pour lui donner une teinte grise qui se confonde à peu près avec la couleur de l'écorce.

Pour montrer que la manière d'opérer qui vient d'être décrite donne des résultats décidément avantageux, l'auteur de l'article rapporte l'exemple suivant : Il y a plusieurs années qu'il prit à bail une ferme du domaine qu'il dirige. Dans le jardin existaient alors deux Poiriers entièrement rabougris, qui avaient certainement une vingtaine d'années et qui appartenaient à une bonne variété. Ils se trouvaient sous de grands arbres qui leur nuisaient considérablement en leur enlevant la lumière ; en outre, ils avaient été endommagés par la charrue d'un côté jusqu'à la hauteur de 0m 60 au-dessus du sol; ils étaient de plus, entièrement couverts de mousses; au total, ils semblaient condamnés à rester toujours en fort triste état, ou même à n'avoir pas une longue existence. M. Maliwa tenait cependant à les conserver, et, dans ce but, il se décida à les transporter dans un endroit plus convenable, et les plaça dans un bon carré du jardin. La première année après la transplantation, ces deux arbres ouvrirent seulement leurs bourgeons à feuilles et ne donnèrent pas de pousses; la seconde

année, l'un des deux développa sur ses branches tortillées quelques pousses vigoureuses bonnes à reformer une belle cime ; enfin, à la grande surprise de l'horticulteur allemand, ces deux arbres sont bientôt devenus beaux, bien formés et fertiles; même leurs blessures se sont cicatrisées parfaitement. Cette expérience lui a donné la conviction qu'une transplantation opérée d'une manière convenable doit donner généralement de bons résultats pour les arbres fruitiers même déjà forts qui sont greffés sur franc. A plus forte raison doit-il en être de même pour les arbres de faibles proportions, qui sont greffés sur Cognassier ou sur Paradis.

Procédé de M. Petersen pour le drainage servant à l'arrosement ; par M. Ch. Koch (*Wochenschrift für Gaertnerei und Pflanzenkunde*, 1862, p. 5).

Le drainage a un intérêt notable pour le jardinage, surtout dans les jardins dont le sol est humide et plus ou moins marécageux; il est même essentiel pour les plantes cultivées en pots auxquelles la stagnation de l'eau autour des racines devient promptement nuisible; aussi cette opération est-elle aujourd'hui pratiquée avec soin par les jardiniers comme elle l'est de plus en plus par les agriculteurs. Or tout le monde sait que le drainage a pour objet d'égoutter la terre, c'est-à-dire de lui enlever l'eau surabondante; un cultivateur allemand, M. Petersen a eu l'idée de disposer un drainage destiné à produire l'effet inverse, c'est-à-dire servant à exécuter des arrosements souterrains. L'eau portée ainsi en contact avec les racines les plus profondes, auxquelles n'arrive pas toujours celle de nos arrosements superficiels, produit, selon lui, un effet tel que la quantité de produits obtenus en est considérablement augmentée dès la première année, et que les frais, du reste peu élevés, de ce drainage irrigateur sont couverts largement dans un court espace de temps. Nous ne voulons ici rien préjuger quant aux avantages ou désavantages de ce nouveau système au sujet duquel l'expérience seule pourra prononcer ; mais nous croyons qu'il ne sera pas inutile d'indiquer en quoi il consiste et quelle est la disposition que M. Petersen donne aux différents ordres de tuyaux dont la réunion constitue l'ensemble de son drainage. Nous extrairons ces détails d'un article assez étendu que M. Ch. Koch a publié à ce sujet dans son *Wochenschrift*.

C'est à Wittkiel, près de Cappeln, que M. Petersen a exécuté son nouveau drainage dans un champ qui a sept arpents de surface. Là le sol était d'abord occupé par une prairie marécageuse et il l'avait desséché en premier lieu par le moyen du drainage ordinaire. La prairie avait été défoncée et puis ensemencée de bonnes herbes de prés qui, dès la première année, avaient très-bien poussé. Le système de drains irrigateurs qui a été établi là présente, on le conçoit, une différence fondamentale avec la disposition adoptée pour le drainage ordinaire. Dans celui-ci en effet le tuyau principal est nécessairement situé au point le plus bas pour recevoir les eaux que lui apportent tous les tuyaux secondaires; c'est l'inverse qui a dû être adopté par M. Petersen, puisque l'eau destinée aux arrosements souterrains arrive par le tuyau principal et se répand de là dans les tubes secondaires qui la portent dans toutes les parties de la pièce. De ce tuyau principal, situé au niveau le plus haut, partent à droite et à gauche les conduits secondaires qui sont disposés relativement à lui comme le sont les barbes d'une plume sur les deux côtés de la côte principale, ou, selon l'expression employée par les botanistes, selon la disposition pennée. L'espacement des conduits secondaires doit être nécessairement, dans ce système, plus ou moins considérable, selon la nature du sol qui exige plus ou moins d'eau, et, pour parler d'une manière plus générale, selon les circonstances locales. Il est en effet à peine besoin de dire qu'une terre sèche doit être arrosée plus abondamment qu'une naturellement fraîche ou humide, et que par conséquent, dans la première, les tuyaux secondaires devront être plus rapprochés les uns des autres que dans la dernière.

En général, M. Petersen pense que, pour une étendue de sept arpents, il suffit de placer seize drains secondaires de chaque côté du tuyau principal. Afin de répandre l'eau uniformément dans toute la masse de terre, M. Petersen ne se contente pas de disposer un conduit principal auquel se rattachent des tuyaux secondaires à droite et à gauche; il trace encore à la surface du sol des rigoles qui, suivant la direction des drains secondaires, permettent de donner un arrosement superficiel en même temps qu'une irrigation souterraine, et dans lesquelles il fait arriver l'eau de la manière suivante: le conduit principal, au point où commence sur lui chaque paire de conduits secondaires, présente en dessus un trou. Une

sorte de coffre en ciment s'élève sur ce point et arrive jusqu'à la surface du sol. Vers celle-ci, il offre à droite et à gauche, deux ouvertures en fentes horizontales dont chacune correspond à une des rigoles superficielles. Enfin un bouchon, qu'on manœuvre facilement de dehors, permet d'ouvrir et fermer à volonté le conduit principal, à chacun de ces points, de manière à empêcher que l'eau n'aille plus loin. On comprend sans peine comment se fait, avec une pareille disposition, l'irrigation simultanément superficielle et souterraine. Au commencement de l'opération, l'eau arrivant par l'origine du conduit principal, on place le bouchon qui doit empêcher ce liquide de dépasser l'endroit où de celui-ci naissent les deux premiers drains secondaires. Dès lors l'eau se répand dans ces deux drains et remontant par le conduit vertical qui correspond à l'ouverture supérieure du tuyau-maître, elle coule dans les deux rigoles latérales superposées à ces deux drains. Lorsqu'on reconnaît qu'une suffisante quantité d'eau a pénétré le sol, on place le bouchon correspondant à la naissance de la seconde paire de drains secondaires, et on ferme le trou supérieur du conduit principal. L'eau descend à la seconde paire de tuyaux secondaires, les remplit, remonte ensuite dans le coffre vertical correspondant et arrive enfin dans la seconde paire de rigoles superficielles, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Chez lui, M. Petersen utilise pour ce double arrosement l'eau qui a été fournie par le drainage ordinaire d'une autre pièce de terre; mais il est à ce sujet une remarque importante qu'on ne peut se dispenser de faire : c'est que l'eau donnée par le drainage est chargée de matières peu favorables ou nuisibles même à la végétation. Il faut donc, avant d'employer cette eau en arrosements et pour éviter qu'elle n'accumule peu à peu dans le sol des matières nuisibles, la faire courir le plus qu'on peut et la laisser ensuite ramassée pendant quelque temps dans un bassin au contact de l'air.

Voilà, au total, quel est ce système de drainage irrigateur que M. le docteur Ch. Koch croit pouvoir devenir très-avantageux dans les jardins où les arrosements jouent un rôle très-important.

Paris. — Imp. horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 27 novembre 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Boisduval dit que l'inflorescence de *Calanthe vestita* qui a été présentée à la Société, dans la dernière séance, par M. A. Rivière, lui ayant été remise, il l'a simplement placée sur un vase, l'extrémité inférieure du pédoncule plongeant dans l'eau. Ainsi disposée, elle est aussi fraîche en ce moment qu'elle l'était, il y a 14 jours, et elle semble devoir se conserver encore pendant longtemps.

M. le Président proclame admis, après un vote de la Société, trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la séance précédente, n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Hardy, fils, directeur du Potager impérial, à Versailles, des tubercules de *Pomme de terre* Caillaud, provenant de la collection de la Société, qui a été confiée à ses soins éclairés. Ces tubercules pèsent chacun environ 600 grammes.

2° Par M. Louesse, des tubercules de *Pomme de terre* Hardy.

3° Par M. Coindeau (Alfred), jardinier chez M. Gabillot, au domaine de La Bruyère, près Vierzon (Cher), des tubercules de *Batates* appartenant à 4 variétés différentes, savoir : la Jaune longue, la Blanche ordinaire et une variété jaune et rose dont il ignore le nom et l'origine.

4° Par M. le docteur Aubé, propriétaire, des racines de *Cerfeuil bulbeux* et des *Ignames* de Chine de la récolte de 1861.

M. Aubé donne de vive voix quelques détails sur les résultats que lui a donnés, cette année, la culture du Cerfeuil bulbeux. Il en avait semé sur une surface de 24 mètres carrés, et, d'après la grosseur des racines qu'il a obtenues, la récolte se serait élevée à un poids considérable; mais les Campagnols, qui ont fait de grands ravages dans son potager, en ont dévoré une grande partie, et l'ont même mis

dans la nécessité de faire arracher ce qui avait échappé à leurs atteintes plus tôt qu'il ne l'aurait fait sans cela; néanmoins il a pu sauver 47 kilog. de racines.

5° Par M. Hutin, de Laval, trois échantillons d'une *Poire*, gain posthume de Léon Leclerc, qui a reçu de M. Hutin le nom de *Jules d'Airoles* (*Léon Leclerc*). Ces fruits sont transmis par M. de Liron d'Airoles.

6° Par M. Falluel, propriétaire à Bessancourt (Seine-et-Oise), une corbeille de 14 *Poires* Doyenné d'hiver récoltées sur un espalier oblique dont la plantation a eu lieu en 1857.

7° Par M. de Liron d'Airoles, trois échantillons de la *Pomme* Chailleux présentés pour servir de sujets aux études du Comité d'Arboriculture.

8° Par M. Meurice, jardinier au château de Champs (Seine-et-Marne), des échantillons de la *Noix* tardive, obtenue de semis, qu'il avait déjà présentée le 23 octobre dernier. (Voyez le *Journa* VIII, 1862, p. 621.)

9° Par M. Desbordes, coutelier à Melun, trois *sécateurs* fabriqués d'après son système qu'il avait déjà fait connaître par une présentation du même instrument, à la dernière séance. (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 681.)

D'après la décision de M. le Président, ces sécateurs sont remis à MM. Forest, Chardon, jeune, et Baron (Philibert), qui voudront bien les essayer et faire connaître ensuite à la Société les résultats de leurs essais.

A la suite des présentations, M. Bachoux, de Bellevue, met sous les yeux de la Compagnie la belle Courge qu'il avait présentée dernièrement, et il annonce qu'à la fin de la séance, il en distribuera la substance et les graines aux personnes qui désireront soit en apprécier la qualité, soit la cultiver.

M. le Secrétaire-général fait le dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes:

1° Un numéro du Journal général d'Agriculture et Silviculture e Vienne (*Allgemeine Land- und Forstwirthschaftliche Zeitung*), dans lequel se trouve un article sur le jardinage en France et sur la culture du Pêcher à Montreuil, dû à la plume de M. le docteur Fr. Neumann.

M. Neumann, assistant à la séance, M. le Président lui offre un jeton d'argent, en signe de cordiale confraternité.

2° Une lettre de M. Audiffred, propriétaire à Corbeil, relative au fait qu'il avait communiqué dans une des dernières séances. (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 620.) Ce fait se rapporte à une chenille dont les morsures, faites à l'extérieur de différents fruits, auraient déterminé la pourriture de ceux-ci. M. Boisduval ayant dit, à ce propos, qu'il n'est aucune chenille qui attaque ainsi et mange des Pommes ou Poires, M. Audiffred affirme avoir vu cet insecte pendant qu'il rongeait la peau et les portions externes de la chair de ses fruits ; il a constaté aussi, ajoute-t-il, que les fruits atteints de cette manière ne présentaient à l'intérieur aucune altération qui dût en amener la pourriture, mais, au contraire, que chaque place rongée par la chenille devenait un point de départ pour la décomposition. Les seuls fruits qui échappassent à la pourriture étaient ceux qui se trouvaient abrités par les branches et le feuillage contre l'action directe du soleil.

Après la lecture de cette lettre, M. Boisduval dit que, abstraction faite de la Pyrale qui pénètre dans les Pommes et les Poires, il ne connaît aucune chenille qui dévore ces fruits, bien que ses études spéciales l'aient amené à se familiariser, autant qu'il lui était possible, avec les mœurs des Lépidoptères. Il serait dès lors bien aise que M. Audiffred voulût bien envoyer, en temps convenable, la chenille dont il parle, avec des fruits qu'elle aurait attaqués.

Une conversation assez longue a lieu à ce sujet ; il en résulte que, d'après plusieurs des personnes qui y prennent part, des chenilles rongent quelquefois la peau et les parties externes des fruits encore jeunes, mais qu'elles ne mordent plus à ces mêmes fruits lorsque, devenus gros, ils sont revêtus d'une peau ferme et résistante.

La discussion de cette question sera ajournée, dit M. le Président, jusqu'à l'examen des objets dont la vue seule pourra permettre de la résoudre avec certitude.

3° Une lettre dans laquelle M. Gosselin, de Creteil, signale des faits qui se rattachent à la question déjà maintes fois agitée de la transformation du *Gymnosporangium* du Genévrier en *Æcidium* sur le Poirier. Dans les pépinières de M. Germain Defresne, à

Vitry-sur-Seine, il a observé sur des Poiriers des exostoses dont le propriétaire de ces arbres croit devoir attribuer la formation à l'influence du voisinage de pieds de *Juniperus Sabina* âgés de 10 ans, qui ont été transplantés dans l'enclos, il y a 3 ans. M. Germain Defresne ne croyait pas alors, continue l'auteur de la lettre, à la fâcheuse influence de la Sabine, et, ne possédant que de jeunes pieds de cette Conifère, il n'avait rien observé sur ses arbres qui pût leur être attribué. Mais l'année qui suivit la transplantation dans son enclos des pieds déjà forts dont il s'agit, il vit les feuilles de ses Poiriers envahies par l'*Æcidium*. L'année suivante, le mal s'aggrava ; enfin, la troisième année, il remarqua, sur les branches de ces arbres, l'apparition d'exostoses dont la formation le détermina à retirer de ce lieu ces mêmes pieds de *Juniperus Sabina* auxquels il croyait devoir attribuer le mal, en les arrachant même en pleine séve, au risque de les faire périr. Après l'enlèvement de ces Genévriers, continue M. Gosselin, les jeunes pousses qui se développèrent ne présentaient pas de traces d'*Æcidium*.

A la lettre de M. Gosselin sont joints quelques rameaux de Poiriers chargés d'oxostoses, qui ont été pris chez M. Germain Defresne.

4o Une lettre de M. Stelzner, horticulteur à Gand, qui envoie un travail intéressant sur les Fougères cultivées aujourd'hui dans les jardins, et qui en même temps communique quelques détails sur l'*Aralia* (*Didymopanax*) *papyrifera*, qui lui a fourni dernièrement le sujet d'un bon article allemand, analysé dans la *Revue bibliographique étrangère* (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 606-608.) Cette espéce ornementale, intéressante à plusieurs titres, vient très-mal, dit M. Stelzner, dans les terres argileuses et prospère, au contraire, dans celles qui sont légères et sablonneuses. Elle supporterait parfaitement la pleine terre dans nos départements méditerranéens, en Italie, en Algérie, etc.; là sa tige prendrait beaucoup de développement. L'habile horticulteur qui a écrit cette lettre dit avoir constaté que les racines de cet *Aralia*, restant en terre, y supportent sans en souffrir les hivers rigoureux de la Belgique ; or, comme la plante reprend parfaitement de boutures de racines, il annonce qu'il pourrait en expédier actuellement des morceaux de racines par milliers, jusqu'au mois d'avril, sans plus de diffi-

cultés ni d'inconvénients que s'il s'agissait de l'envoi de graines.

5° Une lettre de M. Cassan, entrepreneur de menuiserie, à Napoléon-St-Leu (Seine-et-Oise), relative au châssis en bois et fer qui a été présenté, à la dernière séance, par M. Baptiste Fromont, jardinier de M. E. Vavin, et qui a été fabriqué par lui. Dans cette lettre, M. Cassan fait ressortir les principaux avantages de ces châssis qui, ayant la traverse du bas en fer en T, auront une durée incomparablement plus considérable que ceux en bois; ces châssis sont, d'un autre côté, beaucoup moins flexibles que ceux en fer qui cassent beaucoup de vitres; enfin ils partagent avec les châssis entièrement faits en bois la faculté d'être mauvais conducteurs du calorique, le fer n'y étant employé que dans les points où l'emploi du bois est essentiellement désavantageux.

M. Cassan ayant envoyé trois de ces châssis et demandant qu'on veuille bien en faire l'essai, MM. Rivière, Gontier et Laizier acceptent la proposition qui leur est faite par M. le Président de se charger de cette expérience.

A la suite de la correspondance, M. Guérin-Méneville fait hommage à la Société de deux brochures extraites de sa *Revue* et *Magasin de zoologie*, numéro de septembre 1862.

M. Lobin, serrurier à Groslay (Seine-et-Oise), qui avait présenté un modèle de support en fer pour palmettes imaginé par lui (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 620 et 623), demande que la Commission qui lui avait été annoncée comme devant examiner cet appareil en place soit nommée par M. le Président. — L'un des Membres du Comité de l'Industrie fait observer que l'avis formulé par ce Comité n'ayant pas été adopté par la Compagnie, il y aurait lieu de prendre la Commission parmi les Membres d'un autre Comité. Sur cette observation, la demande de M. Lobin est renvoyée au Comité d'Arboriculture.

Les Comités qui ont examiné les objets déposés sur le bureau soumettent à la Société les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de 2e classe soit accordée à M. Coindeau (Alfred), pour ses magnifiques Batates, et qu'une prime de 3e classe soit accordée à M. Aubé ou, d'après la demande de M. Aubé, au sieur Tagu, son jardinier, pour les belles racines de Cerfeuil bulbeux qui sont sous les yeux de

la Compagnie. Il remercie vivement MM. Hardy, fils, et Louesse pour les présentations qu'ils ont bien voulu faire.

2° Le Comité d'Arboriculture propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Falluel pour ses Doyennés d'hiver, qui sont d'une rare beauté. Il ajourne jusqu'au moment de la maturité son jugement sur les autres fruits qui lui ont été présentés.

Ces propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet les primes aux personnes à qui elles ont été accordées.

Il est donné lecture ou communication des documents suivants :

1° Les Fougères considérées au point de vue horticole ; par M. A. Stelzner.

2° Description des Poires Duchesse Anne et Jules d'Airoles (Léon Leclerc) ; par M. J. de Liron d'Airoles.

3° Note sur la Pomme de terre Hardy ; par M. Louesse.

4° Rapport sur des fruits de semis présentés par M. Briffaut ; M. Michelin, rapporteur.

5° Compte rendu de l'Exposition de Beaune ; par M. Loise.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 4 heures.

Séance du 11 décembre 1862.

Présidence de M. Payen.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Société, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a pas soulevé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Lepère, fils, 4 tubercules d'une *Pomme de terre* qui est cultivée dans le Mecklembourg-Schwerin sous le nom de Wucaher Kartoffel.

M. le Président adresse des remercîments au présentateur et décide que cette Pomme de terre prendra place dans la collection de la Société.

2° Par M. Gauthier, horticulteur à Pierrefitte, un *Navet* de grande culture, pesant 5 kilog. 400 grammes.

3° Par M. Gatien, jardinier chez M. Falluel, à Bessancourt (Seine-et-Oise), une botte de *Persil* à grosse racine.

M. Vavin fait observer que ces racines, qui sont remarquables pour leur beauté et pour leur rectitude, ont été obtenues de graines données par la Société. Lui-même, ayant reçu de ces graines, les a fait semer; mais les plantes qui en sont provenues n'ont donné que des résultats fort médiocres parce que le jardinier les a repiquées. Au contraire, le Persil que présente aujourd'hui le jardinier de M. Falluel a été semé en place et non repiqué, ce qui paraît être une condition de succès pour la culture de cette plante.

Un membre dit que ces racines de Persil constituent un légume excellent qu'il regarde comme au moins égal, si ce n'est même supérieur, au Cerfeuil bulbeux.

4° Par M. de Liron d'Airoles, une *Poire* Duchesse d'hiver.

5° Par M. Gaudais, de Nice (Alpes-Maritimes), une *Poire* très-répandue à Nice où elle a été apportée de Turin, et dont le présentateur ignore le nom.

6° Par M. Thierry, archiviste de la Société d'Horticulture de Caen, une caisse contenant 30 variétés de *Pommes* et une de *Poire*. Ces fruits sont les uns nouveaux, obtenus de semis et même encore sans nom, les autres déjà connus et même anciens.

7° Par M. Lepère, fils, nommé plus haut, 7 variétés de *Pommes* cultivées en Allemagne où elles portent les noms suivants : Gravensteiner, Melonenapfel ou Prinzenapfel, Herbert's reinetenartiger Rambour, Schafsnase, Landsberger Reinette, Himbeer ou Erdbeerapfel, Danziger Kantapfel.

8° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un jeune pied haut d'environ un mètre, vigoureux et abondamment feuillé d'*Aralia* (*Didymopanax*) *papyrifera*, ainsi que plusieurs boutures en végétation de la même espèce.

En mettant ces plantes sous les yeux de la Compagnie, M. A. Rivière donne de vive voix des renseignements sur la culture de l'*Aralia papyrifera*. Il y a déjà quelques années, dit-il, que cette belle espèce, à laquelle son magnifique feuillage vaudra certainement une place distinguée dans les jardins, était cultivée sans qu'on eût pu se faire encore une idée de son mérite réel. En effet, on la tenait en serre où non-seulement elle ne prend pas un

beau développement, mais où encore elle n'a jamais que deux ou trois feuilles à la fois, où même elle est à peu près constamment couverte d'insectes. Récemment on a eu l'idée de la planter à l'air libre, en pleine terre, dès le printemps, et aussitôt on l'a vue végéter avec une vigueur extrême et developper en bien plus grand nombre des feuilles d'une ampleur peu commune. Ainsi dans un jardin, à Hyères, M. A. Rivière a mesuré une de ces feuilles qui dépassait un mètre de largeur, et à Paris on en a vu approcher beaucoup de ces dimensions. Ce nouveau mode de culture a permis de reconnaître la rusticité à toute épreuve de cette belle espèce. L'*Aralia papyrifera* prospère dans les terres les plus maigres, pourvu qu'on lui donne des arrosements assez abondants. Lorsqu'on l'a tenu en pleine terre pendant la belle saison, on doit le relever pour l'enfermer pendant l'hiver. Dans ce but, au mois de septembre, on cerne la masse principale des racines avec une bêche, et l'on verse sur la motte ainsi préparée deux ou trois arrosoirs d'eau. Enfin du 10 au 15 octobre, avant l'arrivée des gelées, on relève la plante avec sa motte qu'on introduit dans un pot; on la place ensuite pour l'hiver en serre froide. Dans cette opération il se détache généralement des morceaux de racines dont chacun peut être utilisé en bouture. La reprise de ces boutures est très-facile. Il suffit pour l'obtenir de les tenir en serre tempérée pendant 8 ou 10 jours; après quoi le pot qui les renferme peut être relégué sur une tablette d'une serre chaude, sans recevoir le moindre soin et à la seule condition d'entretenir la terre humide.

9° Par M. Stocker, coutelier, rue Vieille-du-Temple, 131, à Paris, un sécateur d'un nouveau modèle, auquel a été apportée une modification utile, sur les indications de M. Forest. Cette modification consiste en ce que, à la base de la lame, a été ménagée une encoche grâce à laquelle on peut, en dressant des palmettes, couper le fil de fer employé à cet usage. On peut agir ainsi sur un fil de fer assez gros dont l'épaisseur atteigne jusqu'au n° 14.

M. le premier Secrétaire procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre du Secrétaire de la Société d'Agriculture de Moscou qui annonce l'envoi des 3 derniers cahiers pour l'année 1861 et des 9 premiers cahiers pour l'année 1862 du journal russe de cette Société.

2° Une lettre par laquelle M. Gauthier fait hommage de deux notes qu'il vient de publier, l'une sur la culture du Fraisier, l'autre sur la culture de l'Asperge.

3° Une lettre dans laquelle M. Alphonse Trony, jardinier au château des Bordes, par Montlhéry, dit avoir vu, près de Chartres, un jardin dans lequel tous les Pommiers greffés sur Doucin et Paradis, en vase et en contre-espalier, étaient littéralement couverts de Pucerons lanigères, tandis que les Pommiers à haute tige végétaient avec vigueur et ne présentaient pas un seul de ces insectes. L'auteur de la lettre ajoute que, pour lui, il trouve un avantage marqué, afin de débarrasser les Pommiers de ces redoutables Pucerons, à en tuer directement autant qu'il lui est possible, à enlever ensuite avec une serpette les portions chancreuses et crevassées de l'écorce sur les points qu'ils avaient le plus fortement attaqués, et à enduire enfin ces places, à l'aide d'un pinceau, de coal-tar ou goudron de houille. Par ce procédé il parvient, dit-il, à détruire presque entièrement le Puceron lanigère.

Un Membre dit avoir appris d'un propriétaire qu'en mettant, en hiver, au bas du tronc des Pommiers, un anneau d'étoupe imprégnée de coal-tar, on a réussi à empêcher que le Puceron lanigère qui, pendant l'hiver, s'attache aux racines des Pommiers, n'envahît ces arbres au retour du printemps.

M. le Président pense que, si l'on employait un collier d'étoupes imprégnées de coal-tar, il faudrait mettre au-dessus de celui-ci une sorte d'auvent en papier destiné à le garantir de la pluie. Il ajoute que Sageret se trouvait bien de préparer avec le coal-tar une émulsion qu'il lançait ensuite sur ses arbres au moyen d'une pompe.

M. Forest ne croit pas que l'emploi du coal-tar soit utile contre le Puceron lanigère. Selon lui, le seul moyen de détruire cet insecte éminemment nuisible consiste à frotter les arbres avec une brosse rude qui les écrase.

4° Une lettre dans laquelle M. J. de Liron d'Airoles annonce l'envoi de trois descriptions de fruits et fait hommage à la Société de sa réimpression du *Catalogue des arbres à fruits cultivés dans les pépinières des R. P. Chartreux de Paris*, réimpression dans laquelle il a reproduit exactement l'édition publiée en 1775 de ce

petit livre très-rare, en la faisant précéder d'une notice historique.

Des remercîments seront adressés à M. de Liron d'Airoles au nom de la Société.

5° Une lettre de M. le Secrétaire de la Société d'Horticulture de la Mayenne accompagnant l'envoi d'un journal de Laval dans lequel se retrouve le compte rendu détaillé de l'Exposition horticole qui a eu lieu dans cette ville, au mois de mai dernier.

6° Une lettre dans laquelle M. Palmer, de Versailles, rapporte une observation faite par lui sur les fleurs du *Mamillaria loricata* dans les étamines desquelles il a remarqué un fait curieux de motilité sous l'influence d'une irritation légère.

A ce propos, M. A. Rivière dit qu'il croit avoir vu des exemples d'une pareille irritabilité dans les étamines des *Echinocactus Ottonis* et *mammulosus*.

7° L'annonce d'un cours public et gratuit d'arboriculture que M. Carrelet ouvrira le 1er dimanche de janvier 1863, dans son jardin, rue de Vincennes, 51, à Montreuil (Seine), et qu'il continuera les dimanches suivants, jusqu'à la fin du mois d'août, à la même heure. Le dernier dimanche de chaque mois sera consacré à la visite des espaliers les plus remarquables que renferment les jardins de Montreuil.

M. Neumann, dans un discours aussi remarquable pour les pensées que pour la forme, adresse à la Société des remercîments pour l'échange des publications avec la Société impériale et royale d'Agriculture de Vienne qu'elle s'est empressée d'accepter.

Il fait ressortir toute l'importance que doivent avoir les relations qui s'établissent chaque jour, non-seulement dans le même État, mais encore d'un État à l'autre, entre les diverses Sociétés occupées de travaux semblables ou au moins analogues. Il exprime l'espoir que ces bons rapports réciproques, non-seulement favoriseront le développement des connaissances humaines, mais encore contribueront à rendre de plus en plus rares ces luttes entre les peuples qui tournent toujours au détriment des arts et des sciences.

M. Neumann reçoit, après ce discours, les remercîments et les félicitations de M. le Président.

Les Comités, après avoir examiné les objets déposés sur le bureau, soumettent à la Compagnie les propositions suivantes :

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Gatien pour ses belles racines de Persil, et de remercier MM. Gauthier et Lepère pour leurs présentations.

2° Le Comité d'Arboriculture demande que des remercîments soient adressés aux présentateurs d'objets rentrant dans ses attributions. Il déclare : que la Poire envoyée par M. Gaudais lui est inconnue, et qu'il ne peut en apprécier le mérite, parce qu'elle est trop mûre; que parmi les Pommes allemandes présentées par M. Lepère, fils, une est bonne (Gravensteiner), deux sont assez bonnes (Melonenapfel et Landsberger Reinette), une n'est pas bonne (Danziger Kantapfel) et les trois autres sont déjà trop avancées; que l'envoi fait par M. Thierry a beaucoup d'intérêt, et que les fruits qui le composent seront examinés à mesure qu'ils mûriront; que la Poire Duchesse d'hiver envoyée par M. d'Airoles sera conservée jusqu'à la parfaite maturité; enfin que le sécateur de M. Stocker lui semble être un instrument d'un bon usage.

Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. M. le Président remet la prime accordée à M. Gatien absent à une personne qui veut bien la faire parvenir à celui-ci.

M. le Président avertit la Compagnie que l'assemblée générale pour l'élection des fonctionnaires de la Société sera tenue le mercredi 24 de ce mois, à 1 heure, le jeudi 25 étant le jour de Noël. — En même temps il engage les personnes qui désirent faire partie d'un Comité à se faire inscrire avant le 31 de ce mois, jour où les listes seront closes.

M. le docteur Aubé demande et obtient la parole pour faire connaître les résultats de l'examen auquel il a soumis les rameaux de Poirier que M. Gosselin avait présentés dans la dernière séance, comme offrant des exostoses attribuées à l'action de l'*Æcidium*. M. Aubé pense par analogie que ces excroissances creuses sont dues à la piqûre d'une Cécidomye. Cet insecte détermine fréquemment la formation de galles sur les Ronces et les Framboisiers; mais il n'avait pas eu encore occasion de le voir attaquer les Poiriers.

Le même Membre relève une assertion hasardée, selon lui, qui se trouve dans une note de M. Desprez relative à la destruction des Courtilières insérée dans l'avant-dernier cahier du *Journal* (voyez le *Journal*, VIII, p. 645). Il est dit dans cette note que la

Courtilière couve ses œufs ; or, un animal quelconque ne couve ses œufs que pour les réchauffer, et la Courtilière, en sa qualité d'insecte, c'est-à-dire d'animal à sang froid, se trouve à une température très-probablement inférieure à celle de la terre dans laquelle elle creuse son nid. On ne conçoit donc pas pourquoi elle couverait ses œufs.

M. A. Rivière communique à la Société les observations qu'il a faites, l'été dernier, à Hyères, sur les végétaux qui prospèrent en pleine terre dans cette localité privilégiée. Ces observations intéressantes seront réunies par lui dans une note écrite qui pourra trouver place dans le *Journal*.

M. le Secrétaire annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à 3 heures et demie.

NOMINATIONS.

Séance du 27 novembre 1862.

MM.

1. Babin, marchand grainier, place du Change, 1, à Lyon (Rhône) ; présenté par MM. Loise, père et fils.
2. Martin (Jean), jardinier chez M. Passy, à Gisors (Eure) ; par MM. Payen et Pépin.
3. Sébastien (Louis-Jules), jardinier au château de Cheptainville, par Arpajon (Seine-et-Oise) ; par MM. Gontier père, et Soucieux.

Séance du 11 décembre 1862.

MM.

1. Bertin (Louis-Edouard), place de Courcelles, 4 (Batignolles), à Paris ; par MM. Forest et Buchetet.
2. Laurent-Richard, boulevard des Italiens, 18, à Paris ; par MM. Boisduval et Rivière.
3. Piel (François), jardinier chez M. Leclerq, à Trouville-sur-Mer (Calvados) ; par MM. Posth et Mellet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 1862.

Agriculteur praticien (10, 25 novembre et 10 décembre 1862). Paris; in-8°.

Ami des Champs (décembre 1862). Bordeaux; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (30 novembre 1862). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture du Puy (tome XXIII, 1860). Le Puy; in-8° de 229 et CLXII pages.

Annales de la Société d'Agriculture de la Charente (avril, mai et juin 1862). Angoulême; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (juillet et août 1862). Toulouse; in-8°.

Annali d'Agricoltura (*Annales d'Agriculture* rédigées par le Dr GAETAN CANTONI, n°s 22 et 23). Milan; in-8°.

Annuaire de la Société d'Horticulture de l'Ain (1863). Bourg; gr. in-18 de 120 pages.

Apiculteur (décembre 1862). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation*, tome II, n° 8). Palerme; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (août 1862). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin agricole de Brioude (novembre 1862). Brioude; in-8°.

Bulletin de la Société académique d'Agriculture de Poitiers (novembre 1862). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (décembre 1862). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, etc., *de Poligny* (3e année, 1862). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Mayenne (3e trimestre de 1862). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (novembre 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (octobre 1862). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (octobre 1862). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (avril à septembre 1862). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (septembre et octobre 1862). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture des Ardennes (novembre 1862). Charleville; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (juillet et août 1862). Dijon; in-8°.

Catalogue des arbres à fruits cultivés dans les pépinières des R. P. Chartreux de Paris, 1775, publié par M. J. de Liron d'Airoles, avec un avertissement et une Notice historique. Nantes; 1862; in-18 de xv et 82 pages.

Courrier des familles (1 et 10 décembre 1862). Paris; feuille in-4°.

Die Cultur des Hopfens in Nieder-Oesterreich (*Culture du Houblon dans la Basse-Autriche*; par M. F.-W. Hofmann). Vienne, 1861; in-8° de 84 pages.

Economia rurale (*L'Economie rurale et le Répertoire d'Agriculture réunis* nos 22 et 23 de 1862). Turin; in-8°.

Feuille du Cultivateur (27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 1862). Bruxelles; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins, journal mensuel*, dirigé par le docteur Ed. Regel; nos de juillet, août, septembre et octobre 1862). Erlangen gr. in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 12e cahier de 1862). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (août, septembre et octobre 1862). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture* rédigé par un amateur de fleurs; novembre 1862). Milan; in-8°.

Illustrirte Gartenzeitung (*Journal d'Horticulture illustré*, publié par la Société horticole *Flora*; éditeur responsable M. Karl Muller; n° d'août 1862). Stuttgart; gr. in-8°.

Institut (26 novembre; 3, 10 et 17 décembre 1862). Paris; feuille in-4°.

Journal of Horticulture (*Journal d'Horticulture* rédigé par MM. George W. Johnson et Robert Hogg, 2, 9, 16, 23 décembre 1862). Londres; in-4°.

Journal d'Agriculture de la Côte-d'Or (octobre 1862). Dijon; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (novembre 1862). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société centrale d'Agriculture de Belgique (novembre 1862). Bruxelles; in-4°.

Journal d'Agriculture (en russe); cahiers 10 à 12 de 1861, 1 à 9 de 1862. Moscou; in-8°.

Landwirthschaftliches Centralblatt (*Gazette centrale d'Agriculture*; nos 1 à 14 de 1862). Carlsruhe; in-8°.

Maison de campagne (1er décembre 1862). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture d'Angers (4 cahiers de 1861). Angers; in-8°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture de Douai (tome VI, 1859-1861). Douai; in-8°.

Plantes nouvelles de semis obtenues dans l'établissement de M. J.-B. Rendatler, à Nancy (Meurthe), disponibles au 1er janvier 1863. Nancy; broch. in-8° de 8 pages.

Programm für die Wein- und Obstbaumschule in Klosternenburg (*Programme de l'Ecole de Viticulture et d'Arboriculture de Klosternenburg*). Vienne; 1860; in-8°. de 28 pages.

Reisen in den Süden von Ostsibirien... Botanische Abtheilung (Voyages dans le sud de la Sibérie orientale, partie botanique ou Flore de la Russie à l'est de l'Altaï; par M. Ed. Regel; vol. I, 2e livr.). Moscou; 1862; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (octobre et novembre 1862). Auch; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 décembre 1862). Paris; in-8°.

Revue du monde colonial (15 décembre 1862). Paris; in-8°.

Science pour tous (4, 11 et 18 décembre 1862). feuille; in-4°.

Société d'Horticulture de Melun (12e bulletin de 1862). Melun; in-8°.

Sud-Est (novembre 1862). Grenoble; in-8°.

The Florist and Pomologist (*Le Fleuriste et Pomologiste,* Journal mensuel avec figures coloriées, rédigé par MM. Robert Hogg et John Spencer; cahier de décembre 1862). Londres; in-8°.

V*erzeichniss...* (*Catalogue des Expositions* 39e et 41e tenues par la Société I. R. d'Horticulture de Vienne). Vienne; in-8°.

Wochenschrift... für Gaertnerei und Pflanzenkunde (*Journal hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique,* rédigé par M. Ch. Koch (nos 47, 48, 49). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Journal de la Société d'Agriculture de Bavière*, décembre 1862). Munich; in-8°.

De la part de la Société I. R. d'Agriculture de Vienne.

Allgemeine Land- und Forstwirthschaftliche Zeitung (*Gazette générale d'Agriculture et de Silviculture,* publiée par la Société d'Agriculture de Vienne et rédigée par le prof. docteur Joseph Arenstein, 12e année, nos 1 à 34, 1er janvier au 1er décembre 1862). Vienne (Autriche); gr. in-8°.

Amtlicher Bericht.... (*Rapport officiel sur la fête du Jubilé cinquantenaire célébré en mai* 1857 *par la Société I. R. d'Agriculture de Vienne*). Vienne; 1858; gr. in-8°. de xix et 556 pages.

Darstellung der Gründung und Entwickelung... (*Exposé de la fondation et du développement de la Société I. R. d'Agriculture de Vienne,* en Album publié à l'occasion du jubilé cinquantenaire célébré par cette Société). Vienne; 1 gr. in-8° de x et 336 pages, avec plusieurs planches, tableaux et une carte.

Niederœsterreichs Eichenrinden... (*Ecorçement des chênes dans la Basse-Autriche* ; par M. Joseph Vessely). Broch. gr. in-8° de 28 pages.

Personal-Stand der K.K. Landwirthschaft-Gesellschaft (*Liste des membres de la Société I. R. d'Agriculture de Vienne*, en mars 1862). Broch. gr. in-8° de 25 pages.

Statuten der K. K. Landwirthschaft-Gesellschaft (*Statuts de la Société I. R. d'Agriculture, de Vienne*). Broch. in-8° de 14 pages.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Fr. Palmer.

Versailles, 29 novembre 1862.

Monsieur le Secrétaire-général,

Permettez-moi de vous signaler un fait, déjà peut-être observé par quelque autre cultivateur de Cactées que moi, mais que je n'ai jamais encore vu signalé dans aucun ouvrage. J'entends parler de la puissance de mouvoir ses étamines (à l'instar du *Sparmannia africana* aux étamines si irritables) que possède une des plantes de cette nombreuse famille.

Au mois d'août dernier, un *Mamillaria loricata*, plante très-voisine du *radians*, me donna plusieurs fleurs. Ces fleurs larges de 7 centimètres, d'un beau jaune-paille, ont les étamines (à filets pourpres surmontés d'anthères jaune d'or) dressées verticalement en faisceau autour du style, qu'elles cachent entièrement. Ayant eu occasion, pour compter les lobes du stigmate, d'écarter quelques étamines avec la pointe de mon crayon, je vis avec étonnement le cercle entier des étamines se coucher *simultanément* presque dans une direction horizontale sur la corolle. Elles restèrent abaissées assez longtemps, mais dans à peu près une heure elles avaient repris leur position primitive. — Je renouvelai 3 fois l'expérience avec le même succès, sur la même fleur et sur deux autres que me donna la même plante. Il n'est guère présumable que cette plante soit la seule de toute la famille qui possède cette propriété. — Cependant tous les essais que je m'empressai de faire sur plus de 20 espèces différentes, Mamillaires, Échinocactes, Cierges, etc., qui étaient en fleurs à la même époque, dans la même rangée de

bâches, restèrent tous sans résultat. Parmi les plantes sur lesquelles je fis ces essais, il y en avait plusieurs qui sont rangées dans la même section que le *Mamillaria loricata* par le Prince de Salm, telles que *M. sphacelata*, *similis*, etc., etc., ainsi qu'un *pycnacantha* et 2 *elephantidens* dont les fleurs sont tellement grandes que le moindre mouvement n'eût pu échapper à l'œil nu.

Veuillez, Monsieur, etc.

NOTES ET MÉMOIRES.

Discours de M. Neumann, de Vienne (Autriche).

Messieurs,

Dans la dernière séance j'ai eu l'honneur de remettre à M. le Secrétaire-général un spécimen d'un journal traitant de l'agriculture et de l'économie forestière. J'ai eu également l'avantage de vous proposer de vouloir bien commencer un échange réciproque des publications avec la Société Imp. R. d'Agriculture de Vienne, parce qu'un pareil échange existe déjà depuis quelques années avec notre Société d'Horticulture.

Vous avez été assez aimables pour accepter cette proposition d'un commun accord et je vous en remercie sincèrement; je garderai toujours l'agréable souvenir que m'a donné M. le Président.

J'ai écrit de suite à MM. les professeurs Fuchs et Beer, Secrétaires de nos deux Sociétés, en même temps qu'à M. le professeur Arenstein, rédacteur en chef de notre *Journal*, afin de faciliter l'échange des publications.

La réponse que j'ai reçue depuis cette époque m'offre l'agréable occasion d'exposer devant vous les considérations suivantes:

Messieurs, les communications réciproques que je voudrais établir ou renouveler entre les diverses Sociétés de Paris et de Vienne auront, je m'en flatte, d'excellents résultats dans l'avenir. Notre siècle réclame impérieusement une harmonie intime entre toutes les nations. Si dans l'antiquité les conquérants étaient ceux qui gouvernaient le monde; si au moyen âge on admirait les croisés et les chevaliers qui versaient leur sang pour la défense

de la religion et de l'honneur, aujourd'hui ce sont l'association et les intérêts matériels qui régissent le monde.

L'origine des vraies richesses est la production des valeurs premières. Nous ne sommes plus dans l'enfance de l'économie politique; ces grandes opérations financières du dix-huitième siècle ne sont pas assez avantageuses pour être recherchées; non, il nous faut développer les trésors du sol par le travail de l'homme.

Ce ne sont que l'industrie et la production naturelle qui constituent les sources perpétuelles de l'aisance; le commerce n'en est que l'auxiliaire.

Je vois dans les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture les instruments les plus nécessaires pour la production naturelle; ces assemblées sont celles où se réunissent les plus éminents cultivateurs; elles sont les institutions d'où tous les progrès pratiques doivent sortir et rayonner parmi la population agricole elles forment pour ainsi dire les foyers de la production des biens.

Permettez-moi, Messieurs, de vous soumettre en même temps une autre réflexion. Vous connaissez tous les grands succès que produisent d'une part l'harmonie intime et de l'autre la division du travail; vous connaissez ces succès par la vie pratique si bien qu'il me paraît inutile de vous en entretenir longuement. Vous avez le Crédit foncier et le Crédit agricole comme modèles de l'association; en outre, vous avez aussi vos spécialités entre MM. les cultivateurs mêmes comme modèles de la division du travail.

Veuillez combiner ces deux idées, les appliquer également aux grands États de l'Europe et vous avouerez que c'est une condition inévitable pour le bien-être de tous, qu'ils se partagent d'après leurs qualités, leurs forces naturelles en certaines branches de la production, et qu'ils échangent toujours d'un bon accord leurs produits.

Sully disait un jour à Henry IV « que Dieu avait créé les pays si différents *pour forcer les nations à des rapports réciproques.* » — Je crois que nous pouvons dire à présent : *pour forcer les nations à la paix.*

Je suis sûr que c'est un des buts les plus importants des Sociétés d'engager successivement ces rapports internationaux, de communiquer les progrès et les découvertes qu'on fait dans un pays aux

autres pays, et de s'aider réciproquement dans les sciences et la pratique.

Le premier pas pour une telle communication est l'échange des publications des journaux, qui rendent compte des séances et des Expositions, qui font naître tant d'idées nouvelles et qui publient des inventions nombreuses.

C'est avec une grande satisfaction que je vous annonce que le Secrétaire-général de notre Société d'Agriculture m'a envoyé pour vous un exemplaire complet du *Journal* de 1862, puis l'album, les statuts, la liste des membres et différentes autres publications qui arriveront, je l'espère, dans quelques jours, et que j'aurai l'avantage de vous remettre.

Puis il m'est agréable de vous donner ici les catalogues des Expositions de la Société d'Horticulture de Vienne faites en 1862, et le programme de la 42e Exposition qui aura lieu au printemps de 1863.

Si le temps le permet et si je n'abuse pas de votre bienveillante attention, j'ajouterai quelques observations que je dois pour la plupart à M. Beer, que vous connaissez probablement comme cultivateur d'Orchidées et comme un zélé botaniste qui travaille avec une infatigable activité pour la prospérité et l'accroissement de notre Société.

D'abord je prends la liberté d'appeler votre attention sur les primes qui sont indiquées au crayon rouge dans le programme. Vous verrez qu'il y a des médailles en vermeil qu'on décerne pendant toute l'année aux cultivateurs qui produisent en Autriche des plantes nouvelles et utiles, soit qu'ils atteignent ce résultat par la fécondation artificielle, soit qu'ils obtiennent des variétés nouvelles par des procédés différents.

Vous verrez également qu'on a promis des prix pour les six années prochaines aux jardiniers-fleuristes qui sauront transformer la couleur des fleurs par un mélange de substances chimiques à la terre ou de toute autre manière.

Cet encouragement excitera les cultivateurs à faire des essais : ils connaîtront l'effet des diverses matières pour la prospérité et l'accroissement des plantes; et la pratique qu'ils se procureront sera d'un avantage incontestable pour la culture en général ; ils pourront faire accidentellement des découvertes utiles à la science.

Enfin, Messieurs, vous trouverez dans ce programme qu'il y a des prix pour lesquels les marchands de fleurs seulement concourent. Cela s'explique de la manière suivante : on a remarqué chez nous, dans les marchés, que les fleurs ordinaires ne sont pas d'un choix varié et coûtent très-cher; or, il est avantageux pour la vie domestique et même pour la moralité des hommes d'avoir les appartements ornés par les filles odorantes de Flore. On cherche donc à exciter une plus grande concurrence pour en avoir à des prix modérés, et on espère que la distribution de primes sera un bon stimulant.

Permettez-moi, Messieurs, d'ajouter encore quelques paroles sur l'activité de notre Société, en dehors de ses Expositions régulières.

On a décidé récemment qu'on prierait Son Exc. M. le Ministre d'Agriculture de décerner des *primes impériales* pour les travaux les plus remarquables en horticulture. Ces décorations de l'État produiront encore plus d'effet que les médailles d'une Société privée.

M. Beer a fait un plan qui est déjà approuvé pour l'établissement d'une *école de jardinage;* on fait également, au jardin provisoire de notre Société, des expériences sur l'acclimatation des plantes exotiques et même des essais avec divers engrais, animaux et minéraux; nous vous en communiquerons les résultats aussitôt après la publication. Je vous annonce que notre Société est en train de construire un grand palais d'Exposition presque au centre de la ville. Sa Majesté l'Empereur François-Joseph, dans sa munificence royale, a fait présent d'un terrain de 3800 toises carrées (environ deux hectares et demi), valeur de plus de deux millions et demi de francs. Les plans pour ce vaste bâtiment sont déjà achevés; il sera construit en style mauresque et contiendra des salles d'exposition, des musées, la bibliothèque, un amphithéâtre et les bureaux.

M. Beer se propose de vous envoyer une copie du plan lithographié. Il m'écrit entre autres choses la nouvelle fort agréable que la somme de 750,000 fr. qu'absorbera la construction de l'édifice est complétement souscrite par les membres de la Société.

Messieurs, l'Autriche a l'intention de faire une Exposition universelle d'Industrie en 1863. A cette époque le Palais de la Société d'Horticulture sera achevé. Permettez-moi de vous faire, au nom de la Société, une invitation à cette grande fête internationale. Vous

y serez bien accueillis par vos confrères, par M. le Secrétaire et par tous les membres de notre Société.

Liste des Orchidées qui ont fleuri dans les serres du jardin du Luxembourg pendant les mois de novembre et de décembre 1862. (Note remise par M. A. Rivière).

Angræcum distichum
— eburneum.
— bilobum.
Anæctochilus setaceus.
Atractocaulon parviflorum.
Bletia havanênsis.
Brassavola Perrinii.
— venosa.
— grandiflora.
Bolbophyllum incurvum.
— coccinum.
Burlingtonia candida.
— venusta.
Cypripedium barbatum.
— insigne.
Cymbidium sinense.
Calanthe veratrifolia.
— vestita (Preptanthe); les [2 variétés.]
Cœlogyne speciosa.
Cattleya Lindleyana.
Dossinia marmorata.
Epidendrum equitans.
— radiatum.
— fragrans.
— — minus.
— umbellatum.
— floribundum.
— cochleatum.
— ciliare.
Hæmaria discolor.
Lepanthes cochlearifolia.
Lælia Schilleriana splendens.
— pedunculata.
Lycaste macrophylla.
Malaxis Claussenîana.
Maxillaria atropurpurea.
— luteo-alba.
— lineata.
— picta.
— — major.
Odontoglossum bictoniense.
Oncidium Lindenii.
— ampliatum.
— — majus.
— Cavendishii.
— paucifolium.
— maculatum.
Phalænopsis rosea (equestris).
Polystachya luteola.
Phajus grandifolius.
Rodriguezia secunda.
Sophronitis cernua.
Stanhopea Wardii.
Saccolabium violaceum.
Sobralia decora.
Trichopilia tortilis.
Vanda tricolor.
— Roxburghii cærulea.
Xylobium squalens (Maxillaria).
Zygopetalum Mackayi.

Note sur la Pomme de terre Hardy;

Par M. Louesse.

A une époque qui n'est pas encore bien éloignée de nous, celle où la maladie de la Pomme de terre sévissait avec le plus d'intensité et menaçait de détruire cette ressource du pauvre, de nombreux semis furent entrepris dans le but de conjurer le mal. On espérait par ce moyen et à l'aide de graines tirées de localités lointaines où la maladie fût inconnue, obtenir des tubercules exempts de toute espèce d'altération. Malheureusement cette prévision ne s'est pas confirmée, puisque toutes les variétés ainsi obtenues ont été plus ou moins malades; ce qui nous démontre d'une façon péremptoire qu'aucune variété, quelle qu'elle soit, n'est à l'abri de ce fléau, et cela dans de certaines proportions et suivant la nature des terrains.

C'est de cette époque si désastreuse que date l'apparition de la Pomme de terre Hardy et celle d'un certain nombre de bonnes variétés dont plusieurs sont restées dans la culture et dont j'ai eu plus d'une fois occasion d'entretenir la Société d'Horticulture.

Notre excellent et zélé collègue M. Hardy, père, comme beaucoup d'autres personnes, a pu, à l'aide de graines distribuées par les soins du Ministre de l'Agriculture, faire quelques semis qui lui ont donné un certain nombre de variétés parmi lesquelles il a fait choix d'environ quatre-vingt présentant les tubercules le mieux conformés, afin de les étudier à son aise. Il est arrivé ensuite, par une comparaison suivie et par des épurations successives, à n'en conserver qu'une seule qu'il n'a cessé de cultiver et de propager. C'est sur cette dernière, dont il a bien voulu me gratifier, que je crois devoir dire ici quelques mots.

Le caractère qui distingue la Pomme de terre Hardy consiste dans des tiges nombreuses, qui ne dépassent pas la hauteur de 50 centim., dans une terre légère; j'ai compté jusqu'à vingt-cinq de ces tiges sur une seule touffe. La plante fleurit peu, mais elle produit une énorme quantité de tubercules qui sont ramassés au pied. Parmi toutes celles que j'ai été à même d'essayer dans ces derniers temps, c'est la variété la plus productive que je connaisse; il m'est arrivé souvent de compter jusqu'à cinquante tubercules dans une

touffe, et il n'est pas rare d'y en trouver de 35 à 40 pour peu que la terre aît été suffisamment amendée.

La forme du tubercule est ovoïde ou obronde, régulière, un peu plus grosse vers un bout que vers l'autre, aplatie, d'un volume moyen; les yeux y sont peu apparents; la peau est d'un jaune pâle légèrement rosé; les germes sont de cette couleur, mais avec une teinte beaucoup plus intense. Ce qui distingue avant tout cette excellente Pomme de terre, c'est la finesse et la qualité de sa chair qui dépassent de beaucoup celles des autres variétés connues, et qui la placent au premier rang comme pomme de terre pour la table; elle est d'une cuisson prompte et facile, avantage inappréciable quand il s'agit de l'employer dans les ragoûts.

En somme, la Pomme de terre Hardy est une des meilleures que je connaisse et une de celles dont on doit le plus recommander la culture; je me fais un plaisir d'en déposer sur le bureau un certain nombre de tubercules, pour qu'ils soient distribués entre ceux de nos collègues qui voudront en faire l'essai, avec prière de vous rendre compte des résultats de la culture qu'ils en feront.

Description de cinq Poires

Par M. J. de Liron d'Airoles.

1° *Poire Duchesse Anne.*

L'arbre est vigoureux et fertile; il paraît devoir être propre à la culture des jardins, au haut-vent et à la pyramide; il n'a été greffé qu'à l'automne de 1862.

Fruit mesurant en hauteur 9 centimètres sur 6 de diamètre. Pédoncule ligneux, vert, ombré de brun, plus fort à l'attache, long de 20 millimètres, placé un peu obliquement dans une cavité irrégulière et peu profonde.

Calice grand, à divisions brunes, cotonneuses, inégales en grandeur, imbriquées, placé dans une cavité large et basse.

Epicarpe rude, vert foncé, très-fortement chargé de rouille, s'éclaircissant beaucoup à la maturité, dont nous ne saurions préciser le moment. — C'est le 12 octobre 1861 que nous avons pu déguster

cette Poire, à son premier rapport; mais l'exemplaire que nous vions à notre disposition avait été piqué et a dû mûrir très-prématurément; nous croyons pouvoir prédire qu'elle sera d'une bien plus longue conservation. Voilà, au reste, notre appréciation première que nous avions voulu suspendre jusqu'en 1862; mais tous les fruits sont tombés successivement cette année avant leur développement. La chair est très-fine, tassée, beurrée, fondante; l'eau est suffisante, très-sucrée, vineuse et parfumée.

Ce joli fruit, en forme de calebasse allongée, est un des gains issus des semis faits en 1840 par M. Jacques Jalais, jardinier à Nantes.

M. Jacques Jalais, se proposant de mettre cette variété en vente à l'automne de 1863, avec le Beurré Jalais et la Poire Chaigneau, nous a demandé d'en publier la description.

2° *Poire Jules d'Airoles* (Léon Leclerc).

Arbre de forme pyramidale, vigoureux, fertile; bien également sur franc et sur Cognassier; facile à diriger sous la forme qu'on veut lui imposer.

Fruit très-variable dans sa forme, mesurant, en moyenne, 9 centimètres sur 8 de diamètre. Pédoncule fort, ligneux, cannelé, presque droit, de couleur rouille foncée, long de 15 à 20 millimètres, placé un peu de côté dans un très-petit enfoncement. Calice irrégulier, à divisions roides, un peu charnues, jaunâtres, longues ou très-courtes, dressées ou repliées sur le centre, placé dans une cavité très-irrégulière de profondeur et assez large.

Épicarpe gras, vert très-clair, brillant, fortement chargé de fauve clair, jaspé et maculé de vermillon, jaunissant et s'éclaircissant beaucoup à la maturité dont l'époque ordinaire va jusqu'en février et mars; l'aspect du fruit est alors des plus agréables.

Loges séminales très-allongées; pepins rares, gros, courts, brun foncé. Chair très-fine, très-fondante, blanchâtre; eau abondante, bien sucrée et d'un parfum agréable.

Cette belle variété fait partie des gains posthumes de M. Léon Leclerc, de Laval; elle a été trouvée parmi les semis laissés par cet honorable amateur, acquis par M. François Hutin, pépiniériste à Laval (Mayenne); c'est un fruit très-remarquable pour sa beauté,

sa qualité et pour l'époque tardive jusqu'à laquelle, nous a-t-on assuré, il peut se conserver dans les années normales.

Semis de pepins variés en 1836 ; le premier rapport a eu lieu en 1852.

3° Poire Duchesse d'Hiver, ou Tardive de Toulouse.

L'arbre de cette estimable variété est très-vigoureux, fertile, sur franc et sur Cognassier, à toute forme, à toute exposition ; il paraît être une véritable bonne fortune pour nos jardins, pour la consommation d'hiver de nos tables et pour le commerce à l'étranger.

Fruit gros, mesurant, en moyenne, 8 centimètres en hauteur, autant de diamètre ; quelquefois beaucoup plus gros. Pédoncule gros, plus fort à sa base et à l'attache, arqué, vert foncé, fortement ombré de roux fauve, implanté un peu de côté dans une cavité étroite formée de quelques bosselettes inégales ; il mesure environ 30 millimètres. Calice petit, ouvert, caduc ou à divisions courtes, roides, brunes, légèrement repliées vers l'axe, placé dans une cavité large, mais peu profonde et assez régulière, quoique formée par des bosselettes qui règnent sur toutes les parties du fruit. Épicarpe vert foncé, épais, gras, finement ponctué de roux, légèrement taché de la même couleur vers le calice et le pédoncule, coloré ou lavé de carmin clair, du côté frappé par les rayons solaires ; passant au jaune-citron à l'époque de la maturité qui a lieu ordinairement de janvier en mars et se prolonge même, dit-on, jusqu'en avril. Les pepins sont nombreux, assez gros, courts, brun-roux ombré de marron foncé aux deux bouts. Chair blanche, mi-fine, fondante ; eau abondante, sucrée et agréable.

Historique.—C'est en 1856 que M. Barthère, aîné, a présenté sa trouvaille à la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne ; c'est en janvier 1861 que M. Carrière l'a décrite dans la *Revue horticole*, et en janvier 1862 que M. Laujoulet, à l'appui d'une belle planche coloriée représentant la Poire *Duchesse d'Hiver*, a également écrit, à ce sujet, dans la même publication, un long article auquel nous empruntons la phrase suivante :

« L'échantillon que reproduit avec une fidélité si scrupuleuse la figure coloriée ci-contre, mesure, en tous sens, 33 centimètres de circonférence ; il pèse 530 grammes, et a été cueilli dans mon jardin,

sur un jeune arbre de trois ans, portant treize Poires d'une grosseur presque égale. »

Voici, sur l'origine de ce fruit, tout ce que nous pouvons savoir et que nous avons extrait de deux lettres, en date du 4 et du 18 novembre 1862, qu'a bien voulu nous écrire M. Barthère, aîné, horticulteur-pépiniériste à Toulouse, promoteur de la Poire *Duchesse d'Hiver* ou *Tardive de Toulouse* :

« Selon vos désirs, je me fais un grand plaisir de pouvoir vous être agréable, en vous faisant connaître l'origine de la variété de Poire *Duchesse d'Hiver*.

» Dans mes voyages pour mes plantations de jardins, j'ai l'habitude de demander de toute part si l'on sait quelque bonne variété de Poirier venue de semis.

» En 1845, au mois de septembre, me trouvant dans les environs de Calmont, arrondissement de Villefranche, département de la Haute-Garonne, on m'indiqua qu'il devait s'y trouver un gros Poirier, variété d'hiver. M'étant transporté sur les lieux, on me conduisit devant un Poirier venu de semis au milieu d'une haie ; cet arbre pouvait avoir de 15 à 20 ans ; il était menacé d'être arraché en même temps que la haie. On me donna des fruits et des rameaux, et je multipliai immédiatement cette nouvelle variété, qui a fructifié chez moi en 1856 ; je ne notai pas alors d'une manière précise le lieu où l'arbre était situé, et mes souvenirs là-dessus sont tellement confus, que mes informations sur le nom du propriétaire sont restées infructueuses : l'arbre a dû disparaître avec la haie. »

Voilà donc l'historique de la Poire *Duchesse d'Hiver* ou *Tardive de Toulouse*.

Il s'agit de savoir maintenant lequel des deux noms prévaudra et devra rester à ce beau fruit. Nous approuvons notre confrère M. Laujoulet d'avoir placé en premier celui de Duchesse d'Hiver, à cause du rapprochement très-grand qui existe entre la forme et l'aspect général de ce fruit avec ceux de la Poire Duchesse d'Angoulême ; mais il est toujours fâcheux de voir un fruit enregistré sous deux noms dans le livre de l'état civil ouvert aux produits de la pomologie ; aussi, dans notre ouvrage, dont le seul mérite sera sans doute, dans l'avenir, d'avoir établi d'une manière certaine beaucoup d'origines de fruits, croyons-nous devoir continuer ce qui

fait M. Laujoulet, sans l'approuver cependant; car nous devons faire remarquer qu'il en a été de même de la Poire gagnée par M. Rey, de Toulouse, qui tantôt est appelée Poire *Beurré Léon Rey*, Poire *Léon Rey* et Poire *Rey*, ainsi que nous l'avons constaté dans le 2ᵉ supplément de notre Table des arbres à l'étude, t. II de notre Liste synonymique historique des Poiriers. — Nous ne pouvions nous empêcher de signaler ces faits regrettables.

Ce sont MM. Bonnamy, frères, pépiniéristes très-recommandables de Toulouse, qui, avec leur obligeance habituelle, les premiers nous ont mis à même de juger ce beau fruit, qui se recommande sous tous les rapports.

Poire Belle et Bonne de Lapierre.

L'arbre mère de cette nouvelle variété est d'une vigueur moyenne, très-fertile; ses rameaux étalés indiquent peut-être une très-bonne aptitude pour la culture à haute tige; il n'a encore été multiplié qu'au printemps de 1862.

Fruit mesurant en moyenne 7 centimètres en hauteur, sur autant de diamètre.

Pédoncule fort, court, droit ou très-peu courbé, long de 10 millimètres, de couleur vert foncé, un peu charnu à sa base, attachant bien le fruit; il est implanté un peu de côté dans une cavité accidentée.

Calice à divisions courtes, grises, dressées et roides; il est placé tantôt dans une cavité assez profonde et régulièrement formée, tantôt à fleur de fruit.

Épicarpe très-rude, vert foncé, chargé de quelques taches rousses, surtout vers le pédoncule; il s'éclaire et passe au jaune pâle à l'époque de la maturation qui, en 1861, dans le premier rapport, a eu lieu vers la première quinzaine de novembre. Loges séminales petites; pepins de grosseur moyenne, brun foncé : plusieurs sont avortés.

Chair blanche, fine, mi-fondante; eau très-sucrée et assez abondante.

Le fruit, à sa parfaite maturité, exhale un parfum des plus agréables.

Cette variété est un gain provenant d'un semis de pepins de la Poire Melon de Knops, fait en 1857 par M. de Lafarge, propriétaire

au château de Lapierre, près Salers (Cantal), qui a bien voulu nous la communiquer avec deux autres dont on trouvera la description dans le tome 3e de nos descriptions de Poiriers.

Poire Monchallard.

L'arbre de cette variété est très-vigoureux, très-fertile ; il se comporte bien également sur franc et sur Cognassier ; sa forme est celle de pyramide. Nous avons donné une longue légende sur ce Poirier dans le 2e supplément de notre Liste synonymique historique des Poiriers, t. 2 ; nous ne la reproduirons pas ici ; mais nous dirons que la Poire Monchallard avait, avant de prendre ce nom, ceux de *Poire Épine rose*, *Épine d'été*, *Belle Épine fondante* et *Epine Rose de Jean Lami ;* noms sous lesquels l'arbre est sorti des pépinières de Bordeaux pendant près de 30 ans. Il avait été apporté dans cette ville, vers 1830, par un jardinier nommé Jean Lami, qui vint de Périgueux (Dordogne) s'établir à Bordeaux.

Fruit mesurant en hauteur 9 à 10 centimètres sur 7 à 8 de diamètre, en moyenne.

Pédoncule fort, roide, droit ou très-légèrement coudé, ligneux, brun clair, implanté presque à fleur de fruit ou dans un léger enfoncement.

Calice large, mi-clos, à larges divisions un peu charnues, se trouvant dans une cavité large et très-peu surbaissée. Épicarpe gras, lisse, brillant, vert très-clair, ombré de quelques taches de rouille ; il s'éclaircit beaucoup à la maturité, vers la 2e quinzaine d'août, sans cependant quitter la teinte verte.

Chair très-fine, blanche, fondante, beurrée ; eau abondante, sucrée et bien parfumée. Ce bon et beau fruit a beaucoup d'analogie avec le Beurré de Nantes ; on peut en avancer la maturité par une cueillette anticipée des plus gros spécimens.

Cette description a été faite dès 1851, après dégustation, deux années de suite, de très-belles Poires, qui nous avaient été envoyées par M. Jules Gérand, Secrétaire de la Commission de Pomologie de la Société de la Gironde.

Cette année, 1862, nous avons vu dans l'école fruitière de M. Jules Gérand, pépiniériste à Bordeaux, de superbes pyramides de cette variété couvertes de très-beaux fruits.

RAPPORTS.

Rapport sur la culture de la Vigne faite au chateau de Rocquencourt, d'après la méthode de M. Daniel Hooibrenk.

M. J. Guyot, Rapporteur.

Messieurs,

Sur l'invitation qui lui a été transmise au nom de M. le Secrétaire-général, la Commission désignée pour examiner la culture de la Vigne d'après la méthode de M. Daniel Hooibrenk, horticulteur à Hietzing, près de Vienne (Autriche), et composée de MM. Malot, Forest, Truffaut et Guyot, s'est réunie le mercredi, 15 octobre 1862, vers midi, aux potagers du château de Rocquencourt, chez M. Fournier, jardinier en chef.

M. Fournier nous a conduits vers une longue bâche vitrée qui venait d'être installée, depuis 8 à 10 jours seulement, le long d'un mur de deux mètres cinquante centimètres de hauteur et d'une longueur de cinquante mètres environ, portant les treilles traitées d'après la méthode de M. Hooibrenk.

M. Fournier nous expliqua d'abord que les résultats obtenus et qu'il allait nous montrer provenaient de vieilles treilles ne produisant rien depuis plusieurs années, tant par l'effet de l'âge que par le plus mauvais effet encore de massifs d'arbustes placés devant les treilles et très-près du mur. Il avait arraché ces massifs, ouvert de larges fosses, au pied et en avant du mur, et recouché les treilles dans ces fosses remplies de bonne terre et d'engrais, en ayant soin de ramener les broches terminales des vieux ceps stratifiés, soit contre le mur, soit à la distance de contre-espalier. C'était sur les pousses (de une, de deux ou de trois tailles) de ces recouchages que M. Fournier avait assis la méthode Hooibrenk.

Ayant pénétré dans la bâche qui n'avait été posée que pour compléter la maturité, nous avons vu toute l'étendue de la muraille garnie de jets vigoureux, montant d'abord verticalement à diverses hauteurs, depuis 0m10 jusqu'au tiers ou à la moitié de la hauteur du mur, puis détournés d'un côté et abaissés un peu au-dessous de l'horizontale de façon à former un long bois ou branche à fruit de



Fig. 1.

1m 50 à 2m de longueur (*ab* fig. 1). L'inclinaison de l'extrémité *a* de la branche à fruit était de 12 à 15 degrés; les jets étaient disposés de façon à se superposer en une espècede Thomery, comme l'indique la fig. 1 ; *ab*, *a'b'*, *a''b''*. L'aspect de la treille était irrégulier, parce que, avant que la bâche fût placée, plusieurs branches à fruit étaient attachées en sauterelles ou sorties (fig. 2) perpendiculairement au plan du mur ; elles ont dû être rentrées et rattachées au mur, à la pose de la bâche. On peut voir dans la fig. 2 la nécessité de rentrer la sortie à cause de la bâche.

Tous ces longs bois, inclinés au-dessous de la ligne horizontale, avaient la plupart de leurs bourgeons sortis et poussés, presque tous portant grappe et le plus souvent deux grappes assez belles, mais n'ayant pas toutefois les conditions de la perfection.

A tout les ceps où il n'y avait qu'un long bois, le premier œil au coude (*b*,*b'*,*b''*) avait produit un bourgeon qui, tenu verticalement et non pincé, représentait un beau bois propre à remplacer



Fig. 2.

la branche à fruit pour l'année suivante. Mais nous devons à la vérité de dire que partout où, sur le même pied, il y avait deux, trois et jusqu'à quatre branches à fruit, on ne voyait qu'un ou deux sarments propres au remplacement.

M. Truffaut fit remarquer que l'inclinaison de 12 à 15 degrés au-dessous de l'horizon était un caractère distinctif et essentiel de la méthode Hooibrenk en ce qu'elle assurait la sortie égale de tous les bourgeons de la branche à fruit et l'égale fécondité de ses bourgeons, quelle que fût sa longueur.

Cette observation nous fit examiner de près et avec soin tous les yeux compris le long des branches à fruit, et, sur un grand nombre de branches, l'égalité ne se montrait ni dans la sortie, ni dans la vigueur des bourgeons, ni dans le nombre et la beauté des grappes. Quelques branches à fruit offraient à peu près cette égalité, mais dans la plupart elle n'existait pas; la plus grande vigueur se montrait aux extrémités et surtout aux extrémités libres; le milieu était généralement inférieur et parfois tout à fait dénudé. M. Fournier explique cette inégalité par diverses causes, tantôt par les sorties qui avaient souffert, tantôt parce qu'on avait cueilli des feuilles pour la table; mais, par une cause ou par une autre, l'égalité des pousses et des grappes, le long de la branche à fruit oblique, était l'exception.

M. Guyot déclara que cette inclinaison de la branche à fruit n'est point une chose nouvelle d'abord, puisqu'elle est pratiquée de temps immémorial à Jurançon, à Madiran, sur toutes les vignes

en treilles du Lot-et-Garonne et dans toutes les sorties de l'Isère et de la Savoie où la branche à fruit de 1m40 à 2m est inclinée de la même façon que l'indique M. Hooibrenk. M. Guyot ajouta que cette inclinaison n'est ni nécessaire ni bonne, et que l'expérience a prouvé depuis longtemps que la ligne horizontale donnait, mieux qu'aucune autre direction, l'égalité de la sortie des bourgeons, de leur croissance et de leur fructification : cette égalité, si bien obtenue sur les cordons de nos treilles, disparaîtrait si ces cordons, au lieu d'être horizontaux, étaient inclinés en bas. Il en est des sarments de l'année comme des cordons; la circulation de la séve obéit à la même loi, dans les sarments que dans les cordons, et l'expérience le prouve aujourd'hui sur plus de 10,000 hectares de Vignes à longs bois horizontaux.

M. Forest dit alors, et MM. Malot et Guyot se rangent à son avis, que l'égalité de croissance et de fructification des bourgeons, le long d'une branche à fruit, tient bien plus au pinçage, fait en temps opportun et convenablement, qu'à l'inclinaison de quelques centimètres de plus ou de moins au-dessous de la ligne horizontale.

Ayant examiné et discuté les faits observés dans cette première bâche, M. Fournier nous a conduits dans une autre bâche à raisins, contenant à la fois des treilles anciennes à cordons horizontaux, garnis de leurs raisins, et des treilles recouchées (de deux ou trois tailles) formant des ceps opposés au mur, portant un, deux, trois et jusqu'à quatre longs bois à fruits, la plupart obliques en bas, mais quelques-uns horizontaux. Tous ces longs bois étaient garnis de leurs raisins. Les ceps portant trois et quatre longs bois n'offraient que un ou deux sarments de remplacement assez chétifs, et aucun de nous ne comprend comment on pourra asseoir sur eux la même taille pour l'année prochaine.

Les treilles ou ceps, traités ici d'après les conseils de M. Hooibrenk, sont chargés de grappes nombreuses, mais de troisième ou de quatrième qualité. M. Malot et M. Forest les dégustent comparativement avec les grappes des treilles en cordons ordinaires et établissent la supériorité de ces dernières, pour la fermeté, pour le goût ainsi que pour l'aspect qui en est bien plus flatteur et plus distingué. MM. Malot et Forest font aussi remarquer que chaque

portant des treilles ordinaires à cordons horizontaux offre une pousse et une fructification parfaitement égales et que chacun de leurs bras porte autant de raisins que les branches à fruit.

En somme, nous déclarons à la Société :

1° Que nous avons vu, dans la 1re et la 2e bâche, l'abondance de fruits et la vigueur de pousses qui sont la conséquence ordinaire du recouchage bien fait des vieilles treilles ;

2° Que les fruits sont portés par les longs bois un peu inclinés, comme ils se produisent sur tous les longs bois appartenant à des pousses vigoureuses et surtout lorsque leurs bourgeons sont pincés avec discernement et en temps opportun ;

3° Que l'inclinaison de 12 à 15 dégrés de ces bois n'amène point une égalité suffisante de sortie, de pousse et de fructification des bourgeons pour qu'on puisse attribuer à cette disposition rien qui diffère de ce que donne la ligne horizontale avec le pinçage ;

4° Que l'aspect, la consistance et le goût des fruits indiquent une fructification momentanée par surabondance et par jeunesse, et non une production normale et pouvant se soutenir comme dans les treilles à cordons et à coursons ;

5° Que les longs bois portent à leur coude un bourgeon de remplacement suffisant lorsque le long bois est seul sur un pied; mais dès qu'un pied présente deux, trois et quatre longs bois à fruits, il n'offre plus ni le nombre ni la force des sarments nécessaires pour pouvoir soutenir la même taille et la même conduite pour l'année suivante.

En résumé, tout en rendant hommage à l'habileté et à la sûreté pratique avec laquelle M. Fournier a établi et conduit ses expériences, nous ne pouvons trouver dans leurs résultats rien de nouveau, rien de sérieux, rien de stable qui puisse constituer une invention, ni une méthode, ni un système.

Les longs bois horizontaux inclinés en bas ou arqués pour faire produire en abondance des fruits à la vigne, sont connus et appliqués de temps immémorial en France.

Les tailles courtes pour produire de longs sarments et le redressement vertical des bourgeons pour assurer leur vigoureux développement sont également connus et appliqués partout.

L'association de la taille longue et de la ligne horizontale, pour

avoir des fruits, à la taille courte et à l'échalassage vertical, pour avoir de beaux bois, sont l'objet de pratiques et de publications qui préoccupent la France depuis plusieurs années, et l'un de nous en fait l'objet d'un enseignement spécial, depuis cinq ans, avec publication de texte et de gravures, trois ans avant M. Hooibrenk.

Dans tout ce que nous avons vu, nous n'avons pu découvrir rien autre chose que l'application de la branche à fruit renouvelée à chaque printemps et de la branche à bois reproduite à chaque saison pour remplacer la branche à fruit : le pinçage de tous les pampres de la branche à fruit et l'abstention de tout pinçage sur les bourgeons à bois : c'est précisément la méthode la plus prônée en France, depuis cinq ans.

M. Daniel Hooibrenk nous a donc paru, jusqu'à preuve contraire, pratiquer, enseigner et conseiller ce qui a été pratiqué, conseillé et publié plusieurs années avant lui. Que ceux à qui M. Hooibrenk s'est adressé ne l'aient pas su, cela se conçoit; que les conseils de M. Hooibrenk soient pour eux une révélation, un service dont ils sont reconnaissants, rien de plus naturel et de plus juste; mais il doivent s'arrêter là, parce que les pratiques et les théories que prêche M. Hooibrenk ne sont point sa propriété et ne constituent point une méthode à lui.

MM. Malot et Guyot sont allés visiter séparément les applications du système Hooibrenk très bien faites par M. Dominique Lebray, jardinier chez M. le général Jacqueminot, à Meudon. Tout ce qui vient d'être dit ci-dessus s'applique exactement à ce qu'ils ont vu chez M. le général Jacqueminot.

Messieurs,

Nous pourrions nous arrêter ici dans notre Rapport, et notre mission serait remplie à la rigueur; mais nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'étudier à fond et de mettre dans tout son jour, aux yeux de la Société impériale et centrale d'Horticulture, une prétention qui a été lancée tout à coup, sur une base préparée de longue main, avec un patronage puissant, dans trois grandes Sociétés, celle d'Horticulture de Versailles, celle d'Agriculture de France, et dans la Société impériale et centrale d'Horticulture.

Le jardin des Plantes et celui du Luxembourg s'en sont préoc-

cupés. Les expériences, les renseignements et les recommandations étaient disposés dans les jardins appartenant à trois grands noms de France et dans les jardins, serres et vignes de M. Jacquesson, marchand de vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne ; la presse agricole, vinicole et scientifique ouvrait la campagne, et la lithographie faisait tirer les images de la méthode Hooibrenk, horticulteur en Autriche, lorsqu'un de nos collègues, viticulteur français, est venu protester publiquement contre cet appareil.

Devant un tel éclat, annonçant d'une part à grand bruit une grande révolution en viticulture, découverte et révolution contestées sans réplique par un viticulteur compétent et par la plupart des viticulteurs de France, il nous a paru impossible d'arrêter notre mission à une simple constatation de faits qui pourraient être encore facilement détournés de leur signification.

Nous avons donc cherché à nous rendre compte de ce qu'on a voulu appeler le système de M. Daniel Hooibrenk.

Ici, Messieurs, nous exprimerons notre étonnement et nos regrets de ce qu'un exposé, en texte et en dessins, du système Hooibrenk n'a pas été remis à la Commission.

Lorsqu'il s'agit pour la Société impériale et centrale d'Horticulture de faire constater des résultats de culture, de conduite, de taille, de nuances ou de variétés de fleurs, de fruits ou de légumes, une simple demande de visite est toute naturelle et très-suffisante pour motiver l'envoi d'une Commission qui constate *de visu* le mérite de l'objet proposé ; mais lorsqu'il s'agit d'une méthode nouvelle et surtout d'une méthode qui s'applique à un objet aussi important que la Vigne, la Société impériale et centrale d'Horticulture, dont les décisions sont si hautes et si graves, a le droit et le devoir d'exiger un mémoire descriptif des procédés qui constituent cette méthode, l'indication de leur nouveauté, le lieu, l'époque et la durée de leur application, enfin les résultats comparatifs que l'inventeur en a obtenus et qu'il en espère.

Il est vrai que M. Hooibrenk n'a rien demandé directement à la Société : c'est M. Truffaut, l'un de nos collègues et Membre de la Commission, qui, frappé de la lucidité des principes de M. Hooibrenk et lié d'ailleurs avec lui par d'anciennes relations, a appelé

sur la méthode de M. Hooibrenk l'attention de quelques particuliers, et celle de la Société; c'est là ce qu'il nous a dit spontanément et avec une loyauté qui l'honore.

Interpellé par nous sur l'absence de tout document produit à la Société sur le système Hooibrenk, M. Truffaut nous a déclaré : que M. Hooibrenk n'écrivait rien, n'adressait aucun écrit à aucune Société, ne nommait personne dans ses enseignements, n'arborait aucun système et se contentait de dire : Faites cela, vous vous en trouverez bien. (M. Truffaut accepte la phrase ci-dessus en y ajoutant cette déclaration, que M. Hooibrenk lui a déclaré que s'il n'écrivait pas, c'est qu'il voulait que les faits parlassent avant les écrits).

Tout en nous inclinant devant la sincérité de la croyance de M. Truffaut à cet égard, nous n'avons pu croire que M. Daniel Hooibrenk, homme très-habile, très-disert et assez actif pour avoir fait parler de lui, il y a vingt ans, en France, venant de Hollande, sa patrie; pour avoir excité l'attention en Autriche et en Hongrie après vingt ans de séjour près de Vienne, et pour se faire tout à coup une bruyante réputation en France, nous n'avons pu croire, disons-nous, que M. Daniel Hooibrenk n'ait pas quelque motif sérieux pour ne plus rien imprimer directement sur sa méthode, et pour laisser à d'autres le soin d'en faire la réputation, sans la signer de sa main.

Nous avons donc dû rechercher dans les gravures et textes publiés, soit par M. Hooibrenk, soit en son nom par ses amis, soit dans les polémiques soulevées par ses publications, les lumières qui nous manquaient relativement à sa méthode de viticulture et aux faits divers qui peuvent s'y rapporter.

Dix publications ont mis en pleine lumière cette méthode et ces faits, savoir : le numéro du journal *la Bourgogne* du 15 mars 1860 et celui du 15 avril; les numéros du journal d'*Agriculture pratique* des 5 avril 1860, 5 et 20 septembre, 5 octobre 1862; le numéro du *Cosmos* du 28 mars 1862; les numéros de juillet et août 1862 de la *Revue viticole;* enfin le tableau gravé de la méthode Hooibrenk que nous avons vu, le 15 octobre dernier, chez M. Fournier, à Rocquencourt.

Dans le numéro du 15 mars 1860 du journal *la Bourgogne*, publié

par M. Ladrey, on lit, à la première page de la livraison (page 129 du volume):

« Description d'un nouveau système de culture de la Vigne par Daniel Hooibrenk, horticulteur près de Vienne (Autriche); traduit de l'allemand par M. X. »

Dans cet écrit, M. Hooibrenk parle en son nom personnel; c'est donc là son système. Il dit que la culture est nouvelle, qu'elle s'appuie sur la physiologie végétale et qu'elle s'applique dans les jardins et dans les vignes.

« Pour donner plus de clarté à ce nouveau procédé (dit M. Hooi-
» brenk), j'y ajoute trois figures..... qui ne représentent pas les ré-
» sultats de la méthode d'une façon invariable...... »

» La figure 1re (Voy. fig. 3) montre comment la Vigne doit être
» taillée et travaillée au printemps.

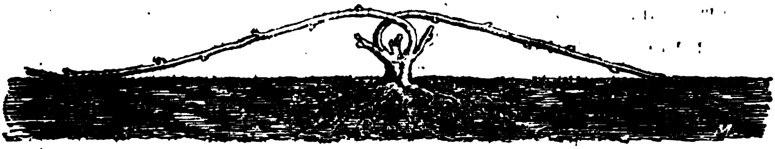


Fig. 3.

» La figure 2e (Voy. fig. 4.) représente le développement de cette
» Vigne pendant l'été.

» La figure 3e (Voy. fig. 5) fait voir comment la Vigne doit être disposée au printemps suivant.

» Choisir sur le cep les deux meilleurs sarments, les tailler à 10
» ou 12 yeux, *et les recourber fortement au-dessus du cep comme*
» *l'indique la fig*, 3. Cette dernière opération est très-importante;
» elle est indispensable, *dût même le sarment se briser un peu*.....
» Au printemps suivant les sarments *recourbés* sont taillés à un œil
» et remplacés par ceux qui avaient une direction verticale.

» L'année suivante, les deux sarments que l'on préparait à porter
» fruit seron taillés et *courbés d'après la méthode donnée plus*
» *haut*. »



Fig. 4.



Fig. 5.

D'après l'exposé dont ceci est extrait, il n'y a plus lieu de dire que M. Hooibrenk n'écrit rien. Voilà bien la *méthode* que M. *Hooibrenk* réclame comme *sienne*.

Dans cette même publication, page 133, ligne 2, M. Hooibrenk imprime ceci : « La feuille est le laboratoire dans lequel les matériaux provenant du cep ou de l'atmosphère sont élaborés pour » être portés ensuite dans les cellules *du fruit* et du bois. De plus » les principes qui ne conviennent pas à la nourriture de la plante » ou qui lui sont absolument nuisibles sont *éliminés par* les vais-

» *seaux en spirale* qui se trouvent vers *les bords des feuilles et que* » *j'ai découverts.* »

Devons-nous croire M. Hooibrenk sur parole? A-t-il réellement découvert les vaisseaux spiraux dont il parle? Et ces vaisseaux auraient-ils l'usage qu'il leur assigne?

Quoi qu'il en soit, 20 jours après cette publication de *la Bourgogne*, dans le numéro du 5 avril 1860 du Journal d'Agriculture pratique, M. Guyot écrivait que le prétendu système de M. Hooibrenk n'était qu'un plagiat et une mascarade de la viticulture française, résumée, gravée et publiée depuis 1857, dans le Journal d'Agriculture pratique; il déclarait que la disposition bilatérale de la branche à fruit était déplorable en pratique viticole et que la courbure au-dessus du cep était un simple déguisement qui ne serait point appliqué, et il envoyait sa déclaration et ses publications à M. Hooibrenk, en Autriche.

Or, qu'est-il arrivé, Messieurs? C'est que M. Hooibrenk a fait faire, même en Autriche, de nouvelles gravures, dont nous avons vu le tableau chez M. Fournier, où il abandonne à la fois la courbure du sarment au-dessus du cep et le système bilatéral pour prendre le système unilatéral et l'abaissement tout simple de la branche à fruit, c'est-à-dire le système purement français. Nous nous trompons; il conserve une variante, il abaisse la branche à fruit, comme l'indique la figure 5, de 10 à 12 centimètres par mètre.

Voilà en quoi il fait consister son système.

Dans son nouveau tableau, M. Hooibrenk donne une figure (Voyez fig. 7) que seule nous avons vu pratiquer, plus une figure bilatérale que nous n'avons pas vue.

Or, ce système est pratiqué spécialement dans trois départements de France et partiellement dans plus de vingt départements, et M. Hooibrenk y renoncera, comme il a renoncé à ses autres propositions graphiques; mais d'ici là il espère bien avoir atteint son but et avoir établi qu'il est l'auteur de la méthode française (fig. 6) à laquelle il est complétement étranger. Il résulte évidemment pour nous, de la comparaison de son premier texte et de son premier tableau avec sa pratique actuelle et avec son second tableau, qu'il a complétement abandonné ses travestissements, et que non-seulement M. Hooibrenk n'a point de méthode personnelle qu'il puisse

appliquer et recommander régulièrement, mais qu'il propose ncore des dispositions que la moindre habitude pratique de la Vigne et des treilles conduit à considérer comme impossibles. Voici la

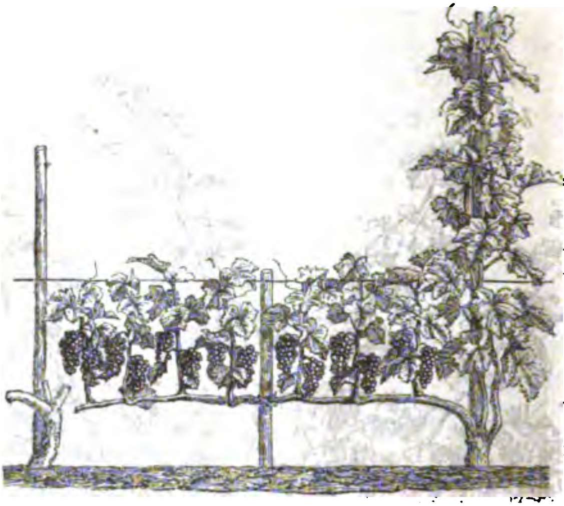


Fig. 6.

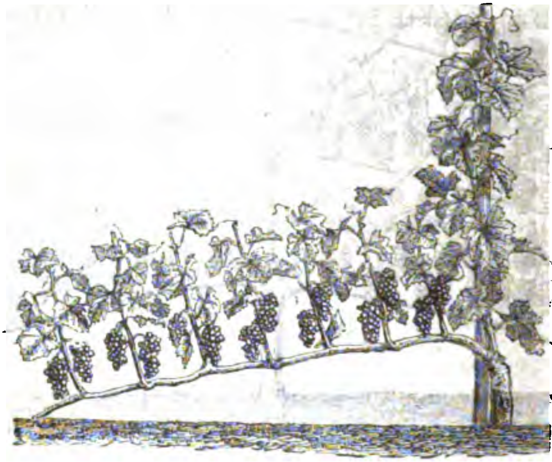


Fig. 7.

forme de treille (fig. 8) qu'il donne comme modèle dans des gravures exposées en tableau chez M. Fournier :

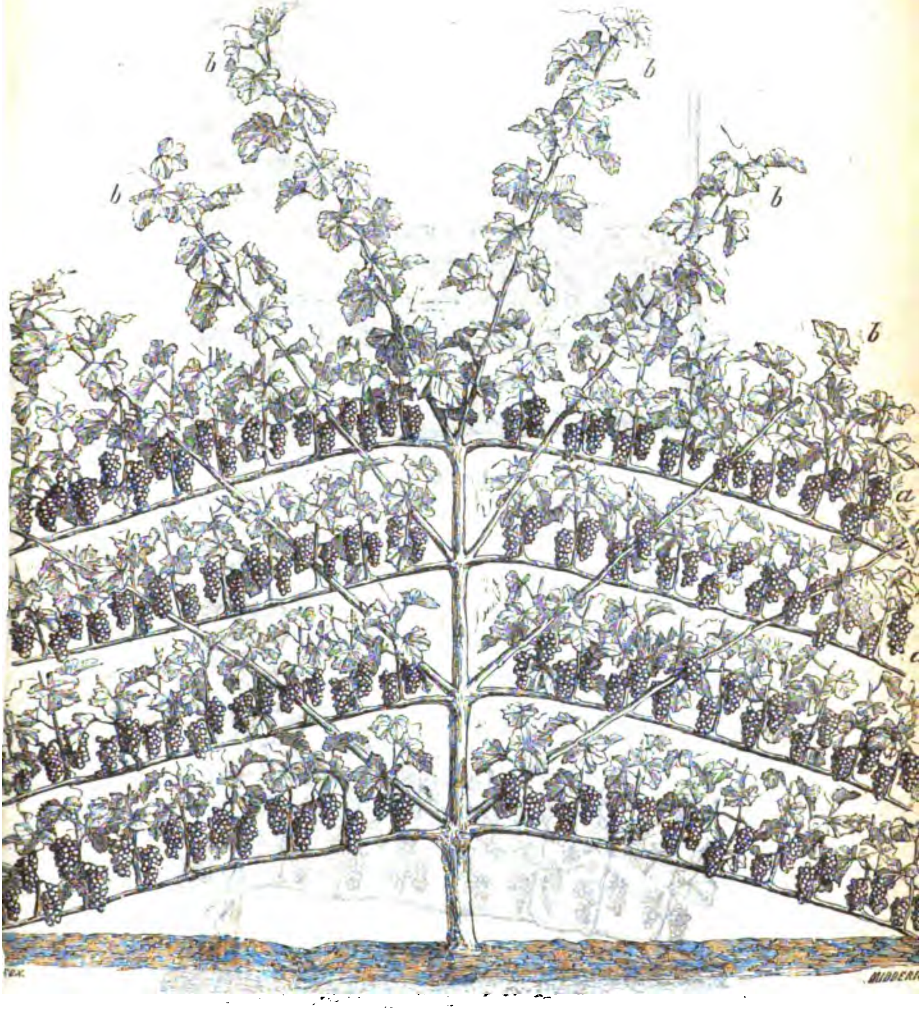


Fig. 8.

M. Forest et M. Malot font remarquer que, dans ses gravures, M. Hooibrenk présente partout les rameaux de la Vigne comme opposés, au lieu d'alternes qu'ils sont, ce qui causerait de grands embarras à ceux qui voudraient suivre ses gravures dans une Vigne à plusieurs étages.

a, a, a, a, a, a, a, a, sont huit branches à fruit de 1m 50 à 2m de long chacune, à la base desquelles doivent pousser autant de sarments de renouvellement, c'est-à-dire huit sarments de renouvellement *b, b, b, b, b, b, b, b,* de 2 à 3m de longueur et d'un seul jet, la même année. Jamais, nous en sommes convaincus, M. Hooibrenk ne créera un pareil phénomène, et s'il le crée, il ne le tiendra viable que pendant un an ou deux au plus, et encore avec des dépenses énormes d'engrais et de temps.

Toutes les pratiques arboricoles établissent que l'abondance des fruits éteint la production du bois et réciproquement que la surabondance du bois éteint la grande production des fruits. Jamais donc 8, 6, 4 branches de deux mètres, chargées de fruit, ne permettront à 8, 6, 4 jets de deux mètres de se produire sur une même souche, en même temps. Tout ce que nous avons vu des longs bois multiples à Rocquencourt corrobore notre conviction à cet égard.

Nous avons donc lieu de penser que M. Hooibrenk n'a pas bien compris le système du long bois horizontal à fruit et du courson à bourgeon vertical (dont la viticulture française s'occupe avec un vif intérêt depuis 10 à 12 ans surtout) dans son application aux vignes basses sur souches : nous croyons qu'il s'est trompé en s'efforçant d'étendre cette application aux treilles.

En souches basses et pressées, la Vigne est tenue dans un état de contrainte qui ne satisfait jamais suffisamment à sa nature expansive et ne permet jamais à son arborescence de se compléter ; aussi, en lui laissant un long bois, tout en rabattant à coursons ses autres sarments, on lui donne une extension partielle qui souvent est favorable à sa vigueur ; mais quand on satisfait aux conditions de l'existence expansive et vagabonde de la Vigne en l'élevant en treille et en la prolongeant en cordons, elle donne alors autant de fruits et autant de bois qu'elle peut en donner : c'est le Pommier ou le Poirier en plein-vent au lieu du Pommier ou du Poirier en cordons ; nous

sommes donc convaincus que les longs bois (multiples et autres que les broches terminales) ne peuvent s'adapter à la conduite normale et permanente de nos treilles.

Si l'absence de prévoyance et de mesure se révèle pour les treilles dans les pratiques de M. Hooibrenk, nous pouvons dire qu'il porte encore plus loin ses erreurs dans les applications qu'il en fait aux vignes. Ici il n'y a plus rien de commun entre ses principes et ses pratiques; sur ce point nous avons un témoignage irrécusable, celui de M. Truffaut. M. Hooibrenk, dans le cours du printemps et de l'été derniers, annonçait à MM. Truffaut, Carrière, Hardy, Rivière, Rémond et à tout le monde, les merveilleux résultats qu'il obtenait par sa méthode sur les vignes de M. Jacquesson, à Châlons-sur-Marne et à Sillery; or, vers la fin de septembre, M. Truffaut et les horticulteurs ci-dessus nommés sont allés voir les vignes de M. Jacquesson, à Châlons-sur-Marne et ils n'ont rien vu dans ces vignes qui se rapportât à la méthode ni aux théories dont M. Hooibrenk les avait entretenus; à l'exception des treilles, et d'un carré de vignes traités normalement, dans le reste, chaque cep présentait ses sarments réunis en une, ou divisés en deux poignées, étalés sur terre et maintenus en paquet absolument contre le sol et donnant un mélange de bois, de feuilles, et de raisins pêle-mêle sur de la tannée, sans sarments dressés et soutenus verticalement pour remplacement et par conséquent sans conduite méthodique possible. M. Guyot a vu, à Sillery, les mêmes dispositions signalées par M. Truffaut et ils sont d'accord pour déclarer qu'il n'y a là rien de commun entre les écrits, les dires et les pratiques de M. Hooibrenk. M. Truffaut l'a fait observer à ce dernier.

Nous croyons donc, Messieurs, que M. Hooibrenk ne nous a apporté rien qui ne fût publié et pratiqué en France avant son apparition, et nous sommes bien sûrs d'être appuyés par tous les Membres de la Société impériale et centrale d'Horticulture lorsque nous leur dirons ce qui a été dit, en 1860, sur la même question, par un publiciste éminent dans l'agriculture comme dans la science : *Rendons aux Français ce qui appartient aux Français.*

M. Truffaut signe sous la réserve expresse que l'expérience sera continuée, notamment dans la comparaison de la branche à fruit horizontale avec la branche à fruit oblique en bas. — La

majorité adhérerait à cette réserve si elle n'était pas convaincue que la méthode Hooibrenk a été pratiquée en France antérieurement.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans dire à la Société combien nous avons admiré la tenue des potagers, des bâches à raisins, des serres tempérées chaudes, jardins d'hiver, des parterres et du parc du château de Roquencourt, et combien la beauté ainsi que la richesse en plantes ordinaires et rares, en massifs, pelouses et décorations du meilleur goût et du plus grand effet, nous ont frappés d'admiration. M. Fournier, l'habile horticulteur qui dirige toutes ces cultures sous les inspirations de Mme Furtado, nous les a fait visiter dans tous leurs détails, et Mme Furtado a bien voulu nous donner sur ces diverses cultures d'utiles renseignements.

Le gracieux accueil qui a été fait à vos Commissaires est considéré par eux comme un hommage rendu à notre Société à laquelle Mme Furtado a maintes fois témoigné un vif intérêt.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de Beaune;

Par M. Loise.

Messieurs,

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Beaune a tenu sa septième Exposition les 13, 14 et 15 septembre dernier. Délégué par M. le Président pour représenter la Société impériale à cette solennité et faire partie du Jury, j'ai à vous rendre compte de ma mission.

Depuis sa fondation, sous l'active impulsion de son honorable Président, M. le Baron de Gravier et de MM. les Membres du bureau, cette jeune Société marche dans la voie du progrès, et sa dernière Exposition, digne de celles qui l'ont précédée, a montré à MM. les organisateurs de cette fête horticole avec quel zèle les horticulteurs de l'arrondissement et même de localités assez éloignées venaient répondre à leur appel.

Vingt et un concours étaient ouverts; presque tous ont été parfaitement remplis. Je vous signalerai seulement les lots les plus remarquables.

Les fruits étaient en assez grand nombre et témoignaient hautement des progrès que l'arboriculture fait dans cette contrée. M. Marjollet, propriétaire à Couchey (Côte-d'Or), avait exposé une collection nombreuse de fruits variés, qui a remporté le 1er prix, médaille de vermeil. M. David, père, jardinier à Beaune, avait aussi un très-beau lot qui a obtenu le 2e prix. Parmi les exposants de cette première partie, je signalerai particulièrement M. Jules Ricaud, Secrétaire de la Société, qui avait exposé hors concours. Des médailles d'argent ont été remportées par M. Blin Bizot, jardinier à Pommard, M. Charbonnier, propriétaire à Beaune, et M. Paulin Guyard.

Le premier prix, médaille d'argent, proposé pour une corbeille de Chasselas, a été remporté, *ex æquo*, par MM. Commeaux et Rose Charmeux, de Thomery.

La culture maraîchère était dignement representée par M. l'Abbé Rey, de Cîteaux.

Les honneurs de la floriculture reviennent à notre habile collègue de Dijon, M. Henry Jacotot, horticulteur, qui a obtenu une médaille de vermeil pour son bel apport de plantes variées, et une médaille d'argent pour ses magnifiques bouquets montés.

M. Jean Muller, jardinier de M. Masson, à Chassagne, a obtenu une médaille d'argent pour une belle collection de plantes variées et de *Lantana* de semis.

Une belle collection de *Phlox decussata* de semis présentée par M. Renaud Guépet, horticulteur à Châlons-sur-Saône, a été récompensée d'une médaille d'argent. M. Martenot, jardinier chez M. le baron de Gravier, avait exposé hors concours une belle collection de *Begonia* qui lui a valu une mention très-honorable. Je signalerai aussi le lot de fleurs coupées de M. Charles Chevignard, les Dahlias de M. Félix Poulet, et les Roses-trémières et Dahlias de MM. Berthaud et Cie, horticulteurs à Saint-Maur.

Enfin l'ensemble de cette Exposition était remarquable, et l'empressement avec lequel elle était visitée par le public de cette petite localité est un témoignage de l'intérêt que chacun porte à l'horticulture.

Je ne terminerai pas sans vous faire part de l'accueil tout bienveillant qui a été fait à votre délégué par MM. les Membres du

bureau, et de la courtoisie avec laquelle le Président a dirigé les opérations du Jury.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

ILLUSTRATION HORTICOLE.

Nidularium Innocentii CH. LEM. *Ill. hort.*, juill. 1862, pl. 329. — Nidulaire de St-Innocent. — Brésil. — (Broméliacées).

Cette brillante Broméliacée avait été annoncée antérieurement par M. Ch. Lemaire dans les Miscellanées du 2e volume de l'*Illustration horticole* (p. 43); elle est aujourd'hui décrite par lui et figurée dans la même publication, d'après des pieds vivants qui ont fleuri dans les serres de M. A. Verschaffelt. Cette plante a été découverte, il y a quelques années, par M. Pinel, au Brésil, sur les sommités de la Serra de Morro-Queimado. Ce zélé collecteur, croyant qu'elle devait former un genre nouveau, l'avait envoyée, dès 1854, à M. le marquis de St-Innocent, en lui donnant le nom de *Gemellaria Innocentii*; mais les caractères qu'elle présente la rattachant au genre *Nidularium*, elle doit désormais garder la dénomination de *N. Innocentii* qu'elle reçoit de M. Ch. Lemaire. — C'est une Broméliacée curieuse par le contraste frappant qui existe entre ses feuilles normales allongées, d'un vert bronzé plus ou moins foncé en dessus, colorées inférieurement en violet ou pourpre sombre plus ou moins cuivré, et les feuilles florales oblongues-lancéolées qui entourent ses fleurs blanches; ces dernières feuilles sont colorées en très-beau rouge ponceau et, par leur rapprochement, elles semblent former une sorte de grande corolle de cette teinte. Les feuilles, soit florales, soit normales, sont bordées de dents de scie serrées et piquantes; toutes aussi sont embrassantes à leur base. — On devine que le *Nidularium Innocentii*, en raison de sa patrie, exige la serre chaude.

Agave schidigera Ch. Lem. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 330. — Agave porte-copeaux. — Mexique. — (Amaryllidées-Agavées).

Voyez, pour cette singulière espèce, le *Journal*, VII, 1861, p. 502.

Camellia, comtesse Lavinia Maggi. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 331.

Magnifique variété qui a été obtenue de semis, il y a peu d'années, dans les jardins du comte Onofrio Maggi, et qui a déjà été figurée dans la *Flore des serres*, XIII, plan. 1323 (Voyez le *Journal*, VI, 1860, p. 470).

Heliconia aurantiaca Ghiesbr. et Ch. Lem., *Ill. hort.*, août 1862, pl. 332. — Héliconie à spathes orangées. — Mexique. — (Musacées).

Espèce découverte, il y a quelques années, par M. Ghiesbreght, dans les parties méridionales du Mexique et envoyée par ce zélé botaniste-voyageur, en 1860, à l'établissement de M. A. Verschaffelt, dans lequel elle a fleuri dès l'année suivante. C'est une plante haute au plus de 0 m.50, glabre dans toutes ses parties, dont les feuilles sont d'un beau vert lustré, les inférieures espacées, oblongues-lancéolées, étroites, arrondies à la base, aiguës et un peu acuminées au sommet, longues, en moyenne, de 0 m.06-0m.07, pétiolées, tandis que les supérieures sont presque sessiles, engaînantes. Dans le haut de la tige se trouvent 3 ou 4 bractées ou spathes colorées en fort beau rouge-orangé jusqu'à leur tiers supérieur, qui est vert, allongées, ployées en nacelle, dont les supérieures embrassent un groupe de 2-4 fleurs très-allongées, jaunâtres, portées chacune sur un court pédoncule rouge. — M. A. Verschaffelt dit qu'il réussit parfaitement dans la culture de cette plante en la tenant dans une terre bien meublé, mais cependant riche en humus, et en lui donnant de fréquents arrosements pendant qu'elle est en végétation. Il est bon de l'arroser de temps en temps avec un peu d'engrais liquide. On la multiplie sans peine au moyen des turions qu'elle développe en grand nombre et aussi par ses graines qu'elle mûrit sans grande difficulté.

Rhododendron (hyb.) Verschaffeltii, *Ill. hort.*, l. c., pl. 333.

Ce bel arbuste provient du *Rhododendron* Queen Victoria, fécondé par le *R. Pardoloton*; il a été obtenu par M. A. Verschaffelt

à qui le dédie M. Ch. Lemaire. Ses grandes fleurs, qui n'ont pas moins de 0m.08 de largeur, et qui sont groupées au sommet des rameaux en très-gros bouquets compactes, ont le fond blanc, lavé et moucheté de lilas tendre. La portion supérieure de leur corolle est occupée en majeure partie par une grande tache pourpre sur laquelle et autour de laquelle se montrent en très-grand nombre des accents circonflexes pourpre-noir. C'est un grand arbrisseau bien ramifié et de plein air.

Rosé (Thé) **l'Enfant trouvé.** — *Ill. hort.*, l. c., pl. 334.

Pour cette belle Rose, qui a été mise récemment dans le commerce par M. Benjamin R. Cant, de Colchester, voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 245.

Hechtia Ghiesbreghtiana Ch. Lem., *Ill. hort.*, l. c., *Miscel.*, p. 70. — Hechtie de Ghiesbreght. — Mexique. — (Broméliacées?).

M. Ghiesbreght a envoyé tout récemment à l'établissement de M. A. Verschaffelt une plante dans laquelle M. Ch. Lemaire a reconnu une espèce nouvelle du genre *Hechtia*, genre établi par Klotzsch, en 1835, et rangé par ce botaniste (et après lui par M. Lindley, *Vegetable Kingdom*) parmi les Broméliacées. M. Ch. Lemaire doute que ce soit dans cette famille que rentre le genre dont il s'agit. Le rédacteur de l'*Illustration horticole* signale cette nouvelle plante dans les termes suivants : « Nous recommandons aux amateurs l'*Hechtia Ghiesbreghtiana,* au stipe caulescent, aux nombreuses feuilles, lesquelles, fasciculées en rosette, longuement arquées-retombantes, très-longuement acuminées, très-charnues, couvertes par dessous d'une épaisse pubescence blanche, en-dessus d'un vert luisant, passant au violet sombre sous l'influence solaire, et bordées régulièrement de forts et robustes aiguillons, font un superbe et pittoresque effet. »

Pomme (Calville) **Garibaldi,** *Ill. hort.*, septembre 1862., pl. 335.

Cette nouvelle variété de Pommier a été obtenue par M. Fontaine, de Ghélin, d'un semis fait en 1842. Elle a produit pour la première fois en 1860. L'arbre en est très-vigoureux, très-fertile, d'un beau port. Le fruit est gros, globuleux, relevé de 5-6 côtes arrondies, couvert d'une peau d'un beau jaune avec quelques petites

macules brunes, profondément ombiliqué à la base et au sommet. La chair en est ferme, blanchâtre, juteuse, d'une saveur très-sucrée, agréablement parfumée. C'est un excellent fruit de dessert qui mûrit à la mi-septembre et qui se conserve jusqu'à la fin d'avril.

Kerria japonica DC., var. **fol. argenteo-variegatis**. — *Ill. hort.*, l. c., pl. 336. —Japon. — (Rosacées-Spirées).

Tout le monde connaît aujourd'hui le *Kerria japonica* DC., charmant arbuste à fleurs jaunes, ordinairement doubles, très-nombreuses et se succédant pendant longtemps, arbuste qui a porté longtemps le nom de *Corchorus japonicus* que lui conservent encore, fort à tort, beaucoup de personnes. On doit maintenant à M. Siebold l'introduction d'une variété de cette jolie espèce dans laquelle les feuilles sont largement panachées sur les bords de blanc d'argent mat qui produit un charmant effet. Cette variété paraît être d'une rusticité égale à celle qui distingue le type; comme celui-ci, elle se plaît dans un sol frais et profond et à une exposition à moitié ombragée. On la multiplie sans peine de boutures.

Lonicera brachypoda DC., var. **foliis aureo-reticulatis**. — *Ill. hort.*, l. c. pl. 337. — Chèvrefeuille à court pétiole, var. panachée de jaune. — Japon. — (Caprifoliacées).

C'est l'élégante variété de Chèvrefeuille à feuilles marquées d'un réseau jaune d'or sur fond vert, qui a été signalée dernièrement dans cette Revue bibliographique, d'après le Journal anglais *The Florist*, sous le simple nom de *Lonicera aureo-reticulata* (Voyez le *Journal*, VIII, 1862, p. 664).

RECTIFICATIONS.

Dans le cahier de novembre, p. 698,

1o Au lieu de: Par M. B., lisez: par M. V.;

2o A la 21e ligne, au lieu de : à 8 ou 50 décimètres, lisez: à 8 ou 10 centimètres.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VIII DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE.

N. B. Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue Bibliographique étrangère, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont tous en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*. Les articles de la Revue Bibliographique française sont distingués par l'abréviation suivante (R. b. f.).

PAGES

***Adelaster albivenis* 538
*Aération du sol; M. JAEGER. 60
* *Agave schidigera*. 782
AIROLES (J. DE LIRON D'). — Description de deux Pommes. 347
AIROLES (J. DE LIRON D'). — Description de cinq Poires. . 759
AIROLES (J. DE LIRON D'). — Description de la Poire Chamaret 697
AIROLES (J. DE LIRON D'). — Description des Poires Beurré Jalais et Bergamotte Lesèble. 573
AIROLES (J. DE LIRON D'). — Description des Poires Souvenir Favre et Chaigneau . . 502
AIROLES (DE LIRON D'). — Poire Braconnot. 349
Airoles (de Liron d'); Rapport sur ses publications; M. PIGEAUX. 511
AIROLES (J. DE LIRON D'). — Rapport sur une Pomme envoyée par M. Lesèble . . . 111
AIROLES (J. DE LIRON D'). — 2e Rapport sur une Pomme envoyée par M. Lesèble. . . . 545
Album de la Société, planche XVII; *Phalænopsis Schilleriana*; texte; M. DUCHARTRE. 609
Allocution de M. PAYEN. 425
* *Alocasia macrorrhiza variegata* 186
**Amaryllis* unique 415
*Amélioration et conservation des espèces et variétés; M. MASSBERG. 318
**Amorphophallus Wallisii*. . . 312
*ANDERSON (JAS.). — Choix parmi les Camellias 540
**Androlepis Skinneri*. 119
**Anemiopsis californica* . . . 374
**Anguria Warscewiczii*. . . . 378
**Anthurium leuconeurum*. . . . 249
**Anthurium Scherzerianum*. 660
**Aralia papyrifera* et sa culture; M. STELZNER. 606

PAGES.
*Arbres fruitiers. (Époque convenable pour la taille des) . 123
*Arisæma præcox. 121
*Aristolochia arborea 375
*Arnebia Griffithii. 121
Asperges de MM. Lhérault (Rapport sur les); M. Gauthier. 518
Asperges de MM. Lhérault; Rapport supplémentaire; M. Gauthier 649
*Azalea Duc d'Arenberg . . . 447
*Azalea indica Ch. Enke. . . 59
Baltet (Ch.) — Note sur la taille du Poirier 39
*Bananier de la Chine; sa culture forcée; M. Regel . 252
Barbier; Rapport sur un ouvrage de lui; M. H. Lecoq. 509
Baron (Philib.); Rapport sur des arbres cultivés par lui; M. Malot 175
*Basseville. Compte rendu de l'Exposition du Havre . . . 241
*Beaucarnea recurvata. . . . 59
*Begonia Kunthiana 185
*Begonia longipila 186
*Begonia prismatocarpa 535
*Behlke. Moyen pour la destruction des Pucerons . . . 492
Belhomme. Destruction des Insectes 570
*Billbergia bivittata 122
Boisduval. Compte rendu de l'Exposition d'Orléans . . . 180
Boisduval. — Exposition de Nantes en 1861. 369
Boisduval. — Larves des bourgeons de Poiriers 404
Boisduval. — Rapport sur un mémoire de M. Duval relatif à la destruction des Hannetons 701
*Bolbophyllum barbigerum. . . 186
PAGES
*Bolbophyllum cupreum . . . 659
*Bolbophyllum Rhizophoræ. . . 535
Bonnard; Rapport sur ses cultures; M. Louesse 706
Bouchet. — Compte rendu de l'Exposition de Caen . . . 652
Bouhans. — Culture de l'Igname de Chine et du Cerfeuil bulbeux; 276
Bourgeois. — Méthode pour l'incision annulaire de la Vigne. 164
*Breuer. — Doit-on former la tige avec le sauvageon ou avec la greffe? 670
Bruineur de M. Sales-Girons, (avec fig.) — 506
Bulletin bibliographique
— janvier 1862. 29
— février. 79
— mars. 143
— avril. 208
— mai. 273
— juin. 334
— juillet. 398
— août. 492
— septembre 562
— octobre. 632
— novembre. 687
— décembre. 749
*Caladium bicolor splendidum 721
*Caladium cupreum. 56
*Caladium Devosianum 721
*Caladium? Lemaireanum . . 188
*Caladium macrophyllum . . . 537
*Caladium regale 537
*Caladium Schmitzii. 56
*Caladium Schoelleri. 56
*Calcéolaires ligneuses, 2 variétés 413
*Calceolaria var. 247
*Camellia Cora L. Barton. . . 539
*Camellia comtesse Lavinia Maggi. 782

PAGES.

*Camellia Master rosea 415
*Camellia Reine des Beautés . . 58
*Camellia reticulata flore pleno. 186
*Camellia tricolor imbricata plena 188
*Camellias; choix à faire parmi leurs variétés; M. Jas. Anderson 540
*Catalpa Kæmpferi 538
*Catasetum Baraquinianum. . . 785
Cels (F.). — Description des variétés du Cereus Pentlandi 495
574
Cels; Rapport sur ses cultures d'Agave; M. Guédeney . . . 587
Cereus Pentlandi (Description des variétés du); M. F. Cels 495
574
*Ceropegia Gardneri. 535
Chardon, jeune. — Rapport sur les arbres de M. Jupinet 177
*Choix à faire parmi les Camellias; M. Jas. Anderson. . . 540
Choix des Pommes de terre pour plantations; M. Vuitry 567
Choix du verre pour l'horticulture; M. Robson 125
*Clarkia pulchella flore pleno. 143
*Clerodendron calamitosum . . 374
*Clerodendron Lindleyi. . . . 314
*Clerodendron Thomsonæ . . . 536
Clichy; Rapport sur ses arbres; M. Michelin 360
*Clomenocoma montana 536
*Clusia Brongniartiana 662
*Cœlogyne Parishii. 662
*Cole (Nathan). — Maladie du Céleri. 544
*Coleus Verschaffelti 415
Collection de Pommes de terre de la Société (Rapport sur la); M. Courtois-Gérard. 146

PAGES.

Collection de fruits moulés; Rapport sur son état; M. Michelin 90
Comité d'Arboriculture; Compte rendu de ses travaux; M. Michelin 86
Comité de Culture potagère (Compte rendu des travaux du); M. Louesse. 82
Comité de Floriculture; Compte rendu de ses travaux; M. A. Dupuis 92
Commission des récompenses; procès-verbal. 427
Comparaison des Pommes de terre Blanchard et Œil violet; M. de Lambertye 346
Compte rendu des travaux de la Société en 1861; M. Duchartre 5
Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture; M. Michelin. 86
Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère; M. Louesse. 82
Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture; M. A. Dupuis 92
*Conservation de Figuiers en hiver; M. Engel. 418
*Convolvulus cantabricus stellatus novus. 411
Cordon bisannuel pour la Vigne; M. Delaville (A). 339
Coursage des vieux Pêchers; M. Leroy (R. b. f.) . . . 127
Courtilières; leur destruction; M. Desprez 644
Courtois-Gérard (Rapport sur 2 ouvrages de M.); M. A. Dupuis. 51
Courtois-Gérard. — Rapport sur la collection de Pommes

PAGES.

de terre de la Société. . . . 146
*Cranston. — Nouveau système de serres. 250
*Craspedia Richea. 122
*Crassula multicava. 539
*Crocus ochroleucus. 376
Culture comparative de diverses Pommes de terre ; M. Lachesnaye. 337
Culture de la Pomme de terre ; méthode suivie par M. Raveret 647
Culture de l'Igname de Chine et du Cerfeuil bulbeux ; M. Bouhans 276
Culture des Nepenthes ; M. A. Rivière 694
Culture des Pommes de terre ; M. V. 698
Culture du Framboisier ; M. Robin 337
Culture du Potiron jaune gros ; M. Fournier. 566
*Culture forcée du Bananier de la Chine ; M. Regel. . . . 252
Cultures de Boskoop ; M. Ottolander. 341
*Cypripedium Dayanum. . . 604
*Datura arborea ; moyen de l'avoir très-petit. 417
Delaville (A). — Cordon bisannuel pour la Vigne 339
Demars ; Rapport sur ses cultures ; M. Vivet 52
*Dendrobium Lowii. 377
*Dendrobium primulinum. 130
*Dendrobium triadenium. . . . 185
Denis (Th.). — Naturalisation et conservation des arbres et arbustes à demi rustiques . . 280
Denis (Th.). — Note sur des plantes aquatiques. . . . 402

PAGES.

Denuelle. — Rapport sur les bordures en fonte de M. Borel. 409
Description de 5 Poires ; M. de Liron d'Airoles. 759
Description de 2 Pommes ; M. de Liron d'Airoles. . . 347
Descriptions des Poires Beurré Jalais et Bergamotte Lesèble ; M. de Liron d'Airoles. . 573
Description des Poires Souvenir Favre et Chaigneau ; M. de Liron d'Airoles . . 502
Description des variétés du Cereus Pentlandi ; M. F. Cels. 495, 574
Destruction des Coutilières ; M. Desprez. 644
Destruction des Insectes ; M. Belhomme 570
Destruction des Mousses et Lichens sur les arbres ; M. A. Eloffe. 339
*Destruction des Pucerons ; M. Behlke. 492
*Deux observations sur la Vigne. 604
*Dianthus caryophyllus var. 247, 219
*Didymopanax (Aralia) papyrifera et sa culture ; M. A. Stelzner. 606
*Dionæa muscipula ; sa multiplication ; M. Mildebrandt. 378
*Disa grandiflora. 245
Discours de M. Neumann 733
*Doit-on former la tige avec le sauvageon ou avec la greffe ? M. Briffaut. — 670
*Dracæna Aubryana. 602
*Dracæna Knerkiana. 149
*Drainage servant à l'arrosement ; de M. Petersen ; M. Ch. Koch 173

PAGES.

Duchartre. — Compte rendu de l'Exposition de 1862. . . 447
Duchartre. — Compte rendu des travaux de la Société en 1861 5
Duchartre. — Exposition de Versailles en 1862. 525
Duchartre. — Note sur *l'Oncidium splendidum* A. Rich. 49
Duchartre. — Rapport sur la collection de Camellias de M. Fouques d'Emonville. . 296
Duchartre. — Rapport sur la floraison du *Vanda Batemanni* chez M. Bertrand . . 589
Duchartre. — Rapport sur le *Jardinier fruitier* de M. Forney. 406
Duchartre. — Texte pour la planche (xvii) du *Phalænopsis Schilleriana* 609
Dupuis (A.)— Compte rendu de l'Exposition d'Autun en 1862. 597
Dupuis (A.)— Compte rendu de l'Exposition d'Avranches. . 178
Dupuis (A.) — Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture.. 92
Dupuis (A.) et Pigeaux. — Compte rendu de l'Exposition d'Amiens. 707
Dupuis (A.) et Pigeaux. — Compte rendu de l'Exposition de Clermont (Oise). 656
Dupuis (A.) Rapport sur 2 ouvrages de M. Courtois-Gérard 51
Dupuis (A.) — Rapport sur les cultures d'*Achimenes* de M. Etard 587
Dupuis (A.) — Rapport sur les cultures de Réséda de M. Duvaux 53

PAGES.

Dupuis (A.) — Rapport sur un ouvrage de M. A. Eloffe. . 295
Dupuis (A.); Rapport sur son ouvrage intitulé : l'Œillet et sa culture; M. Malet, père. 235
Dufoy (A.) — Compte rendu de l'Exposition de Lyon. . . 115
Duval; Rapport sur son mémoire relatif à la destruction des Hannetons; M. Boisduval . 701
Duvaux; Rapport sur ses cultures de Réséda; M. A. Dupuis 53
**Echinacea angustifolia* . . . 184
**Echinostachys Pineliana*. . . 661
*Effets de l'été sur les Conifères; M. Passerini 188
Eloffe. (A.) — Destruction des Mousses et Lichens sur les arbres. 339
Emballage pour les envois lointains; M. Leroy (A.) (R. b. f.) 256
*Engel. — Méthode pour conserver les Figuiers pendant l'hiver. 448
**Epacris*, 3 variétés. 416
*Epoque convenable pour la taille des arbres fruitiers. . 123
Etard; Rapport sur ses cultures d'*Achimenes*: M. Dupuis (A.) 587
Exposition d'Alençon; M. Thibaut 54
Exposition d'Ambérieux-en-Bugey; M. Forney 741
Exposition d'Amiens; MM. Dupuis (A.) et Pigeaux. . . . 707
Exposition d'Angers; M. Pépin. 530
Exposition d'Autun, en 1861; M. Hélye 366
Exposition d'Autun en 1862; M. Dupuis (A.). 597

PAGES.

Exposition d'Avranches; M. DUPUIS (A.). 178
Exposition de Beaune, M. LOISE. 780
Exposition de Caen ; M. BOUCHET. 652
Exposition de Clermont (Oise); M. PIGEAUX. 243
Exposition de Clermont (Oise); MM. PIGEAUX et DUPUIS (A.) 656
Exposition de Coulommiers; M. VINCENT 714
Exposition de fruits à cidre à Rouen ; M. MICHELIN. . . . 718
Exposition de la Société impériale et centrale en 1862, Compte rendu; M. DUCHARTRE. 447
Exposition de la Société impériale et centrale en 1862 ; liste des réconpenses. . . . 435
Exposition de la Société impériale et centrale en 1862 ; Rapport sur les produits industriels ; M. NOIROT. . 474
Exposition de Laval; M. HÉLYE 651
Exposition de Lyon ; M. DUFOY (A.) 115
Exposition de Montauban; M. HÉLYE 658
Exposition de Nantes, en 1861; M. BOISDUVAL 369
Exposition de St-Germain-en-Laye; M. LOUESSE. 239
Exposition de Strasbourg; M. JACQUIN 414
Exposition de Tournay; M. LEPÈRE. 709
Exposition de Versailles en 1861; M. PÉPIN 304
Exposition de Versailles en 1862; M. DUCHARTRE 525

PAGES.

Exposition d'Orléans; M. BOISDUVAL 180
Exposition d'Orléans; M. JACQUIN. 595
Exposition du Havre; M. BASSEVILLE 241
Fenouil d'Italie (sur le); M. VAVIN. 222
*Figuiers ; moyen de les conserver en hiver; M. ENGEL. . . 418
*FLEISCHHACK. — Multiplication du Cognassier et du Paradis. 379
Fouques d'Emonville ; Rapport sur sa collection de Camellias; M. DUCHARTRE 296
FORNEY. — Compte rendu de l'Exposition d'Ambérieux-en-Bugey 711
FORNEY. — Principes généraux de la taille. 106
Forney; Rapport sur son *Jardinier fruitier*; M, DUCHARTRE. . . 406
FOURNIER.— Culture du Potiron jaune gros 566
Frambroisier; sa culture; M. ROBIN 337
Fruits (Instruction, sur l'emballage des). 565
Fuseau-Palmette, nouvelle forme pour les arbres; M. LAHÉRARD 43
GAUTHIER.—Rapport sur les Asperges de MM. Lhérault.. . 518
GAUTHIER. — Rapport supplémentaire sur les Asperges de MM. Lhérault 649
**Gladiolus gandavensis* var. . 247
Gleditschia triacanthos inermis (Note sur le); M. PISSOT. . . 638
**Gonatanthus sarmentosus* . . 123
Gracillaria syringella (Note sur le); M. PÉPIN 109

PAGES.

Greffe des *Magnolia*; M. Leroy (A.) (R. b. f.) 255
*Greffe du Groseillier à maquereau; M. Slaby. 253
Greffe en fente renversée; M. Loiseau. 282
Gressent; Rapport sur un ouvrage de lui; M. Pigeaux. . 578
Gurdeney. — Rapport sur les cultures d'*Agave* de M. Cels. 587
Guyot (J.). — Incision annulaire et visite au Perray. 161
Guyot (J.) — Rapport sur la culture de la vigne, d'après la méthode Hooibrenk. . . 765
Guyot (J.). — Rapport sur l'arrosoir à l'eau pulvérisée de M. Sales-Girons. 112
**Hæmanthus cinnabarinus* . . . 536
Hannetons et Vers blancs (Note sur les); M. Robin. 279
Hannetons (Note sur les); M. Vibert. 277
Hannetons; Rapport sur un mémoire de M. Duval relatif à leur destruction; M. Boisduval. . 701
Hardy, fils. — Rapport sur un ouvrage de M. Pynaert. . . 236
**Hebeclinium atrorubens* . . . 187
**Hechtia Ghiesbreghtiana* . . 783
**Helianthus californicus insignis*. 601
**Heliconia metallica*. 537
* *Heliconia aurantiaca*. . . . 782
Hélye. — Exposition d'Autun. 366
Hélye. — Exposition de Laval. 651
Hélye. — Exposition de Montauban 658
Hennecart; Rapport sur ses claies à ombrager; M. Tricotel. 594
**Heterocentron subtriplinervium* 314
**Higginsia regalis*. 184
Hivernage du *Wigandia caracasana*; M. Millet, père . . 350
Hooibrenk; Rapport sur sa méthode de culture de la Vigne; M. Guyot (J.) 765
**Hoya lacunosa pallidiflora* . 122
**Hoya Shepherdi* 122
**Hyacinthus orientalis* var.. . 415
*Ibach. — Les Pivoines en arbre 345
Igname de Chine et Cerfeuil bulbeux; leur culture; M. Bouhans. 276
Igname de Chine (production de bulbilles chez l') M. V. . . 698
**Impatiens flaccida* 123
Incision annulaire et ses effets; M. Vuitry 157
Incision annulaire et visite au Perray; M. Guyot (J.) . . . 161
Incision annulaire (méthode pour l'); M. Bourgeois 164
Insectes; leur destruction; M. Belhomme. 579
Instructions sur l'emballage des fruits. 565
**Iochroma grandiflorum*. . . . 377
**Iris longipetala* 376
**Ischarum Pyrami*? 662
*Jacinthes; méthode pour en prévenir la dégénération; M. Rigamonti 420
Jacques. — Plantes nouvelles ou peu connues . . 233, 343, 636
Jacquin. — Compte rendu de l'Exposition d'Orléans 593
Jacquin. — Compte rendu de l'Exposition de Strasbourg. . 411
*Jaeger. — Sur l'aération du sol 60
Josst. — Culture des Orchidées tropicales en plein air en été. 600

PAGES.

Jupinet; rapport sur ses arbres; M. CHARDON, jeune 177
Kerria japonica var. 784
*KOCH (CH.).—Drainage de M. Petersen pour l'arrosement. . 734
LACHESNAYE.— Culture comparative de diverses Pommes de terre. 337
LACHESNAYE.—3° Rapport sur les appareils pour arrosements de M. Ponce (Isid.) 302
LAHÉRARD.— Fuseau-Palmette, nouvelle forme pour les arbres. 43
LAMBERTYE (de).—Comparaison des Pommes de terre Blanchard et Œil violet. 346
Larves des bourgeons de Poiriers; M. BOISDUVAL 404
Lebrun; Rapport sur ses semis de Pommes de terre; M. LOUESSE. 358
Lecoq (H.); Rapport sur un ouvrage de lui; M. MALET, père. 356
LECOQ (H.).— Rapport sur un ouvrage de M. A. Barbier. . 509
**Leea coccinea*. 376
LEPÈRE. — Compte rendu de l'Exposition de Tournay . . 709
LEROY (A.). — Coursage des vieux Pêchers (R. b. f.) . . 127
LEROY (A). — Emballage pour les envois lointains. (R. b. f.) 256
LEROY (A.). — Greffe des *Magnolia* (R. b. f.) 255
Lettre de M. PALMER. 152
**Ligularia Kæmpferi aureomaculata*. 377
**Lilium auratum*. 663
**Lilium spectabile*. 314
**Lilium testaceum isabellinum*. 312
**Limatodes rosea* 536

PAGES.

Loise; Rapport sur ses Jacinthes; M. ROUILLARD 362
LOISE. — Compte rendu de l'Exposition de Beaune. . . 780
LOISEAU. — Greffe en fente renversée 282
**Lonicera aureo-reticulata*. . 664
**Lonicera brachypoda* var. . . 785
LOUESSE. — Compte rendu de l'Exposition de St-Germain-en-Laye 239
LOUESSE. — Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère 82
LOUESSE. — Note sur la Pomme de terre Hardy. 758
LOUESSE. — Rapport sur la *Culture des Champignons* par M. Salle 357
LOUESSE; Rapport sur les cultures de M. Bonnard 706
LOUESSE. —Rapport sur les semis de Pommes de terre de M. Lebrun 358
**Ludovia lanceæfolia*. 600
*Maladie du Céleri; M. NATHAN COLE 544
MALET, père. — Rapport sur un ouvrage de M. A. Dupuis . 235
MALET, père. — Rapport sur un ouvrage de M. H. LECOQ. . 356
*MALIWA.—Transplantation des arbres fruitiers déjà forts. . 732
**Malortiea gracilis* . . . 373, 723
MALOT. — Rapport sur des arbres cultivés par M. Baron (Philib.) 175
Marcotte herbacée (Note sur la); QUEHEN-MALLET. 217
MARÉCHAL. — Observations sur les Pommes de terre Blanchard et Marjolin. 646

PAGES.

MARGUERITTE. — Vigne en cordon unilatéral. 503
* ASSBERG. — Amélioration et conservation des espèces et variétés. 318
*Maxillaria venusta. 375
*Méthode hollandaise pour forcer la Vigne. 380
*Méthode pour prévenir la dégénération des Jacinthes; M. RIGAMONTI. 420
MICHELIN. — Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture. 86
MICHELIN. — Exposition de fruits à cidre à Rouen..... 718
MICHELIN — Rapport au nom du Comité d'Arboriculture.. 290
MICHELIN. — Rapport sur des Poires de semis 173
MICHELIN. — Rapport sur la collection de fruits moulés.. 90
MICHELIN. — Rapport sur les arbres de M. Clichy. . . . 360
MICHELIN. — Sur la Poire Beurré de Montgeron. 224
*MILDEBRANDT.—Multiplication de l'Attrappe-mouches.. . . 378
MILLET, père — Hivernage du *Wigandia caracasana*.. . 350
MILLET, père. — Rapport sur le régulateur des pompes de M. Bernard 523
MILLET, père. — Rapport sur les supports présentés par M. Thiry. 521
**Mimulus cupreus* 246
Mousses et Lichens; leur destruction sur les arbres; M. A. ELOFFE 339
*Moyen d'avoir le *Datura arborea* très-petit. 417

PAGES.

*Multiplication du Cognassier et du Paradis; M. FLEISCHBACK 379
*Multiplication du *Dionæa Muscipula*; M. MILDEBRANDT... 378
**Musa vittata* 599
**Mutisia decurrens* 422
Naturalisation et conservation des arbres et arbustes à demi rustiques; M. DENIS . . . 280
**Nemophila discoidalis elegans* 417
**Nepenthes* et leur culture . . 665
Nepenthes et leur culture; M. A. RIVIÈRE 694
NEUMANN. — Discours, . . . 753
* *Nidularium Innocentii* . . . 781
NOIROT. — Rapport sur les produits industriels exposés à Paris, en 1862 474
Nominations.
Séance du 26 décembre 1861 . 28
— du 9 janvier 1862. 28
— du 23 janvier — 77
— du 13 février — 78
— du 27 février — 142
— du 13 mars — 143
— du 27 mars — 207
— du 10 avril — 207
— du 24 avril — 270
— du 8 mai — 271
— du 22 mai — 332
— du 12 juin — 331
— du 26 juin — 397
— du 10 juillet — 398
— du 24 juillet — 492
— du 14 août — 492
— du 28 août — 560
— du 11 septembre —561,686
— du 25 septembre — 632
— du 9 octobre — 632
— du 23 octobre — 686
— du 13 novembre — 687
— du 27 novembre — 748
— du 11 décembre — 748

PAGES.

Note sur la taille du Poirier; M. Baltet (Ch.). 39
Note sur le *Gleditschia triacanthos inermis*; M. Pissot. 638
Note sur le *Gracillaria syringella*; M. Pépin 109
Note sur le *Schomburgkia Lueddemanni*; M. Prillieux 275
Note sur les Hannetons et Vers blancs; M. Robin 279
Note sur les Hannetons; M. Vibert 277
Note sur les plantes aquatiques; M. Denis (Th.) 402
Note sur les Taupes, Vers blancs, etc; par M*** 46
*Nouveau système de serres; M. Cranston 250
*Nouvelle Royale Cherry . . . 662
* *Ænothera Lamarckiana* 248, 538
* *Oncidium excavatum* 374
Oncidium splendidum A. Rich. (Note sur le); M. Duchartre 49
* *Oncidium holochrysum* 309
Orchidées en fleurs chez MM. Thibaut et Keteleér,
— janvier 1862. 48
— février. 105
— mars. 154
— avril. 219
— mai et juin. 351
— juillet.. 401
— août et septembre. . . 566
Orchidées fleuries au Luxembourg; M. A. Rivière.
— en mars et avril. 220
— en juin 401
— en septembre et octobre.. 635
— en novembre et décembre. 757
Orchidées fleuries chez M. L. Le Guay, 1er trimestre de 1862. 155
Orchidées tropicales en plein air, en été; M. Josst. . . . 690

PAGES

* *Oreodaphne californica*. . . 661
* *Otacanthus cœruleus* 603
Ottolander. — Cultures de Boskoop 341
* *Ouvirandra fenestralis*.. . . 58
* *Pæonia Moutan Gloria Belgarum*. 249
* *Palisota Barteri*. 660
Palmer. — Lettre.. 752
*Passerini. — Effets de l'été dernier sur les Conifères. . . 188
* *Paritium elatum*. 187
Payen. — Allocution 425
* *Pelargonium* (hybr.) var. . . 247
* *Pelargonium*, 3 variétés. . . 415
* *Pelargonium zonale* Mistress Pollock 416
* *Pelargonium zonale* Prince of Hesse. 246
* *Pentstemon* hybrides.. . . . 414
* *Pentstemon Lobbii* 250
Pépin. — Compte rendu de l'Exposition d'Angers. . . . 530
Pépin. — Compte rendu de l'Exposition de Versailles en 1861. 304
Pépin.— Note sur le *Gracillaria Syringella*. 109
*Petersen; son drainage servant à l'arrosement; M. Ch. Koch 734
* *Petunia violacea inimitabilis plena* 245
* *Phalænopsis ambigua* . . . 311
* *Phalænopsis Hebe* 310
* *Phalænopsis*; Relevé monographique; M. Reichenbach, fils 726
Phalænopsis Schilleriana; texte pour la planche xvii qui le réprésente; M. Duchartre . 609
* *Phyllagathis rotundifolia*. . 184
* *Physurus maculatus*.. . . . 534

PAGES

PIGEAUX. — Compte rendu de l'Exposition de Clermont (Oise) 243
PIGEAUX et DUPUIS (A.). — Compte rendu de l'Exposition d'Amiens. 707
PIGEAUX et DUPUIS (A.). — Compte rendu de l'Exposition de Clermont (Oise). . . 656
PIGEAUX. — Rapport sur les publications de M. J. de Liron d'Airoles 511
PIGEAUX. — Rapport sur un ouvrage de M. Gressent. . . 578
Pincement (Un mot sur le); M. WILLERMOZ (R. b. f.). . . 383
*Pironneava roseo-cœrulea. . 118
PISSOT. — Note sur le Gleditschia triacanthos inermis. . 638
PISSOT. — Quelques remarques sur les arbres. 640
*Pivoines en arbre; M. IBACH. 315
Plantes nouvelles ou peu connues; M. JACQUES. 233, 343, 636
*Plantes nouvelles ou rares 56, 118, 183, 244, 309, 373, 412, 534, 599, 659, 721, 782.
Plantes potagères recommandées. 211
Poire Beurré de Montgeron; M. MICHELIN 224
Poire Braconnot; M. DE LIRON d'AIROLES. 349
Poire Chaigneau; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES. 502
Poire Chamaret; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES. . . 697
Poire belle et bonne de Lapierre; M. DE LIRON D'AIROLES 763
Poire Duchesse Anne; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES 759

PAGES.

Poire Duchesse d'hiver; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES 761
Poire Jules d'Airoles; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES 760
Poire Monchallard; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES 4
Poire souvenir Favre; sa description; M. DE LIRON D'AIROLES 502
Poires Beurré Jalais et Bergamotte Lesèble; M. DE LIRON D'AIROLES. 573
Poirier (Note sur la taille du); M. BALTET (CH.). 39
*Polystachya carnea. 601
*Polystachya sulfurea 602
* Pomme Garibaldi. 784
Pomme Reinette du Vigan; M. DE LIRON D'AIROLES. . . 348
Pomme Robin; M. DE LIRON D'AIROLES 347
Pomme de terre Hardy (Note sur la) M. LOUESSE. 758
Pommes de terre Blanchard et Œil violet; comparaison entre elles; M. DE LAMBERTYE. . 346
Pommes de terre Blanchard et Marjolin (Observations sur les); M. MARÉCHAL 646
Pommes de terre; choix des tubercules pour plantation; M. VUITRY 567
Pommes de terre (Culture comparative de diverses); M. LACHESNAYE. 387
Pommes de terre (Culture des); M. V. 698
Pommes de terre; mode de culture suivi par M. RAVENEL 647

Digitized by Google

PAGES.

*Pommes de terre obtenues en cave; M. SCHWARZ. 254
Ponce, aîné; Rapport sur ses cultures de Choux-fleurs; M. VIVET. 238
Ponce (Isid.); 3e Rapport sur ses appareils pour arrosements; M, LACHESNAYE. 302
PRILLIEUX. — Note sur le *Schomburgkia Lueddemanni*. . . 275
**Primula Auricula Lycurgus*. 245
**Primula piœnitens fimbriata plena*. 116
Principes généraux de la Taille; M. FORNEY. 106
*Procédés pour multiplier la Vigne; M. SCHWARZ 190
Procès-verbal de la Commission des récompenses 427
Procès-verbaux.
Séance (générale) du 26 décembre 1861. 17
— du 9 janvier 1862 22
— du 23 janvier — 65
— du 13 février — 69
— du 27 février — 129
— du 13 mars — 136
— du 27 mars — 193
— du 10 avril — 200
— du 24 avril — 257
— du 8 mai — 264
— du 22 mai — 321
— du 12 juin — 327
— du 26 juin — 385
— du 10 juillet — 399
— (générale) du 24 juillet 423
— du 14 août — 481
— du 28 août — 545
— du 11 septembre — 554
— du 25 septembre — 617
— du 9 octobre — 624
— du 23 octobre — 673

PAGES.

— du 13 novembre — 687
— du 27 novembre — 737
— du 11 décembre — 742
Production de bulbilles chez l'Igname de Chine: M. V.. 698
*Prune de Mitchelson. 664
**Prunus triloba* 487
*Pucerons; moyen pour les détruire; M. BEHLKE 192
Pynaert; Rapport sur un ouvrage de lui; M. HARDY, fils 236
**Pyrethrum roseum* 58
**Pyrethrum sinense* et *indicum* var 57
QUEHEN-MALLET. — Note sur la Marcotte herbacée 217
Question mise au concours. 5,129
*Raisin de Lady Downe . . . 725
Rapport fait au nom du Comité d'Arboriculture; M. MICHELIN 290
Rapport supplémentaire sur les Asperges de MM. Lhérault; M. GAUTHIER 649
Rapport sur des arbres cultivés par M. Baron (Phil.); M. MALOT 175
Rapport sur des Poires de semis; M. MICHELIN 173
Rapport sur 2 ouvrages de M. Courtois-Gérard; M. A. DUPUIS. 51
Rapport sur la collection de fruits moulés de la Société; M. MICHELIN 90
Rapport sur la collection de Pommes de terre de la Société; M. COURTOIS-GÉRARD.. 14
Rapport sur la Culture des Champignons par M. Salle; M. LOUESSE 357

PAGES.

Rapport sur l'arrosoir à l'eau pulvérisée de M. Sales-Girons ; M. GUYOT (J.). . . . 112
Rapport sur le *Jardinier fruitier* de M. Forney ; M. DUCHARTRE 406
Rapport sur le régulateur des pompes de M. Bernard ; M. MILLET, père 523
Rapport sur les *Achimenes* de M. Etard ; M. DUPUIS (A.) . 587
Rapport sur les appareils pour arrosements de M. Ponce (Isidore); M. LACHESNAYE . . 302
Rapport sur les arbres de M. Clichy ; M. MICHELIN . . . 360
Rapport sur les arbres de M. Jupinet ; M. CHARDON, jeune. 177
Rapport sur les Asperges de MM. Lhérault ; M. GAUTHIER 518
Rapport sur les bordures en fonte de M. Borel ; M. DENUELLE 409
Rapport sur les Camellias de M. Fouques d'Emonville ; M. DUCHARTRE 296
Rapport sur les Choux-fleurs de M. Ponce, aîné ; M. VIVET. . 238
Rapport sur les claies de M. Hennecart ; M. TRICOTEL . . 594
Rapport sur les cultures d'*Agave* de M. Cels; M. GUEDENEY. . 587
Rapport sur les cultures de M. Bonnard ; M. LOUESSE . . . 706
Rapport sur les cultures de M. Demars ; M. VIVET 52
Rapport sur les cultures de Réséda de M. Duvaux; M. A. DUPUIS 53
Rapport sur les Jacinthes de M. Loise ; M. ROUILLARD. . 362

PAGES.

Rapport sur les produits industriels de l'Exposition de 1862; M. NOIBOT 474
Rapport sur les publications de M. de Liron d'Airoles ; M. PIGEAUX 511
Rapport sur les semis de Pommes de terre de M. Lebrun; M. LOUESSE. 358
Rapport sur les supports de M. Thiry; M. MILLET, père . . 521
Rapport sur le *Vanda Batemanni* de M. Bertrand ; M. DUCHARTRE 589
Rapport sur une Pomme envoyée par M. Lesèble ; M. J. DE LIRON d'AIROLES. 111
Rapport sur une Pomme envoyée par M. Lesèble; M. J. DE LIRON D'AIROLES 545
Rapport sur un mémoire de M. Duval touchant la destruction des Hannetons; M. BOISDUVAL. 704
Rapport sur un ouvrage de M. A. Barbier; M. H. LECOQ. . 509
Rapport sur un ouvrage de M. A. Dupuis; M. MALET, père. 235
Rapport sur un ouvrage de M. Eloffe; M. DUPUIS (A.) . 295
Rapport sur un ouvrage de M. Gressent; M. PIGEAUX 578
Rapport sur un ouvrage de M. H Lecoq; M. MALET, père. 356
Rapport sur un ouvrage de M. Pynaert; M. HARDY, fils. . . 236
RAVERET. — Méthode de culture de la Pomme de terre . . . 647
*Récolte, dessiccation et conservation des graines d'arbres; M. J. SCHAMAL 667
Récompenses à la suite de l'Exposition de 1862 ; liste . . . 135

PAGES.

Rectifications. . . 192, 256, 786
*Regel. — Culture forcée du Bananier de la Chine 252
Régulateur des pompes de M. Bernard (Rapport sur le); M. Millet, père 523
*Reichenbach, fils. — Relevé monographique des *Phalænopsis* 726
**Reineckea carnea variegata*. . 722
*Relevé monographique des *Phalænopsis*; M. Reichenbach, fils. 726
Remarques sur les arbres; M. Pissot 640
Revue de la Floriculture; M. Rouillard. 165, 226, 282, 353
**Rhodanthe Manglesii maculata* 373
**Rhodanthe Manglesii sanguinea* 184
**Rhododendron arboreum limbatum* 536
**Rhododendron catawbiense Climax* 244
**Rhododendron Dalhousiæ hybridum* 661
**Rhododendron fulgens*. . . . 660
**Rhododendron Minnie* 538
**Rhododendron* Princess Alice. 724
**Rhododendron* Souvenir de Jean Byls 723
**Rhododendron Veitchianum*. . 601
* *Rhododendron Verschaffelti*. 783
*Rigamonti. — Méthode pour prévenir la dégénération des Jacinthes 520
Rivière (A.) — Note sur la culture des *Nepenthes* 694
Rivière (A.) — Orchidées fleuries au Luxembourg,
— en mars et avril 220
— en juin 401
— en septembre et octobre. 635
— en novembre et décemb. 787

PAGES.

Robin. — Culture du Framboisier 337
Robin. — Sur les Hannetons et Vers blancs 279
*Robson. — Choix du verre pour l'horticulture 125
**Rochea versicolor* var. 603
**Rosa indica* l'Enfant trouvé. . 245
**Rosa pimpinellifolia* var . . . 313
* Rose l'Enfant trouvé. . . . 783
*Rose Reynolds Hole. 246
*Rose Souvenir de la Malmaison à fleurs roses 59
*Rose triomphe d'Angers . . . 248
Rouillard. — Rapport sur les Jacinthes de M. Loise . . 362
Rouillard. — Revue de la Floriculture 165, 226, 282, 353
**Saccolabium miniatum* . . . 662
Sales-Girons; Rapport sur son arrosoir à l'eau pulvérisée; M. Guyot (J.) 112
Sales-Girons; son bruineur ou arrosoir à l'eau pulvérisée (avec fig.) 506
Salle: Rapport sur son Traité de la Culture des Champignons; M. Louesse 357
**Salvia cacaliæfolia* 122
*Schamal. — Récolte, dessiccation et conservation des graines d'arbres 667
Schomburgkia Luddemanni (Note sur le); M. Prillieux. . 275
*Schwarz. — Pommes de terre obtenues en cave. . . 254
*Schwarz. — Procédés pour multiplier la Vigne 190
**Scilla Berthelotii*. 535
**Seaforthia elegans* 186
*Serres; nouveau système; M. Cranston 250
*Slaby. — Greffe du Groseillier à maquereau. 253

PAGES.
*Spigelia splendens 121
*Spiranthes cernua 123
*Spiranthes Esmeralda . . . 311
*Stanhopea Bucephalus . . . 183
*Stanhopea oculata 376
*Stanhopea ornatissima . . . 723
*Stanhopea Wardii. 373
*Statice denudata. 12
*Stauritis violacea 316
*Stelzner. — Le *Didymopanax (Aralia) papyrifera* et sa culture 606
Taille (Principes généraux de la) ; M. Forney 106
Taupes, Vers blancs, etc. (Note sur les); par M. *** . . . 46
Thibaut. — Compte rendu de l'Exposition d'Alençon . 54
Thibaut et Ketelеër.— Orchidées fleuries dans leurs serres,
— janvier . . . 1862 48
— février . . . . — 105
— mars . . . . . — 154
— avril . . . . . — 249
— mai et juin . . — 351
— juillet . . . . . — 401
— août et septembre — 566
Thiry; Rapport sur ses supports; M. Millet, père 521
*Thuia orientalis Verchaffelti 722
*Tilia parvifolia variegata. . 724
*Transplantation des arbres forts; M. A. Maliwa 732
Travaux mensuels
— de mars 30
— d'avril 94
— appendice ; Plantes potagères recommandées. 211
Tricotel. — Rapport sur les claies à ombrager de M. Hennecart 594

PAGES.
Un mot sur le pincement; M. Willermoz (R. h. f .) . . 383
*Vaccinium Imrayi 183
*Vanda Batemanni ; Rapport sur sa floraison chez M. Bertrand ; M. Duchartre . . 589
Vavin. — Sur le Fenouil d'Italie 222
Vers blancs, Taupes, etc. (Note sur les) ; M*** 46
*Verticordia nitens 185
Verveines, 3 variétés 412
Vibert. — Note sur les Hannetons 277
*Vigne (Deux observations sur la) 604
Vigne en cordon unilatéral ; M. Margueritte. 503
*Vigne; méthode hollandaise pour la forcer 380
Vigne; méthode de M. Hooibrenk pour la cultiver; Rapport de M. Guyot (J.). . . 765
*Vigne; procédés pour la multiplier ; M. Schwartz . . . 190
Vincent.— Compte rendu de l'Exposition de Coulommiers. 714
*Viola tricolor var 216
Vivet. — Rapport sur la culture de Choux-fleurs de M. Ponce, aîné 238
Vivet. — Rapport sur les cultures de M. Demars. 52
*Vriesia xiphostachys. . . . 185
Vuitry. — Choix des tubercules pour les plantations de Pommes de terre. . . . 567
Vuitry. — L'incision annulaire et ses effets sur la Vigne . 157
*Zinnia elegans flore pleno . 414
Wigandia caracasana ; son hivernage; M. Millet, père. 350
Willermoz. — Un mot sur le pincement (R. h. f.) 383

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.